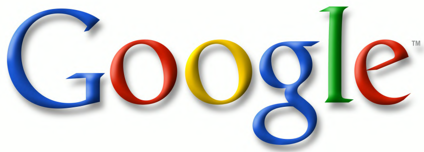


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

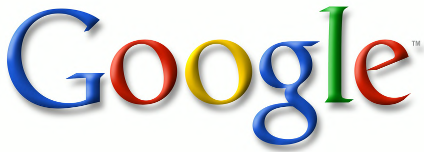
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Revue des cours et conférences

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Class 802c

v. 13:2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

DIRECTEUR : **N. FILOZ**
Officier de l'Instruction publique

ABONNEMENT, un an { France : **20 fr.**, payables **10 francs** comptant et le surplus par **5** francs les *15 février* et *15 mai 1905*. Étranger. . . . . **23 fr.**

LE NUMÉRO : 60 centimes

Après *douze années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous reprenons la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord, elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet, aussi varié, que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque faculté (*lettres*, *philosophie*, *histoire*, etc.), les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous allons même jusqu'à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession ; — elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque* et qui peuvent suivre ainsi l'enseignement de leurs futurs examinateurs ; — elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges, qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les tenant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté ; — elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres ; — elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences** un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de leur temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France*, à la *Sorbonne*, dans les *Universités* de province, par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Augustin Gazier, Abel Lefranc, Victor Egger, Charles Seignobos, Desdevises du Dezert, etc., etc., — ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs, — en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens des articles bibliographiques, des comptes rendus des soutenances de thèses.

Digitized by Google

Treizième Année. — Deuxième Série.

Année Scolaire 1904-1905

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

La Revue parait tous les Jeudis

Directeur : N. FILOZ
Officier de l'Instruction publique

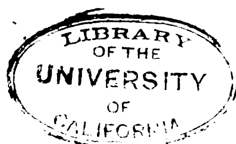
La Revue publie cette année :

Littérature française. .	Cours de MM. Émile Faguet, Augustin Gazier, Abel Lefranc ; leçons de MM. M. Souriau et M. Masson.
Littérature latine. . .	Cours de M. Jules Martha : leçons de M. de Labriolle.
Littérature grecque. .	Cours de M. Alfred Croiset.
Littérature anglaise. .	Conférences de M. Gaston Deschamps.
Philosophie	Cours de M. Victor Egger ; leçons de M. E. Joyau.
Histoire de la philosophie.	Cours de M. G. Milhaud.
Histoire	Cours de MM. Charles Seignobos et G. Desdevises du Dezert ; leçons de M. Henri Hauser.
Conférences de l'Odéon.	Conférences de MM. N.-M. Bernardin et Gaston Deschamps.
Bibliographie	Auteurs de l'agrégation, par MM. H. Bornecque et W. Thomas.

Soutenances de thèses. — Sujets de devoirs, leçons et compositions. — Programmes des cours et des examens. — Renseignements divers.

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
15, rue de Cluny, 15
1905

Tout droit de reproduction réservé



Digitized by Google

PRESERVATION
COPY ADDED
M/F 1/2/90

Digitized by Google


LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 18 9 MARS 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Saint-Lambert (*fin*).

Le troisième chant du poème des *Saisons*, consacré, vous le savez, à l'automne, est peut-être le meilleur des quatre. Le premier nous a semblé froid, comme tout ce qu'a fait Saint-Lambert; rien n'est plus plat que son tableau de l'amour au printemps. Le deuxième n'est pas absolument mauvais; on y remarque même une heureuse tentative pour donner à l'été son véritable aspect de grandeur, grandeur qui tient en partie, — et Saint-Lambert ne l'a pas assez vu, — à la longueur des jours, à l'éclat persistant de la lumière. Le troisième chant contient quelques bons passages sur la chasse, plus jolis pourtant que puissants, et qui font songer à un petit panneau de salle à manger bien plus qu'à une belle peinture à fresque. Et surtout, c'est dans ce chant qu'apparaît, pour la première fois, l'idée spirituelle, morale, du poème, celle qui lui donne à la fois son caractère didactique et son élévation. Ce n'est pas tout : l'éloge du gentilhomme campagnard pouvait se placer un peu partout, et cela est si vrai que Saint-Lambert l'a refait dans son dernier chant. Ce que le poète a bien vu et heureusement rendu, c'est le double aspect de l'automne sur son déclin, menace de l'hiver ou regret des beaux jours.

Voici ce qu'il dit du gentilhomme terrien et de son existence, agréable pour lui et utile pour son pays :

168559

Digitized by Google

O funeste loisir ! ô poids affreux du temps !
Vous n'êtes point connus du citoyen des champs ;
Il sait du jour qui passe employer la durée ;
A des devoirs aisés sa vie est consacrée;
Le repos n'est, pour lui, que le délassement;
La chasse ou le travail, les soins, le mouvement
Entretiennent en lui cette chaleur active
Que refuse l'Automne à la nature oisive.
Sans entraves, sans maître, et libre de choisir
Les moments du travail, du repos, du plaisir,
Il dispose, à son gré, tout le cours de sa vie...

Le développement continue, et je n'ai pas à vous demander pardon de ne pas vous le faire connaître: je le trouve trop long. Saint-Lambert tenait tellement à cet éloge qu'il lui a donné, matériellement, trop d'importance. L'ensemble est bien pensé, vigoureusement exprimé, dans une langue excellente, mais manque vraiment de poésie.

Cependant le caractère mélancolique de la fin de l'automne est, comme on disait alors, bien « attrapé ». Nous allons retrouver dans ce passage les vers que Walpole citait à Mme du Deffand:

Les arbres ont perdu leurs derniers ornements ;
A travers leurs rameaux, j'entends des sifflements.
Doux zéphir, qui, le soir, caressais la verdure,
Quel son, quel triste bruit succède à ton murmure ?
Les vents courbent les pins, les ormes, les cyprès ;
Ils semblent, dans leur course, entraîner les forêts...

De temps en temps, un vers nous met sur la voie d'une très belle image poétique :

Les arbres ébranlés, de leurs cimes penchées,
Font voler sur les champs les feuilles desséchées.
Les rayons du soleil, sans force et sans chaleur,
Ne percent plus des airs la sombre profondeur;
Eole étend sur nous la nuit et les nuages;
L'ombre succède à l'ombre et l'orage aux orages...

Le vers ample, spacieux, bien étoffé, vient se mettre parfois sous cette plume assez experte en somme; et voici, à présent, le vers de La Fontaine, élégant, gracieux, vif, renfermant une image juste :

L'homme a perdu sa joie et son activité;
Les oiseaux sont sans voix, les troupeaux sans gaîté.

Plus loin, nous touchons à la grande poésie élégiaque des modernes :

Dans ces champs que l'Automne a changés en déserts,
Dans ces prés sans troupeaux, dans ces bois sans concerts,
Je viens me rappeler des pertes plus sensibles ;
Je crois me retrouver à ces moments horribles,

Digitized by Google

Où j'ai vu mes amis que la faux du trépas
Moissonnait à mes yeux, ou frappait dans mes bras...
Malheur à qui le ciel accórde de longs jours!
Consumé de douleurs vers la fin de leur cours,
Il voit, dans le tombeau, ses amis disparaître,
Et les êtres qu'il aime arrachés à son être ;
Il voit autour de lui tout périr, tout changer;
A la race nouvelle il se trouve étranger,
Et, lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,
Il n'a plus, en mourant, à perdre que la vie.

N'avez-vous pas songé, en entendant ces vers, à l'*Automne* de Lamartine, ou à ce couplet de Musset sur la mort qui nous accompagne à chaque instant de notre vie ? Sans doute, le nombre, l'harmonie et comme la pulsation du cœur qui donne sa vibration au rythme, voilà le privilège de nos grands élégiaques ; mais ce qu'ils ont si puissamment senti et mis en musique d'une façon si heureuse avait été pensé avec émotion et délicatesse par les hommes les plus distingués du XVIII[e] siècle.

Le quatrième chant est plus froid, plus sec, et aussi plus varié: il contient moins de paysages, ce qui est assez naturel, moins de descriptions heureuses, sinon puissantes. C'est que Saint-Lambert, voyant surtout dans l'hiver l'auteur de l'état social, s'est attardé à peindre des soirées mondaines, des bals, des veillées de paysans; il a parlé de la tragédie, de l'opéra, de Voltaire. Néanmoins, ce chant se lit avec plaisir ; on n'y trouve pas de très belles choses, mais on y passe agréablement d'un sujet à l'autre.

Voici, d'abord, un passage descriptif ;

... Borée apporta ces frimas invisibles,
Ces atomes perçants, ces dards imperceptibles,
Qui font sentir du froid la mortelle âpreté.
Ils couvrent les gazons d'un duvet argenté ;
Ils délivrent les airs de la vapeur humide,
Qui retombe en cristal sur le limon solide.
Je le sens, au matin, ce limon condensé,
Résister sous mes pas dans le chemin glacé...

Saint-Lambert a presque des sensations; c'est précisément ce que nous sommes heureux de trouver chez un de ces auteurs qui donnaient, d'ordinaire, si peu de place à la sensation poétique.

Déjà, je n'entends plus la course des ruisseaux ;
La cascade muette a suspendu ses eaux :
Le berger, qui la voit au lever de l'aurore,
L'observe en écoutant, et croit l'entendre encore.

C'est plutôt une idée spirituelle qu'une sensation profonde; mais, enfin, il y a là une silhouette de pasteur, un coin de paysage.

Digitized by Google

Saint-Lambert a fait deux éloges de Voltaire ; dans le premier, il ne le nomme pas, mais le second constitue vraiment une très belle apostrophe :

Du plus grand de nos rois le chantre harmonieux
Remplirait seul mes jours d'instants délicieux ;
Vainqueur des deux rivaux qui régnaient sur la scène,
D'un poignard plus tranchant il arme Melpomène ;
De la crédule histoire il montre les erreurs ;
Il peint de tous les temps les esprits et les mœurs.
Que n'a-t-il point tenté dans sa carrière immense ?
Lui seul réunit tout : la force et l'abondance,
Le goût, le sentiment, les grâces, la gaîté ;
Le premier de son siècle, il l'eût encor été
Au siècle de Léon, d'Auguste et d'Alexandre.
Je ne puis plus, hélas ! ni le voir, ni l'entendre ;
Perdu pour ses amis, il vit pour l'univers ;
Nous pleurons son absence en répétant ses vers ;
Je lui devrai, du moins, de vivre avec moi-même,
Et de nourrir en moi le goût des arts que j'aime ;
A ce grand homme encor je devrai mes plaisirs.

Ne vous étonnez donc pas : Voltaire a écrit que le seul poème du siècle qui passerait à la postérité serait celui de Saint-Lambert ; quand il le dit, il n'en croit pas un mot, mais il aime à le croire, et il n'aurait pas été fâché qu'on vînt lui dire que deux poèmes passeraient à la postérité : les *Saisons* et... la *Henriade*.

Voici la conclusion de l'ouvrage, qui est inspirée par un sentiment généreux :

Ah ! quand l'heureux fermier, l'innocente fermière,
Accourent pour me voir au seuil de leur chaumière ;
Lorsque j'ai rassemblé ce peuple agriculteur,
Qui veille, rit et chante, et me doit son bonheur ;
Quand je me dis, le soir, sous mon toit solitaire :
J'ai fait ce jour encor le bien que j'ai pu faire,
Mon cœur s'épanouit ; j'éprouve en ce moment
Une céleste joie, un saint ravissement,
Et ce plaisir divin souvent se renouvelle ;
Le temps n'en détruit pas le souvenir fidèle ;
On en jouit toujours, et, dans l'âge avancé,
Le présent s'embellit des vertus du passé...

Ce poème a donc une certaine valeur, et l'on comprend qu'il ait eu beaucoup de succès au XVIII[e] siècle.

Insisterai-je sur ses défauts ? Ce sont ceux du temps, et, d'abord, l'abus de l'apostrophe : ô Soleil ! ô Cérès, fleurs, aimable illusion, ô vertueuse mère, etc.. Il y a aussi beaucoup de platitudes dans Saint-Lambert ; il est souvent d'un prosaïsme outré, et c'est ce qui vous explique les épigrammes qui lui furent lancées par les hommes de 1815 et de 1820. C'est lui qui s'écrie :

Digitized by Google

Heureux, cent fois heureux l'habitant des hameaux,
Qui dort, s'éveille et chante à l'ombre des berceaux,
Et suspend les baisers qu'il donne à sa compagne
Pour lui faire admirer l'éclat de la campagne !

Quand on a la prétention d'écrire en vers, on ne devrait pas laisser échapper des platitudes comme celle-ci :

La nature, au printemps, prodigue à nos jardins
Des végétaux sans nombre, aliments des humains,

ou bien :

L'amour dans les oiseaux meurt avec le printemps;
Chez l'homme plus heureux, il vit dans tous les temps.

Il est clair que ce n'est pas là ce que Voltaire admirait dans Saint-Lambert ; et les vers de ce genre sont, malheureusement, très nombreux chez lui !

Voici qui n'est pas une platitude, mais qui montre encore un défaut caractéristique du temps : un certain degré d'impropriété élégante. Ces gens-là ne font pas attention à l'idée, quand elle est enveloppée d'une tournure qui leur semble élégante :

Ciel ! avec quelle ardeur la troupe impatiente
Dévorait tour à tour la framboise odorante,
La fraise, le lait frais, le cidre et le pain bis,
Placés sur le gazon qui servait de tapis !

Voyez-vous cette foule qui *dévore* du lait et du cidre? Pour ce qui est des périphrases, article où vous m'attendez évidemment, je tiens à vous faire remarquer que, soit parce que Saint-Lambert est venu trop tôt, soit parce que son goût l'en a préservé, la périphrase ne sévit pas avec trop de violence dans le poème des *Saisons*. En voici une, pourtant, que je ne puis refuser à ma malignité naturelle de vous faire admirer ; il s'agit de la chasse au gluau :

D'un transport vif et doux mon cœur est agité,
Quand je les vois tomber sur ces verges perfides
Qu'infecta de ses sucs l'arbrisseau des Druides.

Voilà bien la vraie périphrase, celle qu'il faut être très intelligent pour comprendre au bout de cinq minutes : c'est avec une bouillie faite des fruits du gui qu'on enduit les verges perfides... Avis aux collectionneurs de périphrases !

Saint-Lambert n'a pas été célèbre seulement par ses *Saisons* : ses *Poésies fugitives*, elles aussi, ont été très admirées; elles ne sont pas mauvaises, quoique froides et un peu sèches. La précision et la netteté élégante de style, c'est ce qu'il savait le mieux attraper.

On a cité beaucoup son *Epître à* ****, où il a parfois l'allure preste et vive de Voltaire :

Digitized by Google

Ces fous, pleins de misanthropie (1),
Souvent ne raisonnaient pas mal ;
Ils ont eu l'art de bien connaître
L'homme qu'ils ont imaginé ;
Mais ils n'ont jamais deviné
Ce qu'est l'homme et ce qu'il doit être...

et, plus loin :

Tous ces sauvages cénobites,
Qui vantent à Dieu leur ennui,
Ne voudraient plus vivre pour lui,
S'il était mort pour les Jésuites.

Ce n'est pas d'un poète de génie, mais d'un homme intelligent et spirituel.

Il y a quelques autres poésies qui irritent la curiosité, parce qu'on dirait bien qu'elles sont écrites pour Mme du Châtelet. L'une, intitulée *Sur la Paix de 1748*, se termine ainsi :

Ne crois pas qu'à nos beaux esprits
Je veuille disputer la gloire ;
Je ne veux vaincre que Philis
Et ne chanter que ma victoire.

Nous savons trop quelle a été cette victoire de 1748 ! Dans l'*Epître à* ***, il vante les yeux noirs, la voix charmante de celle qu'il appelle Philis. Or Voltaire a souvent parlé des yeux noirs et de la voix de la divine Emilie... L'*Elégie* qui précède ces deux pièces ne contient pas moins d'allusions à Mme du Châtelet : cette Philis lettrée, qui lisait avec lui les vers de Tibulle et qu'il adorait sous le nom de Délie, qu'il supplie de le conduire « de l'étude aux plaisirs et des arts à l'amour », c'est, à n'en pas douter, la châtelaine de Cirey.

En prose, Saint-Lambert a fait la longue nouvelle, la plus fade qu'on puisse imaginer, qui est intitulée *Sara Th...* C'est une idylle à la Gesner : il poursuit son éloge du gentilhomme campagnard. Il a trouvé en Ecosse un fermier et une fermière, qui, tout en s'occupant des travaux agricoles, sont capables, l'un de citer des vers anglais, l'autre de jouer de l'épinette : le bon Saint-Lambert voudrait persuader aux lettrés de vivre à la campagne, aux paysans de cultiver leur esprit.

Les *Fables* dites *orientales* n'ont d'oriental que le titre : ce sont des fables morales, dans le genre des *Contes moraux* de Marmontel. La morale a été conçue d'abord, et la fable n'est machinée que pour l'amener : c'est du Lamotte en prose ; c'est aussi du Florian et même du Fénelon, si Fénelon est le premier qui ait, avec

(1) Il s'agit des Jansénistes.

Digitized by Google

beaucoup d'esprit, fait des fables d'invention intellectuelle et non artistique. A la vérité, il n'y a qu'un fabuliste, et je n'ai pas besoin de le nommer, qui ait procédé en vrai poète.

Voici quelques exemples tirés de Saint-Lambert ; d'abord l'*Homme vrai* : « Un roi avait condamné à mort un de ses esclaves : celui-ci, étant sans espérance, ne ménageait plus rien, et accablait le roi d'injures. « Que dit-il? demanda le prince à son favori. — Seigneur, il dit que les récompenses de l'autre vie sont pour les princes qui pardonnent, et il vous demande grâce. — Je l'accorde, dit le roi. » — Un courtisan, depuis longtemps ennemi du favori, avait entendu le discours de l'esclave. « On vous trompe, dit-il à son maître ; ce malheureux vous accablait d'injures ». Le roi lui répondit : « Le mensonge qu'on m'a fait est humain, et la vérité est cruelle ». Et puis, se tournant vers son favori : « Oh ! mon ami, lui dit-il, c'est toi qui me diras toujours la vérité. » — Il n'y a là guère plus qu'un schéma ; ces gens-là ne vivent pas, ce sont des entités.

Le *Sommeil du Méchant* est une de ses meilleures fables : « Je me promenais avec mon ami pendant la plus grande chaleur du jour, sous un berceau d'arbres élevés, qui formaient une voûte de verdure impénétrable aux rayons du soleil ; un ruisseau serpentait entre ces arbres, et entretenait la fraîcheur d'un gazon épais qui invitait à se reposer. Je vis le vizir Karoun couché sur ce gazon ; il dormait. Grand Dieu ! disais-je, le souvenir des malheureux qu'il a faits ne trouble donc pas le sommeil de Karoun? Mon ami m'entendait, et me dit : « Dieu accorde quelquefois le sommeil aux méchants, afin que les bons soient tranquilles. »

Dans ce genre, où la fable n'est qu'une préface à une épigramme, Saint-Lambert a parfois une grande concision, qui fait songer aux *Vers dorés* de Pythagore et aux poésies lapidaires. Ainsi *Les Mollacks* : « Des Mollacks, retirés dans les déserts de l'Arabie, avaient volé une caravane ; les marchands les conjuraient, les larmes aux yeux, de leur laisser du moins de quoi continuer le voyage ; les Mollacks furent inexorables. Le sage Lokman était alors parmi eux, et un des marchands lui dit : « Est-ce ainsi que vous instruisez ces hommes pervers ? » — « Je ne les instruis pas, dit Lokman ; que feraient-ils de la sagesse? » — « Et que faites-vous donc avec les méchants ? » — « Je cherche, dit Lokman, à découvrir comment ils le sont devenus. » — La méchanceté est, en effet, une énigme pour le sage.

Tel fut cet homme intelligent et distingué, mais qui reste, en somme, un auteur de second ordre. A. B.

Digitized by Google

Rapports de la morale et de la religion.

Leçon de M. EMMANUEL JOYAU,

Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

I. — Quand on étudie les principes fondamentaux de l'éthique, on ne rencontre pas de question plus grave que celle des rapports de la morale et de la religion. Il est impossible de détacher la morale de la métaphysique : l'école de la morale indépendante, et la revue où elle exposait ses théories n'ont eu qu'une vogue éphémère et ont bientôt abouti à un échec complet, malgré la bonne foi et le talent de Massol, de Morin, de Caubet, de H. Brisson et de Mme Coignet.

L'opinion la plus répandue est que la religion est non seulement le plus ferme soutien, mais le fondement indispensable de la morale : si l'homme est obligé de faire le bien, c'est parce que Dieu l'a voulu; notre devoir est d'exécuter ce que Dieu commande, de ne rien faire de ce qu'il défend. Cette doctrine, enseignée à la fin du XVIIIe siècle par Necker, dans son livre sur l'*Importance des Idées religieuses*, reprise dans la première moitié du XIXe par Alex. Vinet, de Lausanne, a de nos jours pour principal champion M. Brunetière; il met sa fougue ordinaire à la développer dans ses livres et dans ses conférences ; on sait quel est le poids de son autorité, si sa manière de parler et d'écrire compte de nombreux admirateurs.

Mais que d'objections de tout ordre soulève un tel système !

Tout d'abord, il n'est pas nécessaire de chercher hors de nous pour trouver le fondement de l'obligation morale : il suffit de considérer notre nature et le caractère essentiel de la raison ; il nous est impossible de concevoir un être raisonnable qui ne se reconnaisse pas immédiatement obligé d'agir conformément à la raison. Comme on l'a dit, pour donner à notre conduite une orientation sûre, nous n'avons pas besoin de découvrir dans le ciel l'étoile polaire; nous avons en nous la raison et la conscience morale.

Quant à la distinction du bien et du mal, il n'y a en elle rien d'arbitraire; si nous nous y soumettons, c'est parce que nous la comprenons; c'est en éclairant notre esprit qu'elle s'impose à

Digitized by Google

notre volonté ; nous voyons clairement et distinctement qu'elle est universelle, nécessaire et absolue; étant donné ce que nous sommes, toute autre loi serait inintelligible et inacceptable. Duns Scot au Moyen Age, Descartes à l'aurore des temps modernes ont prétendu que Dieu avait établi cette loi en vertu de son autorité souveraine et qu'il aurait pu tout aussi bien nous tracer des prescriptions différentes; mais Leibnitz a triomphalement réfuté cette théorie. Nous ne pouvons pas concevoir l'idée de la liberté d'indifférence et nous ne devons pas plus l'attribuer à Dieu qu'à l'homme. Ce ne serait point un être raisonnable et bon, un être digne du nom de Dieu, que celui qui pourrait dire, comme la femme en colère de la satire de Juvénal : « *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas* ». Si Dieu a donné des lois aux hommes, et précisément telles et telles lois, c'est qu'il a eu une raison suffisante de le faire et, puisque nous le concevons comme parfait, c'est-à-dire infiniment intelligent, il ne peut y avoir d'autre motif suffisant de sa volition que la lumière de sa raison. Ainsi loin de dire : ceci est bien parce que Dieu l'ordonne, nous devons déclarer que Dieu ordonne ceci, parce que ceci est bien. C'est s'exprimer improprement que de prétendre que la distinction du bien et du mal est supérieure à la volonté de Dieu ; il y a identité entre l'une et l'autre ; nous ne saurions ni comprendre ni accepter comme moral un commandement contraire à celui que nous découvrons en nous-même. Nous repoussons énergiquement la théorie de saint Augustin, d'après laquelle la justice de Dieu n'a de commun avec la nôtre que le nom et que Dieu est juste, même en faisant ce qui chez nous serait injuste.

II. — Et, maintenant, examinons l'autre face de la question. Est-il vrai que l'idée de Dieu soit logiquement antérieure à l'idée d'obligation morale ? Est-il possible, si on ne s'appuie pas sur les enseignements de l'éthique, de constituer une doctrine véritablement religieuse et de laquelle on puisse faire sortir une morale ?

L'idée de Dieu ne nous est pas donnée immédiatement et directement ; elle ne nous est suggérée ni par les perceptions des sens ni par le témoignage de la conscience ; nous nous y élevons par degrés, grâce au travail de la pensée. Nos réflexions, quels qu'en soient l'objet et le point de départ, aboutissent toujours, si nous les poursuivons jusqu'au bout, à la conception de Dieu. J. Simon la compare à une statue élevée au milieu d'une clairière, dans un parc, et à laquelle aboutissent toutes les avenues ; mais, selon que nous suivons l'une ou l'autre, nous apercevons telle ou telle face. el ou tel aspect de la statue. Lorsque nous considérons les divers ordres de preuves de l'existence de Dieu, elles nous acheminent

Digitized by Google

à concevoir différents attributs de cet être; les arguments physiques et métaphysiques nous donnent l'idée de son éternité, de sa grandeur, de sa puissance, de sa sagesse ; seules, les preuves morales nous conduisent à reconnaître en lui un être parfaitement bon, dont la volonté ne peut être qu'absolument bonne, et qui impose à tous les êtres libres et raisonnables la loi de faire le bien.

III. — D'un autre côté, c'est une vérité incontestable que la morale ne peut pas être détachée de la religion, qu'elle la réclame comme son complément nécessaire. Si nous avons le sentiment de notre dignité d'homme, nous ne nous bornons pas à faire le bien parce que notre conscience nous le commande, parce que notre cœur nous y porte ; nous éprouvons le besoin de comprendre ce que nous faisons, de nous expliquer clairement et distinctement d'où vient cette obligation et ce qui en résulte. Comment se fait-il que nous soyons des êtres libres et que le devoir des agents libres soit d'être bons? Alors la lumière se lève dans notre raison et l'idée apparaît d'un être à la fois tout-puissant, parfaitement sage et absolument bon, dont la volonté est que le bien soit partout et toujours.

Ceux-là donc peuvent se contenter d'une morale sans religion qui ne vont pas jusqu'au bout de leurs réflexions, qui sont capables d'admettre un fait sans chercher à s'en rendre compte ; mais pour ceux qui, comme dit Malebranche, ont du mouvement pour aller au delà, il en est tout autrement.

C'est cette vérité que Pascal a exprimée dans une formule célèbre : « Athéisme, marque de force d'esprit ; jusqu'à un certain point seulement (1). » Il est certain, en effet, que la religiosité de bien des hommes trahit une déplorable faiblesse d'esprit. Ce n'est chez beaucoup qu'affaire d'éducation, d'habitude, d'influence du milieu. Ils répètent certaines formules et certains actes, parce qu'ils l'ont toujours fait, parce que tout le monde le fait autour d'eux ; ils n'osent jamais penser, agir par eux-mêmes ; ils en sont totalement incapables. D'autres, dont la condition est plus triste encore, en s'attachant à ce qu'ils considèrent comme des pratiques religieuses, en viennent en réalité à s'affranchir de toutes les prescriptions de la morale. Alors même qu'ils font le bien et se gardent de tout mal, leur conduite n'a aucune valeur, puisqu'ils n'agissent que par la crainte de s'attirer des châtiments cruels et par l'espoir de s'assurer d'abondantes récompenses. Ils vivent dans la terreur continuelle de la mort,

(1) *Pensées*, XXIV, 102.

Digitized by Google

ils ont peur d'irriter un maître puissant ou bien, au contraire, ils se préoccupent constamment de lui faire la cour, de se concilier sa faveur, d'obtenir les biens dont il s'est réservé la dispensation. A quel point leur conduite est intéressée, puisqu'ils veulent acheter pour un prix relativement médiocre un bonheur infini, rien ne le montre mieux que le célèbre pari de Pascal. Ainsi les sentiments que la religion développe en eux sont des sentiments bas et lâches: la peur, l'esprit de flatterie et le désir immodéré des jouissances. Ils se résignent à attendre la fin de leurs épreuves, ils supportent patiemment des maux épouvantables, la mort même au sein des supplices, ils s'imposent toutes sortes de privations et de souffrances; mais c'est qu'ils croient faire ainsi le plus avantageux des placements; ils s'imaginent acquérir des mérites et être payés non pas au centuple, mais avec une largesse infinie.

Ceux-là donc sont véritablement des esprits forts et nobles qui se sont affranchis de ces terreurs et de ces cupidités, qui n'ont pas besoin d'autre chose pour faire leur devoir que de l'autorité même du devoir; ceux-là seuls méritent le nom d'honnêtes gens qui se gardent de tout mal par l'horreur que leur inspire ce qui est mauvais et laid, qui font le bien par l'amour qu'ils ressentent pour le beau et le bon : « *Oderunt peccare boni virtutis amore.* »

Mais quelque estime que nous fassions de leur vertu, ce n'est pas chez eux que se manifeste toute la grandeur de la nature humaine. Ils ont la vue courte, ils s'arrêtent avant d'être parvenus au terme de la carrière; ils ferment l'oreille aux exigences impérieuses de la raison, ou bien ils n'ont pas l'énergie nécessaire pour travailler jusqu'à ce qu'ils lui aient donné satisfaction. C'est donc la marque d'une force d'esprit plus grande encore que de ne pas s'en tenir au mépris de la religion populaire, au respect scrupuleux des décisions de la conscience, mais de chercher à comprendre le sens des jugements moraux et des sentiments moraux, à se rendre compte de notre existence et de notre nature, de s'élever ainsi à la conception du principe suprême du bien, c'est-à-dire de Dieu.

On dit souvent que le monde physique révèle Dieu à l'esprit de l'homme ; c'est plutôt le contraire qui est vrai : le monde cache Dieu et nous empêche de le voir. En effet, tel est, d'une part, l'intérêt que présente l'étude des phénomènes si curieux et si divers qui se produisent dans le monde matériel, des lois qui les régissent, des êtres organisés, végétaux et animaux, qui vivent sur la terre, que cette étude risque de nous absorber tout entiers sans nous

Digitized by Google

laisser le loisir de penser à autre chose ; et, d'autre part, si nous considérons attentivement et sans parti pris la marche que suivent les événements de la vie privée et ceux de l'histoire, nous sommes amenés à reconnaître que cette marche, loin de donner satisfaction à la conscience et à la raison, n'a aucun rapport avec les lois de la justice, qu'elle est complètement amorale et de nature à écarter l'idée d'une direction divine. Il faut, au contraire, détourner les yeux de ce spectacle, en écarter jusqu'au souvenir, considérer uniquement notre nature intellectuelle et morale : c'est elle qui manifeste l'existence de Dieu. Pour reprendre les expressions de Kant, Dieu est la *ratio essendi* de la loi morale, c'est la loi morale qui est la *ratio cognoscendi* de l'existence de Dieu. L'affirmation de Dieu est bien, à proprement parler, un postulat de la raison pratique : la rejeter ou la révoquer en doute, c'est ou bien refuser de reconnaître l'autorité de l'impératif catégorique ou renoncer à l'expliquer, accepter d'obéir aveuglément aux impulsions de l'instinct au lieu de se faire une loi d'agir toujours en homme, en personne intelligente.

IV. — Mais comprenons bien la place que tient et le rôle que joue dans notre intelligence l'idée de Dieu. Ce n'est pas une idée comme les autres ; elle n'est point adventice, elle ne nous est pas fournie par l'expérience, de telle sorte qu'elle nous ait été apportée à certain jour, alors que jusque-là nous ne la possédions pas ; elle n'est pas familière à quelques-uns, tandis qu'elle demeure étrangère aux autres : elle constitue le fond même de notre raison et de toute raison. De même que nous connaissons immédiatement et directement notre propre existence par la conscience, celle du monde extérieur par les sens, de même nous connaissons par la raison l'existence de Dieu ; c'est son objet propre et naturel, elle aboutit à cette conception, du moment qu'elle n'est arrêtée ni déviée par aucun obstacle, qu'elle suit jusqu'au bout son propre mouvement. Telle est la profonde vérité métaphysique qui a inspiré ce que l'on appelle la preuve ontologique de l'existence de Dieu : il nous est impossible de ne pas affirmer l'existence de l'être absolument parfait. Mais saint Anselme et Descartes ont obscurci et dénaturé cette vérité en essayant de la mettre sous forme d'une démonstration en règle. Il n'est pas exact que nous ayons, d'une part, l'idée de l'être absolument parfait, — nous verrons tout à l'heure que cela nous est impossible, — d'autre part l'idée d'existence, de sorte que nous en venions à conclure que celle-ci appartient nécessairement à celui-là ; il n'est pas exact non plus que l'existence soit la première des perfections, car l'existence est un fait et non pas une qualité. D'où vient donc que

Digitized by Google

ces deux idées sont inséparables ? De ce que ce que nous trouvons au fond de notre raison, c'est la croyance à l'existence de Dieu et que cette croyance est d'autant plus assurée qu'elle devient plus claire et plus distincte, qu'elle se dégage de ce qui la voilait à nos yeux. Ce n'est pas du dehors que nous la recevons, c'est par l'émancipation de notre activité personnelle que nous nous y élevons.

V. — Il est un point sur lequel nous ne saurions trop attirer l'attention : autre chose est affirmer l'existence de Dieu, autre chose connaître et définir la nature de Dieu ; c'est ce dont nous sommes totalement incapables. Nous devons être bien pénétrés de cette conviction, que notre intelligence finie et bornée ne peut concevoir la nature d'un être infini et parfait. Sans doute, la pensée de Dieu produit en nous une impression profonde et met fortement en jeu notre imagination ; elle agit à la fois sur le cours de nos idées et sur celui de nos sentiments, elle intéresse et nos jugements et nos passions. Mais n'oublions pas que nos efforts, pour réaliser l'idée de Dieu, sont impuissants et prenons garde de nous laisser égarer par de dangereuses illusions. Toute la matière de nos connaissances nous vient incontestablement de l'expérience ; nous n'avons d'autres notions que celles qui nous ont été données par les sens ou par la conscience. C'est au moyen de ce que nous savons des choses et des êtres, que notre esprit s'efforce de construire l'idée de Dieu, et, telle est son impatience d'y parvenir, qu'il accepte avec une étrange facilité les conceptions les plus grossières et les plus diverses. Considérons, en effet, les religions si nombreuses et si différentes que professent les peuples répandus à la surface de la terre, celles qui ont pris naissance puis ont été abandonnées dans la suite des temps, les superstitions auxquelles s'adonnent beaucoup de nos contemporains, nous verrons que, partout et toujours, l'idée que les hommes se font de la nature de la divinité et de son action dans le monde, est composée exclusivement d'éléments pris à l'expérience, et que la combinaison de ces éléments est déterminée par leurs préjugés, leurs manières de voir familières et surtout par leur caractère, par leurs sentiments. Les philosophes se montrent plus exigeants que les autres hommes ; ils entreprennent la critique de l'idée que les esprits vulgaires se font de Dieu ; ils en éliminent non seulement tout ce qui est propre aux choses, mais aussi ce qui en nous tient à nos passions, aux limites de notre nature, à notre impuissance. Mais, dès qu'ils ne s'arrêtent plus à cette conception toute négative, dès qu'ils tentent de se former à leur tour une idée positive de la nature de Dieu, ils n'y peuvent réussir qu'au moyen d'em-

Digitized by Google

prunts faits à notre conscience de nous-mêmes : « L'homme, dit Gœthe, ne comprendra jamais à quel point il est anthropomorphiste. »

Nous ne devons donc pas nous proposer pour but de nous rendre semblables à Dieu ; nous ne pouvons pas accepter cette définition de la vertu, ὁμοίωσις τῷ θεῷ κατὰ τὸ δυνατόν, puisque, loin de pouvoir prendre l'idée que nous avons de Dieu comme type et comme modèle, nous ne pouvons la construire que d'après l'idéal que nous concevons de la nature de l'homme.

VI. — Platon enseignait que la marche naturelle et normale de l'esprit est une ascension dialectique. Par le travail de la réflexion, nous parvenons d'abord aux idées du vrai, du beau et du bien ; mais nous ne saurions nous y tenir ; l'effort même par lequel nous nous y sommes élevés nous porte plus loin, et nous ne pouvons nous arrêter jusqu'à ce que nous soyons parvenus à les rattacher à leur principe suprême, l'idée de Dieu. Cette doctrine a été entendue en bien des sens divers ; V. Cousin en a fait l'objet de son fameux cours de 1818. Mais Cousin identifie, au sens propre du mot, Dieu avec le vrai, le beau et le bien ; il dit que Dieu est la substance de l'un et de l'autre. Nous ne nous attarderons pas à répéter les arguments par lesquels on a réfuté son système. Dieu ne peut être à la fois le vrai, le beau et le bien, puisque le vrai, le beau et le bien ne sont pas la même chose ; nous nous refusons à croire qu'il y ait un vrai absolu, un beau absolu, un bien absolu ; nous ne pouvons pas admettre non plus que le bien soit un être réel, substantiel, à plus forte raison qu'il soit Dieu, puisque le bien, c'est nous qui le faisons et qu'il n'existe que si nous le voulons.

Mais, si nous sommes capables de discerner et de découvrir le vrai, d'apprécier et de créer le beau, d'aimer et de faire le bien, c'est que nous ne demeurons pas passifs et indifférents en présence du spectacle que nous présente le monde extérieur ; le fond de notre nature, c'est une activité spontanée et féconde qui s'exerce en vertu de principes directeurs dont nous avons conscience et que nous pouvons isoler par une analyse attentive ; ces principes directeurs de la raison ne sont que diverses formes, divers aspects d'une seule et même loi primordiale. Et maintenant, si nous réfléchissons sur cette loi primordiale de l'activité intellectuelle et morale, si nous nous efforçons de comprendre le sens et la puissance de ce principe qui doit son autorité indiscutable à la clarté dont il inonde l'esprit, c'est alors qu'apparaît dans notre pensée la conception d'une volonté parfaitement droite et parfaitement bonne, qui est la cause de notre existence, de notre na-

Digitized by Google

ture et de l'univers tout entier. La connaissance exacte des caractères essentiels de notre personnalité et des conditions de son développement provoque en nous une série de méditations dont l'aboutissant nécessaire est l'idée de Dieu. Pour avoir cette idée, nous n'avons pas besoin d'autre chose que du mouvement propre et naturel de notre pensée, elle s'y élève du moment que rien n'arrête, que rien ne détourne sa marche. Le malheur est que, à chaque instant, un nombre infini d'objets attirent et dévient notre attention, que toutes sortes d'influences d'origine physiologique, mentale ou sociale, font contracter un certain pli à notre intelligence, à notre sensibilité, à notre volonté, font naître en nous des sentiments, des goûts, des passions, des préjugés, des traditions, des habitudes, qui prennent un empire de plus en plus despotique et nous empêchent d'ouvrir les yeux à la vérité. Toutes les corruptions, toutes les dépravations de l'idée de Dieu ont leur cause hors de nous; notre condition est la même au point de vue religieux qu'au point de vue moral; la force inhérente à notre nature tend à se développer, à atteindre sa propre fin; mais elle n'y peut réussir qu'à condition de lutter contre un grand nombre de forces antagonistes et d'en triompher : le progrès est un affranchissement graduel de la personnalité.

VII. — Le premier effet de cette émancipation, c'est de nous dégager des limites étroites de notre individualité. On a bien des fois montré que ces deux mots, « individualité, personnalité », trop souvent confondus l'un avec l'autre, expriment en réalité deux idées contraires ; l'homme ne mérite véritablement le nom de personne, il ne pense, il ne sent, il ne veut par soi que s'il ne vit pas uniquement pour soi. Si notre intelligence et notre volonté acceptent les lois de la raison et s'y soumettent sans rien perdre de leur liberté, c'est que nous reconnaissons l'universalité de ces lois, nous comprenons qu'elles s'appliquent à toutes les intelligences, à toutes les volontés comme à la nôtre, que nous sommes unis à toutes les personnes par une évidente communauté de nature. Ce n'est pas tout encore : ces principes qui s'imposent à l'activité raisonnable et libre des personnes, nous sommes convaincus qu'ils régissent le monde tout entier. Ce n'est pas, ici, le lieu de discuter la question de la valeur objective de nos connaissances, d'examiner le sens de la doctrine exposée dans la *Critique de la Raison pure* ; mais l'opinion que les lois de l'intelligence humaine ne sont peut-être pas les mêmes que les lois des choses n'est-elle pas un reste des antiques préjugés anthropocentriques, quoique, au premier abord, elle paraisse précisément le contraire ? Emettre un tel doute, c'est considérer l'homme

Digitized by Google

comme constituant un empire dans un autre empire, et se faire une idée singulièrement haute de la situation qu'il occupe dans le monde. Si nous nous représentons, au contraire, le peu de place qu'il tient et dans le temps et dans l'espace, ce que sont les épisodes de sa vie en comparaison des phénomènes qui s'accomplissent d'un bout à l'autre de l'univers, nous sommes amenés à comprendre qu'il est un être comme les autres et que les lois auxquelles il est soumis sont celles du monde lui-même. Il ne faut pas croire qu'il y a harmonie préétablie entre les lois de la pensée et celles de l'objet ; non, c'est une seule et même loi qui se manifeste dans l'un et l'autre ordre de faits ; la norme en vertu de laquelle notre esprit passe de la conception d'une idée à la conception d'une autre idée, lorsqu'il s'exerce librement et n'est asservi par aucune puissance extérieure, est identiquement celle selon laquelle les faits se succèdent et s'enchaînent dans la nature. Les principes de la pensée ne sont que ceux de l'existence ; les lois de l'activité intellectuelle ne sont que celles de la vie.

Ainsi la religion, comme l'indique l'étymologie du mot, nous découvre les liens étroits qui nous attachent non seulement à tous les hommes et à toutes les générations successives, mais à l'univers ; c'est elle qui nous dit le dernier mot sur notre nature. Lorsque nous réfléchissons sur le devoir, sur le principe de son autorité et sur les actions qu'il nous commande, nous y reconnaissons un caractère sacré, qui ne lui est pas communiqué par une volonté, une puissance extérieure, mais qu'il tient de sa propre nature ; nous nous rendons compte du rôle que nous jouons dans le monde, quand nous faisons le bien volontairement et en connaissance de cause; l'émotion qui s'empare alors de nous est véritablement religieuse ; c'est bien le cas de dire avec le poète : « *His ibi me rebus quædam divina voluptas percipit atque horror* ». En effet, nous ne sommes pas seulement une intelligence et une volonté, nous sommes aussi un cœur ; les besoins du cœur ne sont ni moins impérieux ni moins respectables que ceux de l'esprit ; l'exercice entièrement libre de notre intelligence et de notre volonté est pour nous la source de la joie la plus intense et la plus pure. Ne dites pas que c'est par amour pour Dieu que nous aimons les autres hommes : la personnalité humaine est aimable par elle-même, parce qu'elle a en elle-même le principe de sa propre valeur; pour l'aimer, nous n'avons pas besoin d'autre chose que de n'en être empêché par aucun sentiment antagoniste. La conception de l'ordre parfaitement raisonnable qui règne dans tout l'univers fait naître en nous l'amour le plus vif, et nous sen-

Digitized by Google

tons que cet amour, alors même qu'il ne l'emporte pas sur les autres en intensité, est d'un tout autre ordre et d'une toute autre qualité. C'est ce que Spinoza appelait *amor intellectualis Dei*, et Jacobi avait raison de dire que Spinoza, si souvent accusé d'athéisme, était en réalité ivre de Dieu.

Dans tout ce qui existe, dans tout ce qui se produit, se manifeste une puissance divine: *quis Deus, incertum est, habitat Deus.* Ce caractère divin, nous ne pouvons pas ne pas le reconnaître à la loi dont notre conscience aperçoit de plus en plus distinctement la clarté et l'autorité : *Legem hanc sentire, Deum est audire loquentem.* Dès lors, ce n'est plus seulement du respect que nous inspire la loi morale, c'est une piété profonde, et cette piété redouble nos forces. Dans quel cas, en effet, l'homme prend-il conscience de toute l'étendue de son pouvoir ? C'est lorsqu'il met tout son cœur à ce qu'il fait. Or, il n'est pas de sentiment qui apporte aux besoins de notre cœur une satisfaction plus complète, qui remplisse mieux toute la capacité de notre âme que le sentiment religieux. Mais ce sentiment, qui élève l'homme au-dessus de lui-même, ne le fait pas pour cela sortir de soi, il exalte au plus haut point les activités de notre nature ; ce n'est pas un auxiliaire étranger qui vienne nous prêter main-forte.

VIII. — Nous n'hésitons donc pas à identifier la morale avec la religion. La religion n'est solide que si elle repose sur la base de la morale ; la morale n'est complète que si elle devient religion. Ce n'est point à dire que l'une et l'autre aient toujours marché du même pas, que tout progrès de l'une ait naturellement et immédiatement amené un progrès de l'autre ; non certes : si nous considérons la diversité des conceptions religieuses, non moins manifeste et non moins profonde que celle des conceptions morales, nous nous apercevons que certains peuples et certains siècles, où ont régné des idées morales relativement pures et élevées, ont été en même temps asservis à des croyances et à des pratiques très grossières, tandis que d'autres sont parvenus à une idée très haute de la divinité, sans que le niveau de leur moralité ait cessé d'être fort bas. Il n'y a rien là qui soit pour nous étonner : la vérité n'est pas un bloc ; il ne faut pas croire que nous la connaissons ou que nous l'ignorons tout entière. Il y a, au contraire, un nombre considérable de vérités, très différentes les unes des autres ; sans doute, elles sont étroitement liées, elles présentent bien des caractères communs, mais nous n'en pouvons pas moins découvrir les unes sans les autres, l'invention de l'une n'entraîne pas nécessairement celle des autres ; car, de ce que nous avons triomphé des obstacles qui nous empêchaient de parvenir à l'une,

Digitized by Google

il ne résulte pas que nous ayons la force ou le bonheur de vaincre ceux qui nous dissimulent les autres.

On parle beaucoup et surtout on a beaucoup parlé de la religion naturelle : le fait est que, si nous comparons les religions des différents peuples, de ceux du moins qui manifestent une certaine activité intellectuelle et morale, nous n'avons pas de peine à y découvrir un fonds commun et constant. Mais il ne faut pas nous méprendre sur l'interprétation de ce fait : gardons-nous de croire qu'il y ait eu à l'origine une religion universelle, très simple et très pure, qui se serait graduellement corrompue suivant les temps et suivant les lieux, à mesure que seraient venues se greffer sur elle toutes sortes de légendes, de superstitions, de pratiques absurdes ou criminelles. Tout au contraire, nous voyons que dans la suite des âges les religions se débarrassent de plus en plus de ces surcharges et qu'elles tendent à devenir de moins en moins différentes les unes des autres, de sorte que l'unité et la simplicité des conceptions religieuses, loin d'être le point de départ de l'humanité, est au contraire le but vers lequel elle s'achemine, l'idéal auquel elle aspire. N'en est-il pas de même au point de vue de la morale ? « L'unité morale de l'espèce humaine, dit M. Janet (1), ne s'est pas manifestée au berceau de notre race ; elle est le terme où elle tend, la raison secrète de son ascension infatigable vers le mieux. »

IX. — Certains voyageurs rapportent qu'ils ont rencontré dans l'intérieur de l'Afrique, de l'Australie et de quelques îles de l'Océanie des peuplades chez lesquelles il était impossible de relever aucune trace d'idées religieuses ou de sentiments religieux. On refuse souvent d'accorder aucune valeur à leur témoignage. Ces voyageurs, dit-on, étaient tout à fait incompétents en pareille matière et ils ont mal observé. Cela est bien facile à dire. Pour nous, nous nous refusons à adopter une telle attitude. Il ne nous paraît pas impossible *a priori* que l'on trouve des hommes chez lesquels les croyances religieuses ne se manifestent par aucun symptôme. Mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que, chez ces peuples, on n'observe non plus aucun sentiment véritablement moral, aucune activité intellectuelle, aucune curiosité ; que dis-je ? leur condition matérielle est elle-même effroyablement misérable : ils ne pratiquent aucune forme d'industrie, pas même l'agriculture. Partout et toujours, dès que l'intelligence s'exerce et se développe, elle aboutit naturellement, spontanément à la constitution d'une morale et, en même temps, d'une religion. Sans doute, les directions

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1868.

Digitized by Google

qu'elle suit sont bien divergentes, de sorte qu'elle en vient à construire des doctrines non seulement multiples, mais contradictoires ; la cause de ces divergences, que nous réussissons quelquefois à découvrir, est toujours extérieure ; à mesure que la personnalité parvient à s'affranchir, que l'intelligence et la volonté s'exercent sans obéir à d'autres lois que celles de leur nature propre, les idées morales et religieuses apparaissent et prennent une autorité de plus en plus prépondérante.

Un mot encore au sujet de ces peuplades si cruellement déshéritées. On dit généralement qu'elles nous représentent la condition primitive de l'humanité, que, tandis que les autres peuples faisaient des progrès plus ou moins rapides, elles sont demeurées stationnaires, qu'elles mettent sous nos yeux des exemplaires miraculeusement conservés d'un passé partout ailleurs disparu, qu'elles fournissent par conséquent des documents d'une valeur inappréciable pour nos études comparatives. Nous ne sommes pas de cet avis. Nous ne savons rien de l'histoire de ces nations, et elle ne nous fournit rien sur quoi nous ayons le droit de nous appuyer. Cette opinion même, que la condition de ces peuples n'a jamais subi aucun changement ni au point de vue matériel, ni au point de vue intellectuel, alors que, dans toutes les autres contrées, l'homme est un être éminemment mobile et que l'humanité n'a cessé de marcher, cette opinion acceptée si facilement, sur quoi repose-t-elle ? Sur rien absolument ; tout nous porte au contraire à la rejeter. Les peuples dont nous connaissons l'histoire ont eu à souffrir, dans le cours des siècles, un nombre considérable de guerres sanglantes, de conquêtes, de tyrannies, qui ont tantôt hâté, tantôt retardé le progrès de la civilisation ; nous avons donc lieu de conclure par analogie qu'il en a été de même des peuples sur le passé desquels nous n'avons pas de documents.

Il nous est impossible de croire qu'ils aient vécu jusqu'ici sans se faire jamais la guerre entre eux, sans avoir à porter le joug d'invasions étrangères. Bien au contraire, ce que nous savons de leur grossièreté, de leur férocité, nous donne à penser que chez eux les guerres ont dû être plus épouvantables, les tyrannies plus cruelles, les révolutions plus sanglantes que dans les autres parties du globe. Il a dû se passer dans l'intérieur du Continent noir des drames plus atroces encore que ceux dont l'histoire des autres nations nous présente l'horrible tableau. La condition actuelle de ces tribus est donc le résultat d'une longue et lamentable décadence ; ce que nous observons, aujourd'hui, ce ne sont pas des échantillons heureusement sauvés de l'humanité primitive, mais les débris qui ont survécu à d'innombrables massacres, aux croi-

Digitized by Google

sements de toutes sortes de races, à des siècles de servitude; il y a eu parmi eux une véritable sélection à rebours : tous ceux qui s'élevaient au-dessus du vulgaire par leurs qualités physiques, intellectuelles ou morales, étaient impitoyablement mis à mort par des maîtres soupçonneux et cruels ; ceux-là seuls étaient épargnés, ceux-là seuls continuaient à perpétuer la nation dont on n'avait rien à craindre, soit qu'ils fussent trop faibles pour rien entreprendre, soit que leur initiative fût paralysée par la terreur. Voilà comment ces peuples malheureux ont été entraînés à un tel degré d'abrutissement que nous nous demandons s'ils méritent encore le nom d'hommes ; ce ne sont pas des primitifs, ce sont des dégénérés.

Partout où le concours des circonstances antagonistes n'empêche pas l'homme d'être véritablement homme, il est un être à la fois moral et religieux. Si chez quelques nations, telles que les Grecs et les Romains, le domaine de la morale et celui de la religion sont bien distincts, de sorte que la religion n'a aucun cacaractère moral, la morale aucun caractère religieux, cela tient à des causes extérieures que les historiens sont parvenus à démêler ; chez ces nations mêmes, tous les esprits supérieurs qui ont réussi à se dégager des influences toutes-puissantes sur les autres hommes ont proclamé l'identité foncière de la morale et de la religion.

Comprenons bien ce que cela veut dire : les devoirs religieux ne constituent pas une catégorie spéciale ; tous nos devoirs sont religieux au même titre ; toute mauvaise action est une impiété. Un grand nombre d'hommes font, en quelque sorte, deux parts dans leur vie et croient être en règle avec Dieu, quand ils se sont acquittés de certaines pratiques ; d'autres pensent, au contraire, qu'en se détachant des préceptes de la religion, ils font néanmoins tout leur devoir; c'est une erreur profonde et une méconnaissance complète du véritable caractère de la morale.

X. — On dit, quelquefois, que le fond essentiel de la religion, c'est la croyance au surnaturel. Peut-être n'y a-t-il là qu'un malentendu, une question de mots. Beaucoup d'hommes n'appellent naturel que ce qui tombe sous les sens; dès lors, les idées religieusse, tout comme les idées morales, se rapportant à des objets qui ne sont ni visibles ni tangibles, seront à leurs yeux complètement surnaturelles. Mais c'est une manière de juger étroite et tout à fait fausse. Pour d'autres, il n'y a de religion que si l'on admet une puissance mystérieuse qui intervient dans la production des événements, qui est capable d'en modifier le cours, qui peut, par conséquent, nous accabler de maux ou nous procurer les plus grands

Digitized by Google

biens, nous assister ou nous frapper. Cette définition est loin d'être universellement vraie ; un grand nombre de religions sont exclusivement naturalistes ; elles consistent dans l'adoration des grandes forces de la nature ou même, tout simplement, de certains objets ou de certains êtres. La distinction d'un ordre naturel et d'un ordre surnaturel suppose un degré d'instruction et de réflexion auquel la plupart des hommes n'ont pu s'élever : pour ceux dont l'ignorance est profonde et l'imagination vive, tout est surnaturel ; d'autres, au contraire, sont convaincus que rien ne se produit dans le monde qui ne soit rigoureusement naturel. Mais cela n'a rien à voir avec la question qui nous occupe. Nous croyons avoir montré que rien n'est plus naturel à l'homme que la religion et que, pour assurer l'empire de la morale, il n'est aucunement besoin de faire appel au surnaturel. La religion ne nous vient pas du dehors, elle sort du plus profond de notre âme ; elle ne nous est pas donnée, ce n'est pas une puissance qui s'empare de nous, c'est l'épanouissement complet et parfait de notre raison, de notre volonté et de notre cœur : l'idéal de la vie véritablement humaine, c'est la vie religieuse.

Il importe de bien fixer le sens et la portée de la théorie que nous soutenons ici. Nous ne prétendons pas qu'il soit impossible d'admettre la réalité d'un ordre surnaturel et qu'il ne puisse y avoir d'autres sources d'idées religieuses et de sentiments religieux que l'intelligence des vérités morales. Ce sont là des questions tellement graves et tellement difficiles, que nous n'avons pas la prétention de les discuter en passant et de les trancher d'un mot. Ce que nous voulons dire, c'est, d'un côté, que nous ne pouvons accepter, sous le nom de religion, une doctrine contraire à la morale, dont l'autorité est immédiate et souveraine ; d'un autre côté, que l'idée de Dieu est l'aboutissant naturel et le couronnement nécessaire de la morale. Quant à la morale, elle est complètement naturelle ; elle est ce qu'il y a de plus naturel à l'homme et elle ne nous ouvre aucun jour sur le monde surnaturel.

XI. — La religion répond donc à un besoin primordial de l'âme humaine ; l'homme pleinement homme ne peut se passer de Dieu ; nul n'a défendu cette vérité avec une conviction plus ardente et plus soutenue que Pierre Leroux. Sans doute, il en est de ce besoin comme des autres : il s'en faut qu'il se manifeste chez tous les hommes avec la même intensité et qu'il exerce sur tous un même empire ; il lutte, en effet, contre un nombre considérable de tendances opposées, auxquelles toutes sortes d'influences extérieures viennent sans cesse apporter de nouvelles forces ; mais il diffère profondément de tous les autres besoins au point de vue

Digitized by Google

de la qualité, de sorte que le premier résultat de la réflexion que nous faisons sur les commandements de notre conscience morale est de nous faire sentir que nous devons en assurer le triomphe.

Nous entendons continuellement répéter comme un axiome indiscutable cette étrange proposition : il faut une religion pour le peuple. Non, ce n'est pas seulement pour le peuple qu'il en faut une, c'est pour tous les hommes, sans exception ; les philosophes en ont besoin plus que les autres, car la religion influe surtout sur les sentiments ; c'est Dieu sensible au cœur, comme dit Pascal, et les sentiments religieux sont, chez tous, les auxiliaires les plus puissants des sentiments moraux.

Cette théorie, qu'il faut une religion pour le peuple, mérite de nous arrêter plus longtemps à cause à la fois de son importance historique et du sens qu'y attachent ceux qui la soutiennent avec le plus d'ardeur. C'était celle que professaient dans les derniers temps de la république romaine Varron, Cicéron et leurs amis ; nous la retrouvons dans les écrits des philosophes du XVIII[e] siècle ; certains beaux esprits de notre temps la développent avec complaisance. Plus dédaigneuse encore est l'attitude adoptée par M. Renan, et M. Renan a fait école. D'autres encore s'en vont disant qu'il faut une religion pour les femmes ; ne serait-ce pas faire trop d'honneur à cette dernière doctrine que de s'arrêter à la discuter ?

Il faut une religion pour le peuple ! Comment ne pas être choqué de ce qu'un tel système a d'aristocratique au mauvais sens du mot, c'est-à-dire de méprisant pour le pauvre monde ? Que veut-on dire, quand on parle de ces gens qui sont peuple, qui sont incapables de connaître et de comprendre la vérité, qui n'ont aucun droit d'y prétendre ? La vérité est-elle donc le privilège de certains esprits supérieurs, parmi lesquels on a soin de se ranger ? Osera-t-on alléguer que la vérité, si bonne et si bienfaisante pour les uns, ne peut être pour les autres que mauvaise et funeste ? « C'est bon pour nous, dit-on, intelligences puissantes et accoutumées à réfléchir, de nous rendre compte de l'autorité et de la beauté du devoir, de faire le bien par amour désintéressé du bien ; mais la multitude est incapable de ces pensées profondes, de ces efforts sublimes ; seule, la religion a prise sur elle par les espérances qu'elle fait concevoir et surtout par les craintes salutaires qu'elle inspire ; la religion seule oppose un frein assez fort à ses passions, à ses appétits ; il faut donc ne rien faire qui puisse ébranler l'autorité de la religion sur le peuple et faire tout son possible pour la renforcer. » L'histoire nous apprend quel est le sort de

Digitized by Google

pareils systèmes et quelle terrible désillusion attend ceux qui ont pu les croire efficaces. Le peuple ne tarde pas à s'apercevoir de la comédie qu'on joue devant lui et du rôle qu'on lui réserve, sans lui demander son avis ; justement irrité du mépris qu'on lui témoigne, il embrasse dans la même haine ceux qui ont entrepris de le diriger sans son aveu et la doctrine dont ces gens-là veulent faire l'instrument de leur domination ; il oppose les discours qu'on lui tient et la conduite de ceux qui prétendent le mener ; il a bientôt fait de perdre tout respect pour la religion et, comme il ne connaît pas d'autre autorité que celle-là, la ruine de la religion entraîne, du même coup, celle de la morale.

XII. — Ne nous lassons pas de le répéter, ce système est de la plus radicale et de la plus révoltante immoralité : il ne va à rien moins qu'à ériger en devoirs le mensonge et l'hypocrisie : les soi-disant esprits forts croient bien faire en enseignant aux autres des doctrines dont ils ont eux-mêmes reconnu la fausseté, dont ils raillent l'absurdité avec une verve intarissable ; ils leur imposent des pratiques dont ils se sont affranchis. Il faut lâcher le grand mot, devant lequel Nietzche a le mérite de n'avoir point reculé : il y a deux morales, celle des maîtres et celle des esclaves. Qui ne voit qu'en réalité il ne faut plus parler de morale, mais seulement d'intérêt personnel et collectif ? Nous avons la prétention de rester les maîtres et de le devenir de plus en plus ; l'essentiel pour cela est de maintenir le plus grand nombre possible d'hommes dans la servitude, et l'expérience nous apprend qu'il n'est pas d'instrument d'asservissement plus efficace que la religion, puisque les sentiments qu'elle fait naître sont les plus puissants de tous et que son autorité est considérée comme sacrée. Ce n'est point l'observation du devoir qu'il s'agit d'assurer, mais la sécurité de quelques privilégiés, le respect de leur vie, de leurs biens, de leur luxe, de leurs passions. Est-il rien de plus impudent, de moins philosophique, que les déclarations de ceux que l'on appelle les philosophes du XVIIIe siècle (1) ? Un lecteur

(1) VOLTAIRE, *Diction. philosoph., art. Religion.* Si vous avez une bourgade à gouverner, il faut qu'elle ait une religion. — *Art. Dieu.* Le grand objet, le grand intérêt n'est pas d'argumenter en métaphysique, mais de peser s'il faut, pour le bien commun, admettre un Dieu rémunérateur, vengeur. Nous avons affaire à force fripons, à une foule de petites gens brutaux, ivrognes, voleurs ; prêchez-leur, si vous voulez, qu'il n'y a point d'enfer et que l'âme est mortelle. Pour moi, je leur crierai dans les oreilles qu'ils seront damnés s'ils me volent. — *Art. Athéisme.* Il est absolument nécessaire pour les princes et pour les peuples que l'idée d'un Être suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits... Qu'un philosophe soit spinoziste, s'il le veut, mais que l'homme d'Etat soit théiste.

Digitized by Google

superficiel pourrait croire que cette doctrine n'est autre que celle qui sera développée par Kant à la fin du même siècle ; c'en est tout juste le contraire. Ils croient, en effet, que la loi morale est incapable de se suffire à elle-même ; pour en garantir l'autorité, il est besoin d'une sanction semblable à celle que les sociétés humaines ont soin d'attacher à leurs lois. Nous verrons bientôt que cette manière de concevoir le rôle de la sanction et son rapport à la loi du devoir ne va à rien moins qu'à renverser celle-ci et à enlever aux actions humaines tout caractère moral. Et quelle inintelligence à la fois des idées morales et des idées religieuses ! Ce qu'il faut avant tout, disent nos auteurs, c'est qu'il ne se commette chez les nations civilisées ni meurtres, ni vols, ni

— Vous avouez vous-même, écrit-il à d'Holbach, que la croyance d'un Dieu a retenu quelques hommes sur le bord du crime ; cet aveu me suffit. Quand cette opinion n'aurait prévenu que dix assassinats, dix calomnies, dix jugements iniques sur la terre, je tiens que la terre entière doit l'embrasser.

Le langage de Diderot est plus cynique encore : « Le gros d'une nation sera toujours ignorant, peureux et par conséquent superstitieux. L'athéisme peut être la doctrine d'une petite école, mais jamais celle d'un grand nombre de citoyens, encore moins celle d'une nation. La croyance à l'existence de Dieu, ou la vieille souche, restera donc toujours ; or, qui sait ce que cette souche, abandonnée à sa végétation, peut produire de monstrueux ? Je ne conserverais donc pas les prêtres comme des dépositaires de vérités, mais comme des obstacles à des erreurs possibles et plus monstrueuses encore ; non comme les précepteurs des gens sensés, mais comme les gardiens des fous ; et leurs églises, je les laisserais subsister comme l'asile ou les petites maisons d'une certaine espèce d'imbéciles qui pourraient devenir furieux, si on les négligeait entièrement. » — *Plan d'une Université dressé pour Catherine de Russie* : « Puisque S. M. I. pense que la croyance à l'existence de Dieu et que la crainte des peines à venir ont beaucoup d'influence sur les actions des hommes, il est à propos que l'enseignement de ses sujets se conforme à sa façon de penser. On leur démontrera donc la distinction des deux substances, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la certitude d'une vie à venir. »

Rousseau lui-même, chez lequel le sentiment religieux paraît tenir une grande place, et qui déclare une guerre acharnée aux Encyclopédistes, expose dans le *Contrat social* la théorie étrange de la religion civile : « Il importe à l'Etat que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'Etat ni ses membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale et aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui. Chacun peut avoir au surplus telles opinions qu'il lui plait, sans qu'il appartienne au souverain de les connaître... Il y a donc une profession de foi purement civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas : il peut le bannir non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer les lois, la justice et d'immoler au besoin sa vie à son devoir . »

Digitized by Google

adultères, ni calomnies ; c'est que la philanthropie y soit généralement pratiquée ; peu importe à quel motif obéiront les hommes, pourvu qu'ils observent la loi. Pour nous, nous répondrons avec le poète latin : *O curvæ in terras animæ et cœlestium inanes !* Ce qui fait la valeur morale de la conduite, ce n'est pas l'acte lui-même, mais le sentiment qui l'a inspiré ; ce n'est donc pas en abêtissant l'homme, mais au contraire en développant son intelligence et son cœur qu'on le rendra plus moral. Quant à Dieu, si les philosophes en proclament l'existence et l'intervention vigilante dans notre destinée, c'est qu'il leur faut un rémunérateur vengeur, ce sont là leurs propres expressions ; ils lui assignent donc le rôle de gendarme, de garde-chiourme. Voltaire va plus loin encore que les autres :

Si Dieu n'existait pas, (dit-il), il faudrait l'inventer.

Pour bien comprendre ce vers, qui a été expliqué de tant de façons différentes, il suffit de se rapporter au contexte, qui est parfaitement clair (1). Si les sages en venaient à reconnaître qu'il n'y a pas de Dieu, ils devraient, pour assurer le règne de la loi, enseigner aux autres hommes qu'il y en a un et abuser de leur confiance pour le leur faire croire. On comprend dès lors ce cri de révolte : « Ni Dieu, ni maître ! » Oui, le premier devoir de l'homme, c'est de ne pas accepter d'autre maître que lui-même ; le premier de ses droits, c'est la liberté. Par conséquent, si Dieu est conçu comme un maître, le souci de notre dignité personnelle nous fait un devoir de nous affranchir de sa domination. Jamais la signification de l'idée de Dieu et de l'idée de religion n'a été méconnue à ce point. Tout autres sont les conceptions auxquelles nous nous élevons naturellement, lorsque nous nous attachons à comprendre clairement et distinctement les caractères essentiels de la loi morale, à en découvrir les conséquences et le principe. Cette pensée nous répugne de garantir notre repos en répandant autour de nous la routine et la peur, de faire régner sur les hommes, au nom de l'intérêt bien entendu de la morale, le pire des esclavages.

Sans doute, la plupart des humains sont incapables de concep-

(1) Voltaire, *Epître à l'auteur du « Livre des Trois Imposteurs »*.

Ce système sublime à l'homme est nécessaire.
C'est le sacré lien de la société,
Le premier fondement de la sainte équité,
Le frein du scélérat, l'espérance du juste.
Si les cieux, dépouillés de leur empreinte auguste,
Pouvaient cesser jamais de le manifester,
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Digitized by Google

tions abstraites et de raisonnements approfondis, nous ferions en vain appel à leur intelligence ; le sentiment seul a prise sur eux ; ils ne se conduisent guère que par habitude, et, en ébranlant leurs croyances religieuses, nous risquons de briser le frein qui arrête leurs tendances égoïstes et leurs mauvaises passions. Il ne s'agit donc pas d'abolir leur religion, mais de l'élargir et de l'élever.

Il fut un temps où l'on croyait que la science, elle aussi, doit être réservée à une caste d'élite, qu'il importe de maintenir le peuple dans l'ignorance, si l'on veut trouver des hommes pour cultiver la terre et pour exercer les métiers pénibles. De nos jours encore, il ne manque pas de gens qui soutiennent cette opinion, et c'est une des causes qui contribuent à aggraver la crise terrible que traverse la société contemporaine. Mais la plupart la repoussent avec indignation. Si nous sommes convaincus que toutes les intelligences humaines ont également droit à la vérité, cela veut dire, bien entendu, à la vérité tout entière, à toutes les vérités. La loi morale nous défend formellement de leur refuser la connaissance de ce que nous croyons être le vrai et surtout de leur enseigner ce que nous croyons être le faux. C'est la forme la plus criminelle du mensonge ; ce n'est pas la violation d'une prescription particulière, c'est le renversement de la base même de la morale

XIII. — Il est certain que. pendant les siècles passés, la religion a tenu une place prépondérante dans la vie des hommes Le plus grand nombre des philosophes s'accordent à reconnaître que son influence a été éminemment bienfaisante, qu'elle a opposé une barrière puissante aux passions et aux vices, que c'est grâce à elle que la vertu a été universellement admirée et souvent pratiquée, tantôt avec héroïsme, tantôt avec délicatesse. Aujourd'hui, disent les positivistes, son règne est fini ; l'idée de Dieu a fait son temps ; il nous faut la reconduire à la frontière, en la remerciant des services incontestables qu'elle a rendus et que nous n'oublierons pas, mais lui interdire absolument de revenir, car désormais elle ne pourrait être que dangereuse et perturbatrice. D'autres sont d'un avis opposé : ils croient que, de tout temps, les idées religieuses ont été funestes à l'humanité, qu'elles constituent l'ennemi le plus redoutable de la morale, qu'elles ont égaré et perverti la conscience ; ils rappellent l'usage si commun des sacrifices humains, la violence implacable des haines religieuses, les persécutions, les guerres civiles, les crimes abominables qu'a dictés partout le fanatisme ; ils répètent les vers fameux de Lucrèce :

Digitized by Google

Tamtum religio potuit suadere malorum !...
Religio peperit scelerosa atque impia facta!

Si nous voulons assurer le triomphe de la morale, concluent-ils, nous ne devons avoir rien plus à cœur que d'affranchir les hommes du joug de la religion.

Telle n'est point notre opinion. Loin de rejeter l'influence de la religion, nous voudrions au contraire l'augmenter; mais il faut pour cela la transformer. Il y a manifestement une évolution des idées religieuses, tout comme des idées morales, et cette évolution consiste en un affranchissement graduel de l'âme humaine, qui se dégage peu à peu des erreurs et des passions qu'elle doit à l'influence des causes extérieures. Si les sentiments religieux sont susceptibles de tant de monstrueuses dépravations, c'est, nous l'avons vu, par suite de leur combinaison avec les passions les plus basses et les plus grossières. Déclarer la guerre à ces passions, ce n'est pas ébranler la religion, c'est au contraire l'épurer et par là même en accroître la force. On répète souvent que la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, *initium sapientiæ timor Domini* ; mais ce n'en est que le commencement : nous ne devons pas nous arrêter à ce point, servir Dieu avec tremblement et concevoir la religion comme un joug. La véritable religion consiste à observer la loi de Dieu avec confiance et avec joie. Mais ce qu'il faut avant tout reconnaître, c'est que le progrès des idées religieuses a pour cause le progrès des idées morales, et que ce sont les exigences de la conscience morale qui triomphent de toutes les influences qui avaient égaré la conscience religieuse.

E. Joyau.

Digitized by Google

L'intervention de Napoléon en Espagne.

Cours de M. G. DESDEVISES DU DEZERT,

Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

La France et l'Espagne de 1795 à 1808.

De 1795 à 1808, l'Espagne et la France sont restées en paix et ont été presque toujours alliées; mais leur attitude n'a pas été alors commandée par leurs intérêts, elle a été l'effet de l'ascendant, plus ou moins marqué, du gouvernement français sur le favori du roi d'Espagne.

Charles IV, deuxième fils de Charles III, était né à Naples en 1748 et devint roi d'Espagne le 14 décembre 1788. Ce fut un Louis XVI ignare, de moindre intelligence et de moindre volonté. Ses matinées se passaient aux écuries, en querelles avec les palefreniers, ses après-midi appartenaient à la chasse. Ayant montré quelque curiosité des choses de la marine, son père, au lieu de l'envoyer à Cadiz ou au Ferrol, lui fit construire une petite frégate qui fut lancée sur un des bassins d'Aranjuez. Devenu roi, il conserva la puérilité qu'on s était ingénié à lui donner. Il fit une collection de montres. Il dépensa de grosses sommes à orner un cabinet d'aisances.

Il détestait le théâtre, les journalistes, le gouvernement, les idées révolutionnaires, tout progrès et tout changement; mais il avait voué un véritable culte à Napoléon, et son rêve était de devenir empereur comme son ami.

La reine Marie-Louise de Parme, née en 1751, a laissé une réputation infâme : elle fut la digne petite-fille de Louis XV et la digne aïeule d'Isabelle II.

Le roi et la reine régnaient, Godoy gouvernait. Sa faveur remontait à 1785. Il entra au ministère en 1791, supplanta bientôt le comte d'Aranda (15 nov. 1792) ; toute sa politique consistait à garder le pouvoir ou, tout au moins, la faveur du roi et de la reine.

La paix de Bâle, signée le 22 juillet 1795 entre la France et l'Espagne, valut à Godoy une certaine popularité. Le roi le récom-

Digitized by Google

pensa par le titre magnifique de prince de la Paix. Mais, si une partie de la nation espagnole applaudissait à la reprise des relations avec la France, le parti aristocratique et ecclésiastique regardait cette paix comme déshonorante et monstrueuse, et Godoy ne tarda pas à se trouver menacé par une formidable conspiration. La Curie romaine, les cours de Naples, Parme et Lisbonne, l'Angleterre, poussaient de toutes leurs forces à la chute du favori. L'inquisiteur général et le confesseur de la reine furent gagnés. La reine reçut un mémoire, rédigé en son propre nom et au nom de la reine de Naples, et concluant au renvoi de Godoy. Elle promit de le soumettre au prochain Conseil de cabinet. Elle dit à Godoy qu'il y serait question de le créer amiral de Castille et qu'il ferait mieux de n'y pas assister. Mais Godoy, averti par l'ambassade de Naples, obtint le soir même une entrevue de la reine et reconquit tout le terrain perdu. La reine avoua tout et lui nomma elle-même tous les conjurés, dont quelques-uns furent arrêtés cette nuit même.

Cette aventure rejeta Godoy du côté de la France. Le Directoire en faisait peu de cas. La Revellière-Lepaux disait de lui : « C'est un misérable, le mot pris dans toutes les acceptions ! » Mais on sut en jouer. Le 18 août 1796, un an à peine après la signature de la paix de Bâle, l'Espagne était l'alliée de la France, et se trouvait acculée à la guerre avec l'Angleterre.

Or, les 27 mois de guerre avec la France lui avaient coûté cher. Le déficit s'était élevé en 1793 à 100 millions de réaux, — en 1794 à 387 millions, — en 1795 à 572 millions, et il avait encore été de 237 millions pour 1796. La marine comptait bien sur le papier 76 vaisseaux de ligne, 51 frégates et 184 bâtiments de moindre tonnage, exigeant 104.000 hommes d'équipage pour manœuvrer ; mais l'Espagne n'avait pas 100.000 marins. Les eût-elle possédés, elle n'eût pu les nourrir, et l'Angleterre avait 108 vaisseaux de ligne et 400 bâtiments avec une réserve de 120.000 marins. Dès le premier jour de la lutte, l'Espagne était sans argent et sans matelots, et le Directoire ne pouvait lui fournir ni un homme ni un écu.

Cependant, le 7 octobre 1796, Charles IV déclara la guerre à l'Angleterre.

Le 14 février 1797, l'amiral Jervis, à la tête de 15 vaisseaux, 4 frégates et 2 corvettes, rencontra au large du cap Saint-Vincent la flotte espagnole, aux ordres de D. José de Cordova, et forte de 25 vaisseaux et 11 frégates. Suivant leur coutume, les Espagnols marchaient sans ordre. Un groupe de huit vaisseaux, tombés sous le vent pendant la nuit, était séparé par un intervalle de 4 ou 5

Digitized by Google

lieues du gros de l'armée, qui comptait 17 vaisseaux. Jervis se jeta entre les deux divisions espagnoles et tomba avec ses 15 vaisseaux sur le gros de l'armée de Cordova. Il lui prit deux vaisseaux de 112 canons et deux de 80. Nelson avait décidé du succès de la journée, en essuyant à bord du *Captain* le feu de 4 vaisseaux espagnols.

La flotte de Cordova était dans un tel dénuement qu'il avait fallu déchirer des sacs à poudre afin de trouver de la toile pour panser les blessés.

Ce désastre enleva tout courage aux hommes d'Etat espagnols, qui, à partir de ce moment, perdirent toute espérance de vaincre jamais les Anglais. Les soldats et les marins espagnols réussirent cependant à défendre les Canaries contre Nelson lui-même.

Les préliminaires de Léoben (avril 1797), les conférences de Lille (juillet) détendirent un instant les rapports entre l'Angleterre et la France; mais, bientôt, la lutte recommença, plus âpre que jamais, et le Directoire se fit de plus en plus pressant.

Il accablait Godoy de réclamations, il exigeait des mesures de rigueur contre les émigrés, il soutenait les plaintes des négociants français, il demandait des subsides et des troupes, il pressait Godoy de prendre des mesures décisives contre l'Angleterre.

Godoy, occupé à se défendre contre les intrigues du cardinal Lorenzana et du P. Confesseur, exposé à tomber sous les griffes de l'Inquisition, ne voulait ni pousser les Anglais à bout ni renoncer à l'alliance française. Il promettait tout, tergiversait, se dérobait, n'accordait rien.

Le Directoire voulait la Louisiane et la Floride, et offrait le Portugal en échange. Le Portugal serait conquis par des soldats français et remis à Charles IV. Mais Charles IV appréciait peu le cadeau, il lui semblait scandaleux de voir un roi en détrôner un autre. Puis il craignait la propagande révolutionnaire que pourraient faire les Français.

Godoy négocia avec le Portugal, le réconcilia vaille que vaille avec le Directoire et reçut du régent de Portugal le titre de comte d'Evoramonte. Il paraît même que Cabarrus envoya à Paris 2 millions pour acheter le Directoire.

Le Directoire se fâcha, remplaça Pérignon, trop mou à son gré, par un nouvel ambassadeur, Truguet, et lui donna pour mission d'obtenir le renvoi de Godoy.

Godoy était, à ce moment, beaucoup moins solide que par le passé. Le roi avait voulu marier son cher Manuel et lui avait donné pour femme sa propre cousine germaine, Doña Maria Teresa de Vallabriga Borbon, fille de son oncle l'infant D. Luis. Marie-

Digitized by Google

Louise boudait. Godoy, craignant d'être disgracié, offrit lui-même sa démission (28 mars 1798).

Charles IV, qui n'avait aucune connaissance de toutes ces intrigues, fut stupéfait que Manuel songeât à se retirer, il fit tous ses efforts pour le retenir et lui conserva tous ses honneurs, appointements et émoluments ; il lui laissa ses entrées à la cour, et lui écrivit la lettre la plus amicale et la plus flatteuse : « Je vous « assure que je suis extrêmement satisfait des témoignages d'affec- « tion, de zèle et d'habileté, que vous m'avez donnés dans l'exer- « cice de votre ministère. Je vous en serai reconnaissant toute ma « vie, et, dans toutes les circonstances, je vous en donnerai des « preuves pour récompenser vos services signalés. » — Le crédit du prince de la Paix ne parut jamais mieux assuré qu'au moment où il quitta le pouvoir. Les courtisans ne s'y trompèrent pas. Un cortège considérable accompagna l'ancien premier ministre, du palais royal à son hôtel, et, pendant deux ans et demi, Godoy resta éloigné des affaires, toujours très bien vu du roi, boudant la reine et n'attendant qu'une occasion favorable pour rentrer au ministère.

Son successeur, D. Francisco Saavedra, valait mieux que lui, et, aidé de l'intègre et savant de Jovellanos, ils allaient peut-être donner à l'Espagne des ministres dignes des meilleurs jours de Charles III, quand ils tombèrent tous les deux malades d'une maladie étrange ; on parla de poison, on raconta qu'un laquais de Jovellanos avait été acheté pour 10 onces d'or. Les deux ministres malades donnèrent leur démission (14 et 24 août 1798).

Rien de plus tragique dans sa simplicité que la lettre où Jovellanos raconte un dîner chez Godoy à l'Escorial : « Tout ici me- « nace ruine, et la ruine nous entraînera tous. Ma confusion et « mon affliction vont croissant. Le prince de la Paix nous a invités « à dîner, nous y sommes allés mal vêtus. A sa droite la princesse, « à sa gauche la Pepita Tudo... Ce spectacle a achevé ma confu- « sion, mon âme n'a pu le supporter. Je n'ai pu ni manger, ni « parler, ni calmer mon esprit. Je me suis enfui. Toute l'après- « midi, à la maison, je suis resté inquiet et abattu, et voulant « travailler, et perdant mon temps et ma tête. » (Gomez de Arteche, *Historia de Carlos IV*, t. I. p. 156.)

Après la retraite de Saavedra, la direction des affaires fut donnée à D. Mariano Luis de Urquijo, qui semblait rivaliser d'élégance avec Godoy et ambitionner les mêmes succès. « Ce n'est « certainement pas un grand ministre, disait de lui l'ambassa- « deur français Alquier : il n'a ni talents supérieurs, ni connais-

Digitized by Google

« sances de détail, ni mesure, ni même ce qu'on appelle de l'es-
« prit; mais c'est un ministre utile, et, au milieu du peuple le plus
« ignorant, le plus insouciant et le plus inerte de l'Europe, c'est
« encore un homme rare... Je vous ai dit combien il était facile
« de le faire tomber d'une conférence dans une causerie. C'est là
« qu'il est parfaitement à l'aise et qu'il devient intéressant à
« observer. » (Lettre d'Alquier au ministre, 28 prairial an VIII. Aff. étr. Corresp. Espagne, t. 659, f° 43.)

Sa politique fut tout aussi égoïste et immorale que celle de Godoy. Au dedans, son seul objectif fut de se maintenir au pouvoir par tous les moyens, le gaspillage compris. Le déficit de l'année 1798 monta à 800 millions de réaux. Au dehors, il resta l'allié du Directoire.

Mais les violences du Directoire préparaient une nouvelle coalition.

Le 10 février 1898, Championnet entrait à Rome et proclamait, le 15 février, la République romaine. Au mois d'avril, la vieille confédération suisse devenait la République helvétique. Le 9 décembre, le Piémont était réuni à la France. Le 15 janvier 1799, Championnet entrait à Naples et y établissait la République parthénopéenne.

Charles IV voyait tous ces changements avec douleur et inquiétude. Le sort du pape, prisonnier de ses alliés, était pour lui un grand sujet de remords. La chute du roi de Naples, son frère, l'avait profondément irrité.

L'année 1799 s'annonça désastreuse. Battus sur l'Adige, à Cassano, à la Trebbia, à Novi, les Français perdaient l'Italie ; la Suisse était envahie ; une armée anglaise débarquait en Hollande; le Directoire se débattait sans force entre les partis, et l'alliance franco-espagnole semblait, chaque jour, plus compromise.

Godoy s'était rejeté dans l'opposition. Il flattait le parti dévot et faisait montre de sentiments hostiles à la France.

Urquijo, menacé d'une réaction, s'accrocha désespérément au Directoire. L'amiral français Bruix avait reçu l'ordre de porter des secours à l'armée d'Egypte. Il avait réussi à transporter la flotte de Brest dans la Méditerranée et était heureusement entré à Toulon. Il en ressortit le 26 mai 1799, ravitailla Gênes le 5 juin et, au lieu de se porter vers l'Egypte, rejoignit à Carthagène l'escadre espagnole commandée par Mazarredo. Il la détermina à le suivre jusqu'à Brest, où il entra heureusement, le 8 août, après une des plus belles campagnes qu'un marin ait jamais exécutées.

Le coup d'Etat de brumaire fut très applaudi à la cour d'Es-

Digitized by Google



pagne. Charles IV « accueillit avec le plaisir le moins équivoque « et avec la satisfaction la plus vraie la nouvelle que le gouverne- « ment de la République était confié désormais au général Bona- « parte. » (Aff. étr., t. 657, pièce 295.)

Les premiers succès de Bonaparte ne trouvèrent à la cour d'Espagne que des admirateurs. Lorsque l'ambassadeur Alquier annonça à LL. MM. le roi et la reine d'Espagne que le premier Consul avait franchi les Alpes, la reine répondit : « Je suis en- « chantée des bonnes nouvelles que vous nous avez apprises. Je « vous en fais mon compliment bien sincère, nos affaires vont « bien. » Ces mots obligeants furent prononcés avec cette poli- « tesse aisée et cette grâce parfaite, qui n'appartiennent qu'à la « reine. Le roi, de ce ton de franchise qui le rend si respectable « et si cher à tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher, voulut « bien me dire aussi : « Vous croyez bien que je suis très con- « tent. C'est bon, nous allons bien ; je vous fais de bon cœur mon « compliment. » (Aff. étr., t. 659, f° 33.)

Après Marengo, la satisfaction de Charles IV devint de l'en- thousiasme. Il commanda à M. de Musquiz, son ambassadeur à Paris, de lui envoyer un portrait du premier Consul, en grand costume officiel, pour le placer dans son appartement dans le salon des grands capitaines. (*Ibid.*, t. 659, f° 254.)

Le nouveau gouvernement français se montrait bien plus cour- tois en la forme que n'avait été le Directoire. La présence de Tal- leyrand au ministère des affaires étrangères se trahit tout de suite par un changement très notable dans le ton de la corres- pondance diplomatique. A Guillemardet, petit médecin du Niver- nais, porté au poste d'ambassadeur par les hasards de la poli- tique, succéda Alquier, ancien avocat vendéen, plus modéré, plus intelligent et incomparablement mieux élevé.

Bonaparte comprit très vite tous les avantages de l'alliance espagnole et n'épargna rien pour gagner l'amitié de Charles IV. Il lui fit offrir par l'ambassadeur des fusils de la manufacture de Versailles. Le roi se montra très content, et demanda aussi « une belle Bible ». La reine demanda à son tour « si le général Bona- « parte ne lui enverrait rien ». Elle voudrait avoir deux belles robes de gala et un déjeuner en porcelaine des formes les plus nouvelles et les plus jolies. La reine a déjà dans ses cabinets beaucoup de porcelaines de Sèvres ; les formes en sont anciennes et lui déplaisent ; Alquier se demande si on ne pourrait lui pro- curer de la manufacture du Temple quelque chose qui serait d'un goût plus moderne et plus pur. Pour les robes de la reine, les plus brillantes, les plus fraîches de couleur, celles enfin que choi-

Digitized by Google

sirait une brune piquante de vingt ans sont précisément ce qu'il faut. Point de diamants, point de pierreries ; la reine en a pour 20 millions, mais une étoffe riche et charmante à la fois, d'un dessin exquis et nouveau ; c'est ce qu'on désire. M. Desbas, qu est chargé à Paris des détails de la garde-robe de la reine, pourra recevoir les étoffes et faire faire les robes. Les fusils du roi doivent être d'un travail précieux et bien éprouvés. On y joindra aussi un nécessaire de pistolets pour le chevalier d'Urquijo. (Aff. étr., t. 658, pièce 255.)

Alquier indique, en même temps, au premier Consul le point précis sur lequel doivent porter tous ses efforts. « Il n'y a rien au « monde que la reine ne fît si on donnait au duc de Parme « quelque accroissement de possessions et le titre de roi. » (Lettre d'Alquier, 9 germinal an VIII. — Aff. étr. 658, pièce 120.) « Ce n'est pas seulement comme sœur du duc régnant que « la reine aspire à voir ses projets appuyés par la France. L'in- « fante Louise-Marie, mariée au prince héréditaire de Parme, est « de tous ses enfants celui qu'elle chérit le plus, et il n'est rien « qu'elle ne fît pour accroître et pour embellir la destinée de « cette jeune princesse. » (*Ibid.*, pièce 147. 17 germinal an VIII.)

Le 1er octobre 1800, l'Espagne signe avec la France le second traité de Saint-Ildefonse : elle donne 6 vaisseaux, rend la Louisiane et s'engage à obliger le Portugal à fermer ses ports aux Anglais ; mais, le 9 février 1801, le duc de Parme est fait roi d'Etrurie.

La première conséquence du traité est d'amener une guerre entre l'Espagne et le Portugal. Urquijo, qui ne la voulait pas, tombe, le 13 décembre 1800, et est envoyé prisonnier à Pampelune.

Il est remplacé par Cevallos, mais le véritable vainqueur est le prince de la Paix, rentré en faveur auprès de la reine dès le mois de juillet 1800. Pendant longtemps, Godoy n'avait point eu confiance dans la fortune de Bonaparte : « Au milieu des trans- « ports dont le premier Consul et l'armée française étaient l'ob- « jet, un seul homme marquant contrariait l'enthousiame géné- « ral et opposait à la satisfaction publique des doutes absurdes « et une malveillance qu'il ne dissimulait point. C'était le prince « de la Paix. Il s'était trouvé au palais au moment où le roi arri- « vait d'Aranjuez avec sa cour : « Eh ! bien, Manuel, que dis-tu « de Bonaparte et des Français ? — Il faudra voir, Sire, comment « Bonaparte finira. Ce qui vient d'arriver est un grand malheur « pour ces pauvres Italiens. Les Français vont encore leur faire « éprouver toutes sortes d'horreurs. — Tu ne connais ni Bona-

Digitized by Google

« parte ni les Français, je sais qu'ils se conduisent à merveille « à Milan. Le culte y est respecté. — Le prince de la Paix avait « appris avec beaucoup plus d'intérêt la prise de Gênes par les « alliés. Le jour où la nouvelle lui était parvenûe, il avait été d'une « gaîté parfaite et avait fait pendant son dîner les plaisanteries « les plus plates et les dégoûtantes sur le compte des Français. » (Aff. étr., t. 659, f° 133. Alquier au ministre, 14 messidor an VIII.)

Marengo lui ouvrit les yeux, il comprit qu'il n'avait qu'à gagner à suivre le vainqueur. Il fit la paix avec la reine (juillet) et poussa Urquijo à s'opposer à la guerre de Portugal. La colère de Bonaparte fit tomber le ministre, et Godoy, généralissime de l'armée espagnole, se chargea de la guerre.

Il était, d'ailleurs, résolu à ne pas la faire sérieuse. Personne ne voulait se battre. — « Pourquoi nous battre? disait le duc de « Lafoës au général Solano, nous sommes des mulets de charge. « L'Angleterre nous a lancés, la France nous aiguillonne. Sautons, « agitons nos grelots ; mais, au nom de Dieu, ne nous faisons « pas de mal, on rirait trop à nos dépens. »

Après trois mois de préparatifs, Godoy se décida à commencer les opérations. Le général Leclerc était arrivé à Ciudad-Rodrigo avec 12.000 Français.

La campagne dura dix-sept jours et se termina brusquement par le traité de Badajoz. Pinto, le négociateur portugais, signa ce qu'on lui présenta. Interdiction des ports portugais aux navires anglais, cession d'Olivenza à l'Espagne, paiement à la France d'une forte contribution de guerre. Il obtint, en échange de tous ces sacrifices, l'évacuation immédiate du territoire portugais par les troupes espagnoles. Le roi Charles, heureux au fond du cœur de n'avoir plus à se comporter en ennemi vis-à-vis de son gendre, ratifia immédiatement le traité, et Lucien Bonaparte, ambassadeur de France à Madrid, ne vit aucune raison pour refuser d'y apposer aussi sa signature.

Napoléon ne fut pas du même avis. Il demanda l'annulation du traité.

Godoy, qui le savait engagé dans une négociation très difficile avec l'Angleterre, pour la conclusion de la paix d'Amiens, se donna la satisfaction de faire, une fois au moins, acte de volonté indépendante vis-à-vis de son despotique protecteur. Il déclara le traité de Badajoz inviolable, s'opposa résolument à l'entrée de nouvelles troupes françaises en Espagne, et exigea même le départ immédiat des régiments français qui se trouvaient encore sur le territoire espagnol ou sur le territoire toscan.

Bonaparte fut transporté de fureur à la réception de ce mes-

Digitized by Google

sage : « Il semble, dit-il à l'ambassadeur d'Espagne, que LL. « MM. Catholiques sont fatiguées d'être sur le trône, et qu'elles « aspirent à partager le sort des autres Bourbons. »

Talleyrand réussit à empêcher une rupture complète, mais la lettre que lui écrivit Bonaparte porte la trace évidente de sa colère : « Faites connaître, citoyen ministre, à l'ambassadeur de la « République à Madrid qu'il doit se rendre à la cour et y déployer « le caractère nécessaire dans cette circonstance. Il fera connaître « que j'ai lu le billet du Prince de la Paix ; qu'il est si ridicule « qu'il ne mérite pas une réponse sérieuse, mais que si ce prince, « acheté par l'Angleterre, entraînait le roi et la reine dans des « mesures contraires à l'honneur et aux intérêts de la République, « la dernière heure de la monarchie espagnole aurait sonné. » (Lettre du premier Consul à Talleyrand, 21 messidor, an IX.)

Lucien Bonaparte, gagné par de riches présents de diamants, négocia avec son frère et finit par obtenir de lui la ratification du traité (29 octobre 1801).

Au mois de juillet de la même année, la marine espagnole avait encore subi un grave échec. Le 6 juillet, le contre-amiral français Linois avait soutenu devant Algésiras un très brillant combat. Avec trois vaisseaux, il avait résisté à six vaisseaux anglais dirigés par l'amiral Saumarez ; mais ses vaisseaux avaient beaucoup souffert du combat, et l'amiral Moreno se porta à son secours avec six vaisseaux détachés de Cadiz. Il arriva, le 9 juillet, à Algésiras et en repartit, le 12, avec les trois vaisseaux français.

Saumarez lança le *Superb* sur l'arrière-garde ; à la faveur de la nuit, le *Superb* se glissa entre deux navires espagnols, le *Real-Carlos* et le *San-Hermenegildo*, leur lâcha à chacun quelques coups de canon et disparut. Chacun des bâtiments espagnols prit l'autre pour ennemi ; ils se canonnèrent toute la nuit et s'incendièrent réciproquement.

L'avantage remporté par Linois à Algésiras et le dévouement des marins espagnols contribuèrent à calmer l'irritation du premier Consul. Il savait, d'ailleurs, l'Espagne ravagée par la fièvre jaune et à bout de forces.

Après cinq mois de négociations, la paix entre la France et l'Angleterre fut signée à Amiens, le 25 mars 1802. L'Espagne y était comprise et voyait rétablie enfin la liberté de ses communications avec l'Amérique. Dans l'année qui suivit le traité, le port de Cadiz reçut pour 1.600.000.000 réaux de produits américains, chiffre égal à l'exportation totale de l'Angleterre en 1790. (Humboldt, *Essai sur la Nouvelle Espagne*, t. IV, p. 150.)

La paix fut pour l'Epagne un immense bienfait ; mais Napoléon

Digitized by Google

la lui fit acheter cher et lui marqua une malveillance tout à fait impolitique. Il réclama avec instance la remise de la Louisiane, et, sans consulter l'Espagne, offrit aux Anglais la Trinité en échange de la Martinique.

Godoy lui ayant demandé son portrait, présent banal qui ne tirait nullement à conséquence, il le lui refusa, et écrivit à la reine « qu'elle ne devait pas compter sur lui, tant qu'elle conser-« verait à ses côtés un ministre aussi immoral ».

Il ordonna à l'ambassadeur Gouvion Saint-Cyr « de déclarer à « LL. MM. qu'il était très mécontent de la conduite injuste et « inconséquente du prince de la Paix. Durant les six derniers « mois, disait-il, ce ministre a fait tout ce qu'il a pu contre la « France, il n'a épargné ni les fausses démarches ni les avis « insultants. S'il continue, dites franchement à la reine que cela « finira par un coup de tonnerre. »

On sait que la paix ne dura pas longtemps. Conclue à Amiens le 25 mars 1802, elle faisait place à la guerre, le 17 mai 1803.

Dès le 30 avril, Bonaparte avait vendu la Louisiane aux Etats-Unis, pour une somme de 15 millions de dollars, et sans tenir le moindre compte de la clause qui stipulait le retour de la Louisiane à l'Espagne en cas d'abandon par la France.

Dans la lutte formidable que Bonaparte venait de rouvrir pour des raisons très spécieuses, sinon très sages, l'intérêt évident de l'Espagne était de demeurer neutre ; mais ni l'un ni l'autre des belligérants ne voulaient le lui permettre, et ils étaient de taille l'un et l'autre à lui imposer leur volonté. L'Espagne n'eût pu rester neutre que si elle eût été de force à défendre sa neutralité ; ruinée comme elle l'était, elle n'avait qu'à choisir entre la guerre à la France avec l'appui de l'Angleterre, ou la guerre à l'Angleterre avec l'appui de la France.

Godoy ne tarda pas à le comprendre. Il eut, un instant, la prétention de garder la neutralité et voulut essayer de négocier avec Bonaparte, qui lui témoigna aussitôt, avec la dernière brutalité, sa colère et son mépris.

Le 4 août 1803, il se plaignit que des milices espagnoles eussent été convoquées et des garnisons changées, sans que son ambassadeur eût été averti. Il réclama une satisfaction immédiate, et, en cas de refus, menaça de se venger par la ruine de la monarchie.

Au mois d'octobre, l'ambassadeur de France Beurnonville reçut l'ordre de remettre à Charles IV, en pleine audience solennelle, une lettre autographe de Bonaparte, dans laquelle le premier Consul de la République française avertissait le roi d'Espagne des désordres et des scandales de son palais.

Digitized by Google

Godoy eut assez de crédit sur Charles IV pour obtenir que le roi rendît la lettre à l'ambassadeur sans l'avoir ouverte, mais il comprit qu'il ne pouvait plus lutter. Le 23 octobre 1803, il s'engageait à fournir à la France un subside de 4 millions 1/2 pendant toute la durée de la guerre. Il s'avouait vaincu et se rendait à merci.

L'exécution du duc d'Enghien passa, pour ainsi dire, inaperçue à la cour d'Espagne.

« Elle a pu causer, écrivit Beurnonville, le sentiment pénible « attaché aux châtiments qui suivent les grands crimes, surtout « quand le coupable porte un nom célèbre; mais je n'ai pas ouï « dire que les personnages les plus célèbres de cette cour en « aient été remarquablement affectés. Les Anglomanes ont cla- « baudé, ils se sont récriés sur la rigueur d'un jugement militaire, « ils ont tenté de faire de la violation prétendue du territoire de « Baden un crime de nature à effacer l'affreux complot. J'ai même « distingué avec déplaisir que le ministre de Russie fit cause « commune avec cette classe impuissante d'obscurs mécontents; « mais, dans le fond, les hommes qui ont une patrie n'ont vu que « le coupable pris en armes contre la sienne et le prestige du nom « ne les a point éblouis. Le roi, dit-on, a témoigné qu'il aurait « désiré que le ci-devant prince ne se fût point compromis ainsi, « et le prince de la Paix m'a rajeuni à ce sujet le mot déjà usé « que, lorsqu'on a du mauvais sang, il faut bien s'en défaire. » (Aff. étr., t. 666, f° 181. Beurnonville au ministre, 22 germinal an XII.)

La proclamation de l'Empire fut saluée à la cour de Madrid par des applaudissements serviles. « L'Espagne se croyait intéressée « à tout ce qui aurait pour but la tranquillité durable de la « France, et, par ses sentiments d'admiration personnelle pour « le premier Consul (l'Empereur), S. M. Catholique n'aurait « rien de plus à cœur que de faire tout ce qui pourrait lui être « agréable dans la circonstance brillante où l'avaient placé son « génie et la reconnaissance nationale. » (Aff. étr., t. 666, f° 249.)

Mais plus l'Espagne marquait de soumission aux exigences de la France, plus l'Angleterre lui témoignait d'animosité.

Le 1er octobre 1804, elle donna elle-même le signal des hostilités en attaquant, en vue de Cadiz, quatre frégates espagnoles qui revenaient des Indes.

Charles IV négocia encore pour éviter « une rupture avec une « nation qui paralyserait le commerce de l'Espagne, intercepte- « rait ses relations avec le Nouveau-Monde et ajouterait à la dé- « chirante situation où elle se trouvait, après tant de malheurs,

Digitized by Google

« l'horrible fléau de la guerre. » (Aff. étr., t. 666, f° 87, 28 février 1804). Ses efforts furent vains, il dut relever le gant et déclarer la guerre à la Grande-Bretagne (11 décembre 1804).

La nation entière avait ressenti l'insulte faite à son pavillon. On espéra, un instant, dans la fortune de César. Une activité, inconnue depuis longtemps, régna dans les arsenaux. Quand Villeneuve se présenta devant Cadiz, Gravina en sortit avec six vaisseaux et une frégate, et le suivit aux Antilles.

Les deux escadres réunies luttèrent honorablement contre Calder au cap Finistère (22 juillet 1805).

Mais l'incurable antinomie des caractères et la maussade incapacité de Villeneuve menèrent les deux marines au désastre de Trafalgar (21 octobre 1805).

La marine espagnole y perdit 2.400 hommes et 10 vaisseaux, et l'opinion publique se détacha de l'alliance française.

Napoléon, de son côté, attribuait tout le mal à l'inertie de ses alliés et devenait de plus en plus intraitable. Comme Charles IV faisait quelques difficultés pour reconnaître Joseph en qualité de roi de Naples : « C'est bien, dit l'Empereur ; son successeur le re- « connaîtra. » Et, voyant tomber les vieux trônes, il ajoutait avec complaisance: « Ma dynastie sera bientôt la plus vieille de l'Europe. »

Au début de la campagne de Prusse, Godoy crut le moment venu de se venger des dédains du maître. Le 5 octobre 1806, il adressa à la nation espagnole un manifeste insensé, où il prêchait la guerre sainte contre un ennemi qu'il ne nommait pas, mais qui ne pouvait être que Napoléon.

Le 14 octobre, Napoléon écrasait l'armée prussienne à Iéna, et Godoy entreprenait de lui prouver que sa proclamation du 5 ne visait que l'Angleterre. Napoléon eut l'air de le croire, mais demanda l'envoi en Danemark d'un corps espagnol de 15.000 hommes et 2.000 chevaux, qui partit pour le Nord au mois de mars 1807, sous les ordres du comte de la Romana.

Le 8 juillet 1807, la paix de Tilsitt rendait à Napoléon toute la liberté de ses mouvements, et il commença aussitôt à s'occuper des affaires d'Espagne. Le coup de tonnerre, annoncé dès 1801, allait éclater.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

Digitized by Google

La philosophie de Renouvier.

Cours de M. G. MILHAUD,

Professeur à l'Université de Montpellier.

Premier Essai de critique générale (*suite*).

Quand on ouvre le premier *Essai de critique générale*, on est frappé de ce que le ton n'est plus du tout celui des études métaphysiques antérieures, notamment de la conclusion du premier manuel et de l'article « Philosophie » de l'Encyclopédie nouvelle. Renouvier veut rompre avec la vieille métaphysique ; il veut construire une philosophie de la connaissance en s'adressant au sens commun, et ne faisant appel qu'à des notions ou des jugements que tout homme est capable de formuler. L'impression que donne la lecture des premières pages de l'*Essai* rappelle celle que donnait le *Discours de la Méthode*, ou mieux encore celle que donnaient les premières pages du *Cours de Philosophie positive*.

Ce dernier rapprochement est d'autant plus naturel que l'attitude de Renouvier est ici, à sa manière, franchement positiviste. Les attaques contre la substance, et, à cette occasion, le langage énergique et méprisant contre les préjugés qui font garder et honorer de chimériques idoles, — quitte, pour les penseurs à cesser même de se comprendre ; — puis la préoccupation des limites de la connaissance possible, en ce qui concerne le monde : tout cela rappelle étrangement l'attitude d'Aug. Comte.— La différence est pourtant très grande entre les deux penseurs, même quand ils semblent dire la même chose. Comte reste sur le terrain de la science objective, et ne se préoccupe en aucune manière du « représentatif » et de ses lois. Nous ne trouvons pas trace chez lui du moindre essai d'analyse des conditions de la pensée et de la connaissance. Par son effort, au contraire, Renouvier reste dans la tradition philosophique et particulièrement dans la tradition kantienne, et l'on peut dire que son phénoménisme dérive en ligne droite de la Critique de la Raison pure. Peu importe qu'il croie devoir faire appel à la loi du nombre pour donner des démonstrations spéciales de l'idéalité de l'espace et du temps ; l'esprit de

Digitized by Google

ce phénoménisme tel qu'il se dégage de l'ensemble des analyses de Renouvier, c'est celui même de Kant. Le noumène de Kant, c'est exactement la substance inconnaissable et inaccessible de Renouvier, — sauf que le premier surajoute comme une sorte de dogme la croyance à son existence, et que le second juge ce dogme inutile. Mais, en dehors du noumène, Kant a expliqué la réalité et l'objectivité de la connaissance scientifique ; il a expliqué les choses et les êtres, par la permanence, la constance des lois qui relient entre elles toutes les manifestations phénoménales, et c'est là, en somme, l'idée essentielle de Renouvier.

Mais il ne faut rien exagérer, ni prendre trop à la lettre la déclaration par laquelle Renouvier se donne simplement comme le continuateur de Kant. Sans revenir sur la solution des antinomies par la loi du nombre ni sur le rejet du noumène, si l'on va au fond du problème des catégories, c'est-à-dire du problème fondamental du criticisme kantien, il y a une distance appréciable entre les deux penseurs. Je ne vise pas, par là, seulement les différences que mentionne Renouvier lui-même, et dont quelques-unes, comme la séparation des intuitions sensibles et des catégories de l'entendement, correspondent à des divergences générales et profondes. Je vise surtout la notion même de la catégorie chez l'un et chez l'autre. Pour Kant, il s'agit de conditions *a priori* que l'esprit humain, par sa nature même, impose à tous les éléments matériels de connaissance ; ce sont desl ois de l'esprit à travers lesquelles, nécessairement, il connaîtra les choses. Cette opposition de l'esprit et des choses n'a plus de sens chez Renouvier, qui ne se trouve plus en présence que des représentations ; et les catégories sont seulement les lois générales, auxquelles nous constatons qu'elles sont soumises. Ce sont des faits généraux comparables à ceux que les sciences découvriront dans les choses, ou dans les représentations vues du côté subjectif (pour parler comme Renouvier). Il peut bien être question encore de *forme*, opposée à *matière*, comme pour Kant, mais non tout à fait dans le même sens. « J'appelle forme, dit Renouvier, à propos de la loi de relation, ce qu'une relation a de général et par quoi elle embrasse un nombre indéfini de relations d'ailleurs distinctes ; le nombre, l'étendue, etc., sont des formes suivant ce langage ; et j'entends par la matière ce qui est propre à une relation donnée dans un phénomène tout à fait individuel et différent de tout autre phénomène : ce nombre concret, cet intervalle déterminé sensible, cette sensation, l'objet particulier représenté dans cette sensation, etc., sont des matières qui entrent dans les relations où elles se subordonnent à des formes communes. » Les

Digitized by Google

éléments formels sont donc les rapports généraux, et les éléments matériels sont les choses particulières auxquelles ils s'appliquent, et qui sont données par l'expérience. Celle-ci ne saurait donner le général. C'est pourquoi les catégories, quoique passant nécessairement sous les conditions de l'expérience pour se manifester, « se présentent pourtant comme supérieures à l'expérience, capables de l'envelopper, propres à la conduire et à lui imposer des règles », — mais logiquement, et comme le général enveloppe le particulier et le conditionne. Il n'y a plus, ici, pour Renouvier de problème proprement métaphysique : il ne se pose pas la question de l'origine de la connaissance et de l'innéité. Si les catégories sont antérieures à l'expérience, c'est logiquement ; comme la loi de la gravitation universelle conditionne celles de la chute des corps, et comme celles-ci conditionnent le mouvement de tel projectile.

Cela se comprend mieux encore, si l'on songe qu'il est permis de rapprocher ici Renouvier d'Aristote lui-même. Ecoutons-le d'ailleurs : « Aristote s'est, le premier, servi du mot *catégorie*. Il désigne sous ce nom les termes principaux auxquels peuvent se ramener les choses qu'on énonce. Le problème qu'il se propose en essayant d'énumérer ces termes, est bien au fond celui qu'aujourd'hui nous énonçons ainsi : *définir et classer les rapports irréductibles et fondamentaux de la représentation...* D'ailleurs, les rapports généraux, dont je parle, n'étant pas des faits d'expérience, en tant que généraux, il faut nécessairement les concevoir comme régulateurs de l'expérience (1). » Renouvier, il est vrai, adresse quelques reproches très sérieux à la table des dix catégories d'Aristote, mais on est loin de sentir que les deux philosophent aient parlé des langues différentes. On a, au contraire, l'impression que c'est bien à propos du même problème, entendu de la même manière, sans que tous deux assurément y aient ajouté la même importance, qu'ils apportent des solutions diverses.

Est-ce à dire qu'il faudrait rapprocher Renouvier des philosophes anglais, dont les tendances empiriques se concilient avec le souci de l'analyse subjective des conditions de la connaissance? Bien loin de là : il profite de toutes les occasions qui s'offrent à lui de combattre l'école anglaise. Très voisin de Hume en ce qui touche les idoles de la substance et de la cause, très voisin de Stuart Mill en ce qui concerne sa définition de la cause dans les sciences, — il s'éloigne d'eux comme de Spencer, et il le répète

(1) *Logique*, t. I, p. 194.

Digitized by Google

assez souvent, en ce qu'ils veulent expliquer par l'expérience les lois irréductibles et premières des représentations, — ou en ce qu'ils attribuent à l'expérience les données fondamentales des sciences mathématiques. Et c'est ce qui fait l'originalité de Renouvier, de s'opposer à la fois aux philosophes dogmatiques et aux empiristes, en même temps qu'à la fois il touche de très près aux uns et aux autres. Quand, par exemple, on est frappé de l'entendre parler comme Hume à propos de la cause, quelle surprise n'a-t-on pas aussitôt après de le voir poser avec le système de ses relations, de ses fonctions, de ses rapports, une sorte d'harmonie universelle telle que l'a conçue Leibniz, dit-il, et telle que l'ont préparée tous les Cartésiens? (D'ailleurs, il fait prévoir comment il corrigera cette conception de Leibniz par l'admission des actes libres dans l'ensemble des déterminations.)

Rapproché de la pensée contemporaine, quel effet produit le premier *Essai de critique générale* ? Il nous semble très actuel et très vivant. D'abord, parce qu'il est très peu métaphysique, et qu'en somme, même dans ses études sur la substance et sur les catégories, il ne cesse de se placer à un point de vue positif. Il observe, il note les données distinctes de la pensée, il décrit, mais n'explique pas. L'objet de ses analyses et de ses descriptions étant d'ailleurs uniquement la représentation, cela achève de placer Renouvier au point de vue même de la connaissance scientifique. Et c'est pourquoi les développements dont il a rempli la deuxième édition sont souvent de très riches aperçus sur les principes et les méthodes de l'analyse, de la géométrie, de la mécanique et des sciences naturelles. Tantôt Renouvier s'y montre très réaliste (je ne dis pas empiriste), comme dans les sciences du nombre et de la géométrie, rattachant nécessairement tous leurs énoncés aux conditions générales de la pensée; tantôt il a le sens des constructions utiles et commodes échafaudées par le savant, comme dans les principes de la dynamique, et dans l'étude des notions de force et d'inertie... Toujours il se montre un homme de son temps, dont les discussions (si j'en excepte son horreur de l'infini) ont gardé de nos jours, leur intérêt puissant.

Quant aux thèses philosophiques elles-mêmes, — et d'abord aux attaques contre la mystérieuse substance, — ne remuent-elles pas une foule d'idées qui sont dans le sens du progrès de la pensée philosophique ?

Quand, au nom d'une doctrine positiviste, on demande à l'âme humaine de cesser de méditer sur tel ou tel problème insoluble,

Digitized by Google

c'est souvent une exigence contre laquelle nous protestons par le seul fait que ce problème nous intéresse, théoriquement ou pratiquement. — Mais il arrive que, d'eux-mêmes, certains problèmes cessent de se poser, soit que, par une évolution naturelle de la pensée, ils en viennent à se poser autrement, soit que, consciemment ou non, nous ayons un jour le sentiment que nous nous étions fait illusion sur leur véritable intérêt. Or, ne semble-t-il pas en être ainsi de la vieille question métaphysique des choses en soi ?

Essayez donc de dire à un physicien de notre temps que les innombrables travaux sur les propriétés calorifiques, électriques, lumineuses, magnétiques de la matière, sur certains états nouveaux de cette matière, sur ses propriétés radioactives, — ainsi, d'ailleurs, que toutes les lois énoncées en chimie ou en minéralogie ; — essayez de dire que tout cela ne nous fait rien connaître de la matière elle-même ; que l'esprit humain en est resté, à l'égard de celle-ci, à l'ignorance complète, — car la matière proprement dite, la substance qui se cache sous les manifestations sensibles, est par sa nature même insaisissable et inconnaisable pour nous... Notre physicien ne sera-t-il pas quelque peu surpris de votre préoccupation ? Certes, il accordera sans peine l'impossibilité pour ses recherches de se terminer jamais, il dira que la *totalité* des propriétés de la matière doit lui échapper toujours ; mais il aura quelque peine à s'intéresser à la possibilité de l'existence d'une chose si mystérieuse et si insaisissable que rien ne s'en montre jamais dans les multiples manifestations qu'il étudie. — Est-ce le besoin d'unité ou de stabilité, de permanence, qui justifierait ce problème de la substance inconnaissable? Mais la science poursuit autrement cette unité, cette permanence, et sur le terrain des phénomènes, des lois et des causes, s'efforce avec succès de les atteindre toujours davantage... Est-ce le besoin, au contraire, de contester l'unité fondamentale des choses et des êtres, et de reléguer dans une sorte de substance inférieure tout ce qui est mouvement, force, matière, pour en dégager d'autres substances plus riches ou plus pures ?... La lecture de Renouvier est, à cet égard, des plus édifiantes. Nul plus que lui ne sent la nécessité de séparer radicalement les choses hétérogènes. Il affirme l'irréductibilité des faits chimiques aux faits mécaniques, des faits organiques aux faits physico-chimiques, des faits psychiques aux faits organiques..., et il l'affirme précisément parce qu'il ne s'embarrasse plus de la chose en soi. Du point de vue où se confondent les choses et les synthèses régulières de phénomènes, comment pourrait-on

Digitized by Google

entendre, par exemple, la réduction du biologique au physico-chimique? Si le chimiste parvient à faire naître un organisme vivant dans son creuset, cela empêchera-t-il qu'avant cette naissance il n'y avait pas d'organisme, d'adaptation, de vie, tandis qu'il s'en trouve après? — Au contraire, si l'on pose cet absolu qu'est la chose en soi, au nom de quelle nécessité voudra-t-on parler de distinctions irréductibles? pourquoi plusieurs sortes de substances?

Un problème pratique, la possibilité de survie pour l'âme humaine, a semblé étroitement lié à celui de la substance. Et pourtant, cette liaison des deux problèmes n'a-t-elle pas pesé d'un poids très lourd sur le vieux spiritualisme? Voyez les difficultés inextricables où l'entraînait la simple question de l'âme des animaux, difficultés dont témoigne, par exemple, la théorie des animaux machines de Descartes et de Malebranche. En fait, sentons-nous seulement le besoin de demander aujourd'hui, à propos d'un philosophe, s'il est spiritualiste ou matérialiste, au sens que donnaient autrefois à ces mots les problèmes métaphysiques de la substance? Ne faudrait-il pas répondre en tous cas le plus souvent, ou bien que nous n'en savons rien, si familière que nous soit sa pensée profonde, — ou bien que ni l'une ni l'autre épithète ne lui sont applicables? Il y a et il y aura toujours deux catégories d'esprit, dont les unes ne verront dans le monde que forces brutales et nécessité, et dont les autres laisseront une place à l'idée, à la pensée, à l'énergie de l'effort humain.... Mais, de moins en moins, croyons-nous, ils réduiront leurs préoccupations à la subtilité insaisissable des difficultés que posait le vieux spiritualisme substantialiste.

Si le souci de la chose en soi s'atténue dans le mouvement naturel et spontané de la pensée philosophique, il est clair que le problème des catégories, surtout au sens général où l'a posé Renouvier, doit être plus que jamais le problème fondamental de toute critique de la connaissance et de la science. S'agit-il de tenter une classification des sciences, voyez si l'une des solutions les plus récentes, celle de M. Goblot, n'implique pas au fond qu'on dresse le tableau des notions irréductibles : nombre, position, durée, adaptation (ou finalité), etc... S'agit-il d'expliquer non pas même la nécessité, mais seulement l'utilité, la commodité, de certaines constructions théoriques de la science rationnelle, les analyses psychologiques ou physiologiques ne dispenseront jamais de chercher s'il n'y a pas quelques lois générales de la pensée, créant pour l'esprit certains besoins (ordre, unité, simplicité, etc...) et expliquant son choix parmi plusieurs constructions

Digitized by Google

possibles. — Mettons en question, et c'est un des problèmes les plus passionnants pour nos contemporains, la possibilité d'une morale qui ne se réduise pas à une statistique des mœurs, ne serait-ce pas en proposer une solution que de placer l'*idéal* parmi les catégories ? S'il était vrai, — comme je le crois d'ailleurs, — que, dans toute pensée, par cela même qu'elle s'exprime et se communique, à plus forte raison dès qu'elle prétend devenir une vérité humaine, se trouve une dose d'idéal, et s'il était vrai que nous ne pouvons même pas traduire les faits et ce que nous nommons les réalités positives sans les dépasser quelque peu ; s'il était vrai que, dans les sciences exactes elles-mêmes, la vérité la plus simple ne se peut énoncer que comme un postulat dépassant l'expérience ; bref, s'il était vrai que l'esprit pense toujours sous l'aspect de l'idéal, n'oserait-on pas davantage parler de vérité à propos d'idéal moral ? — Renouvier rattache les considérations morales à la catégorie de la finalité ; mais c'est, en somme, par un détour. J'aimerais mieux franchement inscrire l'idéal comme une des lois les plus générales de la pensée.

Aussi bien, d'ailleurs, il ne s'agissait pas ici de refaire la table des catégories de Renouvier, mais de montrer qu'avec de semblables préoccupations il se plaçait au cœur même des problèmes les plus actuels.

D'un mot encore, par son premier *Essai de critique générale*, Renouvier a bien suivi le mouvement qui entraîne la pensée philosophique, s'il est vrai que celle-ci tende à devenir, de plus en plus, *humaine*.

G. MILHAUD.

Digitized by Google

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE NANCY

AGRÉGATION ET LICENCE

Dissertation française.

Examiner, d'après le *Père Goriot*, jusqu'à quel point Balzac peut être considéré comme un *réaliste.*

Version latine.

Cicéron, *De finibus bonorum et malorum*, l. I, chap. IV, depuis: « Ego quoniam forensibus operis... », jusqu'à : «... persecuti sumus. »

Dissertation française.

A. — Dégager les principaux traits de la philosophie sociale de Balzac.

B. — Discuter ce jugement d'un critique contemporain : « Il faut bien convenir que, au point de vue du théâtre, *Phèdre* n'en commence pas moins à sortir des conditions de l'œuvre dramatique, et, en la dépassant, à violer la définition de la tragédie... N'est-il pas vrai que, avec le romanesque, c'est le descriptif et le lyrique aussi qui s'insinuent traitreusement dans le drame ? »

C. — Pascal est-il lyrique, est-il poète ; de quelle manière et dans quelle mesure ?

Philosophie.

Faut-il distinguer la raison théorique de la raison pratique ?

Dissertation latine.

Qualis sit doloris ac voluptatis natura ad Aristotelem ac Ciceronem respicientes inquiretis.

Digitized by Google

Thème latin.

Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, 3e partie.

Les *Empires*, chap. v, depuis : Il (Alexandre) trouva les Macédoniens non seulement aguerris... », jusqu'à : « ...et ce qui a élevé celui d'Alexandre. »

Thème grec.

La Bruyère, *Des Ouvrages de l'Esprit*, chap. I, page 62 (édition Servois, Rebelliau), depuis : « Les synonymes sont... », jusqu'à : «... qui en soient capables. »

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 19 16 MARS 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Le roman français au XVIIe siècle.

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

La pastorale en Italie, en Espagne et en Angleterre. — Plan pour l'étude de « l'Astrée » ; description bibliographique et histoire de sa publication.

Les auteurs de pastorales se sont inspirés de l'antiquité, de la tradition du Moyen Age et des œuvres de la littérature étrangère contemporaine, apportées d'Italie, d'Espagne et d'Angleterre. On connaît assez les emprunts faits à l'antiquité grecque ou latine, pour qu'il soit encore nécessaire d'y insister ; il suffit, en effet, pour montrer l'importance de ces emprunts, de citer les deux célèbres traductions d'Amyot : *Daphnis et Chloé*, d'après Longus, et *Théagène et Chariclée*, d'après Héliodore. — A propos de la pastorale au Moyen Age, il convient surtout de remarquer que la tradition s'en était perpétuée grâce à une catégorie particulière de chansons, les *pastourelles* ou les *bergerettes*. Dans ces chansons, qui étaient extrêmement populaires, il s'agit presque toujours de la rencontre du poète avec une bergère et des succès divers qu'obtient sa requête d'amour. « Ces petites pièces, nous dit Gaston Paris, consistent habituellement en un récit et un dialogue ; elles sont composées en strophes de petits vers, généralement d'un rythme très vif et très coupé... » Le genre des pastourelles est ancien ; mais la plupart de celles que nous pos-

Digitized by Google

sédons sont très habilement composées ; quelques-unes, d'origine picarde, présentent des tableaux vifs et colorés des plaisirs et des jeux des villageois. D'autres nous montrent un chevalier s'efforçant d'enlever l'amour d'un berger à une bergère, etc.

C'est aux pastourelles qu'emprunte son thème, par exemple, la fameuse pièce d'Adam de la Halle, le *Jeu de Robin et de Marion* ; car Robin est le nom du berger et Marion le nom de la bergère dans mainte chanson de ce temps-là. Remarquons aussi que cette pièce renferme un mélange de chants et de déclamation, qui l'a fait, avec raison, regarder comme le premier essai d'*opéra comique* en France. Aussi ne serons-nous pas surpris de rencontrer, dans l'*Astrée*, des pièces de vers ou des chants ; ce n'est que le résultat d'une tradition bien française.

*
* *

Avant nous, ou en même temps, les Italiens, les Espagnols et les Anglais connurent et aimèrent la pastorale. Voyons quels furent les écrivains les meilleurs et les œuvres les plus célèbres de ce genre, dans la littérature étrangère.

1° *En Italie*. — Le premier nom qu'on trouve en Italie est celui de Jean-Baptista Spagnoli, dit le Mantuan, qui fut général des carmes et admirateur de Savonarole. Ses *Idylles* et ses *Eglogues* eurent un énorme succès : dès 1513, elles étaient traduites et éditées en France, — très peu de temps après en Angleterre, — et pendant tout le XVIe siècle, il en parut des traductions et des rééditions. — L'*Arcadie*, de Sannazar, qui parut de 1489 à 1502, exerça une notable influence sur les poètes de la cour de François Ier et de Henri II. — Mais les deux ouvrages qui méritent le plus de retenir l'attention, dans un préambule à l'étude de l'*Astrée*, sont à coup sûr l'*Aminta*, du Tasse, et le *Pastor fido*, de Guarini. — La première est de 1573 : c'est un véritable hymne en l'honneur de l'amour, surtout de l'amour sensuel, voluptueux, violent. L'ouvrage comprend douze morceaux de prose, suivis d'autant d'églogues en vers, le tout formant un *roman pastoral* ; — et l'on constate, une fois de plus, combien est alors fréquent l'usage de mêler la prose et les vers. — La seconde, de 1585, est un *drame pastoral* en cinq actes, consacré à la peinture de la passion avec toutes ses ineonséquences. Sans doute, Honoré d'Urfé connaîtra le Tasse et Guarini.

2° *En Espagne*. — Il connaîtra mieux encore la *Diane*, de l'Espagnol Georges de Montemayor : c'est le récit d'une belle

Digitized by Google

histoire d'amour, qui se serait passée entre bergers et bergères du pays de Léon, sur les bords de la rivière Esla. En l'absence de son amant Syrène, et sur les instances de son père, Diane a épousé Délio. Syrène revient, et les deux amants souffrent cruellement d'être séparés ainsi par la destinée. Mais il y a là une prêtresse de la déesse Diane, la sage Félicie, qui est quelque peu magicienne et dirige les événements ; vers la fin de la troisième partie, elle préside à la réconciliation générale, après la mort opportune du malencontreux mari. Telle est la trame principale de l'histoire, dans laquelle sont enchevêtrés une foule de récits ou d'épisodes secondaires. On y rencontre même des récits fabuleux.

La *Diane* de Montemayor est le premir roman pastoral régulier, et l'on peut le regarder comme le prototype de l'*Astrée*, et d'un poème de d'Urfé intitulé la *Sirène*. Elle eut une fortune incroyable, comme la *Suite* que donna l'écrivain Gil Polo. L'un et l'autre ouvrage furent, de bonne heure, traduits en français ; et Cervantès, dans son *Don Quichotte*, leur décerne un éloge qui n'est certes pas à dédaigner. — De Cervantès nous pouvons citer *Galatée*, qui fut publiée à Paris, en 1611, dans le texte espagnol, avec une charmante préface de « Galatée aux Dames Françoyses » ; et, en outre, certains épisodes de *Don Quichotte*, qui ont une allure toute pastorale. — En 1624, Lope de Vega donna une *Arcadie*, qui parut en France dans le texte espagnol, comme la *Galatée* de Cervantès : c'est qu'alors la langue espagnole se parlait couramment à la cour des rois de France.

3° *En Angleterre.* — Au XVIe siècle, il exista entre notre pays et l'Angleterre un commerce littéraire assez considérable, qui n'a pas encore été bien étudié. Cependant nous sommes en mesure d'affirmer que plus d'un écrivain anglais s'inspira de l'œuvre de nos prosateurs ou de nos poètes. Ainsi Spenser s'inspire fréquemment de Marot et de Du Bellay, qu'il traduit, et dont il adapte plusieurs ouvrages ; ainsi Skakspeare utilise les *Essais* de Montaigne, de bonne heure traduits en anglais. Si donc les écrivains d'outre-Manche ont exercé quelque influence sur les nôtres, nous savons d'autre part ce qu'ils doivent à notre littérature.

Aux environs de 1580, sous le règne de la reine Elisabeth, deux grands faits dominent l'histoire, ou mieux la vie littéraire en Angleterre : 1° l'engouement général pour le genre pastoral et bucolique, la prédilection pour les *bergeries* : tout devient aux poètes sujet de bergerie, et l'on écrit des bergeries à propos des morts, des guerres, des amours ; 2° en 1578-79 paraît un ouvrage qui jouit d'un succès extraordinaire : *Euphuès* ou l'*Anatomie de*

Digitized by Google

l'Esprit, par John Lyly. Le style de cet ouvrage est raffiné, plein de comparaisons, d'allitérations, d'antithèses : c'est un genre qu'il est bon de rapprocher, à la même époque, du *gongorisme* espagnol, du *marinisme* italien et de la *préciosité* française ; on l'a nommé l'*euphuisme*.

Spenser, suivant son goût et la mode, publie en 1579 le *Calendrier des Bergers*; remarquons, en passant, que le titre de cet ouvrage est emprunté à la France, où l'on fabriquait de nombreux almanachs destinés à distraire les vrais bergers, durant leurs longs séjours dans la montagne. Le calendrier eut du succès, ainsi que la *Reine des Fées*, du même auteur, qui est de 1590. Cette année vit aussi la publication d'une *Arcadie*, que sir Philip Sidney composa pour distraire sa sœur Marie, comtesse de Pembroke. Résumer cet ouvrage semble impossible. « Dans les vingt-cinq premières pages, nous apprend Taine, vous trouverez un naufrage, une histoire de pirates, un prince à demi noyé recueilli par des bergers, un voyage en Arcadie, des déguisements, la retraite d'un roi qui s'est confiné dans une solitude avec sa femme et ses enfants, la délivrance d'un jeune seigneur prisonnier, une guerre contre les Ilotes, une paix conclue, et bien d'autres choses. Continuez, et vous verrez des princesses enfermées par une méchante fée qui les fouette et les menace de mort, si elles refusent d'épouser son fils ; une belle reine condamnée à périr par le feu, si des chevaliers qu'on désigne ne viennent pas la délivrer ; un prince perfide torturé en punition de ses méfaits, puis jeté du haut d'une pyramide ; des combats, des surprises, des enlèvements, bref, tout l'attirail des romans les plus romanesques. »

Le *Comme il vous plaira*, de Shakspeare, offre un double intérêt : on y voit d'abord figurer un curieux personnage, Rosalinde, femme métamorphosée en homme, qui se retrouvera dans l'*Astrée*. — De plus, cet ouvrage révèle un sentiment profond de la nature, qui est considérée, ainsi que par les romantiques, comme une tendre mère et une grande consolatrice. Qu'on en juge par ce couplet de la *Chanson d'Amiens :*

Quelqu'un veut-il, sous l'arbre vert,
Se coucher avec moi,
Et accorder sa chanson joyeuse
A la mélodie de ces doux oiseaux ?
Qu'il vienne ici, qu'il vienne ici, qu'il vienne ici.
Ici il ne trouvera
D'autre ennemi
Que l'hiver et le gros temps...

Aux faits qui précèdent, si l'on ajoute qu'en 1588 Abraham

Digitized by Google

Fraunce publia un *Traité de Rhétorique arcadienne*, on comprendra aisément quelle importance la pastorale avait prise dans ce pays-là.

*
* *

Ainsi le XVIe siècle et le commencement du XVIIe sont le règne de la pastorale et de la bucolique; la Renaissance a *découvert* la Nature, qui est devenue le refuge de l'homme, la grande et l'unique consolatrice. Au Moyen Age, il n'y avait rien eu de semblable: on avait étudié l'homme, seulement l'homme. — Tout cela s'explique, lorsqu'on songe que la pastorale et la bucolique ne peuvent pas fleurir au milieu du trouble et de l'agitation publique, mais seulement dans la paix et la prospérité. C'est en 1808, nul ne l'ignore, que Beethoven composa sa *Symphonie pastorale*, dans la seule période de paix profonde que le grand musicien ait connue, au moment de son violent amour pour Thérèse de Brunswick, sous le charme bienfaisant de cette passion qui fit alors produire à son génie ses fruits les plus magnifiques. Il écrit, à cette date: « Suis-je assez content, lorsqu'une fois je puis errer dans les buissons, dans les forêts, parmi les arbres, les herbes, les rochers! Aucun homme ne saurait aimer la campagne autant que moi. Si seulement les forêts, les arbres, les rochers, rendaient l'écho que l'homme désire! »

La tranquillité publique et privée, favorable au recueillement, à la paix de l'âme, au bonheur de vivre, est donc une condition nécessaire aux productions artistiques du genre de la pastorale. Voilà pourquoi la France paraît, à certains égards, avoir retardé sur l'Italie, l'Angleterre et l'Espagne. Mais, au lendemain des guerres de religion et de partis, naquit un enthousiasme soudain pour la nature; et la peinture bucolique du Poussin ou de Claude de Lorraine, dont les bergers furent contemporains de l'*Astrée*, montre que cet enthousiasme ne fut point confiné à la seule littérature. — Dès maintenant, nous pouvons conclure que le roman pastoral devait, par la force des choses, supplanter le roman de chevalerie, auquel il s'était vite mêlé, et dont il allait se dégager plus vite encore. Et nous sommes tout naturellement conduits à aborder l'étude de l'*Astrée*, qui comprendra :

I. L'histoire de la publication de l'*Astrée* et la description bibliographique des éditions originales de chaque livre et des principales éditions de l'ouvrage;

II. La biographie de d'Urfé;

III. Un résumé de l'*Astrée*;

Digitized by Google

IV. Un jugement sur la valeur littéraire de l'*Astrée*, et une explication de sa vogue et de son long succès ;

V. La recherche des sources ;

VI. Enfin un commentaire sur l'influence de l'*Astrée*, et sur la fortune de ce roman en France et à l'étranger.

Mais, d'abord, il importe de se demander s'il est possible, aujourd'hui, de reconstituer le cadre dans lequel se déroulent les péripéties du roman, si ce cadre a quelque chose de réel et si les descriptions qu'Honoré d'Urfé nous présente ne sont pas toutes imaginaires, — s'il existe, en un mot, une géographie de l'*Astrée*. Eh ! bien, cette géographie existe, et il est aisé de s'en rendre compte par un voyage dans la région de Montbrison, qui est le principal théâtre des événements. Les scènes pastorales de l'*Astrée* se passent, en effet, sur les bords du Lignon, petit affluent de la Loire, qui coule dans l'arrondissement actuel de Montbrison. Il est formé de deux Lignons secondaires, dont l'un vient de Chalmazel et l'autre de Cervières, et qui se rencontrent près de Boen ; il se dirige de Boen vers Feurs. — D'autre part, on peut reconnaître facilement, à l'aide d'une carte régionale, plusieurs des lieux dont il est question dans le roman ou qui concernent la vie de l'auteur : la Bâtie d'Urfé, par exemple, le pont de la Bouteresse, et trois sommets appelés le Montverdun, le Marcilly, le Mont d'Uzore. — On voit, par là, que d'Urfé a tenu à observer une certaine vérité dans la description des lieux ; on verra, plus tard, qu'il a su presque toujours observer la vérité psychologique, et qu'il n'y a d'imaginaire dans son livre que les aventures de ses héros.

*
* *

L'édition originale de l'*Astrée* est restée pendant longtemps ignorée, et personne, sauf Brunck, n'en avait soupçonné l'existence. Les soupçons de ce philologue naquirent à l'occasion d'un passage des mémoires de Bassompierre (voir le *Manuel du Libraire*, t. V, à l'article d'Urfé), où il est dit : « Pendant la goutte du Roy, il commanda à M. le Grand de veiller une nuyct près de lui, Grammont une autre et moy une autre, et de nous remplacer ainsy de trois en trois nuycts, durant lesquelles ou nous luy lisions le livre de l'*Astrée*, ou nous l'entretenions lorsqu'il ne pouvait dormir empesché par son mal » (Ed. Chanterac, I, 214). Les mémoires étant de janvier 1609, Brunck supposa fort justement qu'il existait, avant cette date, une édition de l'*Astrée* qu'il fallait tâcher de découvrir.

Digitized by Google

La découverte de l'unique exemplaire que l'on connaisse actuellement fut faite à Augsbourg, en 1869, par l'Allemand Edwin Tross. Une note sur cet « exemplaire unique » parut sous la signature de A. Benoist dans la *Revue Forézienne* (III, 1870, p. 269), et, de plus, la description en est faite dans le catalogue de la bibliothèque du possesseur, M. James de Rothschild (t. II, p. 197). C'est un ouvrage très curieux, qui porte les indications suivantes : « Les douze livres d'*Astrée* où par plusieurs histoires et sous personnes de bergers et d'autres sont déduits les divers effets de l'honneste amitié. A Paris, chez Toussaincts du Bray au Pallais, en la galerie des Prisonniers. MDCVII (1607). — Avec privilège du Roy. » Et, à la fin, cette mention : « A Paris, de l'Imprimerie de Charles Chappelain, rue des Amandiers, à l'Image Nostre Dame. »

Le livre est un in-8° comprenant 8 feuillets non chiffrés, dont le dernier est blanc, et 508 feuillets chiffrés. — On y remarque encore cette devise : *Cultu fertilior;* et, enfin, le privilège, daté du 18 août 1607, a été accordé pour dix ans à l'auteur, qui le transporte à son éditeur Toussaint du Bray. Nous aurons l'occasion plus tard, à propos du texte, de reparler de l'édition originale.

Pour la IIe partie de l'*Astrée*, nous savons l'existence de deux exemplaires publiés en 1610 également chez Toussaint du Bray, qui n'offrent rien de particulièrement intéressant. L'un est à la bibliothèque de Marseille, l'autre à celle de Leipzig.

En ce qui concerne la IIIe partie, on ignora longtemps la date exacte de son apparition. Sans doute, on avait le passage des *Mémoires* du duc de la Force, où sa belle-fille le prie, dans une lettre datée du 19 décembre 1617, « de lui apporter la IIIe partie de l'*Astrée*, imprimée depuis peu, comme on le luy a assuré ». Mais, faute de texte formel, la question était demeurée en suspens. Depuis, on a découvert un privilège daté du 7 mai 1619, et l'indication que l'impression avait été terminée le 3 juin 1619, et le dépôt à la Bibliothèque royale fait le 5 juin, deux jours après. Ainsi es doutes ont cessé 'érudition a conquis une nouvelle certitude.

R. A.

Digitized by Google

Les discours judiciaires de Cicéron.

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

A. — Les raisons personnelles de ses préférences.

J'ai recherché, dans ma dernière leçon, quelle était la nature des causes plaidées le plus volontiers par Cicéron. Ma conclusion se trouvait être la suivante : ce qui domine, dans la collection des discours judiciaires de Cicéron, ce sont les plaidoyers relatifs à des affaires criminelles; notre orateur semble avoir une affection particulière pour ce que nous appellerions, aujourd'hui, les causes d'assises.

Mais il faut préciser davantage. Ces causes d'assises, en effet, étaient très nombreuses dans l'ancienne Rome. Vous vous souvenez que, au commencement de ce cours, je vous ai incidemment parlé des espèces principales qu'elles comprenaient. Or, il se trouve que Cicéron s'attache à certaines de ces espèces et néglige les autres; de même, il préfère certains clients et refuse de plaider pour d'autres. Le moment est venu de rechercher les raisons plus ou moins cachées de ces préférences, de faire ressortir les motifs principaux qui décident son choix.

Ces motifs, on peut les diviser en deux catégories: il en est de personnels, il en est de politiques. Nous allons étudier, aujourd'hui, les premiers.

*
* *

Ce qui détermine, le plus souvent, Cicéron à parler pour un client, c'est un sentiment d'amitié.

La chose est naturelle ; elle nous est d'ailleurs prouvée par les textes mêmes de ses discours, aussi bien que par ses autres ouvrages et par sa correspondance. Considérons, par exemple, le *pro Roscio comœdo* et le *pro Quinctio,* que je mets ensemble parce qu'ils se rapportent tous les deux à des questions d'intérêts et qu'ils sont prononcés en faveur de deux beaux-frères.

Roscius était un grand acteur. Au lieu d'être méprisé, comme les autres « histrions » de l'ancienne Rome, il jouissait au con-

Digitized by Google

traire de la faveur de tout le monde aristocratique. Ce qui la lui valait, paraît-il, c'était la sagesse parfaite de ses mœurs et la bonne tenue de sa vie privée. Cicéron en témoigne, Valère Maxime aussi. Selon eux, ce n'était pas seulement le talent qui avait gagné à Roscius l'estime publique, mais encore et surtout l'amitié dont l'honoraient les premiers membres de la cité, la familiarité dans laquelle il vivait avec eux. Il était digne d'entrer au Sénat par sa vertu morale, « propter abstinentiam », et l'on pouvait dire, ajoute Cicéron, que cet homme intègre, le seul qui méritât comme artiste de monter sur un grand théâtre, méritait par sa moralité de ne monter sur aucun. Roscius avait donc, dans ce monde peu estimé des histrions, une situation à part, que lui valait sa conduite.

Cicéron avait toujours eu avec Roscius des relations affectueuses. Il l'avait connu dans sa jeunesse, dans la maison des aristocrates chez lesquels il fréquentait; il avait souvent causé avec lui, et il lui avait même laissé deviner son talent oratoire précoce. Or le talent oratoire, dans l'antiquité, touchait par certains côtés au talent de l'acteur. L'avocat antique se tenait debout, sur une estrade, visible à tous des pieds à la tête ; il était astreint à une certaine tenue; il devait prendre des attitudes, et, pour cela, il s'instruisait auprès d'un comédien durant ses années de préparation. Cicéron fut naturellement amené, le moment venu, à demander des conseils de maintien à Roscius qu'il connaissait. Avant de monter à la tribune, ce fut de lui qu'il apprit la façon la meilleure de s'y tenir, l'art de faire les gestes, de porter la tête, en un mot l'« actio », si vivement recommandée par les rhéteurs aux jeunes gens qui se destinaient au barreau.

Ces relations nouvelles eurent pour résultat de resserrer les liens qui unissaient déjà le jeune Cicéron et Roscius. Dès que Cicéron se mêle d'écrire, il fait partout allusion à son amitié pour ce grand acteur. Son nom, ainsi que celui de son confrère Æsopus, revient souvent sous sa plume, et, chaque fois, avec des marques nouvelles d'admiration et d'affection. Cela va même si loin que Quintus finit par se moquer de ce goût extraordinaire de son frère pour Roscius. Dans le *de Divinatione*, il le plaisante à ce sujet et lui reproche sur un ton ironique et badin d'en raffoler, d'en faire ses délices (« Roscius, deliciæ tuæ... »).

Or, le jour vint où Roscius eut un procès. Il s'était entendu avec un propriétaire pour dresser au métier d'acteur un jeune esclave qui lui paraissait avoir du talent. Les deux associés, d'après le contrat, devaient se partager les bénéfices, l'un pour avoir fourni

Digitized by Google

l'esclave, l'autre pour l'avoir instruit et formé. Malheureusement, un contretemps se produisit : l'esclave mourut. Comme on devait s'y attendre, Roscius et le propriétaire se disputèrent ; les discussions devinrent vives ; finalement, un procès s'engagea. Les tribunaux allaient être appelés à trancher par une sentence une question sur laquelle les deux associés n'avaient pu s'accorder à l'amiable.

Qu'arriva-t-il ? Roscius demanda à Cicéron le secours de sa parole. Cicéron accepta de le défendre, et il plaida, comme il le dit dans son discours, par pure amitié.

Il en fut de même pour Quinctius, le beau-frère de Roscius, chez qui il avait eu plusieurs fois l'occasion de le rencontrer. Nous avons, ici encore, le plaidoyer de Cicéron pour garant. L'orateur y déclare que, vu sa jeunesse, vu les circonstances très délicates du procès, vu le peu de temps dont il disposait pour instruire la cause, vu aussi le talent redoutable d'Hortensius, son adversaire, il avait été sur le point de refuser de plaider. Mais force avait été pour lui d'affronter toutes les difficultés : que répondre, en effet, aux supplications de son ami Roscius intercédant auprès de lui pour son beau-frère ?

Voyez encore le *pro Cæcina*, qui roule sur une contestation de propriété. Cicéron, ici encore, parle pour un ami. On a beaucoup discuté sur l'identité du personnage : les uns veulent qu'il s'agisse de Cæcina le père ; les autres prétendent qu'il s'agit du fils. Pour notre étude particulière, cette discussion importe peu. Cicéron, en effet, avait des relations avec le fils comme avec le père. Il nous en fournit lui-même la preuve dans une lettre écrite vers la fin de sa vie : il y déclare que Cæcina, qui lui a fait concevoir de grandes espérances par son talent et par sa vertu, est son ami le plus cher ; il ajoute que son amitié pour lui remonte loin, car il aimait aussi beaucoup son père. L'affirmation est nette. Il est vrai que la lettre d'où elle est tirée est une lettre de recommandation, et il pourrait se faire que Cicéron y exagérât sa pensée et y forçât son sentiment ; mais il n'en est rien. Le fait même, en effet, d'écrire à cette date, en faveur de Cæcina, une lettre de recommandation, prouve de sa part beaucoup d'affection pour ce personnage : on était après Pharsale, et Cæcina était un partisan de Pompée. N'est-ce pas une marque d'amitié à son égard que d'intercéder en sa faveur, quand Pompée est vaincu et que César est le maître ? — Quand Cicéron avait plaidé pour lui devant les tribunaux, c'était donc bien par amitié.

C'est pour un motif semblable qu'il prononça le *pro Fundanio*. Une lettre à Quintus nous montre, en effet, que Cicéron était très

Digitized by Google

lié avec son client. Fundanius, pendant une absence de Cicéron, avait eu un procès : visiblement, les torts étaient de son côté. Cicéron, qui écrit sur ce sujet à son frère, déclare que l'adversaire de Fundanius a le droit pour lui, et il fait ressortir précisément qu'il le déclare malgré les sentiments d'amitié qu'il professe pour celui qui a tort. Par suite, quand il plaida pour lui, on est autorisé à croire que ce fut par une complaisance affectueuse.

Passons au *pro Ligario*. Ligarius était un chaud partisan de Pompée. Après Pharsale, tandis que la plupart des Pompéiens étaient rentrés chez eux, attendant sans espoir l'issue des événements, il n'avait pas voulu, pour sa part, accepter les faits accomplis : au lieu de se résigner, il avait suivi les débris de l'armée de Pompée en Afrique, et il avait été de ceux qui, avec Sextus, avaient commencé la campagne qui devait se terminer par la défaite de Thapsus. C'était donc un ennemi irréconciliable de César.

Celui-ci, à son retour, clément pour les Pompéiens qui avaient cédé après Pharsale, ne voulut montrer aucune indulgence pour ceux qui étaient passés en Afrique. Les frères de Ligarius eurent beau intercéder : César refusa avec obstination de laisser rentrer son ennemi. Bientôt, d'ailleurs, il se trouva quelque flatteur qui, pour se faire bien venir du maître, osa accuser Ligarius d'un complot contre le vainqueur de Pompée. La plainte appelait un procès : le procès eut lieu.

Il était, comme on pense, aussi compromettant pour l'avocat que pour l'accusé, surtout si l'avocat était un ancien Pompéien. A qui Ligarius allait-il s'adresser pour sa défense ? Il pensa à Cicéron. Celui-ci, malgré les risques, accepta de plaider pour lui, quelque fausse que fût sa propre situation vis-à-vis de César. Dans une lettre à Ligarius, il lui déclarait qu'il avait trop d'affection pour ses frères et pour lui-même, pour négliger aucune occasion de le servir.

Enfin, pour en finir avec ces raisons d'amitié, signalons le *pro Dejotaro*. Dejotarus était un roitelet de Galatie. Il avait obtenu ce titre après l'expédition de Pompée contre Mithridate : les services qu'il avait rendus à Pompée pendant la campagne le lui avaient valu. Par reconnaissance, il était resté fidèle à son bienfaiteur, et il lui avait même envoyé quelques secours pour lutter contre César. Malheureusement, Pompée avait été vaincu à Pharsale ; César, par rancune, avait enlevé à Dejotarus une partie de ses Etats ; et, pour comble d'infortune, le pauvre roi se voyait accuser, tout comme Ligarius, dont nous parlions tout à l'heure, de complot contre le dictateur.

Digitized by Google

Sa première pensée fut de prendre Cicéron pour défenseur. Quand celui-ci, en effet, était allé en Cilicie comme proconsul, il s'était pris d'amitié pour Dejotarus, et voici pourquoi. On sait que Cicéron aurait voulu, dans sa province, se couvrir de gloire militaire et revenir à Rome avec le titre d' « imperator » et le droit au triomphe. Il avait imaginé, à cet effet, une incursion de populations voisines de la Cilicie et il avait prétendu qu'il fallait repousser par la force ces populations dangereuses ; de fait, il avait brûlé quelques cabanes, pris d'assaut une petite bourgade et rédigé, pour l'envoyer au Sénat, un beau rapport sur ces magnifiques victoires. Or, pendant cette soi-disant campagne, Dejotarus lui avait envoyé quelques auxiliaires. Cicéron lui devait donc de la reconnaissance pour ce service.

Il lui en devait encore pour une autre raison. Le climat de la Cilicie était malsain et fiévreux. Cicéron, qui était parti de Rome avec son fils et son neveu, ne tarda pas à s'apercevoir que ces deux enfants ne pouvaient guère rester dans sa province. Dejotarus lui offrit de les prendre chez lui pendant la mauvaise saison.

C'était pour cette amabilité et d'autres du même genre, c'est-à-dire, en somme, par un sentiment de reconnaissance affectueuse, que Cicéron avait en main la cause de Déjotarus, quelque dangereuse qu'elle fût pour lui.

*
* *

Dans tous les plaidoyers que nous venons de passer en revue, l'amitié est seule en cause. Il en est d'autres où un sentiment un peu moins noble entre en ligne, par exemple, dans le *pro Archia*.

C'est bien pour une raison d'affection que Cicéron plaide en faveur d'Archias, mais c'est aussi pour autre chose. Archias était un Grec d'Antioche, très versé dans la connaissance des poètes, et poète lui-même. A Rome, où il était venu de bonne heure, il était entré dans la société des Lucullus. Il connaissait les Métellus, les Catulus, les Caton ; il était très lié avec Marius, et il avait aussi pour ami un propre oncle de Cicéron, appelé Aculéo. C'est chez Aculéo que Cicéron l'avait quelquefois rencontré : il avait causé avec lui et, probablement, il lui avait demandé quelques conseils sur la composition des vers grecs, à laquelle il se livrait volontiers. Or, un beau jour, un envieux accusa Archias, qui bénéficiait depuis longtemps des prérogatives de la « civitas » romaine, d'avoir usurpé son titre de

Digitized by Google

citoyen. Accusé, Archias se souvint qu'il connaissait Cicéron et lui demanda de vouloir bien le défendre.

Cicéron aimait Archias, mais sans excès. Il avait eu avec lui des relations mondaines, et rien de plus. Cependant, il se décida à plaider, parce que son client était poète : il avait chanté en vers, en l'honneur de Marius, la guerre des Cimbres et des Teutons ; il se proposait de chanter en vers grecs les victoires de Lucullus en Asie. Bien plus, il avait insinué qu'il y avait eu, à Rome, un événement mémorable qui méritait de devenir le sujet d'une épopée : c'était le consulat même de Cicéron ! Cette épopée, il promettait de la faire. Cicéron pouvait-il, dans ces circonstances, refuser son concours à un poète si complaisant ? Un sentiment de vanité cette fois, plutôt que d'amitié pure, l'avait poussé à prendre en main la cause d'Archias. Il est vrai que, un peu plus tard, il le regretta : Archias, après avoir eu gain de cause grâce au talent de Cicéron, ne composa pas l'épopée promise. Le consul s'en plaignait avec amertume à son ami Atticus ; sa vanité avait lieu de n'être point satisfaite.

Remarquez aussi le sentiment qui le pousse à prononcer le *pro Flacco*. Sans doute, Flaccus était un ami de Cicéron, mais un ami comme l'orateur en avait beaucoup. Il y avait entre eux des rapports très ordinaires, sans indifférence, mais sans chaleur. En réalité, c'est pour une autre raison qu'une raison d'amitié que Cicéron plaide pour lui. On la devinera aisément si l'on considère que Flaccus était préteur en 63, l'année même du consulat fameux de Cicéron. Le consul, depuis quelque temps déjà, voyait venir la conjuration ; on sentait à Rome, d'une façon imprécise, que quelque chose se tramait dans l'ombre contre l'ordre établi. Malheureusement, on manquait d'indices, on était sans preuves. Ce fut alors que l'idée vint à quelqu'un, à Flaccus ou à Cicéron, peu importe, de faire surprendre, comme on sait, des lettres écrites par les conjurés aux Allobroges. Dans ces lettres, les Allobroges étaient sollicités de se révolter contre Rome, au moment même où la conjuration de Catilina éclaterait dans la ville même. Or, ce fut Flaccus, le préteur, qui fut chargé de s'emparer avec une escorte des porteurs de ces lettres dangereuses, et c'est grâce à ce même Flaccus, par suite, que Cicéron put accuser les conjurés et aussi les faire mettre à mort. Mais on sait que cette vigilance et cette sévérité furent les causes de bien des malheurs pour Cicéron. On l'accusa d'avoir fait périr des citoyens sans jugement, et, après bien des démêlés avec Clodius, il fut exilé. Au retour, son dessein fut de démontrer au grand jour que, en somme, la conduite qu'il avait tenue sous son consulat était légale, qu'il

Digitized by Google

avait eu raison de faire ce qu'il avait fait. Quelle plus belle occasion pour affirmer ses droits que le procès de Flaccus ! Plaider pour celui-ci, n'était-ce pas d'abord, sans doute, témoigner de la reconnaissance à un zélé collaborateur de jadis, mais aussi et surtout avouer, en prenant en main sa défense, que cet ancien préteur avait bien agi en 63 et conservait son estime; bref, n'était-ce pas affirmer, pour qui saurait lire entre les lignes, que la conduite du consul aussi était louable, puisque celle du préteur l'était? Cette fois, c'était une considération d'intérêt qui venait s'ajouter au sentiment d'amitié.

Exminez encore le *pro Plancio*. Durant l'exil de Cicéron, Plancius, qui était questeur en Macédoine, avait recueilli dans sa maison le banni qu'on chassait de partout pour ne pas se compromettre. Cicéron avait conservé le souvenir de ce service. Le jour vint où son ancien hôte eut besoin à son tour de l'appui de sa parole. Cicéron, par gratitude, le lui prêta. Etait-ce toutefois par pure reconnaissance ? Non, probablement. L'orateur comptait bien, en parlant de Plancius, parler aussi des misères de son exil, de ses pérégrinations de ville en ville, bref entretenir le public de sa personne, parler de lui-même, satisfaire sa vanité. Cette considération ne fut pas sans poids pour le décider à plaider : un sentiment de vanité venait ici encore corrompre un peu le sentiment de la reconnaissance.

Enfin, il y a trois plaidoyers que prononce Cicéron pour une raison de vengeance, par rancune personnelle : ce sont le *pro Cœlio*, le *pro Cestio*, le *pro Milone*.

Cælius était un jeune élégant de Rome, un viveur, qui avait eu des relations avec Clodia, la sœur même de Clodius. Celle-ci, abandonnée un beau jour par son amant, s'avisa, pour se venger de lui, de l'accuser d'avoir voulu l'empoisonner. Un procès s'engagea, et ce fut Cicéron qui parla pour Cælius. Pourquoi ? Sans aucun doute, par haine du frère de Clodia, de qui lui venaient tous ses malheurs. Un plaidoyer pour Cælius ne serait, se disait-il, qu'un moyen de se glorifier lui-même et de se livrer à une charge à fond contre son ennemi et contre sa sœur.

Un sentiment de même nature le fit plaider pour Cestius. Ce personnage, qui détestait Clodius, était tribun l'année même de l'exil de Cicéron. Il avait tout fait, après le départ de l'orateur, pour amener son retour. Il avait toutefois échoué. Or, plus tard, il eut un procès à soutenir. Il se trouvait que, précisément à cette époque, une brouille était survenue entre lui et Cicéron. Aussi va-t-il trouver Hortensius, pour lui proposer de le défendre. A cette nouvelle, Cicéron est mécontent ; il se hâte de se réconcilier avec

Digitized by Google

Cestius et lui demande comme un service la permission de plaider pour lui, à côté d'Hortensius. C'est qu'il avait là une occasion de parler de Cestius par amitié, de lui-même par vanité, mais surtout de Clodius par vengeance.

Il en est de même du *pro Milone*. On connaît les origines du procès : au milieu d'une des bagarres fréquentes qui ensanglantaient le forum à cette époque, Clodius, à la tête de ses esclaves armés, avait été tué par Milon, le chef de bande du parti sénatorial. Malgré sa qualité, Milon dut répondre du meurtre. Cicéron se chargea de sa défense, non pas seulement par amitié, mais aussi par rancune : le plaidoyer pour Milon devait être, entre ses mains, une occasion de s'acharner une fois de plus sur Clodius.

*
* *

Telles sont les raisons personnelles qui poussent le plus souvent Cicéron à plaider ; nous examinerons, la prochaine fois, les raisons politiques.

G. C.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire
et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Le premier groupe des Provinciales.

Les trois premières *Provinciales* forment un groupe à part : toutes les trois, elles ont trait à l'affaire Arnauld, elles sont dirigées contre la Sorbonne. La première prouve que l'affaire n'est pas sérieuse, et que la Sorbonne s'est rendue méprisable ; la deuxième confond les Dominicains, ces lâches qui votent en Sorbonne contre leur conscience ; la troisième montre que la censure est inique, monstrueuse, absurde, nulle de toute nullité. Avec cette troisième *Provinciale* finit le plaidoyer en faveur d'Arnauld. Après avoir défendu son ami par tous les moyens dont pouvait disposer le laïque et l'homme du monde, l'auteur anonyme va le venger en immolant ses ennemis.

Mais, si les trois premières *Provinciales* sont des machines de guerre destinées à battre les murs de la citadelle, elles sont aussi des œuvres d'art. Ceux que n'intéressent ni Arnauld, ni la Sorbonne de 1656, ni les Dominicains du Grand Couvent de la rue Saint-Jacques, ni le pouvoir prochain ni la grâce suffisante, ceux-là font leurs délices de la lecture des *Petites Lettres*. Il faut donc, avant de continuer notre étude, contempler à loisir ces admirables pamphlets, et connaître l'impression qu'ils produisirent sur ceux qui eurent le privilège de les goûter dans leur fraîcheur et leur nouveauté.

Ce que pensèrent les contemporains, l'auteur de la *troisième lettre* prétend le savoir, et il se donne le plaisir de l'apprendre à ses lecteurs. La *troisième lettre*, en effet, est précédée de la *Réponse du Provincial aux deux premières lettres de son ami*, datée du 2 février 1656 : « Monsieur, vos deux lettres n'ont pas été pour moi seul. Tout le monde les voit, tout le monde les entend, tout le monde les lit. Elles ne sont pas seulement estimées par les

Digitized by Google

théologiens; elles sont encore agréables aux gens du monde, et intelligibles aux femmes mêmes.

« Voici ce que m'en écrit un de Messieurs de l'Académie, des plus illustres entre ces hommes tous illustres, qui n'avait encore que la première : « Je voudrais que la Sorbonne, qui doit tant à la mémoire de feu M. le Cardinal, voulût reconnaître la juridiction de son Académie française. L'auteur de la Lettre serait content; car, en qualité d'académicien, je condamnerais d'autorité, je bannirais, je proscrirais ; peu s'en faut que je ne die j'exterminerais de tout mon pouvoir ce pouvoir prochain, qui fait tant de bruit pour rien, et sans savoir autrement ce qu'il demande. Le mal est que notre pouvoir académique est un pouvoir fort éloigné et borné. J'en suis marri ; et je le suis encore beaucoup de ce que tout mon petit pouvoir ne saurait m'acquitter envers vous, etc... »

« Et voici ce qu'une personne, que je ne vous marquerai en aucune sorte, en écrit à une dame qui lui avait fait tenir la première de vos lettres :

« Je vous suis plus obligée que vous ne pouvez vous l'imaginer de la lettre que vous m'avez envoyée : elle est tout à fait ingénieuse et tout à fait bien écrite. Elle narre sans narrer ; elle éclaircit les affaires du monde les plus embrouillées ; elle raille finement ; elle instruit même ceux qui ne savent pas bien les choses ; elle redouble le plaisir de ceux qui les entendent. Elle est encore une excellente apologie, et, si l'on veut, une délicate et innocente censure. Et il y a enfin tant d'art, tant d'esprit et tant de jugement en cette lettre, que je voudrais bien savoir qui l'a faite, etc. »

« Vous voudriez bien savoir aussi qui est la personne qui en écrit de la sorte ; mais contentez-vous de l'honorer sans la connaître, et, quand vous la connaîtrez, vous l'honorerez bien davantage.

« Continuez donc vos lettres sur ma parole, et que la censure vienne quand il lui plaira ; nous sommes fort bien disposés à la recevoir. Ces mots de pouvoir prochain et de grâce suffisante, dont on nous menace, ne nous feront plus de peur. Nous avons trop appris des Jésuites, des Jacobins et de M. Le Moine en combien de façons on les tourne et quelle est la solidité de ces mots nouveaux pour nous mettre en peine. Cependant, je serai toujours, etc... »

Voilà ce qui peut s'appeler un éloge, et un éloge en trois points ; nous connaissons par là l'impression de trois catégories de personnes : le provincial d'abord, l'académicien, enfin la dame du monde ; et si l'auteur des deux premières *Provinciales* a, comme

Digitized by Google

le croit Sainte-Beuve, composé cette réponse de toute pièce, il aime à se donner de l'encensoir à travers le visage ! Le grand public s'est donc emparé de ces deux lettres, comme il le faisait, cette année même, de celles de la marquise de Sévigné ; tout le monde les voit : estimées des théologiens, agréables aux gens du monde, elles sont intelligibles aux femmes mêmes. Ce dernier terme n'est nullement injurieux aux femmes, qu'on n'accuse point de ne pas appartenir au sexe intelligent. Il n'a rien de commun avec le mot terrible prononcé, un jour, en pleine Académie par Le Verrier devant l'illustre Brongniart : « C'est si simple qu'un botaniste le comprendrait ! » Les femmes ne sont pas comparées au botaniste. L'auteur veut dire simplement que ces questions subtiles et absconses ont été si clairement élucidées que les gens les moins au courant de ces discussions épineuses peuvent suivre le raisonnement du pamphlétaire.

L'auteur de la *troisième lettre* aurait pu s'en tenir à ces quelques lignes. Combien il a été plus rusé en laissant la parole à d'autres personnes, en faisant parler un académicien des plus illustres, et une grande dame écrivant à une de ses amies ! On s'est demandé si ces deux billets sont apocryphes ou s'il faut les considérer comme authentiques, et, s'ils sont authentiques, de qui ils émanent. On aurait pu croire que le premier était de Balzac, ou de Voiture : mais ils sont morts l'un en 1648, l'autre en 1651 ; peut-être est-il de Godeau, le nain de Julie, ou de Chapelain, qui a beaucoup écrit en prose : malheureusement, nous n'avons aucune de ses lettres de 1656. Il serait assez piquant qu'il fût de Cotin ou de Ménage, de Trissotin ou de Vadius. Quant à la grande dame, Racine, dans une de ses lettres contre MM. de Port-Royal, insinue que ce pourrait être Mlle de Scudéry ou Mme de Sablé. En ce qui me concerne, je croirais très volontiers à l'authenticité des deux billets. Et voici pourquoi. Les deux billets réunis ne parlent que de la *première lettre*. S'ils ont été fabriqués, je ne vois pas pourquoi l'auteur n'aurait rien dit de la deuxième, qui est encore plus malicieuse et plus parfaite. En second lieu, vous avez vu que le premier billet ne contient pas un seul mot d'éloge à l'adresse du pamphlétaire, pas l'ombre d'une critique littéraire : en bon académicien, pénétré de son importance, l'ami du Provincial n'a vu dans la première lettre que ce qui vise l'Académie ; il parle de Richelieu, il commente l'invitation faite par l'auteur à l'Académie de bannir ce mot barbare de « pouvoir prochain », et toute la suite de la lettre n'est qu'un jeu de mots sur les divers sens de ce terme. Enfin le billet de la grande dame est d'une touche bien délicate, bien féminine,

Digitized by Google

qui surprendrait chez un homme, chez un célibataire, fût-il l'auteur du *Discours sur les Passions de l'Amour*. Puis cette finesse spirituelle, cette tendance à la prolixité dans la brièveté même, à l'antithèse, à l'hyperbole, tout cela est bien d'une femme. On aimerait à croire que cette femme est Mme de Sévigné, et la chose n'est pas invraisemblable : la marquise avait alors trente ans ; veuve depuis quatre ans bientôt, elle était apparentée à Renaud de Sévigné, l'un des bienfaiteurs et des amis les plus ardents de Port-Royal. On a peu de ses lettres datant de 1656 ; pourtant l'une d'elles, du 12 septembre, adressée à un ami qui lui avait fait parvenir aux Rochers un paquet de nouveautés, contient la phrase suivante: « J'ai lu avec beaucoup de plaisir la onzième lettre des Jansénistes : il me semble qu'elle est fort belle. Mandez-moi si ce n'est pas votre sentiment. » Plus tard, je vous apporterai, à l'appui de cette opinion, de nouvelles preuves tirées du caractère même de l'auteur des *Lettres Provinciales*. Pour l'instant, nous restons en présence d'œuvres anonymes.

Si ces billets sont authentiques, leur lecture et leur commentaire simplifient singulièrement notre tâche de critique. On y parle, comme fera la postérité, des perfections de ces deux lettres, et nous pouvons associer la troisième à cet éloge si mérité. Si nous les considérons en homme du métier, distinguant le fond et la forme, l'invention et la disposition, la composition générale et particulière, nous ne pouvons qu'être transportés d'admiration. L'auteur, suivant sa propre expression, dit tout ce qu'il veut en la manière qu'il veut et à la place où il veut. Ainsi la dame a raison : les lettres sont tout à fait ingénieuses, et nous donnons au mot toute sa force étymologique. Elles sont aussi tout à fait bien écrites, sauf deux ou trois négligences sans doute volontaires, et d'ailleurs imperceptibles.

On comprend donc l'enthousiasme des gens de 1656, qui, au reste, n'étaient pas encore blasés, comme ils devaient l'être plus tard, alors que chaque année leur apportait un chef-d'œuvre nouveau. En 1656, on était bien obligé de se contenter de peu. Consultons la chronologie en remarquant que les *Provinciales* étant de janvier 1656, toutes les autres œuvres leur sont postérieures. Le *Dépit amoureux* a été joué à Lyon ; mais il est inconnu de toute la France et de Paris en particulier, où il ne sera imprimé qu'en 1663. On fait grand bruit, à ce moment, autour d'une œuvre qui, annoncée depuis vingt ans, va bientôt voir le jour : la *Pucelle* de Chapelain. Au théâtre, nous avons des tragédies en cinq actes et en vers, le *Timocrate* de Thomas Corneille, la *Mort de Cyrus*, de Quinault. Puis c'est le *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, la

Digitized by Google

Clélie de Mlle de Scudéry. Voilà le bilan de cette année 1656, qui ressemble fort à celles qui l'ont précédée. Depuis 1637, date de l'apparition du *Discours sur la Méthode*, il n'y a pas eu un seul chef-d'œuvre en prose. Que trouvons-nous, en effet, dans cet espace de vingt années ? *Ibrahim* ou l'*Illustre Bassa* de Mlle de Scudéry (1641), l'*Histoire de France* de Mézeray (1643-1651), les *Remarques* de Vaugelas *sur la langue française* (1647), le *Roman comique* de Scarron (1651), *Artamène ou le grand Cyrus*, de Mlle de Scudéry (1653). Ajoutez à cela quelques ouvrages de jésuites en style extravagant comme la *Dévotion aisée* du P. Lemoine, et les livres compacts de Messieurs de Port-Royal, aussi correctement écrits que sagement pensés, mais sans élégance, car leur rigorisme y voyait une vanité condamnable. C'est peu, c'est même trop peu ; et l'on n'a même pas la consolation de se dire qu'au moins les orateurs et les poètes pourront nous dédommager.

Après l'échec de *Pertharite, roi des Lombards* (1652), Corneille s'éloigne de la scène, et laisse entendre qu'il l'abandonne peut-être pour toujours ; il cède la place aux faiseurs de tragédies fades et doucereuses, son frère Thomas et Quinault. Molière est un très jeune chef de troupe, qui fait son tour de France et ne reviendra à Paris avec ses *Précieuses* qu'en 1659. Bossuet, confiné dans son canonicat de Metz, commence, depuis deux ans à peine, à étendre au dehors sa réputation de prédicateur. Il n'y a guère qu'un homme qui puisse être mis en parallèle, comme écrivain, avec l'auteur des *Provinciales*, et cela parce que les circonstances l'ont placé dans une situation analogue, l'ont jeté au milieu de luttes ardentes, moitié politiques, moitié religieuses. Accablé comme Arnauld par Mazarin, « le favori victorieux », il a dû se défendre et se venger, en recourant à la seule arme dont il pût disposer, l'arme redoutable du pamphlet : c'est Paul de Gondi, cardinal de Retz, archevêque de Paris depuis 1654. A cette date, il est en Italie, et, depuis le 2 janvier 1656, il envoie de Rome des lettres, des monitions, des mandements, qui sont non seulement des actes de sa vie politique, mais encore des monuments de la langue française. Leur succès, il est vrai, est moindre que celui des *Provinciales*, parce qu'il s'adresse à un public plus restreint : la majorité des Français, alors, ne s'occupe pas de politique. Puis la police est vigilante : elle empêche le public de connaître ce qui déplaît à Mazarin. C'est même, pour le dire en passant, une des causes de l'impunité relative dont a pu jouir l'auteur des *Provinciales* : on ne peut pas être partout, et les mouches de police durent, plus d'une fois, relâcher leur surveillance.

Digitized by Google

Il ne faut donc pas s'étonner que les *Provinciales* aient soulevé l'enthousiasme public : elles doivent leur succès à cette incomparable beauté qui fut si bien goûtée des vrais connaisseurs, les gens du monde et les dames.

Les *Provinciales* sont au *Discours de la Méthode* ce qu'*Andromaque* est au *Cid*.

Aussi quelle eût été la déception du public, si cette *troisième lettre* avait dû être la dernière ! Il l'avait pu croire un moment : elle était plus courte que les autres, elle n'annonçait pas la quatrième, elle était signée enfin, quoique d'une façon assez mystérieuse. C'est donc avec une grande joie que seize jours plus tard, le 25 février 1656, les Parisiens virent paraître la *Quatrième lettre écrite à un provincial par un de ses amis*. Elle forme la transition entre le premier et le deuxième groupe de *Provinciales*. Si les *Provinciales* avaient dû être exclusivement un plaidoyer pour Arnauld, l'auteur se serait arrêté brusquement avec cette troisième lettre. Dans la quatrième, il ne sera plus question ni de la Sorbonne, ni d'Arnauld, ni même de la censure dont il a été victime : tout cela semble de l'histoire ancienne. Voyez les premières lignes de la lettre : « Il n'est rien tel que les Jésuites.. », et les dernières : « Le Père me parut surpris, et plus encore du passage d'Aristote que de celui de saint Augustin. Mais, comme il pensait à ce qu'il devait dire, on vint l'avertir que Mme la Maréchale de... et Mme la Marquise de... le demandaient. Et, ainsi, nous quittant à la hâte : J'en parlerai, dit-il, à nos Pères. Ils y trouveront bien quelque réponse : nous en avons ici de bien subtils. Nous l'entendîmes bien, et, quand je fus seul avec mon ami, je lui témoignai d'être étonné du renversement que cette doctrine apportait dans la morale. A quoi il me répondit qu'il était bien étonné de mon étonnement. Ne savez-vous donc pas encore que leurs excès sont beaucoup plus grands dans la morale que dans la doctrine ? Il m'en donna d'étranges exemples, et remit le reste à une autre fois. J'espère que ce que j'en apprendrai sera le sujet de notre premier entretien. Je suis, etc... » L'auteur démasque brusquement ses batteries ; jusque-là, il avait dissimulé ses véritables sentiments. Il n'avait pas prononcé le nom de Jésuite dans la première lettre, il était à peine question d'eux dans les deux autres. Cette fois, ce sont eux qui sont en cause.

Trois personnages sont en scène : l'auteur, son ami Janséniste, son inséparable, qui l'avait déjà accompagné chez les Dominicains, et un bon Père, qui joue le rôle principal, et qui, pour n'être pas encore odieux, est bien ridicule. Une discussion s'en-

Digitized by Google

gage, discussion théologique, cela va sans dire, sur la question de la grâce : il ne s'agit plus du pouvoir prochain, ni de la grâce suffisante, mais de la grâce actuelle, celle qui fait agir. On discute textes en main, on invoque l'autorité des Jésuites modernes, car les Pères de l'Eglise sont inconnus ou dédaignés du bon Père, celle de Dominicains comme le Père Lemoine, celle d'Aristote et celle de saint Augustin. C'est donc une œuvre à part : il suffit de la lire rapidement pour voir qu'elle est beaucoup plus travaillée que les autres, qu'elle a exigé des recherches nombreuses, des confrontations de textes, qui, jusque-là, n'avaient pas été nécessaires. Aux pamphlets théologiques vont succéder les pamphlets moraux.

Et Arnauld, que devient-il au milieu de tout cela ? Il semble abandonné à son malheureux sort. Il a été justifié, innocenté, aux yeux du public ; on lui laisse le soin de répondre aux gens de sa robe, aux théologiens que dédaigne le pamphlétaire, et il n'y manque pas : il entasse écrits sur écrits, lettres sur lettres, dissertations sur dissertations, en latin, en français ; les pages s'ajoutent aux pages. Il fait même ses petites *Provinciales* à lui tout seul ou du moins sans le secours de Pascal. Du 10 mars au 15 avril, il répand dans le public trois lettres imprimées en in-4°, puis une quatrième restée manuscrite pendant plus de cent ans, imprimée seulement en 1783 dans la collection de ses œuvres complètes, en 43 volumes. Les *première*, *deuxième* et *troisième Lettre apologétique de M. Arnauld*, *docteur de Sorbonne*, sont tout à fait contemporaines des *Provinciales*, leur format est le même, et il est plus que probable qu'elles furent imprimées par les mêmes presses : ce sont les mêmes caractères, les mêmes fleurons, les mêmes ornements. Le style alerte et vif de ces lettres rend très vraisemblable l'hypothèse de la collaboration du célèbre avocat Antoine le Maître. Arnauld atteignit son but : nous savons que ces lettres ouvrirent les yeux à l'évêque d'Alet, Pavillon, qui devint par la suite un des plus fermes soutiens de Port-Royal. La polémique d'Arnauld est indépendante de celle des Petites Lettres. Il semble ainsi qu'on se soit partagé la tâche : au docteur de confondre les théologiens, au laïque de dénoncer les machinations odieuses des vrais coupables.

Encouragé par le succès, le laïque va continuer, et publier treize lettres contre ce qu'il dit être la morale des Jésuites. Il a un plan ; dans des magasins spéciaux, il a accumulé vivres et munitions : tout est prêt pour l'attaque.

A. B.

Digitized by Google

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

De l'invention psychique (*suite*). — Etude critique de la loi de l'association des idées.

J'ai montré la loi de l'association dans son unité ; mais cette unité, je le prouverai, n'est qu'apparente.

L'association des idées, ai-je dit, est la loi de la reproduction des idées ou images, ou, en général, des faits de conscience déjà parus dans la conscience. Mais, si l'on examine une suite de souvenirs, on s'aperçoit que les uns sont rappelés en tant que contigus, et les autres en tant qu'analogues à ceux qui les précèdent. Il y a donc, et c'est là ce que les psychologues anglais d'il y a un demi-siècle ont établi, deux lois d'association ; la loi d'association se dédouble, la loi d'association est une loi ambiguë, car, étant donné un premier terme dans la conscience, celui d'après sera son contigu ou son analogue ; et la théorie établie par les psychologues anglais ne dit pas dans quel cas l'état suivant sera le contigu, dans quel cas il sera l'analogue. C'est là un grave défaut : cette loi n'est pas une véritable loi, puisqu'elle laisse une alternative, une ambiguïté dans la succession qu'elle prétend régler. Je crois inutile de refaire au tableau la figure déjà tracée ; je dois dire simplement, supposant que cette figure est dans les mémoires, qu'elle représente le cas de succession mentale le plus simple et le plus représentable. Le plus simple : voici ce que j'entends par là. Les faits qui se suivent dans la conscience s'appellent, d'après la notation adoptée, α ABCD. Mais il peut arriver que l'antécédent qui provoque la venue à la conscience de ABCD soit analogue à B et non pas à A. Pour qu'un mot revenu à la conscience rappelle un vers de poète français où il figure, il n'est pas nécessaire que ce mot soit identique ou analogue au premier mot du vers en question : il peut l'être à un autre mot. Le cas se présente souvent. D'autre part, les contigus, ainsi nommés à juste titre, ne sont pas toujours et nécessairement des successifs ; il y a, dans la conscience, de la simultanéité. Mais comment représenter la simultanéité ? Cela n'est pas facile. Si elle amène à sa suite quatre

Digitized by Google

faits, il se peut que trois de ces faits (BCD) forment une sorte de bloc dans la conscience, au lieu de s'y présenter comme successifs. Il y a donc d'autres cas que le cas figuré, et celui que j'ai figuré n'est que le plus aisément représentable et le plus simple.

Telle est la loi de l'association des idées dans ses grandes lignes et dans son unité, unité tout à fait décevante.

Le concept d'association est un concept mal fait, ambigu, et il convient maintenant d'en faire la critique. Pour faire cette critique, pour dissiper cette ambiguïté qui existe dans l'idée de l'association, il faut revenir quelque peu en arrière.

L'association suppose des associés. Quels sont-ils ? Pour comprendre le complexe, l'association, étudions les éléments du complexe, les associés.

L'idée d'association implique la contiguïté dans le temps, la simultanéité ou succession sans intervalle de ce qu'il convient d'appeler des termes de conscience, des états de conscience distincts. Les associés, ce sont des unités de conscience. Ces unités de conscience restent unes et distinctes dans l'association. Chacune reste elle-même, donc reste une, et distincte de toutes les autres. Bref, dans ce qu'on appelle une association, les associés restent à l'état d'individus. Cela est important à dire dès le début de cette critique, et voici pourquoi. La théorie de l'association des idées que je viens d'exposer, c'est la démonstration de cette loi de l'âme : deux faits qui se suivent spontanément dans la conscience sont ou analogues ou contigus l'un à l'autre. Mais il y a dans la psychologie anglaise autre chose : il y a la *doctrine associationniste*, qui explique les principes rationnels par des associations répétées dont les termes, à force d'être unis, ont fini par fusionner et former des touts homogènes ; cela est présenté comme une conséquence de la théorie proprement dite de l'association des idées. Il faut donc distinguer, au moins, deux moments dans le jeu de l'association des idées : un premier moment, où les termes sont distincts ; un deuxième, où ils sont confondus. Mais sont-ce bien là deux moments d'un même fait, qui est l'association? Tout d'abord, quand les idées sont distinctes, on pose une loi de la conscience, puis on dit : une conséquence de l'association des idées, c'est que les idées distinctes fusionnent. Dans l'intervalle, entre le groupement naturel et primitif des idées et cette conséquence ultérieure où les termes, d'abord distincts, ont fusionné, quelque chose s'est passé, la spécificité des termes a peu à peu disparu pour aboutir à leur fusion. Ainsi nous devons considérer ce deuxième stade de l'association bien plutôt comme une conséquence ; le moment où les termes

Digitized by Google

sont confondus, ce n'est pas le moment où joue l'association des idées, c'est un moment de beaucoup ultérieur. J'insiste sur ce point, pour dissiper tout de suite une des équivoques qui se trouvent dans la théorie de l'association. Lorsque les termes associés ont fusionné, il n'y a plus d'associés, donc plus d'association. L'association est à l'origine, mais le résultat n'est pas une association. Les principes rationnels, tels que l'associationnisme les explique, ce sont, si l'on veut, des associations d'idées, en ce sens que l'association les a formés, mais on n'y voit plus l'association, puisqu'il n'y a plus là d'associés distincts. Remarquez, en second lieu, que l'association, au second sens du mot (sens que je critique), ne peut avoir lieu qu'entre analogues. Il n'y a fusion qu'entre analogues, jamais entre contigus. Deux coups de tonnerre, analogues malgré l'intervalle qui les sépare, peuvent fusionner dans le souvenir; mais l'éclair et le tonnerre, distincts, quoique très contigus dans la conscience, ne fusionneront jamais. La fusion est le résultat des associations de ressemblance qui se multiplient et deviennent habituelles. Lorsqu'il y a association de faits semblables, alors les différences entre les semblables rappelés ensemble sont peu à peu effacées, et il ne reste bientôt plus dans la conscience que leurs éléments identiques. Ces éléments identiques restés seuls se confondent, d'ailleurs, bientôt. C'est ainsi que se fait la fusion, passage de l'association (premier sens du mot), aux associations (deuxième sens du mot). Au terme de ce travail, il y a des unités psychiques autres que les unités que l'on considère dans la théorie proprement dite de l'association. L'unité des deux coups de tonnerre, l'idée du tonnerre, en général, c'est une unité, mais une unité factice.

Je ne vais pas m'attarder à montrer comment c'est une fusion analogue à celle que je viens de décrire qui produit les lois dans les esprits. Le même procédé, lorsqu'il s'applique à des couples de phénomènes qui vont toujours ensemble, donne des lois. C'est donc la fusion des semblables qui produit les genres et les lois, et c'est peut-être aussi cette fusion qui produit les principes rationnels. Puisqu'il en est ainsi, puisqu'il n'y a fusion qu'entre analogues et non entre contigus, ceux-ci étant dissemblables, alors on peut essayer de prouver que l'association de ressemblance est la clef de l'intelligence. C'est là une hypothèse que nous examinerons, lorsque nous ferons la psychologie spéciale de l'intelligence. Pour le moment, nous étudions l'association des idées dans son premier état, dans ses premières manifestations, non dans ses conséquences.

Les associés sont des unités de conscience, ou, pour parler un

Digitized by Google

langage plus usuel, des faits de conscience distincts. En quoi consiste leur unité, leur distinction ? Veuillez vous rappeler que la loi fondamentale de l'âme, c'est la loi du changement qualitatif. Les éléments de la pluralité, simultanéité ou succession, ce sont toujours des qualités. Ces qualités ont une certaine intensité, une certaine durée, c'est-à-dire une certaine quantité. Cela les détermine, s'ajoute à elles, mais c'est l'accessoire. Tant que la qualité ne change pas, il y a un phénomène ; quand elle change, il y en a deux. Bref, la pluralité et l'altérité sont qualitatives, et rien d'autre. Rappelez-vous aussi que la répétition d'habitude, c'est la répétition après intervalle, après changement. Un fait a eu lieu, puis d'autres faits : voilà le changement. Puis le premier fait revient : nous avons *le même* après *l'autre*. Quand nous disons *le même* et *l'autre*, nous pensons toujours à la qualité.

Maintenant, comment se fait-il qu'un fait qui revient dans la conscience soit estimé être le même que le premier fait ? On dit que c'est le même; mais, en disant cela, on en distingue deux. On ne peut pas dire *le même*, sans penser qu'il est venu deux fois. Comment peut-on expliquer cette contradiction, cette identification et cette distinction dans le même moment ? Voici comment. Lorsque le phénomène revient dans la conscience, son contexte phénoménal, si je puis m'exprimer ainsi, n'est pas le même qu'à sa première apparition. Le nouveau fait rappelle l'ancien, et nous nous disons : c'est le même que jadis ; mais le fait nouveau est présent avec des connexes actuels et le fait passé est rappelé avec d'autres connexes.

Il en est de même dans le cas très banal où l'on estime que plusieurs objets simultanés sont le même objet, mais *en nombre*, ce qui revient à reconnaître le propre qualitatif du premier aperçu dans le second, puis dans le troisième, etc. Si l'on compte des jetons de même couleur étalés sur un tapis, comment les distingue-t-on ? C'est parce qu'ils ont des milieux distincts, parce qu'un intervalle, parce que *de l'autre* les sépare. Au contraire, si deux gouttes d'eau d'abord distinctes pour cette raison se rejoignent, elles fusionnent, et dès lors, il n'y en a plus qu'une.

Ainsi la conscience discrimine les faits analogues ; et, à plus forte raison, les faits différents. Mais comment peut-elle distinguer discriminer, sans réfléchir, c'est-à-dire sans arrêter son propre cours ? A cela je répondrai que la conscience ne fait pas profondément cette discrimination. Elle n'atteint pas, elle ne poursuit même pas ses éléments irréductibles, ses atomes. Incontestablement, les états de conscience proclamés uns sont intérieurement multiples, et, néanmoins, ils sont déclarés uns, parce qu'un de

Digitized by Google

leurs éléments est ou paraît dominant. Aucune unité n'est définitive dans la conscience. L'unité d'une forêt disparaît, si l'on s'approche de sa lisière, et l'unité d'un arbre, si on le voit de près ; de même pour toutes les unités de la conscience. Nous jugeons de l'unité de conscience d'après la qualité dominante. De plus, la conscience discrimine à mesure de son devenir, sans s'attarder à mieux faire qu'elle ne fait spontanément. Chaque état de conscience, distingué de ses antécédents et de ses simultanés, est un par cela même. Toute conscience discrimine constamment, et, en cela, elle est déjà en quelque mesure une intelligence. J'ajoute qu'un très léger effort est probablement nécessaire pour discriminer, et c'est pour cette raison surtout que l'âme est toujours effort.

Ces remarques permettent de réfuter une objection faite à toutes les théories de l'association. L'association, a-t-on dit, supposerait un atomisme psychologique. Mais ces atomes psychiques, si je me suis bien fait comprendre, ne sont pas antérieurs à la discrimination. L'unité psychique n'est pas un objet que la conscience trouve en elle et constate : l'atome psychique résulte et date de la discrimination. L'unité est, sans doute, suggérée par la qualité ; mais il n'y a là qu'une indication fournie à la conscience, et cette unité, dans la suite, pourra être divisée en parties, dont chacune sera une unité ou réunie à d'autres unités. Il n'y a pas, en d'autres termes, d'atomes psychiques donnés à la conscience : l'âme fait ses unités, les atomes psychiques sont les résultats de l'activité psychique. Unifier et séparer, compter des unités, dissocier et associer des unités, c'est là une des activités de la conscience, et cette activité, c'est le premier essai de l'intelligence. Les atomes psychiques ne sont pas chimériques, par cela même qu'ils sont toujours provisoires et revisables.

Telle est la conception de l'unité de conscience, qui est préalable à toute théorie intelligible et cohérente de l'association des idées.

Sachant ce que c'est qu'une unité de conscience, nous comprendrons maintenant, sans trop de peine, qu'il peut y avoir deux sortes d'associations d'idées. Voici la première : une première expérience nous donne des termes simultanés ou successifs (ce second cas sera considéré de préférence pour les raisons que j'ai dites), que nous distinguons facilement d'après l'homogénéité qualitative de chacun d'eux et d'après l'opposition qualitative qu'ils présentent pris deux à deux. Les termes distingués dans cette première expérience sont des individus de conscience. Plus tard, une deuxième expérience nous représente la même série de termes. Nous la reconnaissons et nous distinguons les termes comme la première fois. Cette répétition peut être de

Digitized by Google

hasard ou d'habitude ; si c'est une répétition d'habitude, c'est un souvenir ou une réminiscence ; c'est aussi une association de contiguïté. Lorsque les termes ABCD sont dans la conscience pour la seconde fois, nous avons une seconde expérience de ces termes, et nous pouvons dire qu'ils s'amènent les uns les autres, parce que chacun entraîne son contigu. Mais quand a lieu l'association? Est-ce lors de la répétition ? Nullement. Elle a lieu lors de la première expérience. L'association établie alors entre ABCD est répétée aujourd'hui, puisque les termes anciens reviennent dans leur ordre ancien. Ce qui a lieu, c'est *une* répétition. Le premier acte, l'acte répété dans le second, se composait de quatre termes successifs, ABCD. Quand je me rappelle tout un vers d'un poète à la suite du premier mot, il y a là un souvenir, un seul; car l'association de ces mots a été faite la première fois que j'ai lu ou entendu le vers.

Voici une succession : α ABCD δ. Après D, nous supposons qu'il y a autre chose que EFG, c'est-à-dire autre chose que les conséquents naturels de D. C'est *un* fragment du passé, ABCD, qui revient fragment, limité par ce qu'il y a avant et après, par α et δ. Ce souvenir peut être court ou long, réduit à AB, prolongé par EFGH : ce n'en est pas moins *un* souvenir. Dans les trois cas, un souvenir a lieu, au cours duquel nous dissocions les éléments qui le constituaient à sa première apparition ; nous nous répétons ce qui était autrefois dans la conscience ; maintenant que cela est de nouveau dans la conscience, nous remarquons que nous distinguons les éléments, et nous appelons cela associer ! Mais il n'y a là rien d'original ; il n'y a là qu'une répétition d'habitude. Les termes sont distincts ? mais ils l'étaient déjà; ils sont associés ? mais ils sont associés une seconde fois, parce qu'ils ont été déjà associés une première fois. Je me demande donc à quel titre on appelle ce phénomène association d'idées. Il n'y a pas là un fait d'association, si ce que l'on dit associé l'a déjà été. C'est un morceau du passé qui revient. Ainsi on peut soutenir que cette association n'en est pas une. Au contraire, quand deux éléments distincts, séparés dans le passé, non contigus, se reproduisent successifs, quand α ramène A, quand D amène δ, il y a association, parce que c'est la première fois que ces termes s'associent. Ainsi les deux associations, association de ressemblance et association de contiguïté, n'ont de commun que le nom, et l'association de contiguïté ne mérite guère son nom d'association; car, si l'on y regarde de près, elle apparaît bien plutôt comme une discrimination, c'est-à-dire comme une sorte de dissociation.

V. H.

Digitized by Google

L'intervention de Napoléon en Espagne.

Cours de M. G. DESDEVISES DU DEZERT,

Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

Le procès de l'Escorial. — La cour et la nation espagnoles en 1808.

« Je hais les Anglais autant que vous, avait dit le czar à Napoléon sur le radeau de Tilsitt.

— Alors, la paix est faite, » avait répondu Napoléon.

Et la paix avait été signée le 7 juillet 1807. Napoléon était empereur des Français et roi d'Italie, son frère Jérôme était roi de Westphalie, son frère Louis roi de Hollande, son frère Joseph roi de Naples ; le roi de Saxe, son allié, était grand-duc de Varsovie. L'Autriche et la Prusse semblaient écrasées. L'Espagne était depuis longtemps vassale.

L'empereur était au comble de la gloire et l'Empire au comble de la puissance. Un seul ennemi, l'Angleterre, irréductible, mais impuissante, et tout le continent pacifié. La paix générale, troublée dès le mois de septembre 1805, était rétablie après une série de victoires telles que l'histoire n'en offrait pas d'exemples.

Napoléon était à un tournant de son histoire ; la liberté, qui ne nous apparaît qu'à de rares moments de notre destinée, s'offrait à lui. De ce qu'il allait faire dépendait l'avenir du monde.

Nous, qui savons tout ce qui s'est passé par la suite, nous savons ce que Napoléon aurait dû faire : donner la paix à l'Europe, développer la richesse de ses Etats, préparer sans relâche la reprise des hostilités maritimes, reprendre l'idée de Boulogne et aller chercher l'Anglais jusque chez lui. Il paraît en avoir eu, un moment, l'idée. Arrivé à Saint-Cloud le 27 juillet, il reçut les hommages de sa famille et des grands corps de l'Etat, et tint le langage le plus raisonnable :

« Voilà la paix continentale assurée : quant à la paix maritime,
« nous l'obtiendrons bientôt par le concours volontaire ou imposé
« de toutes les puissances continentales. J'ai lieu de croire
« solide l'alliance que je viens de contracter avec la Russie. Il me
« suffirait d'une alliance moins puissante pour contenir l'Europe,

Digitized by Google

« pour enlever toute ressource à l'Angleterre. Avec celle de la « Russie, que la victoire m'a donnée, que la politique me conser- « vera, je viendrai à bout de toutes les résistances. Jouissons « de notre grandeur et faisons-nous maintenant commerçants et « manufacturiers. »

Et s'adressant particulièrement aux ministres : « J'ai assez « fait le métier de général, je vais reprendre avec vous celui de « premier ministre et recommencer mes grandes revues d'affai- « res, qu'il est temps de faire succéder à mes grandes revues « d'armes. » (Thiers, VIII, p. 8.)

Mais Napoléon avait le tort immense d'être pressé. Son empire s'était bâti comme un palais de nuages en un jour d'été. A le voir si vite monter dans le ciel, Napoléon avait perdu le sens du réel et du possible. La gloire l'aveuglait et le sentiment de sa force lui ôtait du cœur ses dernières sagesses et ses derniers scrupules.

Sous l'empereur sévère qu'il avait été jusque-là s'éveillait le tyran, le sultan implacable, sans autre foi que la fortune, sans autre loi que son caprice. Le duc de La Rochefoucauld, qui le vit alors, dit de l'empereur : « Son profil rappelait les portraits des « plus mauvais Césars ». L'admiration se taisait devant lui pour faire place à la terreur.

Il avait fait de grandes choses, il rêva d'en faire de colossales. A lui la France, l'Espagne et l'Italie; à lui l'Allemagne morcelée et impuissante, zone de combat en avant de ses frontières ; à lui la mer ; à lui les Indes, les mines d'or et d'argent, les épices, les bois précieux ; au czar il laissera l'Asie... provisoirement ; à l'Angleterre rien. C'est l'horrible chimère de l'empire universel qui lui tend la main et qui va l'entraîner au gouffre. — Et savez-vous à qui revient la responsabilité de l'effroyable aventure que l'on va courir ?... Non pas tant au César ébloui qu'à la France servile, à ce pays qui a suivi le maître là où la justice et l'honneur défendaient de le suivre, à la France qui avait vendu son âme à Napoléon.

L'empereur avait imaginé contre l'Angleterre une véritable machine infernale : le blocus continental. Ne pouvant aller attaquer l'Angleterre chez elle, il lui fermait l'Europe pour la faire périr d'apoplexie ; ne pouvant l'étrangler, il la murait.

Le Portugal vivait depuis 1703 dans la mouvance de l'Angleterre, qui lui avait garanti l'indépendance. Il lui vendait ses vins et lui achetait tous les objets manufacturés dont il avait besoin. Lisbonne, port neutre, voyait affluer devant ses quais les navires de toutes les nations et était devenue l'entrepôt du commerce de l'Angleterre avec l'Europe. La reine de Portugal était folle.

Digitized by Google

Le prince régent João, semi-imbécile, partageait son temps entre la dévotion et le repos. Allongé dans son fauteuil, les mains dans ses poches, les yeux baissés, il restait de longues heures sans dire une parole, sans faire un mouvement. Sa femme, Carlotta Joaquina, infante d'Espagne, vivait à l'andalouse dans un coin du palais, au milieu de guitaristes et de danseuses, toujours en fête et en joie. — Un historien national, Oliveira Martins, a admirablement peint cette décrépitude et cette moisissure.

Le prince-régent n'avait qu'un axiome : maintenir à tout prix l'alliance anglaise.

C'était justement de dénoncer cette alliance que Napoléon lui faisait une loi.

M. de Lima, ambassadeur de Portugal à Paris, reçut l'ordre d'annoncer à sa cour la volonté de l'empereur. — Le duc de Frias, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, M. de Masserano, ambassadeur ordinaire, et M. Yzquierdo, agent d'affaires du prince de la Paix, furent chargés d'avertir la cour d'Espagne de se préparer à envahir le Portugal, s'il refusait d'obéir à l'ultimatum de l'empereur des Français.

Le général Junot reçut l'ordre de se rendre à Bayonne et d'y prendre le commandement d'un corps de 25.000 hommes, destiné à opérer éventuellement contre le Portugal.

Le Portugal ayant refusé d'adhérer au blocus continental, Napoléon ordonna à Junot de franchir la frontière espagnole (12 octobre 1807), et écrivit en même temps à la cour d'Espagne pour lui faire connaître ses intentions : — Le royaume d'Etrurie, cette difformité de la Péninsule italienne, serait supprimé. Le Portugal serait conquis à frais communs par la France et l'Espagne. On en ferait trois parts : une serait donnée à la reine d'Etrurie sous le nom de Lusitanie septentrionale, avec Porto comme capitale. Godoy aurait les Algarves avec le titre de prince, Napoléon occuperait le centre jusqu'à la paix, et Charles IV prendrait le titre d'empereur des Amériques (Traité de Fontainebleau, 23-27 octobre 1807).

Napoléon se tenait pour si assuré du consentement du roi d'Espagne à tous ces arrangements, qu'il fit signifier, le 23 novembre, à la reine d'Etrurie par son ambassadeur, M. d'Aubusson, que son royaume avait cessé d'exister. La reine quitta Florence le 1er décembre et se rendit à Milan, d'où elle passa en Espagne *pour y attendre les événements*.

Junot franchit la frontière le 17 octobre 1807.

Le 12 novembre, il était à Salamanque.

Le 19, il entrait en Portugal par Alcantara. Ses troupes, formées

Digitized by Google

de recrues, eurent une peine extrême à avancer à travers les rochers et les ravins qui rendent le Portugal presque inabordable de ce côté. Cependant on marcha. Le 24 novembre, Junot était à Abrantès.

Il écrivit au prince régent : « Je serai dans quatre jours à Lis-« bonne. Mes soldats sont désolés de n'avoir pas encore tiré un « coup de fusil; ne les y forcez pas. Je crois que vous auriez tort. »

Le 27, le prince-régent s'embarquait nuitamment avec toute sa famille pour le Brésil.

Le 30, Junot entrait à Lisbonne à la tête des cadres de ses quatre bataillons d'élite. Son armée présentait l'aspect pitoyable d'une bande de loqueteux et de fiévreux, armés de fusils rouillés, et munis de cartouches mouillées.

Mais ces soldats déguenillés se sentaient fils de la Grande Armée et regardaient de haut les bourgeois de Lisbonne.

Avec ce peu de forces, Junot courut à Belem et fit tirer le canon, par les canonniers du prince-régent, sur les derniers bâtiments de la flotte royale qui, restés en arrière, cherchaient à joindre le convoi. Il les força à rentrer au port. Il mit garnison dans les batteries fermées des deux rives du Tage et rentra fièrement en ville, escorté par 30 cavaliers portugais.

Napoléon, qui avait fait la guerre à des peuples soumis depuis longtemps à la centralisation administrative, crut le Portugal conquis parce qu'il en tenait la capitale.

Sous prétexte d'envoyer des renforts à Junot, il expédiait sans cesse de nouvelles troupes en Espagne.

Le 13 novembre 1807, Dupont entra en Espagne avec 14.000 hommes. Au mois de janvier 1808, il établit son quartier général à Valladolid; les habitants passèrent l'hiver à regarder les Français apprendre l'exercice.

Le 9 janvier, Moncey passa la frontière avec 25.000 hommes.

Au mois de février, Duhesme pénétra en Catalogne et occupa bon gré, mal gré, Figuières, Barcelone, la citadelle de Barcelone et le Montjouich.

Le général d'Armagnac occupa la citadelle de Pampelune.

Les arsenaux espagnols tombés au pouvoir des Français furent aussitôt mis en œuvre avec une activité inouïe.

En mars 1808, le prince Murat, beau-frère de l'empereur, vint prendre le commandement des armées françaises en Espagne. Le 13, il était à Burgos; le 19, il était à dix lieues de Madrid.

Que faisait donc pendant ce temps le roi d'Espagne? Quel vent de folie avait passé sur cette cour, qui livrait sans combat ses forteresses à l'homme le plus ambitieux que la terre ait jamais vu?

Digitized by Google

La famille royale étalait à tous les yeux ses discordes et ses hontes.

La cour était partagée en deux factions, prêtes à se déchirer.

D'un côté, les partisans de Godoy et des vieux rois (*los reyes viejos*, *los reyes padres*).

De l'autre, les partisans du prince des Asturies.

Ferdinand avait alors 24 ans. Médiocrement intelligent, il avait été élevé par un sot vaniteux, le chanoine Escoïquiz ; l'étiquette et la monotonie de la vie de cour avaient achevé d'étioler son intelligence. Il ne valait guère mieux au moral ; il était à peu près aussi dépourvu de cœur que d'esprit. C'était un pauvre être, lâche et sournois, aussi incapable d'une idée haute que d'un sentiment généreux.

Il jalousait et haïssait Godoy, qui aurait voulu lui faire épouser une sœur de la princesse de la Paix, et qui, n'ayant pu le gagner, songeait peut-être à l'écarter du trône.

Aux yeux des Espagnols, Ferdinand, victime de Godoy, devint un héros. Puisque Godoy était son ennemi, c'est que le prince était vertueux, c'est que le prince était bon Espagnol. Godoy incarnant en lui l'immoralité et la trahison, Ferdinand devint pour tous la personnification de l'honneur et du patriotisme. L'imagination populaire, que rien n'éclairait, travailla sur ce thème séduisant et se fit du prince nue idée merveilleuse et fantastique.

Ferdinand vivait à l'écart, très surveillé, séparé de tous ceux qui lui avaient témoigné quelque intérêt. Il était veuf depuis 1806, sans enfants, et songeait à se remarier.

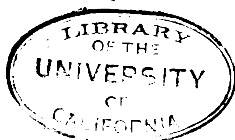
Au mois de mars 1807, le chanoine Escoïquiz entama, sur sa demande, des négociations secrètes avec M. de Beauharnais, ambassadeur de France, en vue d'obtenir pour le prince la main d'une princesse de la famille impériale.

Le 11 octobre 1807, Ferdinand adressait une longue lettre à l'empereur des Français. Il se plaignait des ennuis de sa situation, des intrigues qui lui avaient aliéné l'esprit du roi. Il priait Napoléon de le marier à une princesse de son sang, et d'aplanir tous les obstacles qui pourraient se présenter (Lettre publiée au *Moniteur de l'Empire*, le 5 février 1810).

Avant même que l'empereur eût reçu cette lettre, le secret de Ferdinand était découvert.

Avertie par une de ses dames, la reine avait fait saisir tous les papiers du prince (28 octobre).

Le 29, à 6 h. 1/2 du soir, les ministres et D. Arias Mon y Velarde, gouverneur par intérim du royal Conseil de Castille, se réunirent dans la chambre du roi et procédèrent à l'interrogatoire du


LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

prince des Asturies; après quoi le roi, accompagné de ses ministres et escorté de sa garde, reconduisit le prince jusqu'à son appartement. Il dut rendre son épée et des sentinelles furent placées à toutes les portes de sortie. Tous ses serviteurs furent aussi décrétés d'accusation.

Dans le premier mouvement de sa colère, Charles IV annonça à ses sujets que son fils avait voulu le détrôner : « Ma vie, tant de « fois menacée, était devenue à charge à mon successeur, qui, « préoccupé, aveuglé et abjurant tous les principes de la foi « chrétienne, était entré dans un complot pour me détrôner. »

Il écrivit aussi à Napoléon pour lui demander conseil en un cas si grave : « Monsieur mon frère, dans le moment où je ne m'oc- « cupais que des moyens de coopérer à la destruction de notre « ennemi commun, quand je croyais que tous les complots de la « ci-devant reine de Naples avaient été ensevelis avec sa fille « (la femme du prince des Asturies), je vois avec une horreur qui « me fait frémir que l'esprit d'intrigue a pénétré jusque dans le « sein de mon palais. Hélas! mon cœur saigne en faisant le récit « d'un attentat si affreux. Mon fils aîné, l'héritier présomptif de « mon trône, avait formé le complot horrible de me détrôner. Il « s'était porté jusqu'à l'excès d'attenter contre la vie de sa mère. « Un attentat si affreux doit être puni avec la rigueur la plus « exemplaire des lois. La loi qui l'appelait à la succession doit « être révoquée ; un de ses frères sera plus digne de le remplacer « et dans mon cœur et sur le trône. Je suis, en ce moment, à la « recherche de ses complices, pour approfondir ce plan de la plus « noire scélératesse, et je ne veux pas perdre un seul moment « pour en instruire V. M. I. et R. en la priant de m'aider de ses « lumières et de ses conseils... A Saint-Laurent, le 29 octobre « 1807. »

Les papiers trouvés chez l'infant ne contenaient guère que trois pièces compromettantes :

1° Une nomination du duc de l'Infantado comme capitaine général de Castille-Nouvelle avec la date en blanc.

2° Un mémoire (d'Escoïquiz) sans signature, rédigé le 18 mars 1807 à Talavera. Ce mémoire en 12 feuillets résumait l'histoire du prince de la Paix, l'accusait des délits les plus graves et lui prêtait l'horrible projet de vouloir s'emparer du trône en assassinant la famille royale. Ferdinand s'y plaignait d'avoir été éloigné de son père, qu'on ne lui permît ni d'aller à la chasse avec lui, ni d'assister au Conseil. On proposait de donner au prince pleins pouvoirs pour arrêter le favori et le faire enfermer dans un château. On demandait encore la confiscation d'une partie de ses biens, l'ar-

Digitized by Google

restation de ses domestiques, de Josefa Tudo et d'autres personnes. — On indiquait comme moyen préventif l'organisation d'une battue au Pardo ou à la Casa de Campo, où le prince des Asturies pourrait expliquer au roi la justice de ses plaintes et faire entendre des témoins. — Le prince suppliait son père de le garder auprès de lui dans les premiers moments qui suivraient l'arrestation du prince, pour éviter que la première explosion des regrets de la reine n'altérât les décisions de S. M. — Ferdinand priait son père de lui garder le secret, dans le cas où il jugerait à propos de ne pas donner suite à cette affaire.

3° Un mémoire en cinq feuillets, où Escoïquiz, sous le nom d'un moine, indiquait à Ferdinand le moyen d'arriver à obtenir la main d'une princesse française. Il lui conseillait d'invoquer premièrement l'assistance de la Vierge et de se mettre sous sa protection. Le prince s'adresserait à sa mère et chercherait à la gagner à ses projets et à la détacher de Godoy, dont il lui représenterait les déportements.

Les pièces saisies ne faisaient pas mention de la lettre écrite, le 11 octobre, à Napoléon. Ce fut Ferdinand lui-même qui en avoua l'existence au ministre de grâce et justice, marquis Caballero, le 30 octobre, dans une entrevue sollicitée par lui.

M. Thiers juge que rien de tout cela n'était bien compromettant; un historien espagnol, Toreno, n'est pas loin d'y voir un crime de lèse-majesté : « Le décret expédié en faveur de l'Infantado eût « amené en d'autres temps la perte de tous les individus com- « promis dans l'affaire; les excuses alléguées auraient été tenues « pour nulles, et la crainte d'une mort prochaine de Charles IV, « les allusions aux desseins ambitieux du favori auraient été plu- « tôt considérées comme des indices aggravants qu'admises « comme des circonstances atténuantes. De pareilles précautions « prêtent, même entre particuliers, à des interprétations dou- « teuses; dans les cours, ce sont des crimes d'Etat, quand elles « n'aboutissent pas à leur complète exécution. Avec plus de rai- « son encore, on aurait considéré comme telle la lettre à Napo- « léon. . où un prince, un prince espagnol, à l'insu de son père « et légitime souverain, écrivant à un souverain étranger, lui « demandait son appui, la main d'une princesse de sa famille et « s'obligeait à ne jamais se marier sans sa permission » (Toreno, I, p. 16.).

Cette lettre, qui aurait dû perdre le prince, le sauva. Quand on sut que Napoléon se trouvait mêlé à cette affaire, chacun trembla, et Godoy accourut à l'Escorial pour arrêter tout. Il vit Charles IV et la reine, s'offrit comme médiateur entre eux et son fils, et

Digitized by Google

passa de là chez le prince. Il avait préparé les brouillons de deux lettres, l'une au roi, l'autre à la reine. Il les présenta à Ferdinand, qui les recopia docilement. « Sire et mon père, je me suis rendu « coupable, en manquant à V. M.; j'ai manqué à mon père et à « mon roi. Mais je m'en repens, et je promets à V. M. la plus « humble obéissance. Je ne devais rien faire sans le consentement « de V. M.; mais j'ai été surpris. J'ai dénoncé les coupables « et je prie V. M. de me pardonner et de permettre de baiser « vos pieds à votre fils reconnaissant. » (5 novembre 1807).

« Madame et ma mère, je me repens bien de la grande faute « que j'ai commise contre le roi et contre vous, mes père et mère. « Aussi, je vous en demande pardon avec la plus grande sou- « mission, ainsi que de mon opiniâtreté à vous nier la vérité « l'autre soir » (5 novembre).

Ces lettres dégradantes parurent tout au long dans la *Gazette de Madrid*, avec le pardon royal.

« La voix de la nature désarme le bras de la vengeance, et, « lorsque l'inadvertance réclame la pitié, un père tendre ne peut « s'y refuser. Mon fils a déjà déclaré les auteurs du plan horrible « que lui avaient fait concevoir les malveillants. Il a tout démon- « tré en forme et en droit, et tout est constaté avec l'exactitude « requise par la loi pour de telles preuves. Son repentir et son « étonnement lui ont dicté les remontrances qu'il m'a adressées. « En conséquence des lettres qu'on vient de lire, et à la prière « de notre épouse bien-aimée, je pardonne à mon fils, et il ren- « trera dans ma bonne grâce, dès que sa conduite me donnera « des preuves d'un véritable amendement. » Le grotesque bonhomme qu'était le roi vit là une mauvaise affaire terminée, une nouvelle preuve de l'affection de son cher Manuel, et partit pour la chasse.

Comme toujours, ce furent les comparses qui payèrent pour le principal coupable.

Le 6 novembre, le roi nomma une commission composée de D. Arias Mon y Velarde, D. Sébastien de Torrès et D. Domingo Campomanes du Conseil de Castille, avec D. Benito Arias Prada, alcalde de cour, comme secrétaire.

Le marquis Caballero fixa lui-même la procédure et interdit aux juges de mettre en avant l'ambassadeur français ou l'empereur.

L'enquête terminée, la cause fut remise au fiscal D. Simon de Viegas, et huit membres du Conseil furent adjoints aux trois commissaires enquêteurs pour prononcer la sentence. — Viegas demanda l'application des peines portées par les lois de Partida contre les traîtres, Escoïquiz et Infantado, et requit différentes

Digitized by Google

peines contre le comte d'Orgaz, le marquis d'Ayerbe et différents autres individus de l'entourage du prince, sur le conseil du vieux D. Eugenio Caballero.

Les juges considérèrent qu'il était inique de châtier les complices, quand l'auteur principal du délit était en liberté. Ils pensèrent aussi que le prince des Asturies serait roi un jour. Ils acquittèrent purement et simplement tous les accusés (25 janvier 1808). Le roi, furieux du dénouement donné à l'affaire, interna Escoïquiz et les ducs de S. Carlos et de l'Infantado dans un couvent et dans des forteresses.

Cet orage domestique s'était donc dissipé ; mais la haine de Ferdinand contre Godoy s'était accrue de toutes les humiliations auxquelles le prince avait dû se soumettre. Charles IV et la reine avaient perdu toute confiance en leur fils. La nation en voulait au favori d'avoir cherché à déconsidérer l'héritier de la couronne, et Napoléon, appelé par les princes d'Espagne eux-mêmes à s'occuper de leurs affaires domestiques, perdait à les voir de près le peu de considération qu'il pouvait avoir gardée jusque-là.

Napoléon commençait à être hanté de l'idée de détrôner les Bourbons d'Espagne. Il lui semblait qu'en remplaçant des princes aussi misérables par un de ses frères, il s'assurerait l'appui efficace d'une Espagne régénérée et mériterait du même coup la reconnaissance de la nation. Cependant cette idée tentatrice, il ne l'accepta pas tout d'abord. Il eut comme le pressentiment d'une guerre nationale possible. Il envoya en Espagne son chambellan, M. de Tournon, homme de grand bon sens et d'esprit fin, avec ordre de le renseigner sur la situation, et, le 16 novembre, il partit lui-même pour l'Italie.

C'était un répit que la cour d'Espagne essaya de mettre à profit.

Godoy eût voulu fuir, abandonner l'Espagne à Napoléon et se réfugier avec le roi et la reine au Mexique, où Charles IV eût continué à régner comme empereur des Amériques.

Cette idée était une idée de poltron ; mais elle aurait certainement sauvé Godoy, jusqu'à la mort du roi.

La reine y eût volontiers donné les mains.

Le roi, goutteux et casanier, s'effrayait d'un si long voyage, du changement de climat et d'habitudes, et ne pouvait se résigner à laisser ses maisons de campagne, ni ses chasses.

Il préféra se jeter dans les bras « de son magnanime ami, l'em« pereur Napoléon », et, reprenant pour son compte le projet d'alliance, ébauché par le prince des Asturies, il écrivit à Napoléon une lettre affectueuse et confiante, où il lui demandait la main d'une princesse de la maison impériale pour Ferdinand.

Digitized by Google

Napoléon était à Mantoue, quand il reçut la lettre du roi. Il offrit à son frère Lucien de marier sa fille (âgée de 12 ans) au prince des Asturies. Il répondit à Charles IV, qu'absorbé par les affaires d'Italie, il ne pouvait lui donner pour l'instant une réponse définitive. Il la promit à son retour en France, mais se refusa à la publication du traité de Fontainebleau et activa l'entrée de ses troupes en Espagne. Comme on sait, d'autre part, qu'il reçut très froidement la reine d'Etrurie, et qu'il proposa la couronne de Portugal à Lucien, on peut affirmer qu'il ne pensait déjà plus s'en tenir au traité de Fontainebleau.

Napoléon rentra à Paris le 1er janvier 1808 et recommença à s'occuper de l'Espagne.

Il hésitait entre trois projets :

1° Accorder une princesse de sa maison à Ferdinand, donner le Portugal à l'Espagne et attendre tout de la reconnaissance du prince et de la nation : c'eût été le meilleur parti, — Napoléon l'a reconnu (à Sainte-Hélène), — mais il lui apparaissait comme une duperie ;

2° Donner la princesse et le Portugal, mais demander la ligne de l'Ebre ou garder le Portugal en demandant un passage : c'était abandonner l'Espagne à elle-même et l'observer du haut des remparts de Barcelone, de Saragosse et de Pampelune. — C'était la solution préconisée par Talleyrand.

Thiers trouve que c'était la plus mauvaise (VIII, p. 388). Il a raison, parce que cette solution eût entraîné la guerre et que, mal pour mal, mieux valait avoir la guerre pour le tout que pour la partie.

Toreno émet cette singulière idée que la proposition eût mérité d'être sérieusement discutée, si elle eût été faite de bonne foi.

3o Ne rien demander à l'Espagne, mais renverser les Bourbons. — C'était avantageux à la France, ce l'eût peut-être été à l'Espagne ; — c'était jeter un défi à la nation et inquiéter tous les souverains de l'Europe. C'est la solution à laquelle Napoléon finit par arriver, après s'être arrêté d'abord à la seconde.

La fille de Lucien, mandée à Paris, auprès de Madame mère, ne s'habitua pas aux Tuileries, écrivit des lettres trop franches à son père et à ses frères. Les lettres furent décachetées, lues par Napoléon devant toute la famille, et la petite bavarde fut renvoyée en Italie. Il n'y avait plus de princesse impériale à donner à Ferdinand.

Charles IV hâta lui-même la solution par une démarche maladroite. Il écrivit, le 5 février, à Napoléon pour lui demander une réponse catégorique. Il lui rappelait candidement les sacrifices

qu'il avait faits, le don de sa flotte, l'envoi d'un corps d'armée sur la Baltique, il s'adressait à l'honneur et au cœur de Napoléon. Il semblait au vieux brave homme que sa lettre eût touché des pierres et que l'empereur des Français ne pouvait y être insensible.

Cette lettre apprit à Napoléon dans quelles terreurs vivait déjà la cour d'Espagne et lui inspira l'idée de les exagérer encore pour la déterminer à fuir.

Son premier soin fut de s'entendre avec la Russie. Il lui abandonna la Finlande et consentit à discuter le partage de l'Empire turc.

Rassuré du côté de Saint-Pétersbourg, il démasqua tout à coup ses batteries.

Le 20 février, Murat était expédié en poste à l'armée d'Espagne pour en prendre le commandement en chef.

Le 24, le chargé d'affaires de Godoy, à Paris, Yzquierdo, était renvoyé brusquement à Madrid.

Le 25, Napoléon écrivait à Charles IV un billet fort sec où il se plaignait que, dans sa dernière lettre du 5 février, Charles IV ne parlât plus du mariage de son fils avec une princesse française.

Toutes ces nouvelles, se succédant coup sur coup, devaient, dans la pensée de Napoléon, porter la terreur dans l'âme de Charles IV, de la reine et de Godoy, et les déterminer à fuir en Amérique.

Il pensait que, si quelque soulèvement avait lieu, ce serait encore un excelent prétexte pour justifier son intervention et la chute de la dynastie.

Enfin, il songeait même, après avoir discrédité Charles IV par la fuite, à le faire arrêter à Cadix pour l'empêcher d'aller régner aux Indes (dépêche du 21 février à l'amiral Rosily ; Thiers, VIII, page 473).

Là, il eût certainement échoué ; car Charles IV, fuyant les Français, ne serait certainement pas allé s'embarquer à Cadix, quand il avait Valence, Alicante, Alméria, Malaga et Séville à sa disposition, et l'événement montra d'ailleurs que Rosily n'eût pu tenir dans la rade de Cadiz, puisqu'au mois de juin il était réduit à se rendre avec toute son escadre.

Charles IV avait reçu, le 5 mars, les confidences alarmantes d'Yzquierdo. Quelques jours plus tard, M. de Tournon lui remit la lettre de Napoléon ; le roi, malade d'un rhumatisme au bras, déclara simplement qu'il ne tarderait pas à répondre.

Il eût voulu attendre l'Empereur.

Digitized by Google

Ferdinand, qui se croyait sûr de Napoléon, voulait aussi l'attendre.

Le Conseil de Castille, consulté, répondit sagement qu'on avait mal fait d'admettre les étrangers dans le pays, mais que, puisque le mal était fait, il n'y avait qu'à leur déclarer la guerre en faisant appel à toute la nation, ou à les attendre avec confiance comme de sûrs et fidèles alliés.

Mais la reine et Godoy comprenaient que l'arrivée de Napoléon allait être le signal de leur ruine, et poussaient de toutes leurs forces au départ. Godoy allait jusqu'à dire qu'il ferait enlever le roi plutôt que de renoncer à son projet.

Les Espagnols commençaient à s'indigner.

Pour les rassurer, le Conseil publia, le 17 mars, l'édit suivant :

« Mes chers vassaux, votre noble agitation, en ces circon-« stances, est un nouveau témoignage qui m'assure des senti-« ments de votre cœur, et moi, comme un tendre père qui vous « aime, je m'empresse de vous rassurer dans l'inquiétude qui « vous assiège. Respirez en paix, sachez que l'armée de mon cher « allié, l'empereur des Français, traverse mon royaume dans des « idées de paix et d'amitié. Son but est de se rendre sur les « points où l'ennemi menace de débarquer, la concentration de « ma garde n'a pas pour objet de défendre ma personne, ni de « m'accompagner dans un voyage auquel, seule, la malveillance « vous a fait croire. Entouré de la noble loyauté de mes vassaux « bien-aimés, dont j'ai reçu tant de preuves, que puis-je « craindre ? Si la nécessité l'exigeait, puis-je douter des forces « que me donneraient vos généreuses poitrines ? Non ; mais « cette nécessité, mes peuples ne la verront pas. Espagnols, « calmez vos esprits. Conduisez-vous comme vous l'avez fait « jusqu'ici avec les alliés de votre roi ; vous verrez bientôt « la confiance renaître dans vos cœurs, et je jouirai de la paix « que le ciel me donne au sein de ma famille et de votre « amour. »

Et le départ du roi pour Séville fut fixé à la nuit du 18 mars.

G. Desdevises du Dezert.

Digitized by Google

La philosophie de Renouvier.

Cours de M. G. MILHAUD,

Professeur à l'Université de Montpellier.

Le deuxième Essai de critique générale.

(*1re édition, 1859. — 2e édition, 1875.*)

Le deuxième *Essai de critique générale* a pour objet la psychologie. A la suite d'une analyse des fonctions humaines, il pose avec les problèmes de la volonté, de la liberté, de la certitude, les bases fondamentales de la philosophie de Renouvier.

Résumons d'abord, brièvement, l'analyse des fonctions humaines, dont la distinction et la classification nous sont présentées d'après la table des catégories.

Aux catégories de nombre, position, succession et devenir, prises isolément, correspondent les fonctions mécaniques du corps humain. Avec l'addition de la qualité, on passe aux fonctions physico-chimiques, — et au delà par la causalité et la finalité, aux fonctions biologiques, lesquelles se distinguent donc d'une manière définitivement tranchée de toutes les précédentes, qu'elles supposent d'ailleurs. La conscience apparaît avec la sensibilité, qui reconnaît en fait la condition préalable de l'organisation, mais qui, en aucune manière, ne peut se réduire à celle-ci.

On ne passe pas de la sensibilité à l'entendement, comme on le faisait des fonctions biologiques à la sensibilité ; car la sensibilité, étant déjà représentative, implique, dans quelque mesure, l'entendement.

Les fonctions de l'entendement se laissent diviser, toujours d'après la distinction des catégories. A la *relation* correspond la fonction de comparaison qui se trouve chez l'animal et chez l'homme, mais s'accompagne chez l'homme d'attention et de réflexion. A la *quantité* correspond la fonction de numération ; à la *position*, l'imagination ; à la *succession*, la mémoire. La pensée est la fonction du *devenir* de la conscience. « Les phénomènes de conscience... admettent autant de modes de liaison et de transition dans le devenir, qu'il y a de rapports et de lois pouvant les enchaîner mutuellement à l'état de repos. Cette loi générale et irréductible est l'unique explication des *séries de la pensée*, ou de

Digitized by Google

l'*association des idées* » (1). Renouvier fait correspondre ensuite la raison à la catégorie de la *qualité*. L'infini, l'absolu et l'inconditionné n'étant que des chimères, la raison ne dépasse pas en réalité l'entendement, et n'en est qu'une fonction, à côté des autres, — à savoir, celle qui distribue les phénomènes suivant la qualité, différencie, généralise et spécifie. Elle est propre à l'homme. Pour faire son office, elle nous oblige à chercher dans la mémoire et dans l'imagination des signes, des noms, qui permettent des déterminations claires et se prêtent à la communication de la pensée entre les hommes. — Par sa définition même, la raison est surtout la fonction du jugement, et par suite aussi du raisonnement.

Raison, jugement, raisonnement, signification, appartiennent en puissance à l'enfant, qui les met en acte pour communiquer avec ses semblables. L'animal possède de ces fonctions la part qui reste si l'on en retranche la réflexion, les séries de la pensée ne dépendant alors que de la nature ou de l'habitude.

En somme, aux six premières catégories correspondent la raison et l'entendement, réunis sous le nom d'*Intelligence*. Il n'y a pas entre l'entendement et la raison plus de différence qu'il n'y en a entre une catégorie et l'ensemble de quelques autres. Leur caractère commun est de subordonner le représentatif au représenté. Des trois dernières catégories (finalité, causalité, personnalité) dépendent maintenant la *passion* et la *volonté*, qui subordonnent au contraire le représenté au représentatif.

La *passion* est la fonction donnée dans la synthèse d'un *état* et d'une tendance de la conscience. Ou bien elle est *développante*, si la fin est à atteindre, a pour objet le bien ou le mal, le beau ou le laid, et s'appelle désir ou aversion, amour ou haine, espérance ou crainte, etc. Ou bien la passion est *possédante*, si la fin est possédée (joie ou tristesse, amitié ou inimitié, admiration ou mépris, etc.). — Ou bien enfin la passion est *acquérante*, si la fin est atteinte dans le moment même, et est alors un transport joint à l'émotion (ravissement, enthousiasme, attendrissement ; étonnement et sentiment du sublime et du ridicule ; — peur, colère, etc.). La passion chez l'animal ou chez l'homme peut être, suivant les cas, instinct ou habitude.

Je dois m'excuser de résumer en aussi peu de mots toute cette première partie du deuxième essai, si pleine de fines analyses, mais j'ai hâte d'arriver aux questions qui nous placent surtout au cœur de la philosophie de Renouvier, et d'abord à l'étude de la *volonté*.

(1) *Psychologie*, t. III, p. 377.

Digitized by Google

*
* *

La volonté est caractérisée par le fait que nous nous sentons capables de suspendre, ou de prolonger, ou de susciter des représentations. Elle est quelque chose de plus que la spontanéité. Celle-ci s'observe déjà dans l'organisme le plus simple, qui ne se réduit pas uniquement aux effets des actions extérieures, qui a comme une prédisposition fixe en lui-même, qui est capable de réaction sur le dehors. Elle s'observe encore dans certains faits de conscience qui se suivent, comme dans les rêves, ou dans les mouvements locaux et changements internes qui naissent des passions... Mais, dans tous ces cas, il y a loi, nécessité. « Quand aux autres représentations de conscience se joint celle d'appeler, suspendre ou bannir ces mêmes représentations ; quand le pouvoir qui résulte de la généralisation de ce phénomène paraît établi grâce à ces faits d'attention, d'abstraction systématique, de réflexion soutenue et variée, dont l'ensemble est une véritable analyse automotive ; quand l'indépendance de la représentation appelante, suspensive ou bannissante, trouve une confirmation spécieuse dans la divergence des actes humains, dans leur opposition ou dans l'imprévu de leurs conséquences ; quand une passion est retenue et neutralisée, puis vaincue, puis extirpée jusqu'à sa racine par l'appel et le maintien constant de quelque motif pris de plus haut ou de plus loin, d'ordre différent : alors il faut dire qu'il y a volonté. Un grand fait est donc celui-ci : que la représentation se pose, en puissance, comme suspensive d'elle-même, et comme suscitative de telles autres qu'elle envisage dans l'avenir... (1) » La volonté est une cause, on peut le dire clairement à la condition d'écarter la substantialisation de la cause ; l'acte de la volonté se nomme *volition*, et Renouvier en donne cette définition : « J'entends par volition le caractère d'un acte de conscience qui ne se représente pas simplement donné, mais qui se représente pouvant ou ayant pu être ou n'être pas suscité ou continué, sans autre changement apparent que celui qui se lie à la représentation même, en tant qu'elle appelle ou éloigne la représentation (2) ».

La volonté fait la personnalité. Dans toute représentation se puise, jusqu'à un certain point, la conscience du moi individuel, mais mêlée à des éléments étrangers, qui viennent de l'expérience, ou qui, par leur généralité, appartiennent aux autres consciences. La mémoire, quelle que soit la permanence qu'elle crée,

(1) T. I, p. 299.
(2) Idem, p. 301.

Digitized by Google

n'empêche pas le moi d'apparaître « comme un fragment d'un ordre total » ; — les passions, quelle que soit l'individualité qui s'y montre, nous dominent et constituent des chaînes qui nous soumettent aux lois du monde. « Mais, lorsque paraît ce pouvoir..., cette représentation toujours possible qui se pose avant toutes les représentations, pour elles, contre elles, pour elle-même et contre elle-même, on peut dire l'individualité humaine constituée. La synthèse de la mémoire avec ce pouvoir élève la conscience au point culminant, et constitue essentiellement ce que nos langues et nos lois nomment une *personne* (1). »

La volonté a son rôle dans toutes les fonctions, mais surtout, se trouve à la racine de l'attention et de la réflexion. On peut même presque dire que les faits volontaires se confondent pour Renouvier avec ceux d'attention et de réflexion,— lesquels caractérisent l'homme et le distinguent de l'animal. Par ces deux fonctions se réalise le développement de la volonté, qui aboutit à ce qu'on a coutume d'appeler la *raison* chez l'homme comparé à l'animal et à l'enfant même. Un empire s'établit sur les instincts, sur les passions; des habitudes naissent qui luttent contre d'autres ; « une nature se produit par-dessus la nature ». L'abstraction et la science deviennent alors possibles.

*
* *

Mais cet empire de la raison par la volonté ne se réalise pas constamment ni aisément. L'énergie de l'homme est un état normal, mais violent ; c'est un état de lutte, qui est loin d'être permanent. Il y a d'abord dans la vie de l'homme de nombreux états et actes organiques ou instinctifs, en tous cas échappant presque complètement à la volonté. Tels sont tous les faits qui se produisent pendant le sommeil ; tels sont les songes et les séries de représentations qui les composent ; tel est l'état de somnambulisme naturel.

Durant la veille et dans la vie normale, au moins en apparence, la volonté peut avoir plus ou moins d'action : 1° sur les mouvements organiques ; — 2° sur les affirmations.

1° La volonté et les mouvements.— En exceptant les mouvements inconscients des organes, distinguons les mouvements instinctifs ; les mouvements consécutifs aux passions ; ceux qui suivent l'imagination et se produisent comme si l'objet imaginé était présent ; ceux qui suivent la simple représentation de mouvements envisagés seulement comme possibles ; enfin les mouve-

(1) T. I, p. 306.

Digitized by Google

ments consécutifs à la volonté. — Celle-ci peut opposer des habitudes aux mouvements instinctifs, agir sur les passions, suspendre les représentations, et avoir ainsi une action sur les mouvements correspondants ; enfin, toute une série de mouvements musculaires semblent être les effets directs de la volonté.— Comment faut-il l'entendre ? Dans ses définitions, Renouvier n'a jamais parlé de la volonté comme d'un pouvoir moteur de l'organisme, mais seulement comme d'un pouvoir d'agir sur les représentations.— D'autre part, l'analyse des cas de mouvements consécutifs d'une imagination ou de la simple représentation du mouvement comme possible (vertige) montre bien qu'il faut séparer, à l'occasion d'un mouvement, la préreprésentation et le processus organique qui s'ensuit. Poussant cette indication jusqu'au bout, Renouvier n'admet pas que les mouvements volontaires soient directement produits par la volonté. Celle-ci à ses yeux suscite la représentation, la maintient et écarte toute autre qui lui serait contraire. « La volonté n'est ni un fait biologique ni un fait directement lié à des faits biologiques. Elle produit la locomotion dans certains cas, en ce sens seulement qu'elle appelle ou qu'elle cesse de suspendre une représentation, laquelle, en possession exclusive de la conscience, est immédiatement suivie du mouvement : ceci à raison des lois qui rattachent les fonctions organiques à celles de la sensibilité, de l'entendement et de la passion. L'effort, le nisus, ne doit pas être fixé dans le rapport de la volition, comme d'une sorte de ressort mystique, avec l'acte propre du mobile matériel... (1) » Maine de Biran se trompait, quand il croyait pouvoir établir la parfaite connexité de *l'effort voulu* et de la *sensation musculaire*, ce qui l'amenait à l'aperception immédiate et certaine de la causalité libre. Il confondait la volition et l'organe, et omettait l'élément qui les sépare : l'imagination du mouvement prévu (2).

2° La volonté et les affirmations ; théorie du *vertige mental*. — Quand certaine sensation nous conduit à affirmer la présence d'un objet réel, il peut se faire que nous nous abandonnions trop vite à son témoignage. C'est ce qui se produit dans le cas de l'hallucination. On affirme la réalité de l'objet, parce qu'on ne contrôle par son jugement; on ne cherche pas si toutes les impressions qu'on peut en recevoir sont d'accord avec la première; on ne se demande pas si les autres formulent le même jugement ; ou bien on ne veut pas tenir compte de ce que l'on

(1) T. I, p. 398.
(2) Idem, p. 401.

Digitized by Google

juge d'une façon exceptionnelle, etc. Bref, on ne s'applique pas à douter, à critiquer; la volonté s'abandonne. A sa place, les passions interviennent pour confirmer l'erreur, crainte, colère, orgueil...

Les mêmes remarques s'appliquent à ces états de sensibilité interne, qui font dire au sujet : on me persécute, on m'empoisonne, on m'électrise, etc., et au nombre desquels il faut compter les affections démoniaques.

La folie enfin, dans ce qu'elle a de plus général, réside surtout dans les affirmations inexactes, qui ne subissent aucun contrôle rationnel. Certes elle peut s'accompagner de lésions organiques, mais les médecins auraient tort de ne songer qu'à ces lésions ; en fait, et intellectuellement, le malade offre l'exemple de cet abandon de la volonté, que Renouvier nomme le *Vertige mental.*

D'ailleurs, ce vertige mental s'étend bien au delà des faits que d'ordinaire on considère plus proprement comme morbides; nous avons constamment à nous tenir en garde contre lui,et Renouvier l'analyse dans un certain nombre de cas particulièrement intéressants. Écoutons-le nous décrire le vertige d'ordre mystique : « Le cas fondamental, où l'on voit des populations entières céder au même vertige, s'observe sous l'influence de la foi au merveilleux, quand l'imagination crée ou transforme des événements qui puissent répondre à l'attente des consciences. Il s'agit de constater des miracles, de vérifier des prophéties. Quelques hommes se trouvent capables de voir et d'entendre ce qu'ils attendent, et par cela seul qu'ils l'attendent ; un plus grand nombre, d'avoir vu ou entendu; presque tous d'altérer de bonne foi la vérité des faits qu'on leur transmet : les récits qui passent par la filière des masses reçoivent l'amendement des passions de chacun, une moyenne s'établit et le peuple se voit enfin en possession d'un système de témoignages et de traditions qui ne témoignent et ne propagent que sa propre pensée. C'est ainsi que les religions se fondent sur des miracles, et que, même au temps d'incrédulité relative,il n'est pas impossible de rencontrer des témoins sincères de prodiges contemporains... (1) ».

Renouvier montre une autre application des phénomènes du vertige mental dans l'effet des pratiques habituelles en matière de religion. « La plupart des hommes contractent des habitudes d'opinion et de croyance par suite de la répétition et de l'imitation, soit que la réflexion y ait ou non présidé à l'origine ou y soit intervenue depuis. Un vertige qui agit dès l'enfance

(1) T. II, p. 21.

Digitized by Google

devient souvent insurmontable, et c'est ainsi qu'on est de la religion de ses pères. Mais prenons l'homme fait, maître de sa raison et capable de l'exercer. Toute représentation prolongée ou répétée devient une tentation ; donc celui-là même qui réfléchit est naturellement conduit de la pratique à la théorie, dans chaque ordre de conception. L'imagination prend peu à peu les formes appropriées aux objets dont on la frappe, et la pensée s'exerce à découvrir des motifs de faire ce qu'on fait, d'assurer ce qu'on assure, et à s'en persuader. Il suffit de mentir un peu d'abord ; on est de bonne foi plus tard. Qui veut croire croira : « *Faites comme si vous croyiez, pliez la machine* », disait Pascal. La méthode est infaillible, surtout si l'on tient sa raison bien soumise, à quoi l'on parviendra en se la représentant *ployable en tous sens*, autre expression de ce même grand génie qui unissait les dons de la raison la plus forte à ceux de l'imagination la plus vertigineuse... (1) ».

Quel remède faut-il appliquer au vertige mental ? Le traitement médical physique est sans doute quelquefois rationnel, dans la mesure où les troubles organiques facilitent les tentations vertigineuses. Mais Renouvier demande dans tous les cas une éducation de la volonté et de la raison, et il réclame à grands cris cette éducation pour le genre humain. « C'est vraiment là que s'ouvre une source d'espérance, car rien n'a été tenté jusqu'à ce jour, et les générations successives... se développent dans un triste abaissement des fonctions volontaires, au profit exclusif de la mémoire, qui assujettit l'homme à l'acquis et au passé en toutes choses ; puis de l'imagination particulière et de la logique particulière de chaque profession, autres puissantes chaînes ; enfin des passions, qu'on le contraint de dissimuler et qui ne le dominent que mieux... L'éducation seule, dans le sens élevé du mot, couperait la racine du mal, si elle était dirigée de manière à exercer la réflexion propre et indépendante, à fortifier la volonté, à créer l'habitude d'une comparaison désintéressée des motifs de juger et de croire dans tous les cas possibles. — Le dernier mot de l'éducation dont je parle, celui qui comprend tout, quand on le creuse, est *savoir douter*, *apprendre à douter*. Et n'est-ce pas aussi le secret du bon sens ? L'ignorant doute peu et le fou ne doute jamais. Si les hommes savaient douter, il n'y aurait point de fous parmi eux, *intellectuellement parlant* : et, si l'éducation du genre humain n'est pas une utopie, ce n'en est pas non plus une que la dispari-

(1) T. II, p. 25.

Digitized by Google

tion graduelle de la folie en tant que maladie mentale et aliénation de la conscience (1) ».

Comme application de cette théorie du vertige mental, Renouvier nous donne, dans la 2e édition de la Psychologie, une brève mais très originale étude sur Pascal. Il fait tenir sa pensée dans cinq thèses principales : 1° Incertitude, au point de vue de la raison raisonnante, des doctrines philosophiques et religieuses ; — 2° obligation pour tout homme d'examiner l'énigme à lui proposée par une religion existante (le catholicisme) ; — 3° le fameux pari ; — 4° l'assimilation de l'homme à une machine dirigée par des impressions et des habitudes ; — 5° possibilité pour chacun de croire ce qu'il a décidé de croire, en faisant comme s'il croyait. Renouvier rend justice à quelques-unes de ces affirmations ; montre, à propos du pari, l'erreur de Pascal, qui oublie les innombrables religions ou conceptions auxquelles s'appliquerait aussi bien son raisonnement ; puis conclut, à propos de la dernière thèse, qu'elle est purement et simplement une provocation au vertige mental. « La cinquième thèse, thèse pratique succédant aux thèses d'observation et de raisonnement, consiste à engager le sujet intellectuel, le penseur inquiet et découragé qui veut se reposer dans une croyance, et ne sait s'en faire une par lui-même et dans sa raison, à employer toutes les ressources de volonté qui lui restent à se créer des habitudes systématiques, *avant de les connaître bonnes*, et de se placer ainsi dans une situation d'esprit telle que ses déterminations imaginatives et passionnelles deviennent à la fin fatales dans un sens prévu. C'est l'homme qui, voulant se jeter dans un précipice et n'en ayant pas le courage, est invité par un psychologiste à se mettre sur le bord et à regarder assidûment le fond, dans l'espoir que le vertige le prendra et lui fera faire ce qu'il craint. Ainsi les thèses de Pascal se résument en ces mots : *une provocation au vertige moral.* Seulement, ici, ce que le psychologiste conseillait, il l'avait fait lui-même, et disait s'en trouver bien : « *Sachez que ce discours...* (1). »

Nous avons insisté sur cette théorie du vertige mental, d'abord pour l'intérêt qu'elle présente en elle-même ; ensuite, parce qu'il faudra la connaître et s'en souvenir — quand nous aurons parlé de la croyance, et du rôle que Renouvier y reconnaît à la liberté — pour se garder de le confondre avec ceux qui, voulant atteindre à la certitude, s'abandonnent et ferment les yeux. G. M.

(1) T. II, p. 38.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 20 23 MARS 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Roucher.

Roucher a eu deux célébrités : l'une avant la publication de son œuvre, l'autre après sa mort; entre ces deux dates, il a été un peu raillé et un peu oublié. Cela fait donc, en quelques sorte, trois périodes de la vie réelle et de la vie posthume de Roucher, puisqu'il est bien entendu que tout homme célèbre a deux existences, l'une avant, l'autre après sa mort. La première période va de 1768 environ à 1779 : Roucher écrit son poème, le lit avec beaucoup de succès dans les sociétés et les soupers du temps; pendant la seconde (1779-1794), l'ouvrage publié est peu goûté : sa réputation baisse. Après sa mort tragique, — vous savez qu'il est mort de la même façon et le même jour qu'André Chénier, — il devient naturellement très sympathique, très intéressant : on recueille sa correspondance, et sa gloire se relève. A partir de l'époque romantique, Roucher entre dans la catégorie des auteurs dont on ne parle plus, qu'on méprise et qu'il nous appartient de réhabiliter.

Né le 22 février 1745, à Montpellier, il est mort le 25 juillet 1794 (7 thermidor an II). Il fut élevé avec douceur, bonne grâce, soins infinis et préoccupations littéraires, par son père et la seconde femme de celui-ci. De la biographie de Roucher on ne

Digitized by Google

sait à peu près que ce qu'il en a dit lui-même. Il a, plusieurs fois, célébré sa patrie avec un enthousiasme bien méridional et d'ailleurs justifié ; il a parlé aussi en termes agréables de son père et de sa belle-mère :

Ma Patrie !... A ce nom si doux et si chéri,
Jusqu'au fond de mon cœur je me sens attendri.
Un penser douloureux, qui pourtant a des charmes,
Et me trouble, et m'oppresse, et fait naître mes larmes.
O murs de Montpellier ! ô mon premier séjour !
Le mortel vertueux qui me donna le jour
Habite votre enceinte, et le sort m'en exile.
Quand pourrai-je rentrer dans ce modeste asile,
Où, sans cesse attentif à mes besoins nouveaux,
Il prodiguait pour moi le prix de ses travaux ;
Où, sa sévérité me cachant sa tendresse,
De ma raison trop lente il hâtait la paresse,
Me formait aux vertus et portait dans mon cœur
La noble soif d'un nom des ténèbres vainqueur?

En général, les parents voient d'un assez mauvais œil les enfants montrer des tendances à la carrière littéraire. C'est, je crois, Arsène Houssaye qui s'est beaucoup amusé de ce fait que, de tous les poètes, le seul qui ait été destiné par sa famille à la littérature, c'est... Chapelain. Vous voyez qu'on pourrait y joindre Roucher.

Et toi, cité fameuse, ô moderne Epidaure,
Conserve-moi longtemps ce père que j'adore ;
Conserve son épouse, en qui, dès le berceau,
J'ai retrouvé le cœur de ma mère au tombeau...

Roucher vint à Paris, on ne sait à quelle date : en 1768, je suppose ; il devait bien y être depuis un an ou deux, lorsqu'il fit une pièce de circonstance pour le mariage du Dauphin (1770). Il obtint par là une petite munificence royale, et, ce qui valait mieux, la protection de Turgot, dont il a fait l'éloge vingt fois, si ce n'est pas cinquante. Le ministre lui donna — cela ne sent pas l'intrigant — la recette des gabelles à Montfort-l'Amaury. Cette petite place, qui lui demandait peu de travail, lui permettait de se livrer à son goût pour la littérature. En 1775, Roucher se marie à Beauvais avec une jeune fille du nom de Hachette, qui se croyait de la famille de l'illustre Jeanne. Si nous le savons, c'est que, cette fois encore, c'est lui qui nous l'a dit :

D'Hachette et de son nom garde bien la mémoire,
France ! Et si dans Beauvais, encor plein de sa gloire,
Moi qui, jeune, aux autels formant un doux lien,
Viens à ce nom sacré d'associer le mien,

Digitized by Google

Oh ! si je porte, un jour, mon filial hommage,
Entretiens-moi d'Hachette, offre-moi son image,
Que j'y puisse attacher mon œil religieux,
Et couronner de fleurs ce front victorieux !

Avouez qu'il faudrait être presque prévenu pour comprendre ! A partir de son mariage, jusqu'en 1789, Roucher vit d'une vie assez intellectuelle : il était souvent invité aux soupers de la secte philosophique, dont il faisait, s'il faut en croire La Harpe, très malveillant pour lui, quelquefois les beaux jours et quelquefois les heures ennuyeuses. Roucher, avec le peu de délicatesse qu'il a toujours mis à manier les idées, pousse à l'excès les lieux communs philosophiques de l'époque. Il dépeint avec complaisance les horreurs de la guerre, sans transition bien solide. Après avoir décrit la fête solennelle par laquelle l'empereur de Chine ouvre la saison des semailles, il s'écrie :

Et des rois, pour enfler l'orgueil de leurs drapeaux,
Feront gémir les champs sous le faix des impôts !
Et leurs lois dévoûront aux fureurs de la guerre
Le paisible sujet qui féconde la terre...

Roucher fut, en particulier, l'ami de Rousseau ; il serait intéressant de savoir à quelle époque : est-ce alors que Rousseau, atrabilaire et intellectuellement affaibli, n'a pu lui donner que de médiocres conseils ; ou bien est-ce au temps où, plein de virilité et de force, il a pu exercer sur lui une influence plus solide et plus sérieuse ? Nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il a été ami de Rousseau, un peu moins qu'il ne le dit peut-être, mais enfin il l'a été, puisqu'il le dit lui-même :

O toi dont l'indulgence encourageait mes chants,
Qui te disaient la paix et le bonheur des champs ;
Grand homme dont j'allais admirer la vieillesse
Malheureuse en silence et fière avec simplesse, etc.

et puisque, d'autre part, quatre lettres de Rousseau, qui d'ailleurs ne sont pas adressées à Roucher, ont été, pour la première fois, publiées par lui dans les notes de son poème. Ils étaient unis par une amitié de vieillard à jeune homme, mais pleine de confiance. Roucher était botaniste, et c'est sans doute en apportant à Montmorency des plantes curieuses, qu'il a pu, comme Bernardin de Saint-Pierre, s'ouvrir un chemin au cœur de Rousseau.

Roucher fut excellent époux, excellent père, excellent ami ; c'est La Harpe qui nous l'affirme : nous pouvons donc en être assurés.

En 1779, parut son poème en douze chants, les *Mois*, qui, vous

Digitized by Google

le savez, ne fut pas goûté : son succès avait été trop escompté. Rappelez-vous ce mot de La Bruyère : « L'impression est l'écueil »; et cette remarque de je ne sais plus qui, qu'entre *recueil* et *cercueil*, la rime est singulièrement riche...

Roucher travailla, sans l'achever, à un poème sur Gustave Wasa, et à une traduction de la *Richesse des Nations* de Smith, qui, publiée en 1790, est, paraît-il, appréciable.

Arrêté comme suspect au début de 1794, il fut enfermé à Sainte-Pélagie, puis à Saint-Lazarre, où il rencontra Chénier au milieu d'un groupe très brillant de prisonniers, qui comprenait la duchesse de Coigny (la Jeune Captive), le prince de Rohan, le prince de Broglie, le duc de Noailles, le comte de Montalembert, Guinguené, les deux Trudaine, la marquise de Saint-Aignan. Il était accusé de complot contre le gouvernement révolutionnaire avec la complicité de l'étranger; plus tard, on l'accusa d'avoir fait partie de la fameuse conspiration des prisons, à demi réelle, à demi inventée pour les besoins du gouvernement révolutionnaire. Sa correspondance avec sa femme et sa fille le montre résigné, plein de stoïcisme, de générosité, d'élévation d'esprit. Tout le monde connaît le quatrain qu'il composa pour sa femme, ses enfants et ses amis, en leur envoyant son portrait :

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage :
Quand un savant crayon dessinait cette image,
J'attendais l'échafaud et je pensais à vous.

On a voulu que, sur la charrette fatale, Roucher et Chénier se soient rencontrés et abordés avec les vers fameux du début d'*Andromaque*. Il est clair que c'est une simple légende, car tous deux étaient dans la même prison depuis longtemps ; et puis, qui aurait bien pu rapporter ce trait ? Ni l'un ni l'autre, à coup sûr ; ni leurs compagnons d'infortune, ni ceux qui les conduisaient au supplice. Ce qui est possible, c'est qu'en voyant arriver à Saint-Lazare le poète des *Mois*, Chénier, en bon humaniste, en poète, en homme spirituel même dans sa mélancolie, l'ait accueilli par cette adaptation ingénieuse.

Quoi qu'il en soit de cette légende, le poème des *Mois* fut, si l'on en croit cette mauvaise langue de Rivarol, « le plus beau naufrage poétique du siècle ». La Harpe, qui ne pouvait pas supporter Roucher, lui a consacré, dans son *Cours*, une soixantaine de pages qui ne sont qu'un long écrasement. Il rend justice à ses qualités morales, mais il ne tarit pas en propos désagréables sur ses digressions, et il a raison ; sur ses déclamations, et il a raison ;

Digitized by Google

sur ses transitions puériles, et il n'a pas tout à fait tort ; sur sa manie de parler de soi : nous sommes à un temps où la littérature personnelle n'existe guère ou du moins ne s'avoue pas encore. Mais La Harpe n'est-il pas mal venu à lui reprocher cette manie, lui qui a fait, dans sa très belle pièce des *Regrets*, tout ce qu'il y a de plus personnel dans la littérature élégiaque, à tel point qu'il annonce le tour d'esprit mélancolique de Lamartine? La Harpe reprend aussi les impropriétés de sa langue, avec des cris de colère qui ressemblent à des cris de joie, le charlatanisme de ses principes philosophiques, sa rhétorique, son pathétique factice et froid, et son pédantisme. Sur la versification, il est impitoyable. L'éloge comprend à peine trois pages : La Harpe relève, çà et là, de beaux détails dans le *mois de Mai* et le *mois d'Août* : le dernier, *Février*, lui semble le meilleur : il y trouve des descriptions qui sont d'un homme qui pense et qui sent ; c'est, à mon avis, le plus faible.

Voici quel est le plan de Roucher : consacrer un chant à chaque mois, en commençant par Mars. Saint-Lambert avait été plus judicieux en divisant l'année en quatre saisons. Car, s'il y a entre les saisons des différences essentielles, il n'y en a pas de bien considérables entre tel mois et le suivant, Décembre et Janvier, par exemple. Roucher se condamnait à donner une physionomie caractéristique à des mois qui n'en ont pas : nous verrons par quel artifice pénible il a essayé de se tirer d'affaire. Le plan de Saint-Lambert lui-même n'était pas très bon : chaque saison a un commencement et une fin, très différents l'un de l'autre. Le vrai plan, encore qu'un peu bizarre, ce serait la coupe de six chants, répondant aux six physionomies caractéristiques des parties de l'année.

Le premier chant porte donc sur Mars. Il est précédé d'un petit prologue en deux parties contenant une « proposition », pour employer les termes de la vieille rhétorique, et une invocation. Saint-Lambert invoquait Dieu, puis le soleil ; Roucher, pour des raisons philosophiques, se contente de l'invocation au soleil. Roucher considère Mars comme l'aurore du printemps et le caractérise assez mal ; puis, brusquement, il passe à l'âge d'or, dont il fait une description rapide et perfide, car, après avoir joliment soufflé dans la flûte d'Ovide, l'auteur se reprend tranquillement en palinodie, et s'écrie :

> Oh ! comme le mensonge, à l'aide des beaux vers,
> Peut aisément tromper ce crédule univers !
> Nous vantons le bonheur de ces belles journées
> Qu'aux premiers des humains firent les destinées,

Digitized by Google

Et jamais il ne fut d'âge plus malheureux.
Les éléments impurs, luttant sans cesse entre eux,
Sur le monde naissant promenaient le ravage,
L'Océan mutiné s'égarait sans rivage.
Ce globe, sur son axe encor mal affermi,
Flottait d'un pôle à l'autre ; et, longtemps endormi,
Le Soleil au hasard éclaira la Nature.
Les champs, terrain fangeux, languissaient sans culture.
Eh ! comment les dompter ? Le génie inventeur
N'avait point amolli le fer agriculteur.
Les besoins dévorants, l'importune détresse
De l'homme faible et nu châtiaient la paresse :
Une horrible maigreur déformait tous ses traits.
Jeté par les destins au milieu des forêts,
Sur la ronce épineuse errant à l'aventure,
Il demandait au chêne une vile pâture ;
Heureux de la ravir, armé d'un pieu sanglant,
Au vorace animal qui s'engraisse de gland.

La périphrase, ici, était nécessaire ; et ce n'est pas moi qui songerai à l'incriminer.

C'est, l'avez-vous reconnu ? le passage célèbre de Lucrèce, adouci, alangui et énervé. Roucher l'a jugé d'un goût trop amer et d'une couleur trop crue pour ses contemporains. Vous voyez d'ici la suite ; ce prétendu âge d'or fut un siècle de fer :

C'est nous, nous qui vivons sous l'empire d'Astrée ;
Enfants et favoris de Saturne et de Rhée,
Nous voyons tout renaître au gré de nos désirs...

Voilà la maladresse : quand il s'agit de l'âge d'or, je veux bien qu'on ne le place pas dans le passé ; mais il ne faut pas en parler dans le présent : c'est dans l'avenir qu'il faut le mettre, parce que de l'avenir on est sûr... !

Roucher fait ensuite la description des semailles, trop souvent interrompues par la guerre ; l'éloge des peuples pacifiques, et, naturellement, des Chinois, considérés comme peuple agriculteur : tous les hommes du dix-huitième siècle ont été entêtés des Chinois, de leur sagesse, de leur philosophie, de leurs mœurs.

Le second chant est consacré à Avril. Roucher nous montre d'abord les fleurs brûlées par les gelées tardives, puis décrit les amours des animaux, et, en particulier, des vers à soie (je vous ai dit qu'il était de Montpellier). Il fait, ensuite, la peinture des fleurs naissantes plutôt en botaniste exact qu'en poète épris de couleur.

Après l'anecdote glacée des amours de Pauzias et de Glycère, Roucher chante les premiers navigateurs qui ont osé affronter

Digitized by Google

l'élément humide. Est-ce bien en avril qu'ils eurent cette audace? Je croirais plutôt qu'ils choisirent la saison où les jours sont les plus longs... Roucher procédait comme Saint-Lambert, et comme Boileau dans ses *Satires* : il se laissait guider par son inspiration; un jour, il rimait quelque chose sur les premiers navigateurs, le lendemain, sur une bataille de cerfs. Ces morceaux s'entassaient dans ses tiroirs, et, en faisant son poème, il a cherché à les y introduire, en les cousant tant bien que mal :

Là, contre des écueils d'une énorme grandeur,
La vague en bondissant heurte, et, brisant ses lames,
Du fluide électrique en fait jaillir les flammes :
Ici, le flot, coupé de rapides courants,
Tourbillonne et s'entr'ouvre en gouffres dévorants...

Et la description se poursuit, avec une certaine harmonie expressive. A l'aspect de ces flots menaçants, l'homme va reculer d'épouvante, quand un Dieu bienfaisant lui apparaît et lui dit :

La mer a des périls ! Ose les mépriser ;
Viens sur un frêle bois leur disputer ta vie ;
Viens : d'immortels succès ton audace est suivie.
J'aime à te les prédire ; oui, je vois tes enfants
Dans mes vastes déserts s'avancer triomphants.
Aux climats qu'elle habite, ils ont surpris l'Aurore ;
L'Occident les appelle : ils y volent encore ;
L'Océan du Midi reconnaît leur pouvoir,
Et le Pôle glacé s'accoutume à les voir.

L'homme alors se promet de régner sur ce théâtre, où la gloire l'attend :

Les sapins abattus se creusent en nacelles,
La rame les emporte et leur prête des ailes :
Bientôt la voile ajoute à ces premiers essais ;
Et, courant chaque jour de succès en succès,
Les navires, guidés par l'aiguille polaire,
Cherchent enfin des bords qu'un autre ciel éclaire :
L'Univers étonné s'est agrandi par eux.

C'est de la rhétorique, sans doute, mais assez puissante. La Harpe trouve absurde que ce Dieu de la mer ait choisi précisément un jour de tempête, pour exhorter l'homme à affronter les flots. Il est bien possible, au contraire, que ce soit justement le péril qui ait attiré l'homme : l'idée est ainsi plus poétique, plus chevaleresque et plus héroïque.

A. B.

Digitized by Google

Histoire générale des temps modernes.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS

Professeur à l'Université de Paris.

La Réforme française.

Je vous ai précédemment montré comment est né, en Allemagne, le premier mouvement de Réforme au sens moderne du mot : une Eglise séparée du pape s'est fondée ; l'opération a été lente, confuse, et ce n'est qu'assez tard qu'on est parvenu à fixer une doctrine. Nous allons voir, aujourd'hui, en étudiant le deuxième mouvement de Réforme : 1° comment a été créée l'Eglise calviniste de Genève ; 2° comment ces nouvelles doctrines se sont propagées en Europe.

I. — Sur la fondation de l'Eglise calviniste, nous avons d'excellents documents rassemblés dans la bibliographie de l'*Histoire générale* (article de F. Buisson) ; il faut consulter aussi les lettres et les œuvres de Calvin, et surtout les règlements officiels de Genève, biographies de Calvin, etc.

La Réforme française est l'œuvre d'un Français, Calvin, qui a été amené à organiser son Eglise, non en France, mais à Genève. Pour comprendre les causes et le caractère de cette réforme, il faut tenir compte : 1° de la situation de la France, qui a obligé Calvin à exposer sa doctrine au dehors ; 2° du caractère et de l'existence de Calvin lui-même ; 3° du gouvernement de Genève ; 4° des circonstances dans lesquelles le mouvement s'est produit.

1° Sur la première question on peut consulter le *Bulletin des sociétés protestantes françaises* (Lemonnier a recueilli les faits).

En France, comme en Allemagne, on se plaint beaucoup du clergé ; bien des gens ne recherchent plus la doctrine chrétienne que dans l'Ecriture. Un vieil érudit, Lefèvre d'Etaples, même avant de connaître Luther, a émis des idées hardies et a groupé autour de lui un certain nombre d'élèves (psautier de 1508-1509) ; il a commenté les épîtres de saint Paul, 1512 ; il déclare que la doctrine du Christ est dans l'Ecriture, que le reste n'est que superstition. Protégé par l'évêque de Meaux, Briçonnet, et la

Digitized by Google

sœur du roi, il traduit le Nouveau Testament en français, pour le rendre accessible à tous; il connaît, d'autre part, les écrits de Luther, quoiqu'il ne veuille pas encore rompre avec Rome.

Bientôt les partisans de Lefèvre d'Etaples sont considérés comme luthériens; la Sorbonne condamne la doctrine du réformateur allemand, ainsi que le livre de Lefèvre; les persécutions commencent dès 1523.

Durant quelques années, il n'y a pas de mesures d'ensemble; François I[er] hésite, défend de poursuivre Lefèvre; mais la Faculté de théologie prend l'initiative (Concile de Sens, 1528, à Paris); on expose la doctrine chrétienne, on énumère les princes qui ont châtié les hérétiques, on indique les réformes.

Ce qui active la persécution, c'est que quelques hérétiques manifestent leur mépris des pratiques religieuses par des actes qui font scandale: en 1528, on a mutilé une image de la Vierge; la Faculté en profite pour condamner et faire exécuter brusquement Berquin. Cependant le calme renaît; François I[er] est allié avec les princes luthériens; les idées nouvelles se répandent par les écrits, surtout parmi les bourgeois et les imprimeurs; ce mouvement est isolé, nous ne constatons pas l'existence de communautés; toutes ces doctrines sont différentes, il y a peut-être des baptistes.

La persécution se ranime à la suite d'un nouveau scandale: des placards sont affichés dans plusieurs villes et jusque dans la chambre du roi (1534); la messe est considérée comme une idolâtrie; le pape, les cardinaux, les évêques, les prêtres, les moines, sont traités de cafards et de diseurs de messes, etc. Alors commencent des processions et des exécutions (potences et bûchers). L'édit de janvier 1535 défend d'imprimer sous peine de la hart. Dans ces conditions, et quoique les persécutions soient intermittentes, il est impossible de créer une église en France; la Réforme se fera hors du royaume.

Sur Calvin, nous avons les travaux de Lemonnier; citons aussi ses lettres depuis 1529. Dans sa ville natale, on ne parlait pas de lui (Cf. Lefranc: *La jeunesse de Calvin*). Jean Calvin est né à Noyon, en 1509; son père est un bourgeois, procureur fiscal de la cour de l'évêque; il est brouillé avec les ecclésiastiques; le jeune Calvin est pourvu d'un bénéfice, a été tonsuré, a étudié les lettres, puis le droit; il a connu à Paris les doctrines luthériennes, puis est allé apprendre le grec à Orléans. Revenu à Paris, il suit les cours des érudits, se montre travailleur et pieux. Comment s'est-il converti? Nous n'avons là-dessus que des souvenirs; il a dû procéder graduellement.

Calvin est brusquement tiré de sa vie d'études par un accident.

Digitized by Google

Le recteur de l'Université de Paris prononce, à la rentrée (1533), un discours probablement préparé par Calvin (une page), où il est question de la justification par la foi. On y relève, en outre, cette phrase : « Gloire à la vérité et à ceux qui sont persécutés ». La Faculté de théologie défère au Parlement ; des poursuites sont ordonnées, Calvin et son ami quittent Paris.

Calvin, réfugié à Bâle, écrit, sous sa première forme, le livre de l'*Institution religieuse chrétienne* (1535), le publie en 1536 en latin, puis en 1541 en français (lire la lettre-préface). Toutes ses doctrines reposent sur les mêmes fondements que celles de Luther : justification par la foi (grâce) ; l'homme n'a aucune part à son salut ; une vie vertueuse n'est pas un titre suffisant ; il faut le signe d'élection. Calvin met plus en évidence la conséquence pratique et la prédestination : dès l'origine, Dieu a choisi les élus et les réprouvés ; celui qui a la grâce ne peut la perdre. La différence avec Luther est l'interprétation de l'eucharistie en tant que symbole : ce n'est ni le corps ni le sang, mais seulement la communication des bienfaits, « quae in suo corpore nobis Christus praestitit ».

La véritable doctrine est dans l'Ecriture. Calvin n'admet pas qu'on en doute ; la véritable Eglise est celle des vrais croyants ; donc, l'Eglise de Rome n'est pas la véritable ; le pape est l'antéchrist ; toutes les pratiques du Moyen Age ne sont que de l'idolâtrie ; Calvin rejette les reliques, le jeûne, la messe, tous les sacrements à l'exception de deux, le purgatoire et toute l'organisation épiscopale.

L'Eglise est la commune visible des saints (les élus) ; elle doit ressembler à la commune invisible ; donc, il faut surveiller chaque membre, pour qu'il conforme sa conduite à la parole de Dieu ; il faut expulser les réprouvés.

Calvin est encore un exilé et ne peut que formuler une doctrine ; mais il a trouvé le moyen de la réaliser à Genève.

3° Genève est alors une ville souveraine ; elle a traversé une crise de quinze ans, d'abord des luttes entre les partisans de l'évêque et les libertins aidés des Eidgnossen : en 1526, l'évêque est expulsé ; puis la guerre éclate entre les partisans de deux villes : Fribourg (catholiques) et Berne (réformés). Les catholiques sont vainqueurs, et l'évêque est rappelé (1532) ; mais les partisans de Berne, de plus en plus mécontents, prennent bientôt leur revanche, et, maîtres du pouvoir, laissent entrer dans la ville les prédicateurs. Le plus actif de tous est un gentilhomme dauphinois, Farel, élève de Lefèvre ; il a prêché la Réforme à Neufchâtel et fait détruire les images.

Digitized by Google

Une discussion sur la religion (janvier 1534) est organisée; Farel parle de supprimer la messe. La ville souveraine décide alors d'avoir sa propre religion : un conseil de 200 membres, puis un conseil général sont établis (assemblée de bourgeois). L'intention des citoyens est très nette : revenir à la pure religion chrétienne, et la rendre obligatoire pour tous les habitants ; mais on ne sait pas encore comment on l'organisera.

4° Calvin arrive par hasard à Genève ; il a, jusqu'ici, mené une vie errante, est peut-être allé en Italie (à Ferrare) ; mais nous n'avons aucun document contemporain. Il veut ensuite se rendre à Strasbourg, passe à Genève (les récits qu'il a faits de ce voyage sont postérieurs). Farel le prie de rester ; Calvin, après avoir hésité, accepte et est nommé prédicateur.

Cet événement fortuit décide du sort de Calvin et de Genève, et amène la création de la nouvelle Eglise. Ce travail d'élaboration se fait lentement, et non sans de vives résistances.

Calvin est un homme d'étude, timide et maladif; il regarde comme un devoir d'appliquer sa doctrine et n'éprouve aucun scrupule à employer la force.

D'abord, on organise une surveillance méthodique sur tous les habitants : l'enseignement religieux devient obligatoire : sermon chaque dimanche et catéchisme; on interdit tous les actes qui pourraient offenser Dieu, comme blasphèmes, jeux, danse, paillardise. On crée un Consistoire, composé de laïques du conseil et de prédicateurs, pour faire la police religieuse. Quiconque est soupçonné de ne pas connaître la vraie doctrine ou de ne pas se conduire correctement, est d'abord admonesté, puis excommunié; le pouvoir laïque punit d'amende ou de prison. Les premières années, les admonestations ne portent que sur des faits d'ignorance, et on ne prononce que des peines légères.

Les anciens habitants finissent par s'émouvoir : Farel et Calvin doivent lutter contre les gens de Berne ; le Conseil est très mécontent de leur opposition ; ils se retirent (Calvin à Strasbourg), mais les conflits recommencent : le chef du parti adverse est exécuté, Calvin rappelé.

L'opposition n'en devient que plus vive contre Calvin et les Français réfugiés. C'est maintenant une lutte entre les anciens habitants (libertins) et les étrangers ; elle prend un caractère de violence ; Gruet est décapité pour blasphème (1547) ; Servet périt sur le bûcher (1553) ; mais cette dernière exécution est étrangère à la question que nous étudions maintenant. Perrin est nommé bourgmestre; Calvin cherche un appui auprès des autres Eglises suisses et fait recevoir trois cents bourgeois nouveaux.

Digitized by Google

Cet acte provoque des émeutes : le Conseil fait arrêter les chefs de la révolte, dont plusieurs sont torturés et exécutés ; les vieux Génevois émigrent, mais on protestera encore contre les nouveaux citoyens.

Genève est alors une ville de 15.000 à 20.000 âmes ; sa population a été transformée : toute la classe moyenne a été remplacée par des Français ou des Italiens, zélés partisans du réformateur. Genève n'est donc plus qu'une colonie de calvinistes.

Calvin est toujours prédicateur ; l'ancien gouvernement de Genève reste souverain, mais ce simple prédicateur a une influence dominante (on l'appelle le pape de Genève) ; il décide les Génevois à adopter l'organisation qu'il considère comme fondée sur l'Ecriture, d'après le modèle des apôtres ; il censure toutes les institutions antérieures ; du petit Conseil (25 membres) et du grand Conseil (200 membres), on fait le grand Conseil (Seigneurie) centre du gouvernement ; la république de Genève est donc une oligarchie de familles bourgeoises.

De plus, on crée deux corps (Vénérable compagnie), ensemble des pasteurs de Genève et du territoire, réunis en congrès chaque semaine ; ils sont chargés de veiller sur les autres pasteurs, d'examiner les candidats proposés au Conseil, de les réprimander, de les destituer. Le Consistoire est réorganisé ; douze anciens (laïques) et six pasteurs, choisis par l'autorité laïque, remplacent le Conseil de l'évêque. C'est un délit de ne pas croire au diable, de ne pas admettre la prédestination, de ne pas aller au sermon, etc.

Le culte est réduit au prêche, aux prières publiques, à la cène (quatre fois par an) ; les ornements sont proscrits.

Ainsi se crée un type nouveau d'Eglise, différent du catholicisme et du luthéranisme. La direction ecclésiastique est confiée à un corps de pasteurs égaux entre eux (suppression de la hiérarchie). Une oligarchie surveille la conduite privée des laïques, de façon à leur imposer des mœurs sévères ; on abolit tous les divertissements. Le pouvoir est donné à un corps en majorité laïque. Tous ces actes auront pour conséquence d'établir une unité rigide de doctrine et de mœurs ; chaque Eglise aura son autonomie sous la domination des pasteurs : cela vient de ce que ce régime a été réalisé, d'abord, sur un petit territoire ; mais il se conservera dans les grands Etats (régime presbytérien).

Genève transformée par Calvin devient le modèle de l'Eglise réformée française. Calvin fonde, plus tard, une académie (école de théologie) ; sa réputation est rapidement faite dans toute l'Europe (cf. Bergeaud, l'*Académie de Genève*) ; on vient de par-

Digitized by Google

tout dans cette ville; là se forment les pasteurs qui se répandront dans les pays réformés : c'est la Rome de l'hérésie.

II. — Ce système d'églises calvinistes s'est propagé dans plusieurs pays à la fois, dans ceux qui ne sont pas devenus luthériens, mais surtout dans deux directions, Nord-Ouest et extrême Sud (France, Ecosse, Pays-Bas).

1° Sur la France, nous avons les documents rassemblés dans le *Bulletin de la société historique protestante*, et par Lemonnier.

La persécution a continué ; on a exterminé un groupe ancien (les Vaudois de Provence) et les débris de la première Réforme (groupe de Meaux) 1546. Mais les doctrines de Calvin commencent à pénétrer en France : des prêtres et des moines embrassent spontanément la Réforme; puis des pasteurs viennent de Suisse.

Le mouvement change de caractère : nous ne voyons plus d'individus isolés qui se séparent de l'Eglise romaine et sont persécutés pour ne pas croire ; ce sont maintenant des groupes réunis dans une commune, pour former une Eglise positive ; ils s'assemblent secrètement. Nous ne pouvons pas en déterminer le nombre, mais ils paraissent nombreux dans les villes.

Une partie du clergé se montre assez tolérante ; on désespère de la Réforme catholique, le concile de Trente n'a donné aucun résultat. C'est l'autorité laïque qui réorganise la persécution. Le Parlement de Paris crée une Chambre spéciale (Chambre ardente), dont les actes nous sont connus par les registres (1547). C'est ensuite le gouvernement qui réunit toutes ces mesures en un édit (1550) contre les livres, l'école, la parole. Plus tard, pour éviter la concurrence, on réserve à la justice laïque les crimes d'hérésie ; la peine prononcée est la mort.

Le gouvernement échoue dans ses projets ; les hérétiques deviennent plus nombreux. Les calvinistes commencent à s'organiser sur le modèle de Genève ; des prédicateurs établissent des consistoires d'anciens et de diacres. A Paris, ils tiennent une assemblée. Evidemment, la plupart des Eglises n'ont qu'un pasteur qui réunit les fidèles où il peut. En mai 1559, les délégués des Eglises se réunissent secrètement à Paris durant trois jours, pour confirmer la doctrine et la discipline. Déjà en mai 1558, des calvinistes s'étaient montrés au Pré-aux-Clercs, et avaient chanté des psaumes. On prévoit que ces Eglises s'étendent sur un vaste territoire; on établit un lien (synodes provinciaux) : ce n'est pas toutefois une Eglise dominante.

Le nombre des réformés augmente : de grands seigneurs, les neveux de Montmorency, le roi de Navarre, sont calvinistes ; le Parlement ne peut plus rien faire. Le roi est occupé par la guerre

Digitized by Google

étrangère ; il a besoin de la paix intérieure pour concentrer ses forces ; il intervient en personne au Parlement. Le calvinisme est sauvé par un hasard; Calvin dira : par la Providence.

La mort de Henri II change la situation : le nouveau roi est un enfant ; les gens de son entourage se disputent le gouvernement; quelques-uns soutiennent les calvinistes; au lieu de persécutions, nous allons assister à des guerres de religion.

2° Dans les Pays-Bas, même évolution qu'en France ; des luthériens isolés sont persécutés par des édits, et exterminés.

Dans la période qui va de 1550 à 1560, des réfugiés calvinistes viennent des pays wallons, forment des groupes pour lutter contre l'idolâtrie. En 1559, un prédicateur wallon rédige en français une confession, qui, revue et corrigée, est envoyée à Philippe II (1562). Des synodes se tiennent à Anvers (1566) ; la répression tentée plus tard par le roi d'Espagne amènera une grave révolte.

3° Dans l'Europe centrale, nous constatons deux courants parallèles. Les Allemands adoptent la Réforme luthérienne ; les nobles préfèrent se rallier au calvinisme, malgré les souverains.

En 1555, les nobles Polonais réclament à la Diète un concile national et obtiennent le droit de pratiquer leur culte dans leurs maisons.

En Hongrie, on adopte d'abord la confession d'Augsbourg et la Réforme helvétique (cette dernière réussit beaucoup auprès des Madgyars). Une opposition se forme; des unitaires viennent de Pologne (1558) ; en fait, quatre religions se partagent inégalement la Hongrie.

En résumé, la Réforme calviniste, comme la Réforme luthérienne, part d'une tentative pour restaurer la doctrine ; dans la suite, elle arrive à mépriser les pratiques, à transformer radicalement le culte, à le réduire à la prière et à des psaumes ; elle détruit l'organisation et la puissance épiscopales, et établit un autre principe : l'autonomie de la communauté.

C. D.

Digitized by Google

La philosophie de Renouvier.

Cours de M. G. MILHAUD,
Professeur à l'Université de Montpellier.

Deuxième Essai de critique générale (*suite*). — Liberté et certitude.

Tant qu'il se bornait à l'analyse de la volonté, Renouvier pouvait dire qu'il s'en tenait aux apparences, mais déjà sa théorie du vertige mental n'impliquait-elle pas la *réalité* de la liberté? A défaut de celle-ci, tout n'est-il pas vertige? La question se trouve donc posée, dès maintenant, dans toute sa gravité : la liberté est-elle, ou non, autre chose qu'une apparence?

Aux partisans de la nécessité, on peut opposer les objections suivantes :

1° Nous parlons tous comme si certains faits *avaient pu être autrement.* Si tout est nécessaire, si les actes humains sont pré-déterminés, notre langage est ridicule et extravagant.

2° Si tout est nécessaire, les notions morales perdent leur signification. « Il ne faut plus parler de crimes, il faut parler de loups et de tempêtes; il ne faut plus citer des actions vertueuses, il faut montrer d'inoffensifs agneaux et des plantes bienfaisantes. La justice n'est plus justice pour réprimer, elle est exécution : on tue un ennemi, on étouffe un enragé... Mais il faut plaindre, aimer, sauver des hommes que la fatalité des circonstances pervertit ou entraîne? Pourquoi cela? Vous pouvez éprouver cette faiblesse, d'autres la surmonteront.... » Il n'y a plus de devoir, il n'y a plus de droit. Tout cela n'a plus aucun sens.

3° Si tout est nécessaire, il n'y a plus de vérité. « L'erreur est, en effet, nécessaire aussi bien que la vérité, et leurs titres sont pareils à cela près du nombre des hommes qui tiennent pour l'une ou pour l'autre, et qui demain peut changer. » Cet argument, le plus original de ceux que présente ici Renouvier, ne se comprend bien que si l'on se souvient de sa théorie du vertige mental, et que lorsqu'on a vu sa théorie de la certitude. Il n'y aura pas de vérité, digne de certitude, s'il n'y a pas possibilité de douter, de suspendre son jugement, de soumettre ses affirmations à une libre critique.

4° Si les notions de moralité et de vérité disparaissent dans l'hypothèse de la nécessité, il faut rejeter aussi l'idée d'un progrès humain.

Ces arguments sont-ils décisifs? Qui nous dit que nous ne nous

Digitized by Google

trouvons pas en présence d'une nécessité « semblable à l'escamoteur, qui, de toutes les cartes du jeu qu'il nous présente ouvert, sait nous faire prendre *librement* celle qu'il nous a prédestinée? »

D'autre part, que nous disent en général les partisans de la liberté ? Voulant échapper à la détermination par les motifs, ils déclarent que la volition est indépendante des motifs ; qu'elle se surajoute aux apparences de la raison ou de la passion, sans connexion avec elles. Et, en vérité, la *liberté d'indifférence* qu'ils affirment ainsi se prête aux mêmes objections que la nécessité, ne pouvant davantage justifier ni les notions morales, ni celle de vérité.

Les théories de la nécessité et de la liberté d'indifférence ont un vice commun : elles séparent radicalement la volition des motifs qui la précèdent. D'un côté, on déclare qu'elle suit toujours le dernier motif, comme l'effet suit sa cause; de l'autre côté, on voit la volition se surajouter sans cette liaison. De part et d'autre, on refuse de reconnaître la volition impliquée déjà dans les motifs eux-mêmes. « Lorsque, à la place de la formule à termes abstraits : *le motif prépondérant détermine la volonté*, on essaie d'introduire un énoncé à termes pleins et synthétiques, on trouve : *l'état formé de passion, d'intelligence et de volonté, duquel fait partie la représentation d'un motif jugé capable de déterminer un acte subséquent, détermine effectivement le dernier acte.* — Et si, dans cette autre formule : *la volonté est à elle-même son motif,* on comble les mêmes lacunes, il vient : *l'acte formé de volonté, d'intelligence et de passion, duquel fait partie la représentation d'un état jugé la conséquence de cet acte, détermine effectivement cet état.*

Du moins, voilà comment Renouvier conçoit la liberté, du point de vue de la conscience, et comme fait représentatif.

Du point de vue synthétique, quand nous passons à l'ordre général des phénomènes, le fait de la liberté ne se trouve-t-il pas en contradiction avec la causalité universelle?

Ecartons, d'abord, toute doctrine substantialiste, qui, dans la nature, dans le monde, dans la matière ou dans l'esprit universel, pose un être unique et avec lui consolide le système de la nécessité. La science elle-même ne nous montre-t-elle pas la *chaîne des choses ?* — D'abord, il n'existe pas de science totale liant les faits de tout ordre, et l'on peut encore parler des faits volontaires auxquels n'atteignent pas les lois des sciences positives. La science s'achèvera, dit-on, et déjà nous assistons à des tentatives de construction des sciences morales qui enveloppent dans leurs lois les prétendus actes libres de l'homme. — Pardon ! répond Renouvier : « Personne ne conteste, quelque

Digitized by Google

opinion qu'on puisse avoir de la liberté morale, qu'il y ait des actions humaines diversement possibles, diversement probables, en raison des tendances établies dans une certaine société, et des causes qui les favorisent dans une certaine mesure » ; mais il ne s'agit alors que de la cause abstraite des actes considérés dans leurs moyennes approximatives et dans leurs résultantes, et nullement de la cause active de chaque acte individuel. La loi des grands nombres, que d'aucuns invoquent contre la liberté, n'est au contraire que la mise en formule de l'*égale possibilité* d'une série de cas, c'est-à-dire, en somme, d'une indétermination complète, de sorte que, si on voulait la faire intervenir dans le problème de la liberté, elle serait plutôt favorable à celle-ci.

En outre, il n'est nullement question, à propos des actes libres, d'une exception à la causalité. Les actes libres ont une cause : c'est « l'homme dans l'ensemble et la plénitude de ses fonctions ». Loin d'être isolés, ils se rattachent étroitement aux données antérieures des passions et de la connaissance ; le fait de la liberté consiste seulement en ce qu'un autre ordre aurait été possible.

Enfin, si le mystère qu'on trouve dans la liberté est celui d'un premier commencement, n'oublions pas que le principe du nombre s'en accommode infiniment mieux que les doctrines nécessitaires, lesquelles se heurtent aisément à la contradiction. Ainsi la liberté apparaît comme probable. « L'analyse fait pencher en sa faveur, contre la nécessité, la balance du jugement. Mais de quel jugement ? D'un jugement libre, s'il est vrai que je délibère librement, et que je ne suis point prédéterminé à recueillir et à combiner bien ou mal les éléments de ma conviction. Alors c'est à la liberté qu'il appartient de déclarer si la liberté est ou non. Dans cette hypothèse, que peut être pour moi la certitude, et qu'est-ce encore qu'une probabilité ? Si, au contraire, je porte nécessairement un jugement que nécessairement d'autres rejettent, comme je sais qu'ils le font, et si nécessairement je me trompe, où sera le signe de mon erreur, où la preuve de la vérité ? Et l'erreur et la vérité en général que sont-elles ?... Le problème de la liberté se pose donc jusque dans le fait de la solution qu'on y donne, et on voit à quel point la liberté et la vérité sont liées (1). » Et Renouvier est conduit, avant d'aller plus loin, au problème de la *certitude*.

On est certain, quand on *voit*, quand on *sait* ou quand on *croit*. Le troisième terme semble ordinairement correspondre aux conditions les moins stables de la certitude. — Erreur ! il exprime

(1) *Psychologie*, t. II, p. 92.

Digitized by Google

le fait le plus général ; car voir et savoir, c'est bien plutôt croire que l'on voit, croire que l'on sait. — Voyons de plus près les éléments qui font cette croyance exempte de doute ; en d'autres termes, analysons les conditions de la certitude.

Quand je suis incertain, cela peut tenir à trois causes. Ou bien les données de la sensibilité et de l'entendement sont insuffisantes ; elles manquent de clarté, de sécurité, de rigueur ; la représentation intellectuelle est incomplète. Je ne comprends pas ou je ne suis pas sûr, — bref, *je ne sais pas.*

Ou bien je sens que les faits à propos desquels je doute sont éloignés de moi, qu'ils ne m'intéressent pas, et que je ne fais pas le moindre effort pour les atteindre et les connaître ; — *je ne me passionne* pas.

Ou, enfin, je me laisse tirailler dans des sens différents par des représentations opposées, et je n'ai pas l'énergie de prendre parti, je suis sans volonté, — *je ne veux pas.*

Inversement, la certitude se réalisera si : 1° je suis en possession d'éléments intellectuels assez clairs, assez précis, assez sûrs ; 2° si je suis suffisamment attiré par les faits dont il est question pour apporter à les éclaircir toute la complaisance nécessaire ; 3° si ma volonté est capable de fixer mon jugement.

Tout le monde n'admettra pas aisément l'intervention de l'élément passionnel et de l'élément volontaire dans la certitude. Il convient donc d'insister.

A. — *Élément volontaire.* — Il n'y a lieu d'en parler que si l'on écarte l'hypothèse de la nécessité, car celle-ci entraîne que la volonté se fonde dans la passion ou dans l'intelligence, que l'erreur soit nécessaire et qu'aucune preuve n'existe de certitude. Avec la liberté, se trouve rétabli le pouvoir de doute et de contrôle critique à propos de toute affirmation, quelle qu'elle soit. Qu'on n'invoque pas l'*évidence* avec laquelle s'offre et s'impose telle ou telle connaissance. Il ne saurait en être question que pour les faits de conscience, qui sont assurément les données irréductibles. Mais, dès qu'on les dépasse et qu'il s'agit seulement d'affirmer la réalité extérieure du moindre objet correspondant à une sensation, l'évidence disparaît, la réflexion, et, par conséquent, la volonté a son office à remplir. Dans toutes les opérations de la pensée intervient la mémoire ; or sur quelle garantie s'appuie-t-elle au delà du sentiment actuel d'après lequel on pense ne pas se tromper ? Le jugement et le raisonnement impliquent toujours l'exercice de la mémoire ; et, d'ailleurs, nous savons bien qu'en dépit de leur évidence ils conduisent parfois au sophisme et à l'équivoque. Mais, même en admettant la valeur logique des raisonnements, ceux-ci ne portent la conscience

Digitized by Google

au delà du point où ils la trouvent que s'il intervient dans leurs séries des *synthèses*, que l'on accepte telles qu'elles s'offrent. Or, ou bien ce sont des données de l'expérience, auxquelles s'appliquent les remarques suggérées par le moindre fait de perception, ou bien il s'agit de principes qui affirment certains rapports généraux des représentations, mais dont aucun en réalité ne se dégage complètement de la réflexion. Le principe de contradiction lui-même n'a-t-il pas été contesté?

B. — *L'élément passionnel.* — A propos de toutes nos affirmations, il accompagne l'élément volontaire. La clarté, la force persuasive des représentations exercent une attraction sur la conscience qui poursuit, dans la certitude, la tranquillité, la sécurité; qui poursuit aussi la joie de savoir, pour le savoir lui-même et pour ses conséquences. L'élément passionnel a particulièrement son rôle dans les jugements dits nécessaires, et qui semblent le plus évidemment s'imposer à notre intelligence. S'ils sont nécessaires, en effet, c'est que, eux rejetés, l'ordre entier du monde s'écroule, et que nous ne résistons pas à la passion qui nous porte à affirmer la réalité des lois et la possibilité de la connaissance.

« En résumé, nous distinguons dans la constitution de la certitude, outre l'apparence intellectuelle, deux forces dont nous ne séparons pas cette apparence : la force qui pousse à affirmer et celle qui se fait sciemment affirmative : la passion et la volonté..... Le signe radical de la volonté, la marque essentielle de ce développement achevé qui fait l'homme capable de spéculation sur toutes choses, et l'élève à la dignité d'être indépendant et autonome, c'est la possibilité du doute. Aussi n'est-il pas étonnant que l'homme vraiment éclairé et profondément cultivé se distingue beaucoup plus par les points de jugements où il se laisse aborder au doute, et convient de son ignorance, que par ceux où il possède une ignorance imperturbable. Au contraire, l'ignorant doute peu, le sot encore moins, et le fou jamais. Le monde serait bien différent de ce qu'il est si la plupart des hommes savaient douter..... La certitude n'est donc pas et ne peut pas être un absolu. Elle est, ce qu'on a trop souvent oublié, un état et un acte de l'homme..... La certitude est une croyance, comme je le disais d'abord... Commune à tous les hommes, essentielle à leur nature, quant à ses données ou applications fondamentales, on voit à quel point elle diffère de la foi mystique, variable, arbitraire, que l'imagination enfante pour la plus grande partie, et que l'éducation et la coutume perpétuent dans les nations (1)... »

(1) T. II, p. 151 et suiv.

Digitized by Google

Parmi les penseurs qui l'ont précédé, le seul dont Renouvier ait le sentiment de se rapprocher par cette théorie de la certitude, — qu'il déclare devoir à Jules Lequier, — c'est l'auteur de la *Critique de la Raison pratique*. Mais une distance très grande l'éloigne encore de Kant, qui, en séparant radicalement la raison théorique et la raison pratique, partage artificiellement et faussement l'homme en deux, et méconnaît l'étroite indissolubilité de tous les éléments qui interviennent dans toute certitude, soit qu'elle affirme ou qu'elle nie.

*
* *

Comment s'établit en fait, chez l'homme, cette « assiette morale » qu'est la certitude, à propos des divers problèmes qui se posent ? Il faut distinguer plusieurs ordres d'affirmations. Au premier rang sont les « thèses de réalité ». La première pose la conscience identique et permanente avec ses fonctions et ses lois. C'est la réalité de la personne représentée à elle-même. — La seconde pose la réalité du monde, en dehors de notre représentation. — La troisième vise, dans le monde, les fonctions, les lois, les consciences. — La quatrième établit la conformité des lois du monde et des êtres qui le composent à celles que notre représentation leur applique par ses catégories.

La volonté libre avait certes un rôle dès ces premières affirmations ; mais, en fait, elles sont formulées par tous les hommes, comme d'instinct, et sans que l'on songe à soulever le problème de la liberté. Il ne saurait en être de même, dès que nous dépassons ce premier ordre de connaissances, et que nous abordons le domaine où apparaissent les innombrables systèmes philosophiques et que domine le problème même de la liberté. Au second ordre de certitude, c'est donc elle-même que la liberté affirmera, si elle s'y sent conduite par des motifs moraux suffisants ; Renouvier nous fait assister à la délibération dernière, en reprenant toutes les raisons déjà indiquées en faveur de la liberté. Il peut insister davantage, maintenant, sur le rôle qu'a la volonté dans la vérité et la certitude. Enfin, il nous montre la liberté comme faisant la personne humaine, l'empêchant d'être un rouage et comblant ainsi la seule lacune qui semblait subsister après la disparition de la substance. La liberté qui, sans contredire aucun des principes directeurs de la science, apparaît comme le seul fondement de la moralité, de la vérité, la seule justification de la certitude, le fondement de la personne, la liberté met décidément fin au doute sur sa propre réalité et fixe la croyance en elle-même.

G. Milhaud.

Digitized by Google

L'intervention française en Espagne.

Cours de M. G. DESDEVISES DU DEZERT,

Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

Le coup d'Etat d'Aranjuez.

Le 16 mars 1808, Charles IV, alors installé au palais royal d'Aranjuez, à 49 kilomètres de Madrid, rassurait son peuple contre les bruits fâcheux qui s'étaient répandus de toutes parts et repoussait hautement toute idée de voyage en Andalousie.

Mais les Madrilènes remarquèrent que les troupes de la garde quittaient la ville pour se porter sur Aranjuez et que le Conseil de Castille ne faisait pas publier la proclamation, déjà connue des habitants d'Aranjuez.

Pendant toute la journée du 17, le malaise général ne fit que s'accentuer.

Godoy et la reine voulaient fuir — et, sans qu'on puisse leur en faire un grand mérite, leur plan était assurément le plus sensé. Charles IV, habitué à céder à sa femme et à Manuel, ne résistait plus que mollement, mais tout ce qui n'était pas attaché au prince de la Paix était opposé au départ et se préparait à s'y opposer.

L'ambassadeur de France, Beauharnais, qui n'était pas dans le secret de Napoléon, se prononçait hautement contre le voyage. — Il était ridicule de s'enfuir au moment où l'empereur faisait annoncer son arrivée, — où Dupont était déjà à l'Escorial et Murat au Sud de Soma-Sierra, à Buytrago.

Le prince des Asturies était résolu à attendre les Français. Il avait dit à un garde du corps : « Le voyage est pour ce soir, et je ne veux pas partir. »

Aranjuez s'emplissait de gens venus des environs, qui avaient tous la mine de conjurés. Les troupes mandées de Madrid partageaient les sentiments des Madrilènes, et étaient toutes prêtes à empêcher le voyage qu'elles étaient venues protéger.

La nuit venue, les conjurés, dirigés par le comte de Montijo et la garde elle-même, commencèrent à faire des patrouilles par la ville et à observer le palais du prince de la Paix.

Digitized by Google

Vers onze heures et demie, Doña Josefa Tudo, bien drapée dans sa mantille, en sortit, sous la protection des gardes d'honneur de Godoy. Une patrouille arrêta le groupe ; le chef voulut voir le visage de la dame, il y eut querelle et un coup de feu fut tiré. — On ne sait si ce fut l'officier Tuyols, qui accompagnait Doña Josefa, ou si ce fut le garde du corps Merlo. Mais l'alarme était donnée, un trompette sonna le boute-selle et, en un instant, Aranjuez s'embrasa et s'emplit de tumulte.

Ce fut une soudaine et sauvage éruption de haine : des paysans, des gens habillés en paysans, domestiques du palais, gardes de l'infant D. Antonio, soldats débandés..., assaillirent le palais de Godoy et se ruèrent à travers les appartements, brisant tout sur leur passage, et cherchant de la cave au grenier, pour le tuer, le tout-puissant et odieux favori.

L'attaque eut tous les caractères d'une mesure de justice populaire. Le peuple fracassa les meubles et en brûla les débris, mais ne vola rien. — Les décorations de Godoy furent remises au roi. — La princesse de la Paix et sa fille furent conduites respectueusement au palais ; la populace s'attela à la berline.

Quand il n'y eut plus rien à briser, les soldats regagnèrent leurs casernes et deux compagnies de gardes espagnoles et wallonnes gardèrent le palais du favori, contre un retour offensif de la fureur populaire.

Dans la matinée du 18, le roi expédia un ordre par lequel D. Manuel Godoy était relevé de ses fonctions d'amiral et de généralissime et exilé de la cour. Le roi le laissait maître de se retirer où il voudrait, et s'empressait d'avertir Napoléon de ce qui venait de se passer.

A la nouvelle de la chute de Godoy, le peuple manifesta une joie sans bornes, se porta en foule au palais en prodiguant les applaudissements au roi, à la reine et au prince des Asturies. La famille royale parut au balcon. Charles IV put se croire, encore une fois, maître de la situation.

Cependant, à de certains symptômes, on devinait que les troubles ne faisaient que commencer. D. Diégo Godoy, frère du favori et colonel des gardes espagnoles, était désarmé et arrêté par ses soldats. Le roi priait les ministres de passer la nuit au palais. Le 19 mars, au matin, le prince de Castelfranco et les capitaines des gardes du corps prévenaient personnellement le roi que l'émeute allait recommencer. Comme le marquis Caballero leur demandait s'ils étaient sûrs de leurs troupes, ils haussaient les épaules et répondaient que « seul, le prince des Asturies pouvait tout arranger ». — Caballero passa chez le prince et obtint de lui

Digitized by Google

qu'il se rendît chez le roi. Ferdinand s'offrit à apaiser les esprits et se montra si sûr d'apaiser la sédition que tout le monde crut qu'il pouvait bien en être le premier auteur.

Au moment où tout danger immédiat semblait conjuré, l'incendie, mal éteint, se rallumait.

Godoy n'avait pu s'enfuir, lors de l'attaque de son palais, et venait d'être découvert.

Surpris par l'émeute, au moment où il allait se mettre au lit, il s'était couvert d'un manteau de molleton, avait rempli ses poches d'or, pris sur la table un petit pain et, ne pouvant se réfugier chez la duchesse veuve d'Osuna, qui habitait la maison voisine, il avait gagné les greniers de son hôtel, s'était roulé dans une natte et était demeuré caché dans un coin, sans bouger ; l'émeute avait pendant de longues heures rugi autour de lui, il n'avait pas été découvert.

Mais, après un jour et deux nuits passés dans cette terrible situation, la fatigue, la faim, la soif surtout, chassèrent le malheureux de son abri. Il descendit et fut bien vite reconnu par un soldat des gardes wallonnes, qui donna l'alarme. En une minute, le bruit se répandit que Godoy était trouvé, la populace accourut et l'eût écharpé, si quelques gardes du corps ne lui eussent ouvert leurs rangs et n'eussent consenti à le conduire jusqu'à leur quartier.

On avait toute la ville et la grande place de San-Antonio à traverser. En une minute, le peloton de cavaliers fut entouré d'une foule hurlante, qui, à coups de bâton et à coups de pierres, s'efforçait d'atteindre Godoy entre les jambes des chevaux. Debout entre deux chevaux, pendu par les mains aux arçons de la selle de ses défenseurs, Godoy suivait les chevaux, auxquels on avait fait prendre le trot, et, d'instant en instant, un projectile venait l'atteindre et le meurtrir. Il reçut une blessure à la cuisse, il eut un sourcil fendu. Arrivé au quartier, on le jeta haletant et sanglant dans un coin d'écurie, sur une botte de paille, et ce fut là que Ferdinand vint lui annoncer qu'on lui faisait grâce de la vie. En face de son ennemi, Godoy retrouva sa dignité : « Es-tu déjà roi ? » demanda-t-il fièrement ; — et le prince répondit : « Pas encore, mais je vais l'être. »

Il assura au peuple que Godoy serait jugé et puni suivant la rigueur des lois, et la ville reprit bientôt son calme. — Mais vers deux heures, une voiture attelée de six mules ayant paru à la porte de la caserne, le bruit se répandit que l'on allait emmener Godoy à Grenade, et le peuple détela les mules et brisa la voiture.

Au palais, Charles IV et la reine, atterrés, tremblaient pour la

Digitized by Google

vie de leur cher Manuel. On leur fit comprendre que le plus sûr moyen de le sauver était d'abdiquer, et Charles IV n'hésita pas à payer de sa couronne le salut de son ami.

A sept heures du soir, les ministres furent convoqués au palais, et le roi leur lut l'acte d'abdication qu'il avait préparé : « Comme les infirmités dont je souffre ne me permettent pas de supporter plus longtemps le lourd fardeau du gouvernement de mes royaumes, et que j'ai besoin, pour rétablir ma santé, d'un climat plus tempéré et de la tranquillité de la vie privée, après la plus sérieuse délibération, j'ai résolu d'abdiquer la couronne en faveur de mon très cher fils, le prince des Asturies. Ma royale volonté est donc qu'il soit reconnu et obéi comme roi et seigneur naturel de tous mes royaumes et domaines. Et pour que ce royal décret de libre et spontanée abdication ait tout l'effet et accomplissement convenable, vous le communiquerez au Conseil et à tous ceux qu'il appartiendra. Donné à Aranjuez, le 19 mars 1808. — Moi, le roy. — A D. Pedro Cevallos. »

Le prince baisa avec un respect hypocrite la main de son père et de sa mère, et se retira dans ses appartements, où les ministres, les grands et les courtisans vinrent, à l'envi, lui présenter leurs hommages.

La nouvelle ne tarda pas à se répandre dans Aranjuez et fut accueillie par des démonstrations de joie folle, dont les éclats arrivaient jusqu'aux oreilles des vieux rois et mettaient le comble à leur chagrin, à leur colère et à leur confusion.

La chute de Godoy ne fut connue à Madrid que le 19 mars, vers midi. En un clin d'œil, les rues se remplirent de monde et partout retentirent les cris de : « Vive le roi ! Vive la reine ! Vive le prince ! « Mort au saucissonnier ! (el chorizero). »

Des bandes se formèrent et parcoururent la ville, sans cesse grossies à mesure que se répandait la nouvelle et qu'arrivaient les gens des quartiers bas, de Ségovie, de l'Avapiés, du Rastro et d'Embajadores.

A la nuit, D. Adrian Marcos Martinez, gouverneur des alcaldes de cour, vint afficher au milieu des émeutiers l'édit royal qui décrétait Godoy d'accusation et annonçait sa mise en jugement ; la foule applaudit, mais continua à se porter vers les maisons des parents et des partisans de Godoy, et à les piller.

La populace assiégea et pilla les hôtels de la mère de Godoy, Doña Antonia Alvarez ; — de son frère, D. Diégo ; — de ses partisans, D. Josef Marquiña, D. Manuel Sixto Espinosa, D. Josef Moreno, D. Antonio Noriega, D. Antonio Alvarez de Faria, du marquis de Branciforte et du comte de Fuenteblanca. — Les meubles

Digitized by Google

étaient jetés par les fenêtres et brûlés dans la rue, au milieu des cris de joie et des danses de la manolaria délirante.

Vers minuit, une multitude de gens portant des torches, précédée de clairons et de tambours, vint manifester devant le palais des Conseils. D. Arias Mon y Velarde, gouverneur du Conseil, parut au balcon, harangua le peuple, l'engagea au calme et lui promit de nouveau que Godoy serait jugé. La foule cria : « Vive le Conseil » ! mais les pillages continuèrent.

Le 20, au matin, les émeutiers menaçaient l'Hôtel de l'Amirauté, demeure de Godoy (aujourd'hui, le ministère de la marine) et le palais de Buenavista (aujourd'hui, ministère de la guerre), donné au prince par la ville de Madrid, et qu'il n'avait pas encore eu le temps d'occuper.

A ce moment, le Conseil reçut l'acte d'abdication de Charles IV; il s'empressa de le faire publier et fit faire des rondes par la ville pour engager les émeutiers à se disperser.

La nouvelle amena une détente sérieuse ; mais, vers 9 h. 1/2 du matin, une foule nombreuse vint demander au Conseil un portrait du nouveau roi; et les magistrats eurent toutes les peines du monde à faire comprendre aux séditieux qu'ils n'en avaient point.

A midi, de nouveaux groupes revinrent à la charge. Les magistrats durent rester en séance jusqu'à une heure.

Dans l'après-midi, le Conseil fit afficher un nouvel édit annonçant que les biens de Godoy étaient confisqués, — et que le roi ne tarderait pas à arriver, — « mais lorsque le peuple de Madrid, si loyal et si attaché à sa royale personne, lui aurait donné la preuve de son apaisement et de son retour à la tranquillité ».

Le peuple applaudit, mais les désordres continuèrent, la foule était lâchée, s'amusait prodigieusement et ne songeait qu'à prolonger la fête.

Dans la nuit du 20 au 21, on pilla les maisons de la marquise de Mejorada, de D. Juan Diégo Duro, de D. Pedro Truxillo. Beaucoup de soldats se joignirent aux émeutiers. On pilla les boutiques des marchands de comestibles et d'eau-de-vie, on délivra les forçats du Prado, les femmes de la Galera ; Madrid avait l'air d'une ville frappée de démence. On chantait, on dansait dans les rues ; quiconque avait pu se procurer un fusil et des cartouches tirait en l'air, sans but et sans raison, par amour du bruit, en signe de joie et de délivrance.

Le Conseil finit par obtenir du capitaine général le rappel des troupes, il permit aux marchands de repousser la force par la force, il ordonna aux alcaldes de cour de former sans délai des

Digitized by Google

rondes et des patrouilles de gens honorables ; — et, après trois jours de saturnales, le calme commença à renaître dans la ville (22 mars).

Les alcaldes de cour auraient voulu obliger à restitution tous les individus qui s'étaient approprié des objets mobiliers, durant le pillage ; mais le Conseil jugea la situation trop dangereuse pour permettre la publication d'un semblable édit et se borna à remercier au nom du roi la noblesse et toutes les classes de la population d'avoir contribué au rétablissement de l'ordre (Archives du Conseil, 1808).

Au moment même où le peuple de Madrid s'enflammait à la simple nouvelle de la chute de Godoy, Napoléon semble avoir soupçonné la force sauvage contre laquelle il allait entrer en lutte.

Dans une lettre, adressée le 29 mars au grand-duc de Berg, et dont M. Thiers a prouvé l'authenticité, Napoléon témoigne de l'effet que produisirent sur son esprit les événements d'Aranjuez, et devine, par un véritable don de prophétie, les inextricables difficultés dans lesquelles il devait s'engager.

« L'affaire du 19 mars, dit-il, a singulièrement compliqué les événements. Je reste dans une grande perplexité... La révolution du 20 mars prouve qu'il y a de l'énergie chez les Espagnols. Vous avez affaire à un peuple neuf ; il a tout le courage, et il aura tout l'enthousiasme que l'on rencontre chez les hommes que n'ont point usés les passions politiques.

« L'aristocratie et le clergé sont les maîtres de l'Espagne. S'ils craignent pour leurs privilèges et pour leur existence, ils feront contre nous des levées en masse, qui pourront éterniser la guerre. J'ai des partisans ; si je me présente en conquérant, je n'en aurai plus.

« Le prince de la Paix est détesté, parce qu'on l'accuse d'avoir livré l'Espagne à la France ; voilà le grief qui a servi l'usurpation de Ferdinand ; le parti populaire est le plus faible.

« Le prince des Asturies n'a aucune des qualités qui sont nécessaires au chef d'une nation ; cela n'empêchera pas que, pour nous l'opposer, on n'en fasse un héros. L'Espagne a plus de cent mille hommes sous les armes, c'est plus qu'il n'en faut pour soutenir avec avantage une guerre intérieure. Divisés sur plusieurs points, ils peuvent servir de noyau au soulèvement total de la monarchie...

« L'Angleterre ne laissera pas échapper cette occasion de multiplier nos embarras...

« La famille royale n'ayant pas quitté l'Espagne pour aller

Digitized by Google

s'établir aux Indes, il n'y a qu'une révolution qui puisse changer l'état de ce pays, c'est peut-être le pays d'Europe qui y est le moins préparé. Les gens qui voient les vices monstrueux de ce gouvernement et l'anarchie qui a pris la place de l'autorité légale sont le plus petit nombre ; le plus grand nombre profite de ces vices et de cette anarchie.

« Dans l'intérêt de mon empire, je puis faire beaucoup de bien à l'Espagne. Quels sont les meilleurs moyens à prendre?

« Irai-je à Madrid ? Exercerai-je l'acte d'un grand protectorat, en prononçant entre le père et le fils ? Il me semble difficile de faire régner Charles IV; son gouvernement et son favori sont tellement dépopularisés qu'ils ne se soutiendraient pas trois mois.

« *Ferdinand est l'ennemi de la France* ; *c'est pour cela qu'on l'a fait roi.* Le placer sur le trône sera servir les factions, qui, depuis 25 ans, veulent l'anéantissement de la France. Une alliance de famille serait un faible lien : la reine Elisabeth (femme de Philippe IV) et d'autres princesses françaises ont péri misérablement, lorsqu'on a pu les immoler impunément à d'atroces vengeances. Je pense qu'il ne faut rien précipiter, qu'il convient de prendre conseil des événements qui vont suivre.

« Je n'approuve pas le parti qu'a pris V. A. I. de s'emparer aussi précipitamment de Madrid. Il fallait tenir l'armée à dix lieues de la capitale. Vous n'aviez pas l'assurance que le peuple et la magistrature allaient reconnaître Ferdinand sans contestation. Le prince de la Paix doit avoir dans les emplois publics des partisans ; il y a, d'ailleurs, un attachement d'habitude au vieux roi qui pourrait produire des résultats. Votre entrée à Madrid, en inquiétant les Espagnols, a puissamment servi Ferdinand. J'ai donné ordre à Savary d'aller auprès du vieux roi voir ce qui se passe. Il se concertera avec V. A. I. J'aviserai ultérieurement au parti qui sera à prendre ; en attendant, voici ce que je juge convenable de vous prescrire. Vous ne m'engagerez à une entrevue en Espagne avec Ferdinand que si vous jugez la situation des choses *telle que je doive le reconnaître comme roi d'Espagne.* Vous userez de bons procédés envers le roi, la reine et le prince Godoy. Vous exigerez pour eux et vous leur rendrez les mêmes honneurs qu'autrefois. Vous ferez en sorte que les Espagnols ne puissent pas soupçonner le parti que je prendrai ; cela ne vous sera pas difficile, *je n'en sais rien moi-même.*

« Vous ferez entendre à la noblesse et au clergé que, si la France doit intervenir dans les affaires d'Espagne, leurs privilèges et leurs immunités seront respectés. Vous leur direz que l'empe-

Digitized by Google

reur désire le perfectionnement des institutions publiques de l'Espagne, pour la mettre en rapport avec l'état de civilisation de l'Europe, pour la soustraire au régime des favoris. Vous direz aux magistrats et aux bourgeois des villes, aux gens éclairés, que l'Espagne a besoin de recréer la machine de son gouvernement, qu'il lui faut des lois qui garantissent les citoyens de l'arbitraire et des usurpations de la féodalité [cette phrase prouve que Napoléon ignorait absolument l'état politique de l'Espagne], des institutions qui raniment l'industrie, l'agriculture et les arts. Vous leur peindrez l'état de tranquillité et d'aisance dont jouit la France, malgré les guerres où elle s'est trouvée engagée, la splendeur de la religion qui doit son rétablissement au Concordat que j'ai signé avec le pape. Vous leur démontrerez les avantages qu'ils peuvent tirer d'une régénération politique : l'ordre et la paix dans l'intérieur, la considération et la puissance à l'extérieur. Tel doit être l'esprit de vos discours et de vos écrits. Ne brusquez aucune démarche. Je puis attendre à Bayonne, je puis passer les Pyrénées, et, me fortifiant vers le Portugal, aller conduire la guerre de ce côté.

« J'ordonne que la discipline soit maintenue de la manière la plus sévère ; point de grâce pour les plus petites fautes. L'on aura pour l'habitant les plus grands égards ; l'on respectera principalement les églises et les couvents.

« L'armée évitera toute rencontre soit avec les corps de l'armée espagnole, soit avec les détachements ; il ne faut pas que, d'aucun côté, il soit brûlé une amorce.

« Laissez Solano dépasser Badajoz ; faites-le observer ; donnez vous-même l'indication des marches de mon armée pour la tenir toujours à une distance de plusieurs lieues des corps espagnols. Si la guerre s'allumait, tout serait perdu... »

J'ai tenu à citer presque en entier cette lettre, dont l'intérêt documentaire ne vous aura pas échappé. Elle n'a qu'une valeur psychologique ; car, réellement écrite le 29 mars 1808 par Napoléon, elle ne fut jamais envoyée à Murat. Elle marque seulement un arrêt dans le développement des plans de l'empereur. Elle montre quelle forte impression avaient faite sur son esprit les événements d'Aranjuez. Napoléon était l'homme de la force. Une nation bourgeoise comme l'Espagne de Charles IV, bigote et voluptueuse, ignorante et nonchalante, n'excitait que ses mépris. Quand il la vit se redresser, arracher le favori de son palais, écarter son vieux roi et se donner un jeune chef, Napoléon l'approuva et, dans un éclair de génie, eut la vision de l'avenir. — Le gouffre où il allait tomber s'éclaira un instant ; il fit

Digitized by Google

un pas en arrière; puis, comme pris de vertige, il se précipita.

A la nouvelle des événements d'Aranjuez, et conformément aux ordres antérieurs de l'empereur, Murat avait accéléré sa marche sur Madrid.

Ferdinand VII avait envoyé à sa rencontre le duc del Parque, pour lui annoncer officiellement son avènement au trône et l'assurer de son dévouement à Napoléon. Murat répondit courtoisement, mais déclara que Napoléon seul avait qualité pour reconnaître Ferdinand, et qu'il attendrait les ordres de l'empereur pour le traiter en roi d'Espagne.

Le 22 mars, une proclamation royale apprit aux Madrilènes que le roi suivrait le même système d'alliance avec les Français que son auguste père; le roi engageait le public à fournir aux troupes françaises tout ce dont elles pourraient avoir besoin et assurait que ces troupes venaient « en amies et dans un but utile « au roi et à la nation ».

Le Conseil, prévenu dès le 17 mars de l'arrivée prochaine des Français, avait pris les mesures les plus sérieuses pour préparer les logements des officiers et des soldats. On avait disposé des lits dans les appartements inoccupés, on avait loué aux particuliers tous leurs lits disponibles (*Diario* de Madrid — 23 mars 1808); des tavernes spéciales avaient été établies pour les Français, « afin d'éviter la grande affluence et le stationnement de la foule dans les autres tavernes de la ville, où le bruit et le désordre qu'on y remarquait étaient vraiment scandaleux ». (Lettre du doyen du Conseil au gouverneur de la Sala.)

Murat fit son entrée à Madrid le 23 mars, précédé par les magnifiques escadrons de la cavalerie de la garde et ses plus belles troupes, et entouré d'un fastueux état-major; mais son infanterie, composée en grande partie de jeunes recrues, était loin de présenter un aussi bel aspect, et la malignité des Madrilènes ne manqua pas de s'en égayer. — Murat lui-même indisposa les gens par sa vanité. Le Conseil lui avait fait préparer des appartements au Retiro, le second palais royal de Madrid; mais Murat ne trouve, sans doute, pas la position du Retiro assez avantageuse au point de vue militaire, et de sa propre autorité, il se transporta au palais de l'Amirauté, à moins de trois cents mètres du palais Royal.

On lui annonça que Godoy, chargé de chaînes, allait être amené à Madrid. Il donna l'ordre de le laisser au village de Pinto, ne voulant pas que la présence du ministre déchu fût pour Madrid une occasion de troubles.

Digitized by Google

Il dirigea également un détachement de cavalerie sur Aranjuez, pour entrer en relations directes avec la vieille cour, et attendit les événements.

Le lendemain même de son entrée à Madrid, Ferdinand VII venait prendre possession de sa capitale, déjà occupée par l'étranger.

Le spirituel et savant auteur des *Scènes madrilènes* et du *Vieux Madrid*, D. Ramon de Mesonero Romanos, nous a laissé, dans ses *Mémoires d'un septuagénaire*, une curieuse description de cette inoubliable journée, où tout un grand peuple acclama la plus misérable idole qui fut jamais.

L'enthousiasme national faisait toute la beauté de la fête. Quatre éclaireurs des gardes du corps ouvraient la marche. Derrière eux venait le roi, monté sur un cheval blanc ; D. Carlos et D. Antonio Pascual, ses frères, le suivaient dans un carrosse fermé ; une légère escorte accompagnait la voiture, et c'était tout.

« Mais le peuple délirait d'enthousiasme. C'était un vertige de passion et d'idolâtrie. Le cheval pouvait à peine avancer : hommes et femmes se précipitaient pour baiser les mains du roi. D'autres jetaient en l'air leurs chapeaux, jetaient leurs capes et leurs manteaux sous les pieds de son cheval. On jetait des fleurs, on donnait la volée à des colombes ; des gens montés dans les clochers sonnaient avec frénésie, tiraient des pétards et des coups de fusil. Le roi mit deux heures à aller de la Puerta del Sol au Palais ! »

Il est presque exact de dire qu'il n'était déjà plus roi, lorsqu'il y entra.

Charles IV avait abdiqué le 19 mars, sous l'impression d'une très vive terreur, et pensant par son abdication sauver la vie de Godoy. Il ne tarda pas à s'apercevoir de la faute lourde qu'il avait commise, et, dès le 21 mars, la reine d'Etrurie, sa fille, entrait en relations avec Murat, qui n'était pas encore entré à Madrid, et lui faisait parvenir une lettre de la reine d'Espagne.

La reine écrivait en son nom et au nom du roi, que ses douleurs rhumatismales empêchaient d'écrire lui-même. La grande affaire des deux époux était d'obtenir le salut de Godoy. Ils demandaient que l'empereur s'entremît en sa faveur, qu'on plaçât auprès du prince quelques-uns de ses domestiques ou des chapelains, et qu'on leur donnât à tous les trois le nécessaire pour pouvoir vivre, tous les trois ensemble, dans l'endroit qui conviendrait le mieux à leur santé, sans autorité ni intrigues.

Le 22 mars, un aide de camp de Murat, M. de Monthyon, arriva,

Digitized by Google

à huit heures du matin, à Aranjuez et fit remettre à la reine d'Etrurie la réponse du Grand-Duc de Bery. La reine n'était pas encore levée ; elle s'habilla à la hâte, passa chez le roi et la reine, qui, une demi-heure plus tard, eurent une longue conversation avec M. de Monthyon.

Ils se plaignirent amèrement de leur fils, l'accusèrent d'avoir voulu les faire assassiner. Le roi, s'attendrissant sur son malheur, ne concevait pas l'excès d'ingratitude où s'était porté Ferdinand : il voulait le marier à une princesse française et lui céder sa couronne, sitôt que le mariage aurait été conclu ; au lieu d'attendre les effets de sa bonté paternelle, Ferdinand s'était révolté. Le pauvre prince de la Paix, dont le seul crime était son amitié pour le roi et sa fidélité à Napoléon, le pauvre prince de la Paix, blessé, couvert de contusions, était en prison, menacé de mort ; toutes les supplications du roi et de la reine en sa faveur avaient été vaines, et, pour surcroît d'infortune, Ferdinand allait exiler son père et sa mère à Badajoz, triste ville forte de la frontière portugaise, où les pauvres vieux princes se trouveraient abandonnés à leurs ennemis et hors d'état de recevoir le moindre secours de leur fidèle ami Napoléon.

M. de Monthyon rapporta à Murat tout ce qu'il avait entendu, et Murat comprit aussitôt quel avantage donnerait à Napoléon une protestation en forme faite par Charles IV contre son acte d'abdication. — Suivant le mot très juste de Thiers, l'Espagne se trouverait alors entre un roi qui n'était plus roi et ne pouvait plus l'être, et un roi qui ne l'était pas encore, qui ne le serait jamais, si Napoléon ne voulait pas qu'il le fût. Il renvoya M. de Monthyon à Aranjuez, et, le 23 mars, Charles IV signa une protestation solennelle contre son abdication du 19. — Il écrivit également à Napoléon :

« Monsieur mon frère, V. M. aura sans doute appris avec peine les événements d'Aranjuez et leurs résultats, et ne pourra voir avec indifférence un roi forcé de renoncer à la couronne, qui vient se jeter dans les bras d'un grand monarque, son allié, et se mettre à l'entière disposition du seul homme qui puisse assurer son bonheur, celui de sa famille et de ses fidèles vassaux...

« J'ai été *forcé* de renoncer à la couronne, mais maintenant rassuré, et plein de confiance dans la magnanimité et le génie du grand homme qui s'est toujours montré mon ami, j'ai pris la résolution de me conformer à tout ce que ce grand homme voudra faire de nous et décider de mon sort, de celui de la reine et du prince de la Paix. J'adresse à V. M. I et R. une protestation contre les événements d'Aranjuez et contre mon abdication. Je me

Digitized by Google

livre et me confie entièrement au cœur et à l'amitié de V. M., et je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. — Carlos. »

Muni de cette pièce, Murat n'hésita pas à refuser de reconnaître Ferdinand comme roi d'Espagne.

Il interdit à M. de Beauharnais de se joindre au corps diplomatique pour saluer Ferdinand à son entrée à Madrid. Il blâma les ambassadeurs qui s'étaient rendus au palais. L'ambassadeur de Russie lui-même s'excusa.

Il déclara ne connaître d'autre roi d'Espagne que Charles IV et ne pouvoir donner à Ferdinand VII que le titre de prince des Asturies, aussi longtemps que l'empereur ne se serait pas prononçé.

L'idée d'obtenir l'assentiment de l'empereur devint aussitôt l'idée fixe de Ferdinand.

Il avait appelé autour de lui ses amis des mauvais jours, les ducs de S. Carlos et de l'Infantado, le chanoine Escoïquiz ; il avait gracié les victimes du procès de l'Escorial, rappelé d'exil les hommes que Godoy avait persécutés.

Mais, à ces mesures explicables ou clémentes, il en avait ajouté d'autres, qui donnaient une fort triste opinion de son caractère.

Sans attendre le jugement du prince de la Paix, il avait confisqué ses biens meubles et immeubles, et se servait de son argenterie.

Il abolissait la Junte de police créée en 1807, mais laissait subsister l'Inquisition.

Il suspendait la vente du septième des biens ecclésiastiques, accordée par le pape deux ans auparavant, et que le comte Toreno considère comme une mesure de salut public, la propriété étant à cette époque presque complètement immobilisée aux mains du clergé et des propriétaires de majorats.

Le nouveau gouvernement s'annonçait ainsi comme dédaigneux des formes de la justice, capricieux, vindicatif, dur à ses adversaires et indulgent pour les abus.

Ferdinand ne sut garder vis-à-vis des Français aucune dignité.

Le 25 mars, il envoyait à Bayonne trois grands d'Espagne de première classe pour féliciter Napoléon.

Sur un ordre de Murat, il ordonna aux généraux Solano et Taranco, qui se rapprochaient de Madrid, de se replier vers la frontière de Portugal.

Murat témoigna le désir de ravoir l'épée de François Ier. Ferdinand aurait dû refuser de rendre un trophée national aussi vénérable ; il l'envoya à Murat avec une ridicule ostentation.

Digitized by Google

L'épée, enveloppée d'une pièce de satin orné de galons et de franges d'or, était posée sur un plateau d'argent, et occupait à elle seule la place d'honneur d'un carrosse. Elle fut présentée à Murat par le grand écuyer, marquis d'Astorga.

Murat parlant sans cesse de la prompte venue de l'empereur, Ferdinand fit préparer les plus beaux appartements du palais du Retiro, et s'occupa avec ses conseillers de dresser le plan des fêtes qui seraient offertes à Napoléon, pendant son séjour à Madrid.

Un jour, on apporta au Retiro un chapeau et des bottes pour l'empereur ; il n'en fallut pas davantage pour mettre la cour en joie.

Mais Murat pensait qu'il n'était pas nécessaire de faire venir Napoléon à Madrid et qu'il serait bien plus simple d'envoyer Ferdinand à Bayonne.

La démarche était si hasardeuse que la proposition n'eut pas d'abord grand succès. Cevallos y voyait un piège et le peuple de Madrid, lui-même, commençait à tenir les Français pour des alliés très suspects. Le 25 mars, une collision terrible faillit éclater sur la place de la Cebada entre la troupe française et les Madrilènes.

Mais, le 28 mars, arriva à la cour le chanoine Escoïquiz, plus féru que jamais de l'idée de marier Ferdinand VII à une princesse impériale, — quoiqu'il n'y eût plus de disponible qu'une demoiselle de Beauharnais. — Cette idée était si bien ancrée dans la tête des amis de Ferdinand que le comte de Fernan Nuñez, envoyé à Bayonne pour complimenter Napoléon, poussa jusqu'à Tours pour le rencontrer plus vite, et là, rencontrant M. de Bausset, préfet du palais impérial, lui demanda où était la cousine de l'empereur, fiancée du roi d'Espagne. M. de Bausset répondit que la fiancée n'était pas du voyage et qu'il n'avait jamais entendu parler de ce mariage, et Fernan Nuñez en conclut simplement que M. de Bausset n'était pas au courant — comme lui — des secrets de la diplomatie impériale.

Escoïquiz représenta à Ferdinand que son intérêt consistait avant tout à gagner l'empereur, et qu'au lieu de l'attendre à Madrid il serait bien plus habile d'aller au-devant de lui. Puisqu'on le disait déjà entré en Espagne, il ne pouvait qu'être flatté de l'empressement du jeune roi.

Ferdinand s'arrêta d'abord à un moyen terme. Le 5 avril, il envoya son frère cadet D. Carlos sur la route de France, au-devant de Napoléon.

Ce premier succès engagea Murat à en obtenir un second plus important ; il fit jouer ses derniers ressorts, et essaya d'influer

Digitized by Google

sur la volonté de Ferdinand, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Beauharnais et du général Savary.

Beauharnais n'était pas dans le secret de l'empereur et croyait toujours que toutes ces difficultés finiraient par un heureux mariage. Il éprouvait une véritable sympathie pour Ferdinand, il ne pouvait se faire à l'idée que Napoléon usurperait le trône d'Espagne et il engageait le roi à s'en remettre à la bonté de l'empereur; honnête et maladroit, le pauvre ambassadeur ne voyait qu'un roman bourgeois dans le sombre drame qui se jouait sous ses yeux.

Savary, au contraire, savait tout et arrivait muni des instructions les plus complètes et des pouvoirs les plus étendus. Véritable âme damnée de Napoléon, Savary, qui avait précipité l'exécution du duc d'Enghien, avait été choisi pour pousser les princes d'Espagne dans le piège que leur tendait Napoléon.

A peine arrivé à Madrid, Savary demanda une entrevue, à Ferdinand et lui affirma « qu'il venait de la part de l'empereur pour le complimenter et savoir de S. M. si elle demeurait à l'égard de la France dans les mêmes sentiments que son père. S'il en était ainsi, l'empereur était décidé à oublier tout le passé, ne se mêlerait en rien des affaires de l'Espagne et reconnaîtrait immédiatement Ferdinand comme roi d'Espagne et des Indes ». (Toreno, I, p. 63.)

Cette démarche acheva de persuader Ferdinand. — D. José Martinez de Hervas, qui avait accompagné Savary en Espagne, eut beau prévenir le roi qu'il courait au-devant d'une catastrophe; Escoïquiz l'emporta. Ferdinand VII annonça au peuple de Madrid qu'il le quittait pour quelques jours et se rendait au-devant de son ami et intime allié, l'empereur des Français.

Il laissa la présidence du Conseil des ministres à son oncle l'infant D. Antonio, et partit de Madrid, le 10 avril 1808, avec D. Pedro Cevallos, ministre d'Etat, les ducs de l'Infantado et de San Carlos, le marquis de Muzquiz, D. Pedro Labrador, D. Juan de Escoïquiz, le capitaine des gardes du corps comte de Villariezo, et trois gentilshommes de la Chambre, le marquis d'Ayerbe, MM. de Guadalcazar et de Feria.

Escoïquiz s'excusait, plus tard, d'avoir si mal conseillé son maître, en objectant qu'on pensait que Napoléon exigerait tout au plus les provinces de la rive gauche de l'Ebre en échange du Portugal.

Et, tandis que s'en allait, insouciant et joyeux, ce roi résigné d'avance au démembrement de ses Etats, le peuple de Madrid, plus patriote, surveillait d'un œil soupçonneux les moindres

Digitized by Google

mouvements des Français, et s'attroupait sous les fenêtres de Murat, pour lui crier aux oreilles : « Vive Fernando ! Vive la religion ! Vive Notre-Dame d'Atocha ! » et lui chanter, à grands renforts de tambours de basque et de cris la chanson à la mode.

Quand le roi Fernando
 Larena !
Va à la Florida,
 Juana et Manuela,
Va à la Florida..
 Prenda !
Jusqu'aux petits oiseaux
 Larena,
Lui crient : Viva !
 Juana y Manuela
Lui crient : Viva !
 Prenda !

(*Mémoires d'un Septuagénaire*, p. 33.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

Digitized by Google

Le théâtre de Racine. — « Phèdre ».

Conférence, à l'Odéon, de N.-M. BERNARDIN,

Docteur ès lettres.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je sais qu'il est parmi vous des abonnés fidèles, qui, depuis plusieurs années, assistent régulièrement à ces matinées du jeudi. C'est pourquoi, M. Ginisty m'ayant demandé déjà une conférence sur *Phèdre* (1), je ne veux pas aujourd'hui faire jouer à nouveau devant quelques-uns d'entre vous le mécanisme délicat de la tragédie de Racine, ni leur montrer une seconde fois l'art savant et achevé avec lequel le grand poète a composé un harmonieux chef-d'œuvre de fragments empruntés à la douloureuse et tragique *Phèdre* d'Euripide comme à la *Phèdre* ardente et passionnée de Sénèque. Aussi bien j'ai, aujourd'hui, autre chose à vous dire, autre chose qui est généralement moins connu et par quoi même vous serez mieux préparés, quoique indirectement, à goûter l'interprétation curieuse du principal rôle, qui va être pour vous un des grands attraits de cette représentation de *Phèdre*.

En effet, si grecs et latins sont les éléments dont est formée la tragédie racinienne, l'esprit qui l'anime est tout moderne, tout chrétien, tout janséniste. Parmi les œuvres de la jeunesse de Racine, il n'en est pas une où le grand poète ait mis autant de son cœur meurtri, pas une qui reflète aussi bien son âme troublée. Racine a écrit *Phèdre* non pas avant, comme il est dit presque partout, mais pendant même la grande crise de sa vie, pendant cette crise qui va, malheureusement pour nous, l'arracher au théâtre et l'agenouiller repentant au pied de la croix du Sauveur (2). Dans le cadre d'un drame antique, sous le couvert d'événements fictifs et sous le nom d'une héroïne légendaire, ce sont donc ses propres faiblesses, ses propres souffrances, ses propres remords, que le poète nous fait entendre dans les vers de sa tragédie comme dans la prose de sa *Préface*, en sorte que la *Phèdre* de Racine sert de transition de ses premières tragédies, entièrement passionnées et profanes, à ces tragédies purement religieuses, que, plus apaisé et plus tranquille, il écrira longtemps après pour les demoiselles de Saint-Cyr. Vous peignant donc l'état d'es-

(1) Voir notre livre : *Devant le Rideau*, à la Société française d'Imprimerie et de Librairie.

(2) J'ai plaisir à me rencontrer, ici, avec M. A. Gazier (*Petite Histoire de la littérature française* et *Mélanges de littérature et d'histoire*).

Digitized by Google

prit où se trouvait Racine quand il a composé sa *Phèdre*, je vous ferai voir, du même coup, quelle est l'inspiration du plus émouvant de ses chefs-d'œuvre, et comment il me paraît, en effet, convenir de l'interpréter.

Et pour ce faire, comme vous avez bien voulu, l'an passé, vous laisser conduire par moi au château somptueux de Vaux afin d'y assister à la première représentation des *Fâcheux* de Molière, j'espère que vous me voudrez bien suivre aujourd'hui dans le vallon sauvage, mais à jamais fameux, où se cachait Port-Royal-des-Champs, bien que ce ne soit plus à une fête brillante, mais presque à un pèlerinage que je vous convie.

A huit lieues de Paris, près de Chevreuse, dans la commune de Magny-les-Hameaux, au fond d'une gorge sinueuse, encore aujourd'hui à peu près déserte, un chemin s'embranche sur la route ; il se rétrécit bientôt en sentier ; il laisse à gauche une étroite salle de verdure, où s'élevait jadis une croix, devant laquelle ont coulé bien des pleurs ; il franchit enfin un petit pont rustique, et nous introduit dans un enclos paisible, qui semble, en vérité, à cent lieues de Paris, la grand'ville. Ce lieu, si calme encore aujourd'hui, c'est l'emplacement même où se dressait la célèbre abbaye de Port-Royal, que Louis XIV a fait raser en 1710. Voici, au pied d'un petit musée en forme de chapelle, les soubassements de l'église, qui, par les soins d'une société d'amis de Port-Royal, ont émergé du marais sous les eaux duquel la haine avait voulu noyer jusqu'au souvenir même du monastère supprimé par le pape et des religieuses dispersées par le roi ; et voici, près du mur extérieur de cette église, la place où fut creusée la tombe, douze ans après violée et profanée, du glorieux poète qui a rimé *Phèdre*. C'est là, Mesdames et Messieurs, dans ce vallon de Port-Royal, dans cette solitude, dans cette Thébaïde, comme l'appelait Mme de Sévigné, et de laquelle, disait-elle, se dégageait une sainteté qui se répandait à une lieue à la ronde, c'est là que se sont formés le goût, l'esprit, l'âme de Racine ; et l'on peut dire que Port-Royal enveloppe toute la vie du grand poète, depuis son berceau jusqu'à son lit de mort, comme toutes les œuvres de Racine sont marquées, plus ou moins profondément, de l'empreinte de Port-Royal.

Qu'était-ce donc que Port-Royal ?

C'était, originairement, une communauté de femmes, fondée au XIIIe siècle, après la quatrième croisade, par l'épouse de Matthieu Ier de Montmorency. Soumise d'abord à la règle de saint Benoît, puis à celle, beaucoup plus douce, de Cîteaux, — rappelez-vous que Boileau fera de Cîteaux la Cour de la Mollesse, — elle fut réformée très sévèrement, au commencement du XVIIe siècle, par

Digitized by Google

une jeune abbesse de dix-huit ans, la célèbre mère Angélique Arnauld. Plus tard, une partie des religieuses se transportèrent à Paris, dans des bâtiments qui ont bien changé de destination, puisqu'ils sont aujourd'hui l'hospice de la Maternité !

La mère Angélique avait une nombreuse famille ; elle était fille de l'avocat Arnauld, appelé à bon droit M. Arnauld le père, puisqu'il eut vingt enfants, et Mme Arnauld la mère devait présenter ce cas, absolument unique, je crois, dans les annales du christianisme, d'une religieuse mourant entourée de six de ses filles et de six de ses petites-filles religieuses dans le même couvent qu'elle. Si tant de femmes de la famille Arnauld s'étaient enfermées, sous la direction de la mère Angélique, dans le monastère cloîtré de Port-Royal, le dégoût du monde et une foi sincère attirèrent invinciblement aussi de ce côté plusieurs hommes de la famille, d'abord deux frères de la mère Angélique, Arnauld d'Andilly, et le petit dernier, qui fut le grand Arnauld, puis trois neveux de l'abbesse, M. de Sacy, M. de Séricourt, et Antoine le Maître, un des plus illustres avocats de l'époque, qui renonça aux succès du barreau, à vingt-neuf ans, pour venir, comme ses frères, vivre non loin de leur mère, laquelle, après la mort de son mari, avait pris le voile à Port-Royal. Les solitaires, comme on les appelait, ainsi que plusieurs hommes d'étude et de piété, M. Nicole, M. Lancelot, M. Hamon, qui s'étaient joints à eux, songèrent, pour occuper utilement leurs loisirs, à instruire de jeunes garçons, de même que les religieuses instruisaient les filles de la noblesse ; et voilà comment se fonda, pour un petit nombre d'écoliers, dans des bâtiments voisins de Port-Royal-des-Champs, et qui en dépendaient, l'école des Granges, où Racine devait achever son éducation.

Tout l'appelait à Port-Royal. Lorsque, une première fois persécutés pour leur doctrine, les solitaires avaient dû se disperser en 1638, MM. Lancelot, le Maître et de Séricourt s'étaient réfugiés à la Ferté-Milon, dans la famille même de Racine ; en sorte que le poète naîtra dans une maison déjà tout acquise au jansénisme. Quand il eut appris au collège de Beauvais tout ce qu'il y pouvait apprendre, sa grand'mère Marie Desmoulins et sa tante Agnès Racine, toutes deux religieuses à Port-Royal, demandèrent aux « Messieurs » de prendre l'orphelin aux Granges, pour qu'il achevât sous leur direction ses humanités, avant d'aller étudier à Paris la philosophie et la jurisprudence. Ce sont, Mesdames et Messieurs, les pieux et lettrés solitaires qui ont fait de Racine un poète unique entre tous nos poètes.

A M. le Maître, dont les *Plaidoyers* furent publiés tandis même

Digitized by Google

que Racine était son élève, le poète doit cet art merveilleux de la composition, que vous allez tout à l'heure admirer dans sa *Phèdre;* et, par là, je n'entends pas seulement un si solide agencement des diverses parties de la tragédie que l'on ne saurait essayer de retirer une pièce de l'édifice sans l'ébranler tout entier ; dans chacun des discours que vous entendrez se retrouve cette science du développement et cette habileté à forger la chaîne logique des idées qu'avait enseignées à son élève chéri le brillant orateur.

Ce fut M. de Sacy, et nous ne saurions lui en être trop reconnaissants, qui donna à Racine le goût de la poésie ; il lui faisait lire les vers, pleins de bonnes intentions, qu'il écrivait lui-même, sa traduction du *Poème de saint Prosper contre les ingrats*, ou ses *Enluminures du fameux almanach des Jésuites ;* il corrigeait les odes du jeune homme sur le paysage de Port-Royal, ses bois, son étang, ses prairies, ses jardins ; surtout, il lui inspira pour la grâce pure et simple de Térence une admiration dont nous retrouverons la trace dans *Andromaque.*

M. Lancelot, lui, était l'helléniste de Port-Royal. Il achevait alors une *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue grecque*, nouvelle, en effet, puisqu'elle était rédigée non plus en latin, comme les autres, mais en français, et ce fameux *Jardin des racines grecques,* que nos pères apprenaient encore, mis par l'excellent M. de Sacy en vers, parfois un peu ridicules, mais par là même plus faciles à retenir, comme celui-ci :

Ὄνος, l'âne, qui si bien chante ;

ou encore cet autre :

ἀμίς, pot qu'en chambre on demande.

Grâce à M. Lancelot, l'apprenti poète se trouva bientôt en état de lire couramment les écrivains grecs, et son plaisir était de s'enfoncer dans les grands bois qui dominent Port-Royal, en compagnie de Sophocle, ou d'Euripide, ou même de cet amusant Héliodore, qui raconte dans son roman de si belles histoires, comme celle du roi Hydaspes, nouvel Agamemnon, contraint d'immoler sa fille à la Lune, et celle de l'odieuse Demeneté, nouvelle Phèdre, qui accuse son beau-fils innocent du crime qu'elle a voulu commettre elle-même.

Et ainsi, par le triple enseignement de le Maître, de Sacy et de Lancelot, se formait le goût impeccable, le goût véritablement attique de Racine, le plus grec de nos poètes français, après le demi-grec André Chénier.

Mais, si l'abeille attique fait un miel d'une douceur exquise,

Digitized by Google

elle a un dard qui pique, et cruellement. Il y aura dans le tendre Racine un satirique impitoyable, et c'est à Port-Royal que s'est formé l'auteur des *Plaideurs* tout comme l'auteur d'*Andromaque*. Les solitaires n'étaient pas des rêveurs mystiques ; c'étaient des combattifs et des combattants. A preuve, les immortelles *Provinciales* de Pascal. Or, Mesdames et Messieurs, elles ont été écrites pendant que Racine étudiait à Port-Royal, et même le jeune homme a travaillé sous la direction de Nicole à les traduire en latin, pour que daignassent les lire les savants de l'époque, lesquels croyaient généralement devoir s'affubler, pour se rendre plus respectables, de noms latins en *us*, voire de noms grecs en *es*, comme Marin le Roy, qui signait ses poésies latines : Thalassius Basilidès. A l'école de Pascal, Racine a grandement profité et son esprit s'est singulièrement aiguisé, comme le prouve la première lettre que nous ayons de lui, et qui est dirigée, elle aussi, contre les grands ennemis de Port-Royal et de la famille Arnauld, contre les jésuites. Il y apprend à Arnauld d'Andilly comment, avec un de ses amis, il vient d'assister à un catéchisme fait dans l'église Saint-Louis de la rue Saint-Antoine par les jésuites voisins, ceux dont la maison professe est devenue le lycée Charlemagne. On appelait catéchisme une distribution de prix, accompagnée d'une représentation dramatique, d'une sorte de revue à la fois religieuse et satirique. Et rien n'est plaisant comme ce spectacle, raconté par l'élève de Port-Royal : on *voit* ces petits bergers rangés autour de la crèche du Sauveur ; on *voit* monter sur des bancs, pour être mieux aperçus de l'assistance édifiée, ces cinq petits Innocents, trois garçons et deux filles, armés chacun d'une grande épée ; on les *entend* réciter à tour de rôle de leur voix enfantine cinq phrases destinées à réfuter les cinq propositions de Jansénius qu'avait condamnées le pape ; on *entend* le bon Père, qui dirige le catéchisme, et qui de cette revue est en quelque sorte la commère, dire à sa dernière interprète : « Allons, Henriette, courage, ma fille ! Un cinquième coup d'épée sur ce monstre ; il n'en peut plus, vous l'achèverez. » Après une pareille lettre, on ne peut nier que MM. de Port-Royal aient formé l'esprit de leur élève, comme ils avaient formé son goût et son âme.

Ils l'avaient, en effet, pénétré des doctrines de Jansénius ; ils lui avaient profondément inculqué cette idée, que l'homme, abandonné à lui-même, ne saurait, par la seule force de sa volonté, triompher de ses passions, comme font ces héros imaginaires dressés par Corneille sur le théâtre ; que nous avons perdu, par suite du péché originel, notre libre arbitre, et que, dans notre déchéance, il nous faut, pour nous soutenir contre les tentations,

Digitized by Google

un secours envoyé par Dieu, la Grâce ; si Dieu nous le refuse, nous avons beau détester le mal et faire vers le salut des efforts désespérés, nous sommes impuissants à nous sauver par nous-mêmes. Le Christ, que MM. de Port-Royal avaient montré au jeune Racine, ce n'était pas le Christ aux bras étendus sur la croix pour embrasser toute l'humanité rachetée par son supplice volontaire ; c'était un Christ aux bras symboliquement étroits, pour faire entendre qu'il appelait seulement à lui de rares élus prédestinés. De là, la morale austère des jansénistes, si opposée à la morale relâchée des jésuites. Pour les solitaires et pour les religieuses, toujours hantés de la terreur des éternels supplices, il n'y avait pas de péché véniel ; aussi regardaient-ils la seule pensée du crime avec autant d'horreur que le crime même. Toujours ces saints, dit Bossuet, traînaient l'enfer après eux, et cette crainte de l'enfer, « où Dieu n'est pas », faisait trembler sur son lit de mort l'admirable mère Angélique, « comme le criminel auprès de la potence, au moment même de l'exécution ». Aussi, désespérant toujours de leur salut, essayaient-ils constamment d'appeler sur eux, non pas seulement par la pureté de leur vie, mais par des humiliations réitérées, mais par les mortifications de la pénitence, le bienfait divin de la Grâce. Vous retrouvez la conception janséniste de l'humanité dans tout le théâtre de Racine, où toujours l'homme, livré sans défense à ses instincts et à ses appétits, devient ainsi l'artisan involontaire, et par conséquent, digne encore de compassion, de sa destinée tragique.

De cette faiblesse de l'homme quand ne le soutient pas la grâce, l'élève chéri de Port-Royal, Racine, devait fournir d'ailleurs lui-même une preuve éclatante. A peine est-il sorti de la sainte maison qu'il se met à hanter, — ô scandale ! — les coulisses de l'*hôtel* de Bourgogne ; il songe à écrire des tragédies pour des comédiennes galantes ; il compose sa *Thébaïde ou les Frères ennemis*. Port-Royal ne s'émut pas tout de suite, d'abord parce que les nouvelles du monde ne franchissaient que tardivement les grilles du cloître, ensuite parce que, de leur côté, dans leur pieuse candeur, les bons solitaires crurent naïvement que leur disciple rimait là quelque poème édifiant en l'honneur des solitaires chrétiens de la Thébaïde d'Egypte. Mais, enfin, le voile se déchira et la vérité apparut dans toute son horreur. Ce fut l'abomination de la désolation. Versant des larmes douloureuses à la pensée que son neveu, dont le salut lui était si cher, se déshonorait devant Dieu et devant les hommes, en fréquentant des comédiens, des excommuniés (car les comédiens l'étaient alors), la

Digitized by Google

mère Agnès de Sainte-Thècle lui signifia de ne la plus venir voir. Racine, tout à fait enfoncé dans le monde et dans les coulisses, haussa les épaules, et se consola.

Il devait bientôt faire pis. Un fou, Desmarets de Saint-Sorlin, qui allait répétant que son poème de *Clovis* lui avait été dicté par le Saint-Esprit, — ce qui était grandement injurieux pour le Saint-Esprit, — avait attaqué violemment les religieuses de Port-Royal. Dans sa riposte, Nicole déclara qu' « un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes des fidèles ». Racine eut l'orgueil de se croire visé personnellement, et il répliqua par deux lettres, que rendent en vérité dignes des *Provinciales* leur vivacité spirituelle et leur mordante ironie, mais où, sans souvenir du passé, sans mémoire des bienfaits reçus, oublieux du *Poème de saint Prosper contre les ingrats*, il raillait cruellement ses anciens maîtres et les religieuses, non seulement les vivants, comme Nicole et Sacy, mais jusqu'aux morts, comme la mère Angélique et Antoine le Maître, lequel pourtant l'avait aimé aussi tendrement qu'il eût aimé son fils. Ah! certes, Port-Royal pouvait être fier de l'esprit et de l'art de son élève; car il est, dans ces lettres, des récits qui sont de véritables petits chefs-d'œuvre, témoin l'historiette des deux capucins, contée par Racine pour établir que religieuses et solitaires jugeaient des gens uniquement d'après ce que ces gens pensaient de Jansénius :

« Un jour deux capucins arrivèrent au Port-Royal et y demandèrent l'hospitalité. On les reçut d'abord assez froidement, comme tous les religieux y étaient reçus (*premier coup de griffe*). Mais enfin il était tard, et l'on ne put pas se dispenser de les recevoir (*Port-Royal était dans un véritable désert*). On les mit tous deux dans une chambre, et on leur porta à souper. Comme ils étaient à table, le diable, qui ne voulait pas que ces bons Pères soupassent à leur aise, mit dans la tête de quelqu'un de vos Messieurs que l'un de ces capucins était un certain P. Maillard, qui s'était depuis peu signalé à Rome en sollicitant la bulle du pape contre Jansénius. Ce bruit vint aux oreilles de la mère Angélique. Elle accourt au parloir avec précipitation, et demande qu'est-ce qu'on a servi aux capucins, quel pain et quel vin on leur a donnés. La tourière lui répond qu'on leur a donné du pain blanc et du vin des Messieurs. Cette supérieure zélée commande qu'on le leur ôte, et que l'on mette devant eux du pain des valets et du cidre. L'ordre s'exécute. Ces bons Pères, qui avaient bu chacun un coup, sont bien étonnés de ce changement. Ils prennent pourtant la chose en patience et se couchent, non sans admirer le soin qu'on

Digitized by Google

prenait de leur faire faire pénitence. Le lendemain, ils demandèrent à dire la messe, ce qu'on ne put pas leur refuser. Comme ils la disaient, M. de Bagnols entre dans l'église, et fut bien surpris de trouver le visage d'un capucin de ses parents dans celui que l'on prenait pour le P. Maillard. M. de Bagnols (*c'était un des protecteurs de Port-Royal*) avertit la mère Angélique de son erreur, et l'assura que ce Père était un fort bon religieux, et même dans le cœur assez ami de la vérité (*entendez : du jansénisme*). Que fit la mère Angélique ? Elle donna des ordres tout contraires à ceux du jour de devant. Les capucins furent conduits avec honneur de l'église dans le réfectoire, où ils trouvèrent un bon déjeuner qui les attendait, et qu'ils mangèrent de fort bon cœur, bénissant Dieu, qui ne leur avait pas fait manger leur pain blanc le premier. »

Il est impossible de se moquer avec plus de finesse, et les deux lettres de Racine sont tout entières de ce ton : il connaissait si bien les petites faiblesses (tout le monde en a) de ses bienfaiteurs et leurs petits ridicules (ils étaient si peu du monde) ! Mais, si ces deux lettres étaient littérairement exquises, elles n'en constituent pas moins moralement deux mauvaises actions, deux actes d'ingratitude noire, dont Racine éprouvera plus tard de la douleur et des remords, et qu'il reconnaîtra, en pleine Académie, pour « l'endroit le plus honteux de sa vie ».

Il s'était assis, en effet, en 1673, sur un fauteuil académique, où l'avait naturellement porté la suite triomphante de ces succès dramatiques, dont continuait à gémir Port-Royal. C'est là, sur ce fauteuil, que vint presque aussitôt le toucher la Grâce.

Ne croyez pas, Mesdames et Messieurs, que je l'attribue à la vertu de ce fauteuil, si passionnément désiré toujours par tant de candidats. Le fauteuil académique n'a point, par lui-même, de vertu moralisatrice ; exemple La Fontaine, qui, dans son discours de réception, promit solennellement d'être sage, c'est-à-dire de ne plus écrire de ces contes licencieux dont se montrait choqué Louis XIV vieilli, et qui, huit jours après, sur son fauteuil académique, songeait déjà à un nouveau conte. Mais ce qui est certain, c'est que, à trente-quatre ans, Racine académicien se transforme d'une façon bientôt sensible à tous. Plus de ces « diableries », que Mme de Sévigné contait avec une indignation tempérée par l'indulgence d'un sourire ; et la production dramatique du poète se ralentit, en même temps qu'elle se modifie. On sent que Racine commence à sincèrement regretter ce qu'il appellera dans son testament « les scandales de sa vie passée », et il apparaît qu'il a déjà pris à cœur de prouver par des faits à certaines personnes

Digitized by Google

qu'il n'est pas un « empoisonneur public des âmes », car son *Iphigénie* est toute parfumée de christianisme. Il est évident que le poète se voudrait réconcilier avec Port-Royal, mais, par un sentiment bien naturel, bien humain, sans renoncer pourtant à cet art dramatique, qui lui a valu tant de succès et qu'il a défendu avec tant de passion. Il s'appuie sur l'autorité révérée d'Aristote pour soutenir que le théâtre peut être moral. Il cherche s'il ne trouvera pas dans ces tragiques grecs, dont Port-Royal lui-même lui faisait jadis admirer la beauté moralisatrice, quelque sujet qui puisse convenir à notre scène et qui soit de nature à « réconcilier la tragédie avec quantité de personnes célèbres par leur piété et par leur doctrine, qui l'ont condamnée dans ces derniers temps, et qui en jugeraient sans doute plus favorablement, si les auteurs songeaient autant à instruire leurs spectateurs qu'à les divertir ». Et voilà qu'en cherchant ainsi, il se trouve en face du sujet de *Phèdre*.

Brusquement, un trait de lumière le frappe : que, par un anachronisme audacieux, il donne à la coupable héroïne d'Euripide, redoutant la seule vengeance d'un époux outragé, une conscience éclairée et le sentiment chrétien du remords ; et, alors, cette Phèdre, que la fatalité et la colère de Vénus ont engagée dans une passion illégitime qui lui fait horreur à elle-même et que ses efforts sincères et courageux sont impuissants à surmonter, cette Phèdre, qui ne sera ni tout à fait coupable, parce qu'elle obéira à la volonté supérieure de Vénus, ni tout à fait innocente, puisqu'elle aura commis, bien que malgré elle, des actions criminelles, cette Phèdre-là ne sera-t-elle pas, dans ce décor fabuleux qui prête tant à la poésie, la créature humaine, à la fois vertueuse et faible, que lui a montrée Port-Royal, et qu'il connaît trop bien par lui-même ? Ne sera-t-elle pas l'image désespérée et sanglotant devant l'impitoyable Christ aux bras étroits du juste prédestiné au châtiment, parce que la Grâce lui a manqué ? Si jamais sujet peut réconcilier Port-Royal avec la tragédie, c'est bien, semble-t-il, celui-là.

Et Racine se met à l'œuvre. Et, tandis qu'il écrit sa tragédie grecque, où il introduit inconsciemment deux ou trois expressions empruntées à cette *Bible* de Sacy, qu'il est en train de lire, à mesure que descend en lui l'influence de la Grâce, à mesure qu'augmentent et son désir de la conversion et la honte de ses fautes passées, il s'identifie davantage avec sa douloureuse héroïne. Il prend une sorte d'âpre plaisir à confesser, par la bouche de Phèdre, aux maîtres qu'il a trahis, des fautes qui, avec le grossissement janséniste, deviennent à ses yeux des crimes irrémissibles, et, en même temps, à crier avec Phèdre que ces

Digitized by Google

fautes ne furent pourtant point des fautes volontaires; c'est à lui-même autant qu'à elle qu'il songe, lorsqu'il fait dire à Thésée :

. . . . D'une action si noire
Que ne peut avec elle expirer la mémoire ?

Et lorsque Phèdre, prête à mourir, montre son épouvante de comparaître devant son père, devant Minos, qui juge aux Enfers tous les pâles humains, elle exprime, n'en doutez pas, la terreur qu'éprouve le poète lui-même, à la pensée qu'il lui faudra comparaître coupable devant un Dieu qu'on lui a toujours peint sans compassion. D'où cette sincérité d'accent, d'où l'émotion profonde et communicative qui remplit la tragédie de *Phèdre*, tragique entre toutes les tragédies de Racine, tragique comme les *Pensées* de Pascal.

A cette émotion n'échappèrent pas les solitaires, qui retrouvaient enfin, après l'avoir longtemps pleuré, le fils de leur âme, et qui, reconnaissant l'action de la Grâce, comprirent tout de suite que *Phèdre* était le premier pas d'une conversion, qui serait bientôt complète et définitive. Le grand Arnauld approuva publiquement la pièce. Boileau lui amena le grand poète, qui tomba, humble et contrit, à ses pieds. A cette vue, Arnauld touché se jeta lui-même à genoux, et, dans cette position, ils s'embrassèrent. Ils ne craignirent pas de faire rire en rappelant une scène célèbre du *Tartufe*. Tout occupées du ciel, ces deux grandes âmes ne songeaient même point au ridicule de la terre.

La cabale, qui fit tomber *Phèdre*, ne fut donc point la cause de la conversion de Racine ; mais elle le confirma dans cette conversion, comme un avertissement d'en haut, comme un appel de Dieu. Il fallut même que Port-Royal modérât le pénitent, qui ne parlait de rien moins que se faire chartreux ; les « Messieurs » se contentèrent de le marier. De nouveau, la vie de Racine, retiré du théâtre, va être étroitement unie à l'histoire de Port-Royal, qu'il servira durant vingt-deux années, plaidant sa cause, soit directement auprès de Mme de Maintenon, soit auprès du roi lui-même par des allusions discrètes dans *Esther* et dans *Athalie*, assistant courageusement seul au service du grand Arnauld proscrit, multipliant les démarches auprès de l'archevêque de Paris, écrivant pour la lui présenter une *Histoire de Port-Royal* ; et je vous ai dit comment, par son testament, le grand poète demandera, humblement et comme une faveur, dont ses fautes passées le rendent indigne, qu'on veuille bien l'inhumer dans le cimetière extérieur de Port-Royal-des-Champs, aux pieds de son bon maître, le docteur Hamon.

Digitized by Google

Avais-je donc tort de vous assurer qu'en séparant Racine de Port-Royal nous comprendrions mal son théâtre et que nous ne comprendrions pas du tout sa *Phèdre*, laquelle ne marque pas seulement une grande date dans la vie littéraire du poète, mais la grande date de sa vie morale ?

Puisque *Phèdre* est donc, avant tout et essentiellement, une tragédie d'inspiration janséniste, il me semble qu'elle doit être jouée dans le même esprit qu'elle a été écrite.

De tous les arts qui concourent à produire ce résultat : une représentation dramatique, l'art de la mise en scène est incontestablement celui qui de nos jours a fait le plus de progrès. Les fouilles heureuses qui ont exhumé tant de statues et de bas-reliefs grecs et romains, les reconstitutions savantes des archéologues modernes, nous ont donné de l'habitation et du costume antiques une vision plus nette et plus précise. Cette vision, décorateurs et costumiers ont rivalisé pour la reproduire sur le théâtre, et, dans ces dernières années, nous avons vu entrer dans le cirque ou traverser l'agora, parées comme des Junons, les impératrices romaines, ou, Tanagras vivantes, les courtisanes d'Athènes. Mais est-il à propos de rajeunir par cette mise en scène nouvelle les vieilles tragédies de Racine ? Est-il à propos, comme on l'a tenté, de revêtir Andromaque ou Phèdre de ces costumes, toujours un peu étranges pour des yeux auxquels ils ne sont pas encore familiers, et de grouper Hermione et Pyrrhus, Hippolyte et Thésée, en des attitudes sculpturales au milieu de palais savamment archaïques ? Il y a, je me hâte de le dire, entre l'art grec et l'art de Racine, une telle affinité naturelle qu'une pareille mise en scène, pour imprévue qu'elle fût du poète, n'offre pas de disparates trop choquantes, et que cette tentative artistique est pour intéresser les lettrés et charmer les délicats. Elle n'est pas cependant sans présenter, au point de vue dramatique, des inconvénients.

Tandis que l'œil amusé regarde la couronne de Pyrrhus ou le casque de Thésée, tandis que la lorgnette attentive détaille les bijoux bizarres d'Hermione ou la coiffure compliquée de Phèdre, tandis que nous examinons, comme dans un musée, ou que nous estimons, comme à la salle des ventes, le mobilier du roi d'Epire ou celui du roi d'Athènes, l'esprit détourné n'écoute plus que distraitement les vers du poète, que la mise en scène se trouve ainsi trahir, alors qu'elle prétendait l'honorer.

Le cadre de ses pièces avait, d'ailleurs, si peu d'importance pour Racine ! Ouvrons le registre du décorateur de l'hôtel de Bourgogne : « *Andromaque*. Le théâtre est un palais à colonnes, et

Digitized by Google

dans le fond une mer avec des vaisseaux. » Je serais bien surpris si le même palais et la même toile de fond n'avaient pas servi pour *Phèdre*. Quant au mobilier, il se composait d'un unique fauteuil, qu'on revoyait dans toutes les tragédies de Racine. C'est qu'en réalité ces tragédies psychologiques se jouaient dans le cœur du principal personnage; dès lors, le poète ne se souciait guère du décor dans lequel il marchait ou du costume dont il était revêtu, pourvu que son visage reflétât ses sentiments, que son regard les révélât, que les intonations de sa voix rendissent les émotions successives de son âme troublée. Et, de fait, le cadre devient indifférent au spectateur, dès qu'il est captivé par l'intérêt du drame.

Lorsque Ballande créa jadis, au théâtre de la Gaieté, ces matinées-conférences, son magasin de décors était bien pauvre. Il osa un jour, je m'en souviens, donner *Phèdre* dans un château gothique, orné de statues de chevaliers debout dans leurs cuirasses moyenâgeuses ; comme couleur locale, déjà cela laissait quelque peu à désirer; mais ce n'est pas tout: la vaste salle de la Gaieté ne suffisant pas à contenir l'affluence des spectateurs, on avait dû en installer une quinzaine sur des chaises dans les coulisses — qu'eût dit la mère Agnès ? — d'où ils suivaient le spectacle par les fenêtres ouvertes du palais; c'est ainsi que de l'orchestre on apercevait, je vois encore dans le fond, au lieu de la mer avec des vaisseaux, un gros Monsieur, coiffé d'un chapeau haut de forme et son parapluie sur l'épaule, qui, en vérité, n'avait rien de grec, ni de maritime. Eh! bien, la première hilarité apaisée, le public oublia vite le comique de cette mise en scène, et la tragédie de Racine fut suivie avec autant d'émotion que si elle avait été jouée dans le plus authentiquement grec des décors.

D'aucuns, plus raffinés encore, et Taine était de ce nombre, soutiennent que, Racine ayant sous des noms antiques peint les hommes de son temps, étudié leurs passions, analysé leurs sentiments, il faudrait jouer ses tragédies en costumes Louis XIV, dans un décor XVIIe siècle, avec des banquettes et des marquis sur les deux côtés du théâtre; et, pour que l'interprétation soit en harmonie complète avec l'œuvre, ils demandent, après Jules Janin, que les vers du plus mélodieux de nos tragiques ne soient ni joués, ni dits, mais récités, mais, pour ainsi dire, chantés d'une voix sonore et pure, cherchant beaucoup plus à charmer l'oreille qu'à parvenir par elle à l'esprit. Ainsi, le système des premiers sacrifiait l'esprit aux yeux; celui-ci le sacrifie à la fois aux yeux et à l'oreille. C'est donc trahir doublement le poète, qui, d'une part, a cru de bonne foi mettre des Grecs et des Romains sur le théâtre, et qui, d'autre part, s'il ne brise jamais le rythme

Digitized by Google

de l'alexandrin, entend du moins que la mélodie, pour délicieuse qu'elle soit, soutienne toujours le sentiment exprimé et ne l'étouffe jamais.

A ce double point de vue, il suffit donc, me semble-t-il, que *Phèdre* soit jouée dans un décor et sous des costumes vaguement grecs, et que les artistes ne détruisent point, par une diction volontairement heurtée et naturaliste, l'harmonie sans égale de la période racinienne.

Aussi bien, est-il des personnes qui pensent, et je suis, je ne vous le cache point, de leur avis, que l'admirable beauté des tragédies de Racine tient précisément à ce que le poète, avec sa merveilleuse connaissance du cœur humain, a peint non pas des anciens, non pas même des hommes de son temps, mais l'homme de tous les temps. De là la vie intense et la surprenante jeunesse de ses tragédies sans rides. Que vous l'appeliez colère de Vénus avec les Grecs, défaut de Grâce avec les jansénistes, tempérament avec les modernes, la force irrésistible qui entraînera malgré elle Phèdre à un crime qu'elle déteste produira toujours en elle les mêmes emportements fougueux de passion suivis de l'abattement de la même honte. Montrer donc, comme elle le ferait dans un drame moderne, avec la même vérité ardente, la lutte triomphante des instincts brutaux du corps contre la pudeur délicate d'une âme honnête, ce ne sera pas pour l'actrice trahir le poète, ce sera transposer en quelque sorte l'idée de son œuvre et l'adapter à notre époque, sans la défigurer, ni même la modifier. C'est ce qu'a voulu tenter, et souvent avec bonheur, Mme Suzanne Desprès.

Quand vous sortirez de l'Odéon, après avoir applaudi, avec la principale interprète, le grand tragédien qu'est M. de Max et la très intelligente Mlle Even, qui joue Œnone comme jamais encore je ne l'avais vu jouer, vous vous direz, j'en suis certain, que la tragédie classique n'est pourtant pas, ainsi qu'on le répète, une froide statue de marbre ; grâce à ces excellents artistes, vous aurez vu le beau marbre s'animer, respirer, vivre de notre vie frémissante, souffrir comme nous souffrons, verser, comme nous, de vraies larmes ; et cette représentation aura fourni la preuve indiscutable, et par le poète et par ses interprètes, que la plus sûre façon de donner aux spectateurs le frisson tragique, c'est encore de l'éprouver soi-même.

N.-M. Bernardin.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 21 30 MARS 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Le roman français au XVIIe siècle.

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Les « dédicaces » de l'« Astrée ». — Variations dans la publication de la dernière partie. — Editions des XVIIe et XVIIIe siècles.

Dans la dernière leçon, nous avons passé en revue les diverses sources de la pastorale de la Renaissance en France : les sources antiques, les traditions du Moyen Age (pastourelles et bergerettes), les sources étrangères. Cette étude m'a conduit — à faire l'histoire de la pastorale en Italie, avec le Mantuan, Sannazar, le Tasse, Guarini ; puis en Espagne, avec Georges de Montemayor, Cervantès, Lope de Vega, — et à traiter des rapports littéraires de la France et de l'Angleterre. Nous avons montré aussi le rôle de la Renaissance et de ses conceptions propres dans cette nouvelle floraison de la pastorale, et l'influence capitale de la pacification en Occident : la conclusion a été que le roman pastoral devait remplacer, à cette date, le roman de chevalerie. Abordant, enfin, l'étude de l'*Astrée*, nous en avons examiné rapidement la géographie et nous avons fait la description bibliographique des trois premières parties. Il nous reste à raconter l'histoire de la publication de la dernière ou des deux dernières parties ; mais, auparavant, il me semble bon d'examiner les dédicaces, préfaces et avertissements des parties déjà étudiées; cet examen complétera

Digitized by Google

tout naturellement la précédente description bibliographique. A un autre point de vue, d'ailleurs, ces textes sont d'une extrême importance et permettent de présenter, sur le caractère général de l'œuvre, des observations fort intéressantes. Ils renferment certaines déclarations curieuses, qui constituent peut-être la meilleure des introductions.

La première partie est précédée de deux dédicaces, l'une adressée au Roy, l'autre adressée à la bergère Astrée, chacune étant dans son genre un pur chef-d'œuvre de grâce et d'esprit. — L'épître ou l'Envoi au Roy Henry IV nous permet de jeter un coup d'œil sur la vie et dans la conscience d'Honoré d'Urfé. On y sent comme un désir de se faire pardonner une faute ; on surprend quelques mots destinés à écarter une disgrâce ; on croit même deviner que l'auteur cherche à obtenir quelque service ; en tout cas, on se rappelle que d'Urfé a été un des ligueurs les plus turbulents, et l'on se demande avec lui si le souverain l'a oublié. — De plus, il y a telle phrase de la dédicace qui justifie une idée mentionnée déjà, et qu'il faut mettre en relief : à savoir que l'*Astrée* est un produit de la paix. On reconnaîtra aisément, à la lecture, les passages auxquels nous venons de faire allusion : « Sire, ces bergers oyans raconter tant de merveilles de votre grandeur, n'eussent jamais eu la hardiesse de se présenter devant V. M., si je ne les eusse assurés que ces grands rois, dont l'antiquité se vante le plus, ont esté pasteurs qui ont porté la houlette et le sceptre d'une mesme main. Cette considération, et la cognoissance que depuis longtemps ils ont eüe, que les plus grandes gloires de ces bons Roys ont esté celles de la paix et de la justice, avec lesquelles ils ont heureusement conservé leurs peuples, leur a fait espérer que, comme vous les imitiez et surpassiez en ce soin paternel, vous ne mépriseriez non plus ces houlettes, et ces troupeaux qu'ils vous viennent présenter comme à leur Roy et Pasteur souverain. Et moy voyant que nos pères, pour nommer leur Roy avec plus d'honneur et de respect, ont emprunté des Perses le mot Sire, qui signifie Dieu, pour faire entendre aux autres nations combien naturellement le François ayme, honore et respecte son Prince, j'ay pensé que, ne leur cédant point en cette naturelle devotion, puis que les Anciens offroient à leurs Dieux, en actions de grâces, les choses que les mesmes Dieux avaient inventées ou produites pour la conservation de l'estre ou du bien-estre des hommes, j'estois obligé d'offrir *Astrée* à ce grand Roy, la valeur et la prudence duquel l'a rappellée du Ciel en Terre pour le bonheur des hommes. Recevez-la donc, Sire, non pas côme une simple bergère, mais côme une œuvre de vos mains : car, véritable-

Digitized by Google

ment, on vous en peut dire l'Autheur, puisque c'est un enfant que la Paix a fait naître, et que c'est à V. M., à qui toute l'Europe doit son repos, et sa tranquillité, etc... ». En terminant, d'Urfé ajoute ces paroles significatives : « Ce sont (Sire) les souhaits que je fais pour V. M., attendant que, par l'honneur de vos commandements, je vous puisse rendre quelque meilleur service, au prix de mon sang et de ma vie... » Voilà bien, sans doute, le langage d'un homme qui estime son passé compromettant, et qui veut se racheter par l'avenir.

La véritable dédicace est celle qui s'adresse à la bergère Astrée. L'auteur, sentant que sa « Bergère » (personnification symbolique du livre) veut le quitter et « courre » le monde, lui donne de poétiques et touchants conseils, à l'instant suprême de son départ pour ce périlleux voyage. On lui jettera plus d'une critique à la face : il indique la manière d'y répondre et de les réfuter : « Il n'y a donc rien, ma Bergère, qui te puisse plus longuement arrêter près de moy? Il te fasche, dis-tu, de rester plus long temps prisonnière dans les recoins d'un solitaire cabinet, et de passer ainsi ton âge inutilement. Il ne sied pas bien, mon cher enfant, à une fille bien née de courre de cette sorte... ; entre les filles, celle-là doit estre la plus estimée dont l'on parle le moins. Si tu savais quelles sont les peines et difficultez qui se trouvent le long du chemin que tu entreprens, quels monstres horribles y vont attendant les passants pour les dévorer, et combien il y en a eu peu qui ont rapporté du contentement de semblable voyage, peut estre t'arresterais-tu sagement où tu as esté si doucement chérie... Toutefois, puisque ta résolution est telle..., mets bien en ta mémoire ce que je te vay dire. » Les méchants prétendront que les lieux choisis par le poète pour le théâtre de son roman sont peu illustres et peu dignes d'un pareil sujet ; mais ils le deviendront, grâce à lui. On parlerait moins du Parnasse et de l'eau d'Hypocrène, s'il ne s'était rencontré un Hésiode, un Homère ou ou Pindare pour les célébrer. Puis le « Forests » est le pays où il a toujours vécu, où ses pères ont vécu, où vivent tous ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, où est née enfin la bergère Astrée : « Que si quelqu'un me blasme de t'avoir choisi un théâtre si peu renommé en Europe, t'ayant esleu le Forests, petite contrée et peu cognüe parmi les Gaules, responds-leur, ma Bergère, que c'est le lieu de ta naissance... » N'y a-t-il point dans ces paroles comme une demi-révélation? Ne semble-t-il pas que d'Urfé ait voulu nous dire : « Il y a du vrai dans mon roman ; mais faites comme s'il n'y avait rien »? — On a une tendance à nier parfois tout parallélisme entre l'*Astrée* et la vie

Digitized by Google

de son auteur ; et l'on affirme souvent, sans preuves, qu'il y aurait eu divorce (ou tout au moins séparation) entre d'Urfé et la belle Diane de Chateau-Morand : par suite, conclut-on, il n'aurait pas voulu peindre son héroïne d'après le modèle de son ancienne femme. — Mais ce n'est point là notre opinion, et d'Urfé, à demi mot, nous fait presque une confidence contraire. Deux autres passages de sa dédicace, qui paraissent deux allusions au même sujet, doivent être mis en lumière. L'auteur prévient une nouvelle critique que l'on pourra porter contre son livre ; on trouvera, sans nul doute, que ses bergers sont trop corrects et trop bien élevés pour être de vrais bergers : « Responds-leur, ma Bergère, que, pour peu qu'ils ayent cognoissance de toi, ils sçauront que tu n'es pas, ni celles aussi qui te suivent, de ces bergères nécessiteuses, qui, pour gaigner leur vie, conduisent les troupeaux aux pasturages, mais que vous n'avez toutes pris cette condition que pour vivre plus doucement et sans contrainte... » Astrée serait donc une grande dame déguisée en Bergère, — et la fin du morceau nous avertit que d'Urfé a dû la connaître et l'aimer : « Le Ciel te rende heureux ton voyage, et te donne un si bon Génie, que tu me survives autant de siècles que le sujet qui t'a fait naistre me survivra en m'accompagnant au cercueil. »

*
* *

Après une dédicace à l'Astrée, il en fallait une à Céladon : elle se trouve au début de la deuxième partie ; au début de la troisième, nous en rencontrerons une à la Rivière du Lignon, qui est peut-être la plus intéressante des trois.

Dans la dédicace écrite pour Céladon, ami d'Astrée, l'auteur explique comment il entend l'amour de son héros. Celui-ci est un champion de l'amour tel qu'on le comprenait autrefois, dans les romans de chevalerie, et d'Urfé se demande si ses contemporains le comprendront : « Ah ! berger, lui dit-il, ils ne savent point aymer comme toy, comme faisaient jadis les chevaliers de la Tabe Ronde. » Mais les beaux temps de l'Amour reviendront, il faut l'espérer, ces temps où les hommes « cherchaient l'entrée du temple d'Amour par celuy de l'Honneur, et de celui de l'Honneur par celuy de la Vertu ». Théorie de l'amour pur, vertueux, en un mot idéaliste, qui pourrait être regardée comme l'écho ou la prolongation de la fameuse Querelle des Femmes. Chacun sait que l'amour réaliste avait aussi ses partisans ; mais ils étaient intransigeants, comme leurs ennemis. D'Urfé, lui, tout en écri-

Digitized by Google

vant un roman idéaliste, a fait dans son œuvre une place à l'autre amour : et nous verrons, en cheminant, que plusieurs épisodes lui sont favorables.

Ainsi, la dédicace adressée à Céladon présente surtout un intérêt historique ; la dédicace au Lignon, au contraire, est en quelque sorte un aveu de l'auteur qui, dans une heure d'épanchement et d'oubli, nous instruit malgré lui-même de ses intentions. Elle est une évocation lointaine des souvenirs d'enfance et de jeunesse d'Honoré d'Urfé vieillissant; une plainte légère et comme un regret attendri d'un passé cher, consacré au Bonheur et à l'Amour. Elle est trop longue pour que nous la citions tout entière, et nous n'en donnerons que deux ou trois fragments. Mais en voici l'analyse à peu près complète : 1° nous apprenons d'abord que d'Urfé raconte, dans son roman, une passion éclose sur les bords du Lignon ; 2° que la femme qu'il aime, et qui est son héroïne, est originaire du pays qui arrose le Lignon ; 3° enfin, que la passion de d'Urfé a toujours été pure, et qu'on pourrait en faire l'histoire détaillée sans blesser la pudeur de personne. Il déclare aussi préférer à n'importe quelle science, si attrayante soit-elle, l'évocation de ses souvenirs de jeunesse, beaucoup plus vivante et attrayante.

Voici quelques phrases caractéristiques de la dédicace au Lignon : « Que si tu as aussi bien la mémoire des agréables occupations que tu m'as données, comme tes bords ont esté bien souvent les fidèles secrétaires de mes imaginations et des douceurs d'une vie si désirable, je m'asseure que tu recognoistras aisément qu'à ce coup je ne te donne, ny ne t'offre rien de nouveau, qui ne te soit déjà acquis, *depuis la naissance de la passion que tu as veuë commencer*, augmenter, et parvenir à sa perfection le long de ton agréable rivage ; et que ces feux, ces passions et ces transports, ces désirs, ces soupirs et ces impatiences, ce sont les mesmes, que la Beauté qui te rendoit tant estimé par-dessus toutes les rivières de l'Europe, fist naistre en moi durant le temps que je fréquentois tes bords, et que, libre de toute autre passion, *toutes mes pensées commençoient et finissoient en elle*, et tous mes désirs se limitaient à sa volonté... » On aurait tort de négliger des allusions aussi précises, et de ne pas croire en la bonne foi du poète, lorsqu'il avoue qu'il a eu un profond amour de jeunesse, et qu'il va nous en retracer l'histoire. Et cette déclaration n'est pas la seule : il y en a d'autres dans la dédicace, qu'il est bon de lire, sans en omettre un mot. Le style, peut-être un peu trop périodique et lourd, est un essai fort curieux de prose rythmée dont nous parlerons prochainement.

Digitized by Google

*
* *

On pourrait écrire toute une histoire sur la publication de la IV[e] partie de l'*Astrée*. — Le privilège pour l'impression fut accordé en 1623, le 20 novembre, à un libraire du nom de Pomeray, ce qui indique nettement qu'à cette date le livre devait être sur le point de paraître. Ledit Pomeray s'associa ensuite avec Toussaint du Bray, la veuve Olivier Varenne et Jacques de Sauleque, marchands libraires, pour imprimer ensemble la VI[e] partie de l'*Astrée*. Mais d'Urfé venait de partir à la guerre, et il ne pouvait s'occuper de l'impression, qui fut très lente. Enfin, en janvier 1624, parut « une partie de la IV[e] partie » de l'*Astrée*, à Paris, in-8°, chez François Pomeray, — par les soins de M[lle] Gabrielle d'Urfé, nièce d'Honoré, qui avait obtenu de son oncle communication du manuscrit. — Ce n'était là qu'un texte partiel et peu satisfaisant.

Mais voici qu'en 1625 un certain Borstel ou Borstet, sieur de Gambertin, publie une « cinquiesme partie, dédiée par l'autheur à quelques uns des princes de l'Empire ». (Paris, Robert Fouët, rue Saint-Jacques, au Temps et à l'Occasion.) Or la IV[e] partie n'avait point paru tout entière : seulement, comme M[lle] d'Urfé en gardait le privilège, Borstel avait dû imaginer un subterfuge pour la publier sous son nom ; il obtint donc un privilège pour une soi-disant V[e] partie, qui n'était que la IV[e]. — En tête se trouvait la fameuse lettre écrite par des seigneurs et des dames d'Allemagne sous des noms de guerre empruntés à l'*Astrée*, et datée du Carrefour de Mercure, le 1[er] mars 1624, — plus la réponse, authentique, d'Honoré d'Urfé. Un beau frontispice et de remarquables gravures, représentant des scènes et des portraits, ornaient ce magnifique ouvrage. Parmi les portraits, celui de la bergère Astrée doit retenir l'attention : l'artiste lui a donné la même physionomie que celle que l'on remarque sur les gravures analogues, publiées du vivant de d'Urfé ; mais Astrée n'est point costumée en bergère. On reconnaît en elle une grande dame, qui est vraisemblablement l'héroïne de d'Urfé, Diane de Château-Morand elle-même. L'usage n'était point nouveau de placer ainsi au frontispice d'un livre le portrait réel d'une personne vivante, et les *Sonnets à Cassandre*, de Ronsard, furent publiés avec le portrait de l'amie du poète. D'autre part, Honoré d'Urfé était mort le 1[er] juin 1625, et l'éditeur de son ouvrage n'eut pas, comme lui, des souvenirs sacrés à respecter. Il révéla sans pudeur ce que l'auteur d'*Astrée* avait tenu à laisser deviner.

Borstel avait reçu, le 10 juillet 1625, un privilège pour la cin-

Digitized by Google

quième partie, et aussi pour la sixième, qui parut en 1626, « dédiée aux Princes et aux Seigneurs de l'Académie des Parfaicts Amants». — Le texte, quoi qu'on ait cru et quoi qu'on ait dit, n'est nullement faux et controuvé : il est facile de s'en assurer par des collations, et nous avons des moyens de comparaison dont il importe de nous servir. Honoré d'Urfé avait eu pour secrétaire et confident le poète Baro (1600-1650), qui devint par la suite membre de l'Académie française (1639) et à qui l'on doit toute une série de poèmes dramatiques : *Parthénice*, *Clarimonde*, *Rosemonde*, *Clorise*, etc... Baro se considéra comme lésé, quand Borstel publia la continuation de l'*Astrée*. Il provoqua un scandale, et, en novembre 1627, avec le privilège daté de 1623, il fit paraître un volume intitulé : « La IVe partie de la vraye *Astrée* de Messire d'Urfé », précédée d'une dédicace à Marie de Médicis.

Toute cette affaire est très embrouillée ; mais on peut y faire la lumière, et voici, avec toute la netteté possible, le résultat définitif de nos recherches ; il est indispensable de le noter, pour établir quel est le texte authentique de la partie posthume de l'*Astrée*. D'Urfé avait rédigé, lui-même, d'un bout à l'autre, la IVe partie. Cette IVe partie est donnée, pour les premiers livres, dans l'édition publiée par Mlle Gabrielle d'Urfé. Puis, à partir du VIIIe livre, elle figure dans la cinquième partie et dans une partie de la sixième de Borstel, qui fournit un texte suffisamment exact, constitué d'après le manuscrit de l'auteur. D'autre part, enfin, elle se trouve tout entière, et sous sa forme la plus normale, dans le volume de Baro : les corrections, faciles à discerner, peuvent être faites d'après les textes de Borstel et de Mlle d'Urfé.

Quant à la dernière partie, ou conclusion de l'*Astrée*, que d'Urfé n'avait point rédigée lui-même, elle nous est parvenue sous deux formes assez différentes. — A) Parut d'abord celle de Borstel, sieur de Gaubertin, 1626, avec dédicace à l'Académie des Parfaicts Amants. Elle forme la fin de la VIe partie de cet éditeur à partir du livre III, qui est comme les suivants de M. D. G. (M. de Gaubertin). On l'a toujours négligée, et nous pensons que c'est à tort. Elle vaut celle de Baro, est beaucoup mieux écrite, et pourrait être tout aussi bien suivie; car Borstel avait eu sans doute la communication des papiers ou la confidence des intentions de d'Urfé, tout aussi bien que Baro, qui a cherché à garder le monopole absolu de la continuation de l'*Astrée*. — B) La conclusion de Baro, toujours suivie jusqu'à présent et considérée comme seule valable, est de décembre 1627 (chez François Pomeray, avec privilège du 10 novembre 1627). Elle s'ouvre par une dédicace à « Très haut et puissant seigneur, Messire Ambroise Spi-

Digitized by Google

-nola, marquis des Balbaces, Conseiller d'Etat de Sa Majesté Catholique, chevalier de ses ordres et son capitaine général. » Le défaut capital de cette édition est la rédaction trop hâtive et défectueuse. Le style de Baro est bien inférieur à celui de Borstel, et nous verrons jusqu'où s'étend cette infériorité, quand nous résumerons la trame générale du roman.

*
* *

Le moment est venu de donner, maintenant, quelques renseignements sur les éditions de l'*Astrée* : il serait très difficile de les mentionner toutes, et il nous suffira d'indiquer les plus importantes, à notre avis, de celles qui parurent au XVIIe et au XVIIIe siècle, en totalité ou en partie.

XVIIe SIÈCLE.

Editions partielles : 1612. — 1616. — 1624.
Editions complètes : 1632-33. — 1647.
Editions étrangères { Allemande, 1619 / Italienne, 1637.

XVIIIe SIÈCLE.

Editions complètes : 1713-18. — 1733. — 1778.

*
* *

L'*Astrée*, comme on le voit par ce qui précède, a eu plus d'un succès de librairie ; mais il est très rare, aujourd'hui, de rencontrer un exemplaire complet, d'une seule venue. Tant la renommée l'a dispersée par le monde !

A. R.

Digitized by Google

Les orateurs attiques.

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris.

Antiphon.

Nous avons commencé, dans la leçon précédente, l'étude du premier des deux plaidoyers réels qui nous restent d'Antiphon : je dis plaidoyers réels par opposition aux plaidoyers fictifs, qui sont les tétralogies. J'ai essayé de vous montrer quelques-unes des habiletés dont les orateurs attiques sont coutumiers. Dans l'exorde, l'accusé dit tout pour apitoyer ses juges. Il n'a l'expérience ni des affaires ni de la parole, et il a pour accusateurs des gens à qui cette expérience est loin de faire défaut. Le seul tort que nous puissions lui reprocher, c'est de dire en phrases très bien faites qu'il ne sait pas parler.

J'arrive, aujourd'hui, à ce qui est le fond même du plaidoyer. Je me placerai uniquement au point de vue de l'étude des arguments à l'aide desquels un orateur du ve siècle agit sur le peuple athénien. Je n'ai pas l'intention de suivre le plaidoyer page par page ; car ce procédé courrait grand risque de vous faire paraître fastideuse l'étude de ce plaidoyer et m'éloignerait parfois du point de vue que j'envisage. Aussi me bornerai-je à détacher quelques arguments, m'efforçant ensuite de les grouper et d'en tirer la psychologie du peuple athénien. Je rechercherai dans quelle mesure ces arguments sont particuliers aux Athéniens et servent à leur éducation.

Le premier argument que nous rencontrions dans le plaidoyer n'est pas de l'ordre le plus élevé : il se rattache à la série des arguments populaires. A Athènes, il faut flatter le peuple : c'est une coutume devenue, par la force des choses, une loi pour les orateurs.

Ce peuple est comme les tyrans, qui aiment qu'on leur fasse des compliments. De là vient la grande place qui est attribuée dans les discours aux souvenirs des liturgies, des chorégies, en un mot des services rendus au peuple. Antiphon est un représentant de cette tradition, qui avait existé bien avant lui : en effet, c'est l'instinct des nécessités de la défense qui avait suggéré l'emploi de cet argument. Certaines comédies d'Aristophane nous sont un

Digitized by Google

témoignage de l'ancienneté de cette coutume. Sans doute, la vérité historique y est chargée et nous apparaît sous la forme d'une caricature; mais sous les inventions bouffonnes du poète se cache un fond sérieux de vérité : car, sans cela, la plaisanterie n'aurait pas porté. A plusieurs reprises, il indique le rôle des flatteurs à l'égard du peuple, qu'il appelle Démos et qu'il représente sous les traits d'un vieillard imbécile, prenant pour argent comptant tous les éloges qu'on lui adresse.

Dans les *Chevaliers*, en particulier, Cléon et un charcutier rivalisent à qui lui plaira d'avantage. « Je t'aime, ô mon petit Démos, lui dit Cléon, et je suis passionné pour toi ». — « Je suis son rival, riposte le charcutier ; depuis longtemps je t'aime et je veux t'être utile, ainsi que beaucoup d'autres gens de bien ; mais celui-ci nous en empêche. Tu ressembles aux jeunes gens entourés de flatteurs; tu repousses des gens de bien, et tu recherches des marchands de lanternes, des tailleurs, des cordonniers, des corroyeurs. » Et plus loin, pour ne pas être en retard d'une flatterie, Cléon reprend : « O Démos, peut-il y avoir un citoyen qui t'aime plus que moi ? Tant que je t'ai conseillé, j'ai enrichi ton trésor, extorquant aux uns, vexant, harcelant les autres, sans jamais tenir compte des particuliers, pourvu que je te fusse agréable. » Et, à cela, le charcutier réplique énergiquement, trop énergiquement peut-être : « Et moi, Démos, si je ne t'aime et ne te chéris, que je sois plutôt cuit et mis en hachis. » La discussion continue sur ce ton longtemps encore, toujours plus vive et plus abondante en flatteries.

Cette indication, qui nous est donnée par Aristophane, renferme certainement une grande part de vérité, puisque, dans tous les plaidoyers attiques, c'est un lieu commun, de flatter le peuple avec plus ou moins de grâce. Dans le discours qui fait l'objet de notre étude, nous trouvons deux exemples de cette flatterie populaire. Le premier, fort curieux, se trouve au début du plaidoyer. L'orateur vient de dire que ses adversaires violaient la loi en l'accusant, non pas d'être un meurtrier, mais d'être un malfaiteur. En discutant ce point de droit, il s'aperçoit que, s'il a l'air de douter des garanties qu'offre la procédure, il s'attirera la malveillance des juges. C'est pourquoi, corrigeant ce qu'une pareille supposition pourrait avoir de dangereux pour sa cause, il leur dit : « Quand même vous n'auriez pas prêté serment d'être fidèles à la loi, je vous aurais confié mes intérêts pour en décider vous-mêmes, parce que je suis persuadé de n'avoir commis aucune faute en ces circonstances et que je con-

Digitized by Google

nais votre justice. Je ne fais cette observation préalable que pour montrer quelle est la perversité de mes adversaires. » Le dessein de capter la bienveillance des juges éclate nettement ici, et le tour est joué avec une délicate subtilité.

Dans une autre partie du plaidoyer, la même tendance se retrouve. C'est un homme de Mitylène qui est accusé : or Mitylène, quelques années auparavant, avait pris l'initiative d'une révolution contre Athènes. Cette révolution avait excité chez les Athéniens une peur extrême : aussi, quand elle fut réprimée, exercèrent-ils de cruelles représailles pour se venger de la peur qu'ils avaient eue. Un premier décret condamna tous les Mityléniens à être passés au fil de l'épée. Une telle barbarie nous étonne de la part des Athéniens, le peuple le plus civilisé de la Grèce : la sauvagerie primitive n'avait pas encore disparu complètement et avait parfois de ces réveils, où les instincts sanguinaires, longtemps contenus, se déchaînaient avec emportement. Ce décret de mort avait été rendu sur la proposition de Cléon. Mais les Athéniens étaient un peuple humain, chez qui le fond civilisé reprenait vite le dessus ; le lendemain, il y eut une seconde réunion. Un navire, d'une rapidité extrême, fut envoyé pour empêcher l'exécution du premier décret. Ce second décret comportait, lui aussi, des exécutions capitales; mais la première mesure fut rapportée. — Le plaideur est dans une situation délicate. Sans doute, il était jeune, lors de la révolution suscitée par Mitylène, et il n'a pu prendre aucune part aux événements; mais son père était citoyen de Mitylène, et ses ennemis ne manquent pas de le faire remarquer dans leur accusation. Il est important que l'orateur détruise cette mauvaise impression et cherche à ramener la bienveillance des juges. Voici ce qu'il leur dit : « Vous avez puni ceux qui étaient coupables, mais mon père était innocent. Et, dans la suite, il n'a commis aucune faute à l'égard d'Athènes, il a fait tout ce qu'on lui demandait, ne s'est abstenu d'aucune liturgie, a rempli régulièrement les chorégies. Et, s'il est parti à Aïnos, ce ne fut ni pour échapper aux tributs qu'il vous devait, ni pour être citoyen d'une autre ville, car il se serait établi sur le continent ou dans une cité ennemie. » Ainsi, non seulement l'accusé est ami du peuple athénien, mais son père aussi l'était.

Des arguments d'un autre ordre côtoient dans le discours les arguments populaires : ce sont les arguments religieux. Ils indiquent la survivance d'un état de choses très ancien, qui a laissé une trace dans la pensée et l'imagination de tous les Grecs : c'est l'idée primitive de la solidarité religieuse de la famille à

Digitized by Google

l'égard de la divinité. Si un membre de la famille a commis une faute envers le dieu, cette faute intéresse le clan tout entier, tant que le coupable n'est pas puni. Il faut que le chef punisse le coupable, sinon c'est lui qui est responsable vis-à-vis de la divinité. Sans doute, le progrès de l'individualité en Grèce est frappant, mais cette idée de solidarité religieuse subsiste ; seulement la famille est remplacée par la cité, qui n'est qu'une plus grande famille. Une atteinte contre les dieux de la cité engendre la responsabilité de la cité tout entière, tant qu'elle n'a pas puni le meurtre. Ce meurtre constitue pour elle une souillure, une souillure matérielle, qui a des conséquences très graves. Enfin, une autre forme de l'idée de solidarité religieuse est celle-ci : lorsqu'un homme coupable se trouve dans une société d'amis, la vengeance des dieux peut tomber sur ceux qui sont avec lui. C'est sous cette forme que l'argument religieux nous apparaît dans le discours d'Antiphon. Voici ce que l'accusé dit à ses juges : « J'ai invoqué toutes les preuves humaines ; maintenant, après avoir pris garde aux témoignages venant des dieux, vous jugerez à propos de cette affaire. Car c'est surtout en leur confiant les intérêts de la cité que vous lui conserverez sa sécurité, soit en présence du danger, soit en prévision de ce danger. Nous devons penser que ces témoignages divins ne sont pas moins sûrs, lorsqu'il s'agit d'affaires privées. Or vous savez que beaucoup d'hommes, qui n'avaient pas les mains nettes de toute souillure, s'étant embarqués, causèrent la perte de leurs compagnons, qui, eux, étaient purs devant la divinité. Il a pu arriver que ces compagnons ne soient pas morts ; mais, en tout cas, ils ont couru les plus grands dangers à cause des coupables qui voyageaient avec eux. Eh! bien, pour moi, dans toutes les circonstances, c'est le contraire qui s'est produit. J'ai navigué avec des gens sans tache, ils ont eu une très belle navigation. » L'orateur dit tout cela avec une certaine naïveté de forme, et il ajoute, pour conclure : « Je pense que c'est un très grand témoignage en faveur de ma cause, et que mes accusateurs me font des reproches qui ne sont pas fondés. »

Cet argument se trouve rarement sous cette forme dans les plaidoyers athéniens ; il se présente plus fréquemment comme souillure à l'égard de la cité. L'argument religieux sera repris quatre-vingts ans plus tard, sous sa forme de contamination pour des compagnons de voyage. Cet exemple est emprunté à une des nombreuses luttes oratoires entre Démosthène et Eschine. Et ce n'est pas Démosthène, dont la pensée est noble et profondément religieuse, qui invente cet argument : il n'aime pas ce qui touche à la superstition populaire. Eschine, au contraire,

Digitized by Google

est homme du peuple par ses origines, son éducation, le milieu où il a vécu : il aime ce genre d'arguments. A propos de la guerre sacrée, c'est lui qui trace l'image effrayante des « torches et des foudres de la divinité », imprécation terrible contre ceux qui avaient violé le sanctuaire. Une des injures qu'il adresse le plus souvent à Démosthène est celle de « fléau divin », coupable qui a péché contre les dieux et qui peut attirer des malheurs à la cité. On s'étonne qu'Athènes ne soit pas prospère ! Mais comment pourrait-elle l'être, ayant à sa tête un tel homme? J'arrive maintenant à d'autres arguments d'un ordre plus élevé, et qui constituent le grand caractère de l'éloquence attique. Ces ont ceux par lesquels tous les orateurs, quelle que fût d'ailleurs la justesse de leur cause, ont exercé sur le peuple une influence salutaire. Tel est, par exemple, l'argument tiré de la grandeur de la loi, idée dont les Grecs étaient fiers et qui les distinguait des Barbares. C'est d'après cette idée qu'Hérodote et, plus tard, Xénophon établissent la distinction entre les deux races qui, pour eux, se partageaient le monde : les Grecs d'un côté et, de l'autre, les Barbares. Le Grec n'est pas un esclave, mais un citoyen qui n'obéit qu'à la loi ; et la loi, il la définit ainsi : la volonté de tous éclairée par une raison commune. Les orateurs parlent souvent des regrets, des remords, que les juges d'Athènes se préparent, s'ils s'abandonnent à ceux qui les flattent, aux sycophantes, et font abstraction de la justice et de la loi. Il y a une très noble conception de l'éloquence dans ce fait, que le plaideur, pour convaincre ses juges, doit invoquer de très hautes idées. Démosthène est celui qui a le mieux parlé de la loi et en a fait le plus grand éloge : « La justice, dit-il, est dans les cités comme le lest dans les navires : c'est ce qui les maintient debout et les empêche de chavirer. »

Un autre argument des orateurs attiques est la recherche du vraisemblable. On examine, dans un esprit critique, les faits tels qu'ils résultent des témoignages. En apparence, on fait cela d'une manière tout objective. L'orateur cache sa passion et masque, aussi parfaitement qu'il le peut, ses intérêts dans l'affaire. Il a l'air de poursuivre la vérité pour elle-même, avec le désintéressement du savant. Il prétend analyser, interpréter les faits, en se plaçant uniquement au point de vue de la vérité et en laissant de côté son utilité personnelle. Même quand la thèse soutenue n'est pas juste, il y a là, pour le peuple athénien, une excellente leçon de rhétorique. C'est l'éducation scientifique des juges qui se fait de la sorte : on leur apprend à distinguer sous les apparences, qui ne sont que des signes de la réalité, la valeur vraie de

Digitized by Google

ces signes. Dans le plaidoyer d'Antiphon, nous trouvons, après l'exposé des faits, une analyse très fine de ces faits, une recherche extrêmement minutieuse du vraisemblable. Il reprend, les uns après les autres, les détails de cette narration. Il fait ressortir les contradictions énormes qu'il y a entre les divers témoignages des esclaves mis à la torture. Un à un, il fait tomber tous les soupçons qui pèsent sur lui : « Comment, dit-il, est-il vraisemblable que j'aie fait ceci, puisque j'étais ailleurs à ce moment ? » Et, toutes les quatre ou cinq lignes, ce mot de vraisemblable revient avec une insistance frappante : « Je quitte Méthymne sans qu'on me fasse la moindre observation ; et pourtant, disent mes accusateurs, c'est là qu'Hérode a disparu, là que je l'ai assassiné. Mais voyons, est-il vraisemblable que je n'aie pas été arrêté tout de suite, qu'on n'ait même pas parlé de crime à ce moment, et qu'il n'en ait été question que plus tard, lorsque j'ai été de retour à Mitylène ? En effet, c'est alors seulement que les bruits naissent et qu'on fait une enquête sur mon prétendu crime. Que d'invraisemblances ! » Et la discussion continue longtemps sur ce ton, toujours de plus en plus précise et minutieuse. L'accusé sait mettre toute la vraisemblance de son côté. Pour nous, il nous est difficile de savoir si ce personnage avait ou non assassiné son compagnon. En tout cas, la discussion est conduite avec une subtilité, une netteté, qui exclut toute rhétorique, si l'on entend par là un langage emphatique et déclamatoire. Et c'est précisément pour cela que cette démonstration est une excellente leçon de rhétorique, en prenant, cette fois, le mot dans son sens le meilleur et le seul vrai : à savoir la codification des préceptes oratoires, l'art de démontrer par des raisons convaincantes et persuasives. Cet art est poussé très loin dans le discours d'Antiphon. Il n'y a pas de phrases, pas d'invocations, à la sensibilité des juges. C'est dans la péroraison seulement que les Grecs ont recours à ce moyen, un peu inférieur, qui consiste essayer de toucher le cœur des juges : dans tout le reste du discours, ils ne s'adressent qu'à leur raison.

C'est là une différence frappante entre les plaidoyers grecs et les plaidoyers romains. A Rome, en effet, on se sert des moyens même les plus grossiers, pourvu qu'on touche les juges : on déchire sa toge, on crie, on se lamente, on pleure. Ce sont des procédés que les Grecs, habitués à ne faire appel qu'à l'intelligence, auraient trouvés parfaitement ridicules. Cherchant seulement à retrouver les faits selon la vraisemblance, les orateurs faisaient eux-mêmes l'éducation de leurs juges : ceux-ci, en effet, habitués à entendre discuter de cette façon des questions obs-

Digitized by Google

cures, à suivre cette pensée nette et subtile en même temps, devaient en garder quelque chose.

Il y avait aussi, dans les autres arguments invoqués par les orateurs attiques, le principe d'une excellente éducation intellectuelle. L'un d'eux était tiré de la conscience même de l'accusé, que son innocence défend. Ecoutons notre plaideur ; il va se charger de nous exposer lui-même cet argument : « Sachez bien, dit-il à ses juges, que je n'aurais pas paru à Athènes, si j'avais eu conscience d'avoir commis le crime dont on m'accuse. Pour celui qui a conscience d'être coupable, son attitude est la première à le trahir. Car, même si son corps est vigoureux, son âme l'abandonne, lorsqu'elle pense que la punition qui arrive est celle qui châtie les impiétés. Pour moi, je n'avais conscience de rien de tel : aussi suis-je venu vers vous. » Et il termine par un appel à la conscience de ses juges : « Que mes adversaires m'accusent, rien d'étonnant : c'est leur rôle ; mais le vôtre est de ne vous laisser persuader que par la justice. »

Un argument, qui revient aussi dans tous les plaidoyers athéniens, est l'argument tiré de la loi. Cette idée est capitale. On est quelquefois surpris de voir un orateur qui reprend, presque textuellement, certains passages généraux qui figurent utilement dans certaines circonstances et peuvent aussi figurer dans d'autres plaidoyers. Ainsi cette idée de la loi apparaît dans le discours que nous étudions, et elle apparaît également, presque dans les mêmes termes, dans l'autre discours d'Antiphon. Voici comment s'exprime le plaideur accusé du meurtre d'Hérode : « Les lois sur le meurtre sont, à mon avis, les plus belles et les plus saintes de toutes. Elles ont, en effet, pour elles d'être les plus anciennes sur cette terre et de n'avoir pas changé : et c'est là un témoignage excellent qu'elles avaient été bien établies ; car le temps fait perdre aux hommes l'habitude de ce qui n'est pas bien. » Cette idée de la perpétuité de la loi est très noble. D'ailleurs, notre orateur ne s'en tient pas là. Dans un autre passage, il exhorte les juges à rester strictement dans la lettre de la loi, et ce qu'il leur dit est d'une grande portée : « N'écoutez pas les sycophantes, n'écoutez que la loi. C'est votre intérêt, et c'est aussi l'intérêt de l'Etat tout entier. Car, si l'on s'aperçoit que le pouvoir est aux mains des sycophantes, c'est à eux qu'on s'adressera, et non pas à vous, juges : on vous prendra pour leurs marionnettes. » Tout cela est très sobre, sans longs développements. Cette netteté absolue n'aurait pas convenu aux Romains, esprits moins déliés, à qui les développements étendus étaient nécessaires.

Digitized by Google

Enfin le dernier argument qu'Antiphon présente au cours de son plaidoyer est l'idée si haute de la responsabilité des juges. Cette question touche à la conscience du tribunal auquel il s'adresse ; aussi a-t-il grand soin de ne la faire intervenir qu'au moment de prononcer sa péroraison. Une première forme de ce lieu commun, c'est l'erreur judiciaire. Il cite quelques exemples, dont un est particulièrement frappant. Le voici : dix prétendus coupables avaient été condamnés à la peine capitale ; neuf avaient déjà été exécutés et le dixième allait l'être, lorsqu'on reconnut enfin le vrai coupable. Après avoir raconté ces erreurs, l'orateur s'adresse aux juges et leur dit de prendre garde aux sentences irrévocables. Sans doute, c'est encore là un lieu commun, une idée générale ; mais c'est, en même temps, un appel à quelque chose de vrai éternellement, à la gravité du rôle de juge. Et alors, un court développement sur la responsabilité encourue par le juge : « Condamner celui qui n'est pas coupable, c'est commettre une faute et une impiété à l'égard des dieux et des lois. Il est permis à mon adversaire de m'accuser faussement ; mais vous, juges, vous ne devez pas me condamner à tort. Car l'accusation de mon adversaire ne termine rien : c'est vous et c'est la justice qui fixez l'issue définitive de mon procès. Si vous vous trompez dans cette justice, il n'y a personne qui puisse réparer cette faute. Veillez donc à rendre un bon jugement à propos de cette affaire. » Et cela, l'orateur le dit dans sa péroraison, parce qu'il éprouve le besoin de laisser dans l'esprit des juges une impression sérieuse et grave. Quelques lignes plus loin, il ajoute encore d'autres considérations : « S'il faut commettre une erreur, dit-il aux juges, mieux vaut absoudre contrairement à la loi que de condamner contrairement à la justice ; car l'absolution d'un coupable n'est qu'une erreur, tandis que la condamnation d'un innocent est une impiété. »

Il est facile de comprendre que de tels arguments, de semblables lieux communs aient fait véritablement l'éducation morale et intellectuelle du peuple athénien. Le plaidoyer d'Antiphon que nous venons d'étudier est déjà un modèle assez complet de l'éloquence attique.

P. B.

Digitized by Google

L'intervention française en Espagne.

Cours de M. G. DESDEVISES DU DEZERT,

Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

L'entrevue de Bayonne

Ferdinand VII quitta Madrid le 10 avril 1808, quinze jours après y avoir fait, comme roi, l'entrée triomphale dont nous avons parlé.

Il coucha, le 10 au soir, à Buytrago.

Le 11, il était à Aranda de Duero.

Le 12, à Burgos.

Toutes les villes, tous les villages traversés par le roi, s'étaient dépeuplés pour sortir à la rencontre de leur monarque bien-aimé. Tous juraient dans leur cœur de verser pour sa défense et son honneur jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Une personne de la suite de l'infant D. Carlos parle des illuminations, des danses, des feux d'artifices, des gardes d'honneur, des mascarades (mogiganga), improvisés par les habitants, qui témoignaient par tous les moyens en leur pouvoir de leur profond amour pour le roi (*Gazette de Madrid*), 15 avril.

A Burgos, Ferdinand, ne voyant point paraître Napoléon, eut un instant d'hésitation, mais l'empereur avait placé près de lui un homme qui ne devait plus le lâcher. Savary insista pour que le voyage fût continué. On se décida à pousser jusqu'à Vitoria, où l'on arriva le 13 au soir. Napoléon était toujours à Bordeaux. Ferdinand, de nouveau désappointé, déclara qu'il n'irait pas plus loin, et que le souci de sa dignité ne lui permettait pas de se rendre au delà de ses frontières.

Savary fit observer que Ferdinand avait besoin de Napoléon, et que Napoléon n'avait pas besoin de lui, qu'il fallait laisser de côté toute idée mesquine et ridicule; puis, voyant qu'il ne gagnait rien, il déclara qu'après tout il en serait ce qu'on voudrait ; il montait à cheval et partait pour Bayonne rejoindre l'empereur ; si Ferdinand avait à se repentir de son obstination, il l'aurait assez averti.

Il partit effectivement, et arriva à Bayonne le 14 avril dans la soirée, quelques heures avant Napoléon.

Digitized by Google

Il en revint porteur de la lettre suivante :

« Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la confédération du Rhin. — Mon frère : j'ai reçu la lettre de V. A. R. — V. A. se sera déjà convaincue elle-même par les papiers du roi son père de l'intérêt que je lui ai toujours porté. V. A. me permettra, dans les circonstances actuelles, de lui parler avec franchise et loyauté. J'espérais, en arrivant à Madrid, décider mon auguste ami à réaliser dans ses Etats quelques réformes nécessaires et à donner quelque satisfaction à l'opinion publique. La révocation du Prince de la Paix me paraissait indispensable à son repos et à la félicité de ses sujets. Les événements du Nord ont retardé mon voyage. Les incidents d'Aranjuez sont survenus. Je ne me fais pas juge de ce qui s'est passé, ni de la conduite du Prince de la Paix ; mais ce que je vois très bien, c'est qu'il est fort dangereux pour les rois d'accoutumer leurs peuples à répandre le sang et à se faire justice à eux-mêmes. Je prie Dieu que V. A. ne s'en aperçoive pas un jour. Il ne serait pas conforme aux intérêts de l'Espagne de persécuter un prince qui s'est marié avec une princesse de la famille royale et qui a si longtemps gouverné le royaume. Il n'a pas d'amis. V. A. n'en aura pas davantage, si elle tombe quelque jour dans l'adversité. Les peuples se vengent volontiers des hommages qu'ils nous rendent. Puis, comment faire le procès du Prince de la Paix, sans faire le procès du roi et de la reine, vos père et mère ? Ce procès fomenterait les haines et les passions séditieuses ; le résultat serait funeste pour votre couronne. V. A. R. ne tient d'autres droits que ceux qu'elle a reçus de sa mère ; si le procès tache son honneur, V. A. détruit ses droits [cette phrase singulière semble montrer que Napoléon ne croyait pas Ferdinand fils de Charles IV]. Ne prêtez pas l'oreille à des conseils débiles et perfides.

« Vous n'avez pas le droit de juger le Prince de la Paix ; ses délits, s'il en a commis, disparaissent sous les droits du trône [phrase de tragédien]. Souvent, j'ai manifesté le désir de voir le Prince de la Paix éloigné des affaires ; si je n'ai pas insisté davantage, c'est par un effet de mon amitié pour le roi Charles, et en détournant mes yeux des faiblesses de son affection. Oh ! misérable humanité ! Faiblesse et erreur, voilà notre devise. Mais tout peut se concilier ; que le Prince de la Paix soit banni d'Espagne, je lui offre un asile en France. Quant à l'abdication de Charles IV, elle s'est produite dans un moment où mes armées occupaient l'Espagne ; l'Europe et la postérité pourraient croire que j'ai envoyé toutes ces troupes pour détrôner mon allié et

Digitized by Google

mon ami. Comme souverain d'un pays voisin, je dois savoir ce qui s'est passé avant de reconnaître cette abdication. Je le déclare à V. A. R., aux Espagnols, à l'univers entier : si l'abdication du roi Charles IV a été spontanée [il avait en poche sa protestation], s'il n'a pas été contraint de la signer par l'insurrection et la révolte, je ne fais aucune difficulté pour l'admettre et pour reconnaître V. A. R. comme roi d'Espagne. Je désire donc m'entretenir avec V. A. R. sur cette question.

« La circonspection que j'ai observée, depuis un mois, au sujet de cette affaire doit convaincre V. A. de l'appui qu'elle trouvera en moi, si jamais des factions quelconques venaient l'inquiéter sur son trône. Quand le roi Charles me fit part des événements du mois d'octobre dernier, ils me causèrent le plus grand regret, et je me flatte d'avoir contribué par mes instances à l'heureuse issue de l'affaire de l'Escorial. V. A. n'est pas exempte de reproches : je n'en veux pour preuve que la lettre qu'elle m'a écrite et que je veux à jamais oublier. Une fois roi, vous apprendrez combien sont sacrés les droits du trône : toute démarche d'un prince héritier auprès d'un monarque étranger est une démarche criminelle. Le mariage de V. A. R. avec une princesse française, je le juge conforme aux intérêts de mes peuples et je le regarde comme une circonstance qui m'unirait par de nouveaux liens à une maison dont je n'ai qu'à me louer depuis que je suis monté sur le trône. — V. A. R. doit tout redouter des commotions populaires : on pourrait commettre quelque assassinat sur mes soldats dispersés, cela ne pourrait conduire qu'à la ruine de l'Espagne [voici la menace]. J'ai vu avec regret que l'on a fait circuler à Madrid des lettres du capitaine général de Catalogne, et que l'on cherche à exaspérer les esprits. V. A. R. connaît le fond de mon cœur ; elle remarquera que je me trouve combattu entre différentes idées que j'ai besoin de fixer moi-même, mais elle peut être assurée qu'en cette circonstance je me conduirai à son égard comme je l'ai fait avec le roi son père. Que V. A. soit persuadée de mon vif désir de tout concilier et de trouver des occasions de lui prouver mon affection et ma parfaite estime. Sur ce, je prie Dieu, mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. — Bayonne, 16 avril 1808. — Napoléon. »

Cette lettre aurait dû inquiéter au plus haut point Ferdinand VII ; elle rassura complètement Escoïquiz, qui ne savait quelles grâces adresser au Tout-Puissant pour l'heureuse issue des négociations.

Tous les Espagnols n'étaient pas aussi aveugles. D. Mariano Luis de Urquijo, disgracié en 1802 et exilé en Biscaye, accourut à

Digitized by Google

Vitoria et essaya de dévoiler à Ferdinand toute la vérité. Il lui montra que Napoléon n'avait pas oublié la proclamation du Prince de la Paix en 1806, — qu'il avait attendu d'être libre du côté du Nord pour se venger, et que toutes les mesures prises par lui depuis six mois ne pouvaient s'expliquer que par l'idée bien arrêtée de détrôner la maison de Bourbon et d'entraîner l'Espagne dans la mouvance de l'Empire français. — MM. Labrador et de Muzquiz approuvèrent ce langage; mais Escoïquiz et le duc de l'Infantado ne voulurent pas se rendre à l'évidence : « Comment ! disait le duc, un héros entouré de tant de gloire descendrait à la plus basse des perfidies ! — Vous ne connaissez pas les héros, répondit M. d'Urquijo. Lisez Plutarque, et vous verrez que les plus grands de tous ont élevé leur grandeur sur des monceaux de cadavres... La postérité ne tient compte que du résultat. Si les auteurs de tant d'actes coupables ont fondé de grands empires, rendu les peuples puissants et heureux, elle ne se soucie guère des princes qu'ils ont dépouillés, des armées qu'ils ont sacrifiées. » — Et, prévoyant l'avenir, M. d'Urquijo insinuait que l'Espagne pourrait bien faire une guerre de partisans, mais qu'au fond son rôle se bornerait à servir de champ de bataille aux Anglais et aux Français, et qu'elle serait horriblement ravagée.

Il offrit à Ferdinand d'aller à Bayonne négocier avec l'empereur. On refusa ses services, et il se retira aussitôt.

Le duc de Mahon proposa au roi de s'enfuir avant d'avoir passé la frontière. Ferdinand VII devait sortir de Vitoria par la route de Bayonne ; arrivé à Vergara, il quitterait la route royale et gagnerait Durango puis Bilbao. Le duc offrait de protéger la fuite du roi avec un bataillon de l'*Inmemorial del rey*, cantonné à Mondragon, et dont il répondait. Escoïquiz lui ferma la bouche en disant : « C'est une affaire décidée, demain nous partons pour Bayonne ; on nous a donné toutes les assurances que nous pouvions désirer. »

En effet, on avait demandé à Savary ce que l'on devait penser de la lettre de Napoléon, et il avait répondu : « Je consens que « l'on me coupe la tête si, un quart d'heure après l'arrivée de S. « M. à Bayonne, l'empereur ne l'a pas reconnu pour roi d'Espa- « gne et des Indes. Pour soutenir son rôle, il commencera sans « doute par lui donner le titre d'Altesse ; mais, au bout de cinq « minutes, il l'appellera Majesté, et, dans les trois jours, tout sera « réglé, et S. M. pourra rentrer en Espagne immédiatement. »

Au moment même où Savary prononçait ces paroles, il connaissait, à n'en pas douter, les intentions de Napoléon ; il avait l'ordre d'enlever de force Ferdinand, s'il ne se laissait pas emmener de bon gré.

Digitized by Google

Le peuple se laissait moins facilement abuser que le roi. Effrayé de voir à Vitoria le général Verdier avec 4.000 hommes et 300 grenadiers de la Garde, il se demandait à quoi bon de tels apprêts, si l'empereur n'avait que des intentions pacifiques.

Quand Ferdinand voulut partir, le peuple s'attroupa et coupa les traits des mules. Il fallut le rassurer par une proclamation, où le roi assurait que dans cinq ou six jours tous ses sujets « rendraient grâce à Dieu et à la prudence de S. M. », dont l'absence les alarmait pour l'instant.

Parti de Vitoria dans la matinée du 19 avril, Ferdinand VII arriva le soir même à Irun, presque seul. Savary était resté en arrière, arrêté par un accident de voiture. Le roi se logea en dehors de la ville, chez un particulier du nom d'Olazabal. La ville était occupée par un bataillon du régiment d'Africa. Ferdinand aurait encore pu fuir. Savary en avait si peur, qu'il accourut en toute hâte, craignant de trouver son prisonnier évadé.

Enfin, le 20 avril, vers 9 heures du matin, Ferdinand passa la Bidassoa et entra en France avec son escorte. Personne n'était venu au-devant de lui. Un peu après Saint-Jean-de-Luz, il rencontra les trois grands d'Espagne qu'il avait envoyés, le mois précédent, auprès de Napoléon. Ils étaient fort découragés, car la veille ils avaient entendu Napoléon déclarer lui-même que les Bourbons ne régneraient plus en Espagne. — Toreno fait remarquer avec raison qu'ils auraient bien dû le dire un peu plus tôt.

En proie à la plus vive inquiétude, Ferdinand continua cependant son voyage et se rassura un peu en trouvant aux portes de Bayonne le prince de Neufchâtel et le grand maréchal du palais, Duroc. — Il eût été moins confiant, s'il avait su comment Napoléon accueillait la nouvelle de son arrivée. Napoléon trouvait son piège si grossier qu'il ne pouvait imaginer que Ferdinand s'y fût laissé prendre: « Comment ! s'écria-t-il, il vient ? Non ! ce n'est pas possible ! » Et, montant à cheval, il accourut du château de Marac à Bayonne pour s'assurer par lui-même de la vérité. Il embrassa le prince des Asturies, se montra très courtois et très prévenant, et partit, au bout de quelques minutes, sans avoir rien dit qui pût trahir ses desseins.

Une heure plus tard, un chambellan de l'empereur apportait aux princes espagnols une invitation à dîner à Marac, le soir même.

Napoléon fut encore correct et courtois, jugea très rapidement Ferdinand, qu'il dépeignit en trois mots à un de ses correspondants : « Le prince des Asturies est très bête. très méchant et

Digitized by Google

très ennemi de la France. » Ce jugement est resté celui de l'histoire. Il conçut une piètre idée du jugement de l'Infantado et résolut de s'expliquer avec Escoïquiz.

L'explication fut rapide et victorieuse, comme la manœuvre de Pratzen. Tous les détails de l'entretien nous ont été conservés par Escoïquiz lui-même, et le témoignage du chanoine nous permet de reconstituer entièrement la physionomie de cette conférence décisive.

Napoléon déclara d'abord qu'il ne reconnaîtrait Ferdinand que si Charles IV renouvelait librement, en sa présence, son acte d'abdication.

« Je vous le dirai d'ailleurs, ajouta-t-il, les intérêts de mon empire veulent que la maison de Bourbon, ennemie implacable de la mienne, perde le trône d'Espagne. La nouvelle dynastie que je proposerai donnera une bonne constitution et, par son étroite alliance avec la France, garantira l'Espagne de ce que pourrait tenter le seul ennemi qui puisse lui nuire par son voisinage et par sa puissance. Charles IV est prêt à me céder ses droits et ceux de sa famille, persuadé que les infants ne peuvent gouverner dans ces temps difficiles, de façon à sauver son peuple des malheurs qui le menacent. Voilà ce qui m'a décidé à empêcher que la dynastie des Bourbons règne encore en Espagne. Mais j'estime Ferdinand, qui est venu me voir à Bayonne avec confiance ; je veux traiter cette affaire avec lui, et le dédommager, autant que possible, lui et ses frères, de ce que ma politique m'oblige à leur ôter en Espagne. Proposez donc, de ma part, à Ferdinand de renoncer à tous ses droits à la couronne d'Espagne, de recevoir en échange l'Etrurie avec le titre de roi et une entière indépendance pour lui et ses héritiers mâles, à perpétuité : dites-lui que je lui ferai compter en pur don pour son établissement une année des revenus de ce dernier Etat. Lorsqu'un traité aura été signé à cet égard, je lui donnerai ma nièce en mariage pour l'assurer de toute mon amitié, et nos conventions seront conclues de suite avec la solennité nécessaire. Si Ferdinand rejette mes propositions, je m'entendrai avec son père, et ni lui ni ses frères ne seront admis dans aucune négociation et ne recevront point d'indemnité. Si le prince fait ce que je désire, l'Espagne conservera son intégrité territoriale et son indépendance, ses lois, sa religion et ses usages. Voilà tout mon système : je ne veux pour moi pas même un village d'Espagne. Si tout ceci ne convient pas à votre prince, il est libre de s'en retourner après que nous aurons fixé le terme de sa rentrée et l'époque où nous reprendrons les hostilités. »

Digitized by Google

On ne sait ce que l'on doit le plus admirer de la perfidie, du cynisme ou de l'inconscience de Napoléon.

Quand on le voit tenir ce langage, quatre jours seulement après avoir écrit la lettre que nous avons citée plus haut, on demeure confondu.

Il a décidé que les Bourbons ne régneraient plus. Ce point est hors de discussion, inutile d'insister désormais ; ils doivent être morts à toute espérance.

Mais Napoléon regrette lui-même la dure nécessité à laquelle le condamnent les intérêts de son empire et de sa maison. Quoique la maison de Bourbon soit son implacable ennemie, il se rappelle que Charles IV a toujours été son allié et son ami ; il fera donc tout ce qu'il pourra pour adoucir la douleur de l'épouvantable opération.

Ferdinand aura un royaume, de l'argent et la main d'une nièce de l'empereur.

Quant à l'Espagne, elle gardera son territoire, son indépendance, ses lois, sa religion, ses usages. — Seulement l'aigle des Bonapartes remplacera sur l'Ecu royal les lis de la maison d'Anjou. — Napoléon espère bien qu'on ne se querellera pas pour une pareille misère...

Le pouvoir est un poison si subtil et change si profondément le cœur des hommes, qu'il est bien probable qu'en énonçant ces énormités Napoléon était de bonne foi, et se croyait le plus magnanime et le plus généreux des hommes d'Etat. Habitué à ne rencontrer aucune résistance, persuadé de la supériorité de son génie, il se voyait déjà débarrassant l'Espagne d'une dynastie pourrie, l'associant à ses grandes entreprises, la relevant de l'ignorance et de la misère où elle croupissait. Il se disait certainement en lui-même : « Plus tard, ces bonnes gens me bâtiront des églises ! »

Ce qui est plus extraordinaire encore que l'audace de Napoléon, c'est l'aveuglement d'Escoïquiz. Le chanoine reçut sans faiblir le coup droit qui lui était porté, pensa que Napoléon voulait l'effrayer, demandait beaucoup pour se contenter de peu et se laisserait convaincre. Le chanoine se crut de taille à négocier avec César.

On pense bien qu'il en fut pour ses frais d'esprit ; mais il en eut, et il n'est pas fâché de montrer avec quelle bienveillance il fut traité par Napoléon ; ces conférences académiques amusèrent certainement l'empereur, qui, dans la joie du succès, se montra bon prince.

« Malgré toutes vos raisons, chanoine, je tiendrai toujours à

Digitized by Google

ma première idée. Dites-moi si je peux oublier que les intérêts de ma maison, ceux de mon empire, veulent que les Bourbons ne règnent plus en Espagne. (En me parlant, l'empereur, de la meilleure humeur du monde, me prit l'oreille et, me la tirant en plaisantant, ajouta :) Lors même que vous auriez raison, chanoine, dans tout ce que vous dites, je vous répondrais : *mauvaise politique.* »

Le chanoine, qui avait mis son maître en si mauvaise posture, ne sut même pas lui conserver la médiocre compensation que lui offrait Napoléon.

Il réunit en Conseil auprès du roi tous les gens un peu instruits de sa suite : Cevallos, les ducs de l'Infantado et de San-Carlos, Labrador, Vallejo, Onis et Bardoxi.

Il négocia avec l'empereur et avec M. de Champagny, ministre des affaires étrangères, mais ne gagna rien. Il indisposa seulement Napoléon, qui, ennuyé de ces allées et venues et de ces tergiversations, se résolut à négocier directement avec Charles IV.

Les vieux rois avaient quitté Aranjuez, le 9 avril, à l'instigation de Murat, et s'étaient établis à l'Escorial, sous la protection des troupes françaises (1). Quand ils surent que Ferdinand se rendait à Bayonne, ils furent pris aussitôt de l'idée d'y aller eux-mêmes pour détruire auprès de l'empereur l'effet des calomnies de leur fils, et, si Murat n'eût point contenu leur ardeur, ils seraient partis sur-le-champ et seraient arrivés sans doute à Bayonne avant leur fils. Murat craignit que le départ de toute la famille royale n'amenât une sédition générale, et garda les vieux rois à l'Escorial, pour les faire donner en temps opportun.

Leur grande affaire était toujours la grâce du pauvre Prince de la Paix. Ils imploraient, dans chaque lettre, la clémence de Murat et de l'empereur ; ils répétaient que leur seule ambition était d'être réunis à leur pauvre ami, et de vivre heureux, *tous les trois*. La reine ne craignait pas de dénoncer, elle-même, son fils et ses amis comme des hypocrites et des ennemis de la France : « Mon fils, disait-elle, a laissé tous ses pouvoirs à l'infant D. Antonio, son oncle ; c'est un homme de peu de lumières et de petit talent, mais il est cruel et prêt à faire tout ce qui peut nous causer de la peine à mon mari, à moi, au Prince de la Paix et à ma fille Louise. Il doit procéder, il est vrai, d'accord avec un conseil qu'on lui a nommé ; mais ce conseil se compose de la

(1) « Nous avons la satisfaction de ne trouver, ici, ni gardes du corps ni infanterie (espagnole), mais seulement les carabiniers. Avec vos troupes, nous nous croyons en sûreté, et non avec les nôtres. » — Lettre de la reine à Murat, le 9 avril 1808.

Digitized by Google

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

détestable faction qui a occasionné la révolution actuelle et qui n'aime pas plus les Français que ne les aime mon fils Ferdinand, malgré tout ce que peut dire la gazette ; c'est la crainte de l'empereur qui les fait parler. » (La reine à Murat, le 10 avril.)

Sûr de faire sa cour aux vieux rois en s'occupant du Prince de la Paix, Murat prit l'affaire très à cœur. A peine Ferdinand avait-il quitté Madrid, que Murat demanda carrément à la Junte de gouvernement la mise en liberté de Godoy. Il affirmait qu'il avait vu le roi, la veille de son départ, chez la reine d'Etrurie, et que c'était chose convenue. En quoi il mentait, car, s'il était bien vrai qu'il eût vu le roi, ils ne s'étaient pas dit une parole, ne voulant, ni l'un ni l'autre, être le premier à parler.

La junte répondit qu'elle n'avait pas d'ordres ; mais, pour donner quelque satisfaction à Murat, elle envoya, le 13 avril, l'ordre au Conseil de surseoir au procès du Prince de la Paix. On écrivit également au roi ; et Cevallos répondit, de Vitoria, que le roi avait offert à l'empereur d'user de générosité envers Godoy et de lui faire grâce de la vie, dans le cas où il serait condamné à mort.

Cette lettre suffit à Murat pour exiger du Conseil l'élargissement immédiat de Godoy et son envoi en France. Malgré la résistance du ministre de la marine, Gil y Lemus, la Junte déféra aux ordres de Murat ; mais le marquis de Castelar, commandant des Gardes du corps préposés à la garde du prisonnier, trouva la nouvelle si étrange, qu'il voulut aller à Madrid et l'entendre de la bouche même de l'infant D. Antonio. L'infant lui apprit que la remise de Godoy était la condition exigée par l'empereur pour que Ferdinand fût reconnu. Le marquis ne répliqua plus, et le jour même, 20 avril, à 11 heures du soir, « le pauvre Prince de la Paix » fut remis au colonel français Martel et dirigé immédiatement sur Bayonne, où il arriva le 26, et fut rejoint peu après par son frère D. Diego. On les logea à une lieue de la ville dans une maison de campagne, et l'empereur eut avec le Prince de la Paix une longue conférence, où il n'apprit sans doute pas à estimer davantage les rois qu'il s'apprêtait à détrôner.

On ne peut qu'approuver la conduite de Murat en cette circonstance ; elle sauva Godoy d'une mort certaine, et, quoique l'ancien favori fût loin d'être sans reproches, ceux qui voulaient le condamner valaient encore moins que lui. En somme, Murat a épargné un crime à Ferdinand.

L'affaire de Godoy n'empêchait pas Murat de s'occuper d'une autre affaire plus importante, l'expédition en France du restant de la famille royale.

Digitized by Google

Le 16 avril, il fit appeler le ministre de la guerre, O'Farril, et lui déclara que, Napoléon n'ayant pas reconnu Ferdinand VII, il n'y avait pour lui qu'un roi d'Espagne, Charles IV. La Junte objecta qu'elle ne pouvait croire Murat sur parole, que, si Charles IV avait effectivement protesté contre son abdication, c'était à lui d'en informer la Junte, et qu'aussitôt elle s'empresserait d'en référer à Ferdinand. Murat se transporta à l'Escorial et n'eut pas de peine à obtenir du vieux roi la protestation dont il avait besoin. On procéda avec tant de précipitation que Charles IV prétendit avoir protesté dès le 19 mars, jour même de son abdication.

« Mon cher frère, écrivit-il à l'infant D. Antonio, le 19 du mois passé j'ai confié à mon fils un décret d'abdication. Le même jour, j'ai rédigé une protestation solennelle contre le décret, rendu au milieu du tumulte et forcé par les critiques circonstances. Aujourd'hui que le calme est rétabli, que ma protestation est aux mains de mon auguste ami et allié l'empereur des Français et roi d'Italie, qu'il est notoire que mon fils n'a pu obtenir d'être reconnu par lui..., je déclare solennellement que l'acte d'abdication que j'ai signé le 19 mars passé est nul en toutes ses parties, et je veux en conséquence que vous fassiez connaître à tous mes peuples que leur bon roi, ami de ses vassaux, veut consacrer tout ce qui lui reste de vie à travailler à les rendre heureux. Je confirme provisoirement dans leurs emplois les membres qui composent actuellement la Junte de gouvernement, et tous les employés civils et militaires qui ont été nommés depuis le 19 mars dernier. Je pense partir bientôt pour me rendre au-devant de mon auguste allié, après quoi je transmettrai mes derniers ordres à la junte. — San Lorenzo, 17 avril 1808. »

Cet acte devait porter au comble l'anarchie dans laquelle se débattait l'Espagne.

Le 23 avril, Charles IV, la reine et la fille du prince de la Paix quittaient l'Escorial pour se rendre à Bayonne.

Le 2 mai, la reine d'Etrurie partait à son tour.

Il ne restait plus en Espagne que deux vieux princes incapables : l'infant D. Antonio et le cardinal de Bourbon, archevêque de Séville, et un enfant de 12 ans, le petit prince D. Francisco.

Les vieux rois entrèrent à Bayonne le 30 avril, à midi, au son des cloches, au bruit du canon. Les vaisseaux à l'ancre dans l'Adour étaient pavoisés, les troupes françaises faisaient la haie sur le parcours du cortège royal. Charles IV et la reine étaient radieux. Ils reçurent très froidement les infants Carlos et Fernando, venus à leur rencontre, et descendirent au palais du gouvernement, où des appartements leur avaient été préparés.

Digitized by Google

Quelques instants plus tard, Napoléon, accompagné de ses lieutenants, arrivait au galop sur la place, montait auprès de Charles IV et lui ouvrait ses bras ; le pauvre vieux roi s'y jetait en pleurant comme dans les bras d'un ami.

Après les premières effusions, Charles IV manda son fils et, devant l'Empereur, le somma de lui restituer la couronne (1). Napoléon revint à Marac extraordinairement ému. « Il traversa avec agitation les appartements du château, se rendit dans le jardin et, après avoir fait trois ou quatre tours avec beaucoup d'action, il appela toutes les personnes qui se trouvaient présentes, et, comme un homme plein du sentiment qui l'oppressait, il se mit à raconter dans ce style animé, pittoresque, plein d'images, de verve et d'originalité qui lui était familier, tout ce dont il venait d'être témoin. Il frissonnait. Ses tableaux nous avaient transportés au milieu des acteurs de cette horrible scène. Il peignait le roi Charles se plaignant à son fils de ses conspirations, de la perte de la monarchie, que lui-même avait conservée tout entière au milieu des troubles de l'Europe ; des outrages faits à ses cheveux blancs. « C'était, dit-il, le roi Priam. » Ce furent ses expressions, lorsque, s'arrêtant tout à coup, il ajouta, après un moment de silence : « La scène devenait fort belle, quand la reine est venue l'interrompre en éclatant en invectives et en menaces contre son fils et, après lui avoir reproché de les avoir détrônés, elle m'a demandé de le faire monter sur l'échafaud. Quelle femme ! quelle mère ! s'écria-t-il ; elle m'a fait horreur, elle m'a intéressé pour lui. » Puis, après une suspension de quelques instants il reprit : « Il n'y a eu parmi ces gens-là qu'un homme de génie ; c'est le Prince de la Paix ; il a voulu les conduire en Amérique ; c'est là ce qui était grand et beau ! » Et là-dessus, il parla ou plutôt il poétisa, il *ossianisa* pendant longtemps sur l'immensité des trônes du Mexique et du Pérou... Je l'avais souvent entendu ; mais, dans aucune circonstance, je ne l'avais vu développer de pareilles richesses d'imagination et de langage... Il fut sublime. » (M. de Pradt, p. 131.)

Après le départ de l'empereur, Charles IV et Marie-Louise, qui n'avaient pas voulu recevoir leur fils en particulier, retrouvaient enfin le pauvre Prince de la Paix et l'accueillaient comme un en-

(1) Thiers ne parle pas de cette entrevue, mais elle est affirmée par Escoïquiz, *Exposé des Motifs* (p. 64) et par M. de Pradt (*Mémoires historiques sur la Révolution d'Espagne* (p. 129). — L'authenticité de l'entrevue du 30 avril ressort des termes mêmes des lettres de Ferdinand du 1er et du 4 mai. Dans la lettre du 1er mai, le prince dit que son père lui a *parlé* et lui a de vive voix redemandé la couronne. Dans la lettre du 4 mai, il déclare avoir remis son abdication conditionnelle le 1er mai.

Digitized by Google

fant adoré que l'on a cru mort et qu'on revoit miraculeusement sauvé.

Godoy instruisit ses maîtres du sort qui leur était réservé. Ils abdiqueraient la couronne, mais Ferdinand ne régnerait pas. Ils auraient la pleine et entière propriété du magnifique domaine de Chambord, la jouissance viagère du Palais impérial et du parc de Compiègne, une liste civile de 30 millions de réaux (7 millions 1/2). En cas de prédécès du roi, la reine recevrait une pension annuelle de 2 millions de réaux.

Ces honteuses conditions, Charles IV les accepta sans observations, et se montra, ce jour-là, plus bas que son fils, qui se refusa à renoncer à la couronne sans conditions.

Il offrit à son père de lui rendre l'autorité, à condition que S. M. retournât à Madrid, où Ferdinand l'accompagnerait et le servirait comme le fils le plus respectueux. A Madrid, on réunirait les Cortès, ou si S. M. se refusait à réunir une assemblée si nombreuse, on convoquerait tous les tribunaux et les députés du royaume. Devant cette assemblée, Ferdinand renouvellerait en bonne et due forme sa renonciation et indiquerait les motifs qui le décidaient à la prononcer. — Si le roi ne voulait ni régner, ni retourner en Espagne, Ferdinand gouvernerait en son nom et comme son lieutenant général, personne ne pouvant lui être préféré. Si le roi retournait à Madrid, il était supplié de ne pas emmener avec lui de personnes justement odieuses à la nation.

Ces conditions étaient dignes et raisonnables, et l'idée de convoquer les Cortès (très curieuse dans la bouche de Ferdinand) était la meilleure solution de cet inextricable problème ; mais Napoléon ne devait pas les accepter.

Le 1er mai, à midi, Charles IV et la reine vinrent dîner à Marac.

Habitué à « la botte » des anciens carrosses, Charles IV eut toutes les peines du monde à descendre de voiture en se servant de marchepied. Il prit le bras de Napoléon, qui lui dit gaiement : « Appuyez-vous sur moi, j'ai de la force pour deux. »

En entrant dans la salle à manger, Charles IV vit quatre couverts et s'écria naïvement : « Et Manuel, Sire, et Manuel ? » — Napoléon envoya chercher le Prince de la Paix.

Le dîner fut plein d'entrain ; le roi d'Espagne, tout heureux de dîner avec l'empereur, lui racontait des histoires de chasse : « Tous les jours, hiver et été, j'allais à la chasse jusqu'à midi, je « mangeais et je retournais aussitôt chasser jusqu'au soir. Ma- « nuel me disait comment allaient les affaires, et je me couchais

Digitized by Google

« pour recommencer le lendemain, à moins d'en être empêché « par quelque cérémonie importante. » On juge de quel air Napoléon devait recevoir ces confidences.

Il se persuada, de plus en plus, qu'il était destiné par la Providence à débarrasser l'Espagne des princes grotesques ou odieux qui voulaient la gouverner.

Sur son ordre, Charles IV écrivit à son fils pour lui ordonner de remettre purement et simplement la couronne entre ses mains, le lendemain, avant six heures du matin. La lettre fut certainement écrite sous la dictée de Napoléon, et constitue contre Ferdinand le plus terrible réquisitoire. Napoléon y fait tenir à Charles IV un langage extraordinaire : « Ma longue expérience me faisait connaître que l'empereur des Français pouvait bien avoir quelques désirs conformes à ses intérêts et au vaste système de sa politique continentale, mais contraires aux intérêts de ma maison. Quelle a été votre conduite dans cette circonstance? Vous avez introduit le désordre dans mon palais et soulevé mes gardes du corps contre ma personne. Votre père a été votre prisonnier, mon premier ministre, que j'avais nourri et adopté dans ma famille, a été traîné, couvert de sang, de cachot en cachot. Vous avez déshonoré mes cheveux blancs. Vous les avez dépouillés d'une couronne glorieusement possédée pas mes ancêtres et que j'avais moi-même gardée sans tache. Vous vous êtes assis sur mon trône, et vous êtes allé vous livrer au peuple de Madrid et aux troupes étrangères qui occupèrent la ville au même moment... Vieux et accablé d'infirmités, je n'ai pas pu supporter cette nouvelle disgrâce ; j'ai eu recours à l'empereur des Français, non plus comme un roi, à la tête de son armée et environné de la pompe de son trône, mais bien comme un roi malheureux et abandonné... En m'ôtant la couronne, vous avez brisé la vôtre, en lui ôtant tout ce qu'elle avait d'auguste, tout ce qui la rendait sacrée au monde. Votre conduite avec moi, vos lettres interceptées ont mis une barrière de bronze entre vous et le trône d'Espagne. » (2 mai 1808.)

A cette lettre, qui révèle le génie qui la dicta, Ferdinand resta deux jours sans répondre, et adressa, le 4 mai, à son père une lettre où il maintenait sa renonciation conditionnelle du 1er mai, et plaçait la question sur le terrain constitutionnel : « Je prie V. M. de se bien pénétrer de notre situation actuelle et de bien voir que l'on cherche à exclure pour toujours du trône d'Espagne notre dynastie, en mettant à sa place la maison impériale de France. Ceci ne peut se faire que de l'exprès consentement de tous ceux qui ont des droits à la couronne, et aussi de l'exprès consentement

Digitized by Google

de la nation espagnole assemblée en Cortès, et réunie en lieu sûr ; étant, comme nous le sommes, en pays étranger, personne ne se persuadera que nous opérons avec liberté, et cette seule circonstance entache de nullité tout ce que nous pourrions faire. »

La négociation menaçait de s'éterniser, quand, le 5 mai, parvint à Bayonne la nouvelle de l'émeute qui avait éclaté à Madrid trois jours plus tôt.

Napoléon se rendit aussitôt auprès de Charles IV et eut avec lui un long entretien, à la suite duquel il fit appeler Ferdinand. Le vieux roi l'accusa d'avoir déchaîné la populace contre les soldats de l'empereur, son allié, et le somma d'avoir à lui rétrocéder purement et simplement la couronne. Charles IV se leva de son siège et parut sur le point de frapper son fils. La reine s'emporta en paroles injurieuses, l'appela mauvais fils, faux, perfide et lâche. Ferdinand restait debout, sans mot dire, les yeux fixés à terre : « Te voilà, disait la reine, tel que tu as toujours été ! Lorsque ton père et moi voulions t'adresser quelques exhortations, dans ton intérêt même, tu te taisais, ne répondant à nos conseils que par le silence et la haine !... »

Pour en finir, Napoléon pria Charles IV de désigner un intermédiaire pour régler les questions pendantes avec le plénipotentiaire qu'il désignerait lui-même. Charles IV nomma Godoy, et Napoléon le grand-maréchal du Palais, Duroc. On fut vite d'accord, Godoy ne reparla ni du royaume d'Etrurie promis à Ferdinand, ni du royaume de Lusitanie septentrionale promis à la reine dépossédée d'Etrurie. Il ne montra quelque énergie que lorsqu'il s'agit du chiffre de la pension, et signa le monstrueux traité par lequel Charles IV déshéritait tous ses enfants et cédait sa couronne pour Compiègne et Chambord avec une rente viagère de 7 millions et demi.

Charles IV se rappelait cependant qu'il avait été roi d'Espagne et stipulait en faveur de ses peuples deux garanties qui eussent été sérieuses, s'il avait eu les moyens de les faire respecter. — L'intégrité du royaume devait être maintenue ; la religion catholique, apostolique et romaine, devait être la seule religion de l'Espagne, à l'exclusion de toute secte réformée et de tout culte non chrétien. — Napoléon ne devait pas plus respecter l'intégrité de l'Espagne que son indépendance ; et, s'il avait eu intérêt à y tolérer des sectes dissidentes, on peut être certain qu'il n'aurait été arrêté par aucun scrupule.

Le 6 mai, le prince des Asturies, menacé d'être traité en rebelle et en *émigré*, renonça sans conditions à la couronne par une lettre qui respire le plus affreux désespoir :

Digitized by Google

« Vénérable père et seigneur : le 1er de ce mois j'ai remis aux mains royales de V. M. ma renonciation à la couronne en sa faveur. J'ai cru de mon devoir d'y introduire des limitations convenables à l'honneur de V. M., à la tranquillité de mes royaumes, à la conservation de mon honneur et de ma réputation. Je n'ai pas vu sans grande surprise l'indignation qu'ont produite, dans le royal esprit de V. M., quelques modifications dictées par la prudence, et réclamées par l'amour que je dois à mes sujets.

« Sans autre motif, V. M. a cru qu'il pouvait m'outrager, en présence de ma vénérée mère et de l'empereur, avec les épithètes les plus humiliantes ; et, non content de cela, elle exige de moi une renonciation sans restrictions ni conditions, sous peine d'être, moi et tous ceux de mon entourage, traités en conspirateurs. En un pareil état de choses, je fais la renonciation que M. V. m'ordonne, pour que le gouvernement d'Espagne retourne au même état où il se trouvait le 19 mars, jour où V. M. fit spontanément abdication de sa couronne en ma faveur.

« Que Dieu garde l'importante vie de V. M., les nombreuses années que désire, prosterné aux pieds royaux de V. M., son très aimant et obéissant fils, *Fernando*. »

Tout était consommé.

Le trône d'Espagne était vacant, et Napoléon pouvait y asseoir son frère. Sans scrupules et sans remords, il comprenait cependant qu'il commettait une mauvaise et vilaine action.

« Ce que je fais, disait-il, d'un certain point de vue, n'est pas bien, je le sais ; mais la politique veut que je ne laisse pas sur mes derrières, — si près de Paris, — une dynastie ennemie de la mienne. Je suis conquérant, après tout ! Malheur à qui se trouve sous les roues de mon char ! »

Six ans plus tard, le conquérant tombait sous les roues du char de l'Angleterre.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire
et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Pascal en 1656 ; ses projets, ses modèles, ses collaborateurs.

Les innombrables lecteurs des premières *Provinciales* ne savaient pas, en 1656, de quelle main partaient des coups si habilement dirigés ; ils devaient l'ignorer longtemps encore. Quelques privilégiés pourtant étaient plus instruits, et nous pouvons nous figurer que nous sommes du nombre.

L'auteur des *Petites Lettres* était un homme jeune encore : il avait trente-trois ans et se nommait Blaise *Paschal.* Il était célèbre comme mathématicien et comme physicien, mais complètement inconnu dans le monde littéraire. C'est le hasard, la destinée, la Providence, si vous voulez, qui lui a mis la plume à la main, alors qu'il n'y songeait guère. Dans quelles conditions a-t-il été amené à prendre la défense de MM. de Port-Royal, quelles dispositions apportait-il dans cette entreprise, quelles garanties offrait-il à ses amis, voilà ce que nous devons nous demander aujourd'hui.

C'était aux environs du 15 janvier 1656 : à Port-Royal, à huit lieues de Paris, non dans le monastère où gémissaient des religieuses outragées et persécutées ; mais là-haut, sur la colline, dans la ferme des Granges, sous les combles d'une maison demi-bourgeoise et demi-rustique, on était inquiet, troublé, déconcerté, découragé presque : il est si dur de se voir chassé de l'Eglise pour des croyants qui ont toujours été passionnés de l'orthodoxie ! On songeait pourtant aux moyens de se défendre, et voici, d'après Marguerite Périer, la nièce de Pascal, la miraculée de la Sainte-Epine, comment les choses se seraient passées : « Tous ces messieurs disaient à Arnauld : Est-ce que vous vous laisserez condamner comme un enfant sans rien dire ? Il fit donc un écrit, lequel il lut en présence de tous ces messieurs, qui n'y donnèrent aucun applaudissement. M. Arnauld, qui n'était

Digitized by Google

point jaloux de louanges, leur dit : Je vois bien que vous trouvez cet écrit mauvais, et je crois que vous avez raison ; puis il dit à M. Pascal : Mais vous, qui êtes jeune, vous devriez faire quelque chose. M. Pascal fit la première *Lettre*, la leur lut ; M. Arnauld s'écria : Cela est excellent ; cela sera goûté ; il faut le faire imprimer... » Telle est, comment dirons-nous, l'histoire, la tradition ou la légende ? Pour ma part, je n'y vois guère qu'une légende. Quelque effort d'imagination dont nous soyons capable, nous avons peine à nous représenter Arnauld, le grave docteur, cessant d'écrire des lettres comme celles qu'il adressait à un duc et pair, pour prendre le ton léger et badin qui convient à des gens du monde. Si les choses s'étaient ainsi passées, aurait-il, aussitôt après, repris sa plume de docteur latinisant, et publié coup sur coup justifications sur justifications, et composé ses quatre *Lettres apologétiques à un évêque provincial*, qui sont ses *Provinciales* à lui, et à lui presque seul ? Arnauld ne se serait pas non plus tourné vers Pascal, attendu qu'il avait là des hommes d'action, qui maniaient volontiers la plume et que tout le monde considérait comme des littérateurs distingués. C'était d'abord son frère, Arnauld d'Andilly, l'ancien maître carabin, aujourd'hui homme de lettres, poète, prosateur, auteur de longues lettres à la reine, à Mazarin, aux ministres. C'était aussi un neveu d'Arnauld, Antoine Le Maître, avocat illustre jusqu'en 1637, défenseur de Saint-Cyran ; et cet Antoine Le Maître n'était-il pas alors le professeur de rhétorique des Petites Ecoles, et n'est-ce pas lui qui, trouvant le petit Racine admirablement doué, voulait en faire un avocat? Nous savons qu'il avait, sans doute, mis au point les *Lettres apologétiques* de son oncle ; il pouvait donc, de préférence à M. Pascal, être invité à faire part au public des graves événements qui se passaient alors. Enfin, il y avait là aussi son frère, Isaac Le Maître, par anagramme Le Maître de Saci. Ce saint homme ne nous apparaît guère que comme le traducteur admirable et le commentateur solide de toute la Bible. Mais, alors, il ne dédaignait pas de courtiser les Muses, chastes compagnes d'Apollon ; c'est à ce moment qu'il versifiait les fameuses *Racines grecques*, les deux cent seize décades de Lancelot : c'est lui qui, en 1654, avait publié en vers de huit pieds, sur le modèle du *Virgile travesti*, et pour les gens du monde qui lisaient Scarron, les *Enluminures du fameux Almanach des PP. Jésuistes intitulé la Déroute et la Confusion des Jansénistes ou Triomphe de Molina Jésuiste sur saint Augustin* :

Enfin Molina, plein de gloire,
Triomphe avec sa bande noire :

Le libre arbitre audacieux
Domine la grâce des cieux ;
Et l'humble *Augustin en déroute*
Crie en vain, qu'au moins on l'écoute, etc...

Il y avait aussi M. de Pontchâteau, un très grand seigneur, puis sans doute le docteur Hamon, que Boileau nous montre

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence.

Il n'y a donc pas lieu d'ajouter foi au récit de Marguerite Périer ; au reste, à cette époque, c'était une fillette de dix ans, pensionnaire à Port-Royal de Paris, et non à Port-Royal des Champs : son témoignage est bien suspect.

Combien plus vraisemblable et plus touchante doit être, à nos yeux, l'intervention spontanée de Pascal en cette circonstance ! Pascal avait pour Arnauld une estime profonde, une sorte de vénération, une affection presque filiale. En effet, Arnauld n'était-il pas le frère de la mère Angélique, de cette femme admirable dont Pascal avait pu apprécier la désintéressement, la bonté, la fermeté toute chrétienne ? Ce Port-Royal si attaqué, c'est le port de salut où Jacqueline était venue chercher la paix, la maison dirigée par Singlin, qui tout récemment avait converti Pascal ; Pascal était un néophyte alors, une sorte de Polyeucte plein d'ardeur. Depuis plus d'un an, il était en relations constantes avec Port-Royal tout entier, solitaires, Mères, Messieurs ; il était d'accord avec eux sur tous les points, il avait les mêmes amis, les mêmes adversaires. Mais il nous faut reprendre les choses d'un peu plus haut.

Blaise Pascal était Auvergnat : vous vous rappelez les initiales mystérieuses de la troisième *Provinciale* : B. P. A... Né, en 1623, à Clermont, il avait été élevé, soit à Clermont, soit à Paris, par un père qui eût fait l'admiration de Rabelais et de Montaigne. Au sortir de l'enfance, il était déjà fort savant : homme du monde, il était chrétien nullement rigoriste, chrétien « mitigé », comme on disait à Port-Royal. Il avait été converti une première fois, j'entends par là transformé en un chrétien plus austère, en 1646, à Rouen, lors d'un accident arrivé à son père. Puis, horriblement malade, obligé de marcher avec des « potences », il était rentré dans le monde. En 1654, il s'était converti à nouveau et d'une manière définitive, puisque, dans le mémorial qu'il portait sur lui, il était question d'une « renonciation totale et douce ». Ici encore, des légendes dont il faut à tout prix que nous fassions justice. Il faut y regarder de très près avant d'accepter celle de l'accident du pont de Neuilly ; elle n'est pas d'une authenticité absolue. Quant à celle de l'abîme que Pascal croyait ouvert devant lui, elle n'est

Digitized by Google

mentionnée que quarante ans après, dans une lettre de l'abbé Boileau : elle ne répond à rien.

Les vraies raisons de la « seconde conversion » de Pascal sont beaucoup plus simples: c'est d'abord la grâce, puisqu'il s'agit de Pascal et de jansénisme. Et, comme la grâce ne dédaigne pas les secours extérieurs, nous y joindrons les exemples, les exhortations, les prières, de sa sœur Jacqueline, retirée à Port-Royal. Elle aimait tendrement son frère, qui l'avait amenée jadis à renoncer au monde, à congédier un jeune homme qui la recherchait. Sous l'influence de la mère Angélique et de sa sœur la mère Agnès, elle voulait à tout prix lui inspirer cet esprit de Port-Royal, qu'il lui avait inspiré autrefois. Et Jacqueline, en décembre 1654, était au comble de ses vœux.

Ici, il est nécessaire d'ouvrir une parenthèse et de mettre les choses au point. On a dit, on a même écrit (cf. article de Mgr d'Hulst, dans le *Correspondant* du 25 septembre 1890) que Pascal, en 1654, s'était laissé prendre au piège qui lui était tendu par les jansénistes; que, prisonnier du jansénisme, il était devenu bien vite son complice et, enfin, sa victime : il ne s'agit point d'un crime, mais de l'austérité, des écarts funestes de régime, du surmenage intellectuel que Pascal s'est imposé: « Avoir terni la gloire de Pascal, conclut l'auteur, l'avoir fait mourir à trente-neuf ans, c'est ce que je ne pardonnerai jamais à MM. de Port-Royal. » Rien de tout cela n'est conforme à la vérité, telle que peut la connaître un historien laïque. Pascal est venu librement, allègrement, je ne dis pas au jansénisme, mais à la théologie augustinienne de la grâce efficace par elle-même et de la prédestination gratuite. C'est en lisant avec des préoccupations religieuses Epictète, Montaigne et Guillaume du Vair, que Pascal, sans avoir rien connu de Port-Royal, a reconstitué les théories théologiques de saint Augustin, comme il avait reconstitué autrefois les théories géométriques d'Euclide. Ce ne sont pas les gens de Port-Royal qui sont venus à lui comme à un homme de génie en qui ils pressentaient un précieux auxiliaire; c'est lui qui, par l'entremise de Singlin, les a humblement priés de bien vouloir l'accueillir. C'est ce qui ressort de quelques lignes des *Mémoires* de Fontaine, l'ami de M. de Saci : « M. Pascal vint aussi, en ce temps-là, demeurer à Port-Royal des Champs. Je ne m'arrête point à dire qui était cet homme, que non seulement toute la France, mais toute l'Europe a admiré. Son esprit vif, toujours agissant, était d'une étendue, d'une élévation, d'une fermeté, d'une pénétration et d'une netteté au delà de ce qu'on peut imaginer... Cet homme admirable, étant enfin touché de Dieu, soumit cet esprit si élevé au joug de Jésus-

Digitized by Google

Christ ; et ce cœur si noble et si grand embrassa avec humilité la pénitence. Il vint à Paris se jeter entre les bras de M. Singlin, résolu de faire tout ce qu'il lui ordonnerait. M. Singlin crut, en voyant ce grand génie, qu'il ferait bien de l'envoyer à Port-Royal des Champs, où M. Arnauld lui prêterait le collet en ce qui regardait les autres sciences, et où M. de Saci lui apprendrait à les mépriser. Il vint donc demeurer à Port-Royal. M. de Saci ne put pas se dispenser de le voir, surtout en ayant été prié par M. Singlin ; mais les lumières saintes qu'il trouvait dans l'Ecriture et dans les Pères lui firent espérer qu'il ne serait point ébloui de tout le brillant de M. Pascal, qui charmait néanmoins et enlevait tout le monde. Il trouvait, en effet, tout ce qu'il disait fort juste. Il avouait avec plaisir la force de ses discours ; mais il n'y apprenait rien de nouveau. Tout ce que M. Pascal lui disait de grand, il l'avait vu avant lui dans saint Augustin, et, faisant justice à tout le monde, il disait : « M. Pascal est extrêmement estimable, en ce que, n'ayant point lu les Pères de l'Eglise, il a de lui-même, par la pénétration de son esprit, trouvé les mêmes vérités qu'ils ont trouvées. Il les trouve surprenantes, parce qu'il ne les a vues en aucun endroit ; mais, pour nous, nous sommes accoutumés à les voir de tous côtés dans nos livres. » Ainsi ce sage Ecclésiastique, trouvant que les anciens n'avaient pas moins de lumière que les nouveaux, s'y tenait, et estimait beaucoup M. Pascal de ce qu'il se rencontrait en toutes choses avec saint Augustin. »

Cela se passait, à Port-Royal, en janvier 1655. Pascal y occupait alors une cellule dans la ferme des Granges : il était là un peu comme les autres, se levant à cinq heures du matin, et récitant l'office en commun ; mais c'était, dit Marguerite Périer, « un pénitent réjoui, un homme qui, quoique converti, était demeuré foncièrement gai ». Cette gaîté chrétienne se manifestait dans des conférences scientifiques avec Arnauld, philosophico-religieuses avec Saci, et aussi dans la construction de cette machine élévatoire, qui permettait à un enfant de six ans de puiser de l'eau à l'aide d'un énorme seau que deux hommes auraient eu peine à manier.

Pascal, dont les infirmités recommençaient, revint à Paris dans le courant de l'année 1655. Il se livra à l'étude approfondie non de l'Augustinisme, mais du christianisme en général, de ce que nous appelons aujourd'hui l'histoire des religions : sans doute, il avait déjà l'idée de faire comprendre le christianisme à ceux qui ne le connaissaient pas, de le défendre contre les libertins et les athées indifférents. Il ne semble même pas ému de l'affaire du duc de Liancourt, et pourtant, ami du duc de Roannez et du

Digitized by Google

duc de Luynes, il a dû avoir connaissance de ce scandale, qui mit hors de gonds Antoine Arnauld, si réservé. Ne paraît-il pas fâcheux que Pascal ne soit pas intervenu immédiatement? Si, dès lors, au lieu des *Lettres* d'Arnauld *à un duc et pair*, toutes bourrées de références et de citations textuelles, on avait eu trois ou quatre petites *Provinciales* bien courtes, bien incisives, bien salées, la face des choses eût peut-être été modifiée. Pas de lettres, pas de censure, pas d'exclusion d'Arnauld et des prélats qui avaient refusé de souscrire à la censure : l'histoire religieuse du siècle eût pu être changée du tout au tout. Mais, aussi, nous n'aurions pas eu les dix-huit *Provinciales*.

En janvier 1656, Pascal crut devoir mettre au service d'Arnauld tout ce qu'il pouvait avoir de logique, de science de la vraie rhétorique et de passion. De là cette première lettre qui, nous l'avons vu, éclata comme une bombe, et qui, à coup sûr, n'est pas le fruit d'une collaboration, mais une véritable improvisation. Pascal était pourtant bien novice à cette date, non comme écrivain, certes : l'homme que Fontaine fait parler dans l'*Entretien sur Epictète et Montaigne* était bien capable d'écrire ; comme conférencier, il avait fait ses preuves : son éloquence, la rare justesse de ses expressions, étaient admirées de tous; mais ces brillantes qualités ne suffisaient pas pour traiter *ex professo* des questions comme celles du pouvoir prochain, de la grâce suffisante ou de la grâce actuelle. L'admirable pamphlétaire qui s'était révélé ce jour-là n'avait pas abordé ces études, et, quand il se mit, dès la quatrième *Provinciale*, à vouloir attaquer les casuistes, nous pouvons dire hardiment qu'il ne les connaissait pas.

Aussi n'avait-il pas de plan général tracé à l'avance. Pascal, en janvier 1656, ne se doutait pas qu'il écrirait dix-huit *Provinciales* consécutives; il ne songeait pas à provoquer en combat singulier la Compagnie de Jésus : il comptait seulement faire deux ou trois petites lettres destinées à désabuser le public. Assurément, la première conduit à la deuxième ; mais nous avons vu que c'est la soudaineté de la condamnation d'Arnauld qui a provoqué la troisième, et c'est au lendemain de cette condamnation qu'il a résolu de composer une série de lettres contre la morale des jésuites. Les plus grands généraux ne savent pas eux-mêmes où ils seront conduits par les événements : il n'est pas vrai qu'à Saint-Cloud le premier Consul, penché sur une carte d'Italie, ait annoncé, en montrant Marengo, qu'il y vaincrait les Autrichiens ; le grand état-major prussien ne savait pas, en 1870, qu'il livrerait bataille à Sedan, au Mans, à Villersexel. Pascal, en janvier 1656, ignorait que, six semaines plus tard, il engagerait la lutte contre les jésuites.

Digitized by Google

Une fois lancé, Pascal dut méditer profondément, se demander s'il serait original ou s'il suivrait des modèles, et, si oui, quels modèles il se proposerait ; puis il dut envisager la nécessité de s'adjoindre des collaborateurs, et de bien limiter à l'avance le rôle de chacun d'eux.

Dès la première *Provinciale*, Pascal avait adopté la forme épistolaire, avec dialogues et petits récits d'allure dramatique tragiques, tragi-comiques ou comiques, à l'imitation des dialogues de Platon. Il se crut sans doute obligé de conserver la même forme dans les lettres suivantes. Il jeta donc un coup d'œil rapide sur ses devanciers immédiats, et sur ceux de ses contemporains qui pouvaient lui servir de guides. Il vit ou revit les discours et les pamphlets déjà dirigés contre les jésuites : ceux d'Etienne Pasquier en 1564, d'Arnauld en 1594, les opuscules publiés en 1611, puis en 1643-1649, lors des querelles des jésuites et du Parlement ; il lut ou relut les pamphlets politiques, la *Satire Ménippée*, les *Mazarinades*, enfin les factums politico-religieux mis au jour pour ou contre le cardinal de Retz.

La question des collaborateurs était autrement délicate. Et d'abord, il fallait, de toute nécessité, des collaborateurs. L'auteur des trois premières lettres avait pu s'en passer : l'unique précaution qu'il dut prendre fut de les faire relire par quelque théologien très habile, de façon à ne pas lâcher une de ces grosses hérésies qui l'eût fait condamner comme Arnauld. Mais vous vous rappelez que la quatrième lettre a exigé l'intervention d'un ou de plusieurs théologiens. C'est un récit de haute fantaisie. Le bon Père qui va chercher des livres et rapporte un Bauny, « et de la cinquième édition encore », et un P. Annat, à la page 34 duquel « il y a une oreille », n'a jamais existé. Donc ou c'est Pascal, ou c'est un collaborateur, qui est allé dans une bibliothèque bien fournie, et qui y a consulté la Bible, Aristote, saint Augustin, etc. C'est bien autre chose encore, quand on prétend attaquer les jésuites sur la morale : à ce moment, Pascal connaissait sans doute en gros les théories de ce fou de Garasse, réfuté si vigoureusement par Saint-Cyran, et aussi la *Somme des péchés* de Bauny, condamnée par l'autorité ecclésiastique. Mais Escobar, Sanchez, Vasquez, Valentia, il les ignorait profondément. La plupart d'entre eux écrivaient en latin, et en un latin qui n'était point celui de Cicéron. Or Pascal avait reçu une éducation beaucoup plus scientifique que littéraire. Peu ou pas de grec ; sans doute, il avait appris le latin, mais était-il en état de lire couramment l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres, et, à plus forte raison, le latin des jésuites espagnols, plein de locutions espagnoles, quelquefois

Digitized by Google

même macaroniques? Enfin ces ouvrages formaient une collection très imposante, et, pour en venir à bout, il aurait fallu des mois, alors qu'on n'avait devant soi que quelques jours. Des collaborateurs étaient donc nécessaires; et, ce principe posé, les rôles furent vite distribués pour la composition et la rédaction des *Petites Lettres*.

Quelques amis furent chargés de faire des recherches, d'apporter des extraits judicieusement triés : travail qui eût été effrayant, s'il n'avait déjà été fait et refait plusieurs fois. D'autres vérifiaient avec un soin minutieux les citations : il fallait n'être pas pris en flagrant délit d'infidélité. Pascal, à son tour, les contrôlait, en les rapprochant du contexte, pour éviter toute erreur. Il utilisait alors les documents, les matériaux, fournis par ses secrétaires; mais sa rédaction, avant de devenir définitive, était soumise à la revision d'amis qu'il priait de se montrer très sévères. Ces précautions étaient essentielles : il fut vite évident que l'auteur engageait non seulement sa responsabilité personnelle, mais encore celle de ses amis, de Port-Royal, de l'Augustinisme tout entier. Après cette revision, il reprenait son manuscrit, et l'artiste, le pamphlétaire malicieux, pouvait alors se donner libre carrière.

Voilà comment était réglé à l'avance le travail de composition. N'avais-je pas raison de vous annoncer que cette étude de Pascal pamphlétaire serait un chapitre de l'histoire du journalisme? Ce qui se passait, en 1656, à Port Royal, c'est ce qu'on voit aujourd'hui dans les bureaux de nos revues ou de nos journaux quotidiens : on s'entretient de ce qui fera le sujet du prochain article ; il y a échange de vues entre spécialistes très compétents; celui-ci fait une anecdote, celui-là apporte un texte, cet autre un trait d'esprit, et cette collaboration donne naissance à un article où tous ces éléments sont plus ou moins harmonieusement fondus, selon le talent du rédacteur. Il en fut de même pour Pascal, ancêtre de nos journalistes. Dans ces conditions, il a pu suffire, malgré sa santé toujours délabrée, à un travail vraiment écrasant.

La preuve de tous ces faits, c'est que, le 20 mars 1656, 23 jours après la quatrième lettre, était lancée la cinquième *Provinciale* : elle n'aurait jamais pu être conçue, rédigée, imprimée, en si peu de temps, si Pascal avait été seul.

A. B.

Digitized by Google

Histoire générale des temps modernes.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La Réforme en Grande-Bretagne.

Maintenant que nous avons examiné les deux principales faces de la Réforme au XVI[e] siècle, il nous reste à voir : 1° comment s'est développée la Réforme anglicane, issue d'une sorte de compromis ; 2° comment le calvinisme s'est établi en Ecosse ; 3° quels sont les caractères généraux de ces divers mouvements.

I. — Pour l'Angleterre, l'établissement de la Réforme se confond avec l'histoire intérieure ; dans ce pays, la vie politique est presque nulle, et la transformation sociale est subordonnée à la Réforme ; donc, en faisant l'histoire de l'une, nous faisons l'histoire de l'autre. (Cf : *Histoire générale* ; article de C. V. Langlois.)

Les documents sont de trois provenances ; d'abord les chroniques contemporaines : *Hall's panegyrie; State papers*; *Edouard VI* (Turnbull). Pour les actes des assemblées, nous n'avons que des pièces insuffisantes : *Journal du Parlement*, procès-verbaux ; *History of Parliament*, tome I ; actes du clergé, pièces éparses publiées plus tard ; mémoires, vies : Burnet, *History of the Reformation* ; Fox, etc.

Les travaux sont très nombreux, mais ils n'ont pas été faits avec assez de critique : citons Froude, *History of England,* très romantique ; Green, *Histoire d'Angleterre*, exécutée dans la même conception poétique ; les plus solides ouvrages ont été faits d'après les *State papers* : Brever, et Gardiner : *Règne d'Henri VIII*, jusqu'en 1529, 2 vol., 84 ; Dixon : *History of the Church of England*, etc., 4 volumes ; Brosch : *Geschichte von England* (Gotha, 1890) ; Stone, *Histoire de Marie I[re]*.

Nous n'avons aucun détail sur la marche des événements qui ont abouti à l'établissement de l'Eglise anglicane ; nous ne sommes pas mieux renseignés sur les épisodes décisifs.

Durant tout le XVI[e] siècle, la volonté du roi d'Angleterre décide de toute la politique et même de l'organisation ecclésiastique ; mais chaque souverain suit une voix différente. L'histoire de l'Angleterre, au XVI[e] siècle, se divise en périodes qui corres-

Digitized by Google

pondent chacune à un règne ; il y a eu quatre souverains, donc quatre systèmes différents.

1° Le règne le plus long, et celui dont l'action a été la plus décisive, est le règne de Henri VIII (1509-1547).

En montant sur le trône, ce roi a trouvé l'organisation établie par son père : l'aristocratie est détruite ; le Parlement, qui se réunit rarement, n'a plus de pouvoirs ; le roi et ses conseillers sont seuls maîtres du gouvernement ; l'Angleterre est une monarchie absolue ; aucun roi n'avait été jusque-là tant obéi.

Les ambassadeurs vénitiens nous ont laissé un portrait caractéristique de Henri VIII, grand, fort, chasseur passionné, habile à tirer de l'arc, remarquable cavalier ; il sait très bien jouer à la paume, est très admiré du peuple. Il parle en outre le latin, le français, l'espagnol, l'italien ; joue du luth, lit de bons livres, est très estimé par les gens instruits. Sous ses auspices, un petit groupe de réformistes se constitue à Oxford ; Colet est nommé prédicateur ; Erasme, appelé à Cambridge, y écrit l'*Encomium moriæ* (1511) et revise le nouveau Testament.

Henri VIII suivra une autre politique que son père ; celui-ci s'est montré économe, ami de la paix, n'a cherché à faire aucune conquête sur le continent. Son fils, vaniteux, n'aime que le luxe, les fêtes, veut avoir une action directe en Europe, se lance dans des guerres contre la France, dissipe ses trésors, et par conséquent a toujours besoin d'argent. Il ne s'occupe même pas du gouvernement, prend pour homme de confiance sa créature, Wolsey, fils de bourgeois, qu'il fait chancelier, archevêque d'York, légat, auquel il laisse exercer le pouvoir laïque et ecclésiastique, diriger toute la diplomatie.

Wolsey, à l'exemple de son maître, s'entoure d'un luxe extraordinaire (escorte, palais), fonde des collèges. Selon un ambassadeur vénitien, il a d'abord dit « Sa majesté fera cela », puis peu à peu « Nous ferons cela », enfin « Je ferai cela ».

En dix-huit ans, le Parlement n'est réuni que quatre fois ; le seul événement est le supplice du duc de Buckingham, coupable seulement d'avoir consulté des astrologues.

Pour soutenir les guerres, Wolsey essaie de tirer de l'argent aux bourgeois et aux propriétaires ; il finit par demander un Parlement, recourt à la « bénévolence » ; mais on commence à résister.

Au reste, Henri VIII ne connaît que des difficultés fiscales. L'Eglise d'Angleterre est plus dépendante du prince que dans aucun autre pays ; les prélats sont désignés par le roi. Cette Eglise est, en outre, exclusivement nationale ; elle ne comprend

Digitized by Google

que des Anglais; le pape en est réduit aux Annates et aux Appels. L'Angleterre n'a, d'ailleurs, aucune originalité religieuse; elle ne connaît aucune confession de foi distincte; elle est en parfaite communion avec Rome; les hérésies anciennes (Wicleff et Lollards) ont été exterminées; des statuts sont encore en vigueur contre les hérétiques; il reste peut-être des Lollards, auxquels on intente quelques procès.

Henri VIII, élevé par l'Eglise, a gardé des goûts de théologien; il s'intéresse à la polémique, écrit contre Luther (1520, les œuvres du réformateur allemand sont interdites, ses partisans expulsés) et reçoit du pape le titre de « defensor fidei »; il n'y a donc aucune raison pour que l'Angleterre se sépare de l'Eglise catholique.

Le conflit, qui a fini par amener la rupture, a été purement personnel entre le pape et le roi (Cf. Friedmann, *Anne Boleyn*. 84). Henri a épousé la veuve de son frère aîné, Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint; mais il se dégoûte, à la longue, de sa femme, se brouille avec l'empereur, s'éprend d'une dame de la cour, d'origine irlandaise (nous avons ses lettres d'amour, qui contiennent des allusions grossières). Henri, habitué à être obéi, mais ayant le goût de la légalité, veut divorcer, et tient à ce que ses volontés soient reconnues légales; il est vrai qu'il change la légalité, quand elle n'est plus d'accord avec sa volonté. Nous trouverons ce caractère dans toutes les mesures qui vont amener la destruction du régime ancien; cette crise sera une succession de procès.

Le conflit s'ouvre par une demande de divorce; Henri s'adresse encore à une juridiction étrangère : la cour du pape; il veut faire annuler son mariage comme contraire au droit canon.

Le pape est dans une situation fausse; il est pris entre Charles-Quint et Henri VIII, qu'il voudrait ménager; le cardinal Wolsey, chargé des négociations, ne sait que faire, ayant des devoirs envers son maître et la cour de Rome; il recourt à la diplomatie (1527). Henri VIII se sépare de sa femme; Wolsey demande à être chargé du procès, mais ne reçoit de Rome que des pouvoirs insuffisants; il peut enquêter, mais le pape se réserve de confirmer le jugement. Wolsey demande alors une bulle secrète et un légat (Campeggia) pour diriger le procès; il est fait droit à sa demande, mais le légat a des instructions pour faire traîner la question; on essaie de décider la reine à céder, on se heurte à son obstination. Enfin le pape, sous l'influence de Charles-Quint, décide que le procès sera jugé à Rome. La première phase de la crise est terminée.

Henri VIII, irrité contre Wolsey, le disgracie, le destitue (1529),

Digitized by Google

le fait arrêter (Wolsey meurt en 1530), change le personnel de gouvernement, partage les fonctions. Le nouveau chancelier More et le conseiller Cranmer persuadent à Henri de recourir à un système différent, et d'agir malgré le pape ; on fera juger son cas en Angleterre, où il est seul maître ; on demandera avis aux Universités anglaises ; on fera agir le Parlement. Réunis tous les ans, élus sous la pression royale, les députés sont des gentilshommes hostiles au clergé ; ils formulent des plaintes sur ses procédés en matière de testament, sur la pluralité et la non-résidence. Un conflit éclate entre la Chambre des Communes et l'assemblée du clergé. Le roi prend l'offensive pour forcer les dignitaires de l'Eglise à le soutenir contre le pape. On use d'un nouveau procédé judiciaire : on accuse Wolsey d'avoir violé la loi de 1353, qui défend toute juridiction étrangère, en ayant exercé les fonctions de légat ; le clergé est enveloppé dans la même accusation, puisqu'il lui a obéi (1530.) Le clergé, effrayé, offre de racheter sa faute par un impôt énorme ; mais Henri exige en plus qu'il vote les articles qui reconnaissent le roi comme protecteur et chef suprême de l'Eglise.

La Chambre des communes réclame contre les « Ordinaires » et la justice d'Eglise. Henri en profite pour délier les prélats de leur serment envers le pape, et, partant, pour les inviter à ne reconnaître que l'autorité du roi. « Aucune ordonnance ecclésiastique ne pouvait avoir de vigueur sans le consentement du roi. » Le clergé se soumet, propose même la suppression des Annates (1532), More se retire (1533).

Henri épouse secrètement Anne Boleyn, puis Cranmer, nommé archevêque, prononce le divorce tant désiré. Le Parlement annule le mariage d'Henri et de Catherine d'Aragon, déclare Mary illégitime ; le pape répond en annulant le mariage d'Henri et d'Anne Boleyn.

Nous arrivons à la troisième phase du conflit. Henri est amené à rompre définitivement (1534) ; il fait voter par le Parlement une série de lois : abolition des Annates et des dispenses ; la juridiction de l'évêque de Rome est déclarée usurpée et transférée au Parlement ; les prélats ne prêtent serment qu'au roi ; l'Acte de suprématie proclame le roi chef suprême de l'Eglise ; l'Acte de succession proclame la légitimité du nouveau mariage de Henri. Maintenant, l'Eglise d'Angleterre a rompu avec le pape ; le roi a obtenu tout ce qu'il voulait.

La crise n'est pas terminée : Henri va avoir à lutter contre ses

Digitized by Google

sujets, à la fois contre ceux qui ne veulent pas la rupture et ceux qui veulent aller plus loin, et modifier également l'Eglise et le dogme. Contre les hérétiques, on renouvelle les actes, les procès en cour : un humaniste est brûlé pour n'avoir pas voulu reconnaître l'article de foi de la « transsubstantiation » comme nécessaire au salut. Contre les catholiques qui n'admettent pas l'ordre de succession, on recourt aux mêmes procédés ; quelques moines sont pendus; Fisher et More sont bientôt conduits au supplice.

Henri a d'abord voulu maintenir l'ancienne Eglise en changeant seulement le chef; mais il prend un conseiller plus hardi, Cromwell, qui le décide à se débarrasser des couvents, où se trouve l'opposition la plus vive. (Cf. Gasquet, *Henri VIII*, etc., 2 vol. 88-89.) On les fait visiter par des hommes sûrs, qui rédigent un vaste rapport (Blackbrook), parlent de dérèglements, sans donner d'ailleurs beaucoup de preuves. Présenté au Parlement, un Acte abolit les petits couvents d'un revenu inférieur à 200 livres (1536).

Cependant, pour montrer qu'il n'y a pas de changement de religion, on rédige la première Confession de foi, dans laquelle est énuméré, en dix articles, tout ce qui est nécessaire au culte. Cette confession ne modifie pas grand'chose : elle ne reconnaît plus que trois sacrements et permet de publier une traduction anglaise de la Bible. En outre, les Réformateurs anglais correspondent avec Mélanchton et négocient avec les luthériens.

La suppression des couvents a irrité beaucoup de sujets d'Henri VIII. Les catholiques du Yorkshire se soulèvent (pèlerinage de Grâce, 1536), demandent qu'on rétablisse les couvents, qu'on reconnaisse de nouveau l'autorité du pape. Vaincus, les insurgés sont d'abord amnistiés, puis exécutés (1537). Partout on se débarrasse même des grands couvents, on envoie des commissaires pour effrayer les populations. Cromwell profite de l'agitation pour déconsidérer les reliques ; on apporte à Londres un Christ, qui, dit-on, remue les yeux et la tête ; une fiole de sang, etc. Le roi s'approprie tous les domaines ecclésiastiques, les donne ou les vend à des courtisans; les nobles enrichis sont donc intéressés à la Réforme.

Henri n'en veut pas moins rester catholique. Une deuxième Confession établit, plus nettement, en six articles, des peines contre quiconque niera la « transsubstantiation » (1539). Les hérétiques sont poursuivis, quelques évêques disgraciés ; Cromwell est décapité en 1540, pour avoir conseillé au roi un mariage avec Anne de Clèves. Henri VIII se rapproche de Charles-Quint, rétablit les cérémonies; la censure surveille les traductions de

Digitized by Google

la Bible. Quoi qu'il en soit, Henri, précisément à cause de sa rupture avec le pape, est forcé de protéger les doctrines réformées d'Europe; il est aidé par Catherine Parr et les Seymours; on ordonne de dire les prières en anglais (1544).

2° Henri VIII a créé une Eglise catholique en dehors du pape et sans couvents; son successeur va établir un régime tout différent. Edouard VI est un enfant (il n'a que dix ans), maladif, phtisique. Son oncle se met à la tête du gouvernement, favorise les réformés. Les provinces de l'Ouest s'irritent (le mécontentement est à la fois religieux et social); les grands propriétaires ont commencé à s'emparer de toutes les terres (inclosures), ils remplacent la culture par l'élevage des moutons. Des pamphlets reprochent aux nobles de vouloir réduire les paysans en esclavage et de chasser les pauvres. Aux mécontents se joignent les artisans sans ouvrage.

Le gouvernement fait rédiger un *Prayer Book* rendu obligatoire (1549). Alors les comtés se soulèvent, demandent la vieille religion du roi Henri, jusqu'à ce que son fils soit majeur; on commence même à détruire les *inclosures*.

Le régent Somerset enrôle des soldats, la plupart catholiques, venus d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, et écrase les insurgés.

Calvin trouve tout cela insuffisant. Cependant Edouard est regardé par les réformés comme un enfant précoce; nouveau « Josias », il écoute les théologiens, lit les Ecritures, ne veut pas laisser sa sœur Mary aller à la messe, fait éditer un deuxième *Prayer Book* et 42 articles de foi. La liturgie et la doctrine deviennent calvinistes; l'Angleterre paraît devoir adopter la Confession de Genève.

3° Un changement de souverain modifie tout. Edouard meurt; il a essayé d'éloigner sa sœur catholique et de léguer le trône à sa cousine Jane Grey. Mais la prétendante n'a pour elle que le peuple de Londres: personne ne la défend, pas même ses soldats; Mary est proclamée reine.

La nouvelle souveraine est la fille de Catherine d'Aragon, élevée à l'espagnole; elle épouse Philippe II, veut rétablir l'Eglise catholique. Pour arriver à ce but : 1° on abolit les actes d'Edouard, on revient à l'Eglise de Henri, on remet en vigueur le culte en latin, on défend le culte réformé, on expulse les pasteurs mariés; 2° Mary reçoit en triomphe un légat du pape, le cardinal Pole; elle abolit la suprématie, on revient à l'obéissance ecclésiastique; 3° on organise des persécutions : 31 hérétiques sont brûlés dans le diocèse de Londres, 44 dans les autres diocèses; Cranmer est déposé et conduit au bûcher (1555); on dé-

Digitized by Google

terre même les morts (Bucer). Ce zèle n'obtient cependant aucun succès auprès du pape, qui est brouillé avec Philippe II. Mary ne vit pas, d'ailleurs, en bons termes avec le roi d'Espagne; elle doit soutenir une guerre contre la France; elle ne peut obtenir la restitution des biens des couvents.

4° La situation va encore changer. Mary se croit enceinte ; si son successeur est catholique, l'Angleterre va le devenir également ; mais Mary s'est trompée, elle est atteinte d'hydropisie : elle meurt en 1558 ; son héritière est Elisabeth, fille d'Anne Boleyn, et que les catholiques considèrent comme illégitime.

La nouvelle reine est personnellement indifférente ; elle est hostile au calvinisme et espère épouser Philippe II. Elle est couronnée par un évêque catholique, mais est obligée bientôt de lutter contre les catholiques eux-mêmes ; elle veut établir l'unité en satisfaisant le plus de gens possible, impose un compromis, reprend le *Book* d'Edouard, rend obligatoire la Confession revisée et réduite à 39 articles, mais respecte les cérémonies, fait voter un nouvel Acte de suprématie par le Parlement, garde la juridiction royale sur tous les ecclésiastiques, exige le serment nécessaire pour ceux qui veulent obtenir une fonction ; elle conserve les évêques et les domaines d'Eglise, mais ne rétablit pas les couvents.

Ainsi est constitué la « Church of England ». C'est un compromis entre deux régimes contradictoires. De l'Eglise catholique, on conserve l'organisation du clergé séculier et quelques cérémonies ; la liturgie et les doctrines sont calvinistes. L'Angleterre constitue une Eglise séparée, en lutte avec le pape.

II. — En Ecosse, la Réforme est issue d'un mouvement local d'origine calviniste et d'un mouvement extérieur venu d'Angleterre. Des Ecossais, disciples de Français, prennent l'initiative, aidés par le gouvernement anglais.

Pour comprendre ce mouvement, il faut connaître les conditions où se trouvent l'Ecosse : les nobles et les prélats sont continuellement en conflit ; les rois ont été toujours les alliés de la France. Depuis la mort de Jacques V, le gouvernement est entre les mains de sa veuve, une Guise, soutenue par la France et les catholiques. On prend l'offensive contre les réformés ; le principal conseiller, le cardinal Beaton, parcourt les campagnes avec des cavaliers, pour arrêter les hérétiques.

III. — Enfin, pour terminer, examinons les caractères généraux des nouvelles Eglises au XVIe siècle.

1° Toutes ces Eglises ont un droit commun; elles sont nées d'une rupture avec l'autorité ancienne du pape ; la séparation

Digitized by Google

s'est opérée sous des formes différentes, suivant les circonstances et les pays.

La forme luthérienne a été adoptée dans les régions allemandes, d'où elle est sortie, par les Scandinaves; elle s'étend, en Allemagne, sur presque tous les territoires des princes laïques, et les villes d'Empire, hors d'Allemagne, sur les villes germaniques de la Baltique, la Pologne, la Transylvanie, la Suède et le Danemarck.

La forme calviniste, d'origine française, embrasse des pays français, la Suisse romande, la Flandre wallonne, l'Ecosse, les noble polonais et madgyards.

L'Eglise anglicane, compromis conservateur, reste propre à l'Angleterre.

Ces diverses Confessions diffèrent très peu par la doctrine (interprétation de la Cène), pas beaucoup par la liturgie, surtout par l'organisation territoriale (presbytérienne épiscopale royale; le calvinisme est une fédération d'oligarchies autonomes).

2° Ces caractères communs expliquent le nom commun : protestants. La rupture s'est faite sur une différence de conception de la religion : l'importance relative de la foi et des œuvres. La doctrine des Eglises réformées est la justification par la foi, qui, dans le langage pratique, n'est autre que la question du salut, raison d'être de toute religion : la foi est-elle un acte individuel?

L'importance pratique donnée à la foi amène une différence profonde dans toute la conception ; la Révolution a donc été radicale : abolition de toutes les pratiques et formes traditionnelles du culte ; le latin n'est plus la langue religieuse ; on ne laisse subsister que quelques actes de doctrine en langue vulgaire. Partout, on supprime le clergé régulier, on abolit le célibat ; la hiérarchie, conservée chez les Anglicans, est amoindrie chez les luthériens, elle disparaît chez les calvinistes.

3° Cette révolution entraîne une transformation dans la vie politique et dans les relations de l'autorité ecclésiastique avec les fidèles, ce qui n'était pas dans l'intention des réformateurs, théologiens avant tout. Les tentatives radicales ont été anéanties. Il s'ensuit que les Eglises conservatrices gardent tout l'ancien dogme. L'idée d'une Eglise catholique, universelle, n'est pas abandonnée ; aucune Eglise particulière ne s'en croit séparée; toutes prétendent être unies dans la communion de tous les chrétiens. Aucune Confession ne reconnaît le droit à l'individu de choisir librement son culte et de le pratiquer à sa volonté ; aucune

Digitized by Google

ne nie les droits de l'autorité laïque à régler les affaires spirituelles ; toutes conservent la justice ecclésiastique sur les fidèles ; toutes proclament la religion obligatoire. Luther, les Anglicans, et même Calvin et Bèze l'admettent. La tolérance n'est réclamée que par des individus isolés. Le prince doit employer son pouvoir pour imposer la vraie religion.

En fait, l'obéissance des calvinistes reste limitée : les devoirs envers Dieu sont supérieurs aux devoirs envers le prince. Le calvinisme a donc produit des révolutionnaires et a empiété sur le domaine politique.

C. D.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 22 6 AVRIL 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Roucher (*suite*).

Le mois de mai est le plus beau mois de l'année ; ce n'est pas le plus beau du poème de Roucher. Le poète débute par une peinture générale, qui n'est pas très bonne, comme toutes ses peintures générales, du reste. La Harpe reconnaît avec raison que Roucher excelle dans la poésie descriptive. Encore faut-il distinguer ; il est bon poète descriptif, quand il a un objet particulier à décrire, par exemple, une inondation ou la beauté spéciale des paysages alpestres ; mais il est moins heureux dans les descriptions générales, auxquelles s'entendait très bien Saint-Lambert, et encore mieux Virgile, et qui consistent à saisir la physionomie d'une époque de l'année, à donner l'analyse poétique d'une impression subie, à dégager l'idée générale d'un paysage, si, comme l'a dit Amiel, un paysage est un état d'esprit.

Le poète passe à une petite dissertation sur les abeilles ; à ce propos, — et vous vous y attendiez, — il adresse une apostrophe à Virgile, chantre et peintre des abeilles. Puis, c'est un souvenir d'une maladie et d'une convalescence au printemps. La Harpe ne manque pas de dire que Roucher aime à reprendre les sujets déjà traités avant lui, et qu'il est inférieur à son modèle. — Nous

Digitized by Google

sommes au mois de mai, et, par conséquent, il est tout naturel que le poète nous parle des amours des animaux ; mais son exemple est assez bizarrement choisi : il nous parle des amours des huîtres ! Saint-Lambert était le poète philosophe ; Roucher est le poète scientifique : il connaît son histoire naturelle beaucoup mieux que Saint-Lambert. C'est, sans doute, une excellente chose de savoir ce dont on parle ; mais le malheur est qu'on est porté à faire un peu étalage de sa science, à aller chercher des détails trop techniques. Roucher a tenu à renouveler son sujet ; il n'a pas été bien inspiré : il est certain que les mollusques considérés comme amoureux ne seront jamais très intéressants. La fin du chant est consacrée aux amours des hommes.

L'apostrophe à Virgile ne manque pas de valeur ; il y a du mouvement, de la justesse dans l'appréciation, et même une certaine chaleur, un peu factice, il est vrai, mais qui peut pourtant faire illusion :

Mânes de ce grand homme, instruit par les neuf Sœurs
A célébrer des champs les utiles douceurs,
Pardonnez à l'essor qu'a tenté ma faiblesse ;
Ou plutôt donnez-moi la grâce et la mollesse,
Qui prêtent à ses vers je ne sais quel attrait,
Eh ! qui sait, mieux que lui, faire aimer ce qu'il chante ?

Voilà un vers très agréable, digne de Voltaire, quand Voltaire est bon.

Qu'ils sont vrais, ses tableaux ! que sa voix est touchante !
Soit qu'il dise l'amour, les combats des bergers,
Et les soins des guérets, des troupeaux, des vergers ;
Soit que, de son bonheur faisant sa seule étude,
Il cherche des forêts l'obscure solitude...
Comme alors chaque vers, par un charme vainqueur,
Pénètre doucement jusques au fond du cœur !
Que d'un simple jardin la riante culture
Dit bien que le bonheur est près de la nature !

Ce sont d'excellents vers du XVIIe siècle, non pas faits de génie, mais d'industrie et d'application, corrects, soignés, élégants.

Pour que vous puissiez faire la comparaison avec le passage de Saint-Lambert dont je vous entretenais le mois dernier, voici ce qu'écrit Roucher convalescent. Il y avait dans Saint-Lambert une impression de renaissance et de résurrection très heureusement exprimée ; les vers de Roucher paraissent bien ternes et bien froids :

Digitized by Google

Je l'ai goûté jadis, le bonheur d'échapper
Aux horreurs de la Mort : sa faulx m'allait frapper ;
C'était, il m'en souvient, aux jours de mon bel âge.
Impatient de voir renaître le feuillage,
Et six mois à regret d'Aiguevive exilé,
J'y volais, par l'Amour et Zéphyr rappelé.
La fièvre tout à coup dans mes veines s'allume ;
De ses feux inégaux la fièvre me consume...

Par les feux inégaux de la fièvre, entendez la fièvre intermittente ! Que voulez-vous ? Cela plaisait énormément aux gens de ce temps-là. Le plaisir de la lecture est très varié : on aime à faire effort pour deviner ; la clarté a quelque chose de trop uni, elle ne fait pas assez travailler. La périphrase, au contraire, et l'allusion sont des devinettes qui irritent l'attention et par conséquent la soutiennent.

Je m'écriai, poussant une voix presqu'éteinte :
« O mort, suspends tes coups ! ô mort, éloigne-toi !
« Je suis encor si jeune : en est-ce fait de moi ?
« Ne reverrai-je plus mon père, mon amante ?...

C'est admirable, n'est-ce pas ? mais c'est du Tibulle, ramassé, il est vrai, et condensé.

« Si tu fermais du moins ma paupière mourante,
« O toi, jeune beauté, pour qui j'aimais le jour !...
« Ah ! mon dernier soupir est un soupir d'amour. »

Ce vers est de Corneille, mais il me semble évident que Roucher, pas plus que Voltaire, ne connaissait l'épitaphe d'Héloïse Ranquet, où il se trouve ; et c'est ainsi que ce vers de Corneille n'en est pas moins un vers de Roucher.

Au bout de trois jours, le poète revient à la vie :

Combien je fus heureux ! Ciel ! avec quel transport,
Du naufrage échappé, je rentrai dans le port !

Sentez-vous toute l'harmonie expressive de ce vers ? Le mouvement en est aisé, facile et lent, comme celui d'un vaisseau qui rentre au port après la tempête.

Quel charme de sentir ranimer tout son être !
Je crus qu'avec mes sens mon cœur venait de naître.
Tout me parut nouveau : le soleil, à mes yeux,
N'avait jamais brillé si pur, si radieux.
Mon père, il me semblait plus sensible et plus tendre ;
Mon ami, j'aimais plus à le voir, à l'entendre ;
Et l'asile champêtre où m'accueillit l'amour,
Pour moi, d'un long printemps ne fit qu'un heureux jour.

Digitized by Google

Voilà une fin excellente, presque admirable.

Il y a aussi, dans ce chant, un petit éloge très court du jardin négligé. Vous savez qu'il y eut, à cette époque, entre amateurs de jardins, une querelle presque aussi ardente que celle des Glückistes et des Piccinistes. Il est bien entendu qu'en sa qualité de poète et de novateur Roucher tient pour les jardins anglais. Vous connaissez l'anecdote de Sophie Arnould, la célèbre comédienne, visitant un jardin anglais. On lui en faisait admirer les rochers et la cascade : « Hein! quelle jolie cascade ! » lui disait-on. » — « Cela ressemble à une cascade comme deux gouttes d'eau », répondit-elle. — Roucher n'a pas trouvé un si joli mot :

Non, non ; de ce jardin sévèrement bannie,
La régularité n'en fait point l'harmonie.
Tout naît comme au hasard en ce fertile enclos.....

Mais voici un passage d'une de ces notes copieuses dont Roucher a plus alourdi qu'enrichi son poème : « On nous accuse, nous Français, d'éviter un excès pour tomber dans un autre. Il faut donc prendre garde, en bannissant des jardins la symétrie, de ne pas y introduire le désordre. J'ai vu, non loin de Paris, un de ces jardins qu'on appelle à l'anglaise, où, pour me servir du mot d'une femme, on a mis la nature en mascarade. C'est un filet d'eau qu'on appelle rivière ; et la Seine coule aux pieds de ce jardin. C'est un petit pont, dont les parapets sont formés de bois de cerfs ; et le beau pont de Neuilly n'est qu'à deux ou trois lieues. Ce sont quelques tombereaux de terre entassés en guise de montagne ; et l'on arrive de Paris à ce colifichet par une montagne véritable, dont l'intérieur présente de vastes excavations, assez semblables aux Catacombes de Rome. C'est enfin un maigre gazon parsemé de quelques arbustes ; et, à cent toises de distance, s'élève une des plus belles forêts du royaume. Il faut avouer que, si ces prétendus embellissements ont englouti des sommes considérables, il n'est pas possible d'entasser à grands frais plus de ridicules dans un étroit espace. »

Le mois de *Juin* est le meilleur de tout l'ouvrage : c'est celui qui renferme le plus de morceaux brillants. En voici lesommaire : Juin est le mois du soleil, donc invocation au soleil ; c'est bien la seconde, et voilà peut-être un malheur. Quelques pages sur l'infortune de l'aveugle, excellemment traduites de Milton ; puis les fêtes de la rosière au village de la Falaise. Ensuite la fenaison, les feux de la Saint-Jean, et la beauté de l'été en France. Eloge de la France ou plutôt de ce que j'appellerai les Arcadies françaises ;

Digitized by Google

regrets d'avoir quitté une de ces Arcadies, à savoir son beau pays de Montpellier.

De l'invocation au soleil, je ne veux tirer que quelques vers :

Qu'il est beau, ton destin! Présent à tous les lieux,
Soleil! tu remplis seul l'immensité des Cieux;
De l'Aurore au Midi, du Couchant jusqu'à l'Ourse,
Tu pousses tes exploits: rien ne borne ta course.
Que dis-je ? Eh! ton pouvoir est bien plus grand encor.
Dieu des airs! Tu régis l'harmonieux accord
De la céleste armée au sein du vide errante...

Voilà un vers romantique, spacieux, qui remplit tout l'horizon. Dans sa *Voie lactée* ou dans ses *Etoiles*, Sully-Prudhomme n'a pas trouvé mieux.

C'est toi qui l'y suspends : ta force pénétrante
L'écarte, et tour à tour la ramenant vers toi,
En contraint tous les corps à t'escorter en roi.

Ces vers expliquent fort bien la loi de la gravitation et en font voir les effets d'une façon saisissante. Roucher sait mettre en beaux vers une vérité scientifique ; La Harpe ne s'en est pas aperçu.

Voici maintenant l'éloge de la France, dont le plan est le même que dans Chénier :

Eh ! qu'envierait la France aux climats étrangers?
Elle en a tous les biens et non pas les dangers.
L'homme errant n'y craint point ces races écumantes
Des dragons, croupissants au sein des eaux dormantes.

Pas de tigres à redouter non plus ; mais d'innocents cerfs, des chèvres, des brebis. Les yeux sont charmés par les châteaux bâtis aux sommets des collines, les routes couronnées d'ombrages. La France enfin peut être fière de ses sculpteurs, de ses architectes, de ses poètes et de ses savants :

. . . . Je te salue, ô Terre
Féconde dans la paix, féconde pour la guerre!
Ah! puisses-tu goûter, en écoutant mes chants,
Le plaisir que j'éprouve à célébrer tes champs!

Voici le plan du mois de *Juillet*. — La Suisse ; éloge du peuple suisse ; tableau matériel du pays. Avec sa prodigieuse versatilité, voilà Roucher qui nous parle du Nil, parce que c'est en juillet (est-ce bien sûr?) que le Nil commence à déborder. Puis, la pêche à la baleine. De là, comment Roucher passe-t-il à Jeanne Hachette, à Beauvais et à son mariage avec une certaine demoi-

Digitized by Google

selle Hachette, c'est ce que je vous dirai plus tard, quand je reviendrai sur ses imperfections les plus regrettables. Il termine par une sorte de réminiscence du fameux passage de Virgile :

O qui me gelidis, etc...

Je ne vous lirai que le tableau de la Suisse, que La Harpe lui-même déclare excellent :

Errant parmi ces rocs, imposante retraite,
Au fond du Grindenval, je m'élève et je vois,
Dieux ! quel pompeux spectacle étalé devant moi !
Sous mes yeux enchantés la Nature rassemble
Tout ce qu'elle a d'horreurs et de beautés ensemble :
Dans un lointain qui fuit, un monde entier s'étend.

Ce vers n'est ni meilleur ni pire que le fameux vers de Vigny, admiré par tout le XIX[e] siècle :

. . . . Quand, devant notre porte,
Les grands pays muets longuement s'étendront.

Et voici, maintenant, une avalanche digne de figurer dans toutes les anthologies :

En vain, l'Astre du jour, embrasant l'Ecrevisse,
D'un déluge de flamme assiège ces déserts,
La masse inébranlable insulte au roi des airs.
Mais, trop souvent, la neige, arrachée à leur cime,
Roule en bloc bondissant, court d'abyme en abyme,
Gronde comme un tonnerre, et, grossissant toujours
A travers les rochers fracassés dans son cours,
Tombe dans les vallons, s'y brise, et des campagnes
Remonte en brume épaisse au sommet des montagnes.

Ces vers ont une étonnante puissance de sonorité expressive. La fin du chant est un appel aux paisibles jouissances de la campagne :

O ciel ! quand la fortune
Voudra-t-elle adoucir sa rigueur importune ?
Ah ! si je puis trouver un terme à ses refus,
Vous me verrez alors sous vos dômes touffus,
Verdoyantes forêts ! Et vous, claires fontaines,
Qui coupez en fuyant leurs routes incertaines,
Sur vos gazons mousseux j'irai me reposer !
Les Amours et leur Sœur m'y viendront courtiser.
D'un long et doux Sommeil j'y goûterai l'ivresse...

Cela fait songer à Racan, et aussi à ce paresseux de La Fontaine :

Digitized by Google

Je le verrai, ce pays où l'on dort.
On y fait mieux : on n'y fait nulle chose.
C'est un métier que je savoure encor.

Dans le *Chant VI*, consacré au mois d'août, je ne vois guère que l'éloge de Newton, le mois d'août étant l'un de ceux où il est le plus facile d'observer les astres. Puis vient la Saint-Barthélemy. Ici, Roucher commence à avoir recours à un petit artifice : comme il est difficile de faire un chant sur chaque mois de l'année, Roucher consulte l'almanach. Il n'a rien à dire sur le mois d'août ; mais les événements qui ont eu lieu en août lui serviront de sujet. Ce procédé est tout à fait mauvais ; car, s'il est permis de faire des éphémérides, comme Ovide, comme Godeau, leur place n'est pas dans un poème descriptif et scientifique. Roucher se rappelle aussi que la Saint-Louis est dans le mois d'août : donc éloge du roi et de la famille de France. Il revient, heureusement, à la description réelle du mois d'août dans l'épisode des moissonneurs. Il termine par la description de la famine qui sévit à Rome sous Romulus Augustule, en 470, alors que les Hérules avaient incendié les vaisseaux qui portaient en Italie le blé d'Egypte. L'usage imposait à Roucher une famine et une peste : il s'est bien gardé d'y manquer.

Le *Chant VII*, ou *Septembre*, débute par une description des fleurs et des fruits d'automne, qui n'offre rien de remarquable. Puis les amours des cerfs ; car c'est bien en septembre que les cerfs sont en proie aux « fureurs amoureuses », comme dit Roucher. Le passage est très brillant : il y a quelque chose de belliqueux dans la sonorité des vers. La Harpe a beaucoup raillé un détail qui est, en vérité, assez maladroit. Roucher se peint comme ayant assisté à une bataille de cerfs ; or, il s'est trouvé dans une situation assez piteuse, se voyant poursuivi par un cerf aux cornes menaçantes. Il est bien certain qu'il aurait dû se contenter d'une description objective. Vient, ensuite, l'éloge des agriculteurs opposés aux conquérants; puis celui de la science, et cette idée qu'il faut toujours savoir davantage, parce que là est le bonheur. Ce passage est très caractéristique des tendances profondes de Roucher :

. . . . De nouveaux Zoroastres
Ont élargi la sphère où gravitent les astres :
Un plus nombreux cortège entoure Jupiter...
Déjà de Cassini le tube observateur
De la voûte des cieux a percé la hauteur...
Du trône du soleil un rayon descendu
Dans les angles du prisme à peine se repose ;
Le prisme en sept couleurs soudain la décompose...

Digitized by Google

N'avez-vous pas quelquefois réfléchi à ce fait, que le siècle qui a vu le plus de découvertes scientifiques ne s'est pas le moins du monde soucié de les chanter? Si, au contraire, les gens du dix-huitième siècle, dont on peut contester la méthode, mais non le talent, avaient vécu au siècle de l'électricité, du téléphone et du phonographe, ils auraient été les plus heureux du monde : il faut les plaindre d'être nés cent ans trop tôt! Un jour viendra, affirme Roucher, où l'homme arrachera à la nature ses secrets ; mais il ne verra point cette époque fortunée:

. . . . Le flot de l'onde noire,
Neuf fois autour de moi par la mort replié,
Dans l'éternelle nuit me retiendra lié.
. . . .
Non, je ne serai point de la mort rappelé,
Et, pour d'autres que moi, tout sera dévoilé.

Non, pas tout; mais il y a, dans cet hymne, de l'ampleur et un enthousiasme qui approche du lyrisme.

A. B.

Digitized by Google

Les orateurs attiques

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris.

Thucydide ; sa conception de l'histoire.

Après Antiphon, nous avons à étudier non pas un orateur, mais un historien : cet historien, c'est Thucydide. En effet, il a exercé une influence profonde et durable, non pas seulement sur l'histoire, mais aussi sur l'éloquence. Les anciens ont remarqué que Thucydide avait été le premier des historiens à introduire dans son *Histoire* de véritables discours. Chez quelques historiens antérieurs à Thucydide, on pourrait sans doute trouver des discours, mais ce sont plutôt des discours familiers ou poétiques que des discours politiques. Thucydide, bien qu'historien, est aussi un peu orateur politique. Il a composé, pour être lus, des discours qui semblent avoir été, en quelque manière, analogues à ceux de Périclès, son contemporain. Lorsqu'il rappelle dans son *Histoire* un discours, en l'attribuant à un personnage connu, il prend bien soin de nous avertir qu'il ne reproduit pas le discours intégralement, mais qu'il s'est uniquement attaché à en donner le sens général. Il en résulte, par suite, une manière toute personnelle de concevoir l'éloquence ; et cette conception originale de Thucydide exerça une grande influence sur les orateurs qui vinrent après lui.

Cette influence apparaît assez clairement dans quelques légendes. Voici la première de ces légendes : on rapporte que Xénophon, au moment où il entreprit de composer ses *Helléniques*, se proposa de continuer l'*Histoire du Péloponèse* de Thucydide ; c'est dire que cette histoire s'imposait déjà. D'ailleurs, on pourrait trouver trace, en maint endroit des *Helléniques*, de l'influence du modèle que Xénophon s'était proposé. Une autre légende est celle de Démosthène, vivant dans sa jeunesse, retiré dans une caverne pour y étudier l'éloquence, et ayant copié huit fois l'*Histoire* tout entière de Thucydide. Sans doute, dans cette légende, il faut faire une grande part à l'imagination populaire.

Digitized by Google

Toutefois, nous en pouvons retenir que l'influence de Thucydide se retrouve, très profonde, dans l'œuvre de Démosthène. En effet, lorsqu'on examine les discours de Démosthène, au double point de vue du fond et de la forme, on y trouve l'action très nette de Thucydide. Et si l'on songe que Démosthène n'était pas encore né au moment où Thucydide mourut, on pourra se représenter la profondeur et l'efficacité de cette influence.

En quoi consiste exactement cette influence ? En ce que Thucydide a présidé à la formation d'une science politique positive et complètement détachée du surnaturel. Grâce à lui, se forme, peu à peu un idéal de politique, dégagé des faits, et qui ne tire pas sa force des événements, mais qui sort de l'âme même d'Athènes, et agit ensuite sur la politique concrète des Athéniens.

Voilà les deux points que je voudrais successivement mettre en lumière, en étudiant l'influence de Thucydide sur l'éloquence attique. Voyons d'abord comment s'est formée cette science politique positive, cette idée que les choses de l'humanité, les choses de la politique, où apparaît tant de contingence, sont soumises à certaines lois marquant, sous des différences accidentelles et partielles, la permanence effective de tout ce qui est. C'est là une idée absolument capitale. Ce serait, d'ailleurs, se tromper étrangement que d'en croire Thucydide l'inventeur ; elle avait apparu longtemps avant lui. En effet, il y avait déjà 150 ans que les philosophes de l'école ionienne et les premiers Eléates s'étaient dit, en contemplant les spectacles naturels, que, sous la diversité apparente des phénomènes, il devait y avoir une régularité latente, des lois auxquelles ces phénomènes obéissaient. Mais cette idée était restée dans le domaine de la philosophie, et n'avait pas encore été transportée dans le domaine de la politique, de la morale, en un mot dans le domaine de la vie humaine. Ce n'est pas dans les logographes antérieurs à Hérodote qu'il faudrait chercher une première application de la découverte des Eléates. Ces logographes, en effet, si nous en croyons le témoignage de Strabon, et nous n'avons aucune raison de le rejeter, n'étaient que des poètes en prose, qui avaient débarrassé l'épopée de son vêtement poétique et l'avaient fait descendre du char des Muses ; dans leurs œuvres, nous ne trouvons que des légendes non versifiées. C'est une prose qui n'est pas encore devenue le langage de la raison, qui est restée le langage de l'imagination, moins les ornements et les embellissements des premiers poètes. Hérodote lui-même ne semble pas avoir soupçonné que la découverte des Eléates pouvait trouver son appli-

Digitized by Google

cation ailleurs que dans la physique ; et, pourtant, il était contemporain de Thucydide, à peine plus âgé que lui. La différence qu'il y a entre eux est la suivante : Hérodote représente tout le passé, toute la tradition antérieure, tandis que Thucydide représente et annonce l'avenir. Donc cette idée, — qu'à des événements multiples, infinis, on peut chercher et trouver des causes toujours les mêmes, — paraît absolument étrangère à la pensée d'Hérodote. Toutefois, on peut, en les cherchant bien, trouver dans son *Histoire* les germes de cette idée. En effet, nous rencontrons parfois da s son récit quelques indications concrètes sur les forces relatives des Etats qui sont en guerre, quelques éléments de psychologie individuelle et collective ; mais tout cela n'est qu'en germe, dit au hasard et jeté parmi une foule d'autres faits qui n'ont bien souvent rien à voir avec ces considérations.

L'immense originalité de Thucydide, c'est d'avoir eu le premier conscience que la méthode, qui avait suffi aux Eléates pour découvrir, au milieu des phénomènes innombrables une certaine unité, devait être appliquée aux événements. Dans la science humaine, comme dans les sciences de la nature, il veut qu'on cherche les lois suivant lesquelles les mêmes effets suivent les mêmes causes. Cette loi est partout, dans la nature et dans l'homme. Dans la préface de son *Histoire*, il nous donne lui-même un résumé très succinct et très profond de sa philosophie politique et historique : « Peut-être mes récits, écrit-il, dénués du prestige des fables, perdront-ils de leur intérêt ; il me suffit qu'ils soient trouvés utiles par quiconque veut se faire une juste idée des temps passés et préjuger les incidents plus ou moins semblables, dont le jeu des passions humaines doit amener le retour. J'ai voulu offrir à la postérité un monument durable, et non un morceau d'apparat à des auditeurs d'un instant. » Puis Thucydide indique assez clairement qu'il y a une loi essentielle, selon laquelle les mêmes événements se reproduisent à des intervalles plus ou moins éloignés. Nous voyons apparaître l'idée de la permanence de certaines liaisons naturelles et la possibilité pour l'histoire de servir de leçon pour l'avenir. En effet, dès qu'on a compris le lien nécessaire des causes et des effets, on peut prévoir le retour des faits analogues succédant à des causes semblables à celles qu'on a précédemment observées. Cela nous permet de comprendre le mot dont Thucydide se sert pour qualifier son histoire : il écrit son histoire, dit-il, non pas pour en faire un morceau d'apparat, mais pour en faire un gain solide, une acquisition pour toujours, quelque chose qui puisse servir à toutes les générations futures.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'au commencement de la description de la peste d'Athènes se place d'abord un hors-d'œuvre, un morceau d'un caractère scientifique et même médical; mais Thucydide prend bien soin de se justifier aussitôt, en donnant les raisons qui l'ont amené à faire cette digression: « Je laisse à chacun, dit-il, le soin d'expliquer l'origine probable de ce fléau et de rechercher les causes capables d'opérer une telle perturbation; je me bornerai à décrire les caractères et les symptômes de cette maladie, afin qu'on puisse se mettre sur ses gardes, si jamais elle reparaît. J'en parlerai en homme qui fut atteint lui-même et qui vit souffrir d'autres personnes ». Donc, s'il décrit le mal, c'est uniquement pour qu'à l'avenir on ne soit pas surpris s'il se présente de nouveau, et qu'on sache ce qu'il y a à faire.

Thucydide veut qu'on étudie les événements passés comme des faits qui sont liés les uns aux autres par une association permanente, et qui sortent les uns des autres. Il a une conscience très nette de ce qu'il a voulu faire, et il a distingué très clairement dans sa préface sa nouvelle conception de celle de ses prédécesseurs : ceux-ci ont cherché ce qui plaît plutôt que ce qui est prouvé et reconnu utile ; Thucydide, au contraire, se fait de l'histoire une idée scientifique : il veut retrouver, dans l'étude des choses humaines, certaines lois permanentes.

Que va devenir, alors, le rôle de la divinité? Dans l'antiquité, on a souvent accusé Thucydide d'athéisme; c'est là une accusation qui perd beaucoup de sa force, si l'on songe que les Grecs l'ont portée non seulement contre les sophistes athées, mais à peu près contre tous les philosophes qui, comme Anaxagore, ont essayé d'expliquer la nature par l'existence de certaines lois permanentes. Chez Thucydide, on rencontre, à tout moment, des expressions comme « divinité », « fortune » ; par conséquent, Thucydide, avec sa notion des lois, n'exclut pas cette idée de quelque chose de divin, qu'on ne peut faire rentrer dans les prévisions de la science humaine. Comment cela se concilie-t-il avec sa conception première, toute scientifique et positive? C'est une conception analogue à celle du pieux Socrate : elle se trouve exposée tout au long au début des *Mémorables* de Xénophon: « De quel témoignage, dit-il, les adversaires de Socrate se sont-ils servi pour l'accuser de ne pas croire aux dieux de la cité ? On le vit souvent faire des sacrifices soit à son foyer, soit sur les autels de la ville, et il n'était pas douteux qu'il se servît de la divination. On avait, en effet, répandu le bruit que Socrate prétendait recevoir des indications d'un démon. C'est là, sans doute, ce qui a conduit ses adver-

Digitized by Google

saires à l'accuser d'introduire dans la cité de nouveaux dieux. Et pourtant, il n'y a pas plus introduit de divinités nouvelles que ceux qui, ayant foi en la divination, obéissent aux présages fournis par les oiseaux, aux voix divines ou à toute autre espèce de présages. En effet, ceux-ci ne pensent pas que ce sont les oiseaux qui savent ce qui leur est avantageux, mais bien que ce sont les dieux qui le leur indiquent par l'intermédiaire de ces oiseaux. C'est aussi ce que croyait Socrate, disant librement que c'était la divinité qui lui fournissait ces signes. » Seulement Socrate n'interroge pas les dieux aussi souvent que ses concitoyens et il ne les consulte que sur les choses qu'il n'est pas possible à l'homme de connaître. Bien plus, ajoute Xénophon : « Socrate pensait qu'ils commettaient un sacrilège, ceux qui demandaient à la divinité s'il vaut mieux connaître qu'ignorer l'art de conduire un char avant d'y monter, ou qui faisaient toute autre demande analogue. » La conception que Thucydide se fait de la divinité est absolument identique à celle de Socrate. Comme lui, il pense que les dieux se sont réservé les plus hautes parties des sciences, les conclusions dernières. Un médecin, sans doute, sait ce qu'il doit faire en présence de telle ou telle maladie ; mais la guérison vient des dieux. Il y a dans presque toutes les choses humaines une part d'inconnu, que l'esprit rigoureusement scientifique ne peut pénétrer : c'est l'inexplicable, l'inconnaissable d'Herbert Spencer. Ainsi l'on trouve quelquefois dans la pensée grecque certaines divinations de la pensée moderne. Le vrai savant, d'après Thucydide, doit s'attacher uniquement aux liaisons nécessaires des événements. Pour tout ce qui dépend de circonstances fortuites, du hasard, c'est le domaine de l'inconnaissable, et le savant ne doit pas y pénétrer.

Comment donc sera constituée cette science politique de *Thucydide* ? Il faudra, d'abord, éliminer de l'histoire tout ce qui sort de la création humaine, les faits qui se sont trouvés accomplis par la crédulité populaire, les causes imaginaires qui ne résultent pas de la réalité des événements : en un mot, il faudra éliminer tout ce qui ne sert qu'à obscurcir la réalité. Quelles sont ces choses inexistantes, que Thucydide a éliminées avec tant de sûreté et en même temps de sobriété ? Ce qu'il supprime dans le passé avec une franchise presque brutale, c'est la légende, l'illusion créée par les poètes. Et, à ce sujet, il s'explique clairement dans sa préface : « Il est dangereux, dit-il, d'accueillir sans examen toute espèce de témoignages ; car les hommes se transmettent de main en main, sans jamais les vérifier, les traditions des anciens, même celles qui concernent leur patrie. » Pour mieux se faire

Digitized by Google

entendre, il cite un exemple : « C'est ainsi que les Athéniens sont persuadés qu'Hipparque exerçait la tyrannie, lorsqu'il fut tué par Harmodios et Aristogiton ; ils ignorent que c'était Hippias qui avait succédé à Pisistrate, son père, comme plus âgé que ses frères Hipparque et Thessalos ; qu'au jour et à l'instant marqués pour l'exécution de leur complot, Harmodios et Aristogiton, s'imaginant qu'Hippias avait été averti par un de leurs affidés et se tenait sur ses gardes, renoncèrent à le frapper, mais voulurent au moins faire quelque coup d'éclat avant d'être saisis ; et qu'ayant rencontré Hipparque à l'endroit appelé Léocorion, au moment où il organisait la procession des Panathénées, ils lui donnèrent la mort. » En manière de conclusion, il ajoute : « Tant la plupart des hommes se montrent insouciants dans la recherche de la vérité et disposés à recevoir les opinions toutes faites ! »

Thucydide se demande d'où vient que la réalité est aussi étrangement faussée, et sa solution est celle-ci : les poètes parent et embellissent la réalité pour la rendre plus grande et la mettre en conformité avec leur idéal; en cela, ils obéissent à un instinct, commun à tous les hommes, et qui les porte à agrandir la réalité, à la voir plus belle qu'elle n'est. Le premier devoir de l'historien sera donc de supprimer ces faits, qui ont été créés ou du moins agrandis par l'imagination des poètes : telles sont les expéditions lointaines rapportées dans les légendes, la guerre de Troie, l'expédition des Argonautes. Ces faits étaient considérés comme absolument authentiques par les Grecs contemporains de Thucydide. Il les considère comme appartenant à une histoire légendaire, que les poètes ont transformée pour en faire des mythes. Il serait parfois tenté de dire, comme Lucrèce : « *Eadem sunt omnia semper* », les hommes d'autrefois valaient ceux d'aujourd'hui, pas davantage ; et, pas plus que les hommes d'aujourd'hui, ils n'ont été capables d'accomplir les tours de force qui sont racontés dans l'*Iliade*, et même ils en étaient moins capables. C'est ici qu'intervient, dans l'*Histoire* de Thucydide, l'idée de progrès ; il l'expose lui-même avec une extrême sobriété : « Il en est de la politique comme des arts ; ce sont toujours les nouveaux procédés qui prévalent. » Ainsi, selon Thucydide, quand on veut se représenter les origines de la Grèce, il faut chercher des renseignements non pas dans les poètes, qui embellissent les choses anciennes, mais dans les nations contemporaines de la Grèce qui ont été le moins touchées par la civilisation : en Etolie, par exemple, en Acharnanie, où l'on trouve non pas des cités, mais des tribus, où tous les hommes portent des armes lorsqu'ils

Digitized by Google

se promènent, alors que, dans les villes modernes, civilisées, les citoyens sortent sans être armés.

Il y a là une vue tout à fait neuve et absolument conforme à ce que veut aujourd'hui la science: les historiens étudient avec plus ou moins de difficulté les races restées primitives, pour tâcher de voir naître les idées modernes. C'est là une méthode que la science la plus récente a acceptée sans la moindre hésitation. Nous trouvons, pour la première fois, chez Thucydide cette idée que, pour comprendre la Grèce ancienne, il fallait visiter et étudier les parties de la Grèce contemporaine les plus primitives et les plus sauvages.

Voilà donc les faits qui, selon Thucydide, doivent être éliminés dans le passé : faits légendaires, rapportés par la tradition, par les poètes. Dans le présent, quels sont ceux qu'il va supprimer ? Ce sont d'abord les faits, les explications, qui résultent d'une fausse conception, qui ont été altérés par l'imagination. Parmi ces faits viennent, en premier lieu, les oracles et, en général, tous les faits provenant des recueils de devins privés. Hérodote, avant lui, avait fait, à l'égard de ces oracles, une profession de foi très explicite. Dans les batailles qu'il raconte, on voit souvent apparaître des dieux qui ont été vus par les combattants. Une année que les Athéniens étaient en guerre et ne pouvaient par suite célébrer les fêtes d'Eleusis, ils entendirent tout à coup les chants d'une procession : c'étaient, nous dit Hérodote, les dieux qui, en présence des ennemis, se chargeaient eux-mêmes d'accomplir les rites. C'est ainsi que, dans son *Histoire*, il mêle à maintes reprises le ciel et la terre, les dieux et les hommes. Il conseille même quelque part à celui qui est agité d'une forte passion d'y prendre garde et de lui obéir, car c'est peut-être un dieu qui lui parle et qui l'avertit.

Dans Thucydide, au contraire, nous ne trouvons pas une seule apparition de dieux. Quant aux oracles, il est parfois obligé en quelque sorte de les rapporter. En effet, ils tenaient dans la vie des Grecs une très grande place ; leurs prédictions étaient souvent consultées, et elles n'ont pas laissé d'avoir quelquefois sur les faits une réelle action. Dans les rares circonstances où Thucydide est amené à en parler, c'est avec une réserve très nette qu'il le fait. Après avoir tracé le tableau des désordres causés par la peste d'Athènes, il rappelle, par exemple, un vieil oracle qui, au dire des Athéniens, avait prédit la peste ; voici comment il en parle : « Dans le malheur, selon l'usage, on se rappela une prédiction que les vieillards prétendaient avoir été chantée jadis :

Viendra la guerre dorienne et la peste avec elle.

Digitized by Google

« A ce sujet, il s'éleva une contestation ; quelques-uns soutenaient que, dans ce vers, il y avait anciennement, non pas « la » peste, mais la « famine ». Cependant le premier de ces mots prévalut, comme de raison, à cause de la circonstance ; les hommes mettaient leurs souvenirs en harmonie avec leurs maux. Mais que jamais il s'allume une nouvelle guerre dorienne, accompagnée de famine, l'on ne manquera pas, je pense, de préférer l'autre leçon. Les Grecs qui en avaient connaissance, se rappelaient aussi l'oracle rendu aux Lacédémoniens par le dieu de Delphes, lorsque, interrogé par eux sur l'opportunité de la guerre, il avait répondu que, s'ils la faisaient à outrance, ils auraient la victoire et que lui-même les seconderait ». Et Thucydide conclut ainsi : « On cherchait à faire concorder l'oracle avec les événements ». Son opinion est donc que les oracles n'ont aucune valeur et n'annoncent les événements que lorsqu'ils ont été accommodés en conséquence. Au septième livre de son *Histoire*, en parlant d'une éclipse de lune, il s'exprime d'une manière tout à fait caractéristique : « Les préparatifs terminés, comme on allait partir, la lune, alors en son plein, s'éclipsa. La plupart des Athéniens, intimidés par ce phénomène, demandèrent qu'on attendît. Nicias, qui attachait aux présages et à tous les faits de cette nature une importance exagérée, soutint que le départ devait être suspendu jusqu'à ce que, suivant la déclaration des devins, il se fût écoulé trois fois neuf jours. Cette contrariété occasionna une perte de temps et retint les Athéniens sous les murs de Syracuse ». Dans toute son *Histoire*, Thucydide parle de Nicias avec une grande sympathie ; mais, ici, il lui adresse un reproche pour avoir craint une éclipse et il le blâme d'être trop attaché aux choses divines. C'est court, mais c'est clair : qu'avait de commun l'éclipse avec le départ de l'armée athénienne ? Dans un autre passage, il rappelle une prophétie annonçant que la guerre du Péloponèse devait durer 27 ans, et il ajoute simplement ceci : « De toutes les assertions qui reposaient sur des oracles, ce fut la seule que l'événement justifia. »

A ce propos, il est impossible de ne pas trouver certaines ressemblances entre la manière dont Thucydide considère les oracles et les dispositions dans lesquelles Périclès, son ami, envisage les mêmes phénomènes. Voici, par exemple, une anecdote rapportée par Plutarque dans sa *Vie de Périclès* : « On apporta à Périclès une tête de bélier qui n'avait qu'une corne. Le devin Lampon, ayant vu cette corne forte et solide qui s'élevait au milieu du front, déclara que la puissance des deux partis qui divisaient alors la ville, celui de Thucydide et celui

Digitized by Google

de Périclès, se réunirait tout entière sur la tête de celui chez qui ce prodige était arrivé. Mais Anaxagore, ayant ouvert la tête du bélier, fit voir que la cervelle ne remplissait pas toute la cavité du crâne ; que, détachée des parois de la tête et pointue comme un œuf, elle s'était portée vers l'endroit où la racine de la corne prenait naissance. Tous ceux qui étaient présents à cette démonstration en admirèrent la justesse ; mais, peu de temps après, l'exil de Thucydide ayant fait passer entre les mains de Périclès toutes les affaires de la République, on n'admira pas moins la sagacité de Lampon. » Par cette anecdote, l'orateur nous paraît avoir eu sur les oracles la même opinion que l'historien : il consulte un devin pour condescendre aux goûts de ses concitoyens ; mais il préfère l'avis du savant, même si, par hasard, la prédiction du devin se trouve réalisée. On remarque chez lui, comme chez Thucydide, une tendance instinctive à chercher un fait naturel dans le fait qui est interprété comme un miracle par l'homme du peuple et le devin. Leur état d'esprit, leurs dispositions sont les mêmes en présence des faits merveilleux qui foisonnent dans l'histoire. Thucydide élimine tous ces faits, qui n'ont d'importance que par l'action qu'ils ont exercée sur les sentiments et sur la conduite de la foule.

P. B

Digitized by Google

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'innovation psychique ; l'association des idées (*suite*).

Dans la précédente leçon, j'ai comparé les deux sortes d'associations des idées, et j'ai essayé d'établir que ces deux associations n'ont de commun que le nom. J'ai insisté principalement sur l'association dite de contiguïté, dont j'ai fait la critique. Je vais continuer, aujourd'hui, la même critique comparative, mais en insistant surtout sur l'association de ressemblance.

Supposons une conscience qui, momentanément, soit uniquement mémoire ; une conscience dont le jeu normal des répétitions ne soit pas interrompu par des sensations, ou par des désirs et des volitions, qui surgiraient du fond d'elle-même. Cette supposition n'a rien d'invraisemblable : il arrive très fréquemment qu'un lettré ramasse dans sa pensée des fragments de ses lectures et les relie un à un. Je suppose donc un lettré qui vient de se remémorer des vers d'Homère, quatre vers par exemple. Le quatrième de ces vers est analogue à un vers de Virgile qui lui revient alors à la conscience : une nouvelle série commence. Soit A B C D les vers d'Homère, et puis le vers de Virgile *d*, et à sa suite les vers du même *e f g h i*. Le dernier de ces vers de Virgile se trouve avoir quelque ressemblance avec une phrase de Cicéron qui, à son tour, remonte à la conscience du lettré. Représentons ce souvenir par quelques lettres : I J K. Cette phrase de Cicéron rappelle une phrase de Bossuet ; la phrase de Bossuet, un vers de Corneille, et ainsi de suite. C'est ainsi que se fait le passage d'un souvenir à un autre dans l'esprit d'un homme qui a beaucoup de souvenirs.

Voyons, dans cet exemple, combien nous avons de souvenirs. Nous avons séparé en quatre fragments le premier souvenir, celui des vers d'Homère, parce qu'il comportait quatre vers. Mais nous aurions pu diviser ce souvenir d'une façon plus analytique, car chaque vers est composé de plusieurs mots. Nous avons donc un souvenir, puis un deuxième, un troisième, un quatrième, un cinquième. Chacun de ces souvenirs est une unité, car

Digitized by Google

chacun est la reproduction d'un moment du passé. Un jour, le lettré a lu, compris et gravé en lui quatre vers d'Homère ; un autre jour, il a lu, compris et gravé en lui des vers de Virgile, et ainsi de suite. Il y a cinq fragments de son passé qui viennent former autant de fragments de son présent. L'association n'a pas lieu entre les quatre vers d'Homère, au moment où ils sont remémorés; car elle a eu lieu jadis, quand les vers d'Homère ont été connus pour la première fois. De même, pour les quatre souvenirs suivants. Nous n'avons donc pas d'abord une suite de souvenirs, mais un souvenir grec, puis un souvenir latin, etc.

Posons, maintenant, une autre question. A quels points de cette suite d'états de conscience se fait une association ? A quels moments l'activité propre de l'âme semble-t-elle se manifester? L'activité de l'âme : entendons-nous; il est incontestable qu'une des activités de l'âme, c'est la répétition d'habitude; mais c'est là une moindre activité, parce qu'elle n'amène rien de nouveau dans la conscience. Au contraire, quand le fait D provoque à sa suite le fait appelé *d*, alors il y a association véritable entre deux éléments jadis séparés dans la conscience, car cè n'est pas au même moment que le lettré a appris Homère et a appris Virgile. La réunion de ces faits est donc la manifestation d'une activité nouvelle de l'âme, autre et plus originale que la répétition d'habitude. De même pour toutes les liaisons d'analogues qui suivent, et qui sont les motifs du passage du deuxième souvenir au troisième, du troisième au quatrième, etc. Or, ce sont là des associations de ressemblance.

Si nous avons trouvé, dans l'analyse de l'association de contiguïté, de la discrimination bien plutôt que de l'association, cette fois, nous trouvons de l'association, car l'activité de l'âme se manifeste par l'association des analogues. Dans la première expérience, les individus psychiques, que je nomme par des lettres de forme différente (D, *d*), étaient séparés, puisque ce n'est pas au même moment que le lettré a connu Homère et Virgile. Ils sont réunis, immédiatement successifs, dans la deuxième expérience ; ils s'y trouvent contigus, puisqu'ils se suivent.

Quelle est la raison de cette contiguïté nouvelle, autrement dit de cette association ? On ne peut en trouver qu'une : ces faits, que j'ai nommés D et *d*, sont contigus dans la nouvelle activité de conscience du lettré, parce qu'ils sont semblables. Cette réunion dans un nouveau moment de la vie de la conscience de deux faits jadis séparés, discontigus, n'a jamais lieu que quand les deux termes se ressemblent. Ils s'associent alors pour la première fois, et l'on dira que le premier occasionne son semblable, son ana-

Digitized by Google

logue. Il se fait donc là une association de ressemblance, et il n'y a pas d'autre manière de nommer exactement ce phénomène. De ces deux expressions, association *par* ressemblance et association *de* ressemblance, je tiens à dire de suite que je préfère la seconde. Quand on dit association par ressemblance, on semble parler d'une force associante de la ressemblance, de même que, quand on dit association par contiguïté, on semble parler d'une force associante de la contiguïté. Ce langage dynamiste est un langage trompeur. Il ne faut voir ici que des lois.

Les deux associations, ai-je dit, et je voudrais le montrer clairement et définitivement, n'ont de commun que le nom.

Deux termes qui se suivent dans la conscience sont qualitativement différents. On dit alors qu'ils sont associés à titre de contigus. Cela veut dire qu'ils ont été contigus dans un premier acte de la conscience et que le nouvel acte reproduit cette contiguïté. Dans le deuxième acte, nous faisons des discriminations; mais, si les faits que nous distinguons se suivent, c'est qu'*ils ont* figuré dans le même ordre, dans une expérience antérieure. Nous devons dire que le même est, ici, la condition du même. Ce sont les actes passés qui constituent la condition des actes présents. Le *même*, jadis, dans le passé, était intérieurement multiple. Quand il revient, il revient avec la même multiplicité interne, et, ayant été l'objet de certaines discriminations lors des premières expériences, il est objet de discriminations nouvelles lors des expériences nouvelles. Ne devrions-nous pas dire que, lorsque des faits différents se suivent dans la conscience, il y a association, s'il y a association d'*altérité*, c'est-à-dire association dans l'altérité, malgré l'altérité ? Il y a différence, altérité, entre A B C D, qui se succèdent, malgré cette altérité ; mais, si D et *d* se suivent après, ils se suivent à cause de leur ressemblance. Il y a donc association d'altérité et ensuite association de ressemblance. Voilà les deux associations nettement opposées. Mais, pour bien préciser ce qui se passe alors et bien montrer qu'il y a là une simple application de la loi de l'habitude, disons que cette association d'altérité a pour condition, dans le passé, l'identité, ou, pour employer un terme platonicien, la *mêmeté* de l'association qu'elle répète. Dans le passé, il y avait les quatre vers d'Homère ; et ils sont, dans le présent, identiques. L'association d'altérité a donc pour condition la mêmeté, dans le passé de cette association. Ce qu'on appelle association de contiguïté, c'est un acte d'habitude où l'on tient compte de l'altérité des éléments. La succession des termes différents est spontanée, mécanique, et, si l'on voit dans ce fait une association, c'est que l'on vise dans l'acte

Digitized by Google

d'habitude cette dissociation. Il n'y aurait pas d'association, s'il n'y avait pas eu déjà association dans le passé.

Mais, parfois, il semble qu'il y ait vraiment association actuelle : c'est lorsque le retour des associations de jadis est lent, imparfait, et exige un effort de remémoration. Les termes alors sont plus distincts que si leur retour était spontané. Mais il y a là une illusion ; il me semble que je fais une association, tandis que je fais effort pour répéter l'ancienne association. Je rencontre quelqu'un sur le boulevard ; je me dis : « Je connais ce monsieur ; où l'ai-je vu ? » Cette physionomie, tout d'abord, est isolée ; mais je me rappelle : je l'ai vu dans sa boutique, au milieu des objets qu'il vend ; c'est un boutiquier. Les deux termes sont distincts, puisqu'ils sont venus l'un après l'autre ; mais ils sont associés, parce qu'ils l'ont été déjà. Mais comment s'appelle ce boutiquier ? Au bout d'un moment, son nom me revient et l'association se complète. Il me semble que j'aie associé : pure illusion ; je n'ai pas associé, j'ai retrouvé, j'ai rétabli une vieille association. Peut-être, toutefois, ai-je discriminé plus que jadis ; j'ai précisé cette fois davantage la différence des trois éléments du souvenir ; mais ce n'est là qu'un degré dans la distinction, et, la première fois déjà, j'avais distingué l'homme, son milieu et son nom.

Lorsque l'association des analogues a lieu pour la première fois, les choses sont différentes. Cette première association n'a pas sa raison dans le passé. Ce que j'ai appelé tout à l'heure la condition de l'acte habituel, c'est-à-dire la liaison des éléments A B C D, n'existe pas pour l'association de D et de *d*. Cette association se fait au moment où elle a lieu dans la conscience pour la première fois. Alors le semblable appelle le semblable, et le couple qu'ils forment est un *tout* nouveau. Un tout ? pourra-t-on objecter ; mais nous distinguons les deux termes D et *d* ! — Qu'importe ? Nous les distinguons parce qu'ils ne sont pas identiques, mais ils se trouvent réunis parce qu'ils sont semblables. Nous les distinguons et les réunissons en même temps ; ils forment donc un tout nouveau.

Il y a d'autres cas. Très fréquemment, la sensation, arrivant imprévue, provoque le souvenir de faits anciens qui lui sont analogues. Le fait est commun. Lorsque nous voyons un objet nouveau et que nous comprenons sa destination, c'est qu'il nous rappelle des objets déjà vus. Ainsi, lorsqu'il y a association de ressemblance, le premier terme n'est pas toujours ancien, comme dans le premier exemple de cette leçon. Le premier terme est tantôt ancien, remémoré, et tantôt nouveau, une sensation, par exemple, ou bien une imagination. Le premier terme est donc

Digitized by Google

ancien ou nouveau, mais le second terme est toujours ancien ; autrement dit, le second terme est toujours une répétition d'habitude. Ce que provoque l'analogie, c'est toujours un acte d'habitude ; mais l'ensemble des deux analogues, l'un suscitant, l'autre suscité, est toujours nouveau.

Cette conclusion est assez importante pour que l'on m'excuse d'y revenir à plusieurs reprises.

Associer deux analogues dans la conscience, les faire immédiatement successifs, c'est les faire contigus. Mais cette association de vers d'Homère et de vers de Virgile, d'une phrase de Bossuet et de vers de Corneille, est-elle destinée, après avoir paru dans la conscience, à ne plus y reparaître ? Nullement ; elle est le principe d'une habitude. Ce qui a passé par la conscience, qu'il soit simple ou complexe, est disposé à y revenir. Les analogues se représenteront très vraisemblablement à la conscience comme contigus. La seconde fois que D et *d* se représenteront ensemble à la conscience, l'association aura lieu encore, vraisemblablement à cause de la ressemblance des deux termes, mais aussi parce qu'ils ont été contigus une première fois. Et plus souvent cette association aura lieu, plus elle sera association de contiguïté, car les contiguïtés passées fortifient l'habitude. L'association d'un passage d'Homère et d'un passage de Virgile, qui n'a pas eu d'autre raison, la première fois, que l'analogie, aura, la seconde fois, une double raison : l'analogie encore, et de plus, l'habitude. Ensuite, ce retour de l'association renforcera sa disposition à renaître, d'où une troisième présence, laquelle renforcera l'habitude, d'où une quatrième, etc., si bien que le lettré finira par se remémorer les vers d'Homère et ceux de Virgile les uns après les autres, par routine acquise, machinalement, comme s'il y avait un texte où ils se suivent. A partir du premier acte, qui est l'association primitive, la condition de l'acte habituel existe. Le couple de semblables, une fois constitué, a produit la condition de sa répétition, il a fait ou commencé une habitude, et nous sommes pleins de telles habitudes.

Il importait de se rendre compte de l'origine de ces sortes d'habitudes. Cette origine a quelque chose de spécial, et elle confère à tout ensemble de semblables une destinée privilégiée. Ils pourront fusionner, perdre leur individualité première et engendrer un individu psychique nouveau, qui, dans le cas le plus simple, porte le nom de classe ou de genre. Démosthène et Cicéron, dont on a appris l'existence en apprenant, une année, l'histoire grecque et, une autre année, l'histoire romaine, sont réunis un jour dans une conscience parce qu'ils sont

Digitized by Google

analogues. Un troisième personnage analogue, dont l'existence a été apprise plus tard, Mirabeau, par exemple, est uni ensuite à Démosthène et à Cicéron ; etc. C'est ainsi que se forme d'abord la classe des orateurs, ensuite le genre orateur. Pour que la classe, où les individus sont réunis, mais distincts, se simplifie et devienne un genre, il faut que les différences qualitatives qui séparent les individus soient peu à peu effacées. C'est ce qui a lieu; car, si cela n'avait pas lieu, nous n'aurions pas d'idées générales. L'altérité qualitative, qui est très notable si l'on considère les individus un à un, doit s'estomper, puis s'effacer presque complètement, pour que nous ayons dans l'esprit le genre orateur; la classe ne peut se simplifier, perdre sa multiplicité interne et devenir le genre, que si les analogues perdent leurs différences qualitatives, à la longue, à mesure des retours périodiques de la classe dans la conscience. C'est là le cas le plus simple. Plus complexe est le cas de la loi.

Prenons pour exemple la loi suivante : l'éclair est suivi du tonnerre, ou : il n'y a pas de tonnerre sans éclair, et réciproquement. Comment se forme cette loi ? Par la répétition d'expériences analogues. L'habitude s'est formée de réunir les deux termes dans la conscience. Si l'on pense au premier, le deuxième vient comme son successeur normal. La loi est une association qu'on estime normale, à laquelle même on attribue une valeur objective. On y distingue toujours l'altérité de deux termes. Pourtant, de même que c'est l'association de ressemblance qui a réuni Démosthène et Cicéron, de même c'est le premier coup de tonnerre et le premier éclair, formant un couple, qui se sont associés au deuxième coup de tonnerre et au deuxième éclair, formant un second couple analogue au premier dans son ensemble comme dans ses parties, et ainsi de suite. On peut dire qu'une loi est un genre, mais un genre à l'intérieur duquel il y a deux termes nullement différents.

L'association de ressemblance, devenue habituelle, a donc fait la classe, le genre étant une classe où l'individualité des individus composants est effacée ; elle a engendré aussi la loi, sorte de genre où la similitude existe entre des couples de termes ; on continue dès lors à distinguer ces termes. Mais, dans la loi et dans le genre, il y a ressemblance, du moins à l'intérieur du groupe des individus semblables avant leur fusion, avant leur unification, et c'est cette ressemblance qui entraîne le genre et la loi.

L'association de ressemblance est donc féconde, puisqu'elle contient en germe, grâce à la fusion ultérieure des analogues les genres et les lois. L'association de contiguïté, par contre, n'ayant rien d'original, puisque c'est l'habitude masquée, ne crée rien,

Digitized by Google

n'est le germe de rien. La contiguïté impliquée dans toute loi ne fait celle-ci que si elle est unie à l'association de ressemblance, que lorsque les couples semblables sont associés, puis réunis en un tout, à titre de semblables.

Lorsque l'association de ressemblance produit des habitudes de penser les semblables, elle engendre les genres et les lois. Dans les genres et les lois, l'unité du nom commun ou de la formule générale, masque la pluralité interne des composants, simples pour les genres, complexes pour les lois. La contiguïté, qui constituait Démosthène et Cicéron comme deux individus différents, bien qu'analogues, est tout à fait dissimulée dans le genre, où les individualités sont effacées; elle est encore visible dans la loi, où les deux termes sont unis à titre de contigus constants. La constance, la légalité de la loi viennent de l'association, de la fusion de phénomènes semblables qui sont complexes.

Je n'insiste pas davantage sur ces conséquences intellectuelles de l'association de ressemblance. Ce qu'il importait d'établir, pour le moment, c'est que l'association de ressemblance est une innovation ; montrer sa fécondité, ce n'est que confirmer cette thèse. J'ajoute qu'il ne peut y avoir une plus simple innovation. La conscience, par elle, fait du nouveau, mais d'ordinaire sans le savoir, sans s'en rendre compte.

Cette théorie de l'association va nous permettre de fonder maintenant la théorie de l'imagination novatrice.

Il y a deux innovations psychiques : l'une est l'association de ressemblance et l'autre l'imagination novatrice. Or, l'imagination novatrice ne peut être comprise que si l'on a bien compris tout d'abord les deux modes de l'association, l'association de ressemblance et l'association de contiguïté.

V. H.

Digitized by Google

Histoire générale des temps modernes.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La réorganisation catholique.

Après avoir étudié la formation des Eglises dites réformées, il me paraît nécessaire de voir comment s'est opérée la Réforme catholique, au sens ancien du mot (restauration de l'Eglise). Nous allons être ainsi amenés à étudier successivement : 1° la réorganisation et la création d'ordres monastiques ; 2° le Concile de Trente.

Au début du XVIe siècle, les ordres anciens sont en pleine désorganisation ; beaucoup de moines augustins et franciscains sont passés à la réforme protestante. Les partisans d'une réforme catholique travaillent à réorganiser les anciens ordres ou à en créer de nouveaux. Ce mouvement, qui commence dans la première moitié du XVIe siècle, va continuer jusqu'au XVIIe, surtout en Italie et en Espagne.

Sur cette question, les monographies n'ont pas beaucoup de valeur, si ce n'est pour caractériser le mouvement.

Durant cette période, on réforme les Camaldules, les Bénédictins ; les Franciscains reprennent le capuchon (Capucins) ; on crée les Barnabites (1530) et les Théatins, réunion de prêtres prêcheurs contre l'hérésie et qui servira plus tard à recruter des évêques. Mais la plus importante et la plus caractéristique de ces créations est celle de la Compagnie de Jésus.

La formation de cet ordre célèbre a été bien étudiée : comme documents, nous avons les Vies de Loyola ; Consalvi, *Acta antiquissima Ignatii* (apud. Boll., VIII) ; il est parfois difficile de retrouver tous les récits anciens, dont quelques-uns sont épars dans les ouvrages du XVIIe siècle. Parmi les documents contemporains, nous trouvons : *Cartas de santo Ignatio de Loyola*, 4 vol. 74-87, Madrid ; plus les lettres, instructions, pièces, publications de la Société, constitutions, etc. L'histoire officielle

Digitized by Google

a été écrite par Orlandino, *Histoire de la Société de Jésus*, 1614.

1° La Compagnie de Jésus est l'œuvre personnelle de Loyola, qu'il faut connaître tout comme Luther et Calvin. Nous nous trouvons, pour faire son histoire, en présence des mêmes difficultés ; ses lettres et les documents contemporains datent de la période où sa résolution était déjà prise ; sur sa jeunesse, nous n'avons que ses propos et les récits de la fin de sa vie, c'est-à-dire des souvenirs, qui nous expliquent l'idée qu'il se faisait ou qu'il voulait donner de son évolution ; sur la fondation de la Société, il n'y a qu'un récit conventionnel, que nous ne pouvons contrôler.

Ignace de Loyola est Basque ; treizième enfant d'une famille noble, il a été soldat et il a eu des aventures galantes ; blessé grièvement (sa jambe resta depuis toujours raide), il lit chez lui les Vies des Saints, qu'il veut imiter ; un jour, il part, monté sur une mule, en chevalier de la Vierge (on l'a comparé à Don Quichotte), et va visiter la Madone miraculeuse de Mont-Serrat ; il fait la veillée des armes, comme Amadis, donne ses vêtements, s'habille en pèlerin et se retire chez les Dominicains.

Là, il dit avoir traversé la crise décisive. Comme Luther, il commence par des mortifications, se justifie trois fois, parle sept heures de suite et ne dort pas ; il ne se trouve pas, malgré tout cela, consolé : il pleure et veut se tuer ; plus tard, il est rassuré par des visions et rejette l'ascétisme.

Loyola unit en lui des dispositions, le plus souvent contradictoires : une exaltation extraordinaire, et le sang-froid, la ruse de l'homme de guerre ; c'est un visionnaire, mais conscient. Dès cette époque, il ne cherche qu'à diriger son imagination et sa volonté; il appelle cette méthode du mot militaire d' « exercices ». A-t-elle été trouvée par Loyola ? On l'a contesté. Le principe est de se former l'esprit comme le corps. Loyola a appliqué plus tard ce système à ses disciples ; tous doivent passer par les « exercices », sous la conduite d'un maître (confesseur) ; on exerce sa mémoire, son intelligence, son imagination, en évitant tout contact avec le dehors, en s'enfermant, en se fixant une scène, en se la représentant, comme la réalité, par tous les sens. Cette méthode a été consignée dans les « Exercices spirituels », que Loyola a écrits peu à peu, et qui n'ont reçu leur forme définitive qu'à la fin de sa vie.

La discipline obtenue par un pareil dressage, fait de procédés psychologiques, a pour objet de dompter la volonté, de donner à

Digitized by Google

l'individu la possession de soi-même, non pour en jouir, mais pour arriver à l'état d'abandon à Dieu. Le disciple devient ainsi indifférent à lui-même et ne désire qu'obéir à un chef. Voilà quelle différence il y a entre la Compagnie de Jésus et les anciens ordres.

Pendant plusieurs années, Loyola a mené une vie errante, pauvre et pleine d'aventures ; il va à Jérusalem, est mal reçu par les religieux, reconnaît son ignorance, retourne en Europe, va à l'école des enfants, puis à l'Université, prêche dans la rue, est deux fois arrêté pour hérésie et emprisonné. Dès lors, il a des admirateurs (des femmes, d'abord), qu'il dirige ; il renonce à porter un costume spécial.

Loyola va ensuite à Paris, y reste six ans, écoute les maîtres en théologie, fréquente le collège de Montaigu, se fait payer ses dépenses par des protecteurs, va en Belgique, puis à Londres ; il réunit un premier groupe de disciples, noyau de la future société (confrérie d'étudiants de tous les pays, la plupart très pauvres), essaie sur eux le système des exercices. Ce groupe est constitué en corps par un acte solennel (chapelle de Montmartre, 15 août 1534) ; là, les disciples communient, font les trois vœux, y ajoutent l'engagement d'une croisade spirituelle en Palestine, ou l'obéissance au Pape.

2° Loyola est maintenant en possession de sa méthode ; il nourrit l'idée encore vague, l'objet de son œuvre, de servir le pape par des moyens pratiques ; mais il ne sait pas encore comment il doit exercer son activité. Il songe d'abord à réaliser son projet primitif, digne d'un chevalier espagnol : partir en Palestine pour convertir les infidèles. Dans ce but, il va à Venise, attend l'occasion de s'embarquer ; mais la guerre met obstacle à ses projets. Les missionnaires prêchent alors dans les rues avec force gesticulations et parlent dans un langage à demi espagnol.

Loyola se résigne à aller à Rome ; en chemin, il impose à ses compagnons le nom de Compagnie de Jésus (le nom de Jésuites est populaire et n'a jamais été accepté). A Rome, la Société se constitue officiellement. Loyola se ménage des protecteurs, voit le pape Paul III, lui expose son principe d'obéissance, reçoit son approbation, après bien des hésitations de la part des cardinaux. La Société compte soixante membres ; mais il n'y a encore que des profès ; pour en faire partie, il faut prononcer quatre vœux.

La Compagnie de Jésus est une réunion de prêtres, préparés par des exercices spirituels à obéir pour servir le pape. Elle n'a pas encore de constitution. Loyola, élu général, a mis longtemps

Digitized by Google

à en rédiger une ; il s'est surtout occupé de décisions pratiques. Il a employé douze années pour déterminer vers quelle espèce d'activité devait se tourner la Compagnie, et pour formuler ses règles.

Pour comprendre l'organisation et l'esprit de la Compagnie, la méthode historique nous impose non pas d'étudier des règles toutes faites mais de chercher pourquoi Loyola les a acceptées. Nous nous en tiendrons donc aux instructions des « Cartas » ; nous verrons les conceptions se préciser, se transformer et aboutir à une organisation différente de celle du point de départ.

Il s'agit d'abord de prêcher et d'enseigner la religion, mais d'une façon élémentaire (cependant Loyola s'exerce à parler correctement) ; les profès parcourent le monde pour prêcher ; ils ont des couvents de femmes à surveiller, ce dont ils se sont vite déchargés. Loyola pose déjà les principes qui vont caractériser l'ordre des Jésuites ; les autres congrégations aiment à discuter de grandes questions, à dénoncer les abus ; Loyola ordonne de ne pas blâmer l'autorité.

La Compagnie emploie les pratiques capables de ranimer le plus l'ardeur des fidèles : communions fréquentes ; dans les confréries d'étudiants, confessions, etc.

La grande innovation vient d'une des conditions de vie de la Compagnie : Loyola a pour principe de n'admettre que des hommes qui ont profondément subi l'action de sa méthode. Il ne les trouve guère parmi les adultes, sauf quelques exceptions (Borgia, Torrès) ; il a pris presque tous ses disciples parmi de très jeunes gens, pour mieux les former (ce que Charles-Quint reproche beaucoup à Borgia) ; il est ainsi amené à créer des écoles pour leur donner l'instruction nécessaire à leur rôle futur.

Nous voyons donc que la Compagnie a commencé à fonder des collèges pour ses propres membres. Loyola a beaucoup hésité, car il n'aime pas les entreprises de longue haleine, qui immobilisent les hommes ; il a d'abord envoyé ses compagnons étudier aux Universités de Coïmbre, Louvain, Salamanque, et surtout à Paris ; les jeunes Jésuites forment un internat. L'organisation des écoles est surtout l'œuvre de Borgia, qui se rend à Messine, appelé par le vice-roi.

Enfin la Compagnie fonde un collège central (Collège romain), où elle reçoit aussi de jeunes laïques ; l'enseignement y est gratuit et rapide ; les concurrents sont très irrités. Un jésuite français organise les écoles, établit la méthode, le plan d'étude. On fait l'expérience des systèmes avec les membres de la Compagnie, parmi

Digitized by Google

lesquels on prend les professeurs. Ainsi s'établissent des principes qui caractériseront la méthode des Jésuites : gratuité, pratiques religieuses, enseignement des humanités, exercices ; on étudie les auteurs pour être capable d'écrire et de parler dans un latin élégant ; on répudie la discipline rigoureuse du Moyen Age, on abandonne le système des coups ; on se contente de renvoyer les incapables ou les rebelles ; la surveillance est faite par des élèves ; au début, on ne connaît pas l'internat ; enfin, une grande place est donnée aux soins de propreté.

Ces écoles n'ont d'abord pas assez de professeurs. La Compagnie a toujours aimé à employer des étudiants jeunes ; on crée des coadjuteurs, qui ne prononcent que trois vœux (le pape accorde le chiffre de vingt, qui est bientôt dépassé). Les profès, peu nombreux, sont les véritables membres de la Compagnie. Ignace a vite compris l'importance des collèges ; dès 1551, il regarde l'enseignement comme le plus puissant moyen d'action. Il maintient la différence qui existe entre les collèges fondés pour préparer des Jésuites et les collèges destinés aux laïques. Le règlement est uniforme ; cependant, pour les laïques, on recommande de se plier aux coutumes locales. Plus tard, on a admis l'internat et une même *ratio studiorum*. De cette façon, l'enseignement devient la fonction principale de la Compagnie, ce qui n'était pas dans la conception primitive.

La Compagnie devait aussi se tenir à l'écart des affaires politiques, rester internationale. Les membres ne devaient pas rechercher les fonctions ecclésiastiques; ils ne devaient pas être confesseurs de princes. La Compagnie a continué à défendre à ses membres d'être évêques. Mais on ne tarde pas à laisser fléchir la règle ; au début, les Jésuites acceptent des missions diplomatiques auprès du pape ; (les *Instructions à la mission d'Irlande* caractérisent les procédés de la Compagnie) ; Ignace admet que les Jésuites acceptent les fonctions de confesseurs.

Résumons-nous : le nouvel ordre diffère fortement des anciens ; son régime est plus compliqué ; il reconnaît trois grades ; ce qui le distingue, ce n'est ni l'obéissance (la comparaison cadavérique de saint François n'est pas une nouveauté), ni la pauvreté (on tourne la difficulté en admettant la fondation d'établissements), mais bien le genre de vie. Les Jésuites ne sont pas cloîtrés ; ils n'ont pas de costume spécial (ils portent celui de prêtres) ; ils n'ont pas de pratiques spéciales (chant de chœur, jeûne, mortification) ; leur vie n'est ni grossière, ni ignorante ; ils sont instruits à la manière du temps (littérature, latin, etc.) ; leur langage est poli, comme celui des gentilshommes ; leur but est

Digitized by Google

d'agir d'une façon pratique sur la société, surtout sur les classes dirigeantes, auxquelles il faut plaire, dont il faut prendre les manières ; en un mot, ils cherchent à rendre la religion aimable pour y ramener les hommes.

Les succès des Jésuites furent très rapides. A la mort de Loyola (1556), il y avait plus de mille membres, dispersés en cent maisons. La Compagnie travaillait à rétablir l'ancienne religion et l'obéissance au pape.

II. — La réorganisation de l'Eglise catholique s'achève par le Concile de Trente.

Les documents sont très nombreux ; ils ont été réunis en recueils, mais au hasard ; nous n'avons pas d'ouvrage d'ensemble ; les pièces n'ont pas été bien conservées ; il n'y en a presque plus dans les archives du Vatican, elles ont été dispersées un peu partout. Les pièces les plus instructives sont encore les journaux tenus par des membres du Concile.

Nous ne pouvons connaître que la marche générale du Concile et son œuvre.

1° Ce Concile est demandé depuis le XVe siècle, et avec plus d'énergie depuis Luther ; mais il s'est écoulé vingt ans avant qu'il soit réuni, quarante avant qu'il donne un résultat ; il y a eu toujours désaccord entre les autorités capables de le réunir. Le pape et les cardinaux ne veulent pas de Concile, où ils risquent de voir diminuer leur pouvoir ; les princes allemands veulent un Concile qui n'ait pas été convoqué par le pape ; l'empereur veut bien qu'on réunisse un Concile, mais il est en guerre contre le roi de France. Cette situation équivoque ne réussit qu'à favoriser la Réforme contre le pape ; on s'en tient partout à des mesures provisoires jusqu'à la convocation du Concile ; mais ce provisoire va devenir définitif.

Les cardinaux voient alors le danger et exigent qu'on réunisse le Concile ; mais Paul III, en conflit avec Charles-Quint, l'ajourne trois fois, après l'avoir convoqué (1536). Il faut attendre que les deux souverains et le pape soient réconciliés.

Enfin, pape, empereur et roi prennent peur ; la paix est signée en 1545, et le Concile se réunit à Trente ; les évêques y viennent avec leur suite ; ils sont encore peu nombreux ; le Concile s'ouvre avec vingt-cinq évêques (un Allemand) ; mais, par suite d'incidents diplomatiques, il est interrompu deux fois (trois sessions, 1545-47, 1552, 1562).

Le pape envoie des légats pour présider les travaux ; la Compagnie de Jésus délègue deux théologiens pour servir de con-

Digitized by Google

seils ; rôle modeste en apparence ; mais, en fait, ils auront une action décisive sur l'assemblée.

Les grands souverains se font représenter par des *oratores*. Dès le début, on règle des questions de procédure. Quel sera le titre du Concile ? Comment délibérera-t-on ? Faudra-t-il voter ? Il se forme de suite deux partis : celui des curiales et celui de la *Réformatio*. Les Italiens soutiennent la cour de Rome ; ils sont en grande majorité, car on n'admet au Concile que les prélats, plus nombreux en Italie que partout ailleurs. On décide, comme d'ordinaire, de faire préparer les délibérations par des théologiens, et de voter en congrégation de prélats : c'est donc une véritable assemblée. Le parti des curiales fait adopter le scrutin par tête ; la majorité revient ainsi aux Italiens. Cependant le Concile dépend surtout des souverains ; on n'ose prendre une décision qu'autant que les principaux rois l'accepteront ; les affaires se décident hors du Concile, par négociations entre légats et ambassadeurs. La question du titre est résolue dans le sens curial.

Sur l'ordre du travail, le parti curial voudrait aborder de suite la doctrine et condamner l'hérésie ; on adopte un compromis : on discutera de front et on promulguera en même temps un décret sur un acte de foi et un décret sur la Réformation.

Le caractère des délibérations et le terrain du conflit ont varié selon les périodes.

1° Les prélats sont tous Italiens ou Espagnols ; on s'accorde à rejeter toutes les nouveautés, à condamner l'hérésie ; on maintient strictement la doctrine et les pratiques. Les votes des huit sessions nous indiqueront ce que sera ce Concile. Symbole de foi de Nicée ; on reconnaît les éditions de la Vulgate ; on interdit l'impression de livres sur les choses sacrées ; puis on examine les questions controuvées : péché originel, justification, sacrement ; on prononce l'anathème contre les doctrines luthériennes sur la grâce.

D'accord sur le dogme, les pères du Concile se querellent sur la réforme, et d'abord la résidence des évêques est-elle *jure divino*, ou le pape peut-il en dispenser (ce qui permet le cumul) ? Les Espagnols veulent le *jure divino*. Chaque évêque serait ainsi pape, ripostent les Curiales, qui finissent par l'emporter.

Bientôt, le pape se brouille avec Charles-Quint et transporte le Concile à Bologne (1547) ; mais les prélats étrangers restent à Trente : il y a maintenant deux Conciles ; la crise dure jusqu'à la mort de Paul III (1549). L'empereur, vainqueur en Allemagne des princes luthériens, règle toutes les questions à sa

Digitized by Google

volonté, et obtient de Jules III une nouvelle convocation à Trente (1551).

2° Il ne vient à Trente que des sujets de l'empereur ; celui-ci essaie d'y attirer les protestants et envoie par des délégués des invitations aux princes luthériens ; il veut faire des concessions. Les prélats se retirent ; le Concile est presque abandonné, quand commence la guerre entre le roi de France et les luthériens d'un côté, et l'empereur de l'autre. Les pères se dispersent ; pendant dix ans, les travaux du Concile sont interrompus. Les luthériens adoptent un règlement définitif (1555). Le nouveau pape, Paul IV, patriote italien, entre en guerre contre le roi d'Espagne et s'allie à ses ennemis. La division entre catholiques permet à la Réforme de se répandre dans les pays de l'Ouest. Enfin Henri II et Philippe II font la paix, pour écraser l'hérésie. Paul IV meurt en 1559. Pie IV promet de convoquer, encore une fois, le Concile. En France, une assemblée de notables décide que ce ne peut être qu'un Concile national.

3° La dernière période (janvier 1562-décembre 1563) est la plus importante. Tous les pays restés catholiques y sont représentés (quatre nations) ; les luthériens et les anglicans ont refusé l'invitation. Le Concile se réunit encore à Trente ; on vote une formule vague, qui laisse indécise la question de savoir si l'on continue l'ancien Concile, ou si l'on en ouvre un nouveau. Il y a autant de partis que de nations. Les orateurs de trois souverains (Espagne, France, Empire) demandent une réforme ; mais aucun ne désire la même. La tactique du légat et des curiales italiens consiste à opposer un parti à l'autre, sans trop se prononcer ; on fait traîner les choses en longueur, et on négocie séparément. Philippe II obtient pour les évêques le *jure divino* ; mais il ne lui est accordé aucune concession sur le culte. Ferdinand parle de la communion avec le calice, du mariage des prêtres. Les délégués français (cardinal de Lorraine) demandent la liturgie en langue vulgaire, pour désarmer les calvinistes.

Sur la résidence, la discussion est très violente : il y a 66 voix pour, 30 contre et 30 abstentions. Les légats font remettre la décision.

Sur la question du calice, Espagnols et Italiens votent ensemble (48 pour, 32 contre, 65 sont d'avis qu'on renvoie au pape).

Le cardinal de Lorraine arrive (1562) avec 21 prélats français et demande la réforme des moines. Il s'élève des disputes passionnées entre Espagnols et Italiens ; on ne veut encore rien décider. La cour de Rome promet à Ferdinand, qui a besoin du pape pour son fils, de lui accorder la communion avec le calice, par dé-

Digitized by Google

cision spéciale. L'empereur modifie ses instructions ; le cardinal de Lorraine a peur des calvinistes, qui peuvent gagner le roi de France ; le parti de la Réforme est désorganisé ; les légats sont victorieux. On s'entend pour mettre une fin aux débats, voter quelques condamnations et quelques mesures de réforme. Pour obtenir la clôture, les légats annoncent la maladie du pape ; sa mort remettrait tout en question. A la dernière session, on promulgue les décisions nouvelles et celles des deux pemières périodes, ce qui résoud implicitement la question ; il n'y a eu qu'un seul Concile.

4° L'œuvre du Concile est contenue dans ses décisions. Les règlements, les décrets du Concile sont obligatoires sous peine d'hérésie ; ils doivent être acceptés par tous les catholiques. Cependant les décrets n'ont pas été entièrement acceptés, ni dans tous les pays (cf. *Histoire générale*).

Cette œuvre n'en est pas moins considérable. Le Concile a fixé nettement tout ce qui restait discuté dans la doctrine, le culte, la discipline : il a établi l'uniformité de l'Eglise.

Il précise la foi des catholiques ; aucune concession n'est faite aux idées de réforme ; il affirme les pratiques et maintient toutes celles qui ont été abolies par les réformés. Il maintient tous les anciens règlements.

La *Reformatio* est faite sur la discipline et les mœurs ; on impose aux évêques et aux prêtres l'accomplissement de leurs fonctions ; on établit une surveillance pratique dans chaque diocèse ; on fixe un Index (il y avait déjà celui de Paul IV) : les livres sont revisés dans la forme catholique ; on interdit ceux qui ne seraient pas admis dans cet Index.

La Réforme catholique a eu des conséquences durables : elle a transformé le clergé ; mais, surtout, elle a rendu générale la lutte entre deux Eglises.

C. D.

Digitized by Google

La philosophie de Renouvier.

Cours de M. G. MILHAUD,

Professeur à l'Université de Montpellier.

Deuxième Essai de critique générale (*fin*).

Il me reste à résumer la fin de la *Phsychologie*, plus exactement, le contenu du troisième volume de la deuxième édition. Je le ferai brièvement, puis je présenterai quelques réflexions générales sur le *Deuxième Essai*.

La certitude dans les sciences se rattache aux « thèses de réalité ». Elle doit être la même dans toutes les sciences. — Aussi n'est-ce point d'après leur certitude, mais d'après la nature de leurs données, que Renouvier en esquisse une classification. Il en présente une première et grande division en deux groupes : sciences logiques et sciences physiques. Les premières se rattachent à la catégorie de la qualité (logique formelle, grammaire générale), ou à celles de la quantité, nombre, position, succession, devenir (algèbre et arithmétique, géométrie, dynamique et statique, calcul des probabilités). L'objet des sciences logiques se puise dans l'entendement et dans ses formes. Les sciences physiques tirent leur objet de l'expérience externe. Elles se subdivisent en deux grandes classes, selon la méthode, à savoir : celles qui procèdent par l'histoire (observation, description), et celles qui instituent une expérience systématique et rationalisée. Enfin, dans chacun de ces deux derniers groupes, une division s'établit, suivant que les objets sont inorganiques ou organisés. C'est ainsi que le premier de ces groupes (histoire naturelle) comprend la cosmologie et la géologie, puis la botanologie et la zoologie ; le second (physique) comprend l'astronomie et la physico-chimie, puis la biologie. — Renouvier rattache ensuite à la Critique ce que l'on nomme les sciences morales.

Sauf qu'il n'est plus question des intuitions de la sensibilité, et que tous les jugements ne sont plus synthétiques, comme nous l'avons expliqué dans une leçon antérieure, les sciences mathématiques sont, pour Renouvier aussi bien que pour Kant, en-

Digitized by Google

tièrement *à priori ;* elles se présentent comme développements naturels des catégories de quantité. Pour ce qui est des sciences physiques, remarquons la distinction entre l'*histoire* et la *science théorique,* qui fait également le fond de la classification de Cournot, et se retrouve, systématiquement utilisée, chez M. Goblot.

***

Une fois épuisé, avec cette classification des sciences, ce qui appartient au premier ordre de certitude, Renouvier va s'élever jusqu'aux probabilités morales, et aux postulats qui affirment, en même temps que la liberté, l'immortalité et la divinité. Il sent avant tout le besoin de compléter la définition de la certitude, qui, jusqu'ici, réduisait l'homme à lui-même. Au « contrat personnel », par lequel la personne humaine se met d'accord avec elle-même pour fixer sa croyance, Renouvier ajoute une sorte de « contrat social », qui règle l'accord des opinions sur un certain nombre de points importants. Ce n'est pas qu'il faille compter sur un consentement universel, tout à fait irréalisable, pas plus qu'il n'y a lieu d'attribuer une trop grande valeur à l'opinion de la majorité des hommes. Mais l'homme supporterait difficilement de s'en tenir à des jugements isolés, « même si la conscience dans laquelle il est enfermé lui parlait hautement, irrécusablement... Plusieurs, après qu'ils sont descendus en eux-mêmes, n'y trouvent que le désert ou le chaos, le silence ou mille voix confuses, et dans leur effroi, pressés de se fuir, se donnent au premier système qui passe. L'ombre de la certitude, une autorité extérieure leur tient lieu de conscience, et souvent ils pensent croire encore plutôt qu'ils ne croient. D'autres, mais plus rares, en se sondant avec énergie et persistance, ont fait jaillir les sources vives de la certitude. Leurs âmes sont d'abord pénétrées de joie ; mais, ensuite, elles se sentent malheureuses jusqu'à ce qu'elles aient communiqué leur bien aux autres âmes. Il n'y a plus de repos pour elles dans l'isolement ; il faut qu'une société se forme de toutes celles qui puisent aux mêmes eaux, il faut qu'une voix commune appelle à les partager toutes celles qui en sont altérées. Ainsi se fondent les philosophies et les religions, qui sont aussi des systèmes qui passent, mais qui règnent en passant, ordonnent des sociétés, établissent des traditions, préparent des abris aux consciences (1) ». L'homme s'adapte donc instinctivement au contrat social. En même temps, celui-ci con-

(1) T. III, p. 82.

Digitized by Google

duit nécessairement à l'autorité, contre laquelle luttera la liberté individuelle, tendant à transformer sans cesse et à épurer les traditions. Mais, quoi qu'il en soit, il faut accepter, en fait, parmi les éléments de la certitude, et dans une mesure assurément variable, des motifs tirés d'une sorte de conscience collective.

La croyance, plus ou moins généralisée parmi les hommes, s'applique à des jugements sur lesquels la controverse restera toujours possible, et à propos desquels on ne peut parler que de probabilités morales. Renouvier examine ceux que Kant a nommés les postulats de la Raison pratique. Et, d'abord, il nous dit ce qui le sépare de Kant.

1° Celui-ci veut dépouiller la loi morale de tout élément d'expérience et de tout élément affectif, de façon à la placer dans l'abstraction et dans l'absolu.

2° La liberté à laquelle il nous conduit est également absolue et entièrement indépendante des phénomèmes, qui sont eux-mêmes soumis à une nécessité sans restriction.

3° Pour obtenir par l'immortalité le souverain bien, c'est-à-dire l'accord du bonheur et de la vertu, il a cru devoir encore sortir du monde sensible et phénoménal, et tomber dans le miracle.

4° Il a cherché l'harmonie de la nature et de la moralité dans un Créateur, dont il fait une essence absolue, non anthropomorphe, une essence intelligible dénuée de tout rapport intelligible avec les phénomènes.

Renouvier posera les mêmes croyances, mais sans vouloir dépasser les lois connues et vérifiées du monde des phénomènes autrement que par une induction naturelle.

En ce qui concerne d'abord l'immortalité des êtres individuels, il en trouve une première raison dans les fins de la nature elle-même. L'étude des organismes vivants montre la nature comme un système de moyens et de fins. C'est là une vérité d'expérience, que ne contredit nullement la théorie des *conditions d'existence*, et qui n'a rien à voir d'ailleurs avec l'emploi vicieux des *causes finales* particulières dans les théories physiques. Or, cette loi téléologique de la nature signifie, en termes communs, qu'il y a une *destinée des êtres vivants*. Celle-ci semble avoir un terme ; mais, si nous avons quelques raisons morales qui la légitiment, l'induction qui nous ferait prolonger indéfiniment cette destinée présente-t-elle quelque impossibilité ? Qu'on ne dise pas : *la nature fait tout pour l'espèce* et sacrifie les individus. Une abstraction posée comme but à la loi téléologique ne suffit pas

Digitized by Google

à contenter la conscience humaine. « Ce progrès, chimérique au fond, et qui ne profite à rien de réel, si ce n'est que la réalité ne possède jamais qu'un moment de l'infinie durée ; ce progrès qu'on fait luire à mes yeux, qu'on ose me promettre, comme s'il pouvait m'intéresser, est le produit d'une hypocrisie que le panthéisme ancien ne connaissait pas. Qu'importe que le mieux vienne, si le mieux doit périr comme a péri le bien, pour faire place à un mieux supérieur qui n'aura pas la vertu de durer davantage ? Consolerons-nous Sisyphe en lui promettant de l'anéantir, ensuite de lui donner des successeurs capables d'élever son rocher de plus en plus haut sur la pente fatale ? Son rocher qui retombera toujours ? Des successeurs qui s'anéantiront toujours et seront toujours remplacés ? Mais la montagne est infinie ! Mais, dans cet infini, le rocher s'élève ! Oui, le rocher retombe toujours. Ce rocher, c'est la vie individuelle ; si haut qu'elle monte, tout n'est-il pas perdu, dès qu'elle redescend aussi bas que si elle n'eût jamais quitté son néant ? (1) »

Renouvier écarte les hypothèses courantes qui font vivre au delà de la mort des *âmes* séparées de tout organisme et de toute propriété extensive, comme s'il était prouvé que, par là, elles eussent plus de stabilité. Ce dont une induction naturelle pourra poser la prolongation, c'est la personne telle que nous la connaissons, c'est-à-dire inséparable d'un certain organisme, qui peut d'ailleurs être différent du premier, sans que l'expérience puisse nous renseigner sur la loi qui lierait l'organisme actuel à l'organisme futur. Les hypothèses ne manquent pas pour combler cette lacune. Citons, entre autres, l'hypothèse de la palingénésie cosmique, qui ne nous éloigne pas beaucoup de ce que Renouvier écrira à la fin de sa vie, dans le *Personnalisme* : on *suppose* des mondes successifs, séparés par des intervalles quelconques, et reliés par une loi telle, que les personnes ayant vécu dans l'un reparaissent pour se continuer dans un autre...

Ce sont là des possibilités. C'est à la conscience d'affirmer sa croyance.

Or, elle trouve en elle d'abord une sorte d'instinct de permanence, d'immortalité ; et, puisque la nature a des fins, et que, dans les limites où nous pouvons l'observer, ces fins sont atteintes par les êtres vivants (conservation, reproduction...), c'est une induction légitime de croire ici le but atteint comme ailleurs.

Mais en outre, et surtout, la liberté une fois reconnue, et

(1) *Pshychologie*, t. III, p. 131.

avec elle la réalité de la personne, la réalité de la loi morale, c'est-à-dire l'accord du bien moral et du bonheur, est à son tour postulée, et cet accord exige l'immortalité : il se fera, avec le temps, par la liberté.

Enfin, affirmer la réalité de la loi morale dans le monde c'est affirmer l'*existence de Dieu.* — D'ailleurs, la personne de Dieu est nécessairement soumise aux lois générales de toute connaissance et de toute existence. Les catégories valent pour elle comme pour nous, et, d'autre part, elle est soustraite aux attributs infinis que la métaphysique appelait des perfections et qui la détruisaient. Ainsi la personne divine ne peut être conçue que sur le type de la personne humaine. Elle a la vraie perfection, celle qui n'implique point contradiction, si haut qu'on la conçoive, la perfection de justice et de bonté ; mais elle a commencé ; elle est finie dans l'espace, et ne possède nullement la prescience de l'indéfinité des possibles. Et, enfin, nous n'avons aucun motif rationnel de trancher pour le moment, dans un sens ou dans l'autre, la question de l'*unité* ou de la *pluralité de Dieu.*

*
* *

Le deuxième essai, après le premier, marque-t-il un moment nouveau de la pensée de Renouvier ? Je ne le crois pas. La *Psychologie* est la suite, le complément naturel de la *Logique* ; les deux ouvrages forment un ensemble philosophique, dont l'unité de doctrine et d'allure est saisissante. Pour la doctrine, il est peu de points essentiels du second essai qui ne se trouvent ébauchés ou tout au moins annoncés dans le premier. Et quant à l'attitude générale, qui veut exclure le mystère, le métaphysique, la chimère inconnue ou inconcevable, et entend se maintenir sur le terrain de la seule connaissance possible ; on la retrouve, sauf peut-être une exception sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, jusque dans la partie de la *Psychologie* qui vise les problèmes de la vie future et de la divinité. Là même, en effet, Renouvier fait effort pour se placer au point de vue de la connaissance positive et scientifique ; il demande seulement qu'on applique à certains faits connus l'induction naturelle et normale dont use le savant. Il refuse absolument de se réfugier dans le miracle ; l'anthropomorphisme qu'il apporte dans sa conception de la divinité, et sa représentation de la personne future, après la mort, sur le type unique que nous a révélé l'expérience, sont des conséquences directes de cette attitude. Ce qui surprend le plus dans les possibilités ou les probabilités de Renouvier s'y rattache tout naturellement. Voyez, par exemple, son hypothèse

Digitized by Google

de la palingénésie cosmique. Nous avons peine à accepter ces intervalles plus ou moins longs, pendant lesquels la personne cesse d'exister pour renaître ensuite... Mais, aux yeux de Renouvier, le discontinu de la durée et de l'existence est, en vertu du principe du nombre, une loi primitive, à laquelle toutes choses réelles sont soumises. La vie actuelle d'une personne est une suite de moments séparés par des intervalles plus ou moins petits. Qu'importe que ces intervalles grandissent ? Son hypothèse n'altère donc pas les caractères fondamentaux sous lesquels est donnée l'existence présente.

Une fois cependant, et en dépit de ses efforts pour tenir à l'écart les vieilles chimères des métaphysiciens, Renouvier semble bien sortir de ce positivisme semi empirique, semi rationnel, où il a engagé sa pensée ; c'est à propos de la question fondamentale de la liberté. De quel ordre, en effet, est donc la réalité dont il poursuit si avidement la certitude ? C'est la réalité d'une *possibilité*, avant qu'elle passe à l'acte ; — c'est une réalité qui par sa nature échappe à toute expérience, et ne semble guère moins dépasser la représentation que le noumène lui-même. Si l'on veut encore, c'est la négation de la nécessité dans le domaine des faits ; mais cette nécessité elle-même n'est qu'un autre absolu, la réalité d'une impossibilité pour les choses, avant qu'elles soient, d'être autrement qu'elles ne seront. Renouvier a-t-il vraiment pu porter l'effort de sa philosophie sur le choix qu'elle allait faire entre ces deux réalités, sans entrer sur le terrain d'une métaphysique à laquelle il prétend s'opposer?... Mes doutes à cet égard se trouvent renforcés par quelques impressions que je vous communique. D'abord Renouvier revient sans cesse sur ce problème de la liberté, et chaque retour, souvent inattendu, donne le sentiment qu'à ses yeux tous les arguments déjà accumulés ne suffisaient pas encore. « On ne démontre pas la liberté, dit-il dans ses derniers entretiens à son ami M. Prat ; *experto crede Roberto.* » — Et puis, n'y a-t-il pas quelque flottement dans l'idée même qu'il se fait de la liberté ? Quand il raconte l'histoire de sa pensée (1), il rattache clairement son affirmation de la liberté à sa découverte de la loi du nombre, qui lui fait paraître naturel un commencement absolu ; et, dans le deuxième essai, il lui arrive plusieurs fois d'opposer le fait de la liberté aux contradictions auxquelles se heurte le système de la nécessité. Lorsque Renouvier parle ainsi, il a donc en vue le pouvoir de la volonté de poser le terme d'une série nouvelle, sans rapport à aucun antécédent,

(1) Comme dans tous les écrits ultérieurs.

Digitized by Google

comme a été le commencement du monde. Or cette conception diffère de celle qui rattache la volition à la personne humaine, au point de donner un sens à cette affirmation de Renouvier : les actes libres ont une cause, qui est l'homme dans la plénitude de ses fonctions ; elle diffère de celle qui s'oppose avec tant d'insistance à la liberté d'indifférence. Du moins, c'est là mon impression, et je serais tenté d'en trouver une justification dans ce fait, peu ordinaire chez Renouvier, que la loi du nombre, et les contradictions qu'elle dénonce dans le système de la nécessité et de la chaîne totale et continue des choses, à certains moments, ne pèsent pas lourd dans la balance ; lorsqu'on récapitule tous les arguments en faveur de la liberté (*Psych.* t. III), il n'en est même plus question. Cette conception n'est pas la seule qui apparaisse pour disparaître ensuite dans les analyses qui remplissent la *Psychologie*. Si on lit attentivement le chapitre relatif au vertige mental, ne sent-on pas que la volonté libre est le pouvoir d'épurer nos affirmations des éléments qui les éloignent du vrai et du bien ? En d'autres termes, la volonté se confondrait avec le pouvoir de guider notre entendement dans la voie de la vérité et de la moralité, par la lutte contre les préjugés, les superstitions, les jugements de parti pris, etc... Qu'on ne dise pas, à propos de la démence, qu'il y a *direction vicieuse* de la volonté, écrit Renouvier, mais bien *insuffisance* de volonté. Il suffirait que la volonté fût plus intense pour provoquer une réflexion qui conduirait aux jugements droits. — Ailleurs (1) : « On ne nie pas, dit-il, la préférence donnée au mal sur le bien dans un grand nombre de cas, mais on rend compte des cas compris dans cette formule vulgaire par le vertige mental... Ce n'est donc pas l'usage de la liberté, c'est plutôt son défaut d'intervention, ou durable ou dans un moment donné, qui amène le vertige mental. » Cette conception de la liberté comme du pouvoir de nous guider vers les fins de vérité et de moralité, par certains moyens (suspension de la représentation, réflexion, attention...), ne saurait se confondre avec le pouvoir indéterminé et sans direction fixe que doit être la liberté, pour que se comprenne « l'ambiguïté des futurs » et aussi pour que gardent toute leur valeur les arguments d'après lesquels, ôtée cette indétermination, les fins morales elles-mêmes, le bien et le vrai, n'auraient plus aucune signification.

Bref, je ne sais s'il n'y a pas quelque inconséquence dans l'ardeur de Renouvier à poursuivre, à la suite de J. Lequier, un pro-

(1) T. II, p. 74.

Digitized by Google

blème qui l'emporte au delà du terrain scientifique et humain où il avait pris jusque-là nettement position. On dira que cette inconséquence va donner, en tout cas, le fondement de toute sa philosophie morale, qui pour beaucoup est la partie la plus importante de l'œuvre de Renouvier. Soit ! Mais, d'abord, c'est une même question de savoir s'il n'eût pu prendre à l'égard de la liberté la même attitude qu'à l'égard de la substance, et faire reposer pratiquement ses conceptions morales et sociales sur les faits qui composent la vie de l'homme, y compris la volonté, l'énergie, le sentiment de la responsabilité... Et, par la façon même dont il nous présentera la science de la morale, Renouvier lui-même nous fournira ici un argument. Et, enfin, si, comme beaucoup d'autres métaphysiciens, il a senti le besoin de franchir les limites du connaissable et de l'expérience, nous nous bornerons à dire que le reproche qu'il adresse particulièrement à Kant de faire appel au mystère, au miracle, à l'absolu, perd alors beaucoup de sa force et de sa valeur.

*
* *

Cela, d'ailleurs, n'est point pour diminuer l'intérêt profond du deuxième essai, qui me semble surtout résider — quelle que soit l'attitude qu'on prenne à l'égard du problème métaphysique de la liberté dans l'analyse de la volonté, du vertige mental et de la certitude. Ce qui est caractéristique dans ces études, c'est l'énergie totale de l'homme faisant la valeur de son jugement et faisant sa certitude, non point par la décision de s'abandonner et de fermer les yeux à une lumière qui n'est jamais suffisante, mais bien au contraire par la possession de soi-même, par l'attention, par la réflexion, par l'esprit critique, par toutes les sources d'énergie dont on dispose. C'est dans ce sens, et dans ce sens seulement, qu'une affirmation devient un acte, entraînant notre responsabilité.

Renouvier a-t-il pu apprécier toute l'influence de ces idées sur notre état d'esprit d'aujourd'hui, ou, tout au moins, leur accord avec nos tendances actuelles à vouloir dépasser un intellectualisme par trop simpliste ? Je n'ose l'affirmer, et la raison en est bien claire : c'est que, dans la voie même où il s'est engagé et où vont aussi quelques-uns d'entre nous, nous l'avons dépassé.

Nous avons su douter, comme nous le demandait le maître, et il nous a paru bien difficile, — sans parler de ce qui est donné comme probabilités morales, — d'accepter le dogmatisme tranquille avec lequel il range dans les thèses in-

Digitized by Google

contestées de réalité une foule de vérités qui découlent pour lui des catégories, soit analytiquement, soit par des synthèses nécessaires. Tels sont les énoncés des sciences mathématiques, qu'il classe toutes parmi les sciences logiques. Kant admettait que l'intuition *à priori* de l'espace comprenait implicitement tous les jugements que le géomètre n'a plus qu'à lire dans cette intuition. La nature propre de l'intuition disparaît pour Renouvier, et pourtant la matière qui enveloppera la catégorie d'espace est aussi inséparable de la forme que pour Kant. Il en est de même des autres catégories de quantité, nombre, succession, etc. Mais l'auteur de la *Critique de la Raison pure* était au moins parti de l'impression de clarté, d'évidence et de nécessité, qui accompagne les sciences théoriques, sans se demander quelle était la valeur de cette impression. Renouvier nous a suffisamment mis en garde contre les illusions de l'évidence et a trop insisté sur les éléments passionnels et volontaires de la certitude, pour que nous ne lui demandions pas compte, à lui, de cette nécessité. — Et, d'ailleurs, ne dit-il pas lui-même que la nécessité des jugements auxquels nous donnons ce caractère n'est pas de nature intellectuelle, mais bien plutôt de nature passionnelle? Ces jugements, d'après lui, nous permettent de mettre de l'ordre dans le monde et de faire la science; nous en avons besoin, si nous voulons croire à la connaissance possible des choses. On ne saurait mieux marquer la valeur pratique des principes et des postulats des sciences rationnelles ; mais comment ne pas y reconnaître, en même temps, le *choix le meilleur* que fait l'esprit dans ses constructions, le plus simple, le plus commode, le plus conforme à tous ses besoins, — au lieu de cette sorte d'apodictique et d'absolu que laisse subsister Renouvier, au point de renfermer toute la matière de ces constructions dans les formes elles-mêmes, dans les lois générales de la pensée, dans les conditions irréductibles de la connaissance ?

S'il eût ouvert les yeux sur ces conséquences naturelles de sa propre théorie de la certitude, il eût été aussi amené à contrôler le genre de nécessité qu'implique sa loi du nombre, et ce serait une grande erreur qui ne ferait plus ombre sur sa philosophie. Mais tout cela ne pouvait guère se produire, parce que Renouvier a le tempérament d'un dogmatique, et que son doute méthodique, comme celui de tous les dogmatiques, a pour principal effet chez lui d'assurer davantage la sérénité de toutes ses affirmations.

Aussi bien, et c'est la dernière remarque que je veux vous soumettre, il est conforme à sa propre théorie que quelque chose de trop individuel se trouve dans sa certitude, et n'est-ce pas là, en

Digitized by Google

dépit du « Contrat social », une faiblesse de cette théorie? Renouvier n'apporte pas assez, me semble-t-il, le souci de ce qu'il doit y avoir de *normal*, du point de vue humain, dans toutes les démarches, qu'il a si complètement analysées et par lesquelles nous faisons notre certitude. La multiplicité des éléments qui interviennent ne s'oppose pas à la conception d'un état d'équilibre mental impossible à définir, sans doute, mais tel que les éléments passionnels et volontaires eux-mêmes défieraient le plus possible l'accusation de vertige, et qui contienne au moins en puissance l'accord de toutes les âmes également équilibrées.

Renouvier l'a senti par moments, mais n'en a peut-être pas assez tenu compte, et a abouti à une certitude dont on voudrait voir l'objectivité mieux justifiée.

G. MILHAUD.

Errata.

NUMÉRO 21.

Page 150, ligne 7, lire *Sanleque* au lieu de *Sauleque*.
Page 150, ligne 16, lire *Gaubertin* au lieu de Gambertin.
Page 152, éditions de *l'Astrée*, lire :

XVIIe SIÈCLE.

Editions partielles : 1607, 1610, 1612, 1616, 1621, 1624, 1627, 1628, 1667, 1688.
Editions complètes : 1630, 1632-33, 1647.

Digitized by Google

Sujets de devoirs.

I

UNIVERSITÉ DE PARIS.

CONFÉRENCES D'ANGLAIS.

3e *série.*

CERTIFICAT, LICENCE, AGRÉGATION.

Version.

Mrs. Browning, *Aurora Leigh.*
B. II. — « to choose from. »

Commentaire grammatical.

Mrs. Browning, *Aurora Leigh.*
Les 42 premiers vers du livre V.

Thème.

Donnay et Descaves, *Oiseaux de passage*,
Acte I, scène VI :
de : « J'oublie un détail épouvantable... »
à : « ...le plus à blâmer ou le plus à plaindre. »

Leçon en français.

Clarendon, — l'homme d'Etat et l'historien.

English essay.

Criticise Thackeray's estimate of Pope's literary merits.

Lesson in English.

A study of Clarendon's prose diction.

LICENCE DE PHILOSOPHIE.

Sur quelles bases peut-on fonder l'enseignement de la morale ?
(*M. Lalande.*)

Digitized by Google

1° La théorie platonicienne du plaisir.

2° La conception du monde intelligible chez Platon et chez Kant.

3° Les principes généraux de la morale leibnizienne.

(*M. Delbos*).

II

UNIVERSITÉ DE BESANÇON

LICENCE

Composition française.

Harangues de M. de Lyon et de M. d'Aubray dans la *Satyre Ménippée.*

Dissertation latine.

« Mihi labebitur inter virtutes grammatici aliqua nescire », Quintilien, *Inst. orat.* I, VII, 20.

Thème latin.

Montesquieu, *Lysimaque* ; commencement.

Philosophie.

Origine des idées d'après Locke et Leibniz.

Quels rapports peut-on établir entre la réflexion et les « ipse intellectus » ?

ALLEMAND.

Composition.

Die deutsche Ballade.

Thème.

A. Daudet, *Le Vieillard des Sanguinaires.*

Version.

Schiller, « Die Bürgschaft », 1re moitié, 60 premières lignes.

Digitized by Google

Thème grec.

Bossuet : *Histoire universelle*, III, 3 (suite du thème précédent) : « Que si on ne pouvait... dès son enfance. »

Grammaire.

1° Syntaxe comparée des propositions en grec et en latin.

2° Hérodote, VIII, 7 : Ἐπεὶ δὲ... ἀφύλακτον.

a) Etudier les formes intéressantes et la syntaxe de ce passage.

b) Le traduire en dialecte attique.

3° Horace, *Art poétique*, V, 14-23 : « Inceptis... et unum ». — Langue ; syntaxe ; versification.

AGRÉGATION

Composition française.

L'apologie de la comédie dans la préface de *Tartuffe*.

Thème grec.

La Fontaine, *Les Amours de Psyché*, liv. I, au commencement : « Quatre amis... ce qui arrive rarement. »

Grammaire.

1° Démosthène, IIIe *Philippe*, § 1. : « Πολλων... διατεθῆνὰι ».

a) Etude grammaticale de ce passage.

b) Le traduire.

c) Les mss. ont ἀληθὲς δὲ. Faut-il, avec un grand nombre d'éditeurs, suppléer ᾖ dans le texte ?

2° Cicéron, *Divin. in Q. Caecilium*, 1-2 : « Si quis vestrum... arbitrarentur. » — Langue, syntaxe, construction.

LICENCE.

Composition française.

« Il y a des lieux que l'on admire ; il y en a d'autres qui touchent et où l'on aimerait à vivre. Il me semble que l'on dépend des lieux pour l'esprit, l'humeur, la passion, le goût et les sentiments. » — La Bruyère, *Du Cœur*, 82.

Digitized by Google

Thème latin.

Montesquieu, *Grandeur et Décadence*, XIX : « Attila, en sa maison... »

Composition latine.

Quae fuerit, Senecae patris temporibus, institutio oratoria, lectis cum Senecae librorum praefationibus, tum nonnulis suasoriarum et controversiarum fragmentis, explicabis.

Philosophie.

Quelles lois pourrait-on donner de la dissociation et de l'association des images ?

ALLEMAND.

Thème.

A. Daudet, *Le Curé de Cucugnan*, les 70 lignes suivantes.

Version.

Schiller, « Die Bürgschaft » ; la dernière moitié.

Composition.

Es soll *Don Juan* von Molière mit Gœthes *Faust* verglichen werden.

Thème grec.

Fénelon, *Télémaque*, liv. IX : « Si je n'avais que des promesses à vous faire... que vous voudriez qu'il fût ? »

Grammaire.

1° Syntaxe de ὅτι et de ὡς (choisir les exemples surtout dans les auteurs du programme de la licence).
2° *Iliade* : 24, v, 748 — 756. — Formes, syntaxe, versification.
3° Caesar, B. G., XIV. — Syntaxe. — Reproduire ce texte en style direct.

AGRÉGATION.

Version latine.

Properce (éd. L. Müller), V, 4, v. 9-50.

Digitized by Google

Thème grec.

Le même que pour la licence.

Grammaire.

1° Philoctète, v. 343 à 353.
2° Horace, *Chant Séculaire* : « Alme sol... »

Etudier dans ces deux passages :

a) Les étymologies ;
b) La langue ;
c) La syntaxe ;
d) La versification ;

Ouvrage signalé.

Le Dialogue, *méthode et applications* (*La Composition française : les genres*), par MM. Roustan, *agrégé de l'Université*, librairie P. Delaplane, Paris, 1905 ; 1 vol. in-18, broché, 0 fr. 90.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 23 13 AVRIL 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

L'intervention française en Espagne.

Cours de M. G. DESDEVISES DU DEZERT

Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

La Junte de Bayonne.

Maître de l'Espagne, en vertu des renonciations de Charles IV et de Ferdinand, Napoléon songea à lui donner un nouveau souverain.

Murat, investi par Charles IV de la lieutenance générale du royaume (4 mai), croyait fermement que l'Empereur allait le désigner, et, à certains égards, ce choix eût été bon. Murat était à Madrid ; il était beau, brave et actif ; son goût naturel pour la somptuosité et la représentation devait plaire aux Castillans ; mais Thiers est tombé dans une véritable erreur en disant qu'il en était *aimé*. Il en était haï et méprisé : haï comme étranger, comme français, comme militaire, méprisé comme fils d'aubergiste.

Napoléon fit mieux de choisir son frère Joseph ; mais il eut le tort de rester à Bayonne, alors qu'il aurait dû se placer à Madrid, au centre même des opérations.

Quelques jours après avoir obtenu la renonciation de Charles IV, il écrivit au roi de Naples la lettre suivante : « Le roi Charles, par « le traité que j'ai fait avec lui, me cède tous ses droits à la cou- « ronne d'Espagne... c'est à vous que je destine cette couronne. « Le royaume de Naples n'est pas ce qu'est l'Espagne ; c'est onze

Digitized by Google

« millions d'habitants, plus de 150 millions de revenus et la pos-
« session de toutes les Amériques. C'est d'ailleurs une couronne
« qui vous place à Madrid, à trois journées de la France, et qui
« couvre entièrement une de ses frontières. *A Madrid, vous êtes*
« *en France*. Naples est le bout du monde. Je désire donc
« qu'immédiatement après avoir reçu cette lettre, vous laissiez
« la régence à qui vous voudrez, le commandement des troupes
« au maréchal Jourdan, et que vous partiez pour vous rendre à
« Bayonne par le plus court chemin, de Turin, du Mont-Cenis
« et de Lyon... Gardez du reste le secret ; on ne s'en doutera que
« trop. »

Joseph Bonaparte était alors âgé de 40 ans. Il était né à Corte, le 7 janvier 1768. Destiné d'abord au barreau, il étudia le droit à Pise. Quand la Corse eut été livrée aux Anglais par Paoli, il se retira à Marseille, où il épousa, le 1er août 1794, Mlle Marie-Julie Clary, sœur de la femme de Bernadotte. Il fut successivement secrétaire du représentant Saliceti, commissaire des guerres à l'armée d'Italie, député du département du Liamone au Conseil des Cinq-Cents (1797), ambassadeur à Parme, puis à Rome. Pendant le Consulat, le premier consul l'employa dans les différentes négociations qui aboutirent aux traités de Lunéville et d'Amiens. — Prince impérial et Grand Electeur de l'Empire en 1804, il fut plusieurs fois chargé de l'administration de l'Empire, pendant les absences de Napoléon. En 1806, l'Empereur lui donna la couronne de Naples, qu'il garda deux ans.

Joseph avait des qualités qui l'eussent rendu très sympathique comme particulier. Il était affable et d'agréable humeur ; il n'était pas dépourvu d'imagination, il avait même publié en 1799 un inoffensif roman : *Maïna ou la Villageoise du Mont-Cenis*. Plus tard, il devait occuper les loisirs de son exil à composer une épopée en douze chants sur l'histoire de Napoléon. Mais il ne suffit pas de savoir tourner un madrigal ou dévider une tirade pour être apte à gouverner une nation et Napoléon donnait à l'Espagne un roi médiocre, quand un homme de génie, tel que lui n'eût peut-être pas suffi à la tâche.

Le premier effet de la nomination de Joseph fut de désespérer Murat, qui croyait sincèrement succéder à Charles IV. Ce fut pour lui un vrai coup de massue. Tels furent ses regrets, telles furent ses angoisses, qu'il finit par en tomber malade et dut demander son rappel, au moment même où il aurait dû payer de sa personne et redoubler de vigilance et d'énergie, — Napoléon, qui connut son chagrin, s'expliqua, avec son sans-gêne habituel, dans une lettre à un subalterne, M. de Laforêt. — Murat ne

Digitized by Google

pouvait régner en Espagne, parce qu'il avait été le principal auteur de la trame qui avait fait tomber la maison de Bourbon, et parce qu'il avait mitraillé le peuple de Madrid, le 2 mai. — L'Empereur n'avait pas honte d'avouer qu'en exécutant ses propres ordres Murat avait encouru la haine de toute la nation espagnole.

Cependant Murat restait à Madrid, en qualité de lieutenant-général, en attendant l'arrivée du nouveau souverain, et l'interrègne se prolongea pendant deux mois et demi.

Car Joseph ne se pressa guère de quitter Naples, et n'arriva à Pau qu'un mois après les renonciations de Charles IV et de Ferdinand.

Napoléon avait adressé, dès le 25 mai, une proclamation aux Espagnols pour les informer qu'il n'avait pas l'intention de se déclarer leur roi. Il les invita à envoyer des délégués à une assemblée des notables qui devait s'ouvrir à Bayonne le 15 juin, et, le 6 juin, il leur annonça enfin quel serait leur nouveau souverain. — La Junte d'Etat, le Conseil de Castille et la ville de Madrid lui ayant, disait-il, fait entendre que le bien de l'Espagne exigeait que l'interrègne eût une prompte fin, il avait résolu de proclamer comme roi d'Espagne et des Indes son bien aimé-frère Joseph Napoléon, actuellement roi de Naples et de Sicile. Il garantissait au roi d'Espagne l'indépendance et l'intégrité de ses Etats, tant en Europe qu'en Afrique, Asie et Amérique.

Il proclamait Joseph, avant même que Joseph eût accepté, — pour le mettre dans l'impossibilité de refuser.

Joseph arriva à Pau, le 7 juin, à 8 heures du matin, et se dirigea aussitôt sur Bayonne. Bien loin d'être tenté par la perspective brillante qu'on ouvrait devant ses yeux, il était presque tenté de retourner à Naples, dont le climat délicieux lui plaisait, et où il avait commencé toute sorte de travaux et de réformes. Son terrible frère ne lui laissa pas le temps de se reconnaître.

Napoléon alla au-devant de Joseph jusqu'à six lieues de Bayonne, monta dans sa voiture et l'entretint jusqu'à Marac de ses projets et de ses désirs. Il fit miroiter à ses yeux la grandeur de la couronne d'Espagne ; il lui montra qu'il serait la sentinelle avancée de sa maison, l'héritier désigné de l'Empire, s'il venait jamais à vaquer. Joseph était bien moins ébloui qu'effrayé ; mais il n'osa pas opposer un refus aux désirs de l'Empereur, et se laissa faire : il accepta, la mort dans l'âme, cette couronne pour laquelle Murat faillit mourir.

A peine descendu de voiture, Joseph trouva, au pied de l'escalier du château de Marac, l'Impératrice et ses dames, qui le saluèrent comme roi d'Espagne. Puis, sans permettre qu'on se mît à

Digitized by Google

table ou que le voyageur prît le moindre repos, l'Empereur voulut présenter le nouveau souverain aux Espagnols de distinction arrivés à Bayonne. Il les avait mandés au château, sans leur dire quel était le but de leur visite. Quand ils eurent appris ce qu'on attendait d'eux, ils se concertèrent et décidèrent de se répartir en quatre sections : Grands — Conseil de Castille — Conseils de l'Inquisition, des Indes et des Finances — Armée. Chaque section rédigea à la hâte une adresse de félicitation, qui fut aussitôt soumise à l'Empereur. Cette censure préventive n'était pas inutile ; car le duc de l'Infantado, président de la députation de la noblesse, ne se hasardait à reconnaître Joseph qu'avec les restrictions les plus expresses. « Les lois d'Espagne, disait-il, ne « nous permettent pas d'offrir davantage à V. M. Nous espérons « que la nation s'expliquera et nous autorisera à donner plus « libre cours à nos sentiments. » En lisant ce discours, qui ressemblait de si près à un persiflage, Napoléon entra dans la plus violente colère et déclara au duc « qu'au lieu d'ergoter sur les « termes d'un serment qu'il paraissait bien décidé à violer, il « ferait mieux de se mettre à la tête de son parti et de com« battre franchement et loyalement, en vrai gentilhomme ». — Il ajouta que, si le duc manquait au serment qu'il allait prêter, il le ferait fusiller avant huit jours. Le duc terrifié céda, les grands modifièrent leur adresse, et, quoiqu'il n'eût point la Grandesse, D. Miguel de Azanza en fit lecture au roi.

Les magistrats évitèrent de reconnaître le nouveau roi nettement et sans ambages, en excipant de l'insuffisance de leurs pouvoirs ; mais ils tinrent à Joseph le langage le plus flatteur, et avancèrent « qu'il appartenait à une famille destinée à régner par « l'ordre du ciel ».

Joseph avait acquis des connaissances assez sérieuses en politique et en administration ; il ne manquait ni d'usage, ni d'esprit ; il reçut fort bien ses nouveaux sujets, répondit avec bonne grâce à leurs compliments, et trouva même d'adroites paroles pour se concilier le clergé et l'armée.

Il répondit à l'inquisiteur D. Raymond Ethenard y Salinas « que « la religion était la base de la morale et de la prospérité publi« que, et que, quoiqu'il y eût des pays où l'on admît plusieurs « cultes, on devait considérer l'Espagne comme heureuse, puis« qu'elle n'honorait que la vraie religion ».

Au duc del Parque, qui lui avait présenté les hommages de l'armée, Joseph assura « qu'il s'honorait du titre de son premier « soldat, et que, soit qu'il fût nécessaire de combattre les Mores, « comme dans les temps antiques, ou de repousser les injustes

Digitized by Google

« agressions des éternels ennemis du continent, il participerait « à tous ses périls. »

Le prince français fit, en somme, assez bonne impression sur ceux qui le virent — et qui purent le comparer à Ferdinand ; il n'en resta pas moins pour toute la nation l'étranger, le français, l'ennemi.

Napoléon avait décidé que l'assemblée de Bayonne comprendrait les députés des cités ayant voix aux Cortès. — Le clergé devait être représenté par 2 archevêques, 6 évêques, 6 généraux d'ordres, 16 chanoines ou dignitaires (2 de chacune des métropoles) élus canoniquement par leurs chapitres, et 20 curés de paroisse. — La noblesse enverrait 10 grands d'Espagne, 10 nobles titrés et 10 chevaliers.

La Navarre et les Canaries devaient envoyer chacune deux députés ; Majorque, les Asturies, Biscaye, Alava, Guipuzcoa, chacune un.

Le Conseil de Castille devait envoyer quatre conseillers, celui des Indes deux, les Conseils de la guerre, des finances, et de l'Inquisition chacun un.

La marine devait avoir 2 représentants, l'armée 2 députés.

Chacune des trois Universités majeures enverrait le sien.

Les commerçants enverraient 14 représentants.

Les colonies d'Amérique auraient 6 députés.

Ainsi composée, l'assemblée de Bayonne aurait assez exactement représenté les grands corps de la nation et les principales classes de la société, si l'élection avait été libre, et ne s'était pas faite sous la pression d'une armée de 100.000 hommes, couvrant les routes et occupant les principales villes du pays.

Mais le grand-duc de Berg désigna lui-même 54 membres de l'assemblée, et les élections ne purent se faire presque nulle part, vu l'état troublé du pays.

Des personnages importants, désignés par Murat, ou élus par leurs commettants, protestèrent dans les termes les plus énergiques contre le rôle qu'on voulait leur faire jouer. D. Antonio Valdes, l'un des héros de Trafalgar, refusa d'aller à Bayonne. Le marquis d'Astorga fit de même. L'évêque d'Orense accompagna son refus d'une lettre éloquente, qui fait le plus grand honneur à sa loyauté et à son esprit :

« ... On parle de guérir les maux, de réparer les préjudices, « d'améliorer le sort de la nation et de la monarchie ; mais sur « quelles bases ? sur quels fondements ? Y a-t-il pour cela un « moyen approuvé et autorisé, fermement reconnu par la nation ? « Veut-elle accepter ce moyen ? Espère-t-elle trouver son salut

« dans cette voie ? — N'y a-t-il pas des maladies qui s'aggravent « et s'exaspèrent avec les remèdes, et dont on a dit : *Tangant* « *vulnera sacra nullae manus* ? Ne dirait-on pas qu'il est de cette « espèce le remède appliqué au roi, son allié, et à la famille royale « d'Espagne par le tout-puissant protecteur, l'Empereur Napo- « léon ?... Les renonciations des rois d'Espagne à Bayonne et des « infants à Bordeaux, on ne peut croire qu'elles aient été libres, « puisqu'alors ces princes étaient la proie de la violence et de la « ruse, privés des lumières et de l'assistance de leurs fidèles « vassaux ; ces renonciations paraissent incompréhensibles et « impossibles, comme contraires aux impressions naturelles de « l'amour paternel ou filial, et à l'honneur et à la gloire de toute « une famille, à laquelle s'intéressent tous les hommes honora- « bles. — Ces renonciations sont suspectes à toute la nation, et « comme c'est précisément d'elles que découle toute l'autorité « dont peut légitimement user l'Empereur et roi, il est nécessaire, « pour leur validation et leur force, et à tout le moins pour la « satisfaction de toute la monarchie espagnole, que les rois et les « infants qui les ont consenties, les ratifient en pleine liberté et « hors de toute contrainte.

« Rien ne serait plus glorieux pour le grand Empereur Napo- « léon, qui a pris tant d'intérêt à ces rois et à leur famille, que « de les rendre à l'Espagne et de permettre qu'au sein des Cortès « générales du royaume ils prennent la décision qui leur agréera, « tandis que la nation elle-même, avec l'indépendance et la « pleine et entière souveraineté qui lui appartiennent, procédera « à reconnaître pour son roi légitime celui que la nature, le droit « et les circonstances appelleront au trône espagnol.

« Ce procédé généreux et magnanime serait le meilleur « éloge de l'Empereur lui-même, et serait plus grand et « plus admirable que tous les lauriers de victoire qui le couron- « nent et le distinguent entre tous les monarques de la terre ; « ainsi l'Espagne sortirait du destin funeste qui la menace et « pourrait enfin guérir de ses maux et jouir d'une santé parfaite « et en rendre grâces — après Dieu — à son sauveur et véritable « protecteur, qui serait alors le plus grand des empereurs d'Eu- « rope, au modéré, au juste, au magnanime et bienfaisant « Napoléon le Grand. »

Cette lettre, où l'ironie dissimulait mal l'indignation patriotique de l'évêque, répondait parfaitement à la pensée intime des Espagnols et indiquait à Napoléon le seul et unique moyen de démêler l'inextricable écheveau de la question espagnole. — Convoquer les Cortès générales d'Espagne, — leur rendre Char-

Digitized by Google

les IV, Godoy et Ferdinand, et attendre paisiblement, au pied des Pyrénées, que le jeu des partis ait usé tous ces rois de pacotille et fait désirer à la nation elle-même un vrai maître, un harmoste, un pacificateur, voilà quel était l'intérêt évident de Napoléon et de la France. — Il l'a vu... mais seulement en 1810, deux ans trop tard.

En 1808, il partageait encore le préjugé français, qui attribue aux constitutions écrites une sorte de valeur magique, et les considère comme des talismans. La France, qui n'en était encore qu'à sa quatrième constitution depuis vingt ans, croyait toujours à l'importance de ces paperasses, et tenait boutique de constitutions pour tous les peuples de sa clientèle. Elle avait donné des constitutions à la Hollande, à la Westphalie, à la Bavière, à la Suisse, à l'Italie, au royaume de Naples. Elle voulut en donner une à l'Espagne, pour que rien ne manquât à son bonheur.

Cette constitution, on ne sait pas encore qui la rédigea ; elle fut probablement tracée par une main espagnole, car elle révèle une certaine connaissance des choses d'Espagne. Napoléon la reçut à Berlin, en 1806, quelques semaines après que le malencontreux appel aux armes de Godoy lui eut fait prendre la résolution de détrôner les Bourbons d'Espagne à la première occasion. Il la garda en portefeuille pendant dix-huit mois, et la présenta toute faite à l'assemblée de Bayonne.

L'assemblée, qui devait représenter l'Espagne, était loin d'être au complet. Aux premiers jours de juin, il n'y avait encore qu'une trentaine de membres présents. Il en vint par la suite un plus grand nombre, mais plusieurs furent envoyés de Madrid par Murat, ou réquisitionnés dans les diverses villes occupées par les Français, et dirigés sur Bayonne, comme des prisonniers.

L'assemblée s'ouvrit, le 15 juin, au palais de l'évêché, sous la présidence de D. José Miguel de Azanza, ministre des finances, qui s'était de très bonne foi rallié à Joseph et qui ne craignit pas de l'avouer hautement : « Gloire et honneur immortel, s'écria-« t-il, à l'homme extraordinaire qui nous rend une patrie que « nous avions perdue. — Il a voulu qu'au lieu même de « sa résidence et sous ses regards se réunissent les députés « des principales cités et autres personnes autorisées de notre « pays pour discourir en commun sur les moyens de répa-« rer les maux que nous avons soufferts, et sanctionner la « constitution que notre régénérateur lui-même a pris la peine « de disposer, pour qu'elle devienne la règle inaltérable de notre « gouvernement. C'est ainsi que nos travaux pourront être utiles « et aider à l'accomplissement des hauts desseins du héros qui

Digitized by Google

« nous a convoqués. » Toreno fait remarquer avec raison qu'Azanza, obligé de présider, n'était pas obligé de se répandre en aussi basses flatteries.

La Junte tint douze séances.

Le jour même de l'ouverture des débats, on procéda à la vérification des pouvoirs et on lut le décret de Napoléon, par lequel il cédait la couronne d'Espagne à Joseph.

Le 17, la Junte décida de se rendre auprès du roi pour le complimenter, et lui promit de faire tous ses efforts pour rétablir l'ordre et la tranquillité dans les provinces troublées. Joseph ne manqua pas, suivant l'usage d'alors, de rejeter toute la faute sur les Anglais. — Après avoir complimenté Joseph, les députés allèrent remercier Napoléon, qui reçut gravement l'expression de leur gratitude.

Le 20 juin, le texte de la future constitution fut présenté à la Junte ; elle en ordonna aussitôt l'impression. Pour se rendre la nation favorable, elle proposa de supprimer l'impôt de quatre maravedis par chaque cuartillo de vin, le 3 1/3 pour cent perçu sur les revenus exempts de la dîme. Le 21, Joseph approuva ces remises ; c'était son don de joyeux avènement à ses sujets.

Le 22, D. Ignacio de Tejeda, dont Murat avait fait le représentant officiel du royaume de Nouvelle-Grenade, soutint, dans un véhément discours, la nécessité de resserrer l'union de la métropole avec les colonies américaines.

Quatre religieux, qui représentaient les principaux ordres monastiques, demandèrent que l'on ne supprimât point d'un trait de plume tous les moines, mais que l'on se contentât seulement de réduire le nombre des couvents. Jamais on n'avait encore vu des moines espagnols s'exprimer avec une pareille modération.

Deux courageux députés, D. Pablo Arribas et D. José Gomez Hermosilla, s'enhardirent jusqu'à proposer la suppression de l'Inquisition. Mais l'Inquisiteur général se leva et en réclama impérieusement le maintien. Les quatre représentants du Conseil de Castille : Colon, Lardizabal, Torres et Villela, se rangèrent de son côté. — On a peine à comprendre comment d'honnêtes gens pouvaient, en 1808, défendre l'Inquisition. Ce qui est plus remarquable encore, c'est qu'ils ne voyaient pas en elle un moyen de défendre la foi, mais surtout un instrument politique, pour prévenir et déjouer les conspirations. C'est précisément le point de vue auquel s'était placé jadis Ferdinand le Catholique, lorsqu'en 1482 il remplaça l'Inquisition paternelle des évêques par la terrible Inquisition des moines. Avec ses familiers multiples, sa police toujours en éveil, ses dénonciations anonymes, ses prisons

Digitized by Google

mystérieuses, sa procédure secrète, ses jugements secrets, ses pénitences perpétuelles, l'Inquisition pouvait, du jour au lendemain, s'emparer de toute personne jugée dangereuse, et la séquestrer pour le restant de ses jours, sans que jamais personne en entendît parler.

L'effroi de ses jugements était tel, qu'il amenait souvent beaucoup de personnes à se dénoncer elles-mêmes pour implorer l'indulgence du Saint-Office. A la fin du XVIIIe siècle, après un procès retentissant, qui avait frappé un personnage en vue, plus de 300 personnes se dénoncèrent elles-mêmes au Saint-Office, lui déclarèrent quels livres elles lisaient, — quelles gens elles voyaient, — dans quelles erreurs religieuses ou politiques elles croyaient être tombées. — Tous ces renseignements étaient soigneusement gardés ; toutes les personnes désignées dans ces lettres étaient surveillées de près et signalées à l'attention des inquisiteurs régionaux, des commissaires et des familiers. On voit tout le parti qu'un homme comme Fouché eût pu tirer d'une institution pareille.

Enfin l'Inquisition n'était pas seulement une institution destinée à punir ; c'était, dans beaucoup de cas, une institution tutélaire, qui permettait d'arracher aux tribunaux ordinaires quelque coupable qu'on ne voulait point voir condamné. Réclamé par l'Inquisition, et détenu, pour la forme, dans les prisons du Saint-Office, il devenait sacré pour la justice ordinaire et vaquait librement à ses affaires sans que personne pût l'inquiéter.

L'Inquisition offrait donc le moyen de surveiller de près toute la nation par un vaste système d'espionnage — permettait de faire disparaître les gens dangereux ou jugés tels — et, par contre, de mettre en sûreté les agents que leurs témérités auraient trop évidemment compromis.

Napoléon avait parfaitement vu les avantages de cette institution et était alors résolu à la conserver.

Et, sans vouloir en aucune manière justifier une institution qui nous paraît de tous points odieuse « et plus insupportable aux « esprits nés libres et francs, comme sont les Français, que de « souffrir dix mille morts » (Ménippée), nous devons reconnaître que l'Espagne n'a réellement vécu en paix que du jour où elle a été tenue par cette chaîne formidable, et que la guerre civile est redevenue l'état normal de la nation, du jour où l'Inquisition a été supprimée. L'histoire d'Espagne, au dix-neuvième siècle, est une histoire anarchique et violente, où la guerre civile a fait certainement beaucoup plus de victimes que n'en a jamais fait le Saint-Office, et il n'est pas sûr que la politique, comprise comme

Digitized by Google

elle l'a trop souvent été en Espagne, n'ait pas autant abaissé les caractères et autant avili les âmes qu'auraient pu le faire les délations du Saint-Office. Mais la pensée a été plus libre, et là est le bienfait. Napoléon, qui ne croyait pas à la liberté, devait être par politique porté à la bienveillance envers l'Inquisition.

On discuta encore à Bayonne sur les majorats, cette autre plaie de l'Espagne. Le duc de l'Infantado demanda qu'on ne réduisît pas au-dessous de 80.000 ducats (880.000 fr.) le maximum légal d'un majorat. D. Ignacio Martinez de Villela demanda que nul ne pût être inquiété pour ses opinions politiques ou religieuses.

Enfin, le 30 juin, la discussion fut close, et la Constitution espagnole acceptée à l'unanimité de tous les membres de la Junte. — On n'avait jamais pu en réunir plus de 90, sur lesquels une vingtaine seulement avaient été régulièrement nommés par leurs provinces; le reste se composait de personnages qui étaient venus à Bayonne avec Ferdinand ou d'individus nommés directement par Murat. Pour faire nombre, on força même des Espagnols de passage à Bayonne à apposer leur nom au bas de la nouvelle Constitution.

Le 7 juillet, la Junte se réunit de nouveau, et Joseph prêta serment à la Constitution, entre les mains de l'archevêque de Burgos.

La Constitution d'Espagne était, à proprement parler, une contrefaçon dé la Constitution française.

La royauté était héréditaire, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, reversible de la branche de Joseph à celles de Louis et de Jérôme, la couronne d'Espagne devant toujours rester séparée de celle de France.

Le pouvoir législatif était, comme en France, confié à trois assemblées.

Un Conseil d'Etat, régulateur suprême de l'administration, aurait eu la préparation des lois et l'appel suprême en matière de justice administrative.

Un sénat de 24 membres, nommé par le roi, aurait eu, comme en France, la garde de la Constitution, et la protection de la liberté individuelle et de la liberté de la presse.

La Chambre des députés aurait fait revivre le glorieux nom de Cortès. Elle se serait composée de trois *bancs* ou états :

— Banc du clergé — 25 évêques nommés par le roi.

— Banc de la noblesse — 25 grands nommés par le roi.

— Banc des communes — 62 députés des provinces d'Espagne et des Indes — 30 députés des grandes villes — 15 commerçants notables — 15 savants — tous élus par ceux qu'ils devaient représenter.

Digitized by Google

Les Cortès devaient être convoquées au moins tous les trois ans, et votaient pour ce même laps de temps les contributions et les dépenses publiques.

La magistrature devait être inamovible, rendre la justice d'après les formes de la législation moderne, sous la juridiction suprême d'une Cour de cassation (le Conseil de Castille conservé, dit M. Thiers).

Cette Constitution peut paraître savante et sage ; elle n'est au fond, comme la constitution impériale, qu'un vêtement décent destiné à masquer la nudité du despotisme.

La liberté de discussion n'y a aucune place. Les séances des Cortès doivent être secrètes. La liberté de l'imprimerie ne doit être accordée qu'au moment où la Constitution sera entièrement mise en vigueur, c'est-à-dire en l'année 1813. Elle reste soumise au bon plaisir d'une commission du Sénat. Elle ne concerne que les livres et ne doit pas s'étendre aux journaux. Napoléon, partisan de l'Inquisition, n'a pas poussé l'illogisme jusqu'à promettre aux Espagnols la liberté de la presse.

Ainsi le gouvernement conservera l'allure mystérieuse que lui a donnée Philippe II. La nation ne connaîtra de ses affaires que ce que ses maîtres jugeront à propos de lui en dire. Il lui sera interdit, comme par le passé, de discuter ses intérêts et de manifester publiquement ses opinions.

L'organisation du pouvoir exécutif est entachée d'un vice capital : la nouvelle dynastie n'est pas acceptée par la nation. Il est dit que les couronnes de France et d'Espagne resteront toujours séparées, ce qui semble, au premier abord, une garantie d'indépendance ; — mais on lit, un peu plus loin, que la France et l'Espagne contractent une alliance perpétuelle et indissoluble. On peut se demander, dès lors, ce que devient l'indépendance de la Péninsule. Et, dans le fait, Napoléon entend bien que l'Espagne doit être sa vassale, puisque Joseph, roi d'Espagne, reste prince grand Electeur de l'Empire.

Le pouvoir législatif présente encore plus de lacunes, et n'est qu'un véritable trompe-l'œil.

Le Conseil d'État joue, en Espagne, le même rôle important qu'en France. C'est la cheville ouvrière de la machine gouvernementale. Mais où trouvera-t-on les hommes d'expérience consommée, de science profonde, de volonté intelligente, qui font du Conseil de l'Empire une des meilleures assemblées que la France ait eues ? On aura peut-être un homme de science et de talent, Jovellanos ; mais on ne peut se vanter de l'attirer à son parti. On aura quelques hommes de science moyenne et d'intelligence ou-

Digitized by Google

verte, comme Azanza, O'Farril, Urquijo, Azara, Mazarredo ; mais il en faudrait cinquante, et l'on n'ira pas à la douzaine. Et tout est à remanier : l'administration, la justice, les impôts, l'armée, la marine, les lois industrielles et commerciales. La monarchie est une grande ferme à l'abandon depuis vingt ans, tout croule, tout menace ruine ; il faudrait tout entreprendre, tout réorganiser, tout refaire, et le peuple, qui ne sait rien, qui vit dans le vague souvenir de la gloire passée, est le peuple le plus réfractaire de l'Europe aux changements et aux nouveautés. — Et, quand même il consentirait, par le plus improbable des miracles, à laisser tenter sur lui les expériences des politiques français, rien ne se peut faire sans argent, et les caisses sont vides : la dette dépasse sept milliards de réaux et le déficit moyen est de 700 millions de réaux pour un revenu qui atteint à peine 600 millions.

Le Sénat n'est, malgré son nom, qu'une camarilla pompeuse de 24 hauts fonctionnaires nommés par le roi. En temps ordinaire, ses fonctions platoniques se bornent à garder la Constitution — (on sait comment le Sénat conservateur de l'Empire français s'est acquitté de cette fonction) — à protéger la liberté individuelle (mais la protégera-t-il contre l'Inquisition ?) — et la liberté de l'imprimerie (dans un pays où la presse n'existera pas). En temps de troubles, le Sénat se métamorphose en Comité de Salut public. il peut suspendre les garanties constitutionnelles, et adopter toutes les mesures exigées par la sécurité de l'Etat ; c'est alors un roi fainéant, qui, du soir au matin, se réveille dictateur et terroriste, et l'on sent jusque dans l'organisation du Sénat espagnol l'influence de la tradition jacobine, qui se maintient dans les conseils de l'Empire, sous les yeux de l'Empereur, qui a jadis été l'ami de Robespierre.

Les Cortès présentent l'aspect le plus hétéroclite. C'est une vraie monstruosité ; on ne sait à quelle bizarre conception répond cette étrange assemblée. Ce ne sont pas des Etats généraux, puisque la noblesse et le clergé ne nomment pas eux-mêmes leurs députés. Ce n'est pas une assemblée nationale, puisque l'on doit voter par ordre. Il n'y a pas une Chambre haute et une Chambre basse, puisque nobles, clercs et bourgeois doivent délibérer ensemble. Ce n'est pas le système français, ce n'est pas le système anglais, ce n'est pas le système traditionnel de l'Espagne, c'est une rêverie sans valeur — tout au plus bonne pour l'île Utopia.

Se figure-t-on ce qu'eût été cette Chambre composée de 25 évêques nommés par le roi, de 25 grands nommés par le roi et de

Digitized by Google

122 députés élus, discutant ensemble et votant à part, et dans laquelle 26 députés bien unis auraient pu faire la loi à toute l'assemblée ? — Supposons, en effet, qu'il s'agisse d'une loi intéressant le clergé et la noblesse : si cette loi a contre elle 13 évêques et 13 grands, elle sera toujours repoussée, quand même 12 évêques, 12 grands et 122 députés du tiers s'accorderaient pour en demander le vote. Et voit-on cette Chambre, unique en trois personnes, délibérer en paix ? Voit-on les minorités réactionnaires des deux bancs privilégiés écraser, malgré leur petit nombre, le gros bataillon des progressistes ?... Joseph a gardé sa constitution dans ses tiroirs ; il a bien fait de ne pas l'en sortir. On se serait encore plus moqué de ses Cortès qu'on ne s'est moqué de son ordre de chevalerie.

Quand la Constitution fut achevée, Azanza proposa qu'il fût frappé deux médailles en mémoire de ce grand événement. Une députation de la Junte vint trouver Napoléon et lui offrir ce dernier témoignage de respect et de reconnaissance — ou plutôt de servilité.

La contenance de l'Empereur frappa tout le monde ; soit qu'il fût déjà inquiet des suites de son entreprise, soit qu'il comprît lui-même quel rôle odieux il venait de faire jouer à tous ces hommes, il ne put vaincre la préoccupation qui l'étreignait; son intelligence, si vive d'ordinaire, semblait fumeuse et obscurcie. Il jetait à la dérobée des regards équivoques sur l'assistance, et baissait le plus souvent la tête. Il parla trois quarts d'heure, en phrases hachées, sans trouver aucune idée originale, aucun mot heureux, aucune de ces grandes images qui donnaient tant d'envolée à ses discours.

Les courtisans ne le reconnaissaient pas.

Les Espagnols, impénétrables, sentaient la main de Dieu s'appesantir sur cet homme, que la conscience de son crime semblait paralyser.

Napoléon sentit lui-même combien l'entrevue devenait pénible, il en hâta la fin, et les députés revinrent à Bayonne en silence, l'esprit rempli de fâcheuses pensées.

En Espagne, la Constitution fut accueillie par des cris de colère ; les exemplaires adressés aux autorités furent remis par elles aux juntes insurrectionnelles et brûlés sur la place publique, au milieu des danses et des huées.

Les hommes d'Etat réactionnaires pensaient que l'Espagne avait déjà sa constitution et n'avait pas besoin d'en changer.

Les hommes d'Etat progressistes voulaient que l'Espagne rédigeât librement sa charte.

Digitized by Google

Le peuple ne voyait dans l'acte de Bayonne qu'un chiffon de papier et tournait en dérision la légèreté française. Parmi les innombrables satires du temps, D. Ramon Mesonero Romanos nous en a conservé une, attribuée à D. Eugenio Tapia, où se reflète dans sa gaîté charivaresque tout le courroux populaire.

La *Constitution d'Espagne*, mise en chansons sur des airs connus, pour pouvoir être chantée au piano, à l'orgue, au violon, au basson, à la flûte, à la guitare, aux timbales, à la harpe, à la mandore, au tambour de basque, à la caisse champêtre, au rebec et sur toute sorte d'instruments rustiques:

INTRODUCTION.

(*air du contrebandier*)

Moi, qui suis Napoléon, Empereur des Français, je veux, et c'est ma volonté, qu'il y ait danse en Espagne. A la danse ! à la danse ! soldats ! — Tous mes plans sont faits, et leur succès ne dépend que de vos efforts.

Ay ! ay ! tête et sang ! il n'y a pas de remède, il en sera ainsi. Ay ! ay ! quoi donc ! l'Espagne songerait-elle à se moquer de moi ! Ay ! ay ! ay !

(FANDANGO)

Il n'y aura qu'une religion : — ce sera la religion catholique ; — la suivra qui voudra. C'est pas sur ce point qu'on se disputera. — C'est ma volonté et je veux, a dit Napoléon, que soit roi de cette nation mon frère Joseph premier. — Et c'est ma volonté et je veux, répond l'altière Espagne, qu'il s'en aille carder la laine, ce roi Joseph dernier !

(SEGUIDILLE)

La succession au trône des Espagnes ira de mâle en mâle, nous dit la charte ; s'il manque un mulet, Napoléon portera toute la charge.

(ZORONGO)

José aura chaque année quatre millions de pesos. — Oui dà ! et, s'il en veut avoir davantage, qui mettra des portes aux champs....? — Zoronguito, zorongo, zorongo ! — Comme roi d'Espagne je dispose de tout.

Digitized by Google

(MAMBRU)

200.000 duros. — Quelle chance, mes amis, quelle chance! 200.000 duros le prince dépensera... le prince dépensera... pour ses dévotions... Quelle chance, mes amis, quelle chance! pour se divertir, pour chasser et cetera.

(LA PIA Y LA PAZ)

Toute une séquelle de ministres feront honneur au trône. Attention! Taisons-nous : je vais chanter! Il y aura neuf ministres à la cour pour expédier toutes les affaires.

(EL MARINERITO)

Il y aura un conseil de personnes, — toutes honnêtes à ma façon — toutes honnêtes à ma façon, — qui ne pourront même pas bâiller, — sinon suivant la constitution, — sinon suivant la constitution. — Tous seront présidés, quand il y aura solennelle session, par le roi Pepe, et tous agir devront toujours suivant la constitution. — Sitôt que Pepe dira: « Je veux!... » personne n'osera dire : « Sire, non. » Et c'est ainsi que tout se fera, toujours suivant la constitution.

(CHARANDEL)

Les colonies espagnoles et les possessions d'Asie jouiront des mêmes droits, dont jouira toute l'Espagne. — Olé Charandel! chacun pourra — olé Charandel! librement commercer. — Olé Charandel! pour que Pépé — Charandel y olé! puisse thésauriser. — Autrefois, le bourreau avait le droit de torture, il ne l'aura plus, et, dorénavant, c'est nous qui l'aurons. — Olé Charandel! mon petit Napoléon. Olé Charandel! cela, nous le verrons! — Olé Charandel! car quelques petits comptes — Charandel y olé! nous avons à régler ensemble...

G. DESDEVISES DU DEZERT.

Digitized by Google

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Roucher (*suite*).

Le *Mois d'octobre* est un des plus beaux du poème de Roucher : il a un début tout à fait admirable, dans le genre à la fois descriptif et lyrique ; c'est le triomphe de Bacchus, une sorte de pæan. Puis, sans transition bien appréciable, Roucher nous parle de la fameuse peste de 1348. A-t-il observé qu'elle s'était déclarée en octobre ? Ce n'est pas impossible, car il aime fort à être précis. En tout cas, la description qu'il en fait n'offre rien de tout particulièrement génial.

S'il en parle, c'est qu'il avait à placer, ici, quelqu'un de ces morceaux philosophiques si goûtés à son époque, un développement sur la cruauté de la nature, ou, pour parler philosophiquement, la présence du mal sur la terre. A propos de cette peste de 1348, il se demande s'il faut incriminer la nature comme une marâtre. La dissertation est placée, sous forme de discours, dans la bouche de la Nature, qui prononce son apologie.

Tel est ce chant, qui, mal composé, comme presque tous ceux du poème, renferme pourtant les plus beaux passages.

Le triomphe de Bacchus est un morceau à effet ; il est très souvent cité :

Battez, bruyants tambours, battez de rive en rive.
Il paraît ; c'est lui-même ; il avance, il arrive :
Oui, c'est lui. Je le vois sur les monts d'alentour :
Battez, et de Bacchus annoncez le retour.

Ce début vibrant a de l'éclat, du mouvement ; il est tout à fait dans la manière antique.

Eveillez-vous, buveurs, hâtez-vous ; le temps presse.
Hâtez-vous ; du sommeil secouez la paresse.

Digitized by Google

Aux scènes de plaisir qui renaissent pour vous,
Moi, prêtre de Bacchus, je vous invite tous...
Courons, et de l'Ister au Tage répandus,
Assiégeons les raisins au coteau suspendus.
Redoublons du Français la brillante allégresse :
Faisons, pour un moment, oublier à la Grèce
Le poids honteux des fers dont gémit sa beauté...

Ce sera un contraste frappant que de vous lire, après cette scène de délire bachique, la description du fléau de 1348 :

Le monstre, déployant ses ailes ténébreuses,
Vole au Cathay, s'abat sur ses villes nombreuses,
Les comble de mourants entassés sous des morts ;
Reprend son vol, du Gange atteint les riches bords,
Les transforme en passant en vaste cimetière ;
Du superbe Mogol traverse la frontière ;
Remplit de ses poisons l'Empire des Sophis,
Les murs de Constantin, l'Arabie et Memphis ;
Franchit les hauts rochers, d'où le Nil roule et tombe...

Ici, il n'y a Laharpe qui tienne : le vers est beau, parce que l'effet de violence est voulu et parfaitement obtenu ; ce n'est pas de l'harmonie simplement imitative, c'est de l'harmonie expressive. Et la période continue ainsi, se déroulant large et puissante, et représentant fort bien le fléau qui s'avance à pas plus ou moins lents, mais d'une progression continue et terrible :

... Chaque instant voyait hors des murailles
S'avancer, tout rempli, le char des funérailles.
Nulle voix ne suivait ce mobile tombeau :
Sans parents, sans amis, sans prêtre, sans flambeau,
Solitaire, il marchait. A ces monceaux livides
Une fosse profonde ouvrait ses flancs avides ;
Et dans son large sein les cadavres versés
Y tombaient en roulant l'un sur l'autre entassés.
Durant vingt mois entiers, par ce ravage horrible,
Se signala des dieux la colère terrible ;
Rien ne fut épargné : l'impureté des airs
Dépeuple tous les lieux, et les change en déserts.

Voilà encore une page très belle : là, Roucher a juste l'emploi de son talent. Il est bon descriptif ; il a le sens des coupes particulières, qui produisent un effet spécial : ce n'est donc pas un poète à mépriser.

Vous me direz que la fin de ce chant doit être inférieure, puisqu'il se termine par une sorte de dissertation optimiste, où la Nature se justifie de sa cruauté. Vous ne vous trompez pas ; encore est-il intéressant de voir comment Roucher traite une

Digitized by Google

question philosophique à la mode depuis Leibniz, et que Voltaire a cent fois abordée :

> Résigne-toi, mortel ; et, faible créature,
> Ne va pas d'injustice accuser la Nature.
> Elle te répondrait : « Ne m'accuse de rien »...

J'aurais voulu voir Roucher préparer un peu mieux cette apparition de la Nature. Ce conditionnel « elle te répondrait » est bien froid ; Roucher était de taille — il ne l'a que trop montré ! — à évoquer une divinité :

> . . . . Ne m'accuse de rien ;
> Le mal est nécessaire ; il l'est comme le bien.

Pensée très profonde, reprise par presque tous les philosophes qui se sont placés, je ne dis pas contre le sentiment chrétien, mais en dehors de lui. Ce vent, répond la Nature, que vous accusez d'avoir propagé en cent lieux le poison de la peste, vous voulez l'anéantir ; mais c'est lui qui chasse les miasmes qui émanent des prés marécageux et des champs de bataille. Et il en est de même des autres éléments :

> Partout aux maux qu'ils font succèdent les bienfaits.
> Si le feu dévorant embrase mes entrailles,
> M'ébranle, me déchire, engloutit tes murailles,
> Sert en foudres tonnants l'injustice des rois,
> Et des peuples vaincus anéantit les droits ;
> Ce feu, nourri des sucs que l'abeille distille,
> Pour te rendre le jour brille en flamme subtile...

Vous savez ma complaisance pour la périphrase, lorsqu'elle est spirituelle et ingénieuse, et qu'elle ajoute quelque chose aux mots ; c'est, ici, le cas :

> Tes aliments, par lui doucement préparés,
> Nourrissent de ton sang les ruisseaux épurés,
> Et, lorsque j'ai perdu ma dernière verdure,
> Il chasse loin de toi la piquante froidure.

L'eau te fait beaucoup de mal aussi, par les inondations et les tempêtes ; mais elle t'abreuve, elle porte tes vaisseaux, fertilise la terre, etc... Que ce soit très fort comme démonstration, ce n'est pas moi qui aurai le front de vous le soutenir, et de vous leurrer à cet égard ; mais la dissertation est bien conduite ; on y remarque de temps en temps une certaine fermeté dans les formules, et, ailleurs, un bel éclat dans les images.

Le neuvième mois, le mois de *novembre*, est celui des vents, des

Digitized by Google

impressions lugubres et sinistres. Plus d'aurores ; le ciel est toujours brumeux :

Quand Novembre de brume inonde le ciel bleu,

dira V. Hugo dans un style autre que celui de Roucher. C'est une tristesse immense qui se répand sur toute la nature... Non pas, le bonheur étant surtout dans l'espérance, c'est dans les mois tristes qu'on doit se rendre le plus heureux par l'espoir. Et, en effet, à mesure que le poème s'avance, Roucher devient plus philosophique, il n'est pas fâché de se montrer sous un aspect plus imposant ; c'est aussi qu'ayant moins de tableaux séduisants et gracieux à nous présenter, il a recours aux considérations philosoques, où il n'est pas absolument inexpert. Tout meurt donc, mais pour renaître : développement sur l'éternité de la matière. Et puis la nature, qui est bonne, ne laisse pas d'avoir, même en ses périodes de mélancolie, des moments de sourire et de grâce. Il est ensuite question des oiseaux d'automne et d'hiver, qui sont plus tristes que les oiseaux d'été, mais aussi plus ingénieux et plus habiles. A ce propos, Roucher proteste contre Descartes et Buffon et tous ceux qui ont dénié l'intelligence aux bêtes ; il fait, on ne sait trop pourquoi, l'éloge de son ami Dupaty, qui s'occupe d'histoire naturelle. Puis il parle de la chasse au cerf, et se lance dans une dissertation morale sur les femmes chasseresses : les femmes ne doivent pas chercher à rivaliser avec les hommes, surtout dans les exercices où ils se montrent le plus près de la nature primitive. Comme c'est en novembre que se fait la cueillette des olives, le languedocien Roucher fait l'éloge de l'olive et de sa patrie. Cette transition très mince l'amène à parler des soirées d'hiver, puisque c'est avec de l'huile — qui n'est pas d'olive, il est vrai, mais peu importe ! — que nous nous éclairons. Il finit par les veillées, les histoires de revenants et la croyance aux fantômes.

Tel est ce chant, qui n'a rien de très éclatant.

Roucher a placé son développement sur l'éternité de la matière sous l'autorité de Pythagore ; j'aurais préféré Héraclite

Vois-tu, lorsqu'à sa table un ami te convie,
Vois-tu de main en main passer rapidement
La fougère où pétille un breuvage écumant ?
Eh ! bien, de l'univers ce banquet est l'image :
Du flambeau de la vie on s'y prête l'usage.
Les prés et les forêts, les champs et les coteau
A la jeune brebis livrent leurs végétaux ;
La brebis à nos corps fournit leur nourriture ;
D'un peuple dévorant nos corps font la pâture ;

Digitized by Google

Et comme nous enfin, ce peuple, qui périt,
A la terre rendu, de ses sucs la nourrit.

Ces vers sont onctueux, coulants, larges et forts ; ils rendent bien l'idée de cette espèce de coupe, sans cesse ruisselante, que le poète place entre les mains de la Nature éternelle.

Dans le passage sur les revenants se montre le philosophe anti-superstitieux ; il en veut à ceux qui ont inventé de pareilles histoires pour assoter les populations rustiques : Voltaire s'était contenté de sourire.

Qu'il soit maudit cent fois, l'apôtre sacrilège,
Qui des morts le premier, blessant le privilège,
Au nom d'un Dieu vengeur les tira des tombeaux
Et les montra souillés de sang et de lambeaux.
Ou, s'il voulait du moins que sa noire imposture
Punît l'homme oppresseur et vengeât la nature,
Que ne réservait-il ce salutaire effroi
A ce tyran paré du nom sacré de Roi,
Dont les avares mains et les lois homicides
Ecrasent les sujets du fardeau des subsides ?
Oui, voilà le mortel que la voix de l'erreur
Doit, dans l'ombre des nuits, assiéger de terreur.
Qu'alors, près de son lit, un fantôme apparaisse,
Lui montre des enfers la flamme vengeresse,
Et que, le déchirant de remords superflus,
Il lui crie, en fuyant : Tu ne dormiras plus !

C'est un peu trop mélodramatique !

Le *dixième chant*, consacré à décembre, débute par un éloge des arbres. Les arbres dorment en hiver, et Roucher les regarde dormir; cela l'inspire, et je le veux bien. Les arbres ont, en effet, quelque chose de sacré et de mystérieux, presque de religieux ; certains poètes philosophiques, en particulier l'Autrichien Lenau, ont considéré l'arbre comme le sage de la nature : ils se le sont figuré nous regardant avec étonnement, et se demandant quels sont ces êtres si nerveux, un peu fous, qui changent si facilement d'idées et de place... Roucher ne va pas jusque-là, à peine ai-je besoin de vous le dire. Il décrit ensuite l'impression générale de l'hiver; puis, pour préciser, il montre le voyageur égaré dans les neiges.

Puis c'est la fête des brandons, dernier reste du mythe solaire qu'on célébrait en Orient en allumant des feux à l'époque où le soleil est au plus bas de sa course, et va pour ainsi dire renaître. Roucher termine par l'éloge des glaciers. Ce dixième chant est peut-être celui où il s'est le plus appliqué à chercher des sujets difficiles, des motifs qui ne traînent pas dans les banalités ordinaires.

Digitized by Google

Voici en quels termes il exprime ses impressions mélancoliques :

Je ne vois plus des monts l'inégale surface ;
Plaines, fleuves, cités, tout s'éteint, tout s'efface.
Je ressemble au mortel, qui, loin du jour, languit
Dans ces cachots, voisins de l'éternelle nuit...

Voilà qui est bien, mais c'est un vers de Racine.

Il y a là très probablement une réminiscence involontaire ; il arrive très souvent aux poètes de prendre pour un vers de leur imagination un vers qui sort tout simplement de leur mémoire ; aussi ne faut-il pas s'empresser de crier au plagiat.

Mon front est sans couleur ; ma tête est affaissée ;
Et, la mélancolie attristant ma pensée,
Je ne sens dans mon cœur vide de tous désirs
Ni l'amour des beaux-arts ni le goût des plaisirs :
Ma triste voix s'exhale en regrets inutiles.
Où sont-ils, ces coteaux, que j'ai vus si fertiles ?
Où sont-ils, ces vallons, si riants à mes yeux ?
Printemps, quand viendras-tu rasséréner les cieux ?

Suit une description d'une tempête de neige.

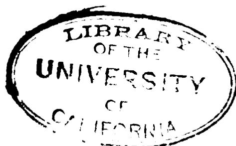
Roucher a le sens de la nature : il a observé et bien rendu cet apaisement des vents, ce silence qui précède la chute de la neige. Et c'est ici que se place l'épisode du voyageur perdu dans la tourmente. La transition est insensible et, par conséquent, très bonne, ce qui est rare chez Roucher :

Le cœur serré d'angoisse, il s'étend sur la plaine ;
Là, sans couleur, sans force et presque sans haleine,
Il murmure tout bas, dans un long désespoir,
Le tendre nom d'un fils qu'il ne doit plus revoir.
Mais c'en est fait ; déjà ses esprits s'engourdissent ;
Son sang ne coule plus ; ses membres se raidissent;
Ses yeux las de s'ouvrir se ferment ; il s'endort :
Invincible sommeil qui s'unit à la mort.

Par ses coupes très heureuses, Roucher a su rendre ce qu'un tel spectacle a de lugubre et de sinistre.

Poète philosophe et descriptif, il voit dans les glaciers une des merveilles de la nature et aussi l'une des mamelles fécondantes de cette éternelle nourrice.

A. B.



Digitized by Google

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'innovation psychique ; l'association des idées
(*suite et fin*).

J'ai le projet de réfuter, aujourd'hui, une théorie très connue, qui est contraire aux idées que j'ai exposées. Après quoi, je présenterai différentes observations, pour préparer la théorie de l'imagination.

J'ai pris comme point de départ la théorie dualiste de l'association des idées, et j'ai essayé de montrer que cette théorie réunit deux faits différents, et même opposés. Si, d'après l'exemple figuré au tableau, les faits A B C D, soit quatre vers d'Homère, se suivent dans la mémoire d'un lettré, il n'y a là rien de nouveau. Si, au contraire, le dernier vers d'Homère rappelle un vers de Virgile, il y a du nouveau et nous pouvons dire que les deux successions en tant qu'elles se suivent, ou la succession de ces deux successions dans la conscience, cela constitue un fait nouveau.

Mais la théorie d'origine anglaise qui distingue l'association de contiguïté et l'association de ressemblance a été remplacée chez nous par une théorie aujourd'hui à peu près consacrée dans l'enseignement classique, théorie *unitaire*, d'après laquelle toute association de ressemblance est une association de contiguïté. C'est la théorie de Cardaillac, philosophe du commencement du XIXe siècle, reprise et reconstituée dans des ouvrages actuellement classiques. Elle consiste à soutenir que l'élément commun entre D et *d* développe ses contigus, qui sont ici *d e f g* ; *d* en ce qu'il a de spécial et de non identique au D qui le précède et *e f g* dans leur entier. Dans un cas plus simple, dans le cas où, presque simultanément, se trouvent dans la conscience deux analogues, soit α et A, ce qu'il y a de commun entre α et A et qui fait qu'ils se ressemblent, cet élément identique développe, à peu près simultanément, deux ordres de contigus, d'où les éléments concrets qui différencient α et A ; par exemple, ce qu'il y a de commun entre Démosthène et Cicéron développera deux ordres de contigus, les

Digitized by Google

caractères propres à Démosthène et les caractères propres à Cicéron.

Telle est la thèse. Il me semble qu'elle s'attache à ce qu'il y a d'accessoire dans les faits et méconnaît ce qui est capital.

Pour l'écarter de notre route, remarquons que notre adversaire partage au fond notre opinion, admettant la distinction logique du répété et du nouveau, mais qu'il réserve le nom d'invention à l'imagination dite créatrice et le refuse, à tort, à l'association de ressemblance, laquelle, pourtant, je crois l'avoir démontré, est une innovation et, de plus, le principe de toutes les inventions qui sont les œuvres et les actes de l'intelligence, l'intelligence même dans son avenir ; si la thèse sur laquelle j'insiste a une si grande importance à mes yeux, c'est que je considère l'association de ressemblance comme devant être mise à la base de l'intelligence.

L'important est de savoir quelle est l'unité de souvenir, l'unité d'un souvenir, en tant qu'il est un. Tant qu'un souvenir se continue, c'est un même souvenir. La continuité temporelle fait un souvenir, la discontinuité temporelle en fait plusieurs. Peu importe que le deuxième acte, c'est-à-dire le souvenir, soit plus rapide ou plus lent que le premier. Il sera plus rapide, si c'est un souvenir aisé, plus lent si c'est une remémoration laborieuse. Peu importe aussi la diversité intérieure du souvenir. Elle peut être plus ou moins grande ; tant que les éléments du souvenir se succèdent sans autre lien que leur succession lors du premier acte, c'est toujours le même souvenir, c'est toujours *un* souvenir. Ainsi parle le sens commun, et le sens commun, ici, est le bon sens. Le passé se répète tel qu'il fut, et la diversité interne ne divise pas le souvenir en tant que souvenir. Si elle est remarquée, c'est qu'elle l'avait été dès le premier acte. Pour peu que la reconnaissance de cette diversité soit nouvelle, ce fait mérite plutôt le nom de dissociation que celui d'association.

Par quoi sera brisée cette continuité du passé ? 1° Elle pourra être brisée par une sensation forte qui vient arrêter le jeu des souvenirs et provoque une nouvelle série de pensées, d'images, de souvenirs. 2° Un autre souvenir, voilà une autre brisure du souvenir ; le langage usuel dit que c'est là un autre souvenir, et c'est le bon sens. 3° La continuité du passé peut être enfin brisée par une invention qu'on appellera imagination ou invention intellectuelle, cette dernière n'étant probablement qu'une complication de ces inventions du genre le plus simple, dont je fais la théorie, et qui sont les associations de ressemblance.

La continuité du passé sera encore brisée, s'il se produit des sauts à travers le passé, si des intervalles de temps sont franchis,

Digitized by Google

de telle manière que la raison de la série faite de fragments du passé ne soit plus la continuité même du passé, mais un autre principe, à savoir la ressemblance desdits fragments. Je suppose, par exemple, que je me souviens successivement de mon baccalauréat, de ma licence, de mon agrégation, de mon doctorat. La raison d'une telle série est moins la chronologie que l'analogie des événements; c'est donc là innover et non se répéter. Tout autre sera le cas suivant : si je repasse toute ma vie passée, en posant mon attention sur des événements caractéristiques, alors le seul lien de ces souvenirs sera le temps vécu par moi, et les lacunes auront pour unique raison l'oubli des événements de faible intérêt. Il n'y a là qu'un fait, ma vie passée ; tandis que, dans l'autre cas, il y en a quatre.

Nous cherchons, ne l'oublions pas, la moindre invention. L'invention que la psychologie considère le plus volontiers comme telle, c'est l'imagination créatrice. Avant d'arriver à cette invention, cherchons l'invention minimum, la plus simple. Je la trouve dans un ensemble de souvenirs, dont la réunion a pour raison leur ressemblance, dont l'ensemble a donc une raison autre que la raison de chacun d'eux, celle-ci étant tout simplement l'habitude, principe de répétition. Un exemple sera peut-être utile. Si je répète de suite des vers de Racine, si, après m'être dit :

Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille,

je dis ensuite :

Viens, reconnais la voix qui frappe ton oreille,

il y a là deux vers, et plus de quinze mots, mais un seul souvenir. Si le troisième vers vient ensuite, et toute la tragédie après le troisième, ce sera un tour de force assurément, mais ce sera toujours un seul souvenir. Si, au lieu du second vers, je dis, à la suite du premier vers :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel,

il y a là, non plus un souvenir, mais deux souvenirs, et il y a vraiment une association, car il y a une réunion de deux souvenirs, qui se suivent, non pas pour la raison qui fait que chacun d'eux revient, mais pour une autre raison. Cette raison, c'est la ressemblance, le même mot « *Oui* » étant le début de deux tragédies de Racine, c'est-à-dire le même mot ayant la même place dans les deux œuvres de même nature du même auteur. Telle est l'analogie complexe qui fait que, après m'être dit :

Digitized by Google

Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille,

je me dis :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.

La ressemblance fait l'unité de cette dualité. Il y a là une association qui a lieu pour la première fois ; les éléments en sont contigus, pour la première fois, dans la conscience avec chance d'y revenir de nouveau en contiguïté. Voilà un fait nouveau très simple, si simple qu'il peut être méconnu. Comment expliquer cette réunion ? Par une loi de la vie psychique ; la conscience procède ainsi : c'est une règle de la conscience que, très souvent, la suite des souvenirs ou des contigus est brisée, est interrompue par des analogies qui donnent naissance à de nouvelles contiguïtés. Voilà une loi nouvelle de la vie psychique, toute différente de la loi de l'habitude, qui, elle, a son application dans l'association de contiguïté.

Ce que je viens de dire de l'association de ressemblance est presque, mot pour mot, ce que l'on dit tous les jours de l'imagination. Il existe sur l'imagination une théorie indiscutée. On dit par hyperbole que l'imagination est *créatrice ;* mais, en même temps, on proclame qu'elle ne fait que combiner en un ordre nouveau des éléments empruntés à l'expérience passée, que ses éléments sont des souvenirs méconnus ou non, qu'elle fait des touts nouveaux, dont les parties sont anciennes, donc répétées. Puisque le résultat de l'imagination créatrice dans son ensemble est seul nouveau, ses matériaux ne l'étant pas, mieux vaudrait donc dire l'imagination *novatrice* que l'imagination *créatrice.*

A-t-on soutenu qu'il y a dans le fait d'imagination novatrice une association de contiguïté marquée ? Nullement ; et pourtant le cas est le même, au fond, que celui de l'association de ressemblance, et la réduction de l'imagination novatrice à l'association de contiguïté aurait pu être tentée. Ce que nous imaginons est conforme aux lois des choses, à la vraisemblance. Et, même quand l'imagination s'écarte du réel et ose se lancer dans le fantastique, il faut toujours à de telles imaginations un point de départ réaliste, pour que l'auditeur ou le lecteur puisse suivre l'auteur dans ses audaces. En partant de cette remarque indiscutable que l'on imagine toujours ce qui est conforme aux lois naturelles, il serait très aisé de faire une théorie de l'imagination qui la ferait rentrer, comme l'association de ressemblance, dans l'association de contiguïté. Il est fâcheux qu'on n'y ait pas pensé, parce que cet excès aurait été la preuve de l'erreur qu'on commet en fusionnant les

Digitized by Google

deux associations. Je crois pouvoir montrer que, si les deux associations peuvent fusionner, l'imagination novatrice doit être, elle aussi, ramenée à l'association de contiguïté. Pour faire comprendre cette analogie, il faut perdre de vue les grandes imaginations des artistes en tous genres. On imagine tous les jours, de la façon la plus modeste : lorsque par distraction, en récitant des vers, on dit un mot pour un autre, on imagine ; l'enfant qui crée des mots ou des locutions nouvelles, parce qu'il ignore le mot ou la locution usuelle, imagine ; les Méridionaux ont plus tôt fait d'imaginer que de chercher, quand ils ne se souviennent pas spontanément ; les exaltés, les rêveurs imaginent souvent ; les fous imaginent toujours ; les rêves les plus vulgaires sont des imaginations ; les artistes médiocres, les ratés imaginent autant que les artistes de génie. L'imagination, en somme, est une faculté extrêmement banale.

L'imagination banale ne diffère de l'imagination du savant ou de l'artiste de génie que par le degré, par la valeur, par la destinée ; mais, entre toutes ces imaginations, il y a une continuité. C'est toujours la même opération mentale qui a lieu dans l'imagination du toqué ou du raté et dans celle de l'homme de génie.

De cette imagination commune à tous, il faut dire qu'elle consiste à faire du neuf avec du vieux en combinant des souvenirs en touts nouveaux, qui forment une association nouvelle. Le tout seul est nouveau : voilà une vérité qui est devenue banale.

De même, les deux termes d'une association de ressemblance sont anciens ; mais l'ensemble de l'association constituée par les deux termes, y compris les contigus qu'ils traînent à leur suite, est nouveau. Entre l'association de ressemblance et l'imagination, il y a une différence assurément, et nous la dirons ; pour le moment, constatons que la même formule convient à l'une et à l'autre.

Voilà donc trois faits généraux qui s'appellent : association de contiguïté, association de ressemblance, imagination novatrice. Où est la grande différence entre ces trois faits ? Cette grande différence, je la vois dans l'opposition logique du répété et du nouveau. Dans ces trois faits, les éléments sont répétés. Dans le premier, dans l'association de contiguïté, le tout et les parties sont répétés. Dans le second et le troisième fait, l'ordre est nouveau, l'ensemble est nouveau ; à l'intérieur de ces groupements, nous trouvons l'habitude en acte ; mais, si nous considérons les ensembles comme groupes, l'habitude n'en rend pas compte. Par conséquent, l'association de ressemblance et l'imagination novatrice doivent, pour ainsi dire, marcher ensemble, laissant derrière

Digitized by Google

elles l'association de contiguïté, qui n'est qu'un nom de l'habitude.

On voit, par là, que le concept d'association est l'idée d'un principe qui souffle le chaud et le froid, et que l'imagination proprement dite est un mode d'association très proche de l'association de ressemblance. La théorie de l'association est incomplète, si elle écarte le grand fait de l'imagination novatrice. Enfin, je viens de montrer qu'il y a plus de vérité dans la vieille distinction d'une imagination *reproductrice* et d'une imagination *novatrice* que dans la distinction, plus récente, entre l'association de ressemblance et l'association de contiguïté. Quand les anciennes psychologies d'avant le XIXe siècle opposaient l'imagination reproductrice et l'imagination novatrice, elles tenaient compte de l'opposition logique entre l'ancien et le nouveau. Nous n'avons qu'à faire de même; mais l'association de ressemblance doit venir avant l'imagination novatrice, parce qu'elle est plus simple.

Mais, peut-être, avons-nous pris la théorie de nos adversaires d'un peu trop haut; serrons-la de près. Ils disent qu'un élément commun à deux faits développe deux groupes de contigus; ils voient donc, par delà, la similitude, la mêmeté. Par exemple, d'après eux, si l'on pense successivement à la Seine, à la Loire, à la Garonne, au Rhône, on a l'idée générale, abstraite, d'une large nappe d'eau courante, qui développe des contigus, c'est-à-dire ce que chacun de ces fleuves a de spécial. L'abstrait, même non dégagé, aurait donc la propriété de susciter les concrets qui l'impliquent. De même, selon quelques nominalistes, le mot usuel général susciterait une série d'images concrètes. Ces deux théories vont ensemble. Selon elles, l'abstrait ne serait jamais dégagé par la conscience. Il n'y aurait pas d'ascension vers le général. Le *même* serait une puissance cachée, qui susciterait dans la conscience des individus analogues. Je crois plus légitime de penser que l'association de ressemblance est un point de départ, que le général est peu à peu dégagé par différents procédés, dont le plus simple ou le plus rapide est l'abstraction. Par cette abstraction volontaire qui est un mode de réflexion ou encore l'attention aux similitudes, on peut se rendre compte que deux différents, deux individus distincts sont néanmoins analogues, donc partiellement identiques. D'autres fois, le passage de l'analogue à l'identique se fait par ce procédé dont j'ai parlé, par la fusion et l'unification des semblables. Peu à peu, ces semblables forment un tout commun, où ne figure plus que ce qu'ils ont d'identique. Voilà les deux procédés, l'un rapide et volontaire, l'autre lent et involontaire, par lesquels l'esprit arrive à l'abstrac-

Digitized by Google

tion, à l'idée générale; tous deux sont inductifs; au contraire, le général inconscient, dans la théorie que je vise, procéderait comme la majeure d'un syllogisme.

D'ailleurs, y a-t-il dans la conscience un seul *oui* (je fais allusion aux vers de Racine), un seul *fleuve*? Non! Le premier *oui* fait corps avec le premier vers d'*Iphigénie*, le second avec le premier vers d'*Athalie*. La contiguïté dédouble le *oui*, et c'est à cause de leurs contigus que les quatre fleuves sont : l'un la Seine, l'autre la Loire, etc. Chacun des analogues est une individualité distincte dans la conscience, individualité constituée en chacun par des contigus spéciaux de la *fluvialité*, qui leur est commune; c'est donc la contiguïté qui fait la pluralité du *même* en l'unissant à *l'autre*. Ne parlons pas toutefois d'une *vertu* de la contiguïté; ayons soin de ne pas parler non plus de la *vertu* de l'analogie ou de la mêmeté: entités inutiles, êtres de raison, idoles de langage. Pourtant, si la théorie que je critique se fonde sur la vertu de la contiguïté, ne voit-on pas que, dans un cas, la vertu de la contiguïté agit seule et que dans un autre, elle n'opère et ne réussit qu'alliée à la vertu de la mêmeté? Cela est impliqué dans la théorie même; elle est donc, au fond, incohérente, et on la ramène aisément à la théorie dualiste de St. Mill et de Bain, qu'elle prétendait remplacer.

Mais laissons toute cette dialectique et revenons aux lois de la conscience. On ne doit pas s'étonner d'une loi, parce que toutes les lois sont également étonnantes; mais, si deux lois se ressemblent, chacune d'elles étonnera moins. Le même condition du même, voilà la loi de l'habitude. S'il en est ainsi, il n'est pas très étonnant que l'analogue soit la cause, non pas conditionnelle, mais occasionnelle de l'analogue; car l'analogue, c'est, peut-on dire, le *demi-même*.

Il y a là, certes, deux lois irréductibles, mais je remarque qu'il y a quelque ressemblance entre ces deux lois; le propre de l'âme se ramène toujours à un devenir, dont la matière est altérité qualitative et dont l'acte consiste à unifier. L'effort est la lutte contre le changement. Voilà une première inspiration. Nous en avons découvert deux autres: la spontanéité propre de l'âme (en dehors de tout effort) a deux manifestations, qui sont la répétition (habitude) et la demi-répétition (association de ressemblance, imagination novatrice). Dans tous ces cas, on voit l'âme unifier, d'une manière ou de l'autre et simplifier sa multiplicité.

V. H.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire
et Pascal apologiste

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'état des esprits en 1656.

Nous avons vu, en étudiant la quatrième *Provinciale*, que Pascal, laissant de côté la Sorbonne et les Dominicains, allait désormais s'attaquer à la redoutable Compagnie de Jésus. Il s'agit donc d'un duel en règle, qui nous a fait songer à celui de Rodrigue et du comte. Comme Rodrigue, Pascal, qui connaissait Corneille, qui avait pu voir à Rouen ce confrère en poésie de sa sœur Jacqueline, pouvait s'écrier :

J'attaque en téméraire un bras toujours vainqueur;
Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur.

Mais ce n'est pas un combat livré sans témoin, dans un coin de parc : la France entière a été constituée juge du camp, et les premières *Provinciales* ont montré qu'elle se passionnait ardemment pour ce débat. C'est pourquoi il est indispensable de montrer quel était l'état des esprits en 1656 : nous sommes, aujourd'hui, si loin de ces événements que, si nous jugions les choses de 1656 avec nos idées, nos habitudes, si vous voulez nos préjugés de 1905, nous risquerions fort de nous tromper étrangement.

Et, d'abord, il me semble utile de présenter une considération préliminaire sur la nature de ces questions si spéciales.

La lutte, à laquelle nous allons assister en témoins presque indifférents et qui veulent rester impartiaux, promettait d'être acharnée. Que voyons-nous, en effet ? D'un côté des prêtres, ces ministres de paix dans des temps de colère, comme dira Racine, des religieux portant le doux nom de Jésus; et, d'autre part, un néophyte, un ascète, un pénitent, autour duquel se groupent des prêtres, des laïques, qui professaient le christianisme le plus austère. Les uns et les autres ont la même foi, ils sont disciples de celui qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres, faites du bien à ceux qui vous persécutent... » Ces préceptes évangéliques, les uns et les autres les redisent à tout propos, et les commentent soit du haut de la chaire, soit dans leurs écrits.

Digitized by Google

D'où vient cette dérogation au principe éternel du christianisme? Pourquoi ces violentes colères, pourquoi ces cruelles vengeances? La réponse est, malheureusement, trop facile. C'est que les plus grands d'entre nous ne sont, à la façon des rois dont parle Bossuet, que des dieux de chair et de sang, de terre et de poussière. N'est-ce pas l'archevêque de Paris qui, en 1870, reprenant le mot de Hobbes : *homo homini lupus*, ajoutait : *presbyter presbytero lupior, monachus monacho lupissimus*? Et quand un laïque en veut à un prêtre, on peut dire que, lui aussi, il est en proie à la fureur des loups ravisseurs. L'homme est si complexe, si difficile à comprendre ; il se leurre si aisément en se servant de toute espèce de prétextes! N'est-il pas arrivé qu'en croyant combattre pour leur foi, des hommes ont servi en réalité leurs passions ou celles de leurs chefs (1). Toujours est-il qu'en 1656, dans un siècle si profondément chrétien, le public a pu assister à des luttes homériques, c'est-à-dire païennes, entre des religieux, et le succès des *Provinciales* nous a montré quel plaisir il prenait à ces querelles.

Ce public connaissait les Jésuites depuis longtemps, et il ne les aimait guère. Il avait entendu parler, depuis 1635, des religieuses de Port-Royal et des Jansénistes, et c'est à ceux-ci, qui avaient l'auréole de la persécution, qu'allaient l'estime et la sympathie générale.

Voyons donc ce que l'opinion, cette « reine du monde », pensait des Jésuites et de leurs adversaires.

En France, dans les grandes villes, et à Paris, les membres de la Compagnie de Jésus n'avaient jamais été populaires, et cela parce qu'ils ne l'avaient pas cherché.

Dès 1552, à leur arrivée en France, douze ans après leur fondation, ils rencontrent une opposition très vive de la part du Parlement, du clergé, de l'Université, des municipalités. Ils sont reçus, malgré tout, à charge de modifier leur institut et même de changer de nom, au fameux colloque de Poissy (1561). Mais c'était là un coup d'autorité, qui put contribuer à leur établissement, mais ne les rendit pas populaires.

En 1552, la Sorbonne les déclare « souvent répréhensibles dans leurs opinions, dangereux pour la foi, capables de troubler la paix de l'Eglise, plus propres à détruire qu'à édifier ».

L'Université n'a jamais varié, elle non plus, dans sa désapprobation énergique. En 1560, elle refuse à l'unanimité d'admettre

(1) Jusqu'alors, il n'y avait pas eu de guerres de religion, mais seulement des guerres politiques sous prétexte de religion.

Digitized by Google

la Compagnie dans son sein : c'est qu'elle présentait une théologie nouvelle, aventureuse, autrement hardie que ne le sera la philosophie de Descartes au siècle suivant, et dont on conçoit déjà, hors de France, de vives inquiétudes.

Au concile de Trente, il n'y eut qu'un cri pour demander l'expulsion des Jésuites : *Foras Pelagiani* ! A Louvain, en 1587, trente-quatre propositions tirées de leurs ouvrages furent condamnées comme attaquant l'autorité de l'Eglise et les dogmes intangibles de la grâce et de la prédestination.

En 1594, après le procès retentissant où Antoine Arnauld fit ses premières armes, après les attentats réitérés de Barrière et de Châtel, les Jésuites furent chassés, et même un très curieux arrêt du Parlement de Paris, en date du 21 août 1597, n'admettait pas qu'un Jésuite pût se dire sécularisé, et interdisait aux ci-devant Jésuites, sous peine de lèse-majesté, « de dresser des écoles ou de faire des prédications. »

Donc, à tort ou à raison, les Jésuites étaient franchement impopulaires ; mais n'a-t-on pas vu, par des exemples anciens ou modernes, que la popularité n'est pas indispensable à ceux qui sont assez forts pour s'en passer ? Les poètes ne sont pas les seuls qui haïssent le profane vulgaire ; les politiques partagent cette haine, témoin ce vieil adage : *Oderint, dum metuant*. A défaut d'une popularité flatteuse, mais stérile, les Jésuites surent se ménager l'appui, plus solide, du pouvoir. Henri IV lui-même, au nom duquel avait été dressé l'arrêt de mort de Guignard, malgré la résistance du Parlement, malgré le cri public qui se manifestait déjà par des pamphlets et des brochures de toute sorte, rappela les Jésuites en 1603. Il oublia ou feignit d'oublier le passé. Il choisit parmi eux un otage, dont il fit bien vite son confesseur — le confesseur du vert-galant ! Il leur donna, avec force revenus, le beau collège de La Flèche ; il leur légua par avance son cœur et celui de son épouse. A dater de 1603, les Jésuites n'avaient plus rien à craindre du pouvoir : aussi n'est-ce pas eux qui ont armé le bras de Ravaillac, de ce scélérat qui n'était autre qu'un fou.

Sous Louis XIII et sous Richelieu, sous la régence de Marie de Médicis et celle d'Anne d'Autriche, les Jésuites sont de plus en plus comblés de faveurs par la cour et de plus en plus maltraités par l'opinion publique. Il est aisé de s'en rendre compte, quand on lit les documents contemporains, tels que les *Annales de la Société des ci-devant soi-disant Jésuites* (5 vol. in-4°, 1765).

L'Université est toujours sur la brèche pour maintenir ce qu'elle appelle ses droits imprescriptibles et résister à ce qu'elle appelle

Digitized by Google

les empiétements inadmissibles de la Compagnie. En 1611, l'avocat La Martelière s'attaque à elle avec une extrême vivacité, et, quarante-cinq ans avant les *Provinciales*, il lui reproche sa théologie, sa morale, ses doctrines subversives des restrictions mentales et des équivoques. Tout ce qu'a dit le pamphlétaire, on l'avait dit avant lui, il n'a rien inventé, et l'on peut dès maintenant remarquer la justesse du mot des *Pensées* : « C'est la même balle dont se servent les uns et les autres, mais celui-là la place mieux. »

Mais, dira-t-on, ces témoignages sont bien suspects. Tous ces adversaires, ce sont des jaloux. L'Université, en particulier, ne pardonne pas aux Jésuites de l'avoir lentement et sûrement dépeuplée d'abord, ensuite ruinée. Les quatre-vingt mille étudiants étrangers qu'elle comptait au Moyen Age, groupés autour de la place Maubert et de la rue des Anglais, sont déjà tombés à trente mille dans le cours du seizième siècle. Du jour où les Jésuites purent fonder, çà et là et partout, des collèges florissants, c'en fut fait de l'Université : Descartes a été leur élève à La Flèche et Corneille à Rouen ; Molière a été admis à l'externat gratuit du collège de Clermont qui comptait deux mille élèves, la moitié du nombre total des collégiens de Paris ! L'arrivée des Jésuites — la remarque est curieuse — a opéré, en plein règne despotique, une véritable décentralisation de l'instruction publique. Les Universités avaient donc leurs raisons pour juger sévèrement les Jésuites.

De même, dira-t-on, pour le clergé séculier, très inquiet de voir la puissante Compagnie, forte de l'appui des nobles et des riches, drainer à son profit les plus beaux revenus, en un temps où l'on trouvait déjà qu'il y avait trop de religieux.

Quant au Parlement, son hostilité s'explique, elle aussi : n'était-il pas le gardien jaloux des antiques libertés gallicanes, dont les Jésuites profès, ceux qui ont le quatrième vœu, vœu d'obéissance absolue au pape, faisaient si franchement litière ? Puis le Parlement était très contrarié d'avoir été rabroué en 1603 par Henri IV, et contraint d'entériner un édit qu'il désapprouvait hautement.

Mais les particuliers, les simples bourgeois n'avaient pas les mêmes raisons d'en vouloir aux Jésuites : et pourtant leur antipathie n'est ni moins vive, ni moins profonde. Il est inutile d'entrer dans de longs détails : quelques traits suffiront. Etienne Pasquier, l'avocat célèbre de 1564, se montre très sévère pour eux dans ses belles *Recherches de la France* (III, 36) ; il les traite de schismatiques, d'hérétiques, d'assassins : « Entrés en France comme des renards, dit-il, ils prétendent y triompher comme des

Digitized by Google

lions ». Antoine Arnauld n'est pas moins vif, je ne dis pas dans son plaidoyer de 1594 — chacun fait son métier — mais dans son *Franc Discours au Roi*. Guy Patin, ce bourgeois malicieux et caustique, n'est jamais plus en verve que quand il s'attaque aux propagateurs de l'antimoine... et aux Jésuites. Bien avant la chanson célèbre :

Hommes noirs, d'où sortez-vous ?
Nous sortons de dessous terre...,

Guy Patin déclare que tout Paris déteste « la noire troupe des disciples d'Ignace », en qui il voit « les bourreaux de la chrétienté ». Saint François de Sales et le cardinal de Bérulle ne sont pas plus indulgents. En 1623, celui-ci écrit à Richelieu une lettre assez longue, qui est un réquisitoire en forme contre les Jésuites : il assure que, dans aucun pays, ils ne peuvent vivre en paix avec les autres ordres religieux. On pourrait citer des jugements analogues de Godeau, le nain de Julie, de Letellier, archevêque de Reims, de Bossuet lui-même, dont on a un mot bien amer dans sa concision. Un de ses neveux lui ayant parlé d'un Jésuite italien qui lui semblait être « un grand charlatan », Bossuet lui répondit : « Ce Père est tel que vous me le dépeignez : il est Jésuite ». Le fameux docteur Jean de Launoy, surnommé le *dénicheur de Saints*, étant un jour en voyage, entra dans une église pour y célébrer la messe, et demanda à la sacristie quelle était la fête du jour et quels ornements il convenait de revêtir. « C'est la Saint-Ignace, lui répondit-on. — Quel Ignace ? l'évêque d'Antioche ? — Non, Ignace de Loyola. — Oh ! alors, donnez-moi vite des ornements noirs. Tout ce que je puis faire pour lui, c'est de lui dire une messe de *Requiem*. » Boileau, son frère, Saint-Simon, ne sont pas plus favorables aux Jésuites. En voilà assez, je pense, pour vous montrer que Pascal, en les attaquant, était assuré d'avoir pour lui les rieurs.

Je ne crois pas qu'il soit possible de faire la contre-épreuve. Il y a bien, au dix-septième siècle, quelques agents des Jésuites, tels que le sieur de Marandé, et, à Poitiers, Filleau de la Chaise, mais c'est tout ; les plus grands panégyristes des Jésuites sont les Jésuites eux-mêmes : Caussin, Rapin, Lemoine et autres. C'est peut-être ce qui fit dire à un Jésuite, très sympathique, du reste, du dix-huitième siècle, le Père André : « Pour avoir une juste idée des Jésuites, il ne faut croire ni tout le mal qu'on en dit, ni tout le bien qu'ils en pensent ».

Mais d'où venait cette réprobation, ou du moins cet esprit de moquerie dont les Jésuites ont toujours été l'objet ? Racine s'est

Digitized by Google

posé la question dans son admirable *Abrégé de l'histoire de Port-Royal* (1693). Après avoir réfuté les calomnies odieuses répandues par les Jésuites contre Port-Royal, il ajoute : « On aura peut-être de la peine à comprendre comment une Société aussi sainte dans son institution, et aussi pleine de gens de piété que l'est celle des Jésuites, a pu avancer et soutenir de si étranges calomnies. Est-ce, dira-t-on, que l'esprit de religion s'est tout à coup éteint en eux ? Non, sans doute ; et c'est même par principe de religion que la plupart les ont avancées. Voici comment. La plus grande partie d'entre eux est convaincue que leur Société ne peut être attaquée que par des hérétiques : ils n'ont lu que les écrits de leurs pères ; ceux de leurs adversaires sont chez eux des livres défendus. Ainsi, pour savoir si un fait est vrai, le Jésuite s'en rapporte au Jésuite. De là vient que leurs écrivains ne font presque autre chose, dans ces occasions, que de se copier les uns les autres, et qu'on leur voit avancer comme certains et incontestables des faits dont il y a trente ans qu'on a démontré la fausseté. Combien y en a-t-il qui sont entrés tout jeunes dans la Compagnie... et qui sont passés d'abord du collège au noviciat ? Ils ont ouï dire à leurs régents que le Port-Royal est un lieu abominable, et ils le disent ensuite à leurs écoliers. D'ailleurs, c'est le vice de la plupart des gens de communauté de croire qu'ils ne peuvent faire mal en défendant l'honneur de leur corps : cet honneur est une espèce d'idole à qui ils se croient permis de sacrifier tout, justice, raison, vérité. On peut dire constamment des Jésuites que ce défaut est plus commun parmi eux que dans aucun corps : jusque-là que quelques-uns de leurs casuistes ont avancé cette maxime horrible, qu'un religieux peut en conscience calomnier, et tuer même les personnes qu'il croit faire tort à sa Compagnie. »

Cette lecture de Racine peut nous suggérer quelques explications à côté : si nous essayons de pénétrer dans les cœurs et de faire la psychologie du Révérend Père Jésuite, demandons-nous d'où vient qu'un enfant de quinze ans comme Bourdaloue, ou un jeune homme comme tel agrégé sortant de l'Ecole normale, ou un homme comme tel professeur d'histoire du lycée Condorcet en 1871, se fasse Jésuite en refusant d'entrer dans tout autre ordre ? Les uns peut-être ont été, et Racine semble l'indiquer, séduits dès l'enfance par leurs maîtres; parce qu'ils avaient l'instinct de la combattivité : ils vont au Jésus comme certains jeunes gens vont au Borda, avec l'espoir secret qu'ils périront un jour sur un torpilleur. Ils savent qu'ils seront honnis par une infinité de gens, même parmi les catholiques orthodoxes ; qu'on leur jettera leur

Digitized by Google

nom à la face comme la plus cruelle injure ; qu'ils seront un objet de défiance, de suspicion, de répulsion même; raison de plus : ils se sentent le courage de tout souffrir. Et, une fois engagés, ils se trouvent soumis à un régime d'éducation autrement sévère que celui de nos casernes. Pour le connaître, il faut consulter non les *Monita secreta*, qui portent l'empreinte des passions populaires, mais les *Regulae Societatis Jesu*, ravissant petit Elzevier de 1606, ou l'*Institutio Societatis Jesu* de Prague. Transformé en profès après des épreuves multiples, le Jésuite devient un rouage très spécial d'une machine savamment construite : il obéit *perinde ac cadaver, perinde ac senis baculus, omnia esse justa sibi persuadendo* ; et il obéit avec bonheur, il est fier de jouer le rôle qui lui a été assigné par la tactique de ses supérieurs : il travaille avec joie *ad majorem Dei — et Societatis — gloriam*. Pasquier comparait les Jésuites de son temps aux séides du vieux de la Montagne, aux buveurs de haschich, aux assassins. Si vous supprimez ce qu'elle a d'odieux et d'injuste, la comparaison reste vraie. Et c'est pour cela que la Compagnie était si forte : en 1656, elle comptait trente mille membres. Des sociétés comme celles-là croient à l'avenir, quels que soient les orages qui passent ; c'est là qu'on dit tranquillement : « Nous ferons ceci dans vingt ans, dans cinquante ans, dans un, dans deux siècles », et c'est là qu'on le fait.

Qu'importe donc la popularité ? On y a renoncé dès le premier jour, comme à la gloire littéraire. Aux environs de 1700, un évêque disait à Tellier que les livres des Jésuites n'étaient pas si bien écrits que ceux de leurs adversaires : « Vraiment, répondit le bon Père ; nous ne sommes pas assez sots pour avoir tant d'esprit. »

Gloire, popularité, bagatelles que tout cela ; et c'est pour cette raison que les Jésuites n'ont jamais été populaires.

Et leurs ennemis, les Arnauldistes, les Cyranistes, les Augustinistes, l'étaient-ils beaucoup plus ?

En face de la robuste Compagnie de Jésus, qui avait cent cinquante ans d'existence, se dresse l'Ecole de Port-Royal, qui en compte trente à peine ; car le jansénisme n'est pas né en 1640, il n'est pas issu du livre de l'évêque d'Ypres comme le luthéranisme et le calvinisme des prédications et des publications de Luther et de Calvin. L'intervention de Jansénius n'est qu'un épisode d'une histoire qui, sans lui, aurait suivi son cours.

Le jansénisme, en effet, remonte à 1552. Les premiers jansénistes, ce sont les Parlementaires qui n'ont pas voulu accueillir la Compagnie de Jésus, c'est l'Université, c'est l'évêque de Paris, du

Digitized by Google

Bellay. Les auteurs responsables du mouvement augustinien, ce sont les Jésuites, chassés de France, c'est Molina, qui se vante d'apporter une théologie nouvelle, *a nemine quem viderim traditam*. Les Augustinistes n'ont voulu que répondre à cette résurrection d'une hérésie foudroyée douze siècles auparavant. C'est hors de France que naît la réaction : ce sont des Espagnols et des Flamands qui commentent le livre de Jansénius. La France était étrangère à ces querelles dogmatiques : la preuve c'est qu'en 1638, lors de l'arrestation de Saint-Cyran, deux caisses de papiers saisis chez lui ayant été mises à la disposition de ses ennemis, pas une seule ligne n'en fut jugée répréhensible. De même, la fameuse proposition relative à saint Pierre a été condamnée en 1656 comme rééditant une théorie janséniste. Or, jusque-là, rien de semblable n'avait été trouvé dans les œuvres d'Arnauld, qui avait pourtant écrit une *Apologie du livre de M. d'Ypres*.

Ainsi, pas de Jansénistes français avant 1640 : l'école de Port-Royal avait simplement pour objet de protester contre les tendances théologiques et morales de la Compagnie de Jésus. Mais, en 1640, l'apparition de l'*Augustinus* modifie non l'attitude de Port-Royal, mais la tactique de ses ennemis. Le livre les défère à l'opinion publique, plus spécialement à l'opinion du monde savant : les hommes de Port-Royal l'approuvent. Que faire ? Rester sur la défensive est toujours dangereux. Attaquer hardiment, voilà ce à quoi se résolurent les Jésuites, et vous savez le reste.

Dans ces conditions, les hommes de Port-Royal n'étaient pas populaires, puisqu'ils ne s'adressaient pas aux foules, bornant leur influence à une élite ; mais ils n'étaient pas non plus impopulaires, bien au contraire, puisqu'on les savait persécutés par une compagnie qu'on abhorrait. Aussi Pascal, attaquant les Jésuites avec l'arme du pamphlétaire, savait qu'il aurait pour lui les libéraux de toute sorte, les anciens frondeurs assagis, l'opinion publique enfin. Il avait conscience de contribuer à déconsidérer ses adversaires, de venir en aide à ses amis ; peut-être espérait-il empêcher la Compagnie de pétrir à son gré les âmes ; mais, en augmentant son impopularité, il savait qu'il ne diminuerait en rien son crédit à la cour, son pouvoir despotique sur le clergé ; et il devait se dire que c'était courir bien des risques, car il ne suffit pas d'avoir pour soi les rieurs, et qu'il lui faudrait ruser de mille façons pour atteindre son but. Ce sont ces ruses que nous apprendrons en étudiant l'histoire littéraire des *Provinciales*.

A. B.

Digitized by Google

La philosophie de Renouvier.

Cours de M. G. MILHAUD,

Professeur à l'Université de Montpellier.

Troisième et quatrième Essais de critique générale.

I

Le troisième *Essai de critique générale* (1) est consacré à l'étude de la nature. Comment devons-nous concevoir l'être dans la nature, sous son aspect le plus général? Que nous apprennent les sciences sur l'essence et l'origine des êtres des différents ordres ? Quelle est la valeur des thèses cosmogonique et évolutionniste? — Tels sont les problèmes que se pose Renouvier.

Quelle est l'idée la plus générale sous laquelle il soit possible de réunir tous les êtres individuels ? Trois réponses sont offertes. Puisqu'un être est un ensemble de phénomènes donné dans quelque représentation, et puisque celle-ci distingue et réunit le représentatif et le représenté, il faut que l'un ou l'autre de ces éléments, ou tous deux entrent dans l'idée générale que nous nous formons d'un être quelconque.

Ou bien donc on ne conserve que le représenté et l'on élimine tous les caractères représentatifs : c'est la doctrine du réalisme matériel.

Ou bien les représentés n'ont aucune réalité, et seule l'aptitude représentative est accordée à l'être : c'est la doctrine de l'idéalisme pur.

Ou, enfin, tout être réunit les deux éléments de la représentation et existe à titre de représentation pour soi : c'est la doctrine de la réalité complète, seule compatible avec les principes posés dans les deux premiers Essais.

« Il n'y a donc qu'une seule notion possible de l'être individuel posé dans la nature, pour soi et en général : c'est la notion générale de la représentation pour soi. »

La théorie de la nature devient une monadologie ; et Renouvier, qui peut-être ne s'en est jamais détourné, revient clairement, en tous cas, à cette conception leibnitienne, qui l'avait déjà séduit dans sa jeunesse. Sans doute, il en écarte aujourd'hui la substance

(1) 1re édition, 1864, 2e édition, 1892. Il ne sera question, pour le moment, que de la 1re édition.

Digitized by Google

et en règle toutes les propriétés d'après les exigences de sa table de catégories. Mais, s'il est ainsi conduit à restituer aux monades les propriétés spatiales que ne leur accordait pas Leibniz, il est d'autre part amené à leur donner pour caractères essentiels, la *force*, l'*appétit*, la *perception*, comme disait Leibniz lui-même. En outre, comme soumises à la causalité, et présentant toutes sortes de relations établies dans le temps entre les phénomènes mécaniques, physiques, organiques, représentatifs, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, — relations qui se ramènent à l'unité avec ce seul mot : la *force*, — les monades nous offrent une harmonie, que nous acceptons au titre de fait universel et irréductible, et qui ne diffère de celle de Leibniz qu'en ce qu'elle n'est pas préétablie (1). Cette harmonie est l'un des aspects et l'un des noms de l'ordre du monde, inséparable du monde.

De cette harmonie totale nous pouvons considérer à part, et avant toute expérience, les rapports qui se déterminent sous les lois de la quantité et de la position. Les problèmes qui se posent sont alors ceux du vide, des atomes, du continu.

Si l'on voulait voir dans l'atome une sorte de substrat des phénomènes physiques, fait d'étendue concrétée, et, dans le vide, un être d'étendue pure, nous devrions rejeter l'un et l'autre pour éviter l'infini réalisé. C'est autrement que nous les concevrons pour les affirmer. Nous nous représentons les actions des êtres s'exerçant en certaines circonscriptions limitées, en certains lieux assignables, et non en d'autres, — et, de plus, nous concevons que, parmi ces lieux circonscrits à trois dimensions, et tels qu'un espace quelconque en contient toujours nécessairement un nombre fini, il en est où ne s'exerce aucune action, qui ne servent, au moins actuellement, à la détermination locale d'aucun phénomène : ce sont pour Renouvier les lieux *vides*. Si nous faisons abstraction de ces derniers, il reste les pleins. Nous pouvons bien continuer à appeler atomes les êtres qui les occupent, à la condition que cette occupation soit dans le fait de s'entourer de sphères d'action dans l'espace, de développer des perceptions et des appétitions dans un rayon déterminé, — comme cela est supposé, par exemple, dans les fonctions atomiques, attractions et répulsions, que Boscovitch introduisit dans la science après Newton, les rapportant aux atomes comme à des points mathématiques.

On a souvent rattaché l'existence du vide à la nécessité d'affirmer le mouvement. Descartes a cependant répondu en montrant

(1) Renouvier changera d'avis sur ce point.

Digitized by Google

que le plein n'oblige qu'à changer la nature du mouvement, et de *propagé* qu'il était, à le rendre *solidaire*. Mais cette solidarité de toutes les séries de masses qui entrent dans un système universel, exclut l'initiative motrice des êtres individuels, et implique la nécessité de toutes les modifications du système à un moment quelconque. Ainsi précisé, le vieil argument des atomistes contre le plein reprend toute sa force.

Renouvier, par sa conception du vide et de l'atome, rejette le continu de l'espace : on devine qu'il rejettera de même le continu de la durée des phénomènes, et se le représentera sous une suite d'actions élémentaires instantanées. Les intervalles élémentaires qui limitent ces actions sont extrêmement petits, près de ceux que nous observons; de même que sont extrêmement petits les intervalles qui séparent, dans l'espace, deux points où siègent les forces locales. Et c'est ce qui fait que le calcul de l'indéfini s'adapte si bien aux problèmes de composition et décomposition élémentaires. Mais il ne faut pas s'y méprendre : le continu est une illusion des sens.

Ce qui se dégage de la vue générale du fond de la nature, c'est pour Renouvier la grande loi du discontinu, de l'*intermittence*. Elle s'applique non seulement aux phénomènes élémentaires dont il vient d'être question, mais encore « aux forces les plus élevées, aux moments de la représentation humaine comme à ceux des fonctions organiques et de tous les faits composants de l'ordre du monde... Le monde est une pulsation immense composée d'un nombre inassignable, quoique à chaque instant déterminé, de pulsations élémentaires de divers ordres, dont l'harmonie plus ou moins étroite ou compréhensive, plus ou moins aveugle ou clairvoyante, établie et développée en une multitude de degrés ou de genres, s'accomplit par la naissance des êtres autonomes, dans lesquels elle tend à devenir, de purement spontanée qu'elle était, volontaire et libre (1). »

Ces réflexions générales ont ensuite l'occasion de s'appliquer dans l'étude que fait Renouvier des phénomènes physiques, chimiques, biologiques, représentatifs ; — puis dans l'examen critique auquel il soumet les hypothèses cosmogoniques et les théories de Lamarck et de Darwin sur la transformation des espèces. De toutes ces études il dégage, outre la première loi d'*intermittence*, une autre grande loi qui régit les évolutions naturelles, à savoir la finalité.

(1) 3e *Essai*, page 43.

Digitized by Google

***

Deux choses sont surtout à noter dans ce troisième *Essai :* la monadologie, — la loi d'intermittence de la nature. Ni l'une ni l'autre ne nous surprennent beaucoup. Par la monadologie, Renouvier reste fidèle à cette philosophie de l'esprit, dont il a puisé le germe dans le *Cogito* de Descartes, et qui, déjà en 1842, le conduisait avec quelques réserves aux monades leibnitiennes. La disparition de la substance ne l'empêche pas de rester, avec la représentation, au cœur même du *Cogito*, et d'en tirer comme une conséquence naturelle la notion la plus générale de l'existence. Quant à l'harmonie des monades, posée comme un fait universel pour expliquer les relations et les lois, elle n'a jamais cessé, depuis la première édition de la logique, c'est-à-dire aussitôt que le phénoménisme a été consciemment affirmé, de traduire l'idée que Renouvier se faisait de la causalité.

Quant à la loi d'intermittence et à la grande pulsation qu'est le monde, ce sont d'abord, théoriquement et *a priori*, des conséquences de la loi du nombre, qui par là sont soumises aux critiques que nous avons adressées à cette loi. Ce sont aussi, sans doute, des postulats dont Renouvier trouve une vérification dans les sciences de la nature. Cela est intéressant dans la mesure ou l'on pourrait dire qu'en les énonçant on met en relief les tendances des conceptions scientifiques à s'imprégner d'atomisme et de discontinuité; mais à la condition de ne pas dépasser cette attitude, et de ne pas rejeter de la science les tendances contraires.

II

Le quatrième *Essai* (1) nous ramène à l'homme. Les deux premiers ont épuisé le problème logique, psychologique, abstrait. C'est maintenant à l'histoire qu'il faut demander les informations complémentaires indispensables à la science. Mais cette histoire ne doit pas être faite *a priori*, de parti pris; elle doit se passer d'hypothèse cosmique, ou théologique, ou physiologique ; elle doit être analytique. Et c'est sous le titre d'*Introduction à la philosophie analytique de l'histoire* que se présente le *quatrième Essai.*

Renouvier y traite d'abord des origines morales de l'homme, puis expose les antiques diversités ethniques, linguistiques, morales, religieuses, d'un certain nombre de familles.

Le problème des origines morales de l'humanité l'amène

(1) 1re édition, 1864 ; 2e édition, 1896.

Digitized by Google

d'abord à discuter les thèses de Kant sur ce sujet. Il lui reproche 1° d'avoir vu une *chute* pour l'homme dans le passage de l'état primitif d'instinct et d'innocence à l'état de raison et de moralité, — quand, d'ailleurs, il voyait là, en même temps, un progrès pour l'espèce ; 2° et surtout de n'avoir pas su expliquer l'origine du mal autrement qu'en dotant l'homme d'un penchant au mal, après qu'il lui avait accordé une disposition originaire au bien ; 3° d'avoir méconnu, pour expliquer la transmission du mal, ce que Renouvier appelle la *solidarité sociale*, c'est-à-dire « le lien résultant de l'ensemble de ces mobiles d'un acte libre qui se rattachent aux actes antérieurs répétés et habituels dans une société donnée, et aux maximes autorisées, et aux institutions et coutumes dont l'expérience et la répétition même sont les sources (1). » Les erreurs de Kant s'expliquent par ce fait qu'il ne reconnaît pas d'autre mobile à la liberté, considérée dans ce qu'il croit son essence, que la loi morale impérative.

Après un très bref historique sur cette question de l'origine du mal, — historique qui va de Descartes à Fichte, — Renouvier nous présente sa solution. Il prend la personne humaine tout entière, avec des passions ou affections, des concepts, sa volonté, et nous la montre, à l'état primitif, usant déjà instinctivement d'une loi morale, qui est presque confondue avec l'ordre passionnel. L'homme est alors innocent, ni bon ni méchant ; le vrai bien et le vrai mal ne se produiront que par l'exercice de sa liberté. Les vertus et les vices qui intéressent le plus spécialement l'agent lui-même, — la prudence, la tempérance, la force ou le courage, et les vices contraires, — ont leur origine dans le conflit des passions, qui naît lui-même de la pluralité des fins que l'homme se propose en vertu de sa nature. L'homme devient de plus en plus raisonnable, selon qu'il connaît et limite par des conditions de temps et classe par ordre d'importance et de valeur les biens qui l'attirent.

D'autre part, un fond naturel de bienveillance et de sympathie pour les autres hommes, c'est-à-dire une disposition à se reconnaître en communauté de biens et de maux avec eux, se trouve en antagonisme avec le souci du bien personnel immédiatement sensible, ce qui est l'origine de phénomènes moraux d'un nouveau genre. Ceux-ci ne s'établissent pas dans la conscience aussi simplement que nous paraissons croire. Les services mutuels, qu'une bienveillance spontanée et gratuite fait naître, tendent à devenir obligatoires. Chacun attend d'autrui ce qu'il est ou se

(1) 1re édition, p. 33.

Digitized by Google

croit disposé à lui faire dans un cas semblable, et ainsi se trouvent introduites « des notions de réciprocité et d'égalité, qui changent du tout au tout la nature des premiers sentiments que nous supposions. L'une des idées originales de l'homme s'est témoignée clairement à la conscience, aussi éclatante, aussi impérieuse dès l'abord qu'elle pourra jamais l'être. Cette idée est la justice (1) ».

Il est facile de comprendre, alors, comment ont pu naître les mauvais sentiments, la haine, l'injustice. Il a suffi qu'il y eût désaccord entre ce qu'un homme recevait d'autrui et ce qu'il se croyait en droit d'attendre de lui, pour qu'il fût jeté dans un état moral pénible et sujet aux plus fortes tentations. Dans cet état, et surtout sous l'influence de l'habitude, il devenait sujet aux illusions qui déforment en sens contraire ce que lui doivent les autres et ce qu'il leur doit, ainsi qu'aux sophismes de *justification* de toutes sortes d'actes, qui, en réalité, ne sont inspirés que par certaines passions. Et ainsi le mal prenait naissance et progressait, — pouvant ensuite recevoir la plus grande extension par la loi de la solidarité humaine. La solidarité se montre d'abord dans la communication des penchants, des vertus et des vices, par voie d'imitation dans une même famille ; puis elle agit entre des familles différentes. D'autre part, les actes répétés deviennent chez un individu des habitudes, et celles-ci, prenant une valeur sociale, deviennent des usages et des coutumes, bientôt consacrés par des lois, qui ne tardent pas elles-mêmes à apparaître comme indiscutables et naturelles. Et ainsi, par l'habitude et la loi de solidarité, les premières aberrations de la conscience individuelle s'étendent et se généralisent dans des masses humaines. Selon le degré de déchéance où s'arrête, à certains moments, chacune des grandes familles, les pensées et les sentiments collectifs, les actes coutumiers, constituent une *race éthique*, dont le caractère domine toutes les influences physiques et naturelles (climat, race proprement dite, etc.). Les divers groupements présentent d'ailleurs des caractères très différents. — Partout se conclut entre les individus d'une même société une sorte de contrat tacite, qui se traduit dans le droit positif. Au-dessus de ce droit et de toutes les conventions qu'il consacre provisoirement, subsiste et se développe la notion d'une justice universelle. Et les évolutions sociales ne sont autre chose que des phénomènes de balancement en sens divers entre cette justice universelle telle qu'elle est sentie à un moment donné, et la sphère des

(1) Introduction, 1re édition, p. 63.

Digitized by Google

obligations auxquelles on attribue une valeur positive dans le même temps.

Ici se trouve, en quelques pages saisissantes, comme un exposé général de toutes les révolutions qui ont voulu substituer quelque chose du droit idéal au droit positif. Ecoutez ces réflexions, et, pour en sentir toute la justesse, pensez, par exemple, aux efforts actuels du peuple russe contre le régime traditionnel qu'a consacré l'autocratie des tsars : « Depuis l'origine des délibérations de l'humanité sur les lois qu'il lui convient de s'imposer, un antagonisme n'a cessé d'exister entre les partisans d'un minimum de moralité, réglé par la coutume actuelle, et le nombre plus restreint des justes, qui, poussés par la passion du bien, instruits par la culture de la raison, prétendent aller au mieux en toutes choses. Les moyens termes sont tenus dans le débat par la multitude des opinions..... Mais la foule elle-même, à de longs intervalles, en vient à s'accorder dans un idéal, c'est-à-dire à concevoir un ordre préférable à l'ordre établi, et auquel il ne manquerait, pour s'y substituer, que telles ou telles sanctions selon l'esprit des temps. Bientôt les intérêts avertis travaillent en tout sens, les passions s'animent, l'intelligence combine les projets, puis des désordres éclatent, auxquels il faut porter remède, et de deux choses l'une : ou l'autorité traditionnelle, exaltée par la crainte et par la lutte, reste victorieuse, un grand déploiement de violence rejette la société en arrière ; ou des progrès s'accomplissent non sans compromis, phases et retours divers, même dans les révolutions les plus radicales, non sans violence encore et sans de déplorables horreurs, mais enfin pour le bien des générations futures et surtout pour la satisfaction de l'immuable justice. C'est celle-ci qui, toujours présente à l'esprit humain, entre progressivement dans les faits, à mesure que le mal démasqué recule devant elle. C'est l'idée qui, de mieux en mieux analysée, plus exactement suivie en ses applications, passe dans la réalité, et parvient à faire caractériser comme droits et devoirs positifs, reconnus en convention ou cénacle, définis légalement ou religieusement, et, dès lors, strictement obligatoires, des rapports sociaux auparavant renfermés dans une sphère plus haute du bien et de la pensée, où les mieux inspirés savaient seuls et très difficilement les atteindre, encore moins s'y conformer (1). »

Parfois, dans les sociétés livrées à la force et au mensonge, parvenues au dernier degré de l'abaissement, les hommes déses-

(1) 1re édition, p. 109.

Digitized by Google

pèrent de la justice ; c'est alors par le cœur et non par la raison que la moralité renaît.

On réagit par une sorte d'abnégation de son activité, par le don de soi, par le sacrifice ; et certaines créations religieuses sont sorties de ces dispositions des âmes les plus pures dans une société corrompue. — Mais nous touchons ici, à propos de l'amour et de la justice, à l'un des problèmes sur lesquels reviendra le plus souvent Renouvier, offrant en somme, par l'attitude qu'il y prend, l'un des caractères les plus essentiels de ses conceptions morales, politiques et sociales. Il convient donc d'insister.

A ceux qui voudraient trouver l'explication du premier mal dans un manquement à la loi *d'amour*, Renouvier répond que cela n'a aucun sens, qu'il ne saurait y avoir de loi d'amour, et qu'une passion ne saurait, en aucune manière, impliquer un principe, au nom duquel elle serait appelée à dominer les autres passions. Il ne sépare certes pas la justice de tout fondement passionnel : c'est bien à ses yeux l'amour qui, nous faisant voir des *semblables* dans les autres, autorise la formation même de l'idée de justice. Mais c'est par l'idée de justice que l'amour exige le retour, qu'il se règle et se limite réciproquement, et que se dégage l'idée du droit. D'une manière générale, d'ailleurs, Renouvier marque l'opposition de l'amour et de la justice en quelques propositions fermes telles que celles-ci :

« La justice, chez l'homme juste, place avant toutes choses morales... le respect de soi, la dignité de la propre personne. Au contraire, l'homme d'amour s'abaisse et s'humilie au besoin, se fait esclave.

« Le juste est véridique, embrasse le vrai ou le poursuit à tout prix. L'homme de l'amour veut souvent être trompé ; il consent aisément à tromper lui-même.

« L'homme de l'amour est homme de passion, car l'amour est une passion, si purs d'ailleurs et si désintéressés que soient les mobiles ; il est donc par lui-même sans règle certaine ; tout lui est exception et cas particuliers ; s'il ne nie point les lois rationnelles de la conduite, il est du moins disposé à les faire fléchir en mille occasions ; ainsi le mal se transfigure en bien à ses yeux ; il vole pour donner, il ment pour être utile ou agréable à ses dupes. Il peut même en venir à faire du crime une vertu politique, pour peu qu'il y ait prétexte de salut public, et c'est encore lui qui, dans une sphère plus humble, élève le mensonge habituel au rang de vertu privée, sous le nom de politesse. Mais l'homme de justice subordonne la passion à la raison et les circonstances à la règle,

Digitized by Google

ce qui doit sembler triste, si son cœur est froid, mais ce qui paraîtra sublime, si lui aussi il aime... » (1).

Les institutions et les mœurs diverses se sont formées pour le bien ou le mal de l'humanité, selon qu'ont prédominé tour à tour dans les nations ces deux grandes forces sociales: d'un côté la justice et le droit, de l'autre l'esprit de domination avec l'amour ; le plus souvent, d'ailleurs, avec ce mélange inextricable qui met chez l'homme les vertus et les vices en dépendance mutuelle. Les prétendues philosophies de l'histoire que nous ont données les théologiens ou les penseurs, tels que Kant, Hegel, Saint-Simon, Auguste Comte, Fourier, soit par la simplicité artificielle à laquelle elles ramènent le développement de l'humanité, soit par la loi nécessaire que, sous une forme ou sous une autre, elles prescrivent à ce développement, sont pour Renouvier entachées d'erreur. Il reprend à sa façon, n'empruntant ses documents qu'aux données de la critique historique, le récit des croyances et de la vie religieuse des races primitives (race noire, tribus américaines, Chine, Egypte, Aryens, Hébreux, Sémites). Enfin, il dégage de ses études ces conclusions fort importantes sur lesquelles il reviendra incessamment dans tous ses écrits :

1° Il y a une morale distincte de l'histoire et dont celle-ci est fonction. Jamais, en effet, un idéal ne cessa de s'opposer au réel dans la conscience de l'homme, ni à l'origine quand le mal n'existait pas encore en fait, ni plus tard quand il fut né et accru par l'habitude individuelle et sociale, par la solidarité. Mais, d'autre part, la morale à son tour est une fonction de l'histoire ; car c'est l'homme de l'expérience dont la moralité corrompue fait les lois injustes, les religions menteuses, les sociétés perverses, et qui tantôt les juge et les condamne, mais tantôt aussi n'y trouve rien à reprendre, en vertu de principes qui lui viennent de la solidarité et du passé.

2° Rien n'est plus faux et en même temps plus propre à nous affaiblir, à nous énerver, et à démoraliser l'histoire, que la loi du progrès nécessaire guidant depuis ses origines l'évolution de l'humanité, en dehors des efforts de notre liberté. Renouvier acceptera, après de patientes études historiques, qu'on parle de progrès pour qualifier le développement de la civilisation européenne, qui s'est trouvée hériter des conquêtes morales et des travaux de plusieurs grandes races, diversement douées et diversement méritantes. Mais il rejette avec la plus grande énergie toute idée d'un progrès continu et fatal, soit qu'on n'y tienne

(1) 4e *Essai*, 1re édition, page 119.

Digitized by Google

aucun compte de la liberté, soit qu'on accepte ses fluctuations, mais pour déclarer que toutes les déviations de la voie du bien se détruisent mutuellement. Cette dernière explication psychologique du progrès, quoiqu'elle ne sacrifie pas la liberté, heurte de front la théorie, qu'a exposée Renouvier, de la formation du développement et de la généralisation du mal par les lois de l'habitude et de la solidarité. Là où l'homme est sorti de l'état de déchéance où il était parvenu, ce n'a pu être que par une restauration de sa nature normale, due surtout « à l'empire de la réflexion, et au développement de la volonté libre en face de la conscience sans voile. »

Ce quatrième *Essai* sert d'introduction à la fois à la *Science de la morale,* dont je parlerai dans la prochaine leçon, et à *la Philosophie analytique de l'histoire*, qui paraîtra beaucoup plus tard. Il contient toutes les idées essentielles que ces travaux ultérieurs n'auront plus qu'à développer, et c'est pourquoi il est à la fois fort important, et fort malaisé à résumer. Mais, en même temps, il est d'une lecture facile et attachante, et le mieux que je puisse faire après cette analyse trop brève, est de vous y renvoyer.

G. MILHAUD.

Digitized by Google

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE PARIS

PHILOSOPHIE.

1. Le désir.

2. L'idée de l'*à priori*.

3. Le problème de la vie.

4. Définir et diviser la philosophie.

5. L'espace et le temps sont-ils nécessairement conçus comme corrélatifs ?

6. L'origine du langage.

7. Y a-t-il un critérium de la vérité ?

8. L'association des idées.

9. Classer et définir les systèmes métaphysiques.

10. Le jeu et l'art.

11. L'idée de mérite.

12. Le déterminisme universel n'est-il qu'un postulat de la science positive ?

13. L'idée de nécessité.

(*M. Egger.*)

*
* *

Examiner cette opinion professée par quelques philosophes, que la vérité scientifique et philosophique ne peut et ne doit être possédée que par un petit nombre d'esprits supérieurs, et que la masse des hommes doit, par conséquent, s'en rapporter sans discussion à leur autorité.

(*M. Lalande.*)

Digitized by Google

*
* *

1° La polémique de Platon contre les Sophistes.

2° La critique par Malebranche de la philosophie scolastique et aristotélicienne.

3° L'idée de Dieu et les preuves de son existence chez Descartes.

(*M. Delbos.*)

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

Treizième Année (2e Série) N° 24 20 Avril 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Pascal pamphlétaire et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

La police et la presse en 1656 ; histoire abrégée de la publication des « Provinciales ».

Pascal, ayant déclaré la guerre aux Jésuites, avait dressé tout de suite son plan de campagne. Et d'abord il fallait aller vite, pousser l'attaque à fond, ne pas laisser à l'ennemi le temps de respirer, de préparer une contre-attaque. De là résultait, pour Pascal, l'impossibilité d'aller au fond des choses, la nécessité de se servir des armes qu'il avait sous la main. Aussi les *Provinciales* sont-elles essentiellement la mise en œuvre des arguments dont se servaient, depuis quatre-vingt-dix ans, les ennemis des Jésuites. Pascal ne pouvait pas songer à faire des révélations inattendues, à produire ce qu'on appelle aujourd'hui des documents sensationnels, à introduire des faits nouveaux. Tout ce qu'il dira sur la morale relâchée des Jésuites, on l'avait déjà dit en 1564, en 1594, en 1603 ; on l'avait répété en 1611, en 1625, et surtout en 1643-1644, lors de la grosse querelle des Jésuites et de l'Université. Seulement avocats, ecclésiastiques, universitaires, simples particuliers n'avaient pas su, alors, se faire imprimer à dix mille exemplaires et plus.

En outre, Pascal avait résolu de bien délimiter son champ de

Digitized by Google

bataille. En Extrême-Orient, on évite de se battre autour des tombeaux des ancêtres, de peur d'avoir affaire à des populations fanatiques. C'est pour la même raison que Pascal omet de rappeler la politique royale à l'égard des Jésuites, les souvenirs de 1594 ou de 1603, les allusions aux *Maximes du Royaume*, et la casuistique trop spéciale qui aurait exigé l'emploi du latin.

Tout cela fut réglé très rapidement par Pascal, grâce au zèle, à l'intelligence et au dévouement de ses coopérateurs.

Mais il fallait bien aussi songer aux voies et moyens : il fallait déjouer la surveillance de la police, mise par l'autorité royale au service des Jésuites. Pour cela, le génie n'était pas nécessaire ; c'est même plutôt un obstacle que le génie dans de telles circonstances. Il y faut plus que le génie, il y faut ce je ne sais quoi qu'a eu Voltaire et, avant lui, le très subtil auteur du *Télémaque* et de tant d'ouvrages publiés à la dérobée. Il y faut l'esprit pratique, qui permet de descendre dans tous les détails d'une organisation compliquée, d'une administration active et vigilante. Le même homme qui traçait le plan de la bataille d'Austerlitz connaissait le nombre des cartouches contenues dans les gibernes de ses fantassins. Pascal était bien préparé à ce double rôle de général en chef et d'administrateur. Rappelons-nous qu'il est l'inventeur de la machine arithmétique, ce chef-d'œuvre de mécanique patiente. Ce n'est pas à lui, il est vrai, que nous devons le haquet et la brouette, puisque deux gravures datant de 1627 et de 1640 nous en offrent déjà la représentation. Mais il est le constructeur de cet ingénieux appareil destiné au puits de la ferme des Granges; il est l'organisateur de la Société des carrosses à cinq sous, dont Nicole était encore actionnaire lorsqu'il mourut en 1695.

Aussi Pascal pouvait-il organiser méthodiquement, scientifiquement, la partie matérielle de la publication des *Provinciales*.

Et d'abord, puisqu'il importait de les publier en cachette, en mettant dans la confidence le moins de personnes possible, la première question fut celle du format. On décida que, comme les trois premières, elles paraîtraient toutes en in-4° ; et tel est, en effet, le format, ou, comme l'on disait alors, la justification des dix-huit lettres originales. Il fut décidé aussi que, sauf exception, chacune aurait une feuille d'imprimerie, c'est-à-dire huit pages et pas plus. Et comme on prévoyait l' « abondance des matières », on y pourvut en utilisant des caractères plus petits. Dans les trois premières lettres, chaque page avait trente-neuf lignes : il y en eut cinquante dans les suivantes. Une seule, la dix-septième, est, suivant l'expression de Pascal, en caractère moins beau : elle a soixante-deux lignes à la page. Pascal en témoigne son regret et

Digitized by Google

s'en excuse plaisamment, comprenant que ces dispositions matérielles,en apparence insignifiantes, pourraient nuire au succès de l'ouvrage. Voyons plutôt certaine note de la dix-septième *Provinciale*, supprimée dans la plupart des éditions : « Mon révérend Père, si vous avez peine à lire cette lettre, pour ne pas être en assez beau caractère, ne vous en prenez qu'à vous-même. On ne me donne pas des privilèges comme à vous. Vous en avez pour combattre jusqu'aux miracles : je n'en ai pas pour me défendre. On court sans cesse les imprimeries. Vous ne me conseilleriez pas vous-même de vous écrire davantage dans cette difficulté ; car c'est un trop grand embarras d'être réduit à l'impression d'Osnabrück. »

Deux lettres seulement ont une feuille et demie, c'est-à-dire douze pages au lieu de huit : la seizième et la dix-septième. Pour la seizième, Pascal s'en excuse encore en ces termes : « Mes révérends Pères, mes lettres n'avaient pas accoutumé de se suivre de si près, ni d'être si étendues. Le peu de temps que j'ai eu a été cause de l'un et de l'autre. Je n'ai fait celle-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte. La raison qui m'a obligé de me hâter vous est mieux connue qu'à moi. Vos réponses vous réussissaient mal. Vous avez bien fait de changer de méthode ; mais je ne sais si vous avez bien choisi, et si le monde ne dira pas que vous avez eu peur des bénédictins. »

Quant à la dix-huitième, elle a aussi douze pages ; mais, probablement parce que, ayant décidé de ne pas continuer la publication, Pascal a mis dans la dix-huitième ce qu'il réservait pour la suivante.

Cette feuille unique était aisée à plier en quatre, à mettre dans la poche, à distribuer sous le manteau. Ajoutez qu'il était inutile de recourir aux brocheurs et aux brocheuses, qui auraient causé plus que de raison. Un in-8° aurait nécessité une couture, un in-12 un brochage.

On sourira peut-être en voyant les *Provinciales* devenir l'objet de considérations techniques si mesquines. Compter les lignes et les pages des *Petites Lettres* est-ce là, dira-t-on, de l'histoire littéraire ? Soyez assurés que ces considérations sont entrées en ligne de compte, à cause des exigences de la situation, et que Pascal n'a pas cru s'abaisser en s'arrêtant à ces minuties. C'est ainsi que les dramaturges de génie se sont bien gardés de négliger les moindres détails de mise en scène, de costumes, de décors, les moindres inflexions de voix des acteurs et des actrices ; c'est ainsi que Racine se faisait professeur de déclamation avec la Champmeslé, et que Molière comptait les chandelles qui brûlaient sur le théâtre.

Digitized by Google

Ces questions-là réglées, il en restait de plus importantes encore et de plus délicates.

Et, d'abord, il fallait trouver des imprimeurs sous l'œil vigilant d'une police endiablée. Avant 1723, il n'y avait pas de distinction très nette entre typographe, libraire proprement dit et relieur. Souvent le même individu faisait les trois métiers. Dans la suite, l'emploi des machines à vapeur a nécessité des installations plus vastes. Trouver un libraire qui veuille bien faire les frais d'une publication, c'est le rêve des littérateurs et des poètes jeunes ou vieux. Pascal n'était pas moins embarrassé qu'un littérateur débutant, mais pour d'autres raisons. Les imprimeurs, en effet, devaient s'entourer de mystère : ils ne pouvaient pas étaler les *Provinciales* au deuxième pilier de la grand'salle du Palais. Il était impossible aussi de s'adresser, pour éditer des pamphlets dirigés contre la Sorbonne, contre les Jésuites, et, indirectement, contre le chancelier Séguier, aux libraires jurés de la cour, du clergé, du Parlement et des Jésuites. Les éditeurs attitrés des MM. de Port-Royal, Vitré, Savien, Lepetit, Desprès, étaient exclus *ipso facto*, du moins en apparence. Les documents contemporains nous renseignent sur les difficultés qu'il fallait surmonter. Arnauld davait eu toutes les peines du monde à trouver un notaire pour rédiger sa protestation contre la censure de Sorbonne : il dut faire appel à un ami dévoué de Port-Royal, qui fut vertement tancé par le chancelier. Du moins resta-t-il impuni. Il n'en fut pas de même du libraire qu'on soupçonnait d'avoir imprimé cette protestation. Savien, dont la boutique était au pied de la tour Notre-Dame, fut incarcéré, le mercredi 2 février 1656, avec sa femme et ses deux apprentis. On mit « garnison dans sa salle ». Sa femme fut élargie le jour même, mais il resta un mois au Châtelet. A la fin de février, n'ayant aucune preuve contre lui, on le renvoya « sans aucune forme ni procès ».

Il fallait bien avoir recours à toutes les ruses. La persécution rend ingénieux, et, de tous temps, les hommes de l'opposition ont été singulièrement habiles à déjouer la surveillance des mouchards. Quelques preuves entre cent : en 1656, les émissaires du cardinal de Retz étaient passés maîtres en l'art de dépister les gens de police. Il s'agissait d'apposer sur les murs de Notre-Dame des affiches émanant du cardinal alors en fuite. L'opération était difficile et dangereuse. Les rues étaient mal éclairées le soir; des hommes circulaient, portant sur le dos des affiches enduites de colle. Ils s'appuyaient négligemment contre les murs, comme font les gens fatigués ou légèrement avinés... et le tour était joué. L'homme s'en allait, et l'affiche restait.

Digitized by Google

De même, au dix-huitième siècle, pour la publication des *Nouvelles ecclésiastiques*. Un jour, la police est avertie que le porteur des *Nouvelles* passera à midi précis à la porte Saint-Bernard. On double la garde, et on ne voit personne, qu'un malheureux chien, qu'on chasse à coups de pierre, et qui portait entre sa vraie peau et une fausse le paquet compromettant...

Les *Provinciales* furent imprimées un peu partout, chez les libraires, au Collège d'Harcourt, dont le proviseur était un ami dévoué des Jansénistes ; dans des moulins, sur la Seine, avec une encre spéciale. Cette publication clandestine mériterait une étude paléographique. Il y a eu plusieurs impressions simultanées; il y a eu aussi des réimpressions partielles. Un examen attentif des collections originales semble indiquer les vicissitudes de la publication. Les trois premières sont sorties du même atelier, elles présentent les mêmes caractères. La quatrième et la cinquième ont été imprimées ailleurs. Puis il a fallu encore changer : la sixième, la septième, la huitième et la neuvième parurent chez un imprimeur qui avait déjà publié des œuvres d'Arnauld. On eut alors quelques moments de répit. De la dixième à la seizième inclusivement, elles sont du même type et offrent, pour l'ornementation, de grandes analogies avec les trois premières. La dix-septième est unique en son genre; la dix-huitième, elle aussi, diffère de toutes les autres.

Pascal dut se transporter sur le champ de bataille. Il quitta Port-Royal, de façon à pouvoir se concerter avec Arnauld et surtout Nicole. Il vint habiter chez un ami, à la Porte-Saint-Michel, tout près du jardin du Luxembourg, dont il avait une clef. Il alla plus près encore, en face de la porte du Collège de Clermont. Nicole logeait à l'hôtel des Ursins, dans la Cité, et Arnauld se cachait chez son ami Hamelin, dans le faubourg Saint-Germain.

Grâce à toutes ces précautions, tout alla bien. De 1500, le tirage monta bientôt à 6.000, puis à 10.000 exemplaires et plus, pour les dernières.

La distribution de ceux qui n'étaient pas vendus était faite avec une merveilleuse intelligence : les uns étaient donnés, d'autres prêtés, d'autres envoyés par la poste en port payé, ce qui fit dire à un contemporain que jamais la poste n'avait fait de si bonnes affaires. On en distribuait à des colporteurs, à des libraires, qui se faisaient pour la circonstance commissionnaires en librairie, puis à des amis dévoués, à des gentilshommes, à de grands seigneurs même : le maréchal Fabert, Gui Patin. Ménage en envoyait à Mme de Sévigné. Citons aussi le duc de Liancourt, le duc de Luynes, le marquis de Pontchâteau, neveu de Richelieu. Mais l'âme

Digitized by Google

de ces distributions fut un gentilhomme poitevin d'une ardeur et d'une pétulance extrêmes, qui allait, venait, était partout. Il fut décrété de prise de corps et trompeté par ordre de la police: c'est Baudry d'Asson de Saint-Gilles, que Sainte-Beuve appelle le factotum de Port-Royal. Grâce à lui, les *Provinciales* firent assez rapidement leur chemin dans le monde.

L'effet en fut considérable. La première faillit coûter la vie au chancelier Séguier. Quand il la vit, la colère l'étouffa; il eut une congestion; il fallut le saigner sept fois. D'autres prirent la chose d'une façon plus philosophique. A la lecture de la septième, Mazarin éclata de rire. L'abbé Le Camus la lut au jeune roi, alors âgé de dix-huit ans, qui y prit beaucoup de plaisir, beaucoup trop même, si bien que le Père Annat se fâcha tout rouge et lui interdit cette lecture sous peine de damnation éternelle...

Le gouvernement fut rassuré en voyant qu'il n'y était pas question de politique. Les magistrats qui en avaient reçu des exemplaires y prirent si bien goût que plusieurs d'entre eux se firent envoyer toute la collection. Ainsi se trouve expliquée la facilité relative avec laquelle parurent les *Provinciales* à partir de la dixième. Après la dix-huitième, Pascal s'arrête subitement, et ce fut une grosse déception pour les lecteurs.

En 1657, on réunit les dix-huit *Lettres* en un recueil, on y mit un titre et un avertissement; mais chaque lettre gardait sa pagination distincte. Le titre du recueil est ainsi conçu : *Les Provinciales, ou Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux Révérends Pères Jésuites, sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères*, Cologne.

En 1659 fut publiée une édition in-8° des *Provinciales*, toujours datée de Cologne, présentant des variantes avec les éditions originales. De là, une grande difficulté pour les éditeurs. Quel texte choisir ? Maynard a choisi le texte de 1659 et donne en variantes, au bas des pages, les leçons des éditions antérieures. Havet a fait le contraire. S'il était bien établi que Pascal a revu et corrigé ses *Provinciales* en 1659, la question serait jugée ; mais Pascal n'a pas pu ou n'a pas voulu le faire. L'éditeur responsable, c'est Nicole. Donc, en bonne critique, la méthode suivie par Havet est la vraie.

Mais, si Nicole est ainsi un sous-ordre, il est nécessaire de lui rendre pleine et entière justice. Un historien complet devrait lui assigner la place d'honneur à la droite de Pascal. Né en 1625, il était de quelques années plus jeune que Pascal. C'était l'ami, le collaborateur, le fidèle Achate d'Arnauld ; il exerça les mêmes fonctions auprès de Pascal. Pendant les années 1656-57, il fit la

Digitized by Google

revision des deux premières *Provinciales*, de la 6e, de la 7e, de la 8e, le plan de la 9e, de la 11e, la revision de la 13e, de la 14e, et fournit les matériaux des trois dernières. Nicole rendit à Pascal un service dont nous autres comprenons assez difficilement la portée : en 1658, il donna aux *Provinciales* ce qui leur manquait, la gloire. Voilà qui semble contradictoire, puisque nous avons parlé de 10.000 exemplaires. En 1658, Montalte était connu de toute la France ou peu s'en faut ; mais, à l'étranger, on ne le connaissait que de réputation, car il n'avait été traduit ni en hollandais, ni en flamand, ni en allemand, ni en anglais. Nicole mit les *Provinciales* en beau latin de Térence, il y joignit des notes, des appendices, des commentaires, et constitua ainsi un gros in-8°. Il se produisit alors ce qui s'était produit vingt ans auparavant pour Descartes : l'édition française du *Discours de la Méthode* n'avait eu aucun succès, il avait fallu bien vite le traduire en latin. Grâce à Nicole-Wendrock, les *Provinciales* devinrent populaires dans le monde religieux. Le plus curieux c'est que Wendrock arriva à les faire connaître même à des Français qui ne soupçonnaient pas leur existence : les *Provinciales Litteræ* ayant été dénoncées par les Jésuites au Parlement de Bordeaux, les magistrats, au lieu de les lire dans le texte latin incriminé, se procurèrent une édition française qui leur plut tellement qu'ils la répandirent dans toute la ville.

Aussi, jusqu'en 1700, y eut-il de nombreuses éditions françaises et latines. En 1700 se produisit un curieux revirement : pour combattre le Jésuite Daniel, auteur des *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, on traduisit Wendrock en français, et ce fut une femme, Mlle de Joncoux, qui entreprit ce travail.

Condamnées par l'Index en 1657, par l'Inquisition d'Espagne en 1693, par le Parlement d'Aix en 1657, par le Conseil d'Etat en 1660, les *Provinciales* n'ont jamais été publiées ouvertement en France sous l'ancien régime. Tantôt elles sont datées de Cologne, tantôt elles ne portent aucune indication. En 1779, après l'expulsion des Jésuites, l'édition complète des œuvres de Pascal par l'abbé Bossut fut publiée en apparence à La Haye, chez Detune, et, en réalité, à Paris.

A. B.

Digitized by Google

Les discours judiciaires de Cicéron.

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

B. — Raisons politiques des préférences de Cicéron.

Nous avons commencé, dans notre dernière leçon, l'étude des raisons qui avaient, le plus souvent, poussé Cicéron à plaider. Nous avons vu qu'il avait obéi bien des fois à des motifs tout personnels, à des sentiments d'amitié, de reconnaissance, pour ses clients, à un sentiment de solidarité pour des personnes qui s'étaient autrefois compromises avec lui, enfin parfois même à des considérations de pure vanité ou de pur intérêt. Ce n'est pas là cependant ce qui le fait toujours agir A côté des plaidoyers qui sont dictés par des raisons de cet ordre, il y en a un assez grand nombre qui sont prononcés uniquement pour des raisons politiques. C'est de ces derniers discours que je me propose de vous parler aujourd'hui.

*
* *

Les plus anciens sont les *Verrines*, qui d'ailleurs, comme on le sait, ne furent jamais prononcées, et qui sont, en somme, beaucoup plutôt une œuvre de pure littérature, qu'un monument de l'art oratoire. Or, quels sont les motifs qui poussèrent Cicéron à les écrire ?

Il nous dit lui-même ce qu'il voudrait que nous pensions sur ce sujet. Au cours des plaidoyers qui roulent sur cette affaire de concussion, il explique à ses auditeurs fictifs, ou, pour mieux dire, à ses lecteurs, les raisons qui l'ont amené à plaider pour les Siciliens. A l'entendre, ce sont des raisons d'amitié. Voyez ce qu'il déclare au commencement de la *Divinatio in Q. Caecilium*: « Lorsque, après avoir été questeur en Sicile, je quittai cette province, j'y laissai dans le cœur de tous les Siciliens un souvenir si pur de ma questure et de mon nom que, malgré le nombre et la puissance de leurs anciens patrons, ils ont pensé que leurs intérêts trouveraient en moi un nouveau protecteur. Et maintenant qu'ils ont été pillés et massacrés, c'est à moi qu'ils se sont tous adressés... me priant d'embrasser leur cause, et me

Digitized by Google

rappelant que j'avais souvent promis que, le jour où ils auraient besoin de mon secours, je ne manquerais pas à leur fortune... Ils m'ont conjuré de ne pas repousser les supplications de ceux qui, tant que je vivrai, ne devaient être réduits à supplier personne... » (I, 1).

Sans doute, ces supplications des Siciliens ne furent pas absolument étrangères à la détermination de Cicéron. Il n'en est pas moins vrai que cette raison avouée était une raison accessoire; celle qu'il n'avouait pas, la raison politique, était la principale. Le procès de Verrès était, en effet, exclusivement politique.

En 78, à la mort de Sylla, le parti aristocratique était tout-puissant. Les démocrates n'avaient plus aucun moyen légal de rien obtenir : on leur avait enlevé le tribunat, qui était auparavant entre leurs mains une arme terrible, et, comme on a vu dans une de nos précédentes leçons, ils avaient perdu toute influence dans les tribunaux. Pendant quelques années, il leur fut impossible de bouger. Les aristocrates se partageaient les magistratures et les gouvernements des provinces : ils étaient les maîtres absolus de la situation.

Malheureusement pour eux, ils n'avaient pas compté avec la famine, les pirates, avec Sertorius et Mithridate. Leurs déboires allaient sortir de ces fléaux et de ces guerres. A propos de famine, le parti démocratique fait des émeutes; pour lutter contre les pirates, pour partir en Espagne ou en Orient, le peuple refuse le service militaire. Force fut aux aristocrates de faire des concessions. Comme ils n'avaient pas d'ailleurs de général à leur disposition, ils durent recourir à Pompée, du parti des chevaliers. Mais, celui-ci une fois hors de Rome, comme s'ils se repentaient déjà de leur choix fait à contre-cœur, ils ne lui envoyèrent ni blé pour nourrir ses soldats, ni argent pour les payer. On conçoit le ressentiment du général. D'un autre côté, ils indisposaient Crassus, en guerre alors contre les esclaves, et finalement, à force de vexations et de maladresses, ils faisaient que les deux chefs marchaient sur Rome avec leurs troupes et les obligeaient à compter avec eux.

Or, en 70, au moment du procès de Verrès, la cause était à peu près gagnée par la démocratie. Les deux généraux étaient nommés consuls ; le Sénat se voyait obligé de rétablir le tribunat ; une chose restait encore à conquérir : l'influence dans les tribunaux. Le peuple demandait à grands cris qu'on restituât la justice à l'ordre équestre. L'affaire de Verrès vint à point pour faire scandale et montrer le vice de l'organisation présente : c'était l'épreuve décisive, à laquelle le Sénat allait être soumis. Cicéron, chevalier,

Digitized by Google

ami de Pompée, déjà compromis dans le parti du peuple, devait prendre en main une cause dont le parti démocratique attendait l'issue avec impatience. Ajoutez à cela qu'il allait être édile et qu'il devait s'assurer, à cet effet, le concours des électeurs démocrates ; que, d'ailleurs, il était le seul orateur du parti digne d'être opposé à Hortensius, le défenseur de Verrès, et vous comprendrez alors que le vrai motif de sa conduite fut un motif politique.

Si l'on passe à certains plaidoyers qui suivirent les *Verrines*, on s'aperçoit encore que Cicéron les prononça pour des raisons du même ordre.

En 69, un an seulement après le procès retentissant de Verrès à l'occasion duquel il avait flétri les gouverneurs pillards et dépeint l'infortune des provinciaux qu'ils pressuraient, Cicéron plaida pour Fonteius, qui pendant trois ans avait, en qualité de gouverneur, pillé effrontément la Gaule Narbonnaise. C'était, de la part de l'avocat, une palinodie. Bien que le plaidoyer ne nous soit pas parvenu en son entier, et que bien des passages nous manquent où l'orateur faisait probablement connaître les raisons de sa nouvelle attitude à l'égard des concussionnaires avérés, on peut démêler assez clairement le mobile qui l'a fait agir.

Fonteius avait été propréteur de 76 à 74. Durant ces trois années, il avait rendu de grands services à la cause romaine. Il avait envoyé en Espagne de l'argent et des vivres pour l'armée qui en manquait, et il avait même ménagé pour elle des postes d'hivernage où elle pourrait se retirer, le cas échéant, et se refaire. Or, cette armée était celle de Pompée, le général démocrate que le Sénat voulait laisser mourir de faim en Espagne ; Fonteius était donc un collaborateur de la démocratie. C'était grâce à lui que le parti démocratique avait vaincu Sertorius ; c'était grâce à lui qu'il avait triomphé. Aussi, en 69, quand M. Plétorius, sur la plainte des Gaulois qui avaient envoyé à Rome une députation dont le chef était Induciomare, accusa de concussion l'ancien propréteur, tout le parti du peuple se serra autour de Fonteius par reconnaissance ; Pompée l'aida de son influence et Cicéron plaida pour lui. Comme on le voit, le motif de sa détermination était cette fois, sans aucun doute, exclusivement politique.

La même année, il prononça le *Pro Oppio*, qui est perdu. Oppius était un chevalier romain, assez obscur pour nous, questeur en Bithynie auprès du proconsul Aurelius Cotta. Un beau jour, à la suite d'une lettre écrite par Cotta et datée de son gouvernement, il fut accusé de péculat et de tentative de meurtre sur son proconsul. Cicéron plaida pour lui, pour un

Digitized by Google

motif qu'on peut deviner, bien qu'on soit réduit, sur ce point, à faire des conjectures. — On sait que, arrivé au pouvoir, le parti aristocratique avait cherché à avoir les grands commandements, celui surtout de la guerre contre Mithridate, qui était si fructueux. Depuis Sylla, le Sénat avait accaparé tous les commandements d'Asie ; il maintenait sans cesse en Orient Cotta et Lucullus. Or, le parti démocratique voulait faire bénéficier un des siens d'une de ces missions militaires si profitables à ceux qui en étaient chargés ; son idée était de faire nommer Pompée. Aussi soupçonne-t-on que notre Oppius ne devait être qu'un représentant du parti auprès de l'aristocrate Cotta. On s'explique par là les soupçons, les rivalités, et finalement, pour écarter un témoin dangereux, l'accusation de meurtre qui fut lancée contre lui, sans aucun fondement probable. On s'explique aussi, s'il en est ainsi, que Cicéron ait pris la défense de l'accusé : c'était un personnage qui avait rendu des services au parti politique dont le grand avocat faisait partie.

S'il y a des doutes pour le *Pro Oppio*, il n'y en a point pour le *Pro Manilio*, dont il ne reste d'ailleurs que quelques passages. Manilius était un tribun, un démocrate très entreprenant, un de ceux qui menèrent avec le plus d'audace l'assaut contre l'aristocratie. C'était l'homme de Pompée, celui qui avait fait passer la *lex Manilia*, par laquelle on donnait à Pompée le commandement de l'armée contre Mithridate. C'était lui, par conséquent, qui avait achevé la déroute du parti aristocratique en lui enlevant son dernier avantage, les commandements d'Asie. Il en avait fait de reste pour être en butte aux rancunes des nobles. Sa charge de tribun expirée, on l'accusa de concussion. Or, cette année-là même, Cicéron était préteur ; mais sa charge était près d'expirer. Malgré cela, les amis de Manilius, pour agir sans doute sur l'opinion, voulaient faire renvoyer l'affaire à plus tard. Cicéron s'y refusa et crut devoir juger tout de suite le cas qui lui était soumis. Là-dessus, l'accusé proteste, une émeute se produit, on crie partout que Cicéron est acheté par les nobles ; tant et si bien que les tribuns en exercice viennent sommer le préteur d'expliquer devant l'assemblée du peuple les raisons de sa conduite. Cicéron obéit, monte à la tribune et explique qu'il a voulu régler tout de suite l'affaire de Manilius par pure sympathie politique : sa charge étant près d'expirer, l'affaire risquait un peu plus tard de tomber en des mains moins favorables. De là un enthousiasme aussi grand dans la foule que la colère du début ; on décide que Cicéron plaidera pour Manilius, et le préteur, sans plus d'hésitation, descend de son

Digitized by Google

siège, se fait l'avocat de l'accusé, et réussit à le faire acquitter. Cicéron avait obéi pour se ménager l'amitié des démocrates, dont il allait avoir besoin. Au sortir de sa préture, il avait l'intention de poser sa candidature au consulat; sa plaidoirie pour Manilius avait, par là même, un caractère politique et, si l'on peut dire, électoral.

Il en est de même d'un certain nombre de plaidoyers qu'il prononça un peu plus tard, en 66 et en 65 : le *Pro Cornelio* (il plaida pour Cornelius quatre jours de suite), le *Pro Fundanio*, le *Pro Gallio*, le *Pro Orchivio*. Ce furent encore des motifs politiques qui décidèrent Cicéron à plaider pour ces divers personnages.

Nous avons sur ce point un précieux témoignage de Quintus, le propre frère de Cicéron. Au moment de poser sa candidature au consulat, Cicéron reçut de lui un petit traité sur l'art de briguer les magistratures : « J'ose espérer que tout ira bien, écrit Quintus, puisque, depuis deux ans (66), vous vous êtes acquis les quatre personnages les plus puissants dans les assemblées électorales (ce sont Fundanius, Gallius, Orchivius et Cornelius). J'étais présent, lorsque leurs amis et ceux de Pompée sont venus vous confier la mission de les défendre. Je sais à quoi tous ces grands chefs s'engagèrent, ce jour-là, envers vous. Exigez d'eux, aujourd'hui, qu'ils remplissent leurs promesses. » On ne saurait rien trouver de plus explicite que ce texte : c'était bien dans des vues politiques que Cicéron avait pris la parole (Epist. Q. Ciceronis de pet. consul. ad M. Fr., 5, 19, édit. Klotz, t. V, p. 650.)

*
* *

Bien lui en prit : il fut consul en l'an 63. Cette année-là, il plaida peu : son plaidoyer pour Murena fut dicté par l'amitié et des intérêts personnels. Après 63, il se tint à l'écart : son consulat l'avait compromis. Beaucoup de démocrates virent en lui un transfuge, parce que Catilina, qui était démagogue, se disait démocrate. Il y eut un refroidissement, qui ne tarda pas à aboutir à une rupture; les poursuites tenaces de Clodius s'en suivirent. Compromis avec le Sénat, il ne voulut point passer aux triumvirs : de là vint son exil.

Il en revient en 56, après avoir fait sur sa conduite d'amères réflexions. Il ressasse, sans cesse, qu'il a été « un âne », « germanum asinum fuisse », parce qu'il n'a pas compris à temps que la force était du côté des triumvirs, que, du côté des nobles, il ne rencontrerait qu'égoïsme et dédain, lui chevalier, au lieu du désintéressement et de la reconnaissance. Voyez, à ce sujet, les lettres qu'il adresse à Quintus son frère et à son ami Atticus, à cette époque : elles renferment des plaintes continuelles.

Digitized by Google

Aussi, maintenant, se tient-il coi; il devient doux à l'égard des triumvirs et même il fait tout ce que Crassus, César et Pompée lui demandent.

En 56, Balbus, créature de Pompée et de César, a un procès. C'était un très adroit Phénicien de Gadès, qui avait servi dans l'armée d'Espagne comme comptable de Pompée. Il avait été si honnête, il avait si bien tenu les livres de son général, que celui-ci avait mis en lui toute sa confiance. A son retour, il l'avait prêté à César, au moment de partir en Gaule, pour qu'il remplît auprès de lui le même office. Comme récompense, on lui avait donné le titre de citoyen romain, qu'un ennemi des triumvirs ne tarda pas à lui contester. Un procès s'engagea, et Cicéron prit la défense de Balbus, à la requête de César et de Pompée.

A la même époque, il défendit aussi L. Calpurnius Bestia, qui était son ennemi intime. Ce personnage avait coutume de dire du mal du glorieux consulat de Cicéron (*ad Atticum*, I, 17), de sa conduite au sujet de Catilina. Comment se fait-il que Cicéron plaide pour lui à présent? On peut le soupçonner d'après une lettre à Quintus (*ad Quintum fr.*, 2, 3, 6) : il est probable que César s'intéressait à Bestia comme à Balbus et que, pour lui plaire, Cicéron prit la parole en faveur de son protégé.

Jusque-là, tout allait bien pour Cicéron. Les triumvirs étaient d'accord, et le grand orateur, s'il plaisait à l'un, plaisait aussi à l'autre. Mais le temps vint où les jalousies survinrent et, avec elles, la désunion. Pompée s'aperçoit que César a tout le bénéfice du triumvirat : César obtient l'argent, les légions, le gouvernement qu'on lui prolonge d'ailleurs sans peine; quant à lui, il n'obtient que des satisfactions de vanité, des titres sonores, des missions retentissantes, des licteurs, mais pas d'armée. Dès la fin de 56, on s'aperçoit qu'il y a déjà une ombre de désaccord avec César. Cicéron, très attentif à ce qui se passe, n'est pas le dernier à s'en apercevoir. En homme qui se croit malin, il s'imagine que Pompée sera le plus fort après la dislocation du triumvirat, et, délibérément, il cherche à lui être agréable de préférence, sans se demander s'il blesse César. C'est ainsi qu'il prend en main la défense de L. Caninius Gallus (*ad Familiares*, VII, 1, 4), qui avait proposé une loi pour faire nommer Pompée à la tête d'une armée destinée à rétablir le roi d'Egypte sur son trône. En même temps, il accablait des injures les plus violentes une créature de César, Vatinius, qui paraissait comme témoin à charge dans le procès de Sestius (*ad Quintum fratrem*, II, 4, 1). C'était là se compromettre gravement.

D'autant plus que tout advint contre ses espérances. Au lieu

Digitized by Google

de se disloquer, le triumvirat se réorganisa à Lucques en 55. Qu'allait faire Cicéron ? Il s'était compromis ; il fallait arranger les choses et, pour cela, donner des gages aux triumvirs. Or, un procès arriva, comme à point nommé, pour le lui permettre. Vatinius était accusé ; quelle plus belle occasion que celle-là pour se remettre bien en cour ? A la demande de César et de Pompée, Cicéron parla pour son ancien adversaire (*ad Quintum fr.*, II, 16, 2), se rendant compte de sa palinodie, mais préférant la sûreté à toute autre chose. Dans une lettre adressée à Lentulus (*ad Famil.*, I, 9), il explique avec embarras sa conduite. La raison politique, c'est-à-dire le désir de plaire à César, l'avait fait plaider, cette fois encore.

C'est pour la même raison qu'il prononça le *Pro Gabinio*. Gabinius était un assez vilain personnage. Consul l'année même de l'exil de Cicéron, il avait, avec son collègue Pison, été docile à Clodius ; il avait tout fait pour déconsidérer le consul de 63. Celui-ci avait les meilleures raisons de le haïr. Aussi ne s'en faisait-il pas faute. Il les traite, lui et Pison, de brigands, « non consules, sed latrones » (*Pro Plancio*, 35, 86. Cf. *Post redit. in Sen.*, 5, 11). C'est un homme d'une vie privée abominable, qui s'est compromis avec Catilina. Voyez le *Pro Plancio* (§ 87), où il l'appelle « saltator Catilinæ », et le discours *in Pisonem*, où il le traite de « lanternarius » du démagogue, c'est-à-dire de l'esclave du dernier ordre, de débauché, de gourmand, d' « archipirata », de personnage « natus abdomini, non laudi et gloriæ ».

Or, ce Gabinius eut un procès en 54. Pompée demanda à Cicéron de le défendre, et Cicéron, — il l'avoue lui-même, — le défendit. La raison était, ici encore, d'ordre politique : l'orateur voulait se faire pardonner par César.

*
* *

On pourrait énumérer plusieurs autres plaidoyers, que Cicéron composa et prononça pour des motifs analogues. Ceux que j'ai signalés suffiront pour montrer que Cicéron, dans son métier d'avocat, se détermine souvent par raison politique. Evidemment, cela revient toujours un peu à plaider pour des raisons personnelles ; car il ne s'attache à un client, en dernière analyse, que pour se ménager de la popularité ou s'assurer la sécurité. Quand il prend en main une cause, c'est donc qu'il y voit un intérêt quelconque pour lui-même ; autrement, il ne plaide pas : Ce qui revient à dire que Cicéron n'exerce pas, à proprement parler, le « métier » d'avocat ; il travaille pour lui plutôt que pour autrui. Voilà pourquoi il paraît quelquefois si passionné. G. C.

Digitized by Google

Histoire générale des temps modernes

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La rivalité de la France et de la maison d'Autriche au XVIe siècle.

Après avoir étudié les grands événements des deux premiers tiers du XVIe siècle (découvertes, Renaissance, Réforme), je reviens au fait politique le plus important de cette période : la lutte entre les grands souverains de l'Europe (maison de France et maison d'Autriche).

Cet événement de politique extérieure consiste en négociations, intrigues diplomatiques et de cour, alliances, guerres, traités. La vie intérieure, et c'est le caractère de cette époque, est à peu près nulle. Chaque prince est maître absolu dans ses Etats. Les faits décisifs sont des changements de souverains ou de ministres, des morts, des maladies, des disgrâces. Les vieilles institutions, en partie détruites, ne se reconstituent pas; tout dépend de la volonté du prince ou de son homme de confiance. Tous les grands faits de cette histoire se ramènent à la politique ecclésiastique ou à la politique extérieure : et c'est cette dernière qu'il nous reste à étudier. Je n'entrerai pas dans le détail des négociations ou des guerres; tous ces épisodes dramatiques et pittoresques sont enseignés même à l'école primaire. Je me bornerai donc : 1° à vous expliquer les conditions de la lutte entre la France et la maison d'Autriche ; 2° à vous indiquer son évolution générale, en vous rappelant quelques faits décisifs. Comme bibliographie, je vous indiquerai : *Bibliographie d'Histoire moderne*, 1902 ; les travaux de Gebhardt : *Deutsche Geschichte*.

Les sources sont abondantes, mais ne sont connues que depuis peu de temps. Autrefois, on faisait l'histoire de cette période d'après les historiens imitateurs de l'antiquité : Guichardin, P. Jove, Faradin. Ranke, le premier, a recouru aux documents, rapports, instructions, lettres confidentielles ; il a l'avantage non seulement d'être mieux informé, mais encore de donner des renseignements strictement contemporains du fait. Au contraire, dans les

Digitized by Google

histoires, chroniques, mémoires écrits sur des souvenirs, les faits sont brouillés et déformés.

A cette même époque, chaque gouvernement a commencé à avoir des agents diplomatiques et à entretenir une correspondance avec eux; mais, sauf à Venise, il n'y a pas d'archives pour conserver ces documents ; beaucoup de papiers, conservés par les agents, sont passés à leurs familles et ont été dispersés. On les retrouve épars dans les bibliothèques, parfois sous forme de copies. Il a fallu se livrer à un grand travail de collection, qui, commencé au xvii[e] siècle, n'est pas encore achevé. On publie parfois des recueils : *Documents inédits des affaires étrangères; Documents de Venise, d'Espagne.* Pour l'Allemagne et les Pays-Bas, nous avons la correspondance des princes : ajoutons le Catalogue des actes de François I[er].

Pour les guerres, nous en sommes encore réduits à utiliser les chroniques. Ces documents ont servi à des historiens ; mais, à cause de l'importance des individus à cette époque, on se contentait de monographies et de biographies, etc.

Il y a très peu d'ouvrages d'ensemble. Ullman, Baumgarten, Lemonnier, etc.

I. — Voyons, maintenant, dans quelles conditions s'ouvre la grande lutte entre la France et la maison d'Autriche.

Dès la fin du xv[e] siècle, il y a dans l'Europe occidentale trois grands Etats ; leur territoire très vaste est peuplé par une nation soumise à un souverain incontesté : France, Angleterre (moins l'Ecosse), Espagne (moins le Portugal). L'Europe centrale est morcelée : Italie, Allemagne (empire). L'Europe orientale (Pologne, Bohême, Hongrie) est menacée par l'invasion musulmane.

Les souverains les plus puissants cherchent à s'agrandir et à exercer une action hors de leur territoire. Les mieux placés pour cela sont les rois de France et d'Espagne ; ce dernier est déjà établi dans les îles d'Italie ; mais la lutte ne se borne pas à une rivalité entre deux rois.

Ce qui donne à cet événement son vrai caractère, c'est que les royaumes d'Espagne ne restent pas au pouvoir d'une dynastie nationale, les derniers rois n'ayant pas d'héritier mâle. Une famille allemande (la maison d'Autriche) se constitue, par l'agglomération de plusieurs Etats situés dans diverses parties de l'Europe, un domaine qui n'a plus l'aspect d'un Etat. Cette agglomération a été le résultat d'une série de mariages (durant trois générations) ; la famille recueille tous les grands héritages vacants, tous les Etats dont une fille est la seule héritière. Cette politique de mariages est exprimée dans un vers célèbre :

Digitized by Google

Bella gerant alii, tu, felix Austria, nube.

A l'origine, la famille d'Autriche (ou de Habsbourg) est une des moins puissantes. Son chef, Frédéric III, ne possède pas même tout le domaine héréditaire, mais seulement la Styrie, la Carinthie, la Carniole. Il est pauvre, sans armée, méprisé ; il n'a que le titre d'empereur, mais sans pouvoir effectif en Allemagne, où il s'abstient d'aller pendant 25 ans. Les Allemands sans organisation reculent devant la Pologne, la Bohême, la Hongrie, les Turcs, la France, la Suisse, la Bourgogne.

Le successeur de Frédéric, Maximilien, réunit tous les domaines de sa famille par l'extinction des autres branches ; par son premier mariage avec l'héritière de la maison de Bourgogne, il réunit les Pays-Bas, et deux provinces françaises dont le territoire est peu étendu, mais très riche. Son fils Philippe est reconnu archiduc d'Autriche et prince des Pays-Bas.

A la génération suivante, Philippe s'unit à l'héritière de la maison d'Espagne, Jeanne. Il n'entre en possession que de l'héritage d'Isabelle, car Ferdinand garde ses Etats et entre en conflit avec son gendre ; il se remarie même, et, s'il a un fils, l'unité sera détruite. Le fils aîné de Philippe, Charles, hérite de son père, de sa mère folle, puis de son grand-père (1516). La succession de Maximilien reste indivise après la mort du vieil empereur (1519) ; mais les Etats d'Autriche demandent un souverain. Charles laisse à son frère Ferdinand les domaines d'Autriche.

A la troisième génération, Ferdinand épouse la sœur du roi héritière de deux Etats voisins de l'Autriche : Hongrie et Bohême. Louis de Hongrie est tué dans un combat contre les Turcs (1525), et ses deux royaumes passent à Ferdinand. Ainsi commence à se constituer l'Etat autrichien. La maison d'Autriche possède dans ses deux branches un domaine immense, situé aux trois extrémités de l'Europe ; elle perd son caractère national ; son chef porte une foule de titres (empereur, roi des Romains, etc.), et règne sur des peuples étrangers. Charles, élevé en Flandre, ne connaît pas l'Espagnol ; Ferdinand, élevé en Espagne, a pour sujets des Allemands. Au titre d'empereur est jointe la prétention à la domination de tout l'Occident, une idée vague de monarchie universelle. Dans les conseils et les armées, il y a des gens de différentes nations : Espagnols, Italiens, Belges, Comtois, Allemands. Dans ces conditions, le roi de France, dans sa lutte contre la maison d'Autriche, paraît vouloir résister à la monarchie universelle.

Les grands souverains travaillent, dès lors, à augmenter leur pouvoir ; mais ils le font encore naïvement et sans l'intelligence

Digitized by Google

d'une autorité solide et durable. Ils ne cherchent encore qu'à agrandir leurs domaines, à réaliser de beaux mariages n'importe où. Ils ne voient pas très bien la force réelle qui tient à la cohésion du territoire, au dévouement des sujets, au sentiment national, c'est-à-dire au désir des habitants de former un même peuple. La politique, au XVIe siècle, est encore toute superficielle; les princes et leurs conseillers n'apprécient que l'étendue des domaines, le nombre des sujets, la quantité des titres : ils sont tous avides et vaniteux.

Les Italiens, plus avancés dans la civilisation, sont les maîtres en matière de politique, comme en matière d'art et de luxe. Le plus célèbre théoricien est un Florentin, Machiavel. Son livre du *Prince* a été très admiré au XVIe siècle ; Cromwell en fait son manuel. Le prince idéal doit travailler à accroître ses Etats, sans se soucier des sentiments de ses sujets et par tous les moyens ; c'est un virtuose de l'agrandissement. Les modèles de Machiavel sont César Borgia, qui n'a fondé aucun Etat durable, et Ferdinand d'Aragon, qui, en se remariant, a failli détruire l'unité de l'Espagne.

Les princes adopten ce système, cherchent à acquérir de tous côtés, sans tenir compte de l'intérêt de leurs sujets, sans même préférer des territoires contigus. La maison d'Autriche réunit des domaines dans toute l'Europe ; les rois de France s'obstinent à conquérir des provinces en Italie : ce n'est qu'une politique d'ambition personnelle. Les princes opèrent surtout par la conquête et les négociations. Ils se jettent sur les pays faiblement défendus, sur les héritages vacants; il s'en trouve dans l'Europe centrale, et surtout en Italie. Les grands Etats de la péninsule, Venise, Milan, Naples, le pape, se font équilibre, mais aucun n'est assez puissant pour résister à l'étranger Les condottieri, qui constituent toutes les armées d'Italie, évitent de trop risquer leur vie et ne veulent pas supporter de grandes fatigues (Cf. Machiavel).

Quant aux deux Etats qui ont eu autrefois des possessions en France, leurs souverains n'ont pas renoncé aux conquêtes (tentatives du roi d'Angleterre et du chef de la maison de Bourgogne). Les guerres d'Italie alterneront avec des invasions en France.

2° Dans cette lutte, les décisions dépendent du souverain, et, comme il ne gouverne pas seul, du conseiller qui le dirige, et aussi du caractère personnel du prince, de sa santé, de ses caprices, des intrigues de cour, en un mot d'une multitude de hasards. Il y a là une succession d'événements sans lien, et

Digitized by Google

l'histoire de cette époque ressemble à un roman d'aventures.

Les ministres conseillers ont une action considérable sur la politique. Car, sous Louis XII, François Ier, Henri VIII, les princes sont hésitants ou paresseux. Comme leur maître, les conseillers sont guidés par l'ambition personnelle: ils veulent des titres, des domaines, de l'argent, même contre l'intérêt de leur pays ou de leur prince. Anne de Beaujeu conseille à son gendre de s'allier avec l'empereur. Tous les conseillers se constituent de fortes pensions ; Wolsey en reçoit de deux princes.

Vous saisissez maintenant quelle est la politique du xvie siècle : les alliances se font et se défont rapidement ; les relations sont précaires ; l'histoire reste très compliquée.

La diplomatie en est à ses débuts ; comme beaucoup d'autres arts, elle est née en Italie ; le gouvernement de Venise a organisé un système d'agents dans les pays étrangers. Ces agents prennent les noms latins de *legati*, *nuncii*, ou en italien d'*ambasciador*. Les autres Etats imitent Venise, envoient des ambassadeurs (noble ou prélat) quand il y a une affaire à négocier. Déjà s'institue l'usage de donner des instructions, d'envoyer des dépêches même chiffrées, de faire des rapports. Il n'y a pas encore d'ambassade permanente. Le résident inférieur est le plus souvent un espion, qui correspond avec le principal ministre. La diplomatie est dirigée par le prince ou le conseiller le plus influent. Il n'y a encore rien d'organisé ; les agents sont des personnages de confiance en mission, qui ne cherchent pas à se faire une carrière.

L'armée, elle aussi, vient à peine d'être organisée. On a renoncé au service obligatoire, féodal. On a créé des armées permanentes, avec des volontaires, soldats de profession. En temps de paix, il n'y a guère que des cadres, qui sont complétés au moment même de la guerre.

Cette armée comprend deux éléments très différents. La cavalerie a gardé les habitudes des âges antérieurs : armure défensive, perfectionnée ; cependant elle est composée de gens d'armes, chevaliers à équipement complet avec la lance, et de chevau-légers, archers sans armure ni lance. Les cavaliers n'ont pas d'armes à feu avant l'invention du pistolet ; ce sont surtout des gentilshommes qui font la guerre comme au Moyen Age (formation en bataille, charges à rangs serrés) ; la stratégie est presque nulle ; ce sont encore les Italiens qui ont créé cet art. La cavalerie espagnole est la plus mauvaise ; elle est trop légère, et soutient mal les charges ; on a essayé d'organiser des gens d'armes avec des mercenaires.

Digitized by Google

L'infanterie a été transformée ou plutôt créée par les Suisses et les professionnels allemands (lansquenets) ; ils ont adopté l'armement et la tactique de l'antiquité. Ils sont munis d'une longue pique et se répartissent en compagnies composées de piquiers et de hallebardiers. A cette même époque, on commence à adopter l'arme à feu ; l'arquebuse à mèche est donnée à une partie des fantassins. Cette transformation se produit pendant les guerres d'Italie. Les souverains prennent alors à leur solde des régiments étrangers ; c'est surtout le système des rois de France. Plus tard, on essaie de constituer une infanterie avec des Français ; on crée, à l'imitation des Romains, des légions, origine des régiments ; mais cette modification est très lente.

En Espagne, on a tenté d'avoir une bonne infanterie, en combinant les notions nouvelles avec les traditions ibériques. D'abord, on fait des levées obligatoires dans les villes ; on crée un corps. En Italie, Gonsalve de Cordoue a réorganisé l'infanterie espagnole, qu'il réunit en régiments. Cette infanterie est triple : soldats armés de l'épée et de la rondache ; piquiers ; arquebusiers. Charles-Quint affirme avoir gagné la bataille de Pavie grâce aux mèches de ses arquebusiers. L'infanterie devient, dès lors, presque le symbole de l'armée espagnole. Cependant les Suisses et les Allemands resteront encore des maîtres dans cet art. On les emploie dans les deux pays. Les armées n'ont pas de caractère nettement national. Par suite de la prédominance de la grosse cavalerie, la guerre est surtout un engagement entre des masses d'hommes. Le roi ou le général qui ont les moyens de réunir une armée envahissent un pays jusqu'à ce qu'ils rencontrent l'armée adverse. La bataille se termine après un choc ; elle n'est d'ailleurs pas toujours décisive. Comme il est très coûteux d'entretenir des soldats, les armées ne tardent pas à se débander. Les places fortes résistent ; les sièges sont rares, longs et souvent sans effet.

Les souverains n'ont pas assez de ressources régulières pour satisfaire aux exigences d'une armée. Tous les grands Etats ont des déficits: les princes recourent à des expédients, dont quelques-uns deviendront le point de départ d'une institution. Les princes de la maison d'Autriche empruntent aux banquiers d'Allemagne et d'Italie ; les rois de France et d'Angleterre, aux bourgeois qui prennent des garanties sur la ville capitale. Ainsi commencent les rentes sur l'hôtel de ville de Paris et les ventes d'office.

II. — Dans l'évolution générale de cette lutte, nous distinguerons quatre périodes.

Digitized by Google

1° De 1494 à 1515, le roi de France, le premier prêt, prend l'offensive ; il a achevé d'imposer son autorité à toute la nation ; il possède une cavalerie, ancienne et aristocratique, et une bonne artillerie. Charles VIII veut accomplir de grandes prouesses ; il conquiert d'abord le royaume de Naples (1494). Son successeur, Louis XII, descendant des Visconti, réclame le duché de Milan, sur les usurpateurs Sforza (1499). Les Italiens ne peuvent résister seuls, mais ils demandent l'aide des autres princes et organisent des coalitions.

La première coalition chasse Charles VIII de Naples ; la deuxième, plus générale, sous forme de guerre sainte, chasse Louis XII d'Italie et amène un retour d'invasion anglaise et la conquête du royaume de Navarre aux dépens du roi allié de la France. La tentative du roi de France aboutit donc à un échec complet, au profit du roi d'Espagne qui garde Naples et la Navarre.

2° 1515-1535. — Deux souverains jeunes sont en présence. François Ier, le plus âgé, prend l'offensive (bataille de Marignan), conquiert encore une fois le Milanais (1515), se pose en protecteur de Charles d'Espagne, qu'il considère comme son vassal. Celui-ci est embarrassé par la multiplicité de ses domaines ; il a été élevé en Flandre ; il se pose d'abord en souverain des Pays-Bas et se laisse diriger par des seigneurs flamands.

La rivalité commence à propos du titre d'empereur. François et Charles le désirent tous deux et envoient de l'argent aux princes électeurs. François est bien vu du pape ; mais il fait peut-être peur aux Allemands. Les électeurs, sans doute intimidés par les chevaliers, choisissent Charles, chef de la maison d'Autriche, qui sera désormais supérieur en dignité à son rival.

Le nouvel empereur possède des domaines très vastes, et paraît le plus fort ; mais il est gêné par l'ensemble même de tous ces territoires, qui ne communiquent entre eux que par mer ; en outre, il doit entretenir une armée dans chacun d'eux. Il a des ennemis très nombreux qui finiront par s'allier contre lui : France, princes luthériens, le sultan, les pirates barbaresques ; il n'a pas d'argent.

Il y a, d'abord, une période de paix, dont on se souviendra plus tard.

Charles rencontre de grandes difficultés ; ses sujets de Castille ne le trouvent pas assez espagnol et veulent le retenir de force, mais il s'enfuit. Le mécontentement va jusqu'à une révolte ; les artisans des villes se soulèvent en Castille et à Valence, prennent pour chef un personnage romantique, Juan de Padilla. On a long-

Digitized by Google

temps vu dans ce soulèvement un mouvement libéral. Les insurgés sont écrasés par les seigneurs. Charles, toujours absent, comprend la nécessité de ménager l'orgueil national des Espagnols et passe sept ans en Castille.

La guerre ne tarde pas à commencer, et, avec des interruptions, elle va durer quarante ans. Charles veut reprendre le Milanais et même la Bourgogne ; François Ier convoite toujours Naples. Le premier est plus sérieux ; les ambassadeurs vénitiens le dépeignent comme attentif et obstiné. François est brave, brillant chevalier, grand causeur, toujours richement vêtu, grand chasseur, toujours prêt à faire des promesses ; mais il ne songe qu'à s'amuser et n'aime pas à s'occuper des affaires : il est prodigue et se laisse mener par des courtisans.

François Ier attend que Charles-Quint se soit tiré d'embarras pour l'attaquer à la fois en Italie et en Navarre. Ses généraux, Lesparre et Lautrec, frères d'une favorite, éprouvent des échecs continuels. Les Français sont repoussés hors de l'Italie. Le roi se brouille avec le connétable de Bourbon, veut en personne reprendre le Milanais et assiège Pavie ; une bataille est livrée ; François combat en gentilhomme et se fait prendre (1525). Charles tient son adversaire prisonnier dans une tour de Madrid, puis, par un traité, il lui arrache la promesse de céder la Bourgogne.

Inquiets de la puissance de Charles-Quint, les autres princes se coalisent avec l'aide du pape. L'armée de Charles envahit l'Italie et, malgré des négociations, saccage Rome (1527). François Ier s'est déjà adressé secrètement au sultan ; l'armée turque arrive devant Vienne (1529). Charles-Quint renonce à la Bourgogne, rend le Milanais à Sforza. La lutte s'arrête en 1529. Charles, couronné empereur en 1530, paraît au faîte de la gloire.

3° 1535-1545. — La guerre reprend à la mort de Sforza. Charles s'empare du Milanais comme fief d'empire. Cette fois, François Ier s'allie ouvertement aux infidèles, d'abord au sultan, puis aux pirates d'Alger. Il se jette sur les pays frontières (Savoie, Nice, Piémont) ; Charles répond en envahissant la Provence. Le pape, inquiet des progrès de l'hérésie, obtient une réconciliation temporaire ; mais les deux rivaux se brouillent, encore une fois, au sujet des provinces italiennes.

Charles prépare une expédition contre les corsaires d'Alger ; François leur permet d'hiverner à Toulon. Charles essaie alors d'envahir la France par le nord de la Champagne ; mais, sans argent, menacé par les hérétiques, il conclut la paix en 1544. François Ier meurt en 1547.

Digitized by Google

4° En 1550, Charles profite de l'accalmie pour écraser les princes luthériens ; puis la guerre change de théâtre. Maurice de Saxe, au nom des princes, conclut une alliance avec le roi de France Henri II contre Charles-Quint. Les Français s'emparent des Trois Evêchés (1552). La guerre recommence en Allemagne. Charles veut reprendre Metz, mais il est repoussé. Dégoûté du pouvoir, il abdique Son successeur en Allemagne maintient la paix avec la France.

La guerre reprend avec le roi d'Espagne, qui veut cependant la paix. Mais Henri II rompt la trêve, s'allie au pape Paul IV contre l'Espagne et l'Angleterre. Une expédition en Italie échoue ; les hostilités se livrent surtout dans le Nord (siège et bataille de Saint-Quentin, prise de Calais, 1559). La paix est signée à Cateau-Cambrésis, en 1559.

Cette longue lutte a abouti à la victoire définitive de la maison d'Autriche en Italie. Le roi d'Espagne garde Naples, le Milanais, et domine dans la péninsule. Le roi de France est forcé d'abandonner ses prétentions ; mais il a profité d'opérations accessoires pour fortifier la frontière de son royaume (Trois-Evêchés et Calais).

C D.

Digitized by Google

La philosophie de Renouvier.

Cours de M. G. MILHAUD,

Professeur à l'Université de Montpellier.

La Science de la morale.

J'ai déjà fait allusion, dans ma première leçon, aux préoccupations morales, politiques et sociales de Renouvier avant 1850, et j'ai cité le *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*. C'est ce livre, vous vous le rappelez, qui causa, le 5 juillet 1848, la chute du ministère Carnot. Il faut lire, dans la nouvelle édition que vient d'en publier M. Thomas, le compte rendu de cette séance mémorable, et la réponse, toute vibrante d'indignation, que Renouvier adressa à la majorité de ce jour. (Préface de l'auteur à la deuxième édition.) — « N'est-ce pas vivre de l'homme, leur crie-t-il, que vivre de ce qui est toute sa vie, de ce sans quoi il manque de substance, n'engendre plus, s'étiole et meurt avec sa race ?... Hommes d'Etat, qui vous efforcez de nous gouverner, si vous croyez en l'aveugle fatalité, si la force est votre dieu, le hasard votre loi, si l'homme vous semble fait pour suivre la morale de la baleine et du lion, l'état de la société doit vous sembler légitime autant que naturel. Mais, alors, cessez de nous vanter votre civilisation : ce n'est qu'un habit pailleté qui recouvre la pourriture. Cachez-nous bien aussi ce grand mot de *République*, puisque tout ici-bas sera toujours pour quelques-uns !... Ne me parlez plus de fraternité, de charité ; je vous répondrais : mensonge, hypocrisie ! Ne me dites pas non plus que la liberté est bonne et qu'elle veut ces choses. Oui, la liberté est divine, mais non point la liberté seule, sans le cœur, sans la raison, sans l'ordre. Votre liberté pure est une idole que je nomme anarchie, et cette idole se nourrit de sang humain... »

Mais revenons au *Manuel* lui-même que Renouvier avait rédigé quelques mois auparavant, dans toute l'illusion de ses espérances. Si l'on trouve déjà en germe dans ce livre quelques-uns des traits importants de ce qui sera la morale individuelle et sociale de Renouvier, il y a loin cependant du vague christianisme dont il est imprégné, et de l'optimisme simple et naïf dont il témoigne, à l'état d'esprit d'où sortira la *Science de la morale*. L'auteur du

Digitized by Google

Manuel nous offre comme un résumé général des aspirations, des illusions, de la religiosité sentimentale des hommes de ce temps. Ce que l'on attend et ce que l'on souhaite de voir se réaliser, c'est la morale de Jésus : « Il est visible que nous sommes venus à ce point de l'histoire où toute conscience réclame, en secret du moins, l'application sociale de la doctrine du Christ (1). » — « Le temps est venu, dit-il ailleurs (2), où la morale, enseignée jusqu'ici dans les églises au nom de Jésus-Christ, doit entrer dans les assemblées des hommes qui font des gouvernements et des lois. » L'égoïsme doit disparaître et faire place à l'amour du prochain, lequel se confond avec l'amour de Dieu (3). L'homme doit être juste, et « la justice parfaite est le premier degré de la perfection; mais, après le premier, il y en a un second : c'est la parfaite fraternité (4) ».

On peut juger par le parallèle de l'homme de justice et de l'homme d'amour, que j'ai cité dans ma dernière leçon, quel chemin a parcouru à cet égard l'esprit de Renouvier. La science de la morale sera elle-même tout entière fondée sur la justice.

Le *Manuel* pose avant tout des devoirs, et il définit, d'ailleurs le devoir, comme simple affirmation de la conscience et du cœur : « Le devoir est un acte ou une règle d'agir auxquels nous nous sentons obligés par la conscience ou par le cœur. » Les droits n'apparaissent qu'en second lieu, et se déduisent de l'existence des devoirs. La science de la morale supprimera cette distinction des deux moments où s'affirment les uns et les autres : ils seront posés simultanément dans la relation réciproque qu'implique la justice.

En ce qui concerne les préoccupations économiques et politiques, le *Manuel* contient déjà l'essentiel de ce que Renouvier dira toute sa vie, — soucieux de faire cesser les inégalités sociales et d'empêcher « les pauvres d'être dévorés par les riches ». Mais, ici encore, une différence appréciable permettra de distinguer la *Science de la morale* du *Manuel républicain*. En 1848, Renouvier ne fait guère que refléter les idées de Fourier, de Proudhon et de Louis Blanc, en prêchant les avantages de l'association volontaire, en dénonçant les vices du commerce et des intermédiaires entre la production et la consommation, entre le travail et le capital; en demandant à l'Etat de garantir le droit au travail et de concourir à son organisation.... Les mêmes idées, — avec

(1) Préface de la 2e édition (éd. Thomas), p. 58.
(2) *Manuel*, p. 118.
(3) *Manuel*, p. 166.
(4) *Manuel*, p. 110.

Digitized by Google

quelque différence dans le rôle de l'Etat, qu'il amoindrira dans la *Science de la morale*, — vont se retrouver dans cet ouvrage ; mais, alors, tout aura sa place dans la philosophie du maître, et se trouvera rattaché à sa doctrine personnelle.

***

Après ces quelques remarques générales, j'aborde sans plus tarder la *Science de la morale*. Elle comprend deux parties : la morale pure, la morale appliquée. Mais cette distinction, qui n'a nullement le sens habituel, demande à être expliquée : c'est elle qui fait l'originalité propre de la morale de Renouvier. La première, la morale rationnelle ou la morale pure, est celle qui conviendrait à l'*état de paix*, c'est-à-dire à une société dont tous les membres s'acquitteraient les uns à l'égard des autres de toutes leurs obligations, où il n'y aurait nul désaccord entre ce que chacun attend des autres et ce qu'il reçoit d'eux, où, par conséquent, il ne saurait y avoir aucun conflit entre le cœur et la raison et où seraient réalisées à la fois la justice et l'amour. La morale appliquée est celle qui convient à l'homme de l'expérience, à l'homme de l'histoire, aux sociétés telles qu'elles se trouvent constituées, avec le mal qui les pénètre, avec la guerre qui est l'état permanent, avec l'obligation pour chacun non pas seulement de remplir ses devoirs, mais aussi de se défendre. C'est la morale de l'*état de guerre*, et c'est la seule pratiquement réalisable, l'autre restant comme un idéal qui permet à chaque instant de mesurer la distance où l'on est.

I

Deux faits positifs suffisent à justifier le problème de la moralité : 1° l'homme est doué de raison, c'est-à-dire qu'il est capable de réflexion, de comparaison, de jugement ; 2° il se croit libre. Sur le point d'agir, il se trouve naturellement en présence de ce dilemme : cela est-il à faire ou à ne pas faire ? Dois-je faire ou ne pas faire ? Je peux choisir : qu'est-ce qui vaut le mieux, qu'est-ce qui est le meilleur ? Au problème ainsi posé les religions et les philosophies ont répondu ; mais toutes ont subordonné leur réponse à des dogmes, ou à certaine métaphysique, ou à certaine cosmologie, tout au moins à certaine théorie. Seul, le criticisme peut essayer de présenter une morale vraiment *indépendante*, puisque, seul, il subordonne la raison théorétique à la raison pratique.

Digitized by Google

La *sphère élémentaire* de la morale concerne l'individu supposé seul et séparé du monde. Il sera guidé dans l'action par un intérêt plus grand, ou plus durable, ou d'une nature plus raisonnable, et sera amené à faire ainsi preuve d'une vertu ou raison pratique qui, envisagée plus particulièrement dans la volonté, s'appellera *force*; dans l'entendement, *prudence*; par rapport aux sens, à l'imagination et aux passions, *tempérance*. Le devoir être ou devoir faire, d'après ce qui est conçu raisonnablement comme le meilleur, et est ainsi posé comme un idéal, constitue *le devoir* de l'agent envers lui-même. On peut parler d'obligation, — non dans le sens ordinaire du mot, — mais pour traduire: 1° le sentiment obscur qui nous porte à vouloir le perfectionnement de notre personne; 2° le jugement non analytique, mais synthétique, qui consiste en ce que, toutes les fois que la raison envisage une fin comme devant être atteinte en vertu de ses lois, elle l'envisage en même temps comme devant être recherchée par l'application de la volonté. On ne saurait parler de *droit* à l'égard de soi-même.

Si nous replaçons l'homme en présence de la nature et des animaux, nous entrons dans la *sphère moyenne* de la morale.

En respectant la nature, sauf à la modifier par le travail et en se montrant bon pour les animaux, l'agent se conformera à ses propres fins, à ses sentiments esthétiques, à sa sympathie naturelle pour l'ordre, la vie, la sensibilité, — à sa raison. Ici encore, il ne saurait être question de *droits*.

Enfin remettons l'homme à côté de l'homme, et pénétrons dans le domaine propre de la morale, dans ce que Renouvier nomme la *sphère supérieure*. Considérons ensemble deux agents. Ils ont conscience d'un bien commun, dont la réalisation dépend de ce que chacun fera certaines choses attendues par l'autre; et de ce seul fait se trouve formée tacitement une sorte d'association, où chacun doit quelque chose à l'autre: il y a par là, simultanément, droit ou *crédit* chez l'un, devoir ou *débit* chez l'autre. Ce droit et ce devoir unis composent la *justice*.

Pour la première fois, l'agent tient compte ici d'autres fins que des siennes. *L'autre* est pour chacun des deux une fin en soi, non plus un moyen pour sa propre fin. L'obligation envers cet autre est, selon le mot de Kant, l'*obligation pratique suprême*. Chacun respecte l'autre pour lui-même, et le droit à ce respect s'appelle *dignité*. Le sentiment de l'obligation de chacun des deux agents en vue du bien commun, — sans qu'on sache ou puisse savoir en quoi ce bien doit consister, — constitue, à lui seul, la condition de la moralité. C'est la loi formelle de la conscience.

Digitized by Google

Les motifs d'action chez l'agent se généralisent en maximes; et, quand il s'agit de deux agents ensemble, on arrive à cette maxime générale, qui est proprement la loi : « Agis toujours de telle manière que la maxime applicable à ton acte puisse être érigée par ta conscience en loi qui te soit commune avec ton associé ». Si l'on multiplie indéfiniment le nombre des associés : « Agis toujours de manière que la maxime de ta conduite puisse être érigée par ta conscience en loi universelle, ou formulée en un acte de législation que tu puisses regarder comme la volonté de tout être raisonnable. » Ce principe constitue l'*obligation catégorique*. Renouvier l'applique, après Kant, aux trois cas du suicide, du mensonge fait dans l'intérêt du prochain, de l'oisiveté de celui qui croit pouvoir ne pas travailler, et montre que, chaque fois, la maxime universalisée est rejetée par la conscience. Il reproche à Kant de négliger ce rôle de la conscience et de sembler se rejeter sur une sorte d'ordre naturel, qui rappelle ici les vieilles métaphysiques.

D'une manière plus générale, d'ailleurs, il signale les contradictions et les erreurs qui résultent chez Kant de ce qu'il n'a pas séparé l'état de paix et l'état de guerre (par exemple, il en arrive à justifier la contrainte dans une morale fondée sur la liberté!), et de ce qu'il a trop radicalement voulu séparer le devoir de toute fin. N'est-il pas forcé cependant, pour que l'obligation ne soit pas vide, de rattacher le devoir à la propre perfection de l'agent et au bonheur d'autrui? En quoi Renouvier ne l'approuve qu'à moitié; au lieu du « bonheur d'autrui », il aime mieux parler de l'association en vue du bonheur commun.

Que deviennent les devoirs de bonté? A en croire Kant, il faudrait distinguer les devoirs stricts et les devoirs larges. Les devoirs de bonté seraient alors rangés dans la deuxième catégorie? De pareilles distinctions sont à supprimer, sans quoi nous ne faisons pas de science. Si l'on entend que l'homme doit cultiver ses bons sentiments, soit, c'est alors d'un devoir envers soi-même qu'il s'agit. On peut encore parler de devoirs envers les autres, mais à la condition : 1° de voir dans ces autres leur nature sensible (souffrance physique ou morale) et non leur personne; 2° de subordonner les devoirs de bonté à ceux de justice, à l'égard desquels seuls les personnes ont un droit.

En particulier, s'il s'agit du devoir d'assistance, — en général conforme à la justice, puisque c'est leur bien commun que les hommes ont en vue par elle, — il est pourtant un cas où la justice elle-même le fait rejeter. Il faut que chaque homme puisse se développer et exercer son activité en toute indépendance dans

Digitized by Google

une certaine sphère, et, pour cela, qu'il dispose d'une propriété. Or ceux qui, par erreur ou par faiblesse, dissipent la leur n'ont pas de droits sur celle des autres. La bonté suppléera à la justice dans la mesure où celle-ci le permettra.

« Si l'empire suprême de la justice nous paraît dur, dit Renouvier, c'est que nous ne remarquons pas assez combien il est nécessaire, combien la règle de la conduite humaine, la raison, est indispensable à la garantie, à la durée et à la bonne administration de nos biens, et que nous ne savons pas nous rendre compte des désordres qu'entraîne partout et toujours le sentiment pris pour mobile exclusif des actes ; c'est aussi que nous ne sentons pas la beauté du juste, et que nous lui reprochons d'exclure les affections qu'il ne fait que régler, nous laissant tromper peut-être par l'hypocrisie de ceux qui couvrent leur insensibilité sous le manteau d'une froide et fausse raison. Si, enfin, l'empire de la justice nous semble insuffisant pour le bonheur des hommes, c'est que nous sommes malheureusement privés de ce spectacle que la terre n'a jamais contemplé... En réalité, ce monde où la *raison* commanderait serait un monde où la bonté, libre enfin des chaînes dont l'iniquité la charge de toutes parts, nous paraîtrait régner toute seule (1). »

A la justice et à la loi morale doivent se subordonner tous ces mobiles que Kant a eu grand tort d'écarter du devoir, et que toutes les écoles ont reconnus, — sympathie, amour de nos semblables, intérêt, utilité, plaisir, utilité générale, sentiment de l'honneur, — tous éléments naturels, qu'il ne faut pas méconnaître et qui ont assurément leur rôle moral, à la condition de se mettre d'accord avec la justice.

Mais laissons Renouvier s'attarder dans ses délicates analyses du mérite et de l'admiration, du beau et des effets moraux de l'art, puis dans sa discussion des sanctions de la morale ; et descendons avec lui de ces régions pures dans l'humanité réelle, avec ses imperfections, ses vices, avec ses coutumes et ses lois injustes, avec la contrainte et la guerre.

II

L'état réel de la société est celui où chacun apprécie ce qui lui est dû autrement que ses semblables ne l'apprécient eux-mêmes, et où il est permis à chacun de douter de la bonne volonté des autres et de leur fidélité à remplir leurs obligations. Dès lors,

(1) T. I, p. 164.

Digitized by Google

dans tous les groupements humains, on sent le besoin d'organiser la *contrainte* ; des pouvoirs s'instituent pour garantir par force le respect — non point du droit des hommes, tel qu'il a été défini dans la morale rationnelle pure, — mais d'un droit empirique, fait par l'histoire, et qui représente un effort pour assurer un minimum de justice compatible avec les coutumes, les traditions et tout le mal qu'elles comportent nécessairement.

Dès lors, aussi, la loi morale pure ne saurait plus être notre seul guide ; un principe vient s'y ajouter, qui tient compte de l'état de guerre, et qui est le droit de défense.

L'homme a le droit de défense personnelle contre toute agression, droit naturellement limité par le devoir de ne pas s'abandonner à la passion, de choisir les moyens de défense les moins incompatibles avec l'ordre de moralité où la défense serait inutile, et de les combiner, autant que possible, à l'aide d'une entente avec ceux des associés qui ont des droits et des devoirs communs.

La prudence, la tempérance, le courage, perdent forcément quelque chose de leur pureté. La prudence, par suite de la défiance à l'égard des autres, s'accompagne d'actes de défense qui seraient répréhensibles au point de vue de la morale rationnelle ; la tempérance s'impose des limites pour ne pas choquer le milieu où l'on vit ; le courage et la force, qui s'exerçaient à l'état de paix contre nos propres passions, deviennent maintenant courage et force contre nos semblables, pour tuer. Enfin, ces vertus ont des excès à éviter dans les deux sens, comme l'a dit Aristote, ce qui serait tout à fait incompréhensible à l'état de paix.

De même, à la suite d'une analyse des passions qui reprend et complète celle qu'il avait donnée dans la psychologie, Renouvier étudie la transformation des vertus et des vices passionnels par l'état de guerre. Après quoi il aborde, dans la dernière partie, les questions plus proprement sociales, économiques et politiques.

D'une manière générale, les droits, à l'état de guerre, procèdent tous du principe de la défense. Les problèmes particuliers se résolvent en tenant compte des éléments suivants : 1° morale pure ; 2° le principe de la défense ; 3° nécessité d'atténuer le conflit entre le bien idéal et les nécessités acquises.

Ainsi, quand les déviations d'une société vont jusqu'à la suppression de toutes les libertés, jusqu'aux formes diverses de l'esclavage des corps ou de l'esclavage des âmes (intolérance), le droit de défense peut aller jusqu'à la révolte et la violence, mais en cas exceptionnel : les hommes ont, en effet, le devoir des

Digitized by Google

ménagements et du choix des moyens les plus utiles, parce qu'ils sont tenus à quelque respect de la société, — qui, telle qu'elle est, conserve dans la guerre une part de paix, — pour ne pas s'exposer à des maux pires qu'elle n'en enferme.

Ainsi encore, tous les détails du droit domestique, du droit économique, du droit politique, se règlent d'après les mêmes principes : « Rappel constant de l'idéal dans l'esprit, afin de prévenir les effets du relâchement forcé dans la pratique et de les réduire aux moindres proportions ; ferme volonté de réaliser ce qui est du reste possible de l'ordre de la raison ; consultation des moyens possibles ou utiles pour les fins désirées ; choix entre tous de ceux qui sont le plus propres à ramener l'ordre auquel il a été dérogé en fait (1). »

A propos du droit économique, nous retrouvons quelques-unes des idées du *Manuel républicain*, présentées avec plus de précision, et beaucoup moins de confiance en l'intervention de l'Etat. La propriété se justifie comme liée au développement de la personne. Si l'origine historique a été condamnable, il y a prescription. On ne saurait songer à renverser d'un coup, par la violence, les inégalités sociales qui en résultent ; ce serait mauvais et ne réussirait pas. Il faut que la société garantisse à chacun, à défaut de propriété, le droit au travail ; ce sera rendu possible en particulier par l'établissement de l'impôt progressif, qui servira à assurer une meilleure répartition de la propriété. Quant aux salaires, on ne peut compter sur l'Etat pour empêcher qu'ils ne se réduisent strictement aux besoins de l'ouvrier, et pour permettre à celui-ci de tirer de son travail un revenu destiné à lui constituer aussi une propriété, ce qui serait naturel dans la société idéale. Il vaut mieux s'en remettre à la liberté, à l'initiative individuelle, qui sera surtout efficace sous forme d'associations volontaires. « La plupart des systèmes qu'on appelle socialistes, dit Renouvier, sont des combinaisons de la vérité pure avec une erreur énorme et ne peuvent ni s'essayer, ni seulement se proposer à la pratique, par des moyens d'autorité, sans amener aussitôt de grands troubles et finalement une rétrogradation sociale. Au contraire, cette liberté, qui, dans l'état actuel des choses, semble n'être que la liberté de la lutte et sur laquelle pèse la responsabilité visible de tant de maux, qui n'apporte en théorie qu'une simple faculté, sans moyens propres, intrinsèques, de se diriger et de réaliser des biens quelconques, renferme cependant la méthode unique de toutes les réformes possibles.

(1) T. I, p. 585.

Digitized by Google

La liberté est grosse de tous les biens non moins que de tous les maux (1)... »

Je ne suivrai pas Renouvier dans tous les problèmes que soulève le *droit politique* (formes de gouvernement, régime représentatif, principe des majorités, etc...). Je noterai seulement, à propos de la pénalité, quelques jugements intéressants : l'unanimité des juges ou du jury devrait être exigée pour toute condamnation. Il faut supprimer la peine de mort. La condamnation ne doit, en aucun cas, avoir en vue l'expiation, l'amélioration de l'homme par la peine ; celle-ci doit être seulement répression, réparation.

Après le droit politique, vient le droit *extrasocial*, c'est-à-dire le droit de la guerre. Dans l'étude des conflits entre particuliers, je relève en passant ce qui touche à la politesse. Les vertus qu'elle supposerait, en tant qu'un produit de la bonté unie au respect, étant le plus souvent absentes dans notre société, la politesse se réduit, en somme, ordinairement à une sorte de mensonge destiné à maintenir la paix. Le mensonge peut être permis, comme arme de défense contre l'injustice, mais dans ce cas seulement. Sauf peut-être une exception très rare, Renouvier rejette avec énergie le mensonge que l'on prétend justifier par l'intérêt de la personne à qui l'on ment.

En ce qui concerne les nations, c'est-à-dire entre ces groupes de volontés et de personnes qui se sont rapprochées, abstraction faite de la variété des races, des langues, etc..., Renouvier invoque les mêmes règles qu'à propos des individus. Il condamne sans restriction toute guerre agressive, y compris surtout celles que l'on couvre du prétexte hypocrite de civilisation, — et n'admet comme légitime que la guerre défensive. Si une grande nation, comme la France, donnait l'exemple de se renfermer strictement désormais dans la défensive, et si cet exemple était suivi, pourrions-nous pas concevoir bientôt une fédération des Etats, prélude d'une paix perpétuelle ? — C'est là un idéal qui dépasse les conditions empiriques de la réalité et de l'histoire. La paix du monde n'est possible que quand la justice parfaite régnera à l'intérieur des Etats, et cela n'aura lieu que quand les individus qui les composent la feront eux-mêmes régner dans leur cœur : « Ces vues optimistes... font dépendre la paix générale de la volonté de quelques personnes, et supposent cette volonté persévérante à travers les changements intérieurs des Etats. Mais les gouvernants ne sont pas, en général, capables des

(1) T. II, p. 196.

Digitized by Google

vertus dont les gouvernés n'ont point en eux profondément les éléments. Ceux-là, outre qu'ils participent aux plus injustes passions des nations qu'ils conduisent, sont dominés par d'autres qui leur sont particulières, ont un orgueil et des ambitions propres et se dirigent par la raison d'Etat, qui est le contraire de la morale et du droit, par conséquent de la paix (1)... » Les idées de justice, de travail et de paix ont encore à conquérir le monde. Si ce pouvait être chose faite, la paix régnerait d'elle-même.

*
* *

L'ouvrage se termine par quelques considérations sur le progrès.

Pour l'humanité dans l'individu, comme pour l'humanité dans le corps social, la marque du progrès, c'est la mesure de liberté ou d'autonomie employée et respectée ; la mesure de liberté non exercée ou perdue est le critère de la décadence. Ainsi entendu, le progrès des sociétés est-il continu ? Suit-il la marche régulière qu'on lui attribue ? — Non, et la preuve, c'est que le Moyen Age a été une période de décadence par rapport à l'antiquité républicaine. C'est là une thèse que Renouvier s'efforce d'établir avec la plus grande énergie contre les écoles historiques du XIX[e] siècle, issues du saint-simonisme, qui, en réaction contre les théories révolutionnaires, ont grandi le rôle du Moyen Age dans la marche de l'humanité. La transformation de l'esclavage en servage, qui en elle-même réalisait un progrès, n'a pas été due à une volonté réfléchie et à un principe moral, mais au régime spécial où était descendu l'empire romain, et à l'adaptation toute naturelle du servage aux mœurs des Barbares. Et, en tout cas, elle allait coïncider pour bien des siècles avec le total abandon des pensées de liberté et de revendication de liberté pour tous les hommes... « En soi, le sentiment de l'idéal de bonté fut un progrès sur les mœurs antiques. Il ne semble pas douteux que l'enseignement de l'Eglise ait en cela travaillé efficacement à l'amélioration du cœur humain. D'ailleurs, de ce que l'on nie qu'il y ait progrès dans le passage d'une époque à une autre, on n'est point obligé d'y contester tous les progrès assignables, non plus que de les envisager tous quand on adopte l'affirmation contraire. Mais, en tant que l'idéal de bonté se substitua à l'idéal de justice, ce fut une rétrogradation essentielle qui renferme tout le sens, l'esprit et l'explication du Moyen Age, et qui eût été

(1) T. II, p. 473.

Digitized by Google

poussée au dernier degré imaginable, suivant ce que l'on voit chez les nations bouddhistes, sans la conservation latente et qui parut longtemps presque désespérée, des principes de dignité et de liberté. C'est que la justice est la grande, l'unique sauvegarde, et que la bonté n'est qu'une passion, sujette aux altérations et au plus complet renversement là où manque la raison (1)... »

Le progrès ne se réalise pas de lui-même. C'est aux hommes à le réaliser par la liberté, qui doit être à la fois le moyen et le but des agents raisonnables. Il ne s'agit plus, d'ailleurs, de la liberté problématique, dont le sentiment seul avait servi à Renouvier jusqu'ici, mais de la liberté profonde et vraie, en laquelle il rappelle toutes ses raisons de croire. « La liberté, fondement de la justice et même de la raison, l'autorité partant de la personne, allant à la personne libre, toutes les vérités, tous les biens moraux posant sur la personne, et l'établissement des relations sociales légitimes demandé aux libres décisions de la personne, voilà la fin et le moyen du progrès de tous les agents raisonnables, l'origine de l'essence du devoir de chacun. C'est la conclusion et la profession de foi de ce livre (2). » Renouvier aurait pu dire que c'est là la conclusion et la profession de foi de toute sa philosophie.

*
* *

Quelle impression donne la *Science de la morale* ? Celle d'une œuvre originale, personnelle, doublement intéressante par l'effort théorique de maintenir la morale pure, et même d'en chercher un fondement, en même temps que par la préoccupation de tenir compte de toutes les réalités historiques ; par son caractère d'étude de philosophie traditionnelle en même temps que par l'écho que nous y trouvons de toutes les grandes questions politiques, économiques, sociales, que peuvent de moins en moins éluder les hommes de notre temps.

La morale théorique prétend, comme le néocriticisme en général d'ailleurs, se rattacher à Kant. C'est peut-être cette affirmation et le désir de la justifier depuis les premières pages du *premier Essai de critique générale*, en dépit des divergences les plus profondes, qui nuit le plus à la *Science de la morale*. Et, de fait, on n'y trouve plus vraiment que la terminologie du maître. Sous les mots qui traduisaient ce qu'il y avait d'absolu, d'inconditionnel, de catégorique, dans la pensée kantienne, qui voulaient si ra-

(1) T. II, p. 505.
(2) T. II, p. 565.

Digitized by Google

dicalement séparer le monde de la moralité de celui de la nature, des affections, de l'expérience, sous ces mêmes mots employés par Renouvier, nous avons bien de la peine à ne pas sentir tout autre chose. La primauté de la raison pratique ne supprime plus la notion plus ou moins claire d'un bien à poursuivre, soit qu'il s'agisse de l'agent isolé, soit qu'il s'agisse d'un bien commun à plusieurs individus vivant en société. Renouvier n'ose même pas garder, pour le moment au moins, le mot *impératif*. Il retient, il est vrai, celui d'obligation ; mais, en réalité, par toutes ses concessions aux morales empiriques, il donne l'impression de s'en éloigner beaucoup moins par le fond de ses idées que par son langage. C'est là la source des contradictions que M. Fouillée a fort justement signalées. Mais c'est aussi peut-être ce qui donne à la morale de Renouvier, en dépit de ses propres affirmations, plus d'intérêt et plus d'actualité.

L'opposition de l'état de guerre à l'état de paix, comme de la seule réalité à l'utopie, fournit dans la morale appliquée une méthode claire et fort séduisante. N'a-t-elle pas ses dangers cependant ? Si, par exemple, des formules telles que celles-ci : « On ne doit pas la justice aux injustes, la tolérance aux intolérants », passent dans la pratique des faits, ne peut-il y avoir prétexte aux pires injustices ? Je ne peux m'empêcher d'être troublé à la lecture de ces lignes qui visent l'état de guerre de deux partis religieux : « Si l'un des deux se fonde sur les vraies notions morales et sociales, que l'autre nie, celui-là possède la conscience vraie dont le second n'a que l'apparence : il a donc et il a seul un droit réel et un devoir réel d'intolérance, qui se confondent avec le droit et le devoir de conserver et de défendre les premiers principes et intérêts de la personne et de la société (1). » Mais je sais bien que le problème n'est pas simple, et, somme toute, la morale appliquée de Renouvier reste un des efforts les plus intéressants que je connaisse pour sortir de l'absolu, sans renoncer à un idéal moral, et pour reconnaître toute la complexité de la vie sociale, tout en essayant d'y faire pénétrer plus de raison et plus de justice.

G. M.

(1) T. I, p. 528.

Digitized by Google

La science et l'ascèse chez saint Jérôme.

Par M. P. DE LABRIOLLE,

Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

Saint Jérôme (1) a eu, parmi les principaux représentants de la pensée chrétienne au IV[e] siècle, une destinée particulière. En un temps où déjà les dignités ecclésiastiques assuraient par elles-mêmes une influence et un prestige, il ne fut ni évêque, comme saint Hilaire, saint Augustin et saint Ambroise, ni archevêque, comme saint Basile, ni patriarche, comme saint Jean Chysostome. Il faillit être pape, il est vrai : lui-même nous apprend que, lors de son séjour à Rome, l'étroite intimité qui le liait au pape Damase l'avait désigné à tous les regards comme son successeur éventuel (2). Une cabale l'écarta du pontificat, et nous pouvons croire qu'il s'en consola sans peine, puisqu'il conservait sa chère liberté. Il avait accepté le sacerdoce, mais à une condition expresse, c'est qu'il pourrait rester moine et dégagé de tout lien avec la vie du siècle (3). Il s'affranchit également de toute obli-

(1) A l'heure actuelle, l'étude la plus complète sur saint Jérôme est encore celle de Otto Zöckler (*Hieronymus, sein Leben und Wirken, Gotha,* 1865). L'excellent travail de Grützmacher, *Hieronymus*, dans les *Studien zur Gesch. d. Theol. u. der Kirche,* Leipzig, 1901, n'étudie la vie de Jérôme que jusqu'en 386. La deuxième partie n'est pas encore publiée. — On peut négliger entièrement Edw. Cutts, *Saint Jérôme*, Londres, 1878, et C. Martin, *Life of S. Jerome*, Londres 1888. Ce sont deux ouvrages de vulgarisation (le premier, très sommaire), qui reposent en grande partie sur l'étude si vivante d'Am. Thierry, *Saint Jérôme, la société chrétienne à Rome et l'émigration romaine en Terre-Sainte*, 1876, 3[e] éd. — Très limpide et fort agréable à lire, le *Saint Jérôme* du Père Largent (Paris, 2[e] éd., 1898) n'est assurément pas l'ouvrage le plus solide ni le plus complet du distingué critique. L'article relatif à Jérôme dans la *Gesch. der rom. Litt.* de Schanz, VIII, 4, I (1904), p. 387-450, fournit un très précieux instrument de recherches. Je renvoie pour les citations à la *Patrologie* de Migne

(2) Il s'agit ici du second séjour de Jérôme à Rome, de 382 à 385. Il prêtait son aide au pape Damase spécialement pour les réponses aux consultations des synodes d'Occident et d'Orient, tâche à laquelle sa connaissance des langues le rendait tout à fait propre (cf. *Ep.* 123, 10 ; *P. L.* XXII, 1052). Il dit, dans l'Ep. 45 (*P. L.* XXII, 481). « *Antequam domum sanctae Paulae nossem, totius in me urbis studia consonabant. Omnium pene judicio dignus summa sacerdotio decernebar*, » etc...

(3) *Contra Joh. Jerosolym.* c. 41, *P. L.* XXIII, 411.

Digitized by Google

gation liturgique. Célébra-t-il la messe le jour de son ordination, la chose est incertaine ; nous voyons, en tous cas, que plus tard, en des occasions assez pressantes, il trouvait des excuses pour ne pas la dire (1). — Que, dans ces abstentions, il entrât beaucoup d'humilité, c'est le crédit qu'il faut lui faire ; mais on y aperçoit aussi une volonté bien nette d'éliminer de sa vie tout ce qui en aurait entamé, infructueusement à son gré, la complète indépendance.

Il n'eut pas non plus, comme les grands pasteurs dont j'ai rappelé les noms, de vastes auditoires pour y éprouver la force de sa parole (2). Nous avons des homélies de saint Jérôme : on en a retrouvé un certain nombre en ces dernières années (3). Mais ce sont des allocutions toutes familières, sans aucune prétention, qu'il adressait à ses moines, à huis clos, dans le monastère de Bethléem. Elles n'ont pas atteint le public chrétien, à proprement parler.

En sorte que cet homme qui fut, pendant près de quarante ans, une des lumières de la chrétienté (4) et qui modela tant d'âmes selon son propre idéal, a dû toute son influence à ses qualités d'homme de pensée et, plus encore, à ses initiatives d'homme d'action. Privée d'adjuvants extérieurs, chez lui la personnalité a tout fait. Essayons de la décrire, en empruntant aux œuvres de Jérôme de quoi la faire apparaître sous son jour véritable.

*
* *

Il me semble, tout d'abord, que saint Jérôme a réalisé, plus qu'aucun Père de l'Eglise, le type du savant. Ce que les siècles

(1) *Ep.* 51 *Epiphanii ad Johannem Jerosolym.* c. I, *P. L.* XXII, 518 : « *Cum enim vidissem, quia multitudo sanctorum fratrum in monasterio consisteret et sancti Presbyteri Hieronymus et Vincentius, propter verecundiam et humilitatem, nollent debita nomini suo exercere sacrificia et laborare in hac parte ministerii, quae Christianorum praecipua salus est...* »

(2) Il termine ainsi la lettre 112 (*P. L.* XXII, 931) où il discute, non sans mauvaise humeur, les objections qu'Augustin lui avait faites au sujet de certaines interprétations : « Je te demande de ne plus appeler en champ clos un vieillard, qui est depuis longtemps un vétéran et qui maintenant se repose... A toi qui es jeune d'instruire les peuples et d'enrichir Rome des fruits nouveaux de l'Afrique. Pour moi, il me suffit de chuchoter dans un coin de monastère avec ce qu'il y a de plus chétif en fait d'auditeur et de lecteur. »

(3) Cf. Dom Morin, *Anecdota Maredsolana*, III, 2 (1897) : et pour la caractéristique de ces homélies : Dom Morin, dans la *Revue d'Histoire et de Littér. relig.*, I (1896), p. 393, et surtout p. 418-430. L'auteur a brièvement raconté l'histoire de sa découverte dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. I. (1900), p. 75 et 78.

(4) « *Per totum orbem legitur.* » Sulpice Sévère, *Dial.* I, 8 ; *P. L.* XX, 189.

Digitized by Google

chrétiens ont le plus admiré en lui, ce n'est ni sa vigueur de polémiste, ni sa logique de dialecticien, ni son art d'épistolier; c'est sa science. Elle a frappé d'étonnement ses contemporains et elle est demeurée le trait caractéristique de sa physionomie pour les âges suivants (1). Qu'il suffise de citer un seul témoignage, qui émane d'un homme fort érudit lui-même et peu facile à contenter, l'oratorien Richard Simon : « On peut dire qu'il a eu, plus que tous les autres Pères, les qualités nécessaires pour bien interpréter l'Ecriture sainte, parce qu'il savait l'hébreu, le chaldéen, le grec et le latin. Il n'avait pas seulement lu et examiné les versions grecques qui étaient dans les Hexaples d'Origène, mais il avait de plus conféré souvent avec les plus savants Juifs de son temps, et il ne faisait presque rien sur l'Ecriture qu'il ne les eût consultés auparavant... Il n'y a point d'auteur qui nous puisse instruire plus à fond de la critique des Livres saints que les ouvrages de ce Père » (2).

Ce qu'il convient d'entendre par ce mot de « science », quand il s'agit de saint Jérôme, Richard Simon vient de l'indiquer partiellement. C'est tout d'abord la connaissance des langues. Jérôme se munit tardivement, et non sans douloureux efforts, de ces instruments indispensables à la tâche exégétique qu'il méditait. Au dire de Rufin (3) qui l'avait bien connu, car il demeura longtemps lié avec lui d'une étroite amitié que les luttes dogmatiques à propos d'Origène finirent par empoisonner, Jérôme n'apprit le grec qu'après son passage à la vie ascétique, alors qu'il avait environ 25 ans (4). Il se forma à la langue hébraïque, quelques années plus tard, dans le désert de Chalcis. Elle fut pour lui la plus sévère pénitence : « Laissant là, raconte-t-il (5), les traits ingénieux de Quintilien, les fleuves d'éloquence qu'épanche Cicéron, la gravité de Fronton et la douceur de Pline, je commençai à apprendre l'alphabet hébreu et à étudier une langue aux mots gutturaux et haletants (6). Ce que j'ai dépensé d'efforts, ce que j'ai souffert de difficultés, combien de fois, désespéré, j'ai interrompu l'étude qu'un désir obstiné de savoir me faisait ensuite reprendre, seul

(1) Les textes essentiels sont réunis dans Schanz, *Gesch. der rom. Litter.* IV, I, p. 449.

(2) *Histoire critique du Vieux Testament*, l. III, ch. IX.

(3) *Contra Hieron.*, II, 9. *P. L.* XXI, 590 cf. Grützmacher, *Hieron.*, p. 125.

(4) Probablement davantage. On manque de données précises pour la naissance de Jérôme. Les vraisemblances sont pour 340-350. (Voir la discussion de Grützmacher, *op. cit.* p. 45 50.) Il paraît s'être résolu à la vie ascétique vers 373 (ibid., p. 43).

(5) *Ep.* 125, 12 ; *P. L.* XXII, 1079.

(6) *Stridentia anhelantiaque verba.*

Digitized by Google

je puis l'attester, moi qui ai tant peiné et, avec moi, ceux qui partageaient alors ma vie. Et je rends grâces à Dieu de ce que d'une semence si amère, je recueille maintenant de doux fruits. » Enfin, il se refit écolier sur le tard (1) pour traduire du chaldaïque les livres de Job et de Judith et pour commenter le livre de Daniel, dont une partie (2) a été écrite en cette langue.

S'il s'imposait pareil labeur, c'est que, de bonne heure, une évidence s'était imposée à son esprit. Toute recherche critique relative aux livres saints ne devait reposer ni sur les textes latins, tous plus ou moins fautifs, ni même sur le texte grec des *Septante*, souvent infidèle (3), mais sur le texte primitif, sur l'*hebraïca veritas* (4). Voilà ce que nul avant lui, du moins parmi les Occidentaux, n'avait si nettement vu et réalisé, et Jérôme n'était pas sans concevoir de cette priorité quelque légitime orgueil, en même temps qu'il était heureux de pouvoir ainsi déposséder les Juifs du privilège, dont ils se targuaient, de conserver seuls la parole divine en sa teneur authentique (5). Quelles clameurs souleva sa tentative, si honorable cependant pour la science catholique ; de quelles acerbes critiques l'on accabla ce judaïsant, qui prétendait corriger des fautes rendues vénérables par le temps, c'est ce que je n'entreprendrai point de raconter (6). Jérôme tint bon contre les scrupules des timorés et les dénigrements des jaloux. Et il y eut du mérite ; car, s'il lui était aisé de dédaigner les « aboiements » de ses détracteurs, comment ne pas s'émouvoir, quand on invoquait contre lui la majesté de la tradition et le bien des âmes ?

Un autre aspect de l'érudition de saint Jérôme, c'est la somme

(1) *Coepi rursus esse discipulus chaldaicus*, *P. L.* XXVIII, 1359. Il s'aida, au moins au début, d'un rabbin qui lui traduisait de vive voix le chaldaïque en hébreu, et Jérôme transposait à mesure en latin. Cf. *Praef. in libr. Tob.* *P. L.* XXIX, 25. De son propre aveu, il le sut toujours assez imparfaitement (*P. L.* XXVIII, 1359). Au surplus, qu'il y ait eu des lacunes dans la science linguistique de saint Jérôme, c'est ce dont il serait assez puéril de s'étonner. Voy. pour le grec, Grützmacher, *op. cit.*, p. 126, n. 1 ; pour l'hébreu et les autres dialectes sémitiques, Zockler, *op. cit.*, p. 344 et s.

(2) *Daniel*, II, 4 ; VII, 28.

(3) Il rappelle, non sans quelque ironie, la légende des Septante, enfermés chacun dans une cellule, et en sortant avec 70 versions identiques. Cf. *Præf. in Pent.*, *P. L.* XXVIII, 181.

(4) C'était, selon lui, l'unique moyen d'éviter bien des bévues, qu'il se donne le malin plaisir de relever chez ses prédécesseurs en exégèse. Vy. l'*Ep.* 20 à Damase (*P. L.* XXII, 376), où il note une fausse interprétation de saint Hilaire sur le mot *Osanna*, etc...

(5) Préf. de *Jos.*, *P. L.* XXIII, 506.

(6) Le récit de ces incidents a été résumé par le P. Lagrange, dans le *Bulletin de Littér. ecclés. de Toulouse*, 1899, p. 3 et s.

Digitized by Google

considérable de renseignements positifs, dont il a formé la substructure de ses commentaires. Les travaux d'exégèse sur l'Ecriture constituent la part de beaucoup la plus importante de l'œuvre de Jérôme. Ils occupent (avec les traductions) huit tomes et demi sur dix dans la *Patrologie* de Migne. C'est là son occupation la plus chère (1), celle à laquelle il revenait avec le plus de joie, dès qu'il pouvait arracher quelques instants de liberté à ses visiteurs ou à ses correspondants. Certes, tout n'est point parfait dans ces paraphrases. Jérôme a toujours travaillé trop vite, non par négligence, mais par surcroît d'occupations, et un peu aussi par trop vive ardeur naturelle. A bien des reprises, il en fait lui-même l'aveu, en s'excusant sur telle et telle circonstance qui l'a contraint de précipiter sa rédaction (2). — Il serait donc aisé d'y relever des contre-sens sur les auteurs qu'il utilise (3), une prolixité qui confine au bavardage (4), et surtout d'y critiquer les transcriptions un peu serviles qu'il fait de ses devanciers, principalement d'Origène, son maître préféré (5).

Mais ce qu'en revanche on ne saurait trop louer chez Jérôme, c'est sa préoccupation vraiment scientifique de faire comprendre les textes qu'il prétendait expliquer en les entourant de tous les renseignements philologiques, géographiques, chronologiques, susceptibles de les élucider. Ce n'était point, sauf de rares exceptions (6), ce genre d'exégèse qui était en faveur de son temps. On préférait bien davantage l'exégèse allégorique, laquelle, partant de ce principe que le texte sacré recèle un sens mystérieux que la lettre voile bien plus qu'elle ne l'exprime, s'appliquait à l'en dégager, fût-ce au prix des interprétations les plus fantai-

(1) Cf. *Comm. in Ephes.*, *Prol. P. L.* XXVI, 467.

(2) Voyez *Comm. in Agg.*, c. II, *P. L.* XXV, 1416 ; *Comm. in Abd.*, *P. L.* XXV, 1117 ; *Comm. in Zachar.*, *P. L.* XXV, 1417 ; *Comm., in Amos*, *P. L.* XXV, 1057 ; *Comm. in Ephes. L. P.* XXVI, 477 ; *Comm. in Math.*, *P. L.* XXVI, 20 ; *Præf. in Librum Judith*, *P. L.* XXIX, 40, etc. Je note ici qu'on pourrait étendre l'observation à d'autres ouvrages de Jérôme. Ainsi le *Contra Vigilantium* fut dicté en une nuit (Cf. § 17, *P. L.* XXIII, 368). La longue lettre sur la mort de Marcelle ne lui prit pas davantage (Cf *Ep.*, 127, 14 ; *P. L.* XXII, 1095). Et il appelle lui-même sa traduction de la *Chronique* d'Eusèbe une œuvre « tumultuaire », *Præf. in Libr.* II, *P. L.* XXVII, 225.

(3) Quelques exemples sont cités dans Luebek, *Hieronymus quos noverit scriptores et ex quibus hauserit*, Lipsiæ, 1872, p. 21. Cf. aussi Zöckler, *op. cit.* p. 368, 35.

(4) « *Dicto quodcumque in buccam venerit* », *P. L.* XXVI, 400.

(5) De son temps déjà, ses ennemis lui reprochaient de l'avoir copié à l'excès. Cf. *Comm. in Mich.* II, 1 ; *P. L.* XXV, 1189.

(6) Par exemple, l'Ambrosiaster (Cf. *Realenc. f. prot. Theol.* (I[3], p. 441) et quelques tenants de l'école d'Antioche.

Digitized by Google

sistes (1). La mode était si forte que Jérôme lui-même n'a pu s'y soustraire (2). Elle offrait, d'ailleurs, une si commode ressource pour éluder les sens « difficiles » que la lettre de la Bible offre çà et là ! Au moins en a-t-il aperçu et signalé le péril, qui est de substituer au sens naturel des textes un sens symbolique, dont presque rien ne limite l'arbitraire. Et il a eu ce grand mérite d'associer d'ordinaire à ce jeu un peu puéril, où la vanité trouvait son compte (3), des enquêtes moins flatteuses pour l'imagination, mais autrement fécondes pour la pleine intelligence du passé.

De là ses travaux lexicographiques et topographiques sur les Ecritures; de là aussi tant de consultations dont sa correspondance est pleine et qui, toutes, ont pour objet de faciliter à ceux qui l'interrogeaient la compréhension complète et approfondie des Ecritures (4).

Voilà par où Jérôme, quels qu'aient pu être les vices de sa méthode, s'est acquis un droit certain au titre de savant. Et, par bien d'autres traits, il évoque en notre esprit le souvenir des plus fameux érudits de la Renaissance. Il est l'homme qui, dès sa prime jeunesse (5), se constitue à grands frais et à grand' peine une bibliothèque, devenue plus tard magnifique; qui,

(1) « L'allégorie est la méthode ou le procédé qui consiste à découvrir des rapports de ressemblance entre un texte et des idées qui lui sont entièrement étrangères, et à si bien les rapprocher que le texte apparaît comme le véhicule de ces idées et le voile dont elles s'enveloppent. C'est l'art par excellence des analogies ». E. de Faye, *Clément d'Alexandrie*, Paris, 1898, p. 114.

(2) Son idéal eût même été, à ce qu'il paraît de mêler les deux genres d'interprétations, l'historique et l'allégorique « *quasi inter saxa et scopulos, sic inter historiam et allegoriam orationis cursum flectere* » (*Comm. in Naum* § 2, *P. L.* xxv, 1243), ou encore de les superposer : « *Unde post historiæ veritatem, spiritualiter accipienda sunt omnia* » (*Comm. in Isaiam, Præf., P. L.* xxiv, 20). Mais il semble aussi qu'il ait considéré comme la marque d'un progrès intellectuel de pouvoir passer de l'allégorique à l'historique. Cf. ce qu'il dit à propos du premier essai de commentaire qu'il avait rédigé, tout jeune homme, sur le prophète Abdias, *P. L.* xxv, 1097.

(3) Il y avait, en effet, une forte tentation pour l'allégoriste d'admirer comme profondes, comme divines, ses propres subtilités. Jérôme l'a bien vu : *Præf. l. V., Comm. in Isaiam, P. L.* xxiv, 158. « *Origenem loquor et Eusebium Pamphili, quorum alter liberis allegoriæ spatii evagatur et interpretatis nominibus singulorum,* INGENIUM SUUM FACIT ECCLESIÆ SACRAMENTA ».

(4) Vg. *Ep.* 29, *P. L.* xxii, 435. Il est dit dans l'Ecriture: « L'enfant Samuel servait devant le Seigneur, ceint d'un ephod bad. » Qu'était-ce que l'ephod bad ? Une ceinture, un encensoir, un vêtement spécial ? Telle est la question que Jérôme discute pour Marcella, sa correspondante, etc. etc.

(5) Cf. ép. 22, § 30; *P. L.* xxii, 416. «... *Bibliotheca quam mihi Romæ summo studio et labore confeceram.* » Le contexte prouve qu'il s'agit de son premier séjour à Rome, vers 353.

Digitized by Google

au risque de se donner l'air d'un agité, passe plus de la moitié de sa vie en voyages : en 353 à Rome, puis à Trèves, puis à Aquilée, en 374 à Antioche, dans le désert de Chalcis, en 381 à Constantinople, de 382 à 385 à Rome encore, en 385 de nouveau à Antioche, à Jérusalem, en Egypte, jusqu'à ce qu'enfin, vers le soir de sa vie, il trouve, non pas la paix, car son âme ardente ne la connut jamais, mais un peu de repos matériel dans sa cellule de Bethléem. L'objet de toutes ces pérégrinations n'était point de satisfaire une curiosité inquiète, mais de connaître les principaux foyers de la science ou de la foi catholiques, et d'y faire son butin auprès des hommes les plus célèbres de l'époque (1). — Ses lettres portent les traces de la même activité intellectuelle: ce sont des demandes de livres, des questions ou plus souvent des réponses sur l'interprétation de tel passage, la qualité de telle version, la préférence à donner à tel commentaire. « Toujours à lire, toujours à composer, écrit un de ses contemporains, Sulpice Sévère, qui passa six mois près de lui à Bethléem, il n'a de repos ni jour ni nuit : s'il ne lit pas, il écrit (2) ». Et voilà par quel labeur, par quel commerce assidu, avec les doctes de son temps, saint Jérôme s'est formé sa vaste érudition, tout entière orientée vers l'Ecriture, vers le déchiffrement de la parole divine.

*
* *

Il est toutefois incontestable qu'en se donnant ainsi à l'étude, Saint Jérôme avait aussi une autre raison, plus personnelle et plus intime. Il trouvait dans le travail une mortification et un *divertissement*, au sens où Pascal a pris le mot : c'est-à-dire un moyen de se détourner de penser à soi et d'étouffer la végétation malsaine qui germe en une âme inoccupée ou trop attentive à s'écouter elle-même. C'est également à ce titre qu'il le recommandait (3). En un mot, le travail était pour lui une forme d'ascé-

(1) Apollinarius de Laodicée, à Antioche ; Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse, à Constantinople ; Damase, à Rome ; Didyme l'Aveugle, à Alexandrie, etc. Cf. *Comm. in Ephes. P. L.* XXVI, 469. « *Non quod ab adolescentia, aut legere unquam, aut doctos viros ea quæ nesciebam interrogare cessaverim...* » Ses voyages aux pays bibliques furent aussi inspirés par son désir de voir de ses yeux les contrées où était née sa foi. (*Ad Domnionem et Rogatian. in Librum Paral. Præf. P. L.* XXIX, 423.) « C'est lui qui a écrit ces mots : « *Discendi studio peregrinationes institutæ sunt* ».

(2) *Dial.* 1, 9, *P. L.* XX, 189.

(3) V. g. *Ep.* 125 *ad Rusticum*, 12 ; *P. L.* XXII, 1079 : « *Ne vagetur perniciosis cogitationibus mens, et instar fornicantis Jerusalem, omni transeunti divaricet pedes suos.* »

Digitized by Google

tisme. Et nous arrivons, ici, je crois, à la tendance la plus profonde de l'âme de Jérôme, à celle qui domine et se subordonne toutes les autres.

C'est un fait certain que Jérôme a craint le monde (1) et qu'il n'a cessé de conseiller à ceux qu'il aimait le plus de s'en exiler. Comme il arrive souvent à ceux qui, après une période de dissipation, se résolvent à une vie plus stricte, Jérôme avait gardé dans son cœur tout à la fois l'aiguillon et le remords de son passé de jeune homme (2). Et il en avait emporté cette conviction que les dangers qu'offre la vie sont tels que, fatalement, les âmes fragiles, c'est-à-dire à peu près toutes les âmes, doivent y succomber, si elles ne mettent entre les tentations et elles une barrière presque infranchissable.

Telle est la source principale de son ascétisme ; et voilà pourquoi, sans faire de la vie religieuse une obligation absolue, il l'a constamment préconisée comme la meilleure, comme celle qui offre le plus de sécurité morale. Qu'il ait provoqué ainsi d'ardentes colères, il ne faut pas s'en étonner ; car, pour relever davantage son idéal monastique, il ne craignait point d'appesantir ses ironies les plus décourageantes sur la vie séculière et surtout sur le mariage. Non point qu'il le condamnât en soi : ce faisant, il eût été hérétique (3) ; mais il ne craignait pas d'en décrire, d'en exagérer les tracas, afin de dégoûter les vierges de tenter l'expérience, les veuves de la renouveler. Humeurs moroses du mari, criailleries des enfants, infidélités des domestiques, et bien d'autres misères encore, sans compter le divorce au bout, voilà sous quelles couleurs il dépeignait l'union conjugale, pour mieux précipiter les âmes dans le renoncement (4). Ses lettres, j'aurai bientôt à le redire, sont pleines d'exhortations de ce genre, désobligeantes par-

(1) Voir le *Contra Vigilantium*, 16, *P. L.* XXIII, 367.

(2) Très caractéristique à ce point de vue est le récit de ses tentations dans le désert de Chalcis : *Ep.* 22, 7 ; *P. L.* XXII, 398. Il aima la vieillesse pour l'apaisement qu'elle lui apporta. Cf. *Comm. in Amos*, l. II, *P. L.* XXV, 1023.

(3) Cf. Héfélé, *Histoire des Conciles*, trad. Delarc, t. I, p 633 ; t. II, p. 171 et 175.

(4) V. g. *Adv. Helvidium*, I, 20, *P. L.* XXIII, 214. Il y a dans toutes ces satires beaucoup de réminiscences de Tertullien. Jérôme appelait aussi à la rescousse l'exégèse la plus « sollicitée ». Il remarquait, par exemple, qu'il est écrit : « Croissez et multipliez, remplissez la terre. » *La terre*, vous entendez bien ? C'est par le mariage que *la terre* se remplit, — le ciel par la virginité ! — Il observe que, dans le texte hébreu de la Genèse, l'Ecriture, après l'œuvre de 5 jours sur 6, prononce cette parole : « Et Dieu vit que c'était bon », tandis qu'elle la supprime absolument après l'œuvre du second jour, donnant à entendre que le nombre 2 n'est pas bon, parce qu'il rompt l'unité, — parce qu'il préfigure l'union conjugale ! Voir *Contra Jovin.*, I, 16, *P. L.* XXIII, 246.

Digitized by Google

fois à force d'insistance sur des périls dont il grossit l'image jusqu'à les rendre apocalyptiques.

Mais je préfère m'attacher à une série d'opuscules moins connus, où il proposait à ses lecteurs la biographie sommaire de quelques-uns des plus remarquables représentants du monachisme. Je parle de la *Vie de Paul* (1), de la *Vie de Malchus* (2) et de la *Vie d'Hilarion* (3), qui coopèrent si puissamment à la propagande dont il se constituait l'agent infatigable.

Déjà les légendes de ces pieux personnages étaient populaires, tout au moins dans les contrées où ils avaient vécu (4). Jérôme se contenta de les reprendre, en leur prêtant le charme d'un style très simple à dessein (5) et en recomposant fort habilement l'atmosphère de merveilleux dont l'imagination des foules enveloppait les anachorètes. Il fit ainsi de véritables petits romans historiques, amusants comme des contes de fées, mais tout autrement profitables à la conscience par les leçons morales qui s'en dégageaient. Cela commençait effectivement comme un conte de Perrault: « Il y avait, une fois, un vieillard nommé Malchus... » : et l'on voyait alors les aventures extraordinaires de jeunes hommes qui, dégoûtés du monde, ou chassés par la persécution, s'étaient réfugiés dans le désert. Le cadre habituel de la scène, Jérôme l'esquisse en quelques traits, toujours les mêmes : une grotte qui sert de cellule à l'ermite, une source où il étanche sa soif, un palmier dont les feuilles entrelacées lui fournissent un vêtement sommaire (6). Là, il montre les solitaires se livrant aux macérations les plus dures pour mortifier leur chair et dégager leur âme des suggestions viles. C'est ainsi que, de 21 à 27 ans, Hilarion, le fondateur du monachisme en Palestine ne mangea, les trois pre-

(1) Ecrite entre 374 et 379. Jérôme utilisa une *Vie d'Antoine* par Athanase, laquelle avait été déjà traduite en latin. (Cf. *Vita Pauli*, *P. L.* XXIII, 18, et Batiffol, *Littér. gr.*, p. 252.)

(2) Jérôme connut le solitaire, lors d'un séjour qu'il fit, tout jeune homme, auprès de son ami Evagrius, à Maronia, en Syrie. Cf. *Vita Malchi* 2, *P. L.* XXIII, 55.

(3) Hilarion était mort en 371. Saint Jérôme s'aida d'une lettre où Epiphane, évêque de Salamine, avait loué le solitaire. Cf. *Vita Hilarionis*, Prologus, *P. L.* XXIII, 29. — Ces deux *Vies*, de Malchus et d'Hilarion, furent composées entre 386 et 391.

(4) Au témoignage de Jérôme, en Epidaure et dans les régions voisines, les mères racontaient à leurs enfants les prodiges accomplis par Hilarion. (*Vita Hilar.* 40 ; *P. L.* XXIII, 5.)

(5) Cf. *Ep.* 10, 3 ; *P. L.* XXII, 344 : «... *Propter simpliciores quosque, multum in dejiciendo sermone laboravimus* ».

(6) Cf. *Vita Pauli* § 5, *P. L.* XXIII, 12 ; § 12, *P. L.* XXIII, 26 ; *Vita Hilarionis* § 31, *P. L.* XXIII, 46 ; § 43, *P. L.* XXIII, 53.

Digitized by Google

mières années, qu'un demi-setier de lentilles détrempées dans de l'eau froide, et les trois années suivantes, du pain tout sec avec de l'eau et du sel ; de 27 à 30 ans, il se sustenta avec des herbes sauvages et les racines crues de certains arbustes. De 31 à 35 ans, il prit pour nourriture six onces de pain d'orge et quelques herbes peu cuites et sans huile. Mais la maladie le contraignit à ajouter tout de même un peu d'huile à son frugal régime, qu'il prolongea tel quel jusqu'à 63 ans. Puis, sentant ses forces décliner, il pensa qu'un vieillard a moins de besoins qu'un jeune homme : de 64 à 80 ans, il se retrancha donc le pain. Son boire et son manger pesaient alors 5 onces à peine. Il passa de la sorte le reste de sa vie (1). — Ces pratiques d'abstinence lui valaient une grande renommée et aussi un pouvoir spécial sur les êtres de la création. En tuant en lui toutes les convoitises matérielles, il s'était rendu maître de la matière et il l'asservissait à sa loi. Non seulement il exorcisait les possédés et guérissait les malades ; mais les animaux, les éléments même lui étaient soumis. A son ordre, le démon sortit du corps d'un chameau qui en était tout écumant et tout furieux (2). Il contraignit un boa à monter sur un bûcher et à s'y laisser brûler (3). Et, en trois signes de croix, il fit rentrer dans son lit la mer qu'un cataclysme avait projetée hors de ses limites (4).

L'histoire de Paul et d'Antoine (5) comporte le même mélange de réalité (6) et de poétisation plus ou moins fantastique.

Or donc, depuis 113 ans, Paul vivait en Thébaïde, dans une grotte, ancien repaire de faux monnayeurs, quand Antoine, adonné lui-même à la vie ascétique, est averti par une vision que dans le désert habite un ermite bien plus parfait que lui et qu'il lui faut l'aller trouver. Antoine se dispose à obéir à cet appel. Soudain il aperçoit un petit homme, front cornu, nez crochu, pieds de chèvre : c'est un délégué des satyres et des faunes, qui vient, au nom de ses pareils, reconnaître devant Antoine la souveraineté du Dieu des chrétiens et solliciter pour eux les prières de l'anachorète. On est tenté d'abord d'attribuer à ce récit une valeur symbolique :

(1) *Vita Hilarionis*, § 11, *P. L.* XXIII, 32.
(2) *Vita Hilarionis*, § 23, *P. L.* XXIII, 41.
(3) *Ibid.* § 39, *P. L.* XXIII, 50.
(4) *Ibid.* § 40, *P. L.* XXIII, 51.
(5) Il y avait un petit dissentiment entre hagiographes au sujet de ces deux solitaires. Lequel des deux avait été l'initiateur de la vie érémitique ? Beaucoup attribuaient cet honneur à Antoine, mais Jérôme en tenait pour Paul, et il le marque nettement dans sa préface.
(6) D'ailleurs fort difficile à démêler. Cf. Grützmacher, *op. cit.*, p. 160-163.

Digitized by Google

les êtres fantastiques dont la mythologie avait peuplé les bois et les campagnes, venant discipliner sous le joug de la foi leur pétulance irréfrénée : mais non ! Voici que Jérôme croit devoir nous rapporter, à cette occasion, qu'au temps de Constantin un monstre tout semblable fut amené vivant à Alexandrie ; il y mourut, mais on le sala pour le transporter à Antioche où l'empereur put le voir (1).

Antoine arrive donc près de Paul, le saint vieillard à qui, chaque jour, des corbeaux apportent sa nourriture. Il s'édifie quelque temps au contact de ses vertus : puis, Paul, sentant sa fin venir et désireux d'en épargner le spectacle à Antoine, prie celui-ci d'aller chercher pour l'ensevelir le manteau que lui donna jadis l'évêque Athanase. Quand Antoine revient, Paul est mort. Accablé de douleur, Antoine se sent à peine le courage de mettre le corps en terre, mais voici que deux lions sortent du désert et creusent une fosse avec leurs griffes : cela fait, ils vont à Antoine et lui lèchent les pieds comme pour lui demander sa bénédiction.

Je me suis un peu attardé à ces légendes. Point n'est besoin d'ajouter que, dans la pensée de Jérôme, elles n'avaient pas pour fin unique de divertir. Elles se coordonnaient, quoique avec un peu plus de liberté capricieuse, à son apostolat. Jérôme n'ignorait pas que, dans toutes les grandes choses, il entre un peu de rêve et de chimère. Qui sait si l'étrangeté même de ces lointaines histoires, en remuant les imaginations, n'a point été le prélude de quelque vocation généreuse? En tous cas, l'intention édifiante y est fortement marquée çà et là. C'est ainsi que la *Vie de Paul* aboutit à un parallèle entre le mensonge des joies mondaines et la félicité tout autrement féconde de la vie érémitique ou monastique. Les moines eux-mêmes recueillaient d'utiles leçons dans la vie de ce Malchus, qui s'était retiré du monde, puis en avait eu la nostalgie, avait voulu y rentrer et s'était exposé ainsi à des mésaventures tragiques, dont Jérôme détaille les péripéties.

On peut dire que par ces vies de solitaires, dont le succès fut considérable, Jérôme a renouvelé la littérature hagiographique. Bien longtemps les actes des martyrs, l'héroïsme des « témoins » de la foi, en avaient constitué le fond ; mais l'ère sanglante était close. C'était maintenant le combat, non moins âpre, de l'homme

(1) Jérôme est tellement soucieux de convaincre qu'il ne peut s'empêcher d'intervenir, çà et là, dans le récit, pour fournir le certificat de son expérience. Déjà, au chap. VI (*P. L.* XXIII, 21), il avait attesté « Jésus et les saints anges » que, si les mortifications de Paul paraissent impossibles à quelques-uns, il en a vu de ses yeux, lui Jérôme, d'aussi surprenantes.

Digitized by Google

contre lui-même, dont il fallait proposer l'exemple à la piété des fidèles. Désormais la vie des saints, leurs travaux, leurs *gestes*, seront l'aliment des âmes religieuses, le roman honnête dont elles auront le droit de se ravir, puisqu'en même temps elles s'y épureront (1).

(*A suivre.*)

P. DE LABRIOLLE.

(1) Pour la première forme de cette littérature de *mirabilia*, cf. Batiffol, *Littér. grecque*, p. 250-258. A lire, parmi les Latins, les *Dialogues* de Sulpice Sévère, *P. L.* xx, 183 et s.

Digitized by Google

Ouvrage signalé.

Victor Hugo à Guernesey, *Souvenirs personnels*, par Paul Stapfer, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Bordeaux, ouvrage orné de nombreuses reproductions de photographies inédites et de fac-similés d'autographes, 1 vol. in-12, **3 fr. 50**.

Société française d'Imprimerie et de Librairie (ancienne Librairie Lecène, Oudin et Cie), *15, rue de Cluny, Paris.*

Écrits avec une liberté de critique que l'auteur ne tient pas pour incompatible avec l'admiration, ces *Souvenirs personnels* sur **Victor Hugo à Guernesey** sont une contribution indispensable à la connaissance du poète aussi bien que de l'homme. On les lira avec autant d'agrément que de profit, s' « il est bon de savoir mille détails sur Victor Hugo », si « les tenir de M. Paul Stapfer les rend excellents », comme le disait le *Mercure de France*, quand ce volume parut en articles dans la *Revue de Paris*, et s'ils nous sont « contés avec une bonhomie charmante ».

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

Treizième Année (2e Série, N° 25 27 Avril 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Le roman français au XVIIe siècle.

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Forme de l' « Astrée ». — Vers et prose rythmée. — La famille d'Urfé et les origines de sa fortune.

Avant d'étudier les origines de la fortune et de la gloire des d'Urfé, nous pouvons dire un mot de la forme de l'*Astrée*, que l'on n'a jamais bien définie. — Ce n'est point, à coup sûr, une tragi-comédie, malgré les affirmations de Baro dans sa préface de la cinquième partie: « Je sais que M. d'Urfé... avait l'intention de faire une tragi-comédie en cinq actes, de douze scènes chacun ». Il est probable que l'intention de d'Urfé resta toujours à l'état d'intention. D'ordinaire, et avec raison, l'*Astrée* est regardée comme un roman : elle est peut-être aussi une épopée, si l'on en juge par son sujet, où les aventures lointaines et périlleuses ne manquent pas, et surtout par le genre particulier de style que le poète a choisi. Honoré d'Urfé a mêlé dans son roman la prose et les vers. Les vers étant les moins nombreux, la critique a, jusqu'à présent, affecté de ne point les voir ou de les considérer comme de simples hors-d'œuvre : or il est possible que d'Urfé ait voulu en faire une des parties essentielles de l'*Astrée*, qui serait une sorte de roman pastoral et héroïque. Quant à la prose, elle est rythmée et poétique, non pas seulement à la rencontre, en quelques endroits isolés, mais fréquemment et en application de

Digitized by Google

certaines théories. D'Urfé avait, d'ailleurs, un modèle qui semble être le premier chez nous, et qu'il sut imiter et surpasser, Jean Le Maire de Belges, auteur d'un roman dont nous avons autrefois parlé : *Les Illustrations des Gaules et les Singularitez de Troie*. Bien qu'on ait écrit sur le style et sur la langue de nombreux traités de critique, on n'a guère étudié ce genre de la prose rythmée, dans lequel ont excellé, depuis Jean Le Maire, Honoré d'Urfé, Fénelon et Chateaubriand, et d'autres encore dont la série n'est pas interrompue actuellement. Il convient peut-être de nous y arrêter en cette circonstance.

Chacun, sans doute, connaît *Télémaque*, chacun connaît les *Martyrs* : au point de vue du style, on peut dire qu'ils dérivent de l'*Astrée*. Dans ces deux ouvrages plus qu'ailleurs, la phrase de Fénelon et de Chateaubriand est harmonieuse et chantante, pliée à un rythme très poétique, d'un grand effet musical. La préface des *Martyrs* nous apprend les idées de Chateaubriand sur ce chapitre :

« On demande, écrit-il, s'il peut y avoir des poèmes en prose, question qui, au fond, pourrait bien n'être qu'une dispute de mots.

« Aristote, dont les jugements sont des lois, dit positivement que l'épopée peut être écrite *en prose ou en vers*... Denys d'Halicarnasse, dont l'autorité est également respectée, dit : « Il est possible qu'un discours en prose ressemble à un beau poème ou à de doux vers ; un poème et des chants lyriques peuvent ressembler à une prose oratoire. » Le même auteur cite des vers charmants de Simonide sur Danaé, et il ajoute : « Les vers paraissent tout à fait semblables à une belle prose ».. Le siècle de Louis XIV, nourri de l'antiquité, paraît avoir adopté le même sentiment sur l'épopée en prose. Lorsque le *Télémaque* parut, on ne fit aucune difficulté de lui donner le nom de poème... Boileau le compare à l'*Odyssée*, et appelle Fénelon un poète... : « M. de Cambrai, dit-il, me paraît beaucoup meilleur *poète* que théologien. »... L'abbé de Chantérac, écrivant au cardinal Gabrieli, s'exprime de la sorte : « Notre prélat avait autrefois composé cet ouvrage, en suivant le même plan qu'Homère dans son *Iliade* et son *Odyssée*, ou Virgile dans son *Enéide*. Ce livre pourrait être regardé comme un poème. L'auteur a voulu lui donner *le charme et l'harmonie du style poétique* ». Enfin, écoutons Fénelon lui-même : « Pour *Télémaque*, c'est une narration fabuleuse en forme de poème épique... », etc...

L'opinion de Chateaubriand est formelle, comme celle des auteurs dont il cite les textes. Sans doute, il préfère « vingt beaux vers d'Homère ou de Virgile » à toutes les proses du monde ; mais il existe une prose poétique très belle, qui sera

Digitized by Google

celle des *Martyrs*. On a pu remarquer, d'ailleurs, que, dans son étude critique, il ne fait point mention de l'*Astrée*. Ce n'est point une raison suffisante d'affirmer qu'il ne la connaissait pas, et sa mère tout au moins avait dû lui en parler, elle qui avait lu les romans du XVIIe siècle et savait par cœur le *Grand Cyrus*.

Le succès des *Martyrs* suscita des imitateurs, parmi lesquels se distinguent Lamennais (*Paroles d'un Croyant*), et Aloysius Bertrand, l'auteur trop ignoré peut-être de *Gaspard de la Nuit ;* puis Quinet, chez qui est évidente l'imitation du poème en prose de Chateaubriand, mais surtout Maurice de Guérin : le *Centaure* et la *Bacchante* sont admirables à ce point de vue. Aujourd'hui encore, le mouvement se continue, et, après Renan, dans la *Prière sur l'Acropole*, après Baudelaire, nous aurions à nommer d'autres écrivains, tels qu'Anatole France, dans plusieurs ouvrages, Laforgue, ou Jules Tellier, dont l'œuvre la plus caractérisée, les *Reliques*, n'a pas été rééditée. — Tous ces écrivains sont des poètes, bien qu'ils écrivent en prose : leur style opère la liaison de la prose et de la poésie. Et si nous en avons parlé, dans une digression un peu longue, mais non tout à fait inutile, c'était pour montrer que d'Urfé a été leur précurseur.

De lointaines velléités le guidèrent dans le choix de sa forme, lorsqu'il entreprit son roman de l'*Astrée*. Il avait composé déjà *Sylvanire* ou la *Morte vive*, dont nous donnerons une autre fois le résumé : la préface de confidences littéraires qui, au début de l'ouvrage, suit la dédicace à la Reine-Mère, nous apprend qu'il voulut essayer d'introduire, dans notre littérature, les vers blancs non rimés, que les Italiens appellent *versi sciolti*. Il y a sans doute une différence entre le vers blanc et la prose poétique ; mais cette tentative d'Honoré d'Urfé nous indique clairement son désir de faire des innovations. Elle n'a, d'ailleurs, pas été complètement infructueuse, puisque le vers blanc a été dans la suite employé par Molière et par d'autres écrivains. Cependant nous sommes obligés de constater que la critique, au XIXe siècle, a presque délaissé les œuvres de d'Urfé, l'*Astrée* elle-même. C'est à peine si Sainte-Beuve, dans les *Lundis*, y fait deux ou trois allusions de circonstance ; et, de nos jours, non seulement on n'a publié aucun travail approfondi sur l'*Astrée*, mais encore a-t-on une tendance à considérer Le Sage comme le premier romancier français. Les seules études de critique littéraire à mentionner sur ce sujet sont les suivantes : une leçon entière de Saint-Marc Girardin dans son *Cours de Littérature ;* — une leçon professée au Collège de France par M. de Loménie, vers 1856, et qui parut dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1857 ; —

Digitized by Google

huit bonnes pages de M. Morillot, au tome IV de La *Littérature* de Petit de Julleville ; — et, enfin, une trentaine de pages de M. Le Breton, dans son livre *Le Roman au XVIIe siècle*.

*
* *

Abordons, dès maintenant, l'histoire de la famille des d'Urfé, à laquelle l'érudition a consacré un assez grand nombre de travaux. Nous avons, en effet : d'Auguste Bernard (1839) : *Les d'Urfé, souvenirs historiques et littéraires du Forez au XVIe et au XVIIe siècle;* de M. Bonafous (thèse, 1846) : *Etudes sur l'Astrée et sur Honoré d'Urfé ;* et, en outre, des études publiées dans des revues locales par des érudits foréziens. L'abbé Reure, en particulier, a entrepris des recherches méthodiques qui ont déjà produit d'excellents fruits. Il n'a pas encore écrit d'ouvrage général sur la famille d'Honoré d'Urfé, sur Honoré lui-même et la famille de sa femme; mais il a publié plusieurs études et brochures à propos de ses découvertes dans les archives du château de Châteaumorand. En compulsant des documents variés, surtout des papiers de famille et des actes de procédure, il est parvenu à établir la vérité sur certains points très obscurs ; et, pour prendre un exemple, il a prouvé d'une manière certaine que d'Urfé n'avait pas vécu séparé de sa femme. Quant au livre de M. Germa sur l'*Astrée, sa composition et son influence* (1904), il n'est pas au courant des derniers travaux et manque trop souvent de recherches originales. — Que dire, enfin, d'un travail paru il y a trois ans, qui publie des lettres originales d'Honoré d'Urfé ? Il doit être cité sous diverses réserves ; les bizarreries qu'il renferme nous forcent à nous demander si les textes n'ont pas été parfois modifiés ou accrus. (L'acte de naissance d'un prétendu enfant naturel d'Honoré a été complètement transformé.)

Le château d'Urfé, — qu'il ne faut pas confondre avec la Bâtie d'Urfé, — était situé près de Noirétable, dans le canton de Saint-Just, entre les communes de Saint-Romain-d'Urfé et Saint-Marcel-d'Urfé, au nord de Montbrison. Il n'en reste, aujourd'hui, que des ruines. — La famille d'Urfé s'est toujours attribué une origine allemande, plus précisément souabe, et, dans l'une des préfaces de l'*Astrée*, l'auteur y fait allusion. Le nom, à ce qu'il semble, après avoir été d'*Ulphé*, serait devenu d'Urfé, à partir de l'un des membres les plus illustres de la maison, Pierre II. Mais le premier nom patronymique, très différent des précédents, fut Raimby ou Reiby : celui d'Urfé, qui seul subsista postérieurement, désignait sans doute une propriété ou un domaine.

Digitized by Google

Les grandes maisons féodales de la région forézienne disparurent successivement, lorsque, au XIVe siècle, après l'extinction de la seconde race des comtes du Forez, le comté alla se perdre dans l'immense apanage des ducs de Bourbon. Ceux-ci, presque étrangers au pays, éprouvèrent naturellement le besoin d'y avoir un représentant sûr et fidèle, et c'est ainsi que Guichard d'Urfé, déjà ami et confident du duc Louis II, devint bailli du Forez: charge considérable, qui resta dans la famille à partir de 1408. Les d'Urfé prirent une part active et importante aux luttes du XVe siècle; ils demeurèrent célèbres, et quand les ducs de Bourbon s'éteignirent en la personne du connétable, tué sous les murs de Rome en 1525, ils devinrent, sous le titre de baillis du Forez, les véritables comtes du pays. Ils obtinrent bientôt de nombreux privilèges. Alors toute une série d'hommes illustres se succéda dans cette famille, depuis Claude jusqu'à Honoré, après qui, brusquement, vint la décadence. Le père de Claude même jouit en son temps d'une grande réputation et d'une faveur non médiocre à la cour de France : c'était un gros personnage, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, de la Toison d'or et du Saint-Sépulcre, et, de plus, conseiller et chambellan de Charles VIII, puis de Louis XII, puis de François Ier. Il fut encore grand écuyer de France et de Bretagne, et fonda le couvent des Cordeliers de la Bastie. Il est question de lui dans l'*Astrée.*

Mais son fils Claude est le plus digne de mémoire des ancêtres d'Honoré. Il était né le 24 février 1501. Il épousa Jeanne de Balsac, devint bailli du Forez sous François Ier, et, sous Henri II, chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et son chambellan. Il représenta la France au concile de Trente, fut ambassadeur près le Saint-Siège de 1549 à 1553, sous les papes Paul III et Jules III, enfin gouverneur du dauphin, le futur François II, époux de Marie Stuart. Il mourut en 1558. — Ami des lettres et des arts, il employa ses loisirs à construire la Bastie et à orner ce château de statues, de bustes et de livres. La Bastie subsiste, mais sa riche parure artistique a presque entièrement disparu. Les œuvres d'art qui s'y trouvaient ont enrichi des collections, principalement américaines; plus favorisés du sort, les manuscrits et livres précieux ont été en partie recueillis par la Bibliothèque Nationale : le plus curieux de tous est peut-être un manuscrit du procès de Jeanne d'Arc. — On sait d'autre part qu'il y avait, à la Bastie, une statue de sphinx avec cette étrange devise, renouvelée de l'Antiquité, qui a longtemps excité les curiosités : *Sphingem habe domi.* Il était alors d'usage, dans les grandes familles, de choisir une devise de

Digitized by Google

forme quelque peu énigmatique, et Claude d'Urfé s'était conformé à l'usage. « Aie chez toi un sphinx », cela pouvait signifier dans sa pensée : garde en toi quelque chose de secret, de mystérieux, — et être comme un symbole de son caractère, à l'occasion impénétrable. — Claude laissa trois fils, Jacques, Claude, Antoine, et une fille, Louise.

Jacques épousa, en 1559, Renée de Savoie, comtesse souveraine de Tendes, fille aînée de Claude de Savoie, amiral des mers du Levant, gouverneur et lieutenant général du roi en Provence, et de dame Marie de Chabanes. Ainsi fut acquise aux d'Urfé la possession de propriétés très étendues en Bugey et en Savoie. De plus, Renée descendait de la maison de Lascaris, et, à partir de ce moment, la famille d'Urfé put se vanter de descendre, — suivant l'expression de son historien, — « des empereurs grecs de Nicée, qui avaient tenu l'empire d'Andrinople, de Trébizonde et de Constantinople. » — De ce mariage naquirent six fils : Anne, Claude, Jacques, Christophle, Honoré et Antoine; et six filles : Françoise, Marguerite, Madeleine, Gabrielle, Catherine et Diane. Sur ces douze enfants, Anne et Antoine sont les seuls qui nous intéressent, indépendamment d'Honoré, parce qu'ils gardèrent avec ce dernier des relations très suivies. Nous parlerons d'eux un peu plus tard.

Une visite de Renée à son frère, qui habitait Marseille, fut la cause tout à fait accidentelle de la naissance d'Honoré dans cette ville. Il fut baptisé dans l'église des Accoules. Voici le texte de son acte de baptême, qui suffit à montrer quelles puissantes alliances avait la famille d'Urfé. Le 11 février 1567 (le jour même de la naissance), « par moy, soussigné, a esté baptizé Honoré, fils de noble prince et magnifique seigneur d'Urfé, et de Madame, très puissante princesse de Savoye, mariés. Son parrain est le magnifique seigneur et prince Monseigneur Honoré de Savoye, comte de Tende, lieutenant pour le roy en tout ce pays de Provence, tant par mer que par terre, chevalier de l'ordre du Roy, et Monseigneur Antoine Escalin des Aymars, baron de La Garde et chevalier de l'ordre du Roy, général des galères du dit seigneur.

« Signé : J. PENA, vic. »

M. Bonafous publia cet acte dès 1846, dès qu'il l'eut découvert dans les archives de Marseille. — M. de Gérin-Ricard l'a publié de nouveau, en 1898, dans le *Bulletin historique et philologique*.

Si Honoré d'Urfé naquit à Marseille, il n'y fit pas un long séjour. On le ramena sans tarder dans le Forez, et il paraît certain

Digitized by Google

que son enfance se passa au château de la Bastie. En tout cas, les souvenirs abondants qu'il rapporte dans ses œuvres suffiraient à le démontrer : qu'on relise, à ce propos, les préfaces qui ouvrent chaque partie de l'*Astrée*, surtout celle qui est adressée au Lignon. Il n'est pas surprenant que d'Urfé ait donné dans ses écrits une place importante à la pastorale, si son enfance et sa jeunesse s'écoulèrent au milieu des champs, des troupeaux et des bergers; et, sachant que la région forézienne était alors riche en ruines romaines et autres, nous ne serons pas surpris, lorsque, ici ou là, il nous parlera de temples et de monuments anciens.

Enfin, c'est en vivant à la Bastie que, de très bonne heure, Honoré d'Urfé dut connaître sa future femme, Diane de Châteaumorand. La famille de Chateaumorand était, en effet, voisine de la famille d'Urfé, et des relations naturelles, presque nécessaires, s'étaient rapidement établies de l'une à l'autre. Dans le temps des guerres religieuses, il y eut bien quelque froideur entre elles, moins toutefois qu'on ne l'a dit : les Chateaumorand étaient protestants, et les d'Urfé catholiques. Cela n'empêche que l'unique héritière des premiers épousera succcessivement Anne et Honoré d'Urfé, après s'être convertie au catholicisme. L'histoire curieuse et indispensable de ce double mariage fera l'objet de notre prochaine leçon.

A. R.

Digitized by Google

Les orateurs attiques.

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris.

Thucydide ; sa philosophie de l'histoire.

J'ai essayé de vous montrer, la dernière fois, comment Thucydide, sans être orateur, pouvait être étudié avec les orateurs attiques, à cause de l'influence qu'il avait exercée sur eux. Cette influence tient d'abord à la forme de son histoire : c'est lui, en effet, qui a composé les premiers discours politiques, et, dans son œuvre, on trouverait en grand nombre des modèles de ce genre de discours. Ensuite et surtout, cette influence se fait sentir par l'action qu'il a exercée sur la pensée grecque, sur les orateurs, qui sont les éducateurs du peuple et lui transmettent les idées empruntées à tous les penseurs, à Thucydide en particulier.

Nous avons vu quelles étaient les idées nouvelles, qui, introduites par Thucydide, devinrent par la suite des lieux communs. L'idée essentielle est celle-ci : Thucydide a transporté dans le domaine des sciences morales et humaines cette conception, cette méthode scientifique, qui, appliquée depuis 150 ans aux sciences de la nature, commençait à se préciser et à devenir très forte. C'est pour la première fois avec Thucydide que les conclusions générales sur la nécessité des phénomènes naturels entrent dans le domaine des sciences humaines et sont appliquées par un historien philosophe.

Nous avons commencé à examiner en quoi consistait cette nouveauté. Pour Thucydide, les lois humaines sont permanentes, et de tous les temps. Le passé de la Grèce se dépouille du merveilleux qui est extra-humain ou supra-humain ; la vérité doit être distinguée de ce qui est légendaire ou mythique. Dans l'étude des faits relatifs au passé, Thucydide apporte donc un esprit complètement détaché de la légende. Quand il en vient à étudier les faits contemporains, il élimine soigneusement tout ce qui fait l'objet principal des poètes grecs ses contemporains : les apparitions de dieux, les oracles, les prodiges, en un mot cette intervention incessante de la divinité dans les choses humaines. Ainsi

Digitized by Google

Thucydide élimine tout ce qui est pure imagination, pour voir les faits tels qu'ils sont.

Mais il y a une autre innovation, beaucoup plus importante, dans Thucydide. Pendant très longtemps, les historiens grecs se sont peu préoccupés de rechercher les causes des événements qu'ils racontaient. Leurs histoires ne sont rien de plus que des chroniques, où sont contées les vieilles et poétiques légendes du passé grec. Ils sont uniquement soucieux de présenter un ouvrage agréable et capable de séduire l'imagination.

Nous remarquons déjà un progrès, lorsqu'Hérodote eut l'idée que l'histoire n'était pas seulement un tableau de faits frappants et désordonnés; mais que, sous ce désordre apparent, il devait y avoir une unité, une loi, et que le rôle de l'historien devait être de chercher comment certains faits sortent d'autres événements qui en sont les causes. On pourrait me demander, à ce propos, où est la différence entre Hérodote et Thucydide; la voici: quand Hérodote cherche cette explication, cette philosophie de l'histoire, il s'empresse de la demander à la religion, telle que la comprennent les poètes penseurs, Pindare, Eschyle, qui sont profondément préoccupés du mystère des choses; ils sont aussi très soucieux de la moralité et de la nécessité de concevoir la divinité plus parfaite que l'homme: c'est pourquoi ils cherchent, dans un dessein de punition ou de récompense, la raison dernière du mouvement incessant des phénomènes historiques. De là vient l'explication si poétique d'Hérodote : la loi suprême qui gouverne les affaires humaines est la Némésis. En quoi consiste cette Némésis? — A l'origine du monde, les dieux et les hommes sont nés de la même mère, et cette mère fut la Terre. Ils se sont partagé le monde; mais ce partage s'est fait d'une façon très inégale. Aux dieux est échu le bonheur, un bonheur inaltérable, sans misères, sans fatigues, bonheur sans nuages, toujours serein et insouciant, avec une toute-puissance devant laquelle les obstacles n'existent pas. Les hommes ont été relégués dans une condition inférieure, ils ont eu les souffrances pour héritage, les misères de toute sorte, les calamités, les maladies : en proie à d'innombrables fléaux durant toute leur vie, ils n'ont jamais un moment de joie pure ni de complète félicité. Telle est la loi de partage. La loi morale suprême est pour l'homme de respecter cette barrière de la Némésis qui est fondée sur la nature des choses, de ne pas s'élever au-dessus de cette condition qui lui a été faite par les dieux, de ne pas se laisser aller à l'orgueil : c'est cet orgueil qui lui fait croire qu'il est un dieu, lui aussi; c'est lui qui a entraîné à leur perte les hé-

Digitized by Google

ros légendaires; dans leur ambition téméraire, ils n'ont même pas respecté l'Olympe.

En ce qui concerne cette loi de partage, cette Némésis, dont Hérodote, parmi tant d'autres, s'est fait l'interprète, nous rencontrons une question fort intéressante à étudier. C'est celle-ci : y a-t-il pour ces dieux un idéal moral? La réponse est affirmative, si l'on considère uniquement l'opinion des poètes qui ont écrit au commencement du ve siècle : alors, en effet, la notion d'une loi morale est devenue tellement forte dans la conscience des penseurs, qu'ils se disent que les dieux, pour être vraiment dieux, devaient être moraux, plus purs, plus grands que les hommes. Mais c'est là une idée relativement récente. Quand on relit les poèmes homériques, on s'aperçoit que la morale est faite pour les hommes, non pour les dieux, qui sont tout-puissants et d'une condition supérieure à celle des rois. Or les rois eux-mêmes peuvent déjà se permettre une foule de choses qui sont interdites au commun des mortels. On pourrait trouver éparses dans l'*Odyssée* une foule d'observations sur ce caprice des rois. Ces fantaisies royales, le poète ne se croit pas autorisé à les juger, et nous sentons bien qu'il les trouve toutes naturelles et presque légitimes. C'est que les rois ne sont pas des hommes comme les autres ; ils sont semblables aux héros légendaires, qui participent, dans une certaine mesure, de la divinité. Si l'on ne peut porter un jugement sur la moralité des actes accomplis par les rois, à plus forte raison quand il s'agira des dieux : ils sont au-dessus des rois, et par conséquent infiniment au-dessus des hommes et de la morale qui ne convient qu'à la chétive humanité. En effet, si l'on regarde l'ensemble des poésies homériques, on n'est pas sans s'apercevoir que les dieux y sont moins raisonnables et moins moraux que les hommes. Sans doute, on peut dire que les légendes où les dieux sont peints avec ces traits, sont des légendes naturalistes et que le poète a simplement voulu tracer un tableau de la réalité, où les dieux eux-mêmes, et non plus des hommes, seraient les personnages et les acteurs. Mais il est facile de noter un certain nombre de récits, qui sont des développements fictifs, de pure imagination ; or, dans ces récits, les dieux se disputent, se battent, se portent aux pires violences, aux pires excès, se laissant toujours aller aux caprices de leur volonté toute-puissante : jamais ils ne sont enchaînés par la préoccupation de ce qui est juste, moral. Cela revient à dire qu'Homère et les poètes primitifs de la Grèce, lorsqu'ils veulent se représenter leurs dieux, se les représentent comme des êtres violents et amoraux, parce qu'ils sont tout-puissants.

Digitized by Google

Donc cette idée de moralité, qui a fini par paraître si indispensable aux penseurs de la Grèce, si inséparable d'une intelligence vraiment haute, avait d'abord été tout à fait étrangère aux poètes primitifs. A l'origine, elle s'est formée dans la société civile, dans la cité : lorsque les hommes sont devenus égaux, ils se sont trouvés dans l'obligation d'établir des droits, des lois. C'est alors que se sont développés les sentiments de justice, de liberté, et cette idée, si nouvelle, que ceux qui n'obéissent pas à ces lois ne sont pas des hommes, mais des sauvages. De là est venue la conception du Cyclope : c'est un être isolé du reste des hommes, qui agit selon son caprice, selon sa volonté du moment, selon son sentiment ou son besoin, il n'obéit à rien au monde ; ce n'est pas un homme, mais un sauvage, un monstre, parce qu'il n'a pas de cité. Cette idée, par une sorte de répercussion, a été transportée du monde humain dans tout le monde divin. Elle a présidé à la création des mystères, qui sont des initiations où apparaît déjà une préoccupation de morale religieuse, la notion de dieux qui récompensent les hommes vertueux et punissent les coupables.

Après cette digression un peu longue, mais qui m'a paru nécessaire pour bien faire entendre ce qu'était la Némésis des Anciens, demandons-nous ce que pouvait faire un homme de tradition comme Hérodote pour introduire de l'ordre dans son histoire et pour expliquer la masse confuse et désordonnée des événements. Sans être philosophe, il ne laisse pas d'être un esprit cultivé. Traditionnaliste et religieux, il est amené presque fatalement à mettre dans son *Histoire* cette philosophie de la Némésis, mais préalablement purifiée et enrichie de toutes les idées morales qui s'étaient accumulées, durant plusieurs siècles, autour du noyau primitif. Pour Hérodote, la loi suprême de l'histoire est que les hommes sont récompensés ou punis suivant que leurs actions sont conformes ou non à la suprême loi du monde, la loi de la modération. Γνῶθι σεαυτόν, telle était l'inscription qui se trouvait gravée sur le fronton du temple de Delphes : O homme, connais ta condition, sache que tu n'es qu'un homme et non pas un dieu, sache que, si ta conduite n'est pas celle qui convient à un homme, si tes désirs s'élèvent trop haut, tu t'exposes à la vengeance des dieux. Telle est aussi l'épigraphe que l'on pourrait mettre en tête du livre d'Hérodote. Selon lui, la raison dernière qui explique la décadence ou la chute des nations, c'est que leurs despotes se sont laissé aller à l'ὕβρις, et n'ont su ni rester dans la modération ni contenir leur ambition démesurée ; les défaites qu'ils ont subies s'expliquent par le châtiment que les dieux ont voulu infliger à leur ambition. Cette loi, qui est si sim-

Digitized by Google

ple et si commode pour éclaircir tant de mystères, Hérodote l'a appliquée partout dans son *Histoire.* C'est peut-être la raison pour laquelle cette histoire est si religieuse, si grave, et ressemble tant à un chant de Solon, à une tragédie d'Eschyle. Et ne croit-on pas, en effet, assister à une tragédie, lorsqu'on voit successivement s'effondrer l'empire des Mèdes, celui des Perses et tant d'autres, qui ont voulu échapper à la loi universelle de la modération ?

L'histoire ainsi entendue devient une sorte de morale en action. Hérodote croit que c'est là l'explication dernière. Sans doute, il y a une foule d'autres causes, qui peuvent expliquer les événements : le courage, l'habileté, le nombre ; mais ce ne sont là que des explications secondaires, et non l'explication dernière qui est celle-ci : certains peuples ont dépassé la modération, ils ont été punis par les défaites et par la ruine ; les autres ont été pieux, ont conformé leur conduite à la loi universelle de la Némésis, se sont contentés de défendre leur territoire sans attaquer celui de leurs voisins : la victoire a été leur récompense.

Voilà dans quel état Thucydide trouve la philosophie de l'histoire. La première chose qu'il fait, et il le déclare lui-même à maintes reprises, c'est d'écarter résolument cette explication finaliste, où n'intervient que la question de savoir si les actions sont conformes à la loi parfaitement hypothétique de la Némésis. Est-ce à dire que Thucydide nie la puissance de la morale et soit immoral comme à plaisir ? Nullement. Il ne croit pas que la morale soit une chose négligeable, et qu'il soit indifférent pour une cité d'avoir des citoyens modérés ou non. Il considère, au contraire, la morale comme une condition indispensable de la force. Il l'envisage d'un point de vue tout humain et la croit nécessaire à la bonne santé d'une nation. Il ne pense pas que ce soit, comme on l'a cru avant lui, une force mystérieuse. Cette idée, qu'il a exprimée plusieurs fois dans son œuvre avec beaucoup de force, est tout à fait neuve en son temps. Dans un passage, en particulier, de son livre V, il s'explique sur ce point avec une netteté parfaite : nous y trouvons, en un court résumé de quelques pages, toute sa philosophie de l'histoire. Il met en scène et fait parler, dans un discours dialogué, les délégués de la petite ville de Mélos et ceux d'Athènes. Voici la situation : les Athéniens exigent des Méliens une soumission absolue ; ceux-ci leur résistent. De ce choc des volontés résulte un discours étrange, qui, par endroits, est presque scolastique.

Ce sont, d'abord, les Athéniens qui indiquent la proposition que Thucydide va entreprendre de démontrer : « Il faut se tenir

Digitized by Google

dans les limites du possible, et partir d'un principe universellement admis : c'est que, dans les affaires humaines, on se règle sur la justice, quand, de part et d'autre, on en sent la nécessité, mais que les forts exercent la puissance et que les faibles la subissent. » Un peu plus loin, les Méliens se chargent eux-mêmes de poser la question sur le terrain où Hérodote la posait : « Nous savons que le sort des armes est sujet à bien des retours, qui ne se règlent pas sur les forces relatives. » Telles sont les deux thèses en présence : celle d'Hérodote soutenue par les Méliens, d'après laquelle les succès ne sont pas toujours du côté de la force ; celle de Thucydide, soutenue par les Athéniens, suivant laquelle la force l'emporte toujours.

Les Athéniens mettent d'abord les Méliens en garde contre de vaines et trompeuses espérances qui abusent trop facilement le commun des hommes: « L'espérance soutient les hommes dans le péril. Unie à la force, elle peut nuire sans ruiner ; mais, quand elle porte à risquer le tout pour le tout, car elle est de sa nature mauvaise ménagère, les revers n'ont pas plutôt fait connaître les pièges où elle entraîne, qu'il ne reste plus aucun moyen de s'en garantir. Faibles comme vous l'êtes et placés dans la position la plus critique, ne vous laissez pas séduire par cette dangereuse illusion. N'imitez pas le commun des hommes, qui, pouvant encore se sauver par les voies humaines, lorsque, dans leur détresse, les appuis visibles leur échappent, ont recours aux invisibles, à la divination, aux oracles et à d'autres pratiques analogues, qui, jointes à l'espérance, les perdent sans retour. »

Les Méliens ne sont nullement persuadés ; ils croient que la protection divine ne saurait leur faire défaut. Toutefois, ils ont soin d'ajouter que la protection plus positive de Lacédémone leur est assurée, estimant peut-être celle des dieux insuffisante : « Nous aussi, n'en doutez pas, nous croyons difficile d'entrer en lutte avec votre puissance et votre fortune ; il faudrait pour cela des armes moins inégales. Toutefois, pour ce qui est de la fortune, nous plaçons notre confiance dans la faveur divine, car notre cause est juste et la vôtre ne l'est pas ; et, pour ce qui est de nos forces, l'infériorité en sera compensée par l'alliance des Lacédémoniens, alliance qui nous est assurée par la communauté d'origine et par un sentiment d'honneur. Notre assurance n'est donc pas si mal fondée. »

Ce sont les vieilles maximes conventionnelles que les Méliens ont invoquées. Ils sont profondément pénétrés de cette grande loi de la Némésis; ils croient que les dieux leur donneront la victoire pour récompense, parce qu'ils sont modérés et que leurs

Digitized by Google

adversaires se laissent emporter à une folle ambition et à des désirs immodérés. Nous sommes des hommes purs, disent-ils : la faveur des dieux sera donc pour nous. Mais ils semblent douter de cette faveur même, puisqu'ils invoquent, en plus du secours divin, des espérances humaines et positives.

Les Athéniens se moquent intérieurement d'une confiance si exagérée et si frivole ; néanmoins, ils veulent bien condescendre à discuter, même sur ce point, avec les Méliens et leur montrer que les secours divins ne manqueront pas non plus à Athènes : « Nous ne craignons pas, disent-ils, que la protection divine nous manque ; car nous ne recherchons ni ne faisons rien de contraire aux sentiments religieux ou aux prétentions humaines. Nous estimons que, par une nécessité de la nature, les dieux, selon les conjectures, et les hommes, comme on le sait pertinemment, ont une égale tendance à dominer, ceux-là dans l'ordre des idées, ceux-ci dans le cercle des réalités. Cette loi, ce n'est pas nous qui l'avons faite ni appliquée les premiers ; nous l'avons trouvée établie, et, après nous, elle subsistera à tout jamais. Nous ne faisons qu'en user, bien convaincus qu'à notre place ni vous ni personne n'agirait autrement. Ainsi, pour la faveur divine, nous n'avons aucun motif de nous en croire déshérités. »

Pour les délégués athéniens, c'est donc la force qui l'emporte toujours et partout, même dans le monde divin. Seulement, ils font une réserve, ou plutôt une distinction, qui nous laisse pénétrer dans les idées de Thucydide. En ce qui concerne le monde divin, nous ne pouvons former que des conjectures, des suppositions ; nous sommes obligés de nous en tenir à l'opinion, à cette opinion si variable et si incertaine qui est créée par les poètes. Ce serait donc une chose ridicule que de se laisser emporter à de frivoles espérances, dont la réalité est très incertaine, puisqu'elle ne repose que sur une δόξα, une opinion. Au contraire, quand il s'agit du monde humain, nous savons par expérience que c'est la force qui toujours a finalement le dessus, c'est une vérité bien établie, indubitable, ἀλήθεια. En conséquence, les espérances fondées sur une telle vérité seront solides, certaines.

Ainsi Thucydide ne reconnaît en histoire qu'une loi, la loi de la force, qui est l'explication dernière de tous les événements. Par suite, on aurait tort de lui reprocher d'avoir donné une place si étendue à un discours politique de cette importance. Si quelqu'un s'étonnait de cette digression apparente chez un historien qui ne sort jamais de son sujet et ne s'occupe que des événements, soit pour les raconter, soit surtout pour les expliquer, il serait facile de lui montrer que Thucydide ne s'est jamais moins écarté

Digitized by Google

de son sujet, bien plus, que ce discours est le centre même de son œuvre : car c'est toute sa philosophie de l'histoire qui s'y trouve condensée.

D'ailleurs, si c'est Thucydide qui, en son temps, a exprimé avec le plus de netteté cette idée de la force souveraine partout, il n'est pas le seul à avoir indiqué cette loi. Nous la trouvons chez Pindare lui-même, qui rapporte souvent les vieilles légendes, mais qui réforme quelquefois les croyances religieuses. Il a écrit cette phrase caractéristique : « La loi qui règne sur toutes choses, c'est que le plus fort l'emporte. » Et, quand on replace cette phrase dans le passage d'où elle est tirée, on s'aperçoit qu'elle s'applique plutôt au monde divin qu'au monde humain. Par conséquent, c'était une idée qui était devenue courante même chez les poètes. Thucydide la reprend pour l'exprimer avec plus de précision : il y ajoute ce mot, δόξα ; les poètes prétendent que le monde divin est lui aussi gouverné par la force, mais ce n'est qu'une opinion, une conjecture, et non pas une certitude ; car nul ne peut savoir ce qui se passe chez les dieux. Il est donc dangereux de se fier à n'importe quelle opinion, en ce qui concerne les dieux, et, en particulier, à cette loi de sainteté, d'après laquelle les dieux puniraient les peuples qui dépassent les bornes permises de l'ambition.

Ce dialogue, que Thucydide a placé au centre de son livre, est d'une importance capitale, à cause du jour qu'il projette sur toute la philosophie de son *Histoire*. Il est préoccupé, avant tout, par la recherche des causes vraies, certaines, réelles et palpables, auxquelles tout se ramène. Le but de l'historien est de trouver quelles sont ces forces qui créent les puissances supérieures. La morale n'en est pas exclue ; mais ce n'est pas, comme on se plaisait à le croire avant lui, une force mystérieuse, c'est une force qui agit de la même manière que les autres, et qui est tout aussi positive : c'est une force non pas divine, mais humaine.

Voilà la philosophie de Thucydide, telle qu'elle est exposée dans le dialogue entre les Méliens et les Athéniens : c'est la même philosophie qui ressort de la lecture de tout son livre.

P. B.

Digitized by Google

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Roucher (*suite et fin*).

Les mois de *Janvier* et de *Février* ne nous retiendront pas très longtemps; car, si *Janvier* est encore assez bon, *Février* est décidément un peu faible et sent la fatigue d'un long travail très obstinément poursuivi.

Roucher commence par nous parler des tristes réflexions qu'inspire le retour de la nouvelle année, lieu commun dont il aurait certainement pu se dispenser. Là-dessus, sans transition, et même avec une lacune qu'il laisse apparente, je ne sais trop pourquoi, Roucher passe à Rousseau. Pourquoi cela? Roucher n'en a pas donné la raison, et je ne puis la deviner. Rousseau est né en juin, mort en juillet. Il aurait été mieux placé, il me semble, au début du poème. Au lieu de s'adresser au soleil, Roucher aurait dû, en commençant cet ouvrage sur l'évolution des mois, invoquer Rousseau, l'amant de la nature. — Vient ensuite un développement sur les beautés que l'hiver offre aux regards des artistes, avec une digression sur l'hiver de 1709; enfin, il y est question des pays du Nord, de la Laponie et de la Scandinavie. C'est, en somme, un de ces chants dont il n'y a rien à dire, ni en bien, ni en mal.

Voici le pèlerinage au tombeau de Rousseau; c'est une des parties les plus belles du poème, avec un peu de déclamation, comme toujours:

Où repose un grand homme, un dieu vient habiter.
Tu me l'as fait sentir, j'ose t'en attester,
Ile des Peupliers; toi, qui m'as vu descendre,
Te demandant Rousseau dont tu gardes la cendre.
Oh ! comme à ton aspect s'émurent tous mes sens !
Quelle douleur muette étouffa mes accents !
Combien je vénérai, combien me parut sainte
L'ombre des verts rameaux qui bordent ton enceinte !
Cette île était un temple; et, de mes tristes yeux,
Tandis que s'échappaient des pleurs religieux,
Rousseau, je crus, penché sur ton urne paisible,

Digitized by Google

Sentir de la vertu la présence invisible.
Je crus ouïr ta voix : du fond de ton cercueil,
Ta voix de l'amitié m'offrait le doux accueil.

N'oubliez pas que Roucher, soit générosité de cœur, — ce que je crois, soit habileté, et alors l'habileté est encore courageuse, — a souscrit à la fameuse statue de Voltaire confiée à Pigalle par Mme de Necker et cachée aujourd'hui dans un recoin de l'Institut.

Le passage sur les beautés de l'hiver est un bel exemple de difficulté vaincue. Peindre le printemps ou l'été n'est pas difficile, mais peindre l'hiver est d'un art plus délicat. Vous vous rappelez le joli mot de d'Alembert, rapporté par Sainte-Beuve : « On a fait des traités sur l'*Amitié* et sur la *Vieillesse;* on n'a pas besoin d'en faire, et la nature se charge d'en faire, sur la Jeunesse et sur l'Amour. » De même, le printemps se peint tout seul : pour l'hiver, c'est autre chose :

Si je parcours des bois la sauvage étendue,
La glace à leurs rameaux rayonne suspendue ;
Je vois, dans le cristal de ces prismes brillants,
Se jouer du soleil les feux étincelants.
Je me crois transporté sur ces rives lointaines,
Où l'or pur enrichit le sable des fontaines :
Partout le diamant s'offre à mon regard surpris,
Et la terre se peint des couleurs de l'Iris.
Belles, ces jours piquants vous servent mieux encore.
D'un incarnat plus vif votre teint se décore,
Votre regard s'enflamme ; il nous parle d'amour :
Il donne aux doux plaisirs le signal du retour.

C'est d'un style agréable, fin et gracieux, du meilleur XVIIIe siècle.

Le *chant XII,* je vous l'ai dit, est extrêmement faible. Roucher se félicite d'approcher du but ; il a couru un long chemin et ressent un peu de fatigue. Il n'en décrit pas moins la débâcle des glaciers, les inondations ; puis il songe aux plaisirs de l'hiver, parle naturellement de Terpsichore ; puis, très rapidement et d'une allure assez agréable, il fait une espèce de palinodie : c'est aux champs qu'est le vrai bonheur, même en hiver ; c'est le moment où les paysans prennent un peu de repos ; ici, il place la description d'un mariage champêtre, qui est agréable, sans rien de particulièrement remarquable. L'épilogue, très brusque, nous laisse croire que, pour une raison ou pour une autre, Roucher a tourné court et abandonné son poème. Il vient de parler de la rumeur belliqueuse qui se fait entendre des Pyrénées à la Volga, et il termine par ces vers :

Digitized by Google

Et moi, durant ces jours d'injustice et de guerre,
Oubliant tous ces rois qui désolaient la terre,
Heureux, je célébrais l'heureuse paix des champs :
Elle avait tout mon cœur. Les vœux les plus touchants
Attendrissaient pour elle et ma voix et ma lyre ;
Echo les entendit, Echo peut les redire.
Ah ! jusques à la mort puissé-je conserver
Cet amour d'un bonheur si facile à trouver !

Des autres poèmes de Roucher je ne connais que *Mgr Jules Léopold, duc de Brunswick-Lunebourg*, mort en 1786 en portant secours aux victimes des inondations de l'Oder. Après une très longue et très pénible entrée en matière, dans laquelle le poète exprime son désir d'aller voir les lieux où son héros a trouvé la mort, il passe au récit de l'accident; ses vers sont plats et boursouflés. Il n'y a qu'à regretter que Roucher ait cru devoir écrire ce poème. Je ne vous en lirai rien. J'aime mieux vous faire un résumé des défauts et des qualités de ce poète, que les historiens de la littérature n'ont pas toujours placé à son rang, que moi-même j'estime davantage, depuis que je l'ai lu à haute voix devant vous.

Roucher est emphatique, il ne sait pas être simple. Les beautés, je ne dis pas de la négligence, car je n'y ai jamais cru, mais de la simplicité, du style uni, de l'élégance sans affectation et simple, ces beautés-là, il ne les connaît pas, et c'est ce qui fait qu'on l'a soupçonné quelquefois de n'être pas sincère, de s'exciter, de s'entraîner. Certes, il faut tenir compte de son origine : le méridional est naturellement un peu hyperbolique. Il faut donc « faire la soustraction » et dire que, bien qu'emphatique, Roucher peut être sincère. Le lorrain Saint-Lambert avait le défaut contraire : il était plutôt sec.

Cette emphase se retrouve dans un défaut un peu analogue, qui est la déclamation philosophique. Le bon Roucher, par conviction sans doute, à coup sûr par manque de goût, accepte tous les lieux communs philosophiques de l'époque et les sème avec une complaisance et une copiosité vraiment fatigantes, avec un manque de discernement tout à fait désobligeant. Voyez, par exemple, le lieu commun sur les habitants des campagnes et les superstitions dont ils vivent. Il y a au moins cinq ou six passages de Roucher sur cette idée, qu'il aurait pu se contenter d'indiquer une fois. Tout le dix-huitième siècle a cru que les religions n'étaient autre chose que des inventions d'hommes adroits, destinées à retenir la foule dans le devoir et dans la pratique des vertus utiles. Rien ne plaît davantage à certains lecteurs, qui sont surtout historiens et cherchent dans un auteur les mœurs,

Digitized by Google

les idées, les préjugés et les erreurs d'un temps ; mais le critique proprement dit, qui étudie une œuvre d'art, est fatigué, quand ces documents, si précieux pour l'historien, se multiplient un peu trop sous une plume légèrement inhabile.

Un autre défaut de Roucher a été signalé par Laharpe avec beaucoup d'âpreté, et le sera par moi avec plus d'indulgence, mais doit être relevé.

Roucher n'a pas le génie de l'enchaînement et de la suite : il procède toujours par digressions, par morceaux séparés, qu'il a recousus comme il a pu avec des transitions toujours pénibles. Je ne vous citerai qu'un exemple, qui est, à la vérité, fort amusant; et, si je le cite, ce n'est pas parce qu'il est amusant, mais parce qu'il est tout à fait caractéristique de la manière de Roucher. Je vous en ai déjà donné comme un avant-goût en vous faisant le sommaire du *chant V*. Il est évident que Roucher avait écrit, pour ce chant-là, un morceau sur la pêche à la baleine et un autre sur Beauvais et Jeanne Hachette. Ces deux sujets n'ont aucune analogie, et pourtant Roucher veut les introduire dans le même chant. Quelle transition pourra-t-il bien trouver? Il l'a trouvée pourtant, et il faut avouer qu'elle est extraordinaire. Je vais vous promener dans ce labyrinthe, en vous conduisant avec le fil d'Ariane. De la baleine, Roucher passe aux baleines, et, de là, aux baleines de corsets ; il proteste contre l'usage du corset :

> Mais ces fanons grossiers, qui retiendraient captive
> Et l'aimable jeunesse et l'enfance plaintive,
> Ah ! rendez à la mer ce butin malheureux :
> Nous n'avons su que trop, par un art désastreux,
> En former des prisons où notre extravagance
> D une taille naissante enchaînait l'élégance.
> Barbares ennemis de nos propres enfants,
> Ainsi nous attristions l'aurore de leurs ans.
> Pouvaient-ils déployer dans leurs dures entraves
> Cette aimable gaîté, qui fuit loin des esclaves?
> Insensés ! nous pensions leur prêter des appâts ;
> Et, pour les embellir, nous hâtions leur trépas !

Là-dessus, Roucher songe à Rousseau, qui a interdit l'usage du corset :

> . . . . Et vous qui, désormais,
> Verrez en liberté vos jeunes charmes croître,
> Belles, pardonnez-lui, si, trop sage peut-être,
> Il borna votre gloire, et, d'une austère main,
> De la célébrité vous ferma le chemin...

Ainsi Rousseau, ennemi du corset, a droit à la reconnaissance des femmes; il y a droit bien qu'il ait dit du mal d'elles, en leur

Digitized by Google

défendant d'être des femmes savantes et des femmes auteurs : ce contre quoi Roucher proteste ; car, pour lui, les femmes sont capables d'acquérir de la gloire, exemple Jeanne Hachette..., et nous voilà ainsi à Beauvais !

J'ai choisi cet exemple comme étant le comble du mauvais goût ; mais il faut avouer qu'on en trouverait beaucoup d'autres, moins bizarres peut-être, mais aussi peu naturels.

En outre, Roucher aime les périphrases obscures, entortillées et prétentieuses ; comme c'est un de ces défauts qui renaissent toujours, il ne faut pas craindre de le signaler.

Roucher parle quelque part

> Du vorace animal qui s'engraisse de glands.

On trouverait, au dix-huitième siècle, vingt périphrases au moins destinées à désigner ce « vorace animal ».

Ailleurs, il est question des abeilles ; Roucher sait très bien que la véritable reine de la ruche, c'est la mère, la seule qui p nde et qui ait pour ainsi dire le dépôt des générations successives. Pour exprimer cette idée, il va chercher le tour suivant :

> L'abeille à qui son sexe a mérité le trône.

De même encore, quand il s'agit de l'huître. Les poètes modernes disent tout simplement l'huître ; écoutez Roucher :

> L'amour pénètre encor de sa féconde haleine
> Le peuple que des eaux nourrit l'immense plaine.
> Le poisson, dont le toit borde le lit des mers,
> S'ouvre, et, deux fois le jour, reçoit les flots amers ;
> Qui sur un roc mousseux, sa demeure chérie,
> Tel que les végétaux vivant sans industrie,
> Réunit toutefois le double sentiment
> Et d'épouse et d'époux, et d'amante et d'amant,
> Entr'ouvrant aujourd'hui l'écaille qui l'enferme,
> De sa postérité laisse échapper le germe.

Cela signifie, tout simplement, que l'huître est hermaphrodite. Vous y êtes ? Tant mieux pour vous, — a l'air de dire l'auteur.

Roucher a aussi des platitudes en très grand nombre, et des préciosités qui rappellent Gentil-Bernard et Dorat, mais qui, chez lui, ont moins d'élégance et de grâce ; voici, par exemple, une fin de couplet où il s'agit du ver, qui, après s'être fait un cocon, l'humecte et l'ouvre, puis s'envole papillon :

> De langueur accablé, quatre fois il s'endort ;
> Mais, sorti quatre fois des ombres de la mort,
> Il reparaît, vêtu d'une robe nouvelle :
> Telle à chaque printemps, Myrthé renaît plus belle.

Digitized by Google

Il y a aussi, dans Roucher, des impropriétés assez fortes, que Laharpe a vertement relevées : « Dans sa première excursion, dit-il, l'auteur nous raconte ses étranges aventures, lorsqu'il voulut voir de près les cerfs. Son indiscrétion déplaît à l'un de ces animaux, dont il se trouve si près

Qu'un souffle imprudent de sa bouche échappé
Décèle sa présence au cerf. . . . .

Le cerf n'avait pas, comme on voit, beaucoup de chemin à faire pour l'atteindre : du premier bond, il devait être sur lui. Cependant voici la suite du récit :

Soudain il vole à moi; je me livre à la fuite;
Et bientôt, sur mes pas ramenant sa poursuite,
Au cirque de nouveau je rentre le premier,
Et, triomphant, m'élève au faîte d'un cormier.

Le cirque est ici l'enceinte où sont rassemblés les cerfs et les biches, et le théâtre de leurs amours. Ainsi Roucher est sorti de cette enceinte en fuyant devant le cerf, l'y a ramené de nouveau, et a encore eu le temps de monter triomphant sur un cormier : ce qui prouve qu'il court plus vite qu'un cerf, et qu'il grimpe comme un singe. Cette espèce de fiction me semble plus gasconne que poétique... »

Tout le passage incriminé est, en effet, d'une parfaite impropriété; mais je crois surprendre Laharpe en erreur volontaire sur *ce souffle imprudent*. En effet, en critique méchant, Laharpe prend les mots dans leur sens propre, et, pour lui, souffle égale respiration. Or Roucher veut dire qu'il a toussé; il a donc pu révéler sa présence au cerf sans être tout près de lui. Voilà le danger de la périphrase, et pourquoi il faut parler proprement, comme disaient les gens du XVIIe siècle.

Sur les très grandes qualités de Roucher, je n'ai pas à insister longuement. Il a un très bon fonds de science solide et très actuelle. Laharpe lui reproche d'avoir, à plusieurs reprises, dans son poème, rappelé les mythes solaires et considéré la mythologie comme une application des idées des anciens sur les révolutions du soleil. Loin de l'en blâmer, nous l'en féliciterons. Roucher a lu les ouvrages de Pluche, de Boulanger, etc... et il a eu raison. Les mythologues modernes, à la fin du XIXe siècle, sont revenus de cette explication trop unitaire; mais, enfin, elle a été en honneur pendant cent cinquante ans.

Au point de vue littéraire, Roucher a le mérite d'avoir hasardé des coupes toutes modernes. Plus on va, plus on s'aperçoit que la coupe moderne remonte très haut : elle était usitée, mais très

Digitized by Google

rare, au XVIIe et au XVIIIe siècle. Savez-vous d'où elle vient? Car, enfin, il faut bien rendre justice à ceux qui y ont droit. La coupe libre nous vient de Delille, qui, traduisant Virgile, dont les coupes sont très variées, s'est efforcé de rendre ces effets-là. Chénier surtout a songé à la risquer dans des œuvres originales ; mais, en même temps, Roucher s'en était parfaitement avisé : il avait fait la même observation et usé de la même pratique. Hugo a donc eu tort de dire :

J'ai disloqué ce grand niais d'alexandrin.

Ce grand niais a été disloqué longtemps avant 1830.

Je ne vous dirai pas que Roucher a un très grand sens de la période poétique : vous l'avez constaté vous-mêmes, et c'est cela surtout que la lecture à haute voix m'a tout à fait révélé. Il aime la période musicale, qui se déroule avec nombre, avec harmonie et dans une juste proportion. Et, quand il arrive que son goût pour l'emphase et son sens de la période poétique s'unissent, et pour ainsi dire convergent, Roucher nous donne déjà quelque chose de ce qui sera plus tard la période romantique. Or la véritable originalité pour un poète, c'est d'avoir les qualités du siècle qui suivra.

Roucher a encore tenté le renouvellement d'archaïsmes très savoureux. Une fois de plus, Laharpe fait preuve, à ce propos, de courte vue : « Les vieilles épithètes de nos vieux poètes sont aussi une des richesses que Roucher se glorifie de déterrer. Vous avez déjà vu les rocs *neigeux ;* vous verrez chez lui des tapis *mousseux*, des tonneaux *vineux*, des taureaux *meuglants*, etc. La mousse ne déplaît nullement dans une peinture champêtre, et *mousseux* au contraire n'est rien moins qu'agréable : il ne faut qu'un tact très commun pour en sentir la raison. Boileau a dit les campagnes *vineuses* des Bourguignons, mais dans un genre qui admet le familier, et je suis sûr qu'en aucun genre il n'aurait dit des tonneaux *vineux*, qui est une espèce de battologie du dernier ridicule. »

Il ne faut pas blâmer Roucher d'avoir été curieux de vieux poètes ; là aussi, il est précurseur, car une des bonnes idées du romantisme a été de renouveler la langue décolorée et desséchée du XVIIIe siècle, et de la renouveler par le néologisme sans doute, mais surtout par les archaïsmes intelligents : c'est sur ce point que porteront tous les efforts de Nodier, de Courier et des autres romantiques.

A. B.

Les discours judiciaires de Cicéron.

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

La préparation de l'affaire.

Dans les leçons précédentes, et principalement dans les deux dernières, nous avons recherché à quelles considérations obéissait Cicéron dans le choix de ses clients. Nous avons vu que les raisons de son choix pouvaient se répartir dans deux classes principales : les raisons personnelles et les raisons politiques. Cicéron plaide, soit que l'amitié l'y pousse, ou la reconnaissance, ou la simple vanité, ou un intérêt quelconque qui le touche, lui, uniquement ; soit encore que les circonstances politiques ou la volonté impérieuse d'un maître le lui ordonnent.

Poursuivons, à présent, notre enquête, et, après avoir vu comment il choisit son affaire et son client, voyons comment il se comporte, à l'égard de ce client, comment il étudie la cause, comment il prépare son plaidoyer.

*
* *

Quintilien, dans son ouvrage de l'*Institution oratoire*, rempli qu'il est de réminiscences de Cicéron, admirateur qu'il est aussi du grand avocat des derniers temps de la République, se plaint des orateurs qui ne préparent point leurs causes. C'est que, pour lui comme pour Cicéron, l'éloquence est le fruit d'un travail constant et pénible, plutôt que d'une brillante improvisation.

Sans doute, la faculté d'improviser, *ex tempore dicendi facultas*, est nécessaire à l'orateur : « Quiconque désespérera de l'acquérir, dit Quintilien dans son fameux Xe livre, fera bien de renoncer à la profession d'avocat, et de tourner vers un autre but le talent d'écrire qu'il peut posséder... En effet, mille circonstances imprévues et subites peuvent forcer à plaider sur-le-champ... Qu'une de ces circonstances survienne dans une de ces causes qui intéressent, je ne dis pas un citoyen innocent, mais un ami, un proche, l'avocat restera-t-il muet quand son client implorera le secours de sa voix, sous peine de périr si cette voix ne

Digitized by Google

se fait entendre à l'instant même?... Que sera-ce, lorsqu'il faudra répliquer à un adversaire? Car, souvent, nous nous trompons dans nos conjectures, et tel point contre lequel nous avons écrit n'est plus celui que nous avons à réfuter ; toute la cause a changé de face... » (*Institutio oratoria*, X, 7). Il faut donc être capable d'improviser.

Mais, d'abord, cette improvisation est le fruit de l'étude et la plus ample récompense d'un long travail : « *Maximus vero studiorum fructus est, et velut prœmium quoddam amplissimum longi laboris, ex tempore dicendi facultas.* (*Id.*, X, 7, au début.) » Pour l'acquérir, il faut s'habituer à préparer consciencieusement toutes ses causes, à parler sur des matières bien étudiées : la facilité naîtra de cette habitude. Voyez ce que dit Quintilien, un peu plus loin, dans le même chapitre :

« Qui serait assez fou pour plaider une cause qu'il n'aurait point étudiée? Je sais que certains déclamateurs ont la misérable gloriole, *perversa ambitio*, de vouloir parler sans préparation, sur le premier sujet qu'on leur donne ; il en est même qui poussent la frivolité et la jactance jusqu'à demander par quel mot on veut qu'ils commencent. Mais, en se jouant ainsi de l'éloquence, l'éloquence se rit d'eux à son tour, et, en voulant passer pour habiles aux yeux des sots, ils ne passent que pour des sots aux yeux des habiles, *qui stultis videri eruditi volunt, stulti eruditis judicantur.* »

Et, ailleurs, on voit Quintilien classer de la façon suivante les avocats qui ne préparent point leurs causes : ce sont d'abord les vieux praticiens, qui ont des développements tout prêts, des lieux communs tout faits, appropriés aux diverses catégories d'affaires, qu'ils servent aux juges, sans scrupule, et qu'ils ne cherchent pas à rajeunir et à renouveler, tant ils ont d'indifférence. D'autres ne préparent rien par vanité pure : ils déclarent qu'ils auraient fort à faire, s'ils voulaient étudier en conscience les causes qu'on leur confie : ils en ont de si importantes et de si nombreuses ! Ce sont ceux qui, par un souci de réclame, veulent avoir l'air occupés, plus occupés surtout qu'ils ne sont en réalité. En troisième lieu viennent ceux qui, par coquetterie, font exprès de ne pas préparer, pour faire admirer du public leur talent d'improvisation : ceux-là, nous les avons vus déjà caractérisés par Quintilien dans la citation ci-dessus du livre X. Enfin, il y a les paresseux, ceux qui ne veulent pas se donner de mal, qui chargent quelque secrétaire de préparer plus ou moins bien la cause à leur place, de rédiger un mémoire qu'ils liront ensuite eux-mêmes à l'audience, tout comme s'ils l'avaient écrit en personne.

Digitized by Google

*
* *

Or, au temps de Cicéron comme au temps de Quintilien, ces diverses catégories d'avocats existaient : il y avait les praticiens, qui plaidaient sans rien connaître de la cause, sans étudier au préalable le fond des affaires ; vieux routiers, déclare Cicéron, *veteratores*, et vieux routiers braillards, *rabulæ*. Voyez, par exemple, dans le *Brutus*, comme il s'en prend à leur manière (*Brutus*, §§ 180 et 226 ; comparer avec *de Oratore*, I, 46, 202, et *Orator*, 15, 47). Après eux viennent les vaniteux, qui prétendent, comme il est dit dans le *de Oratore*, être surchargés de besogne et avoir besoin de « voler » d'une cause à une autre. Il y a aussi les coquets, qui veulent passer pour des orateurs habiles et brillants, et enfin les paresseux, qui, comme Hortensius, se préoccupent de moins en moins de leurs affaires, et préfèrent donner leurs soins et leur peine aux poissons de leurs viviers plutôt qu'aux clients malheureux qui remettent leurs causes entre leurs mains (*De Oratore*, II, 24 sqq.).

Or Cicéron n'appartient à aucune de ces quatre catégories d'avocats : il avait beaucoup d'affaires ; la liste des plaidoyers qui nous restent et les titres que nous avons des plaidoyers perdus suffisent à le prouver. Il avait beaucoup de facilité aussi : ses discours et ce que nous savons par ailleurs de son talent en sont un gage. Malgré ces dons heureux et la situation exceptionnelle qui lui valait tant de causes, Cicéron n'a jamais négligé de préparer les affaires qu'on lui soumettait.

Retenons, en effet, son propre témoignage du *Brutus*. On sait qu'à la fin de cet ouvrage, il fait l'histoire de sa propre éducation d'orateur et en vient, par conséquent, à parler çà et là non seulement de ses premières études et de ses exercices, mais aussi de ses premiers plaidoyers. Il nous déclare qu'après le *pro Sex. Roscio*, qu'il plaida avec un si grand succès (1) en l'année 80, il s'occupa d'une série de causes avec une telle ardeur qu'il y passait presque ses nuits : « Itaque prima causa publica pro Sex. Roscio dicta tantum commendationis habuit, ut non ulla esset quæ non digna nostro patrocinio videretur. *Deinceps inde multæ, quas nos diligenter elaboratas et tanquam elucubratas afferebamus.* » (*Brutus*, 90, 312, fin.) Reportez-vous aussi à l'exorde du *pro Quinctio*, si intéressant au point de vue qui nous occupe : pour certaines raisons que Cicéron expose, il a été obligé de

(1) Sur ce succès, voyez encore l'*Orator*, 30, 107.

Digitized by Google

plaider un peu au pied levé ; or il s'excuse, en honnête avocat, de n'avoir pas eu le temps d'étudier l'affaire à fond.

Il est vrai que les affirmations contenues dans ces textes peuvent, à bon droit, paraître suspectes. Encore convient-il d'observer que Cicéron se fait gloire de son zèle d'avocat dans un ouvrage destiné à la publication et publié en effet ; s'il avait menti, il aurait pu encourir des critiques, et la peur de ces critiques, à elle seule, a pu l'empêcher de mentir. Du reste, l'étude même de ses plaidoyers montre que Cicéron connaît toujours à fond les causes qu'il plaide : il est toujours plein de son sujet. Son discours est le résultat d'une préparation méthodique et intense ; il n'est pas jusqu'aux détails les plus menus, jusqu'aux dessous les plus cachés de l'affaire qui ne lui soient connus et dont, à l'occasion, il ne sache tirer profit. Il y a donc lieu de rechercher comment il a préparé ses causes.

Cette tâche nous est singulièrement facilitée par l'ouvrage de rhétorique intitulé le *de Oratore*, qu'il composa vers la fin de sa vie. Il est facile de voir que, dans cet ouvrage, Cicéron ne nous donne pas des leçons de rhétorique d'après ses maîtres, mais qu'il résume les conclusions de son expérience personnelle. Les maximes qu'il y soutient sont ses propres habitudes, ses propres pratiques. Il les a mises à l'épreuve avant de les prêcher, et il ne les recommande pas aux futurs orateurs sur la seule foi de ses anciens maîtres. Mais, dira-t-on, ce n'est pas Cicéron, mais d'autres personnages qui prêchent ces maximes. Il est vrai, en effet. Seulement, il convient de remarquer que c'est par pure fiction littéraire, par un procédé d'exposition renouvelé d'Aristote ou de Platon, qu'il met ces idées dans la bouche d'Antoine, de Crassus, de Q. Mucius Scævola ou de C. Aurelius Cotta. En réalité, ses personnages sont, en quelque sorte, des incarnations de Cicéron ; celui-ci leur fait dire moins ce qu'ils auraient dit que ce qu'il pensait lui-même.

Voyons donc, autant que possible à l'aide de ce traité du *de Oratore*, comment Cicéron prépare sa cause. Nous distinguerons dans cette étude :

1° La préparation générale de la cause ;
2° La préparation spéciale du plaidoyer ;
3° La préparation de l'audience.

*
* *

1° La préparation générale de la cause.

Naturellement, cette préparation varie suivant la nature de

Digitized by Google

l'affaire. Si l'avocat joue le rôle d'accusateur, son travail de préparation est plus compliqué et plus difficile que celui du défenseur : voyez à ce sujet, par exemple, la peine que prend Cicéron lors de l'accusation de Verrès. Je vous ai résumé, la dernière fois, les faits essentiels du procès ; je n'y reviens pas et me contente de rappeler que Cicéron avait demandé un espace de temps de cent huit jours pour la préparation de l'affaire et pour l'enquête qu'il se proposait de mener sur les lieux, en Sicile même. Il y mit, il est vrai, moins de cent huit jours, mais ce fut à force de fatigues et de surmenage. D'ailleurs, il n'arriva au bout de son enquête qu'après cinquante jours de courses à travers le pays. C'est déjà là un chiffre respectable. — Lors même que l'avocat ne joue pas le rôle d'accusateur, sa tâche est longue et pénible : cette longueur et cette difficulté varient, si l'affaire est une affaire de droit privé ou de droit criminel, s'il s'agit, par exemple, d'un mur mitoyen ou d'un crime. — Pour les causes criminelles elles-mêmes, le travail de préparation est de longueur variable : s'il est question d'un empoisonnement qui a eu lieu dans un tout petit village, la préparation est beaucoup moins absorbante que s'il est question du meurtre d'un personnage connu, d'un homme politique. Il est évident que le *pro Cluentio* n'a point occupé l'orateur au même point que le *pro Milone*. Si compliquée que soit une affaire particulière, les dessous en sont toujours moins obscurs, les intérêts engagés y sont toujours plus faciles à démêler que dans un procès politique, intéressant la nation romaine tout entière. Mais la difficulté ne fait que varier en degré d'une cause à l'autre ; elle existe dans toutes, plus ou moins grande, cela est certain, cependant toujours réelle. Il faut donc, pour toute cause, une préparation générale.

Comment procède donc Cicéron ? Sa méthode est bien simple : il fait venir chez lui son client et il le prend à part dans une chambre, s'y enferme avec lui, pour qu'il ne soit pas intimidé. Là, il le fait parler et il l'interroge. Si le client est intelligent, son récit est clair et instructif pour l'avocat. Mais souvent, c'est un paysan, peu habitué à parler. Il raconte un roman, il remonte au déluge, et, reprenant ainsi les choses de très loin, il mêle à son récit des anecdotes, il fait des digressions. Même en ce cas, Cicéron tient pour utile de le laisser aller : il supporte tous ses commérages, tous ses bavardages. A certains moments, le client a l'air de s'apaiser : alors Cicéron l'excite, lui fait des objections, feint de croire que son récit est mensonger, arrangé pour la circonstance. Pour se défendre, le client reprend son récit ; piqué qu'il est par l'objection et par la défiance de l'avocat, il ajoute

de nouvelles preuves aux précédentes ; il dit qu'il les avait oubliées tout à l'heure et il les met en valeur à présent, en les présentant sous le jour qui lui est le plus favorable (*De Oratore*, II, 24).

Or qu'arrive-t-il, après cette conversation d'une heure ou de plusieurs heures, si pleine d'abandon et de passion? Il arrive que Cicéron connaît admirablement tous les éléments matériels de l'affaire. Quand il a fait ainsi parler son client sans témoins, pour qu'il puisse s'expliquer plus librement, *quo liberius loquatur*, et qu'il l'a forcé en quelque sorte à plaider sa cause propre, en plaidant lui-même la cause de la partie adverse, il se trouve avoir entre les mains tous les détails qui lui sont nécessaires pour la composition de son discours. Il connaît les faits, les personnes qui, de près ou de loin se trouvent mêlées au procès, les témoins à charge ou à décharge qui sont susceptibles d'être produits; il connaît aussi toutes les pièces écrites, les contrats, et, s'il y a lieu, les livres de comptes du client; bref, il sait tout ce qu'il a besoin de savoir. De plus, il connaît aussi les éléments moraux du procès : le client s'est découvert à lui, au cours de la conversation, avec son caractère; il a dévoilé ses antécédents ; il a fait connaître sa famille, ses enfants, ses voisins, ses parents. Bref, il a fait devant Cicéron, inconsciemment, sans s'en douter, tout un petit tableau psychologique, dont l'avocat saura user au bon moment.

Voilà la méthode que Cicéron recommande par la bouche d'Antoine, au livre II du *de Oratore*. C'est, comme on le voit, une méthode naturelle et fort simple. Si simple même, qu'on en arrive à se demander s'il y avait lieu de l'insérer dans un traité de rhétorique, mieux encore de s'en faire honneur et presque d'en tirer vanité. En réalité, la chose ne doit pas nous étonner autant que cela. A cette date, aucun avocat presque n'employait cette méthode. La plupart d'entre eux arrivaient au forum au sortir des écoles de rhétorique : là, ils avaient appris, non pas à étudier psychologiquement une cause, mais à l'étudier en elle-même au seul point de vue oratoire, à voir les procédés à employer parmi ceux qui étaient catalogués dans les manuels scolaires. Cicéron a une pratique bien différente, et c'est pour cela qu'il insiste sur l'utilité de sa méthode. Quintilien, à son tour et après lui, y insiste, aussi, et, dans son *Institution oratoire*, il la recommande avec chaleur.

*
* *

2° La préparation spéciale du plaidoyer.

Digitized by Google

Il ne suffit pas d'avoir ainsi préparé l'affaire d'une manière générale. Il faut mettre en œuvre les différents éléments, matériels ou moraux, que l'entretien avec le client a révélés à Cicéron, c'est-à-dire préparer le discours lui-même. Comment Cicéron s'y prend-il?

Quand son client est parti, il se retrouve en présence d'une foule énorme de faits, d'actes, de conventions, de contrats, de beaucoup d'histoires aussi et de beaucoup de bavardages. Tout cela forme un véritable chaos. Le premier travail auquel il donne ses soins est, après avoir congédié le client dont il n'a plus que faire et après qu'il est demeuré seul dans son cabinet, de procéder à un triage. A cet effet, il se place successivement au point de vue de divers personnages et il se demande ce que chaque fait vaut aux yeux de chacun d'eux. « Quand le client s'est retiré, dit-il dans le *de Oratore* encore, au même chapitre (II, 24), je me charge de trois rôles différents, et, avec la plus rigoureuse impartialité, je me mets successivement à la place du défenseur, de la partie adverse, du juge. S'il se présente quelque moyen favorable aux intérêts de mon client, je m'y arrête et m'en empare ; j'écarte au contraire et je rejette tous ceux qui seraient plus nuisibles qu'utiles, *qui locus est talis ut plus habeat adjumenti quam incommodi, hunc judico esse dicendum ; ubi plus mali quam boni reperio, id totum abjudico atque ejicio.* » Voilà sa règle.

Au point de vue de l'avocat, du défenseur, il y a des arguments inutiles ou nuisibles : ils sont à éliminer. D'autres sont propres à instruire, à charmer, à toucher (*docere*, *delectare*, *permovere*) : ceux-là, il faut les marquer d'un petit signe et les retenir.

Mais l'adversaire, à son tour, aura regardé les mêmes faits, les mêmes pièces, et il les aura considérés sous un autre angle. Cela impose à l'avocat la nécessité de se supposer un instant l'adversaire, de se mettre à la place de l'accusateur. Certains arguments, qui lui paraissaient tout à l'heure probants et décisifs, lui paraissent à présent dangereux ou tout au moins faciles à ruiner : il les écarte sans hésitation.

Enfin, il examine au point de vue du juge les arguments qui ont résisté à cette double épreuve. Il se dit : si j'avais à juger, quel effet produiraient sur mon esprit ces faits ou ces pièces ? Ceux ou celles qui ne concourent pas à laisser dans l'âme des juges l'impression de solidité ou à faire naître en elle l'impression d'agrément, qui est le résultat d'un bon plaidoyer, doivent être délibérément laissés de côté.

On voit quelle critique sérieuse et approfondie fait Cicéron des éléments divers de la cause. Le principe qui le guide dans ce triage est qu'il vaut mieux encore ne pas être utile que nuire, ne

Digitized by Google

pas prêter le flanc à l'objection de l'adversaire ou du juge que d'apporter des arguments forts en apparence et destinés bientôt à se retourner contre l'accusé. (*De Oratore*, II, 72.)

Mais le travail de préparation ne s'arrête pas là. Après le triage éliminatoire, il faut procéder à la mise en œuvre de ce qu'on n'a pas éliminé. Comment arranger ce résidu de faits caractéristiques et de preuves décisives?

Il y a là, d'abord, une question de composition Les avocats se reportaient d'ordinaire, pour l'arrangement de leurs discours, aux règles cataloguées avec soin dans les traités de rhétorique. Ils les appliquaient avec servilité et sans grande intelligence. C'étaient pour eux de simples procédés. Cicéron, sans doute, ne méprise pas ces règles qu'il avait apprises dans sa jeunesse, comme les autres; il en prend ce qu'il est légitime d'en garder; il suit toujours certains principes de la rhétorique classique. Avant tout, il veut que le discours ait de l'unité et qu'il réponde, selon la terminologie scolastique, à l' « état de la cause », *status causæ*. Qu'entend il par là ? Il nous le dit dans les *Topiques*, au chapitre xxv : « La réfutation de l'accusation, par laquelle l'inculpation est repoussée, se nomme en grec στάσις, et les Latins peuvent l'appeler *status*: c'est, en quelque sorte, le terrain sur lequel se pose la défense, quand elle s'apprête à repousser l'attaque, *in quo primum insistit quasi ad repugnandum congressa defensio*. Il s'agit donc de bien poser la question : or, elle peut se poser de trois manières différentes. Voyez, à ce sujet, le chapitre xxix des *Partitions oratoires* :

« Il y a, dans toutes les causes, trois moyens généraux de défense; et il faut en avoir au moins un, si l'on ne peut en avoir davantage. Car il faut, dans la défense, ou nier le fait qu'on nous reproche, ou, si on l'avoue, nier qu'il ait la gravité qu'on lui prête, ou qu'il soit ce que l'adversaire prétend ; ou enfin, si vous ne pouvez nier ni le fait, ni le caractère qu'on lui prête, il faut nier qu'il se soit passé comme on le dit, et soutenir que la conduite de l'accusé est légitime ou du moins excusable. Ainsi le premier état de cause (*status causæ*) doit se traiter en quelque sorte par conjecture, le second par une définition descriptive ou étymologique; le troisième par l'examen de ce qui est juste, droit, véritable, et de ce qui ne peut être condamné par un homme... Le premier moyen de l'accusé est donc la dénégation; le deuxième est la définition, par laquelle on prouve que l'adversaire met dans le mot ce qui n'existe pas dans le fait; la troisième est la justification, par laquelle, sans contester ni le fait ni la nature du fait, on soutient qu'il est légitime... » Cicéron demande aux orateurs de choisir entre ces

Digitized by Google

trois « positions de la cause », et, pour son compte, il obéit à la prescription.

Le *status causæ* une fois choisi, les arguments viennent en foule à l'esprit de l'avocat. Il ne faut, parmi eux, prendre que les meilleurs : « Il se présente en effet, dit Cicéron par la bouche d'Antoine (*de Oratore*, II, 76), à ce moment, à notre esprit, une foule d'arguments qui paraissent propres à servir notre cause ; mais les uns sont si peu importants qu'ils ne méritent pas d'attention ; d'autres seraient de quelque utilité, mais ils offrent aussi des inconvénients, et l'avantage qu'on en peut tirer ne rachèterait pas le mal qu'ils peuvent produire. Si les arguments véritablement utiles et solides sont en grand nombre, comme il arrive souvent, je pense qu'il faut faire un choix, et négliger ceux qui ont le moins de poids ou qui rentreraient dans d'autres plus importants. Pour moi, quand je rassemble les preuves d'une cause, j'ai pour habitude de les peser au lieu de les compter, *equidem cum colligo argumenta causarum, non tam ea numerare soleo, quam expendere.* »

Ces arguments, dans quel ordre faut-il les disposer? Certains orateurs estimaient qu'on devait, dans un discours, arranger les preuves de telle façon qu'il y eût un crescendo dans la conviction : ils commençaient par les plus faibles et arrivaient insensiblement aux plus fortes. Cicéron n'est pas de cet avis. Consultez sur ce point encore le *de Oratore* (II, 77) ; Antoine (c'est-à-dire Cicéron) dit : « Je n'approuve pas la méthode de commencer par les preuves les plus faibles... Il me semble, au contraire, qu'il importe beaucoup de répondre le plus tôt possible à l'attente des auditeurs. Si vous ne les satisfaites pas d'abord, vous rendez la suite de votre tâche beaucoup plus difficile, et la cause est en danger, lorsque les juges n'en ont pas une bonne opinion dès le début. Produisez donc, en premier lieu, les arguments les plus solides, pourvu toutefois que vous réserviez pour la fin ce que vous avez de plus frappant. Quant aux médiocres (car les mauvais ne doivent trouver place nulle part), ils seront jetés dans la foule et se perdront dans le nombre. »

Vient enfin l'élocution. Sur ce point, Cicéron ne nous dit pas comment il procède. On ne peut affirmer ni qu'il écrive ni qu'il n'écrive pas. Probablement, il ne rédigeait pas à l'avance tous ses développements : il y aurait eu à cela un danger, et un danger grave : c'est qu'à l'audience il n'aurait plus eu aucune liberté, il aurait été asservi à ses notes, ce qui aurait fatalement donné à son éloquence de la monotonie, en lui enlevant le mouvement et la verve. Dans le *pro Cluentio*, il raconte devant les juges les mésa-

Digitized by Google

ventures arrivées à certains avocats, qui avaient trop soigneusement écrit dans leur cabinet les développements entiers de leurs discours. Cicéron s'en tenait pour son compte à une juste mesure : il devait écrire les morceaux pathétiques; ce sont les *commentarii*, dont nous avons parlé dans une de nos premières leçons.

*
* *

3° La préparation de l'audience.

Chez nous, cette préparation n'existe pas pour l'avocat. Dans l'antiquité, au contraire, elle était de toute importance. Autour du tribunal, en effet, comme nous le verrons prochainement plus en détail, il y avait un public nombreux qui écoutait. L'avocat qui plaidait avait intérêt à le composer. Les juges étaient des personnages éligibles, qui se laissaient influencer par les volontés des électeurs : si l'avocat avait soin de composer la *corona* d'électeurs amis, ceux-ci applaudissaient aux beaux passages et manifestaient leur sympathie pour l'accusé : les juges pouvaient-ils, dans ce cas, rendre autre chose qu'une sentence d'acquittement ? Pouvaient-ils, par vertu, déplaire à des électeurs qui les épiaient et nuire ainsi de propos délibéré à leur propre ambition ? Cette *corona* avait tellement d'importance pour Cicéron, qu'il se trouvait intimidé le jour où il ne l'avait pas composée lui-même : c'est ce qui lui arriva à l'audience du *pro Milone*. Ce jour-là, au lieu des amis habituels, il y avait des soldats autour des balustrades du tribunal, c'est-à-dire un public hostile, qui ôta à l'avocat tous ses moyens et qui fut la cause indirecte de la condamnation de Milon.

Après l'auditoire, il faut préparer l'accusé : il importe qu'à l'audience il prenne un air désolé et pitoyable, qu'il paraisse en habits de deuil, lamentablement déchirés ; il faut aussi que sa femme, ses enfants, ses amis, l'assistent et prennent pour leur compte des visages de circonstance : à certains moments, il conviendra que tout ce monde se mette à pleurer ; or, il faut auparavant que l'avocat leur fasse la leçon et leur indique à quel signe ils reconnaîtront que le moment est venu d'impressionner les juges par leurs larmes. Enfin, il faut styler aussi les témoins qu'on fera déposer ; il faut qu'ils sachent dans quel ordre ils se succéderont et aussi ce qu'il conviendra qu'ils disent, ce qu'il conviendra qu'ils taisent. Or, il appartient à l'avocat de les initier à ce rôle.

Ce n'est pas tout encore. L'avocat doit préparer pour l'audience

Digitized by Google

même toute une comédie de pathétique. On a, dans les discours de Cicéron, des preuves nombreuses qu'il y donne ses soins personnellement. Dans le *pro Cluentio*, par exemple, à un moment donné, il pleure sur les malheurs de l'accusé. Mais, pour que l'effet ne fût pas manqué, il fallait absolument qu'au même instant l'accusé pleurât de son côté sur lui-même ; il était bon aussi que ses amis éclatassent en sanglots. Cicéron s'écrie alors : « Levez-vous! généreux amis ! » Cette parole était le signal convenu à l'avance pour pleurer. Il tenait à tous ces effets matériels et convenus, parce qu'ils portaient sur les juges, et il les préparait avec soin.

***

Voilà tout ce qu'on peut deviner sur la préparation des plaidoyers, d'après les discours mêmes et les traités de rhétorique de Cicéron. La prochaine fois, nous entrerons avec l'orateur dans l'enceinte du tribunal et nous l'y verrons à l'œuvre.

G. C.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire
et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Suite de l'examen des « Provinciales ».

La *quatrième Provinciale* annonçait une série nouvelle. Des quatorze qui restent, les deux dernières marquent un retour aux discussions dogmatiques et doivent, par conséquent, être considérées à part. C'est donc un ensemble de douze lettres, formant un faisceau solide, que nous avons à étudier. Mais, si l'on y regarde de près, on s'aperçoit qu'une nouvelle subdivision s'impose : à partir de la onzième, elles ne sont plus adressées à un ami de province; ce ne sont plus, à proprement parler, des *Provinciales*. Les destinataires, ce sont les jésuites en général, et, plus particulièrement, le P. Annat, confesseur de Louis XIV. Autre différence : jusqu'à la dixième, il était question du récit de conférences fictives faites chez les jésuites; or le bon Père est assez rudement congédié à la fin de la dixième lettre ; lui parti, le ton change. Dans les six lettres que nous mettons ainsi à part, Pascal semble parler pour lui seul, il suit tranquillement le plan qu'il s'est tracé. La onzième, au contraire, dès les premières lignes, suppose la connaissance de réponses faites aux lettres antérieures; elle est essentiellement une contre-réplique. Nous nous occuperons donc, aujourd'hui, des lettres qui portent les numéros 5 à 10 inclus, écrites du 20 mars au 10 août 1656.

Notons d'abord — c'est une répétition voulue — que ce sont des pamphlets, et que, si nous ne les considérons pas comme telles, nous ne pourrons pas les comprendre. Or un pamphlet ou, si vous voulez, une collection de pamphlets n'arrivera jamais à constituer un traité dogmatique en forme, une réfutation méthodique et complète d'un système quelconque. Pascal, attaquant les jésuites, ne pouvait pas être complet; lui reprocher de n'avoir pas tout dit, de manquer d'impartialité, ce serait une plaisanterie, sinon une niaiserie. Veut-on apprécier la différence qui sépare une *Provinciale* d'une réfutation dogmatique ? Il suffit de considérer *La morale des Jésuites, extraite fidèlement de leurs livres*

Digitized by Google

(1667) par un docteur de Sorbonne, qui n'est autre que le docteur Perrault, le frère des Perrault que tout le monde connaît. L'ouvrage comprend trois livres : le premier traite des principes du péché, que la théologie jésuite établit et entretient ; le second, des remèdes contre le péché, que cette même théologie abolit et altère ; le troisième, des devoirs particuliers à chaque profession, dont elle trouve moyen de nous dispenser. Et chaque livre se subdivise, à son tour, en plusieurs parties avec chapitres et sous-titres, etc... Voilà une grosse machine de guerre, et c'est à elle que Sainte-Beuve pensait, lorsqu'il écrivait que « la *Morale des Jésuites* est aux *Provinciales* ce qu'est le *Constitutionnel* aux petits pamphlets de P.-L. Courier ».

Un autre avantage du pamphlet, c'est que l'auteur, s'il a du talent, peut en faire une œuvre d'art. Si les jésuites avaient su lire les *Provinciales*, ils auraient vu tout de suite quel pouvait être leur auteur : ce style gai, vif, alerte n'était ni d'un prêtre ni d'un docteur, mais nécessairement d'un laïque et d'un écrivain de génie : seul, un homme supérieur pouvait s'adresser avec tant de confiance au juge souverain des œuvres d'art, au grand public. Les jésuites ont supposé, quelque temps, que les *Provinciales* étaient de Gomberville, comme si l'auteur de *Polexandre* et de tant de romans en cinq ou neuf volumes était capable de propager ces feuilles volantes, si fortes et pourtant si légères. Gomberville écrivit à un de ses parents pour se disculper : en vérité, ce n'était pas nécessaire.

S'il fallait chercher parmi les littérateurs, on aurait dû songer plutôt aux dramaturges de profession ; car les *Provinciales* sont, par essence, « une ample comédie à *vingt* actes divers ». Nos six lettres sont composées exactement de la même façon que les œuvres dramatiques, et nous allons y trouver une action et des caractères.

Et d'abord une action, c'est-à-dire une marche d'un point à un autre. L'ensemble de ces six lettres forme bien un drame en six actes, avec une exposition, un nœud, un dénouement.

Ce qui constitue l'exposition, c'est le tête-à-tête régulier de deux personnages, le jésuite et l'auteur des *Lettres*. Il y avait, dans les autres lettres, un troisième interlocuteur, celui que Montalte appelle son second ; mais il disparaît au début de la cinquième lettre, où il joue, pour ainsi dire, le même rôle que la Nuit dans le prologue d'*Amphitryon* ou la Piété dans celui d'*Esther*. Il disparaît parce qu'on n'a plus besoin de lui et aussi parce que son jansénisme militant, qui éclate à tout propos, amènerait trop tôt le dénouement que Pascal réserve soigneusement pour plus tard.

Digitized by Google

Après son départ, l'auteur va, suivant son conseil, trouver un bon casuiste de la Société. « C'est une de mes anciennes connaissances, que je voulus renouveler exprès ; et, comme j'étais instruit de la manière dont il les fallait traiter, je n'eus pas de peine à le mettre en train. Il me fit d'abord mille caresses, car il m'aime toujours, et, après quelques discours indifférents, je pris occasion du temps où nous sommes pour apprendre de lui quelque chose sur le jeûne, afin d'entrer insensiblement en matière. Je lui témoignai donc que j'avais de la peine à le supporter. Il m'exhorta à me faire violence ; mais, comme je continuais à me plaindre, il en fut touché et se mit à chercher quelque cause de dispense. Il m'en offrit, en effet, plusieurs qui ne me convenaient point, lorsqu'il s'avisa enfin de me demander si je n'avais pas de peine à dormir sans souper : « Oui, lui dis-je, mon Père, et cela m'oblige souvent à faire collation à midi et à souper le soir. — Je suis bien aise, me répliqua-t-il, d'avoir trouvé ce moyen de vous soulager sans péché : allez, vous n'êtes point obligé à jeûner. Je ne veux pas que vous m'en croyiez, venez à la bibliothèque. »

Tel est le début de la pièce ; nous connaissons les interlocuteurs et le lieu de la scène.

Le nœud, c'est la suite des péripéties destinées à tenir en éveil l'attention du spectateur : il craint, il espère, il aime, il hait, il est fortement intrigué, il se demande comment tout cela finira. Les péripéties sont, ici, admirablement ménagées. Vingt fois Montalte est sur le point d'éclater, car ce qu'il entend l'indigne ; mais il se contient, il se laisse gronder, traiter de mauvais chronologiste. Sa soumission affectée encourage le bon Père, qui va de l'avant, et, de la sorte, les actes succèdent aux actes. Grâce à la puissance évocatrice de Pascal, nous voyons véritablement les hommes et les choses ; nous croyons être dans cette bibliothèque, au milieu de ces livres poudreux. A chaque instant, ce sont des ruses pour faire en sorte que la comédie se prolonge : l'intérêt croît d'acte en acte, de scène en scène, comme l'exigent les préceptes des maîtres. C'est une gradation ascendante. Voyons plutôt les sommaires que Wendrock a placés en tête de chacune des lettres en question : 5e *lettre* : le probabilisme détruit les péchés au profit des jésuites ; 6e *lettre* : l'Evangile, les conciles et les papes annulés par les jésuites ; conséquences de leur doctrine en faveur des bénéficiers, des prêtres, des religieux et des domestiques ; 7e *lettre* : il est permis de tuer pour la défense de l'honneur et des biens ; 8e *lettre* : maximes relatives aux juges, aux usuriers, aux banqueroutiers ; 9e *lettre* : facilités inventées par les jésuites pour éviter tous les péchés ; 10e *lettre* :

Digitized by Google

adoucissement qu'ils apportent au sacrement de la pénitence; l'amour de Dieu rendu inutile.

Mais toute œuvre dramatique a nécessairement une conclusion, un dénouement. Le dénouement de la dixième lettre est absolument conforme aux prescriptions de l'art: « O mon père, lui dis-je, il n'y a point de patience que vous ne mettiez à bout, et on ne peut ouïr sans horreur les choses que je viens d'entendre. — Ce n'est pas de moi-même, dit-il. — Je le sais bien, mon père, mais vous n'en avez point d'aversion; et, bien loin de détester les auteurs de ces maximes, vous avez de l'estime pour eux. Ne craignez-vous pas que votre consentement ne vous rende participant de leur crime? Et pouvez-vous ignorer que saint Paul juge « dignes de mort non seulement les auteurs des maux, mais aussi ceux qui y consentent? » Il s'emporte et finit par ces mots: « Ouvrez enfin les yeux, mon père; et, si vous n'avez point été touché par les autres égarements de vos casuistes, que ces derniers vous en retirent par leurs excès. Je le souhaite de tout mon cœur pour vous et pour tous vos pères; et je prie Dieu qu'il daigne leur faire connaître combien est fausse la lumière qui les a conduits jusqu'à de tels précipices, et qu'il remplisse de son amour ceux qui en osent dispenser les hommes. » Après quelques discours de cette sorte, je quittai le père, et je ne vois guère d'apparence d'y retourner. Mais n'y ayez pas de regret; car, s'il était nécessaire de vous entretenir encore de leurs maximes, j'ai assez lu leurs livres pour pouvoir vous en dire à peu près autant de leur morale, et peut-être plus de leur politique, qu'il n'eût fait lui-même. »

Il n'y avait plus qu'à dire, comme le comique latin: *Plaudite*, ou plutôt, car il y a de l'émotion dans ces dernières lignes: *Irascimini* et même *Maledicite !*

La peinture des caractères n'est pas moins admirable. Pascal n'a pas cru devoir chercher la variété. Il aurait pu faire intervenir des personnages étrangers, comme Mme la Maréchale de... et Mme la Marquise de... ou encore tel ou tel père arrivant par hasard dans la bibliothèque, ou appelé pour résoudre un cas particulièrement difficile. Pascal s'est interdit un tel procédé; il a voulu concentrer tout l'intérêt sur deux personnages: l'auteur et son interlocuteur.

Gardez-vous bien de confondre l'auteur avec Pascal. Louis de Montalte n'est pas Pascal. Pascal se donne un rôle, il se grime, en sorte que ses sentiments intimes ne nous sont pas révélés. Montalte, c'est un singulier mélange de simplicité apparente, de finesse et de ruse, à l'occasion de perfidie. Sous les dehors de la

Digitized by Google

bonhomie et de la condescendance, il cache une haine implacable et même une véritable cruauté. Il a cependant, aussi, une certaine modération et une délicatesse qui sent son gentilhomme. Dans ce duel à mort, point de coups de Jarnac. Pas une attaque contre les personnes ; il ne porte pas atteinte à la vie privée des jésuites, à leur honorabilité, à leur moralité ; il se contente d'allusions discrètes aux « ordures » des casuistes. Perrault ne se croira pas obligé à tant de réserve.

Le jésuite est si admirablement représenté, qu'on se demande s'il n'a pas été peint d'après nature. Ne serait-ce pas ce parent de Périer, qui vint rue des Poiriers, à l'hôtel du Roi David, pour avertir Périer que son beau-frère était soupçonné d'être l'auteur des *Provinciales ?* Non, ce n'est pas un portrait, c'est un type, un caractère, comme Tartuffe, comme M. Jourdain. Le bon Père de Pascal, c'est le jésuite par excellence, non celui qui est dans les grandes charges ou dans les honneurs, à qui ses supérieurs ont confié la mission d'enseigner, de prêcher ou d'écrire. C'est le jésuite plébéien, *unus e multis*, confiné à jamais dans les emplois subalternes. Il est niais d'une niaiserie béate ; il est heureux et fier d'être jésuite ; il ne changerait pas sa place pour celle de mousquetaire noir de Louis XIV ou de soldat du pape. Il est ce jésuite auquel pensait Voltaire, quand, dans son *Dictionnaire philosophique*, il rédigeait ainsi l'article *Jésuite* : « *Jésuite*, voyez *Orgueil.* » Il est rempli de respect non seulement pour ses supérieurs, mais encore pour le moindre des grimauds de la Compagnie qui ont imprimé quelque chose. Tout ce qui vient des jésuites est fait de main d'ouvrier. Aussi veut-il les faire connaître à tous, pour que tous les admirent. Il est bonhomme au fond, mais incapable d'initiative ; c'est un instrument docile ou un écho fidèle, et, quand survient l'éclat final, vous avez pu voir qu'il se borne à risquer niaisement : « Ce n'est pas de moi-même. » Voilà tout ce qu'il trouve à dire. Il n'est ni suffoqué ni irrité de voir qu'il a été si longtemps bafoué et indignement amené à tomber dans un traquenard. C'est vraiment le type du moine subordonné, déprimé, annihilé par son obéissance cadavérique à une règle impitoyable, et, par là même, d'autant plus dangereux.

Que dire, enfin, des traits comiques ou tragiques destinés à provoquer le rire le plus franc, ou à faire naître en nous la colère, l'indignation, la pitié ? Ils sont semés à profusion : je vous signalerai, en particulier, l'histoire de Jean d'Alba, et l'exception si plaisante, faite en faveur des jansénistes, au droit de tuer les calomniateurs.

Digitized by Google

Ainsi, grâce à la fantaisie du pamphlétaire, les *Provinciales* sont une œuvre dramatique dans toute la force du terme.

Mais elles ne sont pas cela seulement.

Pascal, s'attaquant à ce qu'il appelait la morale relâchée des jésuites, ne se proposait pas de la juger avec impartialité, mais bien de la faire détester, comme antichrétienne, odieuse, franchement immorale. Il était donc obligé de citer des docteurs jésuites, ceux qu'il appelle les nouveaux casuistes. Mais ces docteurs sont légion. Nous voyons, à la fin de la *Lettre V*, que Diana en cite deux cent quatre-vingt-seize, « dont le plus ancien en est depuis quatre-vingts ans. » Et rappelez-vous, aussitôt après, cette interminable liste, qui fait dire à Montalte, tout effrayé : « O mon père, tous ces gens-là étaient-ils des chrétiens ? » C'est par centaines que Pascal aurait dû et pu étudier les casuistes; mais il n'y a pas songé : n'ayant que quelques jours pour assembler ses matériaux, les disposer avec ordre et les présenter sous une forme littéraire, il a fait flèche de tout bois. Dès la fin du XVIe siècle, on reprochait aux jésuites leurs doctrines de la probabilité, des équivoques, de la restriction mentale : Pascal a repris les arguments d'alors. Il y a quelque chose de plus curieux, et qui nous fait songer à Molière prenant son bien partout où il le trouve, même chez Cyrano de Bergerac. L'archevêque de Malines s'était vu contraint, en 1653-54, d'agir énergiquement contre les jésuites : il se plaignit amèrement aux cardinaux de l'Inquisition des théories jésuites sur le jeûne, les offices, la simonie, les parjures, etc... Pascal, vous le savez, a reproduit ses exemples. Sur les 27 propositions que l'archevêque jugeait condamnables au premier chef, 12 ou 13 se retrouvent textuellement dans les *Provinciales*, celles-ci entre autres : il est permis de tuer un calomniateur, permis à un voleur de ne pas faire de restitution, permis d'accepter un duel et de tuer celui qui vous a provoqué. C'est le fond de l'argumentation de Pascal ; Pascal n'a donc pas mis des jours et des jours à compulser les écrits des docteurs.

Et pourtant, il y a quelque chose de nouveau dans les *Provinciales ;* l'auteur a fait une véritable trouvaille : il s'agit du personnage qui va vivifier toutes nos *Provinciales*, d'un homme dont le nom va cesser d'être exclusivement un nom propre et va, tout comme celui de Tartuffe, donner naissance à des mots qui enrichiront la langue. Ce jésuite inconnu jusqu'alors — il n'en est pas question une seule fois lors des polémiques de 1644 — c'est Escobar, non le Révérend Père ou le Père Escobar, mais Escobar tout court : c'est un ami, une vieille connaissance, et il faut à Pascal toute sa politesse pour ne pas l'appeler « compère Escobar ».

Digitized by Google

Montalte dut être ravi de faire une si heureuse rencontre ; on peut en juger par la façon dont il présente Escobar au début de la *Lettre V*: « Je fus à la bibliothèque, et là, prenant un livre : « En voici la preuve, me dit le bon Père, et Dieu sait quelle ! C'est Escobar. — Qui est cet Escobar, lui dis-je, mon père ? — Quoi ! vous ne savez pas qui est Escobar de notre Société, qui a compilé cette *Théologie morale* de vingt-quatre de nos pères, sur quoi il fait, dans la préface, une « allégorie de ce livre à celui de l'*Apocalypse* qui était scellé de sept sceaux ? » etc.

Pascal devait en être d'autant plus enchanté que c'était pour lui le casuiste idéal. Escobar n'était pas de ceux qu'on déplace péniblement, de ces énormes in-folio à couverture de bois; il était d'un maniement on ne peut plus agréable. Aussi Pascal eut-il plus d'une fois recours à ce modeste in-8°, il le cite à tout propos, il lui fait même — car il aime à payer ses dettes — ce que nous appellerions en style moderne un petit bout de réclame... Voyez plutôt le P. S. de la *Lettre VIII*. Escobar, dont le nom rime accidentellement à Montufar, est aussi connu dès 1656 que Tartuffe dix ans plus tard, avec cette différence toutefois qu'Escobar est un homme en chair et en os, qui a soixante-sept ans en 1656, et qui vivra jusqu'en 1669. Ce fut le plus intrépide des compilateurs : il a écrit plus de vingt volumes in-folio. C'était un honnête homme, au fond, et de mœurs très pures ; il fut très chagrin, quand il apprit, par la traduction de Nicole, quel genre de gloire Pascal lui avait dévolu. Il n'en continua pas moins à compiler avec une ardeur et une impudeur presque inconscientes...

Mais ses alliés étaient bien désorientés : durant six mois, ils furent affolés, réduits à l'impuissance. La police ne réussissait ni à saisir l'audacieux Montalte, ni à arrêter la divulgation de leurs secrets. Enfin, au mois d'août, ils décidèrent de répliquer, et la *onzième Provinciale* va inaugurer une nouvelle phase de la lutte.

A. B.

Digitized by Google

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'imagination novatrice.

J'ai distingué, jusqu'à présent, deux sortes d'associations d'idées, qui s'opposent comme s'opposent la répétition et l'invention. La répétition et l'invention s'opposent logiquement comme deux contradictoires. Si les deux associations sont distinguées par ces deux caractères, elles sont donc irréductibles l'une à l'autre. Il y a une association qui répète, une association qui invente. Il y a donc deux associations opposées, si tant est que l'idée générale d'association doive être conservée, ce qui est discutable, une fois que l'opposition a été montrée aussi radicale, aussi fondamentale.

Une association, étant donné que nous conservons ce nom usuel, reproduit les contigus qui ont été déjà donnés; l'autre association brise les contiguïtés passées et, de leurs fragments, fait des touts nouveaux. Mais l'association de ressemblance est la moins originale des inventions. Elle fait des touts, dont les deux termes restent distincts pour la conscience ou pour l'esprit uni à la conscience. Les deux termes d'une association de ressemblance sont discriminés, à mesure qu'ils paraissent, c'est-à-dire qu'ils sont déclarés *un* et *un* par une sorte de jugement implicite. Leur analogie peut être reconnue, mais après coup. La plupart du temps, l'analogie ou la succession des analogies, c'est quelque chose qui passe inaperçu; la conscience subit cette succession sans la dominer, sans en connaître la nature ou le principe. Si l'association de ressemblance est une synthèse nouvelle, c'est une synthèse généralement méconnue. L'originalité de cette synthèse apparaît surtout dans ses résultats. Si l'on peut rattacher l'activité intellectuelle et ses œuvres à l'association de ressemblance comme à une source première, alors cette suite si riche de conséquences manifeste non seulement la fécondité de l'Association de ressemblance, mais sert aussi à faire bien voir ce qu'est ce premier terme de l'intelligence. L'intelligence est

Digitized by Google

perpétuellement novatrice : son premier germe ne peut donc être qu'une innovation d'ailleurs très simple, très élémentaire.

Montrons très brièvement, sans anticiper sur une étude très laborieuse à faire, quelles sont les conséquences de l'association de ressemblance. Lorsque l'identité partielle ou totale des deux termes associés est aperçue, dégagée, et lorsque, dégagée, elle est l'objet d'une dénomination, elle est alors nommée par le verbe *être*, par la copule *est*. On peut soutenir, et je l'essaierai, que le jugement dont la formule est : A est B, n'est pas autre chose qu'une association de ressemblance connue comme telle. Lorsque les deux termes partiellement identiques, analogues, sont la matière ou l'objet d'un jugement, alors ils sont encore deux, mais ils sont liés dans la pensée et dans le langage par le mot *est*. L'analogie des deux termes est manifestée par le lien verbal. Il y a *deux* termes et *un* jugement. La synthèse est alors évidente. A *fortiori*, lorsque les termes semblables, après avoir été plus d'une fois considérés ensemble, sont fondus en une idée générale, les termes semblables ne font alors plus qu'un seul terme, leur individualité ayant disparu. Le jugement et l'idée générale sont des associations de termes semblables et, de même, la loi ; mais celle-ci est une association entre des couples semblables de termes différents. Dans l'expérience, les semblables étaient séparés ; leur union est une œuvre originale de l'intelligence, c'est-à-dire de la conscience. Ce que nous disons de ces synthèses intellectuelles doit être dit de la synthèse plus simple qui lie les semblables, sans les fondre en un tout unique, sans être même reconnue en tant que synthèse ; l'association de ressemblance doit être proclamée une innovation.

Mais l'imagination proprement dite, vulgairement appelée *créatrice*, et que nous dirons *novatrice*, est une invention d'un degré supérieur. Sans doute, c'est une association moins féconde que l'association de ressemblance ; car, si l'on étudie au complet l'imagination, on épuise la série de ses conséquences et ces conséquences ne diffèrent pas sensiblement de son acte le plus élémentaire. Ainsi, l'on peut et l'on doit étudier l'association de ressemblance en ajournant l'étude de ses conséquences, qui sont l'intelligence, tandis qu'on ne peut étudier l'invention sans étudier ses conséquences, qui se confondent avec elle.

L'acte ou le fait d'imaginer constitue une seconde variété d'invention supérieure à la première. En effet, si dans le tout imaginé les éléments sont anciens, si l'ensemble seul est nouveau, s'il y a dans le fait d'imagination novatrice innovation par synthèse comme dans l'association de ressemblance, les éléments anciens

Digitized by Google

forment un tout dont les éléments ne sont pas discriminés. Vous voyez que, par là, l'imagination a l'avantage sur l'association de ressemblance. Quand l'âme imagine, elle invente en sachant qu'elle invente. Elle est même tellement frappée de ce fait qu'elle s'en étonne, et l'étonnement va souvent jusqu'à l'idée de l'inspiration. N'ayant pas constaté en elle d'effort créateur et constatant qu'elle crée, l'âme croit que l'invention vient du dehors, qu'elle est inspirée. Cela ne fait que prouver cette vérité, à savoir que, dans le cas d'imagination, la conscience invente sans se dissimuler son originalité.

Maintenant, analysons le fait avec précision, afin d'aboutir à une conclusion psychologique rigoureuse ; précisons ce qui se passe dans la conscience quand a lieu un acte d'imagination. On ne peut comprendre cet acte qu'en le rapprochant de l'association des idées et tout spécialement de l'association de ressemblance. Pour bien analyser le fait de l'imagination novatrice, prenons un exemple aussi simple que possible. Pour cela, il faut que le tout nouveau ne soit composé que de deux éléments.

Cela a lieu parfois. Il y a peu d'années, on parla d'un tableau de Corot, chef-d'œuvre de la vieillesse du célèbre paysagiste, qui était mis en vente. Un critique d'art écrivait : « Ce tableau est une « merveille; mais comment Corot l'a-t-il fait? Ces arbres sont des « arbres de Ville-d'Avray; mais ce ciel n'est pas celui des envi- « rons de Paris, c'est un ciel d'Italie, un souvenir des premières « études de Corot. » Généralement les paysagistes sont très respectueux de la nature. Ils choisissent un coin de la nature, selon leur goût personnel; ils choisissent aussi le moment de la journée qui leur plaît ; mais, une fois ces choix faits, ils respectent la nature. Ce tableau était une œuvre d'une exceptionnelle hardiesse. Donc nous pouvons supposer un paysage fait de deux éléments conservés dans la mémoire de l'artiste.

Supposons donc que l'œuvre de l'artiste soit composée d'une rivière et d'un moulin sur cette rivière. Admettons que l'artiste ait imaginé un tableau dont les deux seuls éléments composants soient une rivière et un moulin, et qu'il ait fixé cette imagination sur la toile. Quelle est l'origine de cette création? Un jour, l'artiste a vu une rivière (R_1) et à côté, sur cette rivière, un moulin (M_1). Un autre jour, il a vu une autre rivière (R_2) et un autre moulin (M_2). Que pourra-t-il se passer ensuite dans sa conscience? Il peut se rappeler R_1 et M_1 ensemble, et c'est là une association de contiguïté. Il n'y a là rien de nouveau. Mais il peut se faire qu'un jour, R_1 étant présent à la conscience, cette image soit suivie de R_2. C'est là une association de ressemblance, quelque chose de

Digitized by Google

nouveau. La conscience a fait cette contiguïté nouvelle, qui n'était pas dans la nature, en vertu d'une loi qui lui est propre. Maintenant, autre chose peut se passer encore. Si, au lieu de se rappeler une rivière, puis une autre, ou un moulin, puis un autre, on se représente le premier groupe de la rivière et du moulin (R_1 M_1), puis le second groupe (R_2 M_2), que faut-il penser de cette association? M_2 est venu à la conscience comme contigu à R_2, mais aussi comme analogue à M_1; de même pour R_2; on peut aussi considérer l'ensemble de la première rivière et du premier moulin comme un tout et l'ensemble de R_2 M_2 comme un tout, et voir dans l'assemblage de ces quatre termes une association de ressemblance. Mais ce n'est pas encore là un acte d'imagination. Ce qui sera un acte d'imagination, ce sera la venue à la conscience de R_1 avec M_2 ou de R_2 avec M_1, l'ensemble des deux termes formant un tout cohérent. Voilà un acte d'imagination novatrice. Deux fragments d'expérience séparés dans les expériences antérieures se rejoignent dans la conscience, bien que différents et quoiqu'ils n'aient pas été contigus. Il y a association, puisque nous pouvons noter ce fait comme nous avons noté les faits d'association de ressemblance et de contiguïté, mais c'est une association d'une autre sorte ; en effet, à première vue, cette association ne s'explique ni par la contiguïté, puisque pour l'obtenir les contiguïtés passées ont dû être brisées, ni par la ressemblance, puisque les éléments réunis en un tout nouveau diffèrent l'un de l'autre.

Mais, après avoir montré qu'il y là un mode d'association différent des deux premiers, il faut montrer qu'il n'est pas sans analogie avec chacun d'eux. Et tout d'abord, associer R_1 et M_2, c'est imiter la nature, c'est-à-dire l'expérience passée, c'est dissimuler les expériences qui ont passé par la conscience en se conformant à leurs lois générales. Dans l'acte d'imagination que nous venons de noter, la rivière et le moulin sont dans le même rapport visuel que les deux faits d'expérience antérieurs. Assurément, les deux termes R_1 et M_2 sont contigus pour la première fois dans la conscience, mais leur ensemble est tel qu'il est analogue aux deux autres touts, R_1 M_1 et R_2 M_2. L'imagination obéit aux lois de la nature ; elle ajoute à la nature en suivant ses lois. Corot, par exemple, a ajouté à la nature un paysage qu'elle n'avait pas su faire, mais qui est vraisemblable, c'est-à-dire conforme aux lois générales de la nature.

Ici se présente une objection qui a sa valeur. Dans bien des cas, l'imagination s'affranchit des lois de la nature et crée les chimères. A cela il faut répondre que l'affranchissement, bien

Digitized by Google

que réel dans ces cas, est toujours relatif. On ne parle à l'imagination d'autrui qu'en se soumettant aux lois du réel. Il est permis à un fantôme de n'avoir pas de jambes, pourvu qu'il ait une tête. L'imagination, qui paraît déréglée, supprime ou ajoute, embellit ou enlaidit d'après la fin momentanée de l'artiste, mais suit les règles principales de la nature. Il serait facile de compléter cette démonstration en parlant des imaginations les plus audacieuses des artistes anciens ou modernes. Je me borne à signaler une règle toujours suivie par les romanciers qui ont fait du fantastique. Ils prennent tout d'abord pied dans le réel. Ils font des descriptions minutieuses, puis, par des transitions insensibles, ils entraînent le lecteur dans la région du rêve. C'est ainsi que Balzac a procédé dans *Séraphita*, roman d'abord réaliste, puis mystique ; — c'est ainsi que Mérimée, dans la *Vénus d'Ille*, est descriptif et positif d'abord, puis fantastique. Le fabuleux, par ces romanciers, est habilement enchâssé dans le réel. Ainsi les exceptions confirment la règle. L'imagination simule l'expérience. Elle associe des éléments, qui dans l'espace et dans le temps sont hétérogènes, donc propres à être discriminés, selon des rapports analogues aux rapports ordinaires de contiguïté. Mais l'imagination diffère du souvenir en ce que le souvenir est presque toujours reconnu, tandis que l'œuvre d'invention ne l'est presque jamais. Je dis « presque jamais » ; car on croit quelquefois se souvenir, alors qu'en réalité on imagine. Mais ces souvenirs erronés sont l'exception. La conscience est constituée de telle façon que le jugement de reconnaissance s'applique quand il faut et ne s'applique pas quand il n'y a pas lieu ; heureusement, car autrement la vie de l'homme serait étrangement troublée. Si nous marchons dans la vie avec sûreté, c'est que la reconnaissance joue normalement en nous presque toujours.

J'ai montré le rapport de la troisième association, c'est-à-dire de l'imagination novatrice, avec l'association de contiguïté. Je vais maintenant montrer le rapport de l'imagination novatrice avec l'association de ressemblance.

Supposons que, lors de la première expérience, R_1 ait attiré mon attention d'une façon remarquable, tandis que M_1 était à peine regardé. Supposons que, dans l'expérience suivante, ce soit au contraire le moulin qui ait attiré mon attention, tandis que la rivière était à peine regardée. Si, un jour, s'associent les deux couples, si cette association de ressemblance a lieu en moi, l'intensité des quatre termes R_1 M_1 R_2 M_2 ne sera pas la même ; les deux extrêmes seront beaucoup plus forts que les deux moyens ; ils auront une importance spéciale dans le souvenir, parce qu'ils

Digitized by Google

ont eu une supériorité dans la perception. Un tel fait arrivera très aisément dans une conscience, si les conditions qui le motivent, savoir l'inégalité de l'attention, ont eu lieu. Passons à la limite. Supposons que M_1 et R_2 figurent à peine dans la conscience et disparaissent après y avoir figuré fort peu. Alors l'association qui se forme sera uniquement celle de R_1 et M_2, et nous avons l'acte d'imagination créatrice. Que se passe-t-il au juste dans l'âme ? Le phénomène intermédiaire, décrit ici, est-il l'antécédent nécessaire d'une imagination novatrice nette, comme serait l'association, nouvelle dans la conscience, d'une rivière sans son moulin avec un nouveau moulin sans sa rivière ? Devons-nous considérer cet acte complexe de transition comme l'intermédiaire nécessaire dans la conscience, sans lequel il n'y aurait jamais d'imagination créatrice ? Je ne le crois pas. Il arrive très souvent que Minerve sorte tout armée du cerveau de Jupiter. Les artistes réunissent de nombreuses expériences et tout d'un coup ils trouvent du nouveau. Ainsi il arrive très souvent que l'on imagine d'emblée et que les ensembles paraissent tout faits dans la conscience sans préparation dont on ait conscience. Sans doute, il arrive quelquefois qu'on se souvient, en réfléchissant, d'avoir vu des objets réels analogues à ceux que l'on invente. Ainsi l'on se rassure, si l'on craint de s'être écarté du réel. La théorie classique de l'imagination soutient que, pour imaginer, l'esprit dissocie les faits complexes de l'expérience et se sert de leurs fragments pour composer des touts nouveaux. Mais, dans l'acte d'invention, nous n'avons pas conscience de ces opérations préliminaires, et le résultat seul apparaît, accompli, dans la conscience. Donc il est impossible de faire une théorie de l'imagination novatrice sans se résoudre à parler de l'inconscient. J'ai dit, l'an dernier, qu'il ne fallait invoquer l'inconscient que si l'on y était contraint ; je crois qu'ici nous ne pouvons faire autrement. Les antécédents de l'acte d'invention sont inconscients. Pour que l'association de ces deux termes, R_1 M_2, ait lieu dans la conscience, il faut que les deux couples (R_1 M_1), (R_2 M_2), aient fusionné ou, au moins, se soient liés hors de la conscience. La liaison de ces deux expériences passées est la condition indispensable de la liaison des deux termes qui sont dans la conscience et dont l'un figure dans l'une des expériences, l'autre dans l'autre. L'association est donc inconsciente et la dissociation, si tant est qu'il y ait dissociation, l'est aussi. Toujours est-il qu'une association secrète de ressemblance nous apparaît comme la raison de l'imagination novatrice. Un acte d'imagination novatrice a la même *raison* qu'une association de ressemblance ; c'est une

Digitized by Google

association d'idées, qui a pour raison la similitude de deux ensembles qui ont figuré dans la conscience passée. Il y a donc une association de ressemblance secrète, mais qui agit, qui se manifeste par son résultat, produisant le couple R_1 M_2 qui seul figure dans la conscience. N'oublions pas que, outre les deux termes R et M, il y a le rapport de ces termes.

Ce rapport, qui est, d'une manière générale, le même dans les deux expériences passées, est le lien de R et de M dans les deux expériences. L'imagination novatrice imite la nature : elle se conforme aux contiguïtés de l'expérience passée ; ce rapport peut être considéré comme un élément emprunté aux deux expériences passées, aux deux dans ce qui leur est commun, à l'une et à l'autre dans les détails qui leur étaient spéciaux. Ce qui leur est commun, c'est que la rivière ne coule pas, dans l'expérience, pardessus le moulin, mais à côté ou au-dessous ; il en est de même dans l'imagination.

Je conclus donc : l'imagination novatrice est une troisième variété d'association. C'est une variété d'association que l'on ne peut comprendre que si l'on a bien compris les deux autres. Il y a des rapports plus extérieurs que réels, des rapports de forme et d'apparence entre l'imagination novatrice et l'association de contiguïté; il y a des rapports intimes entre l'imagination novatrice et l'association de ressemblance. D'abord, c'est une association qui se fait, non qui se répète ; puis elle a pour raison une analogie partielle, comme l'association de ressemblance. On peut dire que c'est une association de ressemblance où la similitude est dissimulée dans l'inconscience. En revanche, c'est une invention qui ne s'ignore pas. Lorsque l'artiste imagine, ou même l'homme ordinaire, ils disent qu'ils ont inventé. Ils ont conscience du nouveau qu'ils produisent ; ils inventent et savent qu'ils inventent.

V. H.

Digitized by Google

Bibliographie

Victor Hugo à Guernesey. *Souvenirs personnels*, par M. Paul Stapfer, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1 vol. in-12, 250 p. Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1905.

On remerciera M. Stapfer d'avoir, pour notre instruction et notre agrément, réuni en volume les souvenirs qu'il avait publiés en article dans la *Revue de Paris.*

Pour notre instruction : car c'est tout un Victor Hugo peu connu, qu'il nous présente là, le Victor Hugo intime tel qu'a pu l'observer et le décrire un lettré fervent, sans superstition, qui ne sait pas admirer « comme une brute », le Victor Hugo des conversations familières qu'a écouté, interrogé, contredit, dans la mesure où cela était nécessaire pour l'exciter à causer davantage, un Eckermann intelligent. Les grandes et petites théories de Victor Hugo, ses jugements littéraires parfois déconcertants, ses beaux symboles et ses affirmations puériles, tout cela est très curieux à lire. Et M. Stapfer — qui ne s'oublie pas lui-même — nous donne par surcroît sur sa propre carrière et sur son activité personnelle des détails nombreux.

Pour notre agrément : car le mélange d'éloges et de critiques sournoises ou candides, la simplicité et la bonhomie du ton, la malice et la franchise des aveux, en font une très amusante lecture. M. Stapfer sait rendre la critique littéraire vivante et personnelle : cela se lit comme s'il n'y avait pas là des idées et des renseignements ; et pourtant il y en a.

Le volume est orné de nombreuses photographies inédites — de Victor Hugo, de ses parents, de ses amis — et de l'auteur lui-même, et de la première œuvre de l'auteur, et des élèves guernesiens de l'auteur.

G. M.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 26 4 MAI 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

De Moustier.

Si éloigné que je sois, d'ordinaire, d'établir des transitions entre les auteurs que nous examinons ensemble, pour cette fois, et uniquement parce qu'elle s'impose, il y en aura une dans la suite de nos études. Le versificateur si agréable que nous venons de quitter s'était occupé d'une mythologie, pour ainsi dire, scientifique ; avec de Moustier, nous aurons affaire à une mythologie aussi différente que possible de celle de Roucher.

Il existe peut-être dix manières de concevoir la mythologie ; je ne songe ici qu'aux trois ou quatre principales, à celles du moins qui ont existé au temps même des Grecs et des Romains.

La plus considérable, la plus large, la plus vaste, est celle qui considère les dieux du paganisme comme des personnifications — et à peine des personnifications — des grandes forces de la nature. Ces forces, immenses, formidables, surtout redoutables quelquefois, mais rarement bienfaisantes, toujours immorales ou amorales, sont symbolisées à nos yeux par des êtres plus ou moins semblables à l'homme. Nous les appelons des dieux ; ils nous tiennent perpétuellement sous leur puissance et sous leur menace : nous les adorons, nous les prions surtout avec terreur, avec peu

Digitized by Google

de piété, peu d'amour et très peu d'espérance. Cette mythologie, qui symbolise les grandes forces de la nature dans des êtres qui participent encore de la nature des choses naturelles et un peu de la nature humaine, ne doutez pas qu'elle n'excite l'imagination et qu'elle ne soit une source féconde de conceptions poétiques. Voulons-nous lui donner un nom? Nous l'appellerons mythologie symbolique ou grande mythologie. Elle est préhistorique, au sens historique et aussi au sens littéraire, car déjà chez les plus anciens poètes, chez Homère et chez Hésiode, elle n'est pas représentée, elle ne laisse dans leurs poèmes que quelques traces : on voit bien que ce qui est, chez eux, des êtres humains se mêle à quelque chose qui est ultra-humain ; on sent bien, par exemple, que le Zeus d'Homère est surtout un être très personnel, très précis, ayant son caractère, sa complexion propre, ses vertus, surtout ses vices, un homme enfin, mais un homme supérieur ou, pour mieux dire, plus grand et plus puissant que les autres; mais on sent aussi que Zeus, c'est l'éther lumineux, vibrant, l'air qui enveloppe la terre, qui promène les nuages et qui de leur choc fait jaillir la foudre. Il y a donc encore, dans Homère, des traces de la mythologie symbolique; mais on y trouve surtout de la mythologie anthropomorphiste.

Celle-là, c'est celle des plus anciens poètes grecs, celle qui a pris le plus vaste développement littéraire et artistique. D'après elle, il existe des êtres très personnels, qui ne sont pas des forces de la nature, mais qui y participent ou plutôt les dirigent et en font ce qu'ils veulent. Assez semblables à des hommes, ils ont une puissance mal circonscrite et presque indéfinie; mais ils sont plus durables que les hommes, et, probablement, ils sont éternels. On les appelle les immortels, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas soumis à la mort; mais sont-ils pour cela éternels ? La notion d'éternité n'est pas très familière à l'antiquité. On a comme une vague souvenance qu'il y avait, avant eux, d'autres dieux, qui existent encore, mais non plus en tant que dieux : ce sont, si j'ose dire, des dieux désaffectés. Quant à ceux que nous adorons et qui séjournent sur l'Olympe, ils sont seulement incorruptibles, non sujets à la déliquescence. Cette seconde manière de mythologie est celle de Sophocle, de Phidias, etc...

Il y en a une troisième, infiniment intéressante, quoique beaucoup plus terne, moins brillante, moins littéraire et moins poétique. C'est celle qui considère les dieux comme des êtres supérieurs à l'homme et vivant au-dessus de lui, mais comme d'anciens hommes qui ont été déifiés et immortalisés, qui sont adorés dans la mémoire pieuse de l'humanité, pour avoir été ses

Digitized by Google

bienfaiteurs. Ainsi il y a eu, historiquement, une reine très bonne et très intelligente, qui a enseigné à ses sujets à cultiver leurs champs. Les hommes, pour lui témoigner leur reconnaissance, l'ont considérée comme une déesse : dans leur idée, elle avait si bien mérité d'eux qu'elle ne pouvait mourir, et ils lui ont assigné une demeure, quelque part, dans un séjour bienheureux, où sont, avec Cérès, Hercule, Bacchus et Triptolème, les fondateurs de cités et de civilisations. C'est ainsi qu'au temps de Plutarque on considérait les dieux : toute une philosophie mythologique s'est placée à ce point de vue, qui semble étroit aujourd'hui : il ne faut pas que les dieux soient des êtres immoraux, dont on raconte en souriant, comme Aristophane, des histoires scandaleuses qui font monter le rouge au front. Le meilleur moyen de les purifier, c'est de les considérer comme des bienfaiteurs de l'humanité.

Nous voyons ainsi les dieux se rapprocher peu à peu de l'homme : aussi éloignés de lui que possible dans la conception primitive de la mythologie, ils sont devenus par la suite des hommes supérieurs, ressemblant aux hommes proprement dits, mais d'une autre essence, d'une autre race, d'une autre substance intime. Avec la troisième conception, l'anthropomorphisme gagne encore du terrain sur le naturalisme.

Cela veut dire que les religions primitives ne sont pas du tout pénétrées de morale. L'homme nu, pauvre, écrasé par les forces de la nature, adore autour de lui des dieux presque méchants, étrangers à toute notion morale, qui ne songent qu'à le meurtrir et n'ont pour lui qu'un demi-sourire de pitié plutôt que d'affection. A mesure que la morale se constitue, les religions doivent s'en pénétrer, si elles veulent n'être ni oubliées, ni méprisées, ni écartées. Les dieux deviennent de plus en plus des hommes, et des hommes qui sont parmi les mieux doués et les meilleurs : et nous arrivons ainsi à l'extrême, ou plutôt presque à l'extrême terminaison de la mythologie antique ; car, enfin, il y en a une quatrième espèce.

Celle-là fleurissait à la fin de l'antiquité grecque et latine : puérile, mesquine et anecdotique, c'est la mythologie des gens qui ne croient plus aux dieux, et qui considèrent ces grands dieux antiques à la manière des gens du XVIe et du XVIIe siècle. Pour eux, la mythologie est une pure invention, les dieux ont été créés de toutes pièces par les poètes eux-mêmes, alors qu'en réalité le poète n'est qu'un homme de grande imagination, qui recueille la mythologie qu'il trouve autour de lui et derrière lui, et qui sait lui donner la puissance et l'éclat. Quand on en est à croire, comme Ronsard et comme Boileau, que les dieux sont « éclos du cerveau

Digitized by Google

des poètes », qu'il s'est trouvé, un jour, un Homère pour créer un Zeus ou un Héraclès, cela mène à leur donner un caractère très mesquin, à les traiter comme de simples inventions artistiques, à les faire descendre de la hauteur des statues de Phidias à l'aspect extérieur de bibelots. Une mythologie bibelotesque et anecdotique, une mythologie de sujets de pendules, de naïades et de petites nymphes qui ont l'air de grisettes, une mythologie de bijoux et de joujoux, voilà ce qu'est devenue la conception des premiers mythologues. L'Amour était autrefois un très grand et très puissant dieu, de la taille gigantesque d'Apollon et presque de Zeus. C'est déjà chez les Alexandrins le petit dieu malin, farceur, badin et perfide, le petit garçon qui a deux petites ailes sur le dos, de petites flèches, et sur les yeux un bandeau, bref le dieu bibelot. Cette mythologie est presque la seule qu'ait connue la Renaissance, à plus forte raison le xviie siècle, qui, étant moins païen, devait traiter avec plus de légèreté encore et de badinage les dieux de l'antiquité. Un Ronsard est très chrétien, ultra-catholique même, mais, en même temps, très profondément humaniste ; il se trouve, comme il arrive souvent, en présence de choses auxquelles il ne croit pas du tout, et auxquelles il croit un peu tout de même : aussi ne peut-il pas tout à fait prendre la mythologie par ses petits côtés. Mais un Boileau, un Santeuil, méprisent la mythologie, et ils en font en la méprisant : peut-on rêver un état d'esprit plus propice à la mythologie mesquine ? Aussi en font-ils par abstraction. Quand Boileau nous montre le Temps qui s'enfuit, une horloge à la main, il fait bien voir qu'il le traite comme une abstraction née d'hier.

Cette dernière mythologie, petite et mesquine, qui a recours aux allégories et aux abstractions et traite les dieux par badinage, ne pouvait produire que des œuvres frivoles ; mais elle est intéressante, en ce qu'elle est une matière à esprit, à plaisanteries fines, à petites peintures délicates à la manière d'un Roucher. On peut s'y jouer avec infiniment de bonne grâce et de coquetterie. Le xviiie siècle était frivole, il aimait le joli et le maniéré : cette mythologie était la seule qu'il connût, il ne pouvait y en avoir de plus conforme à son caractère.

Or cela est excellent, parce que la mythologie devait en mourir, et rien n'était plus désirable. En vérité, on en avait abusé. Un des crimes de Malherbe avait été de la maintenir. Ce réformateur très énergique avait comme seul objet la guerre à la littérature artificielle. Il aimait avant tout le vrai, il permettait d'être grand, haut, sublime, à condition d'être vrai. S'il en est ainsi, il aurait dû détester et proscrire la mythologie, puisque rien n'est

Digitized by Google

plus artificiel chez un peuple moderne et chrétien ; mais les meilleurs réformateurs ne peuvent être logiques jusqu'au bout. La mythologie, dans ce temps-là, avait une telle place dans les esprits, elle enveloppait toute la poésie de telle sorte, qu'il était impossible de la proscrire, et que Malherbe, qu'on trouvait déjà trop sévère, eût été jugé antipoète, antiparnassien. Il faut reconnaître qu'il n'en a risqué que quelques esquisses : chez lui, le fond de la nature l'a emporté.

Toujours est-il que la mythologie avait sévi pendant trois cents ans et plus. Elle était devenue d'une banalité effroyable ; on devait finir par s'en dégoûter, par sentir le besoin d'y renoncer, et c'est ce qu'ont fait les romantiques.

C'est à une des formes de cette décadence que va nous faire assister l'examen des œuvres de Moustier.

Je vous ai dit que Roucher écoutait les voix qui disaient de par le monde que toute la mythologie se rattachait au mythe solaire. Il remonte donc à la grande mythologie. Rien de tel chez de Moustier : il est le représentant caractéristique de la petite mythologie de boudoir, frivole, élégante, coquine et coquette.

Charles-Albert de Moustier est né le 11 mars 1760, à Villers-Cotterets, et mort le 2 mars 1801. Comme la plupart des gens qui ont vécu pendant la période révolutionnaire, il a deux manières d'orthographier son nom. L'édition princeps des deux premiers livres de ses *Lettres à Emilie sur la Mythologie* est de M. de Moustier (1786). Après 1792, il signera Demoustier en un seul mot. On ne connaît presque rien de sa biographie. Il a mené une existence très sage, très retirée et volontairement très obscure. Il vivait à la campagne. Avocat pendant quelque temps, il aimait assez, les vacances finies, revenir à ses travaux ; il le dit lui-même, en style élégant, à la fin de son premier livre :

Le Sagittaire me rappelle
Sous les étendards de Thémis ;
Heureux si je puis être admis
Dans le temple de l'Immortelle !
Heureux si je puis exhaler
L'ardeur divine qui m'enflamme,
Et du feu dont brûle mon âme
Voir tous mes auditeurs brûler...
Je vais, orateur-écolier,
Suivre, applaudir, étudier
Gerbier, Target et Démosthène.
Quand je confesse à vos genoux
Ma défaite et votre victoire,
Que n'ai-je leur talent, et vous
Le cœur de leur auditoire !

Digitized by Google

Il semble avoir abandonné le barreau pour vivre une vie toute littéraire. Il a surtout écrit pour le théâtre. Il est l'auteur de trois comédies, qui ont eu, paraît-il, un grand succès. Vous savez que de ces pièces-là il n'est plus question, en général, au bout de dix ans, et, à la distance de cent vingt ans, je n'ai pas la moindre idée de ce que pouvaient être *Le Conciliateur ou l'Homme aimable* (1791), *Les Femmes* (1795), *La Tolérance morale et religieuse* (1796). Ce dernier titre vous indique que de Moustier était parmi les républicains modérés. D'autres pièces de lui ont échoué pourtant, entre autres *Les trois Fils* (1796).

Pour notre compte, nous ne nous occuperons que des *Lettres à Emilie sur la Mythologie*. Il y aura peut-être aussi quelque chose à glaner dans ses *Poésies diverses*.

Les *Lettres à Emilie* ont été imprimées trois fois, à ma connaissance du moins. Les deux premières parties ont paru, en 1786, en un volume pas très riche et sans gravures, ce qui est lamentable pour un ouvrage mythologique. En 1788, furent publiées la troisième et la quatrième parties, et, en 1798, les deux dernières. Il ne semble pas qu'il en soit question dans les écrits du temps : Laharpe n'en parle pas, ni Augé, ni Suard.

Ces *Lettres à Emilie* ont eu évidemment un très gros succès : elles ont pénétré dans les couches profondes du public, elles ont été presque populaires.

Elles commencent, comme il est naturel, par une dédicace, et continuent par une préface. Dans la dédicace, de Moustier s'adresse, bien entendu, à une belle dame du nom d'Emilie. Le ton en est léger et badin, bien frivole en définitive :

Echappé des fers de Thémis,
Chez Pomone libre et tranquille,
J'étais au sein de mes amis ;
Mais mon cœur était à la ville.
J'éprouvais, durant ces beaux jours
Filés par la mélancolie,
Qu'il n'est avec vous, Emilie,
Point de vacances en amours ;
Et, pour calmer la violence
Du feu qui brûlait dans mon sein,
Je dessinais, en votre absence,
Le portrait de mon médecin...

Ces gens-là nous font sourire avec complaisance et sourire aussi de pitié : on les aime pour leur esprit, on regrette qu'ils le consacrent à de tels colifichets.

Des amants tel est le bonheur.
L'amitié seule véritable

Digitized by Google

Est l'histoire de notre cœur,
Et l'amour n'en est que la fable.
Ah ! de nos cœurs, depuis longtemps,
Si vous aviez voulu m'en croire,
Nous aurions, par nos sentiments,
Mêlé la fable avec l'histoire...
Si, par un arrêt, la Satire
Dès le berceau vient à proscrire
Ces enfants de la Liberté
Qui vous ont déjà fait sourire
Des traits de leur naïveté ;
Loin que ce revers me confonde,
Je dirai : L'Amour m'abusait ;
J'ai cru, lorsque l'on vous plaisait,
Qu'on devait plaire à tout le monde.

Vers charmants, qui sont comme un geste, une courbette, une révérence.

La préface est plus courte et un peu moins bonne ; chose curieuse, c'est la dédicace qui est une préface et la préface qui est une dédicace. De Moustier dédie son livre aux femmes, en une petite pièce un peu lapidaire, un peu épigrammatique :

Sexe aimable, qui protégez
Les Talents, enfants du Génie,
Et d'un regard donnez la vie
Aux arts que vous encouragez ;
Esprits heureux, qui mélangez
La Toilette, la Politique,
Les Vapeurs, la Métaphysique,
Et la Morale et les Chansons...
Daignez accueillir les Essais
D'une Muse encore novice,
Qui, d'un sourire ou d'un caprice,
Attend sa chute ou son succès . ..
Si vous trouvez dans ces Ecrits
Ces traits, cette grâce ingénue,
Cette fraîcheur de coloris
Qui parent la Vérité nue,
C'est à vous que je les ai pris,
A vous que je les restitue ;
Mais, si j'ai fait en vain l'effort
D'apprendre chez vous l'art de plaire,
Ce qui paraîtra bien plus fort,
J'apprendrai celui de me taire.

L'épigramme mêlée au compliment, c'est bien du xviii[e] siècle, plus aiguisé que fort, sans consistance sous les agréments extérieurs. C'est ce caractère qu'auront toutes les *Lettres sur la Mythologie*. Il ne sera pas sans intérêt de respirer ce vieux flacon de parfums un peu éventés, mais qui ont eu leur saveur.

A. B.

Digitized by Google

Histoire générale des temps modernes.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

La contre-Réforme.

De tous les événements qui dominent les soixante premières années du XVIe siècle, le plus considérable est la Réforme. Elle laisse les pays de l'Europe (occidentale surtout) dans une situation instable, qui produit une profonde division en partis et aboutit à une crise extrêmement violente. Cette crise, qui durera jusqu'à la fin du siècle, prend, suivant les circonstances, les formes ou de persécutions, ou de révoltes et guerres intérieures, ou de conflits entre Etats. Nous assistons à une contre-révolution; les idées nouvelles ont des partisans et des adversaires. Mais, avant d'aborder l'étude de cette période, il me paraît nécessaire d'exposer les conditions générales de la contre-Réforme, et le gouvernement du chef de ce parti: le roi catholique.

I. — Nous allons reprendre à la fin du concile de Trente.

1° Le concile de Trente a été agité par des querelles de partis; il a abouti plutôt par négociations entre le pape et les gouvernements que par délibérations. Mais ses décisions, une fois promulguées, deviennent un texte sur lequel il n'y a plus de discussion, un règlement uniforme pour tous les pays restés catholiques ou qui le redeviendront. L'Eglise romaine, réorganisée à cette époque, n'a plus subi de modifications depuis trois siècles et demi; elle est restée l'Eglise du concile de Trente.

L'œuvre de ce célèbre concile est résumée dans ses décisions officielles. (Cf. Richter, *Canons et décrets du concile de Trente*, 1853.) Nous trouvons d'abord ses canons, décisions sur le dogme, rendus sous la forme solennelle, et obligatoires sous peine d'hérésie. Viennent ensuite les décrets de réformation, obligatoires, mais dépourvus de sanction, et qui, en fait, dépendent du gouvernement de chaque Etat.

L'œuvre du concile est considérable; il a précisé tout ce qui, depuis le XVIe siècle, était discuté dans la doctrine, le culte, l'or-

Digitized by Google

ganisation, la discipline. Il a établi un dogme uniforme dans tous les pays et pour tous les siècles suivants.

Le concile a précisé la doctrine catholique, en condamnant toutes les revendications des Réformés. La profession de foi reste le « Symbole de Nicée »; les sources de la foi sont la tradition et les Ecritures. On a énuméré tous les livres, y compris les apocryphes, sous la forme *in veteri vulgata latina editione*; on a interdit d'imprimer *quosvis libros de rebus sacris*; l'impression en langue vulgaire est donc prohibée. Sur les questions particulières controversées, péché originel, justification, sacrements, on s'en est tenu aux vieilles formules catholiques. Durant la première période, les Espagnols et les Italiens ont adopté un acte rédigé par Lainez. On conserve les sept sacrements, qui agissent *ex opere operato*; la « Transsubstantiation »; l'hostie reste sacrée; le calice peut être refusé aux laïques; toutes les messes doivent être dites en latin. Dans la confession, le prêtre est juge et donne l'absolution; on reconnaît la doctrine du « Purgatoire ».

En matière de culte, le concile maintient toutes les pratiques contestées ou abolies, comme conséquence du maintien de la « Tradition » : messes des morts, usage du latin, ornements d'autel, images, reliques, pèlerinages, indulgences, sans donner toutefois de décision dogmatique (dernière session). Ce sera le rôle des évêques de faire connaître ces questions aux fidèles. Ceux qui rejettent le culte des saints et les reliques sont des impies. Cependant le concile ordonne d'écarter du culte toute superstition, etc.

En organisation religieuse, le concile a défini les droits (pouvoirs) et devoirs des ecclésiastiques : le pape est le vicaire de Dieu et partant supérieur aux conciles; on réduit un peu ses pouvoirs fiscaux, mais il garde les annates, le droit de dispense; il nomme les cardinaux, etc. L'évêque reste chef absolu dans son diocèse; on restaure ou on accroît ses droits de justice; on lui soumet le chapitre de la cathédrale, les moines errants et les abbés; il a pleins pouvoirs pour corriger les mœurs du clergé séculier et régulier.

Le concile a précisé les règles de vie, pour les ecclésiastiques, de façon à les rendre plus efficaces; d'ailleurs, cette *Reformatio* reste l'œuvre principale du concile. On supprime ainsi les causes de désordres qui avaient fait scandale et avaient détaché les populations de l'Eglise; on impose aux prêtres une tenue extérieure, on règle leur costume, leur vie, leurs allures; on maintient le célibat. L'évêque devra résider dans son diocèse, le

Digitized by Google

visiter souvent. Au prêtre on imposera, outre la résidence, l'obligation de prêcher (contre les hérétiques), d'enseigner la foi aux enfants. Pour être admis dans les ordres, il faudra avoir au moins quatorze ans. On crée une institution pour préparer les futurs prêtres.

Pour les laïcs, on établit les règles du mariage dans des formes solennelles (le mariage entre parents est interdit jusqu'à un certain degré) ; on probibe le duel, on ordonne le repos et le jeûne pour les jours de fêtes, etc.

L'application de tous ces principes est complétée par des mesures que le pape est chargé de prendre. On impose une profession de foi à quiconque demandera un emploi d'église ; on refuse de l'exiger pour les emplois laïques.

C'est en 1566 qu'est établi le catéchisme romain pour les prêtres, qui ont l'obligation de l'enseigner aux enfants. Plus tard viendront le *Breviarium romanum*, 1568 ; et, pour rendre les rite uniformes, la *Vulgata editio*, 1590 (très défectueuse), rééditée en 1592.

L'Index mérite qu'on s'y arrête plus longtemps. Auparavant, on avait publié des listes de livres prohibés. (Cf. la Bulle *In Cœna Domini.*) Le plus solennel de ces Index est celui de Paul IV, qui énumère, dans l'ordre alphabétique, les ouvrages défendus. Mais toutes ces prohibitions n'ont pas été observées en dehors de l'Italie.

L'Index général a été publié par le pape (1564), puis Pie V crée une *Congregatio Indicis*, chargée de le tenir au courant. Il est interdit de conserver les livres condamnés, de les vendre ; mais on doit les livrer. Dans les pays catholiques, on arrive à empêcher de les lire.

2° Ces décrets et ces mesures ont été décidés par l'autorité ecclésiastique (Pape et Concile), qui ordonne aux fidèles de les observer ; mais leur application dépend des princes, qui ont l'autorité matérielle. Les canons, obligatoires, sous peine d'hérésie, sont acceptés sans résistance par les princes catholiques ; mais les décrets promulgués depuis le 1er mai 1564 sont regardés comme de simples recommandations et ne deviennent exécutoires qu'après l'assentiment de l'autorité. Tous ces décrets n'ont pas été admis, et, après l'histoire du Concile, il faudrait, pour être complet, faire l'histoire de l'adoption de ses décisions. Les Etats italiens, plus faibles, se soumettent sans protestation, ainsi que le Portugal et la Pologne ; les grands Etats résistent : Philippe II, lui-même, se réserve de modifier quelques décrets, suivant le droit du pays, et ne consent à les publier qu'en 1568.

Digitized by Google

En Allemagne, on les accepte; mais, par une loi d'empire, ils peuvent être revisés. Enfin, en France, où règnent toujours les doctrines gallicanes, on refuse de publier tous les decrets, puis on en rejette quelques-uns; seul, le clergé les accepte.

On peut regarder comme un épisode de la Réforme catholique l'introduction des jésuites dans les différents pays. Leur chef Lainez a siégé au Concile comme général d'ordre, et y a joué un rôle considérable. En outre, par leurs établissements et leurs collèges, les jésuites contribuent à faire accepter les décrets et à réorganiser le culte et les habitudes de dévotion. Ils sont d'abord accueillis dans les Etats du Midi : en Portugal, ils deviennent familiers du roi ; en Espagne, ils rencontrent quelque opposition de la part des dominicains, mais gagnent l'appui de Philippe II. Nous trouvons, plus tard, des membres de cet ordre en Italie, dans l'Allemagne du Sud et en Autriche, sur le Rhin (à Cologne et à Trèves). C'est en France que les jésuites trouvent la résistance la plus énergique; soutenus par l'évêque de Clermont, ils sont combattus par le Parlement et la Sorbonne, et n'entrent dans le royaume qu'à la condition de renoncer à leur nom et à leurs privilèges.

La Réforme et la direction donnée à la vie religieuse par la Compagnie de Jésus ont eu des conséquences considérables. Le clergé catholique, jusque-là désorganisé, qui ne faisait rien pour retenir les fidèles et dont beaucoup de membres passaient au protestantisme, a, sur le modèle des jésuites, observé une discipline stricte : les prêtres obéissent mieux à leurs supérieurs ; ils reçoivent au séminaire une éducation uniforme, prennent des manières plus modermes, plus correctes, plus polies (encore une innovation des jésuites). Désormais, le clergé travaillera à gagner les laïcs par le catéchisme, la prédication, la confession ; il surveillera leur conduite et leurs lectures ; son autorité morale grandira de plus en plus.

3° Cette transformation ecclésiastique conduit à un bouleversement politique. Au XVIe siècle, les chrétiens sont encore hésitants et ne perdent pas l'espoir d'une réconciliation qui rétablirait l'Eglise universelle. Depuis l'établissement des Eglises réformées, depuis le Concile de Trente, il n'y a plus d'Eglise catholique, mais des Eglises ennemies, ayant chacune son organisation complète. La cause de cette scission dérive de la question pratique et essentielle du *salut*. Toutes les Eglises posent ce principe fondamental, qu'en dehors d'elles il n'y a point de salut. Les autres Eglises ne sont pas seulement inférieures, mais criminelles (Eglise du diable). Luther, Calvin,

Digitized by Google

Loyola envisagent la lutte comme une guerre entre Dieu et le diable. Dans ce combat, tous les chrétiens sont forcés de prendre parti, de pratiquer un culte, de s'exposer à être persécutés et damnés par les autres. Le monde chrétien se coupe en deux : groupe catholique, qui conserve son unité ; groupe réformé, composé d'Eglises différentes liées seulement contre l'ennemi commun.

Dans chaque pays, chaque groupe est tenu d'imposer son organisation à toute la société. La tolérance est un sentiment exceptionnel professé par quelques isolés. Le prince a le devoir d'imposer la vraie religion : c'est la persécution permanente. Quand une minorité veut se défendre, c'est la guerre (le calvinisme considère la résistance comme une obligation). Dans les régions où le prince est assez fort pour écraser les dissidents, il ne subsiste plus qu'une seule Eglise. Dans celles où la minorité peut résister, l'opposition religieuse aboutit nécessairement à une révolte politique.

Jusqu'au Concile, les nouvelles Eglises ont constamment gagné du terrain. Durant 40 ans, l'Eglise ancienne est restée sur la défensive, ne conservant que des pays où les réformés ont été exterminés isolément ; mais, bientôt, elle reprend l'offensive ; la Compagnie de Jésus, qui conduit le mouvement, travaille à arrêter la Réforme et à reconquérir des territoires : c'est la contre-Réforme.

Les contrées méridionales, seules, sont restées entièrement fidèles au catholicisme (en Italie, il a suffi de détruire quelques centres d'opposition, comme à Ferrare). En Allemagne, la contre-Réforme commence dans les pays des princes catholiques (Bavière), pendant que la Réforme luthérienne continue à gagner du terrain dans le Nord (les évêchés eux-mêmes adoptent les doctrines nouvelles). Il en est de même en Pologne, en Hongrie et en Bohême. Alors paraît une nouvelle forme de propagande ; des discussions sont organisées auprès des princes et devant une nombreuse assemblée ; mais il n'y a pas de guerre.

Au contraire, le conflit s'aggrave dans les trois pays occidentaux : France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, et, dans chaque Etat, les partis s'allient avec l'étranger. La guerre prend parfois un caractère international, et le souverain le plus puissant, le roi d'Espagne, finit par apparaître comme le chef des catholiques.

Pour exposer l'histoire de ces luttes, nous avons le choix entre deux méthodes. Nous pouvons étudier séparément les événements de chaque pays, mais nous risquons de ne pas en voir nettement les causes, qui dépendent souvent de l'intervention

Digitized by Google

d'un pays étranger. Nous pouvons aussi mener de front l'étude de la lutte dans tous les Etats, mais nous courons le danger de ne pas comprendre des circonstances propres à chaque région. Je vais essayer de combiner les deux procédés : j'étudierai chaque pays à part, jusqu'au moment où les relations internationales deviennent plus étroites (1580) ; puis je passerai en revue l'ensemble des événements compris entre 1580 et 1598 (contre-Réforme). Mais, auparavant, il me paraît bon d'exposer dans quelles conditions Philippe II devient le chef du parti catholique ; je vais donc faire l'histoire de l'Espagne jusqu'en 1580.

II. — Sur Philippe II, nous sommes très bien renseignés. Une partie des archives secrètes est restée en France. Les notes des ambassadeurs étrangers à leur gouvernement ont été partiellement publiées dans des collections espagnoles; mais beaucoup de documents sont demeurés inédits ou ont été publiés sans ordre. Les meilleurs éditeurs sont encore des étrangers : les Belges, intéressés eux aussi à cette histoire (à propos des Pays-Bas), et les Vénitiens. L'histoire de Philippe II a été entièrement renouvelée ; il faut se défier des livres anciens. Forneron a écrit une histoire de Philippe II (4 vol., 1881), avec les dépêches des ambassadeurs ; mais, disciple de Mérimée, il a trop d'esprit, ne lit pas assez exactement et fait des constructions audacieuses.

Dans l'*Histoire générale*, Mariejol s'étend sur les épisodes dramatiques : révolte des Maures, don Carlos, conquête du Portugal, Antonio Perez, les Cortez ; il est très bref sur le gouvernement. C'est cette partie, trop sacrifiée, que je me propose de vous exposer aujourd'hui.

1° Le portrait de Philippe II a été fait, maintes fois, par les ambassadeurs : c'était un homme blond, aux yeux clairs, au teint blanc, pas du tout espagnol ; il était silencieux, timide, fuyait la société, mais il était aussi très appliqué, et travaillait parfois tout le jour.

Philippe II a été, d'abord, très soumis à son père, qui l'a fait venir en Allemagne dans l'espoir de le voir élire empereur ; mais il s'est rendu antipathique aux princes. D'Allemagne, il est allé en Angleterre, lors de son mariage avec la reine Mary Tudor, puis dans les Pays-Bas, pour soutenir la guerre contre la France ; il est enfin revenu en Castille, d'où il n'a plus voulu sortir ; car il détestait les voyages et avait peur du mal de mer (lors de son voyage aux Pays-Bas, son navire a sombré). En Espagne, il va d'un château à l'autre, malgré les railleries de don Carlos, et se fait bâtir une résidence dans un lieu désert, l'Escurial. A cette

Digitized by Google

époque, il est devenu tout à fait castillan ; il s'entoure de Castillans, dont il est très aimé et dont il a pris la plupart des préjugés.

2° Philippe II gouverne en souverain absolu, veut tout diriger de son cabinet et établit ainsi une monarchie centralisée. Il a devant lui une aristocratie, les Grands, qui détiennent de vastes domaines et d'immenses revenus ; dix conseils chargés chacun d'un pays ou d'un service. Il respecte cette organisation ; mais, très défiant, il ne veut laisser aucune autorité à personne. Il n'emploie pas les Grands, sauf pour les missions d'apparat qui les forcent à se ruiner ; il laisse les conseils, auxquels il n'assiste pas, préparer seulement les affaires que lui seul décide. Très minutieux, il exige que tout se fasse par écrit ; lui apporte-t-on un rapport, il le lit en entier, en corrige les fautes, en modifie les termes. Très lent, il ne parvient pas à tout lire et laisse les papiers s'accumuler. Il ne répond jamais du premier coup, ce qui exaspère les ambassadeurs.

Avec un tel système, Philippe II a non des ministres, mais des commis ; il ne travaille qu'avec des subalternes (quatre secrétaires d'Etat) et des favoris. Il s'imagine les employer comme instruments et, en fait, ne voit rien ; il n'est renseigné que par ses commis, qui agissent et lui présentent les choses à leur façon ; il dépend donc beaucoup plus d'eux qu'il ne croit. Jusqu'en 1579, il s'adresse à peu près aux mêmes hommes pour le conseiller : le favori Ruy Gomez, mort en 1572, puis sa veuve, son secrétaire Perez, enfin son confesseur. Ce personnel, qui se renouvelle sans se modifier, incline à maintenir l'Espagne en paix.

La situation de Philippe est très embarrassée ; il a la réputation d'être très riche, grâce aux mines d'Amérique et aux revenus des Pays-Bas. C'est une illusion : l'Espagne est en réalité assez pauvre, ce qu'ont remarqué les Italiens dès Charles-Quint. Les possessions italiennes, exploitées par les gouverneurs et les fonctionnaires, rapportent peu. L'Aragon jouit d'une immunité à peu près complète (pour lever un impôt, il faut un vote des Cortès). L'impôt (dixième sur toute vente) écrase surtout la Castille. Les Cortès le votent sans résistance ; Philippe reçoit des pétitions, mais n'y répond pas.

Les longues guerres ont déjà forcé Philippe à contracter des emprunts et partout à engager des revenus ; ce système est pratiqué déjà à l'arrivée du roi en Espagne, et, désormais, il ira en empirant. Après le soulèvement des Pays-Bas, une source de revenus disparaît, et il faut en plus payer l'armée. Jamais il n'y a eu d'équilibre entre les recettes et les dépenses ; dès 1574, Philippe II a essayé de faire banqueroute.

Digitized by Google



La politique de Philippe II s'explique par son caractère et ses difficultés financières ; sa défiance le conduit à l'absolutisme ; il n'aime pas les entreprises hasardeuses, hésite devant les guerres, qu'il ne conduit jamais en personne ; très catholique, il a horreur de l'hérésie.

Dès son établissement en Castille, il commence par exterminer les Réformés. On en a, en effet, découvert dans les grands centres (Séville) et à la cour (Valladolid) ; ils tiennent des réunions secrètes (Cf. Mariejol, dans l'*Histoire générale*). On procède alors à un premier autodafé devant les princesses et le roi. Ces exécutions continuent avec l'aide de l'Inquisition. Plus tard, Philippe sera entraîné à prendre des mesures contre les Morisques de Grenade ; il les poussera à la révolte ; vaincus, les insurgés seront dispersés, vendus ou tués.

Philippe travaille à achever l'unité religieuse de l'Espagne ; mais, vis-à-vis des États étrangers, il tient à la paix ; il ne fait que des guerres défensives : contre les pirates barbaresques, pour défendre les présides ; contre les Turcs, à la suite d'une ligue avec le pape, Venise, Gênes, etc. ; cette expédition n'aboutit guère qu'à la stérile victoire de Lépante (1572). Dans les Etats chrétiens, Philippe n'intervient que pour soutenir des révoltes (France et Angleterre).

4° Cependant, quand il a voulu conquérir le Portugal, le roi catholique a dû changer de politique et partant de personnel ; c'est ce que nous verrons une autre fois.

C. D.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire
et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Suite de l'examen des « Provinciales ».

Les six lettres sur la morale des jésuites, que nous avons étudiées en dernier lieu, forment un tout bien complet ; elles se trouvent être la partie dramatique de cette œuvre si variée. Ce qui les a rendues possibles, c'est le silence prolongé, on pourrait dire obstiné, des jésuites. Ceux-ci, en effet, déconcertés, atterrés par la rapidité des coups, s'étaient tenus cois. Mais garder toujours le silence, c'eût été reconnaître le bien-fondé d'accusations si graves.

Pascal était prêt à clore, avec la dixième lettre, la série de ses *Philippiques*. Il se demandait, pourtant, s'il ne serait pas contraint de continuer la lutte. Or qui pouvait l'y forcer, sinon les répliques et les protestations des jésuites? Voyez plutôt les dernières lignes de la *dixième Provinciale* : « Après quelques discours de cette sorte, je quittai le père et je ne vois guère d'apparence d'y retourner. Mais n'y ayez pas de regret ; car, s'il était nécessaire de vous entretenir encore de leurs maximes, j'ai assez lu leurs livres pour pouvoir vous en dire à peu près autant de leur morale, et peut-être plus de leur politique, qu'il n'eût fait lui-même. » Pascal semble n'être pas disposé à aller plus loin. Il eût très volontiers laissé les jésuites en repos, pour tourner d'un autre côté sa merveilleuse activité. Ce n'était pas qu'il regrettât le moins du monde ce qu'il avait fait : jamais il ne s'est repenti d'avoir écrit les *Provinciales* ; il disait même, vers la fin de sa vie, que, « s'il était à les faire, il les ferait encore plus fortes ». Il est mort, on peut le dire de cet ascète, dans l'impénitence finale.

Mais, en août 1656, il avait mieux à faire que de harceler des moines. Il s'était passé dans sa famille des événements sur lesquels nous reviendrons, et qui étaient de nature à le passionner autrement que la lutte contre les jésuites : il eût été ravi de pou-

Digitized by Google

voir s'occuper de sa nièce Marguerite Périer et de Charlotte de Roannez ; mais il n'en eut pas le loisir. Les jésuites lui répondirent, et lui-même dut répondre à ces réponses ; Nicole le dit en propres termes en tête de l'édition de 1657 : « L'impudence des jésuites lui arracha, comme malgré lui, les huit dernières lettres. » Ce furent d'abord quelques essais timides, puis des réclamations plus directes, enfin des réfutations officielles, que l'auteur incriminé ne pouvait pas déclarer non avenues. C'est donc par la force des choses que Pascal va continuer son œuvre ; il va, comme nous dirions aujourd'hui, évoluer malgré lui, et inaugurer une nouvelle tactique. Mais il était coutumier du fait, rompu aux métamorphoses : n'avait-il pas déjà fait preuve d'une étonnante souplesse ? Avec la *quatrième Provinciale*, nous l'avions vu dire adieu aux discussions théologiques sur la grâce suffisante et le pouvoir prochain, laisser de côté les questions relatives à la personne de M. Arnauld et des P. Lemoine et Nicolaï. Suivons donc, avec l'attention d'un contemporain de choix, d'un Gui-Patin ou d'un maréchal Fabert, les péripéties nouvelles de cette lutte vraiment mémorable.

L'histoire des réponses dont les *Provinciales* ont été l'objet a été faite et refaite plusieurs fois ; mais les historiens n'ont fait entrer en ligne de compte que les répliques composées par les jésuites et réunies par eux en un recueil, dès 1657. Ils ont négligé ou ignoré celles qui ont paru avant les réponses officielles, en même temps qu'elles ou après elles.

Lire dans leur nouveauté des chefs-d'œuvre comme les *Provinciales* et n'avoir pas la sotte prétention de les égaler, ce serait chose inouïe dans notre pays de France. Aussi, dès la première heure, s'est-il trouvé des folliculaires pour tenter l'aventure. Nous avons vu les deux billets plus ou moins authentiques, et que, pour ma part, je crois authentiques, l'un d'un académicien illustre, l'autre d'une dame du monde, que Pascal s'est chargé d'imprimer après la *deuxième Provinciale*.

Au lendemain de la troisième parut dans l'éternel in-4° une *Lettre écrite à un abbé par un Docteur sur le sujet des trois lettres écrites à un provincial*. Cet opuscule doit être bien rare, car Louis-Adrien Le Paige ne l'avait pas rencontré dans son entier. Ce n'est pas ce qui s'appelle une réplique ou une réfutation. L'auteur, qui n'est ni jésuite ni docteur, plaide mollement en faveur de l'auteur des *Lettres à un provincial*, les circonstances atténuantes.

Quelques semaines plus tard, entre le 20 mars et le 10 avril, paraît dans le même format une autre plaquette intitulée *Réponse et remerciements d'un Provincial à M. E. A. A. B., etc..., sur le sujet*

de ses lettres, et particulièrement de la cinquième, où sont indiquées plusieurs différences très considérables entre la morale des Docteurs casuistes de l'Eglise catholique et celle des jansénistes. L'auteur inconnu esquisse quelques compliments sur le talent de Pascal, qu'il oppose à l'ennuyeuse lourdeur d'Arnauld. Puis il tourne court et juge qu'il a été fort imprudent de s'aventurer sur le terrain de la morale et de la casuistique. Il prétend prouver que la casuistique catholique — entendez jésuite — est admirable de tous points, et celle des jansénistes, abominable : tout ce que défendent les catholiques, les jansénistes le permettent sans le moindre scrupule : ils permettent de médire, de calomnier, de mentir « non seulement licitement, mais hardiment et glorieusement ».

Ces quatre adverbes joints font admirablement !

A l'en croire, les jansénistes réduisent à néant les sacrements de pénitence et d'eucharistie, ils révèlent les confessions, se font remettre par les moribonds des sommes considérables sous prétexte de restitutions ; enfin, il y a à Port-Royal « une morale par laquelle on dispense les diacres, prêtres, curés et toutes sortes d'ecclésiastiques bénéficiers ou autres de porter la sotane et l'habit clérical » ; à la campagne, on leur permet de se servir d'un justaucorps de couleur grise ; en ville, des chapelains jansénistes se sont contentés de prendre la « sotane » pour dire la messe et se sont promenés sans scrupule en habit court tout le reste de la journée... Après la divulgation d'une pareille immoralité, l'auteur pense défaillir, et c'est à peine s'il retrouve assez de forces pour conclure : « Voilà une des raisons pour lesquelles les jansénistes se portent avec tant d'ardeur contre la morale des jésuites. »

Le 25 avril parut une nouvelle réponse, intitulée *Réponse aux Lettres à un Provincial publiées par le secrétaire du Port-Royal.* L'auteur remercie le « secrétaire » du concours tout à fait inespéré que sa raillerie apporte à la cause jésuite. Il prouve que les calvinistes sont dans le ravissement et conclut que Port-Royal et Genève sont d'accord.

Après la *huitième Provinciale,* nous trouvons une *Lettre écrite à une personne de condition sur le sujet de celles que les Jansénistes publient contre les Jésuites.* Pascal y est traité de « gaillard qui confesse lui-même qu'il ne tient aucun rang dans l'Eglise ».

Mentionnons encore deux opuscules datant de 1656. Le premier est du prieur de Sainte-Foix, docteur en théologie, en réalité le P. Morel. Il a pour titre *Eclaircissements de quelques difficultés morales touchant l'état présent des Jansénistes.* Il se préoccupe de

Digitized by Google

résoudre quelques cas de conscience relatifs aux rapports que peuvent avoir avec les jansénistes les personnes des diverses conditions. Le P. Morel n'y va pas par quatre chemins : il parle des « faussetés, impiétés, ignominies, extravagances absurdes et fictions malicieuses » dont ces lettres sont remplies, et qui mériteraient à l'auteur un châtiment exemplaire, potence ou bûcher.

Le deuxième de ces opuscules est d'un écrivain qui s'était déjà signalé par son zèle antijanséniste. Le sieur de Marandé avait fait des efforts inouïs pour attirer l'attention sur lui. En 1644, il avait publié un gros ouvrage, *Inconvénients d'état procédant du Jansénisme,* dans lequel il faisait appel au bras séculier pour détruire cette effroyable peste. Il y avait inséré tout doucement, sans faire mine de rien, les *Monita secreta* des jansénistes, qui — chose curieuse — ont été publiés comme inédits en 1748, et republiés, toujours comme inédits, en 1865... En 1652, il fait paraître ses *Considérations sur la retraite des Docteurs Jansénistes...., sur la protestation d'Arnauld et les lettres que celui-ci fait courir dans Paris.* En mars 1656, le pauvre homme en était encore à croire que les *Provinciales* étaient d'Arnauld ; il s'élève contre les « bouffons » et les « raillards », appelle l'auteur « un mauvais garçon, un brave, un capitan, dont le sang bouillonne si fort qu'il ne peut se contenir dans son harnois ».

Pascal a méprisé tous ces libellistes :

> Le Dieu, poursuivant sa carrière,
> Versait des torrents de lumière
> Sur ses obscurs blasphémateurs !

Il se réservait pour le moment où la Compagnie ferait une réponse officielle, qu'il n'aurait pas le droit de dédaigner. Dès la *huitième Provinciale,* il est évident que cette heure n'allait pas tarder à sonner.

Alors parut un opuscule intitulé *Lettre de Philarque à un ami sur le sujet des plaisantes lettres écrites à un Provincial.* Il y est question du silence obstiné ou, si vous voulez, prudent, que gardent les jésuites, et Philarque constate que quelques-uns l'approuvent et que d'autres le blâment. Il trouve que les *Lettres au Provincial* ne contiennent que des redites qui datent de 1644 ; il les traite de « viande réchauffée » ou d' « habit retourné ». D'ailleurs, il ne croit pas sage de « se prendre aux cheveux et d'entrer en dispute avec un esprit bouffon ». Le silence des jésuites dénote une vertu consommée : cependant il doit prendre fin. Philarque les y excite, en finissant, de toutes ses forces.

Ainsi fut fait. Nous arrivons ainsi à la seconde série des

Digitized by Google

réponses aux *Provinciales*, qui est beaucoup mieux connue, et sur laquelle nous glisserons plus rapidement.

L'histoire de ces réponses fut faite dès le dix-septième siècle par Nicole, en tête de l'édition de 1657, puis par un jésuite, le P. Daniel, en 1694. Ai-je besoin de vous dire que l'impartialité de ces deux auteurs est plus que problématique ? « Les jésuites, dit Nicole, voyant le tort que ces lettres leur faisaient de tous côtés, et que le silence l'augmentait, se crurent obligés d'y répondre, mais c'est à quoi ils se trouvèrent infiniment embarrassés. Car il n'y a que deux questions à faire sur ce sujet. L'une, savoir si leurs casuistes ont enseigné ces opinions, et c'est une vérité de fait qui ne peut être désavouée ; l'autre, savoir si ces opinions ne sont pas impies et insoutenables, et c'est ce qui ne peut être révoqué en doute, tant ces égarements sont grossiers. Ainsi ils travaillèrent sans fruit et avec si peu de succès qu'ils ont laissé toutes leurs entreprises imparfaites. Car ils firent d'abord un écrit qu'ils appelèrent *Première Réponse*, mais il n'y en eut point de seconde. Ils produisirent de même la *Première et la Seconde Lettre à Philarque*, sans que la troisième ait suivi. Ils commencèrent depuis un plus long ouvrage, qu'ils appelèrent *Impostures*, dont ils promirent quatre parties ; mais, après en avoir produit la première, et quelque chose de la seconde, ils en sont demeurés là ; et, enfin, le P. Annat étant venu le dernier au secours de ces Pères, a fait paraître son dernier livre qu'il appelle *La bonne foy des Jansénistes*, qui n'est qu'une redite et qui est sans doute la plus faible de toutes leurs productions : de sorte qu'il a été bien facile à l'auteur de ces lettres de se défendre ; et c'est ce qu'il fait sur les principaux points dans les lettres dont il me reste à parler. »

Ce récit est exact, sauf sur un point : Nicole parle de lettres à Philarque, et je ne vois pas qu'il y en ait eu plusieurs. Quant à l'opuscule du P. Annat, il faut le réserver pour plus tard : il ne parut qu'en 1657, après la *seizième Provinciale*.

Entendons, maintenant, l'autre cloche. Voici comment le P. Daniel, trente-huit ans après les *Provinciales*, alors que le temps aurait pu faire son œuvre d'apaisement, s'exprime sur ce sujet : « Ce ne fut pas seulement la difficulté de la matière et certaines apparences, dont ils surent se prévaloir, qui leur donnèrent tant d'avantage sur les jésuites. Ces Pères firent des réponses à la vérité assez solides, mais si plates et si mal tournées (je parle de celles qui parurent d'abord). Quelle comparaison entre une lettre de Pascal et la *Première Réponse aux Lettres des Jansénistes ?* Il prit par là sur eux une supériorité qui les lui fit regarder en

Digitized by Google

moins de rien non plus comme des adversaires qu'il combattait, mais comme des gens terrassés qu'il accablait et qu'il écrasait. — Il est vrai, dit Eudoxe, que Port-Royal profita admirablement de ce faible. Mais est-il possible qu'en ce temps-là les Jésuites n'eussent personne qui pût écrire? — Ils avaient encore leur P. Le Moyne, répondit Cléandre, et je suis surpris de ce qu'ils ne l'opposèrent point à Pascal. Ce Père avait l'esprit beau et l'imagination agréable ; sa manière d'écrire était fleurie et brillante ; il avait même de la réputation parmi les personnes polies, et le *Manifeste apologétique* qu'il fit, plusieurs années auparavant, contre le livre intitulé la *Théologie morale des Jésuites*, n'eut pas moins de vogue que son *Etrille du Pégase janséniste.* — Peut-être crut-on dans la société, reprit Eudoxe, qu'il ne pourrait pas aisément rattraper ce style de Pascal, si délicat et si aisé tout ensemble. Car c'est le défaut du P. Le Moyne de n'être pas assez naturel, de tourner et d'embellir tout ce qu'il dit, de vouloir avoir toujours de l'esprit et de ne s'exprimer jamais simplement. Peut-être aussi que lui-même ne se sentit pas propre à ce combat, et qu'il ne voulut pas se commettre... » (*Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, p. 77.)

Ainsi le P. Daniel avoue que, chez les jésuites, il y avait, en 1656, disette de bons écrivains. Nous pouvons donc ne pas insister sur ces réponses des jésuites aux *Provinciales* et dire qu'elles sont suffisamment connues par les extraits qu'en a donnés Pascal. Deux mots, cependant, pour vous permettre d'en juger le fond et la forme.

Les jésuites commencèrent par imiter les procédés de Pascal: ils lui empruntèrent son format in-4° et la forme épistolaire, du moins au début; mais leurs dispositions typographiques étaient loin d'être heureuses. La réponse à la *quinzième Provinciale* tient en huit pages, mais il y a soixante lignes à la page, si bien qu'on ne peut la lire sans de bonnes lunettes ou même sans une loupe. Les références, les citations, sont inscrites en manchette, en « broderie ». A coup sûr, ni Mme de Sévigné, ni les belles dames du temps ne durent être tentées de lire ces feuilles imprimées d'une façon si absurde. Ajoutez que le style en est d'une lourdeur et d'une platitude effroyables. Pour ce qui est du fond, si les réponses des jésuites avaient été péremptoires, quel besoin aurait eu le P. Pirot de publier, en 1657, sa grosse *Apologie des Casuistes?* Il s'est chargé de défendre l'honneur de la Compagnie, et il a attiré sur elle une tempête qui a failli la submerger.

Laissons de côté ces fadaises, et venons-en à Pascal, que

Digitized by Google

son rôle de pamphlétaire oblige à réfuter la prétendue réfutation de ces dix premières lettres.

Au début de la onzième, il entre vivement en matière, il se défend d'avoir tourné en raillerie les choses saintes. La réfutation est évidente. Mais les jésuites ont, du moins, gagné quelque chose : ils ont, comment dire ? obligé ou engagé Pascal à changer de méthode. Il cesse de railler, il renonce à composer ses lettres à la façon des poètes comiques ; aux grâces légères de la comédie va succéder la véhémence des tragédies les plus sublimes. Les jésuites se sont lourdement trompés, s'ils ont cru gagner au change.

La douzième a pour objet de réfuter l'accusation de mensonge. Pascal procède avec son habileté accoutumée : il fait son choix, ménage ses effets : il parle d'abord des choses de moindre importance et tient en réserve pour la fois prochaine la question de l'homicide. Cette douzième lettre est, à mon avis, la moins parfaite de tout le recueil ; les contemporains nous disent que le plan en avait été dressé par Nicole : avouons qu'on s'en aperçoit aisément.

La treizième a été, elle aussi, revue et corrigée par Nicole ; mais le plan n'est pas de lui : elle est toute de Pascal, celle-là, et nous sommes assurés, dès le début, qu'il en sera de même de la quatorzième, car il les réunit dans son exorde. Après avoir repoussé du pied les calomnies dont il est l'objet, Pascal met à nu la politique des jésuites, la distinction qu'ils font entre la spéculation et la pratique : dans la spéculation, toutes les audaces ; dans la pratique, attention ! car il ne faut pas irriter les juges de ce monde. On peut être méchant avec Dieu : il est si bon qu'il pardonnera ; mais il ne faut pas plaisanter avec le carcan et la prison...

Même hauteur de vues dans la quatorzième : c'est un véritable chapitre sur la législation criminelle, qui a dû réjouir l'auteur de l'*Esprit des Lois*.

Dans toutes ces lettres, pas une raillerie : la plaisanterie paraîtrait souverainement déplacée.

Non moins éloquentes sont les deux lettres suivantes sur la calomnie. La seizième est un peu longue. Pascal nous a dit pourquoi, mais elle renferme d'éclatantes beautés. Il ne s'agit plus, en effet, de calomnies banales, telles que pouvait en débiter un novice, ce sont de grosses, de belles calomnies, dignes des initiés, des profès des quatre vœux, contre Port-Royal, ses saintes filles et ses ecclésiastiques.

Pascal revient ainsi à son point de départ, après un long

Digitized by Google

détour. C'est de cette façon que se termine la série des *Lettres* que les Loyolistes auraient dû appeler les *Jésuitiques*.

Il pouvait sembler qu'après la seizième le public, constitué comme juge, n'avait plus qu'à clore le débat. Elle est pourtant suivie d'une dix-septième et d'une dix-huitième lettres, très différentes des précédentes ; adressées au P. Annat, elles présentent plus d'une analogie avec les lettres du début.

C'est cette dernière évolution de Pascal pamphlétaire qui s'offre désormais à notre étude.

A. B.

Digitized by Google

La philosophie de Renouvier.

Cours de M. G. MILHAUD,

Professeur à l'Université de Montpellier.

La polémique. — Le problème du mal et la théorie des Trois Mondes.

Après la *Science de la Morale*, la doctrine est arrêtée. Elle touche à toutes les questions théoriques et pratiques, et elle fournit à toutes une solution précise et ferme. L'ambition de Renouvier est alors de la répandre, d'en pénétrer les esprits, et, pour tous les besoins du cœur et de la raison, pour tous les problèmes que pose la vie des individus ou des sociétés, d'en faire désormais le fondement de toute croyance et de toute action.

En 1867, il avait commencé, avec son ami Pillon, la publication de l'*Année philosophique*, que devaient bientôt interrompre les événements de 1870 (1). Au lendemain de la guerre, le désir des deux amis devient plus ardent encore d'apporter à notre malheureux pays le secours d'une philosophie qu'ils croyaient pouvoir mettre à l'épreuve de toutes les difficultés. Ce ne fut plus tous les ans, mais toutes les semaines, qu'ils voulurent parler au grand public, et ils fondèrent la *Revue de critique philosophique*, qui devait se compléter en 1878 par la *Revue de critique religieuse*.

La variété des sujets traités par Renouvier dans ce journal est extrême : politique, religion, littérature, sans compter naturellement tous les problèmes philosophiques, à propos desquels il reprend l'exposé cent fois renouvelé de ses théories, en même temps qu'il discute et réfute avec vivacité, et parfois avec violence, les systèmes qui s'y opposent. Le lecteur de la *Revue* peut, certes, s'éclairer sur tous les points de la doctrine ; mais ce n'est pas là, à mes yeux, ce qui fait le plus grand intérêt de cette collection. Après les *Essais* et après la *Science de la Morale*, les articles plus proprement philosophiques ne font guère que répéter, sous des formes variées et à propos de mille occasions diverses,

(1) L'*Année philosophique* devait reparaître en 1891, sous la direction de M. Pillon; la publication continue.

Digitized by Google

les thèses déjà connues. Ce qui est véritablement captivant, ce sont les innombrables études que Renouvier nous offre, au jour le jour, sur les questions d'ordre politique, religieux ou social. Il y apporte d'abord un très grand talent de polémiste: par la vigueur de son langage, par l'énergie de ses critiques, par le courage et la sincérité de toutes ses opinions, il apparaît comme le modèle idéal du journaliste. Mais, en outre, il a su pénétrer assez profondément dans les grands problèmes qui se posent, pour que, trente ans plus tard, ses articles semblent actuels et présentent, aujourd'hui encore, le plus vivant intérêt. Voyez, par exemple, les études sur la liberté d'Enseignement, sur les Congrégations, sur l'Eglise catholique, sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Voyez sa violente protestation, à propos de l'avancement du capitaine Garcin, — celui qui avait fusillé Millière sans aucun souci des formes légales; voyez sa guerre sans merci contre le mensonge utile, contre l'hypocrisie, contre toute autorité extérieure qui détruit la liberté et annihile la personne humaine, et surtout contre la *raison d'Etat*... On a publié récemment le *Manuel républicain* de 48, et on a bien fait, mais je crois qu'il serait facile et plus opportun encore d'extraire de la *Revue de critique philosophique*, où elles dorment ensevelies au fond de quelques vieilles bibliothèques, et de réunir en volumes, destinés au grand public, toute une collection d'études de Renouvier qui, en dehors de l'intérêt historique qu'elles présentent malgré tout par les faits qui en sont l'occasion, offriraient aussi aux Français de 1905 une lecture très attachante et très utile. — D'une manière générale, en politique, la sympathie de Renouvier va aux républicains les plus avancés de son temps, mais en réalité il les dépasse: sauf qu'il rejette le collectivisme, comme contraire à ses yeux au libre épanouissement de la personne humaine, et qu'il maintient la propriété individuelle, il est très près de ce que nous appellerions aujourd'hui les socialistes parlementaires. En matière religieuse, il lutte avec la même énergie contre l'Eglise catholique et contre l'athéisme. Il sera fidèle à cette attitude, quand il demandera, quoique indépendant de toute Eglise, d'être accompagné au cimetière par un pasteur protestant.

*
* *

En même temps que paraît la *Critique philosophique*, Renouvier publie, en 1876, le très curieux ouvrage qui a pour titre *Uchronie* (ou utopie dans l'histoire). Préoccupé de sa lutte contre le fatalisme historique, à laquelle il a consacré le meilleur

Digitized by Google

de ses forces, il offre une esquisse du développement de la civilisation européenne, « tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être », si seulement Marc-Aurèle avait eu la volonté de déshériter Commode au profit de Pertinax.

En 1886, l'*Esquisse d'une classification systématique des doctrines philosophiques* nous donne une histoire totale de la pensée philosophique ramenée aux oppositions fondamentales : chose-idée, fini-infini, nécessité-liberté, évidence-croyance, etc., qui, par le choix décisif de l'un des deux termes, permettent de définir le néocriticisme par rapport aux autres doctrines. Une opposition nouvelle doit ici nous arrêter, qui va, par ses conséquences, marquer un tournant dans la pensée de Renouvier : évolution-*création*. Certes, nous savons, depuis le *premier Essai*, que le néocriticisme rejette comme contradictoire l'évolution du monde à travers un passé sans fin, et qu'un de ses postulats exigés par la loi du nombre est le commencement du monde. Mais Renouvier ne s'était pas prononcé sur la nature de ce commencement, et il avait nié la création : « S'il n'y a pas tout à fait contradiction, quant à la lettre, écrivait-il dans la *Logique*, à supposer que la représentation dans une conscience donnée suscite la représentation dans une conscience qui n'est pas donnée, car ce serait bien là le fait de la création d'une conscience par une autre, il y a une étrangeté telle que, pour haut et traditionnel qu'un tel dogme paraisse (encore n'est-il pas antique), on ne peut que le qualifier de fantaisie illustre et gigantesque. L'origine en est facile à démêler dans ce même effort d'abstraction poussée à l'absolu qui a produit les dogmes de l'unité pure, de la simplicité absolue et de l'infinité actuelle. La création est l'acte de la plus que puissance (1). » D'autre part, si la croyance en Dieu était posée dans les premiers *Essais*, au nom de la raison pratique, Renouvier avait placé au delà de la limite de la connaissance la question de l'unité ou de la pluralité de Dieu. L'*Esquisse d'une classification systématique des doctrines*, ainsi que l'histoire de sa pensée qui termine le second volume, nous font assister à son évolution définitive sur ces deux questions. Il a longuement réfléchi à la relation causale, s'est habitué à rapprocher la causalité créatrice de nos actes libres, et surtout a cru comprendre que « les lois générales et harmoniques établissant les rapports uniformes des phénomènes et la communication des consciences, — impliquent l'unité d'une conscience qui conçoit cette harmonie et la réalise ». Désormais, il entendra sous le nom de Dieu une personne, réalisant la per-

(1) *Logique*, 2e édition, t. III, p. 233.

Digitized by Google

fection de la bonté et de la justice ainsi que la toute-puissance, et ayant créé l'harmonie qui, il l'a toujours dit, est un des aspects du monde. Il remarquait encore, dans la première édition du *Troisième Essai*, pour différencier sa *Monadologie* de celle de Leibniz, qu'il rejetait le caractère préétabli de l'harmonie universelle ; cette distinction cessera maintenant, et la deuxième édition du *Troisième Essai* (1892) corrigera sur ce point les affirmations premières.

Mais cette attitude nouvelle place Renouvier en présence d'un problème redoutable, qui a préoccupé les théologiens de tous les temps : je veux parler du problème du mal. Si un Dieu parfaitement bon et parfaitement juste a créé le monde, comment expliquer le mal, le mal moral et le mal physique ? — L'objection n'effraie plus Renouvier dès 1886, comme nous pouvons en juger par la netteté de la position qu'il prend à l'égard de la création. On peut même deviner aux réflexions qu'on lit dans l'*Esquisse* quel sera le genre de solution qu'il donnera à cette difficulté. — « Sur l'existence du mal, peu de mots suffisent ici. Pour *démontrer* qu'elle est incompatible avec l'hypothèse du Créateur bon et tout-puissant, il faudrait prouver ou qu'il n'y a pas d'agents libres dans le monde, ou que la liberté des agents n'explique pas le mal, ou enfin que la création des agents libres est un acte contraire à la sagesse et à la bonté du Créateur (1)... » Et on ne démontre point cela. « Le postulat de la liberté se présente immédiatement pour répondre à la question de l'origine du mal, et ne peut pas ne pas se présenter. Nous savons, de connaissance directe, que le libre arbitre est une origine du mal, l'origine du mal appelé moral. Nous ne savons pas *comment* le mal moral a été l'antécédent et la cause première et formelle du mal physique... ; mais nous ne sommes pas obligés de le savoir, ni tenus de formuler sur ce sujet des hypothèses pour lesquelles trop de profondes données nous manquent ; et il suffit que nous apparaisse une probabilité morale, en principe, de ces sortes d'hypothèses qui ne paraissent gratuites qu'en voulant se préciser, pour que nous soyons fondés à ramener, en notre postulat, toutes les espèces du mal à l'unité de celle-là, dont l'essence intime et la raison d'être nous est parfaitement connue (2). » Ainsi l'attitude de Renouvier, à ce moment, est déjà la suivante : Dieu a créé les êtres libres ; la liberté a été l'origine du mal moral, et ce mal moral a produit le mal physique, d'où toutes les désharmonies matérielles et morales dont ce monde nous offre le spectacle.

(1) *Esquisse*, t. I, p. 223.
(2) *Esquisse*, t. II, p. 291.

Digitized by Google

*
* *

Mais, le premier pas franchi au delà des limites qui avaient été primitivement assignées à la connaissance, Renouvier se sentira de plus en plus attiré vers les grands problèmes de la personnalité divine, de la création, du mal et des fins dernières de la créature humaine. Et, peu à peu, ces problèmes viendront au premier plan dans sa pensée, qui se revêtira d'un caractère de plus en plus religieux. Je laisserai de côté les publications nombreuses qui ne font, sous des formes diverses, que reproduire la doctrine telle qu'elle était modifiée après l'*Esquisse*, ainsi que les Etudes historiques, impossibles à résumer d'ailleurs, et écrites dans l'esprit que faisait déjà connaître la première édition du *Quatrième Essai;* et je m'arrêterai seulement aux ouvrages qui caractérisent le mieux l'attitude dernière de Renouvier, la *Nouvelle Monadologie* et le *Personnalisme*.

Quand on ouvre la *Nouvelle Monadologie* (1), on est frappé de ce que le ton a décidément changé; il ressemble prodigieusement à celui du spiritualisme classique, quand ce n'est pas à celui de la théologie, et il faut ouvrir les yeux et y regarder à deux fois pour constater que l'essentiel de la doctrine subsiste. C'est ainsi qu'on trouve employés couramment le terme de *substance*, ainsi que les mots *esprit*, *âme;* que le problème du mal devient celui de la chute; que, dans l'explication du mal moral par la liberté, les passions et, en particulier, l'orgueil humain jouent un rôle de plus en plus marqué, comme si l'opposition chrétienne de la nature et de la vertu avait fini par pénétrer aussi dans la pensée de Renouvier.

Quant au fond même de l'ouvrage, il témoigne, de la part de son auteur, de deux préoccupations essentielles. D'une part, il veut donner à l'exposé complet de ses thèses le cadre de la monadologie, — dont le *Troisième Essai*, à la suite des autres d'ailleurs, avait arrêté dès longtemps les traits principaux, — comme s'il sentait lui-même le besoin de mettre à jour tout ce qu'il y avait de leibnitianisme plus ou moins latent dans sa philosophie, en dépit d'une déclaration fort ancienne, et qu'il prenait sans doute moins au sérieux à la fin de sa vie, d'après laquelle « il continuait Kant ». D'autre part se trouve accentuée dans ses grandes lignes, — comme elle avait été déjà préparée dans les *Appendices* qui terminent la deuxième édition du *Troisième Essai*

(1) Publiée en 1899, en collaboration avec M. Prat.

Digitized by Google

(1892), — la théorie des *Trois Mondes* que le *Personnalisme* va complètement exposer. Résumons-la brièvement.

Puisqu'un Dieu parfaitement bon et tout-puissant a créé le monde, il n'a pu le créer que parfait ; l'optimisme de Leibnitz d'après lequel le monde, tel qu'il est, aurait été pour le Créateur le meilleur possible, n'est pas soutenable. Seule est admissible, sauf à la dépouiller de ses éléments fabuleux, la doctrine symbolique du paradis primitif et du péché originel, et la théorie de Renouvier n'est autre chose que cette doctrine transformée en une hypothèse qu'il essaie de présenter comme positive. Les hommes ont été créés dans un état tel, que la justice régnait tout naturellement, que la loi morale n'avait nul besoin d'être impérative, se présentant à l'entendement et à la volonté comme les lois logiques, et que la paix et la fraternité se trouvaient réalisées. En outre, Dieu avait doué les hommes des connaissances nécessaires pour disposer de toutes les forces naturelles, et pour les adapter harmonieusement à leur existence. Comment, par le jeu même de la liberté que Dieu a donnée aux personnes, la société des hommes s'est éloignée de cet état de paix pour entrer dans le mal moral, c'est ce qu'on peut comprendre par ce que Renouvier a dit bien des fois, quoique le problème ne fût pas d'abord posé tel qu'il l'est maintenant, depuis la première *Introduction à la Philosophie analytique de l'Histoire*. Ajoutez, comme je l'ai déjà fait observer, qu'il fait plus grande aujourd'hui la part des passions, et notamment de l'*orgueil de la vie*, c'est-à-dire de « l'état d'âme de l'homme qui, enivré du sentiment de son moi, refuse de porter le joug de l'altruisme, même sous la forme de raison, et ne peut s'y soustraire qu'en pliant toute chose à son vouloir (1) ». Vous comprendrez que la passion antisociale ait pu se développer par la haine et par la guerre. Elle va détruire non pas seulement la société idéale de la création, mais la nature physique, d'abord parfaite elle aussi, du monde matériel.

Et, en effet, ce n'est pas seulement l'humanité morale qui nous donne aujourd'hui le spectacle du mal, ce sont aussi les désharmonies de la nature. Les hommes souffrent et meurent. Les forces physiques que, par l'effort de la science, nous arrivons à dompter parfois, nous sont le plus souvent une gêne et un péril ; la loi de la gravitation nous fait un travail du plus simple mouvement de locomotion ; et nous avons sans cesse à nous ingénier pour parer aux ennuis et aux dangers qu'offrent les éléments. Il y a loin assurément des conditions actuelles à celles qu'a pu seules réaliser

(1) *Personnalisme*, p. 80.

Digitized by Google

d'abord un Créateur tout bon et tout-puissant. Reste à savoir comment la déviation morale de la société humaine a pu aboutir à une telle altération de l'univers physique.

L'astronomie, la mécanique et la physique sont d'accord pour faire remonter le système solaire, tel qu'il est aujourd'hui, à une nébuleuse primitive, formée d'une seule masse diffuse. Mais aucun système religieux, philosophique, scientifique, n'a pu raisonnablement, sans sacrifier le supérieur à l'inférieur, concilier avec la Création cette nébuleuse primitive et l'évolution dont elle est le point de départ. Tout s'éclaire, si l'on y voit les débris du monde antérieur qui fut vraiment celui de la Création. Par leurs connaissances et leur puissance, les premiers hommes peuvent se comparer aux Titans des mythologies anciennes. Nous ne saurions imaginer l'étendue de leurs moyens d'action ni la force de destruction dont ils disposaient. Renouvier nous les montre, d'abord vivant sur un globe unique, homogène, qui réalisait toutes les conditions d'harmonie réclamées par une vie parfaite, puis transformant peu à peu l'ordre et les proportions des masses qu'ils déplacent, formant çà et là d'énormes accumulations de matière, changeant la nature de la gravitation, donnant lieu aux pires désordres en lançant de grandes masses sans combiner la force d'impulsion avec la loi d'attraction, et finalement faisant aboutir le monde primitif après une série de fractures, de chocs, d'explosions de toutes sortes, à ce gigantesque amas de débris qui constitua la nébuleuse solaire.

L'existence première des hommes a pris fin en même temps. Mais les germes qui enveloppaient les monades humaines étaient immortels ; ils ont pu se trouver eux-mêmes à un état tel de division qu'ils ont ensuite bravé les plus énormes températures, et qu'ils ont servi de point de départ au développement d'organismes nouveaux, lesquels ont parcouru la série animale indiquée par la science moderne, pour aboutir à la reconstitution des personnes humaines primitives (1), le même germe pouvant d'ailleurs reproduire un certain nombre de fois la même personne. L'humanité terrestre ainsi constituée est celle à laquelle s'appliquent toutes les études historiques de Renouvier, qu'il reprend et résume une dernière fois, nous faisant assister à la formation des sociétés, des religions, des lois, au conflit de l'autorité et de la liberté, à la guerre. Ce monde est celui du sen-

(1) Renouvier s'est rallié à la théorie de la transformation des espèces et à la théorie cosmogonique de la nébuleuse, mais sans admettre plus qu'autrefois le *continu* de l'évolution.

Digitized by Google

timent du bien et de l'impuissance, de l'idée de justice et de l'injustice réalisée, « de l'ordre incohérent des forces génératrices, et de leurs développements imparfaits sous l'empire de la mort ». — A l'issue de ce monde, Renouvier entrevoit celui où se réalisera décidément « le règne des fins », la justice, la paix, le bonheur suprême. La personne humaine y entrera, « après avoir traversé le séjour terrestre, connu toutes les conditions, désiré le bien, ressenti le mal en toutes ses espèces, et dans toute sa profondeur en chacune, jusqu'à devenir par la réunion des diverses déterminations de son individualité, l'homme plein de l'expérience de l'humanité entière, et virtuellement pénétré de cette vérité, que l'injustice est le chemin de la mort, que la justice est la vie...

« Au cours du rétablissement de la société universelle de ces hommes immortels, quels que soient les modes actuellement imprévoyables de leur naissance et de leur intégration organique, en harmonie avec les lois du monde parfait, ils viendront au jour pour se reconnaître en retrouvant la mémoire de leur vie passée, de leurs relations, des événements et de l'histoire de la terre et des terriens, tous ceux qui ont été liés par le sang, l'amitié, les idées et croyances communes ou contraires, la paix ou la guerre. Cette révélation par le souvenir et cette reconnaissance sont l'entrée du *ciel*, avec la contemplation des *nouveaux cieux* et de la *nouvelle terre*, avec la libre expansion de la vie, le sûr maniement des forces dont les hommes n'avaient possédé depuis la chute qu'une connaissance superficielle, en partie douloureusement acquise, et l'usage toujours restreint et pénible. Voilà le ciel physique, mais le ciel du cœur est au-dessus. Nous sommes moins capables d'en prendre directement l'idée que d'en approcher le sentiment par voie de contraste, en songeant aux amours aveugles, inconstantes ou troublées, dont l'antagonisme des sexes et l'anarchie des relations sexuelles sont la cause en notre monde, et à nos vagues désirs, à nos volontés ignorantes, à nos fins manquées, ou que toujours tranche la mort, à l'impuissance de la personne mortelle de régir pour le bien son entourage et ses relations, et enfin, ce qui est le fond de tout, de se régir elle-même et de se satisfaire (1). »

Il y a, dans ce livre du *Personnalisme*, plus que l'exposé d'une hypothèse ; il y a l'expression d'un sentiment religieux, qui, pour vouloir se dégager des dogmes confessionnels, n'en est pas moins ardent. Si vous en doutiez, reportez-vous à l'entretien dernier

(1) P. 216 et 220.

Digitized by Google

où, quelques mois après avoir écrit ce livre, Renouvier disait ses espérances à son ami M. Prat. Par la sérénité confiante et tranquille qu'il lui donnait en face de la mort, ce grandiose roman des *Trois Mondes* s'illuminait d'une étincelle de vie et revêtait la plus haute consécration d'expérience dont soient capables les religions et les métaphysiques.

*
* *

Peu de temps après la mort de Renouvier, un comité s'est fondé pour lui élever un buste qui serait placé dans la cour de notre Université, à côté ou en face de celui d'Auguste Comte. Permettez-moi d'exprimer le vœu que nos concitoyens s'intéressent à cet acte de piété philosophique.

Charles Renouvier, Auguste Comte ! Que d'efforts de pensée sincère, que d'idées fécondes, dont ces deux bustes, rapprochés l'un de l'autre, conserveront le souvenir ! A ceux de nos jeunes gens qui, préoccupés de la conduite de la vie, tourneront vers eux leur regard inquiet, j'imagine que Comte et Renouvier parleront ainsi : « Vis pour autrui, dira l'un, celui des deux qui est athée. Soumets-toi, pour le bonheur de l'humanité, à l'ordre total, à l'ordre extérieur du monde et de la nature, à l'ordre social auquel aboutissent tous les siècles passés... Défie-toi de ton imagination et de ton orgueilleuse raison. Sache voir et connaître les réalités concrètes, positives, et les limites de ta connaissance et de ton action. Discipline ton esprit, comme ta personne. Dans tes conceptions de la vie et du progrès, ne néglige jamais le poids très lourd dont pèsent sur le présent et l'avenir les traditions de nos ancêtres. Quand tu jetteras les yeux sur le passé, abstiens-toi de tout jugement absolu, tiens compte du moment, des circonstances, des nécessités sociales; ose distinguer la vérité d'hier et la vérité d'aujourd'hui ; la justice d'hier et la justice d'aujourd'hui ; ne te hâte pas de condamner une institution, ou une nation, ou une époque, sans t'être rendu compte des conditions historiques de leur formation, et du rôle qu'elles ont joué dans l'évolution de l'humanité. Tout a contribué à préparer l'âge positif où tu as le bonheur de vivre, et où l'accord des esprits sur les lois morales, politiques, sociales que proclamera la science, entraînera l'harmonie des cœurs... »

Et Renouvier dira : « Développe ta personnalité, exerce ta volonté, ton énergie. Prends garde de te réduire à un rouage inerte et passif dans la société, qui n'a de valeur que par les individus qui la composent. Aime tes semblables, mais sache que

Digitized by Google

l'amour ne peut rien, ou même devient funeste là où manque la justice. Que le souci des réalités concrètes et positives n'emprisonne pas ta pensée. Que le respect du passé et de l'histoire n'arrache pas l'idéal de ton âme. Garde-toi de jamais confondre le bien et le mal, le juste et l'injuste, le vrai et le faux. Ne t'incline devant aucune idole ; ne pense jamais qu'une institution ou une tradition quelconque tire du fait de son existence, et même des services qu'elle a pu rendre à une société corrompue, une sorte d'inviolabilité qui la soustraie à la libre critique de la raison. Ne crois pas surtout aux prétendues lois que suit l'humanité pour évoluer vers un progrès énigmatique qui se réaliserait de lui-même. Il n'y aura de progrès que celui que tu feras ; il n'y aura de justice, de paix, de liberté, que celles que tu sauras conquérir... » Voilà ce que diront, entre autres choses, Comte et Renouvier à ceux de nos étudiants qui seront assez sérieux pour solliciter leurs conseils. Et ce sera l'éducation parfaite que ce contact avec deux esprits si dissemblables, mais également profonds. Ils représentent, l'un et l'autre, comme les deux aspects de toute pensée philosophique, au point que leurs tendances opposées, en pénétrant ensemble dans l'âme de nos jeunes gens, concourront à une conception plus riche, plus complexe, et par cela même plus vraie, de leurs devoirs.

G. MILHAUD.

Digitized by Google

La science et l'ascèse chez saint Jérôme.

Cours de M. P. de LABRIOLLE,

Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

II

Ce que j'ai dit sur les tendances tout à la fois scientifiques et ascétiques de saint Jérôme permet de conjecturer ce qu'il dut être comme directeur de conscience, quand il lui fut donné de guider vers une vie supérieure les âmes éprises de sainteté qui s'offrirent à sa maîtrise. La mémoire de Jérôme est liée indissolublement à celle des patriciennes romaines, dont il fut le conseiller et l'ami. Albina, Marcella, Asella, Fabiola, Principia, et plus encore peut-être Paula, ses filles, sa petite-fille (car Jérôme connut les deux générations dont Paula fut l'aïeule), voilà de quels noms la correspondance de Jérôme nous apporte l'écho, voilà dans quelles âmes il put contempler le reflet le plus fidèle de l'idéal qu'il portait dans son propre cœur.

Antérieurement à la seconde venue de Jérôme à Rome, un certain nombre de femmes romaines appartenant à la plus haute noblesse avaient accoutumé de se réunir chez l'une d'entre elles, Marcella, qui avait établi une sorte de conventicule dans son palais du mont Aventin. Elles avaient voulu se créer, au milieu de la ville encore à demi païenne et où les chrétiens eux-mêmes ne donnaient pas toujours l'exemple, une petite thébaïde où elles pussent librement s'entretenir des choses saintes, lire les Ecritures, chanter les Psaumes. La perfection monastique hantait les rêves de la plupart d'entre elles (1). Saint Athanase, exilé par Constance d'Alexandrie à Rome, en 341, y avait fait connaître la discipline des monastères d'Egypte. Il avait même amené avec lui deux moines égyptiens, dont l'un tout au moins, nommé Isidore,

(1) On lira, à ce propos, une page éloquente de Montalembert, dans les *Moines d'Occident*, I, 144. Pour plus de détails, voir Grützmacher, *op. cit.*, p. 227, ou H. Mauersberg, *Die Anfänge der asketischen Bewegung im Abendlande*, *Osnabrück*, 1897.

Digitized by Google

se prêta à l'ardente curiosité que provoquait le genre de vie des anachorètes (1). Les imaginations étaient donc familiarisées déjà avec les merveilleuses légendes arrivées ainsi d'Orient. Marcella, toute jeune fille (2), avait pu voir chez sa mère Athanase et ses compagnons, et elle avait gardé de leurs récits l'impression la plus vive. Elle n'était point la seule à en avoir goûté l'étrangeté si émouvante, et tout ce cénacle féminin était persuadé des mérites suréminents de la vie religieuse, dont il s'attachait, au milieu des tracas du monde, à imiter les austérités.

Quand Jérôme arriva à Rome, en 382, il n'avait encore composé aucun de ses ouvrages, sauf la *Vie de Paul*; mais son activité épistolaire (3) l'avait déjà fait connaître comme un hebraïsant de première force. On savait de plus qu'il était l'ami du pape Damase et que, sur les questions d'ordre philologique, celui-ci le consultait volontiers. Enfin, ses lettres révélaient son prosélytisme pour la vie érémitique qu'il avait lui-même menée dans le désert de Chalcis et qu'il pouvait recommander en connaissance de cause. L'une d'elles, en particulier, adressée à un ami, Héliodore (4), qui avait d'abord songé à suivre Jérôme dans le désert, puis s'était ravisé, avait vivement frappé les esprits par son éloquence, très artificielle à notre gré, mais tout à fait dans le goût du temps (5).

Aussi Jérôme fut-il accueilli avec enthousiasme dans le cercle féminin dont j'ai décrit les aspirations. Marcella voulut, à tout prix, lui donner l'hospitalité dans le palais du Mont Aventin. Jérôme se défendit d'abord; mais l'insistance de la veuve, et surtout ce qu'il découvrit chez elle de connaissances bibliques et d'exceptionnelle vertu, le décida finalement à accepter (6). Il devint dès lors, pendant les trois années qu'il passa à Rome, le centre et l'oracle des réunions de l'Aventin. — Entre les âmes qu'il était ainsi appelé à diriger et ses propres goûts, il y avait une sorte d'harmonie préétablie. Ces femmes, d'une culture tout à fait

(1) C'est ce qui semble résulter du témoignage de Palladius, *Hist. Lausiaca*, *P. G.* XXXIV, 1008.

(2) Elle devait avoir alors environ seize ans. Toutefois, il est difficile de préciser. Cf. Grützmacher, *op. cit.*, p. 227, n. 1. — Jérôme, *Ep.* 127, 5 ; *P. L.* XXII, 1089.

(3) Dix-huit lettres de notre recueil sont antérieures à 382. Cf. la liste dressée par Grützmacher, *op. cit.*, p. 99.

(4) *Ep.* XIV; *P. L.* XXII, 347.

(5) Jérôme lui-même a reconnu, plus tard, que cette lettre déclamatoire était, au moins pour la forme, un jeu d'esprit où s'était complu son extrême jeunesse. Cf. *Ep.*, 52 ; *P. L.* XXII, 527.

(6) Cf. *Ep.* 127, 7; *P. L.* XXII, 1091.

Digitized by Google

supérieure, s'intéressaient passionnément aux études bibliques (1). Plusieurs d'entre elles, Marcella, Paula, Blésilla, Eustochium, savaient déjà l'hébreu ou l'apprirent pour étudier les Ecritures et chanter les Psaumes dans la langue même où ils avaient été écrits (2). Elles furent pour Jérôme non pas seulement des élèves, mais des collaboratrices. Marcella, surtout, au témoignage de Jérôme, posait des questions si intelligentes qu'à elles seules elles devenaient instructives (3) ; et Jérôme publia un volume de lettres en réponse aux difficultés qu'elle lui soumettait. On s'y rend compte que, dans ce commerce intellectuel, la science gardait toute sa sévérité. Jérôme n'avait nul besoin de la vulgariser ni de l'affadir. L'esprit ferme et précis de Marcella suivait aussi bien une controverse contre les Montanistes (4) qu'une explication de tel passage scripturaire, où son avidité de tout comprendre s'était aheurtée (5). L'influence de cette curiosité féminine, qui prenait ici une forme si noble, se retrouve, on peut le dire, dans toute l'œuvre de saint Jérôme. Combien de fois ne se décida-t-il à se mettre au travail, pour traduire tel commentaire d'Origène, pour élucider telle partie des Ecritures, que parce que Marcella, Paula ou Eustochium l'y avaient sollicité (6) ! En leur dédiant un certain nombre de ses œuvres les plus arides (7), Jérôme put s'attirer la raillerie des sots (8) ; il ne faisait, en réalité, qu'acquitter une dette de gratitude envers celles qui en avaient été les inspiratrices.

Mais les entretiens de saint Jérôme ne se bornent pas, auprès de ces femmes remarquables, aux sujets de science et d'exégèse.

(1) Cf. *Ep.* 45, 2 ; *P. L.* XXII, 481.

(2) Cf. *Ep.* 39, 1 ; *P. L.* XXII, 465. Il y dit de Blésilla defunte : «... *In paucis non dicam mensibus, sed diebus, hebrææ linguæ vicerat difficultates, ut in discendis canendisque Psalmis, cum matre contenderet.* » Cf. l'*Ep.* 108, 26 ; *P. L.*, XXII, 902 ; sur la mort de Paula : « *Hebræam linguam... discere voluit et consecuta est : ita ut Psalmos hebraice caneret, et sermonem absque ulla latinæ linguæ proprietate personaret. Quod quidem usque hodie in sancta filia ejus Eustochio cernimus.* »

(3) *Ep.* 59, 1 ; *P. L.* XXII, 586 : « *Magis nos provoces quæstionibus ; et torpens otio ingenium, dum interrogas, doces.* » Cf. *Ep.* 127, 7 ; *P. L.* XXII, 1091.

(4) Vg. *Ep.* 41, *P. L.* XXII, 471.

(5) Vg. *Ep.* 34, *P. L.* XXII, 448 ; *Ep.* 59, *ibid.*, 586 ; etc. Il nous reste seize lettres exégétiques adressées à Marcella.

(6) Cf. pour les homélies d'Origène, *P. L.* XXIV, 219 ; pour les commentaires d'Ezéchiel et d'Isaïe, *P. L.* XXV, 76 ; XXIV, 17 ; pour le commentaire de l'Ecclésiaste, *P. L.* XXIII, 1061 ; pour les Epîtres de Paul, *P. L.* XXVI, 440.

(7) Les commentaires sur Sophonia [*P. L.* XXV, 1337] ; sur Isaïe [XXIV, 177] ; sur Ezéchiel [XXV, 15], sont adressés à Paula et à Eustochium.

(8) Cf. *Præf. in Sophon. P. L.* XXV, 1337 ; Rufin, *Apol* II, 7 ; *P. L.* XXI, 589 : « *Puellis quoque et mulierculis scribens...* »

Digitized by Google

Véritablement, il les dirigeait: c'est-à-dire que, traçant pour elles un certain type de vie, jugé le plus parfait, il les aidait à s'en rapprocher à travers les misères et les faiblesses de l'au jour le jour. A ce titre, il est le premier dans la lignée des saint François de Salles, des Bossuet et des Fénelon. « Comme eux, il eut le privilège d'être le confident des âmes les plus aristocratiques de son temps et de travailler sur une matière morale de haute qualité (1). » Mais il leur conseille des sacrifices, des abdications, bien plus rudes que n'en réclama jamais Fénelon de la Comtesse de Montberon ou Bossuet de Mme de Luynes. La vraie vie religieuse, telle que la conçoit Jérôme, c'est le renoncement à toutes les joies, ce sont les jeûnes, les macérations, les larmes ; c'est surtout le célibat, à la préservation duquel coopèrent tous les autres exercices ascétiques (2). On dirait, par moment, que l'esprit de Tertullien, violemment hostile à la nature et joyeux des retranchements qu'il lui impose, revit en Jérôme (3), tant il met de netteté énergique et de crudité sans périphrase à prêcher les vertus qu'il aime. Il a des formules, un peu brutales, qui ont causé bien du tracas à certains traducteurs, trop soucieux d'adoucir les aspérités de leur texte. Ainsi Paula avait perdu Blésilla, une de ses filles. Son chagrin était affreux. Jérôme lui écrit pour la consoler. Il s'associe d'abord à sa peine, il vante les qualités de celle qui n'est plus ; mais, bientôt, il exhorte Paula à se ressaisir, à se redresser : « Nous excusons les larmes d'une mère, mais nous voulons des bornes dans la douleur. Si je songe que vous êtes mère, je ne vous fais pas un crime de vos pleurs; mais, si je songe que vous êtes chrétienne et religieuse, je dis que ces deux noms excluent celui de mère (4) ». Un éditeur de *Lettres choisies* de saint Jérôme, l'abbé Lagrange (5), lénifie, édulcore, délaye ainsi cette

(1) Thamin, *Saint Ambroise et la morale chrétienne au IVe siècle*, Paris, 1895, p. 386. Il y a, dans cet ouvrage, un chapitre sur saint Jérôme (p. 385-410), qui est d'une rare délicatesse d'analyse morale.

(2) « *Non quod Deus universitatis Creator et Dominus, intestinorum nostrorum rugitu et inanitate ventris, pulmonisque delectetur ardore ; sed quod aliter pudicitia tuta esse non possit.* » *Ep.* 22, 11 ; *P. L.* XXII, 400 ; Cf. *Ep.* 54, 9 ; *P. L.* XXII, 554.

(3) En fait, les traités de Tertullien relatifs à la morale des sexes ont exercé une forte influence sur la pensée de Jérôme. Cf. vg. Schultzen, *Die Benutzung der Schriften Tertullians De Monogamia und De Jejunio bei Hieronymus adversus Jovinianum*, dans les *Neue Jahrb. f. deutsche theol.*, 1894, p. 485-502.

(4) « *Ignoscimus matris lacrymis, sed modum quærimus in dolore. Si parentem cogito, non reprehendo quod plangis, si christianam et monacham, istis nominibus mater excluditur.* » *Ep.* 39 ; *P. L.* XXII, 471.

(5) *Lettres choisies*, 1870, p. 109.

Digitized by Google

phrase impérieuse : « Quand je songe que vous êtes chrétienne et que vous avez embrassé la vie monastique, *je voudrais, ô Paula, que la chrétienne et que l'ascète consolassent un peu la mère...* »

Ces intransigeances de langage ne procèdent nullement d'un manque de sensibilité. Jérôme était capable, plus que personne, de dévouement, de tendresse. Ses lettres en font foi. — Mais ce qu'il y a chez lui d'excessif, de trop tendu et de trop peu nuancé, c'est, j'en suis convaincu, à sa formation première qu'il le doit. Jérôme avait passé par les écoles de rhétorique, comme tous les jeunes gens de bonne famille, sous l'Empire (1). Ce qu'on lui avait appris à aimer, c'étaient les traits brillants, les lieux communs développés pour eux-mêmes, la déclamation. De cette discipline si peu réaliste, je veux dire si peu attentive à égaler les mots aux choses, Jérôme a gardé l'empreinte. Elle est plus sensible dans ses œuvres de jeunesse ; plus atténuée dans les œuvres de sa maturité ; mais, jamais, il n'a pu s'en déprendre. Il a renié la culture profane (2) : au fond, il a toujours eu pour elle une sourde complaisance. Il écrit plus souvent qu'on ne croirait avec des réminiscences qui lui arrivent par bouffées de sa jeunesse et qui se glissent inconsciemment sous sa plume. Je pourrais citer, à ce propos, un exemple typique. Villemain s'indignait fort d'un passage de la fameuse lettre de saint Jérôme à Héliodore :

« Si, s'opposant à ta vocation, ton père se couche sur le seuil de ta porte pour te retenir, passe par-dessus ton père (*per calcatum perge patrem*) » : « Férocité religieuse ! » s'écriait Villemain (3). Eh ! non, Jérôme, en écrivant ces lignes, prouve la fidélité de sa mémoire beaucoup plus que le fanatisme de son cœur. Reportons-nous aux *Controverses* (4) de Sénèque le Père, qui nous a conservé comme un florilège de *sententiæ* des rhéteurs célèbres. Nous y retrouvons presque textuellement la phrase de Jérôme. Un père était supposé vouloir retenir à tout prix son fils partant pour le combat, et le rhéteur Latro lui avait prêté cette objurgation suprême : « Si tu veux sortir, foule aux pieds le

(1) Cf. Grützmacher, *op. cit.*, p. 113 et s.

(2) C'est ainsi qu'il s'appelle lui-même, avec une humilité où il entre peut-être quelque coquetterie, « un homme sans usage de la langue latine, à demi-grec, à demi-barbare. » *Ep.* 50, *P. L.* XXII, 513.

Il dira ailleurs : « Qu'a de commun Horace avec le Psautier, Virgile avec les Evangiles, Cicéron avec l'Apôtre ? » *Ep.* 22 ; *P. L.* XXII, 416. (C'est, au surplus, un souvenir de Tertullien, *De Præsc.* 7 ; *P. L.* II, 23.)

(3) *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, p. 329.

(4) *Controv.*, I, 8, 15.

Digitized by Google

corps de ton père (*ut ad hostem pervenias*, *patrem calca*) ». Jérôme s'est souvenu du trait, et il l'a enchâssé dans son opuscule : ce n'est pas de la férocité, c'est de la rhétorique.

Pour apprécier un écrivain ancien, fût-ce un Père de l'Eglise, il faut tenir compte de toutes ces choses. Les Pères ont presque tous été formés à la même école que les laïcs (1), et leur tour de pensée est déterminé littérairement par les mêmes influences. Et cela ne veut pas dire que Jérôme n'ait point cru à ses propres affirmations, mais simplement que la forme où il les a posées en exagère parfois le contenu essentiel.

Au surplus, celles à qui il adressait ces rigoureux conseils ne devaient pas les trouver si inexorables. Déjà elles avaient abdiqué toutes les vanités dont il s'appliquait à leur montrer le néant (2). Il les confirmait dans une disposition acquise, plus qu'il ne leur imposait un changement de vie. C'étaient elles, plutôt, qui, toujours avides de surenchérir sur les sacrifices précédemment consentis, essayaient de dépasser leur guide dans la route pourtant bien rude où il les aidait à marcher (3). — Bientôt, il ne suffit plus à Paula et à sa fille Eustochium de s'être vouées à l'étude et à la prière : elles se résolurent à partir pour l'Orient (4). Jérôme venait de quitter Rome. Elles s'embarquèrent à leur tour, malgré les supplications de leur famille (5), emmenant quelques jeunes filles destinées, dans leur pensée, à former le noyau d'un monastère. Jérôme a raconté leur voyage (6). Elles visitèrent longuement la Palestine, l'Egypte, contemplèrent les lieux avec lesquels l'Ecriture les avait familiarisées d'avance. En 386, elles se fixèrent enfin à Bethléem. Paula employa ce qu'elle avait gardé de ses biens (7) à construire deux couvents, l'un pour hommes

(1) Cf. l'article *Schools*, dans le *Dictionary of christian Antiquities*, p. 1848.

(2) Il n'y aurait guère d'exception à faire que pour cette mère et cette fille gauloises qu'il morigène dans l'*Ep.* 117 ; *P. L.* XXII, 953.

(3) C'est ainsi que Jérôme voulut, sans y réussir, modérer les abstinences de Paula vieillie et malade. Il appela à son aide l'évêque Epiphane (et non le *pape* Epiphane, comme le dit M. Thamin, *op. cit.*, p. 393. Le titre de *papa* était aussi un qualificatif de pur respect. Cf. Audollent, *Carthage romaine*, Paris, 1905, p. 573, n. 4). Mais Epiphane ne fut pas plus heureux, et, loin de convertir Paula, il faillit se laisser endoctriner par elle. *Ep.* 108 ; *P. L.* XXII, 897.

(4) Depuis longtemps déjà, ce voyage était décidé dans leur pensée. L'influence de saint Epiphane et de Paulin d'Antioche avait préparé celle de Jérôme. Cf. *Ep.* 108, 6 ; *P. L.* XXII, 881.

(5) *Ep.* 108, 6 ; ibid.

(6) Ibid.

(7) Jérôme coopéra aux dépenses dans la mesure de ses faibles ressources, en vendant les débris de son patrimoine familial. *Ep.* 66, 13 ; *P. L.* XXII, 647.

Digitized by Google

dont Jérôme prit la direction, l'autre pour femmes qu'elle administra elle-même (1). Une hôtellerie à l'usage des pèlerins fut également bâtie. Alors commença la période la plus heureuse de la vie de Jérôme et de ses compagnes. Peu de temps après leur arrivée, celles-ci écrivaient à Marcella une lettre pleine de mysticisme et de tendresse, où se peint leur ravissement (2). Tout en veillant à la bonne économie du couvent, elles prenaient plaisir à s'abaisser aux plus humbles besognes, faisant les lampes, balayant les chambres, allumant les feux (3). — Jérôme voyait souvent ses amies ; il commentait pour elles les Ecritures et les chargeait de menues besognes qui l'aidaient dans ses travaux. C'est à Bethléem, dans cette cellule qu'il appelait son paradis, qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages (4). De plus, il avait ouvert une école à de jeunes garçons, auxquels il enseignait la grammaire et commentait les auteurs classiques (5). Mais le meilleur de son temps était encore absorbé par le monastère : il apprenait à ces moines à copier les manuscrits, à cultiver la science, donnant ainsi le modèle de ces communautés laborieuses qui ont sauvé, au Moyen-Age, tant de débris de la civilisation antique. Ajoutez les visiteurs dont l'importunité était sans retenue ; les lettres qu'il expédiait sur tous les points de l'empire. Puis, après août 410, Rome ayant été prise et pillée par Alaric, il fallut hospitaliser quantité de fugitifs venus jusqu'en Palestine pour échapper aux Barbares. Jérôme leur ouvrit largement son asile, et plus d'un sans doute en profita qui l'avait jadis déchiré de ses médisances et de ses calomnies.

*
* *

Peu d'hommes, en effet, ont été plus aimés que Jérôme, mais peu d'hommes ont été plus haïs (6). Ses efforts pour répandre la vie ascétique avaient rencontré, à Rome même, la plus violente

(1) Jusqu'à sa mort, en 404. Eustochium lui succéda. Jérôme survécut à l'une et à l'autre.

(2) *Ep.* 46 ; *P. L.* xxii, 483. Elles suppliaient Marcella de venir les rejoindre. Marcella ne vint pas. Il y avait, chez elle, beaucoup plus d'indépendance et de sang-froid que chez ses amies. Celles-ci ne vivaient que par le sentiment : Marcella était, avant tout, une « intellectuelle ».

(3) *Ep.* 66 ; *P. L.* xxii, 646.

(4) En particulier, sa revision des Ecritures. Pour les différentes phases de ce travail, Cf. Schanz, *op. cit.*, p. 408-413.

(5) Cf. Rufin, *Apol.* ii, 8 ; *P. L.* xxi, 592.

(6) Sulpice Sévère, *Dial.* i, 9. *P. L.* xx, 189. « *Oderunt eum hæretici quia eos impugnare non desinit : oderunt clerici, quia vitam eorum insectatur et criminat. Sed plane eum boni omnes admirantur et diligunt...* »

Digitized by Google

opposition, et non pas seulement parmi les laïcs (1). On ne lui épargna ni les insinuations équivoques ni les attaques directes. « Pourquoi s'occupait-il toujours des femmes, jamais des hommes? — Si les hommes m'interrogeaient sur l'Ecriture, répondait-il, je ne parlerais pas aux femmes (2). » Mais ce qui provoquait le plus d'exaspération, c'était les traits piquants qu'il décochait à la société romaine. Il y avait, en Jérôme, l'étoffe d'un Juvénal: lui-même se comparait volontiers à Lucilius. Ses lettres sont pleines de portraits satiriques d'une verve extraordinaire. Un jour, c'était les mondaines qu'il dénonçait, « ces femmes qui barbouillent de vermillon et de je ne sais quels autres fards leurs joues et leurs yeux; dont les faces de plâtre, défigurées par trop de blanc, font penser à des idoles; qui ne laissent pas échapper une larme involontaire, sans qu'elle creuse un sillon;... qui se construisent une tête avec les cheveux des autres et se fourbissent une tardive jeunesse par-dessus leurs rides séniles (3). » Une autre fois, c'étaient les fausses dévotes qui pâtissaient : « Une robe d'un brun sale, une ceinture grossière, des mains et des pieds malpropres... Mais l'estomac, qu'on ne voit pas, est gorgé de viandes (4). » Le clergé même n'était pas épargné. A certains ecclésiastiques coquets, frisés, parfumés, voltigeant, papillonnant, prototypes des abbés galants du XVIIIe siècle, Jérôme réservait ses plus mordantes railleries.

Une pareille humeur, dont ses amies cherchaient avec un demi-sourire à tempérer l'âcreté (5), devait fatalement dresser contre lui la coalition de tous ceux qu'il avait étrillés. Quand Blésilla mourut, on accusa Jérôme de l'avoir tuée de jeûnes. La populace voulait l'assommer, et tous les moines avec lui par la même occasion (6). On devine aussi si les langues dardèrent leurs propos les plus vipérins contre l'école d'ascétisme dont Jérôme était le pédagogue spirituel. Aucune des nobles femmes de l'Aventin ne fut épargnée. « Cruelle envie! s'écriait Jérôme... Satanique perfidie qui poursuit constamment les choses saintes! Nulles Romaines n'ont fourni plus de fables à la ville que Paula et Mélanie, qui, méprisant leurs richesses, renonçant à ce qu'elles aimaient le plus, ont levé la croix du Seigneur comme un éten-

(1) Voir l'*Ep.* 48 à Pammachius, *P. L.* XXII, 493.
(2) « *Si viri de Scripturis quærerent, mulieribus non loquerer.* » *Ep.* 65; *P. L.* XXII, 623.
(3) *Ep.* 38, 3; *P. L.* XXII, 464.
(4) *Ep.* 22; *P. L.* XXII, 513.
(5) *Ep.* 27, 2; *P. L.* XXII, 432.
(6) *Ep.* 39, 5; *P. L.* XXII, 472.

Digitized by Google

dard de piété ! Si elles allaient aux bains, si elles faisaient leur choix de parfums, si elles considéraient leurs richesses et le veuvage comme un moyen de luxe et de liberté, ce seraient alors de grandes, de saintes dames ! Mais, comme elles ne cherchent à être belles que sous le sac et la cendre ;... on leur en veut apparemment de ne point se perdre avec la foule, aux applaudissements du public ! — Encore, si c'étaient les païens qui fissent la guerre à ce genre de vie, si c'étaient les Juifs, elles auraient la consolation de ne point plaire à ceux à qui le Christ déplaît. Mais, ô honte ! ce sont des chrétiens, ou des gens qui s'intitulent ainsi, qui, négligeant de s'occuper de ce qui se passe chez eux, oubliant la poutre de leur œil, cherchent une paille dans l'œil d'autrui. Ils déchirent de leurs propos une sainte résolution, et ils trouvent leur peine récompensée, si personne n'est plus vertueux, si l'on calomnie tout le monde, si les âmes périssent en foule, si les pécheurs sont multitude (1) ! »

Tant que le pape Damase vécut, Jérôme tint tête à l'orage. Mais, après la mort de son protecteur, tout appui lui fut retiré et il n'eut plus d'autre ressource que de quitter la « Babylone » (2) où il n'était pas permis d'être saint impunément.

Dans toutes les luttes qui ont rempli sa vie, Jérôme a retrouvé les mêmes dons de polémiste, dont ses détracteurs romains avaient déjà fait l'épreuve. Il est terrible dans la discussion. Tout d'abord, en un temps où les disputes théologiques s'appuyaient plus encore sur des citations scripturaires que sur des raisons de raison, sa science biblique lui permet d'accabler son adversaire, que ce soit Vigilantius, Helvidius, Rufin ou Pélage, d'une nuée de textes sous lesquels celui-ci demeure enseveli (3). Puis il manie l'ironie comme une massue ; il sait donner d'un système un résumé burlesque qui, à lui seul, est déjà une réfutation (4). Il bouscule, injurie, pourfend ses adversaires (5) ; il leur reproche

(1) *Ep.* XLV, 4 ; *P. L.* XXII, 481.

(2) Ibid. 482.

(3) Voy. avec quelle alacrité il fourbit en quelque sorte, au début de l'*Adv. Jovinianum* (§ 4 ; *P. L.* XXIII, 225), les armes diverses dont il va user contre Jovinien : « *Sequar vestigia partitionis expositæ, et adversus singulas propositiones ejus, Scripturarum vel maxime nitar testimoniis : ne querulus garriat se eloquentia magis quam veritate superatum. Quod si explevero, et illum utriusque instrumenti nube oppressero, assumam exempla sæcularis quoque litteraturæ*, etc. »

(4) Cf. *C. Vigilantium*, 2 ; *P. L.* XXIII, 341.

(5) Zöckeler, *op. cit.*, p. 262, n. 3, a collectionné quelques-unes des épithètes que Jérôme prodigue à Rufin (*Scorpius* ; *Epicureus* ; *intus Nero*, *foris Cato*, etc.).

Digitized by Google

leur mauvais style (1), leur pauvreté intellectuelle, et jusqu'à leur nom, sur lequel il ne dédaigne pas de faire des calembours (2). Tout cela, sans doute, c'est pour le plus grand bien de sa cause. Mais Jérôme trouve à satisfaire ainsi sa fougue un plaisir évident, peut-être un peu moins pur, et dont on soutiendrait malaisément qu'il fût désintéressé.

*
* *

J'ai cherché à donner une idée sommaire du rôle et de la personnalité de saint Jérôme. J'en ai atténué le moins possible le magnifique relief, tout en me rendant compte que certains traits ont pu paraître singuliers à ceux qui conçoivent la sainteté sous un aspect un peu conventionnel de benoîte douceur. A ce prix. Jérôme serait un saint hors cadre. Son imagination ardente, ses passions fougueuses, quoique disciplinées, sa nature violente et éruptive, le rattachent de toutes parts à l'humanité réelle. Il est profondément humain. — Mais ce qu'il y a de plus remarquable chez lui, n'est-ce pas justement qu'avec ce tempérament tout impulsif, il ait subordonné constamment à une fin nettement définie l'activité multiple de sa vie? Le bien de l'Eglise, voilà le but vers lequel ont convergé tous ses efforts. Il lui a rendu d'immenses services. Par sa revision de la Bible, il a unifié, il a fixé le texte où le peuple chrétien lit la parole divine. Par sa ferveur pour l'idéal ascétique, il a contribué plus que nul autre à préparer l'épanouissement monastique du Moyen-Age. Enfin, comme écrivain, il a enrichi tous les domaines de la littérature ecclésiastique : exégèse, histoire littéraire, vie des saints, polémique, et même oraison funèbre ; — car certaines lettres (3) de lui sur ses amies défuntes ne peuvent être autrement nommées. Il s'est assuré ainsi la plus grande influence sur la littérature du Moyen-Age en Occident. Et, par une exceptionnelle fortune, ses dons de lettré et de savant lui conservèrent la même admiration auprès des hommes de la Renaissance (4).

(1) Et, par là même, il trahit, sans le vouloir, sa constante préoccupation littéraire. Voy. *Adv. Rufinum*, I, 17 (*P. L.* XXIII, 430); *Contra Jovin.* I, 1 (*P. L.* XXIII, 221), etc.

(2) Il avait baptisé *Vigilantius* du nom de *Dormitantius*. *P. L.* XXIII, 355. — Comme spécimen de sa verve copieuse et truculente, on peut lire la péroraison de l'*Adv. Jovinianum*, II, 36 et s. *P. L.* XXIII, 349.

(3) *Ep.* 23; 39; 60; 66; 75; 77; 108; 128.

(4) Surtout Erasme, qui le préférait nettement à saint Augustin (*Epist.* v, I; v, 26).

Digitized by Google

Il y a peut-être, parmi les Pères de l'Eglise, des physionomies plus délicates, plus nuancées, plus fines, celle d'un Ambroise, par exemple ; mais il n'y en a pas de plus vigoureuse, ni dont on entrevoie mieux, après tant de siècles écoulés, à travers la lettre morte, la vie, l'expression et la flamme.

P. DE LABRIOLLE.

Bibliographie

EMILE FAGUET, **Propos littéraires**, 3e série. 1 vol. in-12, 382 p., Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1905.

On sait combien est infatigable M. Emile Faguet ; on sait aussi quel admirable analyste il est des idées morales et littéraires, quelle jouissance il paraît éprouver à reconstruire le système de ceux qu'il étudie et quelle jouissance on éprouve à le voir faire. On reconnaîtra toute son activité et toute la largeur de son esprit dans le présent volume. Etudes purement littéraires ; vues d'ensemble, comme le *Tableau de la poésie française de* 1600 *à* 1620 ; examen d'une œuvre et d'une influence, comme *Le Malherbe de M. de Broglie* ou *De l'influence de Balzac* ; recherches minutieuses de détail, comme *Les corrections de Flaubert* ; notices biographiques sur *Renan*, sur *Taine*, sur *Zola*, toujours semblables par le talent et la netteté du jugement, toujours différentes par l'aptitude de l'auteur à s'adapter aux sujets les plus divers ; essais pénétrants de philosophie, comme l'article sur Nietzsche : on trouvera tout cela dans ce nouvel ouvrage. Et l'on y trouvera aussi cette souveraine « intelligence » qui paraît bien le mot juste et nécessaire pour caractériser entre toutes la critique littéraire de M. Faguet.

G. M.

Digitized by Google

Sujets de devoirs.

I

UNIVERSITÉ DE PARIS.

PHILOSOPHIE.

L'intelligence, comme la conscience elle-même, tend finalement à sa propre disparition, par cela même qu'elle indique un trouble et qu'elle fournit le moyen d'y remédier.

M. LALANDE.

II

UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND

Français.

Agrégation.

Etudier la seconde manière d'Alfred de Vigny dans la *Maison du Berger*, la *Mort du Loup*, le *Mont des Oliviers.*

Licence.

Examiner cette opinion d'André Chénier : « De toutes les nations d'Europe, les Français sont ceux qui aiment le moins la poésie et qui s'y connaissent le moins. »

LATIN

Licence.

Thème.

La Harpe, *Lycée* ou *Cours de Littérature,* 2e partie, introduction : « Quoiqu'on ait observé avec raison... dans les disputes de l'école. »

Digitized by Google

Dissertation.

Quid sibi voluerit Quintilianus enucleabitis, cum dixerit (*De Inst. orat.*, *XII*, 2, 6) : « Hæc exhortatio mea non eo pertinet ut esse oratorem philosophum velim, quando non alia vitæ secta longius a civilibus officiis atque ab omni munere oratoris recessit. »

GREC

Thème.

L'antiquité est pleine de je ne sais combien d'histoires surprenantes et d'oracles, qu'on croit ne pouvoir attribuer qu'à des génies. Tout le monde sait ce qui arriva au pilote Thamus. Son vaisseau étant un soir vers de certaines îles de la mer Egée, le vent cessa tout à fait. Tous les gens du vaisseau étaient bien éveillés, la plupart même passaient le temps à boire les uns avec les autres, lorsqu'on entendit tout à coup une voix qui venait des îles et qui appelait Thamus. Thamus se laissa appeler deux fois sans répondre ; mais, à la troisième, il répondit. La voix lui commanda, quand il serait arrivé à un certain lieu, qu'il criât que le grand Pan était mort. Il n'y avait personne dans le navire qui ne fût saisi de frayeur et d'épouvante. On délibérait si Thamus devait obéir à la voix ; mais Thamus conclut que si, quand il serait arrivé au lieu marqué, il faisait assez de vent pour passer outre, il ne fallait rien dire ; mais que, si un calme les arrêtait là, il fallait s'acquitter de l'ordre qu'il avait reçu.

FONTENELLE.

Philosophie.

Unité et identité de la personne humaine.

Histoire de la philosophie.

Classification des sentiments d'après Bain. (Les Émotions et la Volonté, 1re partie.)

Histoire ancienne.

L'édit de Milan; son caractère et ses conséquences historiques.

Digitized by Google

Histoire du Moyen-Age.

1° Les rapports entre l'empire byzantin et la monarchie franque à l'époque mérovingienne.
2° La justice à l'époque mérovingienne.

ANGLAIS

Version.

Jeremy Taylor : « A man is a bubble (said the greek proverb) », jusqu'à : « ... or quenched by the disorder of an ill placed humour ».

Thème.

Balzac, *Les Chouans*, édition Calmann-Lévy, page 268 : « Semblables à des feux nuitamment allumés... et dissipa les brouillards qui déposèrent une rosée pleine d'oxyde sur les gazons », page 269.

Rédaction.

Comment and explain W. Cowper's lines :
An idler is a watch that wants both hands
As useless if it goes as when it stands.

III

UNIVERSITÉ DE NANCY

Dissertation française.

Agrégation de grammaire.

De l'emploi des données de l'Evangile par Alfred de Vigny, dans le *Mont des Oliviers.*

Version latine.

Agrégation de grammaire.

Tite Live, Livre XXIV, chap. 45.
Depuis : « In ea castra... », jusqu'à : «... nocte clausum observabant. »

Digitized by Google

Dissertation française.

Licence.

Expliquez et commentez cette phrase de la préface de *Phèdre*, où Racine, faisant la part de ce qu'il doit à Euripide, dit :

« Quand je ne lui devrais que la seule idée du caractère de Phèdre, je pourrais dire que je lui dois peut-être ce que j'ai mis de *plus raisonnable* sur le théâtre. »

Philosophie.

Licence.

L'infini actuel est-il concevable, est-il possible ?

Dissertation latine.

Licence.

Quid de senectute veteres et recentissimi scriptores senserint, inquiretis.

Thème latin.

Licence.

La Fontaine, Préface des *Fables*, depuis : « Mais ce n'est pas tant par la forme que j'ai donnée à cet ouvrage... », jusqu'à : «... y a donné à Esope une place très honorable ».

Thème grec.

Licence.

La Bruyère, *Caractères*, chapitre v, édition Servois, Rébelliau (page 134), depuis : « Je veux avoir mes coudées franches... », jusqu'à : «... à être fier ».

Le Gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 27 11 MAI 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

De Moustier (*suite*).

Il n'y a — et je dirai presque : Dieu merci — aucun plan dans les *Lettres à Emilie sur la Mythologie*. Selon son humeur, de Moustier prend la plume et écrit une lettre sur tel ou tel dieu, sur telle ou telle déesse. Mais il ne manque jamais de commencer ses lettres par quelques mots aimables pour Emilie, ni de les finir par un madrigal. En dehors de ce cadre toujours maintenu et fidèlement observé, il n'y a aucune trace de composition. Aussi ne puis-je guère que feuilleter avec vous ces lettres légères et badines, production mondaine du temps le plus mondain qu'il y ait jamais eu.

Voyons, par exemple, ce que de Moustier nous dit quelque part de l'âge d'or, lieu commun qui a servi de matière à tous les poètes, depuis Hésiode, en passant par Virgile et surtout Ovide. Ne vous attendez pas à être frappés d'admiration : « Tout le temps que Saturne passa en Italie fut appelé l'Age d'Or.

Siècles heureux de la simplicité,
De l'innocence et de la bonhomie,

Digitized by Google

Où la Franchise et la noble Equité
Avaient encore un temple en Normandie ;
Où l'on disait toujours la vérité ;
Où la Gascogne était inhabitée ;
Où la beauté n'était jamais fardée ;
Où l'on n'avait ni le lait virginal,
Ni blanc, ni noir, ni rouge végétal ;
Où, décemment, l'on n'était point volage ;
Où chaque amant heureux était discret ;
Où, sans écrin, ni bijoux, ni portrait,
Du tendre objet que l'on idolâtrait,
Au fond du cœur on conservait l'image ;
Où la Concorde, et l'Hymen, et l'Amour,
Paisiblement faisaient ménage ensemble.
Siècles heureux, reviendrez-vous un jour ?
Le mal revient fort souvent, ce me semble :
Le bien, lui seul, passe-t-il sans retour ? »

Ces vers sont gracieux : le tour en est joli ; l'épigramme, toujours facile, n'est pas mal jetée, avec le vrai geste, le geste nonchalant de l'homme qui n'y tient pas, et qui la donne sans s'aviser que c'est une épigramme. Il n'était peut-être pas mauvais de vous indiquer ce que devient ce lieu commun de l'âge d'or, au temps où l'on n'a plus du tout le sentiment du grand. Il devient un prétexte à badinage spirituel ; on fait un âge d'or tout composé de négatives : ne sachant plus peindre le bonheur, on indique successivement tout ce que l'âge d'or n'a pas connu : mensonge, coquetterie, infidélité en amour, discorde dans les ménages, etc. Cela est tout à fait caractéristique de l'impuissance à faire grand, à faire fort, en un mot, à faire vrai.

De Moustier est amené, un jour, à parler des Olympiades ; elles lui servent de prétexte à badinage galant, et même un peu vif, sans dépasser pourtant les mesures que j'ai coutume d'observer : « L'établissement des jeux Olympiques est attribué à cinq frères nommés Dactyles, mot qui désigne leur nombre et leur union. Ces jeux se célébraient tous les cinq ans ; et ces intervalles ont servi, durant plusieurs siècles, d'époques pour la chronologie.

Par leurs fêtes, autrefois,
Nos pères dataient leurs années,
Comme je date mes journées
Par celles où je vous vois.

« Ainsi, au lieu de dire, comme aujourd'hui, l'an mil sept cent, etc... on disait : la première, la seconde année de la vingtième, de la trentième Olympiade. Par exemple, j'aurais dit alors de vous :

Digitized by Google

Votre jeune cœur murmura
Dès sa première Olympiade ;
A sa deuxième, il soupira ;
Dans son cours, il tomba malade ;
La fièvre enfin se déclara
Le premier jour de la troisième :
Mais l'Hymen, par un talisman
Qu'au doigt il vous mettra lui-même,
Doit vous guérir subitement
Deux ans avant la quatrième.

« Cela signifierait, en style moderne, que vous avez éprouvé à cinq ans le penchant ; à dix ans, le désir ; à treize ans, le besoin ; à quinze ans, le tourment d'aimer, et que vous serez mariée à dix-huit ans. J'en souhaite autant à toutes vos contemporaines. »

Ici, de Moustier jongle avec les dates, les années et les Olympiades, comme un jongleur avec des boules.

Argus lui a inspiré quelque chose d'un peu meilleur. Argus, vous le savez, est ce héros qui avait cent yeux et qui était par suite la représentation de tout ce qui aime à épier, donc de la jalousie dominatrice, inquiète et soupçonneuse : « Jupiter aimait Io, fille d'Inachus. Io n'était pas ingrate ; Jupiter était fidèle. Cette fidélité-là était une infidélité pour Junon. Furieuse, elle descend du Ciel, et s'approche furtivement de la retraite des amants ; mais Jupiter la prévient et change Io en vache. Junon, se doutant de la métamorphose, demande cette vache à son mari, qui la lui confie à regret, et la Reine en donne la garde à son fidèle Argus.

Le sieur Argus avait cent yeux ;
Leur secours lui fut inutile ;
L'Amour en voit plus avec deux
Que la Jalousie avec mille. »

Voilà la vraie épigramme, telle que Voltaire y réussit si bien.

Le passage sur Iris est tout à fait du même genre, et je suis bien forcé de me répéter : d'une matière qui est grande ou belle, ou tout simplement charmante et exquise, ces gens-là ne savent tirer que de l'esprit : « J'oubliais de vous parler d'Iris, la messagère et la confidente de Junon. La déesse, contente de ses services, la transporta aux cieux. Elle lui donna des ailes, et la revêtit d'une robe violette, dont l'éclat trace dans l'air un sillon de lumière que l'on appelle l'Arc-en-ciel. Ainsi,

Vers la fin d'un beau jour, ou bien après l'orage,
Lorsqu'il vous arrive de voir
Un arc étincelant briller sur un nuage,
N'en concevez jamais un sinistre présage ;

Digitized by Google

Dites-vous seulement : « C'est Iris qui voyage :
Junon apparemment donne à souper ce soir ».

« Quant à vous, Emilie, soyez assurée que,

Si vous étiez Iris, et si Dame Junon
Par caprice, daignait me faire
L'honneur de m'inviter à souper sans façon,
J'oublierais l'invitation
Pour inviter la Messagère. »

Quelquefois, cependant, nous voyons un peu de sentiment se dissimuler sous l'esprit et percer à peine. Ainsi le mot d'Aréthuse est bien joli. Cérès est en train de chercher sa fille Proserpine enlevée par Pluton. Aréthuse l'aperçoit dans ses courses souterraines, elle l'appelle et lui dit : « Rassurez-vous ; je connais le sujet de vos alarmes. Je suis Aréthuse, autrefois nymphe de Diane. Je l'accompagnais sur les bords du fleuve Alphée ; celui-ci me vit et m'aima. J'étais jeune ; vous devinez que j'étais sensible. Alphée me poursuivait. Hélas! je le fuyais, comme on fuit ce qu'on aime... » — Le plus beau vers de de Moustier lui est ainsi échappé dans sa prose, où il se dissimule par une aimable pudeur. — « Mais les dieux, protecteurs de la vertu, me changèrent en fontaine pour me soustraire à ses poursuites. Que devint-il alors...?

Furieux, il rentra dans ses grottes profondes ;
Mais l'Amour dirigea la course de nos ondes ;
Et plaignant mon Amant, permit, pour l'apaiser,
A nos flots de se caresser... »

Ce qui veut dire, selon les uns, que la fontaine Aréthuse se versa dans le sein du fleuve Alphée, ou, selon les autres, qu'elle versa ses eaux dans le sein de la mer, où par un privilège particulier, elles ne se mêlèrent qu'à celles du fleuve Alphée. Le poète a jeté une espèce de voile sur sa pensée.

La rencontre de Diane et de l'Athénienne est assez jolie comme tour de couplets : « Diane, au retour de la chasse, se reposait près de la ville d'Athènes, sur le bord d'un ruisseau. Elle y avait déposé son arc et son carquois, et s'occupait à relever les tresses de sa chevelure, lorsqu'elle aperçut une jeune fille qui chantait, en cueillant des fleurs :

La beauté d'un front sévère
Ne peut pas toujours s'armer.
L'on est faite pour aimer,
Quand on est faite pour plaire.

Digitized by Google

Avec les tendres propos
Que la vanité méprise,
Aux dépens de son repos,
Le cœur se familiarise.

Diane, avec mille appas,
Tu dédaignes la tendresse ?
Hélas ! quand on n'aime pas,
A quoi sert d'être déesse ! »

Diane se fait reconnaître à la jeune fille et lui raconte son histoire, puis celle d'Endymion, où il y a deux vers si absolument délicieux et tellement en dehors de la manière ordinaire de de Moustier, que c'est comme un accident, et un très bel accident : « Aussitôt, je monte sur le char de la lune, saisis les rênes et parcours ainsi l'Univers, traînée par mes deux coursiers, noirs et blancs. Chaque nuit, leur course se ralentissait vers le sommet du mont Lathma. C'est là que je retrouvais mon cher Endymion. Alors, je descendais de mon char.

Un nuage aux mortels dérobait mon absence.
Au milieu de la nuit, dans ces vastes déserts,
La Nature à l'Amour semblait prêter silence :
Tout dormait ; nos cœurs seuls veillaient dans l'univers. »

C'est, en vérité, une heureuse surprise, quand, dans un poète qui est d'un certain temps, éclatent des vers qui sont d'une autre époque : ceux-là sont de La Fontaine, ou d'un romantique qui aurait le sens sinon du grand, du moins du spacieux et du vaste. Ce ne sont plus des colifichets menus, d'une élégance apprêtée ; ce sont des vers. Quand, selon la remarque d'Horace et de Voltaire, en brisant le rythme des vers, on retrouve *disjecti membra poetæ*, on peut être sûr que ce sont de beaux vers. C'est bien le cas ici : nous avons une belle phrase de prose, nombreuse, harmonieuse et cadencée, mise strictement en vers. On y trouve même une coupe toute romantique :

Tout dormait ; nos cœurs seuls veillaient dans l'univers.

Les vers inspirés par Latone sont moins beaux : ils sont tout à fait caractéristiques de ce genre de sensibilité, un peu facile, un peu factice aussi, qui s'émeut devant une mère berçant ou allaitant son enfant, et qui est bien celle de l'école de Greuze. Les deux pages sur Latone indiquent la date de l'ouvrage, autant que les deux vers de tout à l'heure l'indiquaient peu. Nous rentrons dans notre temps : « Epuisée par cette couche laborieuse (elle vient d'enfanter Diane et Apollon), Latone s'endormit :

Digitized by Google

Après ces douloureux travaux,
Pour la première fois, quand la beauté sommeille,
Avec combien de sentiments nouveaux
Son cœur agité se réveille !

Durant le repos de Latone, l'île de Délos se rapprocha du rivage, et la déesse, en s'éveillant, se mit en chemin pour rejoindre son père Céos.

Dans ce trajet pénible et solitaire,
Ses deux enfants étaient entre ses bras.
Ce doux fardeau ne la fatiguait pas:
L'on devient forte, alors qu'on devient mère.

Cependant, pour se soustraire aux fureurs jalouses de Junon, elle précipitait sa marche : ce qui échauffait un peu son lait. Arrivée en Lycie, auprès d'un marais, elle demanda de l'eau aux paysans qui travaillaient sur ses bords : ceux-ci refusèrent de lui en donner. Vous me direz: que n'en prenait-elle ? Cela est vrai; mais une femme ne sait point pardonner un refus.

Aussi dit-on que la déesse
En grenouilles les changea,
Pour apprendre la politesse
Aux messieurs de ce pays-là.

Echappée, enfin, à la colère de Junon, Latone élevait paisiblement Apollon et Diane. Fière de reconnaître en eux le sang du maître du tonnerre, elle préférait ses enfants à ceux de tous les Princes voisins. Cet orgueil était bien naturel. En effet,

Est-on jolie ? A l'âge de quinze ans
L'on veut régner ; c'est là le bien suprême.
Devient-on mère ? On a pour ses enfants
La vanité qu'on avait pour soi-même. »

Cela est joliment dit, sans rien de trop. Le madrigal de la fin est agréable; mais il n'y a décidément pas assez d'imprévu, d'inattendu, dans les madrigaux de de Moustier.

Voici qui est d'un ton plus élevé.

Après Latone, le poète passe à Apollon : « Je vais vous parler du fils de Latone, connu et adoré sous les noms d'Apollon, de Phébus et du Soleil.

Il en est de ce dieu comme de la Beauté :
Sous mille noms divers qu'elle se renouvelle,
Qu'elle soit sur le trône ou dans l'obscurité,
On l'adore ; c'est toujours elle.

Digitized by Google

« Apollon, dès son enfance, fut présenté à la cour céleste ; Jupiter le reconnut, Junon même l'accueillit. Il sut ménager adroitement cette faveur et devint le dieu de la lumière.

Apollon conduisait ce char,
Qui, du vaste sein d'Amphitrite,
Lorsque je dois vous voir, sort toujours un peu tard,
Et, lorsque je vous vois, y retourne un peu vite.

« .... Vous savez qu'Apollon est le dieu des beaux-arts ; et c'est pour cette raison que la fable nous le représente sous la figure d'un jeune homme sans barbe.

Jupin est vieux ; son fils, de la jeunesse,
Malgré le temps, a conservé les traits.
Les rois, les dieux ont connu la vieillesse :
Les talents seuls ne vieillissent jamais. »

Il y a, là, plus que de l'esprit : il y a une explication de mythe, peu profonde sans doute ; ce n'est pas une explication vertigineuse d'un mythe colossal, c'est de la mythologie fine, un peu pénétrante, à la manière de La Fontaine. Ce n'est pas tant parce qu'Apollon est le dieu du Soleil qu'il a une jeunesse éternelle, mais parce qu'il représente le talent, le génie et l'art ; voilà ce qu'aurait dit La Fontaine, et ce que dit de Moustier.

Apollon avait inventé la médecine. Cet art, qu'exerçait son fils Esculape, est un thème éternel de plaisanteries, et de Moustier s'est conformé à l'usage ; voici comment il compare Esculape aux médecins de son temps :

Il ne marchait point escorté
D'un leste et brillant équipage ;
Il ignorait le doux langage
Des *Beaux-fils* de la Faculté ;
Il parlait sans point, sans virgule :
On comprenait ce qu'il disait ;
Et, pour comble de ridicule,
Presque toujours, il guérissait.

Très joli, à cause de sa simplicité ; ce n'est ni torturé, ni tourmenté. — « Esculape fit plus, il ressuscita les morts ; mais ces prodiges lui coûtèrent la vie. On fit entendre à Jupiter qu'Esculape usurpait son pouvoir suprême, et le Roi des dieux le frappa de la foudre.

Sa colère se signala
Par ce châtiment exemplaire.
Nos docteurs, depuis ce temps-là,
N'ont jamais eu peur du tonnerre. »

Digitized by Google

C'est la griffe du chat qui sort d'une patte de velours ; cela est tout à fait exquis.

J'arrive à un petit badinage, qui n'est joli que par le caprice des rimes et des coupes, et qui, trente ans plus tôt, aurait été intitulé *Les Mais* :

Un jeune époux, qu'Amour enflamme,
A sa moitié jure à jamais
De lui rester fidèle ; mais
Ariste est l'amant de sa femme :
Ils n'ont qu'un cœur, ils n'ont qu'une âme ;
Ariste l'idolâtre; mais
La jeune Anette est sa voisine.
Elle est folle, vive, mutine,
Du reste assez maussade ; mais
Madame Ariste a mille attraits,
Des yeux, une taille divine
Que son époux admire ; mais
La jeune Anette est sa voisine.
Clymène avait, dans tous ses traits,
Un charme, une grâce enfantine,
Avec mille trésors secrets
Qu'Apollon connaissait bien ; mais
Castalie était sa voisine.

Vous me direz que, quand la poésie en est là, elle est comparable à un homme qui fait des ricochets avec adresse : l'idée bondit sur le mot *mais*, puis file comme à la surface du flot, pour rebondir sur un autre *mais*. Que voulez-vous ? C'est à connaître. Nous avons affaire à un homme qui est assez divers, qui a de temps en temps l'esprit épigrammatique, de temps en temps l'esprit de madrigal, et aussi — et c'est là du Benserade — un jeu d'une dextérité sinon merveilleuse, du moins assez piquante.

Son Pygmalion n'est que joli. Quelques années avant, Jean-Jacques Rousseau avait fait l'admirable chose que vous savez. — Galatée, se réveillant, se touche, étonnée de voir la lumière, et dit : Ceci est moi. Elle touche le socle sur lequel elle repose, et dit : Ceci n'est plus moi. Elle touche Pygmalion et dit : Ceci est encore moi. — Le bon de Moustier a su trouver des vers lestes, pimpants et joyeux :

Ah ! si mon ciseau fidèle
Pouvait rendre les appas
Qu'on voit sur chaque modèle,
Et ceux que l'on ne voit pas ;
Sans voile représentée,
Avec leurs proportions
Que bientôt ma Galatée
Ferait de Pygmalions !...

Mais pourquoi ma voix légère,
Unissant tant de beautés,
Me fait-elle une chimère
De tant de réalités ?
Tandis que je les rassemble,
Amour rit de mon travail ;
Et j'abandonne l'ensemble
Pour adorer le détail.

Cela, c'est la chanson du dix-huitième siècle, sans refrain, la chanson de la toilette de la marquise, la chanson de onze heures du matin.

Telle est la première partie des *Lettres à Émilie* : vous voyez qu'elle renferme nombre de jolies choses. La seconde est déjà moins bonne, elle contient beaucoup plus de prose. Les quatre autres sont beaucoup plus faibles, avec cette particularité toutefois que l'auteur se relève un peu vers la fin. On voit un homme qui a exploité le succès de son premier volume en publiant une suite et une seconde suite.

Il y a pourtant, sur les Heures, des vers d'une solidité inaccoutumée chez de Moustier, qui et rappellent le style vigoureux et précis du Corneille des premières comédies.

La rencontre de Vénus et d'Adonis approche beaucoup plus encore de la beauté. De Moustier a été frappé et peut-être ému de ce contraste de l'éternelle beauté féminine et d'une beauté masculine périssable et fragile ; Adonis, c'est le dieu frêle, qui meurt pour renaître, il est vrai, mais qui meurt ; c'est le dieu de l'Amour et de la Douleur, celui des grands élégiaques, de Tibulle, de Catulle et de Musset. « Là, un jeune favori de Diane faisait, depuis quelque temps, ses premières armes ; il avait les grâces de Diane elle-même. On l'eût pris pour son frère. Il n'était pas immortel ; mais il entrait dans cet âge brillant où la vie ressemble à l'immortalité. En poursuivant les monstres des forêts, il aperçut Vénus, et s'arrêta. Cypris, étonnée, leva les yeux et ne les baissa plus.

Le chasseur oublia son arc et son carquois.
Vénus, du sein des pleurs, sentit naître un sourire.
Ils se voyaient alors pour la première fois ;
Mais ils semblaient avoir quelque chose à se dire. »

La tenez-vous, cette sonorité ? N'est-ce pas celle des vers amoureux de La Fontaine dans *Climène*, de Musset dans *Une bonne fortune* ?

Je ne lui dirai rien, j'irai tout simplement
Me mettre à deux genoux par terre devant elle,
Regarder dans ses yeux l'azur du firmament,

Digitized by Google

Et, pour toute faveur, la prier seulement
De se laisser aimer d'une amour immortelle.

Rien de meilleur que cette extrême simplicité pour exprimer un sentiment profond.

L'histoire de Vénus et d'Adonis se poursuit en prose, dans tous les sens de ce mot. Je ne vous arrêterai que sur le madrigal qui la termine. Adonis a rougi les buissons de son sang : « Cypris, après avoir rendu les derniers devoirs à son bien-aimé, songea elle-même à soigner ses blessures. En volant au secours d'Adonis, elle n'avait senti ni les rochers ni les ronces qui l'avaient déchirée. Les rosiers épineux étaient teints de son sang. Plusieurs gouttes jaillirent sur les roses ; et ces fleurs, qui jusqu'alors avaient été blanches, conservèrent depuis cet accident la couleur du sang de Vénus.

Aussi moi, qui jamais n'obtins d'autre faveur,
Qui jamais n'eus d'autre ressource
Que de vous présenter quelquefois cette fleur ;
Je crois, en la voyant briller sur votre cœur,
Voir le sang de Vénus retourner à sa source. »

Ici, non seulement le madrigal est joli ; mais il a quelque chose de plus profondément senti qu'à l'ordinaire.

A. B.

Digitized by Google

Le roman français au XVII siècle.

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

Diane de Châteaumorand et Anne d'Urfé ; leur mariage et leur divorce. — Suite de la biographie d'Honoré d'Urfé.

Diane de Châteaumorand naquit le 30 novembre de l'année 1561, à Châteaumorand, et, comme Honoré d'Urfé, grandit dans la région du Forez Sa famille était protestante; mais, vers 1574, lors de son premier mariage, elle se convertit au catholicisme. Très belle femme, et ne l'ignorant pas, elle avait la réputation d'être fière et même assez hautaine. D'après des témoignages qu'il ne faut sans doute pas prendre à la lettre, elle demeurait souvent enfermée, toujours masquée dans ses promenades, pour défendre la fraîcheur de son teint contre l'ardeur du soleil. On dit qu'elle se peignait le visage, pour ajouter à ses grâces naturelles.

Vers 1574, elle épousa Anne d'Urfé, le frère aîné d'Honoré. Celui-ci avait passé sa jeunesse à la cour et aux armées. De plus, il avait été formé de bonne heure à la poésie par Loys Papon, prieur de Marcilly : il ne manquait point de talent, et il écrivit plusieurs ouvrages, surtout des vers. Son titre de bailli de Forez et sa richesse considérable lui valaient une influence très grande dans le pays. De là vint, sans doute, qu'il joua un rôle important pendant la Ligue, en qualité de lieutenant du duc de Nemours. Quoi qu'il en soit, nous savons par des documents authentiques qu'une séparation fut prononcée entre lui et sa femme, — ou plutôt une annulation de mariage, vers les années 1598-1599. Nous possédons le rescrit rendu par le pape Clément VIII, à la requête de Diane de Châteaumorand et non de son mari, renvoyant à l'Official de Lyon le procès d'annulation du mariage. En voici la teneur exacte, qui nous dispensera de commentaires très difficiles sur une question aussi délicate : « Notre très chère fille en Christ, Diane de Châteaumorand, du diocèse de Lyon, nous a exposé qu'à peine nubile, c'est-à-dire en l'âge de treize ans environ, elle fut donnée en mariage par ses parents à notre très cher Anne d'Urfé, marquis de Bagé, avec lequel elle cohabita pendant plusieurs années, sans qu'il l'ait jamais

Digitized by Google

connue : (ob impotentiam et frigiditatem ipsius Annae, nunquam carnaliter cognita fuit) — c'est pourquoi, ayant reconnu qu'il est incapable d'avoir lignée, et le mariage contracté avec ledit Anne n'ayant eu aucun effet, elle désire en faire déclarer légalement la nullité, et être autorisée à contracter mariage avec un autre...

« Nous donc, ayant pouvoir,... autorisons... etc.

« Donné à Rome aux ides J. 1598. »

Indépendamment de cette pièce, dont la signification est claire, nous avons différents actes de la longue procédure qui s'accumula durant six ou sept ans en vue de cette espèce de divorce; — des rapports de médecins ou de chirurgiens datés du 20 avril et du 18 mai 1599; — une deuxième requête de Diane à l'Official, du 2 avril 1599 également. Bref, le 18 mai de cette année-là, l'Official de Lyon rendit sa sentence, en déclarant nul le mariage d'Anne d'Urfé et de Diane de Châteaumorand; — et l'un et l'autre donnèrent leur consentement à ladite sentence (7 juillet).

Dès lors, Anne se consacra définitivement à la littérature. Il entra dans les ordres, fut doyen du chapitre de l'Eglise de Montbrison, de 1604 à 1611, et redevint simple chanoine. Il mourut en 1621.

Son professeur de poésie, Loys Papon, nous a laissé un *Discours sur la vie et les mœurs d'Anne d'Urfé* (1596); il a écrit également quelques pages sur Honoré, et a tracé de lui et de Diane un éloge assez singulier. On en pourra juger par ce fragment : « Il aima et honora singulièrement Diane, sa femme, comme une perle de son temps en élégance de perfections désirables aux dames d'honneur et fluide éloquence, aux discours de toute vertu. » Ainsi qu'il arrive souvent, l'élève surpassa le professeur et produisit un assez grand nombre d'œuvres, des poésies pour la plupart; en voici la liste sommaire :

1° *Diane,* composée en 1573 (Anne avait alors dix-sept ans), en l'honneur de Diane ou de Carite. A Diane de Châteaumorand, sans doute, se rapportent les vers suivants, au commencement du livre :

> Je chante dans ces vers combien de passions
> J'ay souffert, en deux ans, par ses perfections.

Cependant il ne faut pas oublier que Diane avait seulement douze ans ; il est vrai qu'elle fut mariée bientôt après, (le contrat avait été signé dès 1571) et il se peut qu'elle ait été aussi précoce que belle.

2° *La Hiéronyme,* imitation de Torquato dont il ne reste rien aujourd'hui.

Digitized by Google

3° *L'Hymne du Gentilhomme champêtre.*

Un gros manuscrit renferme les *Œuvres poétiques*, *spirituelles et morales*, parmi lesquelles on remarque : un Hymne au duc de Savoie, un Hymne de Sainte-Suzanne, dédié à Marguerite de Valois, les Sonnets de l'Honneste amour, la Description du pays de Forez, les Sonnets des misères de la France, des Epitaphes, des vers sur Carite, un Hymne des Anges qui fait songer à Milton, et une Philocarite, etc.

Un autre frère d'Honoré, Antoine, né en 1571, fut écrivain. C'était le plus jeune des fils. Il étudia avec Honoré au collège de Tournon, devint abbé de la Chaise-Dieu, et prieur de Montverdun (1592). Puis il fut élu évêque de Saint-Flour, mais ne reçut point la consécration. Partisan du duc de Nemours, il périt en 1594, tué probablement dans un combat de la Ligue. Il a laissé quelques ouvrages, peu considérables d'ailleurs, de tournure philosophique et morale :

1° *L'Honneur*, premier dialogue du Polémophile. Avec deux epistres appartenantes à ce traicté, l'une de la préférence des platoniciens aux autres philosophes, l'autre des degrés de perfection.

2° *La Vaillance*, second dialogue du Polémophile, dédié à Mgr le duc de Nemours.

Outre cela, des « Epistres philosophiques » dédiées à Marguerite de Valois, — et un Traité de la Beauté qu'acquiert l'esprit par les sciences.

*
* *

Vers 1580, Honoré d'Urfé, âgé de douze ou treize ans, entra dans l'ordre de Malte, « par force procédant du respect et révérence que ledit sieur portait à dame Renée de Savoye, sa mère. » On lui fit faire immédiatement une profession, tellement qu'il ne fit aucune année de probation préparatoire. (Et cela aura des conséquences pour son mariage, une vingtaine d'années plus tard.) Il alla peut-être à Malte ; mais, en 1583, nous le trouvons élève au collège de Tournon, tenu par les Jésuites, dont il est le meilleur « littérateur » et où il compose son premier ouvrage; C'est un in-8° de 136 pages, intitulé :

« La Triomphante entrée de très illustre dame Madame Magdeleine de la Rochefoucauld, épouse de hault et puissant seigneur Messire Just Loys de Tournon, seigneur et baron dudict lieu, comte de Roussillon, etc... faicte en la ville et Université de Tournon, le dimanche 24 avril 1583. A Lyon, par Jean Pillehotte, à

Digitized by Google

l'enseigne de Jésus, 1583, avec permission. » L'auteur est Honoré d'Urfé, « chevalier de Malte ».

On joua une Moresque où les frères d'Urfé remplirent un rôle. Il y avait en tout dix personnages, trois d'entre eux habillés en Maures noirs, « avec leurs hauts-baretins de satin rouge, vert « et jaune, passementez d'argent, de beau-tafetas rouge aux « franges d'or, leurs juppes volantes et chausses larges jusques « au talon ; trois autres acteurs couverts de lierre, deux de « mousse, et deux de peau de chèvre, accoutrés en satyres, « pour signifier que, par le moyen de ce mariage, plusieurs de « différente volonté seraient reliés ensemble en bonne paix. « Chacun d'eux avait au bras gauche la targue peinte diver- « sement avec des chiffres et devises belles et fort à propos ; en « la main droite, ils portaient l'arc coloré avec sa flèche de « même. » Tout le divertissement eut une forme champêtre et bocagère. Ajoutons que des danses complétèrent ces fêtes, qui durèrent quatre jours et furent suivies de deux jours de congé.

Honoré d'Urfé, pour cette circonstance écrivit quelques fantaisies, notamment un « *Dialogue* dans le goût du temps entre la nymphe des eaux de Doux et le pont bâti sur ce torrent par les libéralités du cardinal de Tournon » ; ce dialogue, il est vrai, on l'attribue quelquefois à son frère Christophe ; et c'est un prétexte de dire que les d'Urfé furent alors une famille de poètes ; mais il n'importe. — Honoré rentra bientôt à La Bastie, et vécut cette vie dont il aime tant à évoquer les chers souvenirs en plusieurs endroits de ses œuvres, surtout dans la Dédicace au Lignon, qui précède la IIIe partie de l'*Astrée*. Il avait une figure très fine, des yeux très expressifs, était fort bel homme et parfait cavalier. Son élégance et ses manières naturellement distinguées lui valurent sans doute plus d'un succès. Cependant il ne cessa point d'écrire.

Il composa en l'honneur de Mlle de la Roche-Turpin un petit poème intitulé le *Triomphe d'Amour*; et, en 1588, « à peine sorty de ses estudes », il ébaucha le *Sirène*.

Mais on est bien obligé de remarquer que l'amour, sous tous ses aspects et avec toutes ses nuances, tient, dès ce moment, une place importante dans les écrits d'Honoré. Il a aimé dans sa jeunesse, et les sentiments et les émotions qu'il prête à ses héros sont les sentiments et les émotions qu'il a lui-même éprouvés. Et ce n'est pas là une hypothèse gratuite ; — nous avons deux textes formels qui nous permettent de l'affirmer, et qui précisent les allusions relevées, antérieurement, dans les dédicaces de l'*Astrée*, — deux lettres se rapportant également à ce roman, et où Honoré

Digitized by Google

d'Urfé d'abord, puis Pasquier, échangent des confidences au sujet des personnages, de leurs actes et de leurs propos. (Œuvres de Pasquier, II, p. 531.)

Lettre IX.

De Messire Honoré d'Urfé, comte de Chasteauneuf, à Pasquier :

« Je vous eusse moy-même porté ce livre, qu'avez désiré de moy, si je n'eusse eu peur de rougir en le vous donnant. Que si me demandez d'où procède ceste honte, je vous diray que c'est de vous et de moy ; ceste Bergère que je vous envoye n'est véritablement que l'histoire de ma jeunesse, sous la personne de qui j'ay représenté les diverses passions, ou plustôt folies, qui m'ont tourmenté l'espace de cinq ou six ans. Et quoyque ces furieuses tempestes soient cessées et que, Dieu mercy, je jouisse à ceste heure d'autant de calme qu'autrefois j'ai été incapable d'en avoyr, si ne laissé-je d'appréhender qu'un si juste estimateur de toutes choses, comme est ce grand Pasquier, voyant le commencement de mon aage si agité de troubles et orages (pour ne pas dire un esprit plein de folie en sa jeunesse), ne passe un sinistre jugement de moy et de ce que je puis estre devenu. Car, si le Printemps donne cognoissance de l'arrière-saison, quel jugement sçauroit on faire par ce premier aage qui ne soit désavantageux pour celuy où je suis ? Que si l'amitié prend sa principale et plus saine origine de la bonne opinion, n'est-ce pas une grande imprudence à moy de vous mettre devant les yeux le témoignage du peu que je vaux ? »

Or, voici comment le « grand » Pasquier répondit à l'auteur de l'*Astrée* :

Lettre X.

Réponse de Pasquier au seigneur comte de Chasteauneuf :

« Quoy ! vous n'avez donc pas voulu par vos mains me faire part de votre beau livre d'*Astrée*, craignant que je ne vous visse rougir pour estre l'image de vos jeunes amours, que vous appellez folies ? Prenez garde, je vous supplie, que, poussé d'un sage instinct, ne l'ayez fait afin de ne me voir rougir le recevant. Car je vous puis dire, comme chose très vraye, qu'à la première ouverture du livre, lisant une infinité de beaux et riches traits sur la description de votre païs du Forest, j'ay esté surpris d'une telle sorte qu'aussitôt je me suis condamné de me blottir dans les Forests et mes livres, et de mener une vie solitaire, comme

Digitized by Google

Hermites, pour n'estre veus. Mes enfants, ai-je dit, il est meshuy temps que sonnions la retraite ; nous sommes d'un autre monde : ce je ne sçay quoy qui donne la vie aux livres est terny dedans ma vieillesse, et a peu dire le temps qui court maintenant est revestu de tout autre pareure que le nostre. Et me faisant de cette façon mon procès, et à mes livres, voicy le jugement que j'ay fait du vostre : premièrement, je trouve l'économie générale d'une merveilleuse bienséance, car vous estant proposé de célébrer sous noms couverts plusieurs seigneurs, Dames et anciennes familles de vostre païs le Forest, avez fait entrer en jeu Nymphes, Bergers et Bergères, suject convenable aux bois et forests. Et au regard du particulier, qui concerne vos amours, en avez dextrement estalé l'histoire, que je veux allégoriser. Vous me direz, par adventure, qu'en cecy il y aura du vieillard en moy. Si je l'ay faict, c'est une leçon que j'ay apprise de saint Paul, quand il nous enseigne que l'histoire d'Ismaël, né d'Abraham et de sa chambrière, représentoit le vieil Testament, et celle d'Isaac, enfant légitime, le nouveau. En l'histoire de vos amours je vois un Céladon (qui estes vous-même) démesurément esperdu en l'amour de la belle Astrée, se laisser emporter à la mercy de vostre fleuve Lignon, où après avoir beu beaucoup d'eaux, enfin par les ondes jetté sur le bord, est accueilly par la nymphe Galatée, qui donne ordre de le faire porter en sa cabane, où elle devient amoureuse de luy... »

***

De 1589 à 1595, Honoré d'Urfé combattit dans les rangs des Ligueurs ; mais cela ne l'empêcha point de s'occuper de ses affaires privées. On se rappelle que, par déférence et respect pour ses parents, il était entré dans l'ordre de Malte, et avait fait une « profession » immédiate. Il réclama contre un acte dont il n'était pas responsable, et en 1599, après de longues formalités et enquêtes (sentence définitive du 28 juin 1599), le pape Clément VIII rédigea un rescrit relatif à la dispense et rétractation des vœux d'Honoré.

Vers 1593, Anne d'Urfé se détacha de la Ligue et fit sa soumission à Henri IV : il fut poussé à cet acte par son goût du repos, et son désir d'une vie calme et tranquille ; mais, aussitôt, Honoré lui succéda comme lieutenant du duc de Nemours, et, en cette qualité, assista à beaucoup de combats, de sièges, de prises de places. Au mois de février 1595, il fut fait prisonnier à Feurs : on l'enferma pendant un mois et demi, et, dans la suite, il se plai-

Digitized by Google

gnit amèrement de cette captivité. Il accusait ses ennemis d'avoir usé envers lui de manœuvres déloyales, et de lui avoir tendu un guet-apens pour s'emparer de sa personne ; de là peut-être son retard à se soumettre à la royauté de Henri IV. Peu de temps après, Honoré d'Urfé dut subir une captivité nouvelle, qui est demeurée mystérieuse. Il aurait été saisi par les soldats de Marguerite de Valois, et enfermé dans le château de cette dernière : alors il semble qu'un amour réciproque se forma entre la reine et le poète. Nous apprenons, en effet, par la Dédicace des *Epîtres morales*, que d'Urfé les avait communiquées à la reine, et que la reine avait dû les inspirer en partie.

Au sortir de sa captivité, Honoré se rendit en Savoie. Il fut témoin de la mort du duc de Nemours, qui s'était rendu à Turin auprès du connétable de Castille, pour l'engager à passer dans le Lyonnais avec une armée. D'Urfé, revenu en France, fut fait pour la troisième fois prisonnier et enfermé à Montbrison. C'est alors que s'achevèrent les *Epîtres morales* : leur auteur étant tombé malade, son ami Favre, président de l'Académie de Chambéry et personnage très influent dans cette ville, vint lui demander l'autorisation de les publier, dans le cas où il viendrait à mourir. Elles parurent ainsi en 1595. Dans la suite, Honoré publia comme complément les livres II et III, qui en firent un ouvrage digne d'intérêt. Les *Epîtres* constituent une sorte de traité de philosophie morale, comprenant l'éloge de la vertu et du stoïcisme. Elles sont adressées à Agathon, personnage fictif qui désigne probablement Favre, l'ami d'Honoré d'Urfé. Le style en est déjà remarquable. On peut citer, comme admirables, les pages relatives à la mort du duc de Nemours. Il y a, dans ce passage, quelque chose qui fait involontairement songer au romantisme ; et l'on est obligé d'avouer que, par sa façon de comprendre et de peindre la nature grandiose et sauvage, Honoré d'Urfé est encore un précurseur.

*
* *

Après la soumission du Forez au roi, il se retira chez le duc de Savoie, son parent. Là il écrivit des poésies religieuses, des paraphrases diverses, notamment sur le *Cantique des Cantiques*. Surtout, il termina le *Sirène*, cette pièce qu'il avait ébauchée depuis longtemps, et dont le premier livre est daté de Chambéry, le 20 novembre 1596 ; le deuxième, de Virieu, le 20 décembre de la même année.

A ce moment-là, le mariage de son frère allait de moins en

Digitized by Google

moins bien : en 1598, l'annulation en fut prononcée, et, en 1599, nous l'avons vu, Anne et Diane apportèrent leur consentement. C'est aussi le temps de la reprise de la *Maurienne*, où se distingua Honoré, qui devint gentilhomme de la chambre du duc de Savoie, puis capitaine des gardes. Il écrivit alors le premier livre de la *Savoysiade* (1599), poème épique qui devait comprendre neuf chants ou livres, et dont un long fragment a été publié dans les *Délices de la poésie française* de Rosset. En 1600, il passe son contrat de mariage avec Diane de Châteaumorand, qui avait cinq ans de plus que lui. Il est chambellan de Son Altesse le duc de Savoie colonel général de sa cavalerie et infanterie françaises. Il voyage beaucoup, habite successivement Virieu-le-Grand, Senoel, Turin, Châteaumorand, Montormentier, Paris, Lyon. Cependant il ne quitte jamais sa femme, et l'on se demande où prennent leurs arguments ceux qui prétendent qu'il en était séparé. En 1602, on vient l'arrêter comme suspect au roi et faire chez lui de nouvelles perquisitions : pourquoi ? C'est un point sur lequel la lumière n'a pas encore été faite. Il s'occupait déjà de l'*Astrée*, et il venait de mettre la dernière main au *Sirène*, dont nous pouvons donner le résumé :

Dans le royaume de Léon, dans la fraîche vallée de l'Ezla, vivait un berger du nom de Sirène, qui n'avait pu voir, sans en être vivement épris, les rares vertus et l'incomparable beauté de la bergère Diane. Tous deux s'étaient déclaré une tendresse mutuelle ; ils espéraient un hymen prochain. Mais voilà que Sirène est obligé d'aller en Italie, de traverser la mer, pour garder les troupeaux de son maître sur les bords de l'Eridan. Pendant son absence, Diane est contrainte, par ses parents, d'épouser le berger Délio. Sirène revient : on devine ce que furent, de part et d'autre, la tristesse et les regrets.

On a dit souvent que d'Urfé, composant *Sirène*, s'était inspiré de la *Diane* de Montemayor. Or, sauf le cadre, il est impossible d'établir un rapprochement continu entre les deux ouvrages. Tandis que l'héroïne de d'Urfé fait plier son amour devant le respect paternel, la Diane de Montemayor, infidèle par jalousie, se marie non par devoir, mais par caprice. Ce qu'il faut, avant tout, voir dans le *Sirène*, ce sont les souvenirs personnels de la passion de d'Urfé.

Sirène parut en 1606. En 1604, Honoré et Diane avaient eu l'idée, qui ne se réalisa point, de fonder à Moulins un Collège des Belles-Lettres. En 1604-1605, Honoré fit un pèlerinage à Lorette ; en 1605, puis en 1607, Honoré et Diane vinrent ensemble à Paris ; alors parut la première partie de l'*Astrée*. Ils passèrent ensemble l'hiver de 1608 à Châteaumorand, et nous les trouvons tous deux

Digitized by Google

en 1608 et en 1609 près Sa Majesté. Quand est publiée la deuxième partie du roman, Honoré est envoyé à Paris, de même de 1611. Mais retrouvait Diane à Châteaumorand ou à Virieu. D'où vient qu'on ait pu soutenir qu'ils avaient vécu constamment séparés ? — Les travaux récents de l'abbé Reure, qui nous exposent l'emploi de leur temps, année par année avec une grande précision, nous ont permis de rejeter cette hypothèse, ou mieux cette légende. C'est pour la détruire que nous sommes entrés dans des détails fastidieux en apparence, mais d'une évidente utilité.

A. R.

Digitized by Google

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

De l'invention psychique ; l'imagination novatrice (*suite*).

Le concept d'association des idées est un concept mal fait, je l'ai dit et je pense l'avoir prouvé ; mais ne me suis-je pas contredit, lorsque, après avoir ainsi parlé de l'association des idées considérée comme comprenant l'association de contiguïté et l'association de ressemblance, j'ai ensuite fait rentrer l'imagination novatrice dans l'association des idées, comme une troisième sorte d'association ? Je dois m'expliquer, tout d'abord, sur cette contradiction apparente.

Le concept d'association des idées est un concept mal fait, puisqu'il réunit sous un même nom des faits opposés ; mais il correspond à un certain aspect des faits psychiques, si on les considère tout au moins superficiellement. Par conséquent, il ne faut pas attacher une réelle valeur au terme d'association des idées ; mais il peut être commode de s'en servir, afin de grouper sous ce mot un certain nombre de phénomènes qui présentent des analogies ou superficielles ou profondes. En l'entendant ainsi, je crois bon de faire rentrer dans ce concept trois sortes de faits psychiques et non deux seulement.

La troisième association, c'est l'imagination novatrice. J'ai montré qu'elle ressemble, à certains égards, à l'association de contiguïté, qu'elle ressemble, à d'autres égards, à l'association de ressemblance, et ces deux analogies m'ont paru suffisantes pour justifier le groupement dont j'ai parlé. Peut-être quelques éclaircissements nouveaux sont-ils nécessaires cependant, sur ce point.

Je vais me servir, une fois de plus, d'exemples schématiques. Une rivière, présente à la conscience, est suivie ou accompagnée, dans la conscience, d'un moulin à eau, son associé dans l'expérience : R_1 M_1, voilà un genre d'association. La première rivière, présente à la conscience, est suivie, dans la conscience, d'une autre rivière analogue, et voilà un autre mode d'association : R_1 R_2. Si maintenant R_1 est suivi, dans la conscience, d'un moulin

Digitized by Google

qui est l'associé d'une autre rivière dans l'expérience, je dis qu'il y a là encore une autre association : $R_1 M_2$. La rivière n° 1 provoque l'apparition dans la conscience d'un élément empirique qui n'est pas son contigu normal, puisque ce n'est pas son contigu dans l'expérience passée, mais un contigu analogue. Il en résulte un tout nouveau ; mais c'est l'analogie entre le contigu normal et le contigu analogue qui provoque l'association. L'imagination novatrice est donc, on le voit, très rigoureusement assimilable à une association.

Il m'arrivera de dire, tout simplement, *une imagination* ; voici pourquoi. Au XVIIe siècle, ce terme d'imagination n'avait pas le même sens qu'aujourd'hui. On distinguait alors l'imagination reproductrice ou mémoire vive et l'imagination créatrice. Mais, peu à peu, on a cessé d'appeler imagination la reproduction des images anciennes, et ce qu'on appelle aujourd'hui un homme d'imagination, c'est un homme qui invente. Par conséquent, le fait appelé dans les livres imagination créatrice doit être appelé imagination novatrice, si l'on veut préciser, ou, tout simplement, imagination.

La thèse de la dernière leçon consistait à montrer l'imagination analogue à la première des deux associations et analogue, d'une autre manière, à la deuxième et peut-être plus profondément, parce qu'elle est, elle aussi, une nouveauté psychique, une invention. Et lorsque j'ai voulu trouver au fait d'imagination une raison tout au moins provisoire, il a fallu que j'aie recours à l'association de ressemblance ; mais l'association de ressemblance, que nous avons pu trouver à la base de l'imagination, j'ai été obligé de la situer hors de la conscience. J'ai dit qu'il y avait analogie entre trois faits, dont les deux premiers ne sont pas dans la conscience : R_1M_1, R_2M_2, R_1M_2 ; mais le recours à l'inconscient, disais-je, une psychologie sévère ne le fait qu'en désespoir de cause. Donc, cette solution, je demande qu'on ne la considère que comme provisoire. Nous essaierons de trouver une autre solution qui ne prête pas à la même critique.

Il y a encore un point sur lequel je dois insister, toujours pour confirmer la place que je confère à l'imagination dans l'ensemble des faits de conscience. J'ai critiqué la théorie unitaire de l'association ; j'ai dit et j'ai insisté sur ce point, parce que cette théorie est un obstacle à certaine thèse, des plus importantes en psychologie, que je suis en train d'établir. Mais la thèse unitaire combattue ne s'appliquait qu'à l'association telle qu'elle figure dans les ouvrages classiques, c'est-à-dire à l'association composée de l'association de contiguïté et de l'association de ressemblance.

Digitized by Google

Pour montrer que l'imagination est la troisième association des idées, il convient de montrer que la thèse unitaire pourrait lui être appliquée, sauf à montrer ensuite qu'elle ne peut lui être appliquée qu'à tort.

Comment, en effet, la thèse unitaire explique-t-elle l'association de ressemblance?

Deux termes se suivent dans la conscience, qui se ressemblent: par exemple, un moulin et un autre moulin, M_1 et M_2. Ces termes se ressemblent et ils diffèrent, puisqu'ils sont deux. Ce qu'il y a de commun entre eux, l'idée générale de moulin (M), développe dans la conscience les éléments de l'ordre de la contiguïté qui l'individualisent en M_1, puis ceux qui l'individualisent en M_2. Lorsqu'un fait d'imagination se passe dans la conscience, ne pourrait-on pas soutenir qu'il se passe quelque chose de semblable? De même qu'il y a une sorte d'idée générale du moulin, il y a une idée générale du moulin sur la rivière ou d'une rivière qui a en bordure ou à cheval sur son courant un moulin. Cette idée générale (RM) se compose de la rivière et du moulin et de leur rapport. Ce rapport n'est pas indifférent, c'est un certain rapport, car la rivière ne passe jamais sur le moulin. Donc l'idée générale RM peut se développer de plusieurs façons, de façon à produire R_1M_1, et c'est là une association de contiguïté, — ou R_2M_2, et c'est encore là une association de contiguïté, — ou R_1M_1, R_2 M_2, et c'est alors une association de ressemblance; mais elle peut aussi se développer en rattachant à la rivière R_1 les caractères individuels de M_2. Quant au rapport de M et de R, il pourra être emprunté soit à l'expérience de R_1M_1, soit à celle de R_2M_2. Mais, comme, dans l'un et l'autre cas, ce rapport risquerait de s'adapter mal au terme emprunté à une autre expérience que lui-même, il vaut mieux supposer que ce rapport est emprunté, en partie à la première expérience, en partie à la seconde expérience.

Toujours est-il que la théorie unitaire peut essayer de s'emparer de l'imagination en reprenant le raisonnement qui lui a servi pour l'association de ressemblance, à la condition de le modifier quelque peu pour l'adapter à ce nouvel objet. Il est évident que le même principe qui a servi à expliquer l'association de ressemblance peut servir à expliquer l'imagination. Ce principe, c'est toujours l'idée de ce qu'il y a de commun entre deux termes analogues. Le commun, c'est l'identique, et cela peut s'appeler aussi le général. Il y avait de l'identité partielle entre les faits passés (R_1M_1 et R_2M_2) qui ont servi de modèle au fait nouveau, et que je considère comme la cause inconsciente des faits nouveaux; le

Digitized by Google

premier paysage et le second présentaient des éléments communs. Ce qu'il y a d'identique entre ces deux expériences passées, voilà le lien non seulement de ces expériences entre elles, mais aussi de ces expériences avec l'imagination présente. Si la tentative de théorie faite par mes adversaires au sujet de l'association de ressemblance peut servir également pour la théorie de l'imagination, il me semble qu'on doit en conclure que l'imagination est une variété de l'association en général et en particulier de l'association de ressemblance.

Mais cela ne veut pas dire que la théorie unitaire ait désormais une valeur psychologique sérieuse. L'objection faite à sa première application vaut, légèrement modifiée, contre la seconde. Du moment que la raison du fait présent à la conscience, c'est RM, c'est-à-dire le moulin en général, la rivière en général et leur rapport en général, pourquoi RM, dira-t-on aux unitaires, condition secrète du fait de conscience, ne se détermine-t-il pas en R_1M_1, ou en R_2M_2. Pourquoi se détermine-t-il en R_1M_2, association de contiguïté tout à fait inattendue, puisqu'elle n'est pas une copie de l'expérience ? On doit dire encore aux unitaires : pourquoi RM ne se détermine-t-il pas dans la conscience sous la forme complète : R_1M_2, — R_2 M_1, forme où figureraient les deux couples dont la réunion constituerait une association de ressemblance ? Le même principe est invoqué par mes adversaires pour rendre compte de la répétition et de l'invention, et, dès lors, logiquement, il devrait rendre compte des deux modes de l'invention. Mieux vaudrait peut-être se contenter d'observer les faits ; mais, si l'on veut les expliquer, il faudrait ne pas édifier une seule théorie pour expliquer trois faits bien distincts. De plus, le même, l'identique, nous dit-on, rend compte de ces faits. Mais ce *même*, il faudrait nous le montrer, et on ne nous le montrera que s'il est conscient. Nous avons dit : « Le même est cause du même » ; nous avons employé cette raison explicative pour la répétition d'habitude, mais pourquoi ? Du moment qu'il s'agit de répétition, le même fait est plusieurs fois présent à la conscience à travers le temps, et *le même* est reconnu, quand il revient à la conscience une deuxième, une troisième fois. Dès lors, nous pouvons dire que la répétition a pour condition *le même*. Cette condition, qui est l'habitude proprement dite, ce n'est qu'une puissance ou qu'un symbole ; elle est ce qui relie dans le temps les actes répétés et qui permet de croire à la répétition future d'un acte absent ; ces actes étant toujours les mêmes, leur condition a la même détermination qu'eux et elle participe à leur mêmeté. L'habitude, c'est-à-dire la puissance de répétition, a toute la détermination des

actes qui l'ont faite et des actes qui en résultent. Mais, s'il s'agit des deux sortes d'innovations, il ne se passe rien de semblable. Dans l'association de ressemblance, il y a une mêmeté qui fait l'analogie des deux termes qui se suivent, mais ce *même* est caché; on ne voit pas ce qu'il y a d'identique entre les deux termes, ou, si on le voit, on ne le voit pas à part. Une réflexion postérieure pourra le dégager ; mais le même n'est pas actuel, puisqu'il est à dégager ; il n'est pas tout fait dans la conscience. De même, dans l'imagination, ce qu'il convient d'appeler *le même* est caché ; s'il agit, il ne se montre pas, il est inconscient et, pour retrouver dans le passé les expériences qui ont fourni les matériaux de l'ensemble nouveau, il faut une étude. C'est à cette étude que procèdent les critiques d'art, quand ils cherchent la raison des œuvres d'art ; mais ce travail, l'artiste lui-même ne le fait pas ; s'il l'entreprend un jour, il trouvera la tâche pénible et fastidieuse et il renoncera vite à s'expliquer lui-même. En résumé, dans la répétition, le même est la condition ou la raison du même, c'est presque une tautologie, puisqu'il y a répétition. Dans l'innovation, le *même* serait-il la raison de l'*autre* ? Cela est insoutenable, c'est là une contradiction.

Donc ce n'est pas dans cette voie qu'il faut chercher, si l'on veut dissiper le mystère. Nous voulons diminuer l'étonnement que les faits d'imagination nous font éprouver quand nous les observons; mais nous ne voulons pas le supprimer, ce qui est d'ailleurs impossible. Nous sommes, en d'autres termes, à la recherche de lois aussi unificatrices que possible ; mais nous aurions tort de prétendre unifier ce qui est essentiellement divers.

Lorsque j'ai fait la théorie de la répétition d'habitude, qui s'appelle parfois l'association de contiguïté, j'ai dû montrer quelles sont les conditions et les occasions d'une répétition de ce genre. *Condition et occasion* : le déterminisme du phénomène que l'on appelle association de contiguïté est fait de ces deux éléments, qui doivent collaborer pour que le fait ait une raison suffisante. Si nous voulons, maintenant, pousser aussi loin que possible la théorie de l'innovation, nous devons chercher et la condition et l'occasion de chacune des deux variétés de l'innovation. Cela est assez difficile, et, pour arriver au but, il faut partir de ce qui est acquis. Dans le cas présent, ce qui est acquis, c'est l'habitude, puissance de répétition sans changement, condition de la répétition exacte, de la reproduction. Voilà ce que nous connaissons ; c'est donc de là qu'il faut partir, pour des raisons de méthode. Donc je demande qu'on me fasse crédit jusqu'à nouvel ordre, qu'on ne me demande pas la condition et l'occasion

Digitized by Google

de l'association de ressemblance. Ce qui est plus facile à trouver, c'est la condition et l'occasion de l'imagination. Et, de ces quatre problèmes, le troisième est le plus facile à résoudre, parce que nous avons une donnée, l'habitude, qui nous servira de point de départ.

C'est donc la condition de l'imagination que nous allons chercher. Le recours à l'inconscient, c'était, à vrai dire, à la fin de la dernière leçon, non pas une solution désespérée, mais une solution provisoire. J'espère trouver mieux en rapprochant la condition et occasion de l'imagination des condition et occasion de l'association de contiguïté. Je vais montrer comment le même principe, qui sert de condition à l'association de contiguïté, sert, modifié, de condition à l'imagination.

Un acte d'imagination, c'est, par exemple, une certaine rivière avec, à côté d'elle, un moulin qu'elle ne connaît pas dans la nature, mais qu'une autre rivière connaît. La raison cachée d'un pareil acte, dans la théorie examinée et critiquée tout à l'heure, s'appelait, selon ma notation, RM. Voilà quelque chose qui était au point de départ de la théorie combattue, mais que je puis retenir comme première ligne de la théorie que j'admets. Si nous cherchons la cause de R_1M_1, il est tout naturel de la considérer comme étant RM. D'autre part, si des faits seulement analogues apparaissent dans la conscience séparés par des intervalles de temps, ne doit-on pas dire qu'une forme d'habitude encore est la condition de ces répétitions imparfaites? Dans la vie consciente, nous avons un jour un certain acte complexe, un autre jour un autre acte complexe, non pas identique au premier, mais analogue, un troisième jour un autre acte complexe non pas identique, mais analogue aux deux autres. N'y a-t-il pas lieu de dire que la condition de ces trois actes, c'est encore l'habitude? Mais cette habitude sera une forme d'habitude nouvelle, à laquelle il faudra donner un nom nouveau. C'est l'habitude *spéciale* (terme meilleur que celui d'habitude particulière), qui préside à la répétition sans changement. Mais, si la répétition avec changement a pour cause une habitude, ce sera une habitude *générale*, puisque ses effets forment un genre. C'est une habitude générale; car, dans cette condition, ne figure que ce qu'il y a de commun entre les trois actes successifs, c'est-à-dire ce qu'il y a de général. Voilà l'habitude générale : je dis qu'elle préside à l'imagination.

La conscience dans laquelle il apparaît trois paysages, par exemple, à peu d'intervalles, c'est la conscience d'un homme qui imagine des paysages, qui a cette habitude, puissance dont les actes sont en partie identiques, en partie différents. Or, le fait

Digitized by Google

d'imaginer n'est pas un fait exceptionnel ou sporadique : l'imagination appartient à tout le monde. L'acte d'imagination est fréquent, et les habitudes générales existent chez nous tous. D'ailleurs, si l'habitude générale n'est pas très connue, c'est par la faute des psychologues philosophes, qui l'ont négligée. Les théories de l'habitude visent presque uniquement l'habitude spéciale ; mais l'habitude générale est très connue du vulgaire, et, sous le nom d'habitude, le vulgaire désigne tout autant les habitudes générales que les habitudes spéciales, peut-être même plus.

J'indiquerai brièvement quelques exemples d'habitude générales avant de terminer. Un pianiste, qui déchiffre sans hésiter un morceau nouveau, le fait en vertu d'habitudes générales des yeux et des doigts. Lui apporte-t-on une musique nouvelle, il la déchiffre et, pour le faire, invente des combinaisons de mouvements et de sons qui sont nouvelles pour lui. Plus il déchiffre et joue de morceaux différents, mieux il déchiffre et mieux il joue. — Qu'est-ce qu'un ouvrier *intelligent et adroit dans son métier*? C'est un ouvrier qui a les habitudes générales de son métier et qui sait les appliquer dans les cas imprévus qui se présentent à lui. Mais tous les ouvriers ne sont pas intelligents et adroits. Il y a des ouvriers routiniers que le patron ne fait travailler qu'à l'atelier et auxquels il donne toujours le même ouvrage. Ceux que le patron envoie en ville, chez les particuliers, ce sont les ouvriers « débrouillards », c'est-à-dire ceux qui sauront inventer des combinaisons nouvelles d'images, puis de mouvements, pour résoudre des problèmes imprévus. Le machinisme, a-t-on dit, abaisse l'ouvrier, parce qu'il laisse son intelligence inoccupée, tandis que le travail en famille exige l'utilisation ingénieuse d'un outillage imparfait, pour lequel l'intelligence est nécessaire.

Je pourrais indiquer beaucoup d'autres exemples ; mais j'ai montré suffisamment qu'il n'y a pas que l'habitude spéciale, condition de la répétition sans changement ; il y a encore l'habitude générale, condition de la répétition avec changement, c'est-à-dire de l'imagination.

V. H.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire
et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les deux dernières « Provinciales ».

Les deux dernières lettres, qu'il nous reste à étudier, sont adressées non plus à un correspondant imaginaire, mais au R. P. Annat, confesseur du roi, qui paraît incarner, aux yeux de Pascal, la Compagnie tout entière. Dès lors, il ne sera plus question de ses confrères, que Pascal avait traités de misérables, d'impies, de cruels et lâches persécuteurs.

Pourquoi ce changement, plus soudain encore que le précédent ? Etait-ce fantaisie, caprice, besoin de varier ? En aucune façon. C'est après mûre réflexion, ainsi qu'il convient à un logicien et à un géomètre, que Pascal a jugé opportun, nécessaire même, d'agir de la sorte. Il s'est produit alors quelque chose d'analogue à ce qui arrivait parfois dans l'antiquité romaine. On décernait des dépouilles opimes au général en chef qui avait tué le général ennemi. Or, au milieu de la mêlée, Pascal a reconnu le chef des Jésuites, le confesseur de Louis XIV ; et, dès lors, il dédaigne, pour fondre sur lui seul, tous ses subalternes, les Caramuel, les Escobar et les Lemoyne.

Sait-on bien ce qu'était, au dix-septième siècle, un Jésuite confesseur du roi ? Au temps de Coton, le Jésuite était à la cour un otage qui répondait de la sagesse de la Société ; puis, comme on l'avait toujours sous la main, on l'avait vite transformé en un donneur d'absolution, auquel on avait recours quand le roi avait besoin d'être en état de grâce, pour exercer quelqu'une des prérogatives royales, telle que l'attouchement des écrouelles. Peu à peu, le confesseur avait pris une très grande importance ; à la fin du siècle, il était le chef du conseil de conscience, le ministre des cultes. Un P. La Chaise, un Le Tellier avait son appartement à Versailles, dans l'aile droite du palais, à côté de la chapelle ; il donnait des audiences auxquelles on n'était admis qu'après

Digitized by Google

mille précautions ; il recevait successivement les évêques, les archevêques et les cardinaux ; c'est lui qui détenait la feuille des bénéfices. Et comme, en raison de ses multiples fatigues, il avait besoin de repos, on lui avait donné une magnifique résidence : tout ce qui est aujourd'hui le vaste cimetière de l'Est appartenait au P. La Chaise : il avait là une fort jolie maison entourée de très beaux jardins, avec des bassins et des jets d'eau qui ne se taisaient ni le jour ni la nuit, puis d'immenses potagers où travaillaient d'innombrables jardiniers. (Voir la gravure d'Israël Silvestre.)

En 1656, le confesseur du roi n'était pas le potentat que fut, après lui, La Chaise ou Le Tellier ; il n'en était pas moins le chef incontesté de tous les Jésuites français, et tout ce qu'il disait — c'est un contemporain qui l'affirme — était considéré comme parole d'Evangile. Nous l'avons vu déjà défendre au jeune Louis XIV de rire en voyant, dans la septième *Provinciale*, pourquoi il n'était pas permis de tuer les Jansénistes. Au cours de la dix-huitième *Lettre*, Pascal va lui dire : « Vous que tout votre parti considère comme le chef et le premier moteur de tous ses conseils, et qui savez le secret de toute cette conduite... » A Rome, à Paris, le P. François Annat s'était jeté dans la lutte avec une vivacité et une violence extrêmes. Il venait de publier des factums, agissant tantôt en diplomate, tantôt en pamphlétaire, tantôt en secret, tantôt en plein jour.

On comprend qu'encouragé par le succès de ses *Lettres* et sûr de sa victoire, Pascal ait osé s'attaquer au Révérend Père confesseur. Quant au public, curieux mais désintéressé, sinon indifférent, il avait sous les yeux un spectacle nouveau et digne d'attention. Mêlons-nous donc, encore une fois, à ce public d'élite, et voyons successivement pourquoi Annat crut devoir payer de sa personne à la fin de 1656, comment se produisit cette intervention et de quelle façon Pascal sut y répondre.

On sait le succès prodigieux qu'avaient eu les *Provinciales* : dix mille exemplaires ne suffisaient pas à satisfaire l'avidité des lecteurs, et cependant c'était une publication clandestine ; il y avait péril à écrire ces lettres, à les distribuer, à les lire même trop ostensiblement. Le grand public y prenait un plaisir infini, d'autant plus qu'il n'avait encore ni Bossuet ni Molière. Les Parisiens, avec leur légèreté traditionnelle, admiraient surtout les qualités de forme, le charme infini du style, la vivacité des ripostes, la maîtrise enfin du pamphlétaire.

Mais les provinciaux étaient des gens plus rassis, plus épais, auraient dit les Parisiens : ils ne jugeaient pas les choses de la

Digitized by Google

même façon qu'eux, ils s'attachaient plutôt au fond même. Ils firent à Pascal, de très bonne heure, un genre de succès qu'il n'aurait jamais osé rêver.

A Rouen, les *Provinciales* furent lues avec plus de colère encore que de plaisir : il s'y produisit un mouvement qui ne va pas tarder à se propager et à se généraliser. C'est un fait curieux, si l'on songe que Pascal a résidé à Rouen de 1640 à 1648, qu'il y fut converti en 1646 avec son père, ses deux sœurs et toute sa famille, et qu'il y lut pour la première fois l'ouvrage de Jansénius *Sur la Réforme de l'Homme intérieur*. Et pourtant ce n'est qu'une coïncidence, il n'y a rien là qui ressemble à une entente ou à un coup monté. Les *Provinciales* furent lues à Rouen avec d'autant plus d'intérêt qu'elles avaient, en quelque sorte, un attrait d'actualité : les Jésuites avaient, à Rouen, un collège très florissant, qui comptait déjà deux mille élèves du temps de Corneille (1620).

La fameuse septième *Lettre*, qui est la clef de voûte de l'ensemble, venait à peine de paraître que Rouen était en ébullition à son sujet. Datée du 25 avril, elle fut connue à Rouen dans les premiers jours de mai. Or, le 30 mai 1656, un curé de Rouen fit des *Provinciales* le sujet d'une prédication enflammée. Il se nommait du Four, abbé d'Aulney, trésorier du chapître et curé de la paroisse Saint-Maclou. Il n'était nullement suspect de Jansénisme, pas plus que l'archevêque de Rouen, Harlay de Champvallon, ni que ses nombreux confrères de la ville et du diocèse. Du Four prêcha en présence de l'archevêque, de huit cents curés réunis en conférence synodale, et d'un grand nombre de « personnes de conditions ». Il crut devoir tonner contre la morale relâchée et les maximes abominables des Jésuites. Il ne nommait personne, et cependant il les accusait de troubler la hiérarchie et de corrompre la morale chrétienne.

Le 2 juillet, après la huitième *Provinciale* et avant la neuvième, qui est du 9, nouvelle prédication du même du Four dans sa paroisse. Se croyant obligé de prendre des précautions oratoires, il déclara qu'il n'attaquait aucun ordre, aucune compagnie, mais qu'il était forcé de combattre en elles-mêmes des maximes qu'il jugeait abominables. Nous voyons alors intervenir le recteur du collège, Jésuite fameux par ses sermons à grand effet et ses pamphlets d'une violence inouïe, plus fameux encore par les mésaventures que lui attirèrent pamphlets et sermons. Jusque-là, il n'avait pas été cité, à ma connaissance du moins, dans les *Provinciales* ; il est même probable qu'il fut désigné à l'attention de Pascal par les événements de Rouen. Mais il n'a rien perdu pour attendre. Jean Brisacier, né en 1603, allait devenir aussi célèbre

Digitized by Google

qu'Escobar et Bauny. Envoyé à Rome par sa Compagnie, en 1644, pour obtenir du pape la condamnation du livre d'Arnauld *Sur la fréquente Communion*, il avait échoué de la façon piteuse que vous savez, et résolu de se venger à l'occasion. Devenu recteur du collège de Blois, il fit un sermon très violent contre les Jansénistes. Ceux-ci y répondirent, ainsi que nous l'apprennent les *Mémoires relatifs à l'Histoire ecclésiastique*. De plus en plus animé, Brisacier publia un libelle, *Le Jansénisme confondu*, où Saint-Cyran est traité de « monstre surhumain, illustre en extravagances... ». Il prétendait qu'à Port-Royal on chercherait en vain une image de la Vierge et des Saints, qu'on n'y priait pas et que, probablement, les religieuses supprimaient une partie des offices; à l'en croire, la grande règle de Port-Royal était de mourir sans sacrements, afin d'imiter le délaissement de Jésus sur la croix, les Saintes Filles étaient des impénitentes, des désespérées, des vierges folles « et tout ce qu'il vous plaira ». Digne précurseur de ce Jésuite de la fin du XIXe siècle, qui, les entendant appeler « pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons », répondait : « orgueilleuses comme des démons, soit ; mais pures comme des anges est faux, car l'amour-propre conduit forcément à l'amour sale ». On répondit à ces calomnies, et pourtant Pascal n'était pas encore là (1651). Ce fut Antoine Arnauld qui composa un gros opuscule : *L'Innocence et la Vertu défendues contre les calomnies*, etc... Une grande dame de Paris dénonça le pamphlet et le sermon, et Gondi, alors archevêque de Paris, prenant la défense de « ses chères filles », censura publiquement Brisacier dans une lettre pastorale qui fut lue au prône de toutes les paroisses. Tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut de taire non le nom du calomniateur, mais sa qualité de Jésuite.

Brisacier avait bien mérité de la Compagnie, c'était un martyr de le bonne cause, il fallait le récompenser. On l'envoya à Rouen. En entendant parler de morale abominable, Brisacier, qui s'y connaissait, dressa l'oreille : il se crut visé directement, et résolut de protester d'une manière officielle. Il adressa une requête à l'archevêque, pleine d'outrages contre du Four, et désigna un régent pour faire l'apologie des casuistes. C'était la guerre, mais une guerre de province à l'instar de la grande guerre de Paris, et il en résulta quelques écrits, pâles imitations, copies sans valeur, des lettres de Montalte, où Montalte est cité à tout instant.

Le clergé de Rouen prit fait et cause pour du Four et réclama de l'archevêque, dans un écrit public, la punition du recteur et du régent. Cette pétition, signée par vingt-huit curés, se place entre la onzième et la douzième *Provinciale* (28 août 1656). C'est une

Digitized by Google

véritable levée de boucliers, c'est le début d'une campagne qui devait aboutir à la défaite totale des casuistes. Nous avons là peut-être le chapitre le plus curieux de l'histoire littéraire des *Provinciales*. Voici, d'après un récit très naïf, comment les choses se sont passées : « Pour procéder mûrement en cette affaire et ne s'y pas engager mal à propos, ils délibérèrent dans une de leurs assemblées de consulter les livres d'où les *Lettres Provinciales* rapportent ces propositions, afin d'en faire des recueils et des extraits fidèles, et d'en demander la condamnation par des voies canoniques, si elles se trouvaient dans les casuistes, de quelque qualité et condition qu'ils fussent ; et, si elles ne s'y trouvaient pas, abandonner cette cause, et poursuivre en même temps la censure des *Lettres au Provincial*, qui alléguaient ces doctrines et qui en citaient les auteurs. Six d'entre eux furent nommés de la Compagnie pour s'employer à ce travail. Ils y vaquèrent un mois entier avec toute la fidélité et l'exactitude possible. Ils cherchèrent les textes allégués. Ils les trouvèrent dans leurs originaux et dans leurs sources, mot pour mot comme ils étaient « cottés ». Ils en firent des extraits et rapportèrent le tout à leurs confrères dans une seconde assemblée, en laquelle, pour une plus grande précaution, il fut arrêté que ceux d'entre eux qui voudraient être plus éclaircis sur ces matières se rendraient avec les députés en un lieu où étaient les livres, pour les consulter derechef, et en faire telles conférences qu'ils voudraient. Cet ordre fut gardé ; et, les cinq ou six jours suivants, il se trouva dix ou douze curés à la fois, qui firent encore la recherche des passages, qui les collationnèrent sur les auteurs, et en demeurèrent satisfaits... » (*Septième écrit. des curés de Paris*, § 3 et 4.) Tel fut, à Rouen, le résultat de la lecture des *Provinciales*. Les curés joignirent à leur requête une liste de trente-huit propositions jugées répréhensibles au premier chef ; puis ils écrivirent aux curés de Paris, en leur demandant « de les assister de leurs conseils et d'intervenir avec eux pour la défense de l'Evangile ». Les curés de Paris acceptèrent d'autant plus volontiers qu'ils avaient déjà pris les devants, décidés eux aussi à dénoncer la morale des casuistes à l'assemblée générale du clergé. Mais il n'y avait alors à Paris ni archevêque, ni grand vicaire. Aussi fût-ce seulement en novembre, les choses étant alors un peu raccommodées, que les démarches des curés purent enfin aboutir.

La situation des Jésuites était donc bien mauvaise en 1656. Ce qui les exaspérait, c'est que la cause unique de toutes leurs avanies, c'était les *Provinciales*. Aussi, dans un de leurs factums,

Digitized by Google

intitulé *Réponse d'un théologien aux propositions extraites des lettres des Jansénistes*, affirmaient-ils que « les curés de Rouen serviraient beaucoup plus utilement le peuple en poursuivant la suppression des lettres scandaleuses que les Jansénistes publient impunément depuis si longtemps contre l'honneur de la Sorbonne et de tous les théologiens ». Et voilà pourquoi le P. Annat crut devoir intervenir en personne à la fin de 1656.

Confesseur du roi, il se croyait le Général des Jésuites français et s'imaginait qu'il allait jeter dans la balance le sceptre et l'épée du monarque. Son entrée en campagne fut annoncée à grand bruit. Et d'abord, pour intimider les adversaires, il y eut redoublement de surveillance, et grand déploiement de force : toute la police fut sur pied. On ne ménagea ni les descentes de justice, ni les perquisitions. Il fut même question de raser au niveau du sol la maison des Granges. Aussi fallut-il prendre de grandes précautions pour la publication de la dix-septième *Lettre*, qui ne fut pas imprimée à Paris, les libraires ne voulant pas risquer la Bastille.

Cela fait, Annat lance un opuscule dont le titre à double entente lui semblait apparemment d'une ironie bien fine : *La bonne foi des Jansénistes ou les Citations des auteurs recueillies dans les lettres que le secrétaire du Port-Royal a fait courir depuis Pâques* (décembre 1656). L'argumentation du Père confesseur est bien simple, il reproche à Pascal d'avoir corrompu et altéré la doctrine de Lessius et de Sanchès. Baudry d'Asson de Saint-Gilles lui répondit en l'accusant d'avoir menti impudemment dès le titre de son livre : en effet, il n'est question dans l'opuscule que des lettres antérieures à la dixième, et, par conséquent, à la fête de Pâques. Annat criait à l'hérésie, il ne dit pas autre chose du commencement jusqu'à la fin. L'année suivante, il y ajouta une réponse à la dix-septième *Provinciale*, dont le dernier mot était; « Après tout, les Jansénistes sont des hérétiques ». C'est l'épée de chevet du P. Annat, il ne semble pas pouvoir dire autre chose; ce cri d'hérésie ne nous rappelle-t-il pas le *Tarte à la crème* ou le *Sans dot* ? Cela répond à tout. Au fond, ce n'était pas si mal imaginé; car le caractère essentiel du Janséniste de tous les temps, c'est justement la passion de l'orthodoxie : le Janséniste veut à tout prix rester dans l'Eglise romaine, sous la houlette du successeur de Pierre ; le traiter d'hérétique, c'est le blesser au cœur. Ainsi Annat suivait la politique traditionnelle de sa Compagnie. Créée et mise au monde pour combattre les hérétiques, elle a toujours accusé d'hérésie ceux qu'elle voulait combattre. Suivant le mot du P. Le Tellier, Annat n'a pas été assez sot, en 1656, pour

Digitized by Google

chercher à avoir autant d'esprit que Pascal. Il s'est contenté de crier à tue-tête : « Haro sur l'hérétique ! »

Or songez aux conséquences d'une telle tactique. Ce qu'il disait tout haut dans ses factums, le confesseur le répétait à satiété dans l'ombre de son confessionnal : il imposait au roi, pour pénitence de ses fredaines, l'extermination des hérétiques. Il ne disait pas autre chose dans le cabinet de la reine-mère, née au pays de l'Inquisition, pas autre chose non plus dans le Conseil de conscience : il faisait voir au roi très chrétien qu'il était tenu, par le serment du sacre, d'extirper l'hérésie du royaume de France. Il armait ainsi le bras séculier, préparait les exécutions de 1709. Si la mode du bûcher était passée en France, il restait du moins la Bastille et Vincennes, et les lettres de cachet, qui expédiaient les suspects au fond des provinces. Arnauld faisait donc bien de se cacher. Et Blaise Pascal, cet infirme, que serait-il devenu, si on l'avait soupçonné d'être l'auteur des *Provinciales* ? Il est bien probable qu'il serait mort au milieu des plus affreuses douleurs, dans un cachot de la Bastille.

Tels sont les faits dont la connaissance était nécessaire pour lire avec fruit la dix-septième et la dix-huitième *Provinciale*. Le P. Annat prétendait que Pascal, comme un cerf harcelé par des chiens, avait été contraint de changer de système. Après avoir fait le scolastique dans les quatre premières *Lettres*, voyant qu'il avançait peu, il avait passé à la morale des Jésuites, qui lui avait fourni matière à d'impudentes calomnies ; puis, chassé de ce champ par la conviction de ses erreurs, il avait fini par repasser dans le domaine de la scolastique. Voyons donc cette dix-septième *Provinciale*.

Cinquante jours s'étaient écoulés depuis la seizième, et des personnages très influents s'étaient interposés pour amener la paix religieuse. Les premières lignes de la dix-septième nous font connaître au juste l'état d'esprit de Pascal : « Mon révérend Père, votre procédé m'avait fait croire que vous désiriez que nous demeurassions en repos de part et d'autre, et je m'y étais disposé. Mais vous avez, depuis, produit tant d'écrits en peu de temps qu'il paraît bien qu'une paix n'est guère assurée, quand elle dépend du silence des Jésuites... Vous dites que, « pour toute réponse à mes quinze lettres, il suffit de dire quinze fois que je suis hérétique, et qu'étant déclaré tel, je ne mérite aucune créance ». Enfin, vous ne mettez pas mon apostasie en question, et vous la supposez comme un principe ferme, sur lequel vous bâtissez hardiment. C'est donc tout de bon, mon Père, que vous me traitez d'hérétique ; et c'est aussi tout de bon que je vais

vous y répondre. » Pascal allait donc déposer les armes : la perfidie des Jésuites l'oblige à les reprendre.

Il se défend de l'accusation d'hérésie lancée contre lui, et déclare qu'il continuera la lutte, « car c'est un bien considérable de faire paraître l'innocence de tant de personnes calomniées ; c'en est un autre de montrer toujours les artifices de votre politique dans cette accusation ; mais celui que j'estime le plus est que j'apprendrai par là à tout le monde la fausseté de ce bruit scandaleux que vous semez de tous côtés, que l'Eglise est divisée par une nouvelle hérésie. » C'est là un nouvel exemple de l'infinie variété que Pascal a su répandre dans ses *Petites Lettres* : celle-ci est composée à la manière d'un sermon. L'exorde, précédé d'un avant-propos, est suivi d'une démonstration en trois points. — 1° Il est sûr que la grâce efficace n'a pas été condamnée, que tout se réduit à une question de fait. La question est posée avec une netteté admirable : c'est plaisir de suivre cet exposé qui est l'œuvre d'un laïc et d'un logicien. — 2° Explication de la politique des Jésuites : « Votre principal intérêt dans cette dispute étant de relever la grâce suffisante de votre Molina, vous ne le pouvez faire sans ruiner la grâce efficace, qui y est tout opposée. Mais, comme vous voyez celle-ci aujourd'hui autorisée à Rome, ne la pouvant combattre en elle-même, vous vous êtes avisés de l'attaquer, sans qu'on s'en aperçoive, sous le nom de doctrine de Jansénius. » — 3° Tout le monde est d'accord sur ce fait, que la grâce efficace ne peut pas être condamnée ; il n'y a donc pas hérésie, mais simple divergence de vues sur une question de fait.

A ce chef-d'œuvre de dialectique succède la dix-huitième *Provinciale*, le 24 mars 1657. Elle prouve qu'il n'y a aucune hérésie dans l'Eglise ; que tout le monde condamne la doctrine que les Jésuites renferment dans le sens de Jansénius, et qu'ainsi tous les fidèles sont dans les mêmes sentiments sur la matière des cinq propositions. Elle marque la différence qu'il y a entre les disputes de droit et celles de fait, et montre que, dans les questions de fait, on doit plus s'en rapporter à ce qu'on voit qu'à aucune autorité humaine. « Laissez l'Eglise en paix, disait Pascal à la fin de la lettre, et je vous y laisserai de bon cœur. Mais, pendant que vous ne travaillerez qu'à y entretenir le trouble, ne doutez pas qu'il ne se trouve des enfants de la paix qui se croiront obligés d'employer tous leurs efforts pour y conserver la tranquillité. »

Or Annat ne cessa pas de troubler l'Eglise, et pourtant Pascal a laissé le confesseur en paix. Que s'était-il passé ? C'est ce que nous apprendra l'une de nos prochaines études.

A. B.

Digitized by Google

Sujets de compositions.

UNIVERSITÉ DE RENNES

BACCALAURÉAT

Philosophie (*classique*).

1. Le déterminisme. — Exposer, en s'abstenant de les critiquer, les arguments principaux par lesquels on défend cette hypothèse.
2. L'empirisme comme système philosophique.
3. Les principes dela logique baconienne.
4. Exposer la doctrine de Descartes sur la matière et sur la vie.
5. La théorie kantienne du devoir.
6. En quoi l'expérimentation est-elle supérieure comme méthode à l'observation ?

Philosophie (*moderne*).

1. La méthode d'observation interne en psychologie : sa nécessité ; ses limites.
2. Montrer que toutes nos facultés sont soumises aux lois de l'habitude.
3. Nature des émotions.

Composition française (*moderne*).

1. Imaginer un plaidoyer en faveur de l'Ane, plus habile que celui que prononce ce pauvre animal dans les *Animaux malades de la peste*.
2. Le retour de Rodrigue à la maison paternelle, après la mort du comte. Triomphe de don Diègue ; douleur et abattement de Rodrigue (*narration*).
3. Que pensez-vous de ces deux vers :

« Le sage dit, selon les gens :
« Vive le Roi ! Vive la Ligue » ?

Digitized by Google

Composition française (*classique*).

1. On peut supposer que Cinna, après avoir joué le rôle que lui prête Corneille et s'être vu accablé des reproches et du pardon d'Auguste, ne peut supporter le séjour de Rome et prend le parti de s'éloigner. — Imaginez une lettre, par laquelle il annonce et explique sa résolution à Emilie.

2. Donner une idée des principales *écoles historiques* du XIXe siècle ; montrer quelles en sont les origines, les prédécesseurs, les méthodes, la manière, l'intérêt.

3. Au rebours de tant d'élèves de sciences qui sont indifférents en matière de littérature, — comme certains élèves de lettres se piquent de dédain pour les sciences, — Pasteur faisait à la littérature une place à part. Il la regardait comme la directrice des idées générales.

Qu'est-ce que cela veut dire, et qu'en pensez-vous ?

Composition en langue vivante.

1. Description d'une ferme ; occupations des habitants.

2. Un père, à table, raconte à ses enfants l'histoire du morceau de pain qu'ils mangent. — Les candidats devront imaginer un dialogue.

Version allemande

LE JOUR ET LA NUIT.

Nacht und Tag stritten mit einander um den Vorzug ; der feurige, glänzende Knabe, Tag fing an zu streiten. « Arme, dunckle Mutter, sprach er, was hast du wie meine Sonne, wie meinen Himmel, wie meine Fluren, wie mein geschäftiges, rastloses Leben ? Ich erwecke, was du getödtet hast, zum Gefühl eines neuen Daseins ; was du erschlafftest, rege ich auf.. » — « Dankt man dir aber auch immer für deine Aufregung ? sprach die bescheidne, verschleierte Nacht. Muss ich nicht erquicken was du ermattest ? und wie kann ich's anders als meistens durch die Vergessenheit deiner ? Ich hingegen, die Mutter der Götter und Menschen, nehme alles was ich erzeugte, mit seiner Zufriedenheit in meinen Schooss.

Version latine.

LE PHILOSOPHE SE CONTENTE DE PEU.

Ad ea quae mala putantur quem philosophum non paratum videmus ? Epicurus ipse de dolore certa habet quae sequatur ;

Digitized by Google

cujus magnitudinem brevitate consolatur, longitudinem levitate.

An Scythes Anacharsis potuit pro nihilo pecuniam ducere, nostrates philosophi facere non potuerunt ? Illius enim epistola fertur his verbis : « Anacharsis Hannoni salutem. Mihi amictui est Scythicum tegmen ; calceamentum, solorum callum ; cubile, terra ; pulpamentum, fames ; lacte, caseo, carne vescor. Quare ut ad quietum me licet venias. Munera autem ista quibus es delectatus vel civibus tuis, vel Diis immortalibus dona. »

Omnes fere philosophi omnium disciplinarum, nisi quos a recta ratione natura vitiosa detorsisset, eodem hoc animo esse potuerunt.

Xenocrates, quum legati ab Alexandro quinquaginta ei talenta attulissent, abduxit eos ad cœnam in Academiam, apposuitque tantum quod satis esset, nullo apparatu. Quum postridie rogarent eum cui numerari juberet : « Quid ? vos hesterna, inquit, cœnacula non intellexistis me pecunia non egere? » Quos quum tristiores vidisset, triginta minas accepit, ne aspernari regis liberalitatem videretur. At vero Diogenes liberius, ut cynicus, eidem Alexandro roganti ut diceret si quid opus esset : « Nunc quidem paululum, inquit, a sole. » Offecerat videlicet apricanti. Et hic quidem disputare solebat quanto regem Persarum vita fortunaque superaret : sibi nihil deesse, illi nihil satis unquam fore : se ejus voluptates non desiderare quibus nunquam illi satiari liceret, suas eum consequi nullo modo posse.

Version grecque.

Ἡγήσαντο οὖν οἱ στρατιῶται, εἰ ἕνα ἕλοιντο ἄρχοντα, μᾶλλον ἢ πολυαρχίας οὔσης δύνασθαι τὸν ἕνα χρῆσθαι τῷ στρατεύματι καὶ νυκτὸς καὶ ἡμέρας, καὶ εἴ τι δέοι λανθάνειν, μᾶλλον ἂν κρύπτεσθαι, καὶ εἴ τι αὖ δέοι φθάνειν, ἧττον ἂν ὑστερίζειν· οὐ γὰρ ἂν λόγον δεῖν πρὸς ἀλλήλους, ἀλλὰ τὸ δόξαν τῷ ἑνὶ περαίνεσθαι ἄν· τὸν δ' ἔμπροσθεν χρόνον ἐκ τῆς νικώσης γνώμης ἔπραττον ταῦτα οἱ στρατηγοί. Ὡς δὲ ταῦτα διενοοῦντο, ἐτράποντο ἐπὶ τὸν Ξενοφῶντα. καὶ οἱ λοχαγοὶ ἔλεγον προσιόντες αὐτῷ ὅτι ἡ στρατιὰ οὕτω γιγνώσκει καὶ εὔνοιαν ἐνδεικνύμενος ἕκαστος ἔπειθεν αὐτὸν ὑποστῆναι τὴν ἀρχήν. Ὁ δὲ Ξενοφῶν τῇ [1] μὲν ἐβούλετο ταῦτα νομίζων καὶ τὴν τιμὴν μείζω οὕτως ἑαυτῷ γίγνεσθαι καὶ πρὸς τοὺς φίλους καὶ εἰς τὴν πόλιν τοὔνομα μεῖζον ἀφίξεσθαι αὐτοῦ, τυχὸν [2] δὲ καὶ ἀγαθοῦ τινος ἂν αἴτιος τῇ στρατιᾷ γενέσθαι. Τὰ μὲν δὴ τοιαῦτα ἐνθυμήματα ἐπῆρεν αὐτὸν ἐπιθυμεῖν αὐτοκράτορα γενέσθαι ἄρχοντα. Ὁπότε δ' αὖ ἐνθυμοῖτο ὅτι ἄδηλον μὲν παντὶ ἀνθρώπῳ ὅπῃ τὸ μελλον ἕξει, διὰ τοῦτο δὲ καὶ κίνδυνος εἴη καὶ τὴν προειργασμένην δόξαν ἀποβαλεῖν,

1. Opposé à ὁπότε δ' αὖ, plus bas.
2. τυχὸν signifie : le cas échéant, peut-être.

ἠπορεῖτο. Διαπορουμένῳ δὲ αὐτῶ διακρῖναι ἔδοξε κράτιστον εἶναι τοῖς θεοῖς ἀνακοινῶσαι, καὶ παραστησάμενος δύο ἱερεῖα ἐθύετο τῷ Διὶ τῶ βασιλεῖ, ὅσπερ αὐτῷ μαντευτὸς ἦν ἐκ Δελφῶν.

Version espagnole.

El sol se había ocultado ya detrás de los cerros que limitan la vista por la parte de Poniente, y había dejado el cielo, por todo aquel lado, teñido de carmín y de oro. Sobre los cerros que están á espaldas del lugar, y aún sobre el campanario, mientras que yacia en sombras todo el valle, daban aún los rayos oblicuos del sol, reflejando esplendorosamente en la pulida superficie de las peñas que coronan la cima de dichos cerros. Pocas y blancas nubes turbaban el limpio azul de la bóveda celeste, vagando á merced de un viento manto, y arreboladas y luminosas con los reflejos del sol. La luna mostraba ya su rostro pálido muy alto sobre el horizonte, y algunos luceros empezaban á columbrarse en la región más obscura del éter y más apartada del disco solar.

Version anglaise.

BATAILLE DE HASTINGS.

The English stood on the hill ready for the French host, horse and foot, who were coming across from Telham to attack them. About nine o'clock on Saturday morning they came near to the foot of the hill, and now began the great battle of Senlac or Hastings. The Duke's army was in three parts. Alan and the Bretons had to attack on the left, to the west of the Abbey buildings. Roger de Montgomery with the French and Picards were on the right, near where the railway station is now. Duke William himself and the native Normans were in the midst, and they came right against the point of the hill which was crowned by the standard, where King Harold himself stood ready for them.

E. A. Freeman.

Digitized by Google

Sujets de devoirs

I.

UNIVERSITÉ DE RENNES.

LICENCE ÈS LETTRES.

Géographie.

1. Les centres de l'industrie cotonnière en Europe.
2. Climats méditerranéens et climats de moussons. Ressemblances et différences. Conséquences sur la végétation et la vie humaine.

Dissertation française.

1. Comparer les deux personnages d'Hernani et de Ruy Blas.
2. Jugement de Malebranche sur Montaigne.
3. Molière et la grande comédie de caractères; ce que nous offrent encore d'actuel les pièces de cet ordre.

Littérature française.

1. Les idées littéraires de La Fontaine, principalement sur la tragédie et la comédie (*Psyché*).
2. La Querelle des anciens et des modernes, de 1687 à 1698 ; opinion de La Fontaine.
3. Le caractère d'Alceste ; jugement de Rousseau.
4. Voltaire critique littéraire dans le *Siècle de Louis XIV*.
5. Lamennais, de 1830 à 1836; le socialisme chrétien.
6. De l'histoire dans le théâtre de V. Hugo.
7. Les idées sociales de V. Hugo.
8. La pensée philosophique de V. Hugo dans la *Légende des Siècles*.
9. La poésie philosophique dans A. de Vigny.
10. La question d'argent dans le théâtre d'Emile Augier.

Digitized by Google

Histoire moderne.

1. La Renaissance en Angleterre au XVIe siècle.
2. La Constitution de l'an I.
3. Les institutions politiques de la France, de 1815 à 1848.

Histoire de la philosophie.

1. Le mécanisme cartésien.
2. Les preuves cartésiennes de l'existence de Dieu.
3. La morale de Descartes.
4. La doctrine des modes finis chez Spinoza.

Littérature latine.

Dissertation.

Præfationem, quam desideramus, *XII Cæsarum* tu scribes ; in qua finges Suetonium de sua historiæ conscribendæ ratione breviter disserere.

Version.

Lr. V, 971-992.

Thème.

Fénelon, *Fables :* Les Abeilles et les Vers à soie, jusqu'à : « Cette parure si belle et si durable vaut bien du miel qui se corrompt bientôt », inclusivement.

Dissertation.

Euclionem cum Harpagone comparabis.

Version.

Lr. V, 992-1003.

Thème.

Montesquieu, *Lysimaque*, depuis : « Un philosophe nommé Callisthène », jusqu'à : « ...et n'ayez point la cruauté d'y joindre encore les vôtres », inclusivement.

Digitized by Google

Dissertation.

De poetis et philosophis græcis quos Vergilius, in componendo VI libro, imitatus aut secutus est.

Version.

Lr. V, 1005-1026.

Thème.

La Bruyère, *Discours à Messieurs de l'Académie française*, depuis : « Cet autre vient après un homme loué, applaudi... », jusqu'à : « Nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit point la sienne », inclusivement.

Dissertation.

Quæritur an jure dixerit Quintilianus : « Concedamus (quod « minime natura patitur) repertum esse aliquem malum virum « summe disertum : nihilo tamen minus oratorem eum negabo. » (Quint. XII, 1, 23.)

Version.

Lr. V, 1026-1047.

Thème.

Sainte-Beuve, *Etude sur Virgile*, depuis : « Entre Homère et Virgile, que de siècles... », jusqu'à : « ...qui corrigent beaucoup et n'improvisent jamais », inclusivement.

Thème grec.

1. Lorsqu'on vient demander à quelqu'un qui est dans cette disposition ce que c'est que le beau, et si, après qu'il a répondu ce qu'il entendait dire au législateur, le raisonnement le réfute et souvent et de diverses manières et l'amène à l'idée que rien n'est beau plutôt que laid ; si on fait de même pour le juste, le bien et tout ce qu'il honorait le plus, que penses-tu qu'il fera après cela du respect et de la soumission à l'idéal ? Et lorsqu'il ne le regar-

Digitized by Google

dera plus comme digne de considération ni à sa portée comme auparavant, lorsqu'il ne trouvera plus la vérité, vers quelle autre vie se tournera-t-il vraisemblablement, sinon vers celle qui le flatte. Il semblera devenir rebelle aux lois, de soumis qu'il était. Ne faut-il pas prendre bien des précautions pour qu'on ne goûte pas trop jeune à la dialectique ?

2. Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, III, 5 : « La Grèce était pleine de ces sentiments... l'exemple d'une hardiesse inouïe ».

3. Je pense que tu n'oublies pas que les tout jeunes gens, quand ils goûtent pour la première fois aux raisonnements, s'en servent comme d'un jeu pour contredire sans cesse, et, imitant ceux qui les réfutent, se mettent eux à réfuter les autres, se plaisant comme de petits chiens à tirer et à déchirer avec leur raisonnement tous ceux qui les approchent. Après avoir réfuté bien des gens et avoir été réfutés par beaucoup, ils en arrivent bien vite à ne plus rien croire de ce qu'ils croyaient auparavant, et il en résulte qu'ils sont décriés par les autres, eux et la philosophie en général. A un âge plus avancé, on ne voudrait point avoir cette manie ; on imitera plutôt ceux qui veulent, en s'entretenant, découvrir la vérité que ceux qui s'amusent à contredire pour se divertir.

Littérature anglaise.

1. Version commune à l'agrégation, à la licence et au certificat : Coleridge, *Frost at Midnight*, vv. 1-42.

Dissertations.

Agrégation.

Fielding as a Novelist.

Licence.

The Essay ; its definition and history.

Certificat.

An analysis of the *School for Scandal.*

2. Thème commun à l'agrégation, au certificat et à la licence : Corneille, *Psyché*, III, 3, 1-46.

Digitized by Google

DISSERTATIONS.

Agrégation.

Les Comédies de Congreve.

Licence.

Dryden's place in English Poetry.

Certificat.

An English Landscape.

3. Version commune à l'agrégation, à la licence et au certificat : Fielding, *Tom Jones*, Bk. XII, ch. VIII : « When this was happily accomplished..... he was prevailed upon to mention her surname ».

DISSERTATIONS.

Agrégation.

Shakespeare as a Dramatic Artist.

Certificat.

The Character of Parson Adams.

Langue et littérature allemandes.

1. *Agrégation.*

Thème.

Molière, *Don Juan*, acte I, scène I : « Quoi que puisse dire Aristote... Hé, oui, sa qualité ».

Version.

Die Künstler, du début à : « Im Fleiss kann... »

Dissertation.

Ist der Chor in der *Braut von Messina* griechisch ?

Digitized by Google

Licence et certificat d'aptitude.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Martin Opitz.

2. *Agrégation.*

Thème. — Don Juan : « Hé ! oui, sa qualité... Tu demeures surpris... ».

Version.

« Im Fleiss kann... als der Erschaffende ».

Dissertation.

Das Klassiche und Romantische in *Fausts* zweitem Theil.

Licence et certificat d'aptitude.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Die zweite schlesische Schule.

3. *Agrégation.*

Thème. — *Don Juan* : « Tu demeures surpris... Quoi ! Tu veux qu'on se lie...! »

Version.

« Als der Erschaffende... ihr das Gleichmass ».

Dissertation.

Feuerbach's philosophie.

Digitized by Google

Licence et certificat d'aptitude.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Die Gegner der schlesischen Schule.

Dissertation française.

1. Etudier ces deux vers d'Alfred de Vigny : « J'aime la majesté des souffrances humaines », et « Jetons l'œuvre à la mer, la mer des multitudes » ; et montrer qu'on en peut dégager : 1° un principe d'inspiration littéraire ; 2° une doctrine de philosophie sociale.
2. Rabelais, son œuvre, son influence.
3. Emile Augier et la peinture des mœurs bourgeoises dans son théâtre.

Littérature latine.

Dissertation.

Phædrum cum nostro La Fontaine conferes.

Version.

Horace, *Odes, IV*, 3.

Thème.

La Bruyère, *Discours sur Théophraste*, depuis : « Je n'estime pas que l'homme soit capable », jusqu'à : « ... et les ramener à leurs devoirs par des choses qui soient de leur goût et de leur portée. »

Dissertation.

Inter horatiana libri IV carmina, quænam tibi gratissima sunt ?

Version.

Horace, *Odes*, *IV*, 7.

Thème.

Boissière, *La Religion romaine*, t. I, chap. II, § 2. Depuis : « Dès le VI[e] siècle, la décadence de la religion romaine était visible... »

Digitized by Google

jusqu'à : « Chez les Romains, ceux qui venaient au secours de la religion en péril étaient surtout des patriotes zélés, ils ne se piquaient pas d'être des croyants sincères. »

Dissertation philosophique.

1. Le raisonnement au point de vue psychologique. Raisonnement du particulier au particulier, du particulier au général, du général au particulier (consulter Stuart Mill et Spencer).

2. Les types moteur, auditif, visuel, par rapport aux représentations en général, par rapport au langage intérieur en particulier. Types mixtes.

3. Causes principales des erreurs.

Histoire moderne.

1. Le développement économique de l'Angleterre au XVIe siècle.

2. Les institutions politiques de la France dans la 1re moitié du XVIIe siècle.

3. La Constitution de 1793.

Thème grec.

1. S'il y avait chez les Grecs quelque tragédie qui, à ces catastrophes où se renfermait le sombre génie d'Eschyle, à ces profonds développements de passions et de caractères, à ce jeu varié de situations, bientôt introduits par Sophocle, à cette expression naïve et pathétique dans laquelle, à son tour, excella Euripide, à tous ces caractères, enfin, que revêtit successivement l'art des anciens, joignît encore la progression, la vivacité d'intérêt des modernes, une telle pièce devrait avoir été, soit jugement attentif, soit instinct réfléchi, proclamée le chef-d'œuvre de la scène athénienne. Cette pièce existe avec la rare réunion d'autant de mérites, avec un si glorieux renom, c'est *Œdipe-Roi*. La fatalité, la liberté, ces deux ressorts du monde comme de la tragédie antique, y concourent à une œuvre commune, et de leur concert résulte la moralité du spectacle.

PATIN.

2. Que l'historien soit sans crainte, incorruptible, libre, ami de la franchise et de la vérité, et, comme dit l'auteur comique, qu'il appelle les figues des figues et la barque une barque ; qu'il ne distribue ou n'épargne rien par haine ni par amitié, n'ayant ni honte ni timidité ; juge impartial, bienveillant pour tous, en observant de ne pas donner à l'un et à l'autre plus que le néces-

Digitized by Google

saire ; étranger à son pays lorsqu'il est au milieu de ses livres, sans patrie, sans autre loi que celle qu'il s'impose, sans roi, ne cherchant pas ce que pensera tel ou tel, mais disant ce qui s'est passé. Comme nous avons donné comme but à la pensée de l'écrivain la franchise et la vérité, de même le but principal de son langage est de montrer clairement le fait et de le mettre en lumière sans mots obscurs et hors d'usage, ni mots de carrefour et de taverne, mais de manière à ce que la plupart comprennent et que les gens instruits approuvent.

Littérature anglaise.

1. Thème.

(Commun à l'agrégation, à la licence et au certificat.)
Montaigne : *Essais*, I, 27 : « Au demourant, ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés... la response de Blossius est telle qu'elle debvoit estre. »

Dissertations.

Agrégation.

Appréciez *The Fudge Family in Paris*, et dites ce qui constitue pour vous l'intérêt véritable de ce livre ?

Licence.

English Synonyms. Their definition, use, species and sources. Advantages of the Study of Synonyms.

Certificat.

There is a wide difference between elementary knowledge and superficial knowledge » (Ruskin).

2. Version.

(Commune à l'agrégation, à la licence et au certificat.)
Coleridge, *France*, I-II.

Dissertations.

Agrégation.

G. Eliot's Style.

Digitized by Google

Licence.

Même sujet que pour l'agrégation.

Certificat.

The Art of Translation.

II

UNIVERSITÉ DE PARIS

Quelles sont, actuellement, les connaissances acquises qui permettent de poser le problème de la vie ?

LALANDE.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

Treizième Année (2e Série) N° 28 18 Mai 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Les orateurs attiques.

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris.

Thucydide ; sa philosophie de l'histoire (*suite*).

Thucydide, nous l'avons vu, pour donner à l'histoire toute son utilité, pour qu'elle soit véritablement un enseignement, une acquisition pour les générations futures, se propose de rechercher les causes des événements. Cette connaissance des causes, selon lui, pourra n'être pas inutile dans le présent et dans l'avenir, puisque ces causes sont toujours les mêmes. Il a d'abord éliminé les causes inexistantes, celles-là précisément qui, pour Hérodote, assurent le succès. Il n'estime pas que celui-là puisse l'emporter, qui a seulement pour lui le bon droit. Quand on veut expliquer la victoire d'un peuple sur un autre avec des raisons semblables, on ne donne qu'une explication tout à fait insuffisante, bien plus, une explication fausse ; car l'histoire n'est pas la morale.

Quelles sont donc ces causes vraies, ces forces que l'homme d'Etat doit découvrir et connaître pour arriver à les diriger ? Elles sont de plusieurs sortes, dit Thucydide ; et les idées qu'il émet sont sans doute devenues banales aujourd'hui ; mais, au moment où Thucydide les a exprimées, elles étaient absolument neuves,

Digitized by Google

Les premières causes vraies, selon Thucydide, sont d'une part les forces matérielles, le nombre des soldats et des vaisseaux, la quantité d'argent, et, d'autre part, la manière dont ces ressources peuvent être utilisées dans certaines circonstances données. A première vue, il semble que Thucydide ne fit pas une grande découverte, le jour où il remarqua l'importance du nombre dans les combats. On trouve, en effet, dans les poèmes homériques, de nombreuses descriptions pittoresques, qui nous font assister aux mêlées et nous font voir la foule des soldats qui combattent. Mais, dans ces descriptions poétiques, qui ont servi de modèles aux historiens antérieurs à Thucydide, le poète en réalité ne cherche pas une explication scientifique. Pourquoi donc montre-t-il les rangs pressés des Grecs ? Parce que son imagination s'émeut en présence de ce spectacle : la Grèce coalisée luttant contre l'Asie; et aussi à cause de ce besoin naturel, instinctif, des imaginations jeunes, d'agrandir les choses, d'augmenter les nombres, de déformer la réalité. C'est justement le reproche que Thucydide adresse à cette vieille poésie épique, d'amplifier les choses jusqu'à la légende. Dans l'*Iliade*, nous ne trouvons donc rien qui puisse servir de modèle à Thucydide : c'est seulement le besoin de montrer de grands coups d'épée qui a poussé les poètes homériques à faire s'entre-choquer, dans leurs récits de batailles, des combattants aussi nombreux.

Quand nous arrivons à Hérodote, nous trouvons non plus seulement de vagues allusions à la multitude des guerriers, mais déjà des énumérations de troupes. Il serait bien difficile de ne pas voir une imitation d'Homère dans ce dénombrement épique de toutes les nations qui composent l'armée de Xerxès : nous voyons successivement passer sous nos yeux les Perses, les Mèdes, et une foule bariolée d'autres peuples dont les uns sont civilisés et les autres encore plongés dans la barbarie. C'est une énumération qui ne ressemble en rien à une explication scientifique : la curiosité du voyageur et du poète s'y donne libre carrière. Quand il nous indique, d'autre part, les forces des Grecs, il nous fait entrer dans le domaine du positif; car ces forces ne sont pas fabuleuses, comme celles des Perses, et leur évaluation n'appartient plus à la légende, mais à l'histoire. Il se produit là un phénomène singulier : autant Hérodote s'était appliqué à augmenter le nombre des Barbares, autant il a soin de montrer que les Grecs sont très peu nombreux. On sent visiblement chez l'historien le désir patriotique, poétique et chevaleresque, de montrer la bravoure et la discipline accomplissant des tours de force, de vrais miracles. C'est là le seul

Digitized by Google

sentiment qui explique l'exagération de ces chiffres, et ce n'est pas du tout le désir d'expliquer. Le point de vue de l'épopée est tout simplement retourné : en effet, chez Homère, les Grecs et les Troyens étaient également très nombreux. Chez Hérodote, l'armée des Perses est innombrable et les Grecs sont en très petit nombre. Rien de tout cela n'est scientifique, et ne dénote un point de vue analogue à celui de Thucydide.

Il y a donc plus de nouveauté qu'il ne semble, au premier abord, dans le fait d'indiquer exactement le nombre d'hommes. La plupart des historiens qui viendront après Thucydide enfleront les chiffres, comme l'avaient fait les poètes et les historiens de l'époque antérieure. C'est là un travers dont Polybe se moquera plus tard, en tournant en dérision « ces historiens qui entassent dans une vallée d'Asie des centaines de milliers d'hommes, sans se rendre compte qu'ils n'auraient pu y trouver place ». — Thucydide, à l'inverse de tous ces historiens, ne se préoccupe pas de l'amplification, de la beauté légendaire ; il ne veut pas montrer, comme Hérodote, le mérite chevaleresque ; il se préoccupe uniquement de savoir comment c'est le nombre qui l'emporte. Un homme, qui voit dans le nombre un élément considérable de succès, a dû assister à de nombreuses batailles : et, en effet, Thucydide a longtemps fait la guerre.

Mais, si le nombre joue un grand rôle dans les combats, ce qui joue un rôle non moindre, c'est la manière dont ces hommes peuvent être utilisés, dont ils sont à la disposition de leur chef dans une circonstance donnée : c'est sur ces considérations que Thucydide insiste peut-être le plus, et elles font totalement défaut chez Hérodote. L'habileté de notre historien consiste à placer ses considérations philosophiques dans des discours, et non pas au cours même du récit, procédé qui sentait encore l'épopée. Un des exemples les plus curieux de ce procédé est le discours que Thucydide fait tenir à Périclès, l'homme qui connaissait le mieux les ressources d'Athènes et de ses adversaires. Il s'agit de montrer aux Athéniens que non seulement ils doivent faire la guerre aux Péloponésiens, mais encore que, dans cette guerre, ils ne leur seront pas inférieurs. Le discours que prononce Périclès est un discours technique, militaire, économique : « Quant à ce qui concerne cette guerre, dit-il, et les ressources des deux partis, apprenez, par le détail que je vais vous faire, que nous n'aurons pas l'infériorité. Les Péloponésiens ne possèdent ni richesses privées ni richesses publiques ; ils n'ont pas l'expérience des guerres longues et trans-

Digitized by Google

marines, parce que leurs luttes entre eux sont de courte durée à raison de leur pauvreté. De tels peuples ne peuvent ni équiper des flottes, ni expédier fréquemment des armées de terre... Ce sont les trésors amassés qui soutiennent la guerre, bien plus que les contributions forcées... Dans un seul combat, les Péloponésiens et leurs alliés sont en état de faire tête au reste de la Grèce ; mais ils ne sauraient soutenir la guerre, contre une puissance qui la fait autrement qu'eux... Rien ne les arrêtera plus que le manque d'argent et le temps qu'ils mettront à s'en procurer ; or, à la guerre, les occasions n'attendent pas... Ils pourront bien, par des incursions, ravager une partie de nos terres, et provoquer des désertions ; mais ils ne nous empêcheront pas de cingler contre leur territoire pour y élever des forts à notre tour, et de diriger contre eux cette marine qui fait notre force. L'habitude de la mer nous assure plus d'habileté sur terre que leur expérience continentale ne leur en donne pour la navigation. Quant à la science navale, il ne leur sera pas facile de l'acquérir. Vous-mêmes, qui vous y êtes appliqués depuis les guerres médiques, vous ne l'avez pas encore portée à sa perfection ; comment donc des peuples agricoles et nullement maritimes, qui, d'ailleurs, toujours maintenus en respect par nos escadres, n'auront pas la liberté de s'exercer, obtiendraient-ils quelque résultat ?... Supposons qu'ils mettent la main sur les trésors de Delphes et d'Olympie, et qu'à l'aide d'une forte solde ils cherchent à débaucher nos matelots étrangers : si, nous embarquant, nous et nos métèques, nous n'étions pas capables de leur tenir tête, nous serions bien malheureux. C'est là un avantage qu'on ne saurait nous ravir ; et puis, ce qui est capital, nous avons des pilotes citoyens, des équipages plus nombreux et meilleurs que n'en possède tout le reste de la Grèce ; sans compter qu'au moment du péril aucun étranger ne voudra, pour quelques jours de haute paye, se joindre à eux, au risque de se voir exilé de son pays.

« Telle me paraît être la situation des Péloponésiens ; la nôtre, loin de donner prise aux mêmes critiques, se trouve infiniment préférable. S'ils attaquent notre pays par terre, nous ferons voile contre le leur, et le ravage de l'Attique entière sera plus que compensé par celui d'une partie du Péloponèse. Ils n'auront pas la ressource d'occuper un autre territoire sans combat, tandis que nous, nous possédons beaucoup de terres soit dans les îles, soit sur le continent ; car c'est une grande force que l'empire de la mer. Je vous le demande : si nous étions insulaires, quels peuples seraient plus inexpugnables que nous ? Eh ! bien, il faut nous rapprocher le plus possible de cette hypothèse, en aban-

Digitized by Google

donnant nos campagnes et nos habitations, pour nous borner à la défense de la mer et de notre ville. Ce qu'il faut déplorer, ce n'est la perte ni des maisons ni des terres, mais la perte des hommes ; car ce ne sont point ces choses-là qui acquièrent les hommes, mais les hommes qui les acquièrent. »

Ce sont là, comme on le voit, des considérations stratégiques d'une suprême précision et d'un caractère tout à fait nouveau. Dans un autre discours de Périclès, nous en trouvons d'autres plus nouvelles encore : les forces économiques, et non plus seulement stratégiques, y sont mises en première place. Nous les voyons intervenir, pour la première fois, dans la politique et dans l'histoire. Dans Hérodote, en effet, il semble que la guerre se fasse toute seule, et qu'on n'ait qu'à se battre, lorsqu'elle a été déclarée. La question des finances, qui aurait pu paraître terre à terre à Homère et à Hérodote, devient, aux yeux de Thucydide, une question essentielle. Selon lui, on ne peut soutenir une longue guerre, entretenir une marine, sans avoir beaucoup d'argent. C'est cela précisément qu'il fait dire à Périclès, dans un second discours prononcé au moment où, les hostilités étant engagées, les Lacédémoniens envahissent l'Attique. Le peuple, condamné à beaucoup de privations, resserré dans les murs d'Athènes, murmure et se plaint, quand il voit dans la plaine du haut des remparts la fumée des incendies. Au milieu du mécontentement général, c'est Périclès qu'on blâme. Il se justifie dans un discours que Thucydide rapporte en style indirect, parce qu'il doit exposer non pas des sentiments, mais des faits précis :

« Périclès renouvela aux Athéniens, au sujet des affaires présentes, les conseils qu'il leur avait déjà donnés. Il leur recommanda de se préparer à la guerre ; de retirer tout ce qui était aux champs ; de ne pas sortir pour combattre, mais de se borner à la défense de la ville ; de tourner leurs soins vers ce qui faisait leur force, c'est-à-dire vers la marine, et de tenir en bride leurs alliés, qui, disait-il, sont la source de notre puissance par les subsides qu'ils nous fournissent ; or l'âme de la guerre, c'est l'intelligence et l'argent. Il les exhorta, d'ailleurs, à avoir bonne espérance, puisque la ville percevait, année commune, six cents talents des tributs des alliés, non compris les autres revenus, et qu'elle avait en réserve dans l'Acropole six mille talents d'argent monnayé. Dans cette somme ne figuraient pas l'or et l'argent non monnayés, provenant des offrandes publiques ou particulières, les vases sacrés employés aux pompes et aux jeux, les dépouilles des Mèdes et autres objets analogues, formant ensemble une valeur de cinq cents talents au moins. Il ajouta que les temples

Digitized by Google

avaient des richesses considérables dont on pourrait disposer; qu'enfin, pour dernière ressource, on prendrait les ornements d'or de la déesse, dont la statue, à ce qu'il leur fit connaître, était couverte de quarante talents d'or fin qui pouvait se détacher. A ces motifs de confiance tirés de leurs richesses, Périclès joignit un tableau de leurs forces militaires. »

Ainsi Périclès énumère les ressources financières d'Athènes, comme pourrait le faire un ministre des finances. Il est frappant de voir déjà, chez Thucydide, cette préoccupation toute moderne des ressources matérielles. Il les étudie sous tous leurs aspects : il suppute le nombre des soldats, des marins, leurs aptitudes particulières, et il estime que les ressources financières, plus que toutes les autres, sont un puissant levier de guerre, et que, grâce à elles, Athènes est incomparablement supérieure à ses ennemis.

Ces considérations, les historiens postérieurs ne les ont pas toujours laissées à la place prépondérante où les avait mises Thucydide. Il est, en effet, parmi les historiens comme un isolé, et il faut aller jusqu'à Polybe pour retrouver un historien qui ait, autant que lui, le souci des considérations positives, philosophiques. Mais toute cette science n'a pourtant pas été perdue, et cela me ramène précisément à cette question de l'éloquence attique, pour laquelle Thucydide a tant fait. Il a été l'éducateur non pas des historiens, comme nous venons de le voir, mais des orateurs. Pour retrouver ce genre de considérations, cette manière concrète et positive d'envisager les questions, il n'est pas nécessaire d'aller bien loin. C'est ainsi que nous remarquons chez Démosthène, dans les *Philippiques* et dans les *Olynthiennes*, à côté des élans fougueux d'éloquence, la préoccupation patiente du détail précis, des moyens à mettre en œuvre pour atteindre tel ou tel but. Il indique lui-même, avec une certaine ironie, que ce qu'il demande est assez terre à terre : « C'est peu de chose, dit-il, mais c'est nécessaire ; ce ne sont plus des secours verbaux qu'il faut envoyer, mais des hommes, des trirèmes, des chevaux » ; et il fait le compte des ressources d'Athènes. Au point de vue de l'éducation du peuple et des chefs du peuple, le rôle de Thucydide est de premier ordre. A partir de ce moment, ce genre d'études précises va tenir à Athènes une place prépondérante.

Mais, selon Thucydide, il y a d'autres forces plus importantes peut-être que celles que nous avons, jusqu'ici, passées en revue. A la guerre, dans la politique, il y a une force qui domine toutes les autres : c'est l'intelligence. Notre historien va s'appliquer à en montrer le rôle en expliquant les fautes commises, les idées justes qui ont triomphé. Il s'efforce de nous faire voir com-

Digitized by Google

ment le choix intelligent des moyens est, en politique, la pièce essentielle. Il n'y a pas d'historien chez qui l'obsession de l'intelligence se soit manifestée avec une telle force, chez qui il ait été question aussi souvent de la pensée et de son rôle dans les affaires publiques. Certains passages de son histoire nous permettent de voir d'une façon précise ce qu'il entend par là. Ce qu'il appelle pensée, intelligence, c'est exactement cette clairvoyance de l'homme qui ne s'arrête pas à l'accidentel, à ce qui arrive par l'effet du hasard, qui ne se laisse pas abattre, quels que soient les événements, et qui reste prévoyant même s'il est malheureux. Thucydide ne croit pas qu'avec de la prudence et des ressources matérielles on soit toujours sûr du succès. Il se rend bien compte qu'il y a une part d'imprévu : c'est ce qu'il appelle τύχη, τὸ θεῖον, ce qui dépend des dieux. Cette part d'incertitude que l'on ne peut prévoir, ce sont les illogismes des choses humaines. Malgré tout, c'est une force énorme que l'intelligence. Il estime tant la γνώμη que, lorsque des gens sages ont échoué, il ne les blâme pas, et, quand un homme a réussi par hasard, non par dessein, il ne l'en loue pas. Un jour, Chios se révolte contre Athènes, à un moment où tout semblait se tourner contre les Athéniens. Sa révolte est réprimée, et Thucydide n'a pas un mot de blâme pour elle ; voici, au contraire, comment il juge sa conduite : « A part les Lacédémoniens, les habitants de Chios sont, à ma connaissance, le seul peuple qui ait su allier la sagesse avec la prospérité. Plus leur ville prenait d'accroissement, plus ils cherchaient à y faire régner le bon ordre. S'ils paraissent avoir compromis leur sûreté par leur défection, il est juste de dire qu'ils ne s'y portèrent qu'après s'être ménagé l'appui d'auxiliaires puissants et nombreux, et lorsque les Athéniens eux-mêmes, sous le coup de leur désastre de Sicile, ne firent plus mystère de leur situation désespérée. Ils tombèrent, il est vrai, dans un de ces mécomptes si fréquents dans la vie ; mais la même erreur fut partagée par bien d'autres, qui crurent également à la prochaine destruction de la puissance athénienne. » Rien ne ressemble moins à un blâme que cette appréciation ; et, de même, rien ne ressemble moins à un éloge que le jugement qu'il porte, dans un autre passage de son histoire, sur la conduite inconsidérée de Cléon. Le démagogue, voyant que les généraux athéniens ne parvenaient pas à s'emparer des Lacédémoniens qui occupaient l'île de Sphactérie, déclara qu'en vingt jours il aurait terminé cette expédition. Il fut aussitôt pris au mot, et forcé par les lazzi de la foule d'accepter la conduite de l'expédition. Il part donc, et il arrive à Sphactérie juste à temps pour recueillir les

Digitized by Google

lauriers qu'on lui avait préparés : les Lacédémoniens, qui étaient à bout de ressources, au moment où il arriva, furent bientôt obligés de se rendre. Voici comment Thucydide juge cet exploit de Cléon : « Ainsi fut accomplie, malgré son extravagance, la promesse de Cléon. » Il fallait être, en effet, un insensé pour promettre une chose qu'il n'était au pouvoir de personne d'annoncer d'une façon formelle.

Mais, dans l'histoire de Thucydide, il y a un autre passage bien plus important et qui montre plus nettement encore quel cas il fait de l'intelligence en matière politique. C'est dans une discussion qui s'engage entre Cléon et Diodote au sujet de Mitylène. Cette ville s'était révoltée pendant la guerre du Péloponèse : elle avait échoué, et les Athéniens, pour se venger de la peur qu'ils avaient eue, décidèrent de mettre à mort tous les Mityléniens. Déjà la trirème qui apportait l'ordre d'exécution était partie; le lendemain, les Athéniens eurent des remords, se réunirent à nouveau pour statuer sur le sort de Mitylène, alors qu'il en était encore temps. C'est au cours de cette assemblée que s'engage entre Cléon et Diodote la discussion que nous allons rapporter. Cléon prend le premier la parole ; il est pour le parti de la rigueur ; après de longues déclamations où se trahit sa violence, sa passion, il conclut ainsi : « Traitez les Mityléniens comme ils vous eussent traités vous-mêmes. Echappés au danger, ne vous montrez pas moins sensibles à l'outrage que les provocateurs. Pensez à la manière dont ils n'auraient pas manqué d'en user envers vous, s'ils eussent remporté la victoire, surtout ayant eu les premiers torts. Lorsqu'on attaque sans motif, on poursuit son adversaire à outrance, parce qu'il y aurait du danger à le laisser debout ; car un ennemi gratuitement offensé est plus redoutable, s'il échappe, que celui envers qui les torts se balancent. Ne vous trahissez donc pas vous-mêmes. Reportez-vous par la pensée à l'instant où vous étiez menacés. Songez qu'alors rien ne vous eût coûté pour les réduire. Rendez-leur la pareille, sans vous laisser apitoyer sur leur sort actuel, et sans oublier le danger naguère suspendu sur vos têtes. Punissez-les comme ils le méritent; et, par leur exemple, faites voir clairement aux alliés que toute défection aura la mort pour salaire. »

Ce n'est pas la raison, mais la passion qui parle par la bouche de Cléon, et l'on sent bien qu'il n'est pas le porte-parole de Thucydide. L'interprète de la pensée de l'historien, c'est Diodote, l'adversaire de Cléon, qui prend à son tour la parole. Son argumentation est remarquable. Il écarte d'abord noblement une

Digitized by Google

menace qui avait été proférée par Cléon : « Je serais curieux, disait le démagogue, de savoir qui osera me contredire et soutenir que les crimes des Mityléniens nous sont utiles, ou nos revers préjudiciables à nos alliés. Evidemment, à grand renfort de sophismes, il s'évertuera pour établir que ce qui a été voté ne l'a pas été ; ou, séduit par l'appât du gain, il essaiera, par un discours captieux, de vous faire prendre le change. » Et voici comment Diodote répond à cette insinuation, à cette menace : « La pire espèce est celle des gens qui accusent leurs antagonistes de trafiquer de l'art de la parole. S'ils se bornaient à les taxer d'ineptie, la défaite ferait perdre la réputation d'habileté, non celle de probité ; mais, devant le reproche de corruption, on a beau triompher, le soupçon reste ; et, si l'on succombe, on paraît à la fois dénué de talent et de vertu. Tout cela ne fait pas le compte de la république ; car la crainte la prive de ses conseillers. Les choses iraient bien mieux pour elle, si de tels citoyens étaient de moins habiles orateurs ; ils ne l'entraîneraient pas dans tant de fautes. Le bon citoyen n'use pas d'intimidation envers ses adverseires ; il lutte contre eux à armes égales et ne doit son triomphe qu'à la supériorité de ses avis. »

Diodote entre ensuite dans le corps de la discussion, et il indique successivement les raisons qui l'amènent à choisir le parti de la clémence plutôt que celui de la rigueur : « Si j'ai pris la parole au sujet des Mityléniens, ce n'est ni pour contredire ni pour accuser personne ; car, à considérer sagement les choses, ce n'est pas de leur sort qu'il s'agit, mais du meilleur parti à prendre pour nous-mêmes. Me fût-il démontré qu'ils sont coupables au premier chef, ce ne serait pas pour moi une raison de conclure à la mort, si nous n'y trouvions pas notre avantage ; comme aussi je ne leur ferais grâce qu'en tant que le bien de l'Etat l'exigerait. J'estime que nous avons à délibérer sur l'avenir encore plus que sur le présent. Cléon soutient que la peine capitale sera utile dans la suite, parce qu'elle diminuera les défections ; et moi, la considération de nos intérêts futurs me conduit à une conclusion diamétralement opposée. »

Ainsi donc, si nous en croyons Diodote, il ne faut envisager dans cette affaire que l'intérêt d'Athènes. Ne pardonnons aux Mityléniens, dit-il, que si ce pardon peut nous être utile. Nulle part, il n'invoque dans son discours d'autres raisons que celle-là. Mais, quoi qu'il en dise, c'est aussi par générosité qu'il veut pardonner aux Mityléniens : il se défend d'être généreux, comme s'il s'agissait d'un crime. C'est, d'ailleurs, un des caractères de l'époque : on veut être exclusivement pratique, on se garde bien

Digitized by Google

de faire du sentiment, on le bannit des affaires comme une source d'erreurs, et, s'il arrive qu'on soit touché, on cache avec soin cette émotion.

Nous ne rapporterons pas toute la suite du discours de Diodote ; nous arrêterons seulement notre attention sur quelques passages vraiment frappants. Il y en a un, entre autres, où nous voyons l'orateur préoccupé de l'intérêt qu'il pourrait y avoir pour Athènes à appliquer désormais une politique intelligente et clairvoyante. Cette politique sort tout naturellement des événements les plus récents, de cette affaire précisément avec les Mityléniens : « Considérez, dit Diodote, quelle énorme faute vous commettriez en suivant l'avis de Cléon. Pour le moment, dans toutes les villes, le peuple a de la sympathie pour vous ; il ne se joint pas aux soulèvements des aristocrates, ou, s'il y est contraint, il ne tarde pas à se tourner contre ceux qui l'y ont poussé ; en sorte que vous avez un auxiliaire dans la population des villes que vous allez combattre. Mais, si vous frappez le peuple de Mitylène, qui n'a point trempé dans la rébellion, et qui n'a pas plus tôt eu des armes qu'il s'est empressé de vous ouvrir les portes, d'abord vous commettrez une injustice en immolant des bienfaiteurs, ensuite vous donnerez beau jeu aux aristocrates. Sitôt qu'ils voudront soulever un Etat, ils auront le peuple pour eux, parce que vous aurez montré que la même punition attend et les innocents et les coupables. Et quand le peuple serait coupable, encore faudrait-il fermer les yeux, afin de ne pas nous aliéner le seul allié qui nous reste. Enfin, je crois qu'il est beaucoup plus avantageux pour le maintien de notre empire d'endurer patiemment une offense que de frapper, avec toute la rigueur du droit, des hommes que nous devons épargner. »

Je voudrais m'arrêter encore sur une idée développée dans le discours de Diodote ; après avoir été exprimée par Thucydide, elle paraissait perdue pour les hommes, lorsque Beccaria la reprit au XVIIIe siècle et en fit le sujet de son *Traité des délits et des peines* : c'est cette idée que l'homme est détourné du crime non par la gravité d'une peine, mais par la certitude qu'il sera frappé. Voici le passage de Thucydide : « Il est naturel à tous les hommes de commettre des fautes, soit comme Etats, soit comme individus, et il n'y a pas de loi qui puisse y mettre obstacle. On a parcouru successivement toute l'échelle des peines, en les aggravant sans cesse pour se mettre en garde contre les malfaiteurs. Il est à croire qu'autrefois elles étaient plus douces pour les plus grands crimes ; mais, comme on les bravait, elles ont fini avec le temps par aboutir pour la plupart à la mort, et néanmoins on

Digitized by Google

brave la mort elle-même. Il faut donc trouver un meilleur système d'intimidation, ou convenir que la peine de mort est une barrière illusoire..... Plaçons notre sûreté, non dans la rigidité de nos lois, mais dans la vigilance de nos actes. Ce qu'il faudrait, ce n'est pas châtier avec rigueur des hommes libres qui se révoltent, mais les garder avec rigueur avant leur rébellion, afin de leur en ôter jusqu'à la pensée. »

C'est ainsi que les discours de Thucydide sont pleins de considérations tout à fait intéressantes et originales. Pour notre historien, la grande affaire, en politique, a été de substituer à la passion, aux principes stricts d'une justice qui n'est que de la colère, de substituer l'intelligence qui ne choisit que le possible pour but et les moyens les plus appropriés pour atteindre cette fin.

P. B.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire
et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Le génie et le caractère de Pascal pamphlétaire.

La seconde *Lettre* au P. Annat devait être suivie d'une troisième. On a trouvé dans les papiers de Pascal quelques fragments de cette dix-neuvième *Provinciale* et, parmi eux, un avant-propos complètement rédigé. Cette lettre promettait d'être bien vive et bien éloquente; car on lit, dans cet avant-propos, des phrases comme celle-ci : « Consolez-vous, mon Père ; ceux que vous haïssez sont affligés... » Mais Pascal n'a pas cru devoir l'achever; nous verrons bientôt pourquoi. Avec la dix-huitième finit donc la série de ces *Provinciales*, qui, de janvier 1656 à mars 1657, eurent un si grand retentissement, transportèrent d'admiration les lecteurs instruits, soulevèrent contre les casuistes relâchés l'indignation des chrétiens et du clergé, et humilièrent si profondément les ennemis de Port-Royal. Il semble que notre rôle d'historien soit fini ou bien près de finir, et que nous n'ayons plus qu'à résumer les dix leçons précédentes, à conclure et à porter un jugement sur Pascal pamphlétaire avant de passer à Pascal apologiste.

Mais nous n'en sommes pas encore là : nous aurons à rechercher pourquoi la publication des *Provinciales* a été brusquement interrompue, sans que l'auteur ait pris la peine de prévenir un public qui lui était si fidèle, et quelles furent les conséquences immédiates d'une polémique si violente. Aujourd'hui, je voudrais jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble des dix-huit *Provinciales*, examiner ce que l'histoire littéraire en peut inférer et comment, après les avoir lues, on est amené à juger le génie et le caractère de Pascal. C'est une question délicate entre toutes, car si amis et ennemis sont d'accord pour reconnaître la désespérante perfection des *Provinciales*, il y a des divergences très profondes dès qu'il s'agit de juger l'auteur.

Digitized by Google

Voyant que la dix-huitième *Provinciale* n'était pas suivie d'une dix-neuvième, le public français dut se résigner : il se résigna comme il se résignait, depuis l'échec de *Pertharite*, à ne plus voir Corneille sur la scène, comme il se résignera en 1677, lorsque la retraite de Racine lui fera désespérer de ne plus avoir à l'applaudir. Les recueils de 1657 prouvent du moins que, s'il était résigné, il n'était pas indifférent. A défaut de lettres nouvelles, on recueillait les anciennes, on les lisait, on les relisait, on les comparait entre elles. Certains lecteurs préféraient celles qui dénonçaient la morale relâchée des casuistes, la septième sur l'homicide, et la treizième qui en est la suite nécessaire. Ceux qui cherchaient le plaisir délicat du lettré accordaient leur préférence aux lettres qui ont un caractère dramatique, où Pascal a répandu tant de franche gaîté et de verve malicieuse. D'autres pouvaient leur préférer celles où Pascal ne rit plus, où il s'élève aux plus hauts sommets de l'éloquence. Tous, enfin, étaient contraints d'admirer ce que Bossuet appelait « les grâces » des *Provinciales*. Ceux qui savent ce que c'est qu'une polémique de presse reconnaîtront que Pascal fit preuve d'une souplesse et d'une agilité merveilleuses.

Annat et les jésuites se sont vantés d'avoir obligé Pascal à changer deux ou trois fois de système. Ils auraient pu aussi se vanter de l'avoir finalement réduit à garder le silence. La vérité est que Pascal n'avait pas de système préconçu : il n'a pas eu à l'origine un plan véritable ; il se proposait simplement de défendre Antoine Arnauld, puis de le venger après l'inique condamnation de la Sorbonne en attaquant avec vivacité les auteurs de tous ses maux. Il était prêt à la lutte, et il a fait librement ce qu'il voulait faire : poursuivre l'adversaire l'épée dans les reins, l'attaquer et le battre sur plusieurs champs de bataille. Les *Provinciales* sont des pamphlets, qui ne peuvent pas, qui ne veulent pas être l'œuvre d'un lettré qui polit lentement ses phrases dans le silence de son cabinet ; ce sont des actes, ceux d'un lutteur qui combat pour ce qu'il croit être la justice et la vérité.

Il est inutile d'insister sur la valeur littéraire des *Provinciales* : tout a été dit, et nous ne pourrions que répéter. Nous avons mieux à faire, si nous pouvons apporter quelque chose de nouveau sur un sujet en apparence épuisé.

Christine de Suède, alors à Rome, disait à l'abbé Charrier, mandataire du cardinal de Retz, qu'elle n'avait jamais rien vu de plus beau. Bossuet, en 1669, donnant des conseils au futur cardinal de Bouillon, lui recommandait de lire et d'étudier les *Provinciales*, « dont quelques-unes ont une grande force et une exquise

Digitized by Google

délicatesse ». Je ne résiste pas au plaisir de vous lire cette opinion de Charles Perrault, que je trouve au début du *Premier Entretien de Cléandre et d'Eudoxe.* C'est le P. Daniel qui parle ; il s'agit du second tome du *Parallèle des Anciens et des Modernes*, « où il est parlé des *Lettres Provinciales*, et où tous les personnages du dialogue concourent à faire de ces *Lettres* le plus bel éloge qu'on ait jamais fait et qu'on puisse jamais faire d'un ouvrage ». Voici, en propres termes, ce que M. Perrault leur fait dire : « Le Président. Voilà donc Lucien et Cicéron que vous reconnaissez pour d'habiles gens en fait de Dialogues : quels hommes de ce siècle leur opposez-vous ? — L'Abbé. Je pourrais leur opposer bien des auteurs qui excellent aujourd'hui dans ce genre d'écrire ; mais je me contenterai d'en faire paraître un seul sur les rangs. C'est l'illustre M. Pascal, avec ses dix-huit *Lettres Provinciales.* D'un million d'hommes qui les ont lues, on peut assurer qu'il n'y en a pas un qu'elles aient ennuyé un seul moment. — Le Chevalier. Je les ai lues plus de dix fois; et, malgré mon impatience naturelle, les plus longues ont toujours été celles qui m'ont plu davantage. — L'Abbé. Tout y est pureté dans le langage, noblesse dans les pensées, solidité dans les raisonnements, finesse dans les railleries ; et, partout, un agrément que l'on ne trouve guère ailleurs. — Le Président. J'avoue que ces lettres sont enjouées et divertissantes : mais voulez-vous faire entrer en comparaison dix-huit petits papiers volants avec les *Dialogues* de Platon, de Lucien et de Cicéron, qui font plusieurs gros volumes? — L'Abbé. Le nombre et la grosseur des volumes n'y font rien. S'il y a plus de sel dans ces dix-huit *Lettres* que dans tous les dialogues de Platon ; plus de fine et de délicate raillerie que dans ceux de Lucien, mais une raillerie toujours pure et honnête ; s'il y a plus de force et plus d'art dans ces raisonnements que dans ceux de Cicéron ; enfin, si l'art du dialogue s'y trouve tout entier, la petitesse de leur volume ne doit-elle pas plutôt leur être un sujet de louange que de reproche? Disons la vérité : nous n'avons rien de plus beau dans ce genre d'écrire. »

Ne forçons point la note, n'affirmons pas avec Eudoxe que les *Provinciales* sont, comme Voltaire le dira d'*Athalie*, le chef-d'œuvre de l'esprit humain ; contentons-nous de reconnaître qu'elles ont fait de Pascal un des plus grands écrivains qui soient au monde.

Faut-il en être étonné ? Non, si c'est bien ce même Pascal qui a dit quelque part, en parlant d'un ouvrage : « On est tout étonné et ravi, car on croyait lire un auteur, et on trouve un homme. » Mais quelle espèce d'homme était l'auteur des *Provinciales* ?

Digitized by Google

A coup sûr, cet auteur anonyme était un honnête homme, c'est-à-dire, suivant la définition de Bussy-Rabutin, « un homme instruit et qui sait tout ». Il est impossible de prendre pour un cordelier ou pour un folliculaire de bas étage cet écrivain d'une délicatesse exquise, d'une urbanité parfaite et d'une suprême élégance. Pascal se croyait, sans doute, le droit de mépriser ses adversaires qu'il a traités de misérables, de cruels et lâches persécuteurs. Il a repoussé leurs calomnies, dévoilé leurs intrigues et leur politique secrète. Mais il n'est pas de ceux qui injurient leurs ennemis et leur imputent sans scrupule toutes sortes de lâchetés et de forfaits. Les griefs que tant d'autres polémistes ont accumulés contre les jésuites, vous les chercheriez en vain dans les *Provinciales*. Il n'a pas cherché à obtenir ce que nous appellerions un gros succès de scandale : il n'a rien dit de la vie privée de ses adversaires, rien sur leur théorie du tyrannicide ; il n'a pas voulu remuer ce que Bossuet appellera, en 1700, les « ordures des casuistes ». Et pourtant il lui eût été facile de les écraser sous la haine et le mépris public : il lui suffisait d'ouvrir à telle ou telle page l'Escobar in-8°. Il ne l'a pas voulu, parce qu'il professait le plus profond respect pour ses lecteurs et ses lectrices : « Son amour pour la pureté, nous dit sa sœur, était poussé jusqu'aux extrêmes limites. » Et, ici, je crois devoir vous montrer jusqu'où allait la réserve et la discrétion de Pascal, en établissant un parallèle entre lui et un R. P. jésuite, son contemporain.

On lit au cours de la seizième *Provinciale* : « Vous-même avez fait pendre en effigie votre propre P. Jarrige sur ce qu'il avait dit la messe au temps où il était d'intelligence avec Genève. » Pascal fait voir qu'il connaissait ce Père, et témoigne que ses lecteurs le connaissaient également. Faisons donc connaissance, nous aussi, avec ce Père, et voyons ce qu'en dit Pierre Feller dans son *Dictionnaire historique*. D'après lui, ce jésuite français, né à Tulle, dans le Limousin, profès des quatre vœux et assez bon prédicateur, quitta son ordre en 1647 et se fit calviniste à La Rochelle. Il se rendit de là en Hollande, où les Etats généraux lui firent une pension. Cet apostat publia, peu après, un livre intitulé : *Les Jésuites mis sur l'échafaud pour plusieurs crimes capitaux par eux commis dans la province de Guyenne*, qui est un des plus sanglants libelles qu'ait jamais enfantés la vengeance. En 1650, il fut ramené à de meilleurs sentiments par un émissaire de la Compagnie de Jésus, ambassadeur en Hollande. Rentré dans le giron de la Société, il fut admirablement accueilli par des jésuites d'Anvers, publia une rétractation, et revint en France,

Digitized by Google

où il vécut en prêtre séculier jusqu'en 1670. Or il faut voir comment le P. Jarrige parle de ses confrères. On lit dans sa préface : « Je ne dis rien par conjecture, comme étranger, mais de science certaine, comme leur domestique. Mes accusations ne sont pas de quelques fautes médiocres : les crimes, desquels je les charge, sont dans l'excès, sinon que faire la fausse monnaie fut un crime léger et choquer la bonne fortune de son souverain soit une galanterie. S'il vous plaît de délasser vos esprits dans la lecture de ce peu de pages, que je prends la hardiesse de vous présenter, vous y contemplerez avec horreur des Sodomites et des Gomorrhéens, et y verrez avec indignation des sujets dénaturés, qui font des feux de joie pour se réjouir de la calamité de leur Prince. Les cris lamentables d'une infinité de petits enfants qu'ils font périr pour contenter leur cruelle avarice, attendriront vos cœurs, et les temples violés par leurs lascivetés armeront votre zèle d'un saint courroux contre ces profanateurs sacrilèges. » Les noms des scélérats sont en toutes lettres et les accusations si graves qu'elles fournissaient matière à des procès criminels et pouvaient amener la justice à pendre les accusés, à les rompre vifs ou à les brûler. — Jarrige n'a fait de son libelle qu'une rétractation très timide, en plaidant les circonstances atténuantes pour cet avorton, enfant de son ardeur de vengeance. Pascal n'a pas voulu aller chercher là un seul argument ; c'est une preuve manifeste de sa générosité, et déjà un préjugé en faveur de sa loyauté, dont il nous reste à parler.

Trois questions se posent à ce sujet : — 1° A-t-il sciemment altéré les textes qu'il a cités et incriminés ? — 2° N'a-t-il pas outrepassé son droit en imputant à toute une Compagnie les théories particulières à quelques individus, et n'a-t-il pas eu le tort grave d'omettre les casuistes étrangers à la Société, qui avaient émis des maximes analogues ? — 3° Ne le prenons-nous pas en flagrant délit d'« insincérité », lorsqu'il déclare qu'il n'est pas de Port-Royal ?

A la première question il est aisé de répondre. Nous avons vu que, dès le mois de mai 1656, les curés de Rouen, puis ceux de Paris s'en étaient chargés : ils ont complété les *Provinciales* en donnant des références d'une exactitude mathématique. Si les réfutations émanant des jésuites avaient été péremptoires, à quoi bon l'*Apologie* du P. Pirot en 1657, et celle du P. Daniel en 1694? Et même alors, on n'avait donc pas invinciblement démontré la déloyauté de Pascal, puisqu'après deux cents ans l'abbé Maynard cherchait à l'établir sur de nouvelles bases, sans d'ailleurs pouvoir y parvenir ? — Pascal n'avait, du reste, pas grand mérite à être

Digitized by Google

loyal : la prudence la plus vulgaire exigeait qu'il fût dans ses citations d'une fidélité scrupuleuse. S'il y avait manqué, les honnêtes gens n'auraient pas continué à le lire. S'il était découvert, il s'exposait à de terribles représailles : le seul fait d'attaquer la Compagnie entraînait pour lui une détention perpétuelle dans un cachot infect de la Bastille. Certes, il y a quelques erreurs dans les *Provinciales* ; mais on n'y trouverait pas une altération grave, pas une falsification volontaire. Tous les historiens sont unanimes à reconnaître l'entière bonne foi de Pascal.

Quant à la seconde accusation, elle est encore moins solide, j'allais dire moins sérieuse. Pascal a été le premier à reconnaître qu'il y avait parmi les jésuites des directeurs sévères, des casuistes nullement relâchés. Il eût estimé profondément Bourdaloue. Lui-même a pris la peine de nous dire sa pensée au début de la cinquième *Provinciale* : « Le dessein des jésuites n'est pas de corrompre les mœurs ; mais ils n'ont pas aussi, pour unique but, de les réformer : ce serait une mauvaise politique. Voici quelle est leur pensée. Ils ont assez bonne opinion d'eux-mêmes pour croire qu'il est utile et comme nécessaire au bien de la religion que leur crédit s'étende partout et qu'ils gouvernent toutes les consciences. Et parce que les maximes évangéliques et sévères sont propres pour gouverner quelques sortes de personnes, ils s'en servent dans ces occasions où elles leur sont favorables. Mais, comme ces mêmes maximes ne s'accordent pas au dessein de la plupart des gens, ils les laissent à l'égard de ceux-là, afin d'avoir de quoi satisfaire tout le monde. C'est pour cette raison qu'ayant affaire à des personnes de toutes sortes de conditions et de nations si différentes, il est nécessaire qu'ils aient des casuistes assortis à toute cette diversité. » — D'autre part, n'est-ce pas trop exiger d'un pamphlétaire que de lui demander d'être le premier à plaider pour ses adversaires les circonstances atténuantes ? Pamphlétaire il est, pamphlétaire il restera. Il est là pour attaquer les jésuites et non tel ou tel ordre religieux ; lui reprocher de n'avoir attaqué qu'eux, c'est dire qu'il n'a pas toujours été un juge équitable et bienveillant, c'est une vérité de M. de la Palisse. Le juge, c'était l'opinion publique, et Pascal avait mille fois raison, lorsqu'il cherchait à la prévenir en faveur de ses amis. Tout ce qu'on pouvait lui demander, c'était de ne pas recourir aux procédés indélicats et malhonnêtes, et nous savons qu'il se les est interdits avec une extrême sévérité.

Reste le troisième grief : Pascal aurait parlé jésuitiquement, en disant qu'il n'était pas de Port Royal. Chose curieuse, cette accusation est toute moderne : il n'en est question ni au dix-

Digitized by Google

septième ni au dix-huitième siècle. L'abbé Maynard y fait très brièvement allusion dans sa réfutation des *Provinciales*. Mais c'est Sainte-Beuve qui, le premier, a adressé à Pascal ce reproche de mensonge : « Nous savons en quel sens il est vrai que Pascal n'était point de Port-Royal : il n'y demeurait pas au moment où il écrivait toutes ses *Lettres ;* il n'y avait même fait que des séjours et des retraites momentanées. Il est très à croire pourtant que les deux premières furent écrites à Port-Royal-des-Champs, et que ce ne fut que pour les suivantes qu'il s'en vint loger rue des Poirées. Il était, d'ailleurs, en relations journalières pour son travail avec ces Messieurs, qui lui fournissaient toutes sortes de notes et en conféraient avec lui... Pascal dînait et vivait en compagnie de ces Messieurs. S'il se croit donc en droit de soutenir qu'il n'est pas de Port-Royal à la lettre, s'il ajoute d'un ton d'assurance qu'il est *sans attachement*, *sans liaison*, *sans relation*, cela ne se peut entendre, on l'avouera, qu'en un sens quelque peu jésuitique. Si toutes les *Provinciales* étaient vraies comme cette assertion-là, il ne faudrait pas trop s'étonner que de Maistre eût mis à côté du *Menteur* de Corneille ce qu'il appelle les *Menteuses* de Pascal. » Il est vrai que Sainte-Beuve, si ondoyant, si divers, ajoute, quelques pages plus loin, dans une toute petite note perdue dans un coin : « Pascal eut toujours, même dans sa liaison avec Port-Royal, une position à part, indépendante, qui tenait un peu à la conscience secrète de sa supériorité, à sa fierté native de génie, et aussi à ses habitudes antérieures d'homme du monde, d'honnête homme ; il restait le solitaire amateur par excellence. — Ceci peut corriger ce que nous avons dit précédemment ; quand Pascal affirmait si haut qu'il n'était pas de Port-Royal, c'est qu'il sentait qu'à la rigueur il pouvait se passer d'en être. » (*Port-Royal*, t. III.)

Enfin M. Victor Giraud déclare que la bonne foi de Pascal est l'évidence même, mais qu'elle est en défaut lorsqu'il affirme ne pas être de Port-Royal. — Mais, alors, pourquoi cette déclaration réitérée? Qui obligeait l'anonyme à se découvrir ainsi et à donner sur lui des indications qu'on ne lui demandait pas ? Si Pascal a parlé par deux fois, c'est que sa déclaration lui paraissait opportune, et qu'elle répondait à l'exacte vérité. Pour en saisir toute la portée, il faut connaître l'histoire de Port-Royal à cette date de 1656.

L'année 1656 ouvre l'ère des persécutions contre Port-Royal. Il y avait à Port-Royal deux catégories de personnes, les Religieuses et les Messieurs. Or, en 1656, c'est contre ceux-ci seuls qu'est dirigée la persécution ; les Religieuses ne sont pas inquié-

Digitized by Google

tées, on ne cherche pas à leur enlever leurs élèves. Le chef des Messieurs, si le mot chef n'est pas déplacé dans une institution aussi républicaine, était Arnauld d'Andilly, personnage fort considéré, très bien vu de la Reine-mère, à qui il envoyait des pêches de toute beauté. Les jésuites étaient convaincus que les *Provinciales* étaient écrites à Port-Royal, dans des conférences réglées, par un secrétaire tenant la plume et payé. En mars 1656, ils crurent que l'expulsion de tout le personnel arrêterait ou entraverait la publication. Ils mirent tout en œuvre pour obtenir ce résultat. D'Andilly s'efforça de conjurer ce malheur : il écrivit lettre sur lettre à la Reine-mère, au cardinal de Chevreuse, à l'évêque de Coutances. Il dut, pour éviter des descentes de justice, promettre que les locaux seraient évacués en huit jours. La police vint s'assurer que les logements étaient vides ; le lieutenant civil ne trouva qu'une ou deux personnes qu'on avait laissées là pour garder la maison. Tout préoccupé d'imprimerie, il demanda à l'une d'elles où étaient les presses ; et le matois paysan, d'un air entendu, le mena droit au pressoir.

Outre les Messieurs, il y avait à Port-Royal un confesseur, un médecin, un économe, un fermier, un jardinier, les sabotiers, les professeurs des petites écoles, et les solitaires qui avaient là leur domicile habituel. Or Pascal n'appartenait à aucun titre à ce groupe. Dire aux jésuites que l'auteur n'était pas de Port-Royal, c'était leur dire que l'auteur n'était ni Arnauld d'Andilly, ni Nicole, ni Singlin, ni Lancelot, ni Hamon. Cherchez ailleurs, semblait-il leur dire, parmi ceux qui n'ont aucune attache officielle avec Port-Royal. Et le fait d'y avoir séjourné en 1655, d'avoir pris part à des conférences philosophiques et religieuses, ne lui donnait pas le titre officiel de Port-Royaliste. Il n'y avait donc de la part de Pascal ni mensonge ni escobarderie à déclarer qu'il n'était pas de Port-Royal.

Ainsi éclairées par les faits de l'histoire contemporaine, les *Provinciales* font honneur à la fois au caractère et au génie de Pascal.

A. B.

Digitized by Google

Les discours judiciaires de Cicéron.

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Une audience à Rome.

Dans la précédente leçon, j'ai tâché de vous montrer de quelle manière spéciale Cicéron préparait ses causes. Nous avons vu, en nous aidant la plupart du temps des textes du *de Oratore*, qu'il commençait par « confesser » son client, par lui tirer le plus d'aveux possible. Puis, à l'aide des documents rassemblés au cours de cette confession en lieu clos, il abordait une seconde phase de la préparation : l'examen même de tout ce que le client lui avait avoué et le triage consciencieux de toutes ses déclarations. En dernier lieu, nous avons vu Cicéron écrire certains développements de son discours, jeter pour le reste quelques notes sur le papier, et préparer enfin la « mise en scène » de l'audience. Le voilà donc armé pour le combat, pour employer une de ses expressions favorites. Il s'agit à présent de le suivre sur le champ de bataille, c'est-à-dire à l'audience, *in acie*.

Mais, pour apprécier toutes ses manœuvres savantes, il faut avant tout se représenter ce champ de bataille où Cicéron va opérer. Il faut voir la disposition des lieux, imaginer l'état d'esprit des personnages qui assistaient à la bataille comme spectateurs ou qui y participaient comme combattants. Je vais donc m'efforcer de vous montrer, aujourd'hui, quelle était la physionomie matérielle et morale d'une audience romaine.

*
* *

Quand les anciens comparaient l'éloquence démonstrative des rhéteurs, — celle que nous appellerions aujourd'hui l'éloquence académique, — à l'éloquence judiciaire, ou délibérative, ils avaient l'habitude de dire que l'une s'exerçait dans un lieu clos, dans un gymnase, *in palæstra*, comme à l'ombre, et que l'autre, au contraire, se déployait en plein soleil, en pleine pous-

Digitized by Google

sière. Ces métaphores se retrouvent dans tous les écrits de critique littéraire de Rome, dans Quintilien et dans le *Dialogue des Orateurs* de Tacite, aussi bien que dans les *libri oratorii* de Cicéron. C'est qu'en réalité ces métaphores n'étaient pas purement des effets de style ; elles étaient, dans une certaine mesure, l'expression de la réalité. Ce qui caractérise, en effet, l'éloquence romaine, c'est avant tout qu'elle est une éloquence de plein air.

L'audience judiciaire à Rome se tenait sur une place publique, appelée le Forum. Représentez-vous une cour à peu près trois fois grande comme la cour de la Sorbonne et vous en aurez assez exactement les dimensions. C'est sur cette place que toute la vie de Rome se concentre ; c'est vers cette place que toute la ville « descend » aux affaires, selon l'expression antique ; le Forum était, en effet, un peu en contre-bas.

Cette place est d'abord un centre religieux. Autour d'elle se trouvent les sanctuaires de Rome, près du Palatin où était la Rome primitive, et du Capitole où est élevé le temple de Jupiter Capitolin. On y voit des temples nombreux, avec de vastes escaliers qui conduisent jusqu'à la porte, où les oisifs s'asseyaient pour dormir ou pour jouer, et où les gens paisibles se réfugiaient les jours d'émeutes pour échapper aux émeutiers, maîtres de la place. Ces temples, n'étaient pas fermés : ils servaient à des cérémonies de toute espèce, et les fidèles, tout le long du jour, ne faisaient qu'entrer et sortir. C'était un va-et-vient perpétuel de processions, de serviteurs et de prêtres, de prêtresses aussi, car il y avait, parmi ces temples, le temple fameux de Vesta où se gardait éternellement le feu antique. On devine l'animation que tout cela donnait à la place.

De plus, le Forum était un centre politique. D'un côté s'élevait la Curie, c'est-à-dire la salle des séances du Sénat. Ces séances étaient nombreuses et les sénateurs n'y venaient pas seuls. Ils étaient toujours suivis d'un cortège imposant de licteurs et de clients. Comme ils étaient à Rome au nombre de 300, on jugera du mouvement que leurs allées et venues provoquaient dans la place. D'un autre côté, il y avait au Forum la tribune aux harangues, les Rostres : c'était autour d'elle que se tenaient les assemblées du peuple, et naturellement les jours d'assemblée, le mouvement et la vie étaient centuplés au Forum.

Mais, primitivement, cette place n'était ni un centre religieux, ni un centre politique : c'était un marché. Les paysans venaient vendre là les produits de leurs terres, leurs légumes, leurs bestiaux. Cette place avait donc, si l'on peut

Digitized by Google

dire, uniquement un caractère commercial. D'ailleurs, on y vit s'installer très vite, et par la force même des choses, tout ce qui grouille d'ordinaire autour d'un marché : les changeurs, les banquiers y dressèrent leurs tables ; les prêteurs d'argent et les usuriers y fréquentèrent pour se livrer à leurs opérations. Le Forum ne tarda pas à se remplir de leurs tréteaux, de leurs boutiques. Puis vinrent les bijoutiers, les marchands de vêtements, les foulons ; des gens de tous métiers s'installèrent autour de cette place, qui regorgeait de monde. Si bien que, lors même qu'elle fut devenue un centre religieux et politique, elle resta aussi un centre financier et commercial.

D'un autre côté, comme il y avait toujours là une grande foule, le Forum devint un lieu de promenade et de rendez-vous pour les oisifs et les flâneurs. Les gens qui n'avaient rien à faire allaient au Forum. Voyez, par exemple, ce que nous en dit Horace dans ses *Satires* : c'était là qu'on savait les dernières nouvelles, qu'on faisait de la politique, qu'on tramait même des intrigues. Au temps des guerres civiles, on y commentait les rapports relatifs à César et à Pompée ; chacun, en se promenant, expliquait ses hypothèses et exerçait sa perspicacité sur les événements. A côté des politiques qui se réunissaient près des Rostres, il y avait les jeunes élégants qui venaient au Forum faire admirer leurs belles toges, bien blanches, bien lavées, artistement drapées et plissées. On sait qu'Hortensius, le fameux avocat qui était le concurrent aristocratique de Cicéron, venait souvent se promener sur la place, dûment entouré d'un cortège de clients. Par suite, au Forum accouraient aussi toutes sortes de curieux, qui venaient « voir » ces élégants, des curieux des deux sexes, mais surtout de l'autre sexe. Enfin, il y avait les purs paresseux des villes méridionales, les « lazaroni », qui se couchaient de tout leur long sur les marches des basiliques ou sur les degrés des temples : ils s'y endormaient en plein soleil et y ronflaient tout à leur aise. D'autres préféraient jouer à la marelle, et l'on voit, aujourd'hui encore, sur certaines dalles les dessins de leurs jeux tracés sur la pierre. Il est inutile d'ajouter qu'au Forum, tout comme ailleurs, il y avait des voleurs qui profitaient de la foule pour faire de beaux coups : Horace y fait plusieurs fois allusion On voit, par ce petit tableau en raccourci, quelle vie intense toutes ces catégories de promeneurs devaient donner à la place.

D'ailleurs, cette place, loin d'être close, n'était qu'un passage. Par le Forum, en effet, devaient passer toutes les processions religieuses, officielles ou particulières. Puis c'étaient, suivant les heures et les jours, des ouvriers, des hommes d'affaires, des

avocats, de grands personnages suivis de leurs clients. Quelquefois même, on voyait traverser le Forum par les triomphateurs qui se rendaient par la Via Sacra au Capitole. Comme cette place était le point d'aboutissement de tous les chemins qui conduisaient hors de Rome, tous les enterrements devaient y passer, avant d'arriver à celle des « voies » romaines où le mort allait être enseveli. Or, ce n'était pas alors un cortège silencieux qu'un enterrement : si les pleureuses, malgré leurs cris et leurs gestes, faisaient peu de tapage, les trompettes en revanche s'acquittaient consciencieusement de leur tâche assourdissante.

On devine donc, à l'aide de ces détails, toute l'animation, tout le mouvement qui régnait à Rome sur le Forum. Il y avait là, au cœur de la ville, la vie la plus intense qui se puisse imaginer. Eh ! bien, c'était dans ce milieu bruyant et mouvementé que se tenait l'audience romaine. Dans un coin de la place, en effet, se trouvait le *comitium*, où le préteur rendait primitivement la justice en se promenant, et où, plus tard, s'installèrent les tribunaux.

Chez nous, la justice se rend, pour ainsi dire, dans un sanctuaire, dans une salle bien close, fermée à tous les bruits du dehors. Quand on y entre, on a l'impression de se trouver tout à coup transporté dans un monde spécial : la procédure a par elle-même quelque chose de particulier ; le costume des avocats et des juges n'est pas celui de tout le monde ; la langue juridique qu'ils parlent est difficile à comprendre pour des profanes. Il n'en est pas de même à Rome; la vie judiciaire s'y associe à la vie de tous les jours, à la vie publique. Le monde des tribunaux, juges, avocats, parties, assistants, est composé de gens lancés dans le tourbillon des affaires ; il n'a rien de fermé ni de spécial. C'est là une considération très importante, qu'il faut retenir pour bien comprendre le talent de Cicéron. Il ne parle pas en lieu clos ; il traite son affaire, il prononce son discours « en pleine poussière », sous le soleil, au milieu d'un tapage infernal. Son éloquence par suite est une éloquence appropriée à l'endroit où elle s'exerce : elle n'a rien d'académique, elle est apte à résister au bruit, à « porter » sur un public bruyant, remuant et passionné.

*
* *

Voilà donc le lieu de l'audience ; il nous reste à voir maintenant comment tout y est disposé en vue du jugement.

Le coin du Forum appelé le *comitium*, est vide, sans constructions. Le jour où une audience doit avoir lieu, on y élève des

Digitized by Google

constructions en bois, toutes provisoires, à l'aide d'un matériel spécial, renfermé dans le vestibule de la Curie en temps ordinaire.

Il y a là, d'abord, des barrières de bois, analogues à celles qui servent à maintenir la « queue » à la porte de certains théâtres modernes. On les dispose en forme d'enceinte autour du *comitium*, et elles sont gardées par les *viatores*, sorte d'agents qui empêchent le public de les renverser ou de les escalader, et qui sont chargés en outre de faire circuler, quand un personnage important arrive et fait son entrée.

Au fond de l'enceinte se trouve une estrade : c'est le tribunal. Au milieu est placée une chaise curule, destinée au président, c'est-à-dire au préteur ou, à défaut du préteur, à son suppléant. Des deux côtés, on voit des bancs sans dossiers, *subsellia* : là, viendront s'asseoir les jurés tirés au sort sur la liste des notables et appelés à juger ce jour-là. Enfin, tout autour, sont des bancs supplémentaires, pour les greffiers, les huissiers, bref, pour tout le personnel administratif du tribunal.

En face du tribunal, à droite, se trouve l'accusateur, sur un banc, avec ses secrétaires (*monitores*) munis de notes, avec ses *notarii* ou sténographes, et, derrière, les témoins à charge qu'il produira tout à l'heure, les *laudatores* ou les *advocati* qui sont venus l'assister pour lui faire une politesse ou pour agir sur le tribunal par leur seule présence. Il est évident, en effet, que si, dans un procès quelconque, humble ou retentissant, le consul de l'année se rendait à l'audience en grand équipage, avec licteurs, clients, esclaves, revêtu de son costume, et s'il allait se placer derrière l'accusateur, il est évident, dis-je, que l'effet produit sur l'esprit des juges devait être considérable. Il en était de même quand César, au temps de sa dictature, venait s'asseoir parmi les *advocati* d'un accusé. Sans rien dire, sans faire même un signe de tête, sa seule présence était un avertissement et comme une invitation à bien juger.

A gauche, — toujours face au tribunal, — se plaçait l'accusé avec son défenseur, qui était accompagné, comme son adversaire, de ses *monitores* et de ses *notarii*. Le client était en tenue du jour, c'est-à-dire mal peigné, avec des vêtements de deuil, entouré de toute sa famille en pareil costume, et d'une foule de témoins à décharge venus pour la circonstance de tous les points de l'Italie. Naturellement, de ce côté encore se trouvaient des *laudatores* et des *advocati*, aussi nombreux, aussi influents, que ceux de l'accusateur.

Tout cela faisait bien du monde. Ce n'est cependant pas

Digitized by Google

encore tout. A mesure que ces personnages arrivaient avec leurs suites et leurs cortèges, on se pressait autour du *comitium*. La foule s'entassait autour des barrières, pleine de curiosité, avide de voir et d'entendre. Sans parler des amis des avocats, qui se mettaient aux premières places et constituaient une sorte de « claque » pour les orateurs, on voyait accourir autour du tribunal les politiciens, les promeneurs, les commerçants, les oisifs, les pick-pockets eux-mêmes, que nous avons vus tout à l'heure travailler, discuter, dormir ou jouer sur le Forum. Peu à peu, le long des barrières, le public devenait nombreux, allait et venait, restait un instant, s'en retournait, circulait à gauche et à droite, faisant un bruit constant.

Enfin, quand tout le monde était installé à l'intérieur de l'enceinte, l'audience commençait.

Immédiatement après la proclamation du héraut, les débats s'ouvrent. L'ordre de ces débats n'est pas le même à Rome que dans les audiences françaises modernes. D'abord, il n'y a pas ce que nous appelons l'interrogatoire de l'accusé. Dès que le héraut a achevé sa proclamation, le président du tribunal donne la parole à l'avocat qui reste chargé de l'accusation, et, quand celui-ci a terminé son discours, le président donne la parole au défenseur. Après les deux plaidoyers contradictoires vient l'audition des témoins. C'est l'adversaire qui les interroge et, comme on pense, il ne s'applique pas à en tirer des dépositions claires et exactes, mais à les troubler, à les prendre en faute, à les amener à des contradictions. Pendant l'audition des témoins, le défenseur d'ailleurs prend aussi la parole ; il surveille les manœuvres de son adversaire, il lui adresse des reproches, il signale ses procédés et engage avec lui une de ces disputes auxquelles les Latins avaient donné le nom d'*altercations*. — Telles étaient les phases de l'audience : discours de l'accusateur, plaidoyer du défenseur, déposition des témoins et querelle des avocats.

Il importe de bien retenir ces détails, qui nous permettront de juger, avec plus de bienveillance qu'on n'en montre d'ordinaire, les plaidoyers de Cicéron. On a souvent dit que ces plaidoyers ne nous apprenaient pas grand'chose sur les procès qui en sont l'origine. Le reproche n'est fondé qu'en apparence ; car la prétendue lacune s'explique. Il faut considérer que les discours que nous avons de Cicéron sont, pour la plupart, des « défenses » (*defensiones*) et qu'ils ont été prononcés en second lieu. Si l'avocat n'y insiste pas sur tous les points de la cause, s'il n'expose pas en détails tous les faits, c'est qu'il était inutile, sous peine de redite,

Digitized by Google

de refaire un exposé déjà fait par l'accusateur. — On a souvent dit aussi qu'il manque bien des choses importantes dans les discours judiciaires de Cicéron, qu'on n'y trouve pas bien tous les arguments dont l'orateur aurait pu tirer parti. Cela est vrai encore; mais il est probable que, si Cicéron n'a pas fait valoir dans son plaidoyer des arguments de ce genre, il ne les a pas cependant complètement laissés de côté : il les réservait pour l'*altercatio*, où nous savons que les avocats montraient tout leur savoir-faire et leurs qualités les plus brillantes. Or, nous n'avons pas ces « altercations », et c'est leur perte qui nous rend parfois injustes pour Cicéron.

*
* *

Je vous ai montré, jusqu'ici, l'organisation en quelque sorte matérielle d'une audience romaine. Voyons, maintenant, l'état d'esprit des gens qui y assistaient.

Et d'abord, il ne faut pas nous attendre à trouver du côté du tribunal ni un sentiment bien profond de la sainteté de la justice, ni un sentiment de caste, d'honneur de corps. Les juges, comme vous savez, n'étaient pas, à Rome, des professionnels. Je vous ai montré, dans une de mes premières leçons de cette année, comment on les recrutait, et vous vous souvenez que leur principal caractère consistait à être des juges d'occasion. Le président est un personnage politique, que le hasard a mis momentanément sur la chaise curule placée au centre du tribunal : son unique souci est d'éviter de se compromettre, parce que son unique désir est d'arriver à une charge supérieure. Les juges sont des membres de l'aristocratie, mal disposés par avance pour un accusé du peuple, ou des démocrates peu portés à acquitter un accusé patricien. Tous ont donc des arrière-pensées politiques, et c'est avec ces dispositions qu'ils jugent. De plus ils se jalousent, ils s'espionnent. Enfin, ils ne sont pas très scrupuleux sur le chapitre de la corruption : on les achète facilement. Il y a un taux pour cela : leur valeur est de 40.000 à 100.000 sesterces, selon les temps. Il y a un fonctionnaire spécial, le *divisor*, sorte de répartiteur, qui est chargé officieusement de les gagner au nom des accnsés. D'habitude, on achetait la moitié d'entre eux plus un, juste de quoi faire une majorité, et l'on raconte qu'un jour un noble romain se désolait d'acheté inutilement la moitié de ses juges plus deux. D'ailleurs, tout le monde les achetait, l'accusateur aussi bien que l'accusé. Ils recevaient ainsi de l'argent des deux parties, ce qui, dans une certaine mesure, aurait

Digitized by Google

pu peut-être rétablir la balance égale; mais on les surveillait. Certains avocats retors, comme Hortensius, avaient parmi les jurés des gens qui leur étaient dévoués et qui regardaient attentivement si les juges achetés votaient bien dans le sens indiqué par l'acheteur. Nous trouvons dans le *Pro Cluentio* tous les renseignements désirables à cet égard.

Ces juges, d'ailleurs, sont aussi timides que corruptibles ; or, à juger impartialement, on ne risquait rien moins qu'un mauvais coup. Verrès disait : si vous n'êtes pas content de votre juge, vous pouvez vous ruer sur lui à coups de poings. Clodius, de son côté, resta longtemps maître des tribunaux grâce à des gladiateurs et à des émeutiers qui tombaient sur les jurés dont il était mécontent. Quand on ne risquait pas des coups, on risquait tout au moins de se faire des ennemis. Aussi la ressource suprême était-elle pour les juges de déclarer, à la fin des audiences, qu'ils n'avaient rien compris à l'affaire : un *non liquet* était la conclusion, c'est-à-dire la remise à une date ultérieure et par conséquent à d'autres jurés. On voit à quel point ces juges avaient le sentiment de la responsabilité, ou plutôt la peur.

Ils avaient aussi la peur de l'ennui : c'était une chose peu amusante et peu attrayante que de siéger matin et soir, en plein été, au grand soleil, pendant quatre ou cinq heures de suite. Sans compter que certains procès duraient plusieurs jours : celui de Cornelius ne fut pas terminé avant le quatrième coucher du soleil. Qu'arrivait-il ? Les juges se faisaient récuser, dès qu'ils avaient l'ombre d'un prétexte pour le leur permettre sans courir le risque d'une amende. Quand le prétexte n'était pas accepté, ils venaient au tribunal par force, de mauvaise grâce. En ce cas, pendant l'audience, ils pensaient à autre chose, ils causaient entre eux, ils s'étiraient, ils appelaient un esclave pour lui demander l'heure : c'était le spectacle qu'ils offraient au public, au dire de Cicéron, toutes les fois qu'un mauvais avocat prenait la parole.

De l'autre côté de la barre, comme nous disons aujourd'hui, nous avons l'accusé, les avocats, les témoins, tous agités de mouvements divers et intéressés à l'affaire. Ceux-ci ne dorment pas, comme les juges ; ils ont un état d'âme contraire : ils sont passionnés; leur désir est de faire triompher leur cause, et c'est de succès plutôt que de justice qu'ils sont épris. Enfin, derrière les barrières, il y a un public dont l'orateur doit tenir compte : ce qu'on appelle la *corona* a certains sentiments, certaines passions : elle se réserve le droit d'applaudir, de pousser des bravos, ou au contraire de huer et de siffler. La connaissance de sa psychologie importe à l'avocat ; il y a là des éléments moraux à manier, des

Digitized by Google

sentiments à faire naître, des passions à exciter. S'il veut être applaudi, il doit s'appliquer à discerner tout cela.

*
* *

Vous voyez, par là, quel était l'aspect d'une audience à Rome. Il était très différent de celui de nos audiences d'aujourd'hui. L'avocat se trouvait en présence d'un public mêlé, complexe, passionné en divers sens. C'était ce public qu'il s'agissait d'instruire, d'émouvoir et d'amuser. Nous verrons, dans les leçons suivantes, comment s'y prenait Cicéron.

G. C.

Digitized by Google

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'imagination novatrice (*suite*).

Nous cherchons la condition psychologique de l'imagination. Cette condition, nous l'avons déjà nommée : c'est l'habitude générale, et, par quelques exemples, j'ai montré qu'il y a un genre d'habitude qui doit recevoir ce nom, et que c'est cette habitude générale qui semble être la condition de certaines combinaisons nouvelles qui sont des imaginations. J'ai donné, entre autres, l'exemple du pianiste qui déchiffre pour la première fois un morceau de musique qu'il n'a jamais vu ni entendu, et qui ne peut le déchiffrer qu'à la condition d'avoir des habitudes générales. Les habitudes générales sont donc la condition de l'imagination novatrice. Cette imagination, c'est dans ses emplois les plus vulgaires que nous l'apercevons dans les exemples cités; mais c'est bien là de l'imagination, et l'imagination des artistes n'en diffère qu'en degré et en valeur.

L'existence de l'habitude générale sera confirmée par un nouvel ordre de considérations. L'habitude générale se manifeste dans l'acquisition même des habitudes spéciales. Si quelqu'un, qui apprend le piano, se contente d'apprendre successivement des morceaux différents, il les apprend de plus en plus aisément. L'aisance de plus en plus grande des différents actes nécessaires pour jouer une musique déterminée implique la formation et le progrès de l'aptitude à jouer une musique quelconque, c'est-à-dire d'une habitude générale. De même, un acteur est un homme qui ne vise, à chaque moment de sa profession, que des habitudes spéciales. Il veut jouer son rôle du moment toujours bien, de la première à la dernière représentation ; mais, à force de jouer des pièces différentes, il acquiert ce qu'on appelle l'habitude des planches, la diction, et tous les éléments de son art ; il acquiert quelques habitudes générales de parole, de mouvement, de physionomie, qui lui serviront pour tous ses nouveaux rôles, lui facilitant la parfaite possession de chacun d'eux.

Digitized by Google

L'habitude générale profite des habitudes spéciales, et chaque habitude spéciale nouvelle profite des habitudes spéciales antérieures en ce qu'elles ont d'analogue ou de commun, c'est-à-dire de l'habitude générale qui s'est formée avec elles et par elles. De même encore pour les hommes qu'on appelle des polyglottes. Un polyglotte et archéologue jadis célèbre, Schliemann, a fait précéder son livre intitulé *Ilios*, d'une autobiographie curieuse, où il raconte comment il apprit le grec et d'autres langues ; apprendre une langue alors qu'il en savait déjà deux ou trois, cela lui demandait quatre mois d'efforts ; puis, quand il sut quelques langues de plus, trois mois seulement ; puis enfin, un mois. D'ailleurs, chacun sait que, quand on connaît l'allemand et le français, il est très facile d'apprendre l'anglais. Savoir une langue, c'est-à-dire savoir exprimer des idées dans une langue, c'est déjà une habitude générale, vu que la possession d'une langue permet de faire, à chaque instant, des combinaisons nouvelles de mots et des applications nouvelles des règles de la syntaxe. Néanmoins, l'habitude d'apprendre des langues est plus générale que l'habitude générale, mais relativement spéciale, qui consiste dans la possession et l'usage d'une langue déterminée. La possession d'une habitude spéciale facilite l'acquisition d'une seconde habitude spéciale du même ordre ; la possession de deux habitudes spéciales facilite encore plus celle d'une troisième analogue aux deux premières, et ainsi de suite. Ainsi l'habitude générale a deux effets. Elle se manifeste dans la succession des habitudes spéciales analogues ; elle se manifeste aussi dans l'invention spontanée, et c'est alors qu'elle doit être considérée comme la condition de l'imagination novatrice. Le fait que l'habitude générale se manifeste dans l'acquisition des habitudes spéciales analogues nous sert seulement à établir son existence ; cette seconde puissance de l'habitude générale doit désormais être seule retenue ; car c'est la seule que puisse utiliser la théorie que nous élaborons.

D'ailleurs, ces deux effets de l'habitude générale se mêlent souvent, et l'on constate dans les faits le passage de la première manifestation à la seconde, passage tantôt malheureux, tantôt heureux.

Il arrive parfois à un polyglotte de mêler les langues qu'il a apprises ; il commencera une phrase en allemand, puis, ne trouvant pas ses mots, la continuera en anglais, pour la finir peut-être en russe. Il aura fait ainsi une phrase composite, une phrase véritablement inventée, l'habitude générale ayant suppléé à l'imperfection des habitudes spéciales. Le résultat mérite peu

Digitized by Google

d'estime, soit; mais il est imprévu, original : c'est une invention. Le cas d'un pianiste qui, ayant appris plusieurs morceaux, les sait mal et les entremêle dans son exécution, trompé par l'analogie passagère de certaines mesures, présentera, lui aussi, un résultat malheureux. Les deux résultats sont inesthétiques, fâcheux, sans valeur, assurément; mais le pianiste et le polyglotte inventent.

Voici, maintenant, quelques exemples d'invention dans lesquels se manifeste l'habitude générale engendrée par des habitudes spéciales. On a remarqué que les acteurs, sur la fin de leur carrière, deviennent volontiers auteurs dramatiques. L'acteur Samson a fait des comédies qu'on ne lit plus, qu'on ne joue plus, qui sont oubliées, tandis que son talent d'acteur est demeuré célèbre ; et son cas, dans cet art spécial, est loin d'être isolé. De même, la plupart des musiciens-exécutants, lorsqu'ils ont acquis une certaine réputation, tiennent à se faire applaudir comme compositeurs, sans toujours y réussir. Voici un dernier exemple : Schleyer, l'inventeur du volapük, a inventé cette langue artificielle, que l'esperanto a supplantée, mais qui n'est pas sans mérite, et cela après avoir appris cinquante langues différentes. C'est parce qu'il avait appris beaucoup de langues qu'il s'est trouvé capable d'en inventer une nouvelle. Ayant acquis cinquante habitudes relativement spéciales, il possédait une habitude linguistique générale, d'où est sortie l'invention du volapük. Citons maintenant de grands artistes: tel fut Molière, qui transforma ses habitudes d'acteur en inspirations d'auteur dramatique; tel fut Liszt, musicien merveilleux comme exécutant, et compositeur de génie, bien qu'inégal. Ainsi, le passage d'une habitude générale impliquée dans des habitudes spéciales à des actes d'imagination novatrice qui en résultent et la révèlent, est tantôt malheureux, tantôt heureux dans ses effets, et l'invention du volapük est un cas intermédiaire. Il reste pourtant vrai que les habitudes spéciales trop exercées, lorsque celui qui les possède est trop complaisant pour leurs actes, sont peu favorables à l'invention véritable, à celle qu'on loue et qui fait la gloire de ceux qui en sont doués. Le pianiste, exécutant correct, ou même brillant virtuose, est mal préparé à devenir compositeur original. Il ne faut pas avoir trop d'habitudes spéciales pour que l'invention soit bien préparée, pour qu'elle soit facilitée et pour qu'elle soit heureuse.

Quintilien, dans son *Institutio oratoria*, conseille à ses élèves d'apprendre beaucoup par cœur, d'apprendre surtout les discours des orateurs anciens, de les réciter à haute voix dans une

Digitized by Google

chambre bien close pour éviter les distractions, de les lire et relire à haute voix. C'est ainsi que l'on s'habitue, selon lui, à parler d'abondance, à improviser. On acquiert ainsi l'abondance des mots (*copia verborum*), qui seront prêts à sortir à l'appel de la pensée, et qui s'organiseront sans peine en phrases longues et sonores. Qu'est-ce que ce conseil d'apprendre par cœur? Est-ce pour savoir ces discours toute la vie qu'on les apprend? Non. Quintilien veut qu'on puisse les réciter par cœur une ou deux fois, rien de plus. Il dit, en somme: apprenez, puis oubliez, car il s'agit de parler d'abondance et non de savoir par cœur. C'est ainsi qu'on devenait orateur, c'est-à-dire beau parleur, au temps de Quintilien, et je crois bien que si l'on faisait un manuel du poète, il faudrait reprendre, en mettant poésies au lieu de discours, les préceptes de Quintilien : lisez des poésies à haute voix et oubliez-les; ensuite, vous aurez dans l'esprit des images, des rimes et des formes de vers toutes prêtes. Un proverbe dit que l'on fabrique des orateurs et que l'on naît poète (*fiunt oratores*, *nascuntur poetæ*); cela est faux : les poètes savent qu'ils ne naissent pas tels. Il n'y a pas de poésie sans habitudes acquises.

Ainsi l'habitude générale peut épuiser sa vertu dans les habitudes particulières, dont elle est comme le genre; elle peut ne manifester sa vertu que d'une façon très imparfaite dans des habitudes spéciales nouvelles, qui se greffent sur des habitudes spéciales antérieures ; elle peut aussi réserver sa fécondité pour l'invention. Pour l'habitude spéciale, pour la répétition, elle n'est qu'un auxiliaire. L'invention est son œuvre, son acte propre. Elle est la force secrète, la vertu intime de l'inventeur à tous les degrés, et, avant tout, de l'homme qu'on appelle ingénieux, c'est-à-dire de celui qui se montre inventeur dans les petites choses. L'habitude générale se révèle par l'ingéniosité ou l'adresse aussi bien que par les inventions de l'homme de génie ; elle se manifeste par la production d'actes ou d'œuvres, qui se suivent dans le temps, à des intervalles plus ou moins longs, et sont toujours nouveaux, mais analogues les uns aux autres. Et c'est bien là de l'habitude ; il ne s'agit pas d'une faculté toute nue d'inventer, car on n'invente que dans un genre, dans le genre d'activité où l'on s'est exercé. On ne naît pas inventeur, on le devient dans l'ordre d'études ou d'arts où l'on a travaillé.

Remarquons maintenant que l'habitude générale, par cela seul qu'elle est générale, ne suffit pas à déterminer l'acte dont elle est la condition. Chacun des actes inventés est spécial ; c'est une combinaison nouvelle alors que la condition qui l'explique est

Digitized by Google

générale, c'est-à-dire ne contient pas la raison de ce qu'il a de spécial. L'habitude générale explique le genre de l'invention : il y a un déterminisme du genre d'invention auquel elle satisfait ; mais ce qu'elle n'explique pas réclame une autre explication, et le sens commun emploie le mot *génie* pour rendre compte de ce qui ne s'explique pas par les apports antérieurs de l'expérience ou de l'activité. Mais employer ce mot, le *génie*, c'est une façon de dire qu'il y a de l'inexpliqué dans les inventions qui excitent l'admiration. Le mot *aptitude* suffit dans les explications que l'on donne couramment des faits nouveaux qui n'étonnent pas ou n'étonnent guère. L'habileté, l'adresse paraissent suffisamment expliquées par l'aptitude, c'est-à-dire par l'habitude générale acquise, et pourtant tout acte d'invention contient quelque chose d'original. Le mot *génie* est réservé pour les inventions extraordinaires ; mais il montre suffisamment que l'on doit reconnaître dans toute invention quelque chose d'inexplicable, d'inattendu, d'imprévisible.

Jusqu'à quel point pourrons-nous donner le déterminisme complet des actes d'invention ? Je l'ignore ; je ne sais si la psychologie peut fournir la raison suffisante des faits d'invention. Je me résigne provisoirement à donner un déterminisme imparfait de l'imagination, et j'avoue que le déterminisme des répétitions est certainement beaucoup moins imparfait ou plus facile à fixer que le déterminisme des faits d'invention.

Bien que résigné à donner des théories inévitablement incomplètes, je crois que nous tenons désormais ce qui correspond, pour l'imagination novatrice, à la condition de la répétition d'habitude ou association de contiguïté, c'est-à-dire à l'habitude proprement dite, telle que les philosophies la définissent. Cette condition, nous l'avons nommée habitude générale, et nous l'avons définie en disant qu'elle est à une habitude spéciale ce qu'un genre est à un individu.

Quel est le domaine de cette habitude générale ? C'est l'invention, mais non l'invention intellectuelle. Celle-ci consiste dans des idées générales, des jugements, des raisonnements, autant de formes de la synthèse des semblables. Voilà l'invention intellectuelle ; elle a pour premier germe l'association de ressemblance, et c'est un mode d'innovation que nous n'étudions pas maintenant. Mais il faut reconnaître que, dans la vie ordinaire, l'invention intellectuelle se mêle continuellement à l'invention imaginative. Chez les artistes et les artisans ingénieux, l'invention intellectuelle est toujours là pour diriger ou critiquer l'invention imaginative. L'artiste, quoi qu'on dise, n'est pas inintelligent ; s'il dé-

Digitized by Google

daigne l'œuvre intellectuelle proprement dite, il est intelligent pour son art; son intelligence est l'humble servante de son imagination; il y a toujours en lui un élément intellectuel, qui dirige et corrige les jeux de son imagination. D'autre part, il y a un genre d'invention où l'invention intellectuelle et l'invention imaginative se mêlent intimement : c'est l'invention littéraire. Cette invention est avant tout intellectuelle, mais elle a besoin d'une invention verbale qui l'exprime. L'invention verbale est destinée à donner de l'éclat à l'invention intellectuelle. Un poète est un penseur de premier ou de second ordre, mais, en même temps, un homme d'invention verbale et rythmique. L'invention imaginative, de quelque ordre qu'elle soit, est conditionnée par l'habitude générale et consiste toujours en touts nouveaux, dont les éléments, présents dans l'âme, sont empruntés à l'expérience passée. L'habitude générale est donc la condition de l'invention par excellence, c'est-à-dire de l'imagination novatrice.

Appliquons cela à l'exemple qui nous a déjà servi. Pourquoi puis-je imaginer un paysage où figure, à côte d'une rivière (R_1), un moulin d'une autre expérience (M_2) ? C'est parce que les deux expériences ont posé chacune une rivière et un moulin en contiguïté spatiale, et qu'elles ont engendré en moi une habitude générale, que nous formulerons par R—M. Cette habitude, ce n'est ni une force, ni une tendance ; ce n'est qu'une puissance : c'est la raison de la répétition, raison qu'il ne faut pas réaliser. Elle est inconsciente ; néanmoins, il faut poser cette puissance à titre de condition, afin d'expliquer les faits étudiés. Quelle différence y a-t-il entre cette habitude R—M et la loi que peut engendrer, dans un esprit positif, la vue de plusieurs paysages où figurent des moulins au bord de rivières? Un esprit positif, après avoir vu un certain nombre de paysages tels, aura, après ces expériences, dans la conscience, la loi que voici : les moulins à roue sont au bord des rivières. Voilà un acte intellectuel. Mais l'artiste ne porte pas de tels jugements; il peut ne pas savoir cela nettement : en tant qu'artiste, il conçoit l'image nouvelle, et voilà tout. L'homme intellectuel, en face de l'œuvre du paysagiste qui aura matérialisé son imagination, se dira : voilà qui est *vraisemblable* ; le moulin est au bord de la rivière, comme il convient. Il estime que le paysage représenté est légal ; l'artiste, lui, n'y a pas songé. Il faut donc nous demander quelle différence il y a entre la loi et l'habitude générale.

Un genre et une loi, ce sont des habitudes spéciales. Lorsque les différents individus du genre rivière (R_1, R_2, R_3), réunis par l'association de ressemblance, sont devenus des contigus habituels,

Digitized by Google

leurs différences s'effacent. Ce qui est le propre de R_1 s'efface peu à peu, puis le propre de R_2, puis celui de R_3 s'effacent aussi, et nous avons l'idée générale R. Il en est de même pour les lois, sauf qu'au lieu de considérer comme genre une unité simple (R), nous avons l'idée d'une succession ou d'une simultanéité générale, l'idée de la succession de l'éclair et du tonnerre, par exemple, du genre ET, qui s'appelle une loi parce qu'il comprend deux termes. L'habitude engendrée par l'association de ressemblance devient peu à peu, en se manifestant par des actes successifs, l'habitude spéciale R ou l'habitude spéciale ET. C'est une habitude spéciale que de penser une rivière, puis une autre; c'est une habitude spéciale que de penser la rivière en général ; et, de même, une loi c'est l'habitude spéciale de penser, à la suite l'un de l'autre, les deux termes généraux ET avec leur rapport temporel en ce qu'il a de général. On peut dire que les habitudes spéciales sont *généralisées* peu à peu par ce processus ; mais elles gardent le caractère d'habitudes spéciales, puisqu'elles suffisent à déterminer leur acte; c'est leur acte qui est général et non elles-mêmes ou la puissance de cet acte. Il y a donc une différence radicale entre l'habitude spéciale généralisée et l'habitude générale. Ce qu'il y a dans l'âme du penseur comme condition de son activité intellectuelle est tout autre que ce qu'il y a dans l'âme de l'artiste comme condition de son invention.

Toute invention imaginative est analogue à plusieurs expériences partiellement identiques. Elle a pour condition ce qu'il y a de commun entre ces expériences ; cette condition, cette puissance, c'est une habitude ; mais l'habitude qui se manifeste par de tels actes est générale. L'habitude générale est une puissance de répétition comme l'habitude spéciale ; mais l'habitude spéciale est la puissance de la répétition sans changement, tandis que l'habitude générale est la puissance de la répétition avec changement ; or il n'y a pas d'invention absolue ; toute invention imite l'expérience, la répète en la modifiant ; ainsi l'habitude générale est la puissance de l'invention par excellence, de l'imagination novatrice.

Un certain nombre de problèmes sont soulevés par l'idée de l'habitude générale ainsi posée, problèmes que je crois devoir indiquer dès maintenant.

Tout d'abord, on sait qu'il y a des idées générales de tous les degrés et que, dans chaque degré, il y en a un nombre indéfini ; qu'elles sont coordonnées et subordonnées entre elles de mille façons. Peut-on appliquer cette thèse, incontestable quand il s'agit de la généralité intellectuelle, à la généralité de l'habitude

Digitized by Google

générale, et croire, à la limite, qu'il y a une habitude d'une généralité infinie, de même qu'on peut concevoir un genre suprême? Peut-on concevoir une habitude abstraite indéterminée, comme on peut penser le genre suprême sans détermination ? Le problème se pose.

Une autre question, indiquée tout à l'heure, en passant, question très intéressante, est celle-ci : jusqu'à quel point y a-t-il antagonisme, dans la vie des consciences, entre les habitudes spéciales et les habitudes générales? En d'autres termes, se condamne-t-on à la stérilité dans l'ordre de l'invention, quand on se complaît dans les habitudes spéciales? Et, quand on est artiste, jusqu'à quel point faut-il avoir des habitudes spéciales? Peut-on être homme de routine et d'imagination tout ensemble, ou ne peut-on être que l'un ou l'autre ? C'est là une sorte de problème pratique, et c'est parce qu'il est pratique, qu'il est intéressant de le traiter théoriquement.

Enfin, un autre problème reste à traiter, celui de la condition de l'association de ressemblance. Quand nous aurons suffisamment traité de l'habitude générale, il faudra bien nous demander s'il n'y a pas un mode d'habitude qui soit la condition de l'association de ressemblance. L'habitude sous ses trois formes (habitude spéciale, générale, et une autre dont nous parlerons plus tard) ne doit-elle pas nous fournir la base de l'explication des trois faits que nous avons distingués ? Ensuite, il faudra revenir sur les occasions. Cela fait, aurons-nous le déterminisme de l'association de contiguïté, de l'association de ressemblance et de l'imagination novatrice? Pas encore ; il nous restera à nous demander pourquoi, à un certain moment, la conscience choisit une de ces trois voies, au lieu des deux autres ? Alors, nous aurons, je crois, poussé le déterminisme psychologique aussi loin que possible ; mais nous verrons aussi qu'il ne peut être achevé et parfait.

V. H.

Digitized by Google

Histoire générale des temps modernes.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

Histoire des Pays-Bas au XVIe siècle.

Pour bien comprendre les révolutions et les guerres qui remplissent les quarante dernières années du XVIe siècle, il faut étudier séparément l'histoire des trois pays qui en ont été le théâtre, jusqu'à la crise décisive (1580). Je commencerai par les Pays-Bas.

Les sources sont abondantes et assez commodément rassemblées. Les Belges ont beaucoup travaillé sur l'histoire de leur pays et ont l'habitude de publier les documents sous forme de collections : collection des chroniques, collection des mémoires, etc.

Les mémoires ont longtemps servi aux historiens ; mais leur défaut capital est d'avoir été écrits sur des souvenirs. Les meilleurs documents sont encore les correspondances, surtout celles de souverains, de ministres et de chefs d'insurgés.

Le travail d'exposition est plutôt facile ; mais il faut se méfier de tous ceux qui ont écrit dans la période romantique : car ils ne tiennent guère qu'à donner des détails dramatiques.

Je me propose de montrer : 1o dans quelles conditions se trouvaient les Pays-Bas sous Philippe II ; 2o comment la Réforme a fini par amener le conflit décisif; 3o comment ce conflit est devenu une véritable révolte ; 4o comment cette révolte a abouti à la scission des Pays-Bas en deux Etats.

I. — Les Pays-Bas sont un groupe de provinces contiguës, réunies peu à peu sous une même famille, mais ayant conservé chacune sa constitution. Lors de l'abdication de Charles-Quint, il y a en tout dix-sept provinces ; l'empereur a complété ce nombre par l'acquisition de la Gueldre. En somme, cette région représente la Belgique et la Hollande actuelles, plus les parties annexées

Digitized by Google

par Louis XIV, et moins l'évêché de Liège ; elle est passée par héritage dans la maison de Habsbourg et s'est trouvée comprise dans la part du roi d'Espagne, Philippe II.

1. Ces provinces, soumises à un délégué du roi, n'ont qu'une unité de gouvernement ; mais il n'y a ni unité de population ni unité de langue. Au Nord et à l'Ouest, on parle un dialecte germanique (bas allemand) : Hollande, Frise, Brabant, Flandre ; au Sud-Est, on parle la langue française. La Meuse forme la limite linguiste. En général, les pays français ou wallons, pays agricoles, sont moins riches, moins peuplés que les pays allemands, pays maritimes, et la noblesse y possède une plus grande autorité. La Flandre a perdu son rôle dominant : Ypres et Bruges sont ruinées, Gand a décliné après Charles V. La suprématie est passée au Brabant, où nous trouvons le grand port d'Anvers, Bruxelles, résidence du gouverneur. Au Nord, l'industrie de la pêche (hareng) et le commerce avec la Baltique (denrées grossières, bois) ont enrichi la Hollande. Les ambassadeurs vénitiens s'étonnent de ce qu'une telle prospérité puisse se rencontrer sous un climat si rude. Les statistiques sur la population et l'instruction sont d'ailleurs très suspectes.

2. Les provinces ont gardé en apparence leur ancien gouvernement : chacune a ses Etats et ses privilèges garantis par des chartes. Le roi est le souverain de chacune (comte de Flandre, duc de Brabant, etc.), et il se fait remplacer dans chacune par un gouverneur ; mais il nomme ce gouverneur, et le corps des villes et les Etats ne peuvent s'assembler sans sa permission. Il est donc maître absolu ; il a créé un gouvernement commun : conseil d'Etat, conseil secret, conseil supérieur à Malines (gens de justice). Il lève de gros impôts communs, votés par les Etats généraux (1/10 du revenu, 1/100 du capital).

Cependant Charles-Quint donne l'impression d'un souverain national ; il est né en Flandre, parle flamand, choisit les gouverneurs et les corps de villes parmi les gens du pays. Cela suffit pour satisfaire la population. Dans toute l'Europe, on est habitué à obéir ; on ne réclame pas la liberté, mais seulement le privilège de ne pas être soumis à des étrangers.

La situation change avec Philippe, devenu un roi castillan, qui ne vient plus dans le pays et envoie comme gouverneurs des agents étrangers.

3. Les Pays-Bas ont conservé la religion de leur prince, ils sont catholiques. Dans quelques provinces en rapport avec les pays réformés, il se forme des groupes de mécontents : martinistes (luthériens), anabaptistes (surtout en Hollande et dans

le Nord-Est) ; plus tard, des calvinistes apparaissent en pays wallon et surtout dans les villes françaises : Valenciennes, Tournai, Gand. Contre les réformés, le gouvernement a pris des mesures sévères; durant tout le règne de Charles-Quint, on publie une série d'édits (placards), qui ordonnent de poursuivre les hérétiques, fixent les peines (bûcher, fosse). Pour appliquer ces édits, on nomme des juges spéciaux (inquisiteurs). Comme en France, il y a beaucoup d'exécutions, surtout contre les baptistes; les luthériens eux-mêmes finissent par disparaître complètement.

Mais les calvinistes ne tardent pas à se montrer et gagnent sensiblement du terrain, surtout après 1550. Comment les pays wallons se sont-ils convertis à ces doctrines ? La question est obscure ; il ne semble pas qu'il y ait eu de propagande faite par des Français ; les gens poursuivis sont des indigènes ; peut-être ont-ils été évangélisés par des réfugiés anglais ; peut-être les anciens baptistes ont-ils adopté le calvinisme. Un moine espagnol, agent secret de Philippe II, explique ce phénomène par l'attitude du clergé : « Les prêtres sont tous, dit-il, des mercenaires ; les curés chargent de leurs fonctions des suppléants ; le clergé est insuffisant et trop ignorant. »

II. — La cause du conflit est cependant politique ; le mouvement de scission est d'abord très lent. Les mécontents font de l'opposition, s'agitent, et, après douze ans de lutte, se trouvent réduits à une révolte. Le mécontentement commence par un désaccord entre les agents du roi et le gouvernement.

Philippe II est représenté aux Pays-Bas par Marguerite de Parme, fille de Charles-Quint, femme grossière, rude, aux allures masculines, et cependant populaire, parce qu'elle est du pays ; mais elle a pour ministre un étranger, franc-comtois et parent de Granvelle. Le Conseil d'Etat est composé de seigneurs flamands, parmi lesquels figurent un homme de guerre, d'Egmont, et le prince d'Orange, allemand, fils de luthériens et élevé dans la religion catholique.

Les seigneurs ne tardent pas à s'attaquer au chef de ce gouvernement étranger; on reproche à Philippe de ne pas avoir licencié les troupes espagnoles après la guerre, d'avoir créé des évêchés nouveaux (il n'y en avait que quatre, on en a transformé trois en archevêchés et créé treize ; Granvelle est nommé archevêque de Malines et primat) ; or les seigneurs ont peur des évêques.

De plus en plus irrités contre Granvelle, les seigneurs, soutenus par la noblesse, portent leurs plaintes à Marguerite, qui hésite

Digitized by Google

entre les deux partis ; puis tous écrivent secrètement à Philippe qui, suivant son caractère, attend trois mois avant de donner une réponse. Les seigneurs prennent alors l'offensive (1563) et envoient une pétition au roi pour obtenir le rappel de Granvelle. Philippe refuse et les seigneurs décident de ne plus se rendre au Conseil. Occupé dans une guerre contre les Turcs, Philippe craint une révolte, reste six mois sans répondre, bien que sa sœur le prie de venir dans les Pays-Bas. Marguerite se prononce contre Granvelle et décide enfin Philippe à le rappeler sans le disgracier. Le conflit entre les seigneurs et les partisans de Granvelle (cardinalistes) va se compliquer d'un conflit religieux.

Les calvinistes, devenus plus nombreux, tiennent des assemblées, chantent en français les psaumes de Marot. Comment traitera-t-on ces hérétiques ? Philippe veut appliquer les édits, multiplier les condamnations à mort. Les autorités du pays, catholiques, admettent bien qu'on poursuive les réformés, mais trouvent les peines trop dures. Il y a probablement différence, non d'opinion, mais de sensibilité ; les Belges ne sont pas cruels. Cette opposition paraît très nettement dans le message envoyé à Philippe par son agent secret fray Lorencio (1566).

A Valenciennes, deux prédicateurs arrêtés sont condamnés au supplice du feu ; mais la foule force la prison et les délivre. (Émeute des Maubrulés.)

Cette attitude exaspère le roi d'Espagne. Le conflit existe seulement entre catholiques, à propos de réformés ; mais cette question de conscience se combine avec un conflit politique.

Philippe soutient le cardinal. Le chef du conseil des finances, le président du conseil, Marguerite et les seigneurs envoient Egmont en Espagne demander des concessions : adoucissement du sort des indigènes ; adoucissement des édits contre les hérétiques. Le roi fait encore traîner les choses en longueur. Enfin, en 1565, arrive un ordre décisif.

2. Cet ordre change la situation ; à la place d'un mécontentement contre un ministre, naît une agitation contre le roi ; il y a des émeutes, des manifestations. Les chefs du mouvement sont des nobles, mécontents de ce qu'on ne les emploie plus dans l'armée ou dans l'administration du pays. Beaucoup sont ruinés ; parmi eux, on rencontre des étrangers (Nassau) ; les Murina, fils d'un noble Savoyard, dont le plus jeune, ex-calviniste, est un théologien et un poète. Les révoltés concluent un compromis et demandent qu'on abolisse l'Inquisition, tout en se déclarant fidèles sujets du roi ; ils trouvent plusieurs milliers

Digitized by Google

d'adhérents. Un parti national se forme avec des fonctionnaires, les corps des villes, le peuple. On court aux armes. Marguerite n'a aucun moyen de contrainte, elle n'a pas d'armée; aussi prie-t-elle Philippe de céder et d'abolir l'Inquisition.

La manifestation la plus retentissante est faite par de jeunes nobles qui entrent armés dans Bruxelles (avril 1566), prennent pour chef Bréderode, remettent une pétition pour adoucir les édits et organisent un grand banquet où ils paraissent avec une besace ; Bréderode boit à la santé des *Gueux*, qui devient le nom du parti ; cette explication est d'ailleurs discutée.

Des gens du peuple, calvinistes, manifestent à leur tour ; dans plusieurs villes (à Anvers surtout), la foule envahit les églises et détruit les images.

Philippe est exaspéré ; son agent Lorencio lui a déjà donné le conseil de recourir à la force, mais il veut aussi employer la ruse : il prend des précautions et prévient le pape.

3. Alors commence la répression : Philippe envoie le duc d'Albe avec une armée espagnole, composée de soldats de profession, propriétaires de leur grade et la plupart gentilshommes ; ils emmènent avec eux valet et femme ; c'est presque un corps d'officiers (Brantôme, qui les a vus passer, les décrit avec admiration). Comme Philippe n'a pas d'argent, la solde est arriérée. Arrivée en Belgique, cette armée est logée chez l'habitant.

La résistance est impossible : le prince d'Orange s'éloigne; beaucoup font comme lui, mais Egmont veut rester. Selon les ordres reçus, d'Albe établit des garnisons dans les villes, dresse des potences et opère en maître, sans écouter Marguerite qui se retire.

Pour aller plus vite, le duc d'Albe crée une justice expéditive un Conseil composés douze membres, qui jugeront sans tenir compte des lois. En fait, les membres eux-mêmes, qui ne sont pas des légistes, jouent le rôle d'assesseurs ; le duc signe la sentence prononcée par ses hommes de confiance, c'est-à-dire trois Espagnols, dont Vargas expulsé de son pays pour viol. Albe se vante d'opérer en masse, les chefs des seigneurs (Egmont) sont exécutés : Nassau et Orange essaient de faire une invasion par Liége, mais ils sont repoussés.

Ayant extirpé l'hérésie, Albe s'attaque aux privilèges politiques : il promulgue une amnistie (1570), avec des exceptions. Il demande aux Etats de voter un impôt, accepte un compromis de deux ans, puis, à l'expiration (1571), ordonne de lever purement et simplement l'impôt. Un édit établit un droit de 20 0/0 sur toute vente d'immeuble, de 10 0/0 sur les meubles (alcavala).

Digitized by Google

L'opposition politique et religieuse a été écrasée ; l'opposition fiscale se dresse plus forte. Les Belges et les Hollandais ont bien laissé détruire les hérétiques et le parti national ; mais ils ne veulent pas donner aussi facilement leur argent. On ferme des boutiques, et le duc d'Albe est sur le point de faire pendre quelques marchands quand la révolte éclate.

II. — L'insurrection avait commencé dès l'arrivée de l'armée (1567). Orange et Nassau avaient levé des troupes et tenté une invasion, Nassau en Frise, Orange du côté de Liége ; mais, peu soutenus, ils sont repoussés. Orange se réfugie en Allemagne, à Dillenburg ; ses biens sont confisqués, mais il reçoit de l'argent des villes hollandaises, et, comme prince souverain, il peut faire la guerre. Les pirates, qui voient là l'occasion de piller les navires espagnols, se mettent à son service ; il nomme un amiral. Les nobles qui le suivent gardent le nom de parti national (Gueux de Mer). Ainsi organisés, les révoltés ravagent les côtes, détruisent les églises et partagent le butin avec le prince d'Orange. Ils vont s'équiper ou se réfugier dans les ports anglais. Le gouvernement espagnol se plaint, et Elisabeth, qui avait laissé faire, défend à ses sujets d'approvisionner les Gueux. Cette décision produit une conséquence inattendue : la flotte des Gueux quitte Douvres pour se réfugier en Hollande ; le vent la jette devant Briel, aux bouches de la Meuse. Les bourgeois de la ville ouvrent une porte ; les Gueux entrent, pillent, et conservent la forteresse. Le gouverneur espagnol vient pour la reprendre, mais un charpentier rompt une écluse et le pays est inondé. Albe n'a plus assez de soldats, quoique son armée soit excellente. Les habitants de la côte se révoltent et s'allient au prince d'Orange, qui agit dès lors comme gouverneur de Hollande, de Zélande, de Frise, d'Utrecht (il avait déjà eu ce titre, mais avait démissionné en 1566). On ne se soulève pas encore contre Philippe II, mais contre le pouvoir illégal du duc d'Albe, qui viole les droits des provinces, malgré la volonté du roi. Cette fiction durera longtemps.

Tout en restant sujets de leur roi, les révoltés prennent des mesures pour réorganiser le gouvernement. Les Etats de Hollande, réunis à Dordrecht, reconnaissent Orange comme lieutenant (stathouder) et décident de ne payer l'impôt que par la force.

Dans les Pays-Bas wallons, les calvinistes s'adressent à la France : Louis de Nassau amène une bande de volontaires soudoyés par le roi Charles IX (Coligny) et s'empare de Mons (mai 1572).

2. La révolte entraîne une invasion : les insurgés du Sud commencent à gagner les villes de Flandre. Mais un revirement se

Digitized by Google

produit dans la politique française : le roi Charles IX se déclare contre les huguenots (Saint-Barthélemy). Les volontaires sont vaincus ; Mons capitule ; le mouvement du Sud est écrasé.

Au Nord, les troupes d'Orange, mal exercées, mécontentent les habitants. L'armée espagnole revient à la charge ; les villes n'osent pas résister. Ce qui sauve l'insurrection, c'est la conduite des soldats espagnols ; Naarden, qui se rend, est saccagée. Les villes voient alors qu'elles ont tout à gagner à résister. Harlem est assiégée sept mois ; les défenseurs wallons, anglais, allemands forcent les bourgeois à combattre. Ce siège a été sans précédent : les Gueux courent sur la glace en patins pour apporter des vivres. Albe dit n'avoir jamais rien vu de pareil. Les Espagnols sont forcés de rester tout l'hiver sous la tente et meurent en grand nombre (150.000, dit-on) ; engagés pour combattre, ils ne veulent exécuter aucun travail. Harlem est enfin réduite par la famine, et Albe fait tout massacrer (les habitants sont jetés à l'eau par groupe de deux). Cependant ce siège a produit un effet moral considérable ; il a montré aux insurgés qu'une ville peut résister aux Espagnols. L'armée d'Albe se désorganise ; les soldats, mal payés, refusent de monter à l'assaut d'Alkinaar ; tous, même l'évêque, demandent la paix.

Fatigué par tant de difficultés, Philippe rappelle le duc d'Albe et le remplace par un général d'un caractère plus doux, un Castillan, don Luis de Requesens : le nouveau gouverneur abolit le Conseil des Troubles, mais les insurgés ne se soumettent pas. Leyde résiste, et ses habitants se décident à ouvrir les digues et à inonder le pays. Chassée par les eaux, harcelée par les ennemis montés sur des barques, l'armée espagnole recule (1574). Les insurgés restent maîtres au Nord. La Hollande et la Zélande se déclarent alors séparées de l'Espagne et cherchent un nouveau souverain. Les calvinistes réunissent un premier synode.

3. Les provinces du Sud restent soumises ; mais, là encore, l'armée provoque une révolte. Requesens meurt. Privés de général, sans solde, les soldats se débandent. L'autorité militaire entre en conflit avec l'autorité civile. Le Conseil lui-même engage les Etats à lever des troupes pour résister à l'armée espagnole, qui pille la citadelle d'Anvers.

Alors les autorités des Pays-Bas méridionaux, soutenues par le Conseil, arrêtent les partisans de la politique de répression. La résistance se traduit sous la forme légale d'un accord entre les délégués des Etats. Pacification de Gand (novembre 1576). Officiellement, c'est un souhait des pouvoirs réguliers contre l'armée. Les révoltés sont les soldats ; les défenseurs de la loi sont les in-

Digitized by Google

surgés. Une alliance est conclue entre les Etats pour chasser les étrangers; seul, le Limbourg refuse d'y adhérer. Il est bien entendu qu'on ne rompra pas avec le prince légitime.

Philippe n'a pas les moyens d'écraser l'insurrection; il envoie aux Pays-Bas son frère naturel, don Juan d'Autriche.

Le nouveau gouverneur a ordre de tout accepter, pourvu que la religion et l'autorité du roi soient reconnues. Les Etats exigent, avant tout, qu'il reconnaisse la Pacification d'Anvers et envoient des troupes au prince d'Orange. Alors don Juan feint d'accepter ces conditions (Edit perpétuel, février 1577); il rétablit la liberté des provinces et maintient la religion catholique. En outre, il ordonne aux soldats étrangers de quitter le pays. Le gouvernement se désarme. Cependant don Juan demande un délai pour attendre la flotte avec laquelle il veut aller en Angleterre délivrer Marie Stuart et l'épouser. Philippe ne veut pas de nouvelles aventures, et don Juan se retire.

III. — Philippe a renoncé à rétablir son autorité par la force. Les habitants des Pays-Bas (nobles et Etats) restent maîtres du gouvernement; mais, s'ils sont d'accord pour résister, ils se divisent sur la question de s'organiser et d'établir la religion.

1. Les pays ont adopté une conduite différente. Les provinces du Nord sont dominées par les calvinistes. Guillaume d'Orange se convertit à la nouvelle religion (1575); on organise le culte, la prédication, etc. Les provinces du Sud restent catholiques, sauf quelques villes où il y a un parti réformé et des réfugiés (surtout à Gand), que les autorités, surtout les nobles, ne veulent pas tolérer.

Les seigneurs catholiques, irrités de ce que les Etats appellent le prince d'Orange au Conseil de Bruxelles, élisent un prince de leur religion, Mathias, frère de l'empereur. Une rupture se produit. Une loi établit la liberté du culte. Les révoltés prennent le nom de Malcontents et appellent un autre prince catholique, le duc d'Anjou. Les deux partis s'appuient chacun sur l'étranger; il y a un parti d'Anjou, un parti d'Orange, sans compter le parti espagnol.

2. La rupture devient une séparation officielle. Les Malcontents catholiques prennent l'initiative d'une ligue (Arras, 6 janvier 1579) pour maintenir la foi catholique.

Les habitants du Nord (Néerlandais) répondent par la ligue d'Utrecht, composée d'abord de cinq provinces, pour maintenir la religion protestante. La nouvelle confédération reste ouverte; d'autres Etats, d'autres villes, même des pays flamands du Sud y adhèrent: c'est une union perpétuelle d'Etats indépendants.

Digitized by Google

Des délégués forment le collège de l'Union. Des conflits violents s'élèvent : à Anvers, les calvinistes chassent les papistes ; à Gand, un prédicateur soulève le peuple, qui établit un gouvernement démocratique.

3. Sur les conseils de Granvelle, Philippe tente de se débarrasser de Guillaume et promet une récompense à qui le tuera. Les provinces du Nord répondent en se détachant officiellement de l'Espagne (juillet 1581). Les Etats déposent Philippe. Voici la théorie politique et juridique : on offre à Guillaume, qui refuse, le titre de roi, le commandement supérieur pour diriger la guerre. Cette confédération est l'embryon d'un nouvel Etat : les Provinces Unies.

Les pays du Sud restent disputés entre Philippe et le duc d'Anjou, tout en conservant la foi catholique. La séparation est définitive et officielle avec les provinces calvinistes.

C. D.

Digitized by Google

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE BESANÇON

LICENCE.

Composition française.

I. — Description d'un site vu pendant les vacances.

II. — Compte rendu et appréciation d'une œuvre littéraire moderne, lue pendant les vacances.

Philosophie.

La liberté peut-elle se démontrer ?

ALLEMAND.

Version.

V. Scheffel, Ekkchard, chap. 24, les 50 premiers vers.

Thème.

A. Daudet, *Lettres de mon Moulin*, Le Rouge et le Blanc.

Composition.

Frau von Staël und die deutsche Litteratur.

Digitized by Google

GREC.

Thème.

Fénelon, *Télémaque*, IX (Edition Chassang, p. 163) : « Plus on a de peuples à gouverner....... de grands défauts. »

Grammaire.

1° Emplois : *a*) de οὐ et de μή.
b) de οὐ μή.
c) de μή οὐ.
On traduira les exemples en latin, en ajoutant les observations que le sujet comporte.

2° Aristophane, *Les Oiseaux*, vers 1494-1506 : « Οἴμοι... ὄψεται »; syntaxe et classification.

3° Tacite, *Germania*, XXI : « Statim.... incalescat » ; syntaxe.

*
* *

AGRÉGATION.

Composition française.

Etude sur les lettres de Voltaire insérées au programme.

Thème grec.

La Bruyère, *De l'Homme* (Edition Hachette, p. 325) : « Ce n'est pas le besoin d'argent..... ils sont hommes ».

Grammaire.

1° Hérodote, VIII, § 70 : « Ἐπεὶ... ἀφύλακτον ».

Digitized by Google

a) Les composés d' ἀγγέλλω ; leur sens précis.
b) Etymologie de τότε, εἶχε, κατήγεναι, ἀπολαμφθέντες.
c) Syntaxe.

2°) Cic. *Divin. in Caecilium*, XXII, 72 : « A nobis multos habet.... universa perdamus » ; syntaxe, style, construction.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 29 25 MAI 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

De Moustier (*fin*).

Je vous ai dit que le premier voulume des *Lettres à Emilie sur la Mythologie*, publié en 1786 et composé des deux premières parties, était le meilleur. Il est assez particulier — et on s'en étonne à distance — que de Moustier, qui avait eu un très beau succès avec ce premier volume avant 1789, ait eu la pensée de continuer cet ouvrage frivole pendant toutes les terreurs, toutes les horreurs et tous les frissons de la Révolution. On s'en étonne à distance, dis-je ; mais, lorsqu'on a vécu à une époque aussi troublée que celle-là, on sait que ces terribles convulsions n'interrompent guère, je ne dis pas la vie intellectuelle, mais même la vie de tous les jours. Le bon de Moustier a poursuivi son ouvrage, sans avoir l'air de s'inquiéter de la Révolution.

Pourtant, il s'en excuse au début de la quatrième partie :

« Quoi ! vous exigez, Emilie,
Qu'au bruit des canons, des tambours,
Je chante encor pour les amours !
Hélas ! pourrai-je, mon amie,
De Flore et du Printemps vous peindre les beaux jours,
Quand le deuil de la mort s'étend sur ma patrie !

Digitized by Google

« Ma muse, couverte du voile de la douleur, cherche en silence, dans nos forêts profondes et sous nos antres solitaires, un asile où la Discorde et la Haine n'aient point encore pénétré... Cependant je vais essayer de reprendre pour vous les pinceaux et la lyre. Vous le savez, c'est plutôt mon cœur que ma muse qui vous écrit; et, s'il est des résolutions qui puissent influer sur l'esprit, il n'en est point qui doivent influer sur le cœur. L'esprit tient à l'art, le sentiment à la nature... Or la Nature,

Toujours égale dans son cours,
Sur les cendres des morts, sur les débris des tours,
Sème au printemps les fleurs et la verdure ;
Et, depuis le matin jusqu'au soir de nos jours,
Pour consoler le monde et repeupler la terre,
Elle conserve et régénère
Les vieilles amitiés et les jeunes amours. »

C'est là un de ces passages sérieux et d'une certaine élévation qu'on est heureux de trouver parfois dans ce poète souvent puéril.

L'épilogue est, de la même façon, une allusion assez triste aux choses du temps :

Lorsqu'assis sur les bords de la Seine sanglante,
J'ébauchais ces légers tableaux,
Souvent j'ai senti les pinceaux
S'échapper de ma main tremblante :
Avec tous mes amis je me sentais mourir ;
Le ciel avait au meurtre abandonné la terre.
A l'aspect des bourreaux, le jour semblait pâlir,
Et la vapeur du sang rougissait l'atmosphère...

Un jour, il apprit, avec un ravissement mêlé de mélancolie, qu'il était lu dans les prisons de la Terreur, et qu'il avait charmé les tristes loisirs de quelque « Jeune Captive » ; c'est ce qui le décida à continuer la publication de ses *Lettres* :

C'est ainsi, mon aimable amie,
Que ces faibles essais verront encor le jour :
J'écris pour les Vertus, les Grâces et l'Amour,
En écrivant pour Emilie.

Je reviens à l'examen très rapide des *Lettres à Emilie* en leurs deux derniers tiers.

J'y relève encore quelques madrigaux qui sont très agréables, celui-ci, par exemple, qui a une grâce véritable, presque inaccoutumée chez l'auteur. Il parle du mariage de Vertumne et de Pomone : « Ce mariage fut heureux. Vertumne, malgré son caractère changeant, fut toujours fidèle à son épouse. Ils vieillirent

Digitized by Google

ainsi dans la constance conjugale, jusqu'au moment où Vertumne, par le moyen d'une recette particulière, rajeunit Pomone, et se rajeunit avec elle. C'est bien dommage que Vertumne n'ait jamais publié sa recette.

Les époux, revenus à l'âge de vingt ans,
Reprendraient le chemin de la galanterie.
Les femmes, avec leur printemps,
Retrouveraient la fleur de leur coquetterie ;
De là craintes, soupçons, soupirs, éloignements,
Serments toujours nouveaux et toujours infidèles,
Tourments délicieux !... Age heureux des amants,
Plus tu fomentes les querelles,
Plus tu donnes de prix aux raccommodements ! »

Le style de ce madrigal dépasse un peu le niveau ordinaire de notre poète. Au contraire, ce qui suit est tout à fait dans sa manière : de l'esprit, avec un peu de préciosité : « Les compagnes d'Echo, touchées de son sort et victimes elles-mêmes de l'amour qu'elles avaient conçu pour Narcisse, prièrent l'Amour de les venger de son indifférence.

L'Amour les exauça. Non cet amour aimable
Qui, confondant les sentiments
Des cœurs de deux jeunes amants,
Rend leur bonheur inséparable ;
Mais cet amour triste, isolé,
D'orgueil, de sottise gonflé,
Qui rapporte tout à soi-même,
Et, dans le monde entier, ne voit que lui qu'il aime ;
Amour qui suit les orateurs
A la tribune, et va, sur les banquettes,
S'asseoir avec les auditeurs ;
Qui martyrise les coquettes
Et magnétise les auteurs ;
Amour de tout pays, ainsi que de tout âge,
Dont une faible part fut adjugée au sage,
Et la plus forte dose au sot ;
Amour-propre... Je dis ce mot
Bien bas : car, tel que la finance
Qui s'est débaptisée en prenant le blason,
Cet amour orgueilleux s'offense
Dès qu'on l'appelle par son nom. »

Nous avons là une abstraction personnifiée : la chose est assez rare chez de Moustier.

Je terminerai cet examen des *Lettres sur la Mythologie* par deux morceaux tirés de *Psyché*. Tous les hommes du temps ont fait leur *Psyché*. Quand je dis tous, il est évident que j'exagère, mais nous en avons trouvé une chez Colardeau, une chez Dorat ; nous

Digitized by Google

en trouverons une — un peu lourde — chez Ecouchard-Lebrun. Deux mythes ont été très chers aux poètes d'alors : Héro et Léandre, et Psyché. Pour Psyché, je ne leur pardonne pas : quand des hommes comme La Fontaine, Corneille et Molière se sont occupés d'un sujet, il devrait être interdit d'y toucher. Pour Héro et Léandre, je leur abandonne cet aimable épisode de la poésie grecque décadente. En tout cas, de Moustier a une excuse : dans des *Lettres sur la Mythologie*, il ne lui était guère possible d'omettre Psyché. Il a une excuse, et il a le bon goût de s'excuser lui-même : c'est en tremblant et le rouge au front qu'il aborde ce sujet. Le fragment suivant pourrait être intitulé : L'Amour tel que se le figure Psyché. Vous connaissez le vieux mythe, si profond : Eros et Psyché sont mariés ; mais Eros ne doit pas être vu de Psyché. Comment donc se le représente-t-elle dans les longues rêveries qui succèdent à ses nuits voluptueuses ?

D'abord sa figure est ovale ;
Des deux côtés une fossette égale,
Quand il sourit, se creuse au-dessus du menton.
Il doit me dévorer, dit-on...
Ah ! pour me dévorer sa bouche est trop mignonne.
Ses cheveux, sur son front, forment une couronne ;
Mais sont-ils noirs ou châtains ? Non ;
Ni l'un ni l'autre : noirs, leur tresse
Serait plus rude, et châtains, plus épaisse.
J'en conclus que le monstre est blond.
Il est blond... De là, je soupçonne
Que, sans doute, il a les yeux bleus ;
Deux grands yeux en amande, ardents, voluptueux,
Qu'un double sourcil brun de son arc environne.
Comme il doit avoir un beau teint !
Comme il a la peau veloutée !
Comme sa poitrine agitée
Exhale, en soupirant, la fraîcheur du matin !
Et sa taille svelte et légère !
Ses pieds pas plus grands que sa main ;
Sa main, celle d'une bergère ;
Et de si jolis petits doigts !
Et son cœur palpitant à peine
Sous un sein d'ivoire ! et sa voix
Aussi douce que son haleine !...
Le joli monstre que voilà !
Vous dont l'amitié me regrette,
Mes compagnes, je vous souhaite
Un monstre tel que celui-là.

C'est pimpant, c'est Pompadour; ce n'est pas du tout mythologique. Je vous ai prévenus que de Moustier n'avait rien compris

Digitized by Google

à la grande mythologie ; vous voyez qu'il a traité l'autre bien gentiment, avec une coquetterie fort aimable.

Et maintenant, comment a-t-il décrit la grande scène, l'imprudence de Psyché allumant la lampe fatale pour voir son époux ? « Le sein palpitant, l'œil fixe et les bras étendus, d'un pied craintif elle s'approche du lit nuptial. A chaque pas, la figure du monstre varie et s'adoucit à ses yeux.

A quinze pas, c'est un jeune chasseur,
Et, si ce n'est Adonis ou Céphale,
Ce doit être leur frère ; à dix pas, c'est leur sœur ;
A huit pas, c'est une vestale ;
A cinq à six pas, tour à tour,
C'est un dieu, c'est une déesse ;
A quatre, c'est Zéphyre ; à trois, c'est la Jeunesse ;
A deux, c'est le Printemps ; et, plus près, c'est l'Amour. »

Il y a là un talent coquet, maniéré, élevé dans les boudoirs et les ruelles, qui serait allé très haut en un meilleur « milieu », et qui perce sous tous les vernis et les colifichets de l'époque : ce serait faire preuve de mauvais goût que de n'être pas accessible à ce genre de mauvais goût et de ne pas le pardonner.

Ce poète très distingué a un gros défaut, que vous avez déjà remarqué : c'est celui dans lequel tombe nécessairement quiconque traite la mythologie d'une manière spirituelle.

Comme avec irrévérence
Parle des dieux ce maraud !

Ces deux vers d'*Amphitryon* s'appliquent même aux poètes qui comprennent sérieusement la mythologie. Rappelez-vous le *Satyre* de Victor Hugo. Hugo comprend la mythologie on peut dire jusqu'en ses profondeurs : le Satyre personnifie à ses yeux les forces palpitantes de la nature ; son Olympe est d'une grandeur et d'une majesté incomparables. C'est égal : il ne peut s'empêcher — tout simplement parce qu'il ne croit pas — de tomber dans le burlesque :

Le Tonnerre n'y put tenir : il éclata...
Et l'Hiver se tenait les côtes sur le Pôle...

Ce burlesque inévitable a, chez de Moustier, plusieurs nuances : il va du simple badinage au burlesque proprement dit, en passant par quelque chose d'intermédiaire, qui est la jolie plaisanterie, un peu irrespectueuse mais spirituelle, de Molière dans l'*Amphitryon*.

Ce que j'appelle simple badinage se trouve au début de la première partie :

Digitized by Google

Cybèle, la douairière, assise gravement,
Garde toujours sévèrement
Son sérieux de grand'maman.
Son front est couronné de tours, de chapiteaux,
Et dans sa main sont les trousseaux
Des clefs de tous les vieux châteaux...

Autre exemple de la même nuance ; c'est Apollon qui poursuit Daphné :

« Cruelle, arrêtez-vous, de grâce !
Je suis le régent du Parnasse,
Le fils naturel de Jupin ;
Je suis poète, médecin,
Je suis chimiste, botaniste,
Je suis peintre, musicien,
Exécutant et symphoniste ;
Je suis danseur, grammairien,
Astrologue, physicien ;
Je suis... » Pour fléchir une belle,
Au lieu de lui parler de soi,
Il est plus adroit, selon moi,
Et plus doux de lui parler d'elle.

Voilà ce que, dans ses moments de gaîté, La Fontaine se serait permis.

Je passe à ce demi-burlesque qui est un peu déconcertant, lorsqu'il s'agit de dieux que nous avons appris, chez les anciens, à trouver sérieux et puissants.

Jupiter a un temple à Dodone ; et voici comment notre poète prend les choses :

Sous l'ombrage sacré de ces arbres antiques,
Il est un antre obscur. Jamais les plus beaux jours
N'égayèrent l'horreur de ses sombres contours.
Le voyageur tremblant attend sous ses portiques
Là sont l'Espoir au front serein,
L'Ambition au front d'airain
Avec la Crainte au front sinistre,
Les Soupçons, l'Intérêt ; enfin,
C'est l'antichambre d'un ministre.

Nous y voilà. Jusque-là, c'était une mythologie froide, des abstractions personnifiées rappelant celles que Virgile place dans les Enfers ; puis l'épigramme et l'espèce de pirouette du dernier vers nous font tomber dans le burlesque presque burlesque.

Nous y sommes tout à fait dans des passages comme celui-ci :

Lorsqu'autrefois les Titans se liguèrent
Pour attaquer Jupin dans son palais des cieux,

Digitized by Google

Les généraux qu'ils se donnèrent
N'étaient pas d'un minois, dit-on, fort gracieux :
C'étaient le superbe Encelade,
Qui, pour soutenir l'escalade,
Lançait des rochers monstrueux ;
Le redoutable Briarée,
Armé de cent bras vigoureux ;
Et l'épouvantable Typhée,
Demi-homme, demi-serpent,
Dont le front atteignait le séjour du tonnerre.
Tandis que sa queue, en rampant,
Sous ses replis nombreux faisait trembler la terre.

A l'aspect de ces Messieurs, voilà toutes les déesses tombées en syncope. Les dieux, au lieu de les secourir, s'esquivent bravement et courent se cacher en Egypte... » C'est proprement — je ne mâcherai point l'expression — dégoûtant, et il n'aurait pas fallu que notre homme écrivît seulement un demi-volume dans ce goût-là.

Tel est le défaut vers lequel penche et dans lequel tombe souvent, pour son malheur, cet homme d'esprit délicat et distingué.

Je vous ai parlé d'abstractions personnifiées : elles étaient inévitables dans un poème sur la mythologie ; ce qui revient à dire que, quand on traite de la mythologie, on arrive à en faire. Dans le sixième livre de l'*Enéide*, il y a certainement des abstractions personnifiées : le poète ne s'est pas contenté de placer dans son Enfer les dieux créés avant lui, il en a créé lui-même, par caprice d'imagination. *Curæ*, *Fames*, *Egestas* m'ont tout l'air de n'avoir pas existé avant Virgile ; à coup sûr, *Mala gaudia mentis* sont des déesses virgiliennes. Je suis remonté à Virgile, et je pourrais descendre jusqu'à Victor Hugo : c'est lui qui, le premier, a fait une déesse de la « Déroute, géante à la face effarée », comme le Camoëns a fait de la Tempête un géant qui se dresse menaçant devant les navigateurs. J'ai même noté dans Victor Hugo l'abstraction personnifiée avec généalogie ; c'est le type de l'abstraction personnifiée au xvi[e] siècle : chez d'Aubigné, la Discorde a pour père le Courroux et pour mère la Haine ; Hugo dit quelque part :

... L'Amour qui le séduit
Est fils de la Lumière et de l'Air de la Nuit.

Est-ce que de Moustier a donné dans ce défaut ? Rarement.

En voici, pourtant, quelques exemples : « Sur le revers de ce tissu mystérieux,

La main des tristes Euménides
Avait tracé les noirs Soupçons,

La Haine, les Baisers perfides,
Les Vengeances, les Trahisons.
Par de sombres détours, la pâle Jalousie,
Se traînant d'un pas chancelant,
A l'Amour infidèle arrachait, en tremblant,
Le masque de l'Hypocrisie. »

Vous avez là de l'abstraction personnifiée et, de plus, dramatisée. Voici une scène conduite par deux protagonistes, la Vérité et la Confidence :

Dans un boudoir on s'aime mieux,
Plus intimement on s'accueille,
Rien ne se perd, tout devient précieux :
Un geste, un mot, un rien, tout se recueille.
Là, vers la fin du jour, la simple Vérité,
Honteuse de paraître nue,
Pour cacher sa rougeur, cherche l'obscurité.
Là, la Confidence ingénue
Rapproche deux amis ; et, si quelque soupir
A l'un des deux se laisse entendre,
Sentez-vous avec quel plaisir
Il devine les pleurs qu'à l'autre il fait répandre ?

A côté de ces défauts, de Moustier a de grands mérites. Soulignons, une dernière fois, une des qualités qui sont chez lui les plus rares. Ses qualités ordinaires sont l'esprit, la liberté, le joli tour, l'aisance dans le maniement des histoires mythologiques. Mais vous vous rappelez qu'il est quelquefois parvenu, lui le poète coquet et pimpant, à la vraie poésie, à l'expression simple, unie, pure et très harmonieuse d'un sentiment vrai :

Là, je voudrais passer ma vie ;
Là, je voudrais un jour mourir,
Les yeux fixés sur mon amie.
Là, le nom chéri d'Emilie
Se mêlerait encore à mon dernier soupir.
Là, s'échappant de l'infernale rive,
Au retour du printemps, mon âme fugitive
Reviendrait soupirer. Ainsi, dans les beaux jours,
L'hirondelle franchit le vaste sein de l'onde,
Et, fidèle à son nid, revient, d'un autre monde,
Visiter le berceau de ses jeunes amours.

Ce poète était digne d'un bon souvenir : il a toute notre sympathie, sinon toute notre admiration.

A. B.

Digitized by Google

Les discours judiciaires de Cicéron.

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Le talent de l'avocat : les exordes.

Dans ma dernière leçon, j'ai essayé de vous représenter, autant que possible avec les textes mêmes de Cicéron, la physionomie générale d'une audience romaine. Nous avons vu ce qu'était le Forum, dans quelle partie s'élevait le tribunal, comment était composé le public qui se tenait autour des barrières de bois gardées par les *viatores*, et nous avons recherché ensuite quels sentiments agitaient successivement les juges, les avocats, l'accusé. Assistons maintenant, par un effort de pensée, à une audience, et voyons Cicéron entrant en scène.

*
* *

Le héraut, dès que l'accusateur a terminé son réquisitoire, donne la parole au défenseur, comme nous l'avons déjà noté. Le défenseur se lève. Il se produit tout d'abord un mouvement de curiosité, puis un silence. Cela est naturel, quand c'est Cicéron qui doit parler. On est en présence du plus grand avocat romain : beaucoup, dans la *corona*, l'ont déjà entendu et disent aux autres leurs impressions ; ils émettent leurs jugements, éloges ou critiques, si bien que ceux qui ne connaissent pas encore l'orateur ont, au plus haut degré, le désir de l'entendre. Dans le tribunal aussi, on voit se dessiner un petit mouvement analogue : on s'apprête à écouter en silence le grand avocat qui va parler. Cicéron nous donne lui-même la preuve de tout cela, dans le *Brutus* et dans le *de Oratore*. Dans ces deux ouvrages, il nous dit les dispositions dans lesquelles il entend que soit le public, au moment où un grand orateur se lève pour prononcer son discours. Voici le joli tableau qu'il nous fait, dans le *Brutus*, de l'audience, à ce moment précis :

« Je veux qu'à la nouvelle qu'un orateur doit parler, on se hâte d'occuper les sièges, que le lieu de l'audience se remplisse, que

Digitized by Google

les greffiers s'empressent d'offrir ou de céder leurs places, que le concours soit nombreux et les juges attentifs. Quand il se lève pour parler, je veux que l'assemblée se commande à elle-même le silence ; je veux des signes d'approbation réitérés, des transports d'admiration,... en sorte qu'en voyant de loin ce spectacle, on comprenne que celui qui parle intéresse... » (*Brutus*, chapitre LXXXIV.)

Et déjà, il avait dit, au chapitre LIV du même ouvrage :

« On juge de l'habileté d'un musicien par les sons que rendent les cordes de sa lyre ; de même, on apprécie le talent de l'orateur d'après l'impression qu'il sait communiquer aux esprits. Un homme qui se connaît en éloquence n'a souvent besoin, pour établir son opinion, que de passer et de donner un coup d'œil sans s'arrêter, sans prêter son attention. Voit-il le juge parler, bâiller, se lever de sa place, s'informer de l'heure qu'il est...; c'en est assez. Mais, s'il voit les juges attentifs et les yeux fixés sur celui qui parle, s'il les voit, ravis en extase, demeurer, pour ainsi dire, suspendus aux lèvres de l'orateur, comme on voit rester immobile un oiseau enchanté par des sons mélodieux..., il prononcera hardiment qu'il y a devant ce tribunal un véritable orateur. »

Evidemment, quand Cicéron écrit ces lignes, il ne se les applique pas à lui-même ; mais ces tableaux sont des souvenirs : en réalité, Cicéron pense à lui, quand il nous représente ce public anxieux et curieux, et les sentiments qu'il analyse avec tant de précision et de finesse dans ces deux passages du *Brutus* sont ceux qu'il a ressentis lui-même. Il veut qu'on ait l'impression dans le public que c'est Roscius qui entre en scèce, quand un grand orateur se lève pour parler: « *Ut, qui haec procul videat*, .. *in scena esse Roscium intelligat* » (chap. LXXXIV) : or, c'est cette impression qu'il croyait, au fond de lui-même, avoir provoquée.

Mais ce mouvement d'attente suivi de ce silence, s'il est flatteur, est intimidant aussi ; car l'orateur se pose immédiatement la question suivante : vais-je répondre à ce qu'on attend de moi? Vais-je satisfaire cette vive curiosité ? Sur ce point, nous avons encore des textes de Cicéron, et notamment le chapitre XXVI du premier livre du *de Oratore* ; c'est Crassus qui parle :

« Vous voulez savoir le fond de ma pensée? Je puis dévoiler à des amis tels que vous ce que je n'ai jamais voulu découvrir à personne. L'orateur le plus habile, celui qui s'exprime avec le plus d'élégance et de facilité, n'est à mes yeux qu'un effronté, s'il ne tremble en montant à la tribune, et s'il ne tremble encore pendant tout son exorde (*nisi timide ad dicendum accedunt et in exordienda oratione perturbantur, paene impudentes videntur* » ; mais

Digitized by Google

c'est ce qui ne peut manquer d'arriver. En effet, plus un orateur est habile, plus il connaît les difficultés de l'art, plus il redoute l'incertitude du succès, plus il craint de ne pas remplir l'attente des auditeurs (*exspectationem hominum pertimescit*)... Ceux qui n'éprouvent aucun embarras montrent une assurance que je blâme : je voudrais même qu'on la punît. J'ai souvent remarqué en vous une impression que j'éprouve aussi moi-même en prononçant mon exorde : je sens que je pâlis ; mes idées se confondent, et je tremble de tous mes membres (*omnibus artubus contremisco*). Un jour même que je m'étais porté pour accusateur, dans ma première jeunesse, je fus si interdit en commençant mon discours que Q. Maximus, s'apercevant de mon désordre, renvoya la cause à un autre jour, et c'est un service que je n'oublierai jamais. »

Sans doute, c'est Crassus qui parle. Mais, à travers ses paroles, on peut aisément deviner le sentiment de Cicéron. L'analyse, si fine, qu'il fait de cette peur spéciale à l'orateur qui se lève pour parler, suppose qu'il l'avait lui-même ressentie.

On est d'autant plus autorisé à voir là une confidence de Cicéron, que nous avons des plaidoyers où Cicéron nous parle positivement de sa timidité et de ses appréhensions. Voyez, par exemple, le commencement de la *Divinatio in Caecilium* : Cicéron oppose le sang-froid, la hardiesse de son adversaire au trouble qu'il éprouve lui-même. Voyez encore le *pro Cluentio,* au chapitre XVIII ; voici ce qu'il nous déclare avoir ressenti, dans un procès antérieur, au moment où il allait répondre à l'accusateur, P. Canutius : « Toute son accusation, exposée dans un discours plein de force et de variété, s'était terminée par une circonstance accablante... Alors, je me levai pour répondre, avec quel embarras, grands dieux ! avec quelle inquiétude ! avec quelle timidité ! Jamais, il est vrai, je ne parle en public sans éprouver en commençant un trouble involontaire (*semper equidem magno cum metu incipio d cere*) : toutes les fois que je prononce un discours, je crois être devant un tribunal qui va juger, non seulement mon talent, mais encore ma probité et ma délicatesse ; et j'appréhende, à la fois, de paraître avoir promis plus que je ne puis tenir, ce qui serait une présomption condamnable ; ou ne pas faire tout ce que je peux, ce qui serait négligence ou perfidie. Mais je ne fus jamais si déconcerté qu'alors : tout m'alarmait. Si je ne disais rien, c'en était fait de ma réputation d'orateur ; si j'en disais trop dans une pareille cause, je passais pour le plus effronté des hommes. »

Voilà qui est probant. Mais, dira-t-on, il faut se méfier : peut-être cette déclaration est-elle une ruse ; peut-être est-ce un lieu

Digitized by Google

commun d'avocat que d'avoir l'air aussi embarrassé. L'objection est juste. Pour prendre un exemple moderne, je citerai Jules Simon, qui dans sa jeunesse, alors qu'il professait en Sorbonne, usait de cet artifice : au commencement de son cours, on eût dit qu'il se mourait ; sa voix était faible, son geste timide, sa parole presque lente et embarrassée. Puis, peu à peu, devenant maître de lui-même, se ressaisissant en quelque sorte, il prenait une voix forte, il faisait des gestes extraordinaires ; sa parole devenait vive et sûre. Peut-être donc que Cicéron, usant déjà de ce procédé, exagérait lui aussi sa timidité et ses craintes. Il ne faudrait pas cependant trop forcer l'objection. Plutarque nous déclare, en effet, formellement que Cicéron était timide ; nous savons d'autre part qu'il fut tout décontenancé, le jour où il devait prononcer son *pro Milone* : tout cela nous indique que ses craintes n'étaient pas absolument artificielles : il éprouvait, cela est certain, quelque embarras au moment de prendre la parole ; mais ce n'était là qu'un embarras de quelques instants : dès qu'il avait prononcé deux ou trois phrases, il se ressaisissait et il prononçait alors tout son discours avec la plus parfaite assurance.

*
* *

D'après les divisions de la rhétorique, la première partie d'un plaidoyer s'appelle l'*exorde*. Nous allons donc étudier d'abord les exordes des plaidoyers de Cicéron et examiner quels sont les caractères particuliers qu'ils présentent.

Sur ce point, ses ouvrages de rhétorique ne nous renseignent guère. Il ne nous y fait point de confidences bien nettes sur la façon de composer le début d'un discours. Ce qu'il y a de plus précis et de plus développé se trouve dans le *de Oratore* (livre II, chapitre LXXVIII et suivants) : « L'exorde, dit-il, doit toujours être soigné, piquant, nourri de pensées, orné d'expressions justes et heureuses, surtout bien approprié à la cause. Il est, en effet, comme chargé de donner une idée du reste du discours ; il lui sert, pour ainsi dire, de recommandation ; il doit donc charmer d'abord et attirer l'auditeur. » Un peu plus loin : « Il ne faut point chercher l'exorde dans des circonstances étrangères ou éloignées, mais le tirer des entrailles mêmes de la cause... Ainsi tiré du fond même de la défense, il aura plus de valeur et d'effet ; on verra que non seulement il n'est pas banal, et également applicable à toute autre cause, mais que celle qu'on traite est la source unique d'où il découle. » De même, Cicéron nous dit que l'exorde doit être bien lié au reste du

Digitized by Google

discours, qu'il doit éveiller la curiosité des juges et du public, donner une idée générale de la cause entière, la préparer, la relever, l'ennoblir, etc... Comme on voit, toutes ces règles sont peu de chose, en somme.

Comment faire alors pour sortir de ce vague et découvrir le procédé qu'a suivi Cicéron dans la composition de ses exordes ?

Dans le *de Oratore*, Cicéron signale en passant les exordes des orateurs qui ne les préparent pas, qui ne se demandent pas à l'avance, dans le silence du cabinet, ce qu'ils diront pour commencer : Philippe, par exemple, arrivait à l'audience sans avoir rien préparé, et, là, il s'en rapportait à l'inspiration du moment. Quelquefois, cette inspiration le servait bien ; d'autres fois, elle ne lui fournissait qu'un mauvais thème de développement : l'exorde alors était manqué et la cause bien compromise.

Il y avait, en second lieu, un système que Cicéron dut suivre un moment, mais qu'il abandonna bientôt : il consistait à préparer son exorde à fond, pour les idées et aussi pour les termes ; puis à l'apprendre ensuite par cœur, afin de triompher avec certitude du trouble, des embarras du premier moment.

Cicéron ne suit habituellement ni l'un ni l'autre de ces systèmes. Le premier, qui laisse tout à l'improvisation, a un inconvénient : le discours de l'accusateur peut ne pas fournir un exorde intéressant ; un mouvement dans le public peut gêner l'avocat : d'où des débuts faux, communs, terre à terre, déplaisants. On se trouve pris de court ; on dit n'importe quoi ; on cherche ses idées et ses expressions : on n'arrive qu'à faire quelque chose de mou, de banal, et qui, par surcroît, se présente mal. Or Cicéron tient pour certain qu'un orateur ne peut réussir qu'en s'imposant dès l'exorde. Aussi ne s'abandonne-t-il jamais à l'inspiration du moment.

Suit-il alors le second système, celui qui consiste à écrire en entier et à apprendre par cœur l'exorde ainsi fait ? Oui, quelquefois : l'exorde du *pro Quinctio* est de ce genre, et il est tellement travaillé et polissé que Racine l'a parodié dans sa comédie des *Plaideurs*. On sent là, vraiment, l'effort d'un jeune avocat, qui a voulu faire un grand effet au début de son discours.

Cicéron ne tarda pas cependant à voir l'inconvénient qu'il y avait à trop écrire, comme il avait vu celui qu'il y avait à ne pas écrire du tout ; il prit alors un système intermédiaire. L'essentiel pour lui fut d'avoir pénétré le fond de la question, de connaître la cause dans ses plus menus détails ; de savoir toutes les ressources qu'elle peut lui fournir pour l'exorde et de profiter dans cette partie du plaidoyer de tout ce qu'on sait de l'adver-

Digitized by Google

saire, du client, des juges, des dispositions de la foule. Sans doute, il faut préparer aussi par écrit quelques formules, coucher sur le papier quelques phrases à effet. Mais rien de tout cela ne doit être mis en ordre, rien de tout cela ne doit être disposé méthodiquement à l'avance. En adoptant un pareil système, Cicéron se garait contre tous les accidents fâcheux et il se réservait assez de liberté pour tirer parti, sur le moment, des thèmes divers que pouvaient lui fournir les incidents inattendus de l'audience.

*
* *

Voilà donc la méthode que préconise et que pratique Cicéron dans la composition des exordes. Il nous reste à voir à présent quelles sont les manœuvres dont il aime à user, quelle est la tactique qu'il suit dans ses débuts de plaidoyers.

A ses yeux, — il l'indique au deuxième livre du *de Oratore*, — l'essentiel pour l'avocat défenseur, qui parle, comme on sait, toujours en second, est de porter son effort du côté le plus menacé par l'accusateur, et cela dès la première phrase. L'affaire capitale est donc, pour lui, de distinguer avec sûreté ce point précis qui se trouve le plus menacé.

Prenons pour exemple le *pro Roscio Amerino*. L'accusateur, — cela ressort assez du plaidoyer de Cicéron, — s'est appliqué à rétrécir et à amoindrir l'affaire : Roscius a tout simplement tué son père ; là est toute la question ; il n'y a pas autre chose à examiner ; les jurés n'ont qu'à voter sur une affaire de parricide, c'est-à-dire sur une affaire toute privée.

Que fait Cicéron dans l'exorde ? Il s'applique à grossir la cause. Pour lui, la question est tout autre que ne le dit l'accusateur. Le jeune Sextus Roscius d'Amérie est accusé par l'homme d'affaires de Sylla, Chrysogonus, celui-là même qui a dirigé la vente des biens des proscrits. En accomplissant sa triste besogne, cet affranchi s'est adjugé tout l'avoir du père de Sextus ; celui-ci est mort ; comme le fils était gênant, on n'a rien trouvé de mieux, pour s'en débarrasser, que de l'accuser d'avoir tué son père : « Comme L. Cornélius Chrysogonus s'est emparé sans nul droit de cette fortune opulente, dit Cicéron, et que la vie de Sextus semble le gêner dans cette jouissance, il demande que vous calmiez ses inquiétudes et que vous le délivriez de toute crainte. Il ne sera jamais tranquille, tant que Sextus vivra : s'il parvient à le faire condamner et à le faire disparaître, il se flatte de pouvoir alors dissiper et consumer par le luxe des richesses acquises

Digitized by Google

par le crime. Il veut que vous le soulagiez de ce poids qui l'oppresse et le fatigue jour et nuit, et que vous lui prêtiez votre secours, pour que cette horrible proie lui soit assurée. » (§ 2.) On voit alors combien l'affaire est grosse : elle touche de près à la politique du jour, et, au fond, c'est tout le système de Sylla qui est en cause.

Tel est, dans cet exemple, le procédé de Cicéron : en présence d'un réquisitoire composé tout entier en vue de rétrécir le procès, il s'attache à remettre les choses au point et à présenter dans l'exorde, sous une forme insinuante, spirituelle, ironique, la véritable physionomie de l'affaire.

Voici maintenant un second exemple, où nous allons voir l'orateur user du même procédé, mais en le retournant. Je veux parler du *pro Cœlio* : dans ce plaidoyer, Cicéron prend à tâche de rétrécir une affaire démesurément grossie par l'accusateur.

Vous connaissez ce discours; c'est un des plus spirituels et des plus amusants que Cicéron ait jamais écrits. Cœlius était un jeune homme très lancé, qui tenait un rang fort honorable dans le monde où l'on s'amuse. Il était lié depuis un certain temps avec Clodia, la sœur de l'ennemi mortel de Cicéron, femme très connue, dit l'orateur, et d'ailleurs digne de l'être, *nobilis* et *nota*. Un beau jour, une brouille survint. Les deux amants se quittent. La belle, pour se venger, fait accuser Cœlius par quatre accusateurs, — c'est-à-dire quatre admirateurs, — d'avoir tenté de l'empoisonner : simple affaire de rupture galante, par conséquent cause. privée, sans grande importance.

Mais les accusateurs l'avaient élargie à plaisir. Pour perdre Cœlius, ils l'avaient dépeint comme le dernier des derniers : il avait un père indigne; c'était lui-même un désordonné, un dépensier, un débauché criblé de dettes, un corrupteur de suffrages, un caractère violent d'ailleurs, un séditieux qui avait soulevé des émeutes à Naples et à Rome, un voleur et un assassin qui avait trempé dans la conjuration de Catilina pour échapper à la punition que devaient lui valoir tous ses crimes. (Cf. sur ce point les premiers chapitres du plaidoyer de Cicéron : il y énumère, en les discutant et en les réfutant, toutes les attaques calomnieuses dirigées contre son client.)

Que fait Cicéron, quand son tour arrive de prendre la parole ? Il se met à rire : quelle affaire! s'écrie-t-il, que d'histoires ! Combien plus simple est la question ! Il ne s'agit en l'espèce ni d'affaires électorales, ni de mauvaises mœurs, ni de vols, ni de dettes, ni de conjurations ; il s'agit d'un fait précis, qu'il faut ou établir, ou réfuter : Cœlius a-t-il voulu faire périr Clodia, s'est-il

Digitized by Google

procuré du poison, a-t-il cherché à se faire des complices, en a-t-il trouvé, a-t-il marqué l'instant du crime et, enfin, a-t-il apporté le poison? Voilà ce qu'il faut examiner, voilà ce qui est en question. Et alors, dès l'exorde, Cicéron s'évertue à crever le ballon gonflé par les accusateurs; il s'efforce de donner aux juges l'impression que ses adversaires ont noirci le portrait de son client et ont grossi son affaire. Ce n'est ni un criminel, ni un violent, ni un séditieux, ni un complice de Catilina; c'est tout simplement, tout bonnement, un amant brouillé avec sa maîtresse et accusé par celle-ci d'une tentative d'empoisonnement imaginaire commise sur elle.

Le procédé consiste donc, cette fois encore, à ramener les choses au point, mais en les réduisant un peu, contrairement à ce qu'avait fait l'orateur dans le *pro Roscio Amerino*.

Examinons à présent le *pro Cluentio*, qui roule encore sur une affaire d'empoisonnement. Cluentius est accusé par C. Oppianicus fils d'avoir empoisonné Statius Albius Oppianicus, chevalier romain du municipe de Larinum, en Apulie. L'accusation était, encore cette fois, un instrument de vengeance; huit ans auparavant, en effet, Oppianicus père avait été lui-même condamné pour tentative d'empoisonnement, sur une dénonciation faite par Cluentius.

Dans une pareille affaire, quel serait l'exorde le plus naturel? Celui qui consisterait à dire : je vais prouver que l'accusation portée par Oppianicus fils contre Cluentius est sans fondement. Or Cicéron n'adopte pas cette façon de faire. Il compose un exorde où il n'est, en aucune manière, question de l'affaire d'empoisonnement. Il s'agit de la corruption des juges et non d'autre chose. Pourquoi cela? La raison en est toute simple : c'est que l'accusateur, dans son réquisitoire, avait porté l'affaire sur ce terrain. Sachant, en effet, toutes les difficultés qu'il allait avoir à établir le crime, à prouver le fait, Oppianicus fils avait eu recours à un détour. Il avait ajouté à son acte d'accusation que Cluentius, dans le procès antérieur de huit ans dont j'ai déjà parlé, n'avait obtenu la condamnation d'Oppianicus père qu'en corrompant les juges. Or, à cette date, c'était là un chef d'accusation qui pouvait être extrêmement nuisible au client de Cicéron.

D'abord, l'opinion publique reprochait unanimement à Cluentius la corruption des juges qu'il avait pratiquée sans scrupule contre Oppianicus père. Plusieurs de ces juges, et en tête, Junius, leur président, avaient même été traduits devant les tribunaux et condamnés, sinon pour ce fait, du moins à cause de ce fait (*pro*

Digitized by Google

Cluentio, chap. xxxiv sqq.). L. Quintius, qui était tribun du peuple, lorsque Oppianicus avait été condamné, avait représenté cet arrêt comme une infâme prévarication, et cette opinion, depuis près de huit ans, était enracinée dans tous les esprits. Il était à craindre qu'elle n'influât sur le tribunal, et, par suite, sur le jugement. Et cela, d'autant plus que, d'après une loi de Sylla, le tribunal établi pour juger le crime de poison connaissait aussi de la corruption des juges. Bien que Cicéron considère cette corruption reprochée à son client comme un fait étranger au procès actuel, quoique la loi obligeât les tribunaux à prononcer uniquement sur ce qui faisait la matière de l'accusation, malgré tout cela, dis-je, l'orateur sentait bien que les juges, persuadés comme tout le monde que Cluentius avait employé son argent à faire rendre une sentence inique, pouvaient, même à leur insu, user de leur double compétence et punir comme empoisonneur celui qu'ils regardaient comme évidemment coupable de corruption. Les nouveaux juges, choisis en vertu de la loi Aurelia de 683 (le procès a lieu en l'an de Rome 687) parmi les sénateurs, les chevaliers et les tribuns du trésor, devaient mettre leur amour-propre à se distinguer par l'honnêteté, — au moins devant le public et en apparence, — des juges recrutés d'après l'ancien système ; or, quelle occasion plus éclatante de manifester leur probité que le procès de Cluentius? La condamner, n'était-ce pas flétrir les juges d'autrefois, et, du même coup, mettre en lumière leur propre préoccupation de justice?

Ces réflexions, que Cicéron se faisait en lui-même sans aucun doute, nous expliquent la nature de son exorde et même le caractère de tout son plaidoyer. L'orateur emploie soixante chapitres de son discours à détruire la prévention que les juges pouvaient avoir contre son client et il n'arrive que vers la fin au crime d'empoisonnement, dont on n'avait d'ailleurs apporté aucune preuve solide. Ce qui revient à dire, — comme je faisais au début, — que Cicéron, dès les premières phrases de son plaidoyer, porte son effort sur le point le plus menacé par l'accusateur.

***

C'est là, peut-on dire, la tactique unique qu'emploie Cicéron dans ses exordes. J'ai choisi, à dessein, trois exemples caractéristiques. On pourrait en signaler beaucoup d'autres, où il se préoccupe avant tout de remettre les choses au point et de détruire

Digitized by Google

l'impression générale produite par le réquisitoire sur l'esprit des juges.

Et c'est même la raison pour laquelle ses exordes sont si différents les uns des autres. Dans sa jeunesse, Cicéron, au commencement de ses discours, complimente les juges : il veut s'attirer la bienveillance du tribunal ; c'est qu'il est encore peu sûr de lui et qu'il cherche, par tous les moyens, à se concilier la faveur de son auditoire. Dans l'âge mûr, devenu célèbre, considéré comme le plus grand avocat de Rome, il fait la part moins belle aux compliments dans ses exordes. En revanche, il les étoffe avec autre chose : il y présente l'apologie de sa conduite politique, il en fait, pour ainsi dire, de petits plaidoyers pour lui-même. Or, les exordes de ses discours de jeunesse ne présentaient pas ce caractère. C'est qu'alors, il n'était pas encore en butte aux jalousies, aux inimitiés, aux haines, qui ne cessèrent de le poursuivre au lendemain de son consulat. Après 63, un avocat qui accusait un ami personnel ou politique de Cicéron, ne manquait pas de présenter dans son discours un réquisitoire senti contre Cicéron lui-même. Mais, alors, celui-ci était obligé de répondre, et c'est ce qu'il faisait. Considérés, par exemple, le *pro Murena,* le *pro Plancio,* le *pro Sulla* : les exordes de ces plaidoyers sont des défenses en règle que l'avocat présente pour lui, avant de passer à la défense de son client.

Nous commencerons, la prochaine fois, l'étude des autres parties du discours, en nous occupant d'abord de ce que les traités de rhétorique désignent sous le non de « narration ».

G. C.

Digitized by Google

Le roman français au XVIIe siècle.

Cours de M. ABEL LEFRANC,
Professeur au Collège de France.

Honoré d'Urfé (*fin*). — « Sylvanire » et l' « Astrée ».

Nous avons déjà pu constater au milieu de quels troubles, de quelles agitations de toute espèce, a vécu l'auteur de l'*Astrée*. La fin de cette étude biographique, qui nous a paru indispensable, nous amènera une fois de plus à faire cette constatation.

Après la soumission du Forez, Honoré d'Urfé se retire en Savoie, où il compose son *Sirène* à la faveur de son repos et de ses loisirs ; il triomphe d'une maladie dangereuse, voit annuler en 1598-99 le mariage de son frère Anne avec Diane de Chateaumorand, et, cette année même, prend part à plusieurs campagnes, notamment à celle de la Maurienne. Il est homme de guerre en même temps qu'écrivain et penseur, et cependant, malgré tant d'occupations fatigantes et absorbantes, il ne néglige point ses propres affaires. Sa fortune s'accroît, en effet, d'une façon considérable. La *Savoysiade*, sorte de poème épique destiné à célébrer la maison de Savoie, est commencé aussi en 1599. Enfin l'année 1600 nous apporte un événement dès longtemps préparé, le mariage d'Honoré avec l'ancienne femme de son frère, autorisé par dispense spéciale du souverain Pontife.

Une accalmie semble alors se produire dans l'existence de d'Urfé. Les nouveaux époux voyagent sans cesse, allant de Virieu à Châteaumorand, et de Châteaumorand à Paris ou à Turin. Arrêté en 1602 pour des raisons d'ordre politique, d'Urfé est rendu sans dam à la liberté ; en 1604, nous le trouvons à Lorette ; et de 1605 à 1610, rentré définitivement en grâce, il fait à Paris, avec Diane, plusieurs séjours auprès de Sa Majesté. Ses loisirs sont féconds. Subissant — contrairement à ce qu'on a cru — l'influence incontestable de la cour de Henri IV, éprise d'aventures romanesques en même temps que de questions de galanterie et d'amour, il publie en 1607 et 1610 le premier, puis le second livre de l'*Astrée*. Après un séjour à Turin (1611), il revient à Châteaumorand (1612). En son absence, sa demeure est soudainement attaquée par François de la Guiche, comte de Saint-Géran, contre lequel il engage successivement plusieurs procès. L'affaire nous semble aujourd'hui très obscure ; l'abbé

Digitized by Google

Reure, dans la revue *Diana*, a fait néanmoins la lumière sur plus d'un point, et il résulte de ses recherches qu'en fin de compte Honoré d'Urfé n'obtint pas satisfaction contre son adversaire.

Il va se battre en Savoie (1616-17), donne en 1619 le IIIe livre de l'*Astrée*, reçoit en 1624 la visite de Patru, voit paraître une partie de la IVe partie de l'*Astrée*, sans son aveu, et publie en 1625 sa charmante *Sylvanire*. C'est une pastorale en cinq actes et en vers, agrémentée de chœurs, dont il n'est pas inutile de donner une analyse rapide. Aglante et Tirinte, deux bergers, aiment la bergère Sylvanire. Le père de cette dernière, Ménandre, riche et avare, ne veut l'accorder ni à l'un ni à l'autre. Il veut lui faire épouser le vieux Théante, le plus laid de tous les bergers des rives du Lignon. Sylvanire refuse une pareille union, mais dédaigne aussi en apparence les deux autres bergers, pour ne s'occuper que des plaisirs de la chasse. Toutefois, elle ressent une préférence secrète pour Aglante ; mais elle n'ose lui accorder le moindre signe de faveur, par honneur ou par modestie. Ici, le désespoir d'Aglante, et les consolations d'Hylas, ce singulier et complexe personnage que nous retrouverons dans l'Astrée. — Aglante se lamente de son côté et songe à se donner la mort. Son ami Alciron, pour le détourner de ce dessein, lui promet la possession de Sylvanire s'il veut suivre ses instructions. Il lui confie un miroir qui, par un effet magique, fait tomber en léthargie pendant quelque temps la personne qui s'y est regardée, mais ne lui explique point cette propriété merveilleuse. — Tirinte parvient à y faire mirer Sylvanire. Aussitôt le visage de la jeune fille se couvre d'une pâleur mortelle. On se rend alors au temple d'Esculape, et une rencontre d'Aglante et de Sylvanire provoque l'aveu d'un réciproque amour. La scène qui suit est admirable : la bergère va mourir ; elle devient la femme d'Aglante par un mariage *in extremis ;* elle meurt et on la conduit à la sépulture.

On conçoit la douleur de Tirinte et surtout sa fureur contre Alciron ; mais il se calme, quand ce dernier lui assure que Sylvanire est seulement endormie. Ils se rendent auprès du tombeau, la jeune fille se réveille, et Tirinte lui déclare son amour. Cris de Sylvanire, arrivée d'Aglante et de Ménandre, qui revient à ses premiers desseins et veut forcer sa fille à épouser Théante. Les druides entrent en scène à ce moment-là ; ils délibèrent, et leur jugement ratifie et légitime le mariage conclu *in extremis* entre Aglante et Sylvanire. Ainsi la bergère aura pour époux celui qui seul, dit la sentence, « l'avait aimée d'un amour vrai ». Quant à Tirinte, il est d'abord condamné à mort, et il ne doit la vie qu'à la belle Fossinde, qui consent à l'épouser.

Digitized by Google

L'intrigue est assurément complexe et même un peu embarrassée ; néanmoins la pastorale de d'Urfé est d'une lecture agréable, et il est possible que, transportée au théâtre, elle y trouve un excellent accueil. — C'est une pièce morale, en général bien conduite, mais dont les caractères sont un peu mous et insuffisamment dessinés. D'ailleurs *Sylvanire* est, avant tout, un essai de rythme nouveau ; elle est plus intéressante peut-être par la forme que pour le drame ou l'action. De même que dans l'*Astrée* Honoré d'Urfé avait employé une prose périodique et rythmée, de même dans sa pastorale il introduit une forme déjà essayée au XVI[e] siècle, mais alors dédaignée, en France, le vers libre ou blanc. Histoire du vers blanc. Très curieuses considérations de l'auteur de *Sylvanire*, dans sa préface, sur l'avenir de ce vers. Arguments tirés du langage de la vie, des exemples italiens, etc. Le style poétique d'Urfé est au moins curieux ; il est souvent caressant et harmonieux, toujours délicat et facile :

Injuste Amour, pourquoy si rarement
Unis-tu les desseins
Des fidelles amants ?
Pourquoy, perfide, as-tu tant de plaisir
De voir dedans deux cœurs
Un different désir ?
Je brusle et meurs d'amour
Pour Fossinde la belle ;
Fossinde aime Tirinte,
Tirinte Sylvanire,
Et Sylvanire, ô Dieux,
Ne daigne voir Tirinte,
Ni Tirinte Fossinde,
Ni Fossinde cruelle
Me regarder, et si je meurs pour elle !
L'abeille ayme les fleurs ;
Mais le cruel Amour
Se repaist de nos pleurs.
Il ayme, le cruel,
De voir languir, souffrir,
Puis à la fin mourir,
Noyé dedans les larmes,
Sans que nulle douleur
Que l'amant puisse avoir
L'esmeuve à la pitié
Qu'il doit avoir de luy.

(Act. II, sc. I.)

Ainsi parle le Satyre, qui a le rôle de l'amant dédaigné. A la scène VIII de l'acte II, il s'approche de Fossinde, qu'il aime ; et voici les charmants propos qu'ils tiennent chacun de son côté :

Digitized by Google

SATYRE.

Elle veut s'en aller,
Gardons qu'elle n'eschappe,
Jamais occasion
Ne se montra plus belle,
Personne n'est icy :
Amour, à mes desseins
Sois ce coup favorable.

FOSSINDE.

Dieu, voicy le Satyre !
Sois, Diane, à mon ayde.

SATYRE.

Avant qu'user avec elle de force
Il nous faut essayer
Celle de la prière,
Les faveurs sont plus douces
Que ces belles nous donnent
De leur bon gré, que celles qu'on ravit
Contre leur volonté...

FOSSINDE.

Il s'approche de moy,
Doy-je fuyr, ou doy-je demeurer ?
Fuyr, il est plus viste :
De demeurer aussi,
Le séjour en ce lieu
N'est pas peu dangereux :
Ah ! fâcheuse rencontre !

L'idée de représenter Sylvanire (qui ne l'a jamais été) sur une scène moderne paraîtra moins surprenante, si l'on songe que bientôt va être jouée à Paris une pastorale de Gabriel d'Annunzio. On sait que *La Fille de Jorio* (*la Figlia di Jorio*) est la première tragédie pastorale et rustique de Gabriel d'Annunzio. Après avoir mis en scène, dans ses autres tragédies, des personnages d'une éducation intellectuelle raffinée, des artistes, l'auteur de l'*Enfant de Volupté* a voulu cette fois présenter des personnages frustes, primitifs, sauvages un peu, sur qui pèse la fatalité de l'amour, et c'est en termes émus qu'il dédie sa pièce : « A la terre d'Abruzzes, à ma mère, à mes sœurs, à mon frère exilé, à mon père enseveli, à tous mes morts, à toute ma race entre la montagne et la mer, ce chant du sang ancien est par moi consacré. » En réalité, il y a trois siècles, l'auteur de Sylvanire obéissait peut-être à des préoccupations analogues. Le Forez remplaçait un peu pour lui les Abruzzes.

Quand d'Urfé publia *Sylvanire*, ses jours étaient comptés. Il se rendit en Italie, se battit dans les rangs de l'armée de Savoie dont

Digitized by Google

il commandait l'avant-garde, et se blessa grièvement dans une chute de cheval. On le transporta à Villefranche de Piémont, où il mourut le 1er juin 1625. On lui fit de solennelles funérailles. Ses cendres furent-elles rapportées en Forez ? Nous l'ignorons ; mais une légende subsiste encore dans ce pays, d'après laquelle le château de La Bastie renfermerait le tombeau de Céladon.

Nous ne pouvons mieux terminer cette biographie rapide qu'en citant une lettre de Camus, évêque de Belley, sur Honoré d'Urfé, son ami et son correspondant : « La dernière fois que mes yeux eurent le plaisir de le voir, il passait en Savoye, et, de là, en la guerre de Piémont, où il mourut dans une grande charge et parmi les fonctions militaires. Il me vint de sa grâce dire adieu ; il désira pour la prospérité de ses armes le bénédiction de son évêque, et le dernier repas qu'il ait fait en France fut chez nous, où, parlant de mon *Agathonphile* et de ma *Parthénice*, qu'il avait lus, disait-il, avec contentement, il ajouta : c'est à cette heure que je puis dire :

Terras Astrea reliquit.

Si vous continuez, vous ferez perdre terre à tous mes romans. Je lui dis que, sous un monarque si juste que celui qui nous commande, nous devions faire de meilleurs présages, et dire plutôt :

Terras Astrea gubernat.

La mémoire de ce seigneur, qui m'est douce comme l'épanchement d'un parfum, me sera en éternelle bénédiction. »

*
* *

Nous consacrerons près de trois leçons à résumer, autant qu'il est possible, l'admirable roman de l'*Astrée* : travail difficile et parfois ardu, car l'*Astrée* est une œuvre très étendue et très complexe, dont la trame principale est mêlée à une foule d'épisodes les plus divers, et où défilent une multitude de personnages ; — travail intéressant d'autre part, et même captivant, parce que l'auteur ne se répète jamais et que ses fictions sont remplies d'allusions aux événements contemporains.

La plupart des scènes de l'*Astrée* ont pour cadre la région du Forez ; les bergers paissent leurs troupeaux sur les bords du Lignon, et les noms les plus souvent cités sont ceux de la Bastie, de la Bouteresse, Montverdun, Uzore, Marcilly, Saint-Paul, Chalain, Bonlieu, etc., noms désignant des lieux situés dans l'arrondissement actuel de Montbrison. Il est aisé, avec une carte du pays, — ce qui est fait, — d'établir l'exacte topographie de l'*Astrée*, et de suivre les héros dans leurs promenades et leurs voyages.

Digitized by Google

Remarquons aussi, dès maintenant, que le roman se passe au v[e] siècle. D'Urfé a choisi cette époque reculée pour n'avoir pas à parler du christianisme et éviter toute discussion sur les questions religieuses. Il se défiait, avec juste raison, des préoccupations religieuses, et il écartait tout danger en plaçant ses personnages dans un temps où les druides étaient encore, croyait-on, les seuls prêtres du Forez. Néanmoins, dans l'exposé des croyances druidiques, il est possible de relever, çà et là, quelques allusions aux croyances chrétiennes. Une des plus belles figures de l'*Astrée* est celle du grand prêtre Adamas (probablement Loys Papon, dont nous avons déjà parlé), qui préside aux cérémonies druidiques.

Des bergers mènent une vie tranquille et douce sur les bords du Lignon. L'amour s'empare de leur âme et les soumet à sa tyrannie, surtout Céladon, épris tendrement de la bergère Astrée. « Celadon fut un de ceux qui plus vivement ressentirent (la tyrannie de l'amour), tellement espris des perfections d'Astrée, que la haine de leurs parents ne peut l'empescher de se perdre entièrement en elle. » Ainsi, dès le début, Honoré d'Urfé nous met en garde pour la lecture de son ouvrage, par une allusion directe aux événements de sa propre vie, à son amour pour Diane de Châteaumorand, dont la famille avait été ennemie de la sienne, pendant les guerres de religion. Il nous dépeint ensuite avec exactitude (fait unique dans la littérature de ce temps-là) le lieu champêtre où sont réunis les bergers: sa phrase est ample, harmonieuse, colorée, rappelant fréquemment celle de l'auteur de *Télémaque*. Il est à regretter que ce style poétique soit quelquefois gâté par le bel esprit, les jeux de mots et la préciosité.

Céladon, amoureux d'Astrée, attend sa bergère, et, dès qu'il la voit paraître, il s'empresse de lui souhaiter le bonjour : « Ignorant son prochain malheur, après avoir choisi pour ses brebis le lieu plus commode près de celles de sa bergère, il lui vint donner le bonjour plein de contentement de l'avoir rencontrée ; à quoy elle respondit et de visage et de parole si froidement, que l'hyver ne porte point tant de froideurs ny de glaçons. » Etonné, le berger demande une explication de cette conduite ; on la lui refuse ; il va se jeter dans le Lignon pour mourir. Astrée s'élance sur sese traces ; mais elle est, elle-même, si émue qu'elle manque de s noyer et ne doit la vie qu'à l'intervention de plusieurs bergers. Tous se mettent à la recherche de Céladon : ils ne retrouvent que son chapeau, et, le croyant mort, se désolent ; on devine la douleur d'Astrée.

Digitized by Google

Or, Céladon est recueilli par trois nymphes: Galatée, Silvie et Léonide, qui l'emportent à demi noyé dans leur château d'Isoure. Cependant Astrée a rencontré Lycidas, le frère de Céladon, et ils reconnaissent que leur commun malheur a pour cause un simple malentendu. Astrée renonce à la haine qu'elle n'éprouva jamais contre Céladon et regagne tristement sa demeure. Suivent des stances sur la mort du berger Cléon ; puis d'Urfé nous présente un singulier personnage, Hylas, qui joue un rôle considérable dans le roman. Nous apprendrons plus tard à le mieux connaître ; mais, dès maintenant, lisons quelques vers de la *Chanson de l'Inconstant*, très propres à le caractériser :

Si l'on me dédaigne, je laisse
La cruelle avec son desdain.
Sans que j'attende au lendemain
De faire nouvelle maîtresse :
C'est erreur de se consumer
A se fayre par force aymer.

Il y a loin, comme on voit, d'Hylas au sincère Céladon ; celui-là dédaigne les femmes, parce qu'il les connaît :

Le plus souvent ces tant discrettes,
Qui vont nos amours méprisant,
Ont au cœur un feu plus cuisant :
Mais les flames en sont secrettes,
Que pour d'autres nous allumons,
Ce pendant que nous les aimons.

Au château d'Isoure, où elles l'ont conduit, les trois nymphes cherchent à retenir Céladon le plus longtemps possible. Galatée, qui s'est éprise de lui, voudrait le retenir auprès d'elle : et cette Galatée ressemble fort à Marguerite de Valois, qui eut en des circonstances analogues un amour passager pour Honoré d'Urfé. (Nous examinerons la question de plus près dans la leçon qui sera consacrée à l'étude des « clefs » de l'*Astrée* ; nous verrons qu'il est peut-être possible d'identifier également Léonide et Silvie avec des personnages historiques.) Les nymphes et leur hôte se promènent à travers les jardins du château, qui sont magnifiquement décrits. On nous y montre la fontaine de *Vérité d'Amour*, célèbre par ses enchantements merveilleux, qui « découvre les trouperies des Amans ». Près de cette fontaine, Galatée, en attendant Céladon, fait à Léonide l'aveu de son amour. Léonide s'indigne de voir une nymphe éprise d'un simple berger ; mais Céladon a de nobles origines, et l'on nous retrace l'histoire de son père Alcippe, qui est l'histoire vraie d'un des ancêtres d'Honoré d'Urfé : nouvelle preuve que l'*Astrée* est sans aucun doute un roman à clefs. R. A.

Digitized by Google

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'habitude générale.

L'habitude générale constitue une question très vaste et très peu étudiée jusqu'à présent. Les questions annoncées à la fin de la dernière leçon sont très délicates, très subtiles et non susceptibles peut-être d'une solution très nette. Il faut pourtant les aborder, les esquisser, sans omettre rien d'important. Mais je ne puis assurer que je pourrais leur apporter des solutions d'une rigueur qui puisse me satisfaire pleinement.

Il s'agit, d'abord, d'essayer une comparaison entre la généralité des idées générales et la généralité de l'habitude générale.

Tout le monde est familier avec les idées générales. On sait qu'il y a des genres, ou classes de tous les degrés, subordonnés les uns aux autres ou coordonnés entre eux ; on sait que, dans chaque degré, il y a un nombre indéfini de genres coordonnés; on sait que, depuis les genres élémentaires jusqu'au genre suprême, il y a un nombre indéfini de genres. De plus, on sait qu'un seul et même individu peut être classé dans des genres différents. C'est ainsi qu'un homme peut être classé parmi les êtres de sexe masculin avec d'autres êtres que l'homme, qu'il appartient de même à l'âge qu'il a et que, cet âge, il peut l'avoir commun avec un animal, un monument, une rue, etc.

Eh ! bien, tel étant le rôle de l'idée générale, qui est clairement consciente dans l'esprit, on doit dire que la généralité de cette puissance psychique qui est habitude générale, puissance inconsciente, pur symbole de l'avenir, idée des chances qu'il y a qu'un fait arrive plus tard, — que cette généralité a tous les caractères et toutes les propriétés de la généralité des idées générales, qui ont une nature psychique absolument différente. Les puissances psychiques dont je parle ne sont pas conscientes, tandis que les idées générales le sont ; ces réserves faites, qui sont très importantes, et en tant que ces habitudes sont générales, elles possèdent tous les caractères de la généralité des idées générales.

Digitized by Google

Je viens de dire qu'un individu appartient à toutes sortes de genres. De même, un fait de conscience, tel que la connaissance de certain vers, par exemple la connaissance du vers suivant :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur,

engendre à sa suite une infinité de dispositions diverses, dont une seule est l'habitude spéciale d'où résultera la répétition exacte du vers de Racine; car elle entraîne aussi la disposition à répéter le vers avec des changements, à dire, par exemple :

Le jour n'est pas plus clair que le fond de mon âme ;

elle entraîne la disposition à trouver des vers analogues, dont le commencement et la fin, par exemple, seront identiques au vers primitif ; elle entraîne la disposition à trouver des vers hexamètres ayant seulement la même harmonie, c'est-à-dire des vers raciniens ; puis (nous montons par une ascension régulière, en subordonnant des puissances générales inférieures à des puissances générales supérieures), elle entraîne la disposition à trouver des vers hexamètres quelconques, des vers d'une mesure quelconque, de la prose qui aura quelque analogie par le sens et la sonorité avec la poésie racinienne. Le vers cité est la condition suffisante d'un seul acte, sa reproduction exacte, mais aussi la condition insuffisante, la condition partielle, de tout acte qui aura avec lui quelque analogie, condition d'autant plus partielle et d'autant plus insuffisante que l'analogie avec lui sera plus faible. C'est ainsi que, pour faire des vers raciniens, il faudra en posséder beaucoup, et, pour faire des vers, en général, en posséder davantage encore empruntés à plusieurs poètes. Plus la puissance est éloignée de l'acte, moins elle est efficace pour cet acte ; mais la multiplicité des actes et la quantité propre à chacun d'eux peuvent compenser la faiblesse de la puissance générale que chacun d'eux engendre. Si, dans mon passé, j'ai lu, étudié, appris par cœur beaucoup de vers de poètes ; si, chaque fois, j'ai donné beaucoup de quantité, c'est-à-dire d'intensité et de durée, à chacun de ces faits de conscience, il en résultera une puissance générale de poésie. Ce n'est pas à dire que je serai un vrai poète, car je pourrai bien n'être jamais qu'un versificateur ; mais il n'en sera pas moins hors de doute que cet apprentissage, cette formation de l'aptitude est indispensable au poète de talent ou de génie comme au versificateur, et aussi qu'il est plus facile de créer en soi une disposition à faire des vers analogues à ceux de Lamartine ou de Victor Hugo, que de créer en soi la disposition générale à

Digitized by Google

faire des vers quelconques, qui est la condition de l'originalité et par conséquent du génie en poésie.

Nous sommes ainsi conduits à une idée étrangère à la psychologie classique, mais nous la rencontrons ; par conséquent, nous devons en parler. C'est l'idée de la *culture*, plus précisément appelée culture *formelle* de l'esprit. Il y a toute une école de pédagogues qui soutient qu'il ne faut pas *meubler* l'esprit de connaissances positives qui ne le rendent pas fécond, mais qu'il faut le *cultiver*, pour le rendre capable de créer, d'inventer. Telle est la thèse pédagogique de la culture formelle de l'esprit. Parmi les pédagogues, les uns soutiennent qu'il faut cultiver l'esprit sans le meubler, les autres qu'il faut le meubler sans le cultiver. Ce conflit s'est toujours terminé par des traités de paix, où chacun des partis abandonna quelques-uns de ses principes, et, dans les derniers temps, il s'est terminé au détriment, il faut bien l'avouer, des partisans de la culture formelle. La question est de savoir si la force de l'esprit se conserve intacte après que l'esprit lui-même a été farci d'habitudes spéciales. Mais nous allons, tout à l'heure, retrouver ce conflit. Pour le moment, arrêtons-nous sur l'idée de la culture formelle. Lorsque les théoriciens de la culture formelle soutiennent qu'il faut faire un esprit juste, droit, rigoureux, capable d'invention et de décision pratiques, ils affirment, par exemple, avec Napoléon, que l'on forme de tels esprits par l'étude « du latin et des mathématiques ».

Le latin et les mathématiques forment donc des esprits tels que les désirait Napoléon, esprits de généraux, de conseillers d'Etat, de ministres, de préfets. Mais, contre les mathématiques, il y a un mot de Voltaire (mot égaré dans le *Siècle de Louis XIV*) : « Les mathématiques laissent l'esprit où elles le trouvent. » Cela veut dire qu'elles forment l'esprit mathématique, sans disposer les forces de l'esprit à s'appliquer dans d'autres domaines. Reste le latin ; si l'on y joint le grec et les classiques français, on a tous les éléments de la culture classique d'autrefois. Quelque opinion qu'ils aient eue sur l'utilité des mathématiques, du grec, des langues vivantes apprises par la grammaire et les auteurs, les théoriciens de la culture formelle ont toujours soutenu qu'il fallait exercer l'esprit, quand il est jeune, par des pratiques intellectuelles dont la principale était, quand j'étais écolier, la version latine ; celle-ci, disait-on justement, profite davantage au français qu'au latin ; bref, qu'il fallait assouplir l'esprit, le remplir d'habitudes d'une grande généralité. Une fois l'esprit ainsi formé, il peut être très ignorant ; mais l'homme est cultivé, et il n'aura plus qu'à acquérir les connaissances spéciales au métier ou à

Digitized by Google

l'emploi qu'il veut exercer pour être ouvrier ou employé habile, officier distingué, administrateur utile, etc., etc.

Cette thèse, on le voit, revient à soutenir qu'il est bon de donner à l'esprit des habitudes générales et nuisible de lui donner des habitudes spéciales. L'esprit le plus apte à vivre une vie d'homme, à rendre de grands services à sa patrie, ce sera, d'après cette thèse, l'esprit plein d'habitudes générales. Je la rappelle pour montrer que l'idée de l'habitude générale n'est pas une invention de psychologue, mais une idée très répandue sous un nom différent.

Mais, dans cette généralité qui peut aller très loin, où doit-on s'arrêter ? Peut-on aller plus loin que la disposition littéraire en général, par exemple ? Bref, peut-on admettre que l'activité variée, dans une âme qui se forme, puisse conduire cette âme jusqu'à une habitude générale, aussi générale que possible, dans l'ordre théorique et dans l'ordre pratique, à une habitude d'une indétermination absolue ? Peut-on être apte à tout ? Y a-t-il une limite à la généralité de l'habitude générale ? — Théoriquement, nous ne pouvons lui fixer aucune limite, de même que, dans l'ordre des idées générales, nous sommes amenés à un genre suprême énoncé par les mots, *être* ou *chose*. Mais, en fait, dans l'ordre des habitudes générales, on ne peut aller aussi loin. La puissance d'inventer indéterminée, sans modèle directeur qui fixe le type de l'invention dans l'art, dans la science, dans l'industrie ou dans l'action, nous ne la connaissons ni en nous ni chez les autres. Nous ne connaissons pas d'esprit aux aptitudes universelles. Nous connaissons bien des hommes aux habitudes spéciales, nombreuses et variées ; mais l'homme capable d'inventer en tout genre, nous ne le connaissons pas. On nous citera Pascal, qui inventa en mathématiques, en physique, en philosophie, en littérature, en idées ; mais cette faculté d'invention, si générale, si vaste chez lui, avait des limites : il ne fut ni poète, ni musicien, ni peintre ; on ne le connaît même pas comme amateur en ces matières. Ainsi le génie d'invention le moins limité que nous connaissions en France avait des limites. — Mais, dira-t-on, il s'agit là d'une invention qui laisse des œuvres impérissables ; n'y a-t-il pas des amateurs universels, capables de toucher à tout d'une façon personnelle ? Non, il n'y en a pas ; même l'habitude générale, qui fait l'amateur distingué, a des limites. On peut trouver un amateur également compétent et habile en musique et en peinture ; mais son domaine, déjà très vaste, n'est que celui des beaux-arts ; il ne comprend ni la philosophie ni les mathématiques.

Digitized by Google

Ainsi l'habitude générale, en fait, n'est jamais l'habitude indéterminée. Pour comprendre la formation de cette habitude générale indéterminée, il faudrait concevoir l'expérience passée dissociée à l'infini jusque dans ses éléments ultimes, remise au creuset, réduite en poussière, capable ainsi de fournir des touts imaginés radicalement nouveaux, composés d'éléments empiriques en nombre indéfini. J'ai cité, pour la commodité du raisonnement, comme exemple d'imagination novatrice, l'exemple d'un peintre qui représente au bord d'une rivière le moulin d'une autre rivière. Il n'y a, dans ce tableau, que deux éléments empiriques. En fait, dans une œuvre de Rubens ou d'Eugène Delacroix, les matériaux combinés sont bien plus nombreux. Pourrait-on, dans cette voie, aller jusqu'au nombre infini des matériaux, de telle sorte que la mise en œuvre de ces matériaux soit tout à fait nouvelle? Cela est peu compréhensible, parce qu'il y a là un passage à la limite et que, de tout passage à la limite, il faut se méfier. En fait, l'expérience résiste à la divisibilité infinie. Même dans les tableaux où il y a des êtres humains qui volent, même dans les légendes où foisonne l'invraisemblable, l'imagination de l'artiste obéit à des lois de la nature. Les fragments de l'expérience mis en œuvre par lui ne sont pas de la poussière d'expérience, mais de gros fragments d'expérience. La puissance d'inventer n'importe quoi, qui serait fille du fait passé en général, l'habitude indéterminée, est donc un concept sans matière que nous devons rejeter de nos esprits. Bref, à la généralité de l'habitude générale, il y a une limite ; il n'y a pas de puissance d'invention indéterminée. On invente toujours en respectant les lois de la nature, c'est-à-dire en ne dissociant pas indéfiniment les faits d'expérience, en respectant les liaisons fondamentales des phénomènes.

J'aborde maintenant une nouvelle question, non moins délicate que la précédente. Doit-on dire que, dans une même conscience, l'habitude générale et l'habitude spéciale sont antagonistes? Peut-on avoir, en même temps, beaucoup de mémoire et beaucoup d'esprit? Il n'est pas très facile de répondre à une telle question.

Ce qui est certain, c'est que, si vous variez beaucoup votre activité, soit en imitant votre entourage, soit autrement, vous prendrez peu d'habitudes spéciales ; mais vos actes variés auront entre eux quelque analogie, de sorte que, malgré vous, vous prendrez des habitudes générales. Ainsi l'activité variée engendrera des habitudes générales au détriment des habitudes spéciales, et, comme les actes nouveaux, analogues aux anciens, deviendront de plus en plus nombreux, ils ne feront que commencer des habitudes spéciales, qui ne s'enracineront pas. Ainsi, plus on

s'est répété plus on se répète, et, plus on aura innové, plus on innove. De tout acte, il reste une puissance de répétition ; mais plus les actes sont différents, moins les habitudes spéciales sont fortes ; plus ils sont analogues, sans être identiques, plus se développeront les habitudes générales.

De plus, les habitudes générales, conséquences de l'activité variée, seront tantôt volontaires, tantôt involontaires, quant à leur origine. On peut, en effet, renoncer à la répétition, au souvenir, au savoir proprement dit, employer la volonté à combattre les routines, à chercher et trouver des actes nouveaux. Bref, l'effet peut être mis au service de l'invention. Je sais qu'il y a beaucoup d'inventions involontaires, que le génie est souvent spontané ; mais la volonté mise au service de l'invention, c'est aussi un fait, et très fréquent.

Quand la volonté est mise au service de l'invention, cela engendre un semblant d'habitude de vouloir, mais cette habitude de vouloir est une pure illusion. J'ai dit que tout ce qui est effort échappe à la loi de l'habitude. N'y a-t-il pas, pourrait-on dire, chez certains hommes, habitude novatrice et jusqu'à une manie routinière d'inventer ? L'inventeur qui se ruine à inventer n'est-il pas une sorte de machine à vouloir du nouveau ? C'est là une simple apparence. L'habitude générale est condition insuffisante de son acte. Tantôt donc l'acte se produira spontanément, quoique insuffisamment préparé par les actes passés ; tantôt, au contraire, il faudra vouloir le nouveau, qui ne viendra pas de lui-même à la conscience. Ce sera un problème que la volonté cherchera à résoudre. Si, à un certain moment, la volonté vise des buts qui soient nouveaux, elle rencontrera comme obstacles, dans les fins qu'elle poursuit et dans ses démarches, les habitudes spéciales qui se sont formées dans l'âme à côté d'elle, si elles sont nombreuses et si elles sont fortes. Pour que la volonté novatrice soit efficace, il faudra, avant tout, qu'elle s'applique à combattre les habitudes spéciales, et elle les combattra en arrêtant leur acte au moment où il poind dans la conscience. Elle ne laissera ainsi se former dans l'âme que des habitudes générales. Voilà la principale action de la volonté en faveur de l'invention : elle la favorise indirectement, en combattant les répétitions machinales. Si l'on sait mal ce que l'on sait, si les habitudes spéciales sont faibles, l'acte conscient sera nouveau, et l'habitude qui en résultera sera générale. Supposons un ouvrier qui sait mal son métier ; il travaille quand même, inventant ses actes à mesure, tantôt ingénieux, tantôt maladroit, et agissant dans les deux cas,

Digitized by Google

tantôt spontanément, tantôt par effort. Dans tous les cas, son acte a de la nouveauté, et la condition de cet acte, qu'il soit de génie ou de patience, c'est la faiblesse des habitudes spéciales. Dans une âme de cette sorte, les habitudes générales seront donc accompagnées et complétées par ce qu'on sera tenté d'appeler l'habitude de l'invention volontaire ; mais cette habitude-là n'est, en réalité, qu'une sorte de reflet de la faiblesse des habitudes spéciales. Du moment que les habitudes spéciales sont faibles, les habitudes générales l'emportent dans l'âme, et alors les actes sont nouveaux, soit qu'ils résultent d'heureuses trouvailles sans effort, soit qu'ils exigent un effort pour les achever. L'effort n'est pas habituel, il est constant, plus ou moins fort, et il est à la fois excité et dirigé ici ou là par le besoin. Lorsque nous avons besoin de faire effort dans un certain sens, l'effort est toujours prêt et se porte où il faut.

Toutes ces considérations tendent à établir qu'il y a antagonisme entre les habitudes spéciales et les habitudes générales. Faut-il donc choisir, au moment de la jeunesse où l'on peut choisir, entre l'invention et la répétition? Ne peut-on concilier les habitudes générales et les habitudes spéciales? Ne peut-on savoir beaucoup et garder des facultés d'invention ? Ne peut-on inventer à l'instar de ses souvenirs sans les répéter? C'est là un problème pédagogique, qui est aussi un problème de haute psychologie.

Il n'est pas facile de le résoudre, et je ne le résoudrai pas aujourd'hui. Je me bornerai à signaler un fait qui semble indiquer que les mêmes faits de conscience ne peuvent engendrer à la fois dans l'âme une double puissance et préparer ainsi, à la fois leur reproduction exacte par l'habitude spéciale et leur libre imitation par l'habitude générale. Voici ce fait. Jusqu'à l'âge de deux ans, ou à peu près, l'enfant oublie toute son expérience. Les souvenirs ne commencent qu'au delà. Mais, pendant ces deux années, l'enfant n'est pas inactif. Toutes les habitudes fondamentales de l'être humain se forment alors ; l'enfant apprend à marcher, à associer *visa et tacta,* à localiser les sons, etc. De toute cette activité, il ne retient aucun fait ; mais il agit beaucoup et il acquiert toutes les habitudes générales qui lui permettront de vivre, et de vivre d'une vie de plus en plus indépendante. Si nous croyons que, pendant toute leur existence, les hommes sont comme les enfants, nous devrons donc admettre les deux lois suivantes, qui ne sont encore que des hypothèses : on profite seulement de ce qu'on oublie et on ne profite pas de ce qu'on retient. Mais l'homme est-il toujours ainsi ?

V. H.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Brusque interruption des « Provinciales » en 1657.

La correspondance engagée entre Louis de Montalte et le P. Annat ne semblait pas devoir cesser, dès le 24 mars 1657, avec la deuxième lettre au Père Confesseur ; elle paraissait devoir continuer, et les juges du camp s'en faisaient une véritable fête. Au début de la dix-septième *Provinciale,* l'auteur se déclare résolu à une lutte à outrance. A Rome, en mai 1657, on proférait au Vatican des menaces bien autrement catégoriques. Un seigneur italien, Brunetti, disait à Piccolomini : « Cela aura des suites : la dix-huitième n'est rien au prix de ce qui viendra, la dix-neuvième et la vingtième seront bien autre chose. — L'auteur, reprit Piccolomini, est sans doute un homme d'un grand esprit, mais les Jésuites répondront bien. — Oui, Monseigneur, à celles-là comme aux autres ! » Or la dix-neuvième ne parut pas, et, si les contemporains en furent étonnés, nous ne devons pas en être autant surpris.

Plusieurs fois déjà, la correspondance avait été sur le point d'être interrompue: d'abord après la troisième; puis elle eût certainement pris fin avec la dixième, si les Jésuites n'avaient pas eu la malencontreuse idée de répondre et de provoquer les justifications nécessaires ; elle devait enfin — Pascal le dit en propres termes — s'arrêter après la seizième. Lisons plutôt les premières lignes de la dix-septième : « Mon révérend Père, votre procédé m'avait fait croire que vous désiriez que nous demeurassions en repos de part et d'autre, et je m'y étais disposé. Mais vous avez depuis produit tant d'écrits en peu de temps, qu'il paraît bien qu'une paix n'est guère assurée, quand elle dépend du silence des Jésuites. Je ne sais si cette rupture vous sera fort avantageuse ; mais, pour moi, je ne suis pas fâché qu'elle me donne le moyen de détruire ce reproche ordinaire d'hérésie dont vous remplissez tous vos livres. » Le passage est obscur; heureusement, des docu-

Digitized by Google

ments contemporains, qui n'ont pas encore été utilisés, permettent de l'éclaircir. « On crut, lit-on dans les *Mémoires* de Godefroi Hermant, que Louis de Montalte était condamné secrètement à un silence perpétuel sur cette matière par des ordres souverains. Ce fut ce qui donna la liberté au méchant poète Loret de badiner ainsi, en adressant ces vers au cardinal Mazarin, le 10 décembre·

Enfin le bon Provincial,
Par tes soins, ô grand cardinal,
Ne lira plus aucune lettre,
Puisque tu ne le veux permettre
A ce grand et célèbre auteur
Qu'on peut vraiment nommer docteur
Par ces beaux élans de science
Dont s'affermit la conscience.
Après sa quinzième, pourtant,
Il en écrirait jusqu'à cent,
Et, dessus si belle matière,
La milliade tout entière.
Mais il rend à Sa Majesté,
Par devoir, par humilité,
Une profonde obéissance,
Puisque le veut ton Eminence.
Pourvu que, dessus ces propos,
L'autre parti soit en repos... »

Ainsi exaspéré par la mauvaise foi des Jésuites et du chancelier Séguier, Pascal allait recommencer la lutte. De là sont nées les dix-septième et dix-huitième *Provinciales* et le beau fragment qui devait servir d'exorde à la dix-neuvième. Une série commençait donc qui pouvait aller bien loin ? Mais non; c'était fini et bien fini.

Quelles pouvaient être les raisons d'une pareille désertion ?

Peut-on croire que Pascal se soit arrêté, parce qu'il était fatigué après quinze mois de lutte, ou parce qu'il était terrassé de nouveau par l'affreuse maladie qui l'obligeait, pour marcher, à se servir de potences ? A-t-il été, enfin, intimidé par les menaces? — Fatigué ? Nous verrons qu'il ne l'était guère. Sa santé ? Mais elle n'avait jamais été meilleure : les années 1656 et 1657 sont même les seules qui lui aient laissé un peu de répit. Animé des sentiments d'ascétisme que vous lui connaissez, Pascal dut se dire que la Providence avait endormi sa douleur, qu'elle lui rendait provisoirement la santé pour lui permettre de combattre le bon combat. Quant à la peur, c'est un sentiment que Pascal ne connut jamais.

Les raisons qui l'amenèrent à cesser la publication des *Provinciales* lui font le plus grand honneur : les unes sont purement politiques ; les autres ont un caractère essentiellement religieux.

Digitized by Google

Parmi les premières, citons la lassitude, la pusillanimité de quelques-uns, du doux Nicole, sans doute. Quelques amis de Pasca regardaient ses écrits comme inutiles et capables d'irriter la cour; ils faisaient valoir auprès de lui les difficultés matérielles, la surveillance de la police, l'incarcération des libraires soupçonnés, ce fait que Baudry d'Asson de Saint-Gilles était contraint de se montrer très prudent.

Mais voici autre chose. Des négociations très secrètes avaient été commencées en avril 1657 et terminées en août de la même année, pour tâcher d'amener une trêve, sinon une réconciliation, entre Port-Royal et les Jésuites. C'est là un fait très peu connu, que mettent en lumière les mémoires contemporains. L'archevêque de Rouen, Harlay de Champvallon, s'aboucha avec Dugué de Bagnols, et tous deux se concertèrent à l'insu des Jésuites. Ils imaginèrent l'expédient du silence respectueux sur l'attribution à l'évêque d'Ypres des cinq fameuses propositions. Saint Vincent de Paul fut sondé et adhéra de suite au projet de pacification; Fouquet s'y montra très favorable; le nonce du pape, d'abord hostile, fut bientôt ramené à de meilleurs sentiments. On eut une entrevue avec Mazarin, qui comptait beaucoup sur l'esprit de conciliation des Messieurs de Port-Royal. Mais, tout à coup, Dugué de Bagnols, l'ami dévoué des Jansénistes, mourut le 15 mai 1657, à l'âge de quarante et un ans. Les négociations languirent, puis s'arrêtèrent. Il n'y eut pas de trêve; mais vous pensez bien que, durant ces cinq mois de négociations, Pascal devait se tenir sur la plus grande réserve.

Il est d'autres raisons, plus sérieuses encore : au premier rang, des scrupules de conscience. N'oublions pas notre définition des *Provinciales* : c'est l'œuvre d'un pamphlétaire. Le pamphlétaire n'était pas un homme du monde qui se venge coûte que coûte, qui agit en franc païen, comme feront Molière ou Voltaire accablant Boursault ou Fréron. Si Pascal combat, c'est, comme dira Racine en parlant de Joad, avec un fer sacré; il raille ses adversaires, les couvre de ridicule et s'y croit autorisé par l'Ecriture sainte et les Pères de l'Eglise. On lui reproche d'être un railleur, il se justifie pleinement (voir la onzième *Provinciale*); mais, aussitôt, il change de ton et substitue l'indignation émue à la plaisanterie légère. Or, après ces dix-huit lettres, il avait triomphé sur toute la ligne; la démonstration entreprise par ce géomètre était terminée. Aller plus loin, était-ce bien conforme à l'esprit du christianisme? Il n'avait pas manqué de sincérité, mais n'allait-il pas manquer de charité? Montalte, aux approches de la communion pascale de 1657, — Pâques était le 27 mars, — pourrait bien


LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

s'être posé cette question et l'avoir posée à son directeur Singlin. Vous savez que Pascal portait, cousu dans son pourpoint, un mémorial dont les dernières lignes étaient : « Soumission absolue à Jésus-Christ, et à mon directeur. » Or Singlin prêchait sans cesse la charité, l'amour des ennemis, la nécessité de défendre la vérité avec l'esprit de paix. On peut être sûr que Singlin, qui n'était pas un littérateur, désapprouvait les procédés littéraires du pamphlétaire.

Ce n'est pas tout. La mère Angélique, qui voyait avec une sérénité absolue approcher la persécution, n'approuvait pas les *Provinciales*. Elle écrivait, en novembre 1657 : « Un bon serviteur de Dieu, des défenseurs de la vérité, a écrit à M. Dastin qu'il lui était venu en pensée que nous n'avions pas assez de charité pour nos adversaires, et que, plus il considère le malheur où leur opiniâtreté et leur fureur les met, qui leur fait faire tant d'injustices et de mensonges, plus, dit-il, il les voit misérables. Il croit, dit-il, que notre pitié et charité n'est point assez grande pour eux, et que, jusqu'à cette heure, on s'est plus empressé à les combattre par la doctrine et à les combattre par autorité que par la charité ; que nous devions donc, à présent, changer tous nos efforts dans la prière et la compassion, importunant sans cesse Notre-Seigneur d'en avoir pitié, et que sa divine grâce détruise l'opposition qu'ils ont à la croire, ce qui nous a semblé très bon ; de sorte que, par l'avis de nos Mères, nous avons commencé une neuvaine à la Sainte-Epine, aujourd'hui, pour tous nos adversaires, à laquelle nous disons *O Corona miranda*, etc., et l'oraison, avec celle pour les ennemis et menteurs. Après, on dit *Ad te levavi*. J'ai cru, ma très chère Mère, que vous l'approuveriez, et j'ai exhorté nos sœurs d'y joindre des mortifications, ce qu'elles ont accepté de bon cœur. »

Enfin Pascal n'était pas sans lire les réponses si plates et si mal tournées des Jésuites, et il put y trouver, au milieu du fatras des insanités et des grossièretés, quelques observations utiles. Dans la *Réponse générale à l'auteur des Lettres qui se publient depuis quelque temps contre la doctrine des Jésuites*, par le Prieur de Sainte Foy, qui n'est autre que le P. Morel, Pascal est traité de fourbe grassement payé, de bouffon qui proteste de sa sériosité ; l'auteur lui parle de son galimatias et souhaite que sa main droite devienne percluse ; ses lettres ne sont qu'un papier enfumé et noir, elles réjouissent les hérétiques et les libertins... Au milieu de ce torrent d'injures, on peut lire ce qui suit : « Saint Augustin écrivit, un jour, à un homme qui usait très mal de son esprit : Pourquoi d'un vase qui pouvait contenir de si précieuses richesses faites-

Digitized by Google

vous un vase qui ne contient que des choses que Dieu n'y verse pas ?... J'ose vous faire la même demande, parce qu'à peu près vous avez les mêmes qualités que ce ménager. D'où peut venir que Dieu, en la distribution des biens dont il peut tirer du service et les hommes de l'estime, ne vous ayant pas mal partagé, vous faites servir ce que vous avez reçu au dérèglement de vos passions ?... Pourquoi donc usez-vous de la part que vous avez aux dons du ciel, comme si vous cherchiez de vous en faire priver, au lieu d'en user si bien que vous la voyiez tous les jours croître ?... Pour arriver à ce bonheur, il faut se résoudre à donner désormais à vos travaux d'autres objets que les querelles et les désordres qui en sont inséparables... C'est le souhait que je fais pour vous qu'après une sincère et constante réconciliation avec les Jésuites, vous tourniez votre plume contre les restes de l'hérésie, les langues impies et libertines, et les autres corruptions du siècle.. Désavouez le parti janséniste par quelque bel ouvrage à l'exemple de saint Augustin. » Nous verrons Pascal faire son profit de ces observations : peut-être est-ce là la première idée de son apologie du christianisme.

Pascal avait encore d'autres raisons de ne plus écraser les Jésuites en s'adressant à des particuliers ou à une congrégation tout entière. En attaquant la morale relâchée, il avait sonné le tocsin des incendies, et son appel avait été entendu ; de tous les points de l'Eglise, on venait au secours : d'abord les membres du clergé du second ordre, les curés de Rouen, de Paris, d'Amiens ; puis les évêques, soit dispersés, dans leurs diocèses, au moyen de censures et de mandements, soit réunis en assemblées générales. Les prédicateurs tonnaient en chaire contre les casuistes. Godeau même, évêque et poète, fulminait un mandement contre la morale facile et composait sur ce sujet un poème d'une faiblesse désolante. L'autorité agissait avec vigueur ; il n'était plus besoin du secours d'un simple laïque. Aussi verrons-nous le grand pamphlétaire devenir un modeste rédacteur des factums adressés à l'assemblée du clergé. Voilà pour la morale.

Mais la question doctrinale n'était pas moins importante à ses yeux. Durant l'armistice, le silence était de rigueur ; mais, après la rupture des négociations, en août, pourquoi Pascal n'a-t-il pas repris la lutte ? Est-ce que le clergé prenait en main la cause de saint Augustin ? Aux yeux de Pascal désolé, ce fut tout le contraire qui arriva. Les députés du clergé, à de très rares exceptions près, étaient des lâches ou des vendus. Le chancelier Séguier jouait un triste rôle : il avait suivi attentivement les débats en Sorbonne et il était secrètement de l'avis des docteurs qui se retirèrent pour

Digitized by Google

ne pas condamner Arnauld. Il avait été assez maladroit pour dire, un jour, en pleine séance : « Le roi a intérêt à ce que les cinq propositions soient dans Jansénius. » Ayant compris son imprudence, il avait, à la séance suivante, essayé de raccommoder les choses ; mais il n'avait pu que bredouiller piteusement. Un autre jour, l'évêque de Chartres, Lescot, affirmait que les propositions se trouvaient textuellement dans l'*Augustinus*, et qu'il se chargeait de les montrer s'il avait là un Jansénius. Or Feydeau, qui raconte cette anecdote, en avait un sous son manteau ; il se préparait à le présenter, mais Séguier crut devoir empêcher pareil scandale et enjoignit à Feydeau de laisser ce volume encombrant dans sa bibliothèque.

Il n'y avait donc rien à espérer, et Pascal se disait que la vérité n'avait plus de défenseurs ; mais Pascal n'était pas un homme comme les autres. Il croyait comme à l'Evangile à la réalité du miracle de la sainte Epine : « Si le Pascal des *Provinciales* passe sans plus tarder au Pascal des *Pensées*, ce fut à l'occasion de cette affaire, qui nous répugne si fort aujourd'hui. » Ainsi parle Sainte-Beuve, qui nie le miracle et tâche de l'expliquer par des moyens psychologiques et physiologiques. Ernest Havet glisse très rapidement, silencieux comme Conrart. Qui veut étudier cette question trouvera le contre dans les *Mémoires* de Rapin, dans l'opuscule d'Annat intitulé le *Rabat-Joie des Jansénistes* et surtout dans le tome III du *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Le pour est soutenu dans les papiers du temps, dans les *Mémoires* de Godefroi Hermant et les histoires de Port-Royal, en particulier dans l'admirable *Abrégé* de Racine (1695). Ce miracle aurait eu lieu le 24 mars 1656, entre la cinquième et la sixième *Provinciale*. D'ailleurs, ce ne fut pas un fait isolé : il y en eut huit ou dix autres, et Sainte-Beuve dit quatre-vingts. Faits singuliers, qui sont de nature à intéresser les partisans de la suggestion : la sainte Epine ne guérissait qu'à Port-Royal. Autre fait, qui fait songer à la rivalité entre la maison qui est au coin du quai et celle qui n'y est pas : un jeune Chartreux fut guéri en décembre d'une fistule lacrymale analogue à celle de la petite Périer ; mais les Chartreux furent très mécontents, car la sainte Epine qu'ils avaient chez eux était restée sans effet ; ils se refusèrent à toute espèce de constatation officielle. La sœur de Mazarin était à toute extrémité, en janvier 1657. Le premier ministre aimait tendrement ses sœurs, — il a assez joliment casé ses nièces pour que la preuve n'en soit plus à faire. Il eut donc recours à Port-Royal, mais sans oser risquer une démarche officielle : il fit simplement demander des prières. Les Jésuites affolés firent des contre-prières, et la sœur de Mazarin mourut.

Digitized by Google

Miraculeuse ou non, la guérison de la petite Périer amena Pascal à composer une apologie du christianisme et ralentit la persécution des Jésuites contre Port-Royal. Grâce à elle, des négociations furent possibles, et, dans la suite, des considérations morales et religieuses décidèrent Pascal à ne pas rompre son silence.

Mais notons qu'il ne regrettait rien, qu'il ne rétracta rien : il crut toujours qu'il avait eu, au moins, le mérite de signaler au public l'existence de « fontaines empoisonnées ». Peu de temps avant sa mort, il déclara que, s'il avait à refaire les *Provinciales*, il les ferait encore plus fortes. Il parlait ainsi, sans doute, de la partie morale ; mais soyez sûrs qu'il avait le même avis sur la question dogmatique et doctrinale.

Nous nous sommes déjà expliqué sur les sentiments des Jansénistes ou, comme ils s'appelaient eux-mêmes, des Augustiniens. Nous avons vu que, jusqu'à Molina, il n'y avait eu aucune dispute sur la question de la grâce : le Pélagianisme et le semi-Pélagianisme avaient été foudroyés par saint Augustin ; toute l'Eglise était augustinienne. A la suite du livre de Molina sur *la Concorde du libre arbitre et de la grâce*, s'étaient dressées en face de Molina une école espagnole et une école flamande. Si Jansénius était attaqué avec tant de fureur, c'est que son *Augustinus* attaquait Molina d'une façon plus terrible que les bulles préparées par Clément VIII et Paul V. On a de Jansénius d'autres ouvrages, comme le très savant *Commentaire sur le Pentateuque et les quatre Evangiles* ; pas un mot n'en a été jugé repréhensible. Jansénius était si peu du tempérament de Luther et de Calvin que, par trois fois, il soumit son *Augustinus* au pape considéré comme docteur particulier, que l'ultramontanisme de Jansénius croyait infaillible. C'est comme adversaire de Molina que Jansénius fut condamné : les cinq propositions étaient la contre-partie des propositions molinistes.

Quant à Pascal, jusqu'en 1654, c'est un chrétien plus ou moins fervent, ce n'est pas le moins du monde un sectaire. En 1654, Pascal retrouve l'*Augustinus*, comme il avait retrouvé jadis les trente-deux propositions d'Euclide : dès lors, il est partisan de la grâce efficace par elle-même, de la prédestination gratuite, qui pourtant ne détruit pas la liberté. Voilà en quoi consiste le Jansénisme de Pascal.

A. B.

Digitized by Google

Histoire générale des temps modernes.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Professeur à l'Université de Paris.

Histoire de la France de 1559 à 1580.

Nous avons étudié, dans notre dernière conférence, l'histoire des Pays-Bas, durant les guerres de religion et jusqu'à la grande crise internationale, c'est-à-dire jusqu'à 1580. Nous allons examiner, aujourd'hui, la situation de la France durant la même période.

Les sources sont bien moins connues pour la France que pour les Pays-Bas : nous avons toujours la bibliographie de Monod et celle de Mariéjol (*Histoire générale*).

Depuis longtemps, on publie un grand nombre de Mémoires, dont quelques-uns ont été écrits par d'autres que le prétendu auteur : Collection Michaud, qui a surtout servi aux romanciers ; elle est, d'ailleurs, pleine d'inexactitudes et de gasconnades. Il en est de même des grandes histoires (La Planche, d'Aubigné), dont on ne peut faire usage qu'en les contrôlant par d'autres renseignements. Le seul ouvrage de cette époque qui soit assez exact est celui de La Noue : *Discours militaires*, parce qu'il ne contient que des faits généraux.

Parmi les anciennes publications, les plus utiles sont les recueils ou les livres qui en contiennent (Cf. *Histoire générale*, V) : Condé, Guise, la Ligue). Pour les documents officiels, nous avons Mayer : *Etats généraux*, et Isambert : *Anciennes lois françaises*.

Pour les documents confidentiels, écrits au jour le jour, le travail de critique est peu avancé : Collection de lettres de souverains et d'ambassadeurs. Nous en trouverons beaucoup à la Bibliothèque nationale et aux Archives. Pour l'histoire des provinces, on peut consulter les registres des délibérations des villes ; mais, de là encore, on a surtout tiré des monographies fragmentaires. Il y a très peu de recueils d'ensemble sur Charles IX et Henri III ; nous possédons les principales lettres de Catherine de Médicis, et des recueils sur Henri IV. (Archives du Poitou, de la Gironde, de Venise, *States Papers*.)

Digitized by Google

L'histoire de cette période a passionné les romantiques et les écrivains religieux des deux partis. Mais, si les monographies sont nombreuses, elles manquent de critique. Il y a beaucoup d'histoires locales.

Nous nous trouvons, en outre, en présence d'une quantité énorme d'épisodes, popularisés par les mémoires et les romans, épisodes qui nous donnent une idée très pittoresque de la vie d'alors. Je me garderai de subir cette influence, et je me contenterai de vous exposer : 1° les conditions où se trouvent placés la société et le gouvernement ; 2° la formation du parti calviniste ; 3° la lutte entre les partis et le gouvernement ; 4° la série de scissions, qui, dans le parti catholique, sont venues encore compliquer la situation.

I. — 1° Il faut, avant tout, nous représenter la population française de cette époque. Ce n'est pas une nation industrielle : presque tous les artisans ne travaillent que pour la consommation. La marine est à peu près nulle. Il n'y a pas davantage de grand commerce. La grande majorité des Français est formée de paysans, de propriétaires et de fonctionnaires. Les villes sont nombreuses, mais très petites. Si nous voulons analyser la société urbaine, nous trouvons d'abord des artisans et des petits commerçants. Les bourgeois, propriétaires ou gens de robe, forment la classe supérieure. Les villes ont, depuis longtemps, cessé de se gouverner.

La société reste aristocratique, dominée par le clergé et surtout par la noblesse. Le haut clergé est très riche ; les prélats, tous grands seigneurs, dépendent du roi qui les nomme ; ils se réunissent en assemblée pour les subsides, mais ne constituent pas un véritable corps. Le bas clergé est très dépendant ; mais les moines sont en grand nombre dans les villes, et les curés possèdent une certaine influence. Ils ont beaucoup hésité, dans leurs opinions, jusqu'au concile.

La classe la plus puissante est formée par les nobles (seigneurs et gentilshommes), qui possèdent une grande partie des propriétés rurales, des châteaux encore fortifiés ; ils ont un certain nombre de tenanciers, et parviennent seuls aux emplois de cour ou de guerre (gouverneurs de provinces qui viennent d'être créés, capitaines de place). Les nobles constituent seuls les compagnies régulières de cavalerie, c'est-à-dire de l'arme dominante (gendarmes et chevau-légers). Beaucoup de nobles ont fait les guerres de Henri II et viennent d'être licenciés.

Cette classe est donc une force, ou plutôt la seule force matérielle dans la société.

Digitized by Google

2° Le gouvernement est une monarchie absolue. Le roi est le maître incontesté et obéi de tous ; il exerce un pouvoir arbitraire et sans contrôle, peut tout décider selon son bon plaisir : impôts, lois, affaires religieuses. Il réunit à sa cour tous les seigneurs, nomme et révoque tous les gouverneurs, appelle au Conseil n'importe qui, parents ou favoris.

Mais cette autorité absolue est encore personnelle. Le roi n'est obéi qu'à la condition de donner les ordres lui-même. On ne conçoit pas encore une royauté abstraite. Si le roi abandonne le pouvoir à un favori, les autres grands personnages ne veulent plus obéir et déclarent que le souverain est prisonnier. Tout le régime dépend d'une seule personne. François Ier et Henri II étant parvenus au trône, à l'âge d'homme, nul n'a songé à leur résister. Mais, après 1559, nous trouvons une série de rois enfants ou indolents: les trois fils de Henri II abandonnent l'autorité à un autre. Alors commencent les rivalités entre grands seigneurs, rivalités d'où vont naître des partis politiques ; nous avons ainsi, simultanément, les proches parents du roi, très peu nombreux (surtout la reine Catherine et ses autres fils) ; les princes du sang, parents très éloignés mais héritiers éventuels, puisque la branche des Valois va s'éteindre : les Bourbons (Antoine, époux de la reine de Navarre, le cardinal, le prince de Condé). Ensuite nous rencontrons les Guises, princes étrangers, fils d'un cadet de Lorraine, mais qui ont l'avantage d'être bien en cour et, en plus, oncles de la reine Marie Stuart. Les Montmorency, dont l'un, Anne, a été connétable, et favori de deux rois ; à côté de lui paraissent ses quatre fils et ses trois neveux, tous grands officiers (d'Andelot, Coligny, Châtillon). La direction politique dépend donc de celui qui exerce le pouvoir à la place du roi.

3° Les rivalités entre grands deviennent importantes, parce que les partis appellent à leur aide deux sortes de mécontents : 1° les mécontents religieux : les doctrines calvinistes ont commencé à se répandre, même durant les persécutions, surtout dans les villes et parmi les nobles ; les réformés n'ont pas essayé de se révolter, ils n'ont opposé qu'une résistance passive ; 2° mais les mécontents les plus actifs sont les gentilshommes enrôlés durant les guerres et qui, maintenant, se trouvent sans emplois, la plupart sans ressources.

II. — Les guerres religieuses ne commencent pas immédiatement après la mort de Henri II. Pendant trois ans, les mécontents se groupent et arrivent à constituer un parti religieux, décidé à se défendre par les armes.

Digitized by Google

1° Il ne semble d'abord pas, que, parmi le personnel dirigeant, il y ait eu un changement notable. Le même régime paraît continuer. Francois II est majeur, mais trop jeune; il se laisse dominer par sa femme et ses oncles. Les deux Guises gouvernent en rivalité avec les Bourbons ; ils essaient de maintenir le régime d'interdiction absolue et de persécution contre les hérétiques (Du Bourg est brûlé) ; mais ils se créent beaucoup d'ennemis. L'événement capital de cette époque est la conjuration d'Amboise : des gentilshommes venus de tous les pays se rassemblent près de la cour que les Guises ont transportée sur les bords de la Loire. Ces nobles veulent enlever le roi à Amboise, et forment un complot ; mais, surpris dans des forêts, ils sont dispersés et beaucoup exécutés. Les Guises impliquent dans la conjuration Condé, le plus actif des Bourbons, et le font condamner à mort. Le parti calviniste est menacé d'extermination ; mais il est sauvé accidentellement : François II meurt d'un abcès à l'oreille.

2° Cette mort amène un changement de personnes et de politique. Le Guises n'ont plus de prétexte à dominer le souverain. Le nouveau roi Charles IX est mineur; sa mère Catherine de Médicis gouverne à sa place, et Antoine de Bourbon n'ose émettre aucune prétention.

Catherine a été tenue, jusqu'ici, à l'écart ; elle est restée italienne, parle mal le français (Cf. ses lettres), est indifférente en religion, hésitante en politique. Aussi, pendant deux ans, le calvinisme fait de rapides progrès, et conquiert à ses doctrines une partie de la population. Catherine est surtout ennemie des Guises, qui l'ont humilié ; elle laisse l'administration intérieure au chancelier de L'Hospital, juriste, homme exceptionnel, qui voudrait beaucoup de tolérance, Son idéal est exposé dans son fameux discours aux Etats d'Orléans : « Laissons les noms de huguenots et de papistes, etc. ». Ces Etats ne sont d'ailleurs, comme tous ceux de cette époque, que des intermèdes sans conséquence. Cependant ils sont intéressants par les réclamations qui y sont présentées, et les renseignements qu'elles nous donnent sur la société.

Les calvinistes se montrent, prêchent ouvertement (il se crée 2.000 églises). Une partie des grands personnages se déclarent pour eux. Antoine de Bourbon va des catholiques à leurs adversaires ; mais Jeanne et Condé sont calvinistes, ainsi que les trois neveux de Montmorency.

Les Réformés profitent de ce que le Concile de Trente paraît dissous, de ce que le clergé est sans force, de ce que les prêtres ignorants et mal payés s'occupent peu des laïques, pour affirmer

Digitized by Google

leurs doctrines. Alors les catholiques se rapprochent. Guise, Montmorency et Saint-André se retirent de la cour et forment ce qu'on appelle le « Triumvirat ».

Pour régler les affaires de religion, Catherine use du procédé employé en Allemagne. Des colloques s'organisent (le colloque de Poissy est resté célèbre). On convoque des prélats, le général des Jésuites, le successeur de Calvin ; de Bèze, Lacour et même Catherine assistent à ces discussions.

L'Hospital rédige un édit (janvier 1562) pour établir la religion sur les principes de tolérance. Les catholiques seuls célébreront le culte dans les villes, et on leur rendra les églises prises par les calvinistes. Ceux-ci, en retour, auront le droit de célébrer leur culte hors des villes, en jurant de ne prêcher que l'Evangile et le Symbole de Nicée.

3° Ce régime n'a pas été appliqué. Les catholiques n'admettent pas la liberté de l'hérésie. Les calvinistes ne rendent pas les églises. Dans quelques villes, on commence à se débarrasser des huguenots par la force. Les Guises vont chercher des alliés parmi les princes luthériens, et leur présentent les calvinistes comme des hérétiques à cause de leurs opinions sur la cène. (Entrevue de Saverne). En revenant de négocier avec eux, François de Guise passe par Vassy, où les calvinistes célèbrent leurs offices dans une grange près de l'église. Une rixe s'engage entre les Réformés et les gens du duc, et dégénère en massacre.

La guerre commence spontanément. Les gentilshommes protestants lèvent des corps de cavaliers. Les villes répondent en massacrant les calvinistes (à Sens, sur les bords de la Loire, à Paris). On a l'habitude d'énumérer les guerres de religion en les numérotant ; mais toutes n'ont pas la même importance, ni le même caractère. Il est préférable de montrer les phases successives des relations entre les partis, en prenant comme point d'arrêt le moment où la situation se modifie.

Ces guerres ont éclaté partout ; elles n'offrent aucun lien, mais de milliers d'épisodes locaux. Aussi vais-je me contenter de faire comprendre les conditions où les belligérants sont placés.

Aucun parti, et cela est le trait dominant, n'est puissamment armé. Il n'y a pas de troupes permanentes. Comme c'est une époque de transition dans l'art militaire, le gouvernement lui-même n'a que des débris d'armée. La principale force est toujours dans la cavalerie. Les gentilshommes campagnards (surtout dans le Midi), qui ont servi dans les guerres de François Ier et de Henri II, ne peuvent former que des masses mal disciplinées.

Digitized by Google

Les fantassins français (hallebardiers et surtout arquebusiers) sont incapables de résister en bataille, et ne servent guère que dans les sièges. Il faut ajouter les aventuriers enrôlés pour la solde ou le butin. On peut, avec de pareilles troupes, réussir dans des coups de mains, mais non dans des combats réguliers. Aussi les deux partis, se sentant faibles, appellent des étrangers. — L'armée royale compte des régiments suisses armés de la pique et qui combattent en formant un rectangle, comme les anciennes phalanges. Au reste, ces troupes sont toujours enrôlées pour de l'argent. Les catholiques font venir des fantassins espagnols. Les huguenots vont chercher des lansquenets, puis des reîtres allemands, armés du pistolet. On a longtemps reproché aux deux partis d'avoir fait appel à l'étranger ; mais, à cette époque, il n'y avait pas en France de force militaire ; l'armée était une institution internationale. Des deux côtés, il y avait un mélange de Français et d'étrangers. En 1562, les Guises adoptent l'écharpe blanche à croix rouge d'Espagne, comme signe de ralliement.

Même avec les alliés, aucune armée n'est très nombreuse (à peine 15.000 hommes) et n'est capable d'accomplir des opérations stratégiques. Aucune n'est assez bien organisée pour prendre de force une ville bien défendue, car l'artillerie ne vaut pas grand chose. La Rochelle est considérée comme imprenable. De petites places, telles que Sancerre, peuvent arrêter une armée, et en France, chaque bourgade a ses murailles et ses portes. En outre, il se forme dans tout le pays des bandes d'aventuriers ; chacune s'établit dans une ville fortifiée, qui lui sert de refuge, et, en sort pour piller et rançonner les campagnes. L'armée s'use devant toutes ces places et trouve rarement l'occasion de livrer une bataille, qui n'est d'ailleurs jamais décisive. La guerre se résume en surprises, sièges, massacres et ravages, qui constituent des épisodes très dramatiques. Quand les partis ont épuisé leurs ressources, ils s'arrêtent.

Dans ces opérations locales, les grands personnages ne sont pas toujours chefs d'armées : chaque gouverneur commande les garnisons de sa province, et partant acquiert une importance capitale.

Je vais, maintenant, vous indiquer quelques épisodes caractéristiques, et surtout la marche générale des faits.

Condé est à Meaux ; Catherine lui écrit sept lettres, et le prie de venir. Guise emmène de force la cour à Paris ; car, pour lui, l'essentiel est d'être maître du roi, contre qui personne n'ose se révolter (les chefs de partis prétendent tous agir au nom du roi).

Digitized by Google

Celui qui est maître du souverain peut déclarer son compétiteur rebelle ; celui-ci ne peut qu'agir que comme si le roi était prisonnier ; il est le plus faible et doit avoir pour objectif de s'assurer quelques villes fermées comme refuges.

Puisque les Guises tiennent le roi, les calvinistes deviennent les rebelles. Le soulèvement se produit dans le Nord comme dans le Midi : les huguenots surprennent Orléans ; les soldats, logés chez l'habitant, détruisent les idoles. Les calvinistes s'entendent avec Elisabeth : de leur côté, les Guises font venir des Espagnols et des Suisses. Une bataille s'engage à Dreux ; elle est gagnée par les catholiques, grâce aux piquiers suisses.

Dans le Sud-Est, Des Adrets, ancien colonel, organise avec d'Aubigné les troupes calvinistes (plus tard, Des Adrets redeviendra catholique). Au Sud-Ouest, on remarque Montluc, ancien chef de guerre, aussi peu catholique que Des Adrets est peu protestant. Le soulèvement paraît avoir ici un caractère à la fois politique, social et religieux. Les paysans et les bourgeois se soulèvent contre les nobles. Montluc emmène avec lui des bourreaux : « Un pendu, dit-il, fait plus peur que cent tués » ; il sévit d'abord contre ceux qui ont mal parlé du roi, « ce petit royot », auquel on veut apprendre à gagner sa vie. Ainsi les deux chefs les plus cruels sont deux militaires indifférents.

La guerre tourne à l'avantage des catholiques; mais Guise est assassiné. Son meurtrier est un jeune noble, exalté par les exemples de l'Ancien Testament. Catherine redevient alors maîtresse du gouvernement et rétablit la paix. Il faut remarquer que, chaque fois qu'on terminera une guerre, on aura recours aux mêmes procédés. On négocie avec les chefs. Le traité est un édit, acte de la volonté du roi, qui sanctionne, comme principes essentiels, le maintien de la religion catholique comme religion officielle : le calvinisme est la religion de la minorité, mais on lui accorde une liberté plus ou moins grande, suivant la force qu'il paraît avoir. On proclame ainsi le principe de la liberté de conscience ; il n'y aura plus de crime d'hérésie ; les cultes pourront s'exercer dans les villes où ils dominent, et aussi dans quelques autres (1563). Le chiffre en est donné par bailliage. Le culte est également libre dans les maisons des nobles.

III. — La guerre et l'édit ont fixé les positions des partis. Le gouvernement s'est déclaré contre le calvinisme, qui désormais ne gagnera plus de terrain, et même en perdra. Les calvinistes peu nombreux dans le Nord, forment quelques groupes isolés dans certaines villes où ils se retrancheront. Ils sont exclus de Paris et des grandes cités. Dans le Midi, il y a de véritables centres à po-

Digitized by Google

pulation calviniste (Cévennes, Valence, dont l'évêque est bien disposé pour la Réforme).

La période qui va de 1563 à 1574 est remplie par la lutte entre la cour et les calvinistes ; mais Catherine change peu à peu de politique : elle subit l'influence du roi d'Espagne, son gendre; elle est hostile aux aventures.

1° Le parti catholique se réorganise après le concile de Trente ; il ne veut plus admettre d'autre culte que le sien, et paraît décidé à exterminer les Réformés, qui se tiennent sur la défensive. On signale de nombreux actes de violence. Les calvinistes reculent. Condé tente une entreprise des plus audacieuses : il veut surprendre la cour à Meaux (1567); mais il est repoussé par les régiments suisses. Après cet insuccès, une bataille se livre sous les murs de Paris, à Saint-Denis. Les protestants reçoivent un renfort de 9.000 reîtres.

2° La cour rétablit la paix (Traité de Longjumeau); mais, l'année suivante, elle reprend l'offensive et tente d'arrêter Condé et Coligny. Les deux chefs calvinistes s'échappent, et vont se réfugier dans le Sud-Ouest. De cette époque date le rôle prépondérant de La Rochelle. Outre sa situation maritime, cette ville a l'avantage de se prêter à la guerre de course, et ne peut être réduite par la famine. Là, le parti calviniste se réorganise ; il comprend deux catégories très distinctes : les chefs, tous grands seigneurs, et les pasteurs. Les premiers opèrent dans la région avec une armée toujours battue (Jarnac, Moncontour); mais l'armée royale est impuissante à reprendre leurs forteresses. Une troisième paix est signée à Saint-Germain (1570). Cette fois, les huguenots obtiennent comme garanties des places de sûreté, avec le droit d'y tenir garnison. Le parti calviniste forme, dès lors, une sorte de gouvernement en face du gouvernement officiel, présumé hostile ; il a ses assemblées, ses chefs de guerre, lève des impôts.

Un nouveau parti se fonde, les politiques. Charles IX, devenu homme, veut se conduire par lui-même ; il a comme rival son propre frère Henri. Le roi se réconcilie avec Coligny, avec lequel il prépare une expédition aux Pays-Bas, et marie sa sœur à Henri de Navarre, chef de la maison de Bourbon. Mais Catherine, hostile à l'ancien personnel gouvernemental, ne tarde pas à influer de nouveau sur l'esprit mobile de Charles. On cherche d'abord à se débarrasser de Coligny par un meurtre ; le coup manque, on recourt à un massacre général (Saint-Barthélemy, sujet à bien des discussions). Les chefs protestants sont tués, captifs ou convertis au catholicisme.

Digitized by Google

3° Une guerre d'extermination commence. Les huguenots sont massacrés dans plusieurs villes. Il n'y a plus de princes à la tête des armées. Les troupes royales échouent devant la ville bien défendue par les bourgeois.

La cour a encore échoué dans ses desseins : un événement extérieur, l'élection du duc d'Anjou comme roi de Pologne, modifie la situation. Un nouvel édit réduit le culte aux régions calvinistes, c'est-à-dire à trois villes. Le gouvernement renonce à exterminer les hérétiques, tandis que les catholiques vont se diviser.

IV. — La lutte change de caractère : les guerres exclusivement religieuses sont terminées ; une période plus compliquée va commencer.

1° La première génération des chefs de partis a disparu ; elle est remplacée par une nouvelle : Guise, Navarre, Condé. Les Montmorency mécontents et le duc d'Alençon ont créé un parti d'indifférents ou politiques. Leur but est de faire cesser la guerre par une entente. Une tentative pour enlever le duc d'Alençon échoue ; Charles IX meurt, et Henri III monte sur le trône.

2° Les politiques s'allient aux protestants et lèvent des troupes dans le Languedoc. La cour, trop faible, cède. L'édit de 1576 accorde la liberté du culte aux huguenots, avec de nouvelles garanties (chambres spéciales dans les parlements).

3° La conséquence de ce traité est la formation d'une forte opposition catholique, la Ligue. Maintenant, les catholiques sont divisés en trois fractions. La guerre ne présente plus aucun caractère. Il n'y a plus d'armées ; on se contente d'enrôler des aventuriers et des brigands, et Henri III, homme sans convictions, noue des relations avec Philippe II.

C. D.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

Treizième Année (2e Série) N° 30 1er Juin 1905

REVUE HEBDOMADAIRE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Ecouchard-Le Brun.

Le Brun, surnommé Pindare avec beaucoup de sérieux, a gardé, pendant trente années, ce surnom qui permettait de le distinguer des autres Le Brun, tant poètes qu'artistes, ses contemporains ; on le lui a conservé jusqu'à nos jours par dérision, non à son égard, mais à l'égard de ceux qui le lui avaient donné. Le nom de Pindare a fini par être accolé au sien : d'inséparable, il est devenu indélébile.

Pierre-Denis Ecouchard-Le Brun est né le 11 août 1729 à Paris, et mort à Paris le 27 septembre 1807. Ce n'est pas avec un très grand plaisir que j'entame le récit de sa vie. Il a dit quelque part :

> L'ingrat, qui peut calomnier mon âme,
> N'a pas le droit de louer mon esprit.

Je suis sur le point de tomber sous cette condamnation ; car, si j'ai bien l'intention de louer son esprit, je serai forcé, sinon de calomnier son âme, du moins d'en dire beaucoup de mal.

Digitized by Google

Le Brun était né dans la maison du prince de Conti (aujourd'hui l'Hôtel de la Monnaie). Il était fils d'un homme « qui était enfin parvenu à être valet de chambre du prince de Conti ». On a souvent dit, surtout à partir de *Ruy Blas*, que son père avait l'habit du laquais et qu'il en avait l'âme ; il y a beaucoup de vrai dans cette appréciation sommaire. Il fut élevé par les soins de la famille de Conti au Collège Mazarin (aujourd'hui l'Institut). C'est là qu'il fit la connaissance du fils de Louis Racine ; il fut même distingué tout de suite par Louis Racine, qui lui porta un vif intérêt et l'initia à la carrière littéraire, lui ouvrit, comme eût dit Le Brun lui-même, les portes du Temple des Muses. Il a fait à ces circonstances maintes allusions. C'est ainsi qu'on lit dans l'*Ode XIII* du livre I, *A mon ami, le jeune Racine, partant pour Cadix et quittant les Muses pour le commerce* :

Quoi ! tu fuis les Neuf Sœurs pour l'aveugle Fortune !
Tu quittes l'Amitié qui pleure en t'embrassant,
Tu cours aux bords lointains où Cadix voit Neptune
L'enrichir en la menaçant !....

Ton père nous guida tous deux sur le Parnasse :
Nos jeunes pas erraient dans les mêmes sentiers :
Nos jeunes cœurs, épris de Tibulle et d'Horace,
Aspiraient aux mêmes lauriers.

Quel doux soleil nous vit, pleins de tendres alarmes,
Pleurer avec Junie et Monime, tes sœurs !
Infidèle à ton nom, infidèle à tes larmes,
Quel bien te vaudra ces douceurs ?

Ailleurs, rassemblant les souvenirs de son enfance, mais sans s'adresser directement au jeune Racine, se rappelant seulement le bon temps passé, il se fait dire par le Dieu des vers :

Souviens-toi qu'un fils d'Euripide
Lança ta jeunesse intrépide
Dans la carrière des talents.
Ne crains pas le destin d'Icare ;
Racine t'éclaire, et Pindare
Soutiendra tes nobles élans.

C'est en 1755, c'est-à-dire très jeune encore, que Le Brun fut amené non pas précisément à faire de la poésie, car il rimait depuis son enfance, mais à publier de ses vers, au moment de l'épouvantable tremblement de terre de Lisbonne, où le jeune Racine trouva la mort. Son *Ode IX sur la ruine de Lisbonne* fut le premier ouvrage qui attira vivement l'attention sur lui ; elle a déjà le caractère de toutes les œuvres de Le Brun : une pompe un peu

Digitized by Google

trop continue, quelque chose d'empesé et de gourmé, et, avec cela, le sens du mouvement, le sens de la contexture de la strophe. Le Brun sait commencer :

L'orgueilleux s'est dit à lui-même :
Je suis le Dieu de l'Univers.
Mon front est ceint du diadème ;
J'enchaîne à mes pieds les Revers.
Mes Palais couvrent les montagnes ;
Mon Peuple inonde les compagnes ;
La Volupté sert mes festins ;
Les feux brûlent pour ma vengeance :
L'Onde et les Vents, d'intelligence,
Livrent la Terre à mes destins.

Ce début n'a pas la beauté particulière du lyrisme de 1830 ; mais c'est du très bon Malherbe.

Mortel superbe ! folle Argile,
Cherche tes destins éclipsés :
De la Terre habitant fragile,
Tes pas à peine y sont tracés !
Quoi ! son berceau touche à la tombe !
Echappé du néant, il tombe
Dans le noir oubli du cercueil :
Ses jours sont des éclairs rapides
Qu'engloutissent des Nuits avides :
Quel espace pour tant d'orgueil !

Tout cela veut dire qu'il était éloquent et qu'il savait faire les vers. Il n'y a rien de particulier pour le jeune Racine dans cette pièce : l'auteur a voulu seulement composer une ode, d'un caractère général, dans le goût de Pindare, sur un grand événement contemporain. Il termine ainsi :

Tu fus, Lisbonne, ô sort barbare !
Tu n'es plus que dans nos regrets !
Un gouffre est l'héritier avare
De ton Peuple et de tes palais :
Tu n'es, à la vue alarmée,
Qu'une solitude enflammée,
Que parcourt la Mort et l'Horreur :
Un jour, les Siècles, en silence,
Planant sur ton cadavre immense,
Frémiront encor de terreur.

Tel un Sapin, dont les ombrages
Couronnaient la cime des monts,
Dévoré du feu des orages,
Tombe et roule dans les vallons ;
Il tombe ; les Forêts voisines
Redisent longtemps aux collines

Digitized by Google

Sa chute et la fureur des Cieux :
Les Vents en dissipent la poudre ;
La seule trace de la Foudre
Le rappelle encore à nos yeux.

Cela est excellent, c'est trop bien même. Le Brun a trop de talent pour son âge ; il a les qualités qu'ont les hommes qui, de très bonne heure, connaissent leur métier : ils peuvent aller loin, mais ce n'est guère par l'originalité qu'ils brilleront. Vous avez déjà remarqué un défaut dans ces deux dernières strophes : Le Brun, à vingt-cinq ans, est déjà si pénétré des lois de son art, il est si peu disposé à y être infidèle par une réaction de son goût personnel, qu'il a sacrifié une beauté à la règle qui veut que l'ode se termine par une belle comparaison. Il a trouvé une comparaison, et l'a réservée pour sa dernière strophe ; mais cette comparaison n'est pas bonne, parce qu'elle rapetisse le sujet. Il vient de parler de Lisbonne réduite en cendres, il a trouvé pour rendre ce tableau des expressions d'une grandeur remarquable; c'est par là qu'il devait finir, la comparaison du sapin n'est pas à sa place.

En tout cas, on avait assez de goût, au milieu du dix-huitième siècle, pour s'apercevoir qu'on avait affaire à un homme de talent. Il voulut redoubler, parce qu'il était heureux de son succès et aussi parce qu'il voulait chanter plus spécialement le malheureux sort du jeune Racine. L'*Ode XVIII* du livre II, *Sur les causes physiques des tremblements de terre et sur la mort du jeune Racine*, est moins belle que la précédente, et aussi moins brillante, malgré l'abondance des apostrophes, des prosopopées, des *O vous*, des *O toi*, des *Quel spectacle!*

Toi, qui grondes sur ces rivages,
Mer! si tu connais la pitié,
Épargne au moins dans tes ravages
L'objet de ma tendre amitié...
Reviens... la mer s'élance... Arrête !
Vois, crains, fuis ces flots suspendus !
Ils retombent!... Dieux ! la tempête
L'entraîne à mes yeux éperdus.
Divin Racine ! Ombre immortelle !
Ton fils... il expire ; il t'appelle ;
Volez, Muses, Grâces, Amours,
Volez, sa bouche vous implore;
Toi, déesse plus chère encore,
Amitié, vole à son secours.

Tout cela est, à mon sens, exécrable : c'est du mouvement factice, dont le factice est tel qu'il nous porte à avoir quelque soupçon sur la sincérité de la douleur du poète : malgré nous, nous

Digitized by Google

songeons aux pleurs de théâtre, aux grimaces, aux torsions de bras et de mains. Pourtant, il ne faut pas se hâter d'accuser l'insincérité de Le Brun : il était bien forcé de sacrifier au goût du temps. La publication des *Lettres d'Elvire* a montré que l'expression de l'amour, même au bout de vingt ans, est ridicule et ne paraît pas sincère : il est très difficile de rendre autrement que par des formes littéraires destinées à devenir surannées et caduques les sentiments les plus profonds. — La fin de l'ode est plus agréable ; elle est d'une douceur mélancolique assez pénétrante, précisément parce qu'elle est plus simple, parce qu'on y voit moins d'apostrophes et de points de suspension.

En 1760, alors qu'il était déjà connu par les grandes espérances poétiques qu'il avait données, il fit — dirai-je le mot ? — un coup de réclame extrêmement adroit. Il découvrit par hasard un neveu de Corneille. — Le Brun était destiné à côtoyer les héritiers des grands hommes. — Ce neveu, descendant de Thomas, ne faisait guère honneur à ses aïeux : c'était un pauvre petit employé d'une administration publique, un peu borné, un peu alcoolique même, entre nous : il m'a semblé voir cela à travers les lettres de Voltaire. Il avait une fille, qu'il élevait honnêtement, mais sans lui donner une éducation digne du nom qu'elle portait. Le Brun se dit qu'il y avait quelque chose à faire pour la gloire du grand Corneille, et un petit profit de réputation à acquérir par le bon office que tout de suite il médita. Voltaire, très riche, très vaniteux, et, il faut le dire aussi, très charitable et très généreux, lui sembla tout indiqué pour rendre service à Mlle Corneille. Le Brun lui adressa une ode fort ingénieuse et fort habile, bien propre à mettre en jeu tous les sentiments de Voltaire : pitié, amour de la gloire et surtout de la gloire littéraire :

S'il était un mortel qui, du nom de Voltaire,
Portât chez nos neveux l'honneur héréditaire,
Ce nom serait alors son immortel appui ;
Et Mérope et Brutus, Sémiramis, Alzire,
Et la tendre Zaïre,
Élèveraient leurs voix, et parleraient pour lui.

Est-ce d'un bon courtisan ? Et, si le tintamarre des trois premières strophes a choqué le bon goût de Voltaire, comme cette quatrième a dû l'apaiser ! Le Brun continue ainsi :

Eh ! cependant, aux yeux de sa Patrie entière,
Du grand nom de Corneille une jeune héritière
Voit couler dans l'oubli ses destins et ses pleurs,
Et d'un astre jaloux l'inflexible vengeance,

Lui versant l'indigence,
Épuise sur ses jours la coupe des malheurs.

Plus loin, il imagine Corneille parlant à sa nièce :

Moi-même, combattant l'injustice et l'envie,
Je ne dus qu'à moi seul tout l'éclat de ma vie ;
De mes nobles destins respire la grandeur :
Permets un doux espoir à ton âme alarmée,
Et vois ma Renommée,
Qui, déjà, sur tes pas fait briller sa splendeur.
Si le nom de Corneille est ton seul héritage,
Cette gloire n'est point un stérile partage :
O ma fille ! ta dot est l'immortalité ;
Et je laisse à ton sort, que mon destin protège,
Mes lauriers pour cortège :
Leur ombre sert d'asile à ma postérité.

Le Brun a voulu faire du Corneille, et, en vérité, il n'en est pas très éloigné : ce sont des vers de Corneille, quand Corneille se souvient de Lucain, des vers vigoureux, solides, comme de la bonne prose, des vers qui sonnent l'airain. Le Brun a dû lire beaucoup de Corneille avant de se mettre à écrire son ode. Le dessein était excellent, et l'avoir exécuté à demi est un assez beau succès. Vous savez comment Voltaire accueillit Mlle Corneille. Vous connaissez son mot, qu'il a tant répété : « Un lieutenant ne peut faire autre chose pour la nièce de son général. » L'ode eut un énorme succès de curiosité : elle fut — quel coup de fortune ! — très vivement attaquée par Fréron, d'abord parce que Fréron, homme de goût, y relevait plus d'une trace de mauvais goût, ensuite parce que Fréron était l'ennemi enragé de Voltaire. Un jeune poète ne pouvait demander mieux : Le Brun prit la balle au bond ; il vit qu'il y avait un immense fracas à faire et de la réputation à acquérir. Puis il aimait les épigrammes, et ces gens-là sont enchantés qu'on les attaque ; ils ne donneraient pas une attaque pour un fauteuil à la cour ou une place à l'Académie : ils peuvent être méchants, sans s'exposer au reproche de méchanceté. On ne peut pas dire que Le Brun ait ménagé son succès : il fit des épigrammes, des satires, une foule de petits ouvrages en vers et en prose pendant deux ans. Il les réunit sous le titre de *Wasprie*. (Voltaire avait donné à Fréron le nom de *Wasp*, qui signifie en anglais « frelon ».) Un autre pamphlet reçut pour titre l'*Ane littéraire* : Fréron était directeur d'un journal nommé l'*Année littéraire ;* nous sommes là dans les marécages qui s'étendent au pied du mont Parnasse !..

A partir de cette époque, Le Brun est en pleine réputation, très

Digitized by Google

disputé par tous les salons du temps, où, avec beaucoup d'art, il se produisait peu. Le Brun avait le titre de secrétaire des commandements du prince de Conti, qui, bien entendu, l'avait gardé « dans son domestique ». Il vivait à peu près à part du monde littéraire; il était pourtant très aimé de Buffon, qui fit une exception pour lui à la profonde indifférence qu'il éprouvait pour les poètes. Il fut, dès l'arrivée en France de Mme Chénier, l'un des familiers les plus assidus de cette maison très littéraire, qui était un véritable bureau d'esprit. Il y connut le chevalier de Pange et les deux Trudaine, amis des deux Chénier. Au milieu de ces jeunes gens, Le Brun était un père, un ancêtre ; on le considérait comme un maître, qu'on regardait de très bas.

Tels étaient les amis de Le Brun, vers 1770. C'est à cette époque qu'il lui arriva un très grand malheur. Le Brun s'était marié : nous ne savons pas trop ce qui se passa pendant les sept premières années de ce ménage; a-t-il été aussi malheureux qu'on le dit et qu'il le dit? La chronique scandaleuse prétend que sa femme était la maîtresse du prince de Conti; la chronique scandaleuse prétend aussi que c'était Le Brun qui avait vendu sa femme au prince de Conti... Il est certain que Le Brun injuriait, outrageait et battait sa femme; il est non moins certain qu'il célébrait sa femme sous le nom de Fanni avec des élans amoureux et lyriques. Ce n'est pas là un cas isolé. Nous savons que Henri Heine battait également sa femme tous les lundis et qu'il la chantait dans des vers pleins de cœur les six autres jours de la semaine... Enfin, après sept ans, il y eut un procès de séparation terrible, où — ce qui indiquerait que Le Brun avait des torts — sa mère et sa sœur déposèrent contre lui : c'est par leur témoignage qu'on sait qu'il était d'une brutalité révoltante. A cette séparation scandaleuse, Le Brun a fait des allusions par centaines. On a, dit-on, vingt-quatre heures pour maudire ses juges; Le Brun s'est donné plus de vingt-quatre ans pour maudire les siens : toute sa vie, il a injurié la justice de son pays. Dans son ode *Au Soleil* (livre III, 14), il dit, en parlant de l'âge d'or :

Là, d'une Thémis vénale,
Jamais l'organe effronté
Ne vendit avec scandale
Son oracle à la Beauté.
Là, par un affreux Mystère,
Jamais l'Epoux adultère
Et l'infâme Ravisseur,
Pour écraser l'Innocence,
N'appelèrent la Puissance
Au secours de la Noirceur.

Digitized by Google

Ces psychomachies d'abstractions nous paraissent, aujourd'hui, insupportables.

Jamais l'horrible Mégère
N'y vint, d'un fatal Tison
Armer la coupable Mère
Du Héros de Calydon.
Jamais la main égarée
D'une sœur dénaturée
Du Sang n'y rompit les Nœuds.
Là, Soleil ! tes Feux augustes
N'éclairent que des Cœurs justes,
Des Cœurs purs comme tes Feux.

Voilà une triple imprécation à l'adresse de la Justice, de sa mère et de sa sœur. A propos des sujets les plus éloignés de cette malheureuse affaire, Le Brun est tellement obsédé de ses souvenirs qu'il y revient sans cesse : irait-on chercher, par exemple, dans le chant Ier du poème *De la Nature*, une allusion à ce vieux procès ? Elle y est pourtant :

Que Cérès des Mortels soit à jamais chérie !
C'est le premier sillon qui fixa la Patrie.
La Foudre fit les Dieux, le Glaive fit les Rois ;
Cérès, le soc en main, vint nous donner des Lois.
Non ces Lois qu'à grands cris la Chicane infernale
Vomit impudemment de sa bouche vénale,
Et qu'osent nous dicter ces Brigands de Thémis,
De ses droits les plus saints profanes Ennemis.
Un vil Juge, abruti par l'infâme Luxure,
Ivre encor des baisers de sa Laïs impure,
Viendra, pour couronner ses impudiques feux,
De nos plus saints hymens briser les chastes nœuds ;
Et, du voile des Lois couvrant l'affreux mystère,
Lancera ses Arrêts d'une bouche adultère,
Jusqu'au jour où, rompant un sommeil odieux,
La foudre doit enfin justifier les Dieux.

On peut dire que Le Brun est vraiment irrité ! Il appelle le dernier jour du monde, le jour de colère, le *Dies irae*, sur les juges infâmes qui l'ont condamné. J'aime mieux le ton, non pas plus doux, mais plus sévère, du passage suivant. Je l'extrais de son *Exegi monumentum*, d'une ode qui veut être la dernière et avoir par conséquent de la gravité, de la pompe, de la sénérité, et qui en a partout ailleurs :

Mais, tant que son Onde charmée (1)
Baignera l'Empire des Lys,

(1) Il s'agit de la Seine.

Digitized by Google

De ma tardive renommée,
Ses Fastes seront embellis.
Elle entendra ma Lyre encore
D'un Roi généreux qui l'honore
Chanter les augustes Bienfaits,
Ma lyre, qui, dans sa colère,
A d'une Thémis adultère
Consacré les lâches Forfaits.

Il est évident qu'il y a, là, non seulement un manque de cœur, mais encore un manque de goût ; quand un poète jette un regard sur son passé littéraire, tout ce qui est colère, haine et rancune devrait disparaître, au moins momentanément.

Ce qu'il y a d'acquis, c'est qu'à partir de cette époque l'astre très brillant de Le Brun pâlit infiniment. On dirait que cette séparation lui a porté malheur. Presque ruiné par son procès, il avait encore une petite fortune placée chez le prince de Guémené, qui fit, en 1782, la plus belle banqueroute du siècle. Cette banqueroute ruina complètement le pauvre Le Brun. Dès lors, il devint ce qu'a été Martial à Rome, le poète solliciteur, pour ne pas dire mendiant, le poète adulateur de tout ce qui avait pour son flair comme une vague odeur d'argent.

Il flatte tous les ministres avec une effronterie et une platitude sans égales ; il compare Calonne à Sully et les moindres hommes de cette époque aux plus grandes figures de l'histoire. En 1789, il devient révolutionnaire enragé, il insulte toute l'ancienne cour qu'il a flattée ; il demande en vers la profanation des tombeaux de Saint-Denis et la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette :

Purgeons le sol des patriotes,
Par des rois encore infecté ;
La terre de la Liberté
Rejette les os des despotes.
De ces monstres divinisés
Que tous les cercueils soient brisés !...
Il pouvait régner sur les cœurs,
Ce monarque faible... et parjure !
Il prétend régner sur des morts !
Vainement la pitié murmure :
Le Ciel veut plus que des remords.

Voici en quels termes il poursuivait Marie-Antoinette :

Oh ! que Vienne aux Français fit un présent funeste !
Toi qui de la Discorde allumas le flambeau,
Reine que nous donna la Colère céleste,
Que la foudre n'a-t-elle embrasé ton berceau !

Digitized by Google

— « Et c'était le même, ajoute Sainte-Beuve, qui, dans des vers adressés à Voltaire, lors de son dernier voyage à Paris (1778), avait dit :

Oh ! qu'il te sera doux, aux jeux de Melpomène,
De voir Aménaïde en pleurs
Intéresser à ses douleurs
Les larmes de ta jeune Reine !
Les Grâces, triomphant sur le trône des Lys
Ont ramené les Arts à la Cour de Louis. »

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'après le 18 brumaire Le Brun devient bonapartiste convaincu. Pensionné, par le premier consul, il fut appelé à l'Institut en 1803.

Ecouchard-Le Brun (*suite*).

C'est en 1803 que Le Brun fut appelé, par mesure gouvernementale ou, pour mieux dire, consulaire, à la réorganisation de l'Institut. S'il dut attendre jusqu'à cette époque pour entrer à l'Académie, c'est qu'il n'était presque pas un académicien qui n'eût été traversé de part en part par ses flèches épigrammatiques. Le jour de ses funérailles, raconte Sainte-Beuve, « pendant que le cortège s'avançait, Andrieux, qui en faisait partie, remarquait avec étonnement qu'il était le seul peut-être des membres présents contre qui Le Brun n'eût pas fait d'épigrammes, et il le disait à son voisin, quand celui-ci lui repartit aussitôt : « Eh quoi ! vous ne savez pas la vôtre ?

Sœur Andrieux, contez, contez, entendez-vous ?
Si vous ne dormez pas, ma sœur, endormez-nous. »

C'était, cette fois, bien innocent. On ajoute qu'Andrieux, qui voulait faire un discours sur la tombe, garda son cahier en poche ; mais je n'en crois rien.

Le Brun vieillit dans d'assez tristes conditions, affligé de bonne heure par une cécité presque complète. L'opération qu'il subit lui inspira deux épigrammes que voici :

Un Art divin me rend les yeux :
L'Amour et l'Amitié devant moi vont paraître ;
Grâce à Forlenze, j'y vois mieux ;
Demain j'y verrai trop peut-être. (V, 80.)

*
* *

Non, Forlenze, tes soins ne sont pas superflus :
D'aveugle en clairvoyant ton art divin me change ;
Et j'aperçois déjà (nul bien n'est sans mélange)
Quelques amis de moins et quelques sots de plus. (V, 81.)

Digitized by Google

Sa cécité était aussi, pour lui, une occasion de madrigaux. Un jour que, voulant reconduire une dame dans un escalier sombre, il s'aperçut qu'il avait trop présumé de son reste de vue, il improvisa à l'instant ces vers :

Las ! j'y vois peu ; l'Amour qui n'y voit guère
Veut me guider. Dans ce péril commun,
Conduisez-nous, bel Ange de lumière :
Vous conduirez deux aveugles pour un.

Le Brun vieillit donc d'abord dans les combles du Louvre, puis dans ceux du Palais-Royal, où le gouvernement lui avait accordé un petit logement. Il y vivait pauvrement, sordidement même, avec une vieille servante qu'il avait fini par épouser. C'est durant cette vieillesse, à la fois misérable et ridicule, que Chateaubriand l'a vu. Voici le joli croquis qu'il en a tracé, en 1798, dans une note manuscrite de son exemplaire de l'*Essai* : « Le Brun a toutes les qualités du lyrique. Ses yeux sont âpres, ses tempes chauves, sa taille élevée. Il est maigre, pâle, et, quand il récite son *Exegi monumentum*, on croirait entendre Pindare aux Jeux olympiques. Le Brun ne s'endort jamais qu'il n'ait composé quelques vers, et c'est toujours dans son lit, entre trois et quatre heures du matin, que l'esprit divin le visite. Quand j'allais le voir, le matin, je le trouvais entre trois ou quatre pots sales avec une vieille servante qui faisait son ménage : « Mon ami, me disait-il, ah ! j'ai fait cette nuit quelque chose ! oh ! si vous l'entendiez ! » Et il se mettait à tonner sa strophe, tandis que son perruquier, qui enrageait, lui disait : « Monsieur, tournez donc la tête ! » et, avec ses deux mains, il inclinait la tête de Le Brun, qui oubliait bientôt le perruquier et recommençait à gesticuler et déclamer. »

Le Brun mourut au Palais-Royal, âgé de soixante-dix-sept ans. Son éloge funèbre fut prononcé par M. J. Chénier. Cet éloge est intéressant, parce que — chose incroyable — il est très sincère et nullement emphatique, plein de netteté et de précision, et, sans beaucoup de tendresse, il constitue un hommage honorable à la mémoire de Le Brun : « Messieurs, l'Institut vient de perdre un poète justement célèbre : Le Brun n'est plus. Divers travaux ont signalé sa longue carrière ; mais, quoiqu'il ait obtenu des succès brillants en des genres qui semblaient opposés, la poésie lyrique, principal objet de ses études, fondera sa réputation. Racine le fils, dont il se félicitait d'être l'élève, lui transmit la tradition des beaux vers, et la langue de ce siècle mémorable où les Français eurent à la fois du génie et du goût. Ce fut Le Brun qui, jeune encore, intéressa

la gloire de Voltaire en faveur de la nièce de Corneille. Le poète lyrique ne parut pas indigne d'être l'intermédiaire entre deux grands hommes. Il osa faire parler l'ombre classique du créateur de la scène française ; et l'auteur de *Mérope* entendit la voix de l'auteur du *Cid*. Imitateur de Pindare, Le Brun chanta l'enthousiasme en vers inspirés. Quand les envieux ennemis de Buffon croyaient ternir sa renommée, Le Brun vengea l'éloquent philosophe par une ode qui restera dans notre poésie comme monument d'un talent supérieur et d'une amitié courageuse. Ainsi le nom de ce poète habile s'alliait aux noms de ses plus illustres contemporains. Souvent élevé, quelquefois ambitieux dans son style, cherchant la hardiesse et ne fuyant point l'audace, il célèbre tout ce qui donne les hautes pensées : Dieu, la Nature, la Liberté, le Génie et la Victoire. Tant d'exploits, qui, depuis dix ans, commandent l'admiration des peuples, ont ranimé sa vieillesse. Près d'expirer, sa voix, harmonieuse encore, n'est pas restée inférieure à des prodiges, les derniers et les plus grands qu'il ait chantés. La postérité, juge impassible, dira les qualités qui le distinguent, et ne taira point celles qui lui manquent. Pour nous, à l'aspect de cette tombe où de vains débris s'engloutissent, mais où ne descend point la gloire, en rendant les devoirs funèbres au digne successeur de Malherbe et de Rousseau, nous n'avons à faire entendre aujourd'hui que des regrets pour sa perte, et des éloges pour ses talents. » Nous sommes en 1807 : ne dirait-on pas que Chénier a voulu imiter le style brusque et nerveux des proclamations de Napoléon ?

Je vous ai dit que Le Brun avait pour amis les Chénier, les Trudaine et le chevalier de Pange. Nous avons une épître de Le Brun à André Chénier, qui est très importante pour l'histoire littéraire : elle indique d'abord l'étroitesse de l'amitié qui unissait Le Brun à Chénier, puis certaines particularités presque inconnues de la vie d'André Chénier lui-même :

Non, non ; j'en ai reçu ta fidèle promesse :
Tu ne trahiras point les Nymphes du Permesse ;
Non, tu n'iras jamais, oubliant leurs Amours,
Adorer la Fortune et ramper dans les Cours.
Ton front ne ceindra point la mitre et le scandale ;
Tu n'iras point, des Lois embrouillant le dédale,
Consumer tes beaux jours à dormir sur nos Lys,
Et vendre à ton réveil les arrêts de Thémis.

Ces vers peuvent nous paraître obscurs à nous modernes, parce qu'ils sont une suite de périphrases. Ils signifient tout simplement : tu ne suivras pas la carrière de ton père, tu ne seras

Digitized by Google

ni diplomate ni courtisan ; tu ne seras pas non plus d'église ; enfin tu ne seras pas magistrat. Ils nous montrent donc qu'à vingt ans Chénier se demandait ce qu'il allait être. Sois militaire, lui dit Le Brun, puisque c'est la carrière où tes parents te poussent ; mais ne cesse pas de faire des vers : sois un militaire lettré :

Ton jeune cœur, épris d'une plus noble gloire,
A choisi le sentier qui mène à la victoire ;
Les armes sont tes jeux : vole à nos étendards :
Les Muses te suivront sous les tentes de Mars.
Les Muses enflammaient l'impétueux Eschyle.
J'aime à voir une lyre aux mains du jeune Achille...

Cette pièce marque, vous le voyez, un moment très intéressant de la vie de Chénier ; elle nous fait connaître l'intimité qui unissait le vieux poète et le jeune nourrisson du Pinde, comme on disait alors.

Le Brun eut aussi comme ami Buffon, qui voyait en lui le seul homme du dix-huitième siècle « qui eût les pinceaux du génie » : Buffon s'oubliait lui-même. Ce qui est remarquable, c'est que Buffon, qui avait le plus profond mépris pour les poètes, qui, comme Roucher et Saint-Lambert, ont refait son œuvre, a fait une exception pour Le Brun. Celui-ci avait dû pourtant confier à Buffon son intention d'entreprendre un *De Natura Rerum* : plusieurs poètes, en effet, ont été comme secoués par la forte impulsion de Buffon ; mais cette source puissante de poésie n'a pas eu de canaux où elle pût se déverser. Buffon a été une sorte d'Epicure qui n'a pas trouvé son Lucrèce. Je ne vous tairai pas la petite anecdote de Buffon faisant à Le Brun une allusion aimable et un peu burlesque. Buffon faisait volontiers le bouffon en société. On lui demandait, un jour, s'il n'avait jamais commis de vers : « Pardon, répondit-il, j'en ai composé trois. — Mais, alors, vous pourriez nous les citer ? — Les voici, reprit Buffon, sans se faire prier :

Un jour, dans la fureur d'un tranquille délire,
Le Brun prit un crayon qu'il appelle sa lyre
Et fit en ma faveur une ode qui me plut.....

Je n'ai pas été plus loin, ajouta-t-il, faute de trouver la rime ! »

Le Brun était aussi l'ami de M[me] Vigée-Lebrun ; ce fut chez elle qu'eut lieu le fameux banquet où Le Brun fut consacré Le Brun-Pindare : « *Le Voyage d'Anacharsis* venait de paraître, dit Sainte-Beuve, et le beau monde raffolait du brouet noir. M[me] Lebrun, qui attendait ce soir-là de fort jolies femmes, imagina de costumer tout son monde à l'antique pour faire une

Digitized by Google

surprise à M. de Vaudreuil.... Chaque jolie femme qui entrait était à l'instant même déshabillée, drapée, coiffée en Aspasie ou Hélène. « Le Brun-Pindare entre, dit Mme Lebrun ; on lui ôte sa poudre, on défait ses boucles de côté, et je lui ajuste sur la tête une couronne de laurier avec laquelle je venais de peindre le jeune prince Henri Lubomirski en Amour de la Gloire. Le comte de Parois avait justement un grand manteau pourpre, qui me servit à draper mon poète, dont je fis en un clin d'œil Pindare, Anacréon. » Ce n'était là qu'une fantaisie de femme artiste, reprend Sainte-Beuve, et l'amusement d'une soirée ; mais ce qui me frappe, c'est que, dans plus d'une ode de Le Brun, le travestissement est plus durable et subsiste encore. On sent trop, jusque dans son talent, cette parodie sérieuse et guindée de Pindare ou d'Anacréon. »

Une particularité encore : Le Brun a été l'ami, à distance, il est vrai, de Voltaire pendant toute sa vie, depuis 1760, époque à laquelle il lui recommandait la nièce de Corneille, jusqu'en 1778. Il l'a presque vu mourir, car il est allé lui faire une visite, qu'il a racontée dans une lettre toute chaude encore de l'enthousiasme qui l'avait saisi à la vue de Voltaire, et toute pleine de reconnaissance envers l'illustre poète.

Les jugements portés sur Le Brun par ses contemporains ne lui sont guère favorables : il était détesté — et il méritait de l'être — par la plupart de ses confrères.

La Harpe avait été attaqué cent fois, mille fois, par Le Brun : aussi ne nous étonnons-nous pas que son appréciation ait quelque chose d'âpre et de violent. Elle ne porte, du reste, que sur quelques petites particularités de ses œuvres. Il faut remarquer, en effet, que, bien qu'ennemi de Le Brun, La Harpe a été frappé de ses qualités. Il commence par dire que ce poète est très inspiré, qu'il est le plus remarquable qui ait existé en France depuis J.-B. Rousseau. Puis, brusquement, il s'attaque à une ou deux de ses œuvres, qu'il analyse avec âpreté. N'est-ce pas qu'il cède tout simplement à l'opinion générale dans les éloges qu'il fait de Le Brun, et que, cet hommage officiel une fois rendu au poète, il se réserve de l'attaquer sur des points précis : mauvaises expressions, hardiesses de métaphores, excentricités de langue et de rythme ? La source lui semblait puissante : il a seulement critiqué la main-d'œuvre de l'ingénieur chargé de la capter.

Sainte-Beuve, lui, est presque un contemporain de Le Brun : s'il ne l'a pas vu de ses yeux, du moins il a pu en causer avec une foule de gens qui l'avaient connu intimement : Andrieux, Fontanes,

Digitized by Google

Ginguené, Chênedollé. Il a consacré deux articles à Le Brun, à trente-deux ans de distance : le premier (1829) au tome Ier des *Portraits littéraires*, le second (1851) au tome V des *Causeries du Lundi*. Le premier est infiniment élogieux ; le second, presque tout en réticences et en restrictions, est l'expression définitive de la pensée mûrie et expérimentée de Sainte-Beuve. Dans le premier, on dirait qu'il s'agit d'un très grand génie lyrique, du type même du génie lyrique; dans le second, Sainte-Beuve ne lui rend que stricte justice. Sur quoi je remarque, d'abord, que nous sommes en 1829 : ce n'est pas vingt ans après la mort d'un homme qui a eu une réputation immense, qu'on peut être entièrement dégagé de l'admiration en quelque sorte officielle que cet homme a suscitée. Le Brun éblouissait Sainte-Beuve, qui n'a pas osé dire toute sa pensée. — En second lieu, de 1825 à 1830, les articles de Sainte-Beuve sont « tendancieux ». Ils ont un but en dehors de l'opinion qu'ils exposent, ils sont destinés à avoir une action. A cette époque, Sainte-Beuve est le héraut du romantisme, et, pour ainsi parler, son introducteur. Il veut montrer que le romantisme est une grande école littéraire, qui a de très profondes racines dans un passé très glorieux, de grands ancêtres, qui sont les poètes de la Pléiade et Chénier. Sainte-Beuve n'y ajoute pas Le Brun, du moins l'intention cachée y était. — Mais la poésie lyrique sera pour les romantiques toute personnelle : elle l'est déjà avec Lamartine. Or Le Brun la considère comme un genre où le poète ne chante pas ses propres états d'âme, mais, comme disait M. J. Chénier dans son Eloge funèbre, « tout ce qui donne les hautes pensées », c'est-à-dire les grandes vérités morales et religieuses. En faisant l'éloge de Le Brun, Sainte-Beuve n'est donc pas dans son rôle ? — Il y est parfaitement, car le romantisme qu'il voulait alors préconiser et tympaniser, c'est non pas celui de Lamartine, mais celui de Victor Hugo. Or qu'était, à cette époque, la poésie lyrique pour Hugo? Dans sa conception générale, elle n'était pas différente de celle de Le Brun : elle n'avait pas été élégiaque ; ce n'est pas lui qu'il avait chanté dans ses *Odes*, mais bien telle ou telle naissance royale, tel ou tel sacre, tel ou tel souvenir des joies ou des douleurs de la royauté. En cela, il avait suivi l'exemple des poètes hébreux et de Pindare. Il n'y avait, en 1829, que Lamartine qui eût fait comme dévier la poésie lyrique du côté de la poésie élégiaque. Victor Hugo devait le faire plus tard ; mais il ne l'avait pas encore fait. Remarquez, en outre, que Lamartine, qui avait commencé par la poésie élégiaque, devait continuer avec les *Harmonies poétiques et religieuses* par la grande poésie lyrique à la Ronsard : de sorte qu'en 1829 il n'était que naturel que Sainte-

Digitized by Google

Beuve voulût donner de Le Brun une très grande idée à son public, parce qu'il le regardait comme un précurseur de son ami Victor Hugo.

Les idées littéraires de Le Brun ont été recueillies, en grande partie, par lui-même, dans l'intention de gonfler ses œuvres et aussi d'indiquer les principes directeurs qui l'avaient guidé. On les trouve dans ses *Réflexions sur le Génie de l'Ode*, dans ses *Remarques sur les hardiesses poétiques du grand Corneille*, dans son *Discours sur Tibulle*, dans sa *Lettre au Rédacteur du Mercure*.

Les *Réflexions sur le Génie de l'Ode* ont paru en 1756, avec l'ode *Sur le désastre de Lisbonne ;* ce n'est donc pas le retour intellectuel d'un poète vieilli sur ses débuts, mais une petite œuvre presque de polémique. En voici les idées générales. Le Brun veut, dès le début, ressusciter Pindare ou, tout au moins, Rousseau, dont il parle avec une très grande élévation. Il croit que les Français sont capables du feu lyrique, mais qu'ils ont été refroidis par l'échec de Ronsard, puis par une certaine terreur du ridicule qui s'attache trop souvent chez eux à l'enthousiasme factice. Un homme comme La Motte est un excellent exemple à ne pas imiter : « Je ris de voir La Motte (homme à définitions, s'il en fut jamais), venir avec sa petite règle et son étroit compas toiser la marche audacieuse de nos géants lyriques, qui, tout à coup prenant des ailes, déconcertent le bel esprit qui s'imaginait les suivre et le froid géomètre qui calculait leur route... » Le Brun se donne carrière sur un sujet où l'on ne peut avoir entièrement raison que dans le succès de l'exécution. Il fait un grand éloge de Pindare, tout en reconnaissant qu'il est très difficile de se placer dans l'état d'âme du poète. La conclusion des *Réflexions* est peu précise. En somme, Le Brun recommande de n'être pas Français, en ce sens qu'il ne faut pas être par trop sensible à la crainte du ridicule qui s'attache à l'enthousiasme, quand il s'étale ; il faut sentir vivement, avoir l'audace de la vérité de ses sentiments et de la franchise de son geste : telle est la première partie de la poétique lyrique de Le Brun. La seconde préconise l'imitation des grands modèles de l'antiquité.

A. B.

Digitized by Google

Les discours judiciaires de Cicéron.

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Le talent de Cicéron ; ses narrations.

Nous avons vu, dans la leçon précédente, de quelle manière Cicéron composait ses exordes, avec quel art il savait, dès le début de son plaidoyer, se faire bien venir de son auditoire. Nous allons maintenant suivre l'avocat dans le reste de son discours, jusqu'à la péroraison, en passant par toutes les parties cataloguées par la rhétorique. Et, jusqu'au bout, nous verrons l'art vraiment remarquable dont fait preuve l'orateur.

Cicéron a souvent donné lui-même la formule de cet art dans ses traités de rhétorique (1). Il dit notamment dans le *de Oratore* (III, 27, 115) : « Lorsque j'ai reconnu le genre de ma cause, et qu'il s'agit de la traiter, mon premier soin est de chercher quel est le but où doit tendre tout mon discours, et comment je dois l'approprier à la question actuelle. J'étudie ensuite deux choses avec attention : le moyen de prévenir les juges en ma faveur et en faveur de mon client, et celui de faire passer dans leurs âmes les sentiments que je veux leur inspirer. *Ainsi les règles de l'art oratoire peuvent se réduire à trois points : prouver la vérité de l'opinion qu'on veut faire prévaloir, se concilier la bienveillance des auditeurs, faire naître en eux les impressions qui conviennent à l'intérêt de la cause...* » Et, dans le *Brutus*, condensant davantage encore sa pensée, il donne la définition suivante de son art : « *Tria sunt, ut quidem ego sentio, quae sint efficienda dicendo : ut doceatur is, apud quem dicetur, ut delectetur, ut moveatur vehementius.* » (L, 185 ; cf. § 197 et 276.)

Mais en quoi consiste, d'une façon plus précise, cet art d'« instruire », de « plaire », de « toucher ».

(1) On trouvera ces formules, en dehors des textes que nous reproduisons, dans les ouvrages suivants : *de Oratore*, II, 29, 128 ; II, 77, 130 ; *Orator*, 29, 61 ; *de Opt. gen. or.*, I, 3. — Cf. Quintilien, *Instit. orat.*, III, 5, 2.

Digitized by Google

« Instruire » (*docere*), c'est faire connaître aux juges les personnages qui sont en cause, les faits qui constituent les éléments du procès et qui doivent entrer dans l'argumentation ; c'est discuter les circonstances particulières du crime, les dépositions faites devant le tribunal par des témoins plus ou moins véridiques ; c'est imaginer une série d'arguments topiques et puissants pour forcer la conviction des juges : bref, c'est amener les juges à ce point qu'ils ne puissent qu'acquitter le client de l'avocat.

« Plaire » (*delectare*), c'est présenter le discours sous la forme la plus agréable, la plus facile, la plus « ornée » possible, pour que les juges, loin de s'ennuyer, trouvent au contraire que l'orateur parle bien et, par suite, prennent du plaisir à l'entendre : or, quand on trouve qu'un orateur a de l'éloquence, on est bien près de penser qu'il a raison.

Enfin, « émouvoir » (*movere*), c'est, à certains moments bien choisis, exciter toutes les passions des auditeurs, les mauvaises comme les bonnes, la pitié, l'envie, la peur, la jalousie, la haine, etc..., afin d'obscurcir par ce moyen leur jugement et leur raison, et les amener de la sorte à juger non point sur une conviction, mais sur une impression. C'est là un art délicat, de première importance pour un orateur.

Voilà donc le triple but que Cicéron se propose et que tout avocat, selon lui, doit chercher à atteindre. C'est là, à ses yeux, à la fois la formule de l'éloquence idéale et la formule de sa propre éloquence, de son propre talent.

Dans l'analyse de ce talent, nous n'aurons par suite qu'à suivre le plan qu'il nous indique lui-même et à examiner successivement les procédés par lesquels il arrive à « instruire » les juges, à les « amuser », à les « émouvoir ».

*
* *

Et, d'abord, nous allons étudier l'art d'« instruire » chez Cicéron.

Tout à l'heure, je vous ai indiqué en gros le sens du terme technique *docere*. Il faut tâcher maintenant de le préciser un peu plus. « Instruire », aux yeux de Cicéron, ne consiste pas à dire toujours la vérité, à présenter les choses exactement comme elles se sont passées. Ce serait une erreur que de le croire. Un avocat n'est pas un rapporteur désintéressé, impartial ; il a en main la charge des intérêts de son client. La question est donc pour lui non pas tant de dire la vérité que de faire croire qu'il la

Digitized by Google

dit. — « Instruire », d'autre part, ne consiste pas non plus à dire des choses claires, à débrouiller les questions pour que les juges aient des événements une connaissance plus précise et plus sûre. Sans doute, cela a lieu quelquefois ; il arrive, en effet, à l'orateur de s'attacher à éclaircir les faits ; mais, dans d'autres cas, — et ces cas sont nombreux, — il s'attache surtout à les obscurcir. — « Instruire » donc, c'est dire la vérité, là où il y a intérêt à la dire, et dire le contraire de la vérité, là où il y a un intérêt contraire ; c'est ensuite débrouiller ou embrouiller la question, selon que l'on sert mieux la cause de son client en l'embrouillant ou en la débrouillant.

Voyez, par exemple, le *pro Cluentio* : Cluentius, qui très probablement n'était pas tout à fait innocent, n'avait pas grand intérêt à ce que son avocat fît une exposition bien claire des faits du procès. Aussi considérez le jeu de Cicéron ; il dit à chaque page : « Juges, je m'en vais vous éclairer sur la cause de mon client. » Or, au lieu de les éclairer, il entasse histoire sur histoire, intrigue sur intrigue, comme si tout cela devait s'entr'expliquer, et, finalement, il obtient, sans en avoir l'air, le résultat désiré : les juges ne comprennent plus rien au procès, ils sont sans s'en douter les dupes de l'avocat. — Cicéron aimait fort, au dire de Quintilien, à rappeler le souvenir de cet exploit : « *Gloriabatur tenebras offudisse orationi.* »

Voilà donc, pour en revenir à la définition, en quoi consiste le *docere*. Par quels moyens, par quels procédés, Cicéron arrive-t-il à ce résultat ?

Ces moyens, ces procédés sont extrêmement simples et de pur bon sens. Cicéron ne les a pas inventés ; en Grèce, on s'en servait depuis qu'il y avait des orateurs ; à Rome, ils étaient connus de tout le monde ; et, d'ailleurs, la rhétorique les enseignait.

Le plus simple, le plus naturel, c'est l'exposé du fait, exposé qui consiste à faire connaître les choses et les personnes ayant quelque rapport avec le procès. Le nom technique de cet exposé est *narratio*, c'est-à-dire « récit ». Voyons comment Cicéron conçoit la narration, et comment il la conduit.

Ce qui frappe, dans ses discours, c'est que, à ce point de vue particulier, ils ne se ressemblent pas, et ne sont pas tous conformes aux règles de la rhétorique. Selon la rhétorique, en effet, la narration se place après l'exorde : or, si certains discours de Cicéron remplissent cette condition, il en est où la narration vient immédiatement après l'argumentation, après la discussion des preuves ; il en est d'autres, enfin, dans lesquels il n'y a pas de narration du tout. Là où la narration existe, elle porte

Digitized by Google

quelquefois sur les seuls faits du procès, et, en ce cas, elle est courte ; quelquefois, au contraire, elle reprend les choses de haut et contient le récit d'une foule d'événements antérieurs à la cause ; enfin, il peut arriver que la narration déborde et envahisse tout le discours. Voyez, par exemple, le *pro Cluentio* ou les plaidoyers *Contre Verrès* : ce sont des séries de narrations juxtaposées, mises bout à bout. On peut donc dire que au premier regard, le caractère des narrations de Cicéron n'est pas uniforme : ses narrations sont, au contraire, très variées.

Mais pourquoi ces différences? Car, enfin, ou la narration est bonne, ou elle est mauvaise. Si elle est bonne, pourquoi ne pas toujours l'employer? Si elle est mauvaise, pourquoi l'employer quelquefois? En réalité, aux yeux de Cicéron, la narration est une arme dont il faut se servir dans certains cas, quand la cause le réclame, et à laquelle il faut savoir renoncer, dans le cas contraire. Si l'on plaide dans une affaire très connue, qui soulève toutes les passions du jour, il est inutile de raconter les faits qui ont donné lieu au procès : par exemple, dans le *pro Murena,* dans le *pro Sulla*, dans le *pro Sestio*. Une narration, dans ces plaidoyers, eût été ennuyeuse pour les juges, car elle ne leur aurait rien appris qu'ils ne connussent avant que l'orateur ne prît la parole. — De plus, il faut bien se rappeler que les accusés avaient plusieurs avocats pour les défendre; chaque avocat — j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire — se réservait une partie de la défense. Or, on sait que Cicéron, à cause du pathétique de son éloquence, venait presque toujours le dernier : il parlait donc quand ses collègues avaient déjà fait l'exposé des faits ; il n'avait plus de raison alors de composer à son tour une narration qui n'eût été qu'une redite. — Pourtant, il parlait quelquefois le premier, après l'accusateur ; celui-ci avait plus ou moins dénaturé les faits dans son réquisitoire, il en avait dissimulé certains, il en avait grossi certains autres. Son rôle de défenseur était alors de remettre les choses au point : force lui est, en ce cas, de faire une narration, et voilà pourquoi cette partie du plaidoyer se rencontre dans le *pro Roscio Amerino*, dans le *pro Cœlio,* etc... C'est alors, en effet, un élément nécessaire.

Tout revient donc, en somme, à une question d'opportunité, non de fidélité aux règles rigides de la rhétorique. De là la diversité de caractère des narrations de Cicéron. Chez notre orateur, cette partie du plaidoyer trouve toujours sa raison d'être dans les nécessités de la cause ; c'est une arme, un moyen de combat, non un morceau à effet.

Digitized by Google

*
* *

Mais comment un simple récit peut-il se transformer en un moyen de combat ? La narration subit facilement cette transformation, si l'orateur a soin d'abord d'opérer un triage entre les faits. Il leur donne ainsi, si je puis dire, une valeur combative, en ne les racontant pas tous, en choisissant parmi eux ceux-là seuls qui sont à la fois utiles à son client, et nuisibles à son adversaire. Les deux personnages en présence sont rarement, tous les deux, soit de petits saints, soit de francs coquins. L'essentiel est de faire pencher la balance en faveur de celui que l'on défend : tout est là. Comme, dans la vie de tout homme, il y a à la fois du bon et du mauvais, l'avocat ne racontera pas toute la vie de son client ; il choisira dans cette vie tout ce qui est à son avantage ; et il procédera en sens contraire pour son adversaire. De la sorte, il composera de petits récits d'où il ressortira que Quinctius est un brave garçon, un peu trop confiant, mais probe, vertueux, délicat, fait pour être « plumé » ; que Rabirius Postumus, accusé de concussion, est un banquier généreux et serviable ; que Roscius d'Amérie, accusé de parricide, est un bon petit jeune homme, inoffensif, vivant à la campagne, et qui n'a que le défaut d'être un peu simple ; que Cluentius enfin, accusé d'avoir tué le mari de sa mère, est un homme tout à fait honnête et scrupuleux, qui s'est laissé poursuivre à la place de sa mère. Voilà les conclusions que Cicéron insinue dans l'esprit des juges par une narration habile et bien conduite, composée seulement à l'aide de faits bien choisis.

Mais si les faits de la cause se prêtent mal à un choix ? Qu'à cela ne tienne : l'orateur en choisira d'autres, dont il composera sa narration. Il est vrai que la tâche est délicate, et exige de la dextérité ; mais on va voir comment Cicéron sait s'en tirer.

Prenons d'abord comme exemple le *pro Quinctio*, que l'orateur prononça tout jeune, à l'âge de vingt-six ans. Je vous ai raconté, dans une de mes leçons précédentes, les faits essentiels de ce procès compliqué. Cicéron était d'autant plus embarrassé pour composer son discours que Quinctius avait contre lui la lettre de la loi et qu'il avait déjà été battu, une première fois, devant les juges. Que faire ? L'avocat va-t-il dire : voici les faits ? Non, car ils sont contre son client. Il dit alors aux juges : « Pour vous rendre l'intelligence des événements plus facile, je reprendrai cette affaire depuis son origine, et je tâcherai de vous montrer comment elle s'est engagée, et comment elle a été conduite : *dabo operam ut a principio, res quam ad modum gesta et contracta sit,*

Digitized by Google

cognoscatis. » Ainsi, la narration, au lieu de rouler sur les faits mêmes du procès, roule exclusivement sur les faits antérieurs. Cicéron nous parle du frère de son client, Caïus Quinctius, et nous le représente comme un homme dont la sagesse et l'ordre ne se démentirent jamais ; il nous parle surtout de l'adversaire de son client, Sextus Nævius, et il nous en fait un portrait destiné à prévenir contre lui l'esprit des juges : « Sextus Nævius était un honnête homme, auquel il manquait pourtant d'avoir appris à connaître les obligations d'un associé et les premiers devoirs d'un père de famille. Ce n'est pas que Nævius fut sans esprit ; jamais on ne lui refusa le mérite d'un excellent bouffon et d'un crieur public de bonne compagnie. Mais la nature ne lui avait donné rien de meilleur que la voix, et son père ne lui avait laissé d'autre héritage que la liberté. Il fit donc de sa voix un commerce utile, et il usa de sa liberté pour lancer impunément ses sarcasmes. » Tout cela est naturellement rapporté pour montrer que Quinctius est de bonne famille, et qu'il en est autrement de Nævius. Après ce portrait, vient toute l'histoire d'une association commerciale conclue entre Nævius et le frère de Quinctius, puis le récit des vols que celui-là commettait aux dépens de celui-ci (Cicéron d'ailleurs avance ici des faits, sans en donner preuve), bref toutes sortes de détails précis, circonstanciés, dont l'effet est de déconsidérer Nævius aux yeux des juges et d'attirer la sympathie sur Quinctius. Mais parmi ces faits, quels sont ceux qui sont essentiels au procès ? En réalité, Cicéron remonte à dessein au delà de l'affaire, dans la narration de ce plaidoyer. Peut-être Nævius n'avait-il pas tout contre lui, à ne regarder que les seuls événements de la cause ; et Cicéron, pour lui donner les apparences d'un malhonnête homme, passe certains événements sous silence et compose sa narration avec des événements antérieurs.

On voit donc là tout le procédé. Nous allons le retrouver encore dans la narration du plaidoyer *pro Cæcina*. Il s'agit, dans ce discours, d'une dispute entre Cæcina et un certain Ebutius, qui réclament tous les deux la propriété d'un champ situé en Etrurie. Cæcina convient que, suivant les formalités d'usage (*moribus*), il se présentera avec ses amis sur la terre en litige, et que, chassé par Ebutius, il demandera au préteur d'être remis en possession de cette terre. Il se présente donc ; mais Ebutius, avec des gens armés, l'empêche d'y entrer. Cæcina se plaint au préteur Dolabella ; il en obtient une ordonnance provisoire (*interdictum*) (en attendant la sentence qui prononcera à qui appartient la terre), pour être rétabli dans la propriété d'où il a été chassé par la violence et les armes. Mais Ebutius prétendait qu'il n'y avait

Digitized by Google

pas eu de violences et que, par conséquent, il n'était pas dans le cas de l'ordonnance ; qu'il n'avait pas chassé Cæcina d'une terre où il n'était pas entré, et que, d'ailleurs, Cæcina, pour telle et telle raison, ne pouvait pas se dire propriétaire de la terre. Que valait l'argumentation d'Ebutius? C'est ce que nous ne pouvons guère savoir au juste aujourd'hui. Cependant, à certains indices, on peut penser que tous les torts n'étaient pas de son côté et que Cæcina n'était peut-être pas absolument dans son droit, en réclamant la terre. Il faut remarquer une chose, en effet : c'est que ce n'était pas la première fois que l'affaire venait devant les juges. Déjà, un tribunal avait eu à se prononcer deux fois sur le fond, et, par deux fois, les juges s'étaient montrés si peu pressés de rendre une sentence, qu'ils avaient demandé toujours un plus ample informé, et prescrit la remise de l'affaire. Cicéron plaidait donc pour la troisième fois pour Cæcina. Que va-t-il faire pour défendre son client, s'il est vrai que celui-ci n'a pour lui ni la lettre de la loi, ni l'équité ? Il se gardera de faire un exposé des faits, une narration qui serait à son désavantage ; il remontera plus haut que les événements mêmes du procès, et il tâchera de composer, à l'aide des faits antérieurs, un portrait peu flatteur d'Ebutius, et de déconsidérer la personne de son adversaire, aux yeux des juges.

« Il y avait à Tarquinies, dit Cicéron, un certain M. Fulcinius, qui faisait le commerce de la banque avec honneur. Il avait épousé Césennia, née d'une famille illustre de la même ville, d'une conduite digne des plus grands éloges, et il en avait eu un fils... Mais, au bout d'un certain temps, il mourut ; il établit héritier par son testament ce fils qu'il avait eu de Césennia, et légua à Césennia elle-même l'usufruit de tous ses biens pour en jouir conjointement avec son fils... Malheureusement, celui-ci ne tarda pas à mourir lui aussi, léguant à sa mère la plus grande partie de ses biens, et à sa femme une somme considérable. Les deux femmes allaient donc être appelées au partage de la succession. On décida de vendre les biens, et, de fait, les biens furent vendus. Or Ebutius, depuis longtemps, subsistait des bienfaits et profitait de l'état de veuvage et d'abandon où se trouvait Césennia. Il s'était insinué dans son amitié, en se chargeant, non sans en tirer parti pour lui-même, des affaires et des procès qui pouvaient survenir à cette femme : tel était enfin l'ascendant qu'il avait pris sur Césennia que, suivant cette femme peu instruite, rien ne pouvait se faire de bien, si Ebutius ne s'en mêlait : « Juges, s'écriait Cicéron, vous connaissez un de ces personnages communs dans le monde, complaisant aux femmes, solliciteur des

Digitized by Google

veuves, chicaneur de profession, amoureux de querelles et de procès, ignorant et sot parmi les hommes, ami et entendu avec les femmes : tel était Ebutius à l'égard de Césennia. Ne demandez pas s'il était son parent : personne ne lui fut plus étranger ; si c'était un ami que lui eût laissé son père ou son époux : rien moins que cela. Qu'était-il donc ? Un de ces hommes que je viens de dépeindre ; un ami d'intérêt, tenant à Césennia, non par quelque lien de parenté, mais par un faux zèle pour sa personne, par un empressement hypocrite, par des services quelquefois utiles, rarement fidèles. » Or, c'est cet homme de confiance que Césennia chargea, un beau jour, d'acheter une terre, pour elle-même, s'entend, et en son propre nom. La vente devait avoir lieu à Rome : Ebutius partit, mit l'enchère ; on lui adjugea la terre en question. Césennia en était donc désormais propriétaire : le lendemain, en effet, elle la donnait à ferme, et Ebutius se gardait bien de lui contester ses droits.

Mais, sur ces entrefaites, elle vint à épouser Cæcina ; ce n'était pas pour vivre longtemps avec lui : peu après le mariage, elle mourait, léguant presque tous ses biens à son second mari : elle lui donnait les onze douzièmes et demi de la succession : quant au reste, elle le répartissait, par testament, entre un certain Fulcinius, affranchi de son premier époux, et Ebutius, en récompense de ses soins et de ses peines. Cæcina, en qualité d'héritier, voulut naturellement prendre possession de la terre dont Césennia avait fait l'acquisition un peu avant son mariage, par l'entremise d'Ebutius. Mais Ebutius s'y opposa : il prétendit que la terre était à lui : n'était-ce pas lui, en effet, qui avait mis l'enchère ? N'était-ce pas à lui que le champ avait été adjugé... ?

Je passe sur le reste de la narration. Je vous en ai assez dit déjà pour que vous vous demandiez quel rapport tout cela peut avoir avec le procès ? La question était, en effet, très précise : Ebutius avait-il le droit d'empêcher Caecina de mettre le pied sur le terrain en litige ? Là était le nœud de l'affaire ; c'était sur ce point bien déterminé que l'avocat devait porter toute son attention, c'était celui qu'il devait s'efforcer de discuter et d'éclaircir. Oui ! mais ce point était délicat ; Cicéron, s'il y avait touché dans la narration, eût mal servi les intérêts de son client : voilà pourquoi, au lieu d'en parler, il ne raconte que des événements antérieurs au procès. Ce sont ces événements seuls qui constituent la matière de son « récit ».

Cet exemple, emprunté au *pro Cæcina*, est déjà bien caractéristique. Il en est un plus probant encore ; c'est celui qu'on peut tirer du *pro Cluentio*. Je vous ai déjà parlé à plusieurs reprises, de ce

Digitized by Google

procès, et vous vous souvenez combien il est compliqué. Or cette complication résulte précisément du caractère spécial de la narration, et de l'art avec lequel Cicéron, négligeant pour ainsi dire les faits de la cause, remonte au delà de cette cause et se perd volontairement dans les faits antérieurs.

Cluentius, comme vous savez, était accusé par Oppianicus fils d'avoir empoisonné Oppianicus père : voilà le fait qu'il fallait exposer et raconter en détail. Or, dans la narration de Cicéron, il est question de tout autre chose ; c'est que probablement Cluentius n'avait pas les mains blanches. Pour relever la dignité de son client, l'avocat montre ce qu'il était dans sa famille, et il choisit dans l'histoire de Cluentius tout ce qui, depuis trente années, pouvait lui attirer la sympathie des juges. Il nous montre autour de lui toute une famille étrange : dont le centre est une femme, Sassia, mariée trois fois, avec Cluentius, le père de l'accusé, puis avec son propre gendre, Aurius Mélinus, mari de sa fille Cluentia encore vivante, puis, en troisièmes noces, avec Oppianicus père, assassin de Mélinus. Enfin, cette Sassia avait marié une fille, qu'elle avait eue de son gendre, à Oppianicus fils, à condition qu'il accuserait Cluentius d'avoir fait périr par le poison son père et deux autres personnes. Ce personnage, avec Oppianicus père, remplit pour ainsi dire l'avant-scène du drame, et fournit à l'orateur une suite de narrations éloquentes, où il retrace avec indignation ce que le crime a de plus affreux, incestes, assassinats, empoisonnements, falsifications de testaments, suppositions de personnes, enfin un assemblage d'horreurs sans exemple... et en dehors de la vraie question.

Ce n'est pas tout encore. Huit ans auparavant, Oppianicus père avait été lui-même condamné pour tentative d'empoisonnement contre Cluentius, et il était mort en exil depuis, à peu près, six ans (chap. LXIV). Or Oppianicus fils, qui accusait Cluentius du crime même pour lequel celui-ci avait fait condamner Oppianicus père, ajoutait à son accusation que Cluentius avait corrompu les juges qui avaient condamné Oppianicus ; et une grande partie du plaidoyer de Cicéron est consacrée, par suite, à réfuter cette allégation, qui n'était pas le fond de la cause, mais qui excitait contre son client les plus fortes préventions : la narration de Cicéron a pour effet de les détruire.

*
* *

On voit donc, par ces trois exemples, — et l'on pourrait en citer beaucoup d'autres, — quel est le but de la narration pour Cicéron et quels sont les moyens, les procédés qu'il emploie pour l'at-

Digitized by Google

teindre. La narration a chez lui un caractère combatif; elle n'est point impartiale ; elle doit servir la cause de son client et tourner à l'avantage de celui-ci. Mais, pour obtenir ce résultat, il faut se garder de tout raconter, il faut éviter d'être complet, et quelquefois même d'être clair : d'où la nécessité de choisir parmi les faits, d'opérer un triage. C'est là le premier travail auquel Cicéron se livre, quand il compose une narration. Nous verrons, dans la prochaine leçon, quels sont les autres procédés qu'il emploie.

G. C.

Digitized by Google

Le roman français au XVIIe siècle.

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

« L'Astrée » (*suite*).

Il convient que nous parlions avec quelques détails des événements exposés à la fin de la dernière leçon, événements sur lesquels, pressés par l'heure, nous avions dû rapidement glisser. Le IIe Livre d'*Astrée* débute par une conversation entre les trois nymphes Galatée, Léonide et Silvie, réunies près de la fontaine de Vérité d'Amour. Silvie, qui gêne ses deux compagnes, est momentanément écartée sous un prétexte quelconque ; — elle se rend au château, et Galatée, profitant de son départ, fait à Léonide l'aveu de son amour naissant pour Céladon. L'oracle consulté lui a dit : « Regardez bien le lieu qui est représenté dans ce miroir, afin que vous le sçachiez retrouver le long des rives du Lignon : car, un tel jour, à telle heure, vous y rencontrerez un homme en l'amitié duquel le ciel a mis toute votre félicité : si vous faites en sorte qu'il vous ayme, ne croyez point les dieux véritables, si vous pouvez souhaiter plus de contentement que vous en aurez ; mais prenez garde que le premier de vous deux qui verra l'autre sera celuy qui aymera le premier... » Léonide objecte, en vain, que l'amour d'un berger est indigne de Galatée, « Dame, après Amasis, de ces contrées ». Mais Galatée ne manque point d'arguments pour justifier sa passion : « les bergers sont hommes aussi bien que les Druides et les chevaliers ; et leur noblesse est aussi grande que celle des autres, est ans tous venus d'ancienneté de mesme, tige — (et) Enone se fit bien bergère pour Pâris, et l'ayant perdu elle le regretta et pleura à chaudes larmes. » D'ailleurs, Céladon a peut-être d'illustres origines : « N'avez-vous ouï ce que Silvie a dit de lui et de son père ? Il faut que vous sçachiez qu'ils ne sont pas bergers pour n'avoir de quoy vivre autrement, mais pour acheter par cette douce vie un honneste repos... » — Silvie revient, sur ces entrefaites, et annonce que Céladon s'est éveillé.

Digitized by Google

A son réveil, Céladon s'étonne d'être dans un lieu magnifique, plein « d'enrichisseures d'or et de peintures esclatantes », que d'Urfé décrit avec soin. Le berger se croit mort et transporté au ciel en récompense de la fidélité et de la sincérité de son amour. La vue des trois nymphes, qu'il prend pour les trois Grâces, lui confirme cette pensée ; la conversation s'engage bientôt. Galatée longuement explique à Céladon que le Forez était autrefois couvert par l'Océan, et « la chaste Diane eust (cette région) tant agréable qu'elle y demeuroit presque ordinairement ». Quand les eaux se furent retirées, la déesse ne garda que quelques nymphes, auxquelles se joignirent quelques filles des Druides et des chevaliers. Maintenant, c'est Amasis, la mère de Galatée, qui règne dans ce pays. — Céladon remercie les nymphes de l'avoir instruit, et, pour ne pas demeurer en reste, il leur raconte son histoire et celle de son père Alcippe : et ce dernier, comme il semble, ne serait autre que Pierre II, le propre bisaïeul d'Honoré d'Urfé. Les pages consacrées à l'histoire d'Alcippe sont charmantes, surtout le récit de ses amours avec Amarillis ; les vers sont fréquemment mêlés à la prose, et nous citerons, à titre d'exemple, l'admirable sonnet *Sur les contraintes de l'honneur* :

Chers oyseaux de Vénus, aimables tourterelles
Qui redoublez sans fin vos baisers amoureux
Et lassez à l'envy renouvellez par eux
Ores vos douces paix, or vos douces querelles ;

Quand je vous voy languir et trémousser des aisles,
Comme ravis de l'aise où vous estes tous deux :
Mon Dieu : qu'à nostre égard je vous estime heureux
De jouyr librement de vos amours fidelles.

Vous estes fortunez de pouvoir franchement
Monstrer ce qu'il nous faut cacher si finement,
Par les injustes loix que cest honneur nous donne :

Honneur feint qui nous rend de nous mesme ennemis :
Car le cruel qu'il est, sans raison il ordonne
Qu'en amour seulement le larcin soit permis.

Dans le III[e] Livre, Céladon passe la journée en l'agréable compagnie des trois nymphes. La nuit ramène la tristesse dans son cœur, et il se rappelle toute sa vie amoureuse avec Astrée : « Mais tout au coup il se ressouvint des lettres qu'elle luy avoit escrites, durant le bonheur de sa fortune, et qu'il portoit d'ordinaire avec luy dans un petit sac de senteur. O quel tressaut fut le sien ! car il eut peur que ces nymphes, fouillans ses habits ne l'eussent treuvé... » Il appelle le petit Méril, et l'envoie à la recherche de

Digitized by Google

ses lettres : mais, déjà, Galatée les avait lues. A propos de cette correspondance d'Astrée et de Céladon, qui est insérée dans l'œuvre, nous remarquerons qu'il existait alors un genre épistolaire spécial, soumis à des formes conventionnelles et un style particulier adopté par tous les écrivains du temps. Il y a de sérieuses ressemblances entre les lettres que l'on rencontre dans l'*Amadis* et celles de l'*Astrée*; Balzac et Voiture s'expliquent et se comprennent mieux venant après le seigneur des Essarts et d'Urfé ; — et ce n'est pas l'Hôtel de Rambouillet qui créera la préciosité, employée de très bonne heure dans le style épistolaire français.

Céladon se désespère à la nouvelle qu'on a pris et lu ses papiers ; de son côté, Galatée se désole, et cherche un moyen de détacher l'un de l'autre les deux amants. Elle intercale une courte lettre dans la correspondance dérobée au berger, désireuse de lui avouer sa flamme: « Céladon, je veux que vous sçachiez que Galathée vous aime, et que le ciel a permis le desdain d'Astrée pour ne vouloir, que plus longtemps, une bergère possédast ce qu'une nymphe désire : recognoissez ce bonheur, et ne le refusez. » Céladon, ennuyé de cet aveu, n'en laisse rien paraître. Il a l'idée d'aller consulter la fontaine de Vérité d'Amour ; mais il est arrêté en chemin par Léonide et Silvie, et entend l'histoire des amours de Silvie et de Ligdamon.

Au début du IV[e] Livre, nous assistons à une piquante conversation entre Galatée et Céladon, et nous voyons Galatée sujette à un vif dépit. Sa passion suivant son cours et augmentant sans cesse, la nymphe forme le projet de voir un vieux Druide qui connaît Silvie et d'en obtenir des charmes magiques afin de combattre l'amour de Céladon pour Astrée. Ici, Léonide, que Galatée soupçonne d'aimer Céladon et qui lui inspire de vifs sentiments de jalousie, part en voyage : or, il importe de remarquer que ce voyage n'est pas entièrement un hors d'œuvre. D'Urfé l'a imaginé, parce qu'il lui semblait nécessaire pour maintenir en quelque sorte l'unité de lieu. Léonide va d'abord à Marcilly dans l'espoir d'y rencontrer son oncle, — qui n'y est pas, — puis à Feurs. Et voici que, sur les bords du Lignon, elle trouve réunis les principaux personnages du roman. L'un d'eux, dont il n'a pas encore été question, est le berger Sémire, cause première de tous les malheurs de Céladon et d'Astrée. Il aimait cette bergère et, supposant qu'il lui suffisait d'écarter l'amant préféré pour obtenir ses faveurs, il a suscité une brouille qui a porté ses fruits. Astrée apprend la tromperie de Sémire, le fait congédier par sa sœur Phillis, et, dans leur entretien, les deux bergères nous instruisent sur l'origine de l'amour de Céladon. Il a vu Astrée pour

Digitized by Google

la première fois dans une fête du temple de Vénus. L'un avait quatorze ans, l'autre douze : cela n'a point empêché leur flamme. On doit représenter dans le temple la scène mythologique du jugement de Pâris ; quatre femmes sont désignées par le sort pour cette représentation, dont l'une joue le rôle de Pâris et est chargée de décerner la pomme d'or à la plus belle de ses compagnes. Elles seules ont le droit de pénétrer dans le temple ; malheur au berger qui s'y serait introduit par ruse et qu'on y découvrirait ! Il serait lapidé sans pitié. Ces femmes se mettent nues, hors un linge qui les voile de la ceinture aux genoux. — Poussé par sa passion, Céladon se déguise en bergère, et sa beauté le fait admettre parmi les élues, avec Astrée, Malthée et Stella : il veut savoir si son amour est partagé par la bergère. Aussi, étant pris pour juge, il se fait reconnaître d'elle, après le départ des autres. On devine la surprise indignée d'Astrée. Ils ont un entretien à voix basse. Astrée n'ose pas le dénoncer, car elle l'aime et craint de le voir mourir. Céladon lui décerne le prix et, en échange, selon la coutume, reçoit un baiser. — Céladon rentre dans la foule, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé. La bergère le blâme de sa témérité, mais lui pardonne. Alors commence une séparation qui dure trois années, au cours desquelles l'amour de Céladon, qui fait un voyage en Italie, demeure intact, en dépit des belles Romaines. Cette séparation terminée, qui est une épreuve, la bergère exige que son amant soit plus prudent à l'avenir : « Luy ayant atteint l'aage de dix-sept ou dix-huict ans, et moi de quinze ou seize, nous commençâmes de nous conduire avec plus de prudence : de sorte que, pour celer notre amité, je le priay, ou plustôt je le contraignis de faire cas de toutes les bergères qui auroient quelque apparence de beauté, afin que la recherche qu'il faisoit de moy fust plustôt jugée comune que particulière ; je dis que je l'y contraignis, parce que je n'ay pas opinion que, sans son frère Lycidas, il y eust jamais voulu consentir : car, après s'être par plusieurs fois jetté à genoux devant moy, pour révoquer le commandement que je luy en faisois, enfin son frère luy dit qu'il estoit nécessaire pour mon contentement d'en user ainsi, etc... » Ce récit, notons-le en passant, renferme des faits psychologiques ou matériels ayant trait à la vie d'Honoré d'Urfé, qui fit, par exemple, un voyage à Rome, comme Céladon. La réalité transparaît sous l'allégorie.

Ve Livre, VIe et VIIe. — « Mais cependant Léonide suivait son chemin vers Feurs, et, quoy qu'elle se hastast, elle ne peut outrepasser Ponsins, parce qu'elle avait dormy trop longtemps..... Elle allait entretenant ses pensées, et, pendant qu'elle y étoit la

Digitized by Google

plus attentive, elle oüit que quelqu'un parlait assez près d'elle, car il n'y avoit qu'un entre-deux d'aix fort délié, qui séparoit une chambre en deux, d'autant que le maistre du logis étoit un fort honneste pasteur, qui, par courtoisie et pour les loix de l'hospitalité, recevoit librement ceux qui faisoient chemin, sans s'enquérir quels ils estoient ; et, parce que son logis estoit assez estroit, il avoit été contraint de faire des entre-deux d'aix pour avoyr plus de chambres. Or, quand la nymphe y arriva, il y avoit deux estrangers logez.... Oyant donc murmurer quelqu'un auprès de son lict (car le chevet estoit tourné de ce costé là) afin de les mieux entendre, elle approcha l'oreille à la fente d'un aix, et par hazard l'un d'eux relevant la voix un peu plus, elle ouyt... » Elle ouït, dit d'Urfé, l'histoire de la tromperie de Climanthe : celui-ci, grâce à des sorts et à des procédés magiques, a persuadé à Galatée qu'elle sera aimée du berger qu'elle trouvera sur les bords du Lignon. Cette histoire explique toute l'erreur amoureuse de Galatée. — Vient ensuite la jolie « Chanson d'Agis sur la bruslure de la joüe de Léonide », et l'histoire de Stelle et Corilas, qui est précédée d'un plaisant dialogue en vers de ces deux personnes :

STELLE

Voudriez-vous estre mon berger
A faute d'amour infidelle ?

CORILAS

Pour suivre vostre esprit léger
Il faut plustost une bonne aisle,
Que non pas un courage haut,
Mais vous suivre c'est un défaut.

STELLE

Vous n'avez pas toujours pensé
Que m'aimer fust erreur si grande.

CORILAS

Ne parlons plus du temps passé,
Celuy vit mal, qui ne s'amende ;
Le passé ne peut revenir,
Ni moy non plus m'en souvenir...

Stelle était une jeune et très aimable veuve de vingt ans, qui, abandonnée à elle-même à cet âge périlleux pour une femme, laissa d'abord surprendre son cœur par Lysis, puis par Sémire, « le plus dissimulé et cauteleux » des bergers ; Corilas, qui aimait en secret la bergère, avait rédigé à son intention une lettre pour

Digitized by Google

déclarer sa flamme ; cette lettre, dérobée par le jaloux Lysis, fut apportée par lui à sa destinataire, dans l'espoir qu'elle évincerait un rival indélicat : or, ce fut Corilas qui obtint les faveurs de la belle...

Léonide, après avoir entendu ces différentes histoires que nous ne pouvons raconter dans le détail, se décide à poursuivre son voyage. Elle aperçoit en chemin Astrée et Diane, et, sans se faire connaître, écoute le récit des amours de Diane et Filandre. Selon toute vraisemblance, la bergère Diane ne serait autre que Diane de Châteaumorand, et le berger, son premier mari, Anne d'Urfé. Ils s'aiment, en effet, d'une façon « platonique », au sens moderne et vulgaire du mot ; le terme « d'impuissance » est même employé quelque part. Les pages consacrées à rapporter la mort de Filandre sont vraiment émouvantes et pathétiques : la bergère s'était endormie au pied d'un arbre ; passe un chevalier armé et monté qui, la trouvant belle, tente d'outrager sa pudeur ; elle crie, s'échappe des mains de cet agresseur brutal, qui s'élance derrière elle en brandissant son épée nue. Filandre accourt à son aide : il n'a d'autres armes que sa fronde et sa houlette, et le chevalier se précipite sur lui : « Toutefois, se voyant le glaive de son ennemy si avant, sa naturelle générosité luy donna tant de force et de courage qu'au lieu de reculer, il s'avança, et, s'enfonçant le fer dans l'estomac jusques aux gardes, il luy planta le bout ferré de sa houlette entre les deux yeux, si avant qu'il ne l'en peut plus retirer : qui fut cause que, la luy laissant ainsi attachée, il le saisit à la gorge, et de mains, et de dents, paracheva de le tuer. Mais, hélas ! ce fut une victoire chèrement achetée... » Filandre, en effet, ne tarde pas à mourir, déclarant à sa maîtresse qu'il est heureux de perdre la vie pour elle et demandant la faveur suprême de lui baiser la main. Le symbole me paraît évident.

Léonide s'étant fait reconnaître de Diane est reçue au château de la bergère. On leur annonce l'arrivée de Sylvandre, qui est une des plus belles figures du roman, et qui a d'ailleurs plus d'un trait d'Honoré d'Urfé : c'est un homme agréable, élégant et spirituel, doué d'une grande intelligence. De plus, c'est un rêveur, — nous pourrions dire un romantique, — qui se plaît à contempler les étoiles. Profondément épris des conceptions platoniciennes touchant l'amour et la beauté, il représente dans le roman l'idéalisme pur et impénitent.

Il est comparable aussi à un personnage dont nous avons parlé jadis, Dagoucin de l'*Heptaméron*. Diane, Léonide et Silvandre sont à discourir, lorsqu'ils aperçoivent, venant du côté du pré,

Digitized by Google

deux bergères et trois bergers. Hylas est parmi eux; on entend de loin chanter une « Villanelle sur son inconstance » :

> La belle qui m'arrestera
> Beaucoup plus d'honneur en aura.
>
> J'ayme à changer, c'est ma franchise,
> Et mon humeur m'y va portant :
> Mais quoy, si je suis inconstant,
> Faut-il pourtant qu'on me méprise ?

C'est toujours l'inconstant Hylas, que nous avons déjà rencontré le plus gai, le plus spirituel de tous les bergers de l'*Astrée*. Ses reparties sont vives, piquantes, pleines d'entrain. Dès qu'il se trouve quelque part, il mène la conversation ; c'est peut-être lui le véritable héros du roman. On a même remarqué que, nulle part, le style d'Urfé n'a plus d'aisance et de mouvement que dans la bouche d'Hylas. D'Urfé lui donne tort sans doute ; mais ses plaidoyers sont si alertes, si agréables, qu'on est en droit de se demander s'il n'y a pas là qu'une apparence... Il est parfois brutal. Son inconstance repose de la vertu de Céladon, qui est un peu monotone. C'est une figure de don Juan avant la lettre, et, d'ordinaire, avec moins de dureté. « Chose curieuse, a observé Saint-Marc Girardin, et qui montre la pente naturelle de l'esprit français, nulle part l'inconstance n'est plus spirituellement préconisée que dans ce roman consacré à la gloire de l'amour honnête et fidèle. »

Ici se place l'histoire de Laonice, dans laquelle intervient un procès d'amour, comme on en faisait en ce temps-là, dans les conversations galantes : Hylas prononce une harangue pour Laonice, Phillis une harangue pour Tircis, et Silvandre est chargé du jugement. — Puis c'est l'histoire de Sylvandre, très bien racontée, qui passionna les lecteurs d'*Astrée* au XVI[e] siècle. Elle se trouve au VIII[e] Livre ; Diane, Astrée et Phillis, toujours ensemble, ont suivi le chemin de Laigneux et sont arrivés au pont de la Bouteresse, avec Sylvandre et Hylas qui tiennent de curieux propos. La conversation de Sylvandre est empreinte d'un bel idéalisme; celle d'Hylas est, au contraire, toute réaliste. Nous apprenons qu'Hylas est né dans la Camargue, que d'Urfé s'attache à décrire avec pittoresque : or il est intéressant de noter ce goût de l'auteur pour des descriptions qui, avant lui, n'ont pas été faites. Il nous décrit encore un voyage sur le Rhône par coches d'eau, plein d'épisodes amusants, de scènes vécues et vraies. Différents épisodes sont racontés par les voyageurs, qui arrivent enfin à Lyon et assistent à une grande fête en l'honneur de Vénus.

Digitized by Google

D'un autre côté (Livre IX), Léonide arrive chez le grand prêtre Adamas, à Marcilly. Alors commence une histoire de cour, dont l'intrigue est certainement réelle et dont les personnages ne sont pas purement imaginaires, celle de Galatée et de Lindamor. Interrompue au Xe Livre, qui est consacré à deux nouveaux personnages, Cellion et Bellinde, elle est reprise et terminée au XIe, et suivie de celles de Ligdamon, et de Damon et Fortune.

Le XIIe Livre nous montre Céladon guéri, et se décidant à partir malgré les prières de Galatée. La scène des adieux entre le berger et Léonide est touchante : « Aymez, dit la nymphe, aymez la belle et heureuse Astrée avec autant d'affection et de sincérité que vous l'aymastes jamais, servez-la, adorez-la, et plus encore, s'il se peut, car Amour veut l'extrémité en son sacrifice... (mais) puisqu'il est vray qu'un cœur n'est capable que d'un vray Amour, il faut que je me paye de ce qui vous reste ; — donc, n'ayant plus d'amour à me donner, comme à Maistresse, je vous demande vostre amitié, comme vostre sœur... » Le berger s'en va, laissant Montverdun à main gauche, se dirigeant vers l'endroit du Lignon où Astrée avait coutume de paître ses troupeaux. Se rappelant son passé, il s'assied au pied d'un arbre et soupire en vers ses « ressouvenirs ». (Voy. la pièce qui porte ce nom, I, p. 398.) Il rencontre un berger qui lui donne de bonnes nouvelles de ses amis et de sa maîtresse ; néanmoins, il est triste, et cache sa tristesse dans une caverne qui lui fut chère autrefois. — Ici s'arrête la première partie du roman.

R. A.

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'habitude spéciale et l'habitude générale ; leur antagonisme.

A la fin de la dernière leçon, j'ai posé un problème qui va nous occuper aujourd'hui. En voici l'énoncé : n'y a-t-il pas conflit, dans la vie de l'âme, entre les habitudes spéciales et les habitudes générales ? Le même fait peut-il servir, à la fois, à sa reproduction exacte et à sa libre imitation ?

Un fait semble indiquer qu'il en est ainsi. Pendant les deux premières années de sa vie, l'enfant paraît se former des habitudes générales, qui lui serviront pendant toute son existence, et ne pas se former d'habitudes spéciales, puisqu'il ne retient rien.

Mais, peut-être, y a-t-il une autre interprétation de ce fait incontestable. L'enfant se forme, sans doute, des habitudes spéciales ; mais ces habitudes, ce ne sont pas des habitudes d'images, c'est-à-dire des habitudes de reviviscence de certaines images ; ce sont des habitudes d'actes, l'habitude de mouvoir tel membre de telle façon, tel autre membre de telle autre manière. Dès lors, ce serait un certain genre d'habitudes spéciales qui serait en retard et non toutes les habitudes spéciales. De plus, pour qu'il y ait souvenir, il faut qu'il y ait non seulement reviviscence, mais encore reconnaissance. Or, la reconnaissance est une opération relativement savante, qu'on fait de bonne heure assurément, mais peut-être seulement après les deux premières années, puisque ce n'est pas une opération élémentaire ; on peut admettre que l'enfant, avant la troisième année, n'est pas capable de la faire.

Ce serait donc exagérer que poser comme des lois psychologiques : on ne profite que de ce qu'on oublie ; ce que l'on retient ne profite pas, ne cultive pas l'âme, ne produit pas des habitudes générales. N'y a-t-il pas dans l'humanité de grands esprits, des

Digitized by Google

hommes d'initiative intellectuelle, qui, en même temps, sont pleins de savoir précis ? N'y a-t-il pas des érudits qui sont inventeurs ? Un seul exemple suffira : Ernest Renan était un grand érudit et, en même temps, un esprit très inventif; on a même dit qu'il avait trop d'imagination.

Peut-être, dans cette distinction des habitudes spéciales et des habitudes générales, et dans cette idée d'un conflit possible entre les deux habitudes, conflit qui est loin d'être universel, trouverions-nous un moyen de peser la valeur des esprits ou des âmes. Chez tel homme, l'acte, le fait psychique, ne laisse que sa trace propre, une puissance de reproduction exacte. Cette espèce d'hommes est composée de ceux dont on dit qu'ils sont bornés, routiniers, qu'ils ont beaucoup de mémoire et peu d'esprit. Ce sont ces hommes qui ont l'esprit conservateur, qui, d'esprit timoré, se répètent toujours eux-mêmes, et sont blessés de tout ce qui est nouveau dans la société, qui s'opposent enfin à toute idée d'innovation de nature à changer leurs habitudes.

Il y a un autre type d'hommes dans l'humanité : ceux chez lesquels le fait psychique laisse une trace imprécise qui se mêle aux traces des autres faits. Ces hommes ne peuvent se répéter sans se tromper. Ils inventent malgré eux, ils changent leur passé quand ils veulent le répéter et ils y renoncent vite. Ils n'ont pas de mémoire, et c'est leur faute ; ils n'ont pas fait effort pour se souvenir, trouvant plus facile d'imaginer. Dès lors, ils sont condamnés à l'invention. Ces hommes-là ce sont les inventeurs malheureux, ceux dont on dit : « C'est un original, il n'a pas su apprendre un métier ; il est dépaysé partout où il est; c'est un brouillon, c'est un instable. » Parmi eux se rencontrent des « semeurs d'idées », des « précurseurs » ; mais ils n'achèvent rien ; ce sont de pauvres inventeurs : leurs inventions ne réussissent pas ; de plus habiles s'en emparent et les achèvent, à eux le profit et la gloire. Dans la vie sociale, l'inventeur pur est considéré comme incapable, peu utile, parfois même comme nuisible ; et, quand l'occasion se présente, il devient un révolutionnaire.

Voilà deux types opposés : l'inventeur pur et le routinier, l'homme de mémoire et l'homme d'imagination.

Mais une âme supérieure, n'est-ce pas une âme où ces deux sortes de facultés coexistent et font, pour ainsi dire, bon ménage? N'est-ce pas une âme où le fait psychique engendre une double puissance, puissance de reproduction et puissance d'invention? L'homme de cette âme est un inventeur, mais un inventeur qui pourra toujours rattacher ses inventions à leur origine historique, à la science acquise ; s'il trouve du nouveau, il sait le relier au

Digitized by Google

passé. Il n'invente pas au hasard et à faux : c'est un heureux artisan d'heureux progrès. Il est garanti contre les inventions fausses par la solidité et la précision des connaissances qu'il a acquises et qu'il n'a pas oubliées.

Remarquons, ici, que la fausse invention a deux variétés : l'une consiste à découvrir ce qui n'a pas besoin d'être découvert, étant déjà bien connu; on appelle cela en France « découvrir la Méditerranée »; c'est ainsi qu'il fut question, il y a quelques années, d'un garçon boucher fort intelligent qui avait découvert la circulation du sang; malheureusement, il venait trop tard. — L'autre invention fausse, c'est l'invention du faux. Il arrive parfois à des savants de trouver des lois de la nature qui, tôt ou tard, sont reconnues fausses; mais les demi-savants n'en découvrent jamais que de cette sorte. On peut dire que la seule garantie contre l'invention du faux, c'est l'étendue et la précision du savoir, — qui garantit également contre la vaine invention du vrai déjà connu.

Je viens de décrire un type d'esprits, dont il y a des exemples. Les plus grands inventeurs de notre temps sont certainement des hommes de ce type, parce que, actuellement, au degré de civilisation où nous sommes parvenus, on ne peut faire des inventions qui méritent d'être appelées ainsi, qu'à la condition de savoir beaucoup. Pour mériter le nom d'inventeur, il faut appuyer ses tentatives vers le nouveau sur une connaissance approfondie et étendue des possessions actuelles de l'esprit humain.

Voilà trois types d'hommes : l'homme de routine, le pauvre inventeur et l'homme supérieur, homme de mémoire et d'invention à la fois. Ces trois portraits correspondent à des hommes réels. Nous pourrions, maintenant, nous demander si chaque individu est confiné dans un de ces types, dès sa jeunesse, et pour jamais, s'il y a de la fatalité, de l'innéité dans notre destinée spirituelle. Ces sortes de fatalités et d'innéités me paraissent contraires à l'esprit scientifique appliqué à la psychologie. J'espère prouver plus tard que, par une volonté bien appliquée, nous pouvons viser et réaliser le troisième type. Aujourd'hui, je ne puis qu'indiquer cette nouvelle question.

Au problème que je traite pour le moment, j'ai fait une réponse peut-être insuffisante, parce que c'est une réponse de moraliste plutôt que de psychologue. J'ai dit qu'on distingue trois sortes d'hommes : les routiniers, les purs inventeurs et les hommes supérieurs. Mais quelle est la raison de l'association féconde qui a lieu parfois entre l'habitude spéciale et l'habitude générale? Comment pouvons-nous, en psychologues, nous expliquer l'union

Digitized by Google

de deux modes d'habitudes qui semblent, à première vue, s'exclure, comme ils s'opposent dans le langage ?

Une première remarque, à ce propos, consiste à se rappeler qu'en fait, les deux habitudes coexistent, puisque toute habitude spéciale nouvelle, analogue à une habitude spéciale ancienne, est plus facilement acquise, pour cette raison, que la première. L'habitude générale se manifeste ainsi au sein des habitudes spéciales. Ainsi il n'y a pas et il ne peut y avoir d'homme qui n'ait que des habitudes spéciales; car, alors même qu'il ne cultivera en lui que l'habitude spéciale, l'habitude générale se manifestera en lui par l'aisance, de plus en plus grande, avec laquelle seront acquises les habitudes spéciales analogues. Voilà une première indication.

En voici une autre, beaucoup plus importante. L'antagonisme des deux habitudes, générale et spéciale, nous ne devons pas nous l'exagérer, car nous devons nous rappeler que ces deux habitudes n'existent, à proprement parler, ni l'une ni l'autre. L'habitude, c'est toujours un *flatus vocis ;* l'habitude, ce n'est qu'une puissance, et, si l'on veut substituer à la paille des mots le grain des réalités, l'habitude s'évanouit. Cela, d'ailleurs, nous semblera bientôt évident, si nous nous demandons comment nous reconnaissons, en nous ou chez autrui, l'habitude, et comment nous en délimitons le contenu. On définit très aisément l'habitude spéciale par son acte, parce qu'elle a un seul acte, parce qu'elle est l'habitude de son acte. Elle *est* quand les actes ne sont pas; mais, quand on pense à elle, on la voit telle qu'est son acte. On peut dire exactement qu'on est *capable* de refaire un acte déjà fait, de réciter une leçon déjà apprise, on peut parler ainsi *entre deux actes*, parce qu'il s'agit d'une habitude spéciale. Mais l'esprit ne peut s'emparer aussi bien de l'habitude générale. Lorsqu'on veut saisir une habitude générale que l'on croit posséder, cette habitude est comme une nuée insaisissable. On ne saisira l'habitude générale qu'après coup, après ses actes, par la comparaison de ses actes divers, en essayant de dégager ce que ces actes ont de commun; mais cela n'est pas facile, parce que ces actes sont non seulement variés, mais encore successifs. Il en résulte que l'habitude générale est toujours en devenir, en mouvement, instable, insaisissable quand on veut la saisir. L'exemple le plus caractéristique de ce fait est peut-être l'habitude poétique de Victor Hugo. Je ne parle pas de son génie, je parle, toute question de génie à part, de l'habitude prise par Victor Hugo, dès son adolescence, de faire tous les jours un certain nombre de vers. Victor Hugo a donc eu, pendant presque toute sa vie, l'habitude de penser et de composer tous les jours un certain nombre de

Digitized by Google

vers nouveaux. Il y a même eu des époques où il faisait tous les matins, avant midi, cinquante vers. Cette habitude, cette faculté a été dans une évolution perpétuelle. Victor Hugo a été de plus en plus personnel. Tout d'abord, il a fait des odes classiques, puis ces odes sont devenues moins classiques, puis il a pris l'habitude de l'hexamètre dramatique, et l'habitude de l'hexamètre en général, sans perdre pour cela l'habitude de ses odes. Il est ensuite revenu à l'ode lyrique, puis il a fait de la poésie épique, etc. Je ne continue pas ; ce que j'ai dit suffit à montrer que Victor Hugo a pris l'habitude générale de faire des vers, et que cette habitude a sans cesse évolué en lui. Elle s'est seulement, à certains moments, spécialisée de telle ou telle façon, mais jamais définitivement, de sorte que le problème de la faculté poétique de Victor Hugo est un problème d'histoire littéraire. Lui-même n'aurait pu dire quelle était son habitude de faire des vers. Il n'en avait pas conscience; il ne la connaissait pas par réflexion ; enfin, elle évoluait toujours en lui, et, dès lors, elle ne pouvait se prêter à une définition avant la mort du poète.

Voici un autre exemple, peut-être encore plus décisif. Racine avait, incontestablement, l'habitude générale de faire les vers qu'on appelle raciniens; mais cette habitude ne l'a pas empêché de faire les *Plaideurs*, qui ne sont pas écrits en vers raciniens. Donc son habitude générale peut être définie en ne tenant compte que de ses tragédies ; mais, alors, cette définition est incomplète. Et, si aux tragédies on ajoute les *Plaideurs*, la définition devient très difficile.

Les limites de l'habitude générale sont donc toujours indécises, et la question de l'habitude générale est posée, à l'état de problème, en histoire littéraire ou en histoire de l'art, aux critiques littéraires, aux critiques d'art, qui sont des psychologues en littérature et en art, et qui doivent avoir, pour bien traiter ces questions, plutôt *l'esprit de finesse* que *l'esprit de géométrie*. Quant au créateur lui-même, quant à l'artiste, il est bon qu'il connaisse les limites de sa puissance; mais ce qui prouve qu'il ne les connaît pas, c'est que la plupart des créateurs, sortant des limites vraies de leur puissance, commettent des erreurs. L'histoire de l'art est pleine de preuves de ce que j'avance ici. Il y a des statuaires éminents qui se disent, un jour, qu'ils sont peintres; mais leurs tableaux n'ont pas le succès de leurs statues. La plupart des artistes aiment à franchir l'enceinte de leur talent, et, s'ils se renferment ensuite dans cette enceinte, ils le font parce qu'ils ont échoué en la franchissant. Ainsi ce sont leurs succès, leurs demi-succès et leurs échecs qui leur apprennent à définir leur puis-

Digitized by Google

sance. Ils n'en ont ni conscience ni connaissance. Tout cela confirme cette vérité psychologique, que je tiens à bien établir, à savoir que, l'habitude générale ne suffisant pas à déterminer les actes qui dérivent d'elle, ces actes ne suffisent pas à la déterminer pour l'esprit. *A fortiori*, on n'a pas conscience d'une habitude générale. Sa définition exigerait une généralisation subtile et laborieuse, qu'il est impossible, la plupart du temps, de faire avec rigueur. L'habitude spéciale et l'habitude générale ne sont ni des faits ni des forces ; ce sont de simples puissances, c'est-à-dire des modes de possibilité. Ce qui est possible dans l'avenir, étant donné le passé, voilà ce qu'exprime, symboliquement, l'idée d'habitude. Les habitudes de Pierre, de Paul, etc., ce ne sont que des entités verbales. Dès lors, l'antithèse des habitudes spéciales et des habitudes générales n'est qu'une antithèse également verbale et leur antagonisme n'est pas, dans la réalité, ce que l'opposition des mots semble indiquer. Dès lors, encore, il n'est peut-être pas très difficile de comprendre les âmes supérieures ; on peut, du moins, comprendre comment se forme l'harmonie de ces âmes, qui ont le double pouvoir de la répétition et de l'invention.

Tout souvenir spécial évoque, par association de ressemblance, des souvenirs analogues, et les actes musculaires usuels peuvent évoquer les images de leurs analogues également usuels.

Si, à la suite de cette évocation, on compare les semblables, si une réflexion quelque peu prolongée maintient la conscience sur un ordre de faits semblables, il y a là comme une généralisation, comme une prise de possession de ce qu'il y a de commun entre les habitudes spéciales. Ce travail de réflexion, s'il a lieu de temps à autre dans une conscience, maintient jusqu'à un certain point les habitudes spéciales, mais sans en favoriser aucune, et il favorise en même temps l'habitude générale : d'où il résulte que l'esprit qui aura fait ce travail sera disposé à l'invention analogique. L'habitude générale est formée par une sorte d'induction secrète, et, lorsqu'elle produit un acte d'invention, cet acte est, par rapport à elle, ce que la conclusion d'un syllogisme est à la majeure. L'invention a pour condition un genre, une formule générale inconsciente, mystérieuse, dont elle est une application aveugle. L'imaginatif pur s'ignore. Mais l'âme supérieure, par association, comparaison, réflexion, esquisse dans la conscience le genre commun aux faits analogues, et, en même temps, elle travaille à produire hors de la conscience la puissance générale qui sera plus tard féconde en faits d'imagination nouveaux, double travail inductif, point de départ de cette déduction secrète dont la conclu-

Digitized by Google

sion, qui seule figure dans la conscience, est l'acte d'invention. L'inventeur pur ne possède pas ce qu'il a appris, et il ignore la puissance générale qui est en lui ; un beau jour, la conclusion d'un syllogisme mystérieux lui apparaît ; il s'écrie : « J'ai trouvé », mais il ne sait pas pourquoi il a trouvé. L'esprit supérieur, lui, a beaucoup appris et il n'a pas oublié ; de plus, il a plus ou moins dégagé le général engagé dans la spécialité de son savoir ; il a ébauché la synthèse de ses connaissances spéciales. Puisqu'il a entretenu ces habitudes spéciales, il pourrait évoquer ses souvenirs, mais il veut mieux. Il lui arrive souvent de se retenir, au contraire, lorsqu'il est tenté par des répétitions. Au lieu de se souvenir, il repasse rapidement ce qu'il sait ; alors, il prend comme une vague conscience de ses habitudes générales, il évoque une sorte de conscience obscure du général impliqué dans ses connaissances spéciales ; il conçoit, il rêve des choses analogues et non identiques à ses expériences, à ses connaissances passées, et il trouve du nouveau. Nous pouvons donc concevoir, à l'aide de la réflexion et de l'association de ressemblance, c'est-à-dire avec des choses plus ou moins étrangères à l'habitude, que, les habitudes spéciales étant entretenues, un homme maître de lui puisse se préparer à l'invention sans cesser d'être un homme de science. C'est ainsi que se forment les esprits supérieurs, à la fois érudits et inventifs.

Mais, dira-t-on, comment avoir le temps d'être à la fois homme d'érudition et homme d'imagination ? Il faut, ici, introduire un élément nouveau. L'activité de l'homme supérieur, c'est une activité plus riche, plus complexe, que l'activité de l'homme ordinaire, soit naturellement, soit volontairement. L'homme supérieur, c'est, avant tout, l'homme qui ne perd pas de temps, qui s'utilise lui-même parfaitement, qui maintient ses habitudes spéciales et en profite, mais ne se laisse pas absorber par les actes de ces habitudes, qui les favorise pour ne pas les perdre, mais qui vise plus haut et forme en lui des puissances fécondes, d'où sortiront des actes nouveaux qui ne seront pas de fausses inventions.

Voilà une première esquisse des rapports de l'habitude spéciale et de l'habitude générale ; mais je ne dois pas oublier que les problèmes soulevés jadis, je ne les ai pas tous résolus. J'ai dit que le déterminisme psychologique de l'acte d'habitude et de l'association de contiguïté se compose d'une condition et d'une occasion. La condition, c'est ce qu'on appelle l'habitude ; l'occasion, c'est l'association de ressemblance. J'ai annoncé que je dirais la condition et l'occasion des deux variétés de l'innovation, de façon à pousser le déterminisme de ces deux faits aussi loin que possible.

Digitized by Google

C'est à ces quatre problèmes que je consacrerai la prochaine leçon. La question des occasions de l'association de ressemblance et de l'imagination nous retiendra peu de temps, car elle ne se pose pas comme pour l'habitude spéciale. Par contre, j'aurai à m'étendre sur la condition. J'ai dit quelle est la condition de la répétition : c'est l'habitude spéciale ; et j'ai dit quelle est la condition de l'invention imaginative : c'est l'habitude générale ; mais je n'ai pas dit la condition de l'association de ressemblance : ce sera une variété nouvelle de l'habitude, et il faudra la définir. Ces trois formes de l'habitude étant données, comment se forment-elles ? Se forment-elles fatalement ? Ne peut-on pas dire pourquoi ou comment se forment dans une âme des habitudes spéciales, dans une autre des habitudes générales et, dans une troisième, ces habitudes qui disposent à l'association de ressemblance ? Est-on voué, dès sa naissance, à l'une de ces trois sortes d'habitudes ou à la prédominance de l'une de ces habitudes sur les autres ? Quelle est la raison dernière de la répétition et de l'invention sous ses deux formes ?

Quand nous aurons répondu à toutes ces questions, nous aurons poussé aussi loin que possible le déterminisme des faits psychiques, dont nous avons commencé l'étude.

V. H.

Digitized by Google

Sujets de devoirs.

I

UNIVERSITÉ DE PARIS

LICENCE ÈS LETTRES.

Dissertation française.

I. Examiner cette pensée de Pascal, qui a été discutée par Voltaire : « Les meilleurs livres sont ceux que chaque lecteur croit qu'il aurait pu faire ».

II. Pourquoi les poètes dramatiques ont-ils été considérés, par Montesquieu notamment, comme les poètes par excellence ?

III. Examiner cette question d'un critique contemporain : « Le roman est le genre qui supporte le mieux la médiocrité ». Est-ce vrai ? Si c'est vrai, pourquoi ?

II

UNIVERSITÉ D'AIX

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Dissertation philosophique.

I. Rôle de l'imitation dans la vie mentale.

II. Dans quelle mesure l'expérience peut-elle et doit-elle servir de base à la morale ?

III. Comment peut-on concilier ces deux propositions : « Il n'y a de réel que le particulier » — « Il n'y a de connaissance que du général » ?

Composition latine.

1° Explicabitur ac perpendetur illa a Tullio in libro *De Claris Oratoribus* expressa sententia : « Nunquam de bono oratore aut non bono doctis hominibus cum populo dissensio fuit. »

Digitized by Google

2° Explicabitur illud Taciti de Seneca judicium : « Fuit illi ingenium amœnum et temporis ejus auribus accommodatum. »

3° Quatenus a ceteris Plauti fabulis differat fabula « Rudens » inscripta ?

Composition française.

I. Commenter ces paroles d'un critique contemporain : « Ce ne sont pas ses pensées, ce sont les nôtres que le poète fait chanter en nous. »

II. Mme de Staël a dit : « La mélancolie est la véritable inspiratrice du talent. » Vous essaierez de définir la mélancolie, vous déterminerez son avènement dans notre littérature et le rôle qu'elle a joué chez nous dans la première moitié du XIXe siècle.

III. Apprécier cette pensée : « Le styliste n'est pas la même chose que l'écrivain : c'en est le contraire. »

III

UNIVERSITÉ DE LILLE

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Dissertation.

I. Les inclinations sont-elles les causes ou les effets du plaisir et de la douleur ?

II. Les passions ont-elles par elles-mêmes une valeur morale ?

III. Comparer les émotions esthétiques que nous devons à la nature et celles que les arts nous donnent.

Composition française.

I. Développer ce jugement sur Sainte-Beuve poète : « Jusque « dans son rôle de poète, il y a réflexion, conscience et volonté. « — Il a voulu créer un genre à mi-côte, conforme à son tempé- « rament, à ses modèles, et prendre une place libre à côté des « premiers venus. » (F. Coppée, juin 1898, Discours d'inauguration du buste de Sainte-Beuve.)

Digitized by Google

II. Expliquer et discuter cette pensée d'Alexandre Dumas fils :
« Par la comédie, par la tragédie, par le drame, par la bouffon-
« nerie, dans la forme qui nous conviendra le mieux, inaugurons
« donc le théâtre *utile*, au risque d'entendre crier les apôtres de
« *l'art pour l'art*, trois mots absolument vides de sens. Toute
« littérature qui n'a pas en vue la perfectibilité, la moralisation,
« l'idéal, l'utile en un mot, est une littérature rachitique et mal-
« saine, née morte. » (Préface du *Fils naturel*.)

III. Pourquoi la tragédie de *Bérénice* peut-elle être prise comme le type des tragédies raciniennes ?

Dissertation latine.

I. Quid de poeta a quo composita sit nos doceat « Ciris ».

II. Cur epistulas a Plinio minore, cum ad propinquos amicosve, tum ad Trajanum missas legamus, explicabis.

III. Etiamne de litteris hoc Livianum dici potest : « facit fastidium copia ? » (3, 1, 7).

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Histoire de la philosophie.

I. Le sens commun dans la philosophie écossaise au XVIIIe siècle.

II. La morale épicurienne.

III. Kant et Hamilton.

IV

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

LICENCE ÈS LETTRES.

Dissertation française.

I. Définir et apprécier la réforme de Malherbe.

II. Discuter ce mot d'un critique contemporain :

« Marivaux a considéré les âmes humaines en dehors de quelque temps et de quelque lieu que ce fût. »

Digitized by Google

III. Expliquer ces lignes de la préface des *Contemplations* : « On se plaint quelquefois des écrivains qui disent : « Moi ». — Parlez-nous de nous, leur crie-t-on. — Hélas! quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. Comment ne le sentez-vous pas? Ah! insensé, qui crois que je ne suis pas toi ! »

Composition latine.

I. Quatenus Virgilii *Eglogæ* quarta, sexta, decima, in bucolicis carminibus adnumerandæ sint.

II. Quid græcis poetis, qui Alexandrini dicuntur, Romana musa debuerit breviter expones.

III. Archiæ poetæ epistolam effinges M. Tullio, post actam causam, gratias agentis.

Grammaire historique.

I. Du sens qu'a la particule *si* dans le vers connu de Du Bellay : « Si ne suis-je pourtant le pire du troupeau » (*Regrets*, 9). Quelle est sa valeur, et son origine ?

II. Du tour qu'emploie Boileau au début de la *Satire IX* : « C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler. »

III. Étudier historiquement les parfaits français du type *je mis*, *je pris*.

IV. Donner quelques indications sur la façon dont l'infinitif peut, en français, servir de complément à un verbe.

V. Dans le vers suivant de Du Bellay : « Sans crainte de l'envie ou de quelque traison » (*Regrets*, 53), le mot *traison* (trahison) n'a que deux syllabes. Donner quelques explications à ce sujet.

VI. De l'emploi des temps et des modes dans cette phrase de Marivaux : « Encore a-t-il fallu, quand il t'a demandé si tu l'aimerais, que tu aies tendrement ajouté : Volontiers. » (*Jeu de l'Amour et du Hasard*, II, 11.)

VII. Des flexions de l'imparfait de l'indicatif en français ; retracer leur histoire.

VIII. Étudier brièvement les principales formes de l'interrogation en français.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Dissertation philosophique.

I. Que vaut la distinction du caractère acquis et du caractère inné ?

Digitized by Google

II. L'acte volontaire peut-il être analysé ?
III. Que faut-il penser de l'automatisme psychologique ?

Histoire de la philosophie.

I. Quelle a été l'influence du système pythagoricien sur la philosophie de Platon ?
II. Comparer l'immatérialisme de Berkeley et le monadisme de Leibnitz.
III. Exposer la théorie kantienne de la liberté.

Grammaire historique.

I. « C'est merveille qu'ils y ayent tant d'heur, y ayants si peu d'adresse. » (Montaigne, III, 8.) Pourquoi, dans cette phrase, le participe *ayant* a-t-il le signe du pluriel ? Donner quelques explications à cet égard.
II. « C'est par avoir ce qu'on aime qu'on est heureux. » (La Rochefoucauld, *Max*. 48.) De l'emploi de *par* dans cette phrase ; s'est-il conservé en français ?
III. Retracer l'histoire des suffixes abstraits qu'on trouve dans les mots comme *sag-esse* et *sot-tise*.
IV. La phrase concessive en français.

Littérature grecque.

I. Priam et Achille, dans le XXIVe chant de l'*Iliade*.
II. Les rôles de femme dans l'*Antigone*.
III. La mise en scène dans le *Protagoras*.

LICENCE HISTORIQUE.

Composition d'histoire du Moyen Age.

I. L'entrée de la Germanie dans la civilisation chrétienne au temps de saint Boniface et de Charlemagne.
II. Etudier l'origine de la Chambre des Communes aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles.
III. Comparer la politique française dans le royaume d'Arles au XIVe siècle, avec la politique française dans les pays bourguignons au XVe siècle.

Digitized by Google

Composition d'histoire moderne.

I. L'Allemagne depuis la paix d'Augsbourg jusqu'à l'édit de restitution (1629).

II. Etats provinciaux et assemblées provinciales vers la fin de l'ancien régime.

III. Histoire *militaire* de la Russie depuis 1825 jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 31 8 JUIN 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Le roman français au XVIIe siècle.

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

La deuxième partie de l'« Astrée ».

Dès maintenant, il nous est permis de constater la complexité d'une œuvre comme l'*Astrée*, dont la première partie, à elle seule, ne contient pas moins de quinze histoires — on en compte en tout trente-huit dans les cinq parties ; — mais, dans la multitude des faits et malgré la foule des héros, d'Urfé ne perd point de vue le but qu'il s'est proposé d'atteindre ; les épisodes, quelque divers qu'ils soient, sont habilement enchaînés, et ce sont les mêmes personnages, après tout, dont le nombre est d'ailleurs considérable, qui se retrouvent à travers le roman. Ainsi l'intérêt et le plaisir sont, en réalité, moins dispersés qu'au premier abord on pourrait le croire. L'*Astrée* est une œuvre très étendue, très variée, très riche, mais qui a son unité, comme l'œuvre de Balzac, par exemple, ou celle de Zola.

La première partie, que nous avons résumée aussi brièvement que la clarté nous le permettait, eut un immense succès en France lors de sa publication. D'une part, elle paraissait continuer la tradition de la veine chevaleresque, et elle reflétait l'état des mœurs actuelles, en offrant aux lecteurs un véritable code de l'amour. D'autre part, chose presque nouvelle, elle présentait des récits de notre vieille histoire nationale ; — enfin, et surtout, elle

flattait le goût des contemporains, tout en excitant leur curiosité, par des récits ou des tableaux d'histoire moderne et contemporaine. Nous allons continuer le résumé de l'*Astrée*, qui nous tiendra encore pendant deux ou trois leçons ; mais c'est, en somme, bien peu de trois heures pour donner la substance d'un ouvrage qui mit vingt années à paraître, — qui fut livré aux lecteurs en plusieurs fois, — et que l'on employa souvent à lire les loisirs de toute une vie.

*
* *

Céladon était resté un mois et demi chez Galathée, et un mois et demi dans la caverne des bords du Lignon, où il avait élu sa retraite.

Trois mois s'étaient donc écoulés depuis sa chute volontaire dans le Lignon. Astrée, le croyant perdu, noyé, était la proie d'une douleur très vive. Près de la rivière, elle conversait avec Diane, pour laquelle s'enflammait de plus en plus le berger Silvandre : remarquons de nouveau que ce personnage ressemble par plus d'un trait à Honoré d'Urfé, de même que Céladon et probablement Hylas. Avec eux étaient d'autres bergers et d'autres bergères, Paris, Léonide et Phillis. L'auteur nous trace un tableau curieux de leur promenade et nous rapporte leur conversation, toujours tendre et séduisante, quoique un peu longue, qui amène la pièce de vers des Echos. Toutes ces pages sont pleines de souvenirs personnels, précis, vécus. Voici quelques stances de la pièce à laquelle il vient d'être fait allusion :

Fille de l'Air qui ne sçaurois rien taire,
De ces rochers hostesse solitaire,
Où vont les cris que je vais émouvant ? — Au vent.
  Et quel crois-tu que ce cruel martyre,
Que plein d'Amour mon cœur va concevant,
Devienne en fin aux maux que je souspire ? — Père.

. . . .

Nymphe qui sens dedans ces roches creuses
Quel est le mal des peines amoureuses,
N'auray-je donc jamais allègements ? — Je ments.
  Comment, Echo, n'est-ce point un blasphème
De t'accuser et dire que tu ments ?
Ce que j'entends est-ce bien ta voix même ? — Ayme.

Le ciel noircy de tempeste et d'orage
Ne peut d'effroy m'abattre le courage.
Mon cœur ne craint tous ces étonnements. — Ne ments.
  Je ne ments point, ny ne suis téméraire,

Digitized by Google

J'apprens d'Amour ces beaux enseignements,
Faut-il rien plus pour un si grand mystère ? — Taire.

Je me tairay, plustot ma voix pressée
Souspirera ma mort que ma pensée,
Amant secret comme Amant valeureux. — Heureux.
Heureux cent fois aimé de cette belle,
Mais d'où sçais-tu que son cœur généreux
Sera vaincu si je lui suis fidelle ? — D'elle.

On voit que d'Urfé attachait une importance assez considérable aux vers qu'il a introduits dans son roman, puisqu'il ne s'est pas borné au genre du sonnet et qu'il a, au contraire, traduit ses sentiments et ses sensations poétiques par des rythmes très variés : stances, rondeaux, chansons, villanelles abondent dans l'*Astrée*, et il serait intéressant et aisé d'en former un recueil spécial. — Après la pièce des Echos vient une discussion, très à la mode aux environs de l'année 1610, sur les diverses nuances de l'amour : quel est, par exemple, le rôle de la présence ou de l'absence de la personne aimée dans le développement de cette passion ? De telles questions étaient une préoccupation véritable, à ce début du XVIIe siècle où fleurissait une sorte de néo-platonisme singulièrement vivace. Il est possible, — sinon probable, — que d'Urfé se soit fréquemment contenté de répéter des conversations entendues à la cour ou dans les châteaux ; il ne faisait que suivre après tout les traces de Marguerite de Navarre, dont l'*Heptaméron* nous a déjà conduits à des réflexions analogues. N'est-ce pas, d'ailleurs, de problèmes semblables que vivent notre roman et notre théâtre contemporains ?

D'Urfé s'aperçoit qu'on pourrait lui adresser une critique, lui reprocher d'avoir prêté à ses bergers un langage, des sentiments et des idées beaucoup trop élevés pour des gens de cette condition. Il avait prévu l'objection dans sa préface, lorsqu'il nous avertissait que les personnages de son livre ne sont point de vrais bergers, contraints de vivre aux champs par pauvreté et nécessité, mais des seigneurs qui ont choisi cet humble état pour jouir de la tranquillité et du repos. Cela ne suffit point à notre écrivain. A côté de ses dissertations sur la métaphysique amoureuse, il a placé des pages de descriptions très vraies et très réalistes : ainsi la description d'une brebis malade, des symptômes et du cours de sa maladie, puis le récit de la cueillette des plantes nécessaires pour la guérir. Il y a là plusieurs pages remplies de détails exacts, d'observations scrupuleusement rendues. Si nous ne sommes pas en compagnie de vrais bergers, du moins en avons-nous parfois l'illusion. Nous assistons à de véritables scènes de la vie des

Digitized by Google

champs : « Cependant Silvandre, approchant de la cabane de sa bergère, vid que Philis ne luy avoit point menty : car Diane estoit assise en terre, et tenoit sa chère brebis en son gyron. Quelquefois elle lui souffloit à la bouche, et d'autresfois luy mettoit du sel dedans, mais sans effet, parce qu'elle ne revenoit point si tost de son assoupissement...., dont la bergère étoit fort en peine parce que c'estoit celle qu'elle aymoit le plus.... Silvandre s'en approcha et, après l'avoir saluée, il lui demanda ce qu'elle faisoit en terre : Vous le pouvez voir, luy dit-elle, sans que je le vous die, si vous regardez en quel estat est ma chère Florette. Le berger, se mettant à genoux, la considéra attentivement, puis luy toucha les aureilles, luy regarda la langue dessus et dessous, la leva sur les pieds, et enfin lui boucha les nazeaux avec les doigts pour l'empescher de respirer : mais soudain qu'il la laissa en liberté après avoir à demy éternué, elle recommença ses tours et les continua jusques à ce qu'elle se laissa choir. Silvandre alors ayant bien recongnu son mal, se tournant tout joyeux vers Diane : « Ne vous faschez point, luy dit-il, ma belle maîtresse, vostre chère Florette sera bientost guérie... » — Tandis que Silvandre et Diane cueillent des herbes pour la brebis malade, arrive le groupe des bergers de Montverdun : Thamyre et Calydon, qui se disputent le cœur de la belle Célidée. C'est l'occasion d'une autre histoire, celle de Célidée, dans laquelle d'Urfé a su introduire des éléments d'intérêt tout à fait nouveaux ; car, jamais, il ne se répète. Calydon fut élevé jadis par Thamyre ; depuis il est devenu son rival. Il en résulte un conflit de sentiments, comme plus tard saura en faire naître le grand Corneille : la reconnaissance de Calydon pour son bienfaiteur Thamyre doit-elle ou non le céder à son amour pour Célidée ? La thèse est longuement débattue, dans un procès d'amour qui nous transporte à l'hôtel de Rambouillet. La nymphe Léonide ne porte son jugement qu'après avoir entendu les harangues, composées selon les formes prescrites, de Calydon, de Célidée et de Thamyre. Ces harangues sont longues et amples, d'un style périodique et nombreux, ce style à la renaissance duquel Honoré d'Urfé semble avoir autant contribué que tel de ses contemporains plus cité que lui, comme l'épistolier Balzac. On discerne encore, dans l'histoire de Célidée (ainsi qu'en d'autres parties du roman), une première apparition du romantisme. Il s'y trouve notamment la description d'une promenade faite par un beau clair de lune que nous voudrions citer et que nous conseillons de lire. Elle aurait fort bien sa place dans une histoire du romantisme des non-classiques, qui reste à faire après l'histoire du romantisme des classiques.

Digitized by Google

*
* *

Silvandre s'est endormi dans un bois, non loin de l'ermitage de Céladon, — qui dépose dans sa main une lettre écrite à l'intention d'Astrée. Silvandre éveillé revient auprès de ses compagnons et de ses compagnes, qui, pendant son sommeil, avaient longuement discuté sur la jalousie. Astrée aperçoit la lettre, la prend et reconnaît l'écriture de Céladon. Voici la teneur de cette lettre, qui est pour la bergère le premier signe de vie de son berger :

« A la plus aimée et plus belle bergère de l'univers, — le plus infortuné et plus fidelle de ses serviteurs envoye le salut que la fortune lui dénie.

« Mon extrême affection ne consentira jamais que je donne le nom de peine et de supplice à ce que vostre commandement m'a fait ressentir, ny ne souffrira jamais que la plainte sorte de cette bouche, qui n'a esté destinée que pour vostre louange ; mais elle me permettra bien de dire que l'estat où je suis qu'un autre trouverait peut estre insupportable, me contente d'autant que je sçay que vous le voulez et l'ordonnez ainsi. Ne faites donc point de difficulté d'estendre plus outre encor, s'il se peut, vos commandements, et je continueray en mon obéissance, afin que si durant ma vie je n'ai peu vous asseurer de ma fidélité, les Champs Elisées pour le moins, et les âmes bien heureuses qui y sont, recognoissent que je suis le plus fidelle, comme le plus infortuné de vos serviteurs. »

Diane et Astrée sont fortement intriguées. Elles examinent la lettre qui est bien de Céladon, et à plusieurs détails, comme la poussière ou l'encre, cherchent à se persuader qu'elle n'a pas été écrite depuis longtemps. Silvandre ne peut fournir aucun renseignement précis; néanmoins, on décide d'aller visiter le bois où il dormait quand le billet lui fut remis à son insu ; et une excursion commence, — semblable à celle de Léonide, — qui sera le prétexte de descriptions, de conversations, d'histoires nouvelles. Le groupe rencontre Laonice, Hylas, Tyrcis, Madonte et Thersandre. On continue la route ensemble, et d'Urfé s'amuse à nous montrer le cortège, composé de groupes de deux bergers : Astrée et Tyrcis vont les premiers, parlant de choses indifférentes ; puis viennent Phillis et Hylas, — Madonte et Thersandre, — Silvandre et Diane, et seule derrière eux, la malicieuse Laonice. Ils entrent ainsi dans un agréable bocage, où des chants résonnent de tous côtés. D'Urfé en profite pour intercaler des poésies charmantes, dont l'une, un sonnet au Vent, mérite d'être citée :

Digitized by Google

Doux Zéphir que je vois errer folastrement
Entre les crins aigus de ces plantes hautaines,
Et qui, pillant des fleurs les plus douces haleines,
Avec ce beau larcin vas tout l'air parfumant ;

Si jamais la pitié te donna mouvement,
Oublie en ma faveur icy tes douces peines :
Et t'en va dans le sein de ces heureuses plaines
Où mon malheur retient tout mon contentement.

Va, mais porte avec toy les amoureuses plaintes
Que parmy ces forests j'ay tristement empraintes,
Seul et dernier plaisir entre mes desplaisirs.

Là tu pourras trouver sur des lèvres jumelles
Des odeurs et des fleurs plus douces et plus belles,
Mais rapporte-les-moy pour nourrir mes désirs.

Le IVe livre contient des discussions amoureuses et de jolies descriptions, notamment celle d'un cerisier fleuri, au pied duquel on s'assied pour raconter l'histoire de Parthénope, de Florise et de Clorinde. Cette histoire se passe à Lyon, métropole du Forez, qui joua un rôle considérable dans les premiers siècles de notre ère. — On lit ensuite la correspondance d'Hylas, et on repart dans la direction du bois, but de la promenade, qui est maintenant tout à fait proche.

On rencontre un autel rustique, élevé en l'honneur de la déesse Astrée, qui provoque l'étonnement général. Cet autel de gazon est placé sous un toit naturel de branchages et de verdure, qu'une main industrieuse a arrangés, et un « escriteau » en interdit l'accès aux Amants infidèles :

Loin, bien loin, profanes esprits :
Qui n'est d'un sainct Amour espris
En ce lieu sainct ne fasse entrée:
Voicy le bois où chaque jour
Un cœur qui ne vit que d'Amour,
Adore la Déesse Astrée.

Le lieu a quelque chose de religieux et de sacré ; c'est pourquoi l'inconstant Hylas, intimidé peut-être, demeure à l'écart de ses compagnons. Il craint sans doute le grand Hesus, Teautates et Taramis, qui furent de tout temps les divinités de ce bocage. — Après une invocation faite à genoux par Silvandre, qui déclare la pureté et la sainteté de leur amour, bergers et bergères s'approchent de l'autel ; ils découvrent une peinture représentant des « Amours », à propos de laquelle s'engage une courte discussion, et un tableau où l'on a écrit

Digitized by Google

les « douze Loix d'amour, que, sur peine d'encourir la disgràce, il commande à tout amant d'observer ». Silvandre en donne lecture. Hylas, qui a quelque mauvais projet en tête, feint de s'indigner et prétend que Silvandre a lu des commandements de son invention. Mais on ne l'écoute guère. La « trouppe » suit Paris, qui trouvant « une porte d'ozier, passa de ce lieu en un autre cabinet beaucoup plus ample ». Nouvelles découvertes, nouveaux étonnements. Ce sont d'abord des pièces de vers, toutes dédiées à la bergère Astrée, dont une image orne le dessus d'un deuxième autel, puis une « oraison à la déesse Astrée ». La main qui a tracé les vers et l'image n'a trouvé que ce moyen pour se consoler dans son abandon :

Privé de mon vray bien, ce bien faux me soulage.

Et quelle est cette main, sinon celle de Céladon? Tyrcis, Paris, tous, essayent de persuader à l'incrédule Astrée que son berger n'est point mort : à demi convaincue, désireuse de l'être tout à fait, elle est partagée entre l'espérance et la crainte.

Cependant Hylas, demeuré seul auprès du premier autel et résolu à jouer un bon tour à Silvandre, s'est emparé des « Tables des Loix d'Amour », et, avec une habileté et une promptitude remarquables, il a effacé certains vers, leur en a substitué d'autres, a complètement changé le sens des commandements, devenus autant de prescriptions d'inconstance. Là où il avait gratté, il a passé « l'ongle et le dos du couteau », de manière que le papier a repris son poli et que rien d'anormal n'éveille le soupçon.

Retour des bergers. Hylas déclare à Silvandre qu'il est prêt à se conformer désormais aux règles que semble avoir prescrites la divinité du lieu. A genoux, l'air humble et suppliant, il prête serment comme faisait Silvandre tout à l'heure, et commence à haute voix la lecture des douze Tables. Il provoque la surprise de ses compagnons. On croit qu'il ment, qu'il ne lit pas le texte véritable : force est pourtant de se rendre à l'évidence, et c'est Hylas qui, maintenant, accuse Silvandre d'avoir précédemment dénaturé les « Loix ». Le papier est tourné, retourné en tous sens; et la plaisanterie n'aurait pas sujet de finir, si Diane, l'examinant de très près, ne devinait quelques traces du grattage. Hylas, pressé de questions, doit avouer sa supercherie, et, en guise de châtiment, on l'oblige à effacer à l'instant les vers de son invention et à remettre ceux qui y étaient tout d'abord ; — et il s'y prête de la meilleure grâce du monde. Tout cet épisode est narré d'une plume légère et ironique.

Digitized by Google

On quitte, enfin, le bocage, et l'on aperçoit le bois où la lettre fut remise à Silvandre. Ce dernier converse avec Astrée, lui parle de son amour pour Diane, qui nous apparaît avec quelque chose de mystérieux. Comme la nuit tombe, on se résout à coucher à la belle étoile, et les bergers et les bergères se séparent en deux groupes, à la recherche d'un lieu propice au sommeil. Les bergères, qui dorment mal, renouent la conversation un moment interrompue, et nous apprenons de nouvelles histoires, toujours pleines de charme et d'intérêt. L'une, très longue, celle de Damon et de Madonte, appartient à la tradition des Amadis et nous ramène dans le monde des dames et des chevaliers.

***

Le VIIe livre nous peint Galathée furieuse du départ inattendu de Céladon. Elle chasse Léonide, qui se rend alors à Marcilly, chez son oncle Adamas. Léonide rencontre Céladon, à qui elle raconte l'histoire des amours de Galathée, et ne le quitte qu'après avoir lu à la dérobée sa correspondance avec Astrée, « pour mieux connaître cette bergère ». — Puis Léonide, arrivée chez son oncle, lui révèle l'existence de Céladon. Faut-il lui venir en aide et faciliter son dessein de voir sa belle maîtresse? L'oracle indique la conduite que doit suivre Adamas :

A vous, sage Adamas, le ciel l'a destiné,
Surmontez par prudence
Et l'amour et l'enfance,
Vous le devez ainsi, puisqu'il est ordonné
Qu'obtenant sa maistresse,
Contente pour jamais sera votre vieillesse.

Dès lors, voici ce qui est résolu par le grand prêtre : Céladon viendra chez lui ; il prendra des vêtements de femme et passera pour la propre fille d'Adamas, Alexis, qui est depuis sept ans chez les Carnutes et que l'on supposera de retour.

Pendant que les bergers sont couchés, Céladon est sorti : d'autre part, Astrée s'écarte un peu de la troupe de ses compagnes, et voici qu'ils se rencontrent soudain. La bergère, tout interloquée, s'imagine qu'elle a vu l'ombre de son malheureux amant ; elle raconte aux autres son aventure, et tous s'accordent à dire que Céladon est bien mort.

On construit un monument à sa mémoire, des sacrifices ont lieu autour de ce tombeau et une épitaphe est écrite « pour le plus aimable berger de Lignon ». Cet épisode est destiné à

Digitized by Google

masquer la ruse du grand prêtre. Céladon, ou plutôt la fausse Alexis, ne se trouve point reconnu d'Astrée, le jour où on les met en présence. Ils ont entre eux de longues et douces conversations ; ils s'en vont à la promenade ensemble ; et nous assistons à l'éclosion graduelle, dans leur âme, d'un sentiment singulier et presque indéfinissable de mutuelle sympathie. C'est la partie la plus téméraire du roman : d'Urfé a su la traiter avec une discrétion admirable.

Les trois derniers livres renferment : — la suite de l'histoire de Lindamor, racontée par Silvie ; — la suite de l'histoire de Célidée, de Thamyre et de Calidon, racontée par Lycidas ; — l'histoire de la jalousie de Lycidas, l'histoire de Placidie et celle enfin d'Eudoxe, Valentinian et Ursace, qui contient le curieux « Sonnet d'une mouche sur les lèvres de sa dame endormie ». Et nous ne pouvons, à regret, insister sur tant de conversations piquantes ou précieuses, sur tant de descriptions empreintes d'un si vif sentiment artistique. Avec l'histoire d'Euric, qui forme le centre de la troisième partie du roman, nous verrons, la prochaine fois, comment Honoré d'Urfé a su déguiser, sous la fiction, la réalité contemporaine et la vérité historique.

A. R.

Digitized by Google

Les discours judiciaires de Cicéron.

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Le talent de Cicéron ; ses narrations (*suite*).

La dernière fois, j'ai commencé à vous entretenir des « narrations » qui sont contenues dans les discours judiciaires de Cicéron. J'ai essayé de vous montrer, de la façon la plus concrète possible et en me servant d'exemples caractéristiques, quelle méthode il suivait, quand il composait cette partie de ses plaidoyers. Nous avons vu que son but était, avant tout, de faire tourner l'exposé des faits à l'avantage de son client, et que, par conséquent, son premier procédé de composition devait consister en un triage, que son souci unique devait être de ne présenter que les faits utiles, et d'éliminer les faits nuisibles. Mais la narration était, par cela même, transformée en un instrument de combat ; tout, en elle, se trouvait disposé en vue d'un résultat pratique : servir la cause de l'accusé et desservir celle de son adversaire.

Or, pour obtenir le résultat, le triage ne suffit pas. C'est un procédé utile, nécessaire même, mais insuffisamment efficace. Aussi n'est-ce pas le seul que Cicéron ait employé : nous allons examiner, dans la leçon d'aujourd'hui, ceux dont il a pu se servir encore dans le courant de sa carrière oratoire.

*
* *

Un procédé tout voisin du premier est celui qui consiste à rapprocher habilement et artificieusement des faits qui n'ont peut-être pas entre eux beaucoup de liens, mais à les rapprocher de telle façon qu'un lien apparaisse et ressorte de leur contact même. C'est là, dans la pensée de Cicéron, une application particulière de la formule de raisonnement bien connue : *Post hoc, ergo propter hoc*. On place deux faits l'un à côté de l'autre, tout exprès et cependant sans avoir l'air de tendre un piège, et on laisse supposer entre eux une relation, qu'on se garde d'ailleurs de marquer soi-même. — Prenons quelques exemples.

Digitized by Google

Examinons d'abord le *pro Quinctio*, qui est un des premiers plaidoyers de Cicéron. Je vous ai brièvement exposé, la dernière fois, le sujet de ce discours. Il s'agit, vous vous en souvenez, d'une affaire de société et d'une question de propriété : un certain Sextus Nævius, ancien crieur public, est en contestation d'intérêts avec Publius Quinctius, client de Cicéron, et frère de Caius Quinctius, l'associé aujourd'hui défunt de Nævius. Dans la narration, Cicéron raconte longuement toute l'histoire de la société, formée par ces deux personnages. Or, voici un passage de ce récit, choisi entre beaucoup d'autres, où l'avocat rapproche deux faits importants, afin de laisser croire aux juges et au public qu'il y a un lien entre eux. Ce passage se trouve au commencement du chapitre IV :

« La société durait depuis plusieurs années, dit Cicéron, et Caius avait plus d'une fois conçu des soupçons sur Nævius : il voyait l'embarras de cet homme à justifier des opérations où sa cupidité s'était jouée de l'intérêt commun. Cependant Caius meurt dans la Gaule, Nævius étant sur les lieux, et il meurt subitement, *moritur in Gallia* (1) *Quinctius cum adesset Nævius, et moritur repentino.* » Que vont penser les juges en entendant cette dernière phrase ? Vont-ils voir, entre la mort de Caius Quinctius et la présence de Nævius en Gaule, une simple coïncidence ? Evidemment, non. Ce n'est pas pour cela que Cicéron s'est donné la peine de signaler toutes les circonstances de la mort de Caius. En réalité, c'est qu'il compte bien qu'au lieu d'une simple coïncidence ses auditeurs verront, entre cette mort et la présence de Nævius en Gaule, un lien de cause à effet : il veut faire entendre, sans le dire expressément, que l'adversaire de Publius est le meurtrier de son frère.

Vous allez retrouver le même procédé, dans le *pro Roscio Amerino*. Ici encore, des événements, qui n'ont par eux-mêmes qu'une importance plus ou moins grande, prennent une signification du seul fait de leur rapprochement. Voici, en quelques mots, l'occasion du discours : Sextus Roscius le père, citoyen d'Amérie, compris dans les proscriptions et, de ce fait, dépouillé de ses biens, a été tué à Rome peu après, vers la fin de l'année 671. Sa fortune montait environ à six millions de sesterces. Chrysogonus, affranchi de Sylla, qui a mis la main sur cette fortune, accuse Sextus Roscius fils d'avoir tué son père, afin de se débarrasser de cet héritier gênant ; c'est pour défendre Roscius contre

(1) C'était en Gaule que se trouvaient les vastes pâturages exploités en commun par les deux associés (*pro Quinctio*, chapitre III.)

Digitized by Google

cette accusation que parle Cicéron. Or, voici un passage essentiel de la narration, dans lequel l'avocat, par la juxtaposition, naïve en apparence, de deux ou trois faits, fait dévier les soupçons des juges sur de tout autres personnes que son client :

« Roscius (le père) avait toujours été attaché au parti de la noblesse, et lorsque, dans nos derniers troubles, les privilèges et la vie des nobles furent également menacés, il soutint leur cause de tout son pouvoir et de tout son crédit. Nul autre ne la servit avec plus d'ardeur. Il se faisait un devoir de combattre pour la prééminence d'un ordre dont l'éclat rejaillissait sur lui-même. Après que la victoire eût été décidée et qu'on eut déposé les armes, *ceux qu'on soupçonnait d'avoir été du parti contraire étaient proscrits et arrêtés dans tous les pays. Cependant Roscius vivait à Rome* : chaque jour, il se montrait dans le forum, aux yeux de tous, et, loin qu'il craignît rien de la vengeance des nobles, on le voyait triompher de leurs succès.

« D'anciennes inimitiés existaient entre lui et deux autres Roscius de la même ville d'Amérie. L'un d'eux est assis, à ce moment, sur le banc des accusateurs. On dit que l'autre possède trois des terres de celui que je défends. Si les précautions de Roscius avaient pu égaler ses craintes, il vivrait. Et, en effet, il avait des raisons pour craindre ; car voici quels hommes sont les Roscius. L'un, qu'on a surnommé Capiton, est un vieux gladiateur, fameux par des exploits sans nombre. Celui que vous voyez devant vous, et qu'on appelle le Grand, a reçu dans ces derniers temps des leçons de ce terrible spadassin. Avant ce combat, ce n'était encore qu'un écolier : bientôt le disciple a surpassé le maître en scélératesse et en audace.

« Sextus Roscius, revenant de dîner, *fut tué près des bains du mont Palatin. Ce jour-là, son fils était dans Amérie ; Titus Roscius était à Rome.* Le jeune Sextus ne quittait jamais ses champs, où, conformément à la volonté de son père, il se livrait à l'administration domestique et rurale. Titus, au contraire, vivait constamment à Rome. C'en est assez, je crois, pour diriger le soupçon. Mais, si l'exposition des faits ne change pas le soupçon en certitude, prononcez que le fils est l'auteur du meurtre... » (*Pro Roscio Amerino*, chapitres VI et VII.)

Eh ! bien, à quoi tend ce passage ? L'avocat nous le dit dans les dernières lignes : il tend à faire croire aux juges que Sextus Roscius père n'a pas pu mourir de la main de son fils, mais qu'il est mort de la main de parents qui espéraient hériter de sa grosse fortune. Et tout cela est suggéré par Cicéron à l'esprit de ses auditeurs à l'aide du procédé qui consiste à rapprocher plusieurs

Digitized by Google

faits et à leur donner par ce rapprochement un sens tout nouveau.

Enfin, lisez le *pro Cluentio*, ce plaidoyer fameux où les empoisonnements jaillissent en quelque sorte en cascades. Cluentius est accusé par Oppianicus fils d'avoir empoisonné Oppianicus père, qui est le troisième mari de sa mère, à lui, Cluentius. Cicéron, dans sa narration, tient à nous faire connaître ce personnage et, pour cela, il nous raconte toute une série de forfaits qu'il a commis. Voyez le chapitre VII du plaidoyer en question :

« Il y avait à Larinum une femme nommée Dinéa, belle-mère d'Oppianicus. Elle eut trois fils, Marcus et Numérius Aurius, Cneus Magius, et Magia qui fut mariée à Oppianicus. Marcus Aurius, encore très jeune, fut pris dans la guerre d'Italie, auprès d'Asculum, et tomba entre les mains du sénateur Q. Servius, condamné depuis comme assassin, qui le retint en esclavage. *Numerius Aurius mourut*, et laissa pour héritier son autre frère Cneus Magius. *Magia, femme d'Oppianicus, mourut ensuite.* Enfin, le dernier fils qui restait à Dinéa, *Cneus Magius, mourut à son tour.* Il institua héritier le fils de sa sœur, le jeune Oppianicus, que vous voyez ici, et voulut qu'il partageât avec sa mère Dinéa. Sur ces entrefaites, arrive chez Dinéa une personne qui lui annonce, de manière à ne lui laisser ni équivoque ni incertitude, que son fils, Marcus Aurius, est vivant et qu'il est retenu en servitude dans la Gaule. Cette femme, privée de tous ses enfants, entrevoit l'espoir d'en retrouver un, et elle se met à sa recherche... Malheureusement, peu de jours après, *elle n'était plus.* Par testament, elle avait légué un million de ses terres à ce fils qu'elle cherchait. Pour acquitter la somme, des parents fidèles à sa volonté vont en Gaule à la recherche d'Aurius accompagnés de la personne même qui avait attesté son existence. Mais ils avaient compté sans l'audace et la scélératesse singulière d'Oppianicus : celui-ci corrompt, au moyen d'un Gaulois, son ami, la personne en question ; puis, pour une somme assez modique, *il trouve un assassin qui le débarrasse d'Aurius lui-même* (*ipsum Aurium... tollendum interficiendumque curavit*). » (*Pro Cluentio*, chapitre VII et commencement du chapitre VIII).

Que conclure de tous ces faits ? Que vont penser les juges ? Cicéron le sait, à coup sûr. Les juges se rendront compte, il l'espère bien, que toute cette famille disparaît, parce que tous les membres qui la composent sont successivement des obstacles à l'avidité d'Oppianicus. L'avocat juxtapose toute une série de meurtres, sans nous dire, — sauf pour le dernier, — que c'est Oppianicus qui les a commis ; mais cette conclusion se tire d'elle-même.

Digitized by Google

Nous allons trouver un autre exemple du même procédé, et tout aussi significatif, dans le même plaidoyer. Nous lisons dans le chapitre IX :

« Admirez l'audace de notre adversaire. Il conçoit le désir d'épouser Sassia, mère de mon client, cette femme dont il venait d'assassiner le mari, Aulus Aurius. L'effronterie de celui qui fait une si étrange proposition surpasse-t-elle la cruauté de celle qui l'accepte? C'est ce qu'on ne saurait décider. Toutefois, connaissez la délicatesse et la force d'âme de l'un et de l'autre. Oppianicus demande la main de Sassia, et il la demande avec instance. Elle, de son côté, n'est point surprise de son audace, révoltée de son impudence, saisie d'horreur à l'idée d'entrer dans la maison d'Oppianicus, inondée du sang de son époux. Seulement, elle témoigne quelque répugnance à prendre pour époux un homme qui a déjà trois fils. Oppianicus, *qui convoitait l'argent de Sassia,* crut devoir chercher dans sa maison le moyen de lever cet obstacle. Il avait de Novia un fils au berceau. Un autre, qu'il avait eu de Papia, vivait auprès de sa mère, à Téanum d'Apulie, à dix-huit milles de Larinum. Tout à coup, sans aucun motif, il fait venir cet enfant de Téanum, ce qu'il ne faisait ordinairement que les jours de fêtes et de jeux publics. La malheureuse mère l'envoie sans rien soupçonner. Oppianicus feint de partir pour Tarente, *et l'enfant, qu'on avait vu plein de santé vers la onzième heure, se trouve mort avant la nuit, et, le lendemain avant le jour, il ne restait que sa cendre.* Cette affreuse nouvelle fut portée à sa mère par la rumeur publique, avant que personne de la maison d'Oppianicus fût venu l'en informer. Désespérée de se voir en même temps ravir et son malheureux fils et la consolation de lui rendre elle-même les devoirs funèbres, elle part aussitôt, arrive éperdue à Larnium, et renouvelle les funérailles d'un fils que la flamme a déjà consumé. *Dix jours ne s'étaient pas encore écoulés que le plus jeune enfant périt à son tour.* Aussitôt Sassia vole dans les bras d'Oppianicus, ivre de joie et pleine désormais des plus belles espérances. Il ne faut pas s'en étonner : des fils mis au bûcher étaient une offrande digne d'elle ; de tels présents de noce devaient charmer son cœur. Lui, différent des autres pères, qui désirent des richesses à cause de leurs enfants, trouvait bien plus doux de sacrifier ses enfants pour augmenter ses richesses. »

Quel effet ce récit court, mais plein de choses, pouvait-il produire sur l'esprit des juges? La seule conclusion que ceux-ci pouvaient tirer de ces meurtres habilement juxtaposés, était qu'Oppianicus devait être considéré comme le meurtrier de tous ses enfants.

Digitized by Google

On voit donc la nature du procédé de Cicéron : il consiste, je le répète, à composer un récit tendancieux, à rapprocher des faits, de telle façon qu'ils aient l'air d'avoir une relation, un lien, qu'ils n'ont pas en réalité.

*
* *

Un autre procédé consiste, de la part de l'avocat, à enfermer dans la narration même tout le système de défense qui sera développé plus tard dans la démonstration, en un mot, à faire de la narration une démonstration anticipée.

Quintilien, qui formule minutieusement, au livre quatrième de son *Institution oratoire*, les règles de la narration, dit que cette partie du plaidoyer doit contenir les « germes des preuves », les « semences des arguments », et doit être orientée dans le sens d'une démonstration. C'est là la simple mise en précepte, la simple codification, si l'on peut dire, de ce que Cicéron avait mis en pratique.

Quintilien donne, en effet, à l'appui de sa règle, l'exemple du *pro Ligario*. Examinons donc, au point de vue spécial qui nous occupe, la narration de ce plaidoyer, et voyons de quelle manière Cicéron y a mis en œuvre le procédé que j'ai défini tout à l'heure.

On sait à quelle occasion fut prononcé ce plaidoyer. Ligarius était en Afrique au moment où la guerre civile entre César et Pompée avait commencé. Il n'avait donc pas pu se battre à Pharsale. Mais on sait qu'après la défaite de Pharsale, les débris de l'armée de Pompée étaient passés en Afrique pour recommencer la guerre, et que, d'ailleurs, ils n'avaient guère réussi, puisqu'ils s'étaient fait battre de nouveau à Thapsus. Ligarius avait été englobé parmi eux, et, peu de jours après cette dernière défaite, il avait été fait prisonnier dans Adrumète. Or, le dictateur, clément et généreux envers les citoyens qui avaient suivi Pompée et combattu à Pharsale, conservait beaucoup de ressentiment contre ceux qui s'étaient attachés à Métellus Scipion, à Varus et à Juba, roi de Mauritanie, pour lui faire la guerre en Afrique. Si, après sa victoire à Thapsus, il leur avait laissé la vie, c'était en leur défendant de jamais reparaître à Rome. Cependant les frères de Q. Ligarius avaient espéré obtenir de César, pour leur frère, la faveur qu'il venait de faire à Marcellus en le rappelant. Cicéron, Pansa et plusieurs autres sénateurs s'étaient joints à eux pour les y aider. César même avait fait une réponse assez douce, sans être cependant décisive, à la démarche que

Digitized by Google

Cicéron avait tentée auprès de lui (*Ad familiares*, VI, 14). On avait donc lieu d'espérer le rappel de Ligarius. Malheureusement, un ennemi personnel de celui-ci, nommé Tubéron, l'accusa d'avoir fait la guerre en Afrique et le dénonça comme coupable d'entêtement et d'obstination à la poursuite de cette guerre. César fut, dès lors, rempli de nouvelles préventions contre Ligarius. Il décida que l'affaire serait plaidée au forum ; il s'en réserva le jugement, et ce fut Cicéron qui parla pour son ami. — On devine déjà quel fut le caractère de la narration de ce plaidoyer : elle tendit tout entière à insinuer dans l'esprit de César que Ligarius n'était pas un adversaire pour le dictateur, et que, s'il avait été mêlé à la guerre, c'était par l'effet des circonstances et non de sa volonté propre. Ecoutons parler l'avocat :

« Q. Ligarius, nommé lieutenant de C. Considius, partit pour l'Afrique, lorsqu'il n'y avait aucune apparence de guerre. Dans cet emploi, il se concilia tellement l'affection des citoyens et des alliés, que Considius, en quittant la province, aurait contrarié le vœu de tous les habitants, s'il eût remis ses pouvoirs à un autre. Ligarius refusa longtemps de s'en charger. Enfin, malgré sa répugnance, il accepta le commandement; et, tant que dura la paix, son administration rendit sa droiture et sa probité également chères aux citoyens romains et aux alliés.

« La guerre éclata tout à coup : *ceux qui étaient en Afrique l'apprirent, avant d'avoir su qu'on s'y préparait.* A cette nouvelle, les uns, emportés par une passion peu réfléchie, les autres, aveuglés par je ne sais quelle crainte, cherchaient un chef qui pût les sauver et soutenir leur parti. Ligarius, dont tous les regards étaient tournés vers Rome et qui n'aspirait qu'à rejoindre sa famille, ne voulut se lier par aucun engagement. Sur ces entrefaites, arriva dans Utique P. Attius Varus, autrefois préteur de la province. De toutes parts on accourut vers lui : il saisit avec avidité le commandement, si toutefois on peut nommer ainsi le pouvoir déféré à un homme privé par les cris d'une multitude aveugle, et sans nul concours de l'autorité publique. Ligarius, heureux de ne prendre aucune part à tous ces mouvements, jouit de quelque repos à l'arrivée de Varus.

« Jusqu'ici Ligarius est sans reproche. *Il n'a point quitté Rome pour faire la guerre; il ne soupçonnait même pas que la guerre pût avoir lieu.* Nommé lieutenant, il est parti pendant la paix ; et, dans l'administration de la province la plus tranquille, il lui convenait surtout que cette paix fût maintenue. Assurément, son départ ne doit pas vous offenser. Accuserez-vous son séjour? Bien moins encore. L'un fut l'effet d'une volonté qui n'a rien de crimi-

Digitized by Google

nel; l'autre fut commandé par une nécessité qui n'a rien que d'honorable. Ainsi donc, soit qu'il parte en qualité de lieutenant, soit qu'à la sollicitation de la province il accepte le gouvernement de l'Afrique, nul reproche, ni à l'une ni à l'autre de ces deux époques, ne peut lui être adressé.

« Mais il y est demeuré après l'arrivée de Varus. Si c'est un crime, il faut s'en prendre non à son choix, mais à la nécessité. S'il eût été en son pouvoir de s'échapper, aurait-il balancé entre Utique et Rome, entre Attius et des frères si tendrement chéris, entre des étrangers et sa famille? Sa tendresse extrême pour ses frères lui avait causé, pendant tout le temps de sa lieutenance, des regrets et des inquiétudes cruelles : comment aurait-il consenti à se séparer d'eux pour suivre des drapeaux opposés? Ainsi donc, César, vous n'apercevez en Ligarius aucun signe d'une volonté ennemie. » (*Pro Ligario*, chapitres I-II.)

Ce morceau, comme vous voyez, se passe de commentaire. Son but est visible : Cicéron veut qu'en entendant cette narration, le juge, c'est-à-dire en l'espèce César, soit de plus en plus persuadé que Ligarius n'est pas un de ces obstinés Pompéiens qui ont fait la guerre en Afrique; il veut que César soit peu à peu amené à prendre une mesure de clémence en faveur de son ennemi prétendu.

La narration que je viens de vous lire est déjà un exemple assez frappant du procédé de Cicéron. Il en est une cependant qui était restée célèbre dans les écoles de l'antiquité, et qui est, s'il est possible, encore plus typique : je veux parler de la narration du *pro Milone*, que Quintilien, dans son *Institution oratoire*, a analysée et étudiée de si près et avec tant de minutie.

Vous connaissez les origines de ce procès illustre entre tous. Je me contenterai de vous rappeler brièvement les faits essentiels. Clodius et Milon étaient deux ennemis acharnés, l'un, démagogue exalté et violent, l'autre, aristocrate, défenseur de la noblesse et du Sénat. Clodius, pour triompher de ses adversaires, avait réuni sous ses ordres des troupes de gladiateurs, avec lesquelles il empêchait les assemblées du peuple et rendait impossible la vie politique. Pour ne pas être en reste, Milon avait levé de son côté des bandes analogues, avec lesquelles il défendait les intérêts et la cause du Sénat. On devine alors toutes les émeutes qui se produisirent, toutes les batailles qui durent se livrer à Rome pendant des années, particulièrement au Forum. Les deux chefs allèrent jusqu'à jurer de se tuer et jusqu'à se le promettre. Le hasard voulut qu'ils se rencontrassent un jour sur une route, non loin de Rome. Une bagarre, comme on pense, s'engagea; Clodius y fut

Digitized by Google

blessé, puis mourut peu après. Là-dessus, naturellement, procès. Milon est accusé. Cicéron prend sa défense. Quelle méthode va-t-il employer ?

Les accusateurs disaient : il y a eu guet-apens de la part de Milon ; l'avocat riposte : cela est faux, le guet-apens vient de Clodius, qui a eu le malheur de manquer son coup. Voyez plutôt comment les faits se sont passés. Alors commence une narration qui contient toute la thèse du plaidoyer et qui tend uniquement à prouver qu'il y a eu préméditation de la part de Clodius, non de Milon.

« Clodius savait, et il n'était pas difficile de le savoir, que, le 20 janvier, Milon irait à Lanuvium, où il devait, en sa qualité de dictateur, nommer un flamine : ce voyage avait un motif connu, légitime, indispensable. La veille, Clodius sort de Rome, dans le dessein de l'attendre devant une de ses métairies, ainsi que l'événement l'a prouvé. Ce brusque départ ne lui permit pas d'assister à une assemblée tumultueuse, qui se tint ce même jour et dans laquelle l'absence de ses fureurs causa bien des regrets : il n'aurait eu garde d'y manquer, s'il n'avait voulu s'assurer d'avance et du lieu et du moment pour la consommation du crime.

« Milon, après être resté ce même jour dans le Sénat jusqu'à la fin de la séance, rentra chez lui, changea de vêtement et de chaussures, attendit quelque temps que sa femme eût fait tous ses apprêts. Ensuite il partit, alors que déjà Clodius aurait pu être de retour, s'il avait dû revenir à Rome ce jour-là. Clodius vient au-devant de lui, à cheval, sans voiture, sans embarras, n'ayant avec lui ni ces Grecs qui le suivaient ordinairement, ni sa femme qui ne le quittait presque jamais : et Milon, ce brigand qui avait prétexté ce voyage pour commettre un assassinat, était en voiture, avec son épouse, enveloppé d'un manteau, suivi d'une troupe d'enfants et de femmes ; cortège embarrassant, faible et timide.

« La rencontre eut lieu devant une terre de Clodius, à la onzième heure, ou peu s'en faut. A l'instant, du haut d'une éminence, une troupe de gens armés fond sur Milon. Ceux qui l'attaquent par devant tuent le conducteur de sa voiture. Il se dégage de son manteau, s'élance à terre, et se défend avec vigueur. Ceux qui étaient auprès de Clodius tirent leurs épées : les uns reviennent pour attaquer Milon par derrière ; d'autres, le croyant déjà tué, font main basse sur les esclaves qui le suivaient de loin. Plusieurs de ces derniers donnèrent des preuves de courage et de fidélité. Une partie fut massacrée. Les autres, voyant que l'on combattait autour de la voiture et qu'on les empêchait de secou-

Digitized by Google

rir leur maître, entendant Clodius lui-même s'écrier que Milon était tué, et croyant en effet qu'il n'était plus, firent alors, je le dirai, non pour éluder l'accusation, mais pour énoncer le fait tel qu'il est, sans que leur maître le commandât, sans qu'il le sût, sans qu'il le vît, ce que chacun aurait voulu que ses esclaves fissent en pareille circonstance. » (*Pro Milone*, chap. x.)

Voilà le morceau. Etudiez-le maintenant dans le détail ; reprenez-en tous les traits les uns après les autres, et vous verrez qu'il ne contient rien qui ne tende à prouver ceci, à savoir que le guet-apens n'a pas Milon pour auteur, mais Clodius. C'est précisément cet art avec lequel la narration se transforme, sans qu'on s'en doute, en une argumentation, c'est cet art qui faisait la joie de Quintilien.

*
* *

Voilà donc les trois procédés qu'emploie Cicéron pour que ses narrations tournent en faveur des intérêts de son client :

1° Il opère un triage entre les faits qu'il pourrait exposer ; il en choisit certains pour les employer, d'autres pour les éliminer ;

2° Parmi les faits qu'il garde, il a soin d'en rapprocher certains entre lesquels il n'y a pas grand lien, mais précisément pour que de leur simple rapprochement un lien plus ou moins artificiel apparaisse ;

3° Pour ce qui est de l'ensemble de la narration, il possède l'art très fin et subtil de la transformer en démonstration.

Nous commencerons, la prochaine fois, l'étude de l'argumentation proprement dite.

G. C.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire
et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les suites des « Provinciales ».

L'histoire des *Provinciales* serait incomplète, si nous ne cherchions pas quelles ont été les suites de leur publication.

Nous avons vu avec quel empressement le public se les était arrachées : les *Provinciales* lui offraient, en effet, selon le mot de Voltaire, une sorte d'avant-goût des comédies de Molière et des oraisons funèbres de Bossuet.

Chacun reconnaissait que c'était là une œuvre vraiment admirable. Mais qu'en pensait le gouvernement? Les gouvernements, on le sait, ne sont pas très admirateurs de leur nature. Ils cherchent à étouffer dans l'œuf les œuvres qui pourraient manifester une certaine indépendance de pensée : ce fut ce qui arriva pour les *Provinciales*. Dès 1656, on mit tout en œuvre pour entraver leur publication ; mais l'auteur était insaisissable. Le secret était très bien gardé ; il le fut jusqu'aux derniers mois de la vie de Pascal, jusqu'en 1662.

Ne pouvant s'en prendre à l'auteur, les ennemis des *Provinciales* s'en prirent à l'œuvre même. On détruisit tous les exemplaires ; on en racheta même pour les détruire. On chercha à flétrir les *Provinciales* par des censures, des bulles, des brefs du Pape même, si c'était possible. C'est l'histoire de ces luttes ardentes que nous allons exposer aujourd'hui.

A Paris, les rieurs étaient du côté de Pascal. Le Parlement ne voyait dans les *Provinciales* rien qui pût atteindre la majesté royale, la religion, la morale publique. Il se contenta de garder le silence.

Mais le Conseil du roi ne procéda pas de même. Sous l'influence

Digitized by Google

de Séguier, il rendit un arrêt contre les *Provinciales*, le 27 septembre 1660, plus de *trois ans et demi* après la dix-huitième *Provinciale* ! Cet arrêt fut rendu dans des conditions bien singulières.

Ce que l'on condamna, en effet, en 1660, ce ne furent pas les 12.000 exemplaires originaux des *Provinciales*, mais la traduction latine qu'en avait donnée Nicole sous le titre de *Ludovici Montalti litteræ provinciales.* Ainsi le Conseil du roi tolérait les *Provinciales* en français, mais les interdisait en latin !

Ce n'était là qu'une escarmouche. Ce fut le Midi, ce fut la Provence, qui donna le signal de la lutte, dès le 9 février 1657.

Au début de mars, la *Gazette de France* insérait un avis, daté « d'Aix-en-Provence, le deuxième mars 1657 » et déclarant que le Parlement de cette province, voulant réprimer les dangereux écrits des jansénistes, et ayant jugé mauvaises et calomnieuses les *Lettres* de Louis de Montalte, ferait brûler ces *Lettres* sur la place des Prescheurs de ladite ville.

Aussitôt les jésuites s'empressèrent de faire imprimer et de répandre cet arrêt. Mais, selon leur habitude, ils le publièrent d'une manière équivoque et en le défigurant quelque peu. Ils l'intitulèrent : *Arrêt du Parlement de Provence contre l'auteur des Lettres au Provincial.* Remarquons ce perfide « *contre l'auteur* ». De quel auteur s'agissait-il, puisqu'on ne le connaissait pas ? Louis de Montalte allait-il être pendu ? — En réalité, l'auteur des *Provinciales* n'était ni nommé ni visé dans le texte même de l'arrêt du Parlement de Provence.

On trouve ce texte dans les *Réponses aux Lettres provinciales publiées par le secrétaire de Port-Royal,* parues à Liège en 1657. On peut voir qu'il n'y est fait mention ni de Louis de Montalte ni d'un auteur quelconque.

Les jésuites ne se contentèrent pas de cette habile publication ; ils essayèrent de mettre de leur côté l'archevêque d'Aix, Grimaldi, cardinal-prêtre de la sainte Eglise Romaine. Prudemment, celui-ci refusa d'intervenir dans le débat. Les jésuites s'adressèrent alors à Duchateuil, avocat général au Parlement d'Aix, qui refusa d'abord, mais finit par se laisser séduire. Afin de s'éclairer sur les points en litige, cet homme circonspect se rendit à la bibliothèque des jésuites d'Aix, et lut Pascal, Escobar, Sanchez, etc... Le plus amusant, c'est qu'après s'être pénétré de tous ces auteurs, il déclara qu'il allait faire brûler le livre d'Escobar ! Grande stupeur dans le camp des jésuites ; mais ils ne se troublent pas pour si peu. Un moyen bien simple se présentait : c'était de désavouer Escobar. Les jésuites déclarent donc à l'avocat général :

Digitized by Google

« Le livre soi-disant d'Escobar, que vous avez vu chez nous, n'est pas d'Escobar. C'est une contrefaçon d'Escobar, imprimée à Genève par les jansénistes ». Le Parlement se réunit pour délibérer ; la cour délibéra pendant deux heures, et les 17 lettres furent condamnées au feu (9 février 1657). Mais, le jour de l'exécution, personne n'osa se présenter pour remettre l'exemplaire des *Provinciales*, et on se tira d'affaire en brûlant un vieil almanach qui n'en pouvait mais. Cette comédie était de plus en plus ridicule.

Le Parlement de Grenoble, tout voisin, fit des gorges chaudes de cette absurde condamnation. Celui de Bordeaux ne s'en égaya pas moins. Le président écrivit même à Arnauld d'Andilly, autant dire à Pascal, une lettre où il feignait de ne point croire à une aussi baroque sentence. Il disait qu'il avait pensé « qu'un esprit gaillard avait supposé cette pièce aux magistrats d'Aix » pour les ridiculiser plus facilement. — Ce fut alors à qui n'imiterait pas le Parlement de Provence.

Sept mois plus tard, le 6 septembre, les *Provinciales* sont condamnées en cour de Rome par un décret de l'Inquisition, sans un seul mot d'explication, sans le moindre essai de justification. Notre Saint-Père le Pape Alexandre VII se contente de défendre et de condamner ce livre « sous les peines du saint Concile de Trente ». Il n'y a même pas au bas de la pièce la signature du pape, mais celle d'un simple notaire.

Néanmoins, les jésuites voulurent en faire un succès pour leur cause. Ils firent donc imprimer ce décret chez Florentin Lambert, à un grand nombre d'exemplaires, que les « crieurs », analogues à nos « camelots » actuels, répandirent dans la capitale ; mais Paris, ville moqueuse, s'en amusa, et il ne paraît pas que les jansénistes eux-mêmes se soient beaucoup émus de cette publication. Dans une lettre à Mademoiselle de Roannez, Pascal déclare que « ce n'est rien du tout », et n'y insiste pas autrement.

Ce pape Alexandre VII s'était conduit là en homme d'esprit et en digne prédécesseur de Pie IX, le pape libéral du XIXe siècle. Pie IX eut, lui aussi, en 1847, l'occasion de donner son avis sur les *Provinciales*. Prosper Faugère lui était présenté par l'ambassadeur, M. de Rossi, comme éditeur des *Pensées* de Pascal. « — Je le sais, dit le pape,.... Pascal a bien mérité de la religion ; son ouvrage réunit la splendeur et la solidité. » — « En ce moment, M. de Rossi, comme s'il lui fût survenu un scrupule après avoir prononcé le nom de l'auteur des *Provinciales* dans le palais du Quirinal, crut devoir faire remarquer au pape que je ne m'étais occupé que des *Pensées*, raconte Faugère. — Oh ! répondit assez

Digitized by Google

vivement Pie IX, à la réserve peut-être de bien peu de chose, dit en tout ce qu'a écrit Pascal est bon. — Puis, s'adressant à moi, il me dit en italien : *Anche egli aveva veduto che tutte le cose non erano genuino*, il avait vu, lui aussi, que toutes les choses n'étaient pas parfaites. » (Faugère, *Préamb. et introd.* CXLVI.)

Et la Sorbonne, que devenait-elle dans tout cela ? Qu'allait-elle faire, elle qui maniait les censures avec une certaine dextérité ? Il faut avouer que la situation était délicate. Les *Provinciales* étaient nées d'une censure de la Sorbonne : si la Sorbonne prononçait à ce sujet une nouvelle censure, peut-être donnerait-elle le jour à de nouvelles *Provinciales*. On était au rouet : il fallait bien s'arrêter.

La Sorbonne était aussi retenue par cette considération qu'elle était en cette affaire à la fois juge et partie. D'ailleurs, Pascal se moquait de la censure. N'avait-il pas fait dire à son Provincial : « Que la censure vienne quand il lui plaira ! » — Et puis, qui et quoi censurer ? Les extraits d'Escobar ? Les citations de saint Augustin ? Toutes les tentatives faites à cette époque pour amener la Sorbonne à se prononcer contre les *Provinciales* échouèrent, grâce à cette incertitude.

Il résulte donc de tout ceci que personne n'osait attaquer franchement les *Provinciales*, et que l'autorité civile et religieuse fut assez timide à leur égard. Nous retrouverons, d'ailleurs, la Sorbonne mêlée à cette affaire à la fin de notre leçon.

Pendant ce temps, que faisait Pascal ? Quelles furent ses préoccupations au lendemain de cette lutte ? — Il garde un silence absolu, et n'écrit pas une seule ligne, durant les sept derniers mois de 1657. Il abandonne les jésuites à leur malheureux sort, et, sans plus s'inquiéter de leurs querelles, il ne songe en ce moment qu'à Charlotte Gouffier de Roannez, qui entrera à Port-Royal, d'où les jésuites réussiront à l'arracher ; il médite un ouvrage contre les athées ; il pense à son Apologie générale de la Religion chrétienne.

Tout à coup, à la fin de décembre 1657 ou au début de janvier 1658, Pascal fut brusquement arraché à ses méditations.

Le mauvais génie des jésuites leur suggéra l'idée la plus malencontreuse qu'ils eussent jamais eue : un des leurs entreprit d'opposer aux *Provinciales* une réfutation éclatante, péremptoire, complète, définitive. Elle parut en décembre 1657 et fut répandue à profusion : ils la distribuèrent même publiquement, dans leur collège de Clermont. C'est la fameuse *Apologie pour les Casuistes, par un théologien et professeur en droit canon*. L'auteur se donne pour un prêtre séculier ; mais il laisse voir souvent le

Digitized by Google

bout de l'oreille. Des « nous » lui échappent, lorsqu'il parle des jésuites : « Nous ne voulons pas... » Le doute n'était pas permis sur la personnalité du rédacteur de cette *Apologie*, qui ne comprenait pas moins de 191 pages in-4°.

L'auteur déclare que son but est de venir au secours des jésuites, que les jansénistes accablent de « bouffonneries » et qui sont, selon lui, victimes de la plus cruelle persécution. Il compare les jésuites à ces martyrs qu'on enduisait de miel pour attirer sur eux les mouches et les autres insectes, et auxquels les gens de Port-Royal n'épargnent pas les piqûres sanglantes de la calomnie.

On apprit bientôt que l'auteur de cette *Apologie* n'était autre que le R. P. Pirot, ami intime du P. Annat, et confesseur du confesseur du roi. Il ne faut pas le confondre avec le docteur de Sorbonne Pirot, ami de Bossuet, comme on l'a fait fréquemment. Un jésuite, en effet, ne peut être docteur de Sorbonne.

Le P. Annat, né en 1590, avait alors environ soixante-dix ans. Il avait chargé son ami de le défendre : comme Don Diègue, il aurait pu s'écrier :

> Ce glaive que mon bras ne peut plus retenir,
> Je le remets au tien pour venger et punir.

Les jésuites voulurent savoir ce que pensait de tout cela le chancelier Séguier, leur ami. Celui-ci leur conseilla de ne pas publier cette réponse, dans leur intérêt même. Il leur dit en propres termes que c'était « l'affaire la plus honteuse qu'ils pussent entreprendre » ; et il leur refusa le privilège. Les jésuites l'imprimèrent quand même.

En janvier 1658, le public pouvait donc attendre une réponse de Pascal. Mais celui-ci, absorbé de plus en plus dans ses méditations et sous l'influence du sentiment religieux, renonçait à son rôle de pamphlétaire. La mère Angélique et Singlin exigeaient qu'il gardât le silence.

La réponse vint alors des curés de Paris, qui, indignés de l'impudence des Casuistes, et avec l'approbation de Séguier, résolurent de déférer l'*Apologie* aux autorités compétentes, notamment à la Faculté de théologie. Ils composèrent, comme c'était l'habitude à cette époque, des *Factums* ou mémoires, qui font songer aux fameux *Mémoires* de Beaumarchais. Pascal reprit alors la plume, mais seulement pour mettre en bon français, en bonne prose des *Provinciales*, la prose qu'on lui communiquait. D'ordinaire, les factums étaient rédigés par des avocats célèbres ; on n'en imprimait qu'un petit nombre et pour le monde du Palais

Digitized by Google

seulement. Pascal fut, sans doute, amené à se faire le secrétaire désintéressé des curés de Paris, par l'un d'eux, Fortin, son ami, proviseur du Collège d'Harcourt et curé de Saint-Christophe. Pascal eut part à 5 ou 6 de ces factums. Le deuxième est de lui tout entier, d'après le témoignage de Périer, neveu de Pascal, et fut fait en un jour ; le cinquième l'est aussi, et Pascal le préférait même à la septième et à la treizième *Provinciale.*

Cependant, malgré le témoignage de Périer, leur attribution à Pascal n'est que *probable;* l'horreur de Pascal pour le *probabilisme* suffirait à nous les faire laisser de côté.

D'ailleurs, nous n'y retrouverions ni la verve, ni l'éloquence des *Provinciales.* Il y a là des scrupules nouveaux et un ton de charité et d'amour des ennemis qui n'ont rien du pamphlet. *Quantum mutatus ab illo*!...

L'infâme *Apologie,* dénoncée à l'évêque, à l'archevêque et même à l'Inquisition de Rome, fut condamnée partout. En somme, elle servit à faire lire les *Provinciales*, avec plus d'intérêt que jamais.

De toutes ces condamnations, nous ne retiendrons que celle de la Sorbonne. Il est comique, en effet, de voir les *Provinciales* finir par où elles avaient commencé, par une censure de la Sorbonne.

La Faculté était saisie d'une plainte contre l'*Apologie.* Depuis le départ des 72 docteurs, la Sorbonne était en piteux état : il n'y restait que les créatures des jésuites, Cornet et consorts. La Sorbonne essaya de tergiverser : enfin, après bien de la peine, après neuf mois de gestation, elle mit au jour cet avorton qu'est la *Censure contre l'Apologie.* Par un juste retour des choses d'ici-bas, la Faculté fut malmenée par les jésuites, comme on pense bien : « C'est une chose insupportable, dit l'un d'eux le 25 mai, que cent jeunes docteurs ignorants soient assez téméraires pour vouloir censurer tous nos docteurs casuistes. » On essaya alors de verser un peu de baume sur la plaie. La Faculté s'efforça de condamner en même temps et l'*Apologie* et les *Provinciales.* Elle fit remarquer qu'en censurant l'*Apologie*, elle ne prétendait aucunement approuver les *Provinciales.* Elle écrivit : « *Facultas illas non approbavit*, *quia audivit illas damnatas esse Romæ* » ; puis elle remplaça « *Romæ* » par « *a Summo Pontifice* » et « *a Sancta Sede* ». C'était ingénieux ; mais ce procédé attira à la Sorbonne une semonce du Parlement. Le 11 juillet 1658, l'avocat général Talon manda au palais cinq ou six docteurs de la Faculté, les catéchisa, en un mot, leur lava la tête, dirions-nous aujourd'hui. Il leur montra que mettre dans une censure de Sorbonne que les *Provinciales* ont été condamnées à Rome, c'est reconnaître l'Inquisition, chose que le gouvernement ne saurait tolérer.

Digitized by Google

Les docteurs se réunirent donc chez Nicolas Cornet, et, la mort dans l'âme, supprimèrent « *damnatas* ». On ajouta seulement que la Faculté n'approuvait pas les *Provinciales* (16 juillet 1658). Quant à l'*Apologie*, elle était condamnée dans certains de ses articles, et aussi *in globo*, « parce qu'elle pousse à la crapule, *ad indulgendum crapulæ.* » Aussi, la Sorbonne ne se hâta-t-elle pas d'imprimer cette censure. Enfin, Nicolas Cornet demanda au roi, c'est-à-dire à Mazarin, la permission de l'imprimer : il l'obtint, à condition de ne pas faire mention du décret de Rome.

Le 26 octobre 1658, Pascal dut bien rire, quand parut cette fameuse censure.

La prophétie de 1656 était accomplie : la Sorbonne était deux fois ridicule.

Il est curieux de voir ce que les jésuites pensaient alors de la Sorbonne. Voici ce que disait le Général des jésuites, dans une lettre où il donne le mot d'ordre aux Pères de sa Compagnie : « Mon Révérend Père, il ne faut pas témoigner que nous soyons « surpris de tant de censures; Dieu veut nous éprouver, nous « suscitant un si grand nombre d'ennemis pour sa cause. Si on « vous parle de celle de Sorbonne (voici la consigne habilement « transmise), comme on ne manquera pas, afin de répondre tous « de même façon, voici ce qu'il faudra dire : que la Sorbonne a « beaucoup d'ignorants et de docteurs de faveur;... que ce n'est « pas la première fois que la Sorbonne avait exposé son honneur « par des censures de cette nature; qu'elle avait autrefois cen- « suré la doctrine de saint Thomas; qu'elle avait condamné la « Pucelle d'Orléans comme sorcière et a été cause ensuite qu'elle « a été brûlée...; qu'elle avait censuré l'institut de la Compa- « gnie, approuvé et confirmé par deux papes, et mille autres « choses aussi extravagantes; qu'au reste ceux qui la compo- « saient à présent n'étaient pas plus sages ni plus savants que « ceux qui les ont précédés et qui sont tombés dans de si horri- « bles fautes. Voilà, mon Père, ce qu'il faut dire pour notre dé- « fense, en attendant quelque autre remède. Je suis, etc... » (*Hermant*, XIX, ch. 32.)

Si l'on songe à ce que Pascal, dans la première *Provinciale*, disait de la « Compagnie aussi célèbre qu'est la Faculté de théologie de Paris », on verra tout le chemin parcouru depuis lors.

Voilà comment, au milieu du XVIIe siècle, un pamphlétaire de génie a pu par la presse agir sur l'opinion publique. Nous venons d'assister là, au cours de cette lutte, aux premiers hauts faits du journalisme naissant.

A. C.

Digitized by Google

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'habitude fragmentée ; condition de l'association de ressemblance.

Nous allons aujourd'hui continuer et terminer, autant que possible, la recherche de la loi déterminante des images. Nous nous sommes posé le problème suivant : étant donné qu'il y a trois modes de groupement des images, qui sont : l'association de contiguïté ou répétition d'habitude, l'association de ressemblance et l'imagination, — pourquoi le groupement ou la succession des images est-il, dans certains cas, une répétition d'habitude, et, dans d'autres cas, une association de ressemblance et, dans d'autres cas enfin, une imagination ?

A propos de la répétition d'habitude, nous avons établi que l'acte d'habitude avait un déterminisme composé de deux éléments : sa condition (l'habitude), et son occasion, qui était toujours une association de ressemblance. Nous avons ensuite cherché si l'habitude ne comporte pas une modification qui la transforme en puissance d'imagination. Nous avons trouvé, en effet, que l'habitude, mais l'habitude *générale*, est la condition de l'acte d'imagination. Il nous reste à déterminer l'occasion de l'acte d'imagination, et à établir, autant que possible, le déterminisme de l'association de ressemblance, dont nous n'avons dit ni la condition ni l'occasion.

Je commence par le problème de l'occasion, et je ne m'y attarderai pas. Je ne m'attarderai pas aux deux sortes d'occasions que nous avons à établir ; car le problème de l'occasion ne se pose pas pour l'imagination et l'association de ressemblance de la même façon que pour l'association de contiguïté. Cherchons pourtant, tout d'abord, quelle est l'occasion d'une imagination.

Pour résoudre ce problème, je fais appel à l'expérience courante. Nous n'imaginons jamais que dans l'ordre des choses auxquelles nous pensons d'habitude. Pour trouver la solution d'un problème de mathématiques, par exemple, il faut réfléchir

Digitized by Google

sur ses données. La solution est liée par un lien logique aux réflexions, aux idées présentes à l'esprit, qui l'ont préparée, l'ayant précédée. De même, nous n'imaginerons jamais un paysage qui n'est pas dans la nature, comme le paysage de Corot, qui se compose d'un sol et d'arbres des environs de Paris et d'un ciel d'Italie, que si nous sommes en train de penser à la nature, à nos voyages, à nos promenades ou si nous sommes en train de lire un récit de voyage. Ainsi, c'est toujours une association de ressemblance qui précède l'acte d'imagination, et ce qui précède immédiatement l'acte d'imagination, c'est son occasion. Mais, dira-t-on, il arrive très souvent que l'esprit, fatigué d'une recherche, se repose par d'autres pensées, tout à fait différentes, revient ensuite au problème et en aperçoit alors la solution. Je réponds que revenir au problème, c'est revenir aux données du problème, lesquelles servent d'occasion à la solution qui, ensuite, apparaît. Il y a des cas, cependant, où il semble que la solution apparaisse subitement, après avoir été longtemps cherchée en vain, et alors qu'on ne la cherchait plus. On cite des cas où l'artiste, le savant, ont passé une longue soirée à chercher sans trouver. Ils s'endorment et, le lendemain, à leur réveil, la solution leur apparaît d'emblée sans préparation, sans recherche nouvelle. Je dis que c'est là un cas extrême, et qu'il ne faut pas prendre cette description à la lettre. L'esprit du dormeur, au réveil, est presque toujours préoccupé des dernières pensées de la veile. La première pensée du réveil sera donc tout naturellement le problème à résoudre. Ni le savant ni l'artiste ne réfléchissent : c'est possible; mais ils pensent au problème et la solution apparaît. Dans ce cas, donc, l'antécédent immédiat, ou l'occasion de l'acte d'imagination, est un fait analogue à cet acte, absolument comme lorsqu'une réflexion prolongée aboutit à une découverte. La recherche et la découverte semblent alors séparées par un long intervalle de temps, et ces sortes de faits peuvent être résumés dans une formule qui est mienne et que je puis citer à ce titre : « Si l'on trouve sans chercher, c'est qu'on avait cherché sans trouver. » (*La Parole intérieure*, chap. v.) Mais cela ne veut pas dire que l'on trouve sans un souvenir, au moins vague, des recherches antérieures.

Ainsi, l'occasion de l'imagination, c'est une association de ressemblance. Posons maintenant le troisième et dernier problème de cet ordre : quelle est l'occasion de l'association de ressemblance ?

Une dialectique longue et fastidieuse serait peut-être nécessaire pour établir rigoureusement que la question ne se pose pas

Digitized by Google

à l'égard de l'association de ressemblance. J'abrégerai. Considère-t-on, en effet, les deux termes semblables ou le second seulement, α et A ou seulement A ? Si l'on considère les deux termes réunis, on ne trouve pas d'occasion. Si l'on considère le second seulement, on trouve qu'il a le premier pour occasion ; que A soit suivi ou non de ses contigus BCD, etc., l'occasion est toujours α ; si donc nous considérons la succession α ABCD l'occasion de l'association de contiguïté, ABCD sera l'association de ressemblance α A ou son premier terme α — ce que nous savons depuis longtemps ; si nous ne considérons que α A, nous voyons avec évidence que, dans l'idée même d'une association de ressemblance, l'occasion figure, puisque α est l'occasion de A.

Laissons désormais le problème des occasions et disons maintenant que tout autre est le cas des sensations. Je dois établir ce point, parce que les sensations sont des faits de conscience ; je ne puis laisser croire que je les oublie. Remarquons, tout d'abord, que beaucoup de sensations sont prévues, qu'on le veuille expressément ou non. Quand une sensation est prévue, par exemple celle de la Sorbonne, où j'ai voulu venir tout à l'heure, l'image précède la sensation. Voilà deux analogues qui se suivent. Ensuite, quand on est arrivé au but, quand on a la sensation voulue, cette sensation est reconnue. Or, reconnaître une sensation, c'est associer à cette sensation un groupe d'images semblables à elle, mais plus pâles. Ainsi, lorsqu'une sensation est prévue, des images presque identiques la précèdent, l'accompagnent, la suivent. Mais c'est dans ce cas seulement que les lois établies dans ces leçons embrassent les sensations et s'appliquent à elles. La sensation, en principe, est imprévue. L'enfant n'a guère que des sensations imprévues ; de même, le voyageur ; et il arrive, même dans la vie la plus routinière, qu'on soit surpris par des sensations imprévues, un éclair, par exemple. Bien plus, sur un chemin connu, on peut à chaque pas, tous les jours, rencontrer du nouveau. Ainsi, on est très souvent surpris par des sensations imprévues, qui causent de l'étonnement, qui donc n'ont ni occasion ni condition. Elles interrompent le cours de la vie consciente ; on ne leur connaît pas de cause parmi les faits conscients, et, dès lors, elles paraissent étrangères à la conscience. Celle-ci les rejette hors d'elle-même ; elle les emploie comme matériaux dans la construction du monde. La conscience a plusieurs raisons de construire le monde extérieur, et celle-ci n'est pas la principale, mais c'en est une. Le fait qu'il y a des états de conscience forts qui sont imprévus, qui nous surprennent et nous étonnent, ce fait est une des raisons de ne pas nous attribuer les

Digitized by Google

sensations. Donc, en principe, les sensations, à moins que la conscience ne les prépare, par son activité propre, et ne les incorpore à cette activité, sont des faits qui n'obéissent pas aux lois dont je suis en train de parler ; ces lois sont les lois des images ; elles ne concernent pas les sensations. Ces lois ne paraissent concerner les sensations que dans les cas où les sensations font corps avec des images.

Je reviens aux conditions. La condition de la répétition d'habitude ou association de contiguïté, c'est l'habitude spéciale, puissance déterminée d'un acte déterminé. La condition de l'imagination, c'est l'habitude générale, puissance générale, c'est-à-dire, partiellement déterminée et partiellement indéterminée, d'un acte qui n'est déterminé que dans ses lignes générales et qui, dans ses détails, n'est pas prédéterminé. Il nous reste à dire quelle est la condition de l'association de ressemblance. Rappelons d'abord que, dans l'imagination comme dans la répétition, nous trouvons une pluralité qualitative et une sorte de synthèse de cette pluralité par la contiguïté. Comme les faits répétés, ceux qui sont réunis dans un acte d'imagination sont naturellement désignés par des termes distincts (ABC ou RM), qui marquent leur distinction. S'ils sont liés, c'est par la seule contiguïté, contiguïté dans le temps, ou contiguïté dans l'espace. L'imagination imite l'expérience et le souvenir. Dans un acte d'imagination, des éléments hétérogènes sont liés en fait dans l'espace et le temps. Cette contiguïté est légale ou accidentelle, conforme aux lois de la nature ou seulement permise par ces lois. L'éclair et le tonnerre sont indissolublement liés dans le temps, en vertu des lois de la nature. Mais si, dans un jardin comme le jardin du Luxembourg, il y a trois sortes d'oiseaux, des moineaux, des merles et des pigeons, il n'y a pas de nécessité dans cette contiguïté des trois sortes d'oiseaux et du jardin qui existe en fait. Les lois de la nature ne font que permettre cette habitation du jardin par ces êtres vivants. Ils sont là par accident, par un accident qui n'est pas exceptionnel, car les lois de la nature invitent ces oiseaux à habiter là sans les y contraindre. Au contraire, si dans le même jardin on aperçoit un jour une chauve-souris, ou un aigle, ce sera un fait non impossible mais exceptionnel, un accident pur. Dans tous les cas, lorsque des termes différents sont contigus, ils le sont parce qu'une loi de la nature impose cette contiguïté ou parce que les lois de la nature ne défendent pas cette contiguïté. Du reste, entre les contiguïtés légales et les contiguïtés accidentelles, il y a une infinité de degrés.

Cette contiguïté se retrouve dans l'acte d'imagination. Cet acte

Digitized by Google

repose sur les lois de la nature, il leur est soumis et ne s'en écarte qu'à ses risques et périls. En principe, il doit grouper les termes différents qui le composent d'une manière ou imposée ou permise ou non prohibée par l'expérience. Pour qu'il y ait acte d'imagination, il faut donc que, dans la préparation inconsciente qui précède le phénomène conscient, les phénomènes demeurent groupés selon leur ordre empirique normal.

Au contraire, pour que les phénomènes soient rappelés les uns par les autres, au nom de leur ressemblance, il faut que les contiguïtés empiriques soient brisées. Soit deux séries empiriques ABCD, — *defg*. Si elles se suivent dans la conscience, y formant une seule série, il y a là une association de ressemblance. Les symboles ABCD représentent quatre vers d'Homère qui ont occupé pendant quelque temps la conscience d'un lettré, *defg*, quatre vers de Virgile qui ont occupé ensuite la même conscience. C'est l'analogie entre le dernier des quatre vers d'Homère (D) et le premier des quatre vers de Virgile (*d*), qui a suscité *d*; mais pour que D rappelle *d*, il faut qu'il y ait rupture entre D et les vers suivants du texte d'Homère, EFG ; il faut que l'habitude soit enrayée, paralysée, après le quatrième vers. De même, si les éléments de deux groupes, tels que ABC et $\alpha\beta\gamma$, au lieu de se présenter à la conscience sous la forme du groupe ABC à tel moment, puis à un autre moment, sous la forme $\alpha\beta\gamma$, se présentent un certain jour sous la forme A — α, puis un autre jour sous la forme β — B, puis une autre fois sous la forme C — γ, il faut croire que les puissances engendrées par ABC et par $\alpha\beta\gamma$ sont disjointes et qu'il y a six puissances et non pas deux dans ces régions inconscientes de l'âme dont nous avons dû parler pour expliquer le conscient. Bien entendu, dans une association comme A — α, chacun des termes est un souvenir, un fait d'habitude. La puissance élémentaire qui est à la racine de ces répétitions restreintes, c'est l'habitude, et l'habitude spéciale; mais il est évident que l'habitude spéciale, pour être à la source de l'association de ressemblance, pour donner au lieu de ABCDEF, ABCD*d*, au lieu de ABC, Aα, doit être *fragmentée*. Ce qui est la condition de l'association de ressemblance, c'est donc toujours l'habitude, et ce n'est pas l'habitude modifiée, comme elle l'est pour servir de condition à l'imagination ; ce n'est pas l'habitude générale. Pour servir de condition à l'association de ressemblance, l'habitude reste spéciale, mais doit être *fragmentée* ; pour que l'on soit disposé à former de l'association par ressemblance, il faut posséder une multitude de petites habitudes spéciales.

Demandons-nous, maintenant, d'où provient cette fragmentation

Digitized by Google

de l'habitude. Elle ne peut venir que d'une supériorité voulue ou naturelle de l'élément qualitatif sur l'élément quantitatif dans l'expérience. Les phénomènes sont ce qu'ils sont par leurs qualités. Ils ont un propre qualitatif qui les rend différents des autres phénomènes leurs voisins. C'est par la qualité qu'un phénomène est un; c'est par la qualité que les phénomènes sont une pluralité, dont les éléments constitutifs sont distincts; mais ils sont liés les uns aux autres par l'étendue et la durée, et c'est cette juxtaposition qui constitue leur contiguïté. Eh! bien, la nature peut nous présenter les phénomènes plus ou moins distincts les uns des autres, et, d'autre part, l'activité de la conscience peut se porter de préférence ou sur la distinction ou sur la juxtaposition des objets. Il y a, par exemple, parmi les amateurs des arts du dessin, des amateurs qui ont le goût des ensembles, qui jouissent de ces touts spatiaux que sont les œuvres d'art, sans s'attacher aux éléments; ces mêmes hommes, en présence de la nature, chercheront à comprendre par un regard circulaire le paysage qui s'étend devant eux, dans sa totalité. Il y a d'autres amateurs, inférieurs (je crois que ce que je vais dire d'eux le prouvera), qui, dans une œuvre d'art, s'attacheront du regard à un point particulièrement intéressant; ils ne verront dans un tableau qu'une tache brillante de lumière, ou une tache de sang dans un tableau tragique. Ces amateurs, on les nomme des *tachistes*. S'ils voyagent, leurs regards convergent et se fixent sur un point du paysage qu'ils sont appelés à contempler, point où la couleur ou le relief ont pour eux un attrait tout spécial. Ceux-là brisent les continuités de la nature ou de l'art, et il leur est impossible, par la suite, de revoir en pensée la nature ou les tableaux dans leurs ensembles.

Nous voyons déjà, par ces exemples, que l'analyse qualitative de la pluralité donnée par la sensation et redonnée par le souvenir, est l'œuvre propre de l'attention. L'attention est élective: elle choisit; et, en choisissant, elle brise: elle est analytique. Si déjà, dans ce premier commentaire, nous avons pu voir à l'œuvre l'attention, ne nous hâtons pourtant pas de voir dans l'activité de l'attention la cause déterminante que nous cherchons. J'ai dit, et c'est le moment de le redire pour l'expliquer, que la nature peut présenter les phénomènes de trois manières, c'est-à-dire selon les modes qui prépareront, qui favoriseront ou la répétition d'habitude ou l'imagination ou l'association de ressemblance. La nature peut, en effet, nous présenter les phénomènes contigus et liés dans l'espace; elle nous présente ainsi les couleurs de l'arc-en-ciel, qui n'ont pas de limites précises. Elle peut encore nous présenter les phénomènes joints, liés, mais inégaux;

Digitized by Google

c'est ainsi que, dans certaines conditions d'éclairage, lorsqu'il y a lutte entre le soleil et les nuages, il peut y avoir, dans la nature, des coins vivement éclairés et des coins plus ou moins obscurs. Ce qui est la règle dans les tableaux de Rembrandt se rencontre accidentellement dans la nature. Enfin, il arrive aussi que la nature nous expose des phénomènes nettement distincts et limités : la lune dans un ciel pur, par exemple. D'autre part, selon les pays, la nature offre des phénomènes plus ou moins disjoints. En Bretagne et, en général, dans les pays du Nord, il y a des brouillards qui estompent tout et effacent les contours, tandis que sur les bords de la Méditerranée tout est séparé, tout a des reliefs très nets. « Un fait », a dit Chevreul, « est une abstraction ». Eh ! bien, si un phénomène est une abstraction toute faite, sur les bords de la Méditerranée, c'est assurément le soleil qui a fait l'abstraction.

Veuillez remarquer, de plus, combien le travail de l'esprit est préparé par ces phénomènes de la nature. Je prends le cas le plus embarrassant peut-être, le cas intermédiaire où les phénomènes sont joints, mais inégalement favorisés. Si la nature nous présente de très belles fleurs, larges, éclatantes sur des arbrisseaux chétifs et laids et, au contraire, des fleurs insignifiantes sur de robustes et beaux arbrisseaux, ne serons-nous pas, après un tel spectacle, disposés à rêver de belles fleurs sur de beaux arbrisseaux ? Nous obéirons, ce faisant, à cette loi de la nature suivant laquelle il n'y a pas de belles fleurs sans un arbrisseau qui puisse les supporter ; mais nous l'appliquerons avec la liberté qui est propre à l'imagination. L'attention s'était portée sur un des éléments d'abord, sur la fleur, puis sur un autre, sur l'arbrisseau, toujours sur l'invitation de la nature. La nature, en d'autres termes, contribue à faire nos puissances, à faire le mode de nos habitudes. Elle nous dispose tantôt à l'habitude spéciale, tantôt à l'habitude générale, tantôt à l'habitude fragmentée. Mais l'habitude vient-elle uniquement des spectacles de la nature et de l'expérience ? Cela ne peut être soutenu. Il est incontestable que la lumière des bords de la Méditerranée analyse, discrimine tous les éléments qui se présentent aux yeux des habitants de ces régions. Mais, si l'on peut rattacher à ce fait comme à sa cause partielle le génie analytique des Grecs, cela ne suffit pas à l'expliquer. Le ciel de la Grèce invitait les Grecs à avoir des idées précises ; la nature commençait les abstractions que les esprits n'avaient ensuite qu'à perfectionner ; mais la nature n'était-elle pas la même pour les Athéniens, pour les Lacédémoniens, pour les autres Grecs ? Or les Athéniens presque seuls en ont profité.

Digitized by Google

Et les Romains n'avaient-ils pas, ou à peu près, le même spectacle que les Grecs sous les yeux ? Les reliefs de leur nature étaient nettement découpés, et ils étaient, eux aussi, invités à penser des ressemblances, c'est-à-dire à penser vraiment. Si toute pensée est une synthèse de semblables, ne doit-on pas dire que les Romains étaient aussi incités que les Grecs, par leur nature, à penser et à faire des chefs-d'œuvre dans tous les arts ? Certes, ils ont pensé ; mais il n'ont pas pensé de la même façon que les Grecs, ni aussi bien. Le génie romain est un esprit précis, mais grossier dans sa précision, et il a fallu que les Romains devinssent les écoliers des Grecs pour s'affiner. Ainsi il ne suffit pas, pour les consciences, que les abstractions soient plus ou moins préparées par la nature. La nature ou l'expérience nous présente des contiguïtés sans réserves où tous les termes contigus sont également frappants à la fois et non séparés par des limites (arc-en-ciel). Elle nous présente aussi des contigus d'éclat inégal et d'ailleurs mal limités D'autres fois, enfin, elle nous présente des phénomènes séparés, selon leurs différences qualitatives, dans l'expérience même. Mais ce ne sont là que les premiers matériaux ; il reste à les mettre en œuvre. C'est l'attention, l'effort, la volonté de chaque conscience qui utilisera, plus ou moins heureusement, ces indications fournies par la nature et par son intermédiaire, l'expérience.

V. H.

Digitized by Google

Sujets de devoirs.

I

UNIVERSITÉ DE PARIS

CONFÉRENCES D'ANGLAIS.

4e *série*

Certificat, licence, agrégation.

VERSION.

G. Eliot, *Middlemarch*, B. II, ch. XXII : « Still you don't like me », — of her noble unsuspicious inexperience. »

Lecture expliquée.

Shakspeare, *Henry IV*, Part. I, act. I, sc. 2, from beginning down to : « have I to do with the hostess of the tavern. »

Thème.

Donnay et Descaves, *Oiseaux de passage*, acte II, sc. 7, jusqu'à : « ... elle est trop fière. »

Leçon en français.

Etudier les procédés d'analyse psychologique de G. Eliot dans Lydgate et Rosamond (*Middlemarch*).

English Essay.

Explain and comment upon Charles Lamb's judgment on King Lear : « Lear is essentially impossible to be represented on a stage. »

Lesson in English.

The character of Bulstrode (*Middlemarch*).

(*M. Baret.*)

Digitized by Google

Philosophie

La notion du surnaturel. — Comment peut-on la définir?
(*M. Lalande.*)

II

UNIVERSITÉ DE BESANÇON.

LICENCE ÈS LETTRES.

Composition française.

Etude sur les *Rêveries d'un Promeneur solitaire.*

Philosophie.

La finalité dans la nature.

ALLEMAND.

Composition.

Es sollen folgende Verse Gœthes erklärt und beurteilt werden :
« Gerettet ist das edle Glied
Der Geisterwelt vom Bösen.
Wer immer strebend sich bemüht.
Den können wir erlösen. »
(*Faust*, II Theil.)

Version.

Bürger, Lenore.

Thème.

A. Daudet, *Les Sanguinaires*, 50 premières lignes.

Digitized by Google

Composition latine.

Quae fuerit apud Romanos adolescentium institutio, ex primo Quintiliani libro colliges.

Thème latin.

Pascal, Fragment d'un Traité sur le vide : « Il est étrange comme on révère... »

Thème grec.

Corneille, *Cinna*, acte I, sc. III :
« Plût aux Dieux que vous-mêmes......
...................l'ardeur de le punir. »

AGRÉGATION.

Version latine.

Brutus, ch. LXXIV-LXXV : « Solum quidem... revertamur. »

Thème grec.

Voltaire, *Lettres* (éd. Brunel), p. 144 : « Il n'y avait pas quatre hommes..... ouvrage admirable. »

III

UNIVERSITÉ DE NANCY.

Version latine.

Agrégation de grammaire.

Cicéron, *de Officiis*, II,7,23, depuis : « Omnium rerum... », jusqu'à : « ...propter suspicionem interfectus. »

Digitized by Google

Dissertation française.

Licence.

On trouve dans le *Journal d'un poète*, d'Alfred de Vigny, à la date de 1834, ces deux lignes isolées : « Je crois, ma foi, que je ne suis qu'une sorte de *moraliste épique*. C'est bien peu de chose. »

Vous expliquerez, commenterez et critiquerez cette opinion d'Alfred de Vigny sur lui-même, en vous appuyant de préférence sur ceux de ses poèmes qui sont inscrits au programme de licence.

Dissertation philosophique.

Licence.

A. — Quelles sont les idées et les images que nous suggère réellement la lecture?

B. — Théorie psychologique du jugement.

Thème latin.

Licence.

Chateaubriand, *Génie du christianisme*, Ire partie, livre V, chap. XIV (XIII dans certaines éditions), depuis : « Or cet instinct affecté à l'homme, le plus beau, le plus moral des instincts, c'est l'amour de la patrie... », jusqu'à «... partout il redemande ses troupeaux, ses torrents, ses nuages. »

Thème grec.

Licence.

La Bruyère, XIV, *De quelques Usages*, édition Servois-Rébelliau, page 422 : « Certaines gens portent trois noms..... », jusqu'à la fin du paragraphe : « ...c'est venir de loin. »

Dissertation latine.

Licence.

Qualem Gallorum imaginem Cæsar in belli Gallici commentariis delineaverit, et quae morum exempla hunc in septimo ejusdem operis libro confirment, exquiretis.

Digitized by Google

IV

UNIVERSITÉ DE POITIERS

LICENCE.

Dissertation latine.

I. Demonstrabitur recte de Homero Platonem esse professum (de Repub., x, 595) : Ἁπάντων τῶν τραγικῶν πρῶτος διδάσκαλος καὶ ἡγεμών.

II. Quæ causæ afferri possunt cur, post amissam libertatem et pacatam ab Augusto forensem eloquentiam, Ciceronis orandi genus a plerisque fuerit impugnatum ?

III. Imitatione optimorum similia inveniendi facultas paratur. (Plin., Epist., vii, 9, 2.)

Composition française commune.

1. — Trouve-t-on, dans les *Oraisons funèbres* de Bossuet, l'application de cette pensée de La Bruyère : « Amas d'épithètes, mauvaises louanges : ce sont les faits qui louent, et la manière de les raconter ? »

2. — Expliquer et éclairer par des exemples cette maxime de La Rochefoucauld : « La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut et à ne dire que ce qu'il faut. »

3. — En quoi les héros du drame romantique diffèrent-ils de ceux de la tragédie classique ?

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES.

Dissertation.

I. Les « Essais » de Montaigne et les « Essays » de Bacon.

II. Pourquoi Gray a-t-il écrit si peu ?

III. Résumer et apprécier le roman d' « Adam Bede ».

Version.

Thackeray : Decay of matrimonial love (from « Henry Esmond »), Chambers, II, page 524.

Digitized by Google

Thème.

Guizot : Le Comte de Clarendon (Marcou, Morceaux choisis, p. 557-8), depuis : « Nul homme, si ce n'est Cromwell, etc. », jusqu'à : « ...et la conduite de l'homme de bien. »

Dissertations françaises.

Agrégation et certificat.

I. Le prince Henry.
II. L'histoire au théâtre.
III. Vous avez vu jouer « Henry IV », et vous écrivez à une personne de vos amis pour exprimer votre étonnement de la façon dont l'acteur chargé du rôle de Falstaff chargeait ce personnage.

Dissertations anglaises.

Agrégation, certificat et licence.

I. Milton's versification in « Samson Agonistes ».
II. Milton as a dramatist.
III. What do you think of english people and of english life?

Leçons à préparer.

Agrégation.

I. La vie et l'œuvre de Ford.
II. Le drame historique en Angleterre, sous Elisabeth et sous les Stuarts, jusqu'à la fermeture des théâtres par les Puritains.

Digitized by Google

Sujets de compositions

UNIVERSITÉ DE POITIERS.

PHILOSOPHIE.

Baccalauréat classique et moderne.

1. Bien des choses sont obscures pour l'homme ; mais rien n'est plus mystérieux pour lui que son propre esprit.

2. Les lois de l'association des idées ; peut-on expliquer par elles toutes les opérations de l'intelligence ?

3. L'habitude : son rôle dans la vie intellectuelle et morale.

BACCALAURÉAT 1re PARTIE.

Ancien régime.

Composition française.

1° *Composition historique.*

Lors du premier démembrement de la Pologne, en 1772, Voltaire avait écrit à l'impératrice Catherine II : « *Les Polonais doivent vous remercier de leur donner la paix, dont ils avaient grand besoin.* »

Vous supposerez qu'un des amis de Voltaire lui écrit pour *discuter* cette opinion.

2° *Narration.*

Décrire les funérailles de Polyeucte, en y faisant figurer Pauline, Félix et Sévère, avec des attitudes qui conviennent à leur personnage.

3° *Lettre.*

Un jeune homme, qui vient de terminer ses études littéraires, raconte comment il s'est composé une bibliothèque d'ouvrages qu'il ne doit point se lasser de relire.

Digitized by Google

BACCALAURÉAT SECONDAIRE.

Composition française.

1. *La Marseillaise de Rude.*

Sur un des pieds de l'Arc de triomphe de l'Etoile, Rude a sculpté un bas-relief de formes colossales, le Départ des volontaires de 1792.

Des vieillards et des adolescents courent à la frontière dans un désordre épique. Au centre est un héros gaulois, front haut, regard étincelant, à ses côtés un éphèbe gracieux, nu, déjà fort. Un soldat tient un cheval qui se cabre ; un autre jette son manteau, saisit un glaive ; un autre tend un arc. Point de vêtements modernes, des draperies, des cuirasses ; point de fusils, des piques, des glaives.

Le tout entraîné dans un mouvement surhumain. Et, au-dessus du groupe, plane et vole une déesse aux traits courroucés, entonnant un hymne, la *Marseillaise*. D'une main, elle tient le glaive et montre la frontière franchie par l'ennemi ; de l'autre, elle montre le ciel, comme si elle invoquait un droit vengeur.

On dira l'impression produite par l'œuvre de Rude, les sentiments qu'elle éveille chez les fils de la Révolution.

2. *Maxime.*

Vérifier, à l'aide d'un portrait ou d'un récit, la justesse du proverbe : Ami de tout le monde, ami de personne.

3. *Portrait.*

Chaque candidat fera son portrait moral.

Version latine (A, B, C).

Un procès de presse sous Tibère : Cremutius Cordus accusé de lèse-majesté.

Cornelio Cosso, Asinio Agrippa consulibus, Cremutius Cordus postulatur, novo ac tunc primum audito crimine, quod editis annalibus laudatoque M. Bruto, C. Cassium Romanorum ultimum

Digitized by Google

dixisset. Accusabant Satrius Secundus et Pinarius Natta, Sejani clientes. Id perniciabile reo et Cæsar truci vultu defensionem accipiens ; quam Cremutius, relinquendæ vitæ certus, in hunc modum exorsus est : « Verba mea, Patres Conscripti, arguuntur ; adeo factorum innocens sum. Sed neque hæc in principem aut principis parentem, quos lex majestatis amplectitur : Brutum et Cassium laudavisse dicor, quorum res gestas cum plurimi composuerint, nemo sine honore memoravit. Titus Livius, eloquentiæ ac fidei præclarus in primis, Cn. Pompeium tantis laudibus tulit, ut *Pompeianum* eum Augustus appellaret, neque id amicitiæ eorum offecit. Scipionem, Afranium, hunc ipsum Cassium, hunc Brutum nusquam latrones et parricidas, quæ nunc vocabula imponuntur, sæpe ut insignes viros nominat. Asinii Pollionis scripta egregiam eorumdem memoriam tradunt ; Messala Corvinus imperatorem suum Cassium prædicabat et uterque opibusque et honoribus perviguere. M. Ciceronis libro, quo Catonem cœlo æquavit, quid aliud dictator Cæsar quam rescripta oratione, velut apud judices respondit ? Antonii epistulæ, Bruti contiones falsa quidem in Augustum probra, sed multa cum acerbitate habent ; carmina Bibaculi et Catulli referta contumeliis Cæsarum leguntur. Sed ipse divus Julius, ipse divus Augustus et tulere ista et reliquere, haud facile dixerim, moderatione magis an sapienta. Namque spreta exolescunt ; si irascare, adgnita videntur. Non adtingo Græcos, quorum non modo libertas, etiam libido impunita ; aut si quis advertit, dictis dicta ultus est... Suum cuique decus posteritas rependit ; nec deerunt, si damnatio ingruit, qui non modo Cassii et Bruti, sed etiam mei meminerint. »

Version grecque (A).

LE CHIEN VENGEUR.

Πύρρος, ὁ βασιλεύς, ὁδεύων ἐνέτυχε κυνί φρουροῦντι σῶμα πεφονευμένου, και πυθόμενος τρίτην ἡμέραν ἐκείνην ἄσιτον παραμένειν καὶ μὴ ἀπολιπεῖν, τὸν μὲν νεκρὸν ἐκέλευσε θάψαι, τὸν δὲ κύνα μεθ' ἑαυτοῦ κομίζειν. Ὀλίγαις δὲ ὕστερον ἡμέραις ἐξέτασις ἦν τῶν στρατιωτῶν καὶ πάροδος, καθημένου τοῦ βασιλέως, καὶ παρῆν ὁ κύων ἡσυχίαν ἔχων · ἐπεὶ δὲ τοὺς φονέας τοῦ δεσπότου παριόντας εἶδεν, ἐξέδραμε μετὰ φωνῆς καὶ θυμοῦ ἐπ' αὐτούς, καὶ καθυλάκτει πολλάκις μεταστρεφόμενος εἰς τὸν Πύρρον · ὥστε μὴ μόνον ἐκείνῳ δι' ὑποψίας, ἀλλὰ καὶ πᾶσι τοῖς παροῦσι τοὺς ἀνθρώπους γενέσθαι ; διὸ συλληφθέντες εὐθὺς καὶ ἀνακρινόμενοι, μικρῶν τινων τεκμηρίων ἔξωθεν προσγενομένων, ὁμολογήσαντες τὸν φόνον, ἐκολάσθησαν.

Digitized by Google

SÉRIE B.

Composition allemande.

Enumérer les principales professions manuelles et en montrer l'utilité pour l'homme au point de vue du vêtement, de l'ameublement, du transport et de l'alimentation.

SÉRIE B.

Composition anglaise.

Un marin anglais, officier ou simple matelot, qui faisait partie de l'escadre de l'amiral Howeet, qui a vu sombrer « le Vengeur », écrit à ses parents pour leur donner de ses nouvelles et raconte l'héroïque conduite des marins français.

SÉRIE D.

Composition allemande.

Vous écrivez à un ami pour lui dire qu'à un de vos voyages de vacances le hasard vous a fait rencontrer un ancien condisciple qui vous a invité à un dîner champêtre dans la maison de campagne de son père. Là vous avez rappelé vos souvenirs de collège, parlant de vos camarades, de vos maîtres, de vos peines et de vos plaisirs pendant la vie scolaire.

SÉRIE D.

Composition anglaise.

Un roi indien, dont le fils était gravement malade, fit consulter un grand sorcier, qui répondit que le jeune homme ne pourrait guérir que si on lui mettait sur le dos la chemise d'un homme heureux. Après maintes recherches inutiles, on finit par découvrir un homme véritablement heureux ; mais c'était un pauvre miséreux qui n'avait pas de chemise. Raconter cette histoire et en tirer la morale.

Digitized by Google

BACCALAURÉAT MODERNE

Composition française.

1. *Lettre de La Fontaine à Colbert.*

Colbert avait écrit, le 7 août 1666, à La Fontaine, maître des eaux et forêts à Château-Thierry, pour lui signifier sévèrement, de la part du roi, que « les officiers des forêts », qui dépendaient de lui, avaient pris beaucoup trop de bois de chauffage et « commis une infinité d'autres malversations dans lesdites forêts », et il l'avait prié de faire des retenues sur le paiement de leurs offices.

La Fontaine répond au ministre en excusant ses subordonnés et en demandant grâce pour eux. Il s'accuse lui-même de quelque négligence dans sa charge : il aime les bois, mais pour y aller rêver et observer ; il compte prouver bientôt qu'il n'y a pas complètement perdu son temps, — par la publication d'un petit livre qui plaira peut-être au roi et ne nuira pas, du moins il l'espère, à la réputation littéraire de la France.

2. *Lettre à Jean-Jacques Rousseau.*

Un admirateur ou une admiratrice de Jean-Jacques Rousseau lui demande, à la fin de sa vie, vers 1777, de rassembler en un volume court et exquis, qui ne lui attirerait de nouvelle inimitié de personne [*Rêveries d'un Promeneur solitaire*], ses souvenirs de la nature et ses motifs de l'aimer, qu'il a semés dans ses grands ouvrages : il apprendrait ainsi à ses compatriotes à regarder ce qui les entoure, à être heureux à peu de frais, et il rendrait peut-être à son pays un grand service, auquel son nom demeurerait sans doute attaché.

3. La Rochefoucauld vient de lire dans le salon de la marquise de Sablé cette pensée sur l'amitié : « Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. »

Aussitôt les protestations éclatent de toutes parts : on cite à

l'auteur des *Maximes* des exemples d'amitié désintéressée. — Dans une conversation animée, vous nous montrerez La Rochefoucauld faisant réponse à tous en défendant son opinion, puis obligé à la fin, plus peut-être par politesse que par conviction, de faire quelque concession à ses interlocuteurs.

Thème allemand.

Le Laboureur.

Le laboureur est le plus utile aux hommes, car il leur procure la nourriture. Il vit au milieu des champs, au milieu de la belle et riche nature, qui répand ses trésors autour de lui. Si la plnie tombe, elle arrose ses récoltes ; si le soleil luit, il y laisse tomber ses rayons.

L'année a, il est vrai, des jours de fatigue et d'angoisse, des jours où le soleil est brûlant dans la plaine ; et d'autres où les orages passent sur les champs ; mais, à la fin, les épis tombent sous la faux du moissonneur, la grange se remplit, et, souriante, la famille compte les gerbes et mesure le blé battu.

Version anglaise.

Suppose it were perfectly certain that the life and fortune of every one of us would, one day or other, depend upon his winning or losing a game of chess. Don't you think that we should all consider it to be a primary duty to learn at least the names and the moves of the pieces ? Do you not think that we should look with a disapprobation amounting to scorn upon the father who allowed his son to grow up without knowing a king from a knight? Yet it is a very plain and elementary truth that the life, the fortune and the happiness of every one of us do depend upon our knowing something of the rules of a game infinitely more difficult and complicated than chess. It is a game which has been played for ages, every man and woman of us being one of the two players. The chess board is thed world, the pieces are the phenomena of the Universe, the rules of the game are what we call the laws of nature. The player on the other side is hidden from us. We know that his play is always fair, just and patient. But also we know to our cost that he never overlooks a mistake or makes the smallest allowance for ignorance. To the man who plays well the highest stakes are paid with the over flowing generosity in which the strong delight ; but he who plays ill has always to pay for it.

Digitized by Google

Version allemande.

Das Gericht.

Ich bin in das Heiligtum eingetreten, wo gerichtet wird; ich sah die Richter auf ihren Richterstühlen in Mitte des versammelten Volkes sitzen. Alles schwieg und horchte mit tiefer Aufmerksamkeit, und kein Wort, kein leises Geräusch störte die feierliche Stille. Die Richter hatten ein ernstes, würdevolles Aussehen, so wie es Männern geziemt, die einem wichtigen Amte vorstehen. Die Gerechtigkeit wacht; ihrem Blicke entgeht nichts. Sie bestraft den Mann, der böswillig einen andern geschlagen und verwundet hat; den Dieb, der gestohlen und hernach sich versteckt hat; den Sohn, der seinem Vater die schuldige Ehrfurcht versagt und sogar die Hand gegen ihn erhoben hat. Die Gerechtigkeit der Menschen ist strenger als die eines Vaters; sie verzeiht nicht, wenn auch der Vater verzeiht.

Thème anglais.

Lettre d'une Anglaise à une de ses amies.

Il faut que je vous fasse rire en vous contant une petite histoire qui m'arriva, l'autre jour, au bal. Au début de la soirée, j'avais dansé avec un monsieur qui semblait intelligent et sensé, quoiqu'un peu trop brusque pour mon goût. Il vivait toute l'année à la campagne, et sa propriété était située si loin de la ville qu'il pouvait rarement venir prendre part à une fête de ce genre. Tandis que nous dansions ensemble, il m'avoua qu'il ne connaissait pas une dame dans toute la salle, et je fis tout ce que je pus pour lui procurer des partenaires. Je le présentai à toutes mes relations, mais ce fut en vain : toutes les cartes étaient remplies. A la fin de la soirée, comme j'étais tout à fait épuisée, il revint vers moi et me demanda une autre valse. Je l'assurai que j'avais peine à me tenir debout; mais, quand il me dit d'une voix touchante : « Je n'ai dansé qu'une fois ce soir, rien que cette valse avec vous », mon cœur s'attendrit et je consentis. Là-dessus, il me parut si reconnaissant que je ne pus me tenir de lui dire par coquetterie : « Vraiment, ce n'était pas la peine de faire une si longue route à cheval pour ne danser qu'avec moi, n'est-ce pas ! » Alors le pauvre garçon répondit avec un profond soupir : « Ah ! non, ce n'était pas la peine ! » Je vous laisse à imaginer ma confusion ; mais je l'avais bien mérité.

Digitized by Google

UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND.

L'Université de Clermont a établi, pour la période du 15 juin au 15 août, des cours et conférences de vacances, à l'intention des étudiants étrangers. Ces cours, qui seront faits à Royat, comprendront les sujets les plus variés ; des excursions et des promenades seront rattachées à cette organisation scientifique et littéraire.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 32 15 JUIN 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Pascal pamphlétaire et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Pascal apologiste ; introduction.

Nous avons vu que Pascal a cessé d'écrire les *Provinciales* en mars 1657, à l'approche de la fête de Pâques, et qu'il n'avait pas voulu recommencer en janvier 1658, malgré les audacieuses provocations des PP. Pirot et Annat. Cependant il ne se désintéressait pas pour cela des grandes questions théologiques et morales qui l'avaient passionné l'année précédente. Il demeurait, après comme avant, le fidèle ami d'Arnauld et de Port-Royal tout entier, Religieux et Messieurs ; plus que jamais, il repoussait le molinisme et soutenait, avec Jansénius, avec saint Augustin, avec saint Bernard, avec saint Paul, avec l'Évangile enfin, les dogmes condamnés : la grâce efficace par elle-même, la prédestination gratuite avaient toujours en lui un défenseur intrépide et convaincu. Prêt à lutter, s'il était nécessaire, il ne voulut pas continuer le combat. Spontanément peut-être, peut-être aussi à la prière de la mère Angélique, de sa sœur Jacqueline ou de son directeur Singlin, il renonça à son rôle de pamphlétaire. La preuve qu'il ne désertait pas son poste, c'est qu'il s'était constitué le secrétaire modeste des trente ou quarante curés de Paris : au lieu des triomphales *Petites Lettres*,

Digitized by Google

il composait de simples factums, destinés à éclairer la religion des juges ecclésiastiques. Quant aux dix-huit chefs-d'œuvre, il les laissa courir le monde, ne songeant ni à les rétracter, ni à les défendre, ni à les perfectionner. Editions et traductions se succédèrent, sans qu'il parût s'y intéresser; et c'est pourquoi nous ne pouvons, en bonne critique, adopter le texte de l'édition de Cologne de 1659, la dernière qui ait paru du vivant de Pascal : c'est du Pascal revu, retouché, académisé par Nicole. Force nous est donc de nous en tenir au texte des feuilles volantes de la première publication.

L'auteur de ces pamphlets, sans les regretter un seul instant, avait dépouillé le vieil homme : il s'était transformé, transfiguré en quelque sorte ; animé par un sentiment religieux d'une extrême vivacité, exalté sinon jusqu'au fanatisme, du moins jusqu'à la passion, il était en outre illuminé, parce qu'il croyait avoir été témoin de miracles éclatants accomplis dans sa propre famille. Il s'éleva tout d'un coup au-dessus des luttes de partis et suivit les conseils que lui donnait, au milieu d'un torrent d'injures, l'auteur de la *Réponse générale* dont je vous ai parlé : « Tournez votre plume contre les restes de l'hérésie (c'est-à-dire les protestants), les langues impies et libertines, et les autres corruptions du siècle ». Pascal obéit, dans une certaine mesure, aux suggestions du Père Morel. Sans doute, il ne se réconcilia pas avec les Jésuites : l'eau et le feu ne se réconcilient pas ; mais ce grand physicien, qui connaissait admirablement les propriétés des éléments, savait ce que l'on peut faire avec l'eau et le feu réunis, quand on se contente de les séparer par une mince cloison de terre ou de métal. Il crut donc devoir prendre en main la cause de Dieu, non plus contre les molinistes et les casuistes relâchés, mais contre les ennemis déclarés ou non du christianisme, les athées, les libertins, les libres penseurs et aussi les chrétiens tièdes et endormis, qui, comme dira en gémissant Bossuet, « songent uniquement aux plaisirs et aux affaires ». Le hardi pamphlétaire, qui avait été l'émule de Lucien et de Juvénal, aspirait, semble-t-il, à devenir un saint Justin ou un Tertullien.

Quel changement ! Et l'on serait tenté de dire : quelle audace ! Car, enfin, de ce qu'on a été pamphlétaire de génie, il ne s'ensuit pas, de nécessité absolue, qu'on puisse devenir immédiatement un excellent apologiste. Sans doute, dans le pamphlet, à côté du blâme et de la réprobation, il peut y avoir, il y a souvent, il y a presque toujours une part d'éloges décernés sinon aux ennemis que l'on veut écraser, du moins aux alliés du pamphlétaire : dans les *Provinciales*, il y a une apologie du Jansénisme, d'Arnauld, des

Digitized by Google

Religieuses de Port-Royal et, qui plus est, une apologie de Pascal lui-même. L'apologie, comme le pamphlet, n'est-elle pas, en définitive, une réponse à des accusations ou à des calomnies ? Celle de Socrate n'est-elle pas destinée à mettre en lumière l'innocence de Socrate, et aussi la scélératesse de ses accusateurs ? Mais s'il peut y avoir, entre le pamphlet et l'apologie, des analogies de détail, il est certain que le ton général n'est pas et ne peut pas être le même. Ce qui domine dans le pamphlet, c'est l'aigreur, l'animosité, l'acrimonie, la malice, et, dans une certaine mesure, même chez les dévots, la méchanceté. S'il restait quelque trace de cette méchanceté dans une apologie, son but serait manqué. Le pamphlétaire veut terrasser un adversaire, l'amener à composition, dût-il le blesser à mort ; l'apologiste, qui veut faire des prosélytes, cherche à convaincre par la force des arguments, et, plus encore, à persuader et à séduire par la douceur et l'onction de ses paroles.

Ces réflexions générales sur la nature du pamphlet et de l'apologie étaient nécessaires dans cette leçon de transition : elles nous permettent de réfuter, dès à présent, une assertion singulière émise en 1897 par M. Souriau. Pour lui, les *Pensées* sont l'œuvre d'un pamphlétaire; elles sont une récidive, une continuation, une aggravation des *Provinciales*. Pascal attaque avec une violence plus grande encore que dans les *Provinciales* et les Jésuites et le Pape, et la cour de Rome et l'Eglise romaine, sans parler du roi et du gouvernement. S'il en était ainsi, l'auteur des factums de 1658 serait bien peu conséquent avec lui-même et bien malhonnête. Sa prétendue apologie serait un pamphlet et un pamphlet de la pire espèce, déguisé, sournois, hypocrite. Ce n'est pas ainsi qu'a procédé Pascal. Une telle imputation, toute gratuite, est détruite *à priori* par le caractère même des *Provinciales*. Pascal n'était nullement un pamphlétaire à la façon de Luther, de Calvin ou d'Agrippa d'Aubigné : c'était un pamphlétaire laïque, un pamphlétaire galant homme, *honnête homme*, comme on disait alors, un journaliste qui cherchait à être lu avec plaisir et par les académiciens et par les grandes dames. Aussi s'interdit-il les violences, les injures, les accusations atroces. Dans ces conditions, le pamphlétaire n'était-il pas admirablement préparé à son rôle nouveau d'apologiste ?

Ce rôle, qu'il s'est assigné à lui-même dès le milieu de l'année 1657, nous allons l'étudier en partant de ce principe que Pascal apologiste, un dans toute sa carrière, reste ce qu'avait été Pascal pamphlétaire : c'est un laïque, qui écrit pour des laïques, qui s'adresse aux profanes et ne croit pas utile de chercher à caté-

Digitized by Google

chiser, à endoctriner les spécialistes, les docteurs en Israël. C'est là, je l'espère, ce qui fera l'intérêt et la nouveauté de ces études ; par là, nous sommes dispensés d'étudier les centaines de livres, de brochures et d'articles, dont Pascal a été et est, chaque jour, encore l'objet.

A quel moment Pascal a-t-il pris la résolution de composer ce grand ouvrage apologétique, pour lequel il lui eût fallu dix années? Nul ne peut le dire avec une exactitude scientifique, puisque Pascal n'a pas laissé de mémoires : c'est une de ces ignorances auxquelles les historiens de la littérature sont bien obligés de se résigner. Adressons-nous pourtant à cet ange de dévouement qui s'est installé à son chevet, dès que le mal l'a saisi pour ne plus le quitter, qui l'a veillé jusqu'à son dernier jour et qui lui a fermé les yeux. Gilberte Pascal (Mme Périer) avait écrit dès 1667, en vue de la première édition des *Pensées*, une vie abrégée qui parut seulement en 1684 à l'étranger, sur une copie très défectueuse. Ecrite sans la moindre prétention, cette *Vie abrégée* produisit pourtant un effet immense : Bayle déclara qu'elle était beaucoup plus édifiante que cent volumes de sermons. Mais chercher des détails dans cette notice biographique serait peine perdue. Aux yeux de Mme Périer, les *Provinciales* n'existent pas : elle en fait mention en une ligne, et encore pour en vanter la perfection littéraire. Elle parle des travaux scientifiques de son frère, revient même à deux reprises sur l'histoire de la roulette : pas un mot des *Petites Lettres* ni de leur si curieuse publication. Elle semble avoir été obligée de faire ce sacrifice, pénible sans doute, mais imposé par la prudence la plus vulgaire. Pourtant, à la tête d'une édition des *Pensées*, on ne pouvait se dispenser de dire quelques mots de leur origine, et voici ce qu'en pense Mme Périer : « Mon frère fut sensiblement touché de cette grâce (le miracle de la sainte Epine) qu'il regardait comme faite à lui-même, puisque c'était sur une personne qui, outre sa proximité, était encore sa fille spirituelle dans le baptême ; et sa consolation fut extrême de voir que Dieu se manifestait si clairement, dans un temps où la foi paraissait comme éteinte dans le cœur de la plupart du monde. La joie qu'il en eut fut si grande qu'il en était pénétré ; de sorte qu'en ayant l'esprit tout occupé, Dieu lui inspira une infinité de pensées admirables sur les miracles, qui, lui donnant de nouvelles lumières sur la religion, lui redoublèrent l'amour et le respect qu'il avait toujours eus pour elle. Et ce fut cette occasion qui fit paraître cet extrême désir qu'il avait de travailler à réfuter les principaux et les plus forts raisonnements des athées. Il les avait étudiés avec grand soin, et avait employé tout son esprit à

Digitized by Google

chercher tous les moyens de les convaincre. C'est à quoi il s'était mis tout entier. La dernière année de son travail a été toute employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet ; mais Dieu, qui lui avait inspiré ce dessein et toutes ces pensées, n'a pas permis qu'il l'ait conduit à sa perfection, pour des raisons qui nous sont inconnues... » Ainsi, d'après Mme Périer, l'idée première des *Pensées* daterait du 26 mars 1656, entre la cinquième et la sixième *Provinciale*, l'une étant du 20 mars, l'autre du 10 avril. C'est de cette façon que s'expliqueraient les velléités d'arrêt dans la publication des *Provinciales* que nous avons plusieurs fois constatées : après la dixième (2 août), après la seizième (4 décembre), Pascal pouvait cesser définitivement et se donner tout entier au projet qu'il avait conçu avec tant d'enthousiasme ; mais il fut entraîné lui-même par les péripéties de ces luttes si ardentes. Faut-il s'arrêter à cette date de 1656, acceptée sans discussion par Sainte-Beuve ? Je remonterais très volontiers plus haut, comme l'a fait M. Giraud.

Ce qui me porte à croire que l'idée première des *Pensées* n'est pas subordonnée au miracle de la sainte Epine, c'est que l'*Entretien de Pascal avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne* est de la fin de 1654, au plus tard du commencement de 1655 ; il a suivi de très près la seconde et définitive conversion de Pascal, qui est de la fin de 1654. A cette date, en effet, Pascal vient d'abandonner à tout jamais, semble-t-il, l'étude des sciences mathématiques et physiques, qui lui avaient acquis une renommée européenne. Il veut se plonger dans l'étude de la religion. Or, dans une vie comme celle-là, d'une intensité si grande, il ne peut y avoir de lacune : Pascal cesse d'être géomètre ; mais l'esprit géométrique ne l'abandonne pas. Le géomètre passe sa vie à démontrer des propositions mathématiques ; Pascal converti va se démontrer à lui-même et démontrer aux autres les grandes vérités du christianisme. Et ce qui donne à penser que cette date de 1654 est la bonne, c'est la préface même des *Pensées*, composée par Etienne Périer sous l'œil vigilant de sa mère, qui n'a pas protesté, et publiée même en janvier 1670 avec son assentiment. En octobre 1654, — nous en avons la preuve absolue par la bibliographie de ses ouvrages, — Pascal s'adonnait encore aux mathématiques : il étudiait le calcul des probabilités. Or que dit Etienne Périer dans sa Préface ? « M. Pascal ayant quitté fort jeune l'étude des mathématiques, de la physique et des autres sciences profanes, dans lesquelles il avait fait un si grand progrès qu'il y a eu assurément peu de personnes qui aient pénétré plus avant que lui dans les matières particulières qu'il en a traitées, il commença, vers la trentième

Digitized by Google

année de son âge, à s'appliquer à des choses plus sérieuses et plus relevées, et à s'adonner uniquement, autant que sa santé le put permettre, à l'étude de l'Ecriture, des Pères et de la morale chrétienne... »

Voilà, certes, une explication qui paraît plus satisfaisante. Mme Périer, avec sa grande naïveté, disait que le miracle de la sainte Epine avait conduit son frère à étudier les miracles, et que cette étude lui avait prouvé la religion et ouvert des horizons infinis. Etienne Périer nous montre un changement, un revirement complet dans l'esprit de son oncle, dix-huit mois avant l'affaire de la sainte Epine. Ce revirement correspondait naturellement au changement qui s'était opéré dans son cœur. Pascal avait été jusque-là, sauf pendant une première ferveur, à Rouen, en 1646-49, un chrétien assez tiède ; mais il n'avait jamais été porté au libertinage, car il tenait de son père cette maxime que « tout ce qui est l'objet de la foi ne saurait l'être de la raison, et beaucoup moins y être soumis ». Professer cette opinion et composer une apologie, c'est-à-dire chercher à démontrer par des arguments géométriques la vérité des dogmes, implique une contradiction flagrante : Pascal cesse donc, en 1654, de prendre pour ligne de conduite les maximes paternelles. Son zèle apologétique correspond avec son entrée dans le monde de Port-Royal. Or que reproche-t-on, encore aujourd'hui, au dogme janséniste ? Son caractère sombre, affreux, décourageant. Si la grâce est omnipotente et irrésistible, il n'y a qu'à la laisser faire : ce serait même folie que de songer à la demander. Quand on s'expose à être accusé de soutenir de pareils dogmes, on serait d'un illogisme ridicule si l'on cherchait à convertir les autres. Le Pascal qui veut faire une apologie ne raisonne donc pas ainsi, puisqu'il croit à la possibilité d'incliner leur raison : il estime que la Raison peut enfanter la Foi. C'est donc, chez lui, une attitude toute nouvelle, bien peu janséniste, bien peu fataliste.

C'était, de sa part, une prétention toute laïque et singulièrement audacieuse. Jamais un ecclésiastique, prêtre, docteur, évêque, n'aurait osé entreprendre une telle œuvre : jamais il n'aurait osé lui donner une pareille base, la géométrie. Les laïques eux-mêmes y auraient regardé à deux fois. On sait quelle défiance avait suscitée Descartes, qui rompait en visière avec les traditions anciennes et refusait d'admettre la maxime : *ancilla theologiæ philosophia*. Sans doute, il respectait infiniment la religion, il mettait à part toutes les vérités de la foi ; mais il faisait du sens commun le juge souverain des questions philosophiques et des systèmes. C'était sa méthode, bien plus

Digitized by Google

que sa doctrine qui était jugée dangereuse : aussi le *Discours de la Méthode* est-il à l'index. L'apologie rêvée par Pascal était autrement hardie que le *Discours* de Descartes : il mêlerait le religieux et le profane, amènerait le lecteur à parier, à jouer pile ou face pour ou contre la vérité du christianisme. Mais n'avait-il pas été plus audacieux encore en composant les *Provinciales?* Il avait laïcisé la théologie, rendu intelligibles à tous les doctrines les plus hardies.

Il savait qu'il ne devait pas son triomphe à la seule perfection littéraire, mais aussi à la rigueur géométrique de ses raisonnements, et il pouvait croire, sans forfanterie, qu'il réussirait de nouveau dans son *Apologie*. Enfin, il s'était fait lire du grand public, et, comme il voulait faire de son *Apologie* surtout une œuvre d'art, il pouvait compter sur un succès analogue.

On comprend donc que ses amis l'aient encouragé, lorsqu'il leur eut exposé dans une conférence ses projets et sa méthode. Ses projets, vous les connaissez ; quant à sa méthode, c'est une question que critiques et penseurs ont étudiée à l'envi. Adressons-nous, cette fois encore, à la famille de Pascal, à Etienne Périer, auteur de la Préface de la première édition des *Pensées*, qui raconte cette fameuse conférence : « Après qu'il leur eut fait voir quelles sont les preuves qui font le plus d'impression sur l'esprit des hommes, et qui sont les plus propres à les persuader, il entreprit de montrer que la religion chrétienne avait autant de marques de certitude et d'évidence que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables. » Voilà, justement, le contraire de la méthode que le père de Pascal s'était efforcé de lui inculquer ; mais ce n'est là ni un axiome, ni un premier principe duquel découleront tous les autres : cette proposition est une sorte de postulat, c'est l'énoncé de ce que Pascal voudrait avoir démontré. Il commençait donc, si l'on en croit cette préface, par une peinture très complète de l'homme, de sa grandeur et de sa bassesse, et de toutes les contrariétés étonnantes qui se trouvent dans sa nature. L'homme, se voyant tel, ne peut, s'il a tant soit peu de raison, demeurer dans l'indifférence ; il est contraint de rechercher d'où il vient et où il va. Pascal l'adresse aux philosophes et aux savants ; mais il ne peut en obtenir de réponse, car le pyrrhonisme est le vrai. Les religions ne le satisfont pas davantage, puisqu'elles sont remplies d'extravagances et s'anathématisent l'une l'autre. Enfin, la Bible et le dogme du péché originel lui donnent la clef de l'énigme.

Telle était, d'après Etienne Périer, la donnée générale du livre

Digitized by Google

et de sa méthode. L'*Apologie* n'avait donc pas un caractère ecclésiastique, dogmatique, autoritaire ; Pascal voulait accuser encore le caractère laïque et mondain de son œuvre. Pour égayer une publication de ce genre, il se proposait d'y insérer des lettres, des dialogues, des récits, des épisodes, et d'y mettre toutes les séductions de la littérature la plus riche et la plus variée. Mais, pour cela, il fallait huit ou dix ans de travail. Pascal pouvait-il les espérer, après les chocs terribles de ses années de jeunesse, après les fatigues de l'année des *Provinciales* ?

A. B.

Digitized by Google

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Ecouchard-Le Brun (*suite*).

Je vous parlais, en finissant ma dernière leçon, des idées littéraires de Le Brun. Je trouve dans ses *Réflexions sur le génie de l'ode* quelques digressions fort intéressantes. Ainsi Le Brun a bien senti que Bossuet est un poète lyrique : « Croiriez-vous, dit-il, que, parmi nos prosateurs, nous avons eu deux génies vraiment lyriques ; Bossuet pouvait être Pindare : il en respire le caractère ; que de sublimes morceaux dans ses panégyriques n'attendent que les vers pour être des odes admirables ! » Ainsi nous croyions, nous autres hommes du XIXe siècle, avoir découvert qu'il y avait eu au XVIIe siècle deux poètes lyriques, Pascal et Bossuet: vous voyez que nos pères s'en étaient parfaitement doutés.

Le passage relatif à Montesquieu est très remarquable en luimême : il montre non seulement le goût de Le Brun, mais une certaine vue perçante de critique, qui n'était pas sans doute sa qualité dominante, mais dont il n'était pas dépourvu : « Montesquieu, c'est ainsi que le nommera la postérité (les titres ne sont faits que pour ceux qui n'ont point illustré leurs noms), Montesquieu eût encore excellé dans ce genre. Quelle profondeur et quelle rapidité ! Voyez comme il décèle partout un génie impatient du joug ; il secoue le frein des règles, il rompt les sens, il franchit la distance des idées ; il s'élance en tumulte et par bonds dans tous ses ouvrages ; jusque dans son désordre apparent, on reconnaît une impulsion divine. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'aimant l'ode assez médiocrement, il ait donné à sa prose le ton dithyrambique. » Tout cela, malgré un peu d'excès, est excellent. D'un gros défaut de Montesquieu, qui est l'allure brusque, l'impétueuse saillie, l'inhabileté à trouver les transitions; d'un défaut qui consiste à n'avoir ni l'ampleur ni le courant large et plein, comme un fleuve qui s'avance en serrant de

Digitized by Google

près ses rives ; d'un défaut qui est le contraire des qualités de Buffon, avec un peu plus d'ingéniosité qu'il ne faudrait, Le Brun trouve moyen de faire une grande qualité.

Voulez-vous savoir ce que Le Brun pensait de Ronsard, en un temps où l'on ne lisait plus Ronsard, où l'on ne le feuilletait que pour s'en moquer ? — « Croirez-vous que Ronsard a fait une ode admirable, une ode égale (le style à part) aux chefs-d'œuvre d'Horace et de Pindare ? C'est celle au chancelier de l'Hopital. Je ne crains pas que les connaisseurs me désavouent. Il fallait que Passerat en eût la plus grande idée, puisqu'il la préférait au duché de Milan. »

Voici, à présent, Malherbe : « Notre Malherbe eut un enthousiasme plus sage, connut moins l'ode et peut-être mieux le génie de notre langue : il l'épura, il lui donna des lois. Beaucoup moins riche de pensées que de tons et de phrases poétiques, il a fait des stances admirables et peu d'odes. » Cette opinion de Le Brun est, à mon sens, une erreur de goût, mais non une sottise : il y a, en effet, chez Malherbe, bien plutôt de belles strophes à détacher qu'un grand nombre de belles odes : je n'en vois, pour ma part, que trois ou quatre.

J'arrive aux *Remarques* de Le Brun sur Corneille, non sur Corneille tout entier, et ne vous attendez pas à de grandes considérations sur ce poète, mais sur Corneille écrivain, créant sa langue et très audacieux dans sa création. Je dois vous dire que ces *Remarques* sont un ouvrage de circonstance : elles furent écrites au sujet des fausses critiques que l'on fit de son ode à Voltaire en faveur de Mlle Corneille, publiée en 1760. Fréron l'avait pincé avec la tenaille de Mellin de Saint-Gelais. Doué d'un goût un peu prudent, un peu étroit, mais très sûr, Fréron ne s'était pas trompé sur le défaut essentiel de Le Brun ; il avait, comme disaient nos pères, mis le doigt sur l'apostume : il avait trouvé que Le Brun avait la manie des hardiesses factices, des audaces d'expression. Là-dessus, Le Brun se fait le petit raisonnement suivant, qui est très joli : ces audaces qu'on me reproche, on les louerait chez un classique ! Il a donc relu son Corneille, il en a saisi toutes les particularités un peu étranges et en a tiré des effets de polémique assez divertissants : « On avouera, dit-il par exemple, que, dans toute mon ode, il n'est rien d'aussi hardi que ces quatre vers de la *Mort de Pompée* :

« Il croit que ce climat, en dépit de la guerre,
Ayant sauvé le ciel, sauvera bien la terre,
Et dans son désespoir à la fin se mêlant,
Pourra prêter l'épaule au monde chancelant.

Digitized by Google

« Voilà, d'abord, un climat qui sauvera la terre en dépit de la guerre, un climat qui se mêle dans un désespoir. Qu'un misérable pointilleur parle de *son*, *sa*, *ses* amphibologiques, en voilà un dans ces vers, qu'on peut rapporter grammaticalement à quatre substantifs à la fois : *au climat*, *à la guerre*, *au ciel*, *à la terre*, et qui ne se rapporte qu'à Ptolémée ; mais ce qui est bien plus étonnant, c'est ce *climat* qui, se *mêlant* dans un désespoir, prête l'*épaule au monde* chancelant ! L'*épaule* d'un climat ! Et, si le monde entier chancelle, comment un climat seul restera-t-il immuable pour le soutenir ?... » Et, plus loin : « Mais que dirait-on de ces autres vers, où du sang, un bras et des cheveux descendent au tombeau ?

Ainsi donc ces *cheveux* blanchis sous le harnois,
Ce *sang* pour vous servir répandu tant de fois,
Ce *bras* jadis l'effroi d'une armée ennemie,
Descendaient au tombeau tout chargés d'infamie.

« Ces vers sont beaux, cette énumération est heureuse, quoiqu'*à la lettre* on y voie des cheveux chargés d'infamie qui descendent, et des cheveux sous le harnois, et que, d'ailleurs, ce ne soit pas le sang qui a été prodigué, versé, mais au contraire celui qui reste, qui descend dans le tombeau... » Et voici la conclusion de l'ouvrage : « Les Pindares, les Horaces, les Despréaux, les Corneilles, voilà ceux qu'on doit suivre, consulter, admirer : voilà les flambeaux du Parnasse. Les Scudéris, les Cotins, les Frérons, les d'Arnauds, voilà ceux que l'on foule aux pieds et que l'on regarde avec le dernier mépris. Et qu'importent les cris envieux, le bredouillage absurde, la bourbeuse ignorance et les petites rages d'un famélique imbécile ?

Et qu'importe à nos vers qu'un *Fréron* les admire,
Qu'un *d'Arnaud bégayant* s'empresse pour les lire, etc. »

Telles sont les idées générales de Le Brun sur son métier ; n'essayez pas toutefois de tirer de ces deux opuscules et des *Lettres à Palissot* un petit ouvrage sur la poétique de Le Brun : il n'a pas assez creusé ses idées, il n'a pas assez fait le tour de son propre art.

Nous entrons, maintenant, dans l'examen des poésies de Le Brun.

Pour ce qui est de ses œuvres lyriques, j'étudierai d'abord ses grandes odes, puis ses odelettes : c'est, en effet, une espèce de règle chez les poètes lyriques de tous les temps de faire de grandes odes, puis des odes badines où les sentiments délicats et menus tiennent lieu des grands sentiments qui doivent remplir et

Digitized by Google

réchauffer l'ode. Le Brun était fait pour le sublime, pour la grande poésie lyrique ; et c'est bien pour se conformer à cette tradition que le malheureux s'est acharné à faire des odelettes badines et prétendument gracieuses, qui ne sont que faibles et froides.

Parmi ses grandes odes, voici d'abord la première ode à Buffon : car il y en a deux, l'une *sur ses détracteurs,* l'autre *à propos d'une maladie de Buffon, qui fit craindre pour ses jours, lorsqu'il avait déjà perdu M*[me] *de Buffon à la fleur de l'âge et de la beauté.* Cette ode I[re] du livre premier est celle qui attira d'abord l'attention sur Le Brun : elle se sent bien encore des défauts du jeune âge ; mais elle a quelque chose de solide, de vigoureux et de verdissant, qui me plaît peut-être plus que les grandes qualités qu'il aura plus tard :

Buffon, laisse gronder l'Envie :
C'est l'hommage de sa terreur ;
Que peut sur l'éclat de ta vie
Son obscure et lâche fureur ?
Olympe, qu'assiège un orage,
Dédaigne l'impuissante rage
Des Aquilons tumultueux ;
Tandis que la noire Tempête
Gronde à ses pieds, sa noble tête
Garde un calme majestueux.

D'abord, ces vers sont d'une facture parfaite ; puis, voilà déjà le grand mérite de Le Brun : il sait lancer l'ode d'un beau mouvement, il sait commencer avec un certain éclat, porter un coup à l'imagination :

Pensais-tu donc que le Génie,
Qui te place au trône des arts,
Longtemps d'une Gloire impunie
Blesserait de jaloux regards ?
Non, non, tu dois payer la Gloire ;
Tu dois expier ta Mémoire
Par les orages de tes jours ;
Mais ce torrent qui, dans ton onde,
Vomit sa fange vagabonde,
N'en saurait altérer le cours.

Cette seconde strophe est déjà beaucoup plus faible ; remarquez pourtant que, si elle laisse à désirer, c'est surtout par sa chute ; mais on y relève de ces traits assez forts, que le poète cherche toujours et trouve quelquefois : l'expression *payer la gloire* est neuve et solide. Je passe au milieu de l'ode, qui a de la grandeur encore et une certaine beauté plus particulière :

Digitized by Google

Quitte le sceptre du Génie,
Cesse d'éclairer l'Univers ;
Descends des hauteurs de ton âme,
Abaisse tes ailes de flamme,
Brise tes sublimes pinceaux,
Prends tes envieux pour modèles,
Et de leurs vernis infidèles
Obscurcis tes brillants tableaux.

Flatté de plaire aux goûts volages,
L'Esprit est le dieu des instants,
Le Génie est le dieu des âges,
Lui seul embrasse tous les temps.

On ne peut pas mieux écrire ; ce n'est certes pas une beauté de puissance, d'énergie, de transport, de sublime essor, mais une beauté de précision, de netteté, de force, qualités plus solides et qui durent plus longtemps.

Qu'il brûle d'un noble délire,
Quand la Gloire autour de sa lyre
Lui peint les siècles assemblés,
Et leur suffrage vénérable
Fondant son trône inaltérable
Sur les Empires écroulés !

Sans doute, la rime des deux adjectifs en *able* est défectueuse ; mais la période poétique de ces six vers est d'un dessin très noble et très pur.

Eût-il, sans ce tableau magique
Dont son noble cœur est flatté,
Rompu le charme léthargique
De l'indolente volupté ?
Eût-il dédaigné les richesses ?
Eût-il rejeté les caresses
Des Circés aux brillants appas,
Et, par une étude incertaine,
Acheté l'estime lointaine
Des peuples qu'il ne verra pas ?

Si ces vers étaient de Victor Hugo, on les trouverait admirables. Je reconnais que les *Circés aux brillants appas* et *le charme léthargique de l'indolente volupté* nous sont aujourd'hui parfaitement insupportables ; mais que de grandeur dans cette — passez-moi le barbarisme — « caractérisation » du génie, qui consiste à ne pas tenir compte des opinions éphémères, à être « contemporain des siècles à venir », à regarder là-bas les peuples confus et indécis, qui seront la postérité et de qui, seuls, il veut tenir la palme immortelle !

Digitized by Google

La fin encore a de l'allure :

Buffon, dès que, rompant ses voiles
Et fugitive du cercueil,
De ces palais peuplés d'étoiles
Ton âme aura franchi le seuil,
Du sein brillant de l'Empyrée,
Tu verras la France éplorée
T'offrir des honneurs immortels,
Et le Temps, vengeur légitime,
De l'Envie expier le crime
Et l'enchaîner à tes autels.

Moi, sur cette rive déserte
Et de talents et de vertus,
Je dirai, soupirant ma perte :
« Illustre Ami, tu ne vis plus !
La Nature est veuve et muette !
Elle te pleure, et son Poète
N'a plus d'elle que des regrets.
Ombre divine et tutélaire,
Cette Lyre qui t'a su plaire,
Je la suspends à tes cyprès ! »

Ici, je vois une marque de bon goût. Le Brun aurait pu terminer son ode à la strophe précédente, strophe éclatante, à grand fracas, à beau tintamarre : il a préféré finir par une strophe plus intime, plus touchante, à petit bruit et presque à léger murmure, par un petit tableau de genre, d'une mélancolie charmante et d'un sentiment profond.

L'ode *sur l'Enthousiasme* (livre II, I) a ceci d'intéressant, que Lamartine l'a refaite, et, chose curieuse, un peu dans le même style; Lamartine, qui n'était pas encore complètement dégagé de la poésie mythologique, a fait tout au moins un commencement d'ode mythologique ; c'est du Le Brun plus pur de langue, d'un éclat moins mêlé. Il y aurait une comparaison intéressante à faire entre l'ode de Le Brun, celle de Lamartine et le *Mazeppa* de Victor Hugo. Le début de l'ode de Le Brun est, comme toujours, très beau, un peu trop ambitieux peut-être :

Aigle qui ravis les Pindares
Jusqu'au trône enflammé des Dieux,
Enthousiasme ! tu m'égares
A travers l'abîme des Cieux.
Ce vil Globe, à mes yeux, s'abaisse;
Mes yeux s'épurent, et je laisse
Cette fange, empire des Rois.
Déjà, sous mon regard immense,
Les Astres roulent en silence :
L'Olympe tressaille à ma voix.

Digitized by Google

Voici la strophe qui termine l'ode :

Ces Comètes échevelées,
Qui fendent l'Air d'un vol brûlant,
Egarent leurs sphères ailées
Aux yeux d'un vulgaire tremblant :
Il craint que leur fatale route
N'embrase la céleste voûte
Et ne détruise l'Univers ;
Mais, à l'œil pensant d'Uranie,
Leur désordre est une harmonie
Qui repeuple les Cieux déserts.

Une fois expliquée, cette fin paraît très belle : on croyait alors que les comètes étaient des astres errants, chargés d'une matière cosmique qu'elles allaient répandre sur les mondes qui en avaient besoin, pour les réparer et les rajeunir. Acceptez, un moment, cette idée, et voyez quel parti en a tiré Le Brun. Boileau avait dit qu' « un beau désordre est un effet de l'art ». Le Brun a cherché un symbole : les comètes, qui paraissent un désordre, sont, pour ceux qui savent penser, un élément de l'ordre suprême.

A. B.

Digitized by Google

Le roman français au XVIIe siècle.

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

La troisième partie de l' « Astrée ».

Il peut être bon de rappeler, au début de cette leçon, les remarques essentielles que, chemin faisant, nous avons indiquées. — Nous avons vu, d'abord, qu'une place considérable était réservée aux conversations dans le roman, et qu'il y avait là un reflet des mœurs du temps, aussi bien qu'une imitation de Marguerite de Navarre. Mais, tandis que les entretiens, dans l'*Heptaméron*, se rapportent aux moralités, ceux de l'*Astrée* se rapportent directement au récit, auquel ils sont intimement mêlés et dont ils sont une partie constitutive. D'un autre côté, nous avons discerné des éléments de romantisme, beaucoup plus abondants que chez les classiques, et qu'il conviendrait d'étudier à part et de grouper; nous avons noté le réalisme de d'Urfé dans certaines descriptions, comme celle de la brebis malade; et nous avons constaté avec quel soin et quelle exactitude il s'est appliqué à peindre les cérémonies du culte de nos ancêtres : autant de raisons capables d'expliquer le succès incomparable de l'*Astrée*. Il y en a une autre, enfin, qui n'est pas la moins importante.

Avec la IIIe partie — qui est surtout l'histoire de Daphnide, Enric et Alcidon, c'est-à-dire des amours de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, — nous entrons vraiment dans l'histoire des événements contemporains. Ce récit, qui occupe la moitié du volume, forme un roman absolument indépendant de l'*Astrée*, dont on pourrait faire une édition séparée; un roman à clefs, dont toutes les clefs nous sont connues, et qui dut piquer la curiosité et exciter l'enthousiasme des premiers lecteurs. Il suffit de le lire pour s'en convaincre, tellement les allusions sont précises et parfois peu voilées : il est même surprenant qu'on ait mis si longtemps à s'en apercevoir, et qu'une certaine critique l'ait résolument nié contre l'évidence. Torrismond, c'est Henri III ; Enric, c'est Henri IV; Alcidon ressemble fort au duc de Bellegarde et Daphnide à la

Digitized by Google

belle Gabrielle ; Délie n'est autre que Diane d'Estrées, sœur de la précédente, et femme de Balagny qui perdit Cambrai ; il n'est pas jusqu'aux personnages secondaires, comme Alcire ou Amintor, dont on ne puisse retrouver l'équivalent et le modèle à la cour de France.

Avant de commencer l'histoire de Daphnide et Alcidon, d'Urfé nous fait assister à l'entrevue, chez Adamas, de la bergère Astrée et du berger Céladon, méconnaissable sous les vêtements d'Alexis, la fille du grand prêtre. L'empressement de ce dernier à servir les projets de Céladon ne doit pas nous étonner outre mesure : un oracle, en effet, avait annoncé au druide que sa vieillesse serait paisible et honorée, si le fidèle berger obtenait enfin la récompense de son malheureux amour. D'Urfé nous décrit complaisamment la demeure d'Adamas, ses tableaux et ses collections, cependant que, peu à peu, Hylas s'éprend d'amour pour la fausse Alexis : situation singulière, exceptionnelle, anormale, qui se rencontre alors pour la première fois dans notre littérature. Hylas ne tarde pas à faire une déclaration, qu'il accompagne d'une cour assidue. C'est le temps de la cueillette du gui, qui nous est racontée en détail, ainsi, du reste, que plusieurs autres cérémonies religieuses.

*
* *

L'*Astrée* présente la première histoire que nous ayons des amours d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées ; c'est le document le plus rapproché des faits en question, probablement le plus authentique et le plus propre à jeter quelque lumière sur les points demeurés obscurs ; c'est, en somme, le tableau ou le récit d'un des contemporains les mieux informés.

« L'armée pour lors estoit autour d'Arles, et le grand Enric ayant pris la ville des Massiliens, faisoit dessein de forcer celle-cy et de se rendre maistre de toute la Province des Romains, et de ravager et de ruiner tous ceux qui ne voudroient se soumettre à lui .. Ma mère, qui avoit redouté la guerre, pensant la fuyr, s'en estoit venüe dans cette province des Romains, et ce fut là où depuis elle fut la plus forte. Il est vray que, quand elle vit venir l'armée du grand Enric, elle se retira dans les extrémités du Veniscin (Venaissain), le long de la rivière de Sorgues, où elle avoit une maison assez bonne, et une de ses sœurs mariée à quatre ou cinq lieües de là, avec un chevalier de la contrée... » Nous voici donc, dès le début, transportés sur le théâtre des événements. Alcidon, deux ans auparavant, avait connu la belle Daphnide et lui avait déclaré sa flamme. Daphnide, l'ayant bien

Digitized by Google

accueillie, était fort étonnée qu'il eût cessé brusquement de lui donner de ses nouvelles. Apprenant qu'elle habite avec sa mère, dans le voisinage, Alcidon lui fait porter une lettre et la supplie de lui accorder un rendez-vous; et il reçoit alors le billet suivant, qui est une petite merveille de grâce d'esprit: « Ce n'est pas l'amour, mais la curiosité, qui me conseille de vous permettre de me voir: ne prenez donc point congé que je vous en donne à votre avantage; mais soyez meilleur ménager de la faveur que vous recevez d'elle, que vous n'avez esté de celles que votre enfance vous a fait avoir de moy. Et adieu. »

L'entrevue a lieu, dans des circonstances particulièrement dramatiques et romanesques. Alcidon, plus épris que jamais, cherche, dès son retour à l'armée, un confident de son amour : « J'arrivay, dit-il, où j'avois laissé le roy Enric, qui me reçeut avec beaucoup de caresses, et parce que, outre l'honneur qu'il me faisoit de m'aimer, encore se plaisoit-il infiniment de sçavoir les bonnes ou mauvaises fortunes qu'on avoit en amour, me prenant par la main, il me conduisit dans une chambre retirée... » Alcidon raconte avec joie tous les détails de son aventure, et fait à Enric un portrait magnifique de la dame qu'il aime; mais c'est une imprudence, dont il ne tardera pas à s'apercevoir, que « de donner ainsi connaissance de son affection à son maistre », car le roi tombe amoureux de Daphnide sur la simple description de ses charmes et de sa beauté. — « Est-il croyable qu'elle soit aussi belle que vous la dites ? — Seigneur, luy respondis-je, si je ne craignois d'estre moy-mesme la cause de ma ruine, je vous en dirois, et avec vérité, encore davantage ; mais j'ay grand peur que je n'aiguise par ce moyen le fer qui m'ostera la vie... » Le roi proteste, par la couronne qu'il porte, qu'il ne tentera jamais de ravir le cœur de la maîtresse de son ami ; mais il ne parvient qu'à demi à calmer les doutes de l'infortuné Alcidon. D'ailleurs, il cherche à se tromper lui-même sur ses véritables sentiments: il ne se connaît pas, et est loin de supposer qu'il ira, quelques jours après, solliciter la faveur de voir Daphnide.

Sous le couvert du roman, nous entrons dans l'histoire réelle des amours d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, qui fut présentée au souverain par le duc de Bellegarde d'une façon analogue. Mais, par la suite, les allusions aux événements contemporains deviennent encore plus claires. Le style lui-même semble se modifier quelque peu, et, par endroits, Honoré d'Urfé parle en historien bien plus qu'en poète.

Enric ne tarde pas à manifester le vif désir qu'il a de se rencontrer avec Daphnide ; d'ailleurs, pour accepter la reddition

Digitized by Google

d'une place ennemie, il est obligé de conduire son armée du côté où la belle demeure. Alcidon la fait prévenir de la venue du roi, qui, à peine descendu de cheval, est reçu par la mère de Daphnide; il lui demande fort aimablement des nouvelles de sa santé et de la santé de son mari, et « si elle n'a point peur de la guerre ». Quant à la maîtresse d'Alcidon, elle était plus belle que jamais, ayant ajouté des charmes à sa grâce naturelle par l'agencement de sa coiffure et de son habit. Par groupes, les conversations s'engagent. Enric charge Alcidon de raconter à la vieille mère, par le menu, l'histoire de la prise d'Arles, cependant que lui-même, d'un air très naturel, aborde Daphnide et sa sœur Délie. Bientôt, cette dernière s'éloigne ; Alcidon commence à s'inquiéter, lorsqu'il voit que son maître « prenoit Daphnide par la main et la retiroit seule vers une fenestre. Je ne sçay s'il y demeura long-temps, car il me dura si fort que j'eusse juré le jour estre deux fois passé, si je n'eusse bien veü que la nuyct n'estoit poinct encore venüe. Enfin, le Roy prit congé et, remontant à cheval, continua son voyage... »

Dès lors, on devine aisément que le roi est épris de Daphnide, laquelle fait part à son amant des propos qu'il lui a tenus. Enric a informé la belle qu'il était au courant de son amour; Alcidon l'en avait instruit en demandant un congé pour aller la voir, et, de plus, il s'était vanté, comme font généralement les jeunes gens de cet âge, d'avoir vu couronner une flamme si honorable et si noble. Bien que le roi ait essayé de l'excuser auprès de sa maîtresse de ce bavardage et de cette gloriole qu'elle lui reproche, Alcidon sent que son maître a agi dans l'intention de le séparer d'elle. Quelle sera donc la conduite de Daphnide? Peut-il encore compter sur un amour sans lequel il n'a plus de raisons de vivre? « Soyez en asseurance de ce costé là, lui dit-elle, et soyez certain que, tant qu'Alcidon m'aimera, jamais un autre ne sera aimé de Daphnide, et qu'il n'y a ny grandeur, ny authorité du Roy, qui me fasse changer cette résolution. »

Le chevalier s'en va consolé ; mais il tombe malade en entrant dans la ville d'Avignon.

*
* *

Alors commence, entre les deux amants, une correspondance très intéressante et même dramatique, dont chaque lettre nous apprend les changements produits, au jour le jour, dans l'âme et dans l'esprit de ses auteurs. Les lettres d'Alcidon sont d'une tendresse un peu triste ; il y glisse des sous-entendus, auxquels on

Digitized by Google

reconnaît qu'il doute, malgré lui, de la fidélité de sa maîtresse. Les réponses de Daphnide sont parfois sèches et mordantes; mais elle affirme la constance de ses sentiments, et, pour la mieux montrer, elle envoie à son amant, sans même les avoir décachetés, deux plis qu'elle a reçus du roi. Est-ce là une ruse? Est-ce l'effet d'une franchise qui ne se contient pas? Alcidon l'ignore et se désole dans l'incertitude. Si Daphnide le quitte, il ne peut plus vivre; si elle lui demeure attachée, le roi saura bien les séparer, par jalousie.

Les amants continuent de s'écrire; de son côté, le roi poursuit son entreprise. Il a résolu de s'emparer du cœur de Daphnide, et celle-ci, qui commence à faiblir, va le lui abandonner sans grande résistance. Il lui rend visite à la dérobée, au retour de son expédition; il loge même une nuit dans son château : ce fut, sans doute, la nuit de sa conquête. Car, nous raconte Alcidon, « depuis cette dernière fois que le Roy fut chez Daphnide, elle ne m'écrivit plus que par acquit, et seulement pour m'oster la cognoissance de ce qu'il falloit enfin que je sçusse; car les amours des grands princes ne peuvent guère demeurer sans estre descouvertes. Quant aux lettres qu'elle recevoit, elle ne m'en envoyoit plus comme elle souloit, si ce n'estoit de celles où il n'y avoit point d'apparence de grande intelligence entr'eux, et encore fort rarement. J'allois ainsi vivotant avec tant de desplaisir, que, quand je m'en ressouviens, je m'estonne comme cent fois il ne me mit dans le cercueil. Quelquefois, sur le soir, quand le temps estoit beau, que le soleil avoit perdu sa grande force, je m'allois promener sur les rives du Rosne du costé de la maison de cette Belle; et là, presque seul, j'allois entretenant mes pensées, jusques à ce que le jour se cachoit sous la terre ».

C'est au cours d'une de ces promenades sur les bords du Rhône qu'Alcidon apprend, tout à fait par hasard, la trahison de son maître et de sa maîtresse. Il rencontre un jeune cavalier porteur de deux lettres, l'une pour le roi, l'autre pour lui-même. Il l'interroge, et constate avec douleur que lui seul, Alcidon, ignore les nouvelles amours du grand Enric : « De toute la nuit je ne pus clorre l'œil; mais incessamment resvassant, l'aurore me trouva sans que la volonté seulement de dormir me fut venue. » Après deux jours de souffrance, il se décide à ouvrir la lettre de la cruelle Daphnide, qui cherche encore à l'abuser sur ses sentiments et a la perfidie de lui parler de son amour. Transporté de colère, il lui écrit une réponse qui marque la rupture et qu'il est indispensable de citer ici :

Digitized by Google

« La guérison d'Alcidon ne dépend plus que de la mort ; aussi, n'ayant trouvé fidélité ny en son maistre ny en sa maistresse, à quoy voudroit-il vivre plus longuement parmy les perfidies ? Et ne vous pleignez plus que les Dieux soient sourds. Ils ont enfin exaucé vos supplications, puis que, ne voulant redonner la santé à celuy de qui la vie ne vous pouvoit plus servir que de regret d'avoir manqué à tant de sermens inutiles, ils vous ont changé le cœur comme vous désirez, le rendant insensible pour moy, mais trop sensible pour un autre, qui peut-estre sera un jour la vengeance de tant de perfidies, et tenez cet augure pour véritable : car les Dieux sont trop justes pour ne me venger et vous punir. »

Plus tard, c'est Enric lui-même qui viendra faire au malheureux Alcidon l'aveu de sa coupable flamme, aveu touchant, exprimé dans le langage d'un roi et d'un ami. Le roi, passionné pour Daphnide, se repent d'avoir trahi Alcidon, qui l'avait pris pour confident. Quant aux sentiments de ce dernier, ils sont admirablement nuancés à travers toutes les péripéties de ce drame : d'Urfé nous l'a montré d'abord craintif et soupçonneux, lors de ses entretiens confidentiels avec Enric et de la réception chez Daphnide ; puis les paroles de la belle l'ont réconforté ; il a tremblé de nouveau, en cherchant à percer les vrais sentiments de sa maîtresse dans les lettres de plus en plus courtes et rares qu'elle lui adressait pendant sa maladie ; surprenant, enfin, la double trahison dont il était victime, il s'est d'abord emporté contre son souverain ; mais, dans son âme, le devoir a triomphé de l'amour : même, au nom de ce devoir, il en vient à étouffer en lui toute haine, sinon toute inimitié, contre Enric. Psychologie très pénétrante et très vraie ; d'Urfé est en avance de trois siècles sur nos romanciers contemporains. Il prépare, en tout cas, le drame psychologique du siècle suivant, et c'est lui qui crée chez nous, en quelque sorte, le prototype des cas d'amour. Alcidon a précédé Rodrigue.

***

Cette partie de l'histoire d'Enric a été racontée au grand prêtre par Alcidon. Daphnide prend, à son tour, la parole et défend sa conduite passée : elle rappelle, notamment, qu'elle alla visiter son amant malade, ce qu'il semble avoir oublié. D'autre part, dans l'intérêt d'Alcidon et le sien propre, elle n'avait pas cru devoir rebuter le roi, quand il lui fit sa déclaration. Elle s'appliqua, dès lors, à jouer un double rôle : elle sembla prodi-

Digitized by Google

guer les faveurs au grand Enric; mais, en réalité, son amour était pour Alcidon. Puis l'ambition la poussa : elle se dit que le roi pourrait bien la prendre pour femme, et, avec son père et son frère, partit à la suite de la cour. — Ici, elle a beau insister sur les rendez-vous et autres privautés que, durant le voyage, elle accordait à Alcidon, on devine quelque embarras et quelque confusion dans son esprit : elle tente de s'abuser elle-même. — Et voici qu'elle devient jalouse, ou presque, de deux des principales dames de la Cour, qui aspiraient au même bonheur qu'elle et circonvenaient le roi : Clarinte et Adelonde. Elle croit avoir trouvé un moyen pour détourner Enric de Clarinte : il suffira qu'Alcidon feigne d'être amoureux de sa belle rivale, qui n'est autre, croyons-nous, que la princesse de Conti, l'auteur des *Amours du Grand Alcandre* ! Alcidon résiste, et consent enfin.

Suit l'histoire très belle, mais trop compliquée peut-être, de Clarinte, Adelonde, Amintor et Alcyre. Ces deux chevaliers sollicitaient chacun l'amour de Clarinte ; mais le premier était le plus aimé, et Alcyre imagina une série de ruses et de tromperies, afin de « brouiller » les deux amants. Il fit la connaissance d'une fille de l'entourage de Clarinte, puis se vanta, devant Amintor, d'avoir reçu les faveurs de la maîtresse. D'où fureur du rival, qui demande une preuve convaincante de cette assertion. Alcyre consent à la lui donner : il entrera la nuit, sous ses yeux, dans la chambre de Clarinte. Et il use, pour ce, d'un plaisant stratagème : grâce à la dame de compagnie qu'il connaît, les portes de la maison lui sont ouvertes ; il amène Amintor dans un corridor très obscur, au bout duquel se trouvent deux portes, dont l'une conduit à la chambre de la Belle, l'autre dans une salle quelconque. Amintor pense qu'il n'y en a qu'une, et, lorsque son ami entre par la deuxième, qu'il a ouverte lui-même, il le voit déjà dans les bras de son infidèle maîtresse. Il tombe malade de dépit. Alcyre va le voir, lui rend de nombreux services, et tâche de le réconforter ; mais c'est pour le tromper encore. Il le prie d'écrire, au nom du roi, une lettre pour une des plus belles dames de la cour, dont Enric avait obtenu quelques « estroites faveurs ». Amintor, sans défiance aucune, écrit la lettre, qu'Alcyre s'empresse de montrer à Clarinte.

Ainsi la finesse d'Alcyre — sinon sa malhonnêteté — a séparé Clarinte et Amintor. Alcidon se rapproche de Clarinte, qui semble bien l'accueillir et lui manifeste ouvertement sa sympathie. Elle a cependant une explication avec son amant délaissé : on découvre les perfidies d'Alcyre, que Clarinte fait le serment de ne plus voir jamais. Mais aime-t-elle Alcidon ? Enric le croit,

Digitized by Google

devient fort jaloux, et, pour se venger d'elle, se rapproche à tel point d'Adelonde, que Daphnide, froissée, songe à rompre avec lui. Adelonde, à son tour, dégoûte le roi par la magie et les sortilèges qu'elle a employés pour le séduire. Enric, en fin de compte, sentant bien que Daphnide l'aime plus qu'aucune autre, retourne entièrement à elle et se décide à l'épouser. C'est alors qu'il meurt, assassiné.

Daphnide est désespérée, et s'indigne des serments d'amour qu'Alcidon, abandonnant Clarinte, a l'audace de lui apporter. Elle le traite d'inconstant et de volage, et refuse de lui redonner son cœur ; mais il plaide si bien sa cause, qu'elle consent à le revoir : ils iront ensemble interroger l'oracle et conformeront leur conduite à sa réponse. Et l'oracle leur répond :

Pour sortir de tant de peine,
Dedans les forests, un jour,
Vous pourrez voir la fontaine
De la vérité d'Amour.

Ils sont venus, dans ces circonstances, consulter le grand prêtre Adamas, qui les sermonne, leur adresse de paternels conseils, et les unit l'un à l'autre, pour la plus grande joie de tous.

A. R.

Digitized by Google

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les trois modes de l'habitude : l'habitude spéciale, l'habitude générale et l'habitude fragmentée.

(*Suite et fin.*)

J'ai distingué trois modes de l'habitude, qui correspondent à la répétition, à l'association de ressemblance et à l'imagination. Ces trois modes de l'habitude, je les ai appelés : l'habitude spéciale, l'habitude fragmentée et, enfin, l'habitude générale. Il est bien entendu que l'habitude fragmentée est spéciale ; mais on entend, généralement, par habitude tout court une habitude spéciale et non fragmentée, qui se manifeste par des actes successifs et différents ; tandis que, si l'habitude est fragmentée, elle se manifeste par des actes, très courts, et relativement simples. D'autre part, j'ai montré que la nature, par l'intermédiaire de l'expérience, contribue à faire nos puissances. La nature nous dispose à l'habitude spéciale dans certains cas, à l'habitude générale dans d'autres cas et aussi à l'habitude fragmentée dans d'autres cas encore. Mais la nature ne fait pas seule le mode de l'habitude, de nos puissances. L'attention y contribue également, et même davantage. Or l'attention, c'est l'effort, c'est-à-dire ce qu'on appelle vulgairement volonté. L'attention, plus encore que l'expérience, contribue à faire nos puissances, nos habitudes.

En effet, il y a plusieurs manières d'être attentif. On peut faire attention aux suites des phénomènes ou à leur simultanéité dans l'espace, sans presque distinguer les phénomènes qui composent les suites ou les simultanéités par leurs caractères distincts. On peut aussi faire attention aux enchaînements ou aux simultanéités de phénomènes avec une certaine préférence de l'attention sur certains chaînons de la chaîne ou certains éléments de la simultanéité. Alors, ce qui est préféré par l'attention

Digitized by Google

n'est pas extrait de l'ensemble dont il fait partie. On ne le détache pas; mais on porte spécialement l'effort intérieur sur lui, et, par conséquent, on lui confère un privilège, un privilège immédiat d'abord, puis d'autres privilèges qui résulteront du premier. Enfin, on peut être fort peu attentif, inattentif même, aux phénomènes en tant qu'enchaînés ou simultanés. On peut en envisager un, puis un autre, sans se préoccuper de leurs rapports de contiguïté avec d'autres phénomènes. On se livre alors à une discrimination aiguë des phénomènes, à une abstraction violente. On les limite à leurs frontières avec la préoccupation de ne rien voir au delà, et leurs frontières, on les détermine à l'aide de leur propre qualificatif. Cette abstraction, cette discrimination extrême, qui brise la continuité de la nature, peut être prolongée pendant quelque temps dans la conscience. Alors le phénomène momentanément adopté est vu seul, séparé de tout ce qui lui est connexe ; on ne voit dans la nature que des taches, on brise l'expérience au lieu de la subir.

Veuillez remarquer, du reste, que cette description implique un progrès dans l'attention. Ces trois manières d'être attentif sont des degrés de l'attention. Dans son premier rôle, lorsque l'attention se porte sur les enchaînements, les continuités des phénomènes dans le temps et dans l'espace, l'attention est presque de l'inattention. On est alors indifférent, ou presque, à ce qui distingue les phénomènes, et c'est leur liaison qui seule intéresse. Dans le second cas, l'attention est déjà élective ; le propre de certains phénomènes l'attire et la retient. Enfin, dans le troisième mode, l'attention paraît tout à fait à son affaire ; son acte propre apparaît alors dans toute sa force et avec toute son efficacité ; l'attention est victorieuse ; elle choisit parmi les éléments de l'expérience. Elle brise ce qui lui est donné et qui n'est que complexités, pluralités. Elle réduit ce tout en unités ; elle ne voit que des éléments, et dédaigne ce qui constituait la continuité des phénomènes donnés.

Cet effort, que je viens de décrire, portait surtout sur l'expérience proprement dite ; mais il peut porter sur les images. Alors les mêmes modes de l'attention se retrouvent, mais avec quelques modifications. Un effort de remémoration consistera à rechercher et à trouver la contiguïté et la continuité des phénomènes qui ont figuré autrefois dans l'expérience. Si, au contraire, l'effort a pour objet une combinaison analogue à celles de la nature, il ne sera pas en opposition avec la loi générale des contiguïtés données par l'expérience, bien au contraire. C'est ainsi qu'un paysagiste qui, contrairement à l'usage actuel, voudra

Digitized by Google

imaginer un pays que ne lui donne pas la nature, concevra d'abord une rivière qu'il a vue. Mais, au lieu de la rive de cette rivière, il imaginera une autre rive ; au lieu du moulin de cette rivière, il imaginera une autre construction. A ces éléments, il ajoutera d'autres éléments vus ailleurs, et le tout, irréel, sera pourtant vraisemblable. L'effort de combinaison analogique est un effort où se manifeste la préoccupation respectueuse de l'enchaînement légal des phénomènes. L'artiste ne se permettra pas d'imaginer une rivière sans rives, un paysage sans ciel, des arbres qui ne reposent pas sur la terre. Si le ciel est nuageux, les objets, dans son tableau, seront faiblement éclairés ; s'il est pur, ils seront lumineux. Dans un effort d'imagination de ce genre, l'artiste est attentif aux enchaînements normaux, légaux ; mais il porte ses préférences sur certains éléments des enchaînements fournis par l'expérience. Il préfère tel ciel, qu'il a vu, à tels autres, qu'il a vus aussi, tel bouquet d'arbres à tels autres, et, si des bouquets d'arbres ou des ciels ou des prairies se présentent à son esprit, qui ne paraissent pas mériter son attention, il les rejettera : il gardera les plus beaux ou ceux qui conviennent le mieux à son dessein d'ensemble. Voilà l'effort de combinaison analogique, d'imagination. J'aurais pu prendre un autre exemple, celui du romancier qui choisit, dans l'humanité qu'il connaît, tel homme, telle femme, tels enfants, telles ou telles circonstances, et combine le tout d'une manière vraisemblable : l'effort est toujours le même.

L'effort qui porte sur les images peut être autre encore : il peut être l'effort de limitation. Une image se présente à la conscience. L'effort peut porter sur elle et sur elle seule, écartant les contigus de cette image dans l'expérience passée et ceux qu'elle aurait pu avoir sans invraisemblance. Dans l'effort de remémoration, on cherche les contigus réels ; dans l'effort d'imagination, les contigus possibles ; dans l'effort limitatif, on bannit les contigus. L'attention est limitée par la caractéristique du phénomène adopté et préféré. Mais, dans cet effort de limitation, l'effort est-il victorieux de la loi du changement, loi primordiale de l'âme ? Lorsque je fais un tout analogue au naturel, toute ma conscience change encore ; mais, si je veux faire un effort de remémoration, je trouve le complément du souvenir incomplet, venu tout d'abord à la conscience, et, en le trouvant, la conscience change. Dans l'effort d'imagination, je veux faire un effort limitatif, puis-je vaincre dans mon acte la loi de changement ? — J'ai dit, dans une leçon déjà ancienne, que l'effort ne peut empêcher le changement, mais qu'il cause

Digitized by Google

un moindre changement; par suite, lorsque je porte une attention intense sur un phénomène présent à ma conscience, il en résulte que je change, malgré mon effort, mais que je change au minimum; le phénomène adopté, disais-je, se continuera en quelque mesure en étant suivi dans la conscience de ses contigus ou de ses analogues. — Je crois pouvoir, aujourd'hui, préciser davantage et exclure la première des deux alternatives. Si l'effort de limitation est suivi, dans la conscience, des contigus du phénomène choisi, comme lesdits contigus sont différents de lui, la loi du changement est victorieuse. Au contraire, lorsque c'est un analogue du phénomène choisi qui lui succède, quelque chose du phénomène choisi persiste, par là même, dans la conscience; il y a quelque chose de commun entre le phénomène que l'on aurait voulu garder et celui qui le remplace; ainsi le *même* persiste dans la conscience. L'effort de limitation ne prépare pas seulement l'association de ressemblance (telle est la conclusion à laquelle j'aboutis), il l'engendre immédiatement. Puisque la loi du changement s'impose invinciblement, il n'y aura de conciliation possible, entre l'effort et la loi du changement, que par un seul moyen, qui est l'association de ressemblance, et, de fait, les choses se passent ainsi.

Laissons maintenant cette conséquence immédiate. Quel que soit l'effet immédiat de l'effort, ses différents modes favorisent pour l'avenir, dans le premier cas, les habitudes spéciales; dans le deuxième cas, les habitudes générales, et, dans le troisième cas, les habitudes fragmentées. L'effort de remémoration fait ou favorise, ou renforce les habitudes spéciales; grâce à ce mode d'effort, les phénomènes restent enchaînés dans la conscience, d'abord, puis dans les puissances qui préparent les faits de conscience à venir. L'effort d'imagination prépare des habitudes générales; il dispose l'esprit à des combinaisons qui ne seront pas identiques à l'expérience mais conformes à ses lois, non des copies mais des imitations de la nature. L'effort de discrimination et de limitation, enfin, du moment qu'il porte sur des phénomènes séparés ainsi les uns des autres, que ce soit sur des phénomènes d'expérience ou sur des images, favorisera des habitudes fragmentées limitées à un seul acte. L'acte de ces habitudes, acte limité, ne pourra être suivi dans la conscience que d'actes limités comme lui, et le lien entre ces divers actes ne pourra être que l'analogie. Dans les deux autres cas, en effet, c'est la contiguïté, contiguïté de fait, accidentelle, ou contiguïté légale, qui constitue ce lien, et, par hypothèse, elle est, ici, exclue.

D'autre part, les consciences individuelles diffèrent selon que

Digitized by Google

dominent, en elles, un mode ou l'autre de l'effort ou attention. Selon que l'attention porte de préférence sur les enchaînements comme tels, ou sur les régions saillantes des enchaînements, ou sur les anneaux des chaînes séparés les uns des autres, il en résulte, dans les différentes consciences, la prédominance ou de l'habitude spéciale ou de l'habitude générale ou de l'habitude fragmentée. Parmi les consciences ou les âmes, si on les considère comme puissances, il y en a qui sont surtout des ensembles d'habitudes spéciales, d'autres des ensembles d'habitudes générales, d'autres enfin des ensembles d'habitudes fragmentées. Ce sont donc les modes ou degrés de l'attention qui forment les caractères intellectuels ou les aptitudes mentales.

On a distingué les hommes de mémoire, les hommes d'imagination, et, des précédents, les hommes d'intelligence. Les hommes de mémoire, ce sont ceux dont on dit qu'ils sont des archives vivantes, des dictionnaires vivants. Dans la vie pratique, c'est-à-dire dans l'application de l'intelligence à la vie pratique, ces hommes sont les hommes de routine. Les hommes d'imagination, dont nous avons suffisamment parlé, ce sont, dans la vie pratique, les inventeurs. Enfin, il y a « l'homme d'esprit » du XVII[e] siècle, les penseurs, les intelligents, les intellectuels. Dans la vie pratique, ces hommes sont les organisateurs, les législateurs, les grands hommes d'Etat, ceux dont on dit : « C'est un chef. » Je crois que ce sont ceux-là qui portent, dans les choses de la vie sociale, une intelligence supérieure, qui font pénétrer des vues justes dans les rouages de la vie sociale.

Mais, me dira-t-on, n'est-ce pas anticiper beaucoup trop que d'identifier ici les hommes intelligents, les penseurs, avec ceux chez lesquels domine l'association de ressemblance ? Je pourrais me borner à demander qu'on me fasse crédit environ un an en ce qui concerne la démonstration de cette thèse ; mais, dès maintenant, je crois pouvoir présenter une observation capable de justifier cette identification. Que serait un homme qui se bornerait à rapprocher les faits analogues ? Ce serait un homme de comparaison. Or c'est là une variété d'homme qui n'existe pas. Comparer, c'est ébaucher une œuvre intellectuelle. Celui qui compare est sur la voie des analogies, des généralisations, des lois, des théorèmes ; on commence par comparer ; puis, bientôt, on pense.

Mais ce n'est pas tout : c'est ici le lieu de faire une remarque peut-être subtile, mais importante. L'effort de limitation, d'unification, racine première de l'association de ressemblance, cet effort qui oblige l'esprit à cette association, est déjà lui-même

Digitized by Google

quelque chose d'intellectuel. Lorsque nous faisons un tel effort, il porte sur un phénomène qui occupe quelque place dans le temps ou dans l'espace, et qui, par conséquent, est un phénomène divisible. Le phénomène divisible dans le temps, ce sera, par exemple, un son, et le phénomène divisible dans l'espace, une couleur, visible d'ailleurs pendant un certain temps, donc divisible aussi dans le temps. Puisque le phénomène est dans le temps et dans l'espace, il est divisible ; nous pouvons considérer son commencement, son milieu, sa fin, dans le temps, et sa droite, sa gauche, son haut, son bas, s'il est spatial. De plus, le son peut varier de hauteur, d'intensité, de timbre, dans le temps qu'il dure, et la couleur peut varier d'intensité ou de nuance. Mais, si nous faisons attention au propre qualificatif du phénomène, nous le considérons dans sa simplicité qualitative. Or, cette qualité est dispersée dans le temps et dans l'espace ; si donc nous considérons ce phénomène comme un, nous associons ses parties. Considérer une couleur comme une, c'est associer sa droite, sa gauche, son haut et son bas. La divisibilité de ce phénomène, qui est une pluralité en puissance, nous ne la faisons pas passer à l'acte. Bien plus, les bords de ce phénomène, les parties de ce phénomène où il est tout près d'autres phénomènes, nous les dédaignons. Nous ramenons ses extrémités sur le centre ; par l'attention, nous sommes, pour ainsi dire, une force centripète et, par suite, unificatrice. Supposons qu'il n'y ait pas de nuances entre les différentes parties du phénomène : alors nous faisons la fusion de ces parties sans rien sacrifier. Si, au contraire, il présente des variétés intérieures, alors il y a des similitudes ; le haut et le bas, par exemple, ne sont qu'analogues, et nous faisons une association de ressemblance, mêlée d'abstraction.

Ainsi, c'est l'effort d'attention, que j'appelle effort d'unification ou de limitation, qui fait l'unité des phénomènes. Souvent la nature, l'expérience, se prêtent à cette unification, la rendent facile : nous obéissons, alors, à l'invitation de la nature. Mais il faut encore, même alors, que nous fassions effort ; même alors, nous devons sacrifier quelque chose du donné, à savoir sa divisibilité, pour que l'expérience soit unifiée.

Si donc, — ce qui est la thèse que je postule actuellement et que je cherche à rendre vraisemblable, — tout acte d'intelligence est une synthèse au nom de la similitude, ne doit-on pas dire que l'unification d'un phénomène est le premier des faits intellectuels ? Il est si simple que son caractère intellectuel est dissimulé, et il est plus simple que l'association de ressemblance elle-même,

Digitized by Google

puisqu'il ne contient qu'un terme, tandis qu'il y en a deux dans l'association de ressemblance. Mais c'est un acte intellectuel, puisque nous ne pouvons en parler sans montrer qu'il équivaut à un jugement où l'on reconnaît l'unité d'un phénomène donné : *Ce phénomène est un* ; j'affirme cette unité. De même, si une association de ressemblance est connue comme telle par réflexion consécutive, il y a affirmation d'une unité, puisqu'on proclame l'analogie des deux termes.

Ces considérations suffisent à justifier ma thèse du moment. Les hommes dont l'attention est forte, aiguë, constante, les hommes qui, sans cesse, séparent les phénomènes les uns des autres au nom de leurs différences, sont déjà ou seront bientôt ceux qui méritent le nom de penseurs.

Mais, si l'on est penseur, intellectuel, intelligent, c'est une conséquence des efforts que l'on a faits jadis, bien plus que de ceux que l'on fait maintenant. La formule par laquelle je vais conclure pourra sembler paradoxale, mais elle résume exactement tout l'ensemble de faits que je viens d'exposer : plus vous aurez de volonté, plus vous serez intelligents ; une volonté moyenne fait l'artiste ; une volonté molle fait l'homme de routine ou de mémoire.

Cette volonté, ce n'est pas la volonté des manuels, la volonté motrice ; c'est la volonté élémentaire, l'effort simple. Cette volonté porte sur les moyens, non sur les conséquences. Ainsi, il ne faut pas dire, selon la formule classique, que l'imagination décompose et recompose. Il faut dire qu'un certain mode de l'attention favorise la décomposition de l'expérience et la formation de composés nouveaux. Un certain degré de l'attention est à la base du processus, mais il n'y a pas un effort de décomposition et un effort de recomposition. De même pour l'unification et la séparation des phénomènes, mode supérieur de l'attention, duquel résultera l'intelligence. L'effort simple porte sur les données de l'expérience, et c'est pour cela que l'acte d'imagination paraît spontané, comme aussi l'acte d'intelligence ; c'est pour cela qu'on dit de l'inventeur, de l'artiste, du penseur, qu'ils ont du génie. Leur acte paraît spontané, et, d'autre part, les souvenirs, les routines des hommes de mémoire, tout cela paraît absolument machinal. Les conséquences, belles ou banales, paraissent involontaires ; mais, à l'origine, nous trouvons la volonté médiocre, moyenne, énergique. Plus tard, si la volonté primitive a insuffisamment préparé l'œuvre intellectuelle, ou l'invention imaginative, alors une volonté réfléchie entrera en jeu. Telle est la volonté de l'artiste, qui réfléchit et

Digitized by Google

essaie diverses combinaisons pour achever une œuvre qui n'est pas sortie « toute armée » de son imagination, spontanée. Telle est la volonté de l'intellectuel, qui fait de grands efforts pour trouver la solution d'un problème difficile. Mais, avant cette volonté, il y a la volonté élémentaire, qui prépare la spontanéité de l'imagination, la spontanéité intellectuelle.

Ces trois sortes d'habitudes, que nous avons distinguées, caractérisent-elles trois espèces du genre *âme humaine* ? Non. Il ne s'agit pas ici de classification, comme on en fait en zoologie. Assurément, les hommes sont, en général, surtout hommes de mémoire et de routine, ou surtout hommes d'imagination, ou surtout hommes de pensée. Mais, et je reviens sur ce point déjà touché, une conscience à la fois très active et distribuée dans la durée avec une économie savante peut réunir deux de ces caractères ou les trois. J'ai déjà cité Ernest Renan, homme de grand savoir, donc de grande mémoire, de grande imagination et grand penseur. Gladstone, de même, avait une mémoire admirable ; il était épris d'idéal : c'était donc un imaginatif ; et c'était une belle intelligence.

Il reste à nous demander comment on peut profiter sans oublier. On le peut, si la conscience est bien distribuée dans la durée. Une série de contigus, une première fois brisée, sera, une seconde fois, parcourue sans être brisée, mais avec la préférence esthétique de tel ou tel élément : alors, il en résultera des dispositions à une synthèse imaginaire. Une autre fois encore, cette série de contigus pourra être soumise à un effort de remémoration. L'ordre inverse est également possible. On peut vouloir se rappeler toute une lecture, puis ne faire attention qu'à telle ou telle de ses parties ou la fragmenter à l'infini. Il dépend donc de notre énergie, il dépend de nous, de nous élever jusqu'à l'intelligence, puisque l'intelligence résulte d'un degré supérieur de l'effort, l'imagination d'un degré moindre, la routine d'un degré minimum. Mais il dépend de nous aussi de féconder l'intelligence par la mémoire et l'imagination. Il est vrai que le cas est rare : il faut, en effet, plus d'efforts pour être érudit et intelligent, ou imaginatif et intelligent, que pour être simplement intelligent. Ceux qui sont à la fois érudits, imaginatifs et intelligents, sont les héros de la pensée. Si l'héroïsme ne peut être demandé à tous, il résulte du moins de ces considérations que chacun peut tendre à cet idéal, peut essayer d'être une intelligence, aidée d'imagination et de mémoire.

Une dernière conclusion, pour terminer cette étude des conditions et occasions des groupements d'images. Le déterminisme

Digitized by Google

cherché s'est complété à la base, par l'évocation de l'effort, dont nous connaissions déjà la nature et les effets. L'effort est la cause profonde et dernière des puissances qui sont en nous, qui nous disposent tantôt aux souvenirs, tantôt aux imaginations, tantôt aux actes intellectuels. Or l'effort, je l'ai dit, c'est *un point de contingence* ; il paraît indéterminé en lui-même, et, comme il a une efficacité spéciale, étant indéterminé, il est indéterminant ; sa position dans la conscience présente dirige la conscience à venir dans l'imprévu.

Puisque, à la base du déterminisme des images, nous trouvons l'indéterminisme, le déterminisme s'avoue vaincu. L'âme a des lois ; mais elle est surtout constituée par un principe d'illégalité, et nous ne devons pas demander à la conscience ce qui est contraire à son essence. L'âme a des lois ; mais, au fond de la conscience, il n'y a pas de loi, il y a la liberté.

V. H.

ERRATA

N° 22, p. 215, l. 31 : lire *nullement* au lieu de *nettement*.
N° 23, p. 263, l. 12 : lire *avenir* au lieu de *entier*.
N° 23, p. 265, l. 28 : lire *marquée* au lieu de *masquée*.
N° 23, p. 268, l. 34 : lire *inspiration* au lieu de *unification*.

Digitized by Google

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE POITIERS

LICENCE.

I. — Comparer la *Médée* de Corneille et celle d'Euripide.

II. — Apprécier ces paroles adressées par le chancelier d'Aguesseau à l'aîné de ses enfants, qui venait de quitter le collège : « Mon fils, vos classes sont terminées, vos études commencent. »

Dissertation latine.

Imitatione optimorum similia inveniendi facultas paratur. (Pline, *Epist.* VII, 9, 2.)

Thème latin.

Montesquieu : *Grandeur et Décadence*, chap. IV, depuis : « Il y a des choses que tout le monde dit... », jusqu'à : « On nous dit... ».

Thème grec.

Bossuet, *Histoire universelle*, 3e partie, depuis : « Rome était dans sa force... », jusqu'à : « Les défauts venaient... »

Moyen Age.

Théodoric.

Histoire moderne.

Luther.

Histoire contemporaine.

Politique extérieure de la Convention nationale.

Histoire ancienne.

1° La société au temps des poèmes homériques ;

Digitized by Google

2° Le siècle de Périclès, son influence au point de vue de la civilisation ;

3° Les transformations de l'organisation politique et sociale à Rome depuis Servius Tullius jusqu'à la loi des Douze Tables.

Composition française.

Sujets à option.

1. — Distinguer, par des exemples empruntés à notre littérature, les différences qui séparent la chronique de l'histoire, et montrer que, si l'on peut être chroniqueur sans être historien, il est impossible d'être historien sans utiliser la chronique.

2. — En quoi et comment le XVIe siècle a-t-il préparé la littérature du XVIIe ? Comparez l'*humaniste* et l'auteur *classique*, en prenant pour exemples certains écrivains français de ces deux siècles.

3. — Le roman français au XVIIe siècle.

Composition latine.

Composition à option.

I. — Horace critique littéraire : doctrines, modèles, procédés de polémique.

II. — Des origines de l'histoire à Rome ; jusqu'à quel point Cicéron a-t-il eu raison de dire : *Abest historia litteris nostris ?*

III. — Juvénal ; valeur historique et littéraire des *Satires*.

Thème latin.

Comme on voit un fleuve miner lentement et sans bruit les digues qu'on lui oppose, et, enfin, les renverser dans un moment et couvrir les campagnes qu'elles conservaient, ainsi la puissance souveraine sous Auguste agit insensiblement et renverse sous Tibère avec violence.

Il y avait une loi de majesté contre ceux qui commettaient quelque attentat contre le peuple romain. Tibère se saisit de cette loi, et l'appliqua, non pas aux cas pour lesquels elle avait été faite, mais à tout ce qui put servir sa haine ou ses défiances. Ce n'étaient pas seulement les actions qui tombaient dans le cas de cette loi, mais des paroles, des signes et des pensées même ; car ce qui se dit dans ces épanchements de cœur, que la conversation produit entre deux amis, ne peut être

Digitized by Google

regardé que comme des pensées. Il n'y eut donc plus de liberté dans les festins, de confiance dans les parentés, de fidélité dans les esclaves : la dissimulation et la tristesse du prince se communiquant partout, l'amitié fut regardée comme un écueil, l'ingénuité comme une imprudence, la vertu comme une affectation, qui pouvait rappeler dans l'esprit des peuples le bonheur des temps précédents.

Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice, lorsqu'on va, pour ainsi dire, noyer des malheureux sur la planche même sur laquelle ils s'étaient sauvés.

Et, comme il n'est jamais arrivé qu'un tyran ait manqué d'instruments de sa tyrannie, Tibère trouva des juges prêts à condamner autant de gens qu'il en put soupçonner. Du temps de la République, le sénat, qui ne jugeait point en corps les affaires des particuliers, connaissait, par une délégation du peuple, ces crimes qu'on imputait aux alliés. Tibère lui renvoya de même le jugement de tout ce qu'il appelait crime de lèse-majesté contre lui. Ce corps tomba dans un état de bassesse qui ne peut s'exprimer : les sénateurs allaient au-devant de la servitude.

Thème grec.

Quand Sésostris me vit, il fut touché de ma jeunesse et de ma douleur ; il me demanda ma patrie et mon nom. Je répondis : « O grand roi, vous n'ignorez pas le siège de Troie, qui a duré dix ans, et sa ruine, qui a coûté tant de sang à la Grèce. Ulysse, mon père, a été un des principaux rois qui ont ruiné cette ville ; il erre sur toutes les mers, sans pouvoir retrouver l'île d'Ithaque, qui est son royaume. Je le cherche ; et un malheur semblable au sien fait que j'ai été pris. Rendez-moi à mon père et à ma patrie. Ainsi puissent les dieux vous conserver à vos enfants, et leur faire sentir la joie de vivre sous un si bon père ! » Sésostris continuait à me regarder d'un œil de compassion ; mais, voulant savoir si ce que je disais était vrai, il nous renvoya tous deux à un de ses officiers, qui fut chargé de savoir de ceux qui avaient pris notre vaisseau si nous étions effectivement ou Grecs ou Phéniciens. « S'ils sont Phéniciens, dit le roi, il faut doublement les punir, pour être nos ennemis, et, plus encore, pour avoir voulu nous tromper par un lâche mensonge ; si, au contraire, ils sont Grecs, je veux qu'on les traite favorablement, et qu'on les renvoie dans leur pays sur un de mes vaisseaux, car j'aime la Grèce ; plusieurs Egyptiens y ont donné des lois. Je connais la vertu d'Her-

Digitized by Google

cule, la gloire d'Achille est parvenue jusqu'à nous, et j'admire ce qu'on m'a raconté de la sagesse du malheureux Ulysse ; tout mon plaisir est de secourir la vertu malheureuse. »

Géographie.

1° L'Océan Pacifique ;
2° L'archipel du Japon ;
3° La Volga.

Philosophie.

Comment s'établit dans la conscience la distinction du moi et du non-moi ?

Métrique.

Rapport de l'accent et de la quantité, en grec et en latin.

Grammaire.

La première déclinaison classique.

Thème.

Giton a le teint frais, le visage plein et les joues pendantes, l'œil fixe et assuré, les épaules larges, l'estomac haut, la démarche ferme et délibérée ; il parle avec confiance, il fait répéter celui qui l'entretient, et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit ; il déploie un ample mouchoir, et se mouche avec grand bruit ; il crache fort loin, et il éternue très haut ; il dort le jour, il dort la nuit, et profondément ; il ronfle en compagnie. Il occupe à table et à la promenade plus de place qu'un autre ; il tient le milieu en se promenant avec ses égaux ; il s'arrête, et l'on s'arrête ; il continue de marcher, et l'on marche ; tous se règlent sur lui, il interrompt, il redresse ceux qui ont la parole ; on ne l'interrompt pas, on l'écoute aussi longtemps qu'il veut parler ; on est de son avis, on croit les nouvelles qu'il débite. S'il s'assied, vous le voyez s'enfoncer dans un fauteuil, croiser les jambes l'une sur l'autre, froncer le sourcil, abaisser son chapeau sur ses yeux pour ne voir personne, ou le relever ensuite, et découvrir son front par fierté et par audace. Il est enjoué, grand rieur, impatient, présomptueux, colère, libertin, politique, mystérieux sur les affaires du temps ; il se croit du talent et de l'esprit. Il est riche.

Digitized by Google

Version.

Wallenstein ist wohl die ausserordentlichste Gestalt, die in der weitausgreifenden Bewegung des dreissigjaehrigen Kriesges auftritt. Er erscheint als eine ihrer eigentümlichen Hervorbringungen ; sein Emporkommem wird von ihr getragen : er gelangt zu einer Stelle, in der er eine Reihe von Jahren einen massgebeden Einfluss ausübt, bis er zuletzt von einer Katastrophe erreicht wird, die noch immer unverstaendlich geblieben ist.

Ueber diese und das gesamte Tun und Treiben Wallensteins sind in den Archiven zu Wien, in welche auch seine Papiere übergegangen sind, in den létzten Jahrzehbten fleissige Forschungen anggestellt worden ; doch ist man damit über Anklage und Vertheidigung, wie sie in ersten Moment einander gegenübertraten, nicht hinausgekommen.

Und wenn man in den andern Archiven weiter nachforscht, so erhaelt man nur einseitige Antworten, dem Verhaeltnis gemaess, in welchem die Staaten, denen sie angehoeren, zu den Begebenheiten standen.

Die sonst so aufmerksamen Venezianer treten dem inneren Getriebe der in Deutschland kämpfenden Interessen nicht nahe genug, um eine genügende Auskumft geben zu koennen. Die franzoesischen Sammlungen haben sehr merkwürdige Aufklaerungen geboten, die sich dochnur auf den einen Punkt beziehen über den mlt Frankreich unterhandeltwurde. Aehnlich verhaelt es sich mit den aus den schwedischen erhobenen Notizen.

LICENCE D'ANGLAIS.

Thème.

Ch. Nodier, *Les Souvenirs de la Vieillesse*. (Marcou, Morceaux choisis, Classes supérieures, page 679.)

Version.

Mrs Browning : *Aurora Leigh*, les 43 derniers vers du livre I.

Dissertation anglaise.

1. Shakspeare's Poetic diction from *Henry IV*. (Agrégation.)
2. Botton. (Licence.)
3. Which of the four seasons do youp prefer ? (Certificat.)

Digitized by Google

Dissertation française.

1. Hotspur.
2. Falstaff est-il un poltron ?
3. *Henry IV* comparé aux autres drames historiques de Shakspeare.

***

Composition française.

Licence.

« Amas d'épithètes, mauvaises louanges : ce sont les faits qui louent, et la manière de les raconter. » Que pensez-vous de cette affirmation de La Bruyère, et, lorsqu'il la formulait, pouvait-il avoir en vue les *Oraisons funèbres* de Bossuet ?

Dissertation latine.

Quæ causæ afferri possunt cur, post amissam libertatem et pacatam ab Augusto forensem eloquentiam, Ciceronis orandi genus a plerisque fuerit impugnatum ?

Thème latin.

Bossuet : *Histoire universelle*, 3e partie, chap. II, depuis : « Car ce même Dieu qui a fait l'enchaînement de l'Univers... », jusqu'à : « J'ai tâché de vous préparer... »

Thème grec.

Fénelon : *Lettre à l'Académie*, chap. V, depuis : « On gagne beaucoup... », jusqu'à : « Je préfère l'aimable... »

Moyen Age.

Licence d'histoire.

La conquête de la Gaule par les Francs.

Histoire contemporaine.

La politique de Napoléon Ier à l'égard de l'Allemagne (1804-1813).

Digitized by Google

Histoire ancienne.

1. La société grecque au temps des poèmes homériques.
2. L'organisation politique de l'Etat romain au début de l'époque républicaine.
3. Marc-Aurèle.

Géographie.

1. Le pôle antarctique et l'Océan glacial du Sud.
2. La plaine des Pays-Bas.
3. La région des Alpes françaises.

Philosophie.

Licence.

La responsabilité ; origine et évolution de cette idée.

Grammaire.

La troisième déclinaison classique en grec et en latin.

Métrique.

Les deux derniers pieds de l'hexamètre dactylique.

LICENCE D'ALLEMAND.

Composition.

Vous donnerez les raisons qui permettent de croire que Gœthe, en écrivant le « Zauberlehrling » (1797), avait pour but de faire une satire dirigée contre les chefs de la Révolution française. Vous rapprocherez de cette ballade le passage où Schiller, dans le « Lied von der Glocke » (1800), fait également allusion à la Révolution.

LICENCE D'ANGLAIS.

Thème.

Xavier de Maistre, *La Mort d'un Ami*, (Marcou, Morceaux choisis), page 672, jusqu'à : « Mais l'aube matinale… »

Digitized by Google

Version.

Thackeray : Federick the Great's Army (Peaceck's English prose), page 355.

*
* *

Composition française.

Licence.

Montaigne a écrit : « La vérité et la raison sont communes à un chacun et ne sont non plus à qui les a dites, premièrement, qu'à celui qui les dit après. » Apprécier cette pensée, en la rapprochant de celle qui termine le 1er chapitre de La Bruyère.

Dissertation latine.

Quid censendum de opinione eorum qui litteris apud Romanos incipientibus Graecorum imitationem nocuisse magis quam profuisse contendunt.

Thème latin.

Pascal, *Pensées*, art. II, § 8, depuis : « C'est, sans doute, un mal que d'être plein de défauts... », jusqu'à : « En voici une preuve qui me fait... »

Thème grec.

Fénelon, *Télémaque*, livre III, depuis : « C'est tout ce qu'un homme sage peut faire », jusqu'à : « Après qu'Adam eut fait cette peinture... »

Moyen Age.

Résultats de l'établissement des Barbares en Gaule.

Histoire moderne.

Etat de la France et de l'Eurore en 1763.

Histoire contemporaine.

L'Allemagne au temps de Napoléon Ier.

Digitized by Google

Histoire ancienne.

I. — Fondation et chute de l'hégémonie thébaine en Grèce.

II. — La conquête du monde romain par l'hellénisme, au IIe siècle avant notre ère.

III. — Le Christianisme et ses relations avec l'Empire romain avant l'édit de Milan.

Géographie.

I. — Le commerce anglais et le commerce allemand ; leur rivalité dans le monde.

II. — Le relief et la configuration des Iles Britanniques.

III. — Les Alpes centrales.

Philosophie.

Licence.

Théorie de la liberté chez Descartes.

Grammaire.

Les participes dans les langues classiques ; morphologie et syntaxe.

Métrique.

La césure.

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES.

Thème.

La Bruyère, *Caractères*, chap. de la Ville, depuis : « La ville est partagée... », jusqu'à : « ...des mouches de l'année passée. »

Version.

Shelley : *Alastor*, depuis : « While daylight held the sky... », jusqu'à : « ...from their father's door » ; — ou : Cowper, on Conversation, depuis : « Every one endeavours... », jusqu'à : « ...next to these » (Peacock's English Prose, page 239).

Dissertation pédagogique.

Que pensez-vous de cet axiome : « Il faut instruire les enfants

Digitized by Google

en les amusant » ? Le discuter et l'appliquer à l'enseignement des langues vivantes.

Dissertation anglaise.

I. There are three things to which man is born : « Labour and sorrow and joy : nor can any life be right which has not all three. » (Ruskin.)

II. — The difference between wit and humour (Agrégation.)

III. — Joseph and Charles surface (Licence).

Dissertation française.

I. — Célimène et Millamant.

II. — Principaux caractères du talent de Congreve.

III. — Maria écrit à une de ses amies pour lui décrire le milieu où elle est forcée de vivre et les impressions qu'il lui inspire.

Leçons à préparer.

I. — La vie de Congreve.

II. — Discuter le paradoxe de Lamb sur la comédie artificielle (Essays of Elia).

III. — La comédie de Congreve et des autres comiques de la Restauration est-elle une peinture exacte des mœurs contemporaines ?

LICENCE D'ALLEMAND.

Composition.

Comment Schiller, dans ses ballades, met au service de la poésie l'élément surnaturel, tant païen que chrétien.

Composition française.

Licence.

Expliquer, avec la plus grande précision et des exemples appropriés, quelles sont, à votre avis, les sources les plus fécondes d'inspiration pour un écrivain.

Dissertation latine.

Quæretur quatenus exercitatio quam vocabant declamationem eloquentiæ studiis apud Romanos vel profuerit vel nocuerit.

Digitized by Google

Thème latin.

Montesquieu, *Grandeur et Décadence*, chap. III, depuis : « Les fondateurs des anciennes républiques... », jusqu'à « Or, ces sortes de gens... »

Thème grec.

Bossuet, *Histoire universelle*, 3e partie, chap. V, depuis : « La Grèce était pleine de ces sentiments... », jusqu'à : « Il ne restait à la Perse... »

Histoire.

I. — La France à la mort de Louis IX.
II. — L'Allemagne en 1848.

Histoire ancienne.

1° La fondation de la puissance macédonienne.
2° L'Etat social et moral de la République romaine au IIe siècle avant notre ère.
3° Rome et les Barbares avant les invasions.

Géographie.

1° Les Pyrénées françaises.
2° La plaine des Pays-Bas.
3° Les grands lacs américains.

Philosophie.

Licence.

Origine et évolution de l'idée de cause.

Grammaire.

Les questions de lieu, en grec et en latin.

Métrique.

Le vers pentamètre.

Thème allemand.

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les

Digitized by Google

qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède dans le chien domestique aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire. Il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force et ses talents : il attend ses ordres pour en faire usage ; il le consulte, il l'interroge, il le supplie ; un coup d'œil suffit : il entend les signes de sa volonté. Sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment. Il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections ; nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire ; il est tout zèle, tout ardeur et tout obéissance. Plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitements ; il les subit, il les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage ; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves.

Version allemande.

Obgleich ungern, doch aus treuer Geselligkeit, begleitete mein Freund mich auf den Vesuv. Am Fusse des steilen Hanges empfingen uns zwei Führer, beides tüchtige Leute. Der erste schleppte mich, der zweite meinen Freund den Berg hinauf. Ein Blick westwärts über die Gegend nahm, wie ein heilsames Bad, alle Schmerzen der Anstrengung und alle Müdigkeit hinweg. So lange der Raum gestattete in gehöriger Entfernung zu bleiben, war es ein grosses geister-hebendes Schauspiel. Erst ein gewaltsamer Donner, der aus dem tiefsten Schlunde hervortönte, sodann Steine, grössere und kleinere, zu Tausenden in die Luft geschleudert, von Aschenwolken eingehüllt. Der grösste Teil fiel in den Schlund zurück. Die anderen, auf die Aussenseite des Kegels niederfallend, machten ein wunderbares Geräusch ; erst plumpsten die schweren und hüpften mit dumpfem Getöne an der Kegelseite hinab : die geringeren klapperten hinterdrein, und zuletzt rieselte die Asche nieder. Dieses geschah in regelmässigen Pausen, die wir durch ein ruhiges Zählen sehr wohl abmessen konnten. Als der Raum enge genug wurde, fielen mehrere Steine um uns her und machten den Umgang unerfreulich. Mein Freund fühlte sich nunmehr auf dem Berge noch verdriesslicher, da dieses Ungetüm, nicht zufrieden hässlich zu sein, auch noch gefährlich werden wollte.

Digitized by Google

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES.

Thème.

Paul-Louis Courier : *Un plébiciste impérial.* (Marcou : Morceaux choisis, page 513.)

Version.

Sir Ph. Lidney : A Stag Hunt (Feacock : English Prose, page 55), ou Mrs Browning : Aurora Leigh, book I, depuis : « I had a little chamber in the house... », jusqu'à : « ...not a grand nature. »

Dissertation pédagogique.

I. — « Savoir interroger, c'est savoir enseigner. »
II. — Avantages et inconvénients des exercices oraux collectifs.

Dissertation anglaise.

I. — « A bird in hand is worth two in the bush. »
II. — A portrait of Parson Adams.
III. — The change of english prose from Clarendon to Fielding.

Dissertation française.

I. — « Diseur de bons mots, mauvais caractère » (Pascal).
II. — Molière et Fielding.
III. — Le squire anglais au XVIIIe siècle, d'après la littérature du temps.

Leçons à préparer.

I. — La vie et le caractère de Fielding.
II. — La société anglaise au XVIIIe siècle, d'après l'œuvre de Fielding.

*
* *

Composition française.

LICENCE.

Démontrer, par quelques exemples bien choisis, la justesse de ce jugement de La Bruyère sur Rabelais : « Où il est bon, il va

jusques à l'exquis et à l'excellent ; il peut être le mets des plus délicats. »

Dissertation latine.

Quomodo in historia componenda et litteris illustranda græci romanique scriptores a recentioribus differant quæretur.

Thème latin.

Pascal, *Pensées*, IV, 3, depuis : « La dignité royale n'est-elle pas assez grande... ? », jusqu'à : « Je ne parle point, en tout cela... »

Thème grec.

La Bruyère, *Des Ouvrages de l'Esprit*, depuis : « D'où vient que l'on rit si librement au théâtre... ? », jusqu'à : « L'âme ne va-t-elle pas jusqu'au vrai... ? »

Histoire.

1. Le gouvernement et la société au temps de François Ier.
2. La constitution civile du clergé de 1790 et le Concordat de 1801 complété par les Articles organiques. Comparer.

Histoire ancienne.

1. Le rôle politique de Démosthène.
2. La République romaine ; son organisation sociale et politique au IIIe siècle avant notre ère.
3. L'administration de Dioclétien.

Géographie.

1. La région du Rhin moyen.
2. Le relief des Iles Britanniques.
3. La Russie méridionale.

Philosophie.

LICENCE.

Rapports de l'imagination et de la mémoire.

Grammaire.

L'infinitif dans les langues classiques ; morphologie et syntaxe.

Digitized by Google

Métrique.

Les vers iambiques.

LICENCE D'ALLEMAND.

Composition.

Vous admettrez que, dans l'allégorie de Schiller intitulée « Das Mädchen aus der Fremde », le but du poète est de figurer la Poésie lyrique, et vous direz comment il l'atteint.

Vous ajouterez quelques observations sur d'autres pièces où Schiller glorifie le même art.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Thème.

Voltaire, *Zadig*. « Il venait tous les jours... », jusqu'à : « Toujours du plaisir n'est pas du plaisir... » (Marcou, p. 360).

Version.

Pope : « On dedications... », jusqu'à : « For having believed it... » (Peacock : English Prose, page 167) ; — ou Milton : Samson Agonistes, vers 1-37.

Dissertation pédagogique.

1. Expliquer ce mot de Montaigne : « Il vaut mieux qu'un précepteur ait la tête bien faite que bien pleine. »

2. Quelle est la part respective à faire à l'ouïe et à la vue dans l'enseignement des langues vivantes ?

Dissertation française.

1. Quelle est votre opinion sur le poème d'*Aurora Leigh?*

2. Le caractère d'Aurora.

3. Déterminer quel est l'apport personnel de Coleridge dans la poésie anglaise.

Dissertation anglaise.

1. The english idea of the gentleman.

2. Study the style and prosody of Coleridge's Ode to France.

4. The poetic diction of Elisabetb B. Browning.

Leçons.

La vie de Coleridge ; son caractère et son tour d'esprit.

Digitized by Google

Ouvrages signalés.

Une heure d'espéranto, par M. Th. Cart, *professeur agrégé au lycée Henri IV*, librairie Espérantiste, Paris, 1905.

*
* *

Plaidoyer pour les langues mortes, par M. T. Joran, *directeur de l'Ecole d'Assas*, librairie Poussielgue, Paris, 1905.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 33 22 JUIN 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Russie et Japon.

Conférence de M. G. DESDEVISES DU DEZERT,

Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

La guerre que se font la Russie et le Japon n'a pas seulement dérouté les stratégistes et les diplomates : elle a aussi mis le désarroi dans le camp des philosophes et disloqué au vent de ses canons les châteaux de nuages qu'ils avaient si patiemment édifiés.

Il s'est trouvé que, d'une nation presque barbare et d'une nation d'intellectuels, c'est la plus cultivée qui s'est révélée justement la plus militaire, la plus belliqueuse et la plus forcenée.

Qui eût dit, il y a deux ans, que la sainte Russie serait vaincue sur terre et sur mer par le Japon ? Il y avait bien quelques esprits téméraires pour affirmer que le Japon étonnerait le monde ; mais le moyen de croire que, en trente-cinq ans d'apprentissage, il fût parvenu à s'assimiler assez complètement les sciences et les arts de l'Europe pour la vaincre avec ses propres armes !

La Russie, c'était, pour ainsi dire, le type de la nation militaire, telle que l'avaient toujours comprise les conquérants : d'inépuisables réserves de soldats, une aristocratie vivant depuis deux siècles du métier des armes, un César tout-puissant, donnant seul l'impulsion à la formidable machine, réglant tout et couvrant tout de son manteau d'or, semé d'aigles de sable.

Victorieuse, au XVIIIe siècle, de la Prusse, de la Turquie et de la

Digitized by Google

Pologne ; victorieuse, en 1815, de Napoléon ; conquérante de la Finlande, du Caucase et de la Sibérie, la Russie avait été à peine arrêtée, pendant quinze ans, par la coalition de la France et de l'Angleterre. Elle avait continué à ronger la Turquie, avait paru sous les murs de Constantinople, dompté le Turkestan, pris pied en Perse, poussé ses chemins de fer sur la route de Kaboul et conduit le transsibérien jusqu'à Vladi-Wostock et Port-Arthur.

Ignorant, mais mystique, inconscient, mais dévoué corps et âme à ses chefs et à son César, le soldat russe avait gardé, jusqu'au seuil du xxe siècle, toutes les simplicités, toutes les abnégations d'autrefois. On obtenait de lui ce qu'on n'eût obtenu d'aucun autre ; on trouvait dans les régiments russes des soldats de bonne volonté pour se promener devant les cibles pendant le tir.

Bénissant le czar Alexandre III, qui lui avait rendu les grandes bottes, le cafetan et le bonnet de peau de mouton du moujik, content du bœuf aux choux et du thé de la caserne, n'imaginant pas de plus beau spectacle qu'une revue impériale ou une messe militaire, prêt à tout risquer pour un verre de wodki, le soldat russe n'était-il pas, dans sa rusticité primitive, le soldat par excellence, le pieu mouvant, avec lequel on élargit ses frontières ?

Superbes et magnifiques, grands buveurs, grands danseurs, grands amis de la dépense, du luxe, du jeu, du plaisir, et, par-dessus tous leurs vices, braves comme les héros des légendes, les hauts seigneurs, chargés de mener les masses russes à la victoire, semblaient l'incarnation de l'homme de guerre.

Parmi les généraux, il en était d'un héroïque entrain comme Gourko, d'une haute science organisatrice comme Kouropatkine. L'armée russe avait dans Dragomirof un admirable général, comprenant tout ce que l'intelligence peut ajouter à la force brutale, voulant que chaque soldat connût la signification de chaque mouvement ordonné, restât toujours en communauté d'idées et de sentiments avec ses chefs. Fière de son appareil militaire, la Russie comptait avec orgueil ses fusils, ses sabres, ses lances, ses canons, fortifiait ses arsenaux de la Baltique, de la mer Noire et du Pacifique, et entretenait, en pleine paix, une armée de 800.000 hommes, derrière laquelle 3 millions de soldats étaient prêts à marcher.

Tout au bout du monde, dans des îles à peine entrevues par de rarissimes voyageurs, vivait, en 1868, un peuple mystérieux, gouverné par la plus ancienne dynastie de la terre, soumis depuis trois siècles à une féodalité de princes, et connu seulement au dehors par son art singulier et magnifique.

Digitized by Google

Ce peuple, qui s'entêtait à vivre toutes portes closes, comme la princesse endormie des vieux contes, de grands politiques européens sont allés le réveiller bon gré mal gré, et ont ouvert à coups de canon les portes de sa maison.

Après un moment de stupeur, ce peuple s'est levé, a jeté les regards autour de lui, puis, abdiquant son rêve, s'est mis au travail avec la paisible résolution de l'homme qui a pris un parti définitif.

Le mikado, émancipé de la mainbournie du Shôgoun, a quitté Kiôto, la ville des léthargies séculaires, et est venu s'établir à Tokio, au contact des Européens. Il a renvoyé les princes féodaux dans leurs terres et les a vaincus, quand ils ont voulu se révolter. Il a supprimé leurs privilèges et proclamé le dogme européen de l'égalité de tous devant la loi.

Tout-puissant par tradition et par le droit de la victoire, il a donné à son peuple une constitution, un Parlement, une administration, un code, une magistrature, des finances, une armée, une marine, des forteresses et des arsenaux.

Mais, du moment qu'il empruntait à l'Europe tout ce qui pouvait rendre son empire plus prospère et plus fort, il se gardait bien de toucher à ce qui constituait l'âme profonde du Japon : il modernisait son peuple, sans lui rien ôter de son originalité, ni de son idéal.

Le Japon se partageait entre trois religions, dont deux, le confucéisme et le bouddhisme, d'origine étrangère ; et une, le shintoïsme, d'origine nationale. Le confucéisme, très dépassé d'ailleurs par l'idéal chevaleresque du vieux Japon, disparut de lui-même avec les temps nouveaux. Le bouddhisme resta la religion populaire, espoir des simples, consolation des affligés. Kwan-On, à visage d'or, demeura la Vierge divine, mère des miséricordes, qui protège le marin sur les flots orageux du Kouro-Siwo, donne des enfants à ceux qui la prient, jette ses bras aux manchots, ses pieds aux boiteux, et est devenue aveugle à force de pleurer sur les damnés.

Le shintoïsme a gagné tout ce que perdaient les autres cultes et est devenu la seule religion officielle de l'Empire.

Le shinto, c'est le Japon divinisé, offert en adoration aux Japonais dans la personne de ses fils les meilleurs et les plus illustres ; c'est le culte de toutes les vertus qui ont fait le Japon industrieux, savant, prospère et glorieux ; c'est la religion de la patrie.

Et cette religion, qui ne suffirait peut-être pas à d'incorrigibles individualistes, comme nous, suffit à ces hommes sages, que le bouddhisme a saturés de ses doctrines d'éternelles renais-

Digitized by Google

sances. Sachant de science certaine que la vie présente n'est, pour chaque être, qu'un insignifiant moment de sa vie éternelle, sachant que chaque existence bien conduite est un échelon gagné sur la voie qui conduit au salut suprême et définitif, le Japonais vit sans pessimisme et meurt sans crainte, ni regret. Pénétré du néant de l'individu, il sourit à nos vaines ambitions. Epris de sa patrie comme de la divinité visible, il se voue, corps et âme, à son service ; il lui rapporte toutes ses actions et se trouve payé de ses efforts par la joie du devoir bien rempli et la vision magnifique de la gloire de l'Empire.

Unissez la tranquille et profonde sagesse de l'Hindou, l'orgueil patriotique du Romain, l'activité de l'Anglais, le consciencieux labeur de l'Allemand, le sens artistique du Français à l'humilité de l'ascète, à la ferveur du moine guerrier, au courage du martyr, et vous saurez ce que le shinto peut verser de noblesse dans l'âme japonaise.

Religion aux dogmes vagues et flottants, presque sans prêtres et sans rites, elle suffit à ce peuple merveilleux, qui réunit, à un degré si extraordinaire, les qualités pratiques qui assurent le succès, et les vertus idéalistes qui font les grandes âmes.

Le Japonais a consenti à prendre l'habit européen, comme militaire, comme diplomate, comme magistrat ; mais il n'a pas permis aux coutumes d'Europe de franchir le seuil de son foyer. Rentré chez lui, après ses heures de service à la caserne ou au tribunal, il retrouve avec bonheur sa charmante maison aux poutrelles de bois précieux, aux treillis de bambou, aux nattes blanches et luisantes, aux paravents de soie brodée qui glissent dans des rainures discrètes et permettent de varier à souhait l'aspect du home. Sa femme et ses filles, artistement coiffées, diadémées d'épingles ciselées, viennent au-devant de lui dans le luxe charmant de leurs kimonos de soie aux vives couleurs et de leurs ceintures brodées de fleurs et d'oiseaux. On s'assied sur les nattes, les enfants rieurs, à demi cachés dans le giron du père ou de la mère, les fils et les filles attentifs aux ordres de leurs parents. On apporte la petite table basse en bois ouvragé ou laqué, où fument des mets à la bonne odeur, gracieusement présentés dans des assiettes de porcelaine ; les tasses minuscules passent de main en main pour se remplir à la théière de bronze ou de grès, et l'on cause et l'on plaisante et l'on rit, avec l'entrain et la courtoisie que les gens de bonne race mettent dans leurs plaisirs.

Parfois, la Japonaise de haut rang enferme ses pieds dans des bottines et son buste dans un corset ; elle prend la jupe traînante le riche corsage et l'indescriptible chapeau de l'Européenne ; elle

Digitized by Google

va comme elle en visite, en dîner, au bal, au théâtre; mais, de retour au logis, elle reprend, avec le kimono fleuri, les douces vertus qui conviennent à la compagne gracieuse et soumise d'un homme élevé dans les saints principes du Shinto.

Le mikado se pique d'être poète et excelle, dit-on, à enfermer en quelques vers une pensée ingénieuse ou galante, une belle sentence morale, une piquante anecdote. A son exemple, quantité de Japonais et de Japonaises cultivent la poésie et donnent aux académies poétiques de l'Empire une vie que connaissent bien peu des nôtres. — Et voilà que la littérature, dont nous sommes si fiers, commence à être jugée de haut par les critiques japonais, qui lui reprochent de s'occuper trop exclusivement de l'amour et pas assez de la vie.

Chaque maison un peu riche a son cabinet de raretés, où, bien à l'abri des regards vulgaires et pour l'exclusive jouissance des amis intimes, se gardent les bronzes précieux, les vieilles porcelaines, les cloisonnés, les laques d'or mat guilloché, les kakémonos des bons maîtres, fidèles interprètes de la réalité, les beaux sabres, qui tranchent le fer. — L'industrie japonaise, outillée à l'européenne, fabrique des marchandises d'un bon marché fabuleux et inonde les marchés occidentaux de grossières contrefaçons de l'art ancien; mais elle garde pour les nationaux le goût exquis de ses bronzes, de ses ivoires et de ses soieries. Et les ouvriers qui tissent ces merveilleux panneaux, qui peignent à l'aiguille avec une si éblouissante fantaisie ces fleurs, ces dragons, ces paons, ces paysages, ces marines, ces forêts, ces montagnes, ces châteaux, vivent contents d'un salaire de 75 centimes, qui assure à leur famille le riz, le poisson et le thé de chaque jour.

Enfin ce peuple a voué un culte passionné à la science, pour la grandeur de la patrie. L'étudiant japonais, sorti du lycée national, apprend deux langues européennes avant d'être admis à l'Université, et y reste huit à dix ans, écoutant avec un religieux respect la parole du maître, travaillant comme travaillaient nos grands théologiens du Moyen-Age, se tuant parfois par dégoût de son ignorance ou par honte d'un insuccès.

Mais, grâce à cette poussée fiévreuse, le Japon a maintenant des officiers de terre et de mer, aussi instruits que des officiers allemands ou français; il a des ingénieurs, des médecins, des juristes, des critiques, des lettrés, des savants.

Et, le jour où le Japon s'est dressé devant la Chine, la Chine s'est enfuie comme une vieille femme; — le jour où le Japon est intervenu en Chine avec les nations européennes, il a partagé

Digitized by Google

avec nous le prix de la vaillance; — le jour où la Russie a semblé le menacer sur ses rivages, il s'est héroïquement rué sur elle, et l'a forcée à reculer.

L'intellectualisme n'exclut donc pas la vertu militaire. Il n'y a pas contradiction nécessaire entre le culte de l'art et de la science et le culte de la patrie. Il n'est pas vrai que l'homme éclairé doive, comme le triste héros de Musset, jeter à la mer sa famille, sa patrie et ses dieux. Loin de disparaître sous une culture savante, tous ces idéals se développent avec elle, grandissent en force et en beauté.

Le barbare meurt stupidement, sans savoir pourquoi; le civilisé donne volontairement sa vie pour une grande cause, aimée et choisie. — Le barbare combat avec une rage aveugle, le civilisé use d'armes perfectionnées, dont il connaît et ménage le délicat mécanisme. Il se fait de sa science et jusque de ses habitudes esthétiques d'incomparables auxiliaires, qui décuplent ses forces et lui assurent la victoire sur l'ennemi ignorant, négligent et malhabile. — Le barbare noie ses maux dans l'alcool; le civilisé reste dans la victoire sobre et maître de lui, ennobli par l'enthousiasme et le sacrifice, indemnisé de toutes ses souffrances par la gloire de sa patrie.

La patrie ne peut être pour nous la divinité tangible et vivante qu'elle est pour les idéalistes japonais. Nous ne sommes plus ni assez religieux, ni assez poètes pour la comprendre ainsi. Mais nous pouvons encore la concevoir sous la forme d'une collectivité d'intérêts, d'un capital, créé par le travail séculaire de nos ancêtres, et qu'il est de notre devoir de transmettre, encore accru, à nos descendants.

Les patries sont comparables à d'immenses vaisseaux, à bord desquels vivent les nations : vaisseaux fantastiques aux splendides décors, aux machineries compliquées, aux hiérarchies savantes, qui portent, sur l'océan sans limites, de la vie les couleurs des peuples qui ont su se faire une histoire.

Ces vaisseaux merveilleux sont des choses vivantes ; ils croissent et périclitent avec les peuples qui les portent, ils grandissent avec leurs vertus, ils périssent par leurs vices et leurs fautes. Il en est, comme la Grande-Bretagne, qui portent dans leurs flancs un cinquième du genre humain. D'autres, comme la Turquie, traînent sur un couronnement dédoré un pavillon en lambeaux. De la Russie montent des cris d'épouvante, des hurlements de douleur, des clameurs de haine et de malédiction. Les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne arborent fièrement le grand pavois de victoire !

Notre France est encore un noble et glorieux vaisseau. Sa

Digitized by Google

coque élargie abrite un peuple innombrable ; l'allure est vivante, les différents services marchent avec régularité ; de justes lois donnent au plus humble matelot sa voix au conseil et le droit de prétendre, soit pour lui, soit pour ses fils, aux plus hauts emplois. Mais le bel ordre du vaisseau, sa force et sa résistance sont menacés par je ne sais quel esprit de folie et de rébellion, engendré par la sotte vanité de quelques-uns et les jalousies d'un grand nombre. Il y a dans les soutes obscures quelques malheureux qui songent, dit-on, à faire sauter le navire. En des temps barbares, on les eût mis aux fers. Que l'équipage se contente, aujourd'hui, de les montrer au doigt, et que leurs vains discours se perdent, chaque matin, dans la triomphante claironnée du « Salut aux couleurs ! »

G. Desdevises du Dezert.

Digitized by Google

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Écouchard-Le Brun (*suite*).

La seconde ode à M. de Buffon a été fortement critiquée par La Harpe, et d'ailleurs d'une façon très intéressante et très instructive. Elle a été faite à propos d'une maladie de Buffon, survenue dans des circonstances déjà particulièrement douloureuses, puisque, l'année précédente, il avait, nous dit le sous-titre de l'ode, « perdu Mme de Buffon à la fleur de l'âge et de la beauté. »

Il est bien certain, pour en parler d'abord d'une façon générale, que cette ode n'a pas le mouvement assez naturel que nous avons remarqué dans la première sur les détracteurs de Buffon ; elle a quelque chose de plus factice, de plus laborieux, si je ne vais pas jusqu'à dire de plus tourmenté. Le début lui-même — et vous savez que Le Brun sait d'ordinaire commencer — est bien « appliqué » et bien cherché :

> Cet Astre, Roi du Jour au brûlant Diadème,
> Lance d'aveugles Feux, et s'ignore lui-même,
> Esclave étincelant sur le Trône des Airs ;
> Mais l'Astre du Génie, intelligente Flamme,
> Rayon sacré de l'âme,
> A sa libre Pensée asservit l'Univers.

La comparaison n'est pas plus mauvaise qu'autre chose ; mais elle a ceci de fatigant, que le poète insiste sur les ressemblances et non sur les différences qui existent entre les deux termes : la comparaison est par trop une pure et simple confusion.

Un peu plus loin, Le Brun suppose qu'il y a eu, dans cette maladie, une certaine diplomatique entreprise de la déesse Envie, qui attaque à présent Buffon dans sa maison même et dans sa famille. Ici, La Harpe n'a pas tort de trouver que cette invention est une espèce de mythologie un peu factice, pénible même,

Digitized by Google

et dans laquelle il est bien difficile d'entrer : « Le poète, dit-il, feint que l'Envie, irritée contre M. de Buffon, va chercher la Fièvre et l'Insomnie pour attaquer les jours d'un grand homme. Non seulement cette idée de mettre l'Envie en œuvre est une machine un peu usée, mais quel rapport, d'ailleurs, de l'envie à la fièvre et à l'insomnie? Car il faut toujours qu'il y ait un rapport entre les idées morales et les fictions poétiques; c'est ce qui fait le charme de celles-ci, et ce qui en fonde l'effet. On peut croire que l'Envie ne dort guère; mais jamais la Fièvre n'a été à ses ordres. » Réflexion générale très juste, et qui va loin. Si La Harpe avait écrit un peu plus tard, il aurait peut-être embrassé d'un regard d'ensemble l'évolution poétique du siècle, et voici sans doute ce qu'il aurait dit : « La mythologie était tellement usée qu'il fallait, en quelque sorte, la reconstruire; or les imaginations mythologiques sont des imaginations primitives, et ce n'est pas précisément de ce genre d'imaginations qu'étaient pourvus les poètes de cette époque ultra-civilisée. » La Harpe l'eût sans doute dit; en tout cas, il l'a soupçonné et comme indiqué très rapidement.

Pour ce qui est de la première strophe, La Harpe s'écrie avec sa brutalité ordinaire : « Analysez cette strophe, il en résultera le plus inintelligible amphigouri. Permettons au poète d'appeler le soleil roi du jour, expression beaucoup moins heureuse et beaucoup moins claire que celle de père du jour; de lui donner un brûlant diadème, tel qu'on pourrait le donner à Vulcain dans la mythologie grecque, ou à Satan dans la théologie chrétienne; mais qu'est-ce que le soleil lançant d'aveugles feux et s'ignorant lui-même? De deux choses l'une : ou le soleil est ici personnifié, ou il ne l'est pas. S'il ne l'est pas, c'est tout naturellement un globe de feu, un être inanimé; il est tout simple qu'il s'ignore lui-même, et si simple, que ce n'est pas la peine de le dire, du moins de cette manière; mais, s'il est roi du jour et s'il a un brillant diadème, il est donc personnifié. Alors ce n'est autre chose qu'Apollon, le dieu de la lumière et des arts, qui ne lance point d'aveugles feux et qui ne s'ignore point lui-même... »

Voilà de la critique très habile, très perfide, et qui est celle que je n'admets pas. Je n'admets pas, en effet, qu'on presse une expression poétique, de façon à la ramener à la substance littérale, intellectuelle, à cette substance qui est le fond de la prose, des œuvres qui sont faites pour être senties en même temps que comprises. Il est bien certain que le dilemme de La Harpe est exact; mais ne pouvons-nous pas voir les deux conceptions en même temps, voir à la fois, dans une certaine confusion qui n'est pas sans charme, l'astre brillant du jour et le dieu Apollon, l'astre

Digitized by Google

au front d'argent et en même temps une déesse, Diane ou Phébé? C'est là qu'est toute la grâce de l'esprit mythologique bien entendu et surtout bien senti.

L'Envie a donc jeté, en quelque sorte, sur Buffon la Fièvre et l'Insomnie; voici comment elle leur parle :

> Noires Divinités ! un demi-Dieu nous brave;
> Il a conquis l'Olympe et me croit son esclave;
> Son titre d'Immortel partout choque mes yeux :
> Sa vue est mon supplice ! et, pour l'accroître encore,
> Un marbre que j'abhorre
> Consacre mes affronts, et ses traits odieux.

La Harpe s'acharne encore sur ce passage : « Passons à l'auteur de faire de l'Insomnie une divinité infernale, quoique la fiction soit un peu forcée; mais que veut dire cet hémistiche : un demi-dieu nous brave? Quoi ! M. de Buffon brave la Fièvre et l'Insomnie! Qu'est-ce que cela veut dire, et quelle maladresse de le faire appeler un demi-dieu par l'Envie elle-même! » Un homme du courage intellectuel et moral de Buffon lutte contre la fièvre et l'insomnie, et, par conséquent, on peut dire de lui qu'il les brave; le second reproche n'est guère plus fondé : le propre de l'Envie est d'avoir d'excellents yeux; aussi n'est-ce jamais aux demi-talents qu'elle s'adresse. L'Envie continue ainsi :

> Quoi! je serais l'Envie! Eh! qui pourrait le croire,
> S'il jouissait, vivant, de cet excès de gloire?
> Vengez-moi : terminez ces brillants attentats.
> Allez, courez, volez; que vos flammes funestes
> Chassent les feux célestes
> Qui sauveraient Buffon des glaces du trépas.

Il y a là un froid réchauffé d'une flamme un peu factice!

Si ces quelques lignes étaient en prose, elles paraîtraient assez traînantes : Le Brun y a mis du mouvement et leur a donné un certain tour d'éloquence. Voici ce qu'en pense La Harpe :

« Quoi! je serais l'Envie! Cet hémistiche rappelle celui-ci du *Lutrin* : Suis-je donc la Discorde? Mais, quand la Discorde parle ainsi, elle vient de s'expliquer d'une manière convenable. Rien n'est plus aisé que d'employer à tort et à travers les allégories et les formules consacrées par les maîtres de l'art; mais ce n'est point ainsi qu'on se place à côté d'eux. » Ici, La Harpe est dans le vrai : la Discorde peut s'accorder à elle-même qu'elle est la Discorde; l'Envie ne le peut pas. Un homme qui sème la discorde pourra très bien se dire : j'ai le génie de la lutte, j'arrive à brouiller

Digitized by Google

les gens les plus unis. L'envieux ne dira jamais : je suis un envieux, et tout le monde me regarde comme tel. La Harpe a touché aussi un des points faibles de Le Brun : Le Brun a la manie de rechercher les richesses des poètes connus et de les enchâsser dans ses propres vers : il est heureux de se montrer érudit et lettré et de provoquer ce sourire de complaisance, qui, comme vous savez, s'adresse autant à l'auteur qu'au lecteur.

La Harpe continue ainsi sa discussion, souvent avec beaucoup de verve, par exemple lorsqu'il examine la strophe suivante :

Elle dit, et, courant le long des rives sombres,
Ces monstres font frémir jusqu'au tyran des ombres.
L'Erèbe est effrayé de les avoir produits ;
Et le fatal instant où leur essaim barbare
S'envole du Tartare
Semble adoucir l'horreur des éternelles nuits.

Ai-je besoin de vous dire que La Harpe ne critique pas ce dernier vers, très beau en lui-même, par sa structure et les magnifiques sonorités qu'il déploie ? Mais vous allez voir la discussion du détail de la strophe : « Deux monstres ne peuvent guère former un essaim ; mais qui croirait qu'il est question de la fièvre et de l'insomnie, et que dirait de plus l'auteur, s'il faisait sortir des enfers le Fanatisme, la Vengeance, la Discorde, etc... ? La manie des grands mots n'examine pas s'il s'agit de petites choses. » Ici, La Harpe mesure les choses littéraires au millimètre : il ne faut pas aller jusque-là, si l'on veut rester dans le bon goût et dans la justice.

Cette seconde ode à Buffon a donc de l'éclat, beaucoup de mouvement et une certaine habileté, une trop grande habileté même : on sent trop d'adresse et trop peu d'émotion.

Je vous citerai maintenant, dans un ordre d'idées très différent, tout un groupe d'odes *sur l'Ennui*, *sur l'Orgueil*, *sur l'Avarice*. Le Brun revient donc sur le sillon de J.-B. Rousseau et de Lamotte, auteurs de dissertations sous forme d'odes. A vrai dire, tous les poètes lyriques en ont fait. Pindare ne laisse pas d'offrir souvent une méditation morale qu'il mêle au tissu de son poème lyrique ; Ronsard, qui puise ses inspirations dans le lyrisme antique, a toute une dissertation sur l'or ; Malherbe suit leur exemple, lorsqu'au milieu d'une très belle ode il s'écrie : « La Discorde aux crins de couleuvre, etc... » Et qu'est-ce que *Les Malheureux* de Victor Hugo, sinon un poème-dissertation en plusieurs points ? Le poète s'est demandé où est le malheur ici-bas, il a recherché les grands malheurs que nous offre l'histoire politique ou reli-

Digitized by Google

gieuse. Il a regardé le Christ et sa mère douloureuse au pied de la croix ; il l'a vue consolée :

J'ai vu entre ses doigts l'étoile du matin...

Il a regardé Job sur son fumier, Epictète dans sa prison à Rome ; il a vu qu'ils n'étaient point malheureux, qu'ils avaient dans le témoignage de leur conscience, dans l'orgueil sublime de leurs vertus, la plus réconfortante consolation. Les malheureux, ce sont les méchants : il a ouvert leur crâne, leur pensée était une araignée immonde. Il a songé à Adam et à Eve, et les a vus sortir de leur caverne, le soir...

Ils pleuraient tous les deux, aïeux du genre humain,
Le père sur Abel, la mère sur Caïn.

Il est tout naturel que le poète lyrique développe son ode en une belle dissertation morale. Donc Le Brun, autorisé par Rousseau et Lamotte et par tous les poètes lyriques passés, présents... et futurs, si j'ose m'exprimer ainsi, a composé plusieurs dissertations lyriques.

Son *Ode XVII* du livre second est plutôt une odelette qu'une ode ; mais elle a de l'agrément : elle rappelle la manière d'Horace, fine, spirituelle et douce :

Si l'or prolongeait la vie,
Mes vœux, mes soins, mon envie
Seraient d'amasser de l'or :
La Mort frappant à ma porte,
O Mort, lui dirais-je, emporte,
Au lieu de moi, mon trésor.

Mais, si tout l'or d'un monarque
Ne saurait fléchir la Parque,
Quand Minos a prononcé ;
Pour des richesses trop vaines,
Pourquoi tant de soins, de peines,
Pourquoi tant d'or amassé ?

. . . .

Pour moi, qui, suivant la trace
D'Anacréon et d'Horace,
M'inquiète peu du sort,
Sans autre bien que ma lyre,
Entre Bacchus et Thémire,
J'attends une douce Mort.

Sur l'Ennui, Le Brun a une dissertation lyrique d'un peu plus de force, mais trop longue : toute pièce sur l'Ennui doit être

Digitized by Google

extrêmement courte (livre IV, ode 11). Le commencement en est très bon :

O déplorable Prométhée !
Aliment d'un vautour affreux,
Dont la faim sans cesse irritée
Déchirait ton sein malheureux !
Du moins, sur ta roche inhumaine,
Tes yeux virent le fils d'Alcmène
Combattre pour te délivrer !
Mais quel vengeur, quel autre Alcide
Détruira le vautour avide
Qui s'obstine à me dévorer ?

Il y a là un petit ambigu, très curieux et très agréable, de style lyrique et de syle satirique. Ce vautour, vous l'avez deviné, c'est l'Ennui.

Il suit nos courses inconstantes
Au sein de la terre et des eaux ;
Il nous assiège sous les tentes,
Il s'embarque dans nos vaisseaux :
Plus léger qu'un souffle d'Eole,
Il atteint le chasseur qui vole
A travers les routes des bois.
En vain, un monarque l'exile,
L'Ennui revient d'une aile agile
Voler sur la tête des rois.

Ici, le charme du style est tel que le poète tombe dans une véritable faute. Il n'y a rien du vol lourd, muet et sourd de la chauve-souris dans ces vers trop agiles, trop délicats, trop aériens. C'est un très joli défaut, un « défaut merveilleux », dirait Fénelon.

Le Brun a fait une très jolie ode pittoresque sur Europe enlevée par Jupiter. L'ode qui est une narration rapide, sous forme lyrique, l'ode dite homérique — et qui n'a rien d'homérique — est très rare chez Le Brun. Celle-ci a un mouvement lyrique très digne du sujet (III, 20). En voici les deux dernières strophes ; c'est Jupiter qui parle à Europe :

Mère superbe ! alors, de tes fils entourée,
Sous l'ombrage des lis triomphante, adorée,
Combien tu chériras ces fruits de nos amours !
Veux-tu de ces destins par un refus injuste
Rompre la chaîne auguste,
Et, contraire à mes feux, reculer ces beaux jours ?

Un baiser suit ces mots : Europe, demi-nue,
Craint de céder et cède à sa flamme ingénue ;
Son voile et sa pudeur en vain luttent encor :
Que ne peut un amant ! Leurs baisers se répondent ;
Leurs âmes se confondent ;
Et l'Olympe autour d'eux verse un nuage d'or.

Digitized by Google

Vers magnifique, qui termine heureusement une ode intermédiaire entre l'ode amoureuse et l'ode lyrique, et, en vérité, d'un assez joli caractère.

Je vous signalerai encore une ode qui a été considérée comme l'apogée même du talent de Le Brun et peut-être comme le triomphe de la faculté poétique au XVIIIe siècle (V, 1). Le Brun veut chanter les paysages des environs de Paris. Or le sentiment de la nature, chez Le Brun, ce n'est que le sentiment de l'esprit de Le Brun se promenant au milieu de ces paysages, le sentiment de ce que Le Brun peut mettre d'ingéniosité technique à parler d'un paysage sans le décrire. Ainsi, pour nous dépeindre la forêt de Sénart, il nous dit que les chasseurs de l'antiquité mythologique y seraient à leur aise, et que Céphale y verrait l'aurore se lever avec plus de plaisir encore que dans le temps passé. Rien de plus caractéristique de l'esprit du temps. Mais voici la strophe par excellence :

La colline qui, vers le Pôle,
Borne nos fertiles marais,
Occupe les enfants d'Eole
A broyer les dons de Cérès...

Montmartre est couvert de moulins et fait de la farine.

Vanves, qu'habite Galatée,
Sait du lait d'Io, d'Amalthée,
Epaissir les flots écumeux....

A Vanves, on fait du beurre et du fromage.

Et Sèvres, d'une pure argile,
Compose l'albâtre fragile
Où Moka nous verse ses feux.

On fait de la porcelaine à Sèvres, et c'est dans cette porcelaine que nous prenons notre café. — Certes, il ne faut pas être inhabile pour construire une strophe de ce genre : si l'on jugeait les œuvres par le travail qu'elles ont coûté, on ne pourrait s'empêcher — et c'est ce qu'a fait Le Brun — de se pâmer d'admiration devant un pareil tour de force.

Voulez-vous voir le Bois de Boulogne ? Ce sera encore derrière un voile plus ou moins transparent, et qu'il faudra percer du regard :

Mais le Dieu léger d'Idalie
Me ramène à ce Bois charmant
Où l'infortune de Pavie
M'offre un antique monument.

Digitized by Google

Le Pavillon de Madrid, construit par François Ier en souvenir de sa captivité :

Mille chars, dans ces routes sombres,
Se croisent sous leurs vertes ombres,
Y promènent mille beautés :
Tous les papillons de Cythère
Y suivent d'une aile légère
Ces cœurs par Zéphire emportés.

Ici, comme c'est moins compliqué, c'est plus joli : le Bois de Boulogne est le rendez-vous ordinaire des femmes un peu légères. Ces vers fleurent à plein nez le XVIIIe siècle : ils sont d'un art bien précieux, bien maniéré, d'un art de petit-maître, que je ne vous recommande pas. Du moins, ils nous montrent que Le Brun traitait en virtuose les genres les plus divers : la virtuosité dans la variété, tel est bien son principal caractère.

A. B.

Digitized by Google

Les orateurs attiques.

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris.

Thucydide ; sa philosophie de l'histoire (*suite*).

Nous avons vu que Thucydide, voulant faire de l'histoire une science positive, en écartait toutes les explications qui ne sont pas vérifiables. Il n'admet pas l'intervention de la divinité dans les affaires humaines et ne pense pas qu'elles obéissent aux lois d'une morale imaginée par les hommes. Ce sont ces lois morales qu'Hérodote invoquait dans son *Histoire*. Thucydide les croit uniquement capables de fausser l'interprétation des faits ; il écarte les procédés de tous les historiens antérieurs et y substitue l'étude des faits humains et de leurs causes : au premier rang, il met les forces matérielles et l'intelligence des peuples. Mais nous devons ajouter qu'il est très loin de méconnaître l'importance des considérations morales dans les affaires humaines.

J'ai insisté longuement, dans la leçon précédente, sur la place que Thucydide accordait à l'intelligence : je me suis efforcé de vous montrer qu'elle était, selon lui, une des principales causes de succès, et que, là même où elle était en défaut par suite du hasard des choses, il éprouvait comme une sorte de désappointement. Mais il a bien soin d'ajouter que cette intelligence, à elle seule, ne suffit pas pour faire réussir : sans doute, elle indique le but, la route à suivre, les moyens les plus commodes et les plus prompts pour atteindre ce but ; mais, pour arriver à la fin qu'on se propose, pour triompher des obstacles qu'on peut rencontrer sur son chemin, il y a des vertus d'action, d'énergie, sans lesquelles l'intelligence, si clairvoyante soit-elle, demeure stérile. Ces vertus, Thucydide les appelle tantôt τόλμα, l'énergie qui ose entreprendre, tantôt τὸ καρτερόν, l'énergie qui résiste, qui ne craint pas de s'imposer n'importe quel sacrifice, n'importe quelle souffrance, et qui ne se laisse jamais abattre, même si les événements tournent mal et vont à l'encontre de toutes les prévisions. Il donne à ces vertus d'action l'importance considérable qu'elles méritent, et ne laisse jamais passer une occasion de vanter ceux qui les possèdent.

Digitized by Google

La pensée de Thucydide est exprimée avec une netteté incomparable dans un passage de la fameuse oraison funèbre. Périclès note que, dans la pratique, l'intelligence semble se concilier mal avec l'énergie : en effet, certains hommes intelligents semblent, en raison précisément de leur clairvoyance, perdre beaucoup de cette énergie entreprenante qu'ont les simples. Voulant faire un éloge peu banal des Athéniens, il les félicite de réunir ces deux qualités qui sont trop souvent isolées. Voici le passage : « Nous savons et découvrir par nous-mêmes et juger sainement ce qui convient à l'Etat; nous ne croyons pas que la parole nuise à l'action; ce qui nous paraît nuisible, c'est de ne pas s'éclairer par la discussion. Avant d'agir, nous savons allier admirablement le calme de la réflexion avec la témérité de l'audace; chez d'autres, la hardiesse est l'effet de l'ignorance et l'irrésolution celui du raisonnement. Or, il est juste de décerner la palme du courage à ceux qui, connaissant mieux que personne les charmes de la paix, ne reculent cependant point devant les hasards de la guerre. »

Mais cette τόλμα, que préconise, ici, Thucydide par la bouche de Périclès, ne touche qu'à une partie presque extérieure de la morale. La morale proprement dite comprend l'ensemble des vertus particulières qu'il désigne sous le nom générique de ἀρετή. Pour la plupart des anciens Grecs, ce mot d'ἀρετή signifie « force » ; Thucydide l'emploie dans un sens tout différent. Selon lui, l'ἀρετή est l'ensemble des vertus morales qui s'accompagnent de bonté, de douceur, de justice. Il est loin de négliger cette vertu globale : elle tient, au contraire, une grande place dans son *Histoire*. Il estime qu'elle est la condition nécessaire de l'existence des sociétés. Tant que les vertus sont en honneur chez un peuple, ce peuple est florissant; viennent-elles à disparaître, aussitôt la société tombe en ruine, aucune loi n'y est plus respectée : plus de propriété, plus de sécurité personnelle. On le voit, il n'y a, dans cette conception de la morale, rien de métaphysique, rien de mystique : c'est à un point de vue tout positif que Thucydide se place.

Les vertus apparaissent chez Thucydide sous deux aspects : tantôt sous celui de l'utilité, tantôt sous celui de la beauté. Cette conception est tout à fait conforme à la nature de l'esprit grec, qui, d'une part, est extrêmement pratique, et, d'autre part, très soucieux de la beauté, éprouvant une répulsion instinctive pour ce qui est laid. Aussi les Grecs se représentent-ils, le plus souvent, le bien moral sous la forme d'une espèce de beauté. Ils se servent

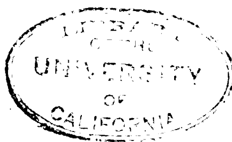
Digitized by Google

du mot τὸ καλόν, pour désigner le bien moral, ce qui est beau moralement. Ils emploient quelquefois d'autres termes : τὸ εὐπρεπές, ce qui a bon air, τὸ ορθόν, ce qui est droit, par opposition à τὸ σκολιόν, ce qui est oblique, courbe, et, par conséquent, ce qui n'est pas beau.

L'opinion de Socrate sur la vertu, les points de vue auxquels il se place paraissent être les mêmes que ceux de Thucydide. Il y a, dans les *Mémorables* de Xénophon, un passage bien caractéristique à ce sujet. On n'accusera pas Xénophon d'avoir altéré la pensée de Socrate, car chacun sait qu'il en est l'interprète fidèle et qu'il a plutôt rétréci cette pensée qu'il n'y a ajouté quelque chose de son propre fond. Dans ce passage, nous voyons Socrate vanter la vertu, et, plus particulièrement, la tempérance, qui est, selon lui, la source de toutes les autres vertus : le plus bel éloge qu'il trouve à lui faire, c'est de montrer qu'elle se confond avec l'intérêt bien entendu. Il s'efforce de distinguer l'intérêt éphémère de celui qui est permanent, et il nous oblige de convenir que l'intérêt durable est fourni par la vertu. D'ailleurs, voici le passage : « L'intempérance ne nous permettant pas d'endurer la faim, la soif, les désirs amoureux, l'insomnie, qui nous font seuls trouver des charmes à manger, à boire, à nous reposer, à dormir, besoins qui, par l'attente et par la privation, ne font qu'augmenter le plaisir ; l'intempérance, dis-je, nous empêche d'éprouver une vraie douceur à satisfaire ces appétits nécessaires et continuels : la tempérance, au contraire, seule capable de nous faire endurer les privations, est aussi la seule qui nous permette de jouir encore par la mémoire des plaisirs dont nous avons parlé... Apprendre ce que c'est que le bien, se livrer à quelqu'une de ces études qui enseignent à bien gouverner son corps, à diriger sagement sa maison, à se rendre utile à ses amis et à son pays, et à vaincre ses ennemis, toutes qualités qui non seulement sont utiles, mais qui procurent de très grandes jouissances : tels sont les avantages pratiques que recueillent les hommes tempérants et dont les intempérants sont exclus. »

Dans certains passages de l'*Histoire* de Thucydide, la même opinion s'exprime avec beaucoup plus de vigueur et de netteté. On y trouve notamment un long discours des Platéens aux Lacédémoniens, où l'idée de Socrate est développée. Ce discours fut prononcé dans les circonstances suivantes : Les Platéens, pour résister aux Thébains, avaient d'abord voulu faire alliance avec Lacédémone ; repoussés par celle-ci, ils se retournent du côté d'Athènes, et, dès lors, ils font la guerre de concert avec les Athéniens. Mais, un jour, la ville de Platée est assiégée par les Lacédé-

Digitized by Google


LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moniens et les Thébains à la fois : après une résistance énergique, les Platéens se rendent. Voyant qu'il n'y a pas de salut pour eux s'ils ne parviennent à apaiser leurs ennemis, ils envoient aux Lacédémoniens une délégation pour les supplier d'épargner leur tête. Les envoyés s'efforcent de persuader aux Lacédémoniens qu'en obéissant à leur colère, qui peut-être est justifiée, ils sacrifieront un intérêt durable à l'intérêt d'un moment et au plaisir de se venger. Sans doute, ce sont les Platéens qui parlent ici, et il semble bien qu'ils aient dû parler de la sorte ; mais, cependant, la pensée de Thucydide est très claire, et nous la devinons même à travers ce discours, où il s'efface pour ne laisser parler que ses personnages. Dans le dialogue entre les Athéniens et les Méliens, il faisait voir sa pensée par la rigueur avec laquelle les Athéniens réfutaient les arguments des Méliens. De même, ici, le discours, que les Thébains prononcent après les Platéens pour faire condamner ceux-ci à mort, paraît bien terne et pâlit singulièrement à côté du premier discours. En somme, Thucydide laisse deviner son opinion à travers le discours des Platéens, à la façon d'un auteur dramatique, qui, même s'il veut faire une œuvre impersonnelle, laisse toujours apparaître ses intentions.

Les Platéens exposent d'abord, en quelques lignes, la thèse qu'ils développeront ensuite et qu'ils s'efforceront de persuader aux Lacédémoniens. « Vous auriez tort, disent-ils, de nous sacrifier aux Thébains. Si vous substituez à la justice votre intérêt actuel et leur inimitié pour nous, votre sentence paraîtra fausse, inique et entachée d'égoïsme. »

Puis ils entament aussitôt leur démonstration : « Si les Thébains semblent aujourd'hui vous être utiles, nous le fûmes bien davantage, nous et les autres Grecs, dans un temps où vous couriez un plus grand danger. Maintenant c'est vous qui faites trembler les autres; mais, lorsque le Barbare apportait à tous la servitude, ils étaient avec lui. Or, il est juste d'admettre en compensation de notre faute présente, si tant est que c'en soit une, notre dévouement passé. Vous le trouverez même d'autant plus méritoire qu'il brilla dans un moment où il était rare de voir quelqu'un des Grecs opposer de la résistance aux armes de Xerxès. Alors on exaltait ceux qui avaient l'héroïque imprudence de mépriser l'invasion et d'affronter le péril pour la bonne cause. Nous fûmes de ce nombre ; et, après avoir été portés aux nues, nous craignons aujourd'hui de périr pour nous être conduits d'après les mêmes principes, c'est-à-dire pour nous être attachés aux Athéniens d'après la justice plutôt qu'à vous d'après l'intérêt. Il ne faut pourtant pas avoir deux poids et deux mesures, ni admettre que l'intérêt du moment

prenne le pas sur la reconnaissance éternellement due à de fidèles alliés. Considérez encore qu'aujourd'hui vous êtes regardés par le plus grand nombre des Grecs comme des modèles de vertu. Or, si vous nous condamnez contre toute justice, cette cause aura du retentissement, car votre renommée est grande et la nôtre n'est pas tout à fait nulle; prenez-y garde : on ne vous verra pas sans horreur porter contre des braves, vous plus braves encore, une sentence indigne, ni suspendre dans les temples nationaux les dépouilles des bienfaiteurs de la Grèce. Il paraîtra révoltant que Platée soit détruite par les Lacédémoniens ; que vos pères l'aient inscrite sur le trépied de Delphes à cause de son courage, et que vous l'effaciez de la Grèce en considération des Thébains. »

Dans ce passage, nous voyons très nettement comment l'intérêt permanent se concilie avec la vertu. Sans doute, c'est le devoir des Lacédémoniens de pardonner aux Platéens, puisque les Platéens leur ont rendu autrefois de grands services, à l'époque de l'invasion des Perses. Mais l'argument sur lequel ils insistent le plus, c'est que les Lacédémoniens doivent pardonner surtout par intérêt. Quelle honte pour les hommes les plus vertueux de la Grèce, s'ils condamnent à mort des gens qui, d'une part, ont agi conformément à la justice, et qui, d'autre part, leur ont autrefois porté secours ! Aussi ne craignent-ils pas de répéter cette idée et, avant de terminer leur discours, ils ont soin de peindre dans quel déshonneur, dans quel discrédit les Lacédémoniens tomberaient, s'ils agissaient selon leur colère ; et ils disent : « Lacédémoniens, une telle conduite serait indigne de votre gloire, contraire au droit des Grecs, injurieuse pour vos ancêtres. »

Notons cette expression : le droit des Grecs, τὰ νόμιμα. Les Platéens invoquent ces traditions communes de la Grèce. Cette expression, cette formule, τὰ νόμιμα, nous la trouverons souvent rappelée par les orateurs : on la trouve pour la première fois chez Thucydide. Selon lui, ces traditions communes obligent tous les peuples civilisés à certaines actions conformes à la justice.

Pour en finir avec ce discours des Platéens, nous remarquerons une expression dont ils se servent, lorsqu'ils sont sur le point de terminer leur harangue : « Epargnez-nous, disent-ils, et que vos cœurs s'ouvrent à une sage commisération. » Ces deux mots joints ensemble, « sage commisération », sont tout à fait caractéristiques. Nous voyons par là que, pour Thucydide, le sentiment et l'intelligence, la sagesse doivent toujours aller de pair : sans doute, il faut être capable de pitié, mais il faut savoir être miséricordieux avec intelligence. Or, dans cette situation, la pitié est la qualité indiquée par la sagesse, par ce sens de l'équilibre, sans

Digitized by Google

lequel il n'y a pas de vertu. Que les Lacédémoniens soient donc miséricordieux, puisqu'aussi bien c'est ce que leur ordonne la sagesse, la considération de leurs intérêts futurs. Des expressions semblables, et elles ne sont pas rares chez Thucydide, montrent bien qu'il ne sépare jamais la pitié, la justice, la morale, en un mot, de ce qui peut éclairer cette morale, de l'intelligence qui nous fait voir que l'obéissance aux lois de cette morale et notre propre utilité se confondent.

Mais il y a encore, dans Thucydide, un certain nombre d'autres passages, sur lesquels j'appelle votre attention : nous y voyons la morale apparaître comme une condition nécessaire de l'existence des cités. Il nous montre que cette morale est acquise lentement, par des siècles d'efforts. A mesure que les cités se développent, elle se précise et se raffermit, et elle s'épanouit dans toute sa force, lorsque les cités sont florissantes et ont atteint l'apogée de leur puissance. Mais elle risque de disparaître comme la puissance elle-même de ces cités. Il semblerait que, par l'habitude, elle dût devenir inébranlable : mais l'expérience nous apprend que même une longue habitude de la morale ne constitue pas pour elle une nature invariable. L'animal qui est au fond de l'homme reparaît tout à coup et au moment où l'on s'y attendait le moins, et alors c'en est fait de la morale : elle s'effrite, ses principes ne sont plus observés, la nature bestiale de l'homme se déchaîne, il n'agit plus que par instinct, comme la bête, et les lois, qui sont près de s'écrouler elles aussi, ne parviennent pas à le maîtriser. Donc, selon Thucydide, la morale est une acquisition lente et fragile de la civilisation, elle est une condition indispensable de cette civilisation, et, si cette civilisation vient à s'effondrer, elle disparaît en même temps.

Dans la description que Thucydide nous fait de la peste d'Athènes, nous trouvons sur cette conception de la morale quelques lignes d'une plénitude et d'une brièveté admirables. Après avoir décrit les symptômes de la maladie longuement et en termes techniques, comme un médecin aurait pu le faire, il trace une peinture vraiment désolante des dégâts commis par le fléau, montre la multitude des gens qui en meurent, fait le tableau des rues d'Athènes jonchées de cadavres et de bûchers que chacun accapare pour ses morts. Mais il ne s'en tient pas là : en sa qualité de moraliste, il note l'effet produit sur les âmes par ce mal soudain et terrible. Et voici ce qu'il remarque : « Cette maladie donna dans la ville le signal d'un autre genre de désordres. Chacun se livra plus librement à des excès qu'il cachait naguère. A la vue de si brusques vicissitudes, de riches qui

Digitized by Google

mouraient soudainement, de pauvres subitement enrichis, on ne pensait qu'à jouir et à jouir vite; la vie et la fortune paraissaient également précaires. Nul ne prenait la peine de poursuivre un but honorable; car on ne savait si l'on vivrait assez pour y parvenir. Allier le plaisir et le profit, voilà ce qui devint beau et utile. On n'était retenu ni par la crainte des dieux ni par celle des lois. Depuis qu'on voyait tant de monde périr indistinctement, on ne mettait plus aucune différence entre la piété et l'impiété; d'ailleurs, personne ne croyait prolonger ses jours jusqu'à la punition de ses crimes. Chacun redoutait bien davantage l'arrêt déjà prononcé contre lui et suspendu sur sa tête; avant d'être atteint, on voulait goûter au moins de la volupté. »

Ainsi donc, et c'est ce que Thucydide a voulu nous montrer, lorsque, dans un peuple civilisé, il se produit une crise aussi intense que celle qui fut causée par la peste à Athènes, tout l'acquis disparaît d'un seul coup, et la bête, qui avait fait place à l'homme, reparaît. L'utilité permanente et durable, la beauté, la morale n'existent plus : tout se confond dans l'intérêt immédiat. Nous voyons apparaître dans ce tableau l'idée essentielle de Thucydide : lorsqu'une crise subite tombe sur la société la plus civilisée, aussitôt cette civilisation s'effrite, et l'homme ne voit plus au delà de l'heure présente et concentre sur elle tout son effort.

Dans un autre passage, Thucydide nous montre, d'une façon plus générale et peut-être plus intéressante, comment peuvent disparaître la civilisation et les conventions ordinaires de la morale, non pas à la suite d'une crise physique, mais à la suite des convulsions politiques et des misères qui en résultent. Après de violentes dissensions entre l'aristocratie et la démocratie, tout respect de la légalité disparaît à Corcyre, et la corruption des mœurs s'étend de là sur la Grèce entière : « C'est ainsi, dit Thucydide, que les dissensions remplirent la Grèce de toutes sortes de crimes. La candeur, compagne de la droiture de caractère, devint un objet de risée et disparut ; on éleva bien plus haut la duplicité cauteleuse. Aucun langage ne fut assez fort, aucun serment assez terrible pour cimenter une réconciliation. Ne pouvant compter sur personne, on cherchait à se mettre à couvert plutôt qu'à faire preuve d'une confiante loyauté... Ce fut Corcyre qui donna le signal de ces attentats. On y commit tous les excès qu'on peut attendre d'un peuple longtemps gouverné avec plus de hauteur que de sagesse, et qui trouve l'occasion de se venger ; toutes les violences suggérées par le désir d'échapper brusquement à une longue misère en s'emparant du bien d'autrui ; enfin toutes les cruautés,

Digitized by Google

toutes les barbaries naturelles à des gens qui n'ont pas l'ambition pour mobile, mais qui, poussés par un sentiment aveugle d'égalité, s'acharnent impitoyablement sur des rivaux. En ce temps donc, toutes les lois furent renversées dans cette malheureuse cité ; la nature humaine, secouant le joug du droit qu'elle ne supporte qu'avec impatience, prit plaisir à se montrer docile à la passion, rebelle à la justice, haineuse de toute supériorité. Si l'envie n'avait pas tant de force malfaisante, on n'eût pas préféré la vengeance à la pitié, l'âpreté du gain au respect du droit. C'est que les hommes, sous l'empire d'une colère aveugle, se plaisent à violer les lois tutélaires qui laissent au malheur quelque espoir de salut, au risque de ne pouvoir les invoquer eux-mêmes, si jamais le danger les force d'y avoir recours. »

Sans doute, ce ne sont là que des tableaux ; mais, cependant une certaine doctrine morale, un certain idéal moral se trouvent impliqués dans des tableaux de ce genre. Par la façon même dont il nous peint ces désordres, la nullité des serments, la disparition de toute confiance et de toute justice, Thucydide nous laisse entendre qu'un Etat, pour être heureux et sain, doit présenter des caractères absolument opposés. Dans d'autres passages, nous verrons Thucydide cherchant à dégager cet idéal moral, qui seul est capable de faire un Etat grand et fort.

P. B.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les sources de Pascal apologiste.

Nous avons vu que Pascal pamphlétaire avait parlé de théologie dogmatique et morale aux gens du monde et en homme du monde. Suivant le même principe, Pascal apologiste voulut **laïciser** l'apologétique chrétienne. Il ne pouvait donc pas renouveler les brillantes tentatives faites aux premiers siècles de l'ère chrétienne par saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, Arnobe et Tertullien. Il lui fallait ou bien suivre les traces de ceux des laïques qui avaient parlé de religion, ou bien faire une œuvre entièrement originale, dans laquelle il ne dût rien à personne. Une œuvre de ce genre n'était guère possible en 1657, époque où était déjà vrai le mot si mélancolique de La Bruyère : « Tout est dit, et l'on vient trop tard... » Il en résulte que Pascal était obligé d'imiter, de suivre à la trace, de consulter du moins avec plus ou moins de discrétion quelques-uns de ses devanciers. Or il en est un qui, pour une infinité de raisons, semblait devoir attirer tout particulièrement l'attention de Pascal, à l'exclusion de tous les autres.

Si, en effet, nous voulons relire ensemble l'*Entretien de Pascal avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne*, nous pourrons voir que Pascal et de Saci arrivent au même résultat, tombent d'accord sur toutes les questions de philosophie et de théologie, et cela en suivant des routes fort différentes, pour ne pas dire tout à fait opposées. C'est l'étude comparée d'Epictète, le philosophe païen, et de Montaigne, le demi-païen du xvi[e] siècle, qui a conduit Pascal à reconnaître la grandeur et la misère de l'homme, la chute originelle et la nécessité de la rédemption. M. de Saci aboutit à la même conclusion par la connaissance du seul saint Augustin. Or, en 390, à l'âge de trente-cinq ans, l'âge de Pascal en 1658, Augustin, alors simple laïque, avait composé pour les laïques un livre intitulé *De Vera Religione*, qui présente bien des analogies avec l'ouvrage que méditait Pascal. Cet ouvrage, semble-t-il, ne pouvait pas manquer d'attirer l'attention de Pascal, et nous serions

Digitized by Google

tentés de dire que Pascal l'a certainement connu et qu'il lui a fait des emprunts d'assez grande importance. Nous pourrions donner quelques preuves à l'appui de ce raisonnement, et citer quelques exemples concluants ; en voici un, entre cent. Tout le monde connaît l'admirable passage des *Pensées* relatif aux deux infinis, et l'exemple tiré du microscopique ciron, dont les membres se trouvent être divisibles à l'infini. Or on lit au chap. XLIII de la *Véritable Religion* : « Qu'y a-t-il dans nous qui reconnaît intérieurement que ces mêmes corps visibles ne sont grands ou petits qu'en les comparant les uns aux autres, et qu'il n'y a point de corps si petit qui ne puisse être divisé par la moitié, et qui, par conséquent, ne se puisse diviser en une infinité de parties ; et qu'ainsi il n'y a point de grain de millet qui ne soit aussi grand à l'égard de quelqu'une de ses parties, qui aura le même rapport avec lui, que notre corps a avec tout le monde, comme le monde est grand à l'égard de nous, et que la beauté du monde en général ne consiste pas dans l'étendue de sa grandeur, mais dans la proportion de ses diverses figures; parce que, s'il paraît grand, ce n'est pas à cause de sa quantité, mais à cause de notre petitesse, c'est-à-dire de la petitesse des animaux dont il est rempli, lesquels se pouvant encore diviser jusqu'à l'infini, ne sont pas tant petits en eux-mêmes qu'en comparaison d'autres qui sont plus grands, et principalement en comparaison de tout le monde ? » Voilà certes un rapprochement qui s'impose, quand on étudie les *Pensées* de Pascal. Or il n'y a pas une édition savante qui ait songé à le faire.

C'est peut-être, pourrait-on dire, un rapprochement fortuit : comment voulez-vous que Pascal, qui n'est pas un érudit, dont la science théologique est de très fraîche date, soit allé chercher dans les huit ou dix tomes in-folio de saint Augustin ce traité *De la Véritable Religion* ? Cette objection ne tient pas ; car ce petit traité, Pascal, en 1657, l'avait sous la main, et non pas dans le latin quelque peu barbare de saint Augustin, mais dans une traduction en excellent français, publiée par le docteur Arnauld lui-même en 1647.

Pourtant Pascal n'a pas tenu compte de ces observations : il était si résolu à laïciser l'apologétique, à ne pas puiser aux sources ecclésiastiques, qu'il semble bien n'avoir pas connu le *De Vera Religione*. Saint Augustin n'était pas son livre de chevet. Il est cité en tout trois fois dans les *Pensées*, et encore sur des points de menu détail. Pascal réputé janséniste et se proclamant augustinien a rejeté *a priori* saint Augustin, quand il s'est agi de démontrer à des laïques les grandes vérités du christianisme.

Digitized by Google

Pourquoi ? Parce que cet illustre professeur était devenu et est demeuré un auteur ecclésiastique ; ce n'est pas à coups de citations des Pères de l'Eglise que Pascal voulait construire son apologie.

Même dédain, même exclusion systématique pour ce qui est de saint Bernard et de saint Thomas d'Aquin. Pourtant saint Bernard était considéré par les religieuses de Port-Royal comme leur père spirituel ; saint Thomas était le second docteur de la grâce, saint Augustin étant le premier. Rien de tout cela : c'est bien aux sources profanes que Pascal voulait puiser, à l'exclusion de toutes les autres.

Et alors que faire ? Les grands siècles de ferveur chrétienne ne lui donnaient rien. Le Moyen Age n'avait guère à lui offrir que le *Pugio fidei*, et, d'ailleurs, comme les logiciens de Port-Royal, Pascal avait le plus profond mépris pour la scolastique. Sautant donc par-dessus le Moyen Age, il alla tout droit au seizième siècle, qui a tant aimé la bataille et où les questions religieuses ont primé toutes les autres. La liste de ceux qui se sont jetés dans la mêlée serait fastidieuse, mais il est des noms qui sont présents à toutes les mémoires : Rabelais, Marot, Ronsard, Henri Estienne, Etienne Pasquier, Antoine Arnauld, Agrippa d'Aubigné, Montaigne enfin. A côté des défenseurs armés qui allaient marcher sur les champs de bataille, les querelles religieuses avaient suscité des apologistes ardents soit de la réforme, soit du catholicisme, et un tiers parti s'était formé comprenant les indifférents, les sceptiques, les libertins militants, les esprits forts, les athéistes, qui avaient attiré l'attention du public, des auteurs et en particulier de Montaigne : celui-ci s'était proposé de les « secouer rudement » dans l'*Apologie de Raimond Sebond*, qui est, pour ainsi dire, le cœur des *Essais*. Or nous voyons, par l'*Entretien de Pascal avec M. de Saci*, que Pascal, dès 1654, avait étudié, compris et jugé Montaigne, comme jamais Montaigne n'a été compris après lui. S'il n'y a pas dans toutes les *Pensées* une demi-douzaine de citations des Pères de l'Eglise, c'est par centaines qu'on peut y relever les citations, les allusions, les emprunts directs ou indirects faits aux *Essais* de Montaigne : l'excellente édition Brunschwicg y renvoie perpétuellement, et Pascal a si bien prévu le reproche qu'on pourrait lui faire, qu'il a cru devoir dire quelque part : « Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi, que je trouve tout ce que j'y vois. » Allons donc, nous aussi, tout droit à Montaigne, et tâchons de trouver la source à laquelle a puisé Pascal.

Raimond Sebond ou de Sebonde ou de Sabunde était un phi-

Digitized by Google

losophe espagnol né à Barcelone ; médecin à Toulouse, il mourut en 1434, quatre-vingt-dix-neuf ans avant la naissance de Montaigne. On a de lui, entre autres ouvrages en latin barbare, la *Theologia naturalis*, imprimée en Hollande en 1487 dans le format in-folio : c'est, pour les bibliophiles, un incunable précieux en caractères gothiques. Montaigne la traduisit en 1569, à la prière de son vieux père, qui, ne connaissant pas le latin, tenait néanmoins à s'édifier par cette lecture ; cette traduction fut publiée après la mort du père de Montaigne, sans doute sur un désir exprimé dans son testament. Raimond de Sebonde fut l'objet d'une apologie, dès la première édition des *Essais*. On trouve son éloge à la première page de l'*Apologie* : « Sa fin est hardie et courageuse : car il entreprend, par raisons humaines et naturelles, d'establir et verifier contre les atheistes touts les articles de la religion chrestienne : en quoy, à dire la verite, ie le treuve si ferme et si heureux, que ie ne pense point qu'il soit possible de mieux faire en cet argument la ; et crois que nul ne l'a eguale... » Sainte-Beuve prétend, dans son *Port-Royal*, que cet éloge est perfide, mensonger, que c'est une ruse de Montaigne comparable à celle de Bayle parlant des Manichéens et les couvrant de fleurs. Mais Sainte-Beuve, dans ce cas particulier encore, n'est pas franc du collier : il est dans une situation aussi fausse que lorsqu'il parle du miracle de la sainte Epine. Comment accuser de mensonge l'auteur d'un livre « de bonne foy », s'il en fut, l'auteur qui a proclamé qu' « en vérité le mentir est un maudit vice » ? D'ailleurs, en s'exprimant ainsi, Sainte-Beuve est en désaccord complet avec Bayle, qui n'est certes pas suspect : Bayle est, sans doute, contrarié de voir Montaigne « si édifiant », lorsqu'il fait le portrait de Sebonde ; néanmoins, il reconnaît franchement que, dans l'*Apologie*, Montaigne a bel et bien pris la défense de la religion et du christianisme lui-même.

Il y a, dans l'*Apologie de Raimond de Sebonde*, deux parties bien distinctes, que Montaigne, contrairement à ses habitudes, a nettement établies. Il veut, dit-il, répondre aux deux « reprehensions » adressées par ses adversaires à l'auteur de la *Theologia naturalis* : 1° la foi et la raison étant choses incompatibles, Raimond de Sebonde a tort de vouloir employer la raison à démontrer la foi ; 2° les arguments dont il se sert « sont faibles et ineptes a verifier » ce qu'il a tort de vouloir prouver.

Le Montaigne que nous connaissons si modéré se montre éloquent, vif, et finit par dire : « La foy venant a teindre et illustrer les arguments de Sebond, elle les rend fermes et solides : ils sont capables de servir d'acheminement et de premiere guide a un

Digitized by Google

apprentif pour le mettre a la voye de cette cognoissance ; ils le façonnent aulcunement, et rendent capable de la grace de Dieu, par le moyen de laquelle se parfournit, et se perfect aprez, nostre creance. Je sçais un homme d'auctorite, nourry aux lettres, qui m'a confesse avoir ete ramene des erreurs de la mescreance, par l'entremise des arguments de Sebond. Et quand on les despouillera de cet ornement et du secours et approbation de la foy, et qu'on les prendra pour fantasies pures humaines, pour en combattre ceux qui sont precipitez aux espoventables et horribles tenebres de l'irreligion, ils se trouveront encores lors auss solides et autant fermes, que nuls aultres de mesme condition qu'on leur puisse opposer : de façon que nous serons sur les termes de dire à nos parties

Si melius quid habes, arcesse ; vel imperium fer:

qu'ils souffrent la force de nos preuves, ou qu'ils nous en facent veoir ailleurs, et sur quelque aultre subiect, de mieulx tissues et mieulx estoffees. Je me suis, sans y penser, a demy desia engage dans la seconde obiection a laquelle i'avois propose de respondre pour Sebond. »

Vous voyez, ici, une transition qui amène Montaigne d'une manière insensible de la première à la deuxième partie, la plus importante : « Aulcuns disent que ses arguments sont foibles, et ineptes a verifier ce qu'il veult : et entreprennent de les chocquer ayseement. Il fault secouer ceux-ci un peu plus rudement ; car ils sont plus dangereux et plus malicieux que les premiers. On couche volontiers les dicts d'aultruy a la faveur des opinions qu'on a preiugees en soi : a un atheïste touts escripts tirent a l'atheïsme ; il infecte de son propre venin la matiere innocente. Ceulx cy ont quelque preoccupation de jugement qui leur rend le goust fade aux raisons de Sebond. Au demourant, il leur semble qu'on leur donne beau ieu, de les mettre en liberte de combattre nostre religion par les armes pures humaines, laquelle ils n'oseroient attaquer en sa maieste pleine d'auctorite et de commandement. Le moyen que ie prends pour rabbattre cette frenesie, et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et l'humaine fierte ; leur faire sentir l'inanite, la vanite et la deneantise de l'homme, leur arracher des poings les chestifves armes de leur raison ; leur faire baisser la teste et mordre la terre soubs l'auctorite et reverence de la maieste divine... » Après cela viennent trois cents pages d'une démonstration tantôt suivie et serrée, tantôt décousue et défiant l'analyse. Il y du fatras, certes ; les reproches de Pascal sont fondés : trop

Digitized by Google

d'histoires, trop d'anecdotes, Montaigne parle trop de lui-même ; mais aussi, parfois, quelle force, quelle élévation, quelle poésie, que de pages analogues à ce que nous lisons de plus beau dans les *Pensées* de Pascal !

Grâce à cette démonstration, Montaigne arrive à ruiner les arguments de ces philosophes qui ont pleine et entière confiance dans la raison, les dogmatiques ; il prouve que la philosophie est une poésie sophistiquée. Puis il s'attaque au reste des hommes, à tous les gens du monde et veut leur montrer l'incertitude des jugements humains, il met à nu les contradictions de notre nature. Arrivé à ce point, Montaigne pourrait conclure ; mais Montaigne et conclusion ne vont guère ensemble. L'auteur laisse de côté Sebonde et son apologie. Mais, peut-être, y aurait-il une conclusion véritable là où on ne la cherche pas : « En voylà assez pour verifier que l'homme n'est non plus instruict de la cognoissance de soy en la partie corporelle, qu'en la spirituelle. Nous l'avons propose luy mesme a soy ; et sa raison, a sa raison, pour voir ce qu'elle nous en diroit. Il me semble assez avoir montre combien peu elle s'entend en elle mesme ; et qui ne s'entend en soy, en quoy se peult-il entendre ? » On arrive à refuser toute espèce de conclusion, il faudrait se laisser aller tout bonnement à la loi naturelle, sans se préoccuper du pourquoi, du comment, des choses d'ici-bas ! Et pourtant ce n'est pas à l'étourdie que Montaigne écrit cette dernière page si chrétienne de l'*Apologie* : « A cette conclusion si religieuse d'un homme païen (Plutarque), ie veulx ioindre seulement ce mot d'un tesmoing de mesme condition, pour la fin de ce long et ennuyeux discours, qui me fourniroit de matiere sans fin : « O la vile chose, dict-il, et abiecte, que l'homme, s'il ne s'esleve au dessus de l'humanité ! (Sénèque, *Natur. quaest.*, I, *Praefat.*) » Voylà un bon mot et un utile desir, mais pareillement absurde : car de faire la poignee plus grande que le poing, la brassee plus grande que le bras, et d'esperer eniamber plus que de l'estendue de nos iambes, cela est impossible et monstrueux ; ny que l'homme se monte au-dessus de soy et de l'humanite : car il ne peult veoir que de ses yeulx, ni saisir que de ses prinses. Il s'eslevera, si Dieu luy preste extraordinairement la main ; il s'eslevera, abandonnant et renonçant a ses propres moyens, et se laissant haulser et soublever par les moyens purement celestes. C'est a nostre foy chrestienne, non a sa vertu stoïque, de pretendre a cette divine et miraculeuse metamorphose. »

Voilà, en deux mots, ce que Pascal apologiste a pu trouver

Digitized by Google

dans Montaigne apologiste ; mais, ici encore, se présente une observation dont l'importance ne vous échappera pas.

L'*Apologie de Raimond de Sebonde* est, nous l'avons dit, le cœur des *Essais* : or c'est dans ce grand chapitre que se trouvent tous les arguments dont on a pu se servir pour déclarer que Montaigne est un sceptique. Hors de l'*Apologie*, il n'y a, pour ainsi dire, rien qui puisse justifier ce titre : toutes les propositions pyrrhoniennes, tout ce qui a donné naissance à l'adage : que sais-je ? est dans l'*Apologie*. Or l'*Apologie* est bel et bien une œuvre de polémique chrétienne : le pyrrhonisme est là, comme dira Pascal, « pour servir la religion ». Osons donc attaquer, encore une fois, une de ces légendes qui mettent en péril la vérité de l'histoire littéraire ; osons dire que Montaigne n'est pas un pyrrhonien.

Notez que jamais Pascal ne l'a accusé de pyrrhonisme absolu, ni dans l'*Entretien*, ni dans les *Pensées*. Il est pourtant sévère pour lui : il lui reproche d'avoir songé à mourir lâchement et mollement, il ne lui pardonne pas son chapitre des mœurs. — Les modernes sont allés beaucoup plus loin : on l'a tour à tour traité de sceptique et de croyant convaincu. Si une de ces trois appellations : athée, sceptique, croyant, convient à Montaigne, c'est, à coup sûr, à l'exclusion des deux autres. Cela est essentiel, parce qu'il va nous être possible de ruiner à l'avance l'accusation de pyrrhonisme et de scepticisme intentée à Pascal lui-même. Cette accusation est de date récente : elle remonte à 1842. Jusqu'à Victor Cousin, les adversaires les plus acharnés de Pascal n'avaient rien émis de tel. Mais, depuis 1842, cette affirmation a été répétée à satiété : on parle encore du scepticisme religieux de Pascal, de ses doutes sans cesse renaissants ; Sainte-Beuve dira que c'est « un Archimède en pleurs au pied de la croix ».

Tout proteste contre une imputation de ce genre : la vie de Pascal, ses œuvres, ses actes, ses paroles, sa mort enfin. Toutes les *Pensées* sont postérieures à la nuit d'illumination du 24 novembre, et, si vous vous reportez à l'amulette ou, pour mieux dire, au mémorial de Pascal, quelle en est la phrase la plus significative ? « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non des philosophes et des savants. Certitude, certitude. » L'homme qui a gardé ce témoignage, pendant huit ans, dans son pourpoint, qui a fait les *Provinciales* avec la vigueur que l'on sait, qui les a interrompues après le miracle de la sainte Epine, qui s'est évanoui en 1661, parce que ses amis étaient sur le point de faiblir sur la question doctrinale de la grâce, cet homme-là est tout le contraire d'un sceptique.

Digitized by Google

Mais ce n'est pourtant pas au hasard, ce n'est pas pour le plaisir de faire un paradoxe, que Victor Cousin a lancé contre Pascal cette accusation de pyrrhonisme. Le pyrrhonisme est partout dans Pascal : sans doute, mais pourquoi ? C'est précisément parce que Pascal apologiste laïque suit les traces de son devancier Montaigne. Comme Montaigne, ce n'est pas à des chrétiens convaincus qu'il s'adresse, mais à des gens du monde, légers, indifférents et incrédules, à des athéistes, à des philosophes, enfin, engoués de l'infaillibilité de leur raison. Montaigne et Pascal leur parlent la langue qu'ils peuvent comprendre. Voulant abattre l'indifférence et l'incrédulité, ils sont bien obligés de s'attaquer à tous les systèmes de la philosophie rationaliste: et le seul moyen efficace n'est-il pas de les combattre les uns par les autres? Quelle que soit leur diversité, ces systèmes se réduisent à deux : le dogmatisme, qui affirme ou qui nie, et le pyrrhonisme, qui doute. Et, alors, on arrive à un argument bien fort: si le christianisme n'est pas le vrai, s'il faut s'en rapporter aux seules lumières de la philosophie, c'est le pyrrhonisme qui est le vrai. Mais, s'il peut servir à démolir le dogmatisme, il ne faudrait pas croire qu'il subsiste, intact, sur les ruines du dogmatisme : il n'existe pas par lui-même, car il est impossible d'affirmer le scepticisme. Le pyrrhonisme détruit les philosophies: c'est en cela qu'il sert la religion. Mais Pascal et Montaigne ne sont pas des philosophes : comme le Bossuet du sermon *sur la Loi de Dieu*, ils se moquent de la philosophie; ils ne sont pas des pyrrhoniens : leur scepticisme, comme celui de Descartes, est méthodique et provisoire.

Nous voyons, du moins, par la lecture des *Pensées*, que Pascal doit beaucoup à Montaigne. Chose curieuse, il s'attache à lui juste au moment où la faveur du public commence à l'abandonner. Depuis 1580 jusqu'à 1625, Montaigne avait eu un succès prodigieux. En 1636, Mlle de Gournay avait publié une édition où Montaigne était rajeuni ; puis ç'avait été une éclipse presque totale. En 1660, Montaigne n'était guère apprécié par ceux qui auraient pu tirer parti de cette lecture. Corneille, Racine et Molière ne lui doivent rien. La Fontaine même qui, comme il le dit si joliment,

En lit qui sont du Nord et qui sont du Midi,

ne semble pas avoir goûté ce méridional, même quand il lui parle de ses chers animaux. Bossuet et les logiciens de Port-Royal traitent sévèrement Montaigne; Malebranche voit en lui un pédant qui veut faire l'homme du monde, un pédant « à la cavalière ». On en vient, pour tâcher de sauver sa gloire, à donner au

Digitized by Google

public une édition « expurgée, abrégée et mise en meilleur français » ! Pascal est le seul qui ait compris la valeur de Montaigne. Il lui doit beaucoup certes, mais il lui a bien payé sa dette de reconnaissance. Si, aujourd'hui, Montaigne est devenu classique, c'est grâce à lui-même sans doute, et aussi au regain de popularité dont nos révolutions ont fait bénéficier le seizième siècle, siècle de luttes ardentes; mais on peut affirmer que la gloire de Pascal a rejailli sur l'auteur des *Essais*.

Rien à dire des autres sources laïques de Pascal apologiste : évidemment il doit quelque chose à Descartes, dont le doute méthodique n'était pas pour lui déplaire. Il doit beaucoup aussi à son ami le chevalier de Méré, et à quelques autres; mais il était de ceux qui savent se servir et se passer des plus grands génies : si Montaigne n'avait pas existé, Pascal aurait trouvé en lui-même ce qu'il a trouvé dans Montaigne.

Digitized by Google

***

Pascal de 1658 à 1662.

Nous avons vu quelles étaient les intentions de Pascal apologiste et à quelles sources il entendait puiser de préférence. Revenons, maintenant, à lui pour ne plus le quitter. Dès qu'il eut renoncé à son rôle de pamphlétaire ecclésiastique, il se mit allègrement à l'œuvre. Il demandait à Dieu — ce jeune homme de trente-cinq ans n'était guère exigeant — dix années de vie et de santé relative pour mener à bien son entreprise ; et, comme le passé ne lui garantissait pas l'avenir, il comprit qu'il n'avait pas de temps à perdre.

Les factums des curés ne lui coûtèrent pas — heureusement — un effort trop prolongé, ils ne le détournèrent en aucune façon de son objet principal; ils furent même, pour lui, une sorte de récréation, un travail reposant d'un autre travail : point de lectures à faire, point de citations à contrôler, c'était un simple exercice de style. On nous dit que tel ou tel de ces factums fut composé en un jour : c'est très vraisemblable. Il est bien probable que les autres réunis ne lui demandèrent pas plus d'un mois. La brillante campagne des curés de Paris contre l'*Apologie des Casuistes* n'a pas empêché Pascal de travailler à une apologie bien différente de celle du P. Pirot.

Pascal donc se mit à l'œuvre, mais à sa manière, et cette manière n'était pas — malheureusement pour nous — celle de la plupart des écrivains.

Doué d'une mémoire prodigieuse, Pascal ne perdait pas son temps à prendre des notes : tant qu'il a été en bonne santé, il n'a rien écrit : plan général, divisions essentielles, subdivisions, tout restait dans sa tête. L'auteur de l'*Apologie*, en pleine possession de ses facultés, se laissait absorber par ses méditations profondes.

Mais, en juin 1658, il se produisit un fait extrêmement curieux : Pascal se mit à provoquer tous les mathématiciens du monde, il institua le concours de la roulette ou cycloïde. Nous le voyons se replonger dans l'étude de la géométrie et des mathématiques pures : il ne fait pas autre chose, de juin 1658 à la fin de janvier 1659. Nous voilà donc bien loin de cette *Apologie* qui devait absorber dix années entières. Que s'est-il passé ? Est-ce une rechute? Est-ce un retour en arrière? On nous dit — et c'est

Digitized by Google

d'abord Etienne Périer, puis sa mère Gilberte — que Pascal avait quitté fort jeune l'étude des mathématiques et qu'il s'était tourné de toutes ses forces vers la religion. Et, en effet, si nous consultons le tableau chronologique si bien établi par M. Michaut, nous voyons que Pascal ne s'occupe pas du moindre théorème, de la moindre question de physique pendant les années 1655, 1656, 1657 et les six premiers mois de 1658. Et voilà qu'en juin 1658, il institue un concours par la voie de la presse : les réponses seront reçues jusqu'au 1er octobre; deux prix, l'un de 40 pistoles, l'autre de 20, seront attribués aux deux premiers savants qui auront trouvé des solutions satisfaisantes ; si un seul résout le problème, à lui les soixante pistoles; enfin, si personne n'y peut parvenir, Pascal les reprendra, et donnera les solutions qu'il avait trouvées depuis longtemps, « en y ajoutant quelques autres par surcroît ».

Voilà qui est bien étrange : il peut sembler que Pascal oublie son *Apologie*, qu'il revient — et l'on serait tenté de l'excuser — à ses premières amours. Comment expliquer un pareil revirement chez un ascète comme lui ? Mais ne nous pressons pas de l'expliquer, ni même de croire qu'il y ait là un revirement ou une difficulté. Attendons la fin, faisons un peu crédit au grand homme que nous savons incapable de tergiversation et d'inconséquence, et suivons l'histoire de la roulette.

A l'expiration du délai fixé, il n'est pas arrivé une seule réponse. M. de Carcavi déclare que le concours est fermé et rend à Pascal — ou plutôt au duc de Roannez — les soixante pistoles engagées. Mais, sur ce premier incident, il vient s'en greffer un autre, tout à fait imprévu : nous surprenons Pascal, redevenu géomètre, en flagrant délit de rechute beaucoup plus grave. Le voilà qui, en octobre 1658, reprend contre les Jésuites sa bonne plume de 1656. Un Jésuite de Toulouse, le P. Lallouère, se trouve, dans un écrit de Pascal (1), aussi malmené que le P. Annat en 1657. Ce Lallouère était, d'ailleurs, en assez mauvaise posture. Il avait envoyé un essai de solution du problème de la roulette et, bien vite, il avait écrit que ses calculs étaient faux, et qu'il les rectifierait. Le délai expiré, il n'avait rien rectifié ; il prétendit alors qu'il avait trouvé la solution, mais qu'il ne la ferait connaître que quand Pascal aurait publié la sienne. Comme on refusait de le croire sur parole, il se plaignit qu'on ne lui rendît pas justice, « de sorte, dit Pascal, qu'on fut obligé de lui mander plus sévèrement les sentiments qu'on en avait ». Pascal

(1) *Suite de l'Histoire de la roulette.*

Digitized by Google

n'a pas une très haute idée du P. Lallouère : « Je fus surpris de sa petite ambition, dit-il, car je connaissais sa force et la difficulté de mes problèmes, et je jugeais assez, par tout ce qu'il avait produit jusqu'ici, qu'il n'était pas capable d'y arriver. » Il déclare qu'il a voulu simplement faire connaître la vérité, et non pas décrier la personne du P. Lallouère : « Car je voudrais le servir, ajoute-t-il, et je respecte sa qualité de tout mon cœur. Aussi j'ai caché son nom ; mais, s'il le découvre après cela lui-même, pour s'attribuer ces inventions, il ne devra se prendre qu'à lui de la mauvaise estime qu'il s'attirera ; car il doit bien s'assurer que ses artifices seront parfaitement connus et relevés ». Et il termine ainsi : « Mais on ne doit pas être surpris de son procédé en cette rencontre, ni de ce qu'il avait entrepris sur les problèmes de M. de Roberval, car il agit de même en toutes occasions. Et il y a plusieurs années qu'il se vante et qu'il répète souvent qu'il a trouvé la quadrature du cercle, qu'il la donnera à son premier loisir, résolue en deux manières différentes, et aussi celle de l'hyperbole : d'où l'on peut juger s'il y a sujet de croire sur sa parole qu'il ait les choses dont il se vante ».

Voilà donc le P. Lallouère exécuté, et l'affaire est finie. Mais tout cela prit à Pascal un temps considérable, et nous n'avions pas tort de dire qu'on a lieu d'être surpris de voir l'apologiste, si pressé d'aborder son œuvre, se plonger dans ces questions de mathématiques. Mais c'est ici que nous allons retrouver notre fil conducteur. Pascal, organisant le concours de la roulette, n'est nullement inconséquent ; il agit au contraire avec cette logique inflexible qui l'a toujours caractérisé. Il est un apologiste essentiellement laïque, homme du monde : lui qui n'avait pas voulu s'inspirer de saint Augustin, il croyait que le problème de la roulette pourrait servir la cause de la religion.

Les petites causes produisent parfois les plus grands effets : Pascal avait, comme Louis XIV, une dentition déplorable. En contemplant son masque mortuaire, on peut voir les ravages causés chez ce jeune homme par l'odontalgie. « Ce renouvellement de ses maux, dit sa sœur Gilberte, commença par un mal de dents qui lui ôta absolument le sommeil. Dans ses grandes veilles, il lui vint une nuit dans l'esprit, sans dessein, quelques pensées sur la proposition de la roulette. Cette pensée étant suivie d'une autre, et celle-ci d'une autre, enfin une multitude de pensées, qui se succédèrent les unes aux autres, lui découvrirent, comme malgré lui, la démonstration de toutes ces choses, dont il fut lui-même surpris. Mais, comme il y avait longtemps qu'il avait renoncé à toutes ces connaissances, il ne s'avisa pas

Digitized by Google

seulement de les écrire : néanmoins, en ayant parlé par occasion à une personne (1) à qui il devait toute sorte de déférence, et par respect et par reconnaissance de l'affection dont il l'honorait, cette personne, qui est aussi considérable par sa piété que par les éminentes qualités de son esprit et par la grandeur de sa naissance, ayant formé sur cela un *dessein qui ne regardait que la gloire de Dieu*, trouva à propos qu'il en usât comme il fit, et qu'ensuite il le fît imprimer. »

Voilà qui nous ramène à notre apologiste essentiellement laïque. Pascal s'était proposé de démontrer par $a + b$ non pas tel ou tel dogme, mais l'évidence et la nécessité de la religion catholique : il n'était pas fâché, puisque ses névralgies lui avaient fait faire cette découverte, de prouver qu'il s'y connaissait en fait de démonstration scientifique. Voilà pourquoi il jette un défi au monde savant en instituant le concours de la roulette : s'il arrive des solutions justes, son autorité n'en sera nullement diminuée, puisqu'il pourra toujours se vanter d'avoir, le premier, résolu le problème ; s'il n'en arrive pas, — et cela au siècle de Descartes, de Roberval, de Fermat et de Huyghens, — quel surcroît d'autorité pour le mathématicien apologiste capable de faire une pareille découverte ! C'est ce que Roannez persuada à son illustre ami : c'est ainsi que le travail consacré à la roulette était, en réalité, consacré à l'*Apologie*, et que la roulette n'est que la préface de l'*Apologie*.

Pascal, organisant ce concours, avait pris comme pseudonyme « Amos Dettonville », qui, comme « Salomon de Tulti », n'est que l'anagramme de Louis de Montalte. Il semble en résulter que Pascal apologiste laïque ne se proposait pas de publier une apologie anonyme : il est probable qu'elle aurait été signée d'un pseudonyme, et que Pascal, en la publiant, aurait insinué que le savant, le pamphlétaire et l'apologiste étaient un seul et même homme.

Mais nous autres, simples historiens, devons nous borner à constater que cette incursion de Pascal sur le terrain mathématique a retardé et même, à tout jamais, compromis la composition de l'*Apologie*. La science proprement dite y a gagné ; mais l'*Apologie* a subi six mois de retard, et ce retard, nous allons en voir les conséquences véritablement désastreuses.

Le mal de dents qui nous a valu la solution du problème de la roulette n'était pas accidentel chez Pascal, mais symptomatique, comme disent les gens du métier : c'était la première et

(1) Le duc de Roannez.

Digitized by Google

cruelle manifestation d'une crise nouvelle, autrement grave que les précédentes. Laissons aux médecins le soin de décrire cette étrange et déconcertante maladie. Qu'il nous suffise, à nous profanes, de contempler la lutte du roseau pensant avec la nature conjurée contre lui. Recourons, encore une fois, à l'admirable récit de Mme Périer. Les quatre dernières années de sa vie « n'ont été, dit-elle, qu'une continuelle langueur. Ce n'était pas proprement une maladie qui fût venue nouvellement, mais un redoublement des grandes indispositions où il avait été sujet dès sa jeunesse. Mais il en fut alors attaqué avec tant de violence, qu'enfin il y est succombé ; et, durant tout ce temps, il n'a pu en tout travailler à ce grand ouvrage qu'il avait entrepris pour la religion, ni assister les personnes qui s'adressaient à lui pour avoir des avis, ni de bouche ni par écrit, car ses maux étaient si grands qu'il ne pouvait les satisfaire, quoiqu'il en eût un grand désir... Cependant ses infirmités continuant toujours, sans lui donner un seul moment de relâche,... ne furent point inutiles pour lui-même, et il les a souffertes avec tant de paix et de patience, qu'il y a sujet de croire que Dieu a voulu achever par là de le rendre tel qu'il le voulait pour paraître devant lui. » Malgré tout, Pascal ne perdait pas de vue son *Apologie*, et, s'il lui était impossible d'y travailler de suite, du moins il ne cessait d'y réfléchir durant les répits que lui laissait la migraine ; car elle lui en laissait, et lui-même ne jugeait pas son mal incurable. Les médecins qui l'entouraient ne crurent jamais que ses jours étaient en danger. Nous le voyons, en 1660, faire un voyage en Auvergne ; il parlera même d'aller prendre, en septembre, les eaux de Bourbon, et de se rendre en Poitou par eau jusqu'à Saumur, pour demeurer jusqu'à Noël avec le duc de Roannez. Mais dans quelles conditions s'était fait ce voyage ! Incapable de faire plus de trois ou quatre lieues en carrosse, il avait mis vingt-deux jours pour venir de Paris à Clermont. Nous trouvons ces détails dans une lettre qu'il écrivait de sa main à Fermat, le 10 août 1660, pour lui dire combien il regrettait de ne pouvoir se rendre auprès de lui : sa santé, lui disait-il, n'était *pas encore* assez forte, et il espérait pouvoir lui prouver, *un jour*, sa reconnaissance pour l'invitation qu'il lui avait adressée. Pascal n'alla pas en Poitou ; il dut être ramené à Paris, et au prix de quelles fatigues !

En 1661, s'il ne peut plus travailler avec suite, du moins Pascal n'est pas anéanti. C'est alors qu'il lutte vigoureusement contre ses amis à propos de la signature du *Formulaire*. Arnauld et Nicole proposaient des tempéraments, Pascal ne voulait ni compromis ni concessions. On discutait, la plume à la main. Arnauld

Digitized by Google

n'avait guère pitié de la faiblesse du malade, puisque, pour réponse à ses arguments, il lui infligeait un écrit de cinquante pages énumérant ses fautes de logique. Enfin, on organisa une conférence contradictoire. Quand Pascal vit presque tous ses amis suivre l'opinion d'Arnauld, il s'évanouit. Notons que ce différend n'altéra point les sentiments de profonde estime qu'ils avaient l'un pour l'autre : Arnauld, qui se cachait, — et il faisait bien, — trouva moyen d'aller plusieurs fois visiter son ancien défenseur. Pascal se voyait abandonné de tous ceux dont il pouvait espérer l'appui : Jacqueline signa le maudit formulaire ; mais, bientôt, elle s'en repentit; elle crut avoir apostasié; elle mourut, en 1661, dans de tels sentiments, qu'en apprenant sa mort Pascal dit simplement : « Dieu nous fasse la grâce d'aussi bien mourir ! »

Bientôt la maladie redouble ses coups : le malade, incapable de travailler, ne songe qu'à se sanctifier par sa résignation et sa ferveur. En 1662, il a encore un peu de répit, et, ne pouvant se livrer désormais à ses chères études, il cherche des distractions dignes de son génie essentiellement inventif et pratique. Il organise, le 18 mars 1662, la première entreprise des carrosses à cinq sous. Il y eut trois lignes desservies régulièrement : Luxembourg-Saint-Antoine, Luxembourg-Montmartre, Porte-Saint-Antoine Porte-Saint-Honoré. L'affaire réussit. Quand Nicole mourut, il était actionnaire de cette compagnie fondée par Pascal.

Puis ce fut la crise finale : on dut le transporter chez sa sœur, rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont, tout près des arènes de Lutèce, là où la rue Rollin aboutit à la rue Monge par un escalier à double révolution. Sa mort fut foudroyante (19 août 1662). « M. de Beaupuis, qui y assista, en manda la nouvelle en diligence à M. Hermant, leur commun ami, par cette lettre datée du même jour : « Le malade, que nous avions ici, a quitté ce monde environ à 1 h. après minuit, ayant été vingt-quatre heures en léthargie, dans laquelle il était tombé lorsqu'on ne s'en défiait nullement, les médecins ayant avoué qu'ils n'avaient jamais été plus surpris, quoique plusieurs des plus habiles l'eussent vu le soir même avant que cela arrivât. Elle commença par une horrible convulsion qui lui prit hier après minuit, une heure ou deux après que ceux qui avaient accoutumé d'être auprès de lui se furent couchés, hors deux personnes qui étaient restées pour le garder. Ces personnes, étonnées d'un accident si épouvantable et si inopiné, éveillèrent toute la maison en sursaut. On y entendit aussitôt de grands cris et des gémissements tout à fait pitoyables. Je m'éveillai à ce bruit, et, étant descendu au plus

Digitized by Google

vite, je vis tout le monde dans la plus grande consternation que l'on se puisse imaginer. Je m'approchai du malade, que l'on tourmentait pour tâcher de le réveiller de son assoupissement. Cela réussit. Il envoya chercher M. le curé, qui l'avait déjà vu et à qui il s'était confessé plusieurs fois devant sa maladie, pour le prier de lui apporter les sacrements. Il les lui apporta incontinent, et le malade les ayant reçus avec connaissance et beaucoup de dévotion, il perdit, un quart d'heure après, la parole et la connaissance, et n'en a point eu depuis. Ce qui nous a donné lieu de croire que Dieu ne les lui avait rendues durant ce petit intervalle que pour lui faire recevoir les sacrements qu'il avait commencé de demander, au moins celui de la sainte Eucharistie, plus de quinze jours auparavant, et que les médecins avaient toujours empêché de lui donner, ne jugeant pas qu'il y eût rien qui pressât. M. le Curé a témoigné avoir été extraordinairement édifié de sa mort, aussi bien que M. de Sainte-Marthe, qui l'a vu quelquefois durant sa maladie. C'est un grand sujet de se consoler de sa mort, mais cela n'empêche pas que sa sœur n'en soit touchée à un point que je ne puis exprimer. C'est encore une personne d'importance que Dieu nous a enlevée ; il n'est pas aisé de comprendre ses desseins, mais il faut être persuadé qu'ils sont très justes, et les adorer. » (Hermant, 6,465.)

Ce jour-là finit, à tout jamais, l'histoire de l'*Apologie* rêvée par Pascal ; une autre histoire commence, celle des *Pensées*.

A. B.

Digitized by Google

La psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'Instinct.

Au point où nous sommes parvenus, il est indispensable de revenir en arrière, pour rappeler le chemin parcouru et déterminer nettement les questions qui vont nous occuper.

La psychologie générale, que j'ai commencée l'an dernier et que je continue cette année, comprend d'abord une classification des faits de conscience, indispensable pour en parler et s'orienter dans leur étude ; puis une étude plus vaste, plus compliquée : l'étude de l'activité de l'âme ou des modes généraux du devenir de la vie de l'âme. Selon l'ancienne théorie classique, il y a trois modes de l'activité de l'âme : l'activité volontaire, l'activité d'habitude et l'activité instinctive. C'est même de cette dernière que, d'ordinaire, on traite tout d'abord, la faisant suivre de l'activité d'habitude, puis de l'activité volontaire. Ou bien on considère la volonté comme intermédiaire entre l'instinct et l'habitude : ce qui est faux, car des faits involontaires peuvent devenir habituels. De ces deux façons de procéder, vous voyez que je préfère la première. Et pourtant nous n'avons pas suivi cet ordre : instinct, habitude, volonté. Au contraire, nous avons cru devoir parler tout d'abord de la volonté et, ensuite, nous avons abordé l'étude de l'habitude. Cette étude, qui vient d'être terminée, s'est trouvée être très longue, parce que nous avons fait rentrer dans l'habitude l'association des idées et l'imagination. Nous avons trouvé que certains modes de l'habitude sont les conditions fondamentales des actes d'imagination et des associations de ressemblance, lesquels actes sont à la racine de tous les actes intellectuels. Les considérations présentées dans les dernières leçons, où j'ai établi que l'habitude générale est la condition profonde de l'imagination et que l'habitude fragmentée par une attention initiale, par un effort de discrimination au moment des premières expériences ou des premières remémorations, est la condition

Digitized by Google

de l'association de ressemblance, montrent jusqu'à l'évidence que nous n'avons pas cessé d'étudier l'habitude, lorsque nous avons étudié la répétition psychique, et les deux modes d'innovation psychique. Mais l'habitude, sous ses différentes formes, n'est que puissance, c'est-à-dire condition secrète, symbolique, et les actes de cette puissance sont, selon ses modes, tantôt des répétitions, tantôt des imaginations, tantôt des associations de ressemblance.

Ainsi entendue, l'étude de l'habitude comprend toutes les lois des images. C'est l'habitude qui préside à la naissance des images et à leur développement. Lorsque la sensation donne lieu à une image, c'est là un premier effet de la loi d'habitude.

Ensuite, toute l'évolution des images dans la conscience est régie par l'habitude et par les lois de l'habitude, alors même que d'autres principes, comme l'effort et la ressemblance, y interviennent. Donc, en étudiant l'habitude, nous avons étudié la *vie des images*, et cette vie est une grande partie de la vie de l'âme.

La volonté intervient dans cette vie des images de bien des manières. Les images sont disposées à s'affaiblir à chaque réapparition, et c'est la volonté qui, en les renforçant chaque fois, les empêche de tomber dans une subconscience, proche de l'inconscience. La volonté engendre ainsi des habitudes *positives*, par opposition aux habitudes décroissantes, que j'appelle *négatives*. De plus, la volonté dirige la suite des images en choisissant parmi elles. Enfin, elle sépare plus ou moins les images et, auparavant, les sensations, les unes des autres, en les discriminant au nom de leurs différences, et, ce faisant, elle prépare les différents modes de l'activité, elle la prépare à être, ou répétition, ou association de ressemblance, ou imagination ; et, si l'activité est association de ressemblance, elle deviendra peu à peu comparaison, généralisation, jugement, raisonnement. Ce n'est pas tout : s'il se produit, spontanément, un acte qui ne soit pas conforme au type prévu et désiré, celui-ci étant ou répétition simple, ou imagination, ou association de ressemblance, alors la volonté peut intervenir de nouveau, n'ayant pas, dans le passé, suffisamment préparé l'acte. Elle assure, par exemple, la répétition exacte, si elle est volonté de se remémorer ; chez l'artiste, elle élève l'imagination première jusqu'à l'idéal rêvé ; chez le penseur, elle dégage du chaos des pensées la solution d'un problème non résolu du premier coup ; c'est ainsi que le savant, à force de réflexion patiente, c'est-à-dire de volonté, arrive à découvrir la loi longtemps cherchée.

Ainsi la volonté intervient dans la vie de l'image de bien des façons. Mais l'étude de l'activité de l'âme, telle qu'elle résulte de

Digitized by Google

l'étude de l'effort et de l'étude de l'habitude dans toutes ses formes, n'est-elle pas incomplète? Nous n'avons fait aucune part à ce qu'on appelle l'instinct. Assurément, c'est là un concept quelque peu confus; il n'est pourtant pas complètement méprisable, et nous devons nous demander si quelque chose dans l'âme ne lui correspond pas, s'il n'a pas un rôle dans la vie de l'âme. La volonté est chose individuelle et l'habitude aussi. Chaque âme a sa volonté et ses habitudes. Mais, avant que la volonté ait agi, avant que les habitudes se soient formées, l'âme est-elle une table rase, où rien n'est gravé, un papier blanc sur lequel il sera loisible d'écrire, mais où rien n'est écrit d'avance? De deux choses l'une : ou rien n'est donné à la conscience quand elle commence, et elle a un avenir, sans avoir de présent; ou, au contraire, la conscience a des dispositions naturelles, elle est déterminée, quand elle commence, elle a des instincts impérieux qui lui imposeront certaines formes d'activité. Dans ce dernier cas, outre la volonté et ses effets, outre l'habitude et ses résultats, il y a, comme principe directeur de l'activité de l'âme, un élément dont nous n'avons pas parlé.

D'ailleurs, une distinction est à faire ici. Ces dispositions, ces instincts, peuvent être individuels : on les appelle alors des vocations, des talents naturels; parfois, on les appelle *génie*, génie militaire de Napoléon, génie poétique de Lamartine, etc.; mais ce n'est pas des vocations, ce n'est pas du génie individuel, que je veux parler aujourd'hui. Les instincts des âmes peuvent être aussi communs à toutes les âmes; il peut y avoir des instincts humains, que toutes les âmes humaines possèdent nécessairement, parce qu'elles sont des âmes humaines, et c'est là la question que je veux traiter aujourd'hui, ajournant à une leçon très prochaine l'étude des dispositions individuelles

L'instinct, ainsi entendu, se confond avec l'idée d'une *nature* de l'âme, la même chez toutes.

Le problème peut se poser ainsi et le terme d'*instinct*, quelque peu confus, peut céder la place à celui de *nature*, bien que ce dernier soit vague encore. Demandons-nous donc si l'âme n'a pas une nature, qui soit en elle au moment où elle est posée, c'est-à-dire où elle commence. Je pose peut-être le problème d'une manière trop générale : je vais m'efforcer, toutefois, de le maintenir dans cette généralité. Je suppose que nous nous trouvions en face d'une âme nouvelle, d'une âme d'enfant nouveau-né, ou bien, ce qui revient au même pour nous, en face d'une âme d'adulte dont le passé nous est absolument inconnu. Que pouvons-nous dire de ces âmes pour l'avenir? Il y a beaucoup

Digitized by Google

d'imprévisible dans la vie à venir de ces âmes ; tout ce qui dépendra de la volonté, tout ce qui résultera des habitudes y est imprévisible. Les applications des différentes lois de l'habitude sont si variées et si mêlées aux effets de la volonté que nous ne pouvons prévoir le détail de l'activité de l'âme en présence de laquelle nous nous trouvons. N'y a-t-il pas, néanmoins, quelque chose de prévisible dans cette âme ? N'y a-t-il pas, dans l'activité d'une conscience, des éléments naturels, nécessaires pour son activité future? Ce qui est prévisible, c'est ce qui dépend de la nature humaine en tant que nature humaine, c'est ce qui est commun à tous les individus psychiques, et, en conséquence, sera, dans chaque individu, ou constant ou très fréquent. L'âme, considérée en général, a-t-elle une nature primitive et constante, qui permette, par conséquent, de prévoir, dans une certaine mesure, ce que sera son activité ?

La réponse la plus simple qui ait été faite à cette question, c'est la théorie de l'innéité ou des idées innées. Selon cette théorie prise à la lettre (et il faut la prendre ainsi, car c'est entendue dans son sens littéral qu'elle a été critiquée par les empiristes et les aprioristes), nous naissons, en tant qu'âmes, avec des idées et des tendances innées. Notre intelligence commence avec des idées et des jugements innés, et notre sensibilité commence avec des inclinations primitives, inhérentes à notre nature et qui, à ce titre, s'imposent à nous irrésistiblement. Voilà la théorie de l'innéité. Précisons-la, pour la bien comprendre. Dans la conscience qui commence, il y a des pensées toutes faites, qui s'exprimeront, quand on parlera, par de simples mots (idées), ou par de courtes phrases (jugements, principes) ; il y a aussi des désirs très généraux. C'est ainsi, par exemple, que l'homme naît avec les idées toutes faites du vrai, du beau, du bien, et avec l'amour du vrai, du beau, du bien.

Ces faits, ces actes (je prends le mot *acte* dans le sens antique, aristotélicien, pour l'opposer à *puissance*), auxquels rien ne manque, sont contemporains du premier moment de la conscience, car ils apparaissent, puis réapparaissent toutes les fois qu'il le faut. Ainsi, quand nous nous mettons à raisonner sur des idées, nous trouvons en nous, tout faits, les principes formels de la raison (principes d'identité, de non-contradiction, de tiers exclu), et, quand nous raisonnons sur les phénomènes, nous trouvons en nous, tout fait, le principe de causalité, duquel nous partons pour chercher les causes inconnues. Lorsque nous avons des désirs, c'est que nos inclinations générales se particularisent peu à peu ; mais nous avons conscience, tout d'abord, de l'inclination

Digitized by Google

générale, puis des inclinations particulières. Au cours de la vie de la conscience, les idées et les sentiments innés apparaissent avant et après d'autres idées, d'autres sentiments. Lorsqu'ils viennent *avant,* ce qui vient après eux a, avec eux, un certain rapport, le rapport des conséquences aux principes. Ils servent donc de principes à nos pensées et à nos sentiments. Ce sont des majeures conscientes. Avec l'existence, nous avons reçu un capital intellectuel et moral, et nous le faisons fructifier. Ce capital est assimilable à un certain nombre de majeures; nous l'utilisons, dans nos activités individuelles et discursives, en déduisant plus ou moins bien. L'âme n'est pas, à l'origine, une table rase, mais une table gravée. C'est une substance, mais une substance revêtue de caractères *essentiels*, et, tant que la substance sera, ces caractères qui constituent son *essence* l'accompagneront. Quand il y a lieu, ils apparaissent *actuels* au milieu des phénomènes de conscience, et, alors, ils les dirigent à titre de principes généraux.

Telle est la théorie de l'innéité. Depuis longtemps, on la critique. On a dit qu'il n'y avait aucun signe de telles idées ni de tels sentiments très généraux, dans les premiers temps de la vie consciente. Au contraire, l'intelligence et le sentiment s'attachent tout d'abord à des objets particuliers. D'ailleurs, les principes ne sont pas propres à figurer dans la succession des faits de conscience à la manière des idées particulières.

Aussi cette théorie a-t-elle été remplacée par la théorie des virtualités, d'après laquelle les principes sont dans l'âme à l'état d'actes inachevés, que complètent l'expérience et l'activité constante de la conscience ; ce sont des formes d'actes, auxquelles l'expérience donne une matière qui les achève. D'ailleurs, ces formes générales sont constantes au cours de la vie de l'âme et sont, par suite, primitives. Un jour, l'esprit, réfléchissant sur lui-même, les dégage et les traduit en formules. Pendant longtemps, nous avons pensé au nom des principes, mais sans nous en rendre compte; nous les appliquions sans les connaître; un jour, nous réfléchissons sur l'activité de la pensée et nous découvrons ces principes. Bien plus, la plupart des hommes ne les découvrent jamais et pourtant les appliquent sans cesse de leur premier à leur dernier jour.

Cette théorie est une simple atténuation de la précédente. L'idée de priorité y subsiste. Il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait été auparavant dans l'expérience, si ce n'est l'intelligence elle-même, disait Leibnitz ; donc l'intelligence est antérieure au devenir intellectuel conscient ; les principes de la pensée sont anté-

Digitized by Google

rieurs à l'activité intellectuelle qui les applique. Sans doute, ces principes sont la forme générale de cette activité, et l'idée de simultanéité est capitale dans cette théorie : forme et matière coexistent dans le temps ; il ne saurait plus être question de majeures préalables aux pensées particulières. Toutefois, la forme préexiste à la matière. Et si les virtualités de la pensée sont engagées dans les pensées particulières et actuelles, ce sont des éléments actuels des pensées actuelles. Tout ce qui vient d'être dit au sujet des pensées pourrait être répété au sujet des sentiments primitifs, généraux et constants, et des sentiments particuliers et passagers. Les virtualités sont donc des actes incomplets, complétés de façons différentes au cours du temps, mais ce sont des actes dont nous avons conscience. Ainsi nous trouvons encore, dans cette théorie, cette thèse, que les éléments constitutifs, naturels, de la vie de la conscience, sont des faits antérieurs à tous les autres faits de la vie de conscience. Je puis donc dire que cette théorie, c'est la théorie de l'innéité rendue plus acceptable, mais simplement modifiée.

Notre distinction entre les habitudes spéciales et les habitudes générales pourra servir à commenter la différence qui existe entre les deux théories. L'idée innée, le sentiment inné, c'est une habitude spéciale, non acquise, alternativement puissance et acte, actuelle quand elle est utile, c'est-à-dire quand son occasion est venue, et alors seulement consciente, mais, comme puissance, suffisante pour son acte, égale ou adéquate à son acte. La virtualité est une habitude générale non acquise, puissance permanente, partiellement actualisée au cours du temps dans des actes divers, mais analogues, dont elle est la forme commune ; c'est donc une puissance insuffisante pour son acte et inadéquate à son acte ; exceptionnellement, elle est actualisée dans sa pureté, dans sa généralité, par la réflexion du philosophe qui extrait des pensées ou des sentiments analogues leur forme commune.

Sous sa troisième forme, sous le nom de doctrine de l'*à priori*, la même théorie prend, ce me semble, un caractère nouveau en même temps qu'elle acquiert une portée nouvelle. Les formes générales de la conscience, les formes de son activité intellectuelle ou morale, sont avant tout permanentes ; elles ne sont primitives qu'en tant qu'elles sont permanentes. Il y a, dans la vie de la conscience, des éléments supérieurs à cette vie ; il y a, en nous, une pensée éternelle qui domine et dirige la pensée discursive, et des inclinations éternelles qui déterminent nos inclinations passagères. Ces principes de la vie consciente temporelle sont permanents ; de cette idée de permanence, on passe vite à l'idée d'éternité, et

Digitized by Google

d'éternité intemporelle. Le détail de la vie de la conscience change sans cesse ; mais le fond, l'âme de la conscience, pour ainsi dire, ne change pas ; or, puisque cela est permanent, quel besoin cela a-t-il d'être dans le temps? La métaphysique consiste toujours dans le passage du temporel à l'intemporel ; on supprime le changement, et du permanent, qui n'a pas besoin du temps, on passe à l'intemporel. Le fond de l'âme n'est pas *phénomène*, mais *noumène*, et ce noumène, la substance de l'âme, étranger au temps, n'est pas sans déterminations. La substance est inséparable de certains caractères qui lui sont propres, de certaines *essences* ; et, tandis que la substance est innommable, ses qualités essentielles peuvent recevoir des noms. La vie successive est étroitement liée à ce fondement intemporel, qui en est la réalité profonde, et l'intemporel, dans ce qu'il a d'essentiel, apparaît dans le temporel, en lui donnant certaines formes. Les principes de la raison (spéculative ou pratique), c'est cette intervention de la vie intemporelle dans la vie temporelle ; la vie temporelle est soumise à ces principes.

Dans cette théorie, ce qui correspond à l'idée d'une nature de l'âme a une actualité, puisque cela consiste en des réalités achevées, en des actes, mais ces actes ne figurent pas dans la vie de l'âme ; ce sont des actes de l'existence intemporelle. Sans doute, la théorie aprioriste peut se borner à soutenir qu'il y a des principes qui ne dérivent pas de l'expérience ; mais, lorsque cette théorie se complète, elle le fait par l'affirmation d'une réalité intemporelle, qui préside au devenir temporel de la conscience.

Au nom de différentes raisons d'ordre critique, que j'ai exposées lorsque j'examinais les problèmes métaphysiques, on peut se refuser à toute affirmation d'une réalité intemporelle, quelle qu'elle soit ; nous ne pouvons penser ce qui serait hors du temps. Nous admettons qu'il y ait des phénomènes d'une durée plus ou moins longue, nous admettons des essences dans l'ordre des phénomènes, et l'effort, par exemple, paraît constant en nous ; mais l'effort paraît inintelligible hors de la réalité changeante où il s'exerce, et il ne peut être proclamé essence intemporelle sans s'évanouir. Au nom de ces raisons, nous écartons donc toutes ces conceptions qui font de la nature de l'âme quelque chose d'étranger à la vie temporelle de l'âme.

Nous avons constaté que la succession psychique a certaines formes générales et qu'elle obéit à certaines lois. Il reste à savoir quelle est la date de ces lois dans la vie de la conscience. Si les lois directrices de l'âme sont antérieures à l'activité même de l'âme, si elles sont contemporaines de l'activité de l'âme depuis

Digitized by Google

son commencement, ce qui revient à les considérer comme primitives, alors l'âme est tout autre chose que ce que nous avons dit, tout autre chose que l'application des lois qui lui sont propres et de l'effort. Il s'agit de savoir s'il est indispensable d'attribuer à l'âme autre chose que les lois de son activité et l'effort essentiel à cette activité. J'estime qu'il est inutile d'attribuer à l'âme des faits intellectuels primitifs et des sentiments primitifs, ou des virtualités, faits incomplets, mais primitifs. Lorsque nous lui avons attribué certaines puissances, certaines habitudes, nous avons eu bien soin de ne pas réaliser ces puissances ; nous avons pris soin de dire que c'étaient là de purs symboles du probable. Sans doute, ce qui sera conforme aux lois de l'âme est prévisible à ce titre, et les lois de l'âme qui permettent de telles prévisions sont confusément connues de tous les hommes ; mais dire qu'il y a des lois de l'âme et s'en servir pour prévoir l'avenir de telle ou telle âme, ce n'est pas actualiser ces puissances de l'âme, ce n'est pas en faire des réalités ayant une place dans la conscience.

Il y a, incontestablement, des formes générales de la vie psychique ; mais ces lois existent-elles *avant* le devenir temporel qui est la vie psychique elle-même, ou bien existent-elles *pendant* ce devenir, ou bien (troisième hypothèse) ces lois de la vie psychique n'ont-elles de réalité qu'*après* s'être exercées ? Pour que la question soit posée clairement, il faut s'entendre sur le sens du mot *exister*. Exister, c'est posséder l'actualité, c'est-à-dire être réel à un certain moment de la durée. Selon la théorie de l'innéité, les règles de l'activité psychique existent *avant* la vie psychique ; selon la doctrine de la virtualité, elles existent *pendant*, elles sont contemporaines de la vie psychique. L'apriorisme soutient la même thèse, mais, en même temps, que les principes de la vie psychique sont en dehors d'elle et au-dessus d'elle. Or soutenir cela, c'est soutenir qu'ils existaient avant elle et qu'ils existent pendant qu'elle se déroule. D'autre part, soutenir que ces principes existent pendant tout le cours de la vie consciente, c'est soutenir qu'ils existent depuis son commencement, et, par suite, qu'ils existaient avant leur première application. Si l'on entend bien la définition du mot *exister*, dans son application aux formes de la vie psychique, on comprendra que toutes nos préférences et toutes les preuves données jusqu'à présent sont en faveur d'une théorie suivant laquelle les règles directrices de la vie psychique *existent* seulement après que la vie psychique s'est exercée selon ces règles, et pendant longtemps. Quand est-ce, en effet, qu'une loi de la vie de l'âme existe ? Ce n'est pas quand elle s'applique ; elle existe du jour où elle est connue par une conscience. La loi

Digitized by Google

de l'association des idées, dans la mesure où c'est une loi de la vie de l'âme, existait-elle avant d'être connue ? Non, puisqu'elle n'était dans aucune conscience à l'état d'acte. Donc c'est bien longtemps après s'être exercée que cette loi a reçu l'existence ; elle l'a reçue des philosophes qui l'ont reconnue. Donc, à une philosophie suivant laquelle les lois de l'âme sont antérieures à la vie de l'âme, j'oppose une thèse suivant laquelle les lois de l'âme, comme celles de la nature, n'ont d'existence qu'à partir du moment où les esprits leur ont fait une place parmi les réalités phénoménales. Cela n'est pas un paradoxe. Ce qui existe, ce sont ces faits. Mais, dira-t-on, les faits sont conformes à des lois. Assurément ; mais les lois n'ont de place dans la suite des temps que dans les consciences intellectuelles, une fois qu'elles ont été aperçues au cours de la vie de ces consciences. Les lois de l'âme ne sont donc pas antérieures à la vie de l'âme : elles lui sont postérieures, et elles ont longtemps reçu leur application dans les consciences individuelles, avant de recevoir de ceux qui les découvrent leur existence.

V. H.

CORRESPONDANCE

M. U... publiciste, à S.-O... — L'examen en question aura lieu du 17 au 20. — Nous vous avions adressé une réponse personnelle qui nous est revenue avec la mention : « Inconnu! »

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

TREIZIÈME ANNÉE (2e Série) N° 34 29 JUIN 1905

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Le roman français au XVIIe siècle.

Cours de M. ABEL LEFRANC,

Professeur au Collège de France.

La quatrième partie de l'« Astrée ».

Si nous avons consacré la dernière leçon, presque tout entière, à l'histoire d'Enric et de Daphnide, c'est qu'elle tient dans le roman d'*Astrée* une place considérable, tant par la longueur que par l'intérêt qui s'attache, d'ordinaire, aux événements contemporains de ce genre : il y a des « clefs » pour cette histoire, et nous avons dit qu'on pourrait l'éditer à part en substituant les noms véritables de personnages réels à ceux qu'a imaginés d'Urfé. On sent que la réalité est partout présente sous la fiction, et, pour employer une expression moderne, c'est de la vie. La réputation de l'*Astrée* y gagne ; la conception de l'évolution du roman français se trouve modifiée. Ce n'est plus chez Lesage ou chez Mme de La Fayette qu'il faut en chercher l'origine, le point de départ ; c'est chez Honoré d'Urfé, qui a étudié, scruté, analysé la série des passions humaines et surtout l'amour. Il y a loin de l'*Astrée* à une simple pastorale ; son auteur est quelque chose de plus qu'un imitateur de Montemayor.

La quatrième partie de l'*Astrée* nous offre le dénouement du drame commencé depuis si longtemps, après le récit parfois très pathétique du siège de Marcilly. Adamas gardait en sa dépendance les princesses Amasis et Galatée : désireux de s'approprier leur puissance et leurs grandes richesses, Polémas se fait leur champion, déclare son intention de les délivrer et de les venger,

Digitized by Google

et vient mettre le siège devant Marcilly. Il croyait l'emporter sans coup férir; or son adversaire est très redoutable, et lui oppose une résistance si acharnée qu'il ne peut en triompher. Marcilly, situé sur une colline très élevée, très pittoresque, à demi sauvage, consistait dans un château fort considérable, qui commandait toute la région, et dont les ruines, restaurées naguère d'une façon bizarre, ont été transformées en château d'opéra comique : c'est là que se passent les derniers épisodes de l'*Astrée*.

Polémas investit la place avec une armée considérable, afin de hâter une victoire certaine; mais les ennemis sont également nombreux et exercés. — Ce vaste déploiement de troupes, remarquons-le bien, est invraisemblable, mais d'une invraisemblance voulue par d'Urfé : il y a là un moyen de grossir les faits et de donner au récit l'envergure d'une épopée, dont Rabelais s'est servi à l'occasion, dans un dessein différent d'ailleurs. — Tous les assauts de Polémas sont repoussés, malgré la présence à Marcilly d'un traître du nom de Méronte. Furieux, il songe à l'emporter par la ruse, et il imagine de s'emparer de la belle Alexis, fille du grand prêtre, dans l'espérance qu'Adamas cédera Marcilly pour sa rançon, ou tout au moins les princesses Amasis et Galatée. Les « solduriers » chargés de cette mission hardie font bientôt prisonnières Astrée et la fausse Alexis, qui se trouvaient au hameau. On arrive au camp de Polémas. Mais voici que surgit une difficulté nouvelle : de ces deux femmes, — dont l'une est Céladon, et l'autre la bergère sa maîtresse, — quelle est la fille d'Adamas? Polémas, pour sortir d'embarras, déclare qu'Alexis sera exposée aux flèches des assiégés ; il croit ainsi que la peur fera parler sa compagne. A son étonnement, c'est le contraire qui advient : un véritable combat de générosité s'élève entre Céladon et Astrée, chacune voulant risquer sa vie pour l'autre et affirmant qu'elle est Alexis. La fureur de Polémas redouble. Que faire ? Il hésite quelque temps, et finalement l'animosité, la méchanceté, la rancune étouffent dans son âme tout autre sentiment et lui inspirent une conduite : il exposera ses deux prisonnières ensemble, en leur joignant Silvie et un chevalier pris pour un des seigneurs de la cour d'Amasis.

Il met, sur-le-champ, son projet à exécution. Les troupes s'avancent près des murailles, poussant de leurs lances les quatre prisonniers, dont la mort est certaine si les assiégés ne cessent d'envoyer des traits. L'angoisse règne de part et d'autre ; les assaillants néanmoins poursuivent leur marche, et les défenseurs de Marcilly doivent s'arrêter de tirer. Il s'établit alors un silence

Digitized by Google

tragique, dont Honoré d'Urfé a très bien su nous communiquer l'émotion. — Mais attendons. Le chef de l'escorte qui accompagne immédiatement les prisonniers et doit mettre, à leur abri, le feu aux portes et aux remparts de la place, ce chef n'est autre que Sémire, celui-là même dont les propos mensongers causèrent, au début du livre, les malheurs de Céladon et son abandon par Astrée. Il prévient son frère qui est dans l'escorte, le convertit, et forme avec Céladon et l'autre chevalier un quatuor de résistance, à l'aide duquel s'empressent d'arriver deux chevaliers de la ville. Du haut des murs, les assiégés laissent tomber des paniers soutenus par des cordes et hissent les femmes jusqu'à eux. Les soldats de Sémire, stupéfaits et n'osant pas combattre leur chef, ne cherchent point à empêcher le sauvetage. Polémas est fou de colère. Il va tenter un nouvel assaut, mais les assiégés font une sortie et refoulent ses troupes à quelque distance de Marcilly. Au cours de cette sortie, Sémire est mortellement blessé ; on le ramène dans la ville où il devient le héros d'une belle histoire, et où il peut mourir en paix, ayant obtenu le pardon d'Astrée. — « Pour laver mon erreur », lui dit-il dans son agonie, « je vous donne et mon sang et ma vie. Jugez que, si j'avois quelque chose de plus précieux, je le vous offrirois de mesme, pour réparer la faute qu'Amour m'a fait commettre. Je croy que les dieux me l'ont pardonnée, puisqu'ils m'ont fait la grâce que je leur avois toujours depuis demandée, qui estoit de mourir pour vous ; je les en remercie de tout mon cœur, et les supplie seulement de retarder autant ma mort, qu'il me faut de temps pour ouyr vostre response, qui m'accompagnera en un éternel repos, si elle est celle que je désire, et qui, estant autre, me condamnera à un enfer de supplices et de désespoirs. »

« Sémire proféra ces paroles à mots interrompus, et avec une voix languissante, qui toucha de telle sorte le cœur d'Astrée, qu'elle ne se put empescher d'avoir pitié de la personne du monde à qui elle avoit plus d'occasion de vouloir mal ; et les larmes que la compassion luy fit venir aux yeux, donnèrent témoignage qu'il n'y a point de si grande offense qu'un généreux courage ne puisse pardonner : et toutesfois, ne sçachant presque luy répondre, elle s'amusoit à s'essuyer les yeux, lorsque Sémire se sentant à l'extrémité : « Belle Astrée, reprit-il, ces larmes me témoignent bien que vous avez compassion de ma mort, mais non pas que vous ayez pardonné ce crime d'amour que j'ay commis ; hastez-vous de me dire : Sémire, va-t'en en paix, si vous voulez que je puisse ouyr ces paroles tant désirées. » Astrée alors : « Sois en repos, Sémire, luy dit-elle, et t'assure que, si autrefois tu me fis

perdre ce que j'aimois, tu m'as maintenant conservé tout ce que je puis aimer. On vid à ces paroles que le visage de Sémire se remit, comme s'il n'eust point eu de mal, tant elles luy donnèrent de contentement; et puis, tout à coup, en souspirant, le ciel vous soit tousjours favorable, luy dit-il, et conserve Astrée à son heureux Céladon.

« Ce furent là les dernières paroles qu'il proféra, et avec lesquelles son âme s'envola: heureux en son malheur d'avoir donné sa vie pour celle qu'il aimoit, et d'avoir veu les beaux yeux d'Astrée jetter des larmes à son trespas, sinon larmes d'amour, au moins de compassion. »

Ici se termine la rédaction d'Honoré d'Urfé; le reste est de Baro, travailleur consciencieux, qui eut en main les notes de son maître, qui connut ses projets, et qui s'y conforma sans doute avec beaucoup d'exactitude, mais dont le style est fort inférieur au premier, lent, diffus, assez monotone et sans relief. Il reprend, le récit après la mort de Sémire.

A la faveur d'une trêve, qui a été consentie sans difficulté par les camps ennemis, les bergers du Lignon se sont armés et sont venus, dans Marcilly, renforcer les troupes du grand prêtre. Aussi, quand les hostilités recommencent, les assauts de Polémas sont-ils aisément repoussés; le chef des assiégés est Godomar, fils de Gondebaud, roi des Bourguignons et allié de Polémas. Mais celui-ci est tenace. Il veut à tout prix s'emparer de Marcilly, et, au lieu de se retirer, il organise un siège en règle. Le découragement envahit les défenseurs (et Godomar lui-même), à l'exception d'Adamas, dont Baro a bien peint la noble figure, le caractère énergique et constant, l'âme confiante dans la justice. C'est grâce à lui qu'on voit échouer toutes les ruses et toutes les perfidies du traître Méronte, qui, pris en faute, est enfin pendu aux murailles avec son fils. Dès lors les événements se précipitent. Trois chevaliers de la ville, Lindamor, Sigismond et Rosiléon, lancent un défi à Polémas et à deux de ses compagnons pour une lutte en champ clos. Polémas accepte : Lindamor le tue et envoie sa tête à Galatée, dont l'heureux vainqueur avait été le premier amant. — Cet épisode marque la fin de la guerre.

Adamas, heureux et fier de sa victoire, n'a plus qu'un désir et cherche à le réaliser au plus vite. Il se souvient de la réponse de l'oracle, lorsqu'il était allé l'interroger à propos de Céladon ; cet oracle disait, parlant du berger :

Obtenant sa maistresse,
Contente pour jamais sera vostre vieillesse.

Digitized by Google

Il importe donc à la tranquillité et au bonheur du grand prêtre qu'Astrée pardonne et consente à épouser Céladon. La nymphe Léonide se charge de les présenter l'un à l'autre, et le fait avec l'autorisation d'Astrée. Mais la bergère s'indigne et se courrouce, lorsqu'elle apprend que son amant, couvert des habits d'Alexis, a vécu plusieurs mois aussi près d'elle. C'est un affront à sa pudeur, et, pour châtier le coupable, elle le condamne à ne plus jamais la voir. Céladon rebuté, désespéré, incapable de vivre, veut alors se laisser mourir, et il se rend à la fontaine de Vérité d'Amour, pensant être dévoré par les lions et les licornes qui en défendent l'accès. Astrée s'y rend de son côté, pour échapper au déshonneur et à la honte; puis Diane, qui se croit contrainte dans son affection, et enfin Sylvandre, dont la flamme n'est pas couronnée. Les quatre personnages arrivent ensemble dans le lieu enchanté, se couchent, attendent la mort. O prodige! les lions et les licornes sont brusquement changés en statues de marbre. Tout le monde s'étonne, sauf le lecteur qui, dès longtemps, avait été prévenu que cela se produirait, lorsque viendrait, auprès de la merveilleuse fontaine, un couple d'amoureux sincères : et il en est venu deux. A l'événement succède bientôt une indescriptible joie, et c'est par une série de mariages que se termine le roman d'*Astrée*.

La trame, on a pu le voir, en est très compliquée; mais ce n'est pas un des moindres mérites de l'auteur que de l'avoir conduite avec aisance et clarté. Avant d'exposer les réflexions générales qu'un livre aussi considérable nous suggère, il convient de parler brièvement d'un épisode de la quatrième partie, que le récit du siège de Marcilly nous a fait omettre : c'est l'histoire d'Alcandre, d'Amilcar et de Circeine, qui ne compte pas moins de cent trente pages, et qui a une grande valeur littéraire. On y trouve un personnage curieux, celui de Bélisard, qui peut être regardé comme le prototype de l'*Ami des Femmes* de Dumas : il est fort probable, d'ailleurs, que cet écrivain ne l'a pas connu directement, — et il n'importe. Bélisard est un causeur très goûté, à cause de son esprit et de sa grâce, — dénué de passions et habitué à observer celles des autres; et ce don d'observation, il l'emploie, d'une part, à servir ses amis, de l'autre à recueillir les confidences des femmes qui n'ont pas la moindre défiance à son égard. A l'appui de notre thèse, et pour éviter toute accusation de partialité, nous citerons un fragment du *Cours de Littérature dramatique,* de Saint-Marc Girardin — que Dumas fils a pu connaître — : « Dans cette galerie de personnages que je tire de l'*Astrée,* il en est un que je ne veux pas oublier et que je dois pla-

Digitized by Google

cer naturellement à côté de la femme du monde, telle que nous venons de la voir sous les traits de Galatée : c'est celui de l'homme du monde. D'Urfé a mieux traité l'homme que la femme ; car Bélisard — c'est le nom de cet homme du monde — est un personnage spirituel et honnête, causeur charmant, et qui dans la conversation, surtout avec les femmes, montre une finesse et une pénétration singulières. Ce qui fait la supériorité de Bélisard, c'est qu'il aime mieux observer les passions du prochain que d'en avoir lui-même. Ce don d'observation, il l'emploie à servir ses amis. Ainsi Alcandre, son ami, aime la belle Circeine, et se désespère, croyant n'être pas aimé. Bélisard se fait raconter par Alcandre la manière dont Circeine le traite, et il déclare à Alcandre qu'il est aimé. Celui-ci n'en veut rien croire ; Bélisard alors lui promet d'en obtenir l'aveu de la bouche de Circeine elle-même. La conversation entre Circeine et Bélisard est un modèle de finesse et de badinage, et on se surprend à croire, après l'avoir lue, que Marivaux lui-même doit quelque chose au vieux d'Urfé. Marivaux, en effet, n'est pas plus ingénieux à faire deviner la passion qui veut se cacher, et à tirer le secret des cœurs. »

Et, pour bien prouver qu'il y a, dans l'*Astrée*, une sorte de marivaudage avant la lettre, Saint-Marc Girardin rapporte la conversation de Bélisard et Circeine, conversation très spirituelle, fine et piquante, dirigée par Bélisard dans le but d'obtenir de Circeine l'aveu de son amour pour Alcandre : « Quand vous le voyez, répliqua Bélisard, vous le fuyez ; s'il parle à vous, vous ne lui répondez point, et si vous y êtes forcée, c'est toujours avec des demi-mots; et bref, toutes ces autres façons méprisantes et dont vous n'usez qu'envers lui. — Veux-tu, Bélisard, lui dit-elle en lui mettant une main sur l'épaule, que je te parle franchement? Je n'ai jamais cru que ni toi ni ton ami eussiez si peu d'esprit que vous en avez. Dis-moi, je te supplie, si je traite différemment Alcandre de tout autre ; n'est-ce pas que je le tiens en un autre rang que tous les autres? Va, Bélisard, et apprends que les femmes sont bien souvent contraintes de faire semblant de ne voir point ce qu'elles voient, et de voir, au contraire, ce qu'elles ne voient point. »

Comme on le voit, c'est la psychologie de nos romans modernes que d'Urfé, à l'aurore du XVIIe siècle, introduit dans notre littérature. Il est le premier qui ait su dégager des caractères intéressants dans le roman. Saint-Marc Girardin ajoute que l'on rencontre fréquemment dans l'*Astrée* des réflexions « judicieuses, profondes ou piquantes », amenées d'une manière imprévue : « Souvenez-vous, dit un des personnages à son frère, qui veut faire un mariage de fantaisie, souvenez-vous, mon frère, que le

Digitized by Google

mariage fait ou défait une personne. » On ne saurait trop louer la concision et la délicatesse de semblables maximes.

Et ce n'est point la seule innovation d'Honoré d'Urfé. Il y a dans l'*Astrée* comme un souffle romantique, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler. Très souvent, l'âme des personnages semble communiquer avec la nature, dont on ressent l'harmonie avec les sentiments humains. Très souvent aussi on remarque des descriptions admirables, d'un coloris étonnant, qui nous font douter si Honoré d'Urfé n'a pas vécu deux siècles plus tard : c'est dire combien il est supérieur à ses contemporains, à un Gombault ou à une Scudéry.

Y a-t-il des clefs dans l'*Astrée* ? Sur cette question des clefs, on a émis les opinions les plus diverses. Ce fut, autrefois, la mode d'en découvrir partout, et puis, la mode passée, on n'en voulut reconnaître nulle part. Aujourd'hui, l'on a tendance à les négliger; elles inspirent encore une certaine méfiance, et celles de l'*Astrée*, en particulier, sont vivement combattues.

Or nous avons souvent remarqué, pendant le résumé trop sec et trop hâtif de ce roman, que la fiction revêt, en maint passage, la réalité contemporaine et la vie ; qu'il est aisé d'expliquer plus d'un récit à l'aide des événements historiques, et de substituer aux noms des héros des noms de personnages véritables. C'est un point acquis, sur lequel nous n'insisterons pas. En second lieu, nous avons pour nous rendre compte quelques témoignages des contemporains (lettres, mémoires, etc.), dont il convient de faire la critique et d'établir la valeur. Enfin, on a déjà donné, sur l'*Astrée*, des listes de clefs, qu'il est naturel et même nécessaire de consulter avant d'échafauder à la légère des théories sans fondement.

Parmi les témoignages des contemporains, citons, avant tout autre, celui d'Olivier Patru (1604-1681), qui, au cours de son voyage en Italie, en 1624, passa quelques jours dans la compagnie d'Honoré d'Urfé, eut avec lui de longs entretiens, et lui demanda des éclaircissements confidentiels sur l'*Astrée*. Patru était, sans doute, fort jeune à cette date ; mais il avait un jugement précoce et une intelligence sagace, qui nous garantissent la valeur de ses affirmations. Il se montre très enthousiaste pour Honoré d'Urfé, qui jouissait d'une réputation considérable en France et qui fut avec lui, s'il faut l'en croire, d'une exquise amabilité. Dans notre prochaine leçon, nous examinerons rapidement ses *Eclaircissements de l'Astrée*, en les rapprochant de témoignages analogues, bien propres à éclairer pour nous et à rendre plus attrayant encore le roman si ample et si divers d'Honoré d'Urfé. A. R.

Digitized by Google

Les poètes français du temps de la Révolution.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Eoouchard-Le Brun (*suite*).

Vous avez vu que l'ode intitulée *Le Triomphe des Paysages* était surtout le triomphe de la périphrase. Le Brun a été le dernier des poètes périphrastiques, en ce sens qu'après lui, seuls, ont persisté dans cette singulière méthode les poètes qui, comme Delille, avaient commencé avant lui, ou ceux — plus exactement — celui qui a pris Le Brun comme modèle, c'est-à-dire André Chénier. Et, pour n'y plus revenir, je vais vous citer quelques-unes de ces périphrases caractéristiques de la mode du temps, et qui sont à retenir.

Comment diriez-vous en vers une bougie ? Vous diriez probablement, selon le conseil de La Bruyère, une bougie. Pareille chose n'était pas permise à cette époque, et voici comment Le Brun définit cet objet :

Cette pure clarté que l'on doit à l'abeille.

C'est ainsi que, désormais, vous aurez la bonté de désigner votre bougie, si vous voulez être à la mode de 1780.

De l'épître IX du livre II j'extrais la strophe suivante :

Tout reposait en ce moment
Où l'Aiguille, dans l'or captive et suspendue,
Et d'un cercle émaillé divisant l'étendue,
Loin de midi s'écarte également ;
Où déjà, sur l'airain, le Marteau qui s'élance,
Enfant d'un Art ingénieux,
Vient répondre au doigt curieux,
Et d'un son argentin rompt six fois le silence.

C'est effroyable comme ingéniosité ; remarquez qu'il a tout dit ; il décrit l'horloge, les douze heures qui divisent le cadran, et il

Digitized by Google

indique qu'à six heures du matin, en hiver, on cherche du doigt l'heure sur la pendule !

Je reviens à l'une des originalités de Le Brun, qui a été de chercher très attentivement des sujets nouveaux. Il a essayé de l'ode scientifique et de l'ode satirique. La poésie philosophique et la poésie scientifique existaient avant lui, mais il n'avait pas d'exemple de poésie *lyrique* scientifique. Il s'est essayé avec talent dans un genre où l'on risque, à tout instant, de tomber dans le prosaïsme et le didactisme pédantesque. Cette gageure, Le Brun, qui ne doutait de rien, l'a tenue, et vous allez voir qu'il l'a presque gagnée. Il s'agit de l'ode XVIII du livre V, intitulée *Les Conquêtes de l'Homme sur la Nature*. En voici les idées générales : la science a libéré l'homme, donc quelques vers sur la science préhistorique; puis le poète continue par les découvertes plus modernes et finit d'une façon un peu inattendue par le Nouveau-Monde, qui n'était pourtant pas, à cette époque, une invention récente ! Voici quelques strophes sur les découvertes contemporaines :

Ici l'homme, ceint du scaphandre,
Franchit, plus heureux que Léandre,
La surface des flots mouvants :
Là, plongeant jusqu'aux Néréides,
Même au fond des Tombeaux liquides,
Il imprime ses pas vivants.

Il y a du bon et du mauvais dans cette strophe. Le Brun a tort de mêler la science et la mythologie : ce sont deux tendances de l'esprit humain absolument opposées ; l'une voit du merveilleux partout, l'autre est uniquement tournée du côté de la démonstration et de l'analyse.

Franklin a pu dire au Tonnerre :
« Cesse d'épouvanter la Terre ;
Descends de l'Olympe calmé ! »
Soudain, la Foudre obéissante
A reconnu sa Voix puissante,
Et Jupiter fut désarmé.

Ici encore, le mélange de l' « Olympe calmé » avec le paratonnerre ne vaut pas grand'chose : pourtant il est moins mauvais que dans la strophe précédente ; car, à la rigueur, par Olympe, on peut entendre le ciel, et Jupiter, dieu de l'air, peut se confondre avec l'air lui-même.

Voici, maintenant, le télégraphe aérien :

Renommée, abaisse tes ailes ;
Ferme tes bouches infidèles

Digitized by Google

Cesse tes rapports indiscrets :
Vois cette active vigilance
Des Signaux qui, dans le silence,
Vont saisir au loin tes secrets.

Très adroit, un peu trop spirituel même ; mais c'est le défaut inhérent à la poésie scientifique.

Puis les ballons, les aérostats « remplis de gaz ou d'air inflammable, nous dit Le Brun dans une note, substitués, en 1785, par M. Charles (1), aux montgolfières, inventées en 1783 par MM. Joseph et Etienne Montgolfier. »

Que vois-je ? ô Merveille suprême !
Un Air, plus léger que l'Air même,
Ravit l'Homme au ciel le plus pur ;
La Seine, en frémissant, admire
Le cours de ce premier Navire
Qui des Airs fend le vaste Azur.

Plus de mythologie ici : il faut en savoir gré à Le Brun.

Le poète nous montre enfin Colomb disant à ses matelots : « Je vous donne un monde », comme dira plus tard — sans doute à l'imitation de Le Brun — Casimir Delavigne :

Jadis un Vulgaire crédule
Rêva les Colonnes d'Hercule,
Ces bornes du Monde et des Mers ;
Et moi, dit un Homme intrépide,
Au delà du gouffre liquide,
Je vous jure un autre Univers.

Cette dernière expression est peut-être impropre ; mais l'ellipse qui consiste à dire « jurer » au lieu de « promettre », est d'une force superbe.

Je vous ait dit que Le Brun avait fait des odes satiriques : il avait là un exemple illustre. Vous savez que Boileau était à ce point satirique que, lorsqu'il a cru faire une ode, il n'a pu s'empêcher, par deux fois, de tomber dans la satire. (Cf. Ode *Sur la prise de Namur.*) Le Brun s'est avisé de mettre en strophes lyriques une série d'épigrammes contre Bernis et Roucher.

Voici un aperçu rapide de l'ode XII du livre V, *Sur le faux goût des poésies modernes*. Il s'agit de Bernis, de celui que Voltaire appelait « Babet la bouquetière » :

O Prodiges nés de sa Muse !
Dans l'Urne même d'Aréthuse

(1) Ce Charles fut le mari de l'Elvire de Lamartine : tous deux tendaient au sublime, mais ils avaient chacun leur manière de planer.

Digitized by Google

Il verse un Champagne étonné ;
Et, plein des images de Gnide,
Il peindrait l'horrible Euménide
Le Front de Myrtes couronné.

Par lui la folâtre Nappée
S'empare de l'Onde usurpée
Aux yeux de Neptune surpris ;
Il fait sourire les Hyades,
Et plonge les douces Nayades
Au sein de l'amère Doris.

Cela veut dire, tout simplement, que Bernis mêle tous les éléments mythologiques, qu'il met des Naïades là où il faudrait des Nymphes, etc...

Tel est bien, en effet, le défaut des premières poésies de Bernis.

L'ode finit ainsi :

Tous ces vers brillants et stériles
Imitent nos cristaux fragiles ;
Et l'Art ne fait rien de pareil
Aux diamants inaltérables,
Dont les étincelles durables
Paraissent Filles du Soleil.

Voyez-vous le poète lyrique reparaître à travers le poète épigrammatique ? Le Brun pouvait apprendre à Bernis à faire des métaphores justes, éclatantes et précises.

Pour ce qui est de Roucher, qu'il détestait, Le Brun a bien mis le doigt sur ses défauts : l'envie ne se trompe pas. Il l'a montré dans l'ode XVI *à Zélis, qui avait fait quelques jolies romances, et voulait faire un poème sur le dévouement du prince de Brunswick, noyé dans l'Oder en s'efforcant de sauver des malheureux :*

Qui ? Toi ! chanter Brunswick luttant contre les Ondes,
Et peut-être avec lui te noyer dans les Flots !
Toi ! peindre de l'Oder les Fureurs vagabondes !
Zélis, ah ! reviens à Paphos ;

Reviens aux doux concerts : ta voix tendre et flexible
Y peut d'une romance exhaler les soupirs.
A tes pleurs modulés tu rends Echo sensible ;
Echo les répète aux Zéphyrs.

. . . .

Zélis, charme toujours les Amants et les Belles ;
Laisse à d'autres le soin d'ennuyer les Héros.
Combien pensent cueillir des palmes immortelles,
Qui moissonnent de lourds pavots !

Digitized by Google

Sous prétexte de compliments, et en les multipliant avec une insistance très lourde, le poète s'achemine lentement, comme pour mieux savourer sa vengeance, vers le trait final, qui est féroce.

Revenons, et pour en finir, aux grandes odes, et prenons d'abord l'ode *Sur le vaisseau le Vengeur.*

Cette pièce a été infiniment admirée par nos pères ; elle mérite une admiration mêlée de beaucoup de réserves. Elle est fort curieuse, énergique, vibrante et courte :

Au sommet glacé du Rhodope,
Qu'il soumit tant de fois à ses accords touchants,
Par de timides sons le fils de Calliope
Ne préludait point à ses chants.
Plein d'une audace pindarique,
Il faut que, des hauteurs du sublime Hélicon,
Le premier trait que lance un poète lyrique
Soit une flèche d'Apollon...

Est-il possible de commencer plus mal ? Le Brun sait fort bien qu'un de ses talents est d'ébranler, dès le début, l'imagination par un trait hardi ; il sait qu'il faut le faire, et, au lieu de le faire, il dit qu'il faut le faire, et comment il convient de le faire. Et il le dit en cinq strophes ! Autre inconvénient : après cette préface — une préface à une ode ! — il lui faudra, pour revenir à son sujet, faire un brusque détour, qui sera, je m'y attends — il est vrai que je m'y attends parce que je le sais — d'une gaucherie extraordinaire :

Toi que je chante et que j'adore,
Dirige, ô Liberté, mon Vaisseau dans son cours,
Moins de vents orageux tourmentent le Bosphore
Que la mer terrible où je cours...

Ici commence une seconde préface ! Le poète court une mer orageuse, parsemée d'écueils, sillonnée de tempêtes, etc... Celle-ci, à la rigueur, est acceptable, mais que cette ode est longue à se mettre en mouvement !

Mais, des flots fût-il la victime,
Ainsi que *le Vengeur* il est beau de périr...

Ainsi il a fallu, pour que nous arrivions, à bon port, — je veux dire au fait, — que son vaisseau métaphorique fût comparé au vaisseau *le Vengeur* !

A partir de là, l'ode n'est pas mauvaise : elle sent bien la poésie des temps de troubles, de grands désespoirs et de grandes espérances.

Digitized by Google

Près de se voir réduits en poudre,
Ils défendent leurs bords enflammés et sanglants.
Voyez-les défier et la vague et la foudre
Sous des mâts rompus et brûlants.

Voyez ce drapeau tricolore,
Qu'élève en périssant leur courage indompté.
Sous le Flot qui les couvre, entendez-vous encore
Ce cri : Vive la liberté !

A la bonne heure, nous y voilà ! Nous voilà dans la poésie purement réaliste : car, lorsqu'il s'agit d'un dévouement comme celui-là, c'est « la simplicité d'un récit fidèle », comme dit Bossuet, qui est seule digne de l'acte. Il y aurait à comparer ce récit à la description du combat naval de la frégate *la Sérieuse*, qui est, elle aussi, d'une énergie et d'une puissance extraordinaires. Le Brun continue ainsi :

Ce cri !... c'est en vain qu'il expire,
Etouffé par la Mort et par les Flots jaloux.
Sans cesse il revivra, répété par ma lyre.
Siècles, il planera sur vous !

Et vous, héros de Salamine,
Dont Thétis vante encor les exploits glorieux,
Non ! vous n'égalez point cette auguste ruine,
Ce naufrage victorieux !

Vous me direz que c'est déclamatoire, que c'est le résultat d'efforts très laborieux ; je vous accorde que c'est cherché, mais vous m'accorderez que c'est trouvé !

L'ode XXIII du livre VI, l'*Exegi monumentum*, est très célèbre, et à juste titre : elle est d'un ton tout à fait nouveau.

Le Brun, en 1787, croyait avoir terminé son œuvre lyrique et il en faisait la clôture solennelle. Il a voulu se donner le ton de sérénité de l'homme qui achève son œuvre, et qui la trouve belle. L'ode a une certaine majesté olympienne un peu jouée — comme tout ce que fait Le Brun — mais, en somme, assez agréablement attrapée :

Grâce à la Muse qui m'inspire,
Il est fini, ce monument
Que jamais ne pourront détruire
Le fer ni le flot écumant.
Le Ciel, même armé de la foudre,
Ne saurait le réduire en poudre :
Les Siècles l'essaieraient en vain.
Il brave ces Tyrans avides,
Plus hardi que les Pyramides
Et plus durable que l'airain...

Digitized by Google

Vous me direz : voilà un monsieur bien prétentieux ! — Que voulez-vous ? Horace l'avait dit avant lui : Le Brun n'est pas excusé ; du moins, il est couvert.

Cet hymne même que j'achève
Ne périra point comme vous,
Vains Palais que le faste élève
Et que détruit le Temps jaloux ;
Vous tomberez, marbres, portiques,
Vous dont les sculptures antiques
Décorent nos vastes remparts ;
Et de ces tours au front superbe
La Seine, un jour, verra sous l'herbe
Ramper tous les débris épars.

N'est-ce pas déjà le ton et même les sonorités de V. Hugo dans l'ode *A l'Arc de Triomphe* ?

Comme l'encens qui s'évapore
Et des dieux parfume l'autel,
Le feu sacré qui me dévore
Brûle ce que j'ai de mortel.
Mon âme jamais ne sommeille :
Elle est cette flamme qui veille
Au sanctuaire de Vesta ;
Et mon génie est comme Alcide
Qui se livre au bûcher avide
Pour renaître au sommet d'Œta.

Encore une fois, V. Hugo a refait ces choses-là ; je ne dis pas qu'il s'en soit souvenu, mais il y a des coïncidences également glorieuses pour les deux poètes.

J'en ai fini avec Le Brun grand poète lyrique ; je passe au petit poète lyrique, qui est bien mauvais, et ne nous retiendra pas longtemps.

Le Brun a voulu, comme Horace, faire de ces odelettes, badines et légères, qu'on adresse à une femme qu'on aime, à un ami qu'on invite à dîner, à un poète qu'on flatte en même temps qu'on l'égratigne un peu. Or les odelettes de Le Brun sont, en général, exécrables. Chose curieuse : cet homme, si preste dans l'attaque, ne savait point tourner une petite chose galante. Il y a d'excellents escrimeurs qui sont lourds comme danseurs : c'est tout à fait le cas de Le Brun.

Voyez, par exemple, l'ode III du livre II :

Oh ! que j'aime ce Bois sombre,
Ma Thémire ! Que son ombre

Digitized by Google

Est favorable à l'Amour !
Entends-tu ce doux ramage ?
Il t'exprime bien l'hommage
Qu'on doit à ce beau séjour.

Nous voilà tombés du haut de la colonne au mirliton !

Ah ! par un charme invincible
Quand tout y devient sensible,
Quand tout aime et fait aimer,
A l'amour, à cet ombrage,
Voudrais-tu faire l'outrage
De ne te point enflammer ?

Il s'ingénierait à parodier un mauvais poète qu'il ne ferait rien de mieux, je veux dire rien de pis. Je ne sais rien de plus détestable dans toute la littérature française.

L'ode XIII du livre IV *sur un baiser envoyé par geste* est un peu mièvre et contournée : c'est du Dorat. Le Brun a fait du Dorat, lui qui ne pouvait pas le souffrir !

Baiser qui t'échappais des lèvres demi-closes
D'une jeune et tendre beauté ;
Baiser teint de nectar dans la coupe de Roses
Où l'Amour boit la volupté... !

C'est très alambiqué, tant que vous voudrez ; mais c'est d'un doigté exquis : nous sommes en plein Pompadour.

Tu partais ; je l'ai vu, j'ai vu ta vive flamme
Qui sillonnait l'air amoureux :
Tu volais ; et déjà l'espoir t'ouvrait mon âme,
Impatiente de tes feux.
Vaine attente ! Ah ! Zéphir te déroba sans doute ;
Ou toi-même, éperdu, troublé,
Tu t'égaras peut-être ; ou bien, à demi-route,
Le Scrupule t'a rappelé.

Il y a là de l'esprit, avec une pointe de libertinage gracieux encore.

Voici la note qui sera, plus, tard celle de Parny et de Béranger : je la trouve dans l'ode XX du livre IV *sur le départ de Délie* :

De mes regrets triste dépositaire,
Mon cœur s'échappe et vole sous sa loi,
Sans ma douleur je serais solitaire :
Ma douleur seule est l'univers pour moi.

Que dis-je? hélas ! charmons la douleur même
Par les douceurs d'un tendre souvenir :
Ces lieux encor sont pleins de ce que j'aime ;
Partout ses jeux ont tracé le plaisir.

Digitized by Google

Voiles flottants sur sa gorge d'albâtre,
De la Pudeur vains et frêles remparts,
Vous, qu'a brisés mon audace folâtre,
Que vos débris sont chers à mes regards !

. . . .

Amour ! Amour ! retrace-moi, sans cesse,
Ces doux moments écoulés dans ses bras ;
Peins-moi ses feux, ses transports, son ivresse,
Pour m'animer à de nouveaux combats.

Cette ode est peut-être la seule pièce où Le Brun se soit montré véritablement amoureux.

Ecouchard-Le Brun (*suite*)

C'est des œuvres non lyriques de Le Brun que je compte m'occuper aujourd'hui. Vous avez déjà vu qu'il n'y avait guère de lyrisme dans ses odelettes familières et badines : si l'on y trouve, quelquefois, ce demi-lyrisme qui consiste dans une expression imagée et même assez puissante, elles ne sont pourtant pas, à proprement parler, lyriques, au sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot. Désormais, non seulement Le Brun ne sera plus lyrique ; mais, encore, il ne voudra plus l'être : il fera des épîtres comme Boileau, des satires comme Boileau, des épîtres-satires, il s'essaiera au genre épique, et, dans le genre épigrammatique, il sera l'un des premiers de toute notre littérature.

J'oubliais quelque chose qui était digne d'être oublié, et par quoi nous allons commencer, pour n'y plus revenir. Nous avons, en effet, vu Le Brun auteur d'élégies amoureuses ; c'est lui qui a dit dans un très beau vers :

Tout vers sublime est né d'un cœur brûlant.

Musset dira après lui :

Tu te frappais le front en lisant Lamartine :
Ah ! frappe-toi le cœur : c'est là qu'est le génie.

Et tous deux n'ont fait que répéter Boileau :

C'est peu d'être poète : il faut être amoureux.

Digitized by Google

Or, ce qui est indispensable au poète élégiaque a complètement manqué à Le Brun.

Il a fait une élégie satirico-tragique *à la Némésis*, où il y a certaines choses à relever, sinon comme vraiment dramatiques, du moins comme éloquentes. Le poète invoque la Déesse de la Vengeance contre tous ceux dont il a reçu ou cru recevoir des outrages et des offenses. Cette élégie est tellement célèbre qu'il faut bien que je vous en cite quelques vers :

Que de fois, Némésis, dans ce funeste orage,
Mon fragile vaisseau fut voisin du naufrage !
Que de fois j'appelai les Dieux à mon secours !
Et les flots et les vents, et les Dieux étaient sourds.
Tu vis le triple nœud de ce complot infâme ;
Tu vis s'armer ensemble et mère et sœur et femme ;
Tu vis leur noire audace, ô crime, ô triple horreur !
De leurs coups sur moi seul diriger la fureur ;
Tu les vis toutes trois, s'acharnant à leur proie,
Puiser dans mes tourments une exécrable joie ;
Et de mes tristes jours se disputant la fin,
Se faire de ma vie un funeste butin.

Ces vers ont bien les qualités de la prose éloquente, de l'invective oratoire, et de plus le nombre et l'harmonie qui ressortissent à ce genre de pensées.

Je passe à une petite élégie d'un genre simplement tragique, qui nous montre un Le Brun capable de sentiments affectueux. Il avait eu d'une certaine Adélaïde, que nous ne connaissons pas autrement et qui l'avait trahi, un fils qui vécut un an à peine. Voici les vers que ce double chagrin a inspirés à Le Brun ; comme il est peu sympathique, il n'est pas mauvais de surprendre en lui un sentiment véritablement tendre et qu'il a heureusement exprimé :

Muses, donnez des fleurs à sa tombe légère :
Toi, Vénus ! dont le myrte honora son berceau,
Hélas ! D'un noir cyprès couronne son tombeau.
Tu n'es plus, ô mon fils ! trop semblable à la rose,
Sous tes pas innocents nouvellement éclose,
La Parque a moissonné tes rapides instants,
Lorsqu'à peine tes yeux ont revu le printemps ;
Né dans le mois des fleurs, tu disparais comme elles.

Il y a ainsi, chez Le Brun, une alternance — déplorable, mais intéressante, — de vers très faibles et de vers très beaux.

Tu n'éprouveras point d'amantes infidèles ;
Une parjure épouse, à l'aide de Thémis,
Ne te punira point des maux qu'elle a commis.

Digitized by Google

Une sœur odieuse, à ta perte animée,
Ne te lancera point sa langue envenimée...

Après ces violences sans beauté, deux vers délicieux :

Tes pas, qui du berceau descendent au cercueil,
A peine de la vie ont effeuré le seuil.

A la fin de la pièce, il s'adresse à la Parque barbare :

Prête, prête ton glaive aux mains d'Adélaïde ;
Dieux ! avec quel plaisir l'ingrate, la perfide,
Plongerait tout entier ce glaive dans un sein
Qu'Amour fit tant de fois palpiter sous sa main...
Elle y verrait mon cœur, sanglant et déchiré,
Détestant cet amour dont il est dévoré...

Pour vous reposer de ces fureurs, je vous lirai quelques vers d'une élégie, très douce et très chaste, adressée à une jeune religieuse, qui s'éloignait pour quelques mois de son couvent, où Le Brun allait la visite rsouvent :

Jeune Vestale, ô toi que je n'ose nommer !
Quel charme tu prêtais à la sagesse austère !
Ta vertu m'entourait des pièges de Cythère ;
Même en grondant l'amour, tu te faisais aimer.
Ma raison vainement a voulu se défendre ;
Tandis qu'à l'amitié mon cœur croyait se rendre,
La sœur introduisait son frère trop charmant ;
Qu'elle était séduisante et qu'une amitié tendre
Avec le tendre amour se confond aisément !
Je les pris l'un pour l'autre, et m'enchaînai moi-même...
Hélas ! c'est au moment de perdre ce qu'elle aime
Que l'âme, plus sensible, en connaît tout le prix !...
Tu laisses un désert dans mon âme éperdue...
Pourquoi m'inspiraient-ils ce qu'ils n'osaient connaître,
Ces yeux aimés, ces yeux si cruels et si doux ?
S'ils redoutaient l'amour, pourquoi l'ont-ils fait naître ?...

Dans toute cette pièce, le sentiment est fort délicat et le ton souvent exquis : la main du poète, parfois si lourde, ne fut jamais ni plus légère ni plus caressante.

J'arrive à Le Brun faiseur d'épîtres, c'est-à-dire traitant ce genre mixte qui consiste à causer en vers en tâchant d'avoir quelque chose de la liberté et de l'aisance de la conversation : c'est ce qu'Horace appelait *sermo*, conversation en vers.

Le Brun n'a jamais fait de satires proprement dites : il a déguisé sa satire sous cette forme de conversation, prétendûment libre et abandonnée, qu'il appelle épître. Je dois vous citer d'abord une épître *Sur la bonne et la mauvaise plaisanterie.* Le commencement

Digitized by Google

en est plein de bon sens, et d'un bon sens lourd et gros, dont je vous épargnerai les spécimens. Mais, à partir de la moitié de l'épître, on trouve sinon des tirades, du moins quelques vers, qui sont excellents à citer, parce qu'ils offrent de précieux modèles de ce que loue l'auteur, la bonne plaisanterie.

Voici comment il parle des mauvaises plaisanteries pédantesques :

Cent fois plus ridicule est ce pédant ignare,
Qui, sans grec ni latin, dans son français barbare,
N'oppose aux meilleurs traits qu'un insolent ennui,
Et pense voir partout le sot qu'on trouve en lui.

Boileau n'a pas fait mieux. Le Brun réussit admirablement dans le vers, qui est, à lui tout seul, une épigramme.

Un peu plus loin, voici un précepte excellent :

D'une gaîté sans frein réprimez la licence,
Et respectez les Dieux, la Pudeur... et l'Absence.

Ailleurs, il traduit le mot de Catulle : *nihil insulsius insulso risu* :

Gardez-vous d'un sot rire: il n'est rien de plus sot.

L'épigramme que voici est tout à fait heureuse :

N'ai-je pas vu Daphné, cette antique merveille,
Lancer des impromptus qu'on lui prêtait la veille ?...

Pour être dans la bonne plaisanterie, il ne faut pas annoncer un bon mot. C'est à ce propos que Le Brun est amené à parler de Montesquieu et de Voltaire :

L'auteur vif et brillant qui fit parler Usbeck,
Dès qu'il parlait lui-même était pesant et sec...
Voltaire qui, du Pinde avide conquérant,
Voulut tout embrasser, fut plus vaste que grand.
Je vois, parmi ses fleurs, plus d'une ronce éclose.
J'aime son Pompignan qui se croit quelque chose,
Mais je ne puis aimer son malheureux Fréron,
Qu'il appelle un faussaire, un escroc, un giton :
C'est noyer le bon mot dans un torrent de bile...

Enfin voici le fameux passage sur La Harpe, qui est une merveille de méchanceté et où le ridicule le dispute à l'odieux :

De La Harpe, a-t-on dit, l'impertinent visage
Appelle le soufflet : ce mot n'est qu'un outrage.
Je veux qu'un trait plus doux, léger, inattendu,
Frappe l'orgueil d'un fat plaisamment confondu.

Digitized by Google

Dites : ce froid rimeur se caresse lui-même ;
Au défaut du public, il est juste qu'il s'aime ;
Il s'est signé Grand Homme, et se dit Immortel
Au Mercure ! Ces mots n'ont rien qui soit cruel.
Jadis il me louait dans sa prose enfantine :
Mais, dix fois repoussé du trône de Racine,
Il boude ; et son dépit m'a, dit-on, harcelé.
L'ingrat ! j'étais le seul qui ne l'eût pas sifflé.

La méchanceté, elle aussi, est une muse ; il faut le reconnaître à la honte de l'humanité.

Une autre épître, intitulée *A Thémire,* est agréable à de tout autres égards : elle est plaisante sans nulle méchanceté. Le Brun suppose qu'il s'adresse à une jolie femme, qui a la manie des vers, celle d'en faire et celle d'en demander. Il la raille doucement de ce travers, en des vers d'une grande netteté, d'un dessin arrêté et précis, d'une jolie ligne sinueuse, mais ferme.

Dans l'épître *sur Du Bellay*, qui, en vérité, ne vaut pas grand'-chose, il y a au moins — comme dans la célèbre tragédie — un beau vers. Il s'agit d'Athalie et de l'amitié de Racine et de Boileau :

Boileau fut un public pour l'auteur d'Athalie.

C'est un vers qui vaut toute une pièce.

Dans l'épître *A Fanny*, *que la vraie poésie est favorable à l'amour*, on trouve sur Fontenelle quelques vers bien malicieux et bien jolis :

Ainsi j'ai vu le galant Fontenelle,
Faux berger, soupirant un langage de cour,
De bergère en bergère égarer chaque jour,
Sous le vain nom de flamme, une glace éternelle.
Des jeux de l'Amour même il bannissait l'Amour ;
Et sa muse, échappée en légère saillie,
N'aimait qu'à se jouer autour
Des faciles beautés qui l'avaient accueillie.
En vain, il célébra les flammes de Vénus,
Inspire-t-on des feux à soi-même inconnus ?...

Le coup de patte intitulé *Epître*, et qui n'est qu'une satire, sans le moindre esprit, contre Colardeau, a une dernière strophe qu'il faut retenir :

Malheur au sot ; car souvent on immole,
Sans y penser, l'errante bestiole :
C'est le destin de tout reptile impur,
Qui vient au jour risquer son être obscur.
Le rossignol souvent d'une aile agile
Rompt d'Arachné le chef-d'œuvre fragile ;

Digitized by Google

Mais le courroux de l'insecte odieux
N'interrompt pas l'oiseau mélodieux :
Il vit la toile, et jamais la pécore ;
A ses réseaux, las ! elle pend encore,
Triste, confuse ; et de ses doux concerts
Le chantre ailé fait retentir les airs.

C'est le poète lyrique qui intervient dans une épître d'une platitude remarquable, et qui n'est inspirée que par la colère et la haine.

L'épître intitulée *La Métempsycose* contient l'immolation de Marmontel, de Diderot et de Rousseau. L'épître V, *A un ami, sur les poètes du jour*, est de la jeunesse de Le Brun (1760) ; elle est intéressante pour l'histoire de la comédie larmoyante :

O veuve de Molière, ô riante Thalie !
Si tu dois être en deuil, ce n'est qu'à son tombeau.
Tu ne me verras point dans ma sombre folie,
Du larmoyant Nivelle affecter le pinceau ;
T'offrir de Melpomène et le poignard et l'urne,
Changer ton brodequin en superbe cothurne,
Et, masquant ta gaîté de lugubres couleurs,
Faire gémir les Ris étonnés d'être en pleurs.

Ce dernier vers est extrêmement ingénieux : il ramasse toute la question autour d'une épigramme bien faite pour s'enfoncer dans l'esprit.

Dans une épître badine *A Mme Palissot*, on trouve plusieurs vers charmants et un joli rébus. Le Brun avait rendez-vous avec elle pour partir en voyage ; mais l'heure du rendez-vous étant trop matinale, le poète avait dû partir seul, et il avait eu pour compagnon l'Ennui. Voici quelques-uns des vers où il le décrit :

De ses mornes exploits, il remplit les cinq zones ;
Tout craint, tout fuit ses traits ; l'assoupissant démon
Fait bâiller les rois sur leurs trônes
Et les prélats même au sermon.
Faut-il qu'un trait plus sûr vous dévoile son nom !
Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
Connaît peu ce fléau ;
Mais la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en put sauver Boileau...

Le Brun s'est essayé au genre épique et au genre didactique. Dans le premier, il a fait les *Veillées du Parnasse*, qui comprennent l'épisode d'Aristée, librement imité du IVe chant des *Géorgiques ;* celui de Nisus et d'Euryale, tiré du IXe chant de l'*Enéide ;* la fable du Faune et d'Hercule, empruntée aux *Fastes* d'Ovide ; enfin une Psyché. Ce sont des vers de très bon écolier, qui sen-

Digitized by Google

tent l'effort de traduction et d'imitation. Ils rappellent beaucoup ce qu'il y a de moins bon dans les poètes de la Pléiade, *Le Bocage royal*, par exemple, qui n'est qu'une laborieuse réfection de l'antiquité.

Dans la poésie didactique, au contraire, Le Brun a conçu de très grands projets : il voulait, comme Chénier, comme Fontanes, faire un *De Natura Rerum* français. De ce poème, intitulé *La Nature ou le Bonheur philosophique et champêtre*, nous avons des fragments qui contiennent d'assez beaux vers.

Voltaire a hanté l'imagination de ces gens-là. Vous vous rappelez que Le Brun l'a déjà caractérisé en termes très justes. Je trouve dans le Chant I de *la Nature* un développement plus complet sur le patriarche de Ferney :

Malheureux qui changeait, avec trop d'imprudence,
Aux festins des tyrans la sobre indépendance.
Prodigieux mortel ! Homme unique et divers...
De force et de faiblesse incroyable mélange;
Homme au-dessus des rois, s'il les eût ignorés...

Le Chant III renferme des vers scientifiques très curieux :

O Voix, fille de l'air, dis-nous quelle est ta route.
Dis comment du Larynx vers la Glotte élancé,
A l'aide du Palais ma langue a prononcé
Le son qui sur ma lèvre, impatient d'éclore,
Diverge ses rayons, forme un cône sonore,
Air lui-même, remplit tout l'air de mes accents,
Franchit la Pesanteur, roule au-dessus des Vents,
De globule en globule, ô rapide Merveille ;
Attache ma pensée aux fibres de l'Oreille.

L'une des qualités de l'écrivain est de savoir vaincre la difficulté; si la difficulté vaincue est, comme on l'a dit, une dizième muse, il faut avouer que de tels vers sont vraiment inspirés par elle.

A. B.

Digitized by Google

Les discours judiciaires de Cicéron.

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Le talent de Cicéron ; son argumentation.

Nous avons étudié, dans les leçons précédentes, les narrations des plaidoyers de Cicéron, et nous avons cherché à nous rendre compte du but que se proposait l'avocat, en les composant, et des caractères qu'il leur avait donnés. Son but, nous l'avons vu par les exemples que j'ai examinés devant vous, était de transformer la narration en une démonstration : le pittoresque du récit, son allure dramatique, l'exactitude des faits racontés, tout cela, était pour lui, secondaire. Ce qu'il voulait, avant tout, c'était que sa narration fût une preuve, ou, pour employer l'expression même dont se sert Quintilien, qu'elle contînt les « germes », les « semences » des arguments.

Une fois la narration finie, l'avocat, selon les règles de la rhétorique antique, passait à l'argumentation proprement dite. C'est là, en effet, une des parties constitutives du plaidoyer, c'est même la principale, celle qui ne peut jamais être tout à fait absente : un discours n'est autre chose que la démonstration d'une thèse. Dans un procès civil, il s'agit de prouver que les prétentions de tel client sont fondées, ou, tout au moins, que celles de l'adversaire ne tiennent pas debout ; dans un procès criminel, il faut prouver que l'accusé n'est pas coupable, ou, tout au moins, qu'il mérite l'admission de circonstances atténuantes. Pour arriver à ce résultat, l'avocat se sert de ce que la rhétorique appelle des « arguments », plus ou moins spécieux, plus ou moins solides selon les cas, mais qui doivent toujours l'être assez pour entraîner l'acquittement.

Etudions donc les « argumentations » de Cicéron, et recherchons quels sont les principaux procédés qu'il emploie, de quelle nature sont les arguments auxquels il a recours.

Digitized by Google

*
* *

Avant d'entrer, toutefois, dans l'étude directe des textes, une question préjudicielle se pose : dans quelles conditions l'avocat se trouve-t-il pour argumenter ? N'y a-t-il pas certaines nécessités auxquelles son art doit se plier ? Il y en a certainement. Cicéron, en effet, n'est pas libre de choisir ses moyens de défense. L'avocat ancien, et en particulier l'avocat romain, a les mains liées par l'accusateur. Le procès antique n'existe que par celui-ci : c'est l'accusateur, c'est-à-dire un simple citoyen, qui en a pris l'initiative, qui a rédigé un acte motivé et circonstancié, qui a inventé quelquefois le crime, qui a pris toutes les informations, qui a fait les enquêtes, qui a réuni les témoins, faux ou véridiques, bref qui a rempli le rôle d'un de nos procureurs de la République ou d'un de nos juges d'instruction (1).

Après cela, il arrive à l'audience, et c'est lui qui parle le premier. Jusqu'au moment où il se lève pour prendre la parole, on ne sait presque rien du procès : le public et les juges ne connaissent que de vagues détails. On sait qu'il s'agit d'un empoisonnement, d'une affaire de concussion ou de brigue, et c'est tout. Sans doute, l'avocat a cherché à s'informer de ce que l'accusateur dira, à deviner de quelle façon il se propose de poser la question, en quel sens il argumentera, en quels termes enfin il formulera ses conclusions. Mais il ne réussit à se procurer ces renseignements que par l'intermédiaire d'indiscrets. Forcément, tout ce qu'on lui rapporte est incomplet, confus, vague, souvent inexact, toujours incertain. Qu'arrive-t-il alors ? C'est que le procès lui est presque totalement inconnu, jusqu'au moment précis de l'audience où l'accusateur prononce son discours. Jusque là le procès est sans réalité matérielle.

Cela nous paraît extraordinaire, à nous, modernes. Mais il faut bien se rappeler que, dans l'ancienne Rome, on ignorait ce que nous appelons le dossier de la procédure. Aujourd'hui, le procès est incarné en quelque sorte dans un amas de papiers, contenant les assignations, les procès-verbaux, les pièces de renseignements, les dépositions signées des témoins appelés à l'instruction. Dans les procès civils, ce dossier est réuni par les avoués; dans les procès criminels, par le parquet. Or, il se trouve à la

(1) Pour les détails complémentaires sur l'organisation de la justice à Rome, se reporter à la deuxième leçon de ce cours, publiée dans le numéro du 5 janvier 1905.

Digitized by Google

disposition des avocats des deux parties : ils peuvent le consulter, quand bon leur semble.

Rien de pareil n'existait chez les anciens. Certes, on connaissait l'usage des dossiers. Cicéron parle, à plusieurs reprises, de ses « boîtes », de ses *capsae*. Mais ces boîtes lui appartiennent en propre ; il les garde avec un soin jaloux ; personne ne peut venir y regarder, ni l'avocat de la partie adverse, ni les jurés qui composeront le tribunal : elles contiennent des dossiers purement privés. L'accusateur a les siennes de son côté, mais aussi fermées, aussi impénétrables : d'où il résulte que, jusqu'au moment où ce dernier a terminé son réquisitoire, l'avocat de l'accusé ne connaît à peu près rien de l'affaire.

Et, à ce moment même, qu'en sait-il ? Exactement ce que l'accusateur en a dit. En matière de faits, il ne connaît que ceux dont l'accusateur a parlé ; en fait de pièces et de témoignages, il ne connaît que ceux dont on a donné lecture. Voilà donc la situation où il se trouve. Son rôle est, par là même, déterminé. Que va-t-il faire ? Il ne peut guère songer à composer, à l'instant, un plaidoyer basé sur les pièces qu'on vient de lui révéler et qu'il connaît à peine encore : ce serait impossible. Ce qu'il peut faire, au contraire, c'est s'en prendre au réquisitoire même, le démonter pièce à pièce, le démolir, si je puis dire, et en annuler l'effet. C'est là la tâche qu'il doit s'imposer. Cette tâche accomplie, la situation sera nette. Les avocats romains le savent bien ; aussi est-ce sur ce point qu'ils portent tout leur effort : ils veulent détruire l'impression produite sur les juges par le réquisitoire, et démontrer que c'est un long tissu de mensonges, d'absurdités ou d'invraisemblances, bref, que c'est un roman.

Or, si l'avocat en est réduit à employer cette tactique, c'est qu'il n'est pas libre de faire autrement : c'est qu'il ne peut ni choisir le terrain de la discussion, ni la conduire. Il est dans la situation d'un assiégé qui, menacé sur la droite, porte d'abord son effort sur la droite; puis, menacé sur la gauche, porte ensuite son effort sur la gauche.

***

Cherchons à saisir, maintenant, cette tactique dans les plaidoyers mêmes de Cicéron. Comment réussit-il à conserver assez de liberté d'esprit pour ne pas être inférieur aux nécessités de l'audience ? Dans quelle mesure peut-on dire que la nature de son argumentation est déterminée par le discours de l'accusateur ?

Digitized by Google

Prenons, pour exemple, le *Pro Murena*. L'exorde, qui occupe les quatre premiers chapitres, est tout entier consacré à établir les motifs d'affection et de convenance qui appellent Cicéron à défendre, en Murena, un ami et un consul proclamé dans les comices de l'année 63. Vient ensuite, au début du cinquième chapitre, la division de tout le plaidoyer. D'où Cicéron la tire-t-il? Précisément du réquisitoire de l'accusateur.

« Il me semble, juges, s'écrie-t-il, que toute l'accusation se réduit à trois chefs, *tres totius accusationis partes fuisse*. On attaque la vie privée de Murena ; on conteste ses titres au consulat, comparés à ceux de ses concurrents (1) ; enfin, on lui impute d'avoir employé la brigue ». Cela dit, il examine successivement chacun de ces trois griefs. (*Pro Murena*, chapitre v.)

On pourrait étudier, au même point de vue, la distribution générale du *Pro Cluentio* : on se rendrait compte, ici encore, que l'avocat reprend les deux parties du discours de l'accusateur, qu'il calque en quelque sorte son plaidoyer sur le réquisitoire. Nous en avons pour garant Cicéron lui-même : il ne s'en cache pas au début même de son discours.

Ailleurs, il ne nous le dit pas expressément ; mais il le laisse deviner. Voyez, par exemple, le *Pro C. Rabirio Postumo*. Chaque paragraphe est une réponse au réquisitoire qui vient d'être prononcé. Ecoutez les premières lignes de quelques-uns d'entre eux : « Voilà l'origine du premier grief dont on charge mon client... » (§ 3).— « Vous avez, dit l'accusateur, sollicité Gabinius de rétablir le roi... » (§ 8). — « Ne faites donc pas, Memmius, un crime du malheur... » (§ 11). — « Mais cet emploi même de Postumus est un chef d'accusation... » (§ 11, au milieu). — « L'accusateur va jusqu'à dire... » (§ 12). — « Postumus, dit-on, a de l'argent, et il le cache... » (§ 14) etc., etc... Cela suffit pour vous montrer que le discours de l'avocat est une réponse directe à celui de l'accusateur. Cicéron conçoit, en somme, la défense comme une riposte continue.

***

On peut se rendre compte du procédé par l'examen détaillé de quelques plaidoyers, ceux de préférence où l'argumentation paraît avoir quelque chose de singulier et d'étrange.

D'abord, le *Pro Plancio*. Vous connaissez l'occasion de ce dis-

(1) Notamment, le grand jurisconsulte Sulpicius, qui prétendait l'emporter sur Murena, qui, lui, n'était qu'homme de guerre. Cf. la spirituelle réponse de Cicéron : *Pro Murena*, chapitres xi, xii, xiii.

Digitized by Google

cours. Deux amis intimes, Cneius Plancius et M. Juventius Latérensis, avaient été, la même année, candidats à l'édilité. Naturellement, ils avaient fait tous les deux les mêmes efforts pour se faire nommer : c'était la règle. De plus, comme c'était l'usage à Rome d'acheter les voix des électeurs et comme, en ne les achetant pas, on risquait un échec, il est probable que Latérensis, aussi bien que Plancius et Plancius aussi bien que Latérensis, s'étaient conformés à la coutume. Cependant, il fallait bien que l'un des deux dépensât son argent en pure perte. En la circonstance, le malheureux, ce fut Latérensis : son ami fut élu. Là-dessus, comme on peut s'y attendre, jalousie, et finalement brouille. Irrité que son rival eût été nommé à son préjudice et blessé dans son amour-propre, Latérensis résolut de se venger. Justement une loi récente punissait les « cabales », c'est-à-dire les conspirations faites dans les tribus d'électeurs en faveur de tel ou tel candidat. C'était la *Lex Licinia de sodalitiis*. Latérensis prit le parti de s'en servir. Comme la cabale était ce qu'il y avait de plus grave dans le crime de brigue, Plancius pouvait s'attendre à une condamnation certaine. D'autant plus qu'il devait être jugé par un tribunal spécial. En outre, un jeune homme très distingué par sa naissance et par ses talents, L. Cassius, s'était joint à Latérensis pour soutenir l'accusation. Cicéron était l'ami intime des deux accusateurs ; il crut néanmoins devoir défendre Plancius qui, étant questeur de Macédoine, l'avait reçu pendant son exil, et lui avait prodigué les marques du plus tendre attachement.

Mais comment allait-il argumenter ? L'argumentation la plus naturelle, semble-t-il, devait consister à prouver que Plancius n'avait pas « cabalé ». En effet, toute la question était là. Mais souvenons-nous, à présent, de ce que nous avons vu au commencement de cette leçon : rappelons-nous que le défenseur, à Rome, parlait après l'accusateur et que sa tâche essentielle était de ruiner le réquisitoire, de détruire l'effet que le réquisitoire avait produit. Or, dans l'affaire présente, l'accusateur avait été probablement fort embarrassé de prouver qu'il y avait eu « cabale » de la part de Plancius. Aussi son argumentation n'avait-elle, pour ainsi dire, pas porté sur ce point ; il s'était jeté dans les développements à côté : il s'était attaché notamment à déconsidérer son ancien ami ; il l'avait dépeint comme un homme sans talent, sans moralité, capable de tout, afin de prouver que ce n'était pas par le mérite que Plancius l'avait emporté sur lui. (Cf. *Pro Plancio*, chapitre II, vers le milieu.) Puis il avait cherché à montrer que Cicéron n'avait aucune raison de défendre un homme comme Plancius, qu'il

Digitized by Google

grossissait considérablement les services que celui-ci lui avait rendus en Macédoine, et il avait ramené à des proportions plus que modestes toutes les aventures de Cicéron au cours de son exil. Au milieu de tout cela, la question proprement dite n'occupait que fort peu de place : entre les deux développements que je viens d'indiquer, Latérensis avait glissé sur la « cabale » quelques mauvais arguments et quelques invectives. Malgré cela, l'ensemble du réquisitoire avait produit un grand effet.

Cicéron s'en était aperçu; et ce fut précisément cette observation qui détermina le plan même de son plaidoyer. Il constate que l'accusateur n'a presque rien dit de la « cabale ». Il se propose de faire de même, et il calque sa réponse sur le réquisitoire. D'abord, il répond à la première partie : on a fait de Plancius le portrait le plus noir; ce portrait-là est faux : « Si je ne vous montre dans celui que je défends une vie intègre, des mœurs pures, un grand fonds de probité et de modération, de tendresse pour ses proches, une parfaite innocence, je ne m'opposerai pas à l'exécution rigoureuse de la loi. Mais, si je vous fais voir en lui tout ce qu'on doit attendre d'un citoyen vertueux, je vous demanderai, je vous prierai d'être sensibles au sort d'un homme dont la sensibilité a sauvé mes jours (§ 1, vers la fin). » Et, de fait, cette démonstration occupe les quatorze premiers chapitres du plaidoyer de Cicéron.

Après cela, il s'occupe de la cause même, c'est-à-dire de la question de la cabale. Il se plaint, dans la dernière ligne du chapitre I, de ce que les accusateurs en aient peu parlé : « *Pro me ipso, de quo accusatores plura paene quam de re reoque dixerunt.* » Quant à lui, il s'en occupe depuis le chapitre XV jusqu'au chapitre XXVIII environ. (Cf. début du chapitre XV : « *Sed aliquando veniamus ad causam* ».)

Quant au reste du discours (chapitre XXVIII, chapitre XLII), il sert de réponse à la troisième partie du réquisitoire, celle qui était dirigée contre Cicéron lui-même : « Tout reproche étranger à celui que je défends m'inquiète peu ; et, parce qu'il est rare de trouver des hommes reconnaissants, je ne crains pas qu'on puisse me reprocher comme un crime un excès de reconnaissance. Mais, disent nos adversaires, les services qui m'ont été rendus par Plancius ne sont point aussi considérables que je le publie, ou, en les supposant tels, ils ne doivent pas être auprès de vous d'un aussi grand poids que je le prétends ; cela est un point que, dans la crainte de blesser, je dois traiter avec circonspection, et seulement après avoir répondu à tous les griefs; de peur que l'accusé ne paraisse avoir été défendu moins par la

Digitized by Google

considération de son innocence que par le souvenir de mes disgrâces. » Cette citation annonce, dès le début du chapitre II, les développements qui rempliront toute la fin du *Pro Plancio*.

On voit donc le procédé : Cicéron conçoit son plaidoyer sur le modèle du réquisitoire.

***

Cherchons un second exemple dans le *Pro Cluentio*. Vous vous rappelez la matière de ce discours : Aulus Cluentius Avitus, chevalier romain du municipe de Larinum, en Apulie, est accusé par Caïus Oppianicus d'avoir empoisonné Statius Albius Oppianicus, son père, autre chevalier romain de la même ville. Quelle va être l'argumentation de Cicéron ?

Le plus simple serait, semble-t-il, de chercher à prouver que la personne accusée n'est point coupable. Or, ce n'est pas là ce que fait Cicéron. Sur les 220 ou les 230 pages que compte ce discours, à peine une vingtaine roulent sur le crime qui est l'origine du procès ; il y en a plus de 200 où il est question de tout autre chose. En vérité, c'est là une manière étrange d'argumenter ! Mais, si Cicéron ne touche guère au fait, c'est que la question de l'empoisonnement n'avait eu qu'une importance relative dans le réquisitoire. L'accusateur n'avait pas de preuves positives entre les mains : il avait imaginé un roman, en quelque sorte, et, ne se sentant pas très fort sur ce terrain, il l'avait vite abandonné pour rappeler longuement une affaire déjà ancienne et étrangère au procès, *remota a judicio*, dit Cicéron. Il s'agissait d'un procès de huit ans antérieur, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises et dans lequel Oppianicus père avait été condamné pour tentative d'empoisonnement contre Cluentius (*Pro Cluentio*, chap. LXIV): Oppianicus fils déclarait, à présent, que Cluentius n'avait pu avoir le dessus qu'en corrompant les juges. Toute cette partie de son réquisitoire avait porté sur l'esprit des juges ; et cela d'autant mieux, que l'opinion publique était parfaitement d'accord avec Oppianicus fils sur ce sujet. Plusieurs des jurés qui avaient condamné le père de ce dernier, et, en particulier, Junius, leur président, avaient même été traduits devant les tribunaux, et condamnés pour s'être laissé corrompre dans cette affaire. Or, à la date du *Pro Cluentio*, le jury était depuis peu recruté d'une façon nouvelle, et les juges choisis passaient pour plus intègres ; en présentant Cluentius comme l'ami des anciens juges prévaricateurs, l'accusateur le déconsidérait devant les juges

Digitized by Google

nouveaux, en principe au moins juges réparateurs. Le client de Cicéron courait donc de grands risques.

Que devait faire l'avocat ? Discuter les charges de l'empoisonnement ? Cela n'en valait guère la peine : l'accusateur n'avait pas insisté. Mais ce qui vraiment exigeait une réponse, c'était la partie du réquisitoire relative au procès antérieur. Aussi Cicéron porta-t-il sa défense sur ce terrain. Et, ici, nous avons une preuve particulière qu'il obéit à une nécessité : c'est que cette nécessité était extrêmement fâcheuse pour lui. Dans ce procès de huit ans antérieur, en effet, il plaidait contre Cluentius, son client d'aujourd'hui. L'accusateur le lui rappelle et il lui montre sa contradiction. Malgré cela, Cicéron accepte le combat et cherche, malgré tout, à démolir pièce par pièce l'histoire inventée par Oppianicus : il y était absolument forcé.

*
* *

Voyons, enfin, un dernier exemple du même procédé dans le *Pro Milone*. Cicéron, plaidant pour Milon, argumente tout autour de cette question : lequel des deux, de Milon ou de Clodius, est coupable de guet-apens ? *Uter utri insidias fecerit* ? Or, pourquoi poser ainsi la question ? Il n'y avait pas eu, en effet, de guet-apens. Les auteurs qui ont parlé de cette histoire nous montrent clairement que ce fut une bagarre fortuite, inattendue ; tout le monde le savait à Rome ; tout le monde le disait : les amis de Clodius, ceux de Milon, les membres du tribunal, les sénateurs, les gens du peuple. De l'avis de tous, le meurtre était dû au hasard.

Dans ces conditions, pourquoi parler de guet-apens ? Dans une affaire comme celle-là, où la question de fait était hors de toute discussion, trois moyens de défense s'offraient à Cicéron (1). On pouvait, sans prétendre justifier l'accusé, demander pour lui l'indulgence en raison de sa conduite antérieure et des services qu'il avait rendus à la cause de l'ordre et des lois. C'est l'état de cause appelé par la rhétorique *deprecatio* (cf. *de Invent.*, I, 11, 15 ; II, 31, 94 ; *ad Herenn.*, I, 14, 24). On pouvait encore mettre en balance, d'une part, le crime, commis, d'autre part, les périls que ce crime avait conjurés ; établir que dans l'alternative ou de laisser périr la République ou de tuer Clodius, le second parti était le meilleur ; montrer, en un

(1) Voir *Causeret*, « Etude sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron », Hachette, 1886, pp. 72 et suiv.

Digitized by Google

mot, de quels avantages publics la mort de Clodius était la rançon nécessaire. C'est l'état de cause appelé *compensatio* ou *comparatio* (*de Invent.*, I, 11, 15 ; *ad Herenn.*, I, 15, 25 : Quintil., VII, 4, 12). On pouvait, enfin, rejeter toute la faute sur la victime et soutenir que l'accusé ne l'avait tuée que réduit, par elle-même, à l'état de légitime défense : c'est la *relatio criminis* (*de Invent.*, II, 26, 78 ; Quintil., VII, 4, 8).

De ces trois moyens, le premier devait être naturellement écarté. Outre qu'il était d'un effet douteux (Cicéron est d'avis d'en éviter l'emploi ou de ne l'employer que comme accessoire *de Invent.*, II, 34, 104), un appel à la clémence eût été un contre-sens dans un procès où l'accusé, loin de regretter son crime, s'en faisait gloire, et se disposait à paraître devant le tribunal, comme il y parut en effet (Plutarque, *Cicer.*, 35), la tête haute, plein de confiance, dédaigneux de tout cet appareil de deuil et de larmes, dont l'exhibition était de règle en pareille occurrence.

Pour le choix des deux moyens qui restaient, les amis de Milon n'étaient pas d'accord. Plusieurs étaient d'avis de recourir au second et d'exalter le service que le meurtrier avait rendu à la République en la débarrassant d'un terrible fléau (1). C'était porter franchement la question sur son vrai terrain, le terrain politique. En fait, la conduite de Clodius avait été celle d'un factieux. Il s'était imposé par la violence ; il avait tout bouleversé au gré de ses caprices révolutionnaires ; il s'était mis au-dessus des lois ; bref, il avait été, comme Catilina, un ennemi public. On pouvait raisonnablement soutenir que contre lui tout était légitime et que Milon, en profitant du hasard qui l'avais mis à sa merci, avait bien fait de l'exécuter. Ce système de défense était, sans doute, celui que Milon aurait préféré : la fierté de son attitude autorise à le penser. Mais Cicéron eut des scrupules : l'intérêt général, disait-il, permet bien de condamner un ennemi public, mais non de le tuer sans condamnation (Asconius, *Arg.*, 30). Il choisit donc le troisième moyen.

D'après ce que nous avons dit précédemment, d'ailleurs, vous voyez qu'il lui était difficile d'y échapper. Il n'était pas tout à fait maître de sa stratégie, puisqu'il ne parlait qu'en second, après l'accusateur. Avant tout, il lui importait de détruire l'effet du réquisitoire ; il devait porter l'effort de la défensive sur le terrain où l'avait entraîné l'offensive de l'adversaire. Or, depuis

(1) C'est le système que développa Brutus dans un *Pro Milone* fictif, qu'il composa comme exercice oratoire (Quintil., x, I, 23) ; c'était aussi le point de vue de Caton (Velleius Pat., II, 57, 2 ; Ascon., *Arg.*, 32).

Digitized by Google

plusieurs mois, les amis de Clodius découvraient leur système d'attaque. Ils allaient répétant partout que, dans l'affaire de la voie Appienne, il y avait eu guet-apens de la part de Milon (Ascon., *Arg.*, 12). Cicéron savait que telle serait, devant les juges, la thèse de l'accusation. Il ne pouvait se dérober à la nécessité de la réfuter, et le meilleur moyen de la réfuter était de la retourner contre Clodius. Voilà pourquoi il posa la question : *uter utri insidias fecerit?* Voilà pourquoi il s'attacha à démontrer cette proposition : *insidiator Clodius, ideoque jure interfectus* (Quintil., III, 6, 12). Cependant, le second moyen de défense, celui qui plaisait le plus aux amis de Milon, était trop avantageux pour être absolument rejeté. Cicéron n'eut garde de s'en priver ; mais il le réserva, comme un moyen accessoire, pour la seconde partie de son plaidoyer.

Ici encore, donc nous trouvons le même procédé d'argumentation que dans le *Pro Cluentio* ou dans le *Pro Plancio* : le plaidoyer de l'avocat est une riposte, une réponse du tac au tac, au réquisitoire de l'accusateur.

***

Voilà le procédé général des argumentations de Cicéron : ce sont, avant tout, des réfutations, des répliques ; mais, pour les plier ainsi aux circonstances, il faut être habile et maître de soi. Aussi Cicéron n'y arrive-t-il pas du premier coup : jeune, il a peur encore, il n'est pas sûr de lui ; il prépare donc des plans bien nets, bien agencés ; le réquisitoire n'y est jamais rappelé : tels sont le *Pro Quinctio*, le *Pro Roscio Amerino*. Plus tard, son argumentation devient plus souple et plus libre, parce qu'il l'accommode aux circonstances et qu'il la règle sur celle du réquisitoire.

G. C.

Digitized by Google

Pascal pamphlétaire
et Pascal apologiste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Préparation de la première édition des « Pensées ».

Nous avons vu comment l'histoire de l'*Apologie* conçue par Pascal fut interrompue et se termina par une catastrophe imprévue. La mort de Blaise Pascal put seule empêcher l'*Apologie* de voir le jour. Cette mort fut un véritable coup de foudre pour sa famille et pour ses amis. Personne, dans son entourage, n'avait prévu une fin si prochaine. Pascal avait eu, selon le mot de sa sœur, un « grand redoublement de ses maux »; il avait même fait son testament le 3 août 1662. Mais les médecins ne désespéraient pas de le sauver : à l'époque des *Provinciales*, Pascal avait été torturé par des crises aussi violentes et aussi douloureuses, et les médecins répétaient toujours à la famille « qu'il n'y avait nul danger à sa maladie ». Cette fois, la maladie fut la plus forte : Blaise Pascal fut emporté à trente-neuf ans, après une dernière crise qui avait duré moins de vingt-quatre heures. Sa mort plongea tous les siens dans la plus cruelle désolation, et surtout sa sœur Gilberte Périer, si bonne et si aimante. Comme on connaissait les désirs du défunt pour ses funérailles, ils furent réalisés scrupuleusement.

Les funérailles furent dénuées de tout appareil théâtral et de cette pompe, souvent ridicule, qui caractérise, de nos jours, ce genre de cérémonies. Voici quelques passages du testament de Pascal, ainsi que le billet d'enterrement, publiés en 1846 par M. Prosper Faugère : « Pascal... a fait, dicté et nommé aux notaires soussignés son testament et ordonnance de dernière volonté, en la forme et manière qui ensuit :

« *Premièrement*, comme bon chrétien, catholique, apostolique et romain, a recommandé et recommande son âme à Dieu, le suppliant que, par le mérite du précieux sang de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, il lui plaise lui pardonner ses fautes et colloquer son âme, quand elle partira de ce monde, au nombre

Digitized by Google

des bienheureux, implorant pour cet effet les intercessions de la glorieuse Vierge Marie et de tous les saints et saintes du Paradis.

« *Item,* veut et ordonne ses dettes être payées et toutes fautes, si aucune y a, réparées et amendées par le sieur son exécuteur testamentaire sous-nommé.

« *Item,* désire son corps mort être enterré en ladite église Saint-Etienne-du-Mont, de cette ville de Paris. Pour le regard des cérémonies de son convoi, service et enterrement, ensemble pour les messes, prières et aumônes à faire pour le repos de l'âme dudit sieur testateur, s'en remet et repose de tout à la discrétion et volonté de sondit exécuteur sous-nommé, et, s'il était lors absent de cette ville de Paris, à la discrétion de damoiselle Gilberte Pascal, sa femme, et sœur dudit sieur testateur. »

Ainsi ce janséniste, cet homme que les Jésuites poursuivent de leur haine, parle de la Rédemption, de la Vierge et des saints comme un bon chrétien, « catholique, apostolique et romain ! »

Voici, maintenant, le billet d'enterrement de Pascal, publié de nouveau, après M. Faugère, par le vicomte de Grouchy (1890) :

« Vous êtes prié d'assister au convoi, service et enterrement de défunt BLAISE PASCAL, vivant escuyer, fils de feu messire *Estienne Pascal*, conseiller d'Etat et président en la cour des Aydes de Clermont-Ferrand ; décédé en la maison de M. Périer, son beau-frère, et conseiller en ladite cour des Aydes, sur les fossés de la porte Saint-Marcel, près les Pères de la Doctrine chrétienne ; qui se fera le lundi vingt et unième jour d'août 1662 à dix heures du matin, en l'église Saint-Estienne-du-Mont, sa paroisse, et lieu de sa sépulture, où les dames se trouveront, s'il leur plaît. »

Ainsi Pascal s'en remet absolument à sa sœur du soin de veiller à sa sépulture, en accomplissant strictement ses volontés.

Pascal fut donc inhumé à Saint-Etienne-du-Mont, non, comme on l'a cru, dans l'un des deux caveaux qui sont à droite et à gauche de l'autel de la Vierge, mais près de la sacristie, auprès du pilier de droite. Son tombeau attendit longtemps une épitaphe : celle qui est près du jubé date sans doute de 1687, c'est-à-dire de vingt-cinq ans après la mort de Pascal. Elle fut probablement posée l'année de la mort de Gilberte Périer, qui avait demandé à être enterrée auprès de son frère et réclamait une épitaphe où le nom seul de son frère serait mentionné.

C'est le moment de songer, maintenant, à cette pensée de Pascal lui-même : « La fin est toujours sanglante; on jette de la terre sur la tête et en voilà pour jamais. »

Pourtant, tout n'était pas fini. On procéda encore à une sorte

Digitized by Google

d'autopsie, non une autopsie officielle, mais, si l'on peut ainsi parler, à une autopsie particulière. On ouvrit le corps du défunt : mais était-ce pour le partager et disperser ensuite son cœur, ses entrailles, etc... dans les différentes églises, comme on le fit pour la duchesse de Longueville, par exemple? Non; ce fut simplement dans l'intérêt de la science que cette famille de savants consentit à laisser examiner le corps de Pascal, pour faciliter l'étude de l'étrange maladie à laquelle il avait succombé, et qui étonnait encore les médecins.

On n'avait pas de portrait de Pascal. Cet ascète, qui ne jugeait point nécessaire la présence d'un balai dans une chambre, n'avait que faire des vaines reproductions de la peinture, « cette vanité ». Lorsqu'on voulut donc avoir un portrait de Pascal, il fallut faire exécuter un moulage. Ce fut d'après ce moulage que le peintre Quesnel (qui est peut-être le frère du célèbre Père Quesnel), qui n'avait jamais vu Pascal, fit un portrait de l'auteur des *Provinciales*, que l'on trouva généralement fort ressemblant. Un horloger du quartier habité par Pascal, à qui l'on présenta ce portrait, le reconnut fort bien. Il en existe, aujourd'hui, 24 ou 25 reproductions.

Pascal mort, il fallut s'occuper d'examiner et de tirer les papiers qu'il laissait. L'*Apologie* était évidemment morte avec lui. Il n'en est pas question dans son testament, qui est rédigé, comme tous les testaments, dans le style banal et formulaire des notaires, et il n'est pas dit un mot des manuscrits. Tout est donc abandonné à la discrétion de l'exécuteur testamentaire de Pascal, de son beau-frère Florin Périer ou de sa sœur Gilberte Pascal.

Nous avons vu le rôle joué par Florin Périer lors de la publication des *Provinciales*. Il n'est pas besoin de rappeler cette anecdote des feuillets encore humides des *Provinciales* séchant sur un lit, tandis qu'un Jésuite pénétrait dans l'appartement. Florin Périer aura aussi son rôle dans l'histoire de la publication des *Pensées*. Mais ce sera vraiment sa femme, Gilberte Pascal, qui sera l'âme de cette publication. C'est elle qui est l'héritière de son frère, et elle aura bien soin de ne rien perdre de ce qu'a produit son puissant génie. Il faut s'arrêter un moment devant cette figure si originale et si intéressante.

Gilberte Pascal était née en 1620 : elle avait donc trois ans de plus que son frère Blaise. Nous savons qu'elle lui ressemblait beaucoup. On peut s'en assurer en contemplant le beau portrait de Gilberte, récemment découvert à l'hôpital général de Clermont-Ferrand : son beau front, ses beaux yeux, ce nez si fortement arqué et presque en disproportion avec le reste du visage, cette

Digitized by Google

bouche fine et spirituelle, cette chevelure abondante et frisée : tout nous rappelle physiquement le portrait de Blaise Pascal. Au moral, la ressemblance est tout aussi frappante : on retrouve, chez la sœur comme chez le frère, la ténacité des anciens Arvernes, des fils de Vercingétorix ; enfant, elle osa résister à Richelieu et refusa carrément de jouer la comédie devant lui. Elle était instruite, sans être pédante : elle savait un peu de latin, ce qui ne nuit pas, et assez de mathématiques pour parler des ouvrages de son frère sans commettre d'erreurs ; elle avait des connaissances étendues en histoire et surtout en histoire religieuse.

Mariée à vingt et un ans avec un commis de son père, qui en avait trente-six, elle eut beaucoup d'enfants et en éleva cinq. Elle survécut à tous les siens, à son mari qui mourut en 1672, et à ses enfants, sauf à Louis et à Marguerite (la miraculée de la Sainte Epine). C'était un caractère antique, qui rappelle par son élévation celui de Cornélie, mère des Gracques. Elle mourut à Paris en 1687, et fut, selon son désir, inhumée à Saint-Etienne-du-Mont, auprès de son frère.

Ce fut de 1662 à 1664 qu'elle fit opérer le triage des papiers de Pascal. Des recherches furent faites de tous côtés, partout où Pascal avait pu laisser des traces de son passage, à Paris, près de la place Saint-Michel d'alors (aujourd'hui place Médicis), où Pascal avait son domicile, à Rouen, à Clermont, etc... Puis il fallut classer tout cet amas, brouillons, papiers intimes, notes pour les *Provinciales* et les *factums*, enfin notes pour la fameuse *Apologie*.

On en fit deux catégories : 1° Celle des papiers qu'il ne fallait pas publier : on y rangea les lettres, les effusions, les prières, les méditations, les écrits contre les Jésuites ;

2° Celle des papiers qu'il était utile de donner au public : les notes sur l'*Apologie*, et les travaux de géométrie et de physique.

Dès 1663, la famille de Pascal publia son *Traité sur l'équilibre des liqueurs*, qui est encore aujourd'hui très estimé des savants.

En 1665, paraît le *Traité du triangle arithmétique*.

En 1666, la famille de Pascal fait paraître, à Cologne, parmi divers traités de piété, la *Prière sur le bon usage des maladies*.

Quant aux notes sur l'*Apologie*, on attendit sept ans avant de les faire imprimer. Pourtant Gilberte Pascal les connaissait bien ; elle en avait écrit plusieurs de sa main ; elle les croyait utiles, puisqu'elle en avait même communiqué quelques-unes à des amis. Comment donc expliquer ce retard dans la publication de ces notes, que Gilberte savait être la pensée intime de l'auteur des *Provinciales*, et qu'elle estimait devoir faire connaître ?

Digitized by Google

Sainte-Beuve dit qu'on attendait des temps meilleurs : après la longue querelle de Port-Royal et des Jésuites, *la paix de l'Eglise* de 1668 va ramener la tranquillité et rendre la situation favorable à la publication de l'œuvre de Pascal.

Cette raison ne saurait être admise. Sainte-Beuve paraît oublier que le privilège de l'édition est daté du 27 décembre 1666 ; or, on est à cette époque en pleine persécution, et la lutte est toujours ardente jusqu'à l'avènement du pape Clément IX. Le privilège dit expressément qu' « il est permis au sieur Périer, conseiller du roi en la cour des aides de Clermont-Ferrand...,de faire imprimer les *Pensées* de M. Pascal sur la religion chrétienne et sur quelques autres sujets ».

Ainsi, dès 1666, c'est-à-dire quatre ans avant la première édition, le titre de *Pensées* est trouvé. D'où vient donc le retard ?

D'abord, la publication fut retardée à la suite d'événements intéressant directement la famille de Pascal : en 1664, les Périer sont forcés de quitter Paris ; les occupations de Florin Périer exigent sa présence continuelle à Clermont ; toute la famille quitte la capitale, — sauf le neveu de Pascal, Etienne Périer, qui est élève au collège d'Harcourt. Tous les papiers de Pascal sont donc emportés à Clermont-Ferrand.

Mais les choses se compliquèrent, lorsque l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, se mit de la partie. En janvier 1665, les cendres de Pascal furent, grâce à lui, en danger d'être jetées aux quatre coins du ciel, sinon à la voirie. L'archevêque, dans un nouvel accès de haine contre le jansénisme, fit appeler M. Beurrier, curé de Saint-Etienne-du-Mont, et lui reprocha d'avoir confessé Pascal et de l'avoir enterré dans son Église. L'archevêque fit même déclarer au curé que Pascal s'était rétracté en mourant et avait abandonné le jansénisme. Le curé se laissa arracher cette déclaration sous le sceau du secret : mais l'archevêque de Paris n'eut rien de plus pressé que de communiquer cette soi-disant rétractation de Pascal au P. Annat, qui la publia. Or, rien n'était plus odieux que cette légende : il n'y avait eu qu'un malentendu passager entre Pascal et Nicole. C'est ce dissentiment léger que Hardouin de Péréfixe essaya d'exploiter. La famille de Pascal s'inquiéta : enfin, les amis de Pascal, Messieurs de Port-Royal et autres, répondirent au P. Annat, et la querelle parut s'apaiser. C'est alors, en 1666, que Florin Périer obtient le privilège de l'édition des *Pensées*, par l'intermédiaire de puissants amis ; le duc de Roannez et Mme de Longueville le secondèrent.

Mais toutes ces démarches avaient lieu à un moment où il n'était nullement question de paix religieuse. Les persécutions

Digitized by Google

publication qu'en 1668. L'éloignement de la famille de Pascal était un grand obstacle. Son seul représentant à Paris, Etienne Périer, alors âgé de 28 ans, s'occupait surtout de mathématiques et de droit : il venait de prendre ses degrés. On réunit alors une sorte de commission de publication, composée du duc de Roannez, de Nicole, de M. de Tréville, de l'académicien Du Bois, d'Etienne Périer et de M. Filleau de la Chaise.

Etienne Périer fut chargé d'écrire la *Préface*. La *Notice biographique* fut attribuée à Gilberte Périer, qui la rédigea dans une intention d'édification. On ne peut s'empêcher de songer, en la lisant, à la *Vie de saint Louis* par le sire de Joinville. Cette notice resta pendant quinze ans en manuscrit ; malgré toutes les précautions prises, on n'osait la donner au public.

En 1669, on imprima des pensées *sur la religion*, puis des pensées *sur quelques autres sujets*.

Les difficultés allaient croissant. On ne pouvait publier un ouvrage touchant à la religion, sans une approbation d'un évêque ou de docteurs de Sorbonne. Il fallut donc chercher des approbateurs. On en trouva seize, dont trois évêques, quatre curés

Digitized by Google

aumôniers, qui paraissait fort empressé, les *Pensées* de M. Pascal que le sieur Desprez avait imprimées, et lui fit dire que, sachant qu'il y en avait deux impressions, il désirait en avoir de l'une et de l'autre, afin d'en voir la différence. » Desprez protesta qu'il n'en avait fait qu'une impression, et qu'il n'avait encore aucun exemplaire de relié ; il prit ensuite conseil d'Arnauld, qui lui dit de communiquer un exemplaire à l'archevêque. Desprez porta donc le livre à l'archevêché, où Hardouin de Péréfixe le reçut fort bien ; l'archevêque déclara qu'on lui avait signalé ce livre comme admirable, mais qu'il y avait quelque chose qui pouvait favoriser les Jansénistes : il conseilla donc au libraire de « ne point y laisser quelque chose qui en pût troubler le débit ».

Desprez envoya une relation de cette conversation à Gilberte Périer. L'archevêque essaya même de prendre le libraire par son faible en lui « enseignant une chose qui serait bonne à mettre au commencement. C'est un témoignage par écrit de M. le curé de Saint-Etienne, de l'esprit dans lequel est mort M. Pascal ». Puis il lui fit l'éloge de M. Pascal, disant « que l'Eglise avait beaucoup perdu à sa mort..., et que, pour peu qu'on lui eût témoigné (à lui archevêque) désirer son approbation, il l'aurait donnée de tout son cœur ». Il est facile de voir que la rancune se dissimule mal sous ces louanges.

Florin Périer ayant remercié l'archevêque « de la manière obli-

La preuve, c'est qu'il existe des exemplaires de ce premier tirage des *Pensées*, et qui ne portent pas du tout la mention : *deuxième édition*.

Enfin, après tant de difficultés, le 2 janvier 1670, les *Pensées* voient le jour. Le succès fut si considérable que les Jésuites eurent le bon esprit de ne pas épiloguer.

Cependant il faut constater que les éditions ne furent pas enlevées aussi vite que celles des *Provinciales*. Il y eut trois éditions en 1670, et deux seulement en 1671. C'est que les *Pensées* ne ressemblent pas à l'œuvre de polémique de 1656-1657. Elles sont tout le contraire d'un pamphlet; elles veulent être un livre de piété et d'édification.

De plus, il faut noter qu'en 1656, le siècle n'avait pas encore été gâté et qu'il y avait de la place pour les œuvres de génie ; tandis qu'en 1670, toutes les gloires du siècle brillent de leur plus vif éclat : Racine, La Fontaine, Bossuet, Fléchier, Mascaron sont en pleine possession de leur talent ; La Rochefoucauld a donné ses *Maximes* en 1665. Les chefs-d'œuvre abondent. — Enfin, il ne faut pas oublier que le livre des *Pensées* n'a point été lancé par

Digitized by Google

était entachée de quelque obscurité, c'est que le terme de réalité, que j'ai employé, présente, dans l'usage ordinaire, quelque équivoque. Le nœud de la question réside, par conséquent, dans le sens qu'il convient de donner au mot *réalité*. Qu'est-ce qui est réel ? Ce sont les phénomènes, ce sont aussi les essences, c'est-à-dire les qualités qui ne passent pas, qui demeurent à travers le temps, — qualités qui ne diffèrent pas des phénomènes dans leur nature, mais qui triomphent du temps. Les phénomènes sont donc réels, et aussi les essences phénoménales. Il y a, en plus, des substances, des choses en soi ; ce sont des réalités étrangères au temps ; et si les substances ont des qualités, ces essences des substances sont réelles comme les substances. Ainsi, ce qui peut recevoir l'attribut de la réalité, ce sont les phénomènes, les essences phénoménales, les substances et les qualités essentielles des substances.

Digitized by Google

Maintenant, en quoi consiste la réalité de ces objets ? J'ai traité cette question autrefois en étudiant les problèmes de la métaphysique; mais elle s'impose à moi de nouveau, et je vais donner, en la justifiant brièvement, la solution que j'ai déjà proposée. La réalité des phénomènes, des essences, des substances ou des attributs des substances consiste dans leur position dans l'espace et dans le temps; mais, comme l'espace est relatif au temps, il suffit de dire dans leur position dans le temps. Les phénomènes sont réels parce qu'ils ont une place déterminée dans la durée. De même, les essences sont des phénomènes qui *durent* plus que les autres. Quant aux substances, elles sont posées en dehors du temps sans doute, mais aussi comme contemporaines du temps. La même solution s'impose au sujet des attributs essentiels des substances. Voilà comment on peut définir la réalité.

La thèse innéiste considère les idées innées comme des phénomènes de très grande importance qui ont leur place au commencement de la vie consciente et qui trouvent de nouveau, plus tard, leur place, dans la durée consciente, toutes les fois qu'elles réapparaissent. Il faut affirmer que ces idées sont innées parce qu'il est impossible de les construire.

La doctrine des virtualités ou des formes intellectuelles affirme des phénomènes constants, qui coexistent avec la succession des phénomènes passagers. L'analyse dégage des phénomènes passagers des formes constantes. Ces phénomènes successifs ne rendent pas compte de leurs formes ; ce sont, au contraire, ces formes qui rendent compte de ces phénomènes, de ce qu'ils ont de commun. Ainsi, les formes générales des phénomènes successifs, ce sont comme des essences des phénomènes permanents de l'âme, conditions des phénomènes passagers, conscients dans les phénomènes passagers.

L'apriorisme ne diffère guère de la doctrine précédente, et, si j'ai séparé les deux doctrines, c'est parce que l'apriorisme tend généralement à la métaphysique ; la constance des formes de la pensée est interprétée, par beaucoup d'aprioristes, comme une projection sur le temporel psychique d'une réalité intemporelle qui ne peut changer. Les noumènes, les choses en soi, ne sont pas considérées, dans cette doctrine, comme des réalités nues, dont on ne peut rien dire ; elles ont des attributs, intemporels comme elles, et les successions de phénomènes qui manifestent les substances, qui les symbolisent dans le temps, sont comme colorées, au cours du temps, par les essences des substances. Les principes *a priori*, dans cette doctrine, existent de deux façons : 1° hors du temps, comme qualités des choses en soi ;

Digitized by Google

la perfection.

Que, du reste, cette théorie s'applique au sentiment, à la volonté, à l'intelligence, elle consiste toujours dans cette thèse que le général est préalable au particulier, au passager, qu'il lui est antérieur d'une antériorité de fait (doctrine de l'innéité) ou d'une antériorité plus subtile qu'on a appelée quelquefois l'antériorité *logique*, ce qui signifie qu'il est la condition cachée, virtuelle, des phénomènes particuliers d'intelligence, de sentiment et de volonté.

L'empirisme est, au contraire, une doctrine qui s'efforce d'appliquer l'idée de loi naturelle à la psychologie. Les premiers psychologues empiristes ont dit, en ce sens, qu'ils voulaient faire une « physique de l'âme », ce qui ne veut pas dire une psycho-physique ou une psycho-physiologie, mais qu'on prétend découvrir des lois de l'âme du même type que les lois des corps par la physique. On se place alors au point de vue de la psychologie pure et, néanmoins, on veut appliquer à cet objet la méthode de la physique

Digitized by Google

dans celles qui les apprennent. Or, en tant que réalités, les lois physiques ne sont jamais trouvées ou apprises qu'après un temps très long où elles ont régi les faits sans être connues. On les trouve par la comparaison de ces faits, une fois ces faits observés et réunis, et quand les lois de la nature ont été trouvées, quand elles sont formulées, conscientes, réelles dans les esprits, elles peuvent servir de principes, de guides à la pensée déductive.

Selon l'empirisme psychologique, les lois de l'âme sont comme les lois physiques : en tant que réalités, elles *existent après* les faits qu'elles régissent, car on les découvre après qu'elles se sont exercées. Assurément, la conscience sera encore sous leur domination dans la suite, mais elles sont *après les faits* dans cette doctrine, puisque ce sont les faits de conscience passés qui, réunis et généralisés, leur donnent l'être dans l'esprit du psychologue.

L'innéisme et l'apriorisme confondent *vérité* et *réalité*. Ils posent des lois qui ne sont pas inductives, qui ne sont pas l'œuvre de l'esprit. Ces lois, ce sont, pour eux, des réalités constantes, éternelles, et ils leur donnent, quand ils les considèrent comme des réalités, les caractères de la vérité, alors que, considérées comme vraies, les lois de l'âme, comme toutes les lois, sont des irréalités.

Voilà ce que j'entends par la position des lois dans le temps *après* les faits qu'elles régissent. Les lois ne sont réelles qu'une fois découvertes ; avant, elles sont vraies, mais non réelles. Autrement dit, les lois de l'âme ne sont conscientes à aucun degré par le seul fait de s'exercer : elles ne le sont que pour l'esprit qui s'est appliqué à la connaissance de l'âme.

Mais la question des lois de l'âme n'épuise pas l'étude de la nature de l'âme. Les lois supposent une matière à régir. Or la matière est actuelle ; c'est ce qui est conscient. Nous devons nous demander maintenant si l'âme n'a pas des éléments premiers, des données premières. La conscience n'a pas que des lois, car les lois sont ce qu'il y a de commun entre les faits successifs et complexes que l'analyse décompose en éléments : il faut donc se demander quels sont ces éléments. La nature de l'âme ne consiste pas seulement en lois ; elle consiste aussi en éléments conscients non dérivés, qui ne renaissent et ne se continuent que parce qu'il est de la nature de l'âme de les fournir sans cesse ou fréquemment et dont la répétition, la combinaison, le mélange, l'association sont régis par les lois.

Quels sont donc les éléments irréductibles de la conscience ? Ce problème est celui des catégories psychiques, celui de l'analyse du donné. J'ai étudié ce problème comme le problème fon-

Digitized by Google

Digitized by Google

donc dire que la conscience réagit aux chocs physiques par la production de qualités conscientes qui correspondent aux quantités externes. En parlant ainsi, nous sortons de la psychologie pure ; mais il convient peut-être, pour dire quelle est la nature de l'âme, de la rapprocher de ses connexes sur ce point spécial.

Concluons donc, sur la nature de l'âme, que l'âme ne nous apparaît pas le moins du monde comme un reflet du monde extérieur. Elle a une originalité constituée par des lois qui lui sont propres (celle de l'habitude, par exemple), et, de plus, par des éléments *réels* (les lois n'étant que vraies, et non réelles, avant d'être trouvées), irréductibles les uns aux autres et irréductibles à ce qui est en dehors de l'âme, à la nature spatiale, physique et vivante. Parmi ces éléments, il faut mettre à part l'effort, le seul qui soit constant, le seul qui soit essentiel. Les autres éléments irréductibles, ce sont les sensations, et la doctrine que je résume serait presque identique à l'empirisme traditionnel si l'effort pouvait être ramené à une sensation. Mais l'effort résiste à toute réduction ; il intervient à tous les moments de la vie psychique; il se mêle à toutes les transformations des sensations et des images qui sont dirigées par les lois de l'âme. Il trouble même ces lois,

Digitized by Google

Tout Le Brun est là, avec son orgueil, sa méfiance, sa sournoise méchanceté et ce quelque chose de distant qu'il a toujours mis dans ses rapports avec ses semblables.

L'épigramme X *sur la Mort* nous montre l'attitude philosophique ordinaire à Le Brun, une espèce de stoïcisme qui est assez loin du fond de son âme, et qui est comme une allure qu'il donne à son esprit.

L'épigramme XXIV est lancée contre les prudes :

Qu'en son faux zèle une prude est amère !
Damner le monde est un plaisir d'élus ;
Mais le Sauveur, à la Femme adultère,
Dit sans courroux : « Allez, ne péchez plus ! »
Telle est du ciel la sublime indulgence :
Il plaint l'erreur, il pardonne à l'offense ;
Il n'arme point ni le fer ni le feu.
La pécheresse eut sa grâce accordée ;
Mais qu'on suppose, à la place de Dieu,
Prude ou docteur, elle était lapidée !

Comme art de suspendre et d'amener peu à peu, sans trop de lenteur, le trait final, c'est tout à fait excellent.

Sur Dorat, l'éternel ennemi de Le Brun :

Phosphore passager, Dorat brille et s'efface :
C'est le ver luisant du Parnasse.

Sur le même :

Dorat, qui veut tout essayer, tout feindre,
Trompe à la fois et la Gloire et l'Amour :
Il est si bien le poète du jour
Qu'au lendemain il ne saurait atteindre.

Ces vers peuvent s'appliquer, hélas ! à beaucoup de renommées éphémères.

Sur La Harpe, qui venait de parler de Corneille avec irrévérence :

Ce petit homme à son petit compas
Veut sans pudeur asservir le Génie :
Au bas du Pinde il trotte à petits pas,
Et croit franchir les sommets d'Aonie.
Au grand Corneille il a fait avanie ;
Mais, à vrai dire, on riait aux éclats,
De voir ce nain mesurer un Atlas,
Et redoublant ses efforts de Pigmée,
Burlesquement roidir ses petits bras
Pour étouffer si haute renommée.

Digitized by Google

Digitized by Google

Voici qui devrait être tout à fait en préface des deux volumes des épigrammes composées par Le Brun. C'est d'un homme qui avait réfléchi sur un art qu'il pratiquait d'instinct :

Le seul bon mot ne fait une épigramme,
Il faut encor savoir la façonner,
Avec adresse en nuancer la trame...
Si l'épigramme, à la vingtième fois,
Ne vous plaît mieux, elle n'est assez bonne.

Cela est très exact : il faut que le bon mot, comme le mot de génie, ait quelque chose d'inépuisable et qu'on le trouve meilleur chaque fois qu'on le répète.

Voici un simple bon mot, mais si amusant qu'on croirait presque qu'il est historique. Vous savez que Lemierre n'était pas sans mérite, et qu'on lui doit le vers du siècle :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Lemierre était d'un orgueil un peu balourd, et l'excellent Le Brun lui servit, un jour, cette épigramme :

J'aime Lemierre et son orgueil naïf :
Bien franchement, le bonhomme s'estime
Plus dur parfois que Ronsard et Baïf,
Du moins il pense, et fit un vers sublime.
Onc cet orgueil ne fut déconcerté :
Un jour, donnant tragique nouveauté,
Notre homme voit que le public n'abonde ;
Il sort, revient ; et, d'un ton rassuré :
« J'ai vu, dit-il, entrer beaucoup de monde ;
Je ne sais pas où, diable, il s'est fourré ».

Voici encore qui a, sinon une certaine profondeur, du moins quelque valeur psychologique :

Un partisan de la Métempsycose,
Nommé Le Veau (bien pauvre et bien butor,
Notez cela), pour mieux prouver la chose,
Disait : « Messieurs, je me souviens encor
Qu'au temps jadis je fus, moi, le veau d'or ».
Lors un railleur observant la figure
Du pauvre hère : « Ah ! Monsieur, lui dit-il,
Autant que vous je le crois, je vous jure ;
Même en avez encor tout le profil.
Et rien n'y manque, excepté la dorure ».

C'est toujours extrêmement adroit : cela danse en quelque sorte entre les doigts de l'auteur ; ce n'est pas de l'esprit le plus fin, mais c'est de l'esprit joyeux et gai.

Digitized by Google

Digitized by Google

son temps si cette imagination fut inégale, et de deux genres bien différents : tantôt vraie, produit d'un cerveau enthousiaste et brûlant, tantôt artificielle, empruntant tous les procédés de la rhétorique : prosopopées, apostrophes, allégories, mythologie, si bien qu'alors elle n'existe pas. Si je ne craignais pas de faire des dosages comme en un cabinet de physique, je dirais que Le Brun a été, pour un quart ou pour un cinquième, un vrai poète et, pour le reste, un rhéteur très habile. Ce qui est bon dans Le Brun a survécu dans les imaginations des poètes qui lui ont succédé : nous avons vu qu'il pouvait y avoir des réminiscences de Le Brun dans Lamartine et dans Victor Hugo.

Ce qui est certain, c'est que Le Brun a donné une sorte d'impulsion à des esprits qui, depuis bien longtemps, n'avaient aucune idée de la poésie lyrique. Car, depuis Lefranc de Pompignan, — ce qui nous fait remonter à la moitié du dix-huitième siècle, — les seuls vers français de forme lyrique n'ont été que des vers élégiaques, des plaintes amoureuses. Le grand vers lyrique, celui qui exprime les grands sentiments de l'humanité, n'a pas été essayé. Il est peut-être très heureux que Le Brun ait eu plus d'imagination que de sensibilité (ce dont il s'est aperçu lui-même : on le voit au très petit nombre de ses poésies élégiaques). Cette imagination a fait qu'il s'est jeté du côté des grands sujets, et qu'il a écrit cinq ou six morceaux d'initiation, qui furent singulièrement utiles à ses successeurs.

Je répète que, si Sainte-Beuve a, dans l'un de ses articles, considéré Le Brun comme un initiateur du romantisme, c'est qu'il était obsédé de la pensée de son ami V. Hugo, qui, pendant tout le premier stade de son évolution, a été doué de plus d'imagination sans doute que Le Brun, mais dans le même genre littéraire. Il est donc juste de considérer l'œuvre de Le Brun tout au moins comme une date très importante dans l'histoire de notre poésie lyrique.

A. B.

Digitized by Google

Digitized by Google

nouveauté ?

Ou bien ils avaient connu personnellement Pascal, et alors ils étaient au courant de ses projets d'apologétique ; ou bien ils savaient que l'auteur des *Pensées* était le même que l'auteur des *Provinciales*, et, en même temps, un savant fort illustre. Enfin, il y en avait qui ne connaissaient ni Louis de Montalte, ni Amos Dettonville. Suivant qu'ils appartenaient à l'une ou à l'autre de ces catégories, les contemporains pouvaient être différemment impressionnés. Ils devaient être très surpris en lisant le titre de l'ouvrage : *Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets*. Un livre de M. Pascal publié non à Mons ou à Cologne, mais en plein Paris, voilà qui devait leur paraître bien singulier ! On imprimait un livre de celui dont les *Petites Lettres* avaient été condamnées à Rome par la Congrégation de l'Index, à Aix par le Parlement de Provence, à Paris par le Conseil du Roi ! Certes les gens d'alors durent se dire : ou les temps sont bien changés, ou l'auteur des *Pensées* est bien différent de l'auteur des *Petites Lettres*, ou enfin les éditeurs ont dû être bien habiles, bien prudents, bien pusillanimes peut-être, et réduits à faire un grand nombre de corrections.

Or, c'étaient les temps qui étaient changés. Les Jésuites se trou-

Digitized by Google

envie de les traiter. Au reste, il ne faut pas s'étonner si, dans le peu qu'on en donne, on n'a pas gardé son ordre et sa suite pour la distribution des matières. Comme on n'avait presque rien qui se suivît, il eût été inutile de s'attacher à cet ordre ; et l'on s'est contenté de les disposer à peu près en la manière qu'on a jugé être plus propre et plus convenable à ce que l'on en avait. On espère même qu'il y aura peu de personnes qui, après avoir bien conçu une fois le dessein de M. Pascal, ne suppléent d'eux-mêmes au défaut de cet ordre ; et qui, en considérant avec attention les diverses matières répandues dans ces fragments, ne jugent facilement où elles doivent être rapportées suivant l'idée de celui qui les avait écrites. »

Voici, plus loin, un autre passage non moins caractéristique :

... par le r
de ses souffrances, de ses f
montre donc ce que l'on ava
fond et pour la forme. Elle e
jourd'hui consultée par ceux
bouleversé l'ordre adopté p
Qu'ont-ils fait en réalité ? -
dans l'édition de 1670 est a
dirigées contre l'indifférenc
sur la religion chrétienne, s
XXI) ; puis des considératio
XXVI) ; sur les miracles (XX
pensées morales (XXIX) ; p
diverses (XXXI) ; enfin, pr

Digitized by Google

Digitized by Google

original et copies étaient déposés chez les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. On eut une telle confiance dans les éditeurs que, durant cent cinquante ans, personne n'a songé à recourir aux manuscrits autographes. Et, cependant, suivant la déplorable coutume d'alors, ils avaient pris des libertés avec le texte. Non contents de faire des suppressions, ils avaient introduit des modifications, adouci des expressions qu'ils jugeaient trop crues : si le texte authentique avait paru, on aurait crié au matérialisme et à l'anarchie. Ils ont fait ce que Pascal n'aurait pas manqué de faire, s'il lui avait été donné de corriger ses épreuves.

Voici quelques exemples, qui montreront bien que l'édition de 1670 est le complément indispensable d'une étude sérieuse des *Pensées*, d'après le texte du manuscrit autographe. On lit dans ce manuscrit : « Ne diriez-vous pas que ce magistrat, dont la vieillesse vénérable impose le respect à tout un peuple, se gouverne par une raison pure et sublime, et qu'il juge des choses dans leur nature, sans s'arrêter à ces vaines circonstances, qui ne blessent que l'imagination des faibles? Voyez-le entrer dans un sermon, où il apporte un zèle tout dévot, renforçant l'égalité, la solidité de la raison par l'ardeur de sa charité. Le voilà prêt à l'ouïr avec un

XXV, 110 : « Dans la lettre *de l'Injustice* peut venir la plaisanterie des aînés qui ont tout. Mon ami, vous êtes né de ce côté de la montagne ; il est donc juste que votre aîné ait tout. — Pourquoi me tuez-vous ? » Ainsi il n'y a là qu'une plaisanterie ! Mais alors que va devenir le fameux adage : « Vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà » ? Ne serait-ce pas, là encore, une plaisanterie ? Il y a tout lieu de le croire ; en tout cas, vous jugez de l'embarras des éditeurs, qui n'avaient pas reçu les confidences de Pascal.

Le public a été transporté d'admiration : le succès fut très franc, il n'y eut aucune contradiction. Pendant un siècle, il n'y eut pas d'autre édition que celle de Port-Royal. Le volume primitif s'augmente seulement, à diverses reprises, de fragments nouveaux, qui furent répartis à travers les divers chapitres du recueil. En 1678, on avait pris privilège pour publier la *Vie de Blaise Pascal*, par Mme Périer ; mais elle ne parut qu'en 1684, en tête d'une des nombreuses réimpressions qui se faisaient à Amsterdam.

Telle a été, au dix-septième siècle, la destinée des *Pensées* de Pascal : il nous reste à voir ce qu'elles vont devenir au siècle de Voltaire et de Condorcet.

Digitized by Google

Digitized by Google

Si la psychologie que j'ai exposée est vraie (je dois faire cette réserve), en présence d'une conscience qui commence, on doit dire : elle sera une continuité d'efforts, les images qui se formeront en elle à la suite des sensations s'associeront en elle de trois manières, etc., etc. Donc, en présence d'une conscience commençante, on peut prévoir ce qu'elle sera en tant que conscience humaine ; mais on ne peut prévoir son individualité, laquelle dépend uniquement de l'accident complexe du milieu, et de ses efforts futurs. Selon le préjugé commun, au contraire, lorsqu'une conscience commence, cette conscience d'enfant possède déjà une nature individuelle ou, plutôt, deux. D'abord, l'enfant sera tel et tel, comme caractère, esprit, capacités ; car ses parents sont ainsi. C'est là ce que le vulgaire exprime par les proverbes : « Tel père, tel fils. — Bon sang ne peut mentir », etc. On croit, en effet, que les ancêtres et surtout les plus proches, déterminent, pour une part, les virtualités spéciales d'une conscience qui commence. Mais on croit aussi qu'une conscience qui commence, outre ce qu'elle a de commun avec toutes les autres et avec les consciences de ses ascendants, manifestera, au cours de son existence future, quelque chose qui lui sera propre, qui est en germe en elle, mais est, pour le moment et provisoirement, indéterminable. On croit généralement que l'âme naît avec une indi-

Digitized by Google

vais parler.

La part de la nature individuelle, que l'on dit innée parce qu'elle est héritée, on l'affirme, la plupart du temps, en se fondant sur des faits mal observés. En fait, l'influence des parents est proportionnelle à leur présence et à leur action durant les premières années d'éducation. On a remarqué que l'orphelin de père et l'orphelin de mère témoignent, dans leur caractère, d'une éducation incomplète : celui qui a été élevé par son père seul est intellectuel et agissant, mais manque de tendresse, tandis que celui que sa mère seule a élevé est trop sentimental et capricieux. Quant à l'orphelin de père et de mère, il tient de ses éducateurs bien plutôt que de son père et de sa mère. Si ses éducateurs ont négligé son éducation, il devient indépendant et personnel. On a aussi quelques exemples d'esclaves affranchis, qui se sont assimilés à leur milieu nouveau, oubliant leurs ancêtres : tel le poète latin Térence, Africain d'origine, qui devint un véritable Latin, et un Latin hellénisant comme les meilleurs esprits de son milieu. Il y a d'autres exemples qui parlent dans le même sens, exemples auxquels, d'ailleurs, on opposerait facilement des faits contraires, massifs, pour ainsi dire. Les nègres, pourrait-on objecter, sont inéducables. A cela je répondrai : sait-on bien s'y prendre pour

Digitized by Google

sont généralement héritées. Donc on peut poser en règle générale que l'animal hérite, et que l'homme se distingue de l'animal en ce qu'il n'hérite pas au point de vue psychique. Son corps hérite assurément, mais l'âme recommence dans chaque individu. Toute âme individuelle est un commencement absolu ; elle n'hérite que de la nature humaine ; mais est-ce là un héritage ? L'affirmer, ce serait, je crois, abuser du mot. Toute âme, dans ses grandes lignes, est identique aux autres âmes ; mais ce qu'elle a d'original n'est pas hérité. L'individualité psychique est l'œuvre du milieu et de l'effort. Si l'homme est tel, il est assurément un animal, un vertébré ; mais c'est un animal et un vertébré exceptionnel. L'homme est un animal qui hérite du corps seul de ses ascendants et non de leur âme. Il faut commenter, sans trop y insister, cette assertion.

L'instinct animal, qu'est-ce au juste ? S'il y a des préjugés sur l'instinct des hommes, il y en a aussi sur l'instinct des animaux. Une observation minutieuse montre que l'instinct animal change : l'abeille n'a pas toujours les mêmes fleurs à sa portée. Donc l'instinct est toujours, plus ou moins, mélangé d'intelligence. Voilà ce qu'il faut constater d'abord. Mais ce dont l'animal hérite, qu'est-ce à l'origine ? Eh! bien, sans m'attarder à citer beaucoup de faits et à user de dialectique, je dirai : il est impossible d'expliquer les instincts des animaux autrement que comme des habitudes transmises et figées, formées jadis par l'adaptation intelligente de certains moyens à certaines fins. Les ancêtres des animaux actuels étaient donc plus intelligents qu'ils ne sont. La preuve, c'est que l'adaptation des instincts aux milieux nouveaux est parfois très imparfaite. Il y a même des instincts aujourd'hui absurdes, dangereux pour la race qui les possède et s'obstine à les suivre. Mais, si ces instincts ont été inventés jadis, c'est qu'ils s'adaptaient au milieu d'alors. (Voir Perrier, Préface à Romanes, *L'Intelligence des Animaux*, trad. française.)

L'animal hérite, et c'est là son infériorité. Il est comme ces fils de famille qui, entrés dans la vie avec trop d'aisance, ne peuvent faire effort quand les circonstances changent. Si nous jetons un regard circulaire, superficiel, mais ici suffisant, sur les animaux, nous devons conclure que les animaux sont en décadence, et c'est pour cela sans doute que l'homme est le roi de la création. Il y eut un temps où les animaux s'adaptaient à leurs milieux ; ils étaient alors intelligents, et, s'ils ne l'avaient pas été, la vie animale aurait vite cessé : car le milieu n'a jamais été immuable. Si les animaux, actuellement, n'ont guère que des instincts, c'est qu'ils sont en décadence. L'homme, un jour, est apparu, qui, lui,

Digitized by Google

Digitized by Google

hommes ? Il ne s'agit plus ici ni d'hérédité, ni de vocation, ni de l'influence d'aucun milieu. Car il ne s'agit pas d'expliquer comment un homme est grand dans telle ou telle spécialité; il s'agit d'expliquer comment on est grand homme en général.

J'ai commencé l'explication du génie, lorsque j'ai parlé de la richesse de la conscience et quand j'ai montré la volonté préparant, puis achevant les œuvres de la conscience dont l'ensemble est cette richesse, la volonté organisant, administrant sagement, habilement, la conscience dans la durée qu'elle remplit. Simplifions un peu cette conception pour l'adapter au problème que nous traitons. Le degré supérieur de l'intelligence, voilà ce qui, en fait, caractérise surtout le génie. Or, dans notre théorie, cette action complexe de la volonté a pour résultat suprême de faire des intelligences supérieures. Oublions la cause et ne considérons que l'effet ; transportons à l'effet tout ce que nous avons dit de la cause ; et disons simplement que le génie comme tel, en général, a une condition première, inexplicable, qui est la *supériorité de l'intelligence* dans une conscience individuelle. Voilà ce qui peut être considéré comme natif, comme primitif. Mais y a-t-il, en plus, des dispositions natives à appliquer cette supériorité dans un sens ou dans un autre ? Lorsqu'on lit l'histoire des grands hommes, celle de Napoléon ou de V. Cousin, par exemple,

Digitized by Google

Digitized by Google

Robert Garnier

« PRINCE DES POÈTES TRAGIQUES »,

d'après un livre récent (1).

Au mois de février de l'an 1565, la ville de Toulouse était en liesse : elle se préparait à recevoir le roi Charles IX, qui, ayant atteint sa quatorzième année, venait de se déclarer majeur. Sachant que les huguenots l'appelaient « un petit royat de rien », auquel ils donneraient « des verges », la reine mère, Catherine de Médicis, voulait montrer le royal élève du vertueux Amyot à toutes les provinces, pour lui concilier leur sympathie et pour les rattacher à sa cause; aussi, sous couleur de le conduire à Bayonne, où elle désirait conférer elle-même avec le duc d'Albe, lui faisait-elle faire un long détour par Lyon, Avignon, Marseille, Nîmes, Carcassonne et Toulouse, malgré un hiver terrible, dont les vieux chroniqueurs nous ont transmis le souvenir : durant deux mois entiers, les rivières restèrent gelées ; beaucoup de routes, obstruées par la neige, étaient impraticables ; et « maints voyageurs, rapporte Mézeray, perdirent leurs oreilles ou leur nez, détachés par le froid. » Mais les rigueurs de la température pouvaient-elles refroidir l'enthousiasme de la veille cité toulousaine, toujours ardente et passionnée entre toutes ? Elle oublia les deuils causés par les discordes religieuses, la peste, qui se dressait, menaçante, à ses portes, et ne songea qu'à fêter dignement l'enfant roi.

Entre ses maisons de briques, dans ses rues pavoisées, elle éleva sept arcs triomphaux, de styles différents, et plusieurs échafauds, qu'ornaient des festons de lierre, des tapisseries, des peintures et des inscriptions poétiques : comment les vers n'auraient-ils pas été en place d'honneur dans la ville de Clémence Isaure et des Jeux Floraux ? Beaucoup de poésies étaient signées : Robert Garnier; on lisait notamment sur le théâtre de la rue de Salinière, le plus curieusement regardé de tous à cause de la statue de

(1) *Robert Garnier, sa vie, ses poésies inédites, avec son véritable portrait et un fac-simile de sa signature,* par Henri Chardon. 1905, Champion, éd., 9, Quai Voltaire, à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

de La Fresnaye, qui, né lui-même en l'année 1536, l'an

> Que le grand roy François conquesta la Savoye,

écrivait à Garnier :

> Je suis plus vieil que toy de quelque dix années.

Robert Garnier appartenait à une ancienne famille bourgeoise de La Ferté, où ses deux sœurs se marièrent, l'aînée, Roberde, à Denis Gaudard, sieur de la Rouillerie, la cadette, Magdeleine, à Etienne Boudin, sieur des Tellengères.

Ses humanités terminées, le jeune homme partit pour Toulouse, séduit peut-être par la célébrité de son école de droit, où Jean Coras, celui-là même qui devait être pendu à la Saint-Barthélemy, attirait alors autour de sa chaire plus de deux mille écoliers, séduit surtout, je crois, par ce Collège de la gaie science, qui, en 1554, avait décerné à Ronsard une Minerve d'argent, et dont presque tous les membres du Parlement de Toulouse étaient fiers de s'être disputé les prix.

Il n'y eut pas de concours en 1563, à cause des discordes religieuses qui troublaient l'Université ; mais, au mois de mai 1564, vainqueur de six concurrents, parmi lesquel du Bartas, dans la « Mise des fleurs en essay », Robert Garnier radieux, se voyait

Digitized by Google

Digitized by Google

Et mesme le Mary ne se promettre pas
Que sa femme au danger ne courre à son trépas ;

rappelez-vous, d'autre part, les admirables vers de *Cinna* :

Le méchant par le prix au crime encouragé,
Le mari par sa femme en son lit égorgé,
Le fils tout dégouttant du meurtre de son père,
Et, sa tête à la main, demandant son salaire ;

et vous ne serez pas surpris que les deux poètes concluent, Garnier en maudissant

Le populaire estat de cette belle Romme,

et Corneille en faisant dire à l'un de ses personnages :

Le pire des états, c'est l'état populaire.

L'unique remède aux ligues sanglantes qu'a enfantées la liberté publique, tous deux nous le montrent dans le pouvoir clément et juste d'un monarque fort. Au dénouement de la tragédie cornélienne, Livie, illuminée d'un rayon prophétique, dira à l'empereur Auguste, sacré par la clémence :

Rome n'a plus de vœux que pour la monarchie ;

mais déjà Garnier avait rendu grâces à la monarchie d'avoir assuré le salut du peuple romain :

Tu mis en son giron ce grand Monarque Auguste,
Qui le regit long tems d'une clemence iuste (1).

Ainsi — et le rapprochement me paraît intéressant — dans les deux poèmes même inspiration et même conclusion.

Je me hâte de dire qu'au moment où Garnier écrivait son *Hymne de la Monarchie*, au milieu des troubles civils qui déchiraient et faillirent perdre la France, ces idées étaient en honneur parmi tous les hommes modérés et cultivés ; elles remplissent le discours *Pour la Monarchie contre la division*, que Vauquelin de la Fresnaye avait dédié en 1563 à Catherine de Médicis, et l'*Hymne de la Monarchie*, qu'avait fait imprimer en 1565 Guillaume de Poëtou-Bellièvre. L'état des esprits explique donc amplement l'enthousiasme reconnaissant avec lequel la France, enfin apaisée et unifiée, allait saluer dans Henri IV « le père du

(1) Dans la *Dédicace* de son *Antigone* (1580), Garnier exprimera l'espoir que le roi Henri III va être « un second Auguste » et ramener « le siècle d'or. »

Digitized by Google

Qu'il faut invoquer Dieu par cantiques divers,
L'avoir toujours au cueur, en la bouche, en nos vers,
Chantant, comme tu fais, son éternelle essence.

C'est luy vrayment qui peut nos douleurs étouffer,
Qui peut nous ramener le bonheur en la France
Et faire un siècle d'or de ce siècle de fer.

Les huit célèbres tragédies de Garnier n'ont point été composées à Paris.

Sans doute, le poète se plaisait fort dans la capitale, où il entretenait les plus agréables relations avec les meilleurs écrivains de l'époque, avec Baïf, Jean Dorat, Claude Binet, Etienne Pasquier, Robert Estienne, avec Remy Belleau, presque son compatriote, car le gentil poète était né à Nogent-le-Rotrou, où il a aujourd'hui une bien vilaine statue, avec Ronsard enfin, qui lui fera l'honneur insigne de présenter au public son *Hippolyte*, sa *Cornélie*, sa *Troade*, et, en 1585, l'édition complète de ses œuvres. Mais, soit que les causes, soit que la voix eussent manqué à l'avocat, Garnier n'avait pas plaidé longtemps à Paris ; il était revenu, en mai 1569, dans sa province natale avec la charge de conseiller au présidial du Mans ; cinq ans après, il y fut pourvu par Charles IX mourant de la fonction de lieutenant criminel. Il a

Digitized by Google

portes, il rima une originale et curieuse tragi-comédie de *Bradamante*, dédiée au chancelier de France. Enfin, il fit en 1585, pour l'offrir au roi, une édition complète de ses œuvres.

Afin de l'en remercier, comme de vers à sa louange glissés dans une élégie dont nous parlerons tout à l'heure, Henri III, peut-être à l'instigation de son grand favori, le duc de Joyeuse, auquel Garnier venait de présenter une nouvelle tragédie, *Les Juives*, lui donna enfin au Grand Conseil un office de conseiller, qu'il venait de créer le 13 mai 1586.

Mais la récompense arrivait trop tard. Tant de douleurs étaient venues assaillir le poète, que la joie ne pouvait plus trouver place dans son cœur meurtri.

En 1583, au Mans, tandis qu'il se dévouait pour ses concitoyens décimés par la peste, ses serviteurs avaient formé l'abominable projet de l'empoisonner avec sa femme et ses jeunes enfants, pensant que l'on mettrait sur le compte du fléau ces quatre décès et qu'ils auraient ainsi toute sécurité pour piller la maison. Françoise Hubert, qui avait bu le poison la première et fait découvrir le crime par les syncopes qui la saisirent aussitôt, ne s'était pas rétablie, et elle traînait depuis une vie languissante, qu'assombrit encore la mort de sa mère en 1586.

Quelques mois auparavant, la mort de Ronsard avait été pour Robert Garnier un déchirement cruel et lui avait inspiré une

Digitized by Google

à « toute la cour celeste » ; qui fonde pour lui-même et pour les siens une messe basse de *Requiem* « chacun dymenche de l'an à perpetuité », et qui fait dresser un crucifix et chanter à toutes les grandes fêtes le *Stabat* en l'église de sa ville natale.

Nous y voyons la générosité de Robert Garnier, qui n'oublie ni sa nièce, ni son serviteur, ni sa servante, et qui, par un mélange singulier de piété et de bonté, veut léguer une rente de « deux escus sol » aux Cordeliers du Mans, qui devaient veiller sur sa dépouille mortelle, pour que les bons Pères puissent « s'éjouyr au jour de mardi gras. »

Nous y voyons sa tendresse paternelle éclairée, qui demande qu'on ne laisse pas ses filles se marier avant qu'elles aient assez de raison pour choisir leurs maris, avant « qu'elles aient ateinct et accomply l'aage de dix-huict ou vingt ans », qui supplie qu'elles ne soient unies qu'à des hommes dignes d'elles par leur naissance et par leur rang et appartenant comme elles à la religion catholique.

Nous y voyons, enfin, le pieux souvenir que gardait Robert Garnier pour celle qui avait été son grand amour, la joie et l'orgueil de sa vie, pour la femme charmante qui avait consenti d'associer sa destinée à la sienne. Il veut être uni, dans la tombe même, à Françoise Hubert ; il veut être inhumé auprès d'elle dans la cha-

buste de Robert Garn
reproduire fidèlement
celui qui offre le plus
être le portrait plein
lui-même a fait grave
1585 (1). C'est d'aprè
Garnier voudrait voi
ou tout au moins pou
il est bien certain qu
tiques, serait plus à s
nier celle du vieux Rol
françois. »

(1) On le trouvera en tête

Digitized by Google

trouver l'équivalent dans les faits matériels et observables.

(M. LALANDE.)

II

UNIVERSITÉ DE POITIERS

Composition française.

LICENCE.

Comparer les *Destins* de Sully Prud'homme aux fragments du poème philosophique d'André Chénier, l'*Hermès* (Chénier, édit., Gabriel de Chénier ou édit. Becq de Fouquières, petite Bibliothèque Charpentier, 1894).

Dissertation latine.

Quæretur utrum Horatius in *Epistula ad Augustum* æquus veterum poetarum judex atque existimator callidus extiterit.

Digitized by Google

Digitized by Google

1° Le réalisme de Ge›rge Eliot.

2° Apprécier cette pensée de La Rochefoucauld : « Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise. »

Dissertation anglaise.

1° George Eliot as a painter of rural life.

2° « Social changes in english life during the 19th century. »

3° « The child is father of the man. » (Wordsworth.)

Leçons.

I. — George Eliot ; sa vie, son œuvre.

II. — La Révolution française et l'Angleterre moderne.

LICENCE D'ALLEMAND.

II. Apprécier cette
Siècle de Louis XIV
faut qu'il dégénère »

III. « La Bruyère s'
la société de son tem
n'est pas dans Boileau
faire jour. » (F. Brun

Histoire

I. La comédie en Fr

II. L'odyssée de Jea
lieux qu'il a habités,
et sur ses œuvres.

Digitized by Google

Digitized by Google

Platon.

II. Rapports de l'entendement et de la volonté dans la philosophie de Descartes.

III. La doctrine morale dans la philosophie de Kant.

A nos lecteurs.

UNIVERSITÉ DE LILLE

L'Université de Lille a décidé, cette année, d'organiser des cours de vacances, qui auront lieu, à Boulogne-sur-Mer, du 1er au 30 août.

Ils comprennent un cours élémentaire, qui donne les notions les plus simples, un cours supérieur, qui s'adresse aux personnes qui ont déjà une teinture du français, et des conférences sur des sujets variés.

Ces cours sont faits par des professeurs de l'Université de Lille et du collège de Boulogne-sur-Mer. La direction en a été confiée à notre collaborateur M. Henri Bornecque, *professeur à l'Université de Lille*, auquel on peut s'adresser pour tous rensei-

Digitized by Google

Digitized by Google

LITTÉRATURE LATINE

LITTÉRATURE GRECQUE

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

HISTOIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

Auteurs anglais.

		Date du N°.	Page.	Tome
Havelok the Dane.	*W. Thomas.*	2 fév. 05,	614,	I
King Horn.	—	2 fév. 05,	614,	I
Shakspeare : *King Henry IV.* .	—	2 fév. 05,	615,	I
John Ford : *Perkin Warbeck.* . .	—	2 fév. 05,	617,	I
Clarendon : *History of the Rebellion*	—	2 fév. 05,	617,	I
Milton : *Samson Agonistes.* . . .	—	2 fév. 05,	618,	I
Congreve : *The Way of the World.*	—	2 fév. 05,	619,	I
Fielding : *Joseph Andrews.* . . .	—	2 fév. 05,	619,	I
Galt : *The Annals of the Parish.* .	—	2 fév. 05,	620,	I
— — — . .	—	23 fév. 05,	768,	I
Coleridge : *The Ancient Mariner Christobel.*	—	2 fév. 05,	621,	I
Moore : *The Fudge Family in Paris.*	—	2 fév. 05,	622,	I
G. Eliot : *Middlemarch.*	—	2 fév. 05,	622,	I
J. R. Green : *A short History of the English People.*	—	2 fév. 05,	623,	I
— —	—	23 fév. 05,	768,	I

Sujets de devoirs, leçons et compositions. — Soutenances de thèses. — Programmes de cours et d'examens. — Listes d'auteurs. — Ouvrages signalés. — Renseignements divers.



Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

5Oct'61PA

IN STACKS
SEP 21 1961

REC'D LD
JUN 14 1962

LD 21A-50m-8,'61
(C1795s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google